



Les valeurs de la culture paysanne dans le monde agricole contemporain : une enquête sociologique en Carcassonnais et en Roussillon

Ingrid Lignerès

► To cite this version:

Ingrid Lignerès. Les valeurs de la culture paysanne dans le monde agricole contemporain : une enquête sociologique en Carcassonnais et en Roussillon. Sociologie. Université de Perpignan, 2015. Français. NNT : 2015PERP0031 . tel-01286013

HAL Id: tel-01286013

<https://theses.hal.science/tel-01286013>

Submitted on 10 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Délivré par
L'UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA

Laboratoire ART-DEV UMR-CNRS 5281
Acteurs, ressources et territoires dans le développement

Préparée au sein de l'école doctorale INTER-MED – ED 544

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en
Sociologie

**Les valeurs de la culture paysanne dans le
monde agricole contemporain – Une enquête
sociologique en Carcassonnais et en
Roussillon-**

Présentée et soutenue publiquement par
INGRID LIGNERES

Le 27 novembre 2015

Sous la direction de M. Guillaume LACQUEMENT, Professeur de Géographie et de
Mme Eliane LE DANTEC, Maître de conférences en Sociologie

Membres du jury :

Laurence FAURE, Maître de conférences en Sociologie, Université Lyon II,
Examinatrice
Dominique JACQUES-JOUVENOT, Professeure de Sociologie, Université de
Franche-Comté, **Rapporteur**
Guillaume LACQUEMENT, Professeur de Géographie, Université de Perpignan Via
Domitia, **Directeur de thèse**
Gilles LAFERTE, Directeur de recherches en Sociologie, Inra, **Rapporteur**
Eliane LE DANTEC, Maître de conférences en Sociologie, Université de Perpignan
Via Domitia, **co-Directrice de thèse**
Benoît LEROUX, Maître de conférences en Sociologie, Université de Poitiers,
Examineur



En hommage à Virginie, André et Gérard
qui ont participé à l'aventure de cette thèse
mais qui nous ont quitté trop tôt

AVERTISSEMENT

Sous la forme d'un document volant pouvant être utilisé au fil de la lecture de notre thèse, nous avons réalisé, pour chaque enquêté, une « notice biographique » qui vient compléter les caractéristiques sociodémographiques¹.

Cette thèse est également accompagnée d'un CD.ROM sur lequel figure tous les entretiens intégralement retranscrits ainsi que d'un DVD qui comprend un entretien exploratoire filmé.

¹ Cf. Pages 5 à 7 du corpus d'entretiens.

REMERCIEMENTS

Cette thèse a été une aventure qui n'aurait pas pu se faire sans mon directeur de thèse Guillaume Lacquement qui a été à mes côtés durant ces quatre années. Je le remercie pour ses critiques constructives, ses conseils ainsi que pour sa disponibilité qui m'a permise d'avancer et de ne pas me décourager. Un grand merci également à ma co-directrice Eliane Le Dantec pour son soutien qui dure depuis plus de huit ans et sans qui cette aventure n'aurait pas commencé.

Je tiens aussi à remercier Laurence Faure qui a été présente à tous mes comités de suivi de thèse. Je lui suis reconnaissante pour le regard qu'elle a porté sur mon travail, pour ses remarques et bien sûr pour avoir accepté de faire partie de mon jury.

Mes sincères remerciements vont aux membres de mon jury. A Dominique Jacques-Jouvenot et Gilles Laferté pour m'avoir fait l'honneur d'accepter de relire cette thèse et d'en être rapporteure. Ainsi qu'à Benoît Leroux pour sa présence au sein du jury.

Je n'oublie pas que cette thèse a pu être réalisée grâce aux enquêtés qui y ont participé. Je les remercie profondément de m'avoir accordé de leur temps ainsi que leur confiance sans qui ce travail ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. En élaborant cette thèse, je me suis rendue compte qu'un sociologue n'est pas grand-chose sans ses enquêtés et je tâcherai de ne pas l'oublier dans le futur. Merci aussi à mes informateurs - Claude Carlier et Claude Prades – par l'intermédiaire desquels j'ai pu rencontrer des enquêtés et qui ainsi ont contribué à tisser mon réseau.

Merci à Karine Prades d'avoir mis à profit ses connaissances en anglais pour traduire le résumé de ma thèse.

Enfin, je remercie mes parents pour le soutien qu'ils m'apportent depuis toujours mais aussi d'avoir cru en moi quand je leur ai annoncé que je me lançais dans l'aventure d'une thèse. Une pensée toute particulièrement à mon père qui a été, à plusieurs reprises, présent à mes côtés sur le terrain.

Table des matières

INTRODUCTION	13
<i>Une diminution des agriculteurs et un accroissement de la taille des exploitations</i>	13
<i>Un sujet et un positionnement théorique</i>	15
<i>Une méthodologie et un terrain d'enquête</i>	17
CHAPITRE I ETAT DE L'ART ET PROBLEMATISATION	20
I.1 Un référent culturel commun....	20
I.1.1 Un syncrétisme des valeurs	21
I.1.2 Le travail de la terre : la valeur centrale	34
I.1.3 Un référent culturel en lien avec la société globale	35
I.2 ...Mais trois appropriations différentes du référent culturel	36
I.3 Des positionnements théoriques face à la polysémie de la culture	41
I.3.1 La culture en tant que mode de vie	42
I.3.2 La théorie de la rationalité axiologique	46
I.3.3 La culture paysanne à l'aune de la culture populaire	49
CHAPITRE II METHOLOGIE	57
II.1 Le terrain d'enquête	58
II.1.1 Le calendrier de terrain et le corpus en chiffres	58
II.1.2 Le terrain : entre proximité et « étrangeté »	61
II.1.3 Une réflexion épistémologique sur la relation au terrain	64
II.2 Les différents outils de recueil de données	68
II.2.1 L'entretien audio : une parole libérée	68
II.2.1.1 Les thèmes des guides et leurs modalités de passation	68
II.2.1.2 La prise de contact	72
II.2.1.2.1 A la rencontre des enquêtés	72
II.2.1.2.2 L'explication de ma venue	73
II.2.1.2.3 « Est-ce que vous seriez d'accord pour m'accorder un entretien ? » : la demande d'entretien et la présentation de ses modalités	75
II.2.1.3 Les étapes de la passation de l'entretien et la relation enquêté-enquêtrice	78
II.2.1.3.1 Le moment précédent l'entretien et les premières minutes d'entretien	78
II.2.1.3.2 Des thèmes de prédilection	80

II.2.1.3.3 La relation enquêté-enquêtrice	81
II.2.1.3.4 L'évolution des guides	82
II.2.1.3.5 Les dernières minutes d'entretien et l'après entretien	83
II. 2.1.3.6 L'épreuve de l'immersion totale	86
II.2.1.4 « <i>A l'époque...</i> », « <i>une fois...</i> » : <i>le partage d'instants de vie</i>	87
II.2.1.4.1 Des informations décisives sur les enquêtés et leur entourage	89
II.2.1.4.2 Les anecdotes	92
II.2.1.4.3 Les différents rôles attribués à l'enquêtrice	95
II.2.1.5 <i>L'entretien libre</i>	96
II.2.1.5.1 Les objectifs méthodologiques	97
II.2.1.5.2 Les modalités de réalisation	99
II.2.1.5.3 Les thèmes émergents	102
II.2.1.5.4 Les atouts et les limites	104
II.2.2 L'observation participante ou l'épreuve du terrain	105
II.2.2.1 <i>Les objectifs méthodologiques : une complémentarité à la parole</i>	105
II.2.2.2 <i>Les modalités de réalisation</i>	108
II.2.2.3 <i>Participer plus qu'observer</i>	109
II.2.2.4 <i>Le vécu de l'enquêtrice</i>	111
II.2.3 L'entretien et l'observation en images	113
II.2.3.1 <i>Les prémices de la réalisation</i>	113
II.2.3.1.1 Les enquêtés	113
II.2.3.1.2 Une réflexion épistémologique sur la caméra et l'image	115
II.2.3.1 <i>L'image animée : une complémentarité à l'entretien et à l'observation</i>	
« <i>classiques</i> »	117
II.2.3.1.1 L'impossible dissociation des outils de recueil de données	117
II.2.3.1.2 L'utilisation du film sociologique	118
II.2.3.2 <i>L'image animée : être au plus près de la réalité des enquêtés</i>	119
II.2.3.2.1 « Comme si le lecteur/spectateur y était »	119
II.2.3.2.2 Les limites méthodologiques et épistémologiques	120
II.2.3.3 <i>Les conditions de réalisation</i>	122
II.2.3.3.1 Un fait : la mise en retrait de l'enquêtrice	122
II.2.3.3.2 Les difficultés de réalisation	123

CHAPITRE III UN REFERENT CULTUREL COMMUN : LE MONDE « AGRIPAYSAN » 127

III.1 Une vie de travail 140

III.2 Un revenu « en dents de scie » 156

III.3 « Je passe beaucoup de temps sur mon exploitation » : un travail dévoreur de temps 166

CHAPITRE IV DES PREDISPOSITIONS PARTICULIERES A L'EXERCICE DU METIER

192

IV.1 La transmission du « rôle de transmetteur »

192

IV.1.1 Le symbolisme de la transmission-donation 195

IV.1.2 Les « arrangements de famille » 211

IV.1.3 Une stratégie paternelle 219

IV.2 Le « modèle familial agricole »

236

IV.2.1 Exploitation familiale et travail en famille 237

IV.2.2 La figure paternelle 249

IV.2.3 Travail des femmes : entre indépendance professionnelle et « solidarité conjugale » 252

IV.2.4 Le « modèle familial agricole » : entre persistances et changements 263

IV.2.5 Le « modèle familial agricole » : entre solidarité et protection de l'entre-soi parental 268

V.2.6 Le « modèle familial agricole » : entre homogamie sociale et endogamie professionnelle et géographique 277

IV.2.7 Le « modèle familial agricole » et la place de l'enfant 281

IV.3 « Il faut aimer... » : quand la passion participe à l'habitus professionnel

300

IV.3.1 Un choix involontaire et une liberté sous contrainte 300

IV.3.2 La passion : un long processus 308

IV.3.3 Une « passion courageuse » 313

CHAPITRE V LE TRAVAIL EN TRAIN DE SE FAIRE : ENTRE PERSISTANCES DU MODELE ANCIEN ET CHANGEMENTS

318

V.1 Des professionnels de la terre et des créateurs

319

V.1.1 « Il faut que l'agriculteur soit formé » 321

V.1.2 « Il faut progresser, il faut évoluer » 327

V.1.3 Une organisation rationnelle du travail : des gestionnaires agricoles 345

V.1.4 « Il faut vendre » 361

V.1.5 Créateurs et non « dilapidateurs » 373

V.2 « Tout agriculteur raisonne » : le nécessaire respect de la terre et de la nature

376

V.3 Une « entraide » plutôt qu'une solidarité

391

CHAPITRE VI UN MODE DE VIE « SIMPLE » ET « PRATIQUE »	403
VI.1 « La nourriture, je préfère payer un peu plus »	404
VI.2 « On a pas beaucoup de besoins »	416
VI.2.1 Une urbanisation du mode de vie	420
VI.2.2 Des pratiques de consommation inclassables	422
VI.2.3 Une appropriation particulière du « travail à-côté »...	427
VI.2.4 ...Mais des pratiques de loisirs semblables aux autres	432
VI.2.5 La chasse : une protection de l'espace local ?	444
VI.2.6 Les vacances : un départ forcé...	449
VI.3 Des racines au village mais une ouverture d'esprit	452
VI.3.1 La collectivité villageoise : un essai d'épistémologie	453
VI.3.2 La collectivité villageoise et l'interconnaissance	455
VI.3.3 La collectivité villageoise et ses membres : un renouveau	463
VI.3.4 La collectivité villageoise et la municipalité : une valorisation de l'entre-soi	472
VI.3.5 La campagne : un lieu de vie	481
CHAPITRE VII TROIS IDEAUX-TYPES	507
VII.1 Le paysan-agriculteur : un attachement très fort aux « valeurs identitaires et distinctives » et aux « valeurs extraprofessionnelles »	508
VII.1.1 L'exploitation : un patrimoine	508
VII.1.2 L'envie de perpétuer et/ou de laisser une trace	509
VII.1.3 Un ancrage au village et des loisirs moindres	510
VII.2 Le chef d'entreprise-paysan : un tiraillement entre les « valeurs identitaires et distinctives » et les « valeurs nécessaires »	510
VII.2.1 L'exploitation : un capital et un outil de travail	511
VII.2.2 Un capital en déclin et embarrassant, voire handicapant	512
VII.2.3 Un désintéressement du village, une préoccupation accordée aux loisirs et aux Vacances	513
VII.3 L'agri-manager : un détachement voire une rupture totale vis-à-vis des « valeurs identitaires et distinctives » et des « valeurs extraprofessionnelles »	514
VII.3.1 Des « producteurs-commerciaux »	514
VII.3.2 Une non transmission	514
VII.3.3 Une absence d'ancrage territorial et des dépenses sans compter pour les loisirs et les vacances	515

CONCLUSION	517
<i>La prégnance forte de certaines valeurs</i>	517
<i>Un référent culturel « agripaysan »</i>	518
<i>Trois idéaux-types</i>	519
<i>Un entre-deux : populaire et non populaire</i>	520
<i>Les limites de la thèse</i>	521
 BIBLIOGRAPHIE	 523
 LISTE DES ENCADRES	 547
 ANNEXES	 550
Annexe 1. Un référent culturel (tableau)	551
Annexe 2. Les tableaux de contextualisation des petites régions agricoles de l'Aude et des Pyrénées-Orientales	563
Annexe 3. Les guides d'entretien et leurs modifications	576
Annexe 4. Le support complémentaire aux guides d'entretien	603
Annexe 5. Les caractéristiques sociodémographiques	615
Annexe 6. La grille d'observation	618
Annexe 7. Un « effort de typologie » (tableau)	620

INTRODUCTION

La profession d'agriculteur ne cesse de se transformer depuis la « révolution silencieuse » dans les années 50 – révolution tant culturelle qu'économique (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 147) - et les agriculteurs tendent à être aujourd'hui « une minorité au sein d'une majorité » pour reprendre la formule de Bertrand Hervieu et François Purseigle (2013). En effet, comme le souligne également Céline Laisney (2010), [Même dans les espaces ruraux, les agriculteurs sont devenus minoritaires. Au-delà de ces données quantitatives, c'est l'ensemble du monde agricole qui est en train de changer profondément, et sans que le reste de la société s'en rende vraiment compte.] (Laisney, 2010, p. 1). Il convient de souligner qu'[Entre 1988 et 2005, le nombre d'exploitations professionnelles² a diminué de 43% passant de 612 000 à 347 000 unités, tandis que la taille moyenne de ces exploitations a augmenté de 74%.] (Fiches thématiques. Les revenus des exploitants agricoles, 2009, p. 128). Cette vague de transformations socio-économiques a conduit un certain nombre de chercheurs à parler de « la fin des paysans » (Mendras, 1984, Hervieu et Purseigle, 2013). On peut donc supposer que si la paysannerie « a disparu », c'est toute une culture – la culture paysanne – qui s'est « éteinte ». Par conséquent, nous avons trouvé pertinent de nous demander ce qu'il en est aujourd'hui des valeurs culturelles chez les agriculteurs. Forment-ils encore un groupe du point de vue culturel ? Et si tel est le cas, qu'est-ce qu'il en est de cette culture ? Renvoie-t-elle à la culture paysanne ou du moins conserve-t-elle des traces plus ou moins prégnantes de celle-ci ou au contraire est-elle en rupture totale avec la culture paysanne ? Notre point de départ étant donc la culture paysanne.

Notre propos introductif a pour objet de faire un point sur notre cheminement à la fois pour le choix de ce sujet de thèse mais aussi théorique et méthodologique. Mais avant cela, nous allons établir un rapide état des lieux de la situation des agriculteurs – que notre corpus d'entretiens corrobore - à partir du dernier recensement agricole afin de nous faire une idée des transformations qui ont affectées le milieu agricole et par extension la culture de ce groupe socioprofessionnel puisque nous émettons – comme sous hypothèse – l'existence d'une relation intrinsèque entre les bouleversements socio-économiques et les changements culturels autrement dit les perturbations socio-économiques affecteraient les valeurs culturelles.

Une diminution des agriculteurs et un accroissement de la taille des exploitations

Selon le dernier recensement Agreste (2010), l'agriculture française s'étend sur plus de la moitié du territoire national. Elle est la première production de l'Union européenne avec 66 milliards d'euros en 2012. En 2010, on dénombre 490 000 exploitations en France

² Selon Agreste, une exploitation agricole professionnelle [...] atteint une dimension économique d'au moins 8 unités de dimension européenne (12 hectares équivalent-blé (...)) elle utilise au minimum l'équivalent du travail d'une personne occupée à trois quarts de temps pendant une année (0,75 unité de travail annuel)] (Agreste).

métropolitaine contre 664 000 en 2000. Ce qui équivaut à la disparition d'une exploitation sur quatre en dix ans (soit une diminution de 26%). Au vu de cette évolution, le nombre des petites et des moyennes exploitations baisse de manière importante, celui des grandes est constant et même augmente pour ce qui est des très grandes exploitations : sur 490 000 exploitations, 312 000 sont des moyennes et grandes exploitations. Les chefs d'exploitation et coexploitants sont au nombre de 603 900, soit 63% des actifs permanents la majorité à temps complet (61,5% en 2010, 55% en 2000), ils étaient 764 000 en 2000. On note un faible pourcentage de chefs d'exploitation âgé de moins de 30 ans et une proportion non négligeable des 50-59 ans. En 2010, les chefs d'exploitation hommes ont en moyenne 49,2 ans et les femmes chefs d'exploitation ont 53,2 ans.

Ces changements au niveau national sont sensibles à l'échelle régionale. En 2010, le Languedoc-Roussillon compte 31 000 exploitations, ce qui équivaut à 6% des exploitations françaises, exploitant 886 000 hectares de SAU³, [64% des exploitations ont des surfaces en vigne, 20% des surfaces toujours en herbe et en fourrages, 18% des céréales, 18% des vergers.] (Languedoc-Roussillon. Premières tendances, Agreste Données, 2011). Néanmoins, 13 000 exploitations ont disparu en dix ans, représentant environ 30% d'exploitations en moins et la SAU a baissé de 10%. Les plus frappées par cette baisse sont les petites exploitations, avec -38% mais leur part reste encore importante dans la région, puisqu'elles sont près de la moitié des exploitations agricoles (47%), ce qui est une caractéristique régionale. Avec 29 hectares en moyenne par exploitation, la SAU est en augmentation, elle était de 22 hectares en 2000 et ce phénomène touche à la fois les grandes, les moyennes, comme les petites exploitations. Les chefs d'exploitation et coexploitants sont respectivement 31 000 et 3 000. La viticulture est l'activité agricole dominante en Languedoc-Roussillon : [19 800 exploitations cultivent des vignes (deux tiers du total régional), dont 18 200 (60%) en font leur activité principale (otex⁴).] (Languedoc-Roussillon. Premières tendances, Agreste Données, 2011).

Au sein de la région Languedoc-Roussillon, nous avons choisi, pour des raisons qui seront évoquées dans une sous-partie de notre thèse⁵, de retenir deux régions agricoles situées dans les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, comme terrains pour notre enquête. Le recensement agricole de 2010 montre que l'Aude compte 7 300 exploitations en 2010, soit 24% des exploitations du Languedoc-Roussillon. L'Aude est relativement moins touchée que les autres départements par la diminution du nombre d'exploitations avec 22% d'exploitations en moins par rapport à 2000 à comparer aux moins 30% dans les autres régions. Et même si les petites exploitations diminuent fortement (moins 27%), elles restent toutefois importantes puisqu'elles représentent encore 44% des exploitations audoises. Et l'Aude représente presque le tiers du vignoble du Languedoc-Roussillon et c'est le premier département de la région pour ce qui est des oléoprotéagineux.

³ Surface agricole utile. Instrument statistique qui a pour fonction de mesurer le territoire consacré à la production agricole.

⁴ Orientation technico-économique des exploitations.

⁵ Cf. « II.1.2 Le terrain : entre proximité et 'étrangeté' », p. 61.

En ce qui concerne les Pyrénées-Orientales, c'est dans ce territoire que la SAU et le nombre d'exploitations ont le plus baissé entre 2000 et 2010, moins 19% pour ce qui est de la SAU et moins 40% pour le nombre d'exploitations et ce sont surtout les petites exploitations qui ont disparu (moins 49%). Ces diminutions touchent principalement la viticulture, les cultures fruitières et dans une moindre mesure le maraîchage. L'agriculture est essentiellement le fait des grandes exploitations et le phénomène de concentration autour des grandes exploitations agricoles y est plus important que dans les autres départements de la région. Mais comme pour ce qui est de l'Aude, les petites exploitations sont aussi nombreuses, représentant 45% des exploitations. Il y a, dans les PO, 4 150 exploitations en 2010 soit 14% des exploitations de la région. Il s'agit avant tout du premier département français pour la production de pêches et nectarines avec 4 290 ha soit 65% de la surface régionale et la viticulture représente, tout comme dans l'Aude, la principale activité agricole. D'autre part, que ce soit dans l'Aude ou dans les PO, c'est la dimension patrimoniale qui est prégnante dans la viticulture, la grande majorité des exploitations viticoles étant sous forme individuelle, c'est aussi le cas pour ce qui est des autres types de culture alors que les formes sociétaires ne cessent d'augmenter depuis 1970⁶.

Un sujet et un positionnement théorique

Ce choix d'étudier les valeurs culturelles dans le monde agricole contemporain est issu d'un long cheminement. Il a commencé par une orientation vers la sociologie du travail et de manière concomitante vers les travailleurs indépendants, ce qui est paradoxal puisque la sociologie du travail est quasi-exclusivement une sociologie du salariat⁷. Nous nous sommes tout d'abord intéressés aux infirmiers libéraux avant de nous tourner vers une autre catégorie socioprofessionnelle, certes indépendante, mais totalement différente : les agriculteurs. Nous entretenons une relation étroite avec ce milieu puisque nous partageons des origines rurales et agricoles, ce qui a facilité l'entrée sur le terrain – l'interconnaissance étant toujours active – ainsi que la compréhension du vécu des enquêtés pour être au plus près de leur réalité. Cependant, nous avons essayé d'avoir toujours présent à l'esprit qu'il ne s'agissait pas d'une autoanalyse afin d'éviter à tout prix toute forme de « sublimation ». Mais nous nous sommes rapidement rendus compte que la sociologie rurale était « un parent pauvre de la sociologie » qui est principalement une sociologie urbaine. Par conséquent, notre intérêt s'est porté sur cette branche de la sociologie. Et au fur et à mesure de nos lectures mais aussi à la suite de notre pré-enquête lors de notre mémoire de master II, notre orientation pour le travail agricole s'est doublé d'une orientation en termes de mode de vie qui s'est progressivement transformée en valeurs culturelles, suite notamment aux lectures qui annonçaient la fin d'une civilisation et le début d'une nouvelle (Mendras, 1984). De plus, donner une orientation culturelle à notre étude des travailleurs indépendants semble d'autant plus pertinent - quelle que soit la catégorie de travailleurs indépendants - puisque selon l'Inserm (2011), les indépendants seraient porteurs d'une culture du fait d'une existence ancienne : [Les « métiers

⁶ Toutes ces informations proviennent des premiers résultats du recensement agricole de 2010.

⁷ Or selon l'Inserm (2011), [En 2007, les travailleurs non-salariés étaient 2 778 000 soit environ 11 % de la population active (...)] (Inserm, 2011, p. 5).

» et occupations qui constituent le gros des catégories indépendantes d'aujourd'hui sont le fruit d'une longue histoire et semblent plus anciens que les activités salariées.] (Inserm, 2011, p. 7).

Nos premières lectures se sont davantage centrées sur les paysans, nous avons cherché à dégager les valeurs de ces derniers, autrement dit des éléments qu'ils considèrent comme importants et qui guident, d'une certaine manière, leur comportement. Ces valeurs identifiées ont ensuite été interrogées sur le terrain. Néanmoins, nous ne sommes pas partis de l'hypothèse que ces valeurs allaient se retrouver ou non auprès des agriculteurs d'aujourd'hui mais nous avons préféré émettre l'hypothèse d'un syncrétisme (Cuche, 1996) – en contexte - des valeurs anciennes et des valeurs nouvelles autrement dit ne pas tomber dans le piège de l'opposition radicale entre rural et urbain ou traditionnel et moderne (termes que nous avons volontairement choisi de ne pas employer pour notre thèse) mais aussi de ne pas étudier cette culture en termes de manques – le paysan n'étant pas l'antithèse de la modernité - et de veiller également à ne pas l'idéaliser, ce qui semble être souvent le cas chez certains chercheurs étudiant le milieu rural. Nous avons donc laissé la possibilité au terrain de mettre au jour d'autres valeurs. Et lors de l'analyse des données, nous avons tenté de construire un référent culturel commun confirmant l'hypothèse que les enquêtés partagent un certain nombre de valeurs communes. En outre, afin de mettre en évidence le syncrétisme des valeurs et l'impossibilité de dissocier la dimension paysanne et la dimension agricole, nous avons décidé de nommer le référent culturel commun : le référent culturel « agripaysan ». Nous n'avons pas pu non plus, à l'intérieur de ce dernier, hiérarchiser chacune des valeurs, ni clairement les différencier. Nous avons trouvé plus pertinent de les regrouper en trois groupes de valeurs : les « valeurs identitaires et distinctives », les « valeurs nécessaires » et les « valeurs extraprofessionnelles ». D'autre part, nous avons observé qu'il y a une appropriation différenciée du référent culturel, s'expliquant par un investissement différent dans les trois groupes de valeurs et confirmant ainsi une autre hypothèse de départ. Pour en rendre compte, nous avons élaboré une typologie – en trois idéaux-types - qui vient ainsi compléter notre référent culturel.

Un autre choix théorique a également été fait, celui d'analyser la culture des enquêtés sous l'angle de la culture populaire notamment ouvrière puisque la culture populaire est principalement, pour ne pas dire uniquement, référée à une culture ouvrière. La culture paysanne ayant été relativement peu étudiée par les chercheurs, nous avons eu besoin de la raccrocher à un domaine plus large et davantage investi par la sociologie. Ce qui semble avoir été pertinent car notre travail de lecture et ensuite l'analyse de nos données ont mis en évidence le partage d'un certain nombre de traits communs, c'est le cas de l'attachement à la famille, l'encrage territorial, un rapport particulier entretenu vis-à-vis du travail et du temps, une transmission privilégiée de la culture par l'oralité, mais aussi les loisirs ou encore le niveau d'instruction. Il est également difficile au sein des membres de la culture populaire de distinguer vie professionnelle et vie privée - ce qui se double, pour les paysans, d'une impossible dissociation du lieu de travail et du lieu de vie – mais aussi un syncrétisme d'ancien et de nouveau. Nous nous sommes également rendus compte que la culture des enquêtés est l'expression d'une dimension pratique, concrète, non abstraite contrairement à la

« culture dominante » (Bourdieu, 1979, Lahire, 2006). Par conséquent, nous avons pu comprendre et interpréter un certain nombre de valeurs à partir de la culture populaire et/ou ouvrière, même si les enquêtés se distinguent aussi sous certains aspects que nous n'avons pas manqué d'évoquer. En outre, la bibliographie montre également que le paysan a souvent été étudié en comparaison – généralement négative - avec l'ouvrier. Il conviendra de ne pas tomber dans le piège de la comparaison abusive mais ce rapprochement doit permettre un éclaircissement de certains traits en référence avec la culture populaire et/ou ouvrière. Et une originalité de notre thèse est de s'intéresser aux agriculteurs à la fois à leur travail et à leur vie en dehors de celui-ci, les deux dimensions étant, presque tout le temps, séparée dans les recherches.

Une méthodologie et un terrain d'enquête⁸

Notre thèse analysant les pratiques et les représentations des enquêtés, nous avons opté pour une démarche compréhensive mobilisant des entretiens semi-directifs⁹ et libres¹⁰ audio de même que filmés ainsi que des observations directes et participantes¹¹ dont certaines ont aussi été filmées. Il convient de souligner que même si notre démarche d'enquête n'est pas uniquement empirico-inductive – alliant au contraire les démarches hypothético-déductive et empirico-inductive – notre thèse accorde toutefois une place importante au travail de terrain. Et c'est au prix d'un certain nombre d'heures passées sur le terrain que nous avons pu recueillir ce matériel nécessaire à l'analyse.

L'écriture de notre thèse comporte un plan en sept chapitres. Ce plan témoigne, dans sa construction, de l'impossibilité, la plupart du temps, de séparer les valeurs anciennes et les valeurs nouvelles tant elles sont imbriquées et paradoxalement cette impossibilité « soutient » ce qui est l'épine dorsale de notre recherche et son originalité, rendant ainsi pertinente notre présentation en sept chapitres. Un certain nombre de valeurs anciennes se sont transformées ou un certain nombre de valeurs nouvelles ont été construites sur la base de valeurs anciennes comme les valeurs travail, famille, nature. En outre, nous n'avons pas pu non plus clairement dissocier la vie professionnelle et la vie privée puisque, comme nous l'avons déjà précisé, l'imbrication des deux dimensions est toujours forte – elle est d'ailleurs une dimension très importante de notre recherche - même si une tentative de dissociation se retrouve au chapitre six mais elle n'est pas totalement réalisée puisque nous évoquons la question du « travail à-côté » ainsi que l'organisation des loisirs et des vacances qui est liée aux exigences de l'exploitation. Dans un premier chapitre, nous avons voulu mettre en évidence notre travail de

⁸ Nous revenons, au chapitre II, à la méthodologie et au terrain.

⁹ 60 entretiens semi-directifs audio au total.

¹⁰ Deux entretiens libres audio.

¹¹ Ce qui représente une trentaine d'heures d'observation auprès d'agriculteurs et une quinzaine d'heures lors des élections municipales de 2014 ou nous avons fait partie d'une liste qui s'est présentée. Nous avons participé aux réunions qui ont eu lieu pour préparer la campagne des élections et des observations participantes ont donc été réalisées en compagnie des habitants qui se représentaient (parmi lesquels un seul était agriculteur, Philippe, entretien n°4).

problématisation et notre positionnement théorique vis-à-vis des concepts centraux de notre thèse, à savoir ceux de culture et de valeur culturelle. Nous abordons également notre principale hypothèse : celle d'un « syncrétisme » des valeurs. Dans un deuxième chapitre, nous développons notre méthodologie de recueil de données de terrain, les différents outils utilisés et notre rapport au terrain. En effet, la relation de confiance que nous avons pu entretenir avec les enquêtés nous a permis de constituer le matériau principal de la recherche. Nous avons ensuite fait le choix (aux chapitre III et V) de montrer que le travail est la valeur centrale (chapitre III) - renvoyant à nos résultats de terrain - en mettant en évidence qu'il s'agit à la fois d'un travail particulier et d'un mode de vie (chapitre VI). Ce métier nécessite des conditions particulières pour l'exercer, ce que nous avons décidé de nommer des « prédispositions » (chapitre IV) et au quotidien, il impose un certain nombre d'exigences (chapitre V). Dans ces chapitres, il s'agit également d'analyser nos données de terrain au regard de notre positionnement théorique. Et nous avons opté pour un dernier chapitre qui évoque - sous la forme d'une synthèse - à travers trois idéaux-types (chapitre VII), la manière dont les enquêtés s'approprient différemment les valeurs du référent culturel commun. Mais revenons plus en détail sur chacun des sept chapitres.

Le **premier chapitre** concerne l'état de l'art et le travail de problématisation que nous venons, précédemment d'évoquer, sans rentrer dans les détails, à savoir notre questionnement et notre positionnement théorique, nos différentes hypothèses et sous-hypothèses et nos orientations de recherche. Nous développerons notre hypothèse principale, celle d'un référent culturel commun, autrement dit, les valeurs constitutives de ce dernier que nous avons étudiées sur le terrain. Et il est question d'interroger chacune des valeurs de ce dernier. Nous abordons également, dans ce chapitre, notre autre hypothèse, celle de l'appropriation différenciée du référent culturel. Et nous revenons aussi sur nos positions théoriques face au concept central de notre thèse : la culture.

Le **deuxième chapitre** est consacré au développement de notre méthodologie où nous évoquons longuement notre terrain et notre rapport à ce dernier ainsi que la relation enquêteur-enquêté. Il est question également d'aborder les différents outils de recueil de données utilisés notamment l'introduction d'un nouvel outil l'image animée qui n'est pas très répandue en sociologie.

Le **troisième chapitre** – ou nous commençons l'interprétation de nos données de terrain en interaction avec notre travail théorique et de problématisation - concerne l'analyse de la valeur travail, qui s'est révélée être la valeur centrale chez les enquêtées de notre corpus. Nous évoquons la portée symbolique de ce dernier, qui est un élément de construction de leur identité. Les enquêtés trouvent leur travail valorisant même s'ils reconnaissent qu'ils prennent beaucoup de leur temps - ou qu'ils y accordent beaucoup de leur temps – et qu'ils ne sont pas toujours rémunérés à hauteur du temps passé. Nous abordons donc également dans ce chapitre, le revenu et le temps où nous mettons en évidence la difficile séparation entre temps de travail, temps familiaux et temps sociaux.

Le **quatrième chapitre** souligne la présence de ce que nous avons appelé des prédispositions qui facilitent ou influencent – voire pour certains enquêtés « *conditionnent* » - l'exercice du métier. C'est le cas de la transmission de l'exploitation familiale ou nous montrons que ce n'est pas seulement l'exploitation qui est transmise mais aussi le rôle de transmetteur, autrement dit, le receveur veut être, à son tour transmetteur. Ce chapitre sera également l'occasion d'évoquer la valeur famille et de définir ce que nous avons appelé le « modèle familial agricole ». Et pour finir avec les prédispositions, les enquêtés ont mentionné être passionné par leur métier, une passion qu'ils ont depuis l'enfance (socialisation primaire) et qui est nécessaire à l'exercice du métier. Or quand ils parlent plus en détail de cette passion, le père n'est pas loin et il semblerait que ce soit davantage une inculcation du métier dès le plus jeune âge, renvoyant à une forme d'habitus professionnel. Ce qui interroge sur la question du choix du métier.

Le **cinquième chapitre** renvoie à l'activité travail autrement dit à la dimension pratique et non symbolique du travail. Nous nous intéressons à la façon de travailler des enquêtés et au rapport qu'ils entretiennent avec leur profession. Au centre du travail en train de se faire, il y a la nature, ils travaillent tous en faisant attention à ne pas la dégrader. De plus, ils ont également souligné que la solidarité a disparu et a laissé place à l'entraide.

Le **sixième chapitre** est consacré à leur vie en dehors du travail ou leur mode de vie tend à se rapprocher, pour certains traits – notamment le logement – de celui du reste de la société. Les enquêtés accordent de l'importance à leur alimentation, ce qui passe, pour un nombre non négligeable d'entre eux, par la mise à distance des grandes surfaces pour privilégier les petits producteurs locaux mais aussi par la culture du jardin potager. Un certain nombre d'entre eux ont mentionné « *ne pas avoir beaucoup de besoins* », nous avons cherché à savoir ce que cela voulait dire pour eux. En outre, ils sont attachés au village dans lequel ils vivent - même s'il a connu des changements en ce qui concerne ses habitants - et rares sont ceux qui l'ont déjà quitté.

Le **septième chapitre** confirme notre autre hypothèse, celle d'une appropriation différenciée du référent culturel commun qui sera évoquée à travers l'élaboration d'une typologie – en trois idéaux-types - qui vient en complémentarité de ce dernier. Ces trois idéaux-types sont les suivants : le paysan-agriculteur, le chef d'entreprise-paysan et l'agri-manager.

CHAPITRE I ETAT DE L'ART ET PROBLEMATISATION

L'intension du travail de recherche est d'interroger le référent culturel d'un groupe professionnel de la société contemporaine : le groupe des agriculteurs dans deux petites régions agricoles, l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Pour cela, nous avons opté pour les démarches hypothético-déductive et empirico-inductive. Notre travail de lecture nous a conduit à formuler l'hypothèse de l'existence d'un référent culturel propre aux agriculteurs autrement dit un ensemble de traits culturels prenant le statut de valeurs et se retrouvant chez les enquêtés de notre corpus (I.1). Il s'agit de notre principale hypothèse, elle a permis de construire le guide d'entretien et a été au centre du recueil de données sur le terrain. Néanmoins, au retour du terrain et lors de la première mise en forme des données – avant interprétation - et même si cette hypothèse s'est confirmée, nous nous sommes rendus compte que le référent culturel n'était pas approprié de la même façon selon les agriculteurs. Il conviendra donc de s'interroger sur les données objectives entraînant une variation plus ou moins importante du référent culturel comme l'âge, le genre, le type d'exploitation, son ancrage familial, etc. et les sous-hypothèses formulées devront être vérifiées (I.2).

D'autre part, l'originalité de ce travail est de s'intéresser sociologiquement à la culture d'un groupe professionnel, par conséquent, il est nécessaire de se positionner sur le plan théorique face au concept central de la thèse qu'est la culture ; mentionner notamment la définition retenue et qui a guidé le travail de terrain et les angles d'approche choisis en particulier le choix qui a été fait de rapprocher la culture paysanne de la culture populaire et principalement de la culture ouvrière (I.3).

Il est, en outre, difficile de parler de paysan et d'agriculteur sans être accusé d'opter pour une théorie évolutionniste. Ce que nous essayons, à tout prix, d'éviter, dans notre travail. Par conséquent, il convient de clarifier ce qu'on entend quand on emploie les termes « paysan » et « agriculteur ». Pour notre travail d'écriture, quand on parle de paysan, nous faisons allusion à la période d'avant guerre 45 et donc pour l'agriculteur, à celle d'après 45 ; période représentant des changements socio-économiques importants caractérisés par le développement de la mécanisation, avec l'expansion du tracteur, ayant pour conséquences la première période d'augmentation de la productivité et donc une manière différente de produire.

I.1 Un référent culturel commun....

Notre thèse a pour objectif de reconstruire les traits culturels partagés par le groupe professionnel que sont les agriculteurs. Par conséquent, il nous semble pertinent de commencer par aborder la question du référent culturel commun. Un référent culturel ou configuration de valeurs ou encore modèle culturel est constitué d'un ensemble de valeurs ordonné et rationnel (Bréchon, 2003, p. 13). En effet, qu'il s'agisse d'un individu ou d'un groupe d'individus, les valeurs ne sont jamais séparées d'autres valeurs ou désordonnées. Mais elles sont en relation les unes aux autres, elles sont dépendantes. Par conséquent, le moindre changement – les valeurs étant mouvantes - que ce soit la perte d'une valeur et/ou le

remplacement par une autre, affectent le référent dans son ensemble. Au sein du référent, il y a une hiérarchie de valeurs. Les valeurs ne sont pas égales, l'individu ayant un attachement plus fort à certaines valeurs plutôt qu'à d'autres. Et c'est la façon dont les valeurs sont agencées qui crée la différence entre les individus et non pas ce que renferme le référent. Certaines valeurs peuvent monter dans la hiérarchie ou au contraire perdre leur place et redescendre. Des valeurs pénètrent la configuration, d'autres disparaissent. Certaines s'intensifient, ont davantage d'influence, d'autres s'affaiblissent et sont abandonnées. De plus, il peut y avoir des contradictions au sein des valeurs, les objectifs peuvent être incohérents. La rationalité du référent n'apparaît pas toujours à première vue et l'individu peut ne pas avoir conscience de l'incohérence. Il y a aussi une autre contradiction quand les comportements sont en désaccord avec les valeurs (Rezsohazy, 2006). Un référent culturel est donc un ensemble de valeurs qui est dynamique, complexe, change beaucoup, difficile à étudier et à l'intérieur de ce dernier, certaines valeurs ont plus ou moins d'importance.

Nous allons tenter d'élaborer le référent culturel des agriculteurs à partir de leurs discours sur leurs pratiques et leurs représentations. La culture étant évolutive (Cuche, 1996), elle se modifie et s'adapte, nous sommes donc partie de l'hypothèse que la culture paysanne est toujours présente chez les agriculteurs, bien que différente, en raison des transformations que ces derniers ont connu, autrement dit un [syncrétisme] (Cuche, 1996) des valeurs anciennes et des valeurs nouvelles. En outre, les lectures mettent en évidence que la terre représente la valeur centrale chez les paysans, mais à l'issue du terrain cette hypothèse n'a pas été confirmée mais nuancée. Nous avons fait le choix de considérer la culture des agriculteurs ou la culture paysanne - le choix du terme fera l'objet d'une discussion¹², mais à ce stade de la recherche, nous optons pour le terme « culture paysanne » puisqu'il est accepté par la grande majorité des enquêtés – comme un tout autonome, or celle-ci n'est pas pour autant déconnectée de la culture de la société d'appartenance, nous montrerons, en effet, que des valeurs revendiquées par les paysans le sont aussi par la majorité des membres de la société (I.1.3).

La construction du référent culturel a pour objectif de répondre à la question : « quels sont les valeurs constitutives de ce référent culturel ? Et comment le nommer ? »

I.1.1 Un syncrétisme des valeurs

Nous émettons également comme autre hypothèse, celle que le référent culturel commun serait [syncrétique] (Cuche, 1996) autrement dit il y aurait une [intrication] (Schwartz, 2002, p. 5) de valeurs anciennes et de valeurs nouvelles – Richard Hoggart (1970) distingue lui [les attitudes (...) « anciennes » (...) et (...) « modernes »] (Hoggart, 1970, p. 48) soulignant ainsi la pertinence de cette dichotomie (*Ibid*, p. 49) - qui est particulièrement marquée chez les cultures populaires¹³ du fait de leur [relation ambivalente à la « modernité »] (Schwartz, 2002,

¹² Chapitres III à VI.

¹³ Le lien entre culture paysanne et culture populaire est développé dans la sous-partie « I.3.3 la culture paysanne à l'aune de la culture populaire ». De plus, nous employons indifféremment, culture populaire au singulier et au pluriel. Quand nous utilisons le singulier, il ne s'agit pas, pour autant, de nier l'hétérogénéité de celle-ci.

p. 5)¹⁴ – qui est aussi présent chez les ouvriers¹⁵ – permettant, par la même occasion, de rompre avec la vision évolutionniste ou de tomber dans ce piège. Et la modernité est nécessairement composée d'éléments anciens qui expliquent la non disparition des ouvriers et des paysans même si ces derniers ont changé ; il est donc important de comprendre les raisons de leur continuité (*Ibid*). Hoggart (1970) souligne que, si les cultures populaires ont changé, c'est en prenant en compte les valeurs anciennes – représentant des socles et des guides - que ces changements ont été effectués et non pas en rupture vis-à-vis de ces dernières. Mais il conviendra aussi de s'intéresser à la manière dont les deux dimensions – constance et nouveauté – cohabitent. Est-ce qu'il y a davantage de valeurs anciennes que nouvelles ou inversement ou alors un équilibre et une harmonie entre les deux dimensions ? Cette hypothèse de la cohabitation entre ancien et nouveau n'est pas partagée par les économistes pour qui, il y a une dichotomie entre culture traditionnelle et culture moderne, même si celle-ci ne fait pas consensus et pour d'autres l'évolution – qui est inévitablement synonyme de perturbations pour la culture - entraîne une destruction de la culture traditionnelle, ou encore pour d'autres, une adaptation de celle-ci (Douglas, 2007/1).

Par conséquent, à l'image de Richard Hoggart (1970) et de Olivier Schwartz (2002) qui, malgré l'évolution du monde ouvrier, évoquent la permanence de traits culturels anciens, nous supposons, la persistance de valeurs caractéristiques des paysans – considérées comme anciennes - chez les agriculteurs d'aujourd'hui. Pour confirmer ou infirmer cette hypothèse, nous avons listé un certain nombre de valeurs pris dans la bibliographie portant sur la paysannerie. Il apparaît que les auteurs mettent en avant l'importance de certaines valeurs. Nous avons donc repris cette hiérarchie – qui sera peut-être remaniée à la suite de l'analyse des données - et nous allons revenir sur les valeurs en respectant cette dernière. Nous avons retenu la terre¹⁶, le travail, la famille, le temps, l'utilité, l'éducation¹⁷, l'autosubsistance, la collectivité villageoise, l'innovation¹⁸, l'épargne, la politique, l'indépendance, la solidarité et l'individualisme¹⁹, la religion. Cette configuration de valeurs ou référent culturel commun²⁰ – qui n'a, à ce stade de la recherche qu'une dimension théorique - risque d'être modifiée à la suite du travail d'analyse de données et une autre configuration sera peut-être élaborée. Nous avons donc cherché, à travers les guides d'entretien, à interroger ces valeurs, plus ou moins explicitement. Pour la valeur terre, par exemple, nous nous sommes d'abord intéressés à des données objectives sur l'exploitation : sa taille, son type, son histoire, son évolution, c'est-à-dire si l'exploitation appartient à la famille depuis plusieurs générations, depuis combien de temps, ils en sont propriétaires, s'ils y ont apporté beaucoup de transformations ; puis à des éléments subjectifs, qu'est-ce que cela représente pour eux d'être propriétaire de leurs terres,

¹⁴ Il convient de noter que Hoggart (1970) émet le même constat.

¹⁵ Quand nous parlons des ouvriers, nous faisons allusion aux ouvriers d'usine, en référence à la bibliographie et non aux ouvriers agricoles.

¹⁶ La valeur terre est traitée dans la sous-partie suivante « I.1.2. Le travail de la terre : la valeur centrale », p. 34

¹⁷ Etant donné que les valeurs famille et éducation sont fortement imbriquées, elles ne sont pas abordées séparément dans cette sous-partie. Par contre, elles sont distinguées dans le tableau reprenant le référent culturel. Cf. Annexe 1.

¹⁸ Tout comme la valeur terre, la valeur innovation n'est pas développée dans cette sous-partie mais dans la partie « I.2... Mais trois appropriations différentes du référent culturel », p. 36.

¹⁹ Certaines valeurs étant imbriquées comme par exemple travail-famille ou encore famille-éducation.

²⁰ Nous avons également construit un tableau qui synthétise le référent culturel, met en relation travail théorique et travail de terrain et scinde également hypothèses et questionnements de départ. Cf. Annexe 1.

quel devenir envisagent-ils pour leur exploitation. Une association a été établie entre terre et exploitation. Mais aussi s'ils respectent la nature et s'ils apprennent à leur enfant à la respecter. En outre, les travaux sur la paysannerie évoquaient un développement des loisirs, nous avons donc cherché à savoir ce qu'il en était aujourd'hui, est-ce qu'ils pratiquent régulièrement une activité, de quelle (s) activité (s) s'agissait-il ? On peut penser rencontrer un certain nombre de chasseurs et de pêcheurs, c'est-à-dire des activités en lien avec la nature. On a également voulu savoir s'ils s'accordaient des vacances et si elles étaient synonymes de départ. Néanmoins, l'enquête doit aussi laisser la possibilité à des valeurs d'émerger des données de terrain et une attention particulière sera accordée aux valeurs émergentes car entretenant un lien affectif avec le milieu enquêté, le risque est encore plus grand de sélectionner dans le discours ce dont on s'attend à trouver, autrement dit, il convient de se défaire de [la vision naïve] (Bourdieu, 2002, p. 10) ; même si, à l'image des milieux familiers, le monde paysan ou agricole se révélera, *in fine*, pas aussi familier qu'il n'y paraît (*Ibid*). Et il y a également le risque de sublimer le milieu et donc avoir un regard ethnocentrique et on sait que le danger de l'ethnocentrisme est important quand on s'intéresse aux cultures populaires (Grignon, Passeron, 1989).

Mais revenons sur chacune des valeurs du référent culturel, en commençant par évoquer la valeur travail. A l'image de Georges Friedmann et Pierre Naville (1961-1962) qui font du travail un prescripteur de conduites - nous émettons l'hypothèse que le travail soit une valeur importante du référent culturel commun et qu'il soit à l'origine d'une façon de vivre spécifique : vivre à la campagne, en prenant en compte les saisons et le climat, avec un temps fortement employé au travail, ce dernier étant principalement effectué en famille sur une exploitation héritée du père et transmise depuis plusieurs générations mais aussi la consommation de ses propres produits, la pratique d'activités liées à la nature comme la chasse et/ou la pêche, etc. Nous supposons également qu'être agriculteur, ce n'est pas seulement un métier, c'est un mode de vie, lié aux spécificités que nous venons de mentionner. Ce qui s'explique aussi par le fait qu'il s'agisse de travailleurs indépendants. Nous pensons que les enquêtés de notre corpus, qui ont plus de cinquante ans, n'ont pas suivi d'enseignement agricole et travaillent en mettant à profit les connaissances empiriques transmises par le père et apprises à ses côtés. Quant aux autres, ils ont suivi un enseignement agricole sans délaisser pour autant les savoirs transmis par le père. Nous émettons donc l'hypothèse d'une distinction, au niveau du travail, entre les agriculteurs de moins de cinquante ans et de plus de la cinquantaine. La tranche des cinquante ans est, pour l'instant, arbitraire. Il conviendra de vérifier si elle est pertinente ou si une autre l'est davantage. On peut s'attendre à ce que les enquêtés mentionnent des conditions de travail difficiles soit à travers le champ lexical de la combativité ou de la fatalité – pour ne pas dire le cynisme caractéristique des classes populaires selon Hoggart (1970, p. 327) - mais aussi en faisant allusion à l'amour du métier lié à ses particularités : transmission générationnelle, être son propre patron, sentiment de nourrir la nation. Henri Mendras (1984) souligne que le paysan ne se demande pas s'il aime réaliser telle tâche et déteste telle autre car [(...) dire « j'aime » ou « j'aime pas » telle besogne serait mélanger le domaine du plaisir et de la consommation avec celui de l'obligation et de la production. Au surplus, l'agriculteur s'imposant à lui-même sa discipline de travail, toute la logique de celle-ci se trouverait ébranlée s'il tenait compte de ses

goûts.] (Mendras, 1984, p. 222). Il ne s'interroge jamais non plus sur son bonheur ou non au travail [...] car pour lui la besogne est trop dépendante de la morale et de sa discipline personnelle pour qu'il ne soit pas malsain de se poser de telles questions.] (*Ibid*). Les paysans revendiquent avec fierté le fait d'exercer un métier difficile et ils se complimentent, à défaut d'avoir choisi, d'accepter cette dureté. Il sera intéressant de voir si on retrouve, dans les propos des enquêtés, le champ lexical du courage et quel sens il prend : la combativité - tout faire pour améliorer les conditions de travail, par exemple manifester pour obtenir une revalorisation des prix - ou la résignation - faire notamment avec les conditions de travail difficile - mais aussi s'ils évoquent leur métier comme un choix et de s'interroger sur cette notion de choix. En outre, ils mentionneront peut-être des qualités personnelles et concrètes comme, entre autres, le souci du travail bien fait en lien avec le fait qu'il soit des travailleurs indépendants. Les ouvriers eux – pour qui le travail n'est pas signe de reconnaissance, d'identité et encore moins d'épanouissement personnel - se sentent valorisés en mettant en avant la dureté du travail, la virilité, la force physique ou encore le courage lié justement à ce travail difficile physiquement (Schwartz, 2002). Si les enquêtés parlent beaucoup du travail, qu'ils le valorisent voire le survalorisent, il faudra se demander ce qu'il y a derrière. Au niveau de l'organisation du travail, est-ce qu'ils sont plutôt routinier, moutonnier ou au contraire, ils s'interrogent sur ce qu'ils font autrement dit ils se demandent par exemple s'il est nécessaire de passer tel traitement, ou ils le font parce qu'ils ont l'habitude de le faire à telle période ou encore parce que les autres agriculteurs le font. Il sera aussi intéressant de savoir la vision qu'ils ont de leur métier, est-ce qu'ils le considèrent tout d'abord comme un métier qui s'apprend par un enseignement spécifique suivi en établissement ou trouvent-ils qu'il faut y être né, renvoyant à l'idéologie du don naturel voire les deux à la fois, c'est-à-dire une dualité compétences morales, personnelles, compétences professionnelles. Et si les agriculteurs n'ont pas de successeur connu, est-ce que cela a une influence sur leur manière de travailler ? On peut supposer un moindre investissement de leur part. Et quel avenir envisagent-ils pour leur exploitation ? Fin de celle-ci ou pérennité à travers la vente ? De plus, le revenu étant considéré comme plus important dans le travail indépendant, on peut supposer que certains agriculteurs ont une aisance financière : habitat plutôt cossu, voyages et il ne sera pas étonnant de rencontrer des différences de modes de vie parmi nos enquêtés, ce qui se retrouve également chez les ouvriers.

Tout comme pour les ouvriers pour qui le travail est une valeur (Alonzo et Huguée, 2010, p. 35) - les premiers travaux sur le travail des classes populaires portant presque exclusivement sur les conditions de travail des ouvriers dans les usines (*Ibid*, p. 69), c'est-à-dire le travail en train de se faire - les lectures mettent en évidence que les paysans construisent fortement leur identité à travers le travail lequel a beaucoup évolué, il s'est mécanisé et donc transformé, y compris dans les manières de le nommer, puisqu'au vu de la classification de l'INSEE, le terme officiel n'est pas paysan mais agriculteur. Cependant, on peut penser qu'il existe une certaine échelle et des degrés différents de modernisation et d'intégration économique au système productiviste avec d'un côté, ceux qui ont adopté le minimum de machines mécaniques, ont une petite exploitation et ne sont pas rentrés dans « le jeu » productiviste, de l'autre, les mécanisés à outrance, avec des grandes exploitations, totalement inclus dans le productivisme et entre les deux, ceux qui se sont mécanisés raisonnablement avec une exploitation moyenne et qui sont également dans le système productiviste. Il conviendra de

définir plus précisément cette échelle. Même s'il n'existe pas de définition absolue de l'exploitation, il y a toutefois des définitions relatives en fonction du choix de certains critères. C'est ainsi que le recensement agricole de 2010 caractérise les exploitations en prenant principalement en compte le critère économique mais aussi l'activité, la taille et la gestion. A partir du calcul de la production brute standard (PBS), il distingue les petites exploitations, [les « petites exploitations » (...), les « moyennes exploitations » et les « grandes exploitations »] (Agreste²¹). Contrairement à l'Insee qui, toujours à partir du calcul de la PBS, mais aussi en s'intéressant à la spécialisation des exploitations agricoles, différencie les exploitations en [« moyennes et grandes exploitations » (...), « grandes exploitations »] (Insee²²). Ces deux caractérisations différentes mettent en évidence une différenciation au niveau de l'intégration économique au système productiviste. Par conséquent, il y a une hétérogénéité au sein des agriculteurs qui se retrouve pour ce qui est du contexte socio-économique, entre autres, le revenu mais aussi des pratiques et des représentations autrement dit la manière de voir et d'exercer le métier. Le recours ou l'obligation à l'informatisation a entraîné un changement des techniques de production, de gestion et de commercialisation. Les statisticiens parlent, depuis une cinquantaine d'années, d'exploitation « professionnelle » (Bessière et al, 2008-3, p. 5). Les agriculteurs se différencient également entre ceux qui sont pluriactifs, ceux qui ont adhéré à une activité d'agro-tourisme et ceux qui pratiquent la commercialisation en circuits courts. Il y a donc une diversité des modes de vie et Céline Bessière et al (2008-3) préfèrent parler de [« groupes sociaux agricoles »] (*Ibid*, p. 9).

Pour ce qui est de la valeur famille, on peut supposer que la plupart des agriculteurs a une exploitation acquise par héritage familial et on peut donc s'attendre à voir plusieurs générations travailler ensemble et même des agriculteurs à la retraite qui continuent à travailler sur l'exploitation de leurs enfants. Les parents vivent à proximité du fils (ou de la fille), dans le même village voire sous le même toit. Dans le couple, la femme – qui vient du milieu rural, du même village ou du village voisin voire est issue du monde agricole, de parents agriculteurs ou ouvriers agricoles c'est-à-dire un fort taux d'endogamie comme chez les ouvriers (Terrail, 1990, p. 66) - travaille avec le mari ou ne travaille pas pour s'occuper des tâches domestiques. Les enfants, en âge de travailler, doivent également s'occuper de la propriété. On peut envisager de trouver une sorte de clan familial ou il y a peu d'échanges avec l'extérieur en ce qui concerne l'exploitation : cave particulière pour les viticulteurs, pas d'ouvrier extérieur à l'entourage familial, vente de ses propres produits. Il conviendra de s'interroger sur ce que représente aujourd'hui la famille chez les agriculteurs : une réserve de main-d'œuvre pour l'exploitation ou un lieu de repli face à la dureté du métier à l'image de la famille ouvrière ? Chez les ouvriers, l'identité se construit à travers la famille (Schwartz, 2002), l'enquête de Schwartz (2002) montre qu'il y a un repli des ouvriers dans le domaine privé comme moyen de se protéger contre les menaces extérieures ; avant lui Nicole Tabard (1976) parle d'une [fermeture sur la famille] et [d'une vision autarcique de la famille] (Tabard, 1976 in Terrail, 1990, p. 63). Alors que Schwartz (2002) développe le concept de

²¹ <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Gaf13p192-208.pdf>

²² http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF10202

[privatisation] ou [monde privé] (*Ibid*), Terrail (1990) parle lui d'[individuation ouvrière] (*Ibid*, p. 9) pour expliquer le phénomène de mise à distance du collectif au profit de la famille. Cependant Florence Weber (1991) trouve ces concepts réducteurs car l'ouvrier est un et indivisible, il est le même à la fois dans le travail et dans le hors travail autrement dit il ne peut pas être collectif dans l'espace professionnel et individuel dans l'espace privé et préfère reprendre le concept de [dignité personnelle] (*Ibid*, p. 188) qui inclut les deux dimensions. Mais aussi quelle est la composition de cette famille ? S'agit-il de la famille élargie ? Au niveau du travail en famille, on cherchera à savoir comment se passe ce dernier ? Est-ce qu'il y a une répartition stricte des tâches – ce qui impliquerait une division du travail - et auquel cas, qu'est-ce qui la détermine ? On peut supposer que l'âge ait une influence sur les tâches à réaliser ou peut-être aussi le genre comme chez les ouvriers ou il y a une division sexuée des rôles (Schwartz, 2002, p. 2). Est-ce qu'il y a une bonne entente ou plutôt un conflit générationnel quand père et fils travaillent ensemble par exemple ? On peut s'attendre à trouver une imbrication des rôles et des fonctions, le père étant à la fois le chef d'exploitation et le chef de famille et par extension une imbrication vie professionnelle-vie personnelle. Or pour Mendras (1984), [A mesure que les exploitations se spécialiseront et s'ouvriront sur le marché, le rôle de producteur se différenciera du rôle de chef de famille (...)] (Mendras, 1984, p. 116). Quand le père retraité travaille toujours, est-ce qu'il a main mise sur la gestion du travail ou se contente-t-il de faire ce que son fils lui demande ? S'il ne gère plus l'organisation du travail, est-ce qu'il perd aussi son rôle de patriarche dans la vie privée ? Autrement dit, est-ce que la répartition des rôles dans le travail est la même en dehors de celui-ci ? Les ouvriers ont une relation privilégiée avec leur mère (Schwartz, 2002), on peut s'attendre à retrouver, chez les enquêtés, cette relation privilégiée avec le père. Les paysans, tout comme les ouvriers ont une vision concrète et pragmatique de la famille où comme dirait Terrail (1990) [une morale pratique de la famille] (Terrail, 1990, p. 64).

A l'inverse, on peut également penser que rares sont les agriculteurs qui se sont installés à leur compte sans un capital de départ hérité de la famille (parents, grands-parents) ou de la belle-famille (une épouse ayant son père agriculteur). Et même il s'agit peut-être d'un héritage qui se transmet de génération en génération. On peut donc s'attendre à rencontrer peu de mobilité sociale chez les agriculteurs - tout comme chez les ouvriers - mais plutôt une reproduction sociale c'est-à-dire que beaucoup d'entre eux sont fils d'agriculteurs car il semble plus facile de devenir agriculteur quand on a des parents agriculteurs ayant leur propre exploitation et la majorité d'entre eux doit également avoir des enfants qui sont agriculteurs et qui travaillent soit sur l'exploitation familiale, soit qui ont leur exploitation. Ce que ne confirme pas l'enquête FQP, Formation et Qualification Professionnelle de l'INSEE menée en 1993 et en 2003 puisqu'en 1993, sur 100 pères agriculteurs, seulement 24,6 ont un fils agriculteur et sur 100 agriculteurs (pour l'année 1993), 86 avaient un père agriculteur. Cette tendance se poursuit en 2003. En effet, sur 100 pères agriculteurs, 22 ont un fils agriculteur et sur 100 agriculteurs en 2003, 88 avaient un père lui-même agriculteur. Qu'est-ce qu'il en est donc du modèle familial aujourd'hui ? S'achemine-t-on pour autant vers l'éclatement du modèle familial ? En outre, on peut supposer que la taille de l'exploitation influence la destinée sociale des enfants et lorsque l'exploitation est petite, les enfants exercent souvent une profession en dehors de l'agriculture. Peut-être que les enfants dont la mère travaille à l'extérieur de l'exploitation sont plus nombreux à exercer ou à vouloir exercer un autre métier

que celui de leur père. Mendras (1984) émet l'hypothèse que les mères, davantage que les pères, influenceraient les fils à exercer un autre métier que celui d'agriculteur. Par contre, dans les campagnes les plus reculées où le mode de vie urbain est moins présent, on peut s'attendre à rencontrer beaucoup d'enfants travaillant avec leurs parents sur l'exploitation. Plusieurs facteurs peuvent donc influencer la trajectoire sociale des enfants d'agriculteurs comme la taille de l'exploitation, sa situation géographique mais aussi le métier et/ou le diplôme de la mère ou encore les transformations de la conjoncture économique. Nous chercherons à connaître le devenir professionnel des enfants qui sont encore scolarisés et à savoir si ce dernier est influencé par les parents et de quelle manière. Les incitent-ils à exercer le même métier et à reprendre l'exploitation ou au contraire, font-ils tout pour les en dissuader ? S'ils essaient de les en dissuader, sont-ils toutefois soucieux de transmettre les valeurs paysannes ? Il est possible que les agriculteurs qui ont une grande exploitation pour laquelle ils ont investi dans du matériel moderne mais aussi sur le plan culturel, soient tentés, plus ou moins explicitement, d'influencer leurs enfants à la reprendre, la considérant comme viable. Les garçons sont peut-être davantage influencés, que les filles, par leurs parents, notamment le père, ce qui renvoie à la question du genre ; le paysan se caractérisant par l'absence de choix concernant son métier même s'il pense l'avoir délibérément choisi. Si l'exploitation va être reprise par un enfant est-ce qu'il est encouragé, par ses parents, à poursuivre ses études au-delà de l'âge obligatoire ? S'agit-il d'un enseignement agricole ? Si les parents incitent leurs enfants à suivre des études agricoles en vue de la reprise de l'exploitation familiale, cela suppose donc que la succession ne soit plus envisagée comme naturelle ou du moins que l'apprentissage sur le tas est insuffisant. Pour ce qui est des enquêtes de Mendras (1984), quand le fils songe à reprendre l'exploitation, son père ne le pousse pas à continuer les études. Selon lui, ils ressentent les différentes transformations que subit l'agriculture mais ils ne pensent pas que ce soit l'école qui fournira les outils nécessaires pour faire face à cette nouvelle situation. Autrement dit [...] les agriculteurs n'imaginent pas que l'agriculture puisse devenir un métier qui se choisit et qui s'apprend, ce sera toujours un état dans lequel le fils succède au père.] (*Ibid*, p. 227). L'école est perçue par les paysans comme n'ayant aucun rapport avec la vie quotidienne et le risque d'échec scolaire est vu comme important (Grignon, 1968, p. 220). Mendras (1984) relève un paradoxe concernant le devenir professionnel des enfants : [Lorsqu'on demande aux agriculteurs leurs intentions et leurs désirs au sujet de leurs enfants, on obtient des réponses contradictoires. Tous, ou presque, sont d'accord qu'il vaut mieux avoir un métier que d'être à la terre, mais beaucoup cependant espèrent qu'un fils au moins reprendra l'exploitation. Il est très rare qu'un paysan envisage délibérément la disparition de son exploitation et affirme : « le fils fera ce qu'il voudra, mais pas un paysan, un métier ». Suivant les régions les conditions et les réactions sont différentes.] (Mendras, 1984, p. 224). Toutefois, une des particularités des classes populaires, depuis les années 60-70, est d'avoir investi dans l'école alors que Claude Grignon (1968) montre qu'en 1960, les enfants de milieux populaires ruraux sont les moins représentés en 6^{ème}. Pour Stéphane Beaud et Michel Pialoux (1999), l'affaiblissement du sentiment d'appartenance à la classe ouvrière et les dévalorisations économiques subies par les ouvriers expliquent cet investissement dans l'école. On peut donc supposer que la crise que connaissent les agriculteurs peut également permettre de comprendre leur souhait de voir leurs enfants poursuivre des études. Si les enfants suivent des études qui n'ont rien à voir avec

l'agriculture, est-ce que cela signifie la fin de la reproduction sociale ? Est-ce qu'ils n'envisagent pas plus tard de reprendre l'exploitation ? De plus, on peut se demander ce qu'il en est de la culture paysanne chez les enquêtés qui n'ont pas de parents agriculteurs et/ou qui ne sont pas issus du milieu puisque celle-ci s'apprend principalement dans le milieu familial et peut outrepasser une génération. Chez les fils d'ouvriers, il y a un refus du travail du père et, par extension, de l'« identité » ouvrière] (Schwartz, 2002, p. 9), est-ce qu'il y a aussi chez les fils d'agriculteurs, un rejet du travail du père et de ses conditions de vie qui y sont associées ? Peut-être que ce n'est pas tant le métier qui est refusé que son mode de vie. De manière générale, [la reproduction des classes populaires est aujourd'hui « en crise »] (Mauger, 1998, p. 6).

Nous observerons également la façon d'habiter afin d'apporter des informations supplémentaires sur l'imbrication ou la séparation vie professionnelle-vie personnelle : le lieu de travail est-il strictement séparé du lieu de vie et auquel cas ou se situent les bâtiments agricoles ? Il peut arriver que le lieu de travail soit attenant à la maison voire en dessous de l'espace de vie, conduisant à une imbrication lieu de travail-lieu de vie, ce qui ne se retrouve pas chez les ouvriers où la distinction est très nette (Halbwachs, 1964 ; Chombart de Lauwe, 1977). Et en outre, qui vit au foyer ? Est-ce que plusieurs générations vivent sous le même toit ?

D'autre part, même si les chercheurs remettent en question la dimension paysanne de l'agriculture, ils n'en font pas autant pour la dimension familiale de cette dernière. Pour Hugues Lamarche (1987, 1989), il n'est pas possible d'appréhender les transformations qu'ont connu les agriculteurs si l'exploitation familiale n'est pas considérée comme un objet d'étude et malgré les changements, elle reste prédominante (Lamarche, 1989) : [Les mondes agricoles sont vus ici à travers le prisme d'une « exploitation familiale » plus ou moins intégrée à l'économie de marché.] (Lamarche, 1989, p. 186). De nombreux travaux, plus ou moins récents mettent en évidence que l'agriculture aujourd'hui est une agriculture familiale, c'est le cas de Patrick Champagne (1986) – qui en fait une caractéristique du milieu agricole et qui le différencie des autres milieux professionnels (Champagne, 1986, p. 42) – ainsi que Dominique Jacques-Jouvenot et Marie Gillet (2001/3-4) qui soulignent que l'agriculture reste [un métier patrimonial] (Jacques-Jouvenot et Gillet, 2001/3-4, p. 111), les exploitations sont issues d'un héritage familial et des connaissances sont transmises par le père à l'enfant désigné comme le successeur. Par conséquent, [Le lien du sang constitue alors ce qui légitime la transmission du patrimoine familial à un héritier-successeur.] (*Ibid*). La terre est perçue ici comme un moyen de production lié, de manière indissoluble, à une famille et transmis de génération en génération. Hériter du métier implique d'hériter de la terre. Il y a donc la transmission d'un double patrimoine, économique et professionnel : [Le métier se transmet comme un bien de famille, circule dans la famille] (*Ibid*, p. 112). C'est donc davantage l'appartenance familiale qui donne accès au métier que les compétences professionnelles, et cela alors même que l'agriculture est devenue un métier. De plus, selon Jacques-Jouvenot et Gillet (2001/3-4), il y a dans le métier d'agriculteur une [naturalisation des savoirs] (*Ibid*, p. 115) qui se perçoit à travers des discours fréquemment entendus des parents à propos de leur fils agriculteur comme : [« il a ça dans le sang »] (*Ibid*) signifiant une nécessité moindre d'acquisition de compétences professionnelles. Il faut donc avoir le [patrimoine génétique] (*Ibid*) pour exercer ce métier d'où le fort taux [d'endoreproduction professionnelle] (*Ibid*).

Toutefois, Jacques-Jouvenot et Gillet (2001/3-4) montrent que des formes de transmission excluant la succession dans le cadre familial se développent comme par exemple le Programme Régional Installation qui existe en Franche-Comté depuis 1989 interdisant toutes transmissions familiales jusqu'au troisième degré inclus. Néanmoins, leur enquête en Franche-Comté a mis en évidence que même dans les transmissions en dehors du cadre familial, l'origine agricole n'est pas exclue puisqu'en général les agriculteurs désireux d'acheter une exploitation ont des parents agriculteurs ou de la famille dans le milieu, leur conférant ainsi une légitimité et une primauté sur l'achat de l'exploitation. Par conséquent, [les liens du sang qui scellaient la transmission se distendent mais demeurent en s'inscrivant dans le cadre de la famille professionnelle. Le successeur hors cadre familial est habilité à succéder parce que ses liens familiaux le définissent comme héritier du métier. Le métier est donc reconnu comme un patrimoine dont on hérite familialement.] (*Ibid*, p. 122-123). On passe de la famille de sang à la famille professionnelle. Néanmoins Hervieu et Purseigle (2009/1) soulignent que les exploitations ne sont pas toujours des exploitations familiales et assimiler l'agriculteur à l'agriculteur familial a provoqué chez les sociologues ruraux une impossibilité de penser l'agriculteur sans réduire ce dernier au modèle familial²³. Pour Mendras (1984), comme dans la société paysanne, dans l'agriculture aujourd'hui, l'exploitation et la famille sont toujours imbriquées, c'est-à-dire la vie professionnelle et la vie familiale et donc lorsqu'il est demandé à l'agriculteur [...] d'analyser en détail le métier proprement dit, il a tendance à parler des « conditions » d'exercice (les terres, la famille, etc.) plutôt que de l'activité elle-même, le travail et les qualités nécessaires au travailleur.] (Mendras, 1984, p. 219). Mais Pierre Cordonnier (1995) nuance ses conclusions en mettant en évidence que, même si, dans les années 90, [la part du travail familial demeure prédominante, on constate que le travail est de plus en plus fourni par l'exploitant lui-même.] (Cordonnier, 1995, p. 122). Par conséquent, [l'activité agricole repose davantage que par le passé sur une seule personne.] (*Ibid*). Ce qui peut être mis en parallèle avec le fait que de plus en plus de femmes d'agriculteurs ont un emploi à l'extérieur de l'exploitation. De plus, il conviendra d'accorder de l'importance à ce que Schwartz (2002) appelle les [réponses « familialistes »] (Schwartz, 2002, p. 89) c'est-à-dire tout ce qui se rapporte à la famille et/ou réalisé en famille comme par exemple les loisirs.

La valeur temps, quant à elle, renvoie à deux temporalités : le temps de travail et la représentation du temps par les enquêtés. En effet, le paysan peut se servir d'un événement personnel notamment familial pour dater un événement extérieur. Ce qui prouve que le temps a une dimension concrète dans la paysannerie, il est singulier et il est perçu à travers l'expérience personnelle. Le paysan est aussi attaché au passé qu'il trouve sécurisant alors que le futur lui apparaît comme inquiétant car il est toujours incertain (Mendras, 1984, p. 262) alors que l'ouvrier lui, vit en pensant au futur et à une vie meilleure (Verret, 1988, p. 63). Il est possible que les enquêtés s'expriment longuement sur le passé, le leur ou le passé de manière générale et peu sur le futur notamment celui de leur exploitation et de l'agriculture dans son ensemble. Pour le temps de travail, les enquêtés étant des travailleurs indépendants et ces derniers ayant une approche particulière du temps, on peut s'attendre à rencontrer des

²³ Selon la Chambre d'Agriculture, 1/3 des nouveaux agriculteurs ne sont pas d'origine agricole.

agriculteurs qui consacrent beaucoup de leur temps au travail au détriment de leur vie personnelle notamment des loisirs, ce qui est peut-être source de tensions au sein du couple. Est-ce qu'ils arrivent à concilier, temps de travail et temps personnel ? Autrement dit, est-ce qu'ils parviennent à distinguer temps de travail et temps de loisir ? Sont-ils en phase avec les rythmes sociaux ?

Au regard des particularités du métier, notamment la production de matières alimentaires primaires, les enquêtés peuvent évoquer une certaine fierté face au sentiment de nourrir la nation – avec des produits de qualité - considérant la terre comme la mère nourricière et peu importe les heures passées à travailler. Ou le sentiment valorisant d'entretenir le paysage, s'ils n'étaient pas là, celui-ci serait en friches ; considérant ainsi leur profession comme utile et indispensable, ce qui peut aussi entraîner un certain optimisme quant à son avenir. Par conséquent, il est question de se demander comment ils se représentent leur métier et en quels termes ils en parlent.

Le paysan consomme ses produits et seul le surplus est vendu. Etant donné qu'il est rentré dans l'économie de marché, nous ne rencontrerons pas ce cas de figure. Par contre, on peut supposer que l'autosubsistance a aujourd'hui pris la forme du jardin potager et de l'élevage d'animaux pour leur propre consommation sans oublier – même s'ils sont principalement vendus – la consommation des produits de l'exploitation. Mais qu'est-ce que cela signifie d'avoir son propre jardin potager ? Un lieu de détente plus qu'un moyen de bien se nourrir à moindre coût ? On peut s'attendre également à trouver des enquêtés qui ont un mode de consommation spécifique comme par exemple le refus de se rendre en grande surface pour certains produits comme les fruits, les légumes ou encore la viande et le poisson et privilégier les petits commerçants voire ceux de proximité. Comme ils sont eux-mêmes des producteurs, il est possible qu'ils accordent de l'importance à leur alimentation en recherchant des produits de qualité ou à ne consommer que bio et à chercher à acheter chez leurs voisins producteurs. Ils ont également peut-être le souhait de se détacher de la société de consommation, ce qui peut passer par la mise à distance de certaines pratiques comme aller dans un fast-food. Quel sens donnent-ils à leurs pratiques de consommation ? Qu'est-ce qu'ils appellent « produits de qualité » ? Pour certains chercheurs, la tendance aujourd'hui est à l'urbanisation du mode de vie (Herpin et Verger, 2008), il est donc possible que les pratiques de consommation et de loisirs des enquêtés soient un syncrétisme d'identification à la culture paysanne et d'acculturation à la culture de la société englobante²⁴.

Le paysan vit dans une collectivité villageoise où l'interconnaissance est présente. Ce qui signifie qu'il y a une connaissance réciproque de tous les membres formant la collectivité réunie sur un même territoire, lieu de vie et de travail. Les habitants sont des individus installés là depuis un certain temps et dont la famille habite également là depuis longtemps ou encore des gens venus de l'extérieur à la suite d'un mariage ou pour travailler. Marcel Maquet (1953) a résumé la collectivité villageoise par l'affirmation : [« Ici tout le monde se connaît. »] (Maquet, 1953 in Mendras, 1976, p. 75). Mais dans la collectivité, se connaître a une signification précise, il s'agit d'une connaissance totale, approfondie. Il y a donc un fort contrôle social exercé par la collectivité. Toute présence d'un individu extérieur à la

²⁴ Terme que nous reprenons à Mendras (1965, 1976) pour désigner la société dans son ensemble.

collectivité ne passe pas inaperçue. Pour être supportable, cette société d'interconnaissance s'accompagne d'un profond respect des membres de la collectivité et la préservation de leur vie privée. Chacun reste à sa place et s'occupe de ses affaires ; [Ainsi, paradoxalement, plus la vie villageoise est « communautaire », plus elle pousse ses membres à l'individualisme] (Mendras, 1976, p. 78). La collectivité villageoise chez les paysans ressemble au quartier chez les ouvriers. On peut supposer que les enquêtés vivent dans un village où ils ont toujours vécu et où leur famille est installée depuis une ou plusieurs générations ou dans un village à proximité de celui dont ils sont originaires. Ils connaissent tous les anciens du village et moins voire pas du tout les nouveaux habitants. Il sera intéressant de chercher à savoir qui sont ces nouveaux. Et quelle relation ils entretiennent avec eux : petits échanges verbaux, ou plus, ou au contraire, indifférence totale voire conflit lié à leur métier, à cause par exemple, de nuisances sonores, quand ils doivent passer un traitement tôt le matin ? Cherchent-ils à les connaître et à nouer des relations amicales ? Tout comme pour les ouvriers, il y a aussi chez les paysans, cette distinction des Nous et des Ils qui peut prendre différentes formes. Laurence Wylie (1968), lors d'une étude d'un village provençal a mis en évidence [la dialectique des Nous et des Ils : Nous sommes bons, Ils sont méchants, Ils ne nous apportent rien de bon, il faut donc par tous les moyens nous protéger d'Ils.] (Wylie, 1968, p. 167). Il y a une séparation des « Nous » qui représentent les membres de la collectivité villageois partageant des valeurs communes et des « Ils » qui incarnent l'extérieur, l'inconnu, la différence, le mal. Pour Bernot et Blancart (1996), dans leur enquête réalisée à Nouville, [ils c'est la ville, les ouvriers, les intermédiaires...par-dessus tout le gouvernement et en un mot ceux « qui font que ça va mal pour nous »] (Bernot et Blancart, 1996, in Mendras, 1984, p. 230). Hoggart (1970) fait lui, allusion à la distinction entre Eux, c'est-à-dire [le monde des « autres »] (Hoggart, 1970, p. 117) et Nous. Or pour Schwartz (2002) et Terrail (1990), cette dichotomie n'est plus opératoire, elle a été remplacée par la référence à la première personne du singulier uniquement. Il nous conviendra d'observer, dans l'analyse des entretiens si on retrouve cette opposition des Nous et des Ils ou des eux dans leurs discours et de repérer qui sont les Nous et qui sont les Ils. D'autre part, comme ils sont installés depuis longtemps voire depuis toujours dans leur village, et les paysans, tout comme les ouvriers, étant attachés au local, on peut trouver un certain attachement, chez les enquêtés, pour leur village. Il conviendra de s'interroger sur le sens de cet attachement et quelle forme il prend. En effet, occupent-ils des fonctions au sein du village, notamment au conseil municipal et participent-ils aux différentes manifestations qui y sont organisées ? Ce lien au local peut aussi s'accompagner d'un attachement à la campagne, on peut donc s'attendre à ce que le métier d'agriculteur traduise aussi un projet de vie.

En outre, la société paysanne a un rapport particulier à l'argent. En effet, celui-ci n'a pas de valeur, il ne sert pas à la consommation, il doit être épargné ou servir à acheter des terres. Le crédit est appréhendé sous l'angle de la morale. Par conséquent, [la dette est un signe certain de pauvreté (...) on est « le domestique du prêt ».] (Mendras, 1984, p. 239). Et [Jusqu'aux années récentes, pour un paysan, emprunter c'était avouer sa misère et se reconnaître incapable de faire face à ses dépenses, qu'il s'agisse indifféremment de payer son pain, de l'engrais ou un tracteur] (*Ibid*, p. 109). L'enquête de Chambart de Lauwe (1977) montre que chez les ouvriers d'usine également, l'achat à crédit et l'emprunt sont mal jugés, ces derniers

ayant peur de ne pas pouvoir rembourser l'argent emprunté. Les agriculteurs font désormais partie de l'économie de marché, on peut supposer que c'est davantage le crédit que l'épargne qui domine et les enquêtés n'ont peut-être que des exploitations à crédit. On peut donc se demander quelle signification a le crédit aujourd'hui chez les agriculteurs ? Qu'est-ce qui les incite à avoir recours à l'emprunt ?

Pour ce qui est de la politique de manière générale, les paysans ont toujours représenté un poids électoral non négligeable que les candidats cherchent à conquérir. Mais les paysans se méfient des politiciens et de l'Etat qu'ils incarnent, voyant ce dernier comme un [bouc-émissaire] (Mendras, 1984, p. 231, 232), caractéristique des classes populaires qui ne font pas confiance à l'autorité et à ses représentants. Néanmoins, lors des crises, ils font appel à l'Etat pour régler les problèmes. Ce qui domine chez les classes populaires, c'est le sentiment qu'on ne peut compter que sur soi-même ; sentiment qui peut s'exprimer par le champ lexical du courage (Hoggart, 1970, p. 123). Les fonctions politiques et professionnelles ont été pendant longtemps occupées par des notables, des bourgeois ou des gros exploitants. En effet, le paysan hésite à prendre des responsabilités sur le plan national par peur d'être perverti, de ne pas avoir sa place à la ville et une fois revenu au village, perdre le rang qu'il occupait et ne plus savoir où se situait. En outre, les classes populaires seraient aujourd'hui marquées par une baisse générale de l'adhésion syndicale (Alonzo et Hugrée, 2010, p. 62) c'est le cas notamment du groupe ouvrier. On peut donc s'attendre à rencontrer des enquêtés qui soient réfractaires à la politique et au syndicalisme. Il faudra chercher à savoir la place qu'occupe la politique chez ces derniers ? Perçoivent-ils la politique et le syndicalisme comme nécessaires ? Qu'est-ce qui les incite à se syndiquer ?

Comme ils n'ont pas de patron pour leur dire ce qu'ils ont à faire, on peut s'attendre à ce qu'ils aient une certaine fierté à être travailleurs indépendants et qu'ils fassent tout pour protéger cette indépendance et cette autonomie, voire qu'ils aient décidé de faire ce métier pour cette liberté. Néanmoins, la bibliographie fait allusion aux saisons, aux aléas climatiques, à l'état d'avancement des cultures comme éléments influençant l'organisation du travail. Par conséquent, on peut s'interroger sur cette autonomie qui peut prendre la forme de contraintes. L'enquête de Champagne (1986) montre que lorsque les agriculteurs sont interrogés sur les avantages de leur métier, la majorité d'entre eux cite le fait de travailler dehors en contact avec la nature et de pouvoir consommer des produits de qualité, une minorité seulement évoque la liberté liée au fait d'être travailleurs indépendants (Champagne, 1986, p. 53).

Le paysan dénonce en général un manque de solidarité : [Lorsqu'on demande si les agriculteurs pourraient faire la grève comme les ouvriers, la réponse est le plus souvent désabusée.] (Mendras, 1984, p. 233) ainsi qu'un fort individualisme. Comme chaque paysan cherchait à être meilleur producteur et plus habile que l'autre pour se distinguer, acquérir un certain prestige social et une réussite économique, il était difficile de songer à une action collective pour améliorer sa situation et celles des autres paysans. ; même si les manifestations du printemps 1961 ont montré que l'action collective était possible. Maurice Halbwachs (1964) aussi évoque un individualisme persistant chez les paysans qui concerne [toute la partie de leur vie et de leur activité qui les laisse en contact avec la terre, c'est-à-dire dans ce qui est proprement la culture et le genre d'existence paysanne telle qu'elle lui est adaptée.] (Halbwachs, 1964, p. 88). Il est difficile de formuler une hypothèse sur l'état de la

solidarité et de l'individualisme au sein des agriculteurs aujourd'hui. Au vu de la crise que traverse le monde agricole depuis une dizaine d'années, on peut penser que les agriculteurs sont davantage solidaires, « se serrent les coudes ». L'enquête *Valeurs* montre que, contrairement à ce que certains penseurs annonçaient, la tendance de la société actuelle n'est pas à l'individualisme²⁵ (Bréchon et Galland, 2010, p. 13). Les enquêtés ont-ils le sentiment de faire partie d'un groupe professionnel ? S'ils ont l'impression de former un groupe soudé, comment le nomment-ils ? Le groupe des paysans ou des agriculteurs ? Quelles formes prend cette solidarité, si solidarité il y a ? Pour ce qui est des ouvriers, un certain nombre de chercheurs s'accordent pour souligner que le sentiment d'appartenance à la classe ouvrière diminue (Alonzo et Hugrée, 2010, p. 47).

Par contre, les ouvrages que nous avons lus ne traitent pas de la question de la religion dans la culture paysanne à l'exception de Halbwachs (1964) et Hervieu (1996). Ce dernier indique que dans les années 90, la population agricole était la catégorie la plus représentée parmi les catholiques alors que le taux de pratiquants a baissé, tombant à 11% pour l'ensemble des Français contre 20% de pratiquants réguliers chez les agriculteurs²⁶. Et Halbwachs (1964) mentionne que la religion n'occupe pas une place centrale dans la culture paysanne, elle permet aux paysans de se retrouver, elle a seulement valeur de tradition et c'est en référence à cette dernière et pour la perpétuer que les paysans se rendent à l'église mais il pressent la disparition de cette coutume (Halbwachs, 1964, p. 79). Il conviendra de voir ce qu'il en est aujourd'hui, si les enquêtés attachent de l'importance à la religion et si cet attachement s'accompagne de pratiques religieuses comme aller à la messe tous les dimanches.

En outre, notre enquête doit permettre – à partir du présent, c'est-à-dire celui du discours – d'interroger le passé afin de voir les valeurs qui sont plus ou moins anciennes et celles plus récentes. Est-ce que toutes les valeurs sont le produit de la socialisation primaires²⁷ ? La socialisation primaire est-elle plus importante que la socialisation secondaire²⁸ dans l'inculcation des valeurs ? En outre, les souvenirs matérialisent le passé, ils sont l'expression d'une dimension intérieure de l'individu et abolissent les règles de la temporalité puisque le passé apparaît dans le présent ; il y a donc entrecroisement des deux temps (Muxel, 1996, p. 25). L'analyse du corpus d'entretiens accorde de l'importance aux manifestations du passé, dans le discours des enquêtés - comme par exemple les souvenirs - et l'interprétation des données doit également évaluer le rôle qu'a le passé. De plus, elle n'a pas seulement comme objectif de mettre au jour les valeurs des agriculteurs dans la société contemporaine mais aussi d'accéder à la signification de ces valeurs pour ces derniers. Par exemple, qu'est-ce qui est mis en avant derrière la valeur travail ? La construction de l'identité professionnelle ?

²⁵ Bréchon et Galland (2010) ont mesuré l'individualisme en s'intéressant à la manière dont les individus appréhendaient autrui et quels autres suscitaient chez eux de la compassion et quels autres entraînaient plutôt du rejet et/ou de l'indifférence ; permettant ainsi de caractériser cette acceptation et cette exclusion en deux catégories chacune : [l'altruisme compassionnel et social] (Bréchon et Galland, 2010, p. 19) pour la première, l'[indifférence identitaire], [l'indifférence sociale] (*Ibid*) pour la seconde.

²⁶ Le choix d'inclure la religion dans le référent culturel au vu de sa faible représentation dans la bibliographie s'explique par le fait que nous souhaitons analyser cette valeur aujourd'hui chez les enquêtés de notre corpus.

²⁷ Processus qui se produit durant l'enfance.

²⁸ Processus enclenché après la période de l'enfance et qui se déroule tout au long de la vie adulte.

I.1.2 Le travail de la terre : la valeur centrale

A la suite des lectures, il semblerait que la terre - celle qu'ils possèdent mais aussi la nature en général - soit la valeur centrale chez les paysans et à l'origine d'un travail spécifique, sur du vivant, en prenant en compte les saisons. C'est avec cette hypothèse que nous avons abordé le terrain. En effet, le paysan connaît la terre, qu'il a hérité de son père, jusque dans les moindres détails comme s'il en était le créateur (Mendras, 1984, p. 66). En outre, la connaissance de manière précise [du sol, du climat, de la plante, de l'animal et de l'homme] (*Ibid*) caractérise le bon paysan [pour qui il n'y a pas deux terres ou deux vaches pareilles] (*Ibid*) et cette connaissance n'est pas formalisée dans une discipline qui s'enseigne à l'école mais elle est transmise, de génération en génération, en travaillant sur le terrain aux côtés du père et se distingue voire s'oppose au technicien (*Ibid*, p. 67). Cette connaissance empirique et singulière, fruit d'années de travail implique un lien affectif avec la terre. Chaque nouvelle acquisition de terre conduit le paysan à consacrer du temps pour apprendre à la connaître. Mendras (1984) précise pour ce qui est de l'achat d'un champ que [La création d'une familiarité avec ce nouveau venu met en jeu tout un faisceau d'attitudes et de mécanismes psychologiques (...)] (*Ibid*, p. 66). Ce qui entraîne aussi chez le paysan, le sentiment que sa compétence est unique et il accorde ainsi peu d'importance à l'avis du technicien.

De plus, la terre est parfois personnifiée et elle a une valeur capitale puisque c'est elle qui nourrit la nation. Pour le très ancien droit mésopotamien, cette personnification de la terre héritée correspond à un lien de parenté entre le paysan et sa terre qui ne peut pas être rompu. La terre renvoie à la fois à des attributs naturel, humain et social qui sont enchevêtrés : [Pour l'agriculteur ce mot évoque à la fois le sol qu'il travaille, l'exploitation qui fait vivre sa famille depuis des générations, le métier qu'il exerce, tout autant que la condition paysanne et l'ensemble des agriculteurs dans la nation.] (*Ibid*, p. 69). Ce sentiment vis-à-vis de la terre ne peut pas être compris par les non paysans puisqu'il ne s'explique pas par des mots mais il se vit. Pour Halbwachs (1964) aussi, l'amour de la terre est la caractéristique essentielle de la psychologie des sociétés paysannes, qui les différencie des autres et serait également à l'origine des autres valeurs comme celles de la famille et de la collectivité villageoise (Halbwachs, 1964, p. 66). Il donne deux explications à cet attachement du paysan français pour la terre : le fait qu'il considère la terre comme une mère nourricière dévouée pour ses enfants ainsi que le lien des produits agricoles au territoire ou terroir. Cette particularité de la production agricole induit un attachement [à tout ce qui fait corps avec elle] (*Ibid*) c'est-à-dire à la maison, à l'exploitation, à la collectivité villageoise [et surtout au genre de vie] (*Ibid*). Dans l'enquête de Mendras (1984), par contre, certains paysans expliquent cet attachement à la terre par le fait qu'elle leur appartient, qu'ils l'ont la plupart du temps hérité, elle se transmet parfois depuis plusieurs générations, symbolisant la continuité de la famille et un morceau d'eux-mêmes. La terre n'est donc pas un capital dans la culture paysanne puisqu'elle n'engendre pas de profit mais elle fait partie du patrimoine familial. Posséder sa propre terre, c'est gage de liberté et d'indépendance. En revanche, ne pas être détenteur de la terre implique la soumission à son propriétaire. Mendras (1976) relève une corrélation entre la possession de la terre et le degré d'attachement que les paysans lui attribuent. Si le paysan ne possède pas la terre qu'il cultive, il y sera moins attaché par contre, il continue à accorder de l'importance à la terre en général, valorisant cette dernière [comme nourricière du genre

humain et même divinisée en déesse-mère] (Mendras, 1976, p. 163). Halbwachs (1964) émet le même constat et pour lui, cet attachement peut prendre la forme d'une identification à l'exploitation (*Ibid*, p. 72). Dans la bibliographie faisant référence à la paysannerie, la terre renvoie au sol mais aussi à l'exploitation et au bétail. D'autre part, cette valeur sentimentale des paysans pour la terre provient aussi du fait qu'ils apprennent à la connaître, à « l'appivoiser », ils s'en occupent, la travaillent et ils y passent du temps.

Néanmoins, à l'issue du terrain et avant l'analyse des données, on ne peut pas vraiment confirmer l'hypothèse selon laquelle la terre serait la principale valeur du référent culturel. Les enquêtés ont surtout évoqué leur travail et quand ils faisaient allusion à la terre, c'était le travail de l'exploitation qui était mentionné. Par conséquent, une nuance doit être apportée à cette hypothèse. Il semblerait que ce soit le travail de la terre, renvoyant au sol, à l'exploitation, au bétail, qui soit la valeur centrale. Le travail de la terre leur prend du temps, il définit un emploi du temps et par conséquent, une façon de vivre. L'analyse apportera un éclairage sur cette hypothèse empirique mais aussi sur ce qu'il en est de la valeur terre aujourd'hui. Les enquêtés sont-ils toujours attachés à la terre ? Si l'attachement à la terre est revendiqué, comment peut-on l'expliquer ? Comment se matérialise-t-il aujourd'hui ? Quelle (s) représentation (s) symbolique (s) ont-ils de la terre aujourd'hui ?

I.1.3 Un référent culturel en lien avec la société globale

A l'issue des lectures, les valeurs qui nous semblent parmi les plus importantes chez les paysans, à savoir le travail et la famille se retrouvent également comme des valeurs centrales pour la société dans son ensemble. En effet, il ressort de l'enquête *Valeurs* que la famille est depuis 1981, la valeur considérée comme la plus importante, pour les Français²⁹, devant le travail et les relations (amicales, sociales, etc., c'est-à-dire une sociabilité proche), la religion occupe la dernière place : [Près de 9 Français sur 10 considèrent toujours la famille comme très importante dans leur vie (...)] (Bréchon et Tchernia, 2009, p. 12) ; pour le travail, c'est le cas de 7 personnes sur 10. Et le classement montre la permanence des valeurs malgré les changements économiques, sociaux et politiques mais aussi les différentes crises. En outre, la religion s'est aussi révélée comme une valeur peu opératoire chez les paysans.

L'enquête *Valeurs* distingue également la configuration de valeurs des Français en deux dimensions : une dimension appelée [traditionalisme] (Bréchon et Galland, 2010, p. 237) qui se caractérise par un attachement aux valeurs anciennes que ce soit pour la famille, le travail, le respect des règles dans la sphère publique et privée, etc. et une dimension appelée [intégration sociale] (*Ibid*, p. 239) qui se définit par une plus grande confiance institutionnelle et envers autrui ainsi que par une plus grande participation démocratique, associative, religieuse, etc. (*Ibid*, p. 237). Cette dichotomie s'apparente à l'association valeurs anciennes-valeurs nouvelles qui se retrouve chez les paysans. Par conséquent, nous considérons que le référent culturel est inclus dans la société dont les agriculteurs font parties, certes avec des différences. Il conviendra lors de l'analyse des entretiens, de voir si les enquêtés de notre corpus partagent d'autres points communs avec les valeurs de la société d'appartenance.

²⁹ Parmi les valeurs proposées dans le questionnaire qui étaient : famille, travail, amis et relations, loisirs, politique et religions (Bréchon et Tchernia, 2009, p.12, 13).

D'autre part, le paysan doit sa paternité, selon Mendras (2000), à Robert Redfield (1989) dont sa théorie de la paysannerie définit [...] les sociétés paysannes comme une *part society*, incluse dans une société plus large, encore appelée « société englobante » à laquelle ces communautés sont conduites à se soumettre sans pour autant perdre leur autonomie.] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 39). La paysannerie ne forme pas une totalité indépendante, elle entretient des liens avec le monde urbain et la classe dominante, ce qui ne signifie pas qu'elle n'ait pas ses caractéristiques propres et une certaine autonomie. De plus, on ne peut pas parler d'une culture uniquement de l'intérieur ou de l'extérieur sans se référer à une autre culture (Hall, 1979). Chaque culture a un élément de la culture globale.

Après avoir caractériser le référent culturel et mis en évidence les éléments que nous allons interroger sur le terrain, il convient d'aborder une autre hypothèse, celle de l'appropriation différenciée de ce dernier.

I.2 ...Mais trois appropriations différentes du référent culturel

Nous avons également conscience que tous les éléments culturels ne vont pas se retrouver à l'identique chez tous les enquêtés mais il y aurait plutôt une personnalisation du modèle culturel : [Il existe ainsi pour chaque individu un système complexe d'accentuations, de contradictions, de transformations, en fonction des différents éléments qui jouent ou ont joué dans les processus de socialisation qui ont eu un effet sur lui.] (Michelat, 1975, p. 232). Par conséquent, l'objectif est aussi de mettre en évidence la manière dont les enquêtés s'approprient le référent culturel, qui fera l'objet d'un chapitre de l'analyse³⁰. Pour la psychologie sociale, chaque individu s'approprie à sa façon les valeurs – et la configuration de valeurs – il se les fait siennes. La psychologie sociale appréhende le changement comme la possibilité d'une ouverture vers d'autres valeurs, sans pour autant, abandonner celles déjà existantes mais elles perdent de leur importance (Fischer, 2005, p. 208). D'autre part, pour qu'une culture puisse se transmettre, il faut que les individus aient fait l'expérience de valeurs et de normes mais cette transmission perpétuelle n'est pas reçue à l'identique par les individus qui s'approprient les valeurs et les normes et donc en modifient le sens (Sainsaulieu, 1988, p. 10).

Nous supposons que le rapport entretenu par les enquêtés vis-à-vis de l'innovation – autrement dit l'adhésion ou pas - est à l'origine de cette appropriation différenciée du référent. En effet, l'agriculture se caractérise par une rapidité des innovations dont la plus marquante est l'introduction du tracteur. Avec l'envahissement du progrès, ce sont les valeurs paysannes qui sont transformées et le paysan doit désormais faire face à la rationalité. Pour Mendras (1958), il s'agit de la disparition de la société paysanne : [Il nous faut constater que la modernisation de l'agriculture n'est qu'une face d'un conflit de civilisation qui remet en question les fondements de la société paysanne traditionnelle, la personnalité sociale des paysans et leur vision du monde. Il ne s'agit pas d'un simple problème d'investissement ou d'éducation mais du remplacement d'une civilisation par une autre.] (Mendras, 1958, p. 58). Le paysan - caractérisé par la vie en collectivité villageoise composée d'un petit nombre ou il

³⁰ « Chapitre VII Trois idéaux-types », p. 507.

y a la prédominance de l'interconnaissance, la conscience d'une existence extérieure mais avec qui il entretient de faibles échanges et une spécialisation des tâches et des rôles déterminée par la collectivité – a laissé place à l'agriculteur, intégré dans la société dans son ensemble, participant à l'économie de marché et avec une spécialisation mais aussi une différenciation des tâches et des rôles. Pour Mendras (1976), il n'y a pas de point commun entre le paysan et l'agriculteur et ce dernier étant intégré dans la société globale, il partagerait davantage de traits avec celle-ci – voire l'ensemble des traits - qu'avec la paysannerie. Il n'y aurait donc pas de continuité entre le paysan et l'agriculteur mais une rupture entre les deux. Notre recherche se distingue de cette théorie en supposant la coexistence de plusieurs [mondes agricoles] (Hervieu et Purseigle, 2013) – se différenciant principalement en fonction de la taille de l'exploitation, de son organisation, du système de production - partageant plus ou moins de valeurs communes et il conviendra de décrire les modalités de cette coexistence : pacifisme ou tensions ? Est-ce qu'il y en a un qui veut prendre l'ascendant sur l'autre dans l'objectif de le faire disparaître ? Mais aussi combien sont-ils ? Beaud et Pialoux (1999) quand ils commencent, dans les années 80, leur enquête sur le monde ouvrier, étudient eux aussi une classe sociale qui s'est transformée et qui a perdu de son importance alors que les ouvriers sont toujours nombreux en termes d'effectifs et un certain nombre de travaux antérieurs évoquent également l'éclatement du groupe ouvrier. Leur ouvrage débute par une série d'interrogations sur notamment la nécessité d'étudier une classe en voie d'extinction : [Pourquoi écrire aujourd'hui sur les ouvriers ? Ne sont-ils pas les survivants d'un vieux monde industriel en voie de disparition ? N'a-t-on pas déjà tout dit sur la fin de la « classe ouvrière » ?] (Beaud, Pialoux, 1999, p.14). Et dans une telle conjoncture, les deux sociologues se sentent en quelque sorte obligés de justifier leur recherche sur le monde ouvrier : [Pourquoi alors continuer à travailler sur la réalité ouvrière ? Parce que nous pensons que la question ouvrière est plus que jamais d'actualité, et qu'il faut continuer d'aller voir à l'intérieur de l'entreprise comment l'on y travaille (...)] (*Ibid*, p. 16). Le monde agricole connaît une situation similaire, le contexte étant à la « contraction » des actifs autrement dit il y a de moins en moins d'agriculteurs mais ceux qui restent ont des exploitations de plus en plus grandes et ils produisent davantage. Et tout comme le monde paysan, le monde ouvrier ne fait plus vraiment l'objet d'enquête depuis les années 1980³¹.

De plus, l'innovation est aussi source d'inégalités économiques et sociales entre agriculteurs puisqu'il y a ceux qui pourront innover - principalement les agriculteurs moyens (Bodiguel, 1975, p. 176) - et ceux qui ne le pourront pas au vu du potentiel de leur exploitation. Hervieu et Purseigle (2013) nuancent les propos de Mendras (1976), pour eux, l'innovation n'a pas seulement contribué à l'apparition de l'agriculteur, elle a transformé ce dernier en chef d'exploitation qui tend à se confondre avec un chef d'entreprise. En effet, il a eu une professionnalisation du métier puisque l'agriculteur ne se contente pas de produire, il faut qu'il produise en lien avec le marché et qu'il sache aussi vendre. Le métier n'est plus uniquement appréhendé comme une transmission générationnelle, ce qui traduit également sa professionnalisation. Et le projet de modernisation de l'agriculture d'après-guerre s'articule

³¹ Les agriculteurs connaissant une situation similaire à celle des ouvriers, il est bien évident que nous nous sommes posés et qu'on nous a posé les mêmes questions que celles de Beaud et Pialoux (1999). Néanmoins, nous avons décidé d'y répondre et de montrer l'originalité de cette thèse tout le long de ce chapitre et de faire un point en conclusion de ce dernier.

autour de trois objectifs : une rationalisation du travail, une inclusion de l'agriculteur dans la société toute entière et pour finir, un développement de [*la solidarité professionnelle*] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 129). Ce projet s'est matérialisé dans des organisations professionnelles qui ont permis aux agriculteurs de former un groupe professionnel partageant des valeurs communes et donc une identité professionnelle (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 129, 130). L'agriculture a donc été jusqu'au début du XXI^{ème} siècle, une agriculture de groupes, d'organisations ; tout comme le paysan qui était indissoluble de la collectivité villageoise. La tendance change désormais depuis une décennie environ où la dimension individuelle tend à l'emporter sur le collectif qui se traduit par un détachement de l'agriculteur de toutes les formes organisationnelles et c'est la représentation d'un individu solitaire qui tend à émerger (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 133). C'est donc dans ce contexte où se développent d'autres innovations avec leurs répercussions sociologiques et socio-économiques que notre enquête a été réalisée. En outre, l'innovation peut avoir des formes plurielles, elle peut être l'adoption du modèle dominant (celui du productivisme dans les années de modernisation), elle peut être aussi l'adoption de modèles alternatifs (bio³², labels, AMAP³³) ou l'adoption des formes contemporaines du productivisme comme l'agriculture raisonnée ou encore l'agriculture OGM³⁴ et il est important de se demander quelles formes prend l'innovation.

Nous pensons que l'innovation entraînerait une distinction entre les agriculteurs qui seraient davantage enclins aux tendances paysannes notamment au niveau de la façon de travailler et ceux qui seraient du côté des tendances agricoles ; distinction liée aussi aux conditions d'existence, autrement dit ceux qui ont pu innover du fait qu'ils en avaient les moyens. Et par extension, c'est la façon de penser et de se représenter le monde qui est transformée et donc c'est le référent culturel qui est approprié différemment. A l'image de Terrail (1990) avec les ouvriers, il s'agirait d'étudier la dimension sociale et la dimension singulière des enquêtes. Nous considérons, à ce stade de la recherche, qu'il y aurait deux attitudes face à l'innovation : une adhésion totale et une adoption du strict nécessaire. Ce qui rappelle la distinction qu'opère Mendras (1984) entre le [progrès traditionnel] (Mendras, 1984, p. 197) et le [progrès moderne] (*Ibid*) c'est-à-dire un changement radical ou modéré, voire adaptatif. Il faudra donc caractériser l'innovation. De plus, [Marc Bloch a bien montré que la révolution agricole du XVIII^e siècle a été faite par les grands agriculteurs contre la « routine » du petit paysan qui n'était guère sensible à l'idée d'accroître la production nationale ni même celle d'augmenter sa propre production (...) sa principale préoccupation était de conserver à peu près intact son niveau de vie traditionnel.] (*Ibid*, p. 48). Pour Mendras (1984), les paysans éprouvaient une certaine peur face à l'innovation car ils percevaient [le grand bouleversement social] (*Ibid*) qui se cachait derrière. Toute innovation est perçue, dans la culture paysanne, comme une aventure. Ce qui freine aussi la pénétration de l'innovation dans la société paysanne, c'est l'importance de la tradition et qui, aux yeux du paysan, ne peut être remise en cause puisqu'il la perçoit comme [un allant de soi] (Bourdieu, 1979), c'est pour lui, [la façon normale dont il

³² Agriculture biologique.

³³ Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

³⁴ Organisme Génétiquement Modifié.

faut vivre et travailler] (Mendras, 1984 p. 51). Aller à l'encontre de la tradition est ressentie comme un risque.

Il serait possible, dès à présent, de dresser le portrait théorique des « agriculteurs innovateurs³⁵ », qu'il conviendra de vérifier et d'approfondir lors de l'analyse. Nous émettons l'hypothèse qu'il s'agit d'enquêtés qui ont moins de cinquante ans, ils ont une grande exploitation³⁶ dont une partie a été héritée du père, ils ont suivi un enseignement agricole, font régulièrement des formations, sont syndiqués et ont contracté un certain nombre de crédits pour agrandir et moderniser l'exploitation transmise. Autrement dit, ils se posent beaucoup de questions concernant la conduite de leur exploitation – se remettant régulièrement en question – qu'ils gèrent de manière rationnelle et n'ont pas peur de prendre des risques. Dans ce contexte, il est intéressant de se demander qu'est-ce qu'il en est des valeurs paysannes ? Pour Mendras (1976), l'innovation ne s'accompagne pas d'une remise en cause des valeurs paysannes. On peut également s'interroger sur ce qu'il y a derrière l'innovation : un besoin pour la viabilité de l'exploitation ou une recherche incessante de profits jamais assouvie ? L'innovation est-elle perçue comme une valeur – un élément de construction de l'identité – ou comme [un phénomène de mode et d'imitation] (Mendras, 1984, p. 179-180) ? L'autre portrait serait son contraire³⁷. L'enquête de Mendras (1984) fait ressortir trois idéaux-types même s'il souligne ne pas avoir construit de typologie : [Le routinier, fidèle au modèle traditionnel du paysan, a le sentiment d'aller à la ruine ; il en rend responsables les malheurs du temps et la perfidie des puissants et pousse son fils à apprendre un métier. Le moderniste traditionnel investit, « met du foin dans ses bottes », et s'apprête ainsi à tenir le coup si les temps deviennent plus durs, sachant bien que « ses » hommes politiques ne laisseront pas les temps devenir trop durs. Le progressiste a compris le fonctionnement d'un système économique qu'il ne contrôle pas ; il fait des paris, crée des institutions neuves, s'adapte à l'évolution de la demande mais risque d'être condamné s'il a fait un mauvais pas ou si le jeu est faussé sans qu'il s'en rende compte.] (*Ibid*, p. 210). Et ce n'est pas tant l'âge des agriculteurs qui aurait une grande influence sur le changement (*Ibid*, p. 207) mais la taille de l'exploitation : [les modernistes traditionnels sont plus souvent des gros et les modernistes progressistes des gros moyens] (*Ibid*) ; il y a donc une corrélation entre le changement et les moyens dont les agriculteurs disposent. En effet, il faut disposer de moyens financiers suffisants pour ne pas courir le danger d'adopter une innovation qui peut se révéler inefficace et mettre en péril l'exploitation. En outre, étant donné que la terre cultivée nourrit le paysan et sa famille, ce dernier hésite à essayer toute nouveauté. L'enquête de Mendras (1984) met également en évidence que [Disposer de 5 hectares ou de 30, avoir trente ans ou soixante-dix, être propriétaire ou fermier : cette diversité de situations n'interdit pas de partager une même vision des choses et n'induit pas à des attitudes et à des comportements déterminés.] (*Ibid*, p. 207). La classification de Mendras (1984) ressemble à la typologie de Champagne (1986) élaborée en quatre idéaux-types, autrement dit, quatre différents cas de figure de la

³⁵ Terme que nous utilisons à cette étape de la recherche et qui risque d'être modifié.

³⁶ L'analyse s'attachera à ne pas séparer les propos des enquêtés des données objectives (autrement dit les caractéristiques sociodémographiques comme l'âge, le niveau de diplôme, la date d'entrée dans le métier ou encore le type et la taille de l'exploitation).

³⁷ Il n'est pas exclu que l'analyse fasse émerger d'autres portraits, notamment un portrait intermédiaire. C'est la raison pour laquelle nous ne parlons pas encore, à ce stade de la recherche, d'idéaux-types.

succession, chacun renvoyant à un portrait : [une succession impossible] (Champagne, 1986, p. 44) qui concerne les paysans « traditionnels », [une succession difficile] (*Ibid*, p. 50) qui est le fait de petits agriculteurs qui se sont agrandis mais qui n'ont pas changé leur façon de travailler, [le retour de l'héritier] (*Ibid*, p. 56) qui fait référence à [une bourgeoisie agricole locale] (*Ibid*) aux exploitations modernisées et pour finir, [la passion de l'agriculture] (*Ibid*, p. 62) renvoyant à un [agriculteur résolument « moderniste »] (*Ibid*).

Lamarche (1987), dans une étude réalisée dans les années 70, sur deux villages, un dans le Morbihan et un dans les Cévennes, a également établi une typologie comprenant quatre types d'exploitations s'apparentant aux idéaux-types de Mendras (1984) et Champagne (1986) : [les entreprises familiales et les entreprises capitalistes, les exploitations paysannes vivrières, ou « de survie », et les exploitations modernes peu soumises au marché et relativement plus dépendantes par rapport à la famille (...)] (Mendras, 1995, p. 308). Les entreprises familiales et capitalistes sont très modernes, mécanisées et productivistes. Elles sont tournées vers le marché et non vers le local ce qui contribue à dépeupler le milieu rural. Contrairement aux exploitations paysannes qui [...] développent des activités économiques nombreuses et diversifiées, base de toute une trame d'échanges de produits et de services, proches de l'économie informelle, qui entretiennent la vitalité du monde rural, qui reste en liaison avec les villes petites et moyennes.] (*Ibid*, p. 308-309). L'exploitation moderne se différencie des autres. Elle se développe suivant sa propre logique. Sa production est plutôt extensive et en partie autoconsommée, elle a plus d'autonomie que les autres modèles d'exploitation, elle n'est pas non plus entièrement orientée vers le marché et elle est également plus indépendante par rapport aux aides de l'Etat. En outre, la terre et la famille gardent une place importante : [l'exploitation moderne utilise plus de main-d'œuvre que les entreprises et celle-ci est presque uniquement familiale ; elle n'a recours au travail salarié que pour des tâches ponctuelles et saisonnières.] (*Ibid*, p. 309). Les exploitants modernes sont bien intégrés à la collectivité villageoise.

Ces différentes typologies mettent l'accent sur la diversité des modes de vie au sein des agriculteurs, ces derniers se rapprochant, selon les cas, des classes inférieures et pour d'autres des classes supérieures. On peut donc se demander ce qu'il y a de commun, au niveau des valeurs entre le petit producteur et le gros exploitant capitaliste ? Pour Grignon (1975), du fait de l'hétérogénéité de leur revenu, de leur mode de vie et de leur travail, il est difficile de donner une définition du paysan et encore plus de le classer dans une ou l'autre extrémité de l'échelle sociale, soit classe dominante, soit classe dominée (Grignon, 1975, p. 82). A l'intérieur de la paysannerie, il y aurait des catégories – petits, moyens, gros - et il identifie ce qu'il appelle [« les nouveaux paysans »] (*Ibid*) comme faisant partie des classes supérieures. En outre, tout dépend ce que l'on mesure – niveau de consommation, de diplôme, d'investissement, d'épargne – et selon le critère choisi, le paysan se rapprochera des classes dominantes, indépendantes ou des classes dominées, ouvrières. Mais il est aussi à certains égards impossibles de les assimiler à l'une ou l'autre extrémité, sinon de fournir une interprétation erronée, c'est le cas en ce qui concerne le choix d'une scolarité courte. Il s'agit d'une catégorie qui se caractérise par une certaine ambivalence, voire un entre-deux ou encore une funambule passant d'une catégorie à une autre selon les situations : [Les « jeunes agriculteurs », les « nouveaux paysans » qui ont su se lancer à temps dans l'élevage industriel seraient des bourgeois s'ils ne vivaient à la fois comme des bourgeois et comme des ouvriers

agricoles ou même comme des sous-prolétaires. Ils participent à des séminaires, à des sessions de formation, manient des idées comme s'ils étaient des cadres ou des « managers », mais ils n'encadrent, au moins pour la production, qu'eux-mêmes et leur famille (...)] (*Ibid*, p. 83). D'où les difficultés à caractériser le paysan : s'agit-il d'un travailleur indépendant – dans la mesure où personne ne lui donne des ordres mais il n'en donne pas non plus – ou d'un salarié ? Pour Grignon (1975), une des caractéristiques du paysan serait d'établir un équilibre entre les deux possibilités qui lui sont offertes – où imposées comme une contrainte - à la fois capitaliste et prolétaire et à adopter l'une ou l'autre catégorie en fonction des situations.

Ce qui conduit Hervieu et Purseigle (2013) à [...] parler de mondes agricoles et non pas d'un monde agricole] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 137). Par conséquent, comme ils le soulignent, une théorie de la diversité du monde agricole – ce qui ne renvoie pas à une théorie évolutionniste mais reconnaît la présence de différents mondes agricoles - serait plus pertinente qu'une théorie de la fin des paysans, que ce soit au niveau global que local. Bessière et al (2008-3) vont dans ce sens en parlant de [« groupes sociaux agricoles »] (*Ibid*, p.9). Ce qui n'empêche pas pour autant la pérennité du référent culturel qui leur est propre puisque [...] par delà cet éclatement constaté, le groupe professionnel et social des agriculteurs demeure étonnamment repérable, du point de vue des attitudes, des comportements et des valeurs, au sein de la société française.] (*Ibid*, p. 10), renforçant ainsi la pertinence de l'étude du modèle culturel. On peut également supposer qu'il n'y ait pas un cloisonnement entre les différentes appropriations du référent mais plutôt une perméabilité, des éléments pouvant se retrouver dans l'un ou l'autre idéal-type ; ce qui conduit à poser la question de la rupture ou de la continuité : est-ce qu'il y a rupture ou continuité entre la petite exploitation paysanne et la grande exploitation capitaliste ? Question à laquelle nous tenterons de répondre à travers l'analyse des données de terrain.

Notre thèse a pour objectifs l'élaboration du référent culturel commun aux enquêtés de notre corpus ainsi que la mise en évidence de son appropriation différenciée et les éléments influençant cette dernière. Par conséquent, il convient désormais de faire un point sur nos positionnements théoriques face au concept central de notre enquête : la culture.

I.3 Des positionnements théoriques face à la polysémie de la culture

Cherchant à mettre au jour le référent culturel propre aux agriculteurs ainsi que les différentes manières de s'approprier ce dernier, nous mettons au centre de l'étude, le concept de culture. Il s'agit d'un concept large, étudié dans plusieurs disciplines, chacune lui donnant sa propre définition et des manières différentes de l'aborder qui sont souvent à l'origine de débats voire de polémiques. Les problèmes auxquels font face les travaux portant sur cet objet ont été clairement identifiés mais aucune méthode n'a été mise au jour et expérimentée afin de les dépasser. Outre le fait que ce soit un concept large et difficile à appréhender, il est aussi à l'origine d'un nombre important de concepts connexes. La culture est mouvante (Cuche, 1996), expliquant ainsi, en partie, les transformations de la culture paysanne. Nous devons donc à présent nous positionner sur la définition choisie – celle de la culture en tant que mode de vie - ainsi que sur la méthodologie adoptée pour étudier la culture paysanne – la théorie de la rationalité axiologique - et expliciter les raisons de ce rapprochement avec la culture

populaire.

I.3.1 La culture en tant que mode de vie

Il est difficile de caractériser ce qu'on entend par culture notamment à cause de sa polysémie. A l'issue des lectures et des hypothèses formulées il convient de mentionner la définition retenue de la culture et qui a permis de réaliser l'enquête. La culture renvoie au mode de vie et à la façon de penser autrement dit elle joue un rôle au niveau des comportements et des catégories de perception. Elle se retrouve au quotidien, dans toutes les activités, elle donne une signification aux actions et à la manière d'être. La culture comprend un ensemble d'éléments³⁸, dépendants les uns des autres, plus ou moins cohérents, qui touchent toutes les dimensions de l'existence. L'individu s'y réfère dans sa vie de tous les jours et cet ensemble d'éléments est, en outre, partagé par un certain nombre d'individus formant un groupe et reconnu comme tel de l'extérieur, par ceux qui n'y adhèrent pas. Cet ensemble structuré est inculqué dès le plus jeune âge par le milieu familial et tout au long de la vie à travers les différents agents socialisateurs, il est intériorisé mais il se manifeste par des signes extérieurs (langues, coutumes, pratiques) même s'il n'est pas toujours verbalisé car il est parfois non conscientisé. Les éléments sont hiérarchisés et l'ensemble est également évolutif, plus ou moins bouleversé, des éléments pouvant émerger, d'autres monter dans la hiérarchie ou la quitter. La hiérarchie est le produit d'une distinction individuelle, elle n'est pas vécue de la même façon selon les individus. En effet, au sein du groupe partageant la même culture, il y a des différences individuelles, des éléments ne sont pas considérés avec la même intensité (Rezsohazy, 2006). L'individu est donc [un transformateur] (Maget, 1953, p. 82) culturel. La culture participe à la construction de l'identité ; elle peut être source de solidarité mais aussi de distinction marquant ainsi sa différence et sa non appartenance à d'autres cultures, faisant des acteurs sociaux des acteurs culturels. Elle est plus ou moins valorisée et revendiquée par les individus qui en font partie. Il faudra donc relever ce qui influence le degré, plus ou moins, élevé de l'appartenance culturelle chez les enquêtés en lien avec des critères objectifs comme la taille et le type d'exploitation, l'âge, etc. Toutes les cultures entretiennent des rapports de forces entre elles et avec la culture dominante ; il y a une interdépendance et la culture permet d'asseoir une position sociale.

De plus, les éléments faisant partie de la culture sont érigés en valeurs et les valeurs occupent différents statuts ; il peut s'agir de valeurs universelles partagées par la société, de valeurs socles, c'est-à-dire qui sont au fondement de la société ou du groupe et qui ne changent jamais, etc. S'intéresser aux valeurs revient à analyser le statut qu'elles ont. La sociologie considère comme valeur, tout ce que les individus valorisent, apprécient, cherchent à obtenir. C'est une notion large qui peut être matérielle – un objet, une institution - comme symbolique – une idée, un comportement (Rezsohazy, 2006). Pour Pierre Bréchon (2003), les valeurs renvoient [(...) aux orientations profondes qui structurent les représentations et les actions d'un individu.] (Bréchon, 2003, p. 13).

³⁸ Nous préférons employer ce terme que nous trouvons plus neutre que ceux de « traits » ou « critères ».

Pour Durkheim, il est aussi du ressort du sociologue d'étudier la culture puisque il y a du symbolisme dans les phénomènes sociaux (Cuche, 1996, p. 24). Les individus d'une même société partagent des valeurs, des visions du monde, que Durkheim nomme « conscience collective » et qu'on pourrait rapporter au concept de culture (*Ibid*). Il y a une dimension sociale dans la culture puisqu'elle existe à travers un ensemble de relations de communication entre individus ; quand les individus sont en situation d'interactions, ils se transmettent le symbolisme, les valeurs, constitutifs de leur culture (*Ibid*, p. 49). Bourdieu (in Cuche, 1996) lui met en relation la culture et les classes sociales et quand il s'intéresse à la dimension anthropologique de la culture, il utilise le concept d'habitus. Il existe un habitus propre à chaque classe sociale (Cuche, 1996, p. 81).

La sociologie appréhende la culture selon un double registre, elle est à la fois collective et individuelle ; elle favorise la cohésion sociale, elle fédère un groupe. Pour les sociologues, la culture renvoie à la vision du monde, à la façon d'éduquer les enfants, de se nourrir, de se soigner, de s'habiller. Depuis les années 1960, la sociologie étudie la culture en lien avec la position sociale et met, à maintes reprises, l'accent sur les inégalités d'accès à la culture. Les cultures naissent de relations sociales qui sont des rapports de forces c'est-à-dire des relations inégalitaires. Les cultures sont donc hiérarchisées et la hiérarchisation culturelle provient de la hiérarchie sociale. L'absence de hiérarchie culturelle impliquerait qu'il n'y ait pas de rapport entre les cultures et que celles-ci existent de manière indépendante. Les cultures ne sont pas toutes perçues par la société comme ayant la même valeur. Les cultures sont toujours en conflit, cela peut aller de la simple tension à la violence. Et il ne faut pas croire que c'est toujours la culture dominante qui s'impose. La culture est propre à un groupe social ou à une classe et contribue à la reproduction des inégalités sociales (Sainsaulieu, 1988, p. 10). Les pratiques culturelles sont étroitement liées aux différentes instances de socialisation que sont la famille, les amis, l'environnement professionnel (Lahire, 2006, p. 10) - que l'individu a connu ou connaît tout au long de sa vie et dont il en garde des traces - ce qui explique des disparités au sein d'un même groupe. Pour Lahire (2006), les variations des pratiques culturelles sont le produit de variations sociales ; et la meilleure façon de comprendre les pratiques culturelles serait de mettre en relation comportements individuels et contexte social, autrement dit, ne pas isoler ces derniers du contexte social dans lequel ils se produisent.

Etant donné que nous étudions la culture en tant que mode de vie d'un groupe, il est nécessaire de faire un détour par la notion de mode de vie. La notion de « genre de vie » - c'est-à-dire [...] un ensemble de coutumes, de croyances et de manières d'être qui résulte des occupations habituelles des hommes et de leurs modes d'établissement] (Halbwachs, 1930, p. 502) - remplacée par la suite par celle de « mode de vie » a occupé une place centrale dans la sociologie urbaine des années 1970-1980. L'originalité de notre enquête est double : introduire la notion de mode de vie dans la sociologie rurale en étudiant le mode de vie d'un groupe professionnel et s'intéresser à la culture en tant que mode de vie, autrement dit en tant que manifestation du mode de vie d'un groupe. La culture comme mode de vie peut être définie comme un ensemble de pratiques et de représentations spécifiques à un groupe social donné. Cette définition appelle plusieurs questions. Existe-t-il un mode de vie propre à un groupe social ? Et auquel cas, est-ce le groupe social qui définit le mode de vie spécifique ou inversement c'est le mode de vie qui détermine le groupe social ? Pour la géographie

humaine, le mode de vie correspond à un ensemble d'activités habituelles permettant à un groupe de préserver son existence en utilisant les ressources d'un milieu donné. Les fondateurs de l'école de Chicago, notamment Robert Park et Ernest Burgess ont fait de la ville le fondement d'un mode de vie urbain dont les principales caractéristiques sont l'utilitarisme, l'individualisme, la rationalité, l'anonymat, des relations superficielles, la segmentation des rôles, la mobilité généralisée etc. (Stébé et Marchal, 2010). Cependant notre enquête n'a pas pour objectif de décrire le mode de vie rural qui prendrait pour modèle la campagne mais de voir s'il existe un mode de vie propre au groupe socioprofessionnel agriculteur. Halbwachs (1964) apporte un élément de réponse qu'il conviendra de vérifier ; pour lui, chaque catégorie sociale [...] détermine la conduite des membres qu'elle comprend, elle leur impose des motifs d'action bien définis ; elle leur imprime sa marque, une marque propre et bien distincte pour chaque groupe, avec une telle force que les hommes faisant partie de classes sociales séparées, bien qu'ils vivent dans un même milieu et à la même époque, nous donnent quelquefois l'impression qu'ils appartiennent à des espèces différentes.] (Halbwachs, 1964, p. 21-22). Chaque catégorie sociale aurait donc ses propres conduites.

Il en est de même pour la théorie marxiste - qui définit les classes sociales en fonction de la position qu'elles occupent dans les rapports de production - l'appartenance à une classe détermine les formes concrètes d'existence. On s'attachera à étudier les spécificités du mode de vie des enquêtés. Comme mentionné précédemment, notre hypothèse est que le travail agricole est à l'origine d'un mode de vie qui lui est propre, ce que laisse supposer l'imbrication entre vie professionnelle et vie privée. Halbwachs (2008) va dans ce sens ; pour lui, c'est le mode de vie propre aux paysans – dans lequel il y a une imbrication vie professionnelle et vie personnelle - qui en fait un groupe spécifique (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 26). Pour lui, c'est l'appartenance à une communauté rurale ainsi que l'indistinction entre vie professionnelle et vie privée qui définissent le paysan. D'autre part, pour Halbwachs (1939 cité par Jollivet 1972) et Jollivet (2001), il y a une différence radicale entre le mode de vie rural et urbain par conséquent, il y aurait davantage une classe rurale qu'une classe paysanne, ce qui peut expliquer l'attention portée, dans les travaux, sur la collectivité rurale voire paysanne plutôt que sur le paysan en lui-même mais aussi sur la disparition de la paysannerie et la modernisation de l'agriculture (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 30) et non pas sur le paysan et l'agriculteur. Pour construire les traits caractéristiques de la paysannerie, Mendras (1965, 1976, 1984) part du collectif, il élabore une typologie qui accorde une place prépondérante à la collectivité rurale. Notre enquête se distingue de ces travaux en portant une attention particulière sur les agriculteurs, leurs discours et leurs représentations. Au regard des différentes évolutions chez les paysans, que ce soit au niveau des conditions de travail, que de vie, on peut s'attendre à rencontrer un mode de vie proche des non agriculteurs de manière générale, autrement dit de la société dans son ensemble et des non ruraux. La notion de mode de vie est donc très vaste regroupant à la fois, les pratiques (comme celles de consommation), les représentations, le travail. Notre enquête n'a pas pour objectif d'analyser le mode de vie en rapport avec la consommation mais d'avoir une approche anthropologique et sociologique de ce dernier c'est-à-dire de mettre les valeurs au centre du mode de vie ; étudier le mode de vie à travers les valeurs.

En outre, à côté de la notion de mode de vie, il existe aussi celle de style de vie que Bourdieu (1979) érige en concept. Il fait également du concept d'habitus le moyen de régler le problème de la diversité et de l'unité des modes de vie d'une même classe sociale. L'habitus est le produit d'une classe déterminée de conditions d'existence. Il y aurait un habitus commun à chaque classe sociale. L'habitus permettrait donc d'harmoniser les pratiques et les goûts de chaque catégorie sociale. Pour Bourdieu (1979), l'habitus – il inclut sous ce terme l'*éthos* (Héran, 1987, p. 391) - revoie [...] au processus (ou le résultat du processus) par lequel l'individu a été conduit à « faire sien » quelque chose qui lui était extérieur, à se l'incorporer.] (*Ibid*). Même s'il désigne une intériorisation, l'habitus est plus qu'une habitude puisqu'il est créateur de comportements et de pensées et à terme source de changement (*Ibid*, p. 393). En intériorisant des éléments du passé, il produit une [disposition pour l'avenir] (*Ibid*) et donc articule le passé et le futur, c'est le passé mis en action pour le futur (*Ibid*, p. 393-394). L'habitus ne se laisse pas facilement étudier, ni observer. Il est possible de le voir à l'œuvre quand il vient rectifier une conduite (*Ibid*, p. 401). Nous n'utiliserons pas le concept d'habitus pour notre recherche car il ne laisse aucune capacité d'action ou marge de manœuvre à l'individu mais il l'envisage comme assujéti.

Il convient également de souligner que pour la sociologie de la culture, parler de style de vie renvoie à l'étude des goûts et des pratiques les plus symboliques, esthétiques ou encore abstraites autrement dit, ceux qui se situent le plus loin des contraintes économiques. Par conséquent, peut-on employer l'expression « style de vie » pour étudier la culture paysanne et par extension la culture du groupe socioprofessionnel agriculteur ? Parler de style de vie, quand on fait référence à la culture paysanne revient à la doter d'un symbolisme et donc on ne peut pas se contenter de l'analyser en termes de contraintes puisque évoquer un style, c'est reconnaître un choix même s'il est plus difficile de mettre au jour le style quand on est sur du concret et non sur de l'esthétique. Comme la culture paysanne se manifeste dans la vie quotidienne, il s'agira d'analyser le symbolisme de la culture des enquêtés dans le concret, le pratique, le quotidien par opposition à l'abstrait, aux mondes des idées. La sociologie définit le style de vie [...] comme l'ensemble des pratiques par lesquelles les agents s'efforcent de styliser leur vie (alimentation, habillement, logement, etc.) en conformité avec des modèles qui n'émanent pas nécessairement de la culture dominante et qui, lorsque c'est le cas, n'émanent pas toujours de la sphère de la légitimité.] (Grignon et Passeron, 1989, p. 148). Par conséquent, dominants et dominés ont un style de vie « en-soi » et « pour soi » (*Ibid*, p. 147, 148) et c'est à partir de ce postulat qu'il faut interpréter les goûts et les pratiques des cultures populaires.

En outre, même si l'enquête a pour objectif d'étudier sociologiquement la culture d'un groupe, des apports seront recherchés du côté de l'anthropologie puisque c'est à cette discipline qu'on doit la première définition du concept. Pour l'anthropologie, la culture renvoie à [...] l'ensemble des significations, représentations et valeurs plus ou moins codifiées, dont on se sert pour agir et se faire comprendre dans les échanges (...)] (Sainsaulieu, 1988, p. 11-12). C'est un concept assez large qui fait référence aux symboles, aux objets, aux comportements et à la manière de penser partagés par un groupe plus ou moins important voire par la société dans son ensemble. La culture s'acquiert, elle se transmet par apprentissage, elle n'est donc pas héréditaire. Edward B. Tylor (1876-1878) – tout comme

Claude Lévi-Strauss (1964) - s'intéresse en particulier aux persistances culturelles puisque, selon lui, c'est en analysant ces dernières qu'il est possible de reconstruire le système culturel d'origine (Cuche, 1996). Considérant chaque culture comme unique, Boas était attiré par ce qui fait la singularité d'une culture. Pour lui, chaque culture fait partie d'un ensemble plus large. Par conséquent, il cherche avant tout à comprendre les faits culturels par rapport à l'ensemble auxquels ils se rattachent et pas seulement à les décrire. Il pense qu'une coutume ne peut être comprise que par référence à son système culturel. Chaque culture a ses propres particularités qui se retrouvent dans différentes manifestations comme la langue, les croyances ou encore les coutumes, etc. (Cuche, 1996).

Pour la plupart des anthropologues américains, la culture n'existe pas indépendamment de l'individu. L'hypothèse qu'ils formulent est que chaque culture est à l'origine d'un certain type de comportement commun à un ensemble d'individus faisant partie d'une culture déterminée. Chaque culture est donc singulière et différente des autres et elle propose à chaque individu un modèle de vie à suivre (Cuche, p. 35, 36). Ce qui n'est pas totalement accepté par les anthropologues se réclamant de l'école « culture et personnalité » ; pour ces derniers, ce qui définit la culture, ce sont les individus qui la font vivre. L'individu et la culture représentent deux entités différentes mais dépendantes l'une de l'autre. L'individu vit singulièrement le rapport qu'il entretient avec la culture de son groupe ou de sa société et les différences individuelles permettent une dynamique interne de la culture (Cuche, p. 40).

I.3.2 La théorie de la rationalité axiologique

La signification des valeurs n'est pas immédiate et les valeurs ne sont pas non plus directement visibles. Elles sont de l'ordre de l'implicite, les individus ont du mal à en parler (Rezsóhazy, p. 41). Différents supports permettent de les appréhender. Il s'agit, entre autres, du verbal (paroles, discours, mots, etc.) ou de l'écrit (phrases, livres, dessin, etc.), des gestes, des comportements, des objets symboliques ou non, etc. Ces supports peuvent s'observer directement.

La sociologie s'est très peu intéressée à la question des valeurs notamment leur appréhension sur le terrain, remettant ainsi en question l'existence d'une « sociologie des valeurs » (Heinich, 2006/2, p. 288). En effet, il y a très peu d'études empiriques sur les valeurs or l'empirie est l'outil méthodologique de la sociologie, ce qui en fait une discipline à part entière distincte des autres, notamment de la philosophie qui a, elle, traité de la question des valeurs mais sur un plan théorique. D'autre part, quand les valeurs ont fait l'objet d'étude, soit il ne s'agit pas de [description analytique de ce qu'elles sont pour les acteurs] (*Ibid*, p. 304-305), soit il s'agit d'enquêtes statistiques – c'est le cas de l'enquête *Valeurs* (Bréchon et Tchernia, 2009) – qui peuvent s'apparenter aux sondages d'opinion (Heinich, 2006/2, p. 305) ou les réponses sont superficielles, décontextualisées et, en outre, les valeurs proposées par le questionnaire ne correspondent pas toujours à celles des enquêtés et donc s'éloignent de leur expérience. Il ne faut pas oublier non plus que les valeurs ne sont pas toujours conscientisées par les individus or le questionnaire ne permet pas d'accéder à une autre dimension que celle de la conscience et il y a une confusion entre des instances incarnant des valeurs (comme la famille, l'école, le travail) et les valeurs qu'elles soutiennent (entraide, respect, vaillance).

Notre enquête a pour objectif d'apporter un plus à ce niveau là puisqu'il s'agit d'une recherche empirique sur les valeurs accordant une attention particulière à leur vrai sens.

Quand on aborde la question des valeurs, le monde de la recherche se divise en deux : d'un côté des chercheurs qui prônent l'objectivité et d'un autre, ceux qui pensent qu'on ne peut pas se passer de subjectivisme pour ce qui est de l'étude des valeurs. Pour Boudon (1999), il y a deux manières aujourd'hui en sociologie d'aborder les valeurs : en les considérant comme étant issues d'une rationalité et comme relevant de processus irrationnels c'est-à-dire comme le produit de la socialisation ou d'une dimension affective. Boudon (1999) adhère à la première manière et quand il fait allusion aux valeurs, ce n'est pas à leur étude empirique mais pour développer sa théorie de la rationalité qui rejette la pluralité des valeurs (Boudon, 1999, p. 300). Il y a un respect absolu des valeurs, qui peut prendre différentes formes et intensités et elles sont perçues par les individus [...] comme des impératifs fortement investis, chargés d'affects] (*Ibid*), ce qui est mis de côté par la distinction entre rationalité et irrationalité. Il convient d'être particulièrement vigilant à la dimension subjective qui est très présent dans l'étude des valeurs. Notre enquête ne nie pas la part de subjectivité mais un effort sera fait afin qu'elle ne perturbe pas l'analyse des résultats de la recherche bien que nous ayons conscience que l'objectivité totale soit un idéal à atteindre.

Pour analyser les valeurs, Nathalie Heinich (2006/2) revendique [une sociologie analyco-descriptive] (Heinich, 2006/2). Elle s'intéresse uniquement aux discours et sépare dans ces derniers ce qui relève du jugement de fait et du jugement de valeur (*Ibid*, p. 302). Ce qui ressort, selon elle, des discours, ce sont des jugements et l'analyse revient à repérer ce qui renvoie à de l'objectif et ce qui est du subjectif (*Ibid*). Cependant, pour elle, les valeurs sont toujours de l'ordre du subjectif, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'elles ne soient pas collectivement partagées (*Ibid*). Il a des valeurs objectives/subjectives et des valeurs individuelles/collectives (*Ibid*, p. 303), ce sont deux modes de distinction différents. D'autre part, elle considère que la méthode compréhensive, à travers la réalisation d'entretiens – et non pas forcément des observations - est plus à même d'analyser les valeurs, de rendre compte du sens que ces dernières ont pour les enquêtés, les éléments contextuels de leur sollicitation, la cohérence ou au contraire la non cohérence de la configuration de valeurs (*Ibid*, p. 310). Il faut donner la parole aux individus, les laisser s'exprimer, s'intéresser à leurs discours sur les valeurs ainsi qu'à leurs justifications. En outre, même s'il n'y a pas une infinité de valeurs, il y en a toutefois un certain nombre, ce qui empêche de construire une science propre aux valeurs mais chaque discipline des sciences humaines et sociales les aborde en lien avec ses outils théoriques et méthodologiques.

Les sciences humaines et sociales sont dominées par le culturalisme et le relativisme, deux écueils qu'il faut éviter. En effet, deux façons d'expliquer les valeurs sont omniprésentes : d'une part, la rationalité instrumentale, les individus adhèrent à une valeur parce qu'ils ont un intérêt à le faire ou alors les valeurs peuvent résulter de différents processus comme l'inculcation à travers la socialisation, d'autre part, le conformisme qui renvoie au culturalisme ou encore un attachement affectif voire une explication liée à la nature (Boudon, 1999, p. 162, 206, 207). Ce qui a pour conséquences [...] de gommer la distinction entre

normes et valeurs et de réduire les secondes aux premières.] (*Ibid*, p171). Pour Boudon (1999), seule la théorie rationaliste peut expliquer les valeurs qui sont le produit de raisons fortes, notamment cognitivistes davantage qu'instrumentales. Par conséquent, [Il y a des vérités axiologiques exactement au sens où il y a des vérités médicales par exemple.] (*Ibid*, p. 246). L'individu adhère à une valeur parce qu'il a des raisons fortes de le faire (*Ibid*, p. 54) et ces raisons sont telles qu'il n'y a pas de raison aussi forte permettant son contraire. Ces raisons fortes – peu importe leur validité – sont admises par le plus grand nombre, elles font consensus (*Ibid*, p. 65) car elles sont [objectives] (*Ibid*), essentielles et ne peuvent pas être renversées (*Ibid*, p78). Boudon (1999) se range du côté de Max Weber quand celui-ci soutient que la rationalité est [une donnée anthropologique universelle] (*Ibid*). Les raisons fortes ne sont pas fixes mais changeantes en fonction de la temporalité et de la spatialité mais aussi mouvantes en fonction de la société. Des raisons qui ont pu être fortes à tel moment peuvent devenir faibles à un autre et elles sont aussi liées à un contexte, une situation. Les raisons fortes ne sont pas non plus infaillibles, elles peuvent être fondées sur des raisons qui ne soient pas aussi fortes qu'elles n'y paraissent (*Ibid*, p. 66). La théorie de la rationalité fait de l'individu un [maximisateur] (*Ibid*, p. 132) de raisons c'est-à-dire qu'il va chercher la raison la plus forte et la maximisation est une des caractéristique du paysan (Grignon et Passeron, 1989). Ces raisons fortes s'appliquent pour expliquer des comportements mais aussi des visions du monde. Les raisons fortes donnent du sens aux valeurs.

Cependant Weber (in Boudon, 1999) a montré que l'individu n'agit pas toujours sous une certaine rationalité, en lien à des raisons fortes, mais la tradition et l'attachement affectif peuvent également expliquer certains comportements. Or, il souligne également que les conduites traditionnelles et les actions affectives n'ont qu'un pouvoir explicatif limité (Boudon, 1999, p. 142-143). En outre, la tendance dans les sciences humaines et sociales et dans la société dans son ensemble est de réduire la rationalité à la rationalité instrumentale. Or la rationalité n'est pas toujours instrumentale, au contraire, la rationalité axiologique ou cognitive (*Ibid*, p. 144) permet tout autant d'expliquer les comportements et les représentations des individus notamment leur adhésion aux valeurs ; les deux formes étant distinctes et complémentaires (*Ibid*, p. 147). En effet, pour Weber et Boudon (1999, p. 149), l'individu croit au bien fondé d'une valeur en référence à des raisons fortes de type cognitiviste et instrumental. Mais les valeurs ne peuvent être expliquées par les seuls intérêts et encore moins par des intérêts de classe (*Ibid*, p. 164, 165).

Il existe des valeurs universelles sur le plan théorique, qui ne peuvent pas être renversées, ce qui n'assure pas pour autant leur application sur le plan concret, au niveau pratique (*Ibid*, p. 199). Par conséquent, les valeurs que nous avons identifiées comme étant propres aux paysans et représentant les valeurs fondamentales de ce groupe peuvent ne pas se retrouver aujourd'hui sur le plan pragmatique.

A l'image de Boudon (1999), nous avons décidé d'opter pour la théorie de la rationalité axiologique pour étudier les valeurs chez les agriculteurs, avec une nuance, nous considérons que l'attachement à la tradition et l'attachement affectif - qui pourraient expliquer l'adoption à telle valeur - représentent des raisons fortes.

I.3.3 La culture paysanne à l'aune de la culture populaire

Comme nous l'avons déjà mentionné, il n'est pas facile de définir le mode de vie de l'agriculteur aujourd'hui et par extension sa culture du fait de la disparité du groupe professionnel. Par conséquent, nous avons essayé de trouver une culture de référence, dont il partagerait théoriquement un certain nombre de traits, de laquelle nous pourrions le rapprocher et ainsi voir les points de convergence et de divergence. Cette culture de référence est la culture populaire car nous nous sommes rendus compte, à travers les lectures, sur le monde paysan que ce dernier était proche de la culture populaire, ce que nous allons, tout d'abord, tenter de mettre en évidence en développant les traits que nous retenons de celle-ci. En effet, il y a une culture au sens universel mais cette culture, n'est pas uniforme, elle est divisée en deux types c'est-à-dire qu'il y a une culture populaire et une « culture savante ». La culture populaire est liée à un territoire parce que le « peuple³⁹ » est lié à un territoire donné qu'il soit rural ou urbain. Elle est associée au lieu de travail des gens. Le terme en soi renvoie à des réalités sociales, à des temporalités, à des spatialités. Le débat, dans le registre de la temporalité, est de deux natures. On dit que la temporalité de la culture populaire, c'est la vie quotidienne, le travail et les conditions de vie du présent. Ça veut dire que le « peuple » s'exprime à travers sa vie quotidienne en utilisant des matériaux du passé mais il s'exprime dans le présent. On peut donc étudier la culture populaire comme un style de vie (De Certeau, 1990 ; Hoggart, 1970) et Michel De Certeau (1990) va même plus loin en précisant que la culture populaire peut être appréhendée à travers la consommation de produits de masse. D'autre part, la question se pose de savoir qui sont les agents et comment ils se définissent. Les agents sont des personnes, qu'ils soient hommes ou femmes, et qui font parties du grand nombre. Ce ne sont pas souvent des intellectuels. Ils sont définis à travers des groupes sociaux qui sont en opposition ou en contradiction avec la classe dominante. La culture populaire, produit une cohésion de son groupe social par rapport aux autres groupes sociaux (Hoggart, 1970). La culture populaire se définit également par un espace donné. La culture populaire est une fabrication des espaces de vie. Elle manifeste une certaine manière de faire c'est-à-dire un style de vie. Elle renvoie au pragmatisme, au concret ; ses goûts et ses pratiques sont liés aux contraintes de leur niveau de vie qui sont différentes selon les groupes (Grignon et Passeron, 1989, p. 119-120). Cependant, associer les classes populaires aux besoins pratiques, nécessaires, à la recherche de l'utilité immédiate, par opposition aux classes dominantes qui cultivent une certaine finesse du goût renvoie à une vision évolutionniste (*Ibid*, p. 118) et c'est par extension mettre les cultures populaires du côté de l'essence des choses, autrement dit, de l'ordre de la nature, contrairement aux élites qui sont du côté de la culture (*Ibid*, p. 119). Le concret ne se réduit pas non plus au strict nécessaire autrement dit à [(...) une réponse mécanique à un système de contraintes, ou plus exactement à un système de limitations réduisant à néant les possibilités de choix (...)] (*Ibid*, p. 139). Il faut souligner que la culture populaire se réalise dans les limites de la vie quotidienne, elle est marquée par une

³⁹ Le dictionnaire « Trésor de la Langue Française » donne quatre définitions du peuple. Parmi celles-ci nous retenons la première : le peuple est [« l'ensemble des humains vivant en société sur un territoire déterminé qui présentent une homogénéité relative de civilisation et sont liés par un certain nombre de coutumes et d'institutions communes »] (Alonzo et Huguée, 2010, p. 12). Ce qui est intéressant dans cette définition au vu de notre recherche c'est l'homogénéité et le partage de coutumes et d'institutions communes.

imbrication entre vie professionnelle et vie privée, elle accorde une importance au local, elle est notamment considérée comme routinière, coutumière et conservatrice. La configuration et la destination sont fixées par des traditions immémoriales, anonymes, orales et non scolaires. La culture populaire n'est pas une culture élitiste ; elle ne s'apprend pas à l'école. La transmission se fait par l'oralité, il y a une continuité à travers le récit, le discours. Or, on sait que l'école est le meilleur moyen d'imposer la légitimité d'une culture (Lahire, 2006, p. 39), ce qui est intériorisé par certains enquêtés qui ont mentionné lors de la prise de contact, « Je sais pas si je saurais répondre, je suis pas allé longtemps à l'école ». Il arrive, en effet, que l'enquêté se rende [...] encore plus petit qu'il n'est.] (*Ibid*, p. 42) ; ce qui résulte de [l'intériorisation de la légitimité culturelle] (Grignon, Passeron, 1989, p. 70-71) ou qu'il ignore cette classification binaire légitime-illégitime ou encore qu'il peut chercher à la renverser (Lahire, 2006, p. 43). Toutefois, l'objectif n'est pas de s'enfermer dans cette distinction réductrice entre culture légitime d'un côté et donc supérieure et culture illégitime et inférieure de l'autre mais considérer la culture populaire et par extension la culture paysanne comme une culture à part entière car l'enquête a mis en évidence qu'elle n'est pas envisagée par les enquêtés en question comme non légitime : [La force d'une croyance culturelle, même la plus locale et limitée qui soit, peut opposer une résistance à l'ensemble des autres croyances culturelles, même les plus larges qui soient, et rendre localement caduques et inopérantes les hiérarchies plus établies.] (Lahire, 2006, p. 63). De plus, la culture populaire est dominée dans l'espace des goûts et des pratiques et elle est, la plupart du temps, analysée comme telle, notamment en termes déficitaire. Elle se caractérise par une volonté de [...] faire rendre le maximum au minimum (...)] (Grignon et Passeron, 1989, p. 124). Pour Guy Barbichon (1987), trois valeurs caractérisent les cultures populaires : [le localisme, le familialisme et la sociabilité directe] (Barbichon, 1987 in Retière, 2003, p. 123).

Les cultures populaires sont dans un entre-deux, ni totalement libres, ni totalement dépendantes, ni une imitation, ni une invention. Elles confirment que toute culture particulière est un mélange de différents éléments. Elles sont hétérogènes, ce qui ne leur enlève pas pour autant leur cohérence. Certains sociologues, du fait de leur élaboration en situation spécifique, c'est-à-dire en situation de domination, les présentent comme des cultures de résistance ; une résistance face à la domination culturelle mais aussi comme des cultures d'oppositions (Cuche, p. 71). Néanmoins, il serait réducteur de les définir uniquement sous cet angle. Les cultures populaires ne sont pas tout le temps dans l'opposition et ce sont surtout des cultures qui ont intériorisé la domination voire qui l'ont ignorée. En outre, elles se situent entre tradition et modernité (Simmel, 1988). Il y a une survivance des aspects traditionnels et une absence de coupure radicale entre ancien et moderne (Hoggart, 1970). On est dans une mixité. Les cultures populaires manifestent ainsi leur pouvoir spécifique de s'adapter aux changements en assimilant la nouveauté, ce qui convient à leur *éthos*. La culture populaire exprime un *éthos* de classe entre l'ancien et le nouveau (Hoggart, 1970). Ce qui renvoie au [syncrétisme] (Cuche, 1996) auquel nous faisons allusion pour la culture paysanne.

Par conséquent, à partir de cette définition des cultures populaires et ce que nous avons développé dans les parties précédentes sur la culture paysanne, nous voyons que cette dernière fait bien partie des cultures populaires. Et les termes même de culture populaire et/ou de culture paysanne, largement répandus, suffisent à montrer qu'il s'agit d'une culture à part

entière et admise comme telle par la société dans son ensemble (Lahire, 2006, p. 63). La campagne est caractérisée par un aspect originel, naturel et authentique, pénétrée et retravaillée par une dimension culturelle : la langue, les coutumes, etc. Le paysan est l'homme de la campagne et le cultivateur de la terre et c'est ainsi qu'il est identifié. La campagne a sa propre langue, le patois et ses propres règles de transmission des connaissances (la proximité et l'oralité). Le paysan s'oublie au profit de son lieu de vie et de son travail : la campagne. Il n'existe pas en tant qu'individu à part entière mais représente un tout. C'est aussi un être de besoins primaires et élémentaires, en recherche de satisfactions immédiates et non de superflu. En outre, le patois exclut de son vocabulaire, tous les termes qui renvoient à l'esthétique, à l'abstrait. Le paysan se situe dans un entre-deux, à mi-chemin entre la nature et la culture. C'est donc un être de nature et de culture. (Revel, 1975, p. 144-149).

Les réflexions sur la culture en sociologie, comme évoqué précédemment, portent principalement sur les pratiques culturelles, elles mettent en évidence les différences culturelles au sein de la société française et soulignent les distinctions entre « culture savante » et culture populaire (Sainsaulieu, 1988, p. 389). Pour Bourdieu (1979) et Rey (2006), parler de « cultures populaires » est un abus de langage dans la mesure où la distinction renforce la légitimité de la « culture savante ». Les cultures populaires sont de l'ordre du folklore et caractérisées par des manques. Ce qui explique les difficultés, pour la sociologie, de définir les cultures populaires et ses représentants et notamment, comme c'est souvent le cas, de les définir sans référence à la culture dominante (Pasquier, 2005, p. 61). Par conséquent, étudier les cultures populaires en sociologie, c'est nécessairement se positionner, soit du côté du rapport de force qu'elles entretiennent avec la culture dominante et donc dans l'analyse de ce dernier, soit du côté de son aspect autonome. Au vu de cette spécificité, propre à la sociologie française selon Pasquier (2005), nous avons fait le choix, comme nous l'avons déjà précisé, d'étudier la culture paysanne comme un tout autonome, ayant ses propres productions et manifestations culturelles, mais non déconnecté de la société d'appartenance et par extension de son rapport de force. Il nous est donc impossible de nous situer soit sous l'angle du rapport de force, soit sous celui de l'autonomie. Nous optons pour une troisième voie, un privilège accordé à l'autonomie de la culture paysanne sans occulter le rapport de force. Claude Grignon et Jean-Claude Passeron (1989) soulignent eux aussi l'impossibilité de trancher, de manière pertinente, entre les deux approches. En effet, deux postulats dans la sociologie de la culture : toute culture produit ses propres goûts et pratiques mais du moment où il y a rapport de force, il y a influence réciproque entre culture dominante et culture dominée (Grignon et Passeron, 1989, p. 19). Prendre pour objet d'étude la culture paysanne comme un tout autonome est un moyen de [...] rendre compte de la diversité et de la cohérence de ses productions.] (*Ibid*, p. 24), c'est l'analyser comme ayant des aspects différents qui lui sont propres et non pas comme des manques. De plus, il convient de souligner que la sociologie française, principalement avec Bourdieu (1964), analyse la culture et la culture populaire exclusivement à partir des élites. Pour preuve, le concept de « classe objet » développé par Bourdieu (2002) et repris par Beaud et Pialoux (1999) pour les ouvriers. Les cultures populaires sont étudiées sous la double dimension soumission et dépendance à la culture dominante et dépourvue de toute production symbolique.

Mais contrairement à la sociologie française, qui a appréhendé, pendant longtemps, les cultures populaires comme un ensemble de manques, le courant des *Cultural Studies* lui, les considère comme des cultures à part entière dotées de toutes les caractéristiques qui font une culture (Cuche, 1996). Et en appliquant, aux cultures populaires, les concepts utilisés pour étudier la culture dominante, la sociologie française oublie l'analyse des cultures populaires. Les objets d'étude sont eux aussi choisis en référence à la culture dominante, pour exemple, la primauté des études sur le musée et une quasi-absence de recherches sur la télévision. Il faut attendre les travaux de Grignon et Passeron (1989) pour dénoncer ces erreurs – à la fois celles de Bourdieu (1964, 1979) et des *Cultural Studies* – et tenter de trouver une solution pour étudier les cultures populaires pour ce qu'elles sont, ce qui implique une mise à distance du rapport de force que ce soit sous sa forme résistance que soumission. Plus récemment, Lahire (2006) montre que les univers culturels ne sont pas aussi cloisonnés qu'il n'y paraît et qu'il est possible de trouver chez un même individu des pratiques légitimes et d'autres illégitimes. Il émet l'hypothèse d'une non remise en cause de cette classification. Néanmoins, il souligne que cet état de fait est plus rare du côté des cultures populaires. Aux Etats-Unis, par contre, les sociologues qui s'intéressent à la culture, dans les années 1970-1980 considèrent que la position sociale n'influence pas les pratiques culturelles et trouvent non opératoire la hiérarchie culturelle (Pasquier, 2005, p. 65). Or, la culture en Europe, c'est une affaire de position sociale (Arendt, 2007). Et nous considérons qu'il serait toutefois réducteur de nier la relation entretenue entre position sociale et pratiques culturelles. La sociologie aborde la culture et la culture populaire comme une pratique sociale. En effet, les auteurs/créateurs et les destinataires de la culture populaire appartiennent à un certain groupe social. Les membres de la classe populaire ont le sentiment très vif d'appartenir à un groupe et d'avoir des relations de coopération. En France, les courants américains de sociologie de la culture, ont jusqu'à récemment, été occultés et selon Pasquier (2005), il y a toujours peu de travaux sociologiques consacrés aux cultures populaires. D'autre part, toujours selon Pasquier (2005) aujourd'hui, les médias de masse diffusent très largement le modèle culturel populaire. Ce qui a peut-être, pour conséquence, une valorisation de ce dernier par ceux qui font parties des cultures populaires.

Il convient de souligner que l'un des risques quand on fait de la sociologie des cultures populaires, c'est soit de tomber dans le populisme, soit dans le misérabilisme (Grignon et Passeron, 1989). Les sociologues présentent les cultures populaires, soit comme étant authentiques - c'est le cas de ceux qu'on peut qualifier de populistes - soit comme renvoyant à la nature par opposition à la culture - pour ce qui est des misérabilistes - (*Ibid*, p. 12). Grignon et Passeron (1989) se demandent également à quels outils conceptuels, le sociologue pourrait avoir recours quand il travaille sur les cultures populaires. Les mêmes que ceux appliqués pour les dominants, par la sociologie de la culture, tels que ceux de « capital », « champ », « *ethos* », « *habitus* » (*Ibid*) – puisque ce n'est pas un abus de langage que de souligner que la sociologie de la culture est avant tout une sociologie des dominants ? Ces derniers permettent-ils de rendre compte des goûts et des pratiques des cultures populaires ou ne conduisent-ils pas, au contraire, à un ethnocentrisme de classe – autre danger récurrent, trônant comme une épée de Damoclès, quand on s'intéresse aux cultures populaires ? Ou bien la sociologie des cultures populaires devrait-elle construire et définir ses propres concepts ? Ce qui pose, selon

Grignon et Passeron (1989), un problème éthique et théorique car si elle élabore des concepts spécifiques, cela revient à reconnaître voire à amplifier, glorifier l'infériorité des cultures populaires. Etant donné que nous avons fait le choix d'aborder principalement – mais non exclusivement – la culture populaire comme une culture autonome, nous pensons que la sociologie des cultures populaires doit créer ses propres concepts, ce qui permettra de l'étudier en tant qu'objet propre et non en référence à la culture dominante.

La théorie de la légitimité culturelle et le relativisme culturel se retrouvent également, de manière récurrente, dans la sociologie des cultures populaires comme un problème épistémologique et sont parfois présents, tour à tour et non simultanément, chez un même sociologue tant la frontière entre les deux est facilement franchissable et tant les deux approches sont complémentaires (*Ibid*, p. 37-38). Faute de trouver la solution à cette alternative, un des moyens pour dépasser le populisme serait de considérer la culture populaire non pas comme la « culture du peuple » mais comme la culture des dominés (*Ibid*, p. 38). Ce qui revient à reconnaître l'influence du social mais aussi une culture légitime et une culture illégitime, autrement dit une hiérarchie des goûts et des pratiques et donc encourager le misérabilisme. C'est la raison pour laquelle nous ne partageons pas ce point de vue et nous nous interrogeons par la même occasion sur la possibilité d'une troisième voie pour dépasser le populisme et le misérabilisme. Existe-t-elle vraiment, sans être un équilibre entre populisme et misérabilisme, permettant de ne pas succomber à l'un des deux extrêmes ? Et si elle existe, quelle est-elle ? En effet, il ne suffit pas de décrire un modèle culturel, il faut aussi s'interroger sur la manière dont on l'appréhende. Cependant, pour Grignon et Passeron (1989), cette alternative doit être autre chose qu'un équilibre entre relativisme culturel et théorie de la légitimité culturelle, autrement dit entre populisme et misérabilisme et une des possibilités, sans être la solution idéale mais faute de mieux, pourrait résider dans l'alternance ou l'ambivalence entre autonomie et soumission à la domination (*Ibid*, p. 70) c'est-à-dire une interprétation qui ne va pas que dans une seule voie.

Travailler sur les cultures populaires implique également un effort de la part du chercheur de se défaire de ses représentations – comme pour toute recherche sociologique – afin de ne pas sélectionner dans les comportements uniquement ceux qui sont conformes au milieu populaire, du moins à l'image qu'il s'en fait, ne retenir que ceux qu'il s'attend à voir et donc laisser de côté ceux qui s'écartent de ses attentes. Il faut chercher dans les cultures populaires, ce qui relève de leurs propres goûts et pratiques et non pas essayer d'y retrouver les manifestations des goûts et pratiques des dominants autrement dit les traits de la culture légitime et libérer son regard de l'emprise de cette dichotomie dominant-dominé.

A l'image de la sociologie rurale qui a toujours étudié la campagne à l'aune de la ville, mais aussi le monde rural presque exclusivement à travers les paysans, la sociologie des classes ou cultures populaires analyse principalement ces derniers à l'aune du groupe ouvrier. Or, en 1982, quand Claude Thélot (1982) utilise les termes « classes populaires » dans sa classification, il y inclut à la fois les ouvriers et les paysans. Pour Bourdieu (1983), par contre, c'est la spécificité de l'étude et ce que le chercheur veut connaître qui guident les catégories de population à y inclure. Et si on se réfère à la tradition marxiste, les classes populaires ne désignent pas les paysans car ces derniers sont propriétaires – même si ce n'est que d'une partie – de leur outil de travail. Notre enquête représente, à ce niveau là, une autre originalité,

puisque'elle s'intéresse aux paysans comme membres de la culture populaire. Il s'agit de considérer— malgré des points communs avec la classe moyenne —des particularités propres aux classes populaires pour ce qui est de la façon de penser et de vivre et comme le souligne Bourdieu (1984), [La position sociale adéquatement définie est ce qui donne la meilleure prévision des pratiques et des représentations (...)] (*Ibid*, p. 11) ; l'enquête de Philippe Coulangeon et Yannick Lemel (2009) émet le même constat pour ce qui est des loisirs sportifs et culturels. De plus, comme Pierre Bourdieu (1966) et Louis Chauvel (1999) nous nous opposons d'une certaine manière aux auteurs qui évoquent une homogénéisation ou uniformisation culturelle de la société dans son ensemble mais aussi à ceux qui reconnaissent une [moyennisation de la société] (Alonzo et Huguée, 2010, p. 10) notamment Louis Dirn (1996). En outre, les travaux sur les cultures populaires ont essentiellement porté sur le travail et peu sur le hors travail, ce qui n'est pas le cas de notre enquête qui s'intéresse à la dimension privée c'est-à-dire à la [zone extérieure à la production] (Halbwachs, 2008, p. 119) ou encore, dit autrement [le monde privé] (Schwartz, 2002).

Il serait intéressant pour l'étude de la culture paysanne, de s'inspirer du modèle d'analyse appliqué par Roger Bastide (1970) sur l'étude des cultures afro-américaines. Après avoir passé en revue les différentes études anthropologiques et sociologiques sur le sujet, il préconise de distinguer la culture nègre de la culture africaine et de considérer la culture nègre [soit comme « bi-culturelle » soit comme « contre culture »] (Bastide, 1970) et non plus comme une culture minoritaire. Dans cette perspective, il conviendrait de ne plus considérer la culture paysanne comme une sous-culture de la culture dominante et/ou de ne plus la comparer à la culture urbaine. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous ne voyons pas, comme c'est souvent le cas, les classes populaires comme des classes inégales, inférieures caractérisées par des manques mais comme des classes qui ont leurs propres spécificités, différentes des autres et à l'intérieur, des catégories qui ont elles aussi, sous certains aspects, leurs particularités en plus de leurs ressemblances et nous considérons qu'il est réducteur de les aborder uniquement ou principalement sous l'angle économique, comme c'est le cas de nombreux travaux. Et le risque est grand quand on travaille sur les cultures populaires d'opérer une distinction entre les goûts et les pratiques légitimes et illégitimes. Au lieu de les étudier en termes négatifs, Schwartz (2002) préfère les aborder comme des classes qui se séparent des classes dominantes et qui valorisent cette autonomie. Cela consiste, à l'image de Michel Verret (1988), à étudier les classes populaires pour ce qu'elles sont, autrement dit des classes à part entière et d'accéder au vrai sens de leurs valeurs.

Par conséquent, contrairement à Halbwachs (2008) avec les ouvriers, nous ne faisons pas des paysans un groupe culturel à part, en marge de la société. Daniel Roche (1998) lui, fait des classes populaires des classes opposées aux classes dominantes, tout comme Bourdieu (1966). Pour Hoggart (1970), c'est la situation de domination dans laquelle se trouvent les classes populaires qui les rend créatrices de leur propre mode de vie, de leurs pratiques et de leurs représentations et donc actrices de leurs conditions. Il en fait des classes attachées à la localité, la famille et aux apprentissages informels. Outre des valeurs partagées avec les paysans, les ouvriers connaissent une situation similaire, autrement dit une diminution de leurs effectifs et des transformations, dues chez les paysans à l'innovation, chez les ouvriers, aux dégradations des conditions de travail dans l'usine et à l'ouverture de leurs frontières professionnels, aux métiers des services par exemple. L'ouvrier n'est plus quasi-

exclusivement un ouvrier industriel. Ce qui conduit, tout comme chez les paysans, à un changement de leurs pratiques, de leurs représentations, de leurs valeurs et donc on peut supposer qu'eux aussi s'approprient de manière différente le référent culturel commun, ce dernier étant également composé d'un assemblage de valeurs anciennes, des valeurs socles et de valeurs nouvelles. Il conviendra donc de continuer, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, à s'intéresser aux travaux sur le monde ouvrier afin de mieux comprendre le sens des valeurs chez les enquêtés de notre corpus.

Notre hypothèse principale est donc l'existence d'un référent culturel commun que nous avons construit à travers la bibliographie et qui est un syncrétisme des valeurs anciennes et nouvelles. Et c'est ce dernier que nous avons interrogé sur le terrain. Mais nous supposons également qu'il n'est pas approprié de la même façon selon les enquêtés, ce qu'il conviendra de vérifier et si c'est le cas de s'intéresser aux éléments qui influencent l'appropriation du référent culturel. En outre, au vu de ce balayage théorique et épistémologique sur les cultures populaires et comme nous l'avons déjà souligné, nous choisissons une troisième voie pour étudier la culture paysanne et/ou agricole⁴⁰ : considérer les enquêtés comme un groupe à part entière ayant ses propres pratiques et représentations mais qui n'est pas inférieur, ni en marge de la société d'appartenance. Il ne s'agit donc pas de nier le rapport de force et nous sommes d'accord avec le fait que la sociologie de la culture populaire doit développer ses propres concepts. Et notre recherche accorde une importance à la dimension privée et pas uniquement professionnelle mais aussi à cette imbrication vie professionnelle-vie personnelle et notre attention sera portée sur la signification que les enquêtés donnent à leurs valeurs. Il convient également de préciser que cette enquête ne sera pas seulement l'occasion d'un [retour aux origines] (Bourdieu, 2002, p. 11) – élément que nous allons développer dans le chapitre qui suit - mais d'un retour réflexif sur le milieu d'origine puisqu'au fur et à mesure que le chercheur avance dans la connaissance de son objet, il n'a plus le même regard sur celui-ci et il est amené à porter un regard connaissant (*Ibid*, p. 14) sur son objet aussi familier qu'il puisse paraître. En outre, il s'agit d'un milieu d'origine qui n'a jamais été refoulé par l'enquêtrice mais des liens étroits ont toujours été entretenus ; par conséquent, cette thèse n'est pas un moyen de se défaire d'une quelconque culpabilité.

Rentrons progressivement dans l'analyse des résultats en commençant par nous intéresser au terrain, à la manière dont nous avons recueilli les données et à la relation entretenue avec les enquêtés.

⁴⁰ Comme nous l'avons déjà évoqué, il est difficile, à cette étape de la recherche, de nommer cette culture.

CHAPITRE II METHOLOGIE

Ma thèse s'inscrivant en sociologie, j'ai choisi⁴¹, pour celle-ci la méthode qualitative à travers la réalisation d'entretiens⁴² et d'observations, privilégiant ainsi une rencontre de quelques heures avec les enquêtés⁴³ et accordant de l'importance à leurs propos mais pas uniquement. Par conséquent, j'ai adopté la méthode compréhensive et j'ai élaboré ma recherche essentiellement à partir de la démarche empirico-inductive même si je ne délaisse pas pour autant, la démarche hypothético-déductive puisque [...] la recherche ne consiste pas à tester des hypothèses, mais plutôt en des concessions incessantes entre ce que vous apprenez du terrain et vos efforts pour donner du sens à vos découvertes.] (Becker, 2006, p. 12). Je considère les enquêtés comme des acteurs au sens large, ils ont de bonnes raisons de faire ce qu'ils font et de dire ce qu'ils disent en fonction notamment de leur statut, de leur position, de leur situation et à l'image de Schwartz (2002), pour les ouvriers, ils sont pour moi, des producteurs et des « transmetteurs » de leur culture. C'est donc à partir de ce postulat méthodologique que j'ai abordé mon terrain ; ma thèse met donc au centre de l'analyse le discours des enquêtés. Howard S. Becker (2006) a également mis en évidence, à partir de ses enquêtes de terrain la rationalité de l'acteur c'est-à-dire [...] que les personnes agissent souvent de manière cohérente parce qu'elles ont mis en jeu des choses ayant de la valeur à leurs yeux – de l'argent peut-être, mais aussi leur réputation et d'autres choses de valeur – en continuant à adopter le même comportement que celui choisi précédemment pour une raison spécifique, mais qui est devenu, en surface du moins, formellement indépendant de cette ligne d'activité.] (Becker, 2006, p. 13). Il conviendra d'analyser le référent culturel (ou configuration de valeurs) qui guide les conduites. Et contrairement à la sociologie explicative ou au holisme, Becker (2006) considère [...] la société comme une action collective et la sociologie comme l'étude des formes d'action collective.] (*Ibid*, p. 15) libérant ainsi l'individu de toute forme de déterminisme. De plus, Becker (2006) accentue la dimension sujet-acteur rationnel de l'enquêté en soulignant que ce dernier ne se laisse que très peu influencer par l'enquêteur et ses interrogations. Il poursuit en mettant en évidence la capacité d'action des enquêtés : [Mais à supposer que les sujets de la recherche de terrain soient affectés par les biais de l'observateur et adaptent leurs actions et leurs paroles en fonction de ce qu'ils pensent que celui-ci veut, cela présume que non seulement ils sont prêts à le faire, mais également qu'ils en sont libres. Cela suppose qu'ils ne sont sujets à aucune autre contrainte et peuvent ainsi suivre leur disposition à être serviables s'ils ont une telle disposition.] (*Ibid*, p.73-74). Didier Demazière et Claude Dubar (1997) vont dans le même sens puisque leur démarche [...] considère les personnes qui parlent au chercheur comme des « sujets » exprimant, dans un dialogue marqué par la confiance, leur expérience et leur

⁴¹ Evoquant dans ce chapitre, notre rapport personnel au terrain, il nous a été impossible d'employer le « nous » scientifique. Ce qui explique que ce chapitre soit écrit à la première personne du singulier.

⁴² [La production par le chercheur de données à base de discours autochtones qu'il aura lui-même sollicités reste un élément central de toute recherche de terrain. D'abord parce que l'observation participante ne permet pas d'accéder à de nombreuses informations pourtant nécessaires à la recherche : il faut pour cela recourir au savoir ou au souvenir des acteurs locaux. Ensuite parce que les représentations des acteurs locaux sont un élément indispensable de toute compréhension du social.] (Olivier de Sardan, 1995).

⁴³ Comme je l'ai mentionné précédemment, le choix des entretiens et des observations s'expliquent aussi par le fait que je m'intéresse aux représentations et aux pratiques des acteurs.

convictions, leur point de vue et leurs « définitions des situations vécues »] (Demazière, Dubar, 1997, p. 7). Ils accordent une place centrale aux mots des enquêtés estimant que ces derniers sont capables d'exprimer verbalement leur parcours, leurs idées. : [Ces mots expriment ce que le sujet vit ou a vécu, son point de vue sur « le monde » qui est « son monde » et qu'il définit à sa manière, en même temps qu'il l'apprécie et qu'il tente de convaincre son interlocuteur de sa validité.] (*Ibid*). A travers les entretiens sociologiques nous accédons à la réalité des enquêtés qui est peut-être différente de « LA réalité », ce qui conviendra de vérifier en comparant les discours à des données objectives.

Par conséquent, c'est avec ce postulat théorique et méthodologique que j'ai abordé le terrain. J'ai réalisé trois types d'entretien : les entretiens semi-directifs audio, classiques en sociologie, les entretiens libres audio et pour finir les entretiens filmés⁴⁴. Ainsi que des observations participantes « classiques », de même que filmées. Les différents outils de recueil de données utilisés pour mon enquête sont explicités dans les sous-parties suivantes (II.2), leurs conditions de réalisation ainsi que les apports et les limites de chacun d'eux. En effet, la méthode qualitative, notamment à travers la réalisation d'entretiens⁴⁵ ainsi que des observations⁴⁶ m'a permise d'accéder au système de représentations et de pratiques des enquêtés. Néanmoins, une telle méthode ne peut donner un résultat probant que si s'instaure une relation de confiance entre enquêtrice et enquêté et celle-ci est également abordée dans les sous-parties suivantes (II.2). Mais avant d'évoquer mes outils empiriques, je voudrais faire un point sur mon terrain d'enquête (II.1).

II.1 Le terrain d'enquête

Avant d'évoquer les différents outils de recueil de données utilisés pour notre enquête, nous allons nous intéresser au terrain, en commençant par mentionner des aspects pratiques et quantitatifs – la temporalité ainsi que le nombre d'entretiens et d'observations – pour développer la relation particulière que nous entretenons avec notre terrain et cette dernière nous a conduit à ressentir le besoin de faire un point épistémologique sur le rapport au terrain afin de s'armer le mieux possible face à la subjectivité.

II.1.1 Le calendrier de terrain et le corpus en chiffres

Mon travail de terrain se divise en plusieurs périodes. Je me suis tout d'abord rendue sur le terrain entre janvier et mars 2011⁴⁷ ou j'ai réalisé une enquête exploratoire dont l'objectif était de « tester » les guides d'entretien, voir s'il y avait des [questions-guides]⁴⁸ (Quivy, Van Campenhoudt, 2006, p. 174) qui posaient problème, des questions que les enquêtés ne comprenaient pas ou comprenaient autrement que ce qui était attendu voire si des questions étaient ressenties comme embarrassantes. A l'issue des douze entretiens et de leur

⁴⁴ Je ne saurais les qualifier de semi-directifs ou libres, sûrement parce qu'ils sont un peu les deux.

⁴⁵ Audio et filmés.

⁴⁶ Participantes filmées et participantes non filmées.

⁴⁷ Douze entretiens semi-directifs ont été réalisés durant cette période.

⁴⁸ Quand je parle de « questions » en référence aux guides d'entretien et à la passation de ces derniers, je fais allusion aux « questions-guides » ou « thèmes ».

retranscription minutieuse, j'ai dégagé plusieurs éléments d'hypothèse pour la thèse. Je ne suis retournée sur le terrain qu'en janvier 2012 ou jusqu'au début du mois de juin, j'ai fait des allers-retours entre terrain et théorie. Par contre, à partir de la mi-juin jusqu'à la mi-août de la même année, j'ai vécu une période d'immersion totale dans le terrain où je réalisais des entretiens quasiment tous les jours et où je consacrais le reste du temps à la prise de contact afin d'obtenir un entretien. S'en est ensuite suivie une autre période, de septembre à novembre, où j'ai à nouveau alterné entre terrain et théorie. Contrairement à ma pré-enquête ou mon principal objectif était de tester les guides et où j'ai été obligée de réaliser très vite des entretiens au vu du temps imparti, choisissant des personnes dont j'étais sûre qu'elles m'accorderaient un entretien, j'ai, durant la période de l'immersion, affiné mon corpus. J'ai cherché notamment à interviewer des jeunes agriculteurs mais aussi plus d'agricultrices, à varier davantage les types d'exploitation et à interroger des enquêtés ayant un lien de parenté (père-fils, frères, frère-sœur, époux-épouse) puisque je m'intéresse à la dimension familiale et intergénérationnelle, ce qui me permettra également de mieux démêler les propos objectifs et les propos subjectifs en comparant les discours. Pour ce qui est du nombre, j'ai, durant la période de juin à août, réalisé quarante-trois entretiens semi-directifs audio, quatre autres entre septembre et novembre et un en mars 2013 (car faute de temps de ma part, je n'avais pas pu contacter l'enquêtée avant). J'ai donc un corpus de soixante⁴⁹ entretiens semi-directifs audio. Il ne s'agit pas d'un groupe homogène puisque les enquêtés sont, au contraire, très différents en raison de l'âge (de moins de 30 ans à plus de 70 ans) mais aussi de la taille et du type d'exploitation. La diversité est une dimension importante (Michelat, 1975) dans une recherche puisque comme je l'ai précédemment écrit, l'individu est un représentant de la culture à laquelle il adhère. Je cherche à mettre au jour le modèle culturel présent chez chaque individu du corpus en considérant le vécu, le ressenti comme un élément de la configuration de valeurs. Pour ce qui est du type principal d'agriculture⁵⁰, j'ai interrogé vingt-trois viticulteurs, neuf vigneron⁵¹, huit arboriculteurs, huit éleveurs (bovin, ovin, avicole), cinq maraîchers, deux céréaliers. Parmi ces enquêtés, quarante-six agriculteurs travaillent à plein temps⁵², quatre ont une double activité, sept sont retraités mais six continuent à travailler⁵³ et mon corpus comprend huit agricultrices. De plus, trente-six enquêtés sont de l'Aude et dix-neuf des Pyrénées-Orientales. Des dénominateurs communs cependant : ils sont propriétaires de leur exploitation, c'est un métier qu'ils exercent depuis longtemps, certains depuis plus de vingt ans, la plupart d'entre eux n'a jamais exercé une autre profession, un nombre important

⁴⁹ Ce nombre s'explique par la crainte que j'avais de manquer d'éléments d'analyse, au moment de l'écriture. Ce qui n'a donc rien avoir avec une donnée scientifique mais plutôt avec un sentiment propre au chercheur. En outre, certains entretiens ont été réalisés avec deux enquêtés (soit père-fils, soit époux-épouse), ce que je ne distingue pas puisque je parle de soixante enquêtés (je n'inclus pas non plus dans ce chiffre, un enquêté des deux enquêtés qui avec qui j'ai réalisé un entretien filmé, l'autre m'ayant également accordé un entretien semi-directif lors de la pré-enquête). Par conséquent, quand je parle de soixante enquêtés, je fais davantage allusion aux soixante entretiens semi-directifs.

⁵⁰ Certains enquêtés étant en polyculture, il s'agit du type principal de culture.

⁵¹ Même si les viticulteurs et les vigneron ont, comme leur appellation l'indiquent des vignes et donc la même production, je les différencie car les vigneron principalement se sont clairement distingués, pendant les entretiens, des viticulteurs, allant jusqu'à dire qu'ils exercent un autre métier.

⁵² Dont un qui est propriétaire d'une exploitation qu'il ne travaille plus et qu'il a laissé en fermage mais il est salarié à plein temps dans une autre exploitation.

⁵³ Dont un qui loue ses terres mais qui travaille en tant qu'ouvrier agricole (chez l'exploitant qui lui a pris ses terres en fermage) afin d'apporter un complément de revenu à sa « maigre » retraite.

travaille en famille et a hérité de l'exploitation. Ce sont des éléments qu'on ne distingue pas à première vue – il ne s'agit donc pas, de ma part, d'une sélection de certains critères, à l'exception du statut de travailleur indépendant, écartant ainsi de mon enquête les ouvriers agricoles - mais qu'on apprend lors de l'entretien.

Etant donné qu'il s'agit d'une enquête qualitative, mon corpus ne vise pas la représentativité au sens statistique du terme mais plutôt la diversité et l'étude en profondeur d'un nombre moins élevé d'enquêtés.

Cependant, à l'issue de mon travail de problématisation, j'ai choisi un certain nombre de critères par rapport à mon objet d'étude, autrement dit des [variables stratégiques] (Michelat, 1975, p. 236) c'est-à-dire celles que je pense, à ce moment de l'enquête, comme exerçant une influence sur le modèle culturel. On peut les diviser en deux sortes : des critères objectifs⁵⁴ qui sont le sexe, l'âge et la profession et des critères propres à mon enquête : le fait d'être propriétaire (ou futur propriétaire de l'exploitation par transmission du vivant, quand le père aura cessé son activité – ce qui représente la grande majorité des cas dans mon corpus d'entretiens - ou par héritage à son décès), le type de production, le département de résidence et donc de travail. Il s'agit de critères explicites, qui se donnent facilement à voir ou à savoir à travers un informateur. D'autres critères auraient également été pertinentes comme des individus qui ont hérité de l'exploitation et d'autres qui n'ont pas hérité – une minorité au sein de mon corpus - voire des néo-ruraux – qui sont inexistantes parmi mes enquêtés, ce qui n'est pas une volonté délibérée de ma part - ou encore des enquêtés qui travaillent en famille et d'autres seuls ou avec des ouvriers sans lien familial mais ces données sont difficilement perceptibles à moins de poser quelques questions au moment de la prise de contact mais je ne préférerais pas prendre le risque d'influencer la relation dès le premier contact. Et même si je suis aussi passée par des informateurs soit « intérieurs »⁵⁵ à mon enquête, soit « extérieurs »⁵⁶, je leur ai juste demandé si les personnes qu'ils connaissaient susceptibles de m'accorder un entretien étaient propriétaires de leur exploitation et quel type d'exploitation il s'agissait. Je n'ai pas pensé, à ce moment de l'enquête, à diversifier plus finement les critères. Je ne voulais pas non plus risquer de « braquer » mon informateur en lui posant trop de questions sur les personnes qu'ils pouvaient me faire rencontrer.

⁵⁴ Par conséquent, même si je connaissais certains enquêtés, du fait de mes origines agricoles et que je sois issue d'un milieu rural, la connaissance que j'avais de ces derniers se limitait à des critères objectifs.

⁵⁵ Les enquêtés eux-mêmes. En effet, les enquêtés m'ont parlé de connaissances dans le milieu dont ils n'avaient pas toujours le numéro mais que je pouvais appeler pour demander un entretien et même un enquêté qui a un caveau de vin m'a donné le numéro de téléphone d'un de ses fournisseurs qui avait des oliviers et des arbres fruitiers (il a trouvé le numéro sur un pot de confiture qu'il vend au caveau avec les bouteilles de vin qui représentent sa marchandise la plus importante).

⁵⁶ L'[itération] (De Sardan, 1995) est au cœur de l'enquête sociologique. L'enquêteur ne connaît pas la totalité des personnes qu'il va interroger mais son corpus d'entretiens se façonne au fur et à mesure de l'avancement du travail de terrain, par des enquêtés qu'il rencontre et qui lui donnent les coordonnées de personnes qu'il peut contacter de sa part ou encore des informateurs, ce qui permet d'une certaine manière d'avoir accès au capital social et/ou le réseau familial : [Les individus de l'enquête de terrain sont des individus non abstraits de leurs conditions concrètes d'existence, de leurs affiliations personnelles, familiales ou clientélistes, de leurs modes de sociabilité (...). L'enquête de terrain s'adapte donc aux divers circuits sociaux locaux, à leur complexité, à leurs imbrications, à leurs distorsions. Elle n'a rien de linéaire.] (Olivier de Sardan, 1995).

Je n'ai pas interrogé de représentants d'organisations agricoles ou syndicales par exemple, ce qui aurait pu m'apporter des données objectives et me permettre une prise de recul ; représentant donc une limite à mon enquête.

II.1.2 Le terrain : entre proximité et « étrangeté »⁵⁷

Mon choix pour le terrain d'enquête s'est porté sur les petites régions agricoles de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Deux raisons ont motivé ce choix. Tout d'abord, elles présentent une agriculture plutôt variée reflétant ainsi la situation agricole de la France mais aussi parce que j'avais des entrées dans ce terrain.

Je vais à présent aborder plus en détails mon terrain. Tout d'abord, à l'issue du travail de lecture, il m'a semblé davantage pertinent de caractériser le terrain d'enquête en termes de petites régions agricoles – telles que définies par la statistique agricole afin d'avoir une représentation homogène de l'agriculture française, à partir de la spécialisation agricole territoriale - que de départements qui représentent une limite administrative ne prenant pas en compte la dimension agricole et donc qui est peu opératoire pour ma thèse. Néanmoins, il convient de souligner que l'évolution de l'agriculture remet aujourd'hui en question ce découpage qui date de 1946 (Agreste). En outre, pour affiner la caractérisation des communes d'enquête, je me suis également intéressée au dernier recensement agricole Agreste de 2010 qui, lui, est découpé en départements et en communes, ce qui ne s'oppose pas aux petites régions agricoles puisque leur découpage prend également ces derniers en compte (*Ibid*). L'Aude est découpé en six petites régions agricoles : Lauragais, Montagne Noire, Narbonnais, Pays de Sault, Razès, région viticole. Pour ce qui est des Pyrénées-Orientales, il y en a huit : Capcir, Cerdagne, Conflent, Corbières du Roussillon, Cru Banyuls, Fenouillède, Plaine du Roussillon, Vallespir et Albères.

Aujourd'hui, l'imbrication lieu de travail-lieu de vie, qui était une spécificité du paysan, est en train de disparaître. La majorité des enquêtés de mon corpus ne vit plus sur l'exploitation mais dans une commune. Cependant, l'exploitation reste à proximité et même si la plupart du temps celle-ci est morcelée, j'ai pris – comme référence - la commune principale autrement dit le lieu où se situe la partie la plus importante de l'exploitation et qui est, pour tous les enquêtés, la commune de résidence. Par conséquent, les agriculteurs ne résident plus sur l'exploitation mais sur la commune de celle-ci. Vingt-six enquêtés sur soixante continuent toutefois à vivre sur l'exploitation⁵⁸ qui se situe à l'extérieur de la commune de référence voire à plusieurs kilomètres. Parmi les quarante communes de référence que comprend mon enquête – vingt de l'Aude et vingt des Pyrénées-Orientales - pour ce qui est de l'Aude, seize communes se situent en région viticole, une en Lauragais, une en Narbonnais, une en Pays de

⁵⁷ Le titre initial « Le terrain : entre familiarité et 'étrangeté' » a été modifié après la lecture de différentes expériences de terrain où ce dernier était familier pour le chercheur or je n'entretiens pas du tout la même familiarité par conséquent je me suis rendue compte que le terme « familier » employé pour les enquêtes sociologiques n'avait pas la même définition que celle que je lui attribuais.

⁵⁸ Il s'agit d'enquêtés qui vivent plus ou moins éloignés de la commune de référence, entourés de leurs terres et la plupart du temps à proximité du bâtiment agricole mais aussi qui ont généralement fait construire leur maison sur les terres de l'exploitation.

Sault et une en Razes. Pour les PO, douze sont en plaine du Roussillon, trois en corbières du Roussillon, deux en Conflent, une Fenouillede et deux en Vallespir et Albères. Contrairement aux petites régions agricoles de l'Aude principalement constituées par la viticulture, la carte des orientations technico-économiques de l'agriculture au niveau communal du Languedoc-Roussillon (2000)⁵⁹, montre une variété agricole au sein des petites régions agricoles des PO, composée de l'élevage, de la polyculture à orientation herbivore, des fruits et autres cultures permanentes et de la viticulture, ce qui est confirmé par le recensement agricole de 2010⁶⁰.

Petites régions agricoles	Communes de l'Aude
Région viticole à dominante viticole ⁶¹	Aigues-Vives, Castelnau d'Aude, Escalles, Ferrals-les-Corbières, La Redorte, Lezignan, Marseillette, Montbrun, Peyriac d'Aude, Puichéric, Roquecourbe Minervois, Rieux Minervois, Roubia, Saint-Couat, Saint Frichoux, Talairan
Lauragais à dominante polyculture	Pexiora.
Narbonnais à dominante viticole	Saint Nazaire
Pays de Sault à dominante polyélevage	Sougraigne
Razes à dominante polyculture	Villesisclè

Petites régions agricoles	Communes des PO
Plaine du Roussillon à dominante viticole ⁶²	Corneilla-La-Rivière, Bouleternère, Corbère, Ille-sur-Têt, Latour-Bas-Elne, Montescot, Palau-del-Vidre, Pezilla-de-la-Rivière, Ponteilla, Rivesaltes, Tordères, Villeneuve-de-la-Rivière
Corbières du Roussillon à dominante viticole	Belesta, Maury, Saint Paul-de-Fenouillet
Conflent à dominante élevage	Mosset, Vinça.
Vallespir et Capcir à dominante élevage	Maureillas las Illas, Prats-de-Mollot-la-Preste
Fenouillede à dominante viti-élevage	Prats-de-Sournia

⁵⁹ http://www.aude.gouv.fr/IMG/pdf/carte_agricole_lr_cle27d597.pdf

⁶⁰ http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_D6611A01.pdf

http://draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ra2010_pages_a4_languedoc-roussillon_cle4149ae.pdf

⁵http://draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/IMG/jpg/c_agri_otex_commune_2010_d11_2012-12-19_cle8f211c.jpg

⁶http://www.chambresagriculture.fr/fileadmin/user_upload/thematiques/Agir_sur_les_territoires/Foncier_Urbain_sme/chartes/charteCA66.pdf, p. 6-7.

Il convient également de préciser que mon travail de terrain se situe à mi-chemin entre la proximité et l'« étrangeté », l'inconnu que ce soit sur le plan humain ou spatial. Le département de l'Aude est le département où je suis née et où j'ai grandi, de plus mon père et mon grand-père sont d'anciens viticulteurs, j'avais donc une entrée dans le milieu, ce qui n'est pas négligeable quand on fait un travail de thèse. Et les PO m'ont accueillie en 2006 puisque j'y suis venue pour mes études et j'y vis depuis. Dans l'Aude, j'ai interrogé des enquêtés que je connaissais plus ou moins puisque une minorité fait partie de ma famille ou de mon réseau de relations plus ou moins proches. Il y a également certaines personnes que je n'avais jamais vues ou à qui je n'avais jamais parlé jusque là mais qui savaient qui j'étais de part mon père et/ou mon grand-père, anciens viticulteurs et les villages dans lesquels je suis allée ne m'étaient pas méconnus. J'ai donc pu faire l'expérience de l'interconnaissance, caractéristique de la paysannerie, elle s'est révélée être très présente et double. En effet, la majorité des enquêtés me connaissait, non seulement parce que je suis originaire d'un village alentour, mais aussi de part mes origines familiales c'est-à-dire mon père et mon grand-père. L'interconnaissance est définie comme [(...) un ensemble de personnes en relation directe les unes avec les autres ou plus exactement qui disposent, les unes sur les autres, d'un certain nombre d'informations nominales.] (Beaud et Weber, 2003, p. 295). Elle représente une condition pour la réalisation d'entretiens et d'observations (*Ibid*). Ce qui ne veut pas dire pour autant que sans interconnaissance, aucune enquête n'est possible mais celle-ci sera différente. L'interconnaissance est aussi synonyme de [réputation] (*Ibid*, p. 296). Par contre, je n'ai pas de famille dans les PO et très peu de connaissances, de plus je n'étais jamais allée dans la plupart des villages où ont eu lieu les entretiens. J'étais, dans ce cas, avant tout perçue, par les enquêtés comme une universitaire même si parfois pendant les entretiens, il m'est arrivé de dire que j'avais un père viticulteur, notamment quand les enquêtés me l'ont demandé.

Je me suis longuement interrogée sur le lien que j'entretiens avec mon sujet et mon milieu d'enquête, j'avais le souci que mes résultats soient faussés. Ce n'est pas toujours un avantage d'avoir une proximité trop grande avec son objet de recherche [Car le ressort le plus sûr de l'enquête ethnographique reste de se décentrer pour voir autrement le monde social, pour découvrir sous des faits apparemment banals, naturels, évidents, des relations sociales, une histoire : le dépaysement permet une conversion du regard.] (*Ibid*, p. 46). Et il est plus facile d'enquêter dans des terrains étrangers car la non familiarité permet la distanciation, évite de se laisser aveugler, pousse à la méfiance, aux questionnements permanents, ce qui est source d'une meilleure compréhension de son objet et permet d'être au plus près de la réalité. Enquêter dans un milieu familier implique donc, de la part de l'enquêteur, de fournir un effort important, mais non impossible, de distanciation qui rend possible l'effet de surprise, représentant ainsi [Le ressort de l'enquête ethnographique, ce qui fait *voir* et *entendre*.] (*Ibid*, p. 296-297). Toutefois, jouer la carte de l'honnêteté, de la transparence, en ne cachant pas cette proximité que j'entretiens avec mon sujet de thèse est un moyen parmi d'autres de ne pas me laisser aveugler par mon enquête et son avancement et éviter ainsi le risque, par exemple, de ne pas reconnaître que je suis dans une impasse.

II.1.3 Une réflexion épistémologique sur la relation au terrain

Des enquêtes, ont au contraire, mis en évidence les points positifs de la réalisation d'enquêtes en terrain familial (Gouirir, 1998 ; Bajard 2013). Flora Bajard (2013), fille de céramistes dont le père est connu dans le métier et qui réalise une enquête auprès de cette profession, a souligné être parvenue à recueillir des données auxquelles elle n'aurait jamais pu accéder dans d'autres circonstances puisqu'il s'agit, tout comme la société paysanne, d'un milieu fermé, méfiant, difficile à pénétrer et où existe l'interconnaissance (Gouirir⁶³, 1998, p. 113) ainsi qu'une précarité. Ce qui l'a amenée à analyser la question de la filiation au sein de la situation d'enquête, tout comme l'enquête de Malika Gouirir (1998) réalisé au sein d'un [douar]⁶⁴ (Gouirir, 1998).

En ce qui concerne mon enquête, certains enquêtés ignoraient tout de mes origines agricoles (fille et petite fille d'anciens viticulteurs) que je pouvais cacher si je le souhaitais et je n'en ai pas toujours parlé⁶⁵ ou parfois une fois l'entretien terminé, dictaphone éteint, ce qui n'a pas été possible pour Bajard (2013) au vu de la réputation (au sens positif du terme) de son père dans la profession ; elle porte un nom connu dans le milieu des céramistes. Je pourrais donc voir s'il y a une différence de discours quand mes origines sont connues ou pas et le travail d'analyse consistera à s'attacher à [...] comprendre les conditions de production de ces énoncés.] (Bajard, 2013, p. 21). En outre, la familiarité avec le milieu d'enquête est à relativiser puisque la neutralité est un idéal à atteindre qui est souvent présenté comme un leurre et admis comme tel : [...] la neutralité du chercheur au cours de l'enquête est bien une illusion (...)] (Legavre, 1996, p. 208⁶⁶). Bajard (2013) appartient elle aussi au monde qu'elle étudie de part ses parents mais pas d'elle-même, elle est la « fille de » tout comme je le suis pour mon terrain : [C'est donc ici que mon statut de « fille de... » me plaçait dans une position frontalière ou d'appartenance ambiguë : je n'étais ni tout à fait leur semblable, ni une véritable étrangère. Je me situais d'avantage dans une position tierce, caractérisée par une relation de familiarité – à tous les sens du terme – avec le métier, sans pour autant partager l'identité professionnelle de mes enquêtés : je m'apparentais en fait à une « ethnologue-métis », personne qui étudie un milieu qu'elle connaît, mais dont elle ne fait pas partie en raison de ses expériences et appartenances propres.] (Bajard, 2013, p. 10). Il s'agit donc d'occuper une position d'entre-deux, ni tout à fait étrangère, ni tout à fait « indigène » néanmoins, en ce qui me concerne, je n'avais aucune difficulté à me positionner : je suis une universitaire et c'est ce statut que je mettais systématiquement en avant même s'il m'est arrivée, à plusieurs reprises de prendre mon père avec moi⁶⁷ quand je voulais établir un premier contact avec des enquêtés que je n'avais jamais vu ou là je montrais d'emblée ma

⁶³ Tout comme Tassin (2005), elle a aussi mis en évidence un certain nombre d'inconvénients relatifs à l'enquête en terrain familial comme un renforcement de la méfiance et du contrôle de la part de la population enquêtée.

⁶⁴ [...] terme arabe signifiant village, regroupement d'habitants de familles généralement apparentées.] (Gouirir, 1998, p. 110).

⁶⁵ Ce qui n'a pas, pour autant, empêché les enquêtés d'employer un vocabulaire technique sans être toujours défini.

⁶⁶ Gérard Mauger (1991) va aussi dans le même sens.

⁶⁷ Tout comme l'a fait Pierre Bourdieu (2002) quand il est allé à la rencontre des paysans en Béarn (Bourdieu, 2002, p. 11).

filiation. Mais il ne m'a pas servi d'informateur puisque c'est après avoir identifié les enquêtés en question que je lui demandais de m'accompagner. De plus, il convient de souligner que même si mes parents habitent toujours le village rural où j'ai grandi, j'ai, quant à moi, déménagé même si je leur rends régulièrement visite. Cette position d'entre-deux qui peut paraître, de l'extérieur, inconfortable rend plus facile la mise à distance de l'objet d'enquête et donc l'objectivation indispensable à toute enquête en sciences humaines et sociales. Flora Bajard (2013) mentionne que le fait, pour les enquêtés, de savoir qu'elle est la « fille de » a permis l'installation d'une relation de confiance en elle et en son travail, c'est également le cas pour Malika Gouirir (1998) ou encore Damien Tassin (2005) : [L'existence d'expériences partagées a certes facilité l'échange.] (Gouirir, 1998, p. 118). Bajard (2013) va même jusqu'à se servir de sa filiation comme une [carte joker] (Bajard, 2013, p. 15) : [Si la minimisation des appartenances et l'affichage d'une neutralité (idéologique, affective, sociale) de l'enquêteur est bien souvent la bienvenue, dans une telle situation où je ne pouvais ni renier ni gommer mon affiliation familiale, c'est au contraire par un renforcement de ma position que j'ai noué et développé les relations sociales de terrain. Plus précisément, c'est grâce à un travail de précision et de réitération de certaines de mes caractéristiques familiales que la parole pouvait être libérée, dans certaines situations de l'interaction qui portaient au jour des points problématiques de cet espace professionnel, ou des enjeux délicats pour les acteurs.] (*Ibid*, p19).

Néanmoins, même si j'étais la « fille de », j'étais libérée de la question de la réputation - puisque mon père n'a pas une notoriété dans le milieu même s'il y a l'interconnaissance et donc un risque de ma propre censure, y compris pour le travail d'écriture - et même si un certain nombre d'enquêtés veulent lire mes résultats. Je me distingue également de l'enquête de Bajard (2013) du fait que ma mère n'est pas du milieu, par contre mon grand-père était lui aussi viticulteur, il y a donc une dimension générationnelle en ce qui concerne le métier. Dire que j'étais la fille d'un viticulteur retraité était un moyen, pour moi, de signifier aux enquêtés que je pouvais davantage les comprendre que si j'étais totalement extérieure, éprouver, dans une certaine mesure ce qu'ils ressentent.

Pour ce qui est de Damien Tassin (2005), musicien et sociologue réalisant une enquête sur le rock, afin de mettre à distance ce double statut et cette familiarité avec son objet, a mis en place une méthodologie particulière à travers l'utilisation de l'entretien et de l'observation. Il a d'abord commencé par écrire une sorte de journal intime (qui n'a rien à voir avec un journal de terrain mais qui en deviendra un, au fur et à mesure de l'avancement de la recherche) dans lequel il retrace son [histoire de musicien] (Tassin, 2005) ; ce qui a été un moyen pour lui de se décentrer de sa pratique de musicien pour se centrer sur celle de sociologue et de comprendre le choix de faire de la sociologie : [Pour débiter l'enquête de terrain comme sociologue, il était nécessaire de prendre conscience de mes propres connaissances de ce milieu et de cette expérience accumulée (...)] (*Ibid*). Ayant baigné depuis toujours dans le milieu rural et agricole, il est donc nécessaire - sans forcément aller jusqu'à écrire un journal d'une vingtaine de pages - que je pose à plat les représentations que j'ai de ce milieu puisque j'ai souvent assisté à des conversations de mon père et je suis également allée travailler à ses côtés plus jeune. Tassin (2005) précise qu'il a arrêté la musique le temps de l'analyse de ses

données recueillies. Il a fait l'expérience de l'impossibilité de réaliser une observation participante c'est-à-dire de jouer de la musique tout en observant d'où la nécessaire utilisation de la vidéo, de la photo et du journal de terrain. Il s'est rendu compte que lorsqu'un sociologue enquête dans un milieu familier, il lui est impossible de faire abstraction de cette familiarité mais il faut la prendre en compte dans la situation d'enquête : [Il n'est pas pertinent de nier son expérience de musicien et surtout, il est illusoire d'imaginer que l'on puisse se détacher de son passé, il est préférable d'y faire face et de comprendre la façon dont on est agi en tant que musicien dans le rapport que l'on entretient avec sa recherche.] (*Ibid*). Par conséquent, afin que son double statut de musicien et de sociologue ne vienne pas trop perturber l'enquête, il a préféré ne pas commencer par des entretiens en face à face mais par des entretiens où il n'était pas physiquement présent en donnant des cassettes audio vierges à des musiciens amateurs (ce n'était pas l'enquêteur qui se chargeait de donner et de récupérer les cassettes audio mais le personnel puisque l'enquête avait lieu dans des salles de répétition ou des studios) afin d'occulter complètement sa présence physique et pour que les enquêtés répondent à la question suivante : [« Dis-moi pourquoi tu joues de la musique dans un groupe ? »] (*Ibid*). Les enquêtés avaient la possibilité de choisir une manière originale de répondre (poésie, chanson, musique, etc.), ils devaient également remplir un questionnaire qui comportait un certain nombre de données sociodémographiques et objectives et ils étaient conviés à participer à un entretien individuel plus approfondi, cette fois-ci en présence de l'enquêteur : [Cette démarche provenait de la volonté de me « désengager physiquement » de la pratique qui me paraissait trop familière et trop proche, il s'agissait d'expérimenter un recueil d'informations sans situation de face à face réelle. Analyser un matériau issu de musiciens avec lesquels il n'y a pas eu d'interaction était une gageure pour le musicien sociologue impliqué.] (*Ibid*). Il a ensuite réuni un groupe composé d'une dizaine de personnes proches de lui, amateurs de musique ou professionnels⁶⁸, pour qu'ils donnent leur avis au sociologue à divers moments de l'enquête. Sans oublier la réalisation d'entretiens semi-directifs pour lesquels ils soulignent avoir joué de son double statut : [Dans l'interaction, je me positionne autant comme un musicien que comme un « sociologue qui connaît la musique »] (*Ibid*). J'ai adopté un positionnement inverse à celui de Tassin (2005) en me présentant comme universitaire et ce n'est qu'accessoirement, en fonction du déroulement de l'enquête, que j'ai parlé de mon origine agricole, quand cette dernière n'était pas connue des enquêtés. Par contre, pour un groupe de musiciens, il s'est présenté comme, à la fois sociologue et musicien, afin d'analyser l'influence de cette présentation sur la situation d'enquête. Il conclut son article en mentionnant la nécessité d'analyser sa propre expérience quand on enquête dans un terrain familier pour [(...) mieux cerner le véritable objet de la recherche tout en évitant de se berner soi-même (...)] (*Ibid*) ainsi que ses enquêtés. Il faut réaliser un travail réflexif sur sa posture encore plus conséquent du fait du double statut et des différentes utilisations de ce dernier.

D'autre part, même si j'ai pris le parti de ne pas cacher mes origines - à savoir que je viens du milieu agricole, d'un père pluriactif aujourd'hui retraité et un grand-père ancien viticulteur mais aussi que j'ai grandi dans un village rural à forte composante agricole - ce qui m'a

⁶⁸ Ce qu'il a appelé [groupe « Méthode »] (Tassin, 2005, p6).

facilitée l'accès au terrain, je ne manquerais pas de prendre en compte cet élément lors de l'analyse. Et comme le mentionnent Beaud et Weber (2003), la question de recherche [...] doit faire écho à votre expérience, renvoyer d'une manière ou d'une autre à votre histoire personnelle ou familiale, à votre parcours (scolaire, social, sportif, amoureux, etc.). (...) Les questions que vous aurez envie de poser à la société sont aussi des questions que vous vous posez à vous-mêmes (...)] (Beaud et Weber, 2003, p. 36). Pour Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (2002), être issu ou proche du milieu d'enquête, de par ses origines, évite d'être [...] contraints d'en reprendre les catégories de classement, faute de pouvoir en relativiser les critères.] (Pinçon et Pinçons-Charlot, 2002, p. 20) autrement dit, il s'agit d'une aide à l'enquête. D'autres chercheurs mettent en garde l'enquêteur qui entretient une proximité émotionnelle trop importante avec son milieu d'enquête : [J. Douglas demande aux enquêteurs d'éviter de mener des investigations sur des sujets « trop proches de leurs cœurs », dans lesquels ils sont empêtrés en raison de conflits émotionnels intenses et irrésolus.] (Emerson in Céfal, 2003, p. 414). A l'image de la bourgeoisie, le monde paysan est difficile à pénétrer et encore plus si on ne fait pas justement partie de ce « monde ». Mes origines m'ont, d'une certaine manière, facilitée, l'entrée dans le terrain. Néanmoins, j'ai accordé une grande prudence aux termes que j'employais pour ne pas risquer de braquer les enquêtés, je ne voulais pas installer la relation enquêté-enquêtrice dans une relation de domination de par mes diplômes et le fait que les agriculteurs soient perçus comme des « culs terreux » ce que certains ont mentionné. Les représentations sociales ont donc eu également une influence sur moi-même⁶⁹. Je suis partie du postulat que la relation de confiance était fragile et devait sans cesse être alimentée, confortée, consolidée durant l'entretien, je ne devais surtout pas me reposer sur mes « acquis ». Cependant, selon Jean-Baptiste Legavre (1996), la position de domination dans laquelle serait placé l'enquêteur serait une illusion quelle que soit la population enquêtée : il ne faut pas oublier que, même si c'est l'enquêteur qui analyse les données recueillies et écrit ses résultats, il sollicite la parole des enquêtés, outil indispensable, et ces derniers peuvent répondre ce qu'ils veulent ou ce que l'enquêteur a envie d'entendre⁷⁰. Il ne faut pas tomber dans le piège de l'amalgame de l'entretien avec une simple conversation de tous les jours. L'entretien est [...] *une relation sociale* où chacun investit ce qu'il est dans l'interaction, chacun se situant à un point de l'espace social, chacun ayant une trajectoire sociale (...). L'entretien n'est donc jamais seulement une « situation de communication », c'est un rapport de force pratique.] (Legavre, 1996, p. 216). Dans le face à face enquêteur-enquêté, il y a donc un dominant et un dominé, un supérieur et un subalterne, les deux positions peuvent être occupées par les deux acteurs à des moments différents de l'entretien. L'analyse de la relation de domination⁷¹ et de ses changements doit être incluse dans l'écriture.

⁶⁹ Dominique Memmi et Pascal Arduin (1999), enquêtant sur des sans-abris, objet de recherche soumis à de forts sentiments et préjugés n'ont pas essayé, dans la mesure du possible, de neutraliser ces derniers, mais ayant conscience que cela était du reste difficile voire impossible, ils ont trouvé plus judicieux de les inclure dans l'analyse et d'en faire également un moyen supplémentaire de compréhension des enquêtés. Il s'agit donc de ne pas renier la subjectivité de l'enquêteur.

⁷⁰ Bourdieu (1964, 1979, 1983) ainsi que Pinçon et Pinçon-Charlot (2002) ont mis en évidence que les enquêtés qui « manipulent » le plus l'enquêteur se retrouvent au sein de la bourgeoisie.

⁷¹ Malgré des éventuels efforts, il est impossible à l'enquêteur mais aussi à l'enquêté de cacher ses origines sociales (Mauger, 1995, p. 131).

II.2 Les différents outils de recueil de données

Pour notre thèse, nous avons choisi d'utiliser, comme outils de recueil de données, l'entretien et l'observation, qui ont pris différentes formes que nous allons aborder dans cette partie mais aussi la pertinence de ces outils pour notre enquête afin d'expliquer ces choix méthodologiques, sans oublier les modalités de leur réalisation (guides d'entretien, grille d'observation, prise de contact notamment). Il conviendra également d'évoquer l'utilisation que nous avons eu de l'image, technique peu répandue en sociologie, ainsi que de faire un point sur la relation enquêtrice-enquêté, élément déterminant pour le travail de terrain.

II.2.1 L'entretien audio : une parole libérée

Il ressort des entretiens que les enquêtés ont vécu ce moment particulier et peu habituel pour eux comme l'opportunité de dévoiler leur ressenti surtout sur leur métier, la manière dont ils vivent ce dernier et ce qu'ils considèrent injustes mais aussi la façon dont ils pensent être perçus, trouvant auprès de l'enquêtrice une écoute attentive. Certains rencontrent ainsi, durant le moment d'entretien, un [bonheur d'expression] (Bourdieu, 1993, p. 1408), ce qui explique que la plupart d'entre eux a remercié l'enquêtrice au moment de partir. La grande majorité des entretiens a duré plus de deux heures et un nombre non négligeable trois heures. Je n'ai pas relevé de différence au niveau du temps et du discours entre les entretiens effectués dans l'Aude, mon département d'origine et ceux des PO. En effet, même si les enquêtés ne m'avaient jamais vue, ils ont répondu à toutes les questions sans « tabou⁷² », avec honnêteté et franchise comme certains l'ont souligné (employant régulièrement les adverbes « honnêtement » ou « franchement » et leurs déclinaisons) : « (...) *je savais qu'un jour je reprendrais honnêtement, je pensais pas que ça se ferait aussi rapidement (...) j'ai pas honte de le dire* » (Jean-Marc, entretien n°30). Je n'ai pas senti de gêne, ni de réponse à demi-mot voire de mensonge : « *Autrement moi je voulais être cavalier, je voulais pas être agriculteur moi. Enfin je voulais...rester dans le milieu hippique quoi (...) à la mort de mon père, bon voilà, tu dois choisir, tu peux pas tout faire. Alors...j'ai laissé tomber les chevaux (...)* » (Patrick, entretien n°31).

III.2.1.1 Les thèmes des guides et leurs modalités de passation

Lors de mon travail de mémoire, j'ai élaboré trois guides d'entretiens⁷³ relatifs au statut des enquêtés, selon s'ils sont agriculteurs exploitants, agriculteurs-retraités ou pluriactifs c'est-à-dire à la fois agriculteurs et salariés (la plupart du temps hors agriculture). Leur forme était déjà bien aboutie, ces guides n'ont été que légèrement modifiés⁷⁴ à la suite de mon enquête exploratoire et de mon travail de problématisation mais aussi au fur et à mesure des entretiens réalisés, en particulier celui concernant les agriculteurs exploitants, catégorie la plus

⁷² Je mets des guillemets au terme « tabou » car il s'agit d'une interprétation de ma part, il m'a semblé que les enquêtés parlaient sans retenue, du moins, je n'en ai pas décelée, si ce n'est, d'une certaine manière, le revenu puisque peu d'entre eux ont dit combien ils se versaient de salaire. Néanmoins, je ne le leur demandais pas.

⁷³ Cf. Annexes 3 pour voir les différents guides.

⁷⁴ Cf. Annexes 3 pour voir les différentes modifications.

représentée dans mon corpus. Les différents guides sont divisés en thèmes. Pour les agriculteurs exploitants, il y a, comme thèmes : « l'agriculture et le travail d'agriculteur », « l'installation en tant qu'agriculteur exploitant », « l'activité hors travail à proprement dit », « l'entourage familial » et « le futur professionnel et personnel ». Pour les agriculteurs-retraités, les thèmes sont les suivants : « la retraite », « l'activité hors travail à proprement dit », « l'entourage familial » et « le futur personnel ». Et pour les pluriactifs, il s'agit de « salarié et indépendant », « l'agriculture et le travail d'agriculteur », « l'activité hors travail à proprement dit », « l'entourage familial » et « le futur : indépendant et/ou salarié ? ». Ce découpage grossier représente plus une aide pour ne pas perdre l'enquêté lors de l'entretien qu'un outil véritablement scientifique. En effet, le passage d'un thème à un autre est annoncé aux enquêtés lors de l'entretien⁷⁵ afin de susciter un discours spontané, cependant ce n'est arrivé que très rarement ; les enquêtés attendant la question de l'enquêtrice mais aussi pour qu'ils aient le sentiment d'être un peu guidé, ce qui est important (Beaud et Weber, 2003)⁷⁶. L'objectif sera d'analyser la manière dont le thème fait sens chez les enquêtés mais aussi les relations qu'il y a entre les thèmes.

Ce qui est mis en avant derrière ce découpage c'est le cadre spatio-temporel avec une temporalité très large : avant le métier, le métier, l'après métier autrement dit passé, présent, futur. En commençant par leur situation actuelle et en terminant par leur avenir, tout en faisant un détour par leur passé au milieu de l'entretien. Bien qu'il faille se méfier de la manière dont les enquêtés évoquent leur passé (Weber, 2006), j'ai fait confiance à leur mémoire et il convient de souligner que la plupart du temps, les enquêtés n'ont pas eu de mal à évoquer leurs souvenirs, je n'ai pas relevé d'importants problèmes de mémoire, qui auraient pu se manifester, par exemple, par des silences, des hésitations ou encore des contradictions. Mais en tant qu'enquêteur [...] nous n'avons aucune ambition à reconstituer un passé et même lorsque les enquêtés évoquent leur passé, ce qui nous intéresse, c'est ce qu'ils en font aujourd'hui.] (Weber, 2006, p. 104). Il convient de souligner que pour le thème « l'entourage familial », les questions portent à la fois sur le présent, en faisant référence aux membres de leur famille qui travaillent avec le chef d'exploitation ou l'aident plus ou moins régulièrement mais aussi le devenir des enfants, quel métier ils exercent ou souhaitent exercer, est-ce qu'ils reprendront ou pas l'exploitation. Comme la famille fait partie du référent culturel commun construit avant de se rendre sur le terrain, il était nécessaire de lui consacrer un thème, néanmoins, elle représente la toile de fond des guides puisqu'elle est aussi présente pour ce qui est du thème du travail et celui de la vie hors travail.

Pour ce qui est de l'espace, il s'agit de la vie au travail et de la vie hors travail. Les guides interrogent surtout des pratiques : la manière de travailler, les pratiques familiales, villageoises, religieuses, les loisirs, les vacances, me permettant ainsi, lors de l'analyse, de percevoir ce qu'il en est des valeurs ; chaque valeur du référent culturel, précédemment élaboré, étant plus ou moins explicitement questionnée. Pour ce qui est de la valeur famille, je leur demande, par exemple, s'ils travaillent en famille, s'ils ont des loisirs avec leur femme et

⁷⁵ Néanmoins, je n'annonçais pas les thèmes au début de l'entretien mais au fur et à mesure du déroulement de celui-ci ce qui évitait, je pense, que l'enquêté ne réfléchisse trop à l'avance à un thème alors qu'on est en train d'en aborder un différent ou qu'il cherche à passer au thème suivant car le préférant.

⁷⁶ De plus, le découpage par thèmes rend plus facile l'analyse des entretiens, bien que des thèmes nouveaux puissent apparaître au moment de l'interview et auxquels je n'avais pas pensé jusque là.

leurs enfants, où habitent leurs parents, ce que ces derniers font dans la vie ou encore s'ils les voient régulièrement, afin de marquer la distinction avec l'entretien biographique ou il y a le danger d'avoir des propos marqués par [« l'illusion biographique »] (Pinson et Sala Pala, 2007, p. 561) c'est-à-dire qu'[Un interlocuteur qui, interprétant la situation d'entretien comme une sommation à se présenter en « acteur de sa propre vie », aura tendance à se donner le bon rôle.] (*Ibid*, p. 560-561). De plus, les entretiens ont mis en évidence, chez les enquêtés du corpus, une cohérence entre les pratiques et les opinions. Comme par exemple, le bio. Ceux qui trouvent que le bio « c'est de la foutaise » pour reprendre leurs propres termes, n'achètent pas de produit bio. En outre, un nombre important de mes questions portaient également sur les caractéristiques sociales et culturelles des enquêtés (questions sur l'entourage familial, la trajectoire scolaire, professionnelle et résidentielle, l'appartenance religieuse et dans une moindre mesure politique à travers les questions sur le syndicalisme). Ce qui m'a également permis d'obtenir les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés⁷⁷. En effet, ces dernières ont été recueillies tout au long de l'entretien, [de manière éparse] (Beaud et Weber, 2003, p. 226), j'ai posé des questions quand le moment s'y prêtait et non [à brûle-pour-point] (*Ibid*, p. 227) ; afin d'éviter que ce soit ressenti par les enquêtés comme trop personnel et qu'ils aient le sentiment de passer un interrogatoire.

Les thèmes étaient toujours introduits de la manière suivant : « je voudrais qu'on parle de... ». J'ai essayé dans les formulations de susciter un dialogue, que l'enquêté développe ses propos afin d'éviter qu'il ne réponde de manière évasive m'obligeant à intervenir en formulant une autre interrogation. Je leur montrais ainsi ce que j'attendais d'eux, qu'ils développent longuement leurs propos, me détachant ainsi du questionnaire ou les réponses attendues sont courtes. Et j'ai également essayé de parler simplement avec un vocabulaire et des tournures du langage courant. On retrouve dans les guides, un certain nombre de formules comme : « Pouvez-vous me parler... », « Que représente pour vous... », « Comment voyez-vous... », « Que pensez-vous... », « Considérez-vous que... », « Trouvez-vous que... »⁷⁸, afin de laisser l'enquêté décrire ses pratiques et ses représentations et avoir son point de vue. Ce qui accentue aussi la démarche de l'enquêtrice, elle est venue chercher l'opinion des personnes au centre de son enquête et non pas celle de spécialistes du sujet. Ce qui explique par la suite qu'ils ont retracé leur parcours quand l'enquêtrice leur demandait ce qu'ils faisaient avant de s'installer, montrant ainsi qu'ils avaient compris la démarche souhaitée. En échange les enquêtés attendent une écoute de la part de l'enquêtrice, il y a une sorte de « don contre don » dans la situation d'entretien : « si vous m'écoutez attentivement, je vous parlerais ouvertement ». Et dans une telle interaction, chacun y trouve des avantages : l'enquêtrice donne la parole à des enquêtes dont leur avis est souvent passé sous silence et en échange, ces derniers font avancer la recherche. D'autre part, j'utilise également ce genre de tournures : « Si j'ai bien compris... », « Vous voulais dire que... », « Si je suis vos propos »...ou je reformulais avec mes propres mots, le discours des enquêtés cherchant ainsi

⁷⁷ Cf. Annexe 5. Les caractéristiques sociodémographiques me permettront d'analyser les données personnelles voire subjectives au regard d'éléments objectifs autrement dit « d'objectiver le subjectif ».

⁷⁸ Aucune de mes formulations n'emploie le terme « pourquoi » car comme le souligne Beaud et Weber (2003) mais aussi Becker (2002) celui-ci crée un malaise chez les enquêtés et même parfois [une réaction de défense] (Becker, 2002, p. 105).

à voir si j'avais bien compris mais aussi pour leur prouver une nouvelle fois que ce qu'ils me disent m'intéresse et que je les écoute ; ce qui a eu tendance à conduire à d'autres développements de la part de l'enquêté qui se sent encouragé à parler et se rend parfois mieux compte de ses propos quand il les entend exprimer par l'enquêtrice. De plus, je reprenais aussi, dans la formulation des thèmes d'échange, les mots des enquêtés, permettant ainsi de les interroger sur leurs [catégories indigènes] (Pinson et Sala Pala, 2007) lesquelles doivent être transformées en [catégories sociales] (Demazière et Dubar, 1997, p. 98) pour finir en concepts au moment de l'analyse. Il conviendra également de s'intéresser aux relations éventuelles entre les catégories indigènes et l'analyse des entretiens réside aussi dans l'étude du vocabulaire « indigène »⁷⁹ c'est-à-dire le vocabulaire propre aux enquêtés, différent de celui de l'enquêtrice autrement dit [comprendre les discours étranges] (Becker, 2002, p. 239) ou encore [voir les choses du point de vue de l'indigène] (Geertz, 1986, p. 74). Il faut s'intéresser à la manière dont les enquêtés mettent en mots leurs pratiques et leurs représentations, l'objectif étant justement d'accéder à la compréhension des pratiques et des représentations. J'ai également interrogé les enquêtés sur des points concrets en employant des termes de mon enquête comme : « Existe-t-il, pour vous, une culture paysanne ? Vous considérez-vous comme agriculteur ou plutôt comme paysan ? Quelle (s) valeur (s) mettez-vous en avant ? ». Je voulais voir ce que cela induisait chez eux. Je me suis aperçue, au moment de la retranscription que mes relances n'étaient pas toujours bien formulées mais j'ai eu l'honnêteté de les écrire comme je les avais prononcées, de rester fidèle à l'entretien même si la tentation a été grande de les modifier. Et j'ai également trouvé que certaines questions n'étaient pas bien construites comme par exemple : « Quelles ont été, pour vous, les innovations les plus importantes pour l'agriculture et le travail agricole ? Accordez-vous de l'importance aux valeurs dans votre vie de tous les jours et dans votre métier ? ». J'introduis deux éléments que je cherche à interroger : les innovations pour l'agriculture de manière générale, pour l'agriculteur en particulier et son travail ; les valeurs dans la vie hors travail et dans le travail. J'aurais dû, en outre, être dans l'implicite plutôt que dans l'explicite en cherchant à savoir ce qui est important pour eux dans leur façon de travailler, par exemple. Mais ces maladresses peuvent être relativisées puisque [(...) l'intervieweur peut réaliser de très bons entretiens approfondis (sur le plan des résultats de la recherche) en étant maladroit, en faisant des « gaffes », en se trompant sur le moment, ou en se montrant parfois trop dirigiste ou interventionniste. Les « bons » entretiens sont moins liés à des qualités techniques « abstraites » qu'à la capacité de l'enquêteur à susciter et à obtenir – même maladroitement, même en transgressant les consignes « techniques » - la confiance de l'enquêté qui, seule, conduira au recueil d'un matériau suffisamment riche pour être interprété.] (Beaud, 1996, p. 244). Il est arrivé qu'il y ait des silences plus ou moins longs durant les entretiens, je ne suis intervenue que rarement, laissant l'enquêté réfléchir sur le thème énoncé. Et certains enquêtés

⁷⁹ C'est-à-dire [(...) les mots des différents milieux (professionnel, social, géographique, familial) auxquels appartient l'enquêté, qui sont autant de mots sociaux qui condensent une pratique, une existence, une perception du monde social. Leur efficacité propre (pour le sociologue) tient au fait qu'ils disent à leur manière – simple, imagée, quotidienne – des catégories de classement et de jugement « indigènes » que l'on peut confronter aux modes de classements sociaux plus généraux et abstraits.] (Beaud, 1996, p. 252). Le travail du sociologue consiste à interpréter objectivement les mots « indigènes » autrement dit une [(...) mise en relation de ces mots et de la position sociale objective des personnes considérées et des groupes auxquels ils appartiennent.] (*Ibid*, p. 253).

décrivant notamment leurs activités de travail ou encore leurs opinions ont tenu à souligner qu'ils ne représentaient pas l'ensemble des agriculteurs.

En outre, le caractère unique de la situation d'entretien a eu pour avantage de me libérer pour le choix des questions, je n'ai pas eu à me priver de poser certaines questions. Ce fut le cas quand j'ai demandé aux céréaliers de mon corpus ce qu'ils pensaient de cette qualification qui leur est faite de « fonctionnaires de l'agriculture » notamment par les viticulteurs :

Moi je l'avais pas trop entendu alors...mais enfin...pour avoir vu les quotas d'éleveurs un peu et de...et de céréaliers à côté, c'est vrai que les...les aides sont conséquentes [silence]. Je sais pas quoi en penser [petit rire] parce que [silence]. Fonctionnaires de l'Europe [silence]. Je sais pas, est-ce que c'est...est-ce qu'on perçoit les aides pour...est-ce que le but, c'est de maintenir des exploitations, des gens au travail ou est-ce que c'est, le but, c'est de maintenir de la production...de la production de denrées quoi [silence]. Bon on peut imaginer que...on aura plus besoin de céréale et de viande que de vin mais...c'est un raisonnement qui est très raccourci [sourire] (Mathieu, entretien n°47, céréalier, âgé d'une vingtaine d'années).

II.2.1.2 La prise de contact

Il est couramment admis de reconnaître, en sociologie, que la prise de contact est décisive au bon déroulement de l'entretien puisque ce dernier est une interaction entre deux personnes, soit qui se connaissent plus ou moins, soit qui ne se sont jamais vues : [On peut dire, sans exagérer, que les premiers moments de la rencontre sont stratégiques : ils marquent un climat, une « atmosphère » dans laquelle se déroulera ensuite l'entretien.] (Beaud, 1996, p. 238). Il est donc important de prendre des notes sur la première rencontre et/ou le déroulement de l'entretien (notes qui figurent dans les encadrés de début de chaque entretien).

II.2.1.2.1 A la rencontre des enquêtés

Le travail d'affinage de mon corpus m'a amenée à faire souvent de longs trajets⁸⁰ en voiture, parfois plus de deux cents kilomètres par jour, notamment pour rencontrer les éleveurs et les céréaliers. Trois manières différentes m'ont permises de rencontrer les enquêtés et d'obtenir des entretiens. Pour certains enquêtés, ceux de l'Aude, bien que je ne les aie jamais vus, j'avais déjà entendu parler d'eux de part le fait que je sois originaire d'un petit village à dominante agricole. Je me suis rendue, la grande majorité du temps, à leur domicile ou sur leur exploitation, en compagnie de mon père, pour établir un premier contact, me présenter, exposer brièvement le sujet de l'enquête, leur demander s'ils seraient d'accord pour un entretien et prendre un rendez-vous. Parfois, mais de façon exceptionnelle, la première prise de contact a eu lieu par téléphone⁸¹, faute de temps. Pour d'autres, y compris de l'Aude, je suis passés par des informateurs « extérieurs » à mon enquête, c'est-à-dire des individus, qui

⁸⁰ Quand les entretiens avaient lieu dans les PO, la plupart du temps, je ne connaissais pas les villages où je devais me rendre, je partais donc plus en avance.

⁸¹ C'est à ce moment qu'à lieu [...] le « contrat initial de communication » et où se constituent les représentations et croyances des interlocuteurs sur les enjeux et les objectifs de l'entretien [...] (Demzière et Dubar, 1997, p. 87).

ne font pas parties de mon corpus d'entretiens, même si certains entretiennent un lien, plus ou moins direct, avec l'agriculture (un de mes informateurs, par exemple, est ouvrier agricole). Et pour finir, j'ai également eu des informateurs « intérieurs », c'est-à-dire par les enquêtés eux-mêmes qui m'ont donnée des contacts. A la fin de certains entretiens, dictaphone éteint, je demandais aux enquêtés s'ils ne connaissaient pas des personnes que je pourrais contacter de leur part et qui seraient susceptibles d'accepter un entretien. Il arrivait également que ce soit les enquêtés qui me proposent des contacts sans que je ne le leur demande, en précisant que ce serait intéressant pour mon enquête que j'ai le point de vue d'untel. Les informateurs m'ont autorisé à dire à untel que je téléphonais de leur part, voire, plus rarement ont eux-mêmes téléphoné à la personne pour établir un premier contact⁸², ce qui renvoie à l'interconnaissance présente dans le groupe professionnel agriculteur. Et [L'enquête de terrain se fait par contacts successifs, par arborescence (...)] (Beaud et Weber, 2003, p. 125). J'ai dû même renoncer à certains entretiens car j'avais mon corpus déjà constitué mais j'ai conservé cependant les coordonnées. L'aide des informateurs, quels qu'ils soient m'a été d'une grande utilité, quelques enquêtés, une minorité m'ayant avouée qu'ils avaient accepté l'entretien parce que je connaissais untel. Pour tous les entretiens effectués dans les PO, j'ai téléphoné aux enquêtés, pour la première prise de contact, pour une question d'ordre matériel, ils habitaient assez loin de mon domicile⁸³. Par conséquent, pour un nombre non négligeable d'enquêtés, je ne les avais jamais vus avant le moment de l'entretien. Et j'ai remarqué que la relation de confiance est légèrement plus difficile à établir quand c'est la première fois que l'enquêté me voit mais loin de là impossible puisque j'ai pu la mettre en place, ce qui est confirmé par la longueur des entretiens⁸⁴ et surtout par les propos des enquêtés qui ont parlé sans « tabou » : *« ça ne le mettait pas quand même, je vous le dis à vous (...) je vous raconte tout eh (...) enfin ça je vous le dis que je devrais pas vous le dire (...) »* (André, entretien n°29). En effet, au début de l'entretien, l'enquêté est un peu impressionné mais rentre progressivement dans cet exercice inhabituel pour lui qu'est l'entretien. D'où la nécessité de lui poser, pour commencer, des questions renvoyant à lui et à sa façon de travailler par exemples.

II.2.1.2.2 L'explication de ma venue

Mes propos étaient toujours les mêmes pour établir le premier contact, que ce soit par téléphone ou en face à face, bien que je privilégiais, dans la mesure du possible, la présentation physique. Je me présentais tout d'abord, en mentionnant que je suis en doctorat de sociologie (sans préciser quelle université ne jugeant pas cela nécessaire mais les enquêtés me l'ont, par la suite, demandée) montrant ainsi le caractère sérieux de ma démarche et en poursuivant en leur disant que je fais ma thèse sur le monde agricole, que je m'intéresse à la façon de travailler et de vivre des agriculteurs⁸⁵ ; en veillant à ne pas employer les termes de

⁸² C'est surtout le cas des informateurs « extérieurs ».

⁸³ Parfois à une centaine de kilomètres.

⁸⁴ La majorité des entretiens durent plus de deux heures, un certain nombre plus de trois heures et un entretien a même duré quatre heures.

⁸⁵ Tel est le [contrat implicite] (Demazière et Dubar, 1997, p. 88) que je passais avec les enquêtés. Ces derniers, en acceptant l'entretien s'engageaient à parler à la fois de leur vie professionnelle et de vie personnelle.

« paysan », « culture », « valeur », « mode de vie » afin de ne pas influencer leur discours⁸⁶ ou encore le vocable « enquête » qui peut être mal interprété par les enquêtés (Beaud et Weber, 2003)⁸⁷. Une minorité seulement m'a demandée des précisions, ce qui ne veut pas dire que j'ai présenté l'enquête clairement et qu'ils ont tout saisi mais c'est sûrement qu'ils se préoccupaient davantage de savoir s'ils pouvaient répondre à mes questions. En effet, certains, peu d'entre eux toutefois, m'ont dit qu'ils avaient peur de ne pas savoir quoi dire. J'ai dû donc, quand c'était nécessaire, essayer de les rassurer. Le face à face enquêteur-enquêté n'a rien d'une conversation habituelle, la seule présence de l'enquêteur mais aussi la situation suffisent à modifier les propos de l'enquêté en fonction de l'image qu'il se fait de l'enquêteur : [L'enquêté, que l'enquêteur le veuille ou non, a une représentation de l'enquêteur qui influe sur la parole produite. (...) l'enquêté ne parlera pas avec lui comme il parlera avec d'autres. L'enquêteur l'« oblige » à avoir des propos qu'il tente en général de structurer. Même si cette structuration peut être éloignée, on s'en doute, d'un « exposé » universitaire, l'enquêté peut penser qu'il doit être « à la hauteur » et, en conséquence, tenter de « soigner » ses propos. Il tente aussi souvent de comprendre ce que cherche l'enquêteur ; il se représente l'enquêteur en fonction des représentations qu'il se fait de l'univers de la recherche et de l'université, etc.] (Legavre, 1996, p. 213). Par conséquent, l'enquête ne consiste pas simplement à recueillir des données et l'entretien à une conversation. De plus, c'est cette interaction, autrement dit, la situation d'enquête⁸⁸ qui doit être analysée, ce qui consiste [(...) à déplacer le regard de l'enquêteur du contenu de l'entretien vers sa forme et tout ce qui l'entoure, ou, pour le dire vite, du texte vers le contexte et le para-texte, comme autres signifiantes, mais aussi à déplacer le regard de l'explicite vers le latent.] (Memmi, Arduin, 1999, p. 134). En effet, au lieu de chercher vainement la neutralité, il est plus judicieux d'analyser la situation d'enquête [(...) comme une situation d'examen, une sorte de procès, où les enquêtés se sont et se savent toujours mesurés à une norme.] (Mauger, 1991, p. 131)⁸⁹, étape indispensable pour accéder à la compréhension des enquêtés, à leur système de

⁸⁶ Je ne voulais pas prendre le risque qu'ils emploient ces termes durant l'entretien alors que c'est moi qui les avait introduits. J'ai essayé de faire une présentation simple, tout en étant au plus près de la vérité.

⁸⁷ A la première prise de contact, un seul enquêté a voulu des précisions, je lui ai dit, peut-être maladroitement, que je voulais savoir s'il avait une technique de travail particulière, s'il utilisait beaucoup de machines agricoles. Et deux enquêtés m'ont demandée si j'avais besoin de documents administratifs. Je leur ai répondu que non, uniquement leur discours et leur vécu. Ce qui a fait rire un des deux et qui m'a dit : « *Mon vécu sera pas long, je suis un jeune éleveur* » (Sébastien, entretien n°50, la trentaine).

⁸⁸ Enquêteur et enquêté ont leur propre définition de la situation d'enquête, chacun des deux cherchant à imposer la sienne et c'est de cette façon que doit être analysée la relation d'entretien. Néanmoins, [De façon générale, la situation d'enquête peut être définie comme la rencontre entre une « offre de parole » (un témoignage, des informations, un point de vue, une opinion, un récit de vie sollicités) et une « disposition à parler ».] (Mauger, 1991, p. 130). A cela s'ajoute une autre définition de la situation d'enquête, celle d'une [situation d'examen réciproque] (*Ibid*). La définition de la situation que donne l'enquêteur à l'enquêté consiste à la recherche d'un équilibre [(...) entre identification et extériorité, entre connivence et distance, entre déférence et condescendance, entre une définition officielle, publique, de la situation d'enquête (« pour la science », « pour la cause ») et une définition privée (conversation, confiance).] (*Ibid*, p. 130-131). Et [Faire un bon entretien suppose seulement de maîtriser quelques techniques ou, pour le dire autrement, de connaître les « bonnes manières ». Ce sont ces manières d'être dans l'interaction qui permettraient à l'enquêteur de diminuer « les mécanismes de défense » de l'enquêté et de faire émerger une parole authentique. Il suffit donc que l'enquêteur soit « sympathique », ait « une bonne santé », de « la discipline », un « certain niveau de culture », un « bon moral »...] (Legavre, 1996, p. 212).

⁸⁹ [(...) il faut alors reconstituer la représentation que les enquêtés se font de l'enquêteur et de la relation d'enquête ou, plus précisément, analyser le processus progressif de classement de l'enquêteur par les enquêtés, la

représentations et à leurs pratiques. Il ne faut pas oublier que lorsque le chercheur réalise une enquête, il est aussi enquêté par ses enquêtés. Pour Olivier de Sardan (1995) par contre, la présence de l'enquêteur a une faible influence voire aucune sur le comportement de l'enquêté⁹⁰.

Certains informateurs, sans me demander mon avis, ont préféré d'abord parler de moi aux personnes qu'ils pouvaient me faire rencontrer pour l'enquête. Je ne sais pas comment ils m'ont présentée et en quels termes ils ont parlé de l'enquête. Mais j'avais dit à ces informateurs, les mêmes propos que lorsque j'établissais un premier contact avec les enquêtés eux-mêmes, que je suis en doctorat de sociologie et que je m'intéresse, pour ma thèse, à la façon de travailler et de vivre des agriculteurs. On peut supposer que c'est dans ce sens qu'ils ont exposé mon travail. Certains informateurs m'ont simplement dit, quand c'était le cas – autrement dit la plupart du temps – que l'enquêté avait accepté sans hésitation ; un informateur, par contre m'a dit que ce n'est pas facile de trouver des personnes qui soient d'accord pour un entretien quand on mentionne que c'est dans le cadre de la thèse, ce dernier m'a néanmoins permise de rencontrer deux enquêtés (tous les deux céréaliers). Et comme pour les autres enquêtés, avant de commencer l'entretien, tout en actionnant le dictaphone, je présentais l'enquête qui était un moyen pour moi de clarifier ma démarche.

II.2.1.2.3 « Est-ce que vous seriez d'accord pour m'accorder un entretien ? » : la demande d'entretien et la présentation de ses modalités

Une fois l'enquête et son cadre de réalisation - c'est-à-dire la thèse - explicités, je leur demandais ensuite s'ils seraient d'accord pour un entretien en insistant sur le temps de ce dernier puisque je leur ai dit ouvertement, au risque d'avoir un refus, que je souhaitais un créneau horaire de deux heures⁹¹ lequel s'est révélé très utile, la plupart des entretiens faisant plus de deux heures voir plus de trois heures. Parler du temps et être honnête avec celui-ci était important pour moi, par respect pour l'enquêté mais aussi et surtout car je ne voulais pas me déplacer, commencer l'entretien et ne pas pouvoir le terminer faute de temps. En outre, ne pas annoncer clairement le temps, chercher à le cacher pour que l'enquêté accepte l'entretien aurait entraîné des frustrations de ma part durant la passation de ce dernier, ce qui aurait probablement conduit à ce que je ne laisse pas l'enquêté développer librement ses propos justement par crainte de ne pas pouvoir aborder tous les thèmes. De plus [...] l'inscription de l'entretien dans un temps long lui permet de prendre un rythme de croisière et de connaître des tournants.] (Beaud et Weber, 2003, p. 195). En bénéficiant de ce laps de temps, il est plus facilement possible d'[...] explorer différentes pistes et abaisser progressivement le niveau de censure de l'interviewé. Celui-ci mis en confiance, a des chances de moins se surveiller, de « baisser sa garde ».] (*Ibid*). Il était donc nécessaire que les enquêtés ne soient pas limités au niveau du temps mais deux d'entre eux, au bout des deux heures et alors que l'interview

place qui lui est assignée dans le groupe d'interconnaissance et dans le réseau de relations sociales propre à chaque agent.] (Mauger, 1991, p. 133).

⁹⁰ Il faut se méfier car quand l'enquêté est bien accueilli par le milieu enquêté, il a tendance à se considérer comme faisant partie des leurs et a tendance à penser que sa présence ne modifie en rien la situation. Or il ne passe jamais inaperçu (Mauger, 1991).

⁹¹ Certains m'ont demandée : « Combien de temps ça va durer ? » avant même que je leur parle du créneau.

n'était pas terminée, ont dû partir, m'obligeant à abrégé l'entretien et à sélectionner les questions les plus importantes à mes yeux. Cependant la majorité des enquêtés n'a pas fait de remarque sur les deux heures demandées bien que quelques-uns aient été interpellés par ce temps ; peut-être que derrière leur étonnement, il y avait la crainte de ne pas arriver à parler autant. En outre, formuler une telle demande me permet aussi de préciser ma méthode et de la distinguer du questionnaire. Les sondages étant devenus aujourd'hui une pratique courante, il est nécessaire de dire, dès le départ, que ce n'est pas la même démarche et que l'investissement notamment en temps est plus conséquent. Une agricultrice était d'accord pour réaliser un entretien mais ne disposait pas, dans son emploi du temps, d'une plage horaire de deux heures, elle m'a donc proposée de nous voir deux fois pendant une heure, ce que j'ai bien sûr accepté. Et deux enquêtés, un éleveur dans les PO et un riziculteur dans l'Aude ont toutefois refusé de m'accorder un entretien faute de temps selon leurs propos et ne voulant pas d'entretien à la va-vite, je n'ai pas négocié le temps. Deux refus, c'est peu au vu du nombre d'entretiens que j'ai réalisés et alors que certains agriculteurs notamment les arboriculteurs et les maraîchers étaient en pleine récolte. Ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'une population qui a le sentiment d'être délaissée, entre autres par les pouvoirs publics, à qui on ne donne pas la parole et aussi mal comprise car souvent accusée de se plaindre tout le temps ou de polluer, ce qui a été clairement formulé par certains enquêtés. Ils ont donc perçu l'entretien comme une reconnaissance⁹² et une opportunité pour parler de leur métier⁹³ et de ses difficultés tellement il est rare que quelqu'un d'extérieur s'intéresse à eux, qui plus est, issu de l'université⁹⁴. D'autre part, [La reconnaissance, aussi limitée soit-elle, aussi artificielle qu'elle puisse paraître, en situation d'entretien de recherche, n'est peut-être pas aussi fictive que cela.] (Demazière et Dubar, 1997, p. 279). Ainsi certains sont parvenus à surmonter les craintes qu'ils avaient et qu'ils ont parfois ouvertement exprimé, comme la peur ne pas savoir répondre aux questions de quelqu'un qui a un niveau de diplôme élevé⁹⁵, la majorité des enquêtés n'ayant pas un niveau scolaire important, un enquêté allant même jusqu'à dire qu'il ne voulait pas réaliser l'entretien, « *je voulais pas te recevoir* » (André, entretien n°29) mais son fils – lui-même en doctorat de sociologie - a insisté et a fini par le convaincre⁹⁶. La prise de contact qu'elle soit en face en face ou par téléphone permet donc à l'enquêteur de se faire une petite idée de la personne qu'il va rencontrer même si elle peut, au moment de l'entretien, s'avérer erronée ou du moins pas totalement exacte. En effet, on peut supposer que lorsque l'enquêté exprime ouvertement son appréhension à l'idée de ne pas savoir répondre à des questions, on peut s'attendre à devoir être plus actif et à formuler davantage de relances. Mais il m'est arrivée, durant le travail de terrain, d'avoir de faux *a priori*, d'infirmer ma première perception. Il revient à l'enquêteur de montrer à l'enquêté, lors de la prise de contact l'intérêt qu'il porte à son discours et l'écoute que ce dernier aura de

⁹² Et par extension un sentiment d'existence.

⁹³ Se considérant ainsi comme des acteurs ; ils sont en mesure de parler d'eux, de décrire leur travail et leur quotidien, de montrer la rationalité de leurs actions.

⁹⁴ Certains enquêtés ont mentionné, dictaphone éteint : « pour une fois que quelqu'un s'intéresse à nous » ou « s'intéresse aux agriculteurs ».

⁹⁵ Les réactions lors de la prise de contact ont été notées à postériori sur le journal de bord et figurent dans un encadré à chaque début d'entretien retranscrit.

⁹⁶ Néanmoins, je n'ai pas ressenti, durant l'entretien, qu'il y avait eu une quelconque insistance de la part de son fils, j'ai trouvé au contraire, qu'il prenait plaisir à parler.

sa part. Par conséquent, la prise de contact n'est pas une simple formalité, fixant les modalités techniques de la rencontre (lieu, heure, durée du rendez-vous) mais elle pose les bases de la relation enquêteur-enquêté et elle a toute son importance dans l'enquête. Lors de la prise de contact, je ne parlais pas du dictaphone ni de l'aspect confidentiel de l'entretien, mais j'annonçais ces éléments au début de l'entretien, ce qui était pour moi un moyen de mettre les enquêtés en situation.

Pour ce qui est du moment de l'entretien, les enquêtés choisissaient les heures qui leur convenaient le mieux et la plupart du temps, l'interview avait lieu en fin d'après-midi, après la sieste car comme au moment de mon immersion totale sur le terrain, on était en période d'été et les températures étaient élevées, les agriculteurs se levaient tôt le matin pour aller travailler avant la chaleur et se reposaient après le repas de midi pour repartir travailler le soir vers 20h00. D'autres, moins nombreux, se sont déroulés en fin de matinée, à 10h00 ou 11h00. Outre, le créneau horaire de deux heures que j'ai souhaité, j'ai également essayé d'imposer le lieu du rendez-vous car m'intéressant à la manière de vivre, il était important pour moi, de faire, en même temps que l'entretien, un petit travail d'observation, de voir leur lieu de vie, bien que ce ne soit que de manière partielle, je ne voyais, en général, que l'extérieur de la maison et uniquement la pièce où avait lieu l'interview. Mais cela me permettait de me faire une petite idée sur leur goût (moderne, traditionnel, les deux, sobriété au niveau des couleurs, des objets de décoration ou le contraire ou encore bien équipé au niveau de l'électroménager, présence d'un téléviseur, d'un ordinateur) et sur le style de la maison (récente, ancienne, grande, petite, à étage) pour pouvoir confronter, en partie, ce qui est dit par les enquêtés et les faits, la réalité. Quand je me déplaçais chez les enquêtés, pour la prise de contact, je ne leur demandais pas où ils désiraient que l'entretien ait lieu, essayant ainsi que ce soit envisageait comme logique que cela se passe chez eux, comme quelque chose de « naturel », [un allant de soi] (Bourdieu, 1979) comme dirait Bourdieu (1979). Et quand le premier contact se passait au téléphone, je demandais aux enquêtés qu'ils me donnent leur adresse exacte, ne leur laissant donc pas le choix de l'endroit mais ne voulant pas non que ce soit perçu comme une imposition. Je pense toutefois qu'ils préféreraient que l'entretien se déroule à leur domicile, se sentant sûrement davantage rassuré dans un endroit familier et en outre, ils n'avaient pas à se déplacer même si certains enquêtés, une minorité, m'ont à ce moment là indiquée qu'ils voulaient que l'entretien se passe soit à la cave coopérative, ou au caveau, ou encore sur leur exploitation mais cela a toujours été dans des endroits calmes, sans bruit. Un entretien s'est même déroulé à mon domicile, situé à environ deux kilomètres de celui de l'enquêté en question et demandé par ce dernier, précisant que sa maison était en travaux. Pour ces enquêtés, je n'ai donc pas vu leur maison, seul leur discours permet subjectivement d'imaginer leur domicile. D'autre part, presque tous les rendez-vous étaient fixés plusieurs jours à l'avance, voire parfois une semaine avant afin que je puisse établir mon emploi du temps et remplir mon agenda. Un seul enquêté a oublié le rendez-vous. Je lui ai téléphoné, une fois que j'ai été devant son domicile, il était en train de passer les traitements aux vignes et l'entretien a été reporté quelques jours après, ce qui n'a pas eu de conséquence dans la relation enquêtrice-enquêté, je ne lui ai pas tenu rigueur de m'être déplacée pour rien.

En ce qui concerne le contexte de l'entretien, deux sortes de contexte⁹⁷ sont à mentionner pour la période de l'immersion totale sur le terrain : le « micro-contexte », certains enquêtés, c'est le cas des arboriculteurs, des maraîchers et des céréaliers étaient en pleine récolte, d'autres, les vignerons et les viticulteurs, en pleins traitements, les derniers avant la récolte et les éleveurs étaient eux, par contre, plus tranquilles et plus disponibles notamment les éleveurs bovins car les animaux sont, à cette période de l'année en estive. Et le « macro-contexte », les entretiens ont eu lieu trois ou quatre mois après les élections présidentielles, voire moins pour les entretiens du mois de juin, mais aussi en pleine période de réforme de la PAC et à l'occasion d'un début de sortie de crise pour les viticulteurs et les vignerons.

II.2.1.3 Les étapes de la passation de l'entretien et la relation enquêté-enquêtrice

II.2.1.3.1 Le moment précédent l'entretien et les premières minutes d'entretien

Je suis arrivée, pour tous les entretiens, une dizaine de minutes à l'avance pour éviter que le temps pris pour mon accueil et mon installation ne vienne empiéter sur les deux heures d'interview. De plus, comme parfois, j'avais un certain nombre de kilomètres à faire et que je ne connaissais pas le trajet, je partais également de mon domicile bien à l'avance, au cas où je me perde mais aussi pour prendre le temps une fois à proximité du lieu de l'entretien, de rester quelques minutes dans mon véhicule pour me concentrer, me mettre en condition pour la passation de l'entretien et en outre, [Réaliser une interview ethnographique n'est jamais un geste anodin. Au moment de se rendre au rendez-vous, l'enquêteur ressent toujours un peu de tension : il ne sait jamais exactement comment la rencontre va se dérouler, il peut y avoir des imprévus, des malentendus, des « problèmes ».] (Beaud, 1996, p. 249). Peu de temps s'écoulait entre l'accueil à son domicile par l'enquêté et le début de l'entretien ; la plupart du temps j'ai refusé le verre d'eau ou la tasse de café proposés par l'enquêté ce qui, je me rends compte avec le recul, aurait pu compromettre l'installation d'une relation de confiance. Ce refus s'explique par le fait que je ne voulais pas abuser de la gentillesse de l'enquêté qui acceptait de me recevoir chez lui et de m'accorder de son temps.

L'entretien commençait toujours de la même façon. Je leur demandais avant tout si je pouvais les enregistrer en sortant en même temps le dictaphone⁹⁸ de mon sac. L'enregistrement de leurs propos, n'a pas posé de problème, je leur ai précisés que c'était pour moi, que je retranscrivais par la suite parce que je ne pouvais pas tout noter au moment de l'entretien, ce qui a été compris par les enquêtés et aussi que l'anonymat serait respecté. Un seul a légèrement hésité pour très vite accepter⁹⁹. Le dictaphone semblait vite être oublié au fur et à

⁹⁷ Les différents contextes auront leur importance lors de l'analyse de données.

⁹⁸ Il s'agit d'un dictaphone numérique, par conséquent, je ne coupais pas la dynamique de l'entretien, en changeant de cassette et je ne suis pas non plus pressée par le temps puisqu'il a une capacité de stockage importante.

⁹⁹ Ne leur ayant pas parlé du dictaphone lors de la prise de contact, j'avais envisagé de partir si jamais j'avais un refus au moment de la présentation du dictaphone, je m'y étais préparée. Je trouve que réaliser un entretien en prenant juste des notes n'aurait pas apporté grand-chose à mon enquête. Je me serais focalisée sur la prise de

mesure qu'avancait l'entretien, ce qu'un enquêté a clairement mentionné : « *Tu vois ça [il fait un signe du doigt pour désigner dictaphone posé juste en face de lui], on l'oublie au bout d'un moment* » (André, entretien n°29). La présentation du dictaphone et le démarrage de l'entretien ont été deux moments quasi-indistincts puisqu'une fois que l'appareil d'enregistrement était accepté par l'enquêté je l'actionnais et je présentais à nouveau l'enquête. Ainsi c'est moi qui amorçais l'entretien, pour mettre à l'aise l'enquêté et l'inciter à parler plus facilement en lui ouvrant en quelque sorte le chemin du dialogue. D'autre part, au début de chaque entretien, j'écrivais beaucoup sur mon petit carnet que j'avais toujours avec moi, car pour la plupart des entretiens enquêtrice et enquêté étaient installés en position de face à face, et écrire m'évitait de regarder l'enquêté droit dans les yeux et donc peut-être de le mettre mal à l'aise voire de le déstabiliser¹⁰⁰ ou de regarder ailleurs pour éviter justement de provoquer une gêne mais au risque que ce soit interprété de sa part comme un désintéressement de l'enquêtrice. Cela me permettait également de noter des éléments de relances et/ou des questions qui me venaient à l'esprit au moment de l'entretien. Certains enquêtés ont jeté quelques regards discrets sur ce que je marquais, d'autres parlaient lentement pour me laisser le temps de noter ou faisaient des pauses et donc dans ce cas, j'écrivais moins pour ne pas interrompre la dynamique de l'entretien. Et écrire sur le carnet semblait être perçu, par l'enquêté, comme un signe que son discours était important pour l'enquêtrice : « *D'ailleurs, je croyais pas que tu me fasses tcharer autant eh. Tu marques pas grand-chose quand même, je passe souvent à...je suis souvent à côté de la plaque moi.* » (André, entretien n°29). Comme précédemment mentionné, certains enquêtés, au moment de la prise de contact, ont exprimé une sorte de crainte, celle de ne pas savoir répondre aux questions et/ou que leurs propos ne soient pas d'une grande utilité pour l'enquêtrice¹⁰¹. La présence du guide que je sortais presque à chaque fois mais que je ne regardais que très peu voire pas du tout - le connaissant par cœur - permettait d'accentuer le caractère sérieux de l'entretien. Si on se réfère à ce que Beaud (1996) indique, sur l'utilisation du guide d'entretien en milieu populaire, on aurait eu tendance à ne pas le sortir, puisque selon ce dernier, son utilisation [...] risque fort d'accroître la distance sociale entre enquêteur et enquêté, en renforçant le mécanisme d'assignation statutaire de celui-là du côté de l'écrit, ou plus exactement de la culture écrite et de la culture légitime.] (Beaud, 1996, p. 239-240). Et on sait que la culture paysanne est du côté de l'oral et non de l'écrit.

J'ai effectué quelques entretiens – une minorité cependant - sans sortir le guide or, comme je viens de le préciser, sa présence est interprétée, par les enquêtés comme une marque supplémentaire de sérieux et il me permettait également d'être davantage concentrée sur les propos des enquêtés, de les laisser parler car je n'avais pas le souci d'oublier une question, de perdre « le fil » de l'interview, il me suffisait si c'était le cas de jeter un coup d'œil sur le

notes et j'aurais eu du mal à être concentrée sur les propos de l'enquêté et à lui poser des relances pertinentes. En outre, je n'aurais pas pu noter tous ses propos.

¹⁰⁰ Lors d'un colloque ou j'ai mentionné cette attitude, une personne du public m'a demandée si je n'avais pas, au contraire, pensé que cela aurait pu compromettre la relation, pouvant être interprété par l'enquêté comme de l'impolitesse. Je n'avais pas envisagé cela jusque là mais je me suis rendue compte lors de cette remarque qu'en réalité, c'est moi qui étais gênée de regarder l'enquêté droit dans les yeux et pas forcément l'inverse.

¹⁰¹ J'ai essayé, à ce moment là, de les rassurer en leur disant que les questions portaient sur leur vécu et que leur discours me serait d'une grande utilité.

guide, et je retrouvais rapidement la suite de l'entretien. Ce qui ne m'a pas pour autant obligée à respecter l'ordre des questions, cela ne m'a pas empêchée non plus d'écouter et de regarder les enquêtés, cela n'a pas coupé la dynamique de l'entretien. Autrement dit je me suis servie du guide d'entretien comme d'un [*canevas d'entretien*] (Olivier de Sardan, 1995), un « pense-bête » (*Ibid*). Mon objectif était de faire en sorte que l'enquêté oublie qu'il a à répondre à une série de questions, l'inciter à parler ouvertement, à donner des anecdotes, le couper le moins possible, ne pas rendre l'entretien trop directif tout en veillant à ne pas trop s'écarter du sujet même si le hors sujet n'existe pas en entretien ethnographique et qu'il est souvent révélateur de quelque chose¹⁰². D'autre part, deux entretiens semi-directifs ont eu lieu pendant le repas de midi¹⁰³ ou les enquêtés, deux éleveurs que je n'avais jamais vus avant le moment de l'interview m'ont invitée, quand je leur ai téléphoné¹⁰⁴, à manger avec eux et leur famille. Il n'était donc pas possible à ce moment là d'avoir de guide car je pense que cela aurait rompu la dynamique mais aussi la dimension conviviale du repas¹⁰⁵. Par contre, comme les deux entretiens ont commencé avant le repas et se sont poursuivis une fois que celui-ci a été terminé, j'ai écrit à ces moments là, sur mon carnet. Pour ces deux entretiens, je ne suis pas arrivée les mains vides et je n'ai pas non plus apporté n'importe quoi, j'ai tenu à leur amener une spécialité régionale¹⁰⁶. J'ai donné une bouteille d'un digestif que mon père fabrique à l'un et des petits gâteaux catalans à l'autre, comme s'il s'agissait d'un « don contre don ».

II.2.1.3.2 Des thèmes de prédilection

Je notais sur le carnet les éléments de relance que je ne voulais pas oublier et je n'hésitais pas à le consulter si nécessaire. Je n'ai pas hésité non plus à relancer quand je voulais que l'enquêté développe davantage son discours. Et donc souvent mes relances reprenaient mots pour mots les dires de l'enquêté. Je me suis rendue compte, au moment de la retranscription que cela a eu, parfois, pour effet que ce dernier reformule différemment ses propos pensant que si l'enquêtrice les réemployer tels quel cela voulait dire qu'ils n'étaient pas appropriés. Cela a donc provoqué une gêne chez certains enquêtés qui heureusement n'est pas allée jusqu'à la déstabilisation ou à rompre la relation de confiance établie avec l'enquêtrice. D'autres, au contraire, ont vu là une marque supplémentaire de l'intérêt que l'enquêtrice porte à leur discours, trouvant ainsi un encouragement à poursuivre. Selon les entretiens, je suis plus ou moins intervenue, certains enquêtés m'ont annoncé clairement qu'ils voulaient que je leur pose des questions pour les aider à parler : « *Après ya tellement de choses à dire que c'est mieux que vous me posiez des questions parce que.* » (Thierry, entretien n°24). Pour d'autres, il m'était difficile d'intervenir, me sentant un peu dépossédée de mon rôle d'enquêtrice,

¹⁰² [Quand un interlocuteur est « hors sujet », ou quand ses réponses sont confuses, le chercheur tendra encore plus l'oreille.] (Olivier de Sardan, 1995).

¹⁰³ Ils ne m'ont pas invité du fait de mes origines agricoles puisqu'ils n'étaient pas au courant mais sûrement car ils n'ont pas beaucoup de temps le reste de la journée.

¹⁰⁴ Lors de la première prise de contact.

¹⁰⁵ Ces deux entretiens ont toutefois été enregistrés.

¹⁰⁶ Un certain nombre d'enquêtés ayant souligné consommer principalement des produits locaux, il m'a semblé logique de venir avec de tels produits.

j'avais l'impression que c'était l'enquêté qui menait l'entretien sans même se soucier de ma présence.

Comme je l'ai déjà précisé, il y a beaucoup d'enquêtés que je n'avais jamais vu avant la passation de l'entretien, ce qui ne les a pas, pour autant, empêchés de parler longuement notamment de leur travail et de leur exploitation. Ce qui n'est pas vraiment le cas pour leur activité en dehors de celui-ci ou les réponses ont été plus évasives, certaines questions ont même suscité de l'étonnement notamment celles sur les pratiques de consommation et sur la religion. De plus, beaucoup d'enquêtés sont revenus sur leur activité de travail alors que le thème était justement sur le hors travail. Les réponses qu'ils ont donné aux questions sur la vie non professionnelle ont mis en évidence leurs difficultés à se détacher de leur travail. Ce qui est aussi révélateur de l'imbrication très forte entre vie professionnelle et vie personnelle. Par conséquent, commencer l'entretien par le thème « l'agriculture et le travail d'agriculteur » a été judicieux. En outre, comme ils ont beaucoup de choses à dire sur leur métier et qu'ils aiment en parler, évoquer ce thème, dès le démarrage de l'entretien a permis de mettre à l'aise les enquêtés. On peut noter deux phases « denses » lors des entretiens c'est-à-dire des moments où j'ai senti que l'enquêté avait envie de parler et s'étendre sur le sujet : incontestablement le thème « l'agriculture et le travail d'agriculteur » et dans une moindre mesure celui de « l'entourage familial » notamment les questions relatives aux enfants et à leur succession ou pas. Et deux phases « plates » où à l'inverse j'ai ressenti que l'enquêté n'avait pas grand-chose à dire ou ne voulait pas trop en dire. Il s'agit du thème « l'activité en dehors du travail a proprement dit » et dans une moindre mesure « l'installation en tant qu'agriculteur exploitant ». Ils ont également pris position sur certains sujets, principalement le bio, la PAC, le syndicalisme, la religion. D'autre part, outre les relances que j'ai effectué pour obtenir des précisions de la part des enquêtés, j'ai également suscité le dialogue par des mimiques comme l'étonnement¹⁰⁷ en ouvrant grand les yeux ou l'incompréhension en plissant les sourcils mais aussi l'approbation par un signe de la tête¹⁰⁸. Elles ont aussi permis de mettre plus facilement à l'aise l'enquêté.

II.2.1.3.3 La relation enquêté-enquêtrice

Il convient de souligner que la relation enquêté-enquêtrice était inégalitaire, comme c'est le cas la majorité du temps en situation d'entretien, les enquêtés étant en position dominée et l'enquêtrice en position dominante puisque même si certains ont des diplômes, l'enquêtrice est une universitaire. Les effets qui pouvaient être induits par cette position ont été contrecarrés par mes origines sociales puisque je suis issue d'un milieu rural (j'ai grandi dans un petit village et j'ai un père et un grand-père anciens viticulteurs), ce qui m'était parfois important de souligner, notamment pour les enquêtés des PO qui ne me connaissaient pas et je ressentais moi-même parfois le besoin de le dire par crainte d'imposer, sans le vouloir une

¹⁰⁷ Alors que souvent je n'étais pas étonnée mais c'était un moyen pour moi d'inciter l'enquêté à développer ses propos. Il s'agissait de « jouer à l'idiot » pour reprendre l'attitude adoptée en situation d'entretien par Becker (2006) ce qui revient à prétendre ne pas comprendre afin d'inciter l'enquêté à rendre lui-même ce qui est implicite explicite. Attitude qui ne peut pas s'appliquer systématiquement mais qui pouvait dans de telles circonstances puisque l'entretien semi-directif représente ici un moment unique.

¹⁰⁸ Mais aussi en prononçant à plusieurs reprises : « oui » ; « oui, oui » ; « ah oui ».

certaine « violence symbolique », pour reprendre le concept de Bourdieu (1979). Cependant, j'ai également cherché à éviter de tomber dans le piège de la relation amicale avec les enquêtés, ce qui a été facile au vu de la différence d'âge que j'avais avec la plupart d'entre eux. Mais les enquêtés étant plus âgés, ils n'ont pas cherché, pour autant, à imposer leur supériorité. Deux éléments intrinsèquement liés rentrent en jeu dans la relation d'entretien : obtenir des informations utiles pour l'avancement de la recherche et maintenir une relation positive avec l'enquêté afin qu'il se sente en confiance pour parler ouvertement et faire ainsi avancer l'enquête. Et Weber (2006) accorde une place centrale à la relation d'enquête dans l'analyse des entretiens puisqu'elles considèrent les entretiens non pas comme un ensemble de mots mais comme [des transcriptions d'interactions] (Weber, 2006, p. 98) et donc [On ne cherche pas à utiliser ce que les gens disent explicitement, on cherche à retrouver le système de contraintes dans lequel sont pris les enquêtés, aussi dans leur relation à l'enquêteur, et pourquoi ils disent cela à un moment donné et pas autre chose : c'est le « pourquoi » et le « comment » (avec quels mots, dans quel ordre) qui nous intéresse, et non pas le « cela ».] (*Ibid*, p. 100).

Certains entretiens ont eu lieu en double – ce qui a été décidé par les enquêtés en question et non par moi-même - soit père-fils, soit époux-épouse, quand fils et épouses travaillaient sur l'exploitation et ont été, la plupart du temps, source de « conflits ». Ils n'avaient pas toujours le même avis, ils n'hésitaient pas à le mentionner et se mettaient à débattre entre eux. Je n'intervenais pas à ce moment là, trouvant, au contraire, intéressant de les laisser s'exprimer et développer leurs opinions, bien que parfois, ils se coupaient mutuellement la parole. En outre, les entretiens en binôme ont souvent conduit à la monopolisation de la parole d'un des deux enquêtés, c'est pour cela que lorsque je savais que père et fils ou époux et épouse étaient tous deux agriculteurs, je préférais avoir un entretien séparément, donnant ainsi la possibilité à chacun de donner librement son point de vue, sans risque de « censure » ou de « conflit ». Cependant, le choix de l'enquêté, de la présence de son fils ou de sa femme, lors de la passation de l'entretien, peut être révélateur d'une certaine crainte, d'un manque d'assurance ou d'une envie de valoriser le travail de son fils ou de son épouse, souvent dans l'ombre¹⁰⁹.

II.2.1.3.4 L'évolution des guides

Au bout d'un certain nombre d'entretiens, des questions ont été modifiées, notamment au niveau des termes que j'employais dont quelques-uns étaient repris à leur compte par les enquêtés. C'est le cas notamment du vocable « investissement » que j'ai remplacé par « dépense »¹¹⁰ qui, à mon sens, a une connotation moins forte ; d'autres ont été supprimées, c'est le cas de la question : « Qu'est-ce que vous entendez par culture ? » que j'ai trouvé, lors de la passation des entretiens, trop scolaire et trop pointue. Ce que je n'ai pas ressenti pour la question : « Que savez-vous des paysans d'autrefois (leur façon de vivre, de travailler, leur

¹⁰⁹ Pour les entretiens en binôme, je ne compte, dans le corpus, que l'agriculteur principal, le père quand il s'agit du binôme père-fils et le mari pour le binôme époux-épouse.

¹¹⁰ A partir de l'entretien n°38.

histoire) ? ¹¹¹» mais elle semble avoir été perçue, par quelques-uns des enquêtés, comme une évaluation scolaire, un moyen pour moi de juger de leurs connaissances. Par conséquent, je ne l'ai pas toujours posée. Il s'est avéré que la question « Accordez-vous de l'importance aux valeurs dans votre vie de tous les jours et dans votre métier ? » induisait une réponse positive et tous les enquêtés ont répondu « oui » à cette question. Pour certains, le « oui » est sans appel, pour d'autres, il est moins affirmé, c'est plus : « oh...oui... », suivi d'un soupir. Dans une moindre mesure, il en est de même pour : « Est-ce que dans votre vie de tous les jours, vous accordez de l'importance à la protection de la nature ? ». D'autre part, la question : « Rencontrez-vous des difficultés à gérer temps de travail et temps personnel ? » a été source de malentendus. Les enquêtés ont parfois mal compris le terme « personnel », ceux qui avaient un ou plusieurs ouvriers pensaient que je faisais allusion à la gestion de ces derniers, d'autres n'évoquaient que le temps de travail. J'ai donc remplacé « personnel » par « pour vous » ¹¹². C'est également le cas pour la question : « Les traitements, l'utilisation des machines agricoles, etc. ne représentent-ils pas un danger pour la nature ? » ou « nature » a été remplacée par les enquêtés par « santé » et ou ils ont évoqué les risques qu'ils encourent pour leur santé. En ce qui concerne la question : « Est-ce que vous vous sentez proche d'autres métiers ? » les enquêtés ont cru que je voulais parler d'autres corps de métiers qui travaillaient avec eux. Les enquêtés ont beaucoup réfléchi à la question : « Quelles ont été, pour vous, les innovations les plus importantes pour l'agriculture et le travail agricole ? » et ont même souvent voulu des précisions, se demandant si je parlais des innovations techniques ou culturelles et/ou depuis quelle période. A la question : « Existe-t-il, pour vous, une culture paysanne ? », certains ont voulu que je définisse « culture paysanne », je l'ai remplacé, à ce moment là par « mode de vie paysan ». La question : « Vous considérez-vous comme agriculteur ou plutôt comme paysan ? » a régulièrement été accompagnée d'un moment d'hésitation et elle a aussi été à l'origine de propos confus, certains ont même dit à l'enquêtrice : « c'est une colle ? », « c'est un piège » suivi de rires. « Pouvez-vous me donner une définition personnelle de ces deux termes ? » a été accompagnée de rires pour les enquêtés qui l'avaient anticipés. « Consommez-vous vos propres produits ? » a également été suivies de rires car pour eux, il est logique de boire son vin quand on est vigneron ou viticulteur par exemple. Certains ont précisé avec humour « Il est bon » ou « Il est pas dangereux » et ils ont tous affirmé consommer leur production quelle qu'elle soit (arboriculture, élevage, etc.), le « oui » a souvent été accolé d'un « bien sûr » et parfois d'un « pourquoi ? ».

II.2.1.3.5 Les dernières minutes d'entretien et l'après entretien

Pour signaler que l'entretien touchait à sa fin, j'annonçais le dernier thème de la manière suivante : « Pour terminer... » afin de rompre en douceur la relation d'entretien mais aussi pour informer l'enquêté de l'état d'avancement de l'entretien (comme je l'avais fait jusque là en annonçant le passage d'un thème à un autre) et ainsi lui donner éventuellement la

¹¹¹ Par la suite, je n'ai posé cette question qu'aux enquêtés que je sentais qu'ils ne seraient pas gênés, ce qui est du ressenti très personnel ; des enquêtés qui étaient plus à l'aise que d'autres, qui avaient une plus grande aisance à parler.

¹¹² A partir de l'entretien n°53.

possibilité d'exprimer des propos qu'il aurait oublié ou qu'il n'aurait pas eu l'occasion de mentionner jusque là. Et en même temps que je le remerciais, j'éteignais le dictaphone.

L'entretien terminé et le dictaphone éteint représentaient souvent un moment propice à une petite discussion¹¹³. Certains enquêtés voulaient savoir si leurs propos différaient ou non des autres agriculteurs et donc savoir par la même occasion ce qui se disait. D'autres ont voulu connaître mes premiers éléments d'analyse mais aussi les raisons qui m'ont poussée à choisir un tel sujet de thèse et mon futur professionnel. Faire part, à leur demande, de mes premiers résultats d'enquête m'a également permise de voir les réactions des enquêtés et ces derniers sont allés dans mon sens peut-être parce qu'ils n'ont pas osé contredire une universitaire. Une enquêtée a même poursuivie l'entretien car elle s'est rendue compte qu'elle avait oublié de mentionner un point. Par contre, rares ont été les fois où l'enquêté s'est servi de ce moment ou l'enregistrement était arrêté pour revenir sur une idée à laquelle il n'avait pas pensé ou pour en évoquer une qu'il n'aurait pas voulu qu'elle soit enregistrée. Je notais sur mon carnet, une fois sortie, ces brèves conversations non enregistrées. Certains enquêtés, ont précisé, à l'issue de mon invitation, qu'ils viendraient à la soutenance de ma thèse, y compris des enquêtés de l'Aude et que je les tiens au courant. Néanmoins, les enquêtés m'ont posée peu voire pas du tout de question durant l'entretien, ils n'ont pas cherché, par exemple, à avoir mon avis sur certains sujets¹¹⁴, certaines fois, ils ont parlé de choses techniques sans savoir si cela m'était familier ou pas. Une minorité, par contre, m'a demandée si j'étais issue du milieu agricole quand je ne l'avais pas évoqué. Une limite à mon travail de terrain est à mentionner, je n'ai pas osé demander aux enquêtés comment ils avaient vécu la situation d'entretien alors que j'étais curieuse de le savoir, qu'est-ce qu'ils pensaient des thèmes d'échange, ceux qu'ils avaient trouvé intéressants, ceux qu'ils avaient eu du mal à répondre (bien que durant l'entretien, les difficultés à répondre sont généralement perceptibles, par des hésitations, des silences) ; données qui auraient eu de l'intérêt au moment de l'immersion totale mais aussi de l'écriture. En outre, il aurait également été judicieux que je fasse lire une partie de mon travail à certains enquêtés et de prendre en compte leurs éventuelles réactions mais faute de temps, je n'ai pas pu le faire sérieusement même si un enquêté a lu une de mes communications pour un colloque.

Chaque entretien était associé à une observation ou devrais-je dire une « mini-observation » puisque bien que je prenais des notes, j'ai porté la plus grande attention à regarder les mimiques de l'enquêté, ses postures, ainsi que son lieu de vie et/ou de travail puisque à l'exception de trois entretiens¹¹⁵, les autres ont été réalisés ou au domicile des enquêtés ou sur leur exploitation ou les deux quand il y a imbrication domicile-exploitation. Tous ces éléments relatifs à la prise de contact et au déroulement de l'entretien (lieu, attitude de l'enquêté, possibles éléments d'analyse) ont été soigneusement notés dans mon journal de terrain. J'ai eu une utilisation « classique » du journal de bord à part que j'en ai utilisé deux.

¹¹³ Je n'ai pas actionné à nouveau le dictaphone.

¹¹⁴ Ce que j'explique - peut-être à tort - par le fait que j'ai ressenti, chez mes enquêtés, une grande envie de parler et ainsi il ne voulait pas risquer de perdre du temps de parole en me demandant mon avis. Je suis très peu intervenue, pour donner mon opinion, durant les entretiens et la plupart du temps pas du tout.

¹¹⁵ Parmi ces trois entretiens, un s'est déroulé à mon domicile, un à la cave coopérative et l'autre à la mairie puisque l'enquêté qui est viticulteur est aussi le maire de son village.

Sur un j'ai inscrit la manière dont j'ai rencontrée les enquêtés, comment je les ai connus, par qui, les modalités de la prise de contact, au téléphone ou en face à face, lieu, heure, les propos des enquêtés, des remarques concernant le moment de la passation de l'entretien (que j'ai souvent noté à la sortie de l'entretien, dans ma voiture), mes impressions, si l'enquêté a été à l'aise, des notes relatives à certaines réponses aux questions, les discussions de fin d'entretien. J'ai ensuite retranscrit, à l'ordinateur, le journal de bord sous la forme d'un encadré¹¹⁶ qui précède chaque entretien dans lequel je donne des éléments situationnels (date, durée de l'entretien, lieu), fais des remarques sur l'entretien et/ou sur la relation enquêté-enquêtrice et mentionne des données d'observation. Et chaque entretien a été minutieusement retranscrit avec une attention particulière accordée aux silences (plus ou moins longs)¹¹⁷, aux hésitations, changements de ton, rires et autres mimiques, tant des enquêtés que de l'enquêtrice puisque [Un entretien sociologique est donc d'autant plus riche et interprétable que sa retranscription respecte les silences, souligne les hésitations et atermoiements, marque les inflexions de la voix et signale les différences de ton, note les gestes et mimiques qui accompagnent la parole.] (Beaud, 1996, p. 250). En plus des encadrés de début, à la fin de chaque entretien figure les caractéristiques sociodémographiques de l'enquêté en question remplies par moi-même de retour à mon domicile au vu des propos de l'enquêté durant l'entretien. Etant donné que les entretiens duraient en moyenne deux heures, je n'ai pas osé donner aux enquêtés les fiches des caractéristiques sociodémographiques à remplir, comme je l'avais prévu, me rendant, en outre, très vite compte que j'avais les informations nécessaires pendant l'entretien. Il convient donc de considérer chaque entretien comme l'expression personnelle et singulière du référent culturel.

Pour ce qui est des observations participantes, j'ai écrit, dans le journal de bord mes hypothèses de départ et les informations recueillies relatives à la grille d'observation c'est-à-dire la retranscription de celle-ci en phrases. Le journal de bord représente aussi mon répertoire téléphonique puisque j'ai consacré les dernières pages de celui-ci à l'inscription des coordonnées des enquêtés et des informateurs. Sur un autre, j'ai noté, à la fin de chaque interview, des éléments récurrents c'est-à-dire qui se retrouvent dans plusieurs entretiens et qui pourront, peut-être, par la suite, représenter des éléments d'analyse. Ces derniers étant nombreux, j'ai trouvé plus judicieux d'y consacrer un journal dans lequel j'ai également marqué des éléments de méthodologie concernant l'image animée, sa réalisation, ses contraintes, ses atouts ainsi que des références bibliographiques, des ouvrages et des articles que je compte lire.

¹¹⁶ Je me suis rendue compte, au moment de la lecture, que dans certains encadrés, j'emploie le « nous » scientifique et dans d'autres, le « je ». Je n'ai pas apporté de modification car je trouve que cette différence d'emploi du pronom marque des moments de rupture différente.

¹¹⁷ J'ai arbitrairement établi une distinction entre ce que j'appelle « silence » et « bref silence ». Le « silence » étant bien plus long même s'il ne s'agit toujours que de seconds et non de minutes. J'ai fait la même différence pour ce qui est des « sourires », « petit rire » et « rires ». Il y a une hiérarchisation, le sourire est un mouvement des lèvres qui ne produit pas de son mais un léger arrêt de la parole, le petit rire est bref alors que les rires sont bien plus longs et communicatifs c'est-à-dire qu'ils ont entraîné des rires de ma part et un arrêt momentané du discours.

II. 2.1.3.6 L'épreuve de l'immersion totale

Différents sentiments m'ont traversée durant mon immersion dans le terrain d'enquête. Il s'agit d'une immersion que je qualifie, non sans erreur, de totale car durant la mi-juin, jusqu'à la mi-août, je n'ai effectué que des entretiens, bien que je n'aie eu qu'une seule fois deux interviews de suite car je souhaitais disposer d'une plage horaire suffisamment importante pour laisser l'entretien librement se dérouler et ne pas risquer de l'interrompre pour partir à un autre rendez-vous. Et le temps pendant lequel je n'étais pas en entretien, je le consacrais à téléphoner aux enquêtés ou à aller les voir pour obtenir un entretien mais aussi à écrire sur mon journal de bord. Comme le soulignent Beaud et Weber (2003), il faut également [...] vivre cette activité d'enquête comme un vrai « travail » (même s'il n'est pas salarié) en vous imposant des contraintes régulières que vous vous efforcez de suivre : tenir un journal de terrain, faire régulièrement des observations, réaliser des entretiens, aller vous documenter, aller aux archives, lire. Car le travail de terrain ne supporte pas la demi-mesure ou le travail en pointillé, il faut que votre enquête vous habite tout entier.] (Beaud et Weber, 2003, p. 100). En outre, durant cette période, il n'y avait pas un jour où je n'avais pas d'entretien et même une fois, j'en ai eu un samedi à la demande de l'enquêté qui préférait ce jour-là. Toutefois, la posture du [« fieldworker »] (*Ibid*, p. 8) c'est-à-dire l'immersion totale est nécessaire quand on est chercheur, elle permet de réaliser une véritable enquête de terrain. Elle est un moyen pour acquérir une maîtrise supplémentaire de son objet, être plus à l'aise dans la réalisation des entretiens et donc une meilleure écoute du discours des enquêtés, bien connaître son guide, une aisance dans les relances, les effectuer au moment opportun, ce qui enrichit les entretiens. De plus, ce sentiment d'assurance permet, selon moi, de mettre plus facilement en confiance l'enquêté en face de soi. Il faut faire le choix de la réciprocité : [Faites confiance à vos enquêtés : ils vous feront confiance. Ne les craignez pas : ils ne vous craindront pas.] (*Ibid*, p. 101). Et on peut rajouter, « faites vous confiance : vos enquêtés auront confiance en vous ».

Cependant, être immergé dans son terrain a eu aussi, en ce qui me concerne ses inconvénients. En effet, les nombreux trajets, la durée importante de la majorité des entretiens et ces derniers étant suivis puisque tous les jours, m'a fatiguée physiquement et moralement, conduisant à un « ras-le-bol » du terrain, une envie d'en finir, des difficultés parfois à me concentrer pendant les entretiens et à espérer, vers la fin du terrain, que les entretiens ne durent pas trop longtemps¹¹⁸. Au début de mon terrain, j'ai abordé ce dernier telle une sprinteuse en quête effrénée d'entretiens. Je cherchais à multiplier les entretiens, à obtenir rapidement des rendez-vous, ce qui était un moyen pour moi, je pense, de lutter contre l'angoisse que j'avais, celle de ne pas arriver à obtenir suffisamment d'entretiens. Mais j'ai vite abandonné cette attitude, prenant très vite conscience, de la nécessité d'affiner mon corpus. Je me suis posée et j'ai réfléchi sur les personnes que je devais contacter et qui pourraient enrichir mon enquête.

¹¹⁸ Cette fatigue a également eu des répercussions sur ma vie personnelle en fin d'enquête ou quand je sortais d'un entretien j'avais du mal à écouter mon entourage qui me parlait, je cherchais à m'isoler, à me retrouver seule et surtout à fuir toute conversation notamment celles qui nécessitaient, de ma part, une écoute. Ce qui traduit l'effort que requiert un entretien ethnographique.

II.2.1.4 « A l'époque... », « une fois... » : le partage d'instants de vie

« A l'époque, t'avais les petits vieux...moi je me rappelle, y'en avait un là chez nous, son fils, il était exploitant et lui, il était à la retraite depuis...il plantait, quand il plantait des greffons et bé le vieux, il y allait même en plein été avec le...il se promène dans la vigne, ça lui faisait plaisir parce que ça le sortait un peu, avec un petit piquet, il travaillait les plants, il travaillait les greffes » (Marius, entretien n°51).

Dans les réponses aux questions, les enquêtés ont tenu à évoquer des instants de vie. Il est vrai que j'ai essayé de faire en sorte qu'il en soit ainsi à travers les thèmes d'échange choisis mais je fais ici allusion à des moments de vie abordés spontanément, qui ne sont pas toujours spécifiques au thème énoncé et qui montrent que l'enquêté a oublié qu'il était en situation d'entretien. En effet, un instant de vie propre à un thème est pour moi de leur demander, par exemple, où ils sont partis en vacances ces dix dernières années et qu'ils racontent un souvenir de vacances. Je considère que là, c'est un peu moi qui les conduis à se rappeler d'un moment vécu. C'est également le cas quand je veux savoir comment ils organisent leur emploi du temps ou ce qu'ils faisaient avant de s'installer en tant qu'agriculteurs. En outre, comme je l'ai déjà précisé, les thèmes d'échange font référence à différentes temporalités : la vie au travail, la vie en dehors du travail, aujourd'hui, hier, demain et il arrive qu'il y ait un entrecroisement des temporalités dans les propos des enquêtés, comme c'est le cas dans l'extrait suivant :

« Bé...[bref silence] j'ai...j'ai acheté...à peu près tout, on aura plus de sous eh, on aura...je sais pas comment on paiera le...on a installé le chauffage au gaz, moi j'ai tronçonné pendant...pendant trente ans de ma vie et puis quand on a pu, on a eu des aides...de l'amélioration de l'habitat là, on a installé le chauffage au gaz et ça nous coûte à peu près 3 000 Euros parce qu'on a tout, l'eau chaude et tout ça, la cuisinière, le chauffage, ça nous coûte 3 000 Euros par an et on va avoir 1 000 Euros par mois donc...je me demande même comment on va faire pour payer le chauffage [petit rire] donc l'avenir je le sens un peu sombre, on le voit [bref silence] on le voit...j'ai un...j'ai fait des provisions ; des provisions de linge, des provisions de couverture, des provisions de... C'est ridicule de dire tout ça mais c'est vrai, des provisions de livres, des provisions de disques et puis...j'ai un métier à tisser [sourir] c'est idiot eh » (Maya, entretien n°34, plus de soixante ans, éleveuse).

Je demandais à cette enquêtée comment elle envisageait son futur. On voit qu'elle commence, comme le suggère la question, à parler au futur, puis elle emploie le temps du passé pour terminer par le présent.

Les thèmes d'échange renvoient implicitement ou explicitement à des tranches de vie plus ou moins personnelles : leur vie avant l'installation s'ils ont exercé un autre métier qu'agriculteur, l'adolescence avec les études voire l'enfance notamment quand l'enquêtrice cherche à savoir s'ils ont toujours voulu exercer ce métier, la relation qu'ils avaient avec leur père (qui la plupart du temps est ou a été agriculteur) ou celle qu'ils entretiennent avec leurs enfants ou même avec leurs amis du milieu ou extérieur à celui-ci, les rapports de couple :

« Parce que là oui, on s'entraînait nous, on travaillait on va dire de 9h00 à 11h00 et de 5h00 à 7h00¹¹⁹, voilà. Quatre jours par semaine, le jour de repos au milieu et le week-end, y'avait un jour de match, un jour de récup, ou on allait à la piscine le matin, ya pire. Après vous avez rien à faire eh, à part sortir, aller dans des bars, aller au restaurant, faire des soirées, enfin...c'est...c'est la belle vie pendant sept ans » (Bertrand, entretien n°48, entre trente-cinq et quarante ans, arboriculteur et maraîcher. Cet enquêté était joueur de rugby professionnel avant de s'installer agriculteur).

Partir du postulat théorique que les enquêtés sont des acteurs implique [...] de reconnaître que tout – chaque personne, chaque groupe, chaque action, chaque événement – a une histoire. Rien n'apparaît juste comme ça, de façon si mystérieuse que nous n'ayons pas à nous en préoccuper.] (Becker, 2006, p. 16). C'est en inscrivant les personnes, les événements, les actions dans une histoire et en cherchant à retracer celle-ci que nous pouvons les comprendre. De plus, tout est lié voire interdépendant ; une personne est forcément inscrite dans un réseau de relations, par conséquent, [...] vous ne pouvez éviter de reconnaître que les événements sont transactionnels ou interactionnels, que vous comprenez ce qu'une personne fait en connaissant le réseau d'interactions dans lequel elle opère et ce que les autres personnes font et comment cela conditionne et est conditionné par ce que la première fait.] (*Ibid*). D'où une fois de plus l'importance des instants de vie qui souvent renvoient à des membres de leur famille ou de leur entourage.

Les thèmes d'échange ont également été transversaux - « moi tu vois du coq, je passe à l'âne [petit rire de l'enquêtrice] et ton truc, il avance pas (...) » (André, entretien n°29) - c'est-à-dire qu'en répondant à un thème d'échange¹²⁰, les enquêtés anticipaient souvent sur le prochain comme par exemple quand ils évoquent la transmission de l'exploitation, ils parlent de leur vie avant l'installation et du parcours de leurs ascendants (parents et/ou grands-parents) :

« (...) ma grand-mère était bretonne, elle était partie comme tous les Bretons au début du siècle, elle était partie comme ouvrière agricole dans l'Oise, tous les Bretons, ils allaient faire les saisons dans l'Oise et...et donc mon père est né comme ça. Et ma mère elle, elle était...elle est née dans une...toute petite exploitation dans les Hautes-Pyrénées et quand ils ont pu avoir un tout petit bout de terre, ils sont arrivés à un maximum de quatre hectares et...et quelques vaches mais ils ont vécu...dans ces pays là, les gens ont vraiment vécu de la misère eh ; comme en Bretagne quoi. Mais beaucoup de ces gens qui sont venus vivre en ville, après c'était des gens qui ont été poussés [en insistant sur le verbe « pousser »] par la misère des campagnes eh. (...) Ah oui, oui, oui, ma mère, elle est partie des Hautes-Pyrénées mais c'est intéressant tout ça quand même. Elle est partie, comme tous les gens de son village, y'en avait qui partaient vers l'Argentine, y'en avait qui partaient, y'avait toute une immigration de ces populations des Pyrénées...vers l'Argentine, vers l'Uruguay et tout ça et puis, y'avait une autre partie, eux ils avaient trouvé une filière, dans son village, ils allaient dans les pompes funèbres, à Paris, dans...rue de Flandre et puis c'était une filière et tous les gens de ce village, ils partaient...là et puis les femmes partaient comme bonnes chez les riches. Et...et donc elle, elle est partie comme ça et puis, elle devait revenir se marier dans son village...une

¹¹⁹ 17h00 à 19h00.

¹²⁰ Parfois dans leurs propos, ils ne répondaient pas au thème énoncé mais je ne leur reposais pas la question ou alors je leur demandais d'y revenir dessus plus tard dans l'entretien.

fois qu'elle se serait constituée une dot, elle voulait pas arriver chez son promis sans avoir la dot et puis en chemin, elle a rencontré mon père. (...) Et mon père lui...il avait donc comme sa mère était ouvrière agricole et qu'elle avait eu...elle s'est mariée avec un autre ouvrier agricole mais plus âgé, mon père, il a eu une vie terrible ; terrible [elle répète deux fois l'adjectif « terrible »] ces ouvriers agricoles, lui il travaillait en plus, il travaillait dans les champs de betteraves eh, c'était...non c'était terrible. Et elle, elle trimbalait son petit avec elle dans les champs ma grand-mère. Et donc il a eu une vie terrible et puis placé en apprentissage très, très [elle répète deux fois l'adverbe « très »] tôt et tout et donc ils...ils avaient, d'une part lui, cette idée de la misère [en accentuant sur « misère »] et de la difficulté de la terre qu'il avait connu puisqu'il aidait sa mère à cueillir les betteraves et tout ça, pendant des années » (Maya, entretien n°34, à qui je demandais si ses parents étaient ouvriers agricoles).

« Jusqu'à ce que je sois étudiant. Après étudiant, je suis parti mais oui je...je suis arrivé, j'avais, mes parents sont arrivés en 75 donc j'avais cinq ans quand je suis arrivé ici. Voilà. Donc j'ai fait école maternelle, l'école primaire de Rieux et...et l'école d'agriculture de Carcassonne et après je suis parti ailleurs mais voilà. Oui j'ai grandi on va dire ici oui » (Jean-Marc, entre quarante et quarante-cinq ans, vigneron. Je lui demandais si le village dans lequel il vit c'est également le village dans lequel il a grandi).

J'ai appris notamment que deux enquêtés ont pris l'exploitation familiale à la suite du décès de leur père :

« Et puis, si vous voulez, quand j'ai repris la propriété, j'ai eu un entraînement qui a fait que, pendant deux ans, mon père a été malade, il avait un cancer, il a fallu que je gère lui, que gère sa maladie à lui et que je gère la propriété pour deux. Donc si je m'étais pas adapté à l'organisation si vous voulez pour le gérer à lui qui était malade, pour gérer le boulot qu'on faisait à deux, là je me suis retrouvé seul et...gérer ses soins aussi parce qu'il voulait pas qu'on le soigne, il fallait que ce soit moi qui le soigne. Donc là c'était pas des journées de quatorze heures, c'était des journées de vingt heures. Ya que les perfs¹²¹ que je pouvais pas lui mettre mais après tous les soins...de femme de ménage ; pas de femme de ménage mais de femme de...d'aide-soignante, c'est moi qui les faisais. Donc si vous voulez, il a fallu quand même que je m'organise dans...dans une journée parce que on a que vingt-quatre heures et...et de fait, voilà après ça s'est passé...relativement simplement quoi. Même les papiers, j'avais jamais mis le nez dans les papiers, j'ai tout ouvert, bon je me suis enfermé pendant une journée complète dans le bureau et à la fin de la journée, j'étais à jour de tout et j'ai fini la saison...ou il a été malade ou il a pas pu continuer de faire les papiers, j'ai fini la saison comme si de rien n'était même au niveau administratif. » (Bertrand, entretien n°48).

II.2.1.4.1 Des informations décisives sur les enquêtés et leur entourage

Ces petits moments de vie mis bout à bout permettent de retracer le parcours professionnel et personnel des enquêtés et de se faire une petite idée sur leur personnalité quand ils font référence à des traits de caractère :

« On est arrivé ici, nous on avait rien, on était...on était des baba cool, on arrivait de Paris...on croyait qu'on allait vivre...en faisant notre fromage, tisser notre laine et manger

¹²¹ Perfusions.

notre viande et...et faire nos légumes et puis voilà, on était cette génération là. On est resté longtemps comme ça et puis après bé ma foi [elle hausse en même temps les épaules] on est rentré dans le système quoi » (Maya, entretien n°34).

Ils m'ont également permis de connaître des moments de leur quotidien : « (...) quand je rentre à midi...en été, je rentre jamais à midi mais en hiver, je prends un peu plus le temps euh....en général, en buvant le café après manger, je l'épluche complètement quoi. Là c'est le soir quand je rentre...je jette un coup d'œil aux commandes...éventuelles que je peux avoir euh...j'envoie les...les messages pour mes fournisseurs pour le lendemain...et après ouais je prends...une grande menthe à l'eau bien fraîche ou un grand Coca et en général ouais j'épluche...j'épluche le journal ouais (...) je parle beaucoup du travail et puis, ya le travail et après ya tous les problèmes [en accentuant sur « problèmes »] qui sont ressassés...souvent le soir on est là on mange et moi je parle de mes problèmes de boulot (...) la nuit, ya des fois, je me réveille, je transpire [petit rire de l'enquêtrice], je me dis 'demain matin, je vais me faire tuer à cause de ci, à cause de là', c'est...l'enfer » (Thierry, entretien n°24) ; « Le soir, c'est pareil, après-manger, quand j'ai rien à foutre là...ya la télé allumée, je me fous sur le canapé et hop et je me réveille 'merde qu'est-ce qu'il a dit ?' [petit rire] (...) ah et le feuilleton du soir, là ma femme elle le regarde, je suis obligé de la regarder, on est à table, Plus Belle La Vie [petit rire de l'enquêté et de l'enquêtrice]. Là il faut pas parler, 'shut [il fait un signe du doigt pour dire de se taire] tais-toi' [petit rire de l'enquêté et de l'enquêtrice] mais enfin bon. (...) Quand t'es au supermarché, moi l'autre jour, on y allait samedi avec Babeth, faire des courses, elle me dit 'oh j'ai plus de saucisse', pour acheter un peu de saucisse, pour manger, putain quand j'ai vu le prix mais j'ai dit ça va pas non, 11 Euros un kilo de saucisse [en haussant la voix]. Et bé, moi j'en ai fait, elle m'est revenue à 4 Euros la saucisse » (Marius, entretien n°51).

Mais aussi d'avoir accès à des aspects plus personnels de leur quotidien, c'est particulièrement le cas quand les enquêtés ont parlé des questions d'argent :

« Oui, oui, bon ça arrive quand vraiment on est...on est complètement dans la dèche, je m'en vais, là ya trois, quatre ans, je suis allée à l'usine, à côté, au tapis, faire la...trier les pêches quoi. Et puis souvent...quand...enfin moi j'ai taillé la vigne pendant [sourir] comment dire, peut-être vingt ans. Y'avait beaucoup de femmes qui taillaient la vigne eh. Et y'avait un monsieur à Fourques qui était sympa et qui m'a...qui a accepté de me prendre pour tailler, qui m'a...on m'a...ya une équipe qui m'a appris et puis j'ai taillé, je veux dire j'ai...peut-être plus de vingt ans même. Avant je ramassais les serments, j'arrivais...ça aussi c'est une solidarité, le paysan qui vous embauche pour travailler quand vous avez vraiment une baisse de revenu parce que des baisses de revenu y'en a dans l'élevage eh, on a...on a eu une fois, pour quelle raison, je pense que c'est dans le camion, les brebis, elles ont attrapé une Chlamydie et puis on a pas eu d'agneau cette année ou on a eu une centaine d'agneaux en moins cette année là et on a dû en plus, soigner les bêtes donc ça nous a coûté très cher bon bé cette année là, j'ai dû, je suis...retournée au travail comme je pouvais. Et puis, je pense que là, quand on va être à la retraite, on aura même pas 1 000 Euros par mois à nous deux...on va être obligé d'aller travailler en plus. (...) Nous, l'année prochaine, on aura, quand je vais être à la retraite, on aura très peu d'argent. Mais je pleure pas eh, on a de la chance eh, on a une maison, on a une bergerie, on a...un terrain » (Maya, entretien n°34).

« (...) en sachant tout ce que...tout ce que j'y ai fait...et tout le mal [il accentue sur « mal »] que je me suis donné, physiquement, financièrement, quand vous avez la banque qui appelle tous les quinze jours pour vous dire monsieur H...il faut nous verser ou...même j'ai été interdit bancaire pendant un mois ou deux, que les fournisseurs vous savez plus comment les payer machin, etc. que vous dormez plus la nuit quoi eh. Parce que c'est pas dormir la nuit là eh. » (Jean-Marc, entretien n°30).

Ils ont souvent parlé, à travers les instants de vie de leur relation de couple ou de leur rapport avec leur père et/ou leurs enfants :

« Moi j'ai de la famille, enfin du côté de ma femme, ils sont tous...fonctionnaires et ils comprennent pas que moi, je bosse...je bosse quinze heures par jour ou...pour gagner si peu quoi. 'Mais comment, tu travailles tant et tu gagnes si peu'[en changeant sa voix]. Alors que eux, ils sont tout le temps en vacances et...ils ont un salaire exorbitant, voilà. Même du côté de ma femme bon ça a claché à cause de ça quoi. Et là maintenant qu'elle a...maintenant qu'elle travaille, qu'elle a...bon elle s'aperçoit que elle a un salaire mais...voilà, il est limité son salaire quoi. Et elle a pas un salaire extraordinaire quoi » (Patrick, entretien n°31, divorcé, maraîcher).

« A la limite, ce que j'ai fait, il faut le faire célibataire quoi c'est le mieux. Vous faites souffrir personne et vous souffrez pas, voilà. Et du coup...et du coup voilà...une certaine autonomie aujourd'hui que j'ai voulu et que je veux pas qu'on touche donc quand je sens que...nos vies ne se...qu'elle, elle a besoin de ce faste et que moi j'ai besoin d'autre chose et bé on se respecte eh, voilà, moi je rentre chez moi, elle, elle rentre chez elle et voilà et peut-être que le choix est de se voir peut-être moins souvent mais avec l'envie du partage quoi, voilà hein, c'est ça. Et si ça se fait pas, ma foi, écoutez, ça se fera pas mais bon...je l'aurais au moins essayé quoi eh parce que...voilà on est pas fait pour vivre seul. Ça j'en suis convaincu, ya des choses qu'il faut partager dans la vie et...notamment celle-là quoi, d'être en couple, je pense que c'est ce qui ya quand même de plus...de plus merveilleux quoi, quand on arrive à...quand on arrive à le faire hein voilà c'est pas...le...l'harmonie du couple, c'est...c'est une alchimie [sourir] très compliqué, oui voilà » (Pierre, entretien n°27, aviculteur, la cinquantaine, divorcé, il parle dans cet extrait de sa compagne du moment).

Ces moments de vie laissent transparaître des sentiments, comme des regrets, des doutes, des incompréhensions, ce qui donne des renseignements sur leur état d'esprit :

« Et quand on a eu cette fièvre de...de Malte, cette Brucellose, quand j'ai amené mes bêtes à l'abattoir parce que on a été obligé de les abattre, ça a été très long [elle met l'accent sur l'adjectif « long »], ils n'abattaient que celles qui...que celles qui étaient touchées, il fallait faire des prises de sang tout le temps et tout ça quoi. Et j'ai beaucoup pleuré, j'ai beaucoup souffert, moi je voulais arrêter, je voulais repartir à Paris (...) » (Maya, entretien n°34).

« Je vous cache pas que de temps en temps...étant un ancien restaurateur, j'aime bien...aller me faire un bon restaurant et...et voilà bon...des petits plaisirs de la vie, oui c'est sûr que c'est important. Ça...ça vous aide à passer des moments difficiles, voyez quand vous avez des moments ou...vous dites 'mais bon [sourir] qu'est-ce que c'est cette vie là' et bé non, ça vous redonne...voilà. Moi j'ai pas besoin de forcément vivre des fastes, le fait de savoir que si je veux [en insistant sur le verbe « vouloir »] me les payer, je peux me les payer, ça me suffit (...) » (Pierre, entretien n°27).

« Bé j'avais des projets bon...j'ai eu quelques ennuis de santé bon et ça m'a...ça m'a stoppé net dans tous les domaines et...bon. Je bricole, je végète, je...je ne suis même pas heureux loin de là parce que je serais un peu l'inverse et...bon mais sinon j'avais plein de projets là-dessus là. » (Gérard, entretien n°15, arboriculteur retraité, plus de soixante ans). Plus loin dans l'entretien il revient sur son état d'esprit actuel : « Bon c'est...d'ailleurs j'ai pas le moral eh, c'est affreux. Non je fais plus...je fais presque plus rien quoi eh [soupir] c'est...du lit au canapé, du canapé au lit, du canapé au verger à...deux cents mètres et puis je reviens enfin bon [soupir] ».

A travers ces instants de vie, j'ai également pu avoir des informations sur leur entourage familial, ce qui m'a permise de voir la place accordée à la famille¹²² :

« Une fois, quand Raphaël était gamin, Gérard essayait de l'initier bon, Raphaël qui est un enfant très souple, très docile, bon il venait, il l'accompagnait, il l'écoutait et puis un jour, Gérard, il dit 'oh il faudrait qu'il aille désherber'. Raphaël, il était grand, il était...adulte là. Raphaël 'oui bé oui'. 'Bon bé viens avec moi on va aller au verger, je vais te montrer ce qu'il faut désherber' [en changeant sa voix]. Et c'était aussi du verger là [elle fait un signe de la tête pour montrer la direction] y'avait de l'herbe, haute comme ça [elle fait un signe de la main], il dit 'tu vois ce qu'il faut désherber ?' et Raphaël, il dit 'mais où ça ?' [petit rire de l'enquêtrice]. Bon bé il avait pas la fibre agricole quoi, c'est sûr que [rires] j'ai dit 'là maintenant t'as compris Gérard, maintenant on en fera pas un paysan quoi'. C'est vrai que la culture...que ce soit aussi bien...enfin l'agriculture, que ce soit dans le bétail ou dans les céréales ou dans, si on l'aime pas, c'est difficile quoi de... Donc pour Raphaël, y'avait de l'herbe haute mais il l'avait pas vu » (Joceline, épouse de Gérard, entretien n°15, elle parle de son fils qui est le beau-fils à Gérard).

« Je veux dire quand ya une erreur sur...une connerie à une feuille de stock, elle¹²³ va me gonfler pendant deux [il insiste sur le chiffre « deux »] heures pour...pour dix bouquets qui manquent et on fait...trente ou quarante milles bouquets par jour quoi. Il manque dix bouquets, on a acheté dix bouquets à un fournisseur, elle arrive pas à les retrouver, elle va me péter un...[rires] j'y dis 'mais t'as rien d'autre à faire', j'y dis 'franchement'. Elle me dit 'c'est pas une question de quantité, c'est une question' [en changeant sa voix pour imiter sa compagne] tac [il fait en même temps un geste de la main qui signifie carré] elle veut que ce soit au carré. Bon c'est...pour dire comme quoi elle est au carré mais après bon voilà je sais pas à la base la question ce que c'était mais voilà » (Thierry, entretien n°24).

II.2.1.4.2 Les anecdotes

D'autre part, les instants de vie évoqués ont souvent, mais pas toujours, pris la forme d'anecdotes, d'« histoires » ou « petites histoires » comme les ont appelées certains enquêtés :

« (...) comme on mangeait tous les dimanches en face [il fait, en même temps, un signe de la tête, pour montrer l'endroit] chez mon père là et ma mère était décédée déjà et un jour, elle¹²⁴ a fait la fière, ils sont restés mariés ensemble deux ans eh je crois ou deux ans et demi, le temps de faire une fille, ma nièce et...devant mon père, j'y dis 'toi magnague là, t'aurais

¹²² La valeur « famille » est évoquée dans la partie « IV.2 Le 'modèle familial agricole' », p. 236.

¹²³ Sa compagne.

¹²⁴ L'ancienne femme du frère de l'enquêté, C'est-à-dire la belle-sœur de l'enquêté.

jamais dû le dire ça'. Elle a dit 'oh nous, les vignes, on en a pas besoin, ça nous intéresse pas'. Et comme je savais que mon père, il voulait nous partager, au moment du partage, elle, elle croyait qu'elle aurait...quand même des biens. Et mon père, il a dit 'Philippe et André, ils auront les vignes, les bâtisses et tout et toi Michel, tu auras que [en accentuant sur « que »] l'argent', voilà. On y a donné une grosse somme d'argent, c'est le notaire qui a fait l'évaluation tout et après, ils ont divorcé, voilà. A part ça, elle était pas intéressée, voyez [petit rire de l'enquêtrice]. Et...bon ça c'était pour la petite histoire » (André, entretien n°29).

Je définis l'anecdote comme une petite histoire - qui peut faire appel à des images – renvoyant à un moment particulier dont les enquêtés ont une idée de la période mais qu'ils ne peuvent pas dater précisément même s'ils en ont un souvenir exact car marquant pour eux et en donnent des détails. Par conséquent dans l'anecdote, on est à la fois dans la précision et dans le vague. Les anecdotes sont caractérisées par le flou parce que les enquêtés sont incapables de dater l'évènement en question, lequel est, la plupart du temps, unique c'est-à-dire qu'il ne se répète pas et pour le situer, ils le rapprochent souvent à un autre évènement mais elles ont un aspect de précision quand par exemple les enquêtés reprennent mots pour mots ce que leur a dit un ancien ou du moins font passer leurs propos comme étant ces mots là :

« (...) quand je me suis installé, donc on avait un stage d'installation...six mois en entreprise et...je suis allé en cave particulière, chez des gens très sympas qui m'ont...vraiment enfin je me suis régalié (...) » (Romain, entretien n°22, trente-sept ans, viticulteur).

« (...) y'en a un pour avoir un champ propre, il m'a dit 'si tu le veux, tu le coupes et j'aurai le truc propre'. Té t'as Jean-Louis M...là, d'habitude, je lui prêtais la faucheuse et le râteau et puis j'allais le lui emballer et là, il a été malade et l'autre jour, je sais pas ce qu'il a enfin il est malade, il va un peu mais et l'autre jour, il me téléphone 'ouh j'ai pas pensé à te le dire, si tu le veux' et bé j'ai dit 'j'irai le voir' 'parce que sinon je foudrai un coup de girobroyeur' » (Marius, entretien n°51).

De plus, [(...) l'anecdote est un formidable révélateur et analyseur de situation sociale et l'art de l'enquêteur est de savoir les susciter abondamment, au bon moment et dans le droit fil du discours de l'interviewé.] (Beaud, 1996, p. 243). Ces anecdotes mentionnées spontanément ont des sujets très divers et variés mais un récurrent est celui des « anciens », les « vieux » pour reprendre le vocable des enquêtés :

« Et oui maintenant, on est les plus vieux, on les a tous vus mourir ici tous ces vieux qui y'avait qui nous ont appris...[elle accentue sur le verbe « apprendre »] qui nous ont appris le village, qui nous ont appris [en accentuant, à nouveau, sur le verbe « apprendre »] les chemins ; chemins qui sont fermés souvent maintenant, par les clôtures, qui nous ont appris [elle insiste sur le verbe « apprendre »] comment on faisait vivre une bête moi quand j'ai eu mon premier chevreau qui est né, tous les vieux, ils étaient là pour me faire voir. On a appris que avec des vieux et avec des vieux bergers qui...qui nous ont...qui nous ont enseignés [bref silence] » (Maya, entretien n°34).

« (...) à l'époque, j'ai commencé à...à apprendre à tailler les plantiers, avec un vieux qui avait travaillé avec mon grand-père. Et mon grand-père moi, je l'ai jamais connu, il est que...il est mort que j'étais même pas né. Et ce petit vieux...il me dit 'oh putain Marius' [en

changeant sa voix], il s'appelle comme moi le grand-père et bon, on m'a donné le même nom que mon grand-père enfin le prénom et...et il m'expliquait oh putain on a travaillé pendant longtemps et...lui, c'est lui qui m'a appris à tailler les plantiers et on a planté...on partait en mobylette et au début en vélo [petit rire] oui j'avais même pas quatorze ans en vélo on y allait, de Rieux [petit rire] et on allait planter en plein hiver, on plantait...on plantait la vigne (...) » (Marius, entretien n°51).

Elles peuvent concerner aussi un évènement du quotidien mais qui n'est pas banal pour eux :

« Ah bé...les difficultés, c'est la fatigue, un exemple c'est...jeudi...ya deux jeudis là, bon là j'habite chez ma mère, j'ai été chercher un papier et en même temps que je cherchais le papier, je me suis fait un café et j'étais tellement [en accentuant sur l'adverbe « tellement »] fatigué que je me suis dit tien j'ai dit pendant que le café est chaud, je vais faire...voilà je m'allonge deux minutes là et je me suis réveillé que le lendemain [en insistant sur « lendemain »] matin à...à 8h00 quoi, tellement que le corps, il était, il en peut plus quoi » (Patrick, entretien n°31).

Un certain nombre d'enquêtés ont raconté une anecdote quand j'ai cherché à connaître leur avis sur la solidarité :

« Les vendanges dernières, à 4h00 du matin, on tape au volet là [il se retourne légèrement de sur sa chaise pour montrer les volets d'un signe de la tête] et c'était un copain qui est sur Saint-Couat qui avait cassé sa machine à vendanger, qui me réveille pour voir si je pouvais pas lui faire ses parcelles bon...voilà » (Romain, entretien n°22).

C'est également le cas pour la religion comme si ils cherchaient à se justifier de leur croyance ou de leur non croyance ou alors quand ils sont croyants du fait qu'ils ne soient pas pratiquants : *« (...) mais j'y crois plus maintenant que avant. Et je crois qui ya quelque chose parce que je vais vous raconter quelque chose, vous êtes pas obligée de le croire » (André, entretien n°29)* ou encore un enquêté qui évoque, un évènement vécu par sa femme lors d'une séance de sophrologie quand l'enquêtrice lui a posé la question « Est-ce que vous avez l'habitude d'aller régulièrement à la messe ? » :

« (...) Joceline¹²⁵ ce qu'elle a vécu et c'est la chose suivante. A l'occasion d'une séance de sophrologie, elle s'est sentie tellement bien que son...elle a vu son...son âme a quitté le corps et elle a vu son corps par terre et elle s'est sentie tellement bien qu'elle se demandait si elle allait revenir ou pas et puis bon, elle a décidé de revenir. Et la seconde fois, rebelote, la même chose et là donc, elle se sentait tellement bien et puis, elle a eu peur quoi...elle s'est dit bon là, si je reviens pas, c'est trop tard quoi » (Gérard, entretien n°15).

Bien qu'elles puissent prendre plusieurs formes, elles commencent souvent par « à l'époque », « une fois », « l'autre jour » et elles se terminent parfois par : « Bon il faudra que vous effaciez tout ça eh » ; « Bon ça vous le mettez peut-être de côté ». Ce qui permet de voir la relation de confiance entre enquêtrice et enquêté puisque celui-ci se « laisse aller » oubliant le caractère formel et universitaire de l'entretien avant de s'en rendre compte et de se reprendre : « je fais une diversion » ; « je m'écarte un peu » ; « ça c'était...une parenthèse

¹²⁵ L'épouse de l'enquêté.

aussi » ; « *mais ça c'est peut-être pas dans le sujet* » ; « *Allé continuons* ». Certains vont même jusqu'à oublier ce que leur demandait au départ l'enquêtrice : « *Et ou c'est qu'on en était ?* » ; « *Et...le fin fond, de quoi on parlait* ». L'importance de l'anecdote n'est plus à souligner mais au-delà de son caractère illustratif puisque c'est principalement cette valeur là que les enquêtés lui attribuent, elle apporte des précisions sur l'enquêté notamment sur son vécu, son ressenti et sa personnalité et elle renseigne aussi sur son entourage. Certains enquêtés en ont données plus que d'autres, sûrement des enquêtés davantage attachés aux « petites histoires », aux souvenirs qui parfois remontent à loin dans le temps. Or il y aurait une tendance chez les apprentis sociologues à éviter les anecdotes c'est-à-dire une [Résistance vis-à-vis de cet effort consistant à analyser les enquêtés comme des personnes sociales, c'est-à-dire comme des individus qui ont une histoire complexe (histoire familiale, scolaire, professionnelle, conjugale ou matrimoniale, etc.) qu'il convient d'interroger. Or les histoires singulières des enquêtés n'intéressent pas toujours les (futurs) sociologues.] (Beaud, 1996, p. 247).

II.2.1.4.3 Les différents rôles attribués à l'enquêtrice

Ces instants de vie abondants et ces anecdotes plus ou moins personnelles dans les entretiens peuvent s'expliquer par la relation de confiance que j'ai su établir avec mes enquêtés mais aussi par l'attribution de rôles dont j'ai fait l'objet par ces derniers puisque [Pour penser la relation d'entretien ou la place de l'observateur, les enquêtés utilisent toujours des modèles à leur disposition, qu'il s'agisse de situations ordinaires ou exceptionnelles.] (Beaud et Weber, 2003, p. 256). Il ressort de mon terrain que trois rôles différents ont été attribués à l'enquêtrice selon les enquêtés. Cette attribution de rôle de l'enquêté à l'enquêteur se produit systématiquement lors d'un entretien, elle influence les réponses données et donc par extension l'analyse finale (Demazière et Dubar, 1997). Toutefois, elle peut être comprise par le fait que [...] la situation d'entretien représente une forme particulière d'intrusion impliquant un renforcement des processus de « contre interprétation » par lesquels l'interviewé attribue un rôle et une identité à l'interviewer. Les réponses engagent des positions, souvent implicites, qui ont des incidences sur les résultats obtenus et les analyses produites.] (*Ibid*, p87)¹²⁶. Certains ont considéré l'enquêtrice comme une personne ayant du pouvoir et qui pouvait améliorer leur situation. Ils la dotaient donc dans ce cas là d'un pouvoir prescriptif¹²⁷, elle avait la mission d'alerter les pouvoirs publics et puis [D'une certaine manière, faire du terrain revient à rendre justice, à voir réhabiliter des pratiques ignorées, mal comprises ou méprisées.] (Beaud et Weber, 1998, p. 9). D'autres l'ont vue comme une écrivain ou une journaliste¹²⁸ qui va mettre au grand jour leurs conditions, décrire notamment

¹²⁶ Les enquêtés ont tendance à attribuer à l'enquêteur [...] une place dans le cadre de leur représentation de l'espace social, dans les hiérarchies de l'âge, de la richesse, du pouvoir, de la culture (« au-dessus » ou « au-dessous », « adversaire » ou « allié », etc.) l'apparentant en général à des positions à peu près semblables dont les enquêtés ont acquis antérieurement l'expérience (professeur, journaliste, etc.) et (ou) l'affiliant à tel stéréotype préconstitué.] (Mauger, 1991, p. 133).

¹²⁷ Ce rôle pouvait parfois s'expliquer par mes origines agricoles : si je suis de leur milieu, je vais forcément chercher à améliorer leur situation.

¹²⁸ Quand je ressentais, au moment de l'entretien que l'enquêté me confondait avec une journaliste, je faisais tout pour me détacher de cette confusion en lui disant clairement : « *Je ne suis pas une journaliste* ». C'est

leurs difficultés mais sans être un analyseur de celles-ci. Et certains ont eu un regard analytique, ils ont analysé ce qu'ils sont c'est-à-dire que l'entretien s'est transformé en moment réflexif presque thérapeutique pendant lequel ils ont réfléchi sur eux-mêmes, avec l'aide de l'enquêtrice et ont mis au jour des contradictions. Comme par exemple un enquêté qui a souligné être soucieux de la protection de la nature mais s'est rendu compte pendant l'entretien qu'il était tombé dans un système où il devait produire toujours plus pour pouvoir s'en sortir et qui, par conséquent, impliquer l'utilisation massive de produits de traitement. L'entretien a été pour ce dernier une sorte de remise en question sur lui-même tellement que lorsque je lui ai demandé s'il ne connaissait pas des agriculteurs (notamment de sa génération puisqu'il avait moins de la quarantaine) qui seraient d'accord pour m'accorder un entretien, il a hésité, ne sachant pas si les personnes qu'il connaissait accepteraient de faire un tel travail sur elles-mêmes, précisant que c'était comme « une thérapie » pour reprendre son propre terme. Par conséquent, les enquêtés ont vu un intérêt à l'entretien, même s'il n'est pas le même pour tous. Et ces différentes façons de percevoir l'enquêteur devront être prises en compte dans l'analyse des résultats : [...] les caractéristiques objectives de l'enquêteur, telles qu'elles sont perçues par les enquêtés sont importantes : non pas pour elles-mêmes, mais dans l'analyse des multiples interactions d'enquête.] (Beaud et Weber, 2003, p. 297). Je pense que je n'ai jamais été perçue par les enquêtés comme une personne qui allait analyser leur situation et formuler éventuellement une théorie, bien qu'ils m'aient cependant considéré comme quelqu'un ayant un savoir, dû à mon niveau d'étude. En effet, j'ai également ressenti que le fait de dire que je suis en doctorat et que je réalise une thèse signifiait incontestablement que j'avais des compétences et des connaissances davantage, il m'a semblé, que lorsque j'étais en Master II et que j'effectuais à ce moment là un mémoire. Et [C'est finalement par l'analyse de toutes les places qu'on lui assigne parallèlement ou successivement, que l'ethnographe pourra comprendre à la fois ce qu'on lui dit et ce qu'il observe, puisqu'il saura à qui l'on dit et à qui l'on montre. Cette analyse lui dévoilera aussi l'espace des positions et des relations (...)] (*Ibid*, p. 129).

II.2.1.5 L'entretien libre

Le choix du terme « entretien libre » est délibéré, ce n'est pas un substitut à celui d'« entretien non directif » puisque je lui attribue une définition différente. Lors de mes deux entretiens libres audio et de mes huit films sociologiques (à la fois entretiens et observations), j'avais déjà effectué un travail au préalable de problématisation et d'élaboration d'hypothèse, de construction de guides d'entretien et réaliser quelques entretiens semi-directifs, même s'il serait prétention de ma part de penser que je maîtrisais mon sujet d'enquête, j'avais toutefois des connaissances sur ce dernier et je trouve que c'est une technique qui s'avère efficace quand on a avancé un minimum dans son enquête et qu'on a une idée assez précise de ce qu'on cherche, qu'on connaît les thèmes de l'entretien semi-directif mais aussi les propos des enquêtés ayant répondu à ces thèmes même si l'enquête de terrain est loin d'être terminée. J'avais donc des objectifs en tête, des éléments à creuser, lesquels n'étaient pas connus de

notamment le cas, pour un enquêté, qui m'a comparé à une journaliste en soulignant, pendant l'entretien, qu'une journaliste était venue lui poser des questions. Ce dernier semblait, toutefois, avoir une bonne opinion des journalistes.

l'enquêté. Néanmoins, lors des entretiens libres audio, je suis arrivée au rendez-vous sans idée de thème et je n'ai énoncé aucun thème à l'enquêté mais j'ai laissé démarrer l'entretien sans intervenir, ce qui n'est pas le cas pour l'entretien libre filmé. L'usage que je fais de l'entretien libre audio diffère donc de celui de l'entretien non directif puisque dans ce dernier, l'enquêteur demande à l'enquêté de développer ses propos, son opinion autour du thème qu'il vient de lui énoncer. L'enquêteur se laisse déposséder de son [rôle d'exploration] (Michelat¹²⁹, 1975, p. 229) qu'il essaie de faire endosser à l'enquêté et il n'a plus qu' [un rôle de facilitation et de soutien] (*Ibid*). Il reconnaît ainsi à l'enquêté la capacité d'analyse du problème qui lui est présenté en fonction de sa pensée et de ses affects. Je ne nie pas cette faculté de l'enquêté, bien au contraire, par contre, j'ai fait le choix de ne mentionner aucun thème et dans ce sens, les entretiens libres que j'ai réalisés se rapprochent de [l'entretien rogerien] (*Ibid*) ou le patient fait la démarche personnelle d'aller voir le psychothérapeute [(...) et qui choisit ce dont il va parler.] (*Ibid*). J'admets toutefois que cette liberté peut être contestée dans le sens où il y a la présence de l'enquêteur - pour autant qu'il soit perçu comme tel – et donc on peut penser que l'enquêté, sans dire qu'il censure ses propos, du moins parle avec réserve, retenu. De plus, il m'est arrivé, au cours des entretiens libres, que ce soit l'enquêté lui-même qui me soumette un thème pour l'entretien filmé. Les entretiens libres ont précédé la réalisation de films sociologiques. En ce qui concerne ce que j'appelle moi « entretien libre », c'est la spontanéité qui domine, ce qui explique que j'avais de gros doutes, au départ, pour chacun des deux entretiens libres, j'appréhendais le fait de ne pas obtenir d'informations qui feraient avancer ma recherche, « de parler de tout et de rien » comme il se dit dans le langage courant, ce que j'aurais vécu comme une perte de temps car ce n'est pas nouveau, tout le monde sait que lorsqu'on fait une thèse en sciences humaines et sociales, le temps est compté. Mais même si cela n'a pas été une perte de temps, cela ne m'a pas été non plus une source riche d'informations, je me suis rendue compte qu'il était inutile d'en réaliser un nombre important. En effet, voyant que c'étaient les mêmes thèmes qui revenaient et préférant privilégier les entretiens semi-directifs audio, je n'ai pas poursuivi la méthode de l'entretien libre audio ou filmé.

L'entretien libre est aussi envisagé comme la possibilité de mettre au jour un ou plusieurs thèmes d'échange que je n'avais pas pensé et de vérifier mes hypothèses, ce qui est aussi une caractéristique de l'entretien non directif (*Ibid*, p. 243). Et si un enquêté tient des propos contradictoires, cette ambivalence doit être interprétée comme une différence de degré d'introspection, elle devient plus profonde. Il n'est pas pertinent, au moment de l'entretien, d'interroger l'enquêté sur cette contradiction car cela aurait pour effet de conduire ce dernier à opter pour l'une ou l'autre proposition, ce qui n'est pas significatif (Donegani, 1990).

II.2.1.5.1 Les objectifs méthodologiques

Pour ma recherche, les entretiens libres se sont révélés complémentaires et non substituables aux entretiens semi-directifs et c'est dans ce sens qu'ils vont être analysés c'est-à-dire que

¹²⁹ Il ne parle pas d'entretien libre mais d'entretien non directif. Toutefois je rapproche, dans une certaine mesure, l'entretien libre à l'entretien non-directif car même si les modalités de passation diffèrent, ils partagent des caractéristiques.

même si les modalités de réalisation ou encore les thèmes abordés sont explicités, à travers ce chapitre, dans des sous-parties séparées, ils seront par la suite inclus dans l'analyse (à partir du chapitre II) indifféremment des entretiens semi-directifs. Au vu de mon objet d'étude, il m'était impensable de ne pas utiliser l'entretien libre (ou non directif du moins, même si ce n'est qu'en faible nombre) car [Son apport nous semble essentiel chaque fois que l'on cherche à appréhender et à rendre compte des systèmes de valeurs, de normes, de représentations, de symboles propres à une culture et à une sous-culture.] (Michelat, 1975, p. 230). D'autre part, après toutes les questions que je me suis posées concernant les thèmes d'échange, leurs choix, leurs formulations, les significations que je leur donnais, les réponses que j'attendais, ce que je voulais interroger - donnant lieu à la constitution d'un « support complémentaire aux guides d'entretien¹³⁰ » - ce qui représente ainsi un travail de déconstruction, reconstruction de l'objet comme le préconise un certain nombre de sociologues parmi lesquels Dubet (2011) afin de mettre à plat ses préjugés, l'entretien libre est apparu comme une évidence, une nécessité, plus peut-être pour apaiser mes appréhensions d'apprentie chercheuse que pour faire avancer ma thèse : [On a souvent dit, à juste raison, que le danger est que l'écart soit grand entre la signification que le chercheur donne aux questions qu'il pose et aux réponses qu'il propose et celle que lui donneront les personnes y répondant. Il est également possible que les questions soient mal choisies ou mal formulées et constituent de très mauvais indicateurs de ce que veut appréhender le chercheur. Plus précisément, l'enquête se pose peut-être des problèmes dans des termes tout à fait différents de ceux qu'imagine le chercheur.] (*Ibid*). Par conséquent, après m'être longuement interrogée sur mes guides et après les avoir testés lors de la pré-enquête, les entretiens libres ont été un moyen supplémentaire pour me rassurer sur le recueil de mes données. Je cherchais également à limiter le plus possible ma présence et voir ainsi ce qui se passait puisqu'avec l'entretien semi-directif j'énonce des thèmes d'échange et l'enquête répond ; j'induis donc d'une certaine manière, à travers les thèmes proposés, le discours de l'enquête et j'enlève la part de spontanéité, ce qui est aussi légitime puisque j'ai un objet d'étude concret. Ce qui n'est pas sans poser question chez le chercheur. En effet, [...] on peut considérer que toute réponse à un stimulus donné a une signification (et l'absence de réponse est également une réponse). Il reste à savoir si ce stimulus est le plus adapté et le plus facilement interprétable par rapport à l'objectif fixé et s'il est le meilleur indicateur disponible.] (*Ibid*, p. 231). Ce qui explique toutes les questions que je me suis posées en élaborant mes guides¹³¹ et tout le long de la passation des entretiens.

Je suis partie de l'hypothèse qu'avec l'entretien libre j'arriverais à atteindre une dimension plus personnelle de l'individu, des éléments qu'il n'avait pas osé dire ou qu'il n'avait pas eu l'occasion de mentionner puisqu'une des caractéristiques de l'entretien non directif c'est d'atteindre [des niveaux plus profonds] (*Ibid*) ce qui s'explique par la [liberté laissée à l'enquête] (*Ibid*) qui favorise [...] la production d'informations symptomatiques qui risqueraient d'être censurées dans un autre type d'entretiens.] (*Ibid*). De plus, l'entretien non directif rendrait plus facile l'expression des affects, en lien direct avec les comportements, et

¹³⁰ Cf. Annexe 4. Ce dernier me permet aussi de penser, pendant l'entretien, si l'enquête fournit des informations sur ce que je recherche, ce qui ne doit pas m'empêcher de laisser émerger des éléments inattendus et de leur accorder une importance.

¹³¹ Comme mentionné précédemment, les guides ont subi plusieurs modifications. Cf. Annexe 3.

qui ont leur importance dans l'analyse des phénomènes sociaux (*Ibid*). La technique de l'entretien libre peut également être vue comme la possibilité d'atteindre des dimensions caractérisées de psychologique et qui ne sont pas facilement abordables (Lazarsfeld, 1970). Dans l'entretien non-directif [L'enquêté n'aurait ainsi aucune chance de répondre par « faiblesse » ce que voudrait bien entendre l'enquêteur qui le pousserait trop souvent, sans même s'en rendre toujours compte, à produire un certain discours préformé, le sien ou celui qu'il croit être celui de l'enquêté.] (Legavre, 1996, p. 212).

Le contre-argument qu'il est possible de formuler à l'encontre de l'entretien libre est que dans l'entretien semi-directif, l'enquêteur peut permettre à l'enquêté d'avoir un discours réflexif sur lui-même et sur ses pratiques, autrement dit [l'aider à mettre des mots sur sa situation, à mettre en mot sa situation.] (Pinson et Sala Pala, 2007, p. 588). Cela veut donc dire que même si les enquêtés n'arrivent pas toujours à verbaliser leurs pratiques¹³², l'enquêteur leur reconnaît toutefois une capacité de perception et de réflexion de celles-ci et une fois placé en situation d'entretien, face à un enquêteur qui joue pleinement son rôle, l'enquêté développe une [conscience réflexive] (Bertaux, 1980, p. 588). En effet, l'entretien semi-directif met l'enquêté à distance suffisante pour qu'il puisse produire une réflexion sur ses pratiques même s'ils éprouvent des difficultés à mettre des mots dessus. La neutralité de l'enquêteur est mise à mal puisque ce dernier est parfois « interventionniste », exerçant ainsi une influence sur la production du discours. Or, est-il nécessaire de rappeler que la neutralité est certes un idéal à atteindre mais aussi et peut-être surtout un leurre. Un enquêteur qui intervient peu dans la relation d'entretien modifie aussi la situation, néanmoins, il n'y a pas non plus, transformation radicale du discours de l'enquêté quand l'enquêteur se trouve être présent dans l'interaction : [Croire que ces interventions transforment radicalement la vérité des représentations que l'enquêté se fait de sa pratique ou trajectoire serait une erreur. Il n'y a pas, d'un côté, de « fausses » images mentales de l'enquêté influencé par l'enquêteur et, de l'autre, les « bonnes » représentations de l'enquêté quand l'entretien se veut non directif¹³³. Il y a seulement coproduction d'une certaine réalité avec l'enquêteur.] (Pinson et Sala Pala, 2007, p. 220). Certains sociologues sont, au contraire, favorables à un [engagement de l'enquêteur, nécessaire à la libération de la parole de l'enquêté] (*Ibid*, p. 589) allant même jusqu'à une [empathie vis-à-vis d'enquêtés tenant des discours racistes.] (*Ibid*).

II.2.1.5.2 Les modalités de réalisation

Les deux entretiens libres (les mardis 19 et 26 juin 2012) ont été réalisés avec le même enquêté à qui j'ai attribué le rôle de [consultant]¹³⁴ (Olivier de Sardan, 1995), que je distingue, de celui d'informateur qui désigne, dans mon enquête, des personnes qui m'ont aidée à constituer mon corpus d'entretiens. Il a aussi participé à certains films sociologiques et à un

¹³² Il y a une différence entre la « conscience discursive c'est-à-dire la possibilité de l'enquêté de [...] mettre en mots des choses] (Giddens, 1987, p. 93) et la « conscience pratique » c'est-à-dire [...] ce que l'enquêteur sait faire] (*Ibid*, p. 55) mais qu'il n'exprime pas verbalement, c'est de l'ordre de la [conscience tacite] (*Ibid*, p. 440) car cela renvoie à la routine.

¹³³ Je ne fais pas allusion à un enquêteur directif quand je parle de son intervention mais d'une posture différente de celle de l'entretien libre.

¹³⁴ Par conséquent, quand je parle de « consultant », je fais référence à cet enquêté.

entretien semi-directif¹³⁵ et je suis allée travailler sur l'exploitation de son fils lors d'observations participantes. Il s'agit d'un viticulteur, d'une soixantaine d'années, ancien pluriactif aujourd'hui retraité mais qui aide son fils qui a repris l'exploitation et qui est également salarié en dehors de l'agriculture. A l'occasion de deux films sociologiques, il m'a invitée à partager le repas de midi¹³⁶ et j'ai profité de cette opportunité pour effectuer des entretiens libres, je ne l'avais pas décidé au préalable car je ne voulais pas abuser de son temps. Ces deux entretiens libres se sont donc déroulés pendant le repas, dans la cuisine de l'enquêté, avec la présence de son épouse¹³⁷ ; m'intéressant aux pratiques des enquêtés, partager ce moment de vie qu'est le déjeuner a été enrichissant.

Pour ces deux entretiens libres, je dirais que mon rôle d'enquêtrice se résumait à une écoute attentive, certes propre à la méthode de l'entretien mais aussi dynamique, c'est-à-dire une abondance de mimiques (haussement de la tête pour signifier l'approbation, froncement des sourcils pour traduire l'étonnement et signifier à l'enquêté qu'il développe ses propos). Dans l'entretien non directif, on considère que l'enquêteur influence moins l'enquêté que lors de l'entretien semi-directif puisqu'il intervient le moins possible, il ne fait que mentionner le thème pour lequel il veut que l'enquêté parle. Dans la posture que j'ai adoptée, c'est-à-dire ne pas donner de thème, on peut dire que l'effet de ma présence est encore plus réduit. En outre, l'entretien non directif peut être davantage [...] gage de sérieux, de scientificité, d'objectivité [...] parce qu'il entretient le mythe de la neutralité de l'enquêteur.] (Pinson et Sala Pala, 2007, p. 555) contrairement à l'entretien semi-directif qui [...] fait figure d'entredoux bizarre, de méthode hasardeuse, et pour ainsi dire peu sérieuse.] (*Ibid*). Par contre, lors de mes deux entretiens libres, le rôle de l'enquêteur consistant à mentionner des thèmes pour « faire parler » l'enquêté a été attribué à la télévision puisque au moment des deux entretiens, elle était allumée, c'était l'heure des informations télévisées et l'enquêté donnait son opinion en fonction des sujets qui y étaient abordés. Il s'agit d'un imprévu propre au travail de terrain.

J'ai laissé l'enquêté débiter l'entretien comme bon lui semblait et s'exprimer librement même s'il m'est arrivé d'intervenir pour demander des précisions notamment afin de l'inciter à développer davantage ses propos. Néanmoins, je tiens à préciser, que les entretiens libres n'ont pas pris la forme d'une conversation ordinaire, ni celle de l'entretien semi-directif. Disons qu'ils se sont situés entre les deux formes, un enquêté qui parle, une enquêtrice qui écoute de manière dynamique c'est-à-dire en intervenant brièvement sur certains propos et en faisant beaucoup de mimiques pour solliciter sa parole mais aussi et surtout pour lui montrer que ce qu'il dit m'intéresse. Tout entretien étant une interaction, il était nécessaire que je montre à l'enquêté que je suis non seulement présente mais enthousiaste. L'entretien libre est une technique que j'ai trouvée plus « reposante » pour l'enquêteur puisqu'il n'a pas le souci de chercher à recadrer la personne ou du moins de trouver l'ouverture pour énoncer un thème d'échange, voyant que le temps passe et qu'il a encore beaucoup d'informations à demander à

¹³⁵ Lors de l'enquête exploratoire pour le mémoire de master II le jeudi 20 janvier 2011.

¹³⁶ Deux autres enquêtés, deux éleveurs m'ont également invitée à partager le repas de midi avec eux et leur famille mais privilégiant l'entretien semi-directif, en outre, ne les connaissant pas et ayant peu d'éleveurs au sein de mon corpus, j'ai opté pour ce type d'entretien.

¹³⁷ Sa femme a été présente pour les deux entretiens libres.

l'enquêté, ce qui s'est parfois passé pour certains entretiens semi-directifs dont la principale difficulté a résidé dans la gestion du temps puisque je m'étais fixée, comme objectif, d'aborder l'ensemble des thèmes des guides, ce qui est compréhensible puisque qu'il s'agissait d'une situation d'entretiens de recherche. Je n'ai donc eu aucun problème à laisser parler la personne, ce qui ne veut pas dire que je me suis sentie dépossédée de mon rôle d'enquêtrice puisque comme je l'ai mentionné, il s'agit d'avoir une écoute active ou dynamique propre aux sociologues en situation d'enquête. Je n'avais pas le souci d'évoquer tous les thèmes puisque, au contraire, je n'en avais pas et je cherchais justement à faire émerger des thèmes qui ne figuraient pas dans l'entretien semi-directif. Autrement dit accéder à des opinions, des sentiments librement formulés par l'enquêté c'est-à-dire non suscité par l'annonce d'un thème.

L'enquêté ne savait pas au départ qu'il était, dès le repas, en situation d'entretien puisque j'avais décidé de sortir discrètement le dictaphone et de lui dire que je l'avais enregistré une fois le repas terminé et lui demander, à ce moment là, si je pouvais conserver la bande. Procéder de la sorte m'a permise de voir la relation que j'entretenais avec le consultant. En effet, dès que nous nous sommes assis à table, il a commencé à parler de politique, à donner ses opinions. Par conséquent, je me suis aperçue que même s'il me connaissait avant que je ne lui parle de l'enquête et qu'il m'avait, depuis, vu à plusieurs reprises, il me considérait comme une « enquêtrice » - même si je ne sais pas s'il employait ce terme pour me décrire - ; du moins comme une personne qui s'intéresse à l'agriculture dans le cadre universitaire, comprenant ainsi, d'une certaine manière, que je n'étais pas seulement là pour le repas, ce qui peut aussi être dû au fait que nous allions réaliser un enregistrement filmé après le repas¹³⁸. Cependant, je n'ai pas eu l'impression qu'il avait censuré son discours parce qu'il me voyait comme une enquêtrice et j'ai même eu l'impression qu'il avait senti que je cherchais à atteindre une dimension personnelle. Pourtant je ne pense pas avoir eu une conduite particulière pour encourager cela si ce n'est que je n'avais pas de guide avec moi contrairement à l'entretien semi-directif¹³⁹ que j'avais réalisé avec lui, un an auparavant, ni mon carnet de notes et le dictaphone n'était pas placé, bien en vue, en face de lui et à proximité, mais près de moi, sur le côté de la table, en position plus discrète. Je n'ai donc pas eu de difficulté à le faire rentrer dans la posture d'un enquêté, sachant qu'il ne savait pas que j'étais en situation d'enquête, le repas prenant la forme d'un entretien ou il a tenu à me parler de ses opinions alors justement que le contexte ne s'y prêtait pas à première vue puisque que nous partagions un moment de détente de la vie quotidienne. Ce qui a été décisif pour la réalisation des entretiens libres car si j'avais dû intervenir à plusieurs reprises pour essayer de le faire rentrer dans la démarche de l'entretien, ce dernier n'aurait pas pris la forme d'un entretien libre mais davantage celle d'un entretien semi-directif voire directif. Mais le repas est aussi un moment de détente propice à l'expression des sentiments les plus personnels,

¹³⁸ Son attitude à mon égard n'est pas la même que lors des films sociologiques ou il considère ces derniers comme un support de mémoire notamment pour son fils et ses petits enfants, leur enlevant ainsi leur caractère scientifique. Cf. sous-partie suivante, « II.2.3.1.1 Les enquêtés », p. 113.

¹³⁹ Olivier de Sardan (1995) a mis en évidence les avantages qu'il pouvait y avoir à rencontrer à plusieurs reprises un même enquêté. En effet, cela permet notamment de rapprocher l'entretien de la conversation, de préciser certains points mentionnés lors d'une entrevue précédente si besoin mais aussi de modifier la perception que l'enquêté se fait de l'enquêteur, il voit ce dernier comme plus compétent à chaque entretien effectué.

représentatifs du groupe dont il fait partie. Par contre, sa femme n'a pas eu la même attitude à mon égard, elle m'a, par exemple, posée des questions sur mes futures vacances, me voyant donc uniquement comme la personne qu'elle connaît.

Pour revenir sur la question de l'enregistrement, lors du premier repas, j'avais posé le dictaphone sur la table en ne disant rien à personne. Je comptais leur avouer qu'ils avaient été enregistrés à la fin du repas mais l'épouse de l'enquêté, s'en est rendue compte quand nous avons terminé de manger. Elle me demande si c'est mon téléphone portable, je lui réponds que non que c'est un appareil pour enregistrer et qu'elle a été enregistrée mais elle l'a bien acceptée tout comme son mari, qui est habitué à ce que je l'enregistre¹⁴⁰. Pour le second entretien, j'ai procédé de la même façon, j'ai posé le dictaphone près de moi, mais connaissant désormais l'appareil, les enquêtés ont compris qu'ils étaient enregistrés et ne m'ont fait aucune remarque. J'ai choisi d'enregistrer les entretiens libres car c'est un moment qui dure généralement assez longtemps puisqu'il s'agit du partage d'un repas donc j'avais l'appréhension de ne plus me rappeler de certains thèmes évoqués par les enquêtés et surtout ne pas pouvoir les retranscrire avec leurs propres termes. Pour pallier, en partie, à ces difficultés, j'aurais pu, à la place du dictaphone, sortir mon carnet de notes mais noter risquait de couper la dynamique spontanée de l'entretien libre. Par conséquent, à choisir un matériel, j'ai préféré le dictaphone. D'autre part, ce dernier étant numérique et discret, je l'ai mis à côté de mon téléphone portable. Néanmoins, par déontologie, je n'ai jamais caché aux enquêtés qu'ils avaient été enregistrés et je leur ai toujours demandés si je pouvais conserver les enregistrements, qui ont été, par la suite, retranscrits.

II.2.1.5.3 Les thèmes émergents

Le thème récurrent aux deux entretiens est celui du « politico-économique » c'est-à-dire la situation politique et économique de la France. Et la discussion ne change guère : la politique, c'est « *bonnet blanc et blanc bonnet* » (Jeannot), je décèle un penchant, non avoué directement, pour le Front National dont le consultant fait allusion à plusieurs reprises notamment à Marine Le Pen. Et pour l'économie, il ne fait que reléguer le discours alarmiste des économistes qui annoncent la mise en place, très prochainement, de mesures drastiques : « *Alors il¹⁴¹ a dit 'bé voilà, il va falloir que les Français fassent un effort' et voilà et alors on va avoir des impôts et ci, là-bas, bon enfin, je te dis pas bon et ça va sortir là, ça va sortir. Et bé on va faire des efforts quoi. On va foutre des gens sur la paille de plus en plus et puis c'est fini.* » (Jeannot). Le thème du « politico-économique » est en lien avec l'actualité du moment puisque le week-end précédent l'entretien du mardi 19 juin, il y a eu les élections législatives et il est aussi à l'origine d'un autre thème « les étrangers en France ». En effet, le consultant donne son avis sur la politique de la France concernant l'immigration, il a des propos que je qualifierais de virulent, accusant « les étrangers » de profiter du système social français et pressent une issue assez sombre pour la société « *On va vers une guerre, civile, voilà. Entre nous, on se tirera sur...entre nous, on tuera les Arabes, Gitans, ceux qui nous*

¹⁴⁰ Puisque qu'il a participé à la plupart de mes films sociologiques.

¹⁴¹ D'après l'enquêté, le ministre de l'économie.

bouffent tout. » (Jeannot) ; confirmant ainsi ce que je pensais, une certaine attirance pour le Front National. Il précise aussi que dans le village où il vit depuis toujours, il y a de moins en moins d'habitants originaires du village et de plus en plus de gens qui viennent d'ailleurs, voire de l'étranger comme les Anglais, ce qu'il regrette. Ce que mettra aussi en avant l'enregistrement filmé. Le point de vue critique concernant l'immigration est à mettre en lien, selon certains auteurs (Bréchon et Tchernia, 2009), avec une appréhension négative de l'avenir, renvoyant davantage à un prétexte pour laisser transparaître la crainte du futur ainsi qu'un certain pessimisme concernant l'intégration dans la société d'accueil des immigrés (Roux, 2009, p. 312). L'enquête *Valeurs* de 1999 et 2008 montre que la question de l'immigration reste problématique malgré une certaine tolérance qui se développe (*Ibid*, p. 310-311).

Deux thèmes, par contre, sont longuement développés dans le deuxième entretien libre mais ne figurent pas dans le premier. C'est tout d'abord celui de l'écologie, plus précisément de la pollution de l'eau par l'Homme. L'Homme a beau être évolué, être l'origine de grands progrès, il n'a rien fait pour protéger l'eau qui est maintenant polluée et quoi qu'il puisse faire, c'est trop tard pour y remédier. Il y a beaucoup d'êtres humains sur la planète et ils consomment trop d'énergie pour qu'il y ait un renversement de la situation même si il y a une prise de conscience :

« (...) ils s'en occupent les écolos, mais c'est trop tard, c'est fini. C'est cuit. Et comment vas-tu faire toi, une ville comme Marseille où c'est que tu vas aller foutre les égouts ! (...) La pollution...ma pauvre, elle y est, il fallait pas faire tous ces trucs avant. Seulement, c'est des problèmes énormes tu comprends, comment veux-tu toi des villes entières qui se sont agrandies, qui a du monde de plus en plus mais comment tu veux faire. » (Jeannot).

Ensuite comme autre thème dans le deuxième entretien libre, il y a la famille et les repas de famille¹⁴² où le consultant parle longuement de ce que je qualifie d'une tradition familiale, la préparation du cochon, avec sa tante, ses cousins et son épouse, c'est-à-dire qu'ils achètent un morceau de cochon qu'ils décortiquent tous ensemble pour en faire de la saucisse, du saucisson, du pâté, *« comme ils faisaient à l'époque »* (Jeannot). Et le consultant s'adonne à cette activité familiale, tous les ans, en janvier. A travers ce thème, il en profite pour souligner que les jeunes d'aujourd'hui se nourrissent mal contrairement aux anciens, ce qui se retrouve selon lui, au niveau de l'espérance de vie, il est réservé quand à la longévité de la nouvelle génération.

Cependant, pour Guy Michelat (1975), la répétition d'un thème n'a pas de pertinence et n'est pas révélatrice d'une importance particulière pour l'enquêté, au contraire : [Si l'on admet qu'il existe des mécanismes de blocage, de censure au niveau de l'expression individuelle, dus ou non, aux mécanismes de l'inconscient, il est vraisemblable que des éléments d'information importants n'apparaîtront peut-être que de façon fugitive et masquée. On peut même dire, comme dans la théorie de l'information, que plus faible est la probabilité d'occurrence d'un thème, plus grande est la quantité d'information qu'il apporte.] (Michelat,

¹⁴² Comme les entretiens semi-directifs, les entretiens libres sont aussi riches d'anecdotes.

1975, p. 238). De plus, la fréquence ne peut être utilisée, de manière significative, que pour des entretiens de durée égale ou proche et quel chiffre retenir. Et je n'ai, en outre, effectué que deux entretiens libres.

II.2.1.5.4 Les atouts et les limites

L'avantage des entretiens libres a été de pouvoir aborder d'autres sujets que ceux liés à l'agriculture, laquelle a été peu mentionnée. L'entretien libre est moins formel, il n'y a pas la présence du guide, rien n'est préparé à l'avance, j'ai posé spontanément des questions en fonction des propos de l'enquêté – ce qu'on pourrait appeler des questions-relances - et de la tournure de la discussion, bien que je n'en aie posées que peu. L'entretien libre vient donc apporter un complément à l'entretien semi-directif notamment pour le thème « l'activité hors travail à proprement dit » qui a été, de manière générale, moins développé par les enquêtés du corpus. Il permet également de connaître un petit peu plus le consultant, notamment son état d'esprit, sa pensée, son ressenti. En effet, il a peu parlé, durant ces deux entretiens, de son travail ou de ses activités mais il a davantage développé ses opinions. A travers ses propos, j'ai pu voir que c'est une personne qui s'intéresse à l'actualité, notamment économique, il regarde, à la télévision, des émissions sur l'économie qu'il écoute aussi à la radio. Il est soucieux de connaître la situation économique et sociale de son pays, le chômage, les impôts (sur le revenu et le foncier), les futures mesures. J'ai pu également me rendre compte qu'il avait des craintes concernant l'avenir de sa société, principalement une fois de plus sur le plan économique et social. Il s'interroge sur le devenir des jeunes. Mais il a aussi des appréhensions concernant sa propre situation surtout pour ce qui est de l'augmentation des impôts. Il est également au courant de la conjoncture des autres pays européens puisqu'il a fait un parallèle avec l'Espagne. Il n'est donc pas très optimiste comme on peut le voir quand il dit « *on est mal barré* » (Jeannot). Les entretiens libres ont donc été l'occasion de percevoir un certain nombre de craintes éprouvées par le consultant. Ils ont aussi permis de confirmer ce que j'avais perçu lors de l'entretien semi-directif, à savoir que l'enquêté est très attaché à la valeur travail et qu'il ne supporte pas ceux qui ne travaillent pas et vivent des aides sociales ainsi qu'à son village qu'il connaît bien notamment du point de vue historique. Il a également été actif dans sa construction et son amélioration puisqu'il a travaillé en tant qu'employé de mairie, ce que j'ai également pu constater lors des films sociologiques. En outre, il est nostalgique de l'ancien temps, il répète à plusieurs reprises « *à l'époque* », il compare souvent la situation actuelle à celle d'avant, sans pour autant dater cet « avant » : « (...) *avant bé y'avait pas de pollution* (...) » (Jeannot) et il accorde une légitimité particulière aux anciens :

« (...) *si les anciens ont fait comme ça, de se grouper avec Castelnau pour aller pomper de l'eau là-bas, les mecs, ils étaient pas cons eh, il faut pas croire...on a rien inventé eh, la preuve on a continué avec Castelnau et même qui y ait de la sécheresse, on a de l'eau, grâce comme je te dis au canal du Midi qui se déverse.* » (Jeannot).

Il trouve également qu'il y a une différence importante entre sa génération et la nouvelle allant jusqu'à dire : « *On est arriéré nous.* », « *On est dépassé.* » (Jeannot).

A travers ces entretiens libres, j'ai pu davantage connaître les affects de l'enquêté et accéder à une dimension plus personnelle dans le sens où il a parlé de politique, il a donné son point de vue sur l'immigration ou encore la peine de mort ; sujets généralement considérés comme « tabous ». Et cela je dirais « librement » c'est-à-dire que je ne lui ai pas donné un thème d'échange, je ressors donc de ce type d'entretiens sans me poser des questions d'ordre déontologique : est-ce que je n'ai pas volé une parole qui n'aurait pas été dite dans d'autres circonstances, est-ce que je ne vais pas froisser l'enquêté si je la divulgue, si elle sort du cadre personnel de l'entretien ; interrogations que se sont posés Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (2002). D'autre part, atteindre des sentiments est une des caractéristiques de l'entretien non directif ou [L'analyse porte plus sur ce qui est ressenti que sur ce qui est connu et cela à partir de la production de symptômes obtenue par l'entretien non directif : « l'individu ressent plus qu'il ne connaît ces modèles et les applique en toute candeur sans pouvoir les décrire consciemment ».] (Michelat, 1975, p. 234). L'individu serait plus un « être de sentiments » qu'un « être de pratiques ». Cependant, ma thèse s'inscrivant en sociologie et même si ces affects expriment des craintes, des appréhensions, des peurs, mon objectif est de rechercher les causes sociales de celles-ci et non psychologiques.

Ces entretiens libres qui ont conduit à une libération de la parole du consultant n'ont été possibles que parce que je le connaissais au départ mais aussi parce que j'ai établi, au fil des rencontres (entretiens et films sociologiques), une relation de confiance avec lui. En outre, même si je connaissais le consultant, je l'ai vu, au cours de la recherche, sous un autre jour. Il a formulé des opinions sans me demander mon avis, ce qui ne m'a pas dérangé bien au contraire, cela a évité un effort de ma part qui aurait consisté à atténuer mes idées si elles n'allaient pas dans le même sens que ce dernier puisque déontologiquement je ne veux pas lui mentir. A certains moments, les entretiens libres ont même pris la forme d'un monologue, bien que j'aie toujours été toujours dans une posture d'écoute active.

Mais a tous avantages, ses inconvénients. Ces derniers sont principalement d'ordre pratique. Je n'ai réalisé ce genre d'entretien qu'avec un seul enquêté, faute de temps. En effet, pour exploiter toute l'utilité de cet outil, il faudrait accompagner chaque entretien semi-directif d'un entretien libre, au cours d'un moment particulier de la vie quotidienne propice à un échange et partagé en famille comme le repas. Je ne connaissais que peu les enquêtés et après avoir passé, la plupart du temps, 3h00 en leur compagnie lors de l'entretien semi-directif, je n'ai pas osé leur demander qu'ils m'invitent à manger avec eux et leur famille et de m'accorder à nouveau de leur temps si compté. En outre, pratiquer ce genre d'entretien qu'avec une seule personne conduit au risque de rester dans une dimension subjective et prendre cette dernière comme de l'objectivité (Maget, 1953, p. 64).

II.2.2 L'observation participante ou l'épreuve du terrain

II.2.2.1 Les objectifs méthodologiques : une complémentarité à la parole

Les entretiens semi-directifs sont insuffisants quand on cherche à connaître les pratiques et les représentations des acteurs car ces dernières sont difficilement verbalisables. Par conséquent,

l'observation participante n'est pas l'outil privilégié de mon enquête mais elle est venue en complément des entretiens semi-directifs, à la manière d'une [synergie] (Olivier de Sardan, 1995). L'enquête de terrain pouvant être définie comme [fondamentalement polymorphe] (*Ibid*), les observations permettraient à l'enquêteur de s'imprégner du milieu enquêté, d'avoir des informations qu'il ne trouve pas nécessaires de noter mais qui sont importantes et qu'il mobilisera comme [un allant de soi] (Bourdieu, 1979) notamment lors du travail final d'écriture. Bien que j'aie effectué quelques observations directes, ces dernières n'étaient qu'une étape préparatoire aux observations participantes, une pré-observation à l'image des pré-enquêtes : [(...) l'observation directe ou indirecte, spontanée ou préparée, présente ou légèrement rétrospective, est un instrument indispensable à qui veut comprendre des univers sociaux éloignés du sien, tous ceux que l'on ne connaît guère intimement par contact direct.] (Peneff, 2011). De plus, l'observation est [(...) réputée plus fiable que l'entretien puisque offrant un accès supérieur direct, immédiat, aux pratiques sociales (...)] (Pinçon et Sala Pala, 2007, p. 555), permettant ainsi d'atteindre plus facilement [la « vérité » des pratiques] (*Ibid*, p. 559) que les autres outils d'enquête notamment d'outrepasser le problème de la mémoire défaillante ou encore les éventuels effets produits par le caractère particulier de la situation d'entretien sur l'action de verbalisation de l'enquêté. En effet, [(...) la situation d'enquête est considérée comme conduisant à la déformation globale des pratiques et représentations. Non seulement la relation d'enquête (en particulier, les asymétries sociales entre l'enquêté et l'enquêteur) mais, au-delà, l'ensemble des paramètres de la situation d'entretien, tels que le lieu, sont réputés influencer le matériau produit. On est ici confronté non seulement au problème des biais introduits par la situation d'enquête, mais aussi à la question plus générale du rapport entre les attitudes et valeurs exprimées d'un côté et les actions et pratiques effectives de l'autre.] (*Ibid*, p. 567). Il y aurait une distorsion entre ce que les enquêtés disent faire et ce qu'ils font réellement. Il s'agit de la principale critique adressée à l'entretien comme moyen d'accès aux pratiques et aux représentations des acteurs. Mais aussi une non verbalisation de certaines pratiques et représentations par les enquêtés : [Les pratiques les plus ordinaires se prêtent difficilement à l'entretien : les enquêtés littéralement ne « voient » pas ce qu'ils font : le travail reposera alors principalement sur l'observation.] (Beaud et Weber, 2003, p. 176).

D'autre part, l'observation permettrait également d'éliminer la problématique de la subjectivité que ce soit celle de l'enquêté mais aussi celle de l'enquêteur et replacerait l'enquêté dans le contexte social culturel et institutionnel dans lequel il évolue. Pinçon et Pinçon-Charlot (2002), bien qu'ils aient conscience de l'impossibilité de réaliser des expérimentations dans les sciences humaines et sociales à l'image de la biologie, rapprochent toutefois l'observation à la technique de l'expérimentation : [(...) expérimenter dans toute la mesure du possible ce dont parlent les discours recueillis permet de s'émanciper des problématiques *a priori*, de relativiser le point de vue intellectuel sur les pratiques concrètes et d'avoir un rapport moins distancé, donc moins abstrait aux enjeux et aux rapports sociaux du monde réel.] (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2002, p. 72).

Schwartz (1993), quant à lui, fait des entretiens semi-directifs, le matériel privilégié : [Non seulement il arrive qu'ils constituent la seule voie d'accès possible à des réalités essentielles,

mais comme ils sont imprégnés de l'existence et du savoir des enquêtés, ils peuvent se révéler beaucoup plus instructifs que ceux que l'ethnographie aurait pu produire par observation directe.] (Schwartz, 1993, p. 283-284). Il reconnaît cependant leur complémentarité avec les observations : [(...) les « choses dites » ne sont pas les informations immédiatement vraies sur le monde (...)] (*Ibid*). Cette complémentarité entre observations et entretiens a également été mise en évidence par Pinçon et Pinçon-Charlot (2002) lors de leur étude sur la grande bourgeoisie. En outre, l'utilité de l'outil observation pour ma thèse est aussi à chercher du côté de la scientificité de celui-ci. En effet, Becker (2006) fait de l'observation une des méthodes les plus scientifiques des sciences humaines et sociales, celle où l'enquêteur, en l'occurrence l'observateur, influence le moins les données recueillies : [L'observation de terrain va vraisemblablement moins permettre au chercheur de biaiser les résultats qu'il obtient dans la direction que lui suggèrent ses propres attentes, croyances ou désirs que les méthodes plus strictes d'expérimentation en laboratoire et de sondages par questionnaires. Presque chaque travailleur de terrain croit en cette proposition, normalement parce qu'il a souvent dû sacrifier ses idées favorites et ses hypothèses aux faits récalcitrants de ses notes de terrain.] (Becker, 2006, p. 70). Il y a l'idée qu'avec l'outil observation, c'est le terrain, c'est-à-dire la pratique qui prime sur la théorie. Toutefois même si Becker (2006) reconnaît la fiabilité de l'observation, il souligne que cet outil est inefficace quand on cherche à étudier les valeurs car celles-ci ne transparaissent pas ou trop peu dans les comportements des individus, elles sont de l'ordre de l'utopie, un [idéal] (*Ibid*, p. 78) pour reprendre son terme. Pour contenir cette distorsion entre idéal et réalité, les enquêtés ont le choix entre deux comportements : [Les individus peuvent être *idéalistes*, acceptant pleinement et chaleureusement les valeurs, pensant que chacun devrait vivre en accord avec elles et qu'elles sont à la fois « justes » et « pratiques ». Ou ils peuvent être *cyniques*, concevant les valeurs comme impraticables avec lesquelles il est impossible de vivre en concordance ; ils peuvent penser que quiconque accepte pleinement ces valeurs triche avec lui-même et que des compromis sont nécessaires pour faire face aux exigences de la vie quotidienne.] (*Ibid*). C'est la première attitude qui ressort de mon corpus d'entretiens. D'où l'intérêt d'utiliser l'observation en complément des entretiens.

Pour les observations directes, j'ai adopté le rôle qui s'apparente, pour certains traits, à celui du [pur observateur] (Gold, in Céfaï, 2003, p. 347) avec les différences que les enquêtés connaissent le sens de ma visite (ma thèse sur le monde agricole) ils savaient que je les observais et il m'est arrivé de leur poser des questions. D'autre part, ma thèse accordant une place importante au travail et à ses conditions d'exécution, il m'est apparu nécessaire de travailler aux côtés des enquêtés et en outre, [(...) on ne peut ressentir le sens pris par certaines pratiques sans en être.] (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2002, p. 69). D'où le choix de la participation qui a parfois pris le dessus sur l'observation, sans que je ne m'en rende compte sur le moment mais lors de la prise de recul à travers l'écriture du journal de bord. J'ai demandé aux deux enquêtés avec qui j'ai aussi réalisé des films sociologiques si je pouvais venir travailler à leur côté, mon temps étant compté, je me suis adressée à ceux que je savais que cela ne poserait pas de problème et comme je l'ai déjà précisé, les entretiens semi-directifs représentant l'outil central pour mon enquête, c'est à ce dernier que j'ai accordé l'essentiel de mon temps.

II.2.2.2 Les modalités de réalisation

J'ai réalisé quatre observations participantes, ce qui représente une trentaine d'heures¹⁴³, à cela s'ajoute quelques observations directes à valeur exploratoire. Toutes les observations participantes ont été réalisées dans les vignes. Deux journées d'observation participantes ont eu lieu en janvier¹⁴⁴ et deux autres en septembre¹⁴⁵ et j'ai effectué des travaux différents : en hiver, j'ai pré-taillé et enlevé les serments des fils de fer ; en été, les vendanges. Tout comme pour les entretiens, les enquêtés étaient au courant de ma venue sur l'exploitation, ce qui a influencé l'interaction d'enquête. Il est arrivé qu'un enquêté me dise qu'il a modifié le travail qu'il devait faire ce jour là. Il avait prévu de tailler, au lieu de cela, il a décidé de retirer les serments des fils de fer. Ce qui peut également s'expliquer par le fait que certaines tâches ne sont pas réalisables quand on n'a pas appris à les faire, traduisant ainsi le caractère professionnel du métier agricole.

Trois observations participantes ont été coupées par un repas à midi au domicile du consultant en compagnie de sa femme dont deux avec en plus son fils et sa petite-fille, pour les vendanges, lesquels vendangeaient aussi.

J'avais construit une grille d'observation¹⁴⁶ uniquement pour les deux dernières observations ou le travail à faire était de vendanger, je n'avais pas matériellement celle-ci avec moi, mais elle était présente dans mon esprit. Et je n'avais pas non plus avec moi mon carnet de notes, j'écrivais tout sur ce dernier à la fin de la journée d'observation, quand j'arrivais à mon domicile¹⁴⁷ et je remplissais également la grille. La grille d'observation interroge deux éléments : l'organisation du travail et les conversations. Lors de l'élaboration de la grille, j'avais deux hypothèses. En effet, je pensais rencontrer une organisation du travail plutôt imposée par le chef d'exploitation et rigide ainsi que des discussions importantes avec des sujets variés mais aussi avec un sujet principal et récurrent : la vigne. Or, les observations participantes ont fait ressortir une organisation du travail que je qualifierais, à ce jour, de « naturelle », de « spontanée » notamment dû, peut-être, au fait que chaque vendangeur connaissait son travail, elle est également rigide, puisqu'elle ne change guère : chaque vigne était divisée en deux, un côté était d'abord vendangé, puis l'autre c'est-à-dire des demi-rangées afin de limiter les distances à parcourir, avec la hotte chargée pour le porteur, jusqu'au tracteur qui était garé à chaque extrémité de la vigne, selon le côté qui était travaillé. Elle est, en outre, fondée sur l'entraide qui a aussi ses limites : si tu es en retard dans ta demie-rangée, je viens spontanément t'aider mais je ne viderais pas ton seau dans la hotte que tu sois vieux ou jeunes. Peu de consignes ont été données aux vendangeurs voire aucune et quand il y a eu des directives, elles ne venaient pas du chef d'exploitation¹⁴⁸ mais de son père,

¹⁴³ Ces observations ont été réalisées avec des agriculteurs. Et nous avons réalisé une quinzaine d'heures d'observations participantes lors des élections municipales. Cf. « VI.3.4 La collectivité villageoise et la municipalité : une valorisation de l'entre-soi », p. 472.

¹⁴⁴ Le lundi 23 et le mercredi 25 janvier 2012.

¹⁴⁵ Le lundi 10 et le mardi 11 septembre 2012.

¹⁴⁶ Cf. Annexe 6.

¹⁴⁷ Je résidais chez mes parents quand j'étais sur le terrain dans l'Aude.

¹⁴⁸ Xavier (entretien n°8).

le consultant, qui commandait davantage le travail que son fils. D'autre part, j'ai également relevé un silence que je dirais compréhensible et non pesant et que j'expliquerais par la fatigue, moi-même n'ayant pas envie de parler. J'ai également veillé à ne pas trop en dire, à me contenter d'effectuer le travail comme les autres afin de ne pas influencer les conversations et de ne pas être par exemple l'initiatrice de certains sujets de conversation¹⁴⁹. J'ai fait en sorte que ma présence ne modifie pas trop la situation d'enquête. Les sujets principaux des quelques conversations qu'il y a eu, portaient sur la chasse, sujet beaucoup développé, la politique, les faits d'actualité, le jardin potager, le village. Mais il y a eu peu de discussions sur la vigne.

II.2.2.3 Participer plus qu'observer

La grande problématique quand on fait de l'observation participante et qui n'est pas encore résolue renvoie au degré d'implication du chercheur. Or on le sait, la compréhension des pratiques réside dans l'adoption de la bonne distance. Ma posture pour les observations participantes se rapproche de celle du [participant-comme-observateur] (Gold in Céfaï, 2003, p. 345) ou ma participation dans le milieu enquêté a pris le pas sur l'observation, se transformant donc involontairement en [participation observante]¹⁵⁰ (Soulé, 2007) un autre imprévu du terrain. En effet, à certains moments j'étais tellement concentrée sur le travail ou sur les conditions climatiques ou physiques que j'en oubliais d'observer¹⁵¹, ce qui n'est pas rare puisque [Il n'y a pas de degré ni d'exclusivisme à la participation.] (Peneff, 2011). Je mets des guillemets sur le terme « participation observante » du fait de sa polysémie soulignée par Bastien Soulé (2007) qui en donne plusieurs définitions et différentes mises en pratiques. Il montre aussi que l'expression est souvent utilisée comme une alternative à celle d'observation participante, faute de trouver un terme mieux adapté mais dans le souci de mettre en évidence une distinction. Il arrive également que le vocable « participation observante » soit également employé indifféremment de celui d'observation participante. Il définit toutefois la « participation observante » [...] comme une sorte de figure de style, ayant vocation à souligner un investissement important, ou particulièrement prolongé, au sein d'un groupe, d'une communauté ou d'une organisation.] (Soulé, 2007, p. 130). En ce qui me concerne, l'emploi de ce terme se justifie par le fait que lorsque je travaillais, j'étais tellement captivée par les éléments extérieurs, à savoir les conditions climatiques, physiques et les éléments olfactifs que j'ai mis de côté les motivations de ma présence : observer afin de recueillir des données pour ma thèse. D'autre part, il convient de souligner que même si je suis déjà allée travailler à la vigne, quand j'étais enfant, lors de week-ends ou de vacances, je n'y vais plus depuis une dizaine d'années et il s'agit d'une activité très éloignée de ce que je fais aujourd'hui. Cet écart peut justifier le recours au terme « participation observante » (Soulé, 2007). La « participation observante » se distingue également de l'observation participante par son important degré d'intensité alors que l'observation participante se mesure par la fréquence et la durée, le chercheur passant de longs séjours réguliers dans le milieu d'enquête.

¹⁴⁹ Je n'ai pas participé à toutes les conversations. Néanmoins, ma posture parfois de retrait, dans certaines discussions n'a pas interpellé les enquêtés.

¹⁵⁰ Terme mis en exergue par Loïc Wacquant (2002).

¹⁵¹ Ce qui pointe du doigt une fois de plus l'importance d'associer deux outils de recueil de données.

Il y a donc un certain consensus au sein des chercheurs employant ce terme : la « participation observante » définit [un rapport singulier au terrain] (*Ibid*, p. 137) et qui va à l'encontre d'un postulat méthodologique : l'équilibre entre participation et observation. La « participation observante » se différencie aussi de par les informations recueillies qu'aucun autre outil ne pourra permettre d'accéder : [(...) on recueille en effet des informations à propos de ce que quelqu'un expérimente véritablement du monde, et sur la manière dont est vécue cette expérience. La présence sur le terrain n'est pas seulement destinée à décrypter un système social de l'intérieur, elle vise à comprendre ce que c'est qu'être un acteur de ce terrain (...)] (*Ibid*, p. 134). Néanmoins, c'est la subjectivité de l'enquêteur qui est enregistrée, lequel n'est plus un observateur ou un chercheur mais un [acteur de terrain] (*Ibid*, p. 135) ; ce qui est peut-être relativisé par le fait que la subjectivité, quelle que soit la méthode choisie ne peut pas être occultée mais elle doit être prise en compte au moment de l'analyse des données recueillies, autrement dit quand l'enquêteur-acteur de terrain redevient chercheur. En ce qui me concerne, cette primauté de la participation sur l'observation n'exclut pas, pour autant, qu'à d'autres moments, l'observation a repris le dessus notamment quand je tiens la caméra et où j'ai repris mon rôle de chercheur de manière exclusive et en outre, l'écriture du journal de terrain, dans lequel je mentionnais mon ressenti permet également une prise de distance.

De plus, cette supériorité de la participation sur l'activité d'observation est caractéristique du rôle de participant-comme-observateur défini par Gold (2003). Par contre, un problème lié à ce rôle est le risque de confusion des rôles entre enquêté et enquêteur quand la relation est trop proche : [(...) l'informateur peut s'identifier à l'enquêteur de façon excessive pour continuer à faire fonction de simple informateur. Dans ce cas, l'informateur s'apparente trop lui-même à un observateur. Il entretient un rapport à son propre monde qui n'est plus celui d'un membre de telle ou telle communauté, mais celui d'un sociologue.] (Gold in Céfaï, 2003, p. 345). C'est le cas quand le « consultant » m'a donnée certaines directives, comme le choix des thèmes ou des prises de vue. lors de certains films sociologiques :

« Ah on ira au château aussi. Voilà qui a été fait vers 1500 à peu près, il a été construit. Là c'est l'époque des seigneurs, après c'est le...le serf. Ah marque¹⁵² les nouveaux lotissements aussi. On ira voir tout ça et on discutera dessus. Oh bé c'est bon, une heure et demi, c'est bon » (Jeannot).

« Fin juillet, il faudrait qu'on s'entende et filmer quand on arrache les patates parce que apparemment, je pense qu'il va y en avoir eh parce qu'elles sont belles eh mes patates eh alors là avec le tracteur, les petites¹⁵³ et tout là, quand on ramasse. On organisera ça, il faut l'organiser » (Ibid).

A contrario, [(...) l'enquêteur peut s'identifier irrémédiablement à l'informateur, y perdre le sens de la recherche et « virer indigène ».] (Gold in Céfaï, 2003, p. 345). Piège dans lequel je ne suis pas tombée au vu de mon ressenti lors des observations participantes.

¹⁵² L'enquêtrice note en même temps sur son carnet tout ce qu'ils ont prévu de filmer.

¹⁵³ Ses deux petites filles.

II.2.2.4 Le vécu de l'enquêtrice

Je n'ai pas vécu les entretiens semi-directifs et les observations participantes de la même façon. A la différence des moments d'entretien ou j'ai vécu ces derniers comme un échange, un partage, un enrichissement voire un épanouissement - les enquêtés ayant pris cet exercice avec sérieux, connaissant ma démarche et mon statut d'universitaire - j'ai trouvé que les observations participantes, et même si j'ai obtenu des informations importantes pour ma recherche, avaient un côté « dégradant » et surtout décalé avec ma posture d'universitaire. Ce que je retiens de ma première observation participante, en janvier 2012, hormis le froid qu'il faisait ce jour là, c'est un moment de dialogue avec le consultant qui a donné lieu, les heures qui ont suivi, à un entretien filmé dont les sujets ont été trouvés en concertation avec ce dernier. Mais pour ce qui est des deux jours d'observations participantes durant l'été ou j'ai dû vendanger, j'ai éprouvé un sentiment de dévalorisation, j'avais chaud, mal au dos, certaines souches étant carrément couchées, j'étais fatiguée et je devais respirer les odeurs de pesticides. Je trouve que c'est moins gratifiant que les moments d'entretiens, je me suis demandée ce que je faisais là et il me tardait d'en finir. J'ai également éprouvé une certaine culpabilité d'avoir ressenti de telles sensations car je suis issue du milieu agricole et en outre, j'ai déjà travaillé à la vigne ; je sens que je m'éloigne de mes origines mais sans pour autant les renier. Cependant j'ai l'impression d'abandonner mon milieu d'origine, mon identité semble changer et peut-être que cette culpabilité est davantage à rechercher du côté de mon étonnement, je ne m'attendais pas à éprouver cela. D'autre part, ce sentiment est lié au fait que dans la posture de participant-comme-observateur, le jeu de rôle est [...] intense et continue, car l'enquêteur est souvent considéré par les informateurs comme un partenaire plus proche qu'il ne le croit.] (Gold in Céfai, 2003, p. 346). Ce qui renvoie également au fait que le terrain de manière générale met l'enquêteur à l'épreuve et le conduit à une remise en question : [...] le travail de terrain n'est pas seulement ni même premièrement une entreprise de recherche. Le travail de terrain implique plutôt la totalité de l'expérience humaine et personnelle. Il est un processus de « ré-apprentissage et de resocialisation » qui engendre des sentiments profonds d'insécurité, d'angoisse, de solitude, de frustration et de désarroi¹⁵⁴. Les valeurs et les croyances personnelles tendent à être provoquées et questionnées et les attitudes changent de fond en comble au contact de terrain.] (Emerson in Céfai, 2003, p. 414). L'observation participante permet de comprendre de l'intérieur les pratiques, la façon de vivre mais aussi d'éprouver des sensations. De plus, les personnes avec qui je vendangeais¹⁵⁵ - à l'exception du chef d'exploitation et de son père, le consultant - ne savaient pas que je faisais ma thèse sur le monde agricole, j'étais une anonyme, une vendangeuse parmi d'autres, je n'ai donc pas bénéficié d'un traitement de faveur. J'ai travaillé comme les autres vendangeurs¹⁵⁶. Le consultant leur a juste dit que j'étais à l'université, il est resté vague sur le sujet, il ne leur a pas précisé que je faisais un travail sur le monde agricole. Mon identité était donc à demi-

¹⁵⁴ Il est vrai que je me suis dit quand je vendangeais que c'est un métier que je ne veux surtout pas exercer et que je ferais tout pour ne pas être obligée d'aller à la vigne, préférant choisir une autre profession si jamais je devais me reconvertir.

¹⁵⁵ Qui étaient de simples vendangeurs, c'est-à-dire des salariés.

¹⁵⁶ L'équipe était formée de six personnes en comptant le chef d'exploitation (Xavier, entretien n°8) et son père autrement dit le consultant. Les autres vendangeurs étaient une femme d'une cinquantaine d'années, un homme d'environ soixante-dix ans, la fille du chef d'exploitation qui a dix-sept ans et une amie à elle qui a la vingtaine.

connue, ils ignoraient tout de mon statut d'apprentie chercheuse. Mais ma présence n'a pas semblé les gêner, je n'ai pas trouvé qu'ils me voyaient uniquement comme une universitaire, ces personnes m'ont parlée d'égal à égal ; l'exemple illustrant le mieux cette relation d'égalité est le tutoiement alors qu'elles ne me connaissaient pas. En effet, la majorité des personnes avaient plus de trente ans voire la soixantaine, je les ai vouvoyées et elles m'ont tutoyée. Il convient de souligner que la manière dont l'observateur se présente aux enquêtés a une influence sur l'interaction enquêteur-enquêté : [Si l'observateur effectue sa recherche *incognito*, se faisant passer pour un membre légitime du groupe, il accèdera à des informations qui sont normalement partagées avec un membre et qui pourraient être cachées à un étranger. Il pourrait avec raison interpréter sa propre expérience comme celle d'un hypothétique membre « typique » du groupe. *A contrario*, si son identité de chercheur est révélée, il doit savoir comment les membres du groupe le définissent et en particulier s'ils croient que certains types d'informations et d'événements doivent lui être dissimulés.] (Becker, 2006, p. 55). Becker (2002), remet également en question un principe de base : celui que l'observateur modifierait la situation de terrain par sa présence et simplement par celle-ci. L'observateur étant sur le terrain que de manière exceptionnelle et éphémère (même s'il arrive qu'il y séjourne parfois plusieurs années) voire saccadée c'est-à-dire couper par des moments où il quitte le terrain pour retourner à son bureau ou pour s'adonner à d'autres obligations, son influence, sur la situation observée, engendrée par sa présence, est réduite au minimum : [Que la personne observée sache ou non ce que l'observateur attend d'elle, elle n'ose pas répondre à cette attente. Ce dans quoi elle est engagée au moment de l'observation est en règle générale bien plus important pour elle que l'observateur.] (*Ibid*, p. 75). Ce qui l'emporte c'est ce qui est en train de se dérouler. Toutefois, cette attitude ne prime pas lorsque les enquêtés perçoivent l'observateur comme une menace et quand il en est ainsi, il y a une mise en scène de la part des personnes observées, l'enquêteur étant donc sans cesse obligé de se présenter, de se justifier, de mentionner qu'il ne représente pas un pouvoir de décision. Il y aurait une sorte de paradoxe : [Quand un chercheur de terrain convainc les personnes qu'il étudie que ce qu'il voit n'aura aucune conséquence, cela produit paradoxalement l'effet contraire que cette même affirmation aurait dans une situation de recherche plus contrôlée. Là, plus les personnes croient que ce que l'observateur les voit dire ou faire n'aura aucune conséquence, plus ils sont influencés par lui ; dans la recherche de terrain, plus les gens croient que le chercheur est insignifiant, plus ils se sentent libres de répondre aux autres contraintes pressantes qui les entourent.] (*Ibid*, p. 77). Autrement dit, moins les enquêtés attribuent de prestige et de pouvoir à l'observateur, plus ils se laissent observer sous leur vrai jour.

Le jour¹⁵⁷ suivant les deux observations participantes où j'étais incluse dans une équipe de vendangeurs, je suis allée ramasser des raisins sur la seule vigne qu'il reste à mon père, aujourd'hui viticulteur retraité, pour l'aider à la fabrication d'un certain digestif pour sa consommation personnelle. J'ai vécu ces quelques heures de travail de manière complètement différente que lors des deux journées d'observations participantes précédentes. Je ne trouvais plus le travail dégradant, alors que je devais effectuer la même tâche, mais je ne la faisais plus de la même façon, mes gestes étaient différents, je prenais davantage soin de la souche et je

¹⁵⁷ Le mercredi 12 septembre 2012.

sélectionnais le raisin à ramasser. Ce que j'explique par le fait que la vigne appartient à mon père et par extension à moi-même. J'étais passée, dans mon esprit, du statut, de simple vendangeuse-exécutante à celui de chef d'exploitation. Par conséquent, j'ai pu, l'espace de quelques heures, mieux comprendre ce que m'avaient dit les enquêtés lors des entretiens, leur attachement à la terre, et surtout leur souci du travail bien fait et qu'on ne travaille pas de la même façon quand on est « patron », ce que j'ai pu faire l'expérience : « (...) *au bout d'une paire d'années quoi, je ne travaillais plus dans ma tête comme un ouvrier ; c'est là que je me suis rendue compte que c'était à moi quelque part et que...et j'avais envi de travailler comme un patron enfin comme un propriétaire quoi pas patron, c'est propriétaire, quelque chose qui t'appartient et que tu veux que ça marche quoi.* » (Florence, entretien n°6, vigneronne). Apprendre sur les autres, c'est aussi apprendre sur soi, il ne faut pas oublier qu'[En se mettant à leur place, on sort de soi pour échanger une analyse des différences (...)] (Peneff, 2011).

Peut-être que l'aspect dégradant que j'ai ressenti en vendangeant a été renforcé par l'incompatibilité à mes yeux d'un statut d'universitaire avec celui d'un simple ouvrier agricole. Sans m'en rendre compte jusque là, l'intériorisation de mon statut d'universitaire c'est faite au prix d'une mise à distance (et non d'une négation) de mes origines agricoles. Ce « rejet »¹⁵⁸ du travail agricole a eu aussi son avantage, c'est qu'il a représenté un garde-fou contre le risque de [virer indigène] (Gold, in Céfaï, 2003, p. 344), problème auquel sont confrontés de nombreux sociologues en situation d'observation. De plus, les périodes, ou j'ai quitté le terrain entre les différentes observations, m'ont permise de prendre de la distance et d'avoir ce que j'appelle « le recul analytique » nécessaire à toute recherche en sciences humaines et sociales.

II.2.3 L'entretien et l'observation en images

II.2.3.1 Les prémices de la réalisation

II.2.3.1.1 Les enquêtés

J'ai effectué huit films sociologiques¹⁵⁹ (entretiens et observations souvent les deux à la fois)¹⁶⁰ avec des durées variables allant de quinze minutes à une heure et demie environ. Il ne m'a pas été facile de formuler une telle demande, ce qui explique qu'à ce jour, je n'aie réalisé des films sociologiques qu'avec deux enquêtés membres de ma famille plus ou moins proches, que j'ai rencontré à plusieurs reprises. En effet, je suis novice dans ce domaine et je n'ai pas de méthode pour m'aider contrairement aux autres outils d'enquête ou le chercheur a, par exemple, à sa disposition, les petits ouvrages de méthode de la collection 128, bien que

¹⁵⁸ J'emploie le terme « rejet » mais j'ai dû mal à trouver un terme qui caractérise le sentiment que j'ai ressenti et qui explique cette mise à l'écart ou stigmatisation qui s'en est suivie. Autrement dit, je rejette le travail agricole car éprouvé comme dégradant.

¹⁵⁹ J'ai réfléchi sur le choix du terme pour désigner cet outil et après avoir opté pour celui de « films documentaires », j'ai finalement préféré celui de « films sociologiques » qui accentue davantage, à mon sens, l'aspect scientifique mais aussi pour mettre en avant la dimension sociologique et le travail de préparation que cela implique.

¹⁶⁰ Il m'est arrivé, à deux reprises, de poser la caméra sur un pied prévu à cet effet.

j'aie regardé les films documentaires de Raymond Depardon (2009) mais ils n'ont pas de vocation sociologique et ne se revendiquent pas comme tels. D'autre part, je n'ai pas non plus de connaissance dans la sociologie visuelle (ou filmique)¹⁶¹ par conséquent, il s'agit de films sociologiques amateurs, enregistrés avec peu de moyens matériels, ce qui se retrouve également au niveau du montage. J'ai filmé avec une petite caméra numérique d'amateur, ce qui explique que parfois on ait du mal à entendre les propos des enquêtés. Il m'était, en outre, difficile de demander de filmer les enquêtés car cela signifie une implication encore plus importante de leur part que l'enregistrement avec le dictaphone du fait de l'image mais aussi parce que je ne maîtrise pas un tel objet qui est la caméra et l'outil¹⁶² qui est l'image. J'avais donc besoin moi aussi d'être en confiance avec les enquêtés en question. Parmi ces deux enquêtés, il y a le consultant que j'ai également vu pour un entretien semi-directif audio lors de la pré-enquête et avec qui j'ai aussi réalisé deux entretiens libres à l'occasion de repas. Il est vrai que j'entretiens avec ce dernier une relation de confiance et donc je n'ai pas eu de difficulté à lui demander si je pouvais revenir à plusieurs reprises pour lui prendre de son temps. A l'issue de l'entretien semi-directif, j'ai perçu qu'il représentait une « personne ressource », il connaissait très bien son village auquel il était très attaché et pour lequel il avait été salarié (il était employé de mairie en même temps qu'il travaillait son exploitation avant de prendre la retraite) même s'il ne fait pas partie du conseil municipal ainsi que sur son métier. De plus, il avait un jardin potager dont il s'occupe avec soin. Au niveau du travail, je savais qu'il était mécanisé mais pas à outrance. Je voyais donc en lui, sans l'admettre ouvertement, le représentant de la culture paysanne traditionnelle du moins la représentation que je m'en fais à la suite de mon travail de lecture. Et [Si un membre de la communauté est bien considéré comme représentatif de sa culture, il l'est à travers sa singularité que nous considérons comme révélatrice]. (Michelat, 1975, p. 234). Il a été ravi de se prêter au jeu. C'est une personne qui aime évoquer son métier et son activité en dehors de celui-ci. Lors du tournage, ce dernier a même parfois semblé oublier le caractère scientifique et universitaire du film. Il a pris plaisir à être filmé et a voulu une copie de chaque film pour avoir un souvenir qu'il montrera à sa famille et à ses amis, accentuant ainsi le fait qu'il ne voit pas le film comme un outil scientifique mais comme un support de mémoire, notamment pour son fils et ses petits-enfants ; conférant donc un intérêt personnel à sa démarche, d'où son implication. Pour l'autre enquêté, il s'agit de mon père, ancien viticulteur lui aussi pluriactif et aujourd'hui retraité. J'ai choisi de faire plusieurs films sociologiques avec lui car il m'a, à plusieurs reprises, sollicitée pour me donner son point de vue, connaissant mon enquête et voyant en elle le moyen de dire ce qu'il trouve aberrant dans la profession. Néanmoins, au vu de la trop grande proximité que j'entretiens avec lui et de l'implication qu'il a dans mon enquête - il connaît le sujet voire même les guides d'entretien et il m'a aussi accompagnée pour certaines prises de contact avec des enquêtés de l'Aude - j'ai toujours refusé de réaliser un entretien, ce qu'il a fini par ne plus comprendre. Par contre, j'ai transformé sa demande en film

¹⁶¹ L'objectif de la sociologie visuelle est l'utilisation de l'image animée et/ou non animée dans l'analyse d'un phénomène social : [L'image comme donnée représente et décrit les phénomènes sociaux sur la base subjective du chercheur (photographe, vidéaste) et doit être guidée par des notions sociologiques, des idées et des hypothèses théoriques.] (La Rocca, 2007, p. 37). La sociologie visuelle doit, par conséquent, élaborer à la fois une méthode pour recueillir les images sur le terrain et pour les analyser et produire des résultats.

¹⁶² Quand je parle d'« objet » je fais référence au matériel « caméra » alors que quand j'emploie le terme « outil » je fais allusion à la méthode de recueil de données.

sociologique (entretiens et quelques petites séquences d'observations directes), ne voulant pas non plus laisser passer cette occasion et j'ai également choisi les thèmes d'échange pour ne pas que les films prennent la forme d'une « tribune des revendications ». D'autre part, quand j'ai demandé à ces deux enquêtés si je pouvais les filmer, ils n'ont exprimé aucune gêne et ont accepté sans hésitations, le consultant allant même jusqu'à me solliciter par la suite, pour réaliser d'autres « films » comme il dit.

II.2.3.1.2 Une réflexion épistémologique sur la caméra et l'image

Amener une caméra dans le milieu enquêté n'est pas anodin [...] car ce n'est pas seulement un corps étranger qui s'introduit dans une pratique sociale, c'est avec lui tout un dispositif d'observation distanciée et différée. C'est donc l'irruption dans une situation déterminée d'une pratique extérieure qui ne se réduit pas à sa seule composante technique.] (Terrenoire, 1985, p. 519). Tout comme le dictaphone, la caméra entraîne une modification et une nouvelle création de sens qui doit être prise en compte au moment de l'interprétation, Aujourd'hui, il y a une production abondante d'images dans notre société [...] si bien que nous lisons les images de manière « naturelle ». S'établit ainsi une culture visuelle (...) une centralité de la vision dans notre quotidien, et donc un processus de construction et de signification des images.] (La Rocca, 2007, p. 35). L'image est rentrée dans les mœurs, quelle qu'elle soit, il est courant de voir dans les médias ou encore dans les films, des images violentes comme des cadavres ou encore touchant à la pudeur comme la nudité. Et paradoxalement, il y a tout un ensemble de normes concernant le droit à l'image. On peut dire que notre société entretient un rapport particulier à l'image et la sociologie mais aussi les autres sciences s'inscrivent dans cette perspective : [Il n'est que de voir les résistances de l'appareil éducatif quand il s'agit d'introduire l'image comme objet de savoir ou comme instrument pédagogique. Il n'est que de constater les timidités des instances judiciaires quand il s'agit d'user pleinement des ressources des enregistrements visuels dans le cours d'un procès, pour l'administration de la preuve et pour l'édification des juges et des jurés.] (Terrenoire, 1985, p. 510). Je pense que dans la manière dont j'ai abordé cet instrument qu'est la caméra, j'ai été influencée, sans m'en rendre compte au moment du terrain, par ce contexte. Or, la caméra est utile pour l'objet de ma recherche qui est de comprendre les pratiques et les représentations d'un groupe social puisqu'elle permet de dépasser le domaine de l'abstrait pour toucher une réalité plus concrète. L'image est la [représentation visuelle d'un objet] (La Rocca, 2007, p. 34). Elle est un outil complexe puisque [L'image doit être pensée comme un texte, c'est-à-dire des tissus capables de former des ensembles de significations dont il est possible de décrire le fonctionnement et les effets induits.] (*Ibid*) et qui se suffit à lui-même : [Elle est comme un modèle d'expression, de communication, de monstration et de démonstration, un outil qui rassemble les trois principes fondamentaux d'une analyse : la description, la recherche des contextes, l'interprétation.] (*Ibid*). L'image en sociologie est appréhendée comme mettant en lien, de manière concomitante, l'acte de regarder et celui de penser. La perception et l'interprétation sont des activités [socioculturelles] (*Ibid*) et [...] depuis toujours l'homme utilise les images pour donner forme aux concepts de la réalité.] (*Ibid*). Par conséquent, l'individu se représente la réalité à travers les images mais c'est toujours de l'ordre du subjectif car [...] les outils

visuels ne nous offrent jamais que des fragments et des témoignages de la réalité] (*Ibid*, p. 35).

Il convient également de mentionner que pour Fabio la Rocca (2007), les images sont productrices de sens : [Quand nous produisons des images, le but est généralement de reproduire quelque chose qui soit similaire à l'objet de référence.] (*Ibid*). Avec l'image produite par l'enquêté nous sommes au plus près de sa réalité. Et [...] l'instrumentation est inséparable de la méthodologie et de l'objet de recherche. Elle devient même indissociable de l'exposé des résultats. Plus elle est complexe, plus elle *informe* l'objet de l'investigation, et matérialise spécifiquement la méthode utilisée.] (Naville, 1966, p. 158). Pierre Naville (1966) entend par « instrumentation » [...] tous les moyens matériels propres à recueillir des données mesurées dans un champ donné, que ces données soient primitives, élaborées, provoquées, ou de toute autre nature.] (*Ibid*). Il va même jusqu'à établir un lien entre le niveau d'instrumentation et la qualité des données recueillies : [D'une façon générale, on peut dire que plus l'instrumentation sera complexe (au point de devenir elle-même un système scientifique), plus la nature des données recueillies et traitées sera indirecte, précise et inventée.] (*Ibid*). D'autre part, il clarifie la distinction entre instrumentation et méthodologie : [La méthode s'entend de l'élaboration et de l'exécution d'une suite d'opération à accomplir. L'instrumentation y entre comme élément indispensable, mais s'en distingue, contrairement à ce que laissent souvent entendre les locutions courantes.] (*Ibid*). Autrement dit, la méthode renvoie à toutes les étapes propres à une recherche scientifique qui va de la problématique au résultat et l'instrumentation désigne, comme le terme l'indique, les instruments, le matériel permettant de recueillir et/ou d'enregistrer les données de terrain. Naville (1966) considère que la caméra est le meilleur moyen pour enregistrer une réalité de terrain puisqu'elle permet d'avoir une vue d'ensemble que ce soit pour ce qui est des paroles, des gestes et du décor et le plus adapté pour réaliser une enquête sociologique. La Rocca (2007) trouve lui aussi que l'image a un rôle important pour analyser la réalité sociale. Ce que contredit Edgar Morin (1962) en rappelant que la caméra a un champ de vision délimité.

Les sociologues ont tendance à délaisser l'utilisation de l'image animée ou alors à ne s'y intéresser qu'en la prenant comme objet d'étude (étudier par exemple une émission ou série télévisée). En effet, [...] la recherche aujourd'hui (est) tributaire du langage écrit et parlé au point d'y être exagérément soumise et même de s'y réduire tout à fait (...) ¹⁶³ (Naville, 1966, p. 162) ainsi que du modèle quantitatif. Il y a une domination de l'écrit : [Les habitudes ont été prises de travailler pour l'essentiel sur des écrits *disponibles* (archives, documents, publications...), sur des écrits *provoqués* (questionnaires d'enquête, formulaires, tests...), ou encore sur de « quasi-écrits », qu'ils soient suscités (transcription d'entretiens) ou qu'ils soient *dérivés* (description de pratiques se donnant à voir)] (Terrenoire, 1985, p. 510-511). On peut donc dire que l'écrit fait partie de [*habitus* scientifique] (*Ibid*, p. 511) qui se retrouve à toutes les étapes de la recherche. Or, dans mon enquête, j'ai pris l'image comme un instrument : [...] il est assez frappant que l'étude sociologique des systèmes audio-visuels de masse ne se serve jamais, du moins chez les sociologues, des moyens audio-visuels eux-

¹⁶³ Et même s'il y a eu quelques évolutions, l'article de Naville (1966) datant des années 60, l'utilisation de l'image animée, comme outil de collecte de données, reste toutefois secondaire en sociologie.

mêmes comme moyen d'investigation. Tout part de textes et aboutit à des textes. On remarque même la maigreur des illustrations dans les publications, sauf bien entendu dans celles des critiques d'art (...) la sociologie se réfugie dans des mots et des chiffres.] (Naville, 1966, p. 163-164). Ce qui est sûrement dû à des difficultés propres à son utilisation sur le plan pratique (savoir filmer, avoir des moyens matériels) mais aussi sur le plan théorique (élaborer une méthodologie propre au recueil de l'image animée ainsi que pour son analyse afin de contribuer à ce que celle-ci devienne une méthode sociologique). On peut légitimer l'utilisation de l'image en recherche sociologique par le fait qu'elle est [un rapport social] (Terrenoire, 1985, p. 514) entre un émetteur, un signifiant et un récepteur. Mais il ne faut pas négliger pour autant les mots puisque c'est au contraire la mise en relation de la parole, du texte et des images qui permettent d'atteindre [un degré élevé de compréhension.] (La Rocca, 2007, p. 35). Il y a donc complémentarité avec les données textuelles et iconographiques. Ces données de différentes sortes fournissent chacune une connaissance particulière du même objet qui mises en commun permettent de se rapprocher un peu plus près de la connaissance totale de ce dernier.

Il convient de préciser que l'image a rencontré plus de succès aux Etats-Unis principalement chez les ethnologues¹⁶⁴. Déjà en 1942 [(...) Margaret Mead et Gregory Bateson réalisent *The Balinese Charecter*, avec une intentionnalité méthodologique précise qui est de justifier l'utilisation des techniques visuelles comme outil pour recueillir des données sur des aspects non verbaux du comportement.] (La Rocca, 2007, p. 37).

II.2.3.1 L'image animée : une complémentarité à l'entretien et à l'observation « classiques »

II.2.3.1.1 L'impossible dissociation des outils de recueil de données

Il faut voir les films sociologiques comme un plus pour mon enquête quand on s'intéresse aux pratiques des enquêtés et le choix de cette technique s'est révélé utile quand on adopte une démarche compréhensive puisqu'elle permet de redonner, aux enquêtés, toute leur place. J'ai effectué des entretiens et des observations filmés, parfois les deux en même temps, puisque l'observation était accompagnée d'une prise de parole de l'enquêté permettant ainsi la mise en œuvre simultanée d'une interview et d'une observation et on sait que ces deux méthodes sont primordiales dans une recherche ethnographique et c'est aussi un bon moyen pour les indifférencier puisque [Le terrain n'est pas compartimenté (...)] (Beaud et Weber, 2003, p. 177). Réaliser un petit entretien lors d'une observation m'a permise d'enregistrer le discours

¹⁶⁴ En 1983, le CNRS-audiovisuel publie un catalogue intitulé « Images et sons de la recherche... » retraçant la production filmique française des trente dernières années : [(...) sur un total de 540 films ou bandes vidéographiques, les trois quarts relèvent de l'ethnologie, le quart restant se distribuant entre la sociologie (9%), l'architecture et l'urbanisme (9%), l'anthropologie, la préhistoire et l'archéologie (4%), la psychologie (2%) et les sciences économiques (1%).] (Terrenoire, 1985, p. 510). La plupart du temps, ethnologues et sociologues attribuent un rôle différent aux images : [Les uns, ethnologues, pensent pouvoir accéder, grâce à elles, à une observation *médiate* et *différée*. D'autres, sociologues, voient en elles un moyen de saisir de façon plus *directe* et plus *immédiate* la réalité sociale.] (*Ibid*, p. 511). On retrouve la classique distinction temporelle non fondée entre sociologie et ethnologie, cette dernière imposant un séjour plus long dans le milieu enquêté.

de l'enquêté en situation de travail c'est-à-dire en direct et de connaître la signification qu'il donne à son activité pour être ainsi au plus près de la réalité. Et l'image animée s'est aussi révélée être complémentaire aux entretiens et observations « classiques ». En effet, elle permet de saisir davantage certaines pratiques énoncées dans les entretiens mais aussi d'accéder à des sentiments notamment quand l'enquêté parle de son village. En outre, elle évite la partie fastidieuse qui consiste à retranscrire, à travers des mots, les émotions, les mimiques, les postures, les tenues vestimentaires. L'image animée a aussi l'avantage de capter plus facilement l'attention du public et de toucher un public plus large. A la suite de mes lectures, il convient de souligner que la sociologie visuelle pratique davantage l'observation et peu les entretiens.

II.2.3.1.2 L'utilisation du film sociologique

Le montage a été réalisé le plus simplement possible afin de ne pas « fabriquer » de toute pièce un matériel qui n'aura plus rien à voir avec celui d'origine¹⁶⁵. En outre, je ne dispose pas de connaissance en ce domaine. J'ai uniquement entrecoupé, les différents extraits de film sociologique, de photos - principalement des territoires de l'enquête – afin de symboliser le passage d'une séquence filmée à une autre.

L'objectif des films sociologiques n'est pas de faire de ce matériel, un outil à valeur illustrative, mais d'exploiter les informations implicites qu'ils nous montrent sur l'enquêté : mode de vie, hexis corporelle, attachement. Je fais le choix de ne pas retranscrire les films sociologiques afin qu'ils ne perdent pas leur rôle principal : l'information par l'image. En effet, dans les films sociologiques, une place importante est accordée au décor, à l'environnement c'est-à-dire aux lieux (village, jardin) et à tout ce qui entoure l'enquêté. Le consultant (enquêté avec qui j'ai réalisé le plus de films sociologiques) a voulu, par exemple, qu'un entretien soit effectué chez lui mais en choisissant d'avoir derrière lui son mur en pierres apparentes et que celui-ci soit bien visible sur la caméra, l'autre enquêté a souhaité réaliser un entretien en compagnie de ses chevaux, au risque que l'attention du spectateur soit captivée par ce qui entoure l'enquêté et qu'il n'écoute pas ses propos. Au départ, j'ai utilisé l'image à des fins illustratives, mettre en images ce que les entretiens montrent, parfois difficilement et approximativement, par des mots. Néanmoins, j'ai essayé, tant bien que mal, lors de l'analyse des données, de dépasser la simple illustration pour obtenir une translation de nature c'est-à-dire que les images deviennent de la narration. Il s'agit d'un montage qui ne répond pas aux exigences de la sociologie visuelle. Toutefois, il est difficile de se défaire du rôle d'illustration, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il s'agisse du rôle premier attribué à l'image animée¹⁶⁶ (Naville, 1966) et donc un rôle mineur, le mot étant le rôle majeur. L'image a, pendant longtemps, été utilisée comme illustration par les ethnologues. Mais quand on utilise, à la fois, dans une recherche, les mots et les images, celles-ci ne doivent pas être des illustrations (La Rocca, 2007). L'image est polysémique et c'est l'usage que l'on en fait qui

¹⁶⁵ Cf. DVD accompagnant la thèse dans lequel figure un entretien exploratoire filmé réalisé le 29 novembre 2010 avec le consultant et son fils.

¹⁶⁶ Becker (in Blanc et Pessin, 2004) notamment s'est servi de la photographie comme d'une illustration, un moyen pour fournir la preuve.

lui donne sa signification et sa dimension : [Chaque image est un produit social et a une valeur sociale en tant que produit d'une activité humaine. Il faut distinguer ici l'*image sociale*, une image qui a une fonction et une valeur dans la société, et l'*image du social*, qui est descriptive ou représentative des phénomènes sociaux et qui illustre la condition humaine.] (La Rocca, 2007, p. 36). C'est l'appréhension et l'analyse des images qui en font des données sociologiques.

J'ai cherché à utiliser l'image animée principalement en tant qu'[élément de *contrôle expérimental*] (Naville, 1966, p. 165) pour reprendre l'une des trois fonctions qui lui sont attribuées par Naville (1966) c'est-à-dire pour [...] vérifier quelque chose autrement que par un mot ou un nombre concluants.] (*Ibid*) ; ayant conscience que les mots sont insuffisants pour rendre compte des pratiques et des représentations. Et secondairement, sous la forme [*active*] (*Ibid*) c'est-à-dire comme la possibilité de faire émerger des données nouvelles. Pour ce qui est des observations en situation de travail, j'ai filmé l'enquêté en train de tailler et de vendanger ; mon guide d'entretien consacrant une partie importante au thème du travail, j'ai pu ainsi enregistrer le discours en actes et en images. L'image animée a donc ici une valeur discursive.

II.2.3.2 L'image animée : être au plus près de la réalité des enquêtés

II.2.3.2.1 « Comme si le lecteur/spectateur y était »

Les observations que j'ai filmées se sont révélées être un appui non négligeable à mon journal de bord. Elles apportent un soutien de taille aux longues et contraignantes descriptions, pourtant si nécessaires. Trois savoir-faire liés entre eux sont au centre de l'observation ethnographique : [...] percevoir, mémoriser, noter.] (Beaud et Weber, 2003, p. 143) et cette dernière implique [...] un va-et-vient permanent entre vos perceptions¹⁶⁷, leur implication mentale, leur mémorisation et le cahier (...)] (*Ibid*). L'observation filmée facilite la mise en œuvre de toutes ces capacités. De plus, m'intéressant aux pratiques notamment à la façon de travailler des agriculteurs, la méthode de l'observation filmée a été très pertinente pour étudier mon objet. Pour ce qui est des observations participantes filmées ou le consultant n'est pas seul à travailler, toutes les personnes présentes avec lui pour vendanger se sont prêtées prêter à un tel exercice sans manifester la moindre hésitation ou gêne même s'il convient de préciser que leur avis ne leur a pas été demandé, le consultant leur a imposées la caméra en leur disant que j'allais filmer. Ce qui n'a pas semblé être vécu, par ces dernières, comme une contrainte, elles n'ont pas non plus posé de questions, elles n'ont pas cherché à savoir ce que j'allais faire du film. Et j'ai opté pour la même attitude que le consultant, je n'ai rien dit de plus.

L'image animée avait le même objectif méthodologique que les autres outils de mon enquête – entretiens semi-directifs et libres, observations directes et participantes – à savoir comprendre les pratiques et les représentations des acteurs concernés afin de tenter d'en dégager des valeurs. J'avais déjà réalisé une enquête exploratoire et je me rendais compte que

¹⁶⁷ Celles de l'enquêteur.

les mots avaient leurs limites, qu'il y avait des éléments qu'ils ne pouvaient pas rendre compte. D'autre part, au niveau de l'entretien je voulais dépasser le caractère toujours approximatif des descriptions et de l'effort imaginaire que l'enquêteur doit toujours susciter chez le lecteur. Par conséquent, dans mon enquête, l'image animée n'est pas un outil en soi - je n'ai aucune prétention, loin de là, à faire de la sociologie visuelle - mais vient en complément des autres outils de recueil de données et son analyse n'est pas indépendante mais incluse dans l'analyse finale, même si j'ai quelques connaissances en sémiologie de l'image, je n'en ai que peu et ayant recueilli les images en adoptant la démarche sociologique, je voulais qu'elles conservent toute cette dimension. Ce sont principalement les entretiens semi-directifs qui m'ont amenée à avoir recours à la caméra tout en conservant l'objectif de départ. L'entretien peut avoir un caractère factice et l'observation filmée a une dimension interprétative parfois erronée (Rissoan, 2004) mais les deux méthodes utilisées conjointement dans une enquête sont un moyen de dépasser ces difficultés : [Les discours permettent de canaliser les interprétations des comportements observés, quand les données filmées permettent de mettre en évidence des logiques d'action indicibles.] (Rissoan, 2004). Allier les deux permet donc de trouver une solution aux limites de chacune des deux méthodes. Et je trouve que pour réaliser au mieux un film sociologique, il faut avoir bien avancé dans sa recherche, que ce soit au niveau théorique, la problématisation, que pratique, le terrain, ce qui permet d'être plus en confiance et de pallier ainsi à ce qu'implique cette méthode (ne pas avoir de guides avec soi, effectuer des relances et la maîtrise de la technique de l'enregistrement filmé, ce qui n'est pas mon cas, comme savoir tenir une caméra ou encore zoomer). Et [...] lors du visionnement des enregistrements, les hypothèses de travail guident le regard du sociologue, tout comme elles avaient guidé celui de la caméra.] (*Ibid*).

En outre, la caméra, quand elle n'est pas posée sur un pied mais tenue par l'enquêteur apporte des informations sur ce dernier. En effet, quand celui-ci fait des gros plans, cela signifie qu'il accorde une importance particulière, du moins sur le moment, à ce qu'il zoome, ce qui renvoie à sa subjectivité et celle-ci, tout comme celle de l'enquêté, doivent être prises en compte dans l'analyse. La caméra établit également une distance entre enquêté et enquêteur puisqu'elle se situe entre les deux, ce qui a ses inconvénients mais aussi ses avantages quand la proximité est trop forte. Elle a un rôle similaire à celui du dictaphone et tout comme ce dernier, sa présence est vite oubliée par l'enquêté.

II.2.3.2.2 Les limites méthodologiques et épistémologiques

L'image animée me permet de décrypter après coup - et parfois un certain temps après quand on connaît les nombreuses obligations d'un apprenti chercheur - les mimiques, les façons de parler, de faire, de se tenir et donc de réaliser une observation plus minutieuse et plus précise repoussée dans le temps. Néanmoins, [Il serait naïf de croire que le film permet d'enregistrer toute la réalité sociale, dans toutes ses dimensions et toute sa dynamique.] (Rissoan, 2004) ou de penser que l'image animée peut combler les manques d'une enquête peu préparée. En effet, même si la caméra permet de zoomer, elle a aussi un champ d'observation imposant un cadre, nécessitant d'opérer des choix, un classement entre ce qui est jugé important et ce qui ne l'est pas. L'image animée renvoie, dans ce sens, aux mêmes contraintes que les thèmes

d'échange dans un entretien semi-directif : [...] elle est un regard sur le social, un mode d'entrée particulier qui éclaire certaines dimensions, et en néglige d'autres. Dit autrement, les données filmées sont, comme toutes données en sociologie, une construction.] (*Ibid*). Et derrière la caméra, il y a un chercheur qui la tient et donc une subjectivité. Quand on choisit cet outil exclusivement ou en complément d'autres, le chercheur doit là aussi se défaire de ses préjugés, de ses prénotions et avoir effectué un travail théorique au préalable puisqu'il est nécessaire [...] de guider le regard de la caméra en définissant a priori, à partir des indicateurs que la problématique conduit à considérer comme pertinents, quelles pratiques, dans quels lieux et à quels moments, il s'agit de filmer.] (*Ibid*). Tout comme lors d'une observation « classique » ou on ne peut pas observer sans grille d'observation sinon le regard du chercheur serait perdu par une masse d'informations à observer et à recueillir finissant par ne plus savoir quoi observer. On perçoit donc, une fois de plus, la dimension sociologique de l'image animée. En ce qui me concerne, étant peu formée à cette méthode, je me suis rendue sur le terrain, en sachant uniquement ce que je voulais enregistrer : des pratiques en conditions réelles mais aussi percevoir des affects et des opinions : l'importance accordée au village, au jardin. J'avais des thèmes que je voulais interroger et donc les traduire en images mais il m'était difficile d'établir une grille d'observation. J'apporte ici aussi un autre plus puisque le travail a davantage été filmé en sociologie que le hors travail.

D'autre part, la sociologie a également utilisé l'image non animée, la photographie, même si c'est une activité marginale de la discipline depuis les années cinquante. Cependant, elle a les mêmes avantages que l'image animée comme la représentation d'un aspect de la réalité. En effet, [Plus encore que les données sociologiques (extraits d'entretien, notes d'observation), une photographie à l'intérieur de son cadre peut receler une richesse de détails que le langage verbal a du mal à exprimer et à épuiser. Comme si la réalité saisie par l'objectif sur la surface chimique ou maintenant sur l'écran numérique recueillait en une fraction de seconde plus que des pages de notes d'observation.] (Peretz, 2004). Mais aussi les mêmes inconvénients parmi lesquels l'illusion d'atteindre la réalité puisque entre autres, il y a, pour la photo aussi, la question du cadre. Et elle fait appel aux mêmes exigences que les autres outils méthodologiques à la disposition du sociologue pour recueillir les données de terrain comme la nécessité d'un long séjour dans le milieu enquêté, établir une relation de confiance avec les enquêtés, éviter que la présence du chercheur ne soit une source de perturbations, contextualiser la photo, confronter la photo à d'autres photos ou à d'autres documents afin de vérifier sa véracité, ne pas modifier délibérément une photo (retouches) ou encore le choix de la photo présentée. J'ai également fait quelques photos notamment lors de l'enregistrement de l'image animée et celles-ci m'ont servi lors du montage des entretiens et des observations filmés pour marquer par exemple le passage d'un entretien à un autre, comme je l'ai précédemment mentionné.

Les articles que j'ai lu concernant l'utilisation de l'image et plus précisément de la caméra mentionne la rareté de cette démarche en sociologie et ce matériel est principalement voire exclusivement employé pour les observations et peu pour les entretiens. Et quand l'image animée est utilisée comme un outil de recueil de données, les informations sont mises de côté lors de l'analyse. Cela peut s'expliquer par cet [« habitus scientifique »] (Terrenoire, 1985)

qui privilégie largement l'écrit. D'autre part, il y a également, de manière générale, le problème d'inclure l'image animée dans l'analyse, difficulté qui ne m'est pas étrangère. Une des solutions trouvées est se servir du film sociologique comme [une argumentation en soi, à côté et en marge des productions scientifiques livresques] (Rissoan, 2004) ce qui consisterait à le considérer comme une fin en soi. Mais si le chercheur en sciences humaines et sociales veut utiliser les images animées à des fins scientifiques, il doit mentionner les conditions et les modalités de recueil de celles-ci et faire un travail sur la manière dont il les analyse (Terrenoire, 1985) ; tâches qui ne diffèrent pas de celles que doit faire tout chercheur avec les autres outils de terrain. L'image animée doit également être analysée en prenant en compte le contexte dans lequel elle a été produite et ensuite être replacée avec les autres images après avoir été interprétée séparément, ce qui ne change pas là non plus des méthodes sociologiques classiques. D'autres réflexions sociologiques sur l'image animée ont vu le jour et elles étudient [...] le statut occupé par la caméra sur le terrain, montrent de quelles manières cet instrument permet de recueillir des données et des comportements et des dispositions que les autres méthodes dites « réactives » ne permettent pas de produire.] (Rissoan, 2004). L'observation filmée serait le moyen idéal pour accéder à des comportements intériorisés comme [un allant de soi] (Bourdieu, 1979) par les individus qui n'en ont aucune conscience et donc qui sont incapables de verbaliser, comme c'est le cas des pratiques et des représentations. Par contre, pour ce qui est de l'analyse de l'image, les réflexions n'ont pas conduit à l'élaboration d'une méthode (Rissoan, 2004). En la matière, les problèmes concernent [...] la difficulté à analyser la masse de données aussi riches que variées à laquelle il¹⁶⁸ doit faire face ; la difficulté à exposer les opérations concrètes de construction et de sélection de données, de sorte que ses conclusions et ses manières d'y arriver soient compréhensibles et critiquables par le lecteur.] (*Ibid*). Les difficultés renvoient au fait qu'il n'y ait pas de consensus sociologique sur une ou plusieurs méthodes d'analyse, l'absence de techniques reconnues comme sociologiques et dont les critiques pourraient être fondées sociologiquement.

J'ai voulu montrer qu'il était possible de réaliser un film sociologique avec peu de moyens et de connaissances en la matière mais aussi que le matériel audio et/ou papier n'est pas un support exclusif ou du moins ne doit pas l'être. A l'ère de l'image et la sociologie étant la science de la société, elle doit s'adapter et évoluer dans cette direction.

II.2.3.3 Les conditions de réalisation

II.2.3.3.1 Un fait : la mise en retrait de l'enquêtrice

Pour ce qui est des entretiens filmés, chacun d'entre eux renvoie à un thème relatif au travail ou à la vie de l'agriculteur (le village, le jardin) et certains ont été trouvés par moi-même mais la plupart du temps par le consultant qui m'a, à plusieurs reprises, contactée (par téléphone ou en face en face) pour me soumettre un thème, étant à ce moment là, un petit peu dépossédée de mon statut d'enquêtrice, tout comme lors de la réalisation du film ou il s'est quelque fois

¹⁶⁸ Le chercheur.

montrer directif, en choisissant notamment les endroits où se rendre mais aussi comment je devais me positionner ; ce que j'ai cependant relativisé au vu des informations que j'ai pu recueillir. Le reproche que l'on peut formuler à une telle situation, c'est que le film a peut-être pris sous certains aspects, la forme d'une mise en scène, appelée [profilmie] (Terrenoire, 1985, p. 520) c'est-à-dire une [auto-mise en scène de ceux qui sont filmés] (*Ibid*). Mais à contrario, on peut dire qu'il s'agit de la mise en scène de l'enquête et c'est cela qui doit être analysé. En outre, il ne faut pas oublier que [...] montrer c'est construire une scène où chaque chose trouve sa place et son rôle.] (*Ibid*, p. 515). Et quand je tiens la caméra, je m'efface spontanément, je pose le moins de question possible, privilégiant davantage l'image à la parole.

II.2.3.3.2 Les difficultés de réalisation

Les principaux inconvénients consistent à trouver des enquêtés acceptant d'être filmés, de jouer le jeu et de ne pas sur-jouer c'est-à-dire par exemple, de mettre, pour le film, une tenue vestimentaire qu'ils n'auraient sûrement pas portée dans d'autres circonstances¹⁶⁹ ou de réfléchir aux mots qu'ils utilisent (problème qui se retrouve également pour ce qui est des entretiens audio) et à ceux-là s'ajoutent des aléas propres au terrain¹⁷⁰. Mais aussi que l'enquêteur arrive, avec le plus de tact possible, comme je l'ai déjà précisé, à demander une telle requête et sur le plan technique, parvenir à filmer et à poser des questions en même temps, sans guide avec soi, resté concentrer, ne pas perdre le fil de l'entretien et réaliser un film qui soit suffisamment visible et audible quand on a aucune qualification dans ce domaine bien que la possibilité de poser la caméra sur un pied¹⁷¹ permette, en partie, de réduire ces problèmes techniques. Je n'apparais que deux fois à l'écran ; lors d'une observation participante, ce qui s'explique par le fait que je travaillais auprès du consultant et lors d'un entretien où j'ai posé la caméra sur un pied. Pour ce qui est des entretiens filmés, j'ai fait le choix de ne pas apparaître à l'écran pour que le regard du spectateur se concentre sur l'enquêté lui redonnant une fois de plus toute son importance et pour que celui-ci regarde la caméra et non pas l'enquêteur à côté de lui. Il aurait été peut-être plus intéressant d'avoir une troisième personne qui se contente de tenir la caméra afin de pouvoir zoomer mais en optant pour cette technique, le chercheur ne choisit plus les moments qu'ils trouvent importants pour zoomer. Mais je préfère tenir la caméra plutôt que la poser sur un pied car je me sens plus active, je peux plus facilement zoomer. Par contre, je n'ai pas cherché à savoir ce que les enquêtés préféraient, avoir l'enquêtrice devant eux, le visage légèrement caché par la caméra ou à côté d'eux et donc percevoir peut-être une position d'égalité puisque étant tous les deux face à l'objet caméra et aucun des deux ne pouvant se dissimuler. Cependant, lorsque j'ai posé la caméra sur un pied pour la réalisation d'un entretien, j'ai eu l'impression que cela la

¹⁶⁹ Le consultant s'est d'ailleurs changé pour le tournage d'un film. Il s'agit donc là d'une mise en scène qui, même si elle n'est pas visible à chaque fois, est cependant toujours présente (Olivier de Sardan, 1995).

¹⁷⁰ Par exemple, lors d'un entretien filmé dans le village, le consultant a été interpellé par une automobiliste qui lui a demandé son chemin.

¹⁷¹ La sociologie visuelle ne préconise pas de poser la caméra sur un pied, puisqu'il n'est plus possible, dès lors, de zoomer mais qu'un autre chercheur la tienne, les différents plans et autres ayant leur importance et leur signification ; ce qui implique de ne pas être seul à réaliser la recherche et donc impossible pour un travail de thèse.

rendait plus visible, plus imposante comme si c'était une troisième personne, l'enquêté ne savait plus qui regarder de la caméra ou de l'enquêteur, alternant son regard, une fois pour le matériel, une fois pour la personne à côté de lui. J'émetts ici des hypothèses car n'ayant effectué qu'un seul entretien filmé avec la caméra sur un pied, je ne peux pas affirmer mes propos.

De plus, pour essayer d'obtenir un entretien au plus près de la réalité des enquêtés, je me suis fixée comme objectif de ne faire qu'une seule prise. Rien n'a été coupé au montage. J'ai essayé d'enregistrer une image animée qui soit la plus spontanée possible bien que dans une recherche sociologique la spontanéité ait ses limites quelque soit l'outil choisi mais je voulais réduire au maximum les effets de la caméra. Cette exigence de la prise unique était clairement annoncée aux enquêtés, ce qui aurait pu être source de pression, mais je pense que cela n'a pas été le cas, ils semblent, au contraire l'avoir compris et ne pas avoir été perturbés. L'entretien audio « classique » enregistre bien les erreurs linguistiques, les cafouillages par exemple et la tâche du chercheur est de les retranscrire avec fidélité y compris les siennes, il n'était donc pas envisageable que ce ne soit pas le cas pour le film sociologique. D'autre part, avec un tel outil, l'enquêteur ne peut pas tricher, il ne peut pas notamment être tenté de reformuler ses relances si elles ont été mal construites puisque ma voix a été conservée sur les films. L'enquêteur doit donc connaître son sujet d'enquête mais aussi être expérimenté dans la conduite d'un entretien. Quant à l'enquêté, il doit être à l'aise avec l'enquêteur.

Au vu de mon manque de connaissance en ce qui concerne la manière de filmer et de tenir une caméra, je ne me suis pas posée de question pour ce qui est du choix de l'angle de vue, ou des gros plans, j'ai juste choisi de zoomer quand je me suis retrouvée en situation, lorsque l'enquêté me montrait quelque chose ou quand il faisait une mimique particulière. Je n'ai donc pas cherché à produire un quelconque effet mais au contraire que l'image enregistrée soit la plus simple possible et la plus proche de la réalité afin ne pas créer une fiction.

Certains films sociologiques ont été montrés aux enquêtés en question et à certains membres de leur famille avec leur accord. Les enquêtés ont apprécié se voir à l'écran et ont trouvé le film « très bien » pour reprendre leurs propos, c'est-à-dire intéressant et réaliste. Un visionnage a même été filmé pour enregistrer les réactions. J'ai également diffusé un film à un public de non initiés qui l'a regardé avec beaucoup d'attention. Et je me suis servie d'un extrait de film pour un colloque.

Mon expérience de terrain qui a conduit au recueil de données nécessaires à la réalisation de cette thèse est donc ambivalente : à la fois enrichissement et épreuve. Ce tiraillement des sentiments est révélateur de mon investissement vis-à-vis de mon travail de terrain. J'ai pu établir une relation de confiance avec les enquêtés qui s'explique par mes efforts déployés mais aussi par la réceptivité des enquêtés : il s'agit d'une catégorie socioprofessionnelle qui s'est décrite comme mise à l'écart, suscitant peu d'intérêts, ils ont donc saisi l'occasion de ma venue à leur rencontre pour parler d'eux, principalement de leur profession et de leurs conditions de travail.

Pour recueillir mes données , j'ai eu principalement recours aux entretiens semi-directifs représentant l'outil méthodologique privilégié de ma thèse. Néanmoins viennent en complément de ces derniers l'observation participante (quelques observations directes), les entretiens libres et les films sociologiques (entretiens et observations) renforçant ainsi la validité de mes données. Le reproche qui pourrait m'être formulée est celui d'avoir utilisé trop d'outils de recueil de données. Je réponds à cette éventuelle critique que j'ai un outil central, les autres gravitant autour et [Chaque terrain produit ses propres techniques ; il ne faut ni les restreindre ni les limiter parce qu'on a moins besoin de théories que d'investigations concrètes ! Notre spécialité est d'être au plus près de la société.] (Peneff, 2001). En outre, mon enquête, bien que j'aie voulu réaliser un travail théorique important au préalable y compris lors du master II, a cependant laissé une place à l'improvisation caractéristique du terrain, je me suis en quelque sorte, laissée guider par les spécificités de ce dernier. Je suis, dans ce sens, d'accord avec ce que mentionne Peneff (2011) au sujet de la théorie : [Ce qu'on entend par théorie est quelque chose parfois de trop rigide, dogmatique (système de pensée, règles de travail fixes, intransigeantes au lieu de schémas ou de perspectives ouvertes)] (*Ibid*). La définition qu'il donne de la théorie en histoire peut s'appliquer à la sociologie et à ses disciplines voisines comme l'ethnologie ou l'anthropologie : [C'est un code de conduite général, un garde-fou, des précautions apprises plus que des règles stricto sensu ou des normes indépassables. Préconisations qui ne sont pas des prescriptions. Ce sont des barrières, des garanties de confiance et de fiabilité et non des conditions préalables de forme. Elles sont évolutives, relatives au contexte intellectuel. La théorie en histoire est un assemblage de méthodes à respecter, une façon de travailler à laquelle tous se réfèrent.] (*Ibid*). Autrement dit, la théorie renvoie à un consensus sociologique.

Je voulais également insister sur le fait qu'il n'y ait pas de méthode idéale, tout dépend du terrain et de l'objet de l'enquête. Par contre, mon travail de terrain montre que l'idéal consiste à combiner au moins deux outils d'enquête de manière complémentaire. Le choix de réaliser des entretiens semi-directifs s'est imposé à moi dès le master II pour tout ce qu'ils apportent à ce que je cherche mais aussi parce que j'apprécie cet outil et c'est avec celui-ci que je me sens le plus à l'aise. Je savais, en outre, que j'utiliserais, en complément, un autre outil de recueil de données mais je ne savais pas laquelle lorsque j'ai commencé ma thèse. C'est au fur et à mesure de l'avance de celle-ci que mes décisions se sont précisées. En effet, [Le monde est trop compliqué pour être capté par les méthodes simples que de si nombreux enseignants recommandent. Vous devez, par contre, inventer vos méthodes et vos théories au fur et à

mesure, en les créant à la lumière de ce que vos recherches vous montrent, en les adaptant aux réalités du monde que vous découvrez.] (Becker, 2006, p. 12).

Après avoir développé la manière dont nous avons recueilli les données de terrain, nous allons à présent – des chapitres III à VII – les soumettre à l’analyse.

Notre terrain et l’analyse des données ont confirmé l’hypothèse de la persistance d’un référent culturel commun. Les objectifs des chapitres suivants seront d’analyser si toutes les valeurs du référent culturel construit lors du travail de problématisation se retrouvent ou au contraire si certaines ont disparu et si d’autres ont émergé (chapitres III à VI). Il sera également question d’expliquer le choix du terme « agripaysan » pour nommer ce référent culturel commun (chapitre III). Néanmoins, nous montrerons aussi au chapitre VII, que malgré des valeurs communes, il y a également une appropriation différenciée du référent culturel. Et à l’aide d’une typologie, nous verrons la manière dont les enquêtés façonnent le référent culturel et ce qui est à l’origine de ce modelage différencié.

Afin de faciliter la lecture de notre analyse, nous avons fait le choix d’utiliser des encadrés pour approfondir certains aspects ou pour des extraits de discours que nous estimons représentatifs des résultats obtenus. En effet, nous avons, la plupart du temps, présenté dans des encadrés les propos des enquêtés que nous estimons renvoyer parfaitement à ce que nous cherchons à démontrer.

CHAPITRE III UN REFERENT CULTUREL COMMUN : LE MONDE « AGRIPAYSAN »

« Ça dépend [petit rire] ça dépend agricultrice parce que c'est un terme moderne parce que quand même on est assez moderne dans notre esprit, on essaie de...de ne pas être toujours...comme ya cent cinquante ans eh quand même et après paysan parce qu'on est quand même au contact de la terre. Et qu'on a les racines quand même...bien enterrées [petit rire] et bien profondes. Et...bon agricultrice c'est vrai parce qu'on a, moi je vois l'agriculteur, je le vois avec le côté moderne [elle met l'accent sur « moderne »] de la chose, informatique, tout ce qui est nouveau, les nouvelles cultures et après le côté paysan parce que malgré tout, c'est...c'est un métier qui remonte à la nuit des temps et parce que c'est toujours le même et c'est toujours au contact de la terre et c'est la terre nourricière donc voilà, ça c'est le côté paysan et je trouve qu'on a les deux. Parce qu'on voyait le paysan comme avant le rustre, le paysan dans sa campagne, alors que bon, quand même...c'est celui qui crée quand même aussi. » (Suzanne, entretien n°57).

« Plutôt paysan. Plutôt paysan que...enfin ça dépend la casquette que je porte. Ça dépend la casquette que je porte. Le paysan, il est plus proche de la terre, plus proche de la nature à mon sens que l'agriculteur. L'agriculteur, lui c'est plutôt le...et le paysan, il touche un peu à tout. L'agriculteur, lui c'est plutôt...c'est plutôt ciblé euh...mais le paysan, lui, il est beaucoup plus proche de la terre que l'agriculteur. Il est plus touché à tout puis paysan, ça...ça fait un peu plus pauvre [en insistant sur « pauvre »] on va dire ça fait...et c'est plus humble un paysan [en accentuant sur « paysan »] alors que l'agriculteur lui il...à mon sens, je connais pas la définition ni...ni de l'un ni de l'autre. Mais...mais l'agriculteur, lui non c'est...c'est un peu plus technique. C'est un peu plus technique euh...ouais. Bon comme je te disais tout à l'heure, il faut être professionnel aussi donc le paysan se doit d'être professionnel sinon, il peut pas...il peut pas vivre. » (Christophe, entretien n°5).

Ces deux extraits d'entretien montrent toutes les difficultés qu'ont les enquêtés de notre corpus à choisir entre les termes « paysan » et « agriculteur » pour se définir et se nommer. Néanmoins, ils s'accordent sur l'appartenance à un « monde » qui a ses propres spécificités tout en entretenant un lien avec la société dans son ensemble. L'objectif de ce chapitre est de développer la valeur centrale du référent culturel commun : le travail. Mais avant, il convient dès à présent, d'expliquer le choix du terme « agripaysan ». Pour cela, nous allons nous intéresser à la signification et au rôle que les enquêtés attribuent à ce « monde ». Deux dimensions sont au cœur de ce dernier : le travail et le mode de vie spécifiques qui sont mis en lien, par les enquêtés, avec la culture paysanne. Il conviendra donc également de voir la manière dont ils définissent cette dernière. Nous montrerons qu'elle représente un élément de distinction face aux non ruraux. De plus, cette référence à un « monde » et à la culture paysanne est un moyen, pour les enquêtés, de justifier la dichotomie des « Eux et Nous » sans pour autant trouver un consensus sur la manière de nommer ce « monde » ; « agricole », « paysan » ou autre ? Cependant, la majorité d'entre eux se dit paysan. Par conséquent, il sera aussi question d'étudier la définition et la fonction de cette référence au paysan pour les enquêtés. Et ces définitions permettront de comprendre notre choix du terme « agripaysan » pour nommer le référent culturel commun mis en évidence par les données de terrain et qui se sera caractérisé tout au long des chapitres III à VI :

« On peut passer des fois pour un peu...ringard mais on a la culture ; culture paysanne quoi un peu dont on est fier [il met l'accent sur l'adjectif « fier »]. » (Claude, entretien n°19).

« (...) moi je sais pas ce que c'est un art de vivre mais...non, non mais c'est clair ya...[bref silence] ya une spécificité dans...dans l'art de vivre ou la manière de vivre des gens de la terre qui est quand même assez...[bref silence] assez tenace quoi. » (Pascal, entretien n°33).

« (...) il faut...la culture paysanne, il faudra qu'elle existe toujours, il faut garder toujours ce...ce mode de transmission de voir les choses. Mais c'est un monde à part, moi, je dis, c'est un monde à part l'agriculture, dans l'esprit, dans la façon d'être, dans la façon de devenir¹⁷². » (Paul, entretien n°38).

La plupart des enquêtés de notre corpus, quand nous avons cherché à savoir s'il existait une culture paysanne, a souligné adhérer à un « monde », qu'ils n'ont pas tous nommé de la même manière, pour certains, les plus nombreux, il s'agit du « monde agricole », pour d'autres du « monde paysan » ou encore du « monde des travailleurs de la terre ». Le vocable « monde » est donc apparu comme un terme indigène même s'il n'a pas été mentionné spontanément mais après que l'enquêtrice ait parlé de la culture paysanne. Par conséquent, on ne peut pas affirmer qu'ils revendiquent ce « monde » dont ils considèrent faire partie, ni qu'ils s'en servent pour construire leur identité :

« (...) ya une spécificité du monde paysan...[bref silence] qui dans la société d'aujourd'hui, tu peux l'assimiler à une culture parce que c'est tellement marginal au reste, enfin moi je trouve que c'est quand même marginal au reste de...au reste de la population. Parce que quand tu commences à échanger avec les agriculteurs, c'est marrant mais qu'ils soient de n'importe quel secteur d'activité, tu as des choses...tu as vraiment quelque chose en commun et tu peux discuter et...voilà... (...) Euh...c'est des...c'est l'ensemble de façons de voir les choses qui est déterminé par le style de vie qu'on a et qui nous...et qu'on a un peu en commun, on a en commun tous les paysans. » (Charles, entretien n°59).

Si on s'intéresse à la définition que le dictionnaire en ligne Larousse attribue au mot « monde », on voit qu'il traduit, dans son sens premier, un grand ensemble. Ce n'est pas à cette signification que les enquêtés ont fait référence, ce qui se comprend du fait, entre autres, de la diminution de leur nombre. Mais, pour ces derniers, « monde » renvoie à une autre définition du terme, à savoir, [Milieu, groupe social défini par une caractéristique, un type d'activité ; personnes qui en font parties (...)] (Larousse). Ce qui est confirmé par le fait qu'une minorité a choisi d'autres mots pour exprimer la même idée : « famille », « peuple » - (...) on fait partie du peuple paysan (...) » (Philippe, entretien n°4) ; « Les agriculteurs, ils font des céréales, des...c'est à peu près pareil, oui, enfin c'est la même famille quoi, on peut dire. » (Xavier, entretien n°8) - synonymes de monde mais sans la dimension grandeur. Ils présentent effectivement ce monde comme ayant ses propres spécificités – au niveau du travail, du mode de vie, de la façon de penser et de se comporter – qui sont des caractéristiques de la culture paysanne : « Et si je trouve un viticulteur de mon âge à

¹⁷² L'enquêtrice aurait pu lui demander des précisions sur ce « monde à part (...) dans l'esprit, dans la façon d'être, dans la façon de devenir » dont il parle.

Puichéric¹⁷³, on va parler pareil. Vous allez interroger quelqu'un de mon âge, il vous donnera les mêmes réponses. Quand je vois un type tailler moi l'hiver, je sais à quoi il pense [petit rire]. » (Gaultier, entretien n°2) ; « Je pense que oui je pense qu'on a un style de vie bien [il insiste sur l'adverbe « bien »] particulier mais qu'on se rend peut-être pas forcément compte quoi. Mais oui, oui. Et puis j'ai l'impression que tous les agriculteurs vivent [en accentuant sur le verbe « vivre »] beaucoup de la même façon quoi avec...des priorités qui sont pas...forcément celles de tout le monde, enfin...[silence]. » (Romain, entretien n°22). Les enquêtés se considèrent donc comme faisant partie d'un groupe¹⁷⁴, ce qui contredit le constat de Philippe Alonzo et Cédric Hugrée (2010) pour qui, il y aurait une perte du sentiment d'appartenance à une classe dans le milieu populaire, notamment au sein de la classe ouvrière ; les catégories supérieures ayant davantage ce sentiment (Alonzo et Hugrée, 2010, p. 47-48).

Il convient toutefois de souligner qu'une de nos erreurs a été d'employer, lors des entretiens, le terme « culture paysanne », en voulant savoir, si selon eux, il existait une culture paysanne. Par conséquent, nous avons induit un terme sans laisser les enquêtés nommer eux-mêmes ce monde.

Ils définissent la culture paysanne¹⁷⁵ par le travail de la terre, l'amour de celle mais aussi de la nature en général et la vie à la campagne ainsi que, pour certains, par sa dimension localisée, elle est propre à une région, voire un territoire, la montagne principalement :

« Y'en a quand même mais bon enfin ici c'est pas non plus. Ici c'est pas trop, trop [elle répète l'adverbe « trop » à deux reprises] la région je trouve, il faut plus aller dans l'Ariège ou quoi pour... » (Virginie, entretien n°20, quand l'enquêtrice lui demande si elle trouve qu'il existe une culture paysanne).

« Peut-être oui peut-être qu'il en existe mais pas chez nous. Je pense que...dans des zones montagnes, dans des trucs comme ça oui ya une culture paysanne, dans des zones montagnes dans des trucs un peu...un peu retirés de grandes villes un petit peu oui, oui. Je pense qu'on peut trouver ça plus facilement en montagne ou dans des zones un petit peu plus désertiques. » (Jean-Marc, entretien n°30).

« (...) voilà l'amour de la terre et de la nature et donc tout se fait...voilà on chasse, on pêche et on est dans les vignes, voilà bon je...je pense que...moi je suis très attachée à mon terroir, je me régale de monter à...à Força Real et tout (...) » (Catherine, entretien n°32, quand l'enquêtrice lui demande de définir la culture paysanne).

Encadré n°1

Le lien à la terre

« C'est pas évident. Dans agriculteur, il faut qu'il y ait le mot paysan pour moi. Et...après voilà après ya le gars qui se sera lancé dans l'agriculture pour faire du fric [bref silence] ça

¹⁷³ Village situé à deux kilomètres de celui des enquêtés et de l'enquêtrice.

¹⁷⁴ Ce sentiment de former un groupe commun est dotant plus important qu'il n'y a pas une forte participation syndicale chez les enquêtés de notre corpus. Or, comme le souligne, l'Inserm (2011), le syndicalisme permet [la diffusion de référents identitaires] (Inserm, 2011, p. 11).

¹⁷⁵ Le guide d'entretien utilisé pour la pré-enquête ne comportait pas de thème renvoyant à la culture paysanne. Cf. Annexe 3.

j'en connais même dans le département y'en a donc après tout le...toute l'éthique un peu paysanne, il en a rien à foutre (...) Ouais pour moi dans agriculteur, il faut qu'il y ait paysan sinon c'est...bé c'est à cause de ça qu'il y a eu des déboires aussi dans l'agriculture puisque si on est consciencieux de ce qu'on fait, si on aime ce qu'on fait, si on aime la terre, les animaux. Alors que les gars qui ont fait un peu n'importe quoi, bé c'est que quelque part, il...il manquait ce lien...ce lien avec la terre quoi. Voilà, je pense que paysan [il accentue sur « paysan »] ça a vraiment [il met l'accent sur l'adverbe « vraiment »] le lien avec le terroir. Avec la zone, avec... Moi je vois je suis éleveur mais...si je devais aller dans une super [il insiste sur « super »] zone d'élevage pour bosser, peut-être je changerais...enfin je peux pas dire que je changerais de métier mais... Ici on a vraiment [bref silence comme s'il n'osait pas dire la suite] on a vraiment les plus mauvaises enfin [il change sa phrase] on a pas des conditions...des plus plaisantes pour bosser mais d'être paysan ici, c'est...c'est mon pays, j'ai envie de rester là. » (Sébastien, entretien n°50).

Par conséquent, dans la définition qu'ils en donnent, ils insistent principalement sur deux dimensions, celles du travail et du mode de vie :

« Ah clairement ouais. Ah oui, oui, c'est...bé être paysan c'est...c'est plus qu'un...enfin c'est un mode de vie. Je pense qu'il a des...des constantes dans le milieu agricole qui sont réelles [en accentuant sur l'adjectif « réelles »] quoi. Ah oui, oui. Oui, c'est le style de vie oui. » (Romain, entretien n°22, quand l'enquêtrice lui demande s'il existe, selon lui, une culture paysanne ; on voit qu'il réduit dans sa réponse « culture paysanne » à « paysan »).

« Un mode de vie paysan, oui je pense ouais. Plutôt un mode de vie quoi parce que...une culture paysanne, c'est difficile à...suivant ce qu'on fait c'est difficile quoi, enfin c'est...c'est pas...[silence]. C'est sûr que les paysans, on les...je pense qu'on les reconnaît quoi. On les reconnaît...par leur façon d'être, leur façon de...on finit par avoir des valeurs de vie différentes de la société [bref silence] ça rejoint ce que je vous disais tout à l'heure quoi, les artifices, tout ça. On a besoin de moins d'artifices que...que ces gens de la ville quoi. Donc on est peut-être mis à l'écart par rapport à ça, des valeurs différentes, des besoins différents. Voilà. » (Pierre, entretien n°27).

« C'est vrai qu'on est...oui on est...une communauté ouais je pense que...ouais. Bé le fait que on est vachement organisé, l'agriculture, c'est très organisée quoi, ya vachement de syndicats, de tout ça, le fait que...on fait un métier qui est un peu particulier quand même qui ya pas par rapport à...à d'autres trucs, tout ça, ouais je pense que ya une communauté, quelque part, des paysans bon. Mais après on est pas non plus à part quoi eh dans le village, on vit comme tout le monde quoi. Mais c'est vrai que c'est un peu un monde à part, qui a un poids... Comparé à la population qu'on représente, je trouve que l'agriculture, dans notre région a quand même un poids assez important dans les choix...mêmes politiques et tout, enfin ya un certain poids du monde agricole je pense. » (Ludovic, entretien n°28).

La culture paysanne est aussi un élément de distinction face aux « urbains » ou « citadins¹⁷⁶ » et donc d'identification. En effet, malgré des différences au niveau de leur travail, ils considèrent partager le même mode de vie et qui n'est pas celui des gens de la ville :

¹⁷⁶ « Urbains » et « citadins » sont des termes indigènes.

« Et on dit souvent « le bon sens paysan ». Si on a pas le bon sens, parce qu'à l'école, vous apprenez, on vous apprend beaucoup. Vous avez le savoir mais est-ce que vous avez le bon sens et l'intelligence [en accentuant sur « intelligence »] ! L'intelligence ne s'apprend pas. On ne vous l'apprendra pas à l'école l'intelligence...(…) Le paysan c'est quelqu'un, moi quand je croise quelqu'un « bonjour, il fait beau temps, ça va bien ». Le citadin lui [il fait une grimasse] il vous croise comme si vous étiez...un décor. Et ça, je...le comprends pas. » (Gaultier, entretien n°2).

« Quand les...les gens viennent ici, bon ya beaucoup de personnes souvent de Toulouse, ou de Paris, ou de Lille qui viennent ici et qui...ça leur plaît puisque c'est notre façon [elle met l'accent sur « façon »] de vivre qui leur plaît. C'est tout un monde différent des gens de...de la ville. » (Johanna, entretien n°13).

« (...) moi je trouve qu'aujourd'hui un citadin a une vie beaucoup plus compliqué, beaucoup plus difficile que le paysan, enfin moi je vis ici dans un village, je me sens beaucoup plus privilégié [il met l'accent sur le verbe « privilégier »] que...que quelqu'un qui habite plein centre de Toulouse, qui doit galérer, pour payer son loyer, toutes ses factures, qui doit aller bosser, enfin je sais pas, cette vie là, c'est très particulier quoi eh. Nous on a la nature ici, on respire du bon air, on est...on est privilégié, enfin moi je me sens privilégié par rapport à...par rapport à...à ce mode de vie urbain quoi. Voilà quoi. » (Pierre, entretien n°27).

« Ah oui. Oui la culture paysanne, c'est la culture qui...aux citadins...de faire prendre conscience aux citadins de...de leur façon de...de vivre quoi parce qu'ils ont aucune vie, ils ont pas le contact avec la nature, ils ont pas de...ils ont pas de façon de se...d'avoir, comme dirais-je [bref silence]. Dans leur façon de vivre, ils ont aucun contact avec la nature, ils ont aucun...[bref silence] comment dirais-je ça [bref silence] ils ont pas de...[bref silence] ils peuvent pas comparer la façon de vivre, s'ils ne venaient pas disons à notre...à notre rencontre, ils sauraient pas qu'il existe une façon, une autre façon de vivre beaucoup plus...beaucoup plus disons...en contact avec cette nature mais...aussi entretenir cette nature et c'est ce que [bref silence]. » (Régis, entretien n°49).

Ce sentiment d'appartenance à un « monde » - qui ne caractérise pas uniquement les classes populaires - peut être rapproché de la distinction entre Eux et Nous - ou Nous et Ils¹⁷⁷ - mise en exergue par Hoggart (1970). Intéressons nous plus en détails à la signification de cette distinction afin de renforcer cette idée de monde. Hoggart (1970) montre que cette dualité entre Eux et Nous est ancienne et représente le ciment d'un groupe (Hoggart, 1970, p. 117) et donc un élément de construction de l'identité (Inserm, 2011, p. 6). Chez les enquêtés de notre corpus, les Eux ou Ils prennent différentes identités. Il peut s'agir des non travailleurs de la terre, des non originaires du village ou encore, plus rarement des écologistes, des techniciens agricoles ou des fonctionnaires¹⁷⁸. Pour Alonzo et Huguée (2010), il convient toutefois d'aller au delà de cette séparation car aujourd'hui, il y aurait une volonté de la part des cultures populaires de dépasser cette dualité et cet enfermement (Alonzo et Huguée, 2010, p. 90) même si cette distinction reste, pour les classes populaires, un élément de construction de leur

¹⁷⁷ Nous reviendrons sur cette dichotomie dans la sous-partie « VI.3.2 La collectivité villageoise et l'interconnaissance », p. 455.

¹⁷⁸ Selon l'Inserm (2011), [Pour les indépendants, le « eux » concerne à la fois les salariés, supposés être des assistés en puissances, et les grands patrons représentant une logique gestionnaire qui serait oublieuse des métiers et de la qualité.] (Inserm, 2011, p. 6).

identité. En outre, les enquêtés de notre corpus ont mentionné à plusieurs reprises être ouverts d'esprit, il conviendra de s'intéresser à ce qu'ils entendent par « ouverture d'esprit ». En effet, l'ouverture d'esprit chez les enquêtés ne signifie pas l'ouverture sur les marchés extérieurs au contraire, Hervieu et Purseigle (2013) mettent en évidence qu'aujourd'hui la distinction entre Eux et Nous a pris la forme d'une dichotomie [Eux et les autres] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 228) incarnant une volonté de la part des agriculteurs de se protéger contre la concurrence des marchés étrangers ; se rapprochant ainsi davantage des opinions des Français dans leur ensemble que des autres travailleurs indépendants (*Ibid*). Cependant même si elle a changé, cette séparation en deux ensembles est toujours présente. Et à l'image de Gotman (1988) qui montre le rôle des [lieux de famille] (Gotman, 1988, p. 214) comme élément de construction de l'identité renvoyant ainsi à la séparation entre « eux » et « nous », on peut dire que chez les enquêtés de notre corpus, c'est l'exploitation familiale qui occupe cette fonction. Elle symbolise la famille ainsi qu'un lieu, pour la plupart, d'entre eux, fortement investi durant l'enfance, représentant un certain nombre de souvenirs ; une différenciation se crée donc entre ceux qui ont une exploitation familiale et ceux qui n'en ont pas. Par conséquent, même si on ne peut pas dire que le sentiment de faire partie d'un « monde » structure leur identité, il fait néanmoins partie de leur habitus. Ce que confirme Guy Barbichon (1977) qui a montré que lorsqu'un agriculteur décide de se reconvertir professionnellement, il choisit souvent un métier qui lui permet de rester proche du [milieu agricole] (Barbichon, 1977, p. 94) que ce soit pour ce qui est des conditions de travail – notamment une certaine liberté – que pour ce qui est du mode de vie. Et ceux qui ont quitté ce milieu se raccrochent davantage au rural et aux éléments qui le représentent que ceux qui y sont restés. Mais les enquêtés de notre corpus sont également autant à penser que la culture paysanne existe qu'à mentionner qu'elle a existé mais qu'elle « se perd » voire qu'elle « a disparu ». Toutefois, même si nous montrerons qu'ils se sont professionnalisés – à travers notamment l'enseignement agricole qui tend à se généraliser – et modernisés que ce soit au niveau de la mécanisation que sur le plan culturel, nous ne pouvons pas employer le terme de « monde agricole » pour caractériser cet ensemble de particularités notamment du fait de sa référence à un certain nombre de valeurs paysannes mais aussi car la mise à distance de l'individualisme et la mobilisation collective caractéristiques du [l'agriculteur « moderniste »] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 130) ne se retrouvent pas chez les enquêtés de notre corpus.

Cependant, un paradoxe est à relever, la majorité d'entre eux considère faire partie du « monde agricole » ou du « monde paysan » - ce sont les principaux termes qui ont été relevés pour qualifier ce monde – or uniquement deux enquêtés se sont dit agriculteur quand nous leur avons demandé en quoi consistait leur métier tout en précisant ce dernier : « *Voilà comment j'en suis venu à être entre guillemets un petit agriculteur quoi [petit rire]. Aviculteur, agriculteur quoi (...)* » (Pierre, entretien n°27) ; « *Alors moi donc je suis agriculteur et plus précisément éleveur.* » (Sébastien, entretien n°50). Deux se sont décrits comme exploitants agricoles et les autres comme viticulteur, vigneron, éleveur, maraîcher, arboriculteur, autrement dit ils se sont caractérisés en fonction de leur type de production et une minorité a employé le vocable « producteur » en précisant le type de production. En outre, aucun n'a mentionné être paysan à ce moment là de l'entretien. Pour Bourdieu (1962), [Le paysan ne se saisit comme paysan qu'en présence du « citadin » (...)] (Bourdieu, 1962, p.

95) : « Oui, bé disons que dans la...quand on dit agriculteur, moi j'aime bien préciser que je suis viticulteur parce que agriculteur, ça regroupe un paquet de trucs quoi. Donc moi j'aime bien dire que je suis viticulteur, c'est le travail de la vigne, c'est un métier à part entière, c'est comme si on disait, c'est comme chez les...chez les docteurs quoi, ya les dentistes, ya les...ya les chirurgiens, ya...c'est....ya en aucun, c'est....pas le même métier quoi. Celui qui s'occupe des dents, il va pas opérer quelqu'un de l'estomac bon, il est dentiste. Voilà. Moi je suis viticulteur, moi si on me demande sur du blé, de l'orge ou du soja ou...j'y connais rien. Et les animaux, c'est pareil, j'y connais rien [il insiste sur « rien »]. On me dit « ouais tu connais, t'es agriculteur » [en changeant sa voix]. Non je connais pas, moi je connais la vigne [il met l'accent sur « vigne »] après...le reste, je m'y intéresse, je lis des choses mais [bref silence] je connais pas quoi. » (Joël, entretien n°41).

De plus, vingt-et-un enquêtés de notre corpus se considèrent comme paysans et onze à la fois paysans et agriculteurs ou viticulteurs – certains ayant employé des formules originales pour montrer cette impossible distinction comme « vigneron-paysan », « paysan-agriculteur » - ne faisant pas de différence entre les deux : « On est les deux¹⁷⁹ en même temps parce que paysans c'est ceux qui vivent de la terre donc... On vit de la terre. » (Marie-Noëlle, épouse de Luc, entretien n°10) ; « Bé...automatiquement le vigneron, il est paysan [en accentuant sur « paysan »]. Enfin d'après moi, il doit avoir cette culture [silence]. » (Claude, entretien n°19) ; « Je ferai pas de...distinction entre les deux, personnellement donc je ne sais pas enfin quel est... Le paysan fait vivre son pays, l'agriculteur cultive la terre, je sais pas, enfin qu'est-ce que c'est la définition exacte de l'un et de l'autre, je ne sais pas. Moi personnellement, je cultive ma terre et j'essaye de faire vivre mon pays [petit rire] c'est [rires]. Donc je suis un agriculteur-paysan, certainement c'est...[sourire] je sais pas. » (Brice, entretien n°36). Et onze enquêtés se considèrent uniquement comme agriculteurs¹⁸⁰. Pour ceux qui se définissent comme paysans, ce dernier est celui qui travaille la terre avec le plus grand respect pour celle-ci mais aussi pour la nature en général, il est, en outre, honnête et ne se préoccupe pas de l'argent. C'est aussi celui qui aime la terre et qui est né paysan. Autrement dit, il est porteur d'un certain nombre de valeurs : « (...) ya des gens qui travaillent, des gens... Je pense qu'il y a une certaine honnêteté quand même dans le monde paysan même si ya...ya de tout eh mais bon. Disons que le gars qui va être tordu, il va devoir faire gaffe et se cacher quoi, c'est pas...dans certains métiers, à la limite, il va être bien vu [petit rire]. Nous ya quand même une honnêteté....voilà après...comment le [sourir] je sais pas, c'est des gens travailleurs, la famille... C'est vrai que des métiers ou le grand-père aide le fils qui lui aide le petit fils tout ça bon c'est un peu spécial quoi, c'est...c'est un monde un peu à part, on vit dehors, voilà on est dans un métier ou on vit dehors. » (Ludovic, entretien n°28). Ils reconnaissent toutefois qu'« autrefois¹⁸¹ », le paysan était moins ouvert d'esprit et sa vie était beaucoup plus « difficile », plus « rude », plus « pénible »¹⁸², que ce soit pour le

¹⁷⁹ Elle fait référence à « viticulteur » et « paysan ».

¹⁸⁰ Pour les autres, soit nous ne leur avons pas posé la question, soit leur réponse s'est écartée de la question et nous n'y sommes pas revenus dessus.

¹⁸¹ Terme employé par l'enquêtrice sans le définir et qui n'a pas non plus été défini par les enquêtés.

¹⁸² « difficile », « rude » et « pénibles » sont des termes indigènes.

travail mais aussi au niveau du mode de vie ou il n'avait pas le confort d'aujourd'hui mais c'était aussi une vie moins stressante et plus « conviviale » :

« Mais non c'était pas pareil. C'était...déjà ils vivaient un peu en milieu fermé. Moi j'ai des photos de la place du village ou y'avait...à midi, ils se réunissaient tous, y'avait vingt, trente personnes. Y'avait des exploitations de trente hectares, y'avait dix ouvriers, maintenant y'en a plus aucun. Y'avait une...une vie. » (Claude, entretien n°19).

« Alors les paysans d'autrefois, je sais ce que...ce que mes parents me disaient, de la dureté [en accentuant sur « dureté »] du travail [bref silence] euh...un ami nous a prêtés un livre, j'ai commencé à le lire mais j'ai pas continué et c'est vraiment sur la...sur la vie paysanne [elle insiste sur « paysanne »] d'autrefois et...non...bé avant ils travaillaient beaucoup, durement, ils ne partaient pas en vacances, avaient tout juste de quoi manger et de se vêtir, roulaient en bicyclette, quand mes parents ont pu s'acheter une mobylette, ils étaient contents euh...et...voilà après peut-être...et...[bref silence] oui la vie plus...plus rude mais ce que me disait ma mère [en haussant légèrement la voix] c'est qu'elle était plus...la vie avant été plus...conviviale, les gens dans les...bé y'avait pas la télévision donc les gens se retrouvaient beaucoup [elle met l'accent sur l'adverbe « beaucoup »] entre eux, des veillées, des fêtes ou des...ils n'hésitaient pas de partir à vélo pour...se retrouver et...y'avait ce côté convivial qui n'y est plus qui...qui est beaucoup moins maintenant, que les gens sont...isolés chez eux. » (Patricia, entretien n°21).

Encadré n°2 « Ah oui, moi je suis paysan. Et je dis pas agriculteur, je dis paysan »

A travers les propos de cet enquêté, on voit que pour lui, le paysan incarne des valeurs et c'est la raison pour laquelle, il s'accroche à ce terme.

« Ah oui, moi je suis paysan. Et je dis pas agriculteur, je dis paysan, c'est un terme qui me plaît alors qui y'en a qui ont un sens péjoratif au terme paysan [il met l'accent sur « paysan »] alors que moi non, c'est un terme qui me plaît. Parce que agriculteur ça fait...ça fait chef d'entreprise, ça fait...non. (...).

- Qu'est-ce qui vous fait dire que vous êtes paysan ?

- [Silence]. Avoir certaines valeurs [bref silence] on en reviendra toujours à la même chose, certaines valeurs, le respect de...[soupir] pas mal de choses, je sais pas si c'est le milieu agricole qui veut ça ; respecter les anciens, c'est énorme ça, respecter ses parents, respecter les personnes âgées, c'est...c'est quelque chose, je sais pas si c'est spécifique aux paysans ou quelque chose qui vient spécifiquement d'un village qui y fait. Mais c'est...c'est pareil. Mais ce qui dit village, c'est qu'à une époque, y'avait que des agriculteurs, dans les petits villages. Alors c'était un ensemble, c'est ça qui veut...ce système. Le respect des autres, des personnes âgées, des...[bref silence] ne pas supporter ceux qui respectent pas. (...) On m'a élevé d'une façon qu'il faut respecter les autres et j'ai toujours vu ça ailleurs et...j'aime bien discuter [en accentuant sur le verbe « discuter »] avec les vieux, on a beaucoup à apprendre. Quand on est jeune, on apprend beaucoup plus bon j'en apprends tous les jours mais c'est quand on est jeune à écouter les anciens, c'est...c'est bien ça. C'est connaître son...c'est un patrimoine aussi eh, c'est un patrimoine savoir tout ce qui s'est passé et pourtant mes origines, elles sont pas ici. Je suis né ici, je renie sûrement pas mes origines qui sont espagnoles, sûrement pas mais...ça fait partie du patrimoine, savoir ce qui s'est passé à une époque, je me régale [il accentue sur le verbe « régaler »] de voir des documentaires, ça c'est quelque chose qui me plaît, allé té à voir des trucs, des vieilles photos d'époque du coin, des trucs...dans mon coin ici, j'en ai pas trouvé, c'est dommage, mais tout ce qui est

Vinça, tout ce qui est aux alentours, savoir l'évolution. J'aimerais revenir dans les années 50, ça me plairait, voir le début de l'agriculture, quand y'avait beaucoup d'agriculteurs, que ça marchait, ça me plairait de voir ça. » (Frédéric, entretien n°44).

Ce qui se retrouve également chez David (entretien n°55) – âgé d'une trentaine d'années – même si ce dernier n'a pas trop développé ses propos :

« (...) on est plus des paysans je pense. Enfin c'est plus le...le terme...c'est le terme un peu plus adéquaté quoi. C'est après...on est forcément agriculteur parce que on dépend de...de la machine comme tout le monde. Par force on est agriculteur, par...par morale, j'aimerais être paysan. Par force, on est agriculteur, moralement j'aimerais bien être paysan quoi. »

Par opposition, l'agriculteur est moins consciencieux dans son travail, il est « moderne » - faisant ainsi référence à une trajectoire d'évolution, « (...) le paysan a évolué en agriculteur quoi, on va dire » (Jean-Marc, entretien n°30) - et pollueur - « Il est dénigré parce qu'on associe agriculteur-pollueur. C'est la première des choses qu'on vous dit, agriculteur-pollueur » (Suzanne, entretien n°57) - :

« (...) alors paysan ça fait proche de...de la terre, des valeurs tout ça mais c'est un terme un peu vieillot, paysan, ça fait le type avec ses sabots et...et sa bêche sur le dos là et ses sabots remplis de paille bon aujourd'hui on est quand même...plus agriculteurs dans le sens ou...ou on exploite et oui donc je suis plus agriculteur et c'est vrai qu'on prend, on est moins à l'écoute ou prend moins [il insiste sur l'adverbe « moins »] soins des sols, de... et [souponir] je sais pas si le bon sens paysan¹⁸³ est en train de se perdre au...au profit d'autres valeurs qui sont moins jolies mais...dans lesquelles on est propulsé enfin rentabilité...aujourd'hui ya cet aspect là que n'avaient pas nos ancêtres les paysans ou...pour eux bé il fallait nourrir la famille et éventuellement nourrir les voisins quoi. Maintenant on parle...voilà de rentabilité, de...ya un aspect économique qui est indéniable et exploitation. Donc oui, je suis plutôt agriculteur aujourd'hui, oui, que paysan. Même si des fois, on se tarde entre nous donc de paysans là et c'est plutôt sympa quoi. » (Romain, entretien n°22, on voit que pour lui, le paysan reste celui qui a certaines valeurs).

« Bé c'est-à-dire nous on est plus paysan qu'agriculteur, mon fils, il est peut-être plus agriculteur étant donné qu'il travaille avec des moyens beaucoup plus...sophistiqués que comme nous [elle met l'accent sur le pronom personnel « nous »] quand...quand on a commencé quoi. Après bon [bref silence] moi je les associe un peu tous les deux, un paysan, un agriculteur ou un éleveur, ou... Voilà. (...) C'est le monde agricole. » (Christiane, entretien n°23).

« Ah paysan, on va dire que c'est...agriculteur, c'est le nom moderne du...du paysan. Mais au bout du compte [silence]. Après oui...après oui c'est ça eh. Voilà maintenant on le voit bien avec l'histoire des céréales là que c'est plus des...avant d'avoir cueilli le blé déjà ils essaient de savoir combien ils vont le vendre enfin non des...c'est des traders (...) » (Marc, entretien n°33).

« Bé l'agriculteur encore n'a pas pris conscience que ce qu'il fait c'est...c'est pour...ça a un impact au niveau de l'environnement, au niveau de la...de la biodiversité, au niveau de la

¹⁸³ L'enquêtrice n'a pas pensé à lui demander ce qu'il entendait par « bon sens paysan ».

pollution, au niveau de tout quoi. Je pense que l'agriculteur, c'est un tout quoi, c'est pas...agriculteur, c'est une profession, vous êtes agriculteur de [en insistant sur la préposition « de »] cette profession, non pas que paysan c'est l'esprit paysan eh, c'est pas...c'est pas le...c'est en plus de la profession. De toute manière, quand on est paysan, on essaie de transmettre...on essaie de transmettre [bref silence] quelque chose et une...une autre façon de voir, une autre façon de voir l'avenir et essayer de trouver des solutions. Voilà. » (Régis, entretien n°49).

Encadré n°3

« Aujourd'hui, la société a évolué »

« Une culture paysanne [d'un air étonné et silence]. Il existait...je pense une culture paysanne, c'est-à-dire qu'en fait...la société avant ne fonctionnait pas du tout de la même manière, comme on le disait, les gens...enfin le pays était pas aussi riche, les gens ne dépensaient pas autant et les gens qui vivaient notamment en milieu rural, donc 90% de la population...[bref silence] enfin ils faisaient attention à ce qu'ils faisaient quoi enfin ils...ils étaient obligés, entre guillemets, ils avaient pas les moyens et puis y'avait...un certain honneur à être autonome et à pas aller demander d'appui ou d'aide enfin bon. Je pense que ça, ça existait. Aujourd'hui, la société a évolué, on est plus dans le paraître, on est plus dans...le fait de montrer qu'on est [silence] enfin...je sais pas meilleur ou plus haut que son voisin quoi et c'est vrai que du coup bé...forcément...ça entraîne un peu de concurrence, d'escalade à la...au développement, à ci, à là et des fois, enfin...on va un peu trop loin. Donc je pense que le monde paysan justement a plutôt évolué un peu dans le sens de la société, au sens large que plutôt la société a continué à...enfin à fonctionner comme le monde paysan. » (Brice, entretien n°36).

L'agriculteur serait celui qui ne cesse d'innover et qui est performant au niveau notamment de la rentabilité : « Paysan, je vois plus la partie artisanale [il accentue sur l'adjectif « artisanale »], l'agriculteur, je le vois plus industriel si je devrais mettre...alors que le paysan, je le vois un peu plus artisanal. Paysan, ça fait plus artisanal pour moi. Agriculteur...agriculteur, ça peut être...il peut être industriel, il peut être agriculteur industriel, faire...voilà. Je le vois comme ça donc je me considère plus paysan que agriculteur. » (Jean-Marc, entretien n°30). La majorité des enquêtés ne rejetant pas l'aspect paysan de leur métier, on peut donc considérer que les valeurs sont un élément de construction de leur identité. Toutefois, bien qu'elle soit une valeur, l'innovation n'est pas, pour les enquêtés, au centre de leur construction identitaire, contrairement à une de nos sous-hypothèses de départ : « Voilà [sourire]. Non mais après c'est...ça a plus de valeurs, ça a peut-être plus...[bref silence] ça a plus une belle image. (...) Voilà l'agriculteur, on dit, les agriculteurs, c'est des pollueurs mais l'agriculteur, c'est plus moderne, c'est plus en phase avec sa...(...) Oui quand on me dit « t'es un paysan » bon pour moi, c'est pas une insulte. » (Stéphane, entretien n°40).

Encadré n°4

« Je suis un petit paysan (...) je m'estime pas être un agriculteur »

Pierre (entretien n°27) s'est spontanément défini comme paysan et s'est différencié de l'agriculteur. On voit, à travers l'extrait ci-dessous, les définitions qu'il donne du paysan et de l'agriculteur :

« Et bé je fais ça depuis une dizaine d'années maintenant ouais, une dizaine d'années. Bon en fait, moi je considère pas ça vraiment comme un métier [il met l'accent sur « métier »] parce que je...je vous l'ai dit quoi, c'est une reconversion professionnelle quoi donc je reste humble devant ce métier là qui est...qui est un beau métier quoi mais bon ya...je suis un petit paysan quoi, je...je m'estime pas être un agriculteur quoi vous voyez. Moi l'agriculture pour moi c'est...c'est le gars qui a vraiment quelques hectares de terres, qui...qui essaie de vivre de son exploitation, qui gère...qui gère un tas de choses quoi. Moi avec mes petits [il insiste sur l'adjectif « petits »] moyens quoi voilà, j'arrive à vivre mais je veux dire j'ai pas une gestion d'une exploitation quoi, voilà. Il faut pas me considérer comme un vrai...un vrai agriculteur quoi. Je...d'ailleurs j'ai pas de diplôme d'agriculture...et...je...je fonctionne au bon sens des choses quoi, voilà. D'ailleurs c'est ce qu'ils devraient faire beaucoup d'agriculteurs quoi. Parce que ce qui est paradoxal c'est que les agriculteurs touchent des aides de la PAC...tout ça pour polluer les terres, pour...pour une rentabilité...absolue...et voilà. Et ça c'est le paradoxe enfin c'est paradoxal mais en même temps c'est là qu'on peut dire qu'on marche un peu sur la tête en France et ailleurs, on donne de l'argent à des gens pour une certaine production parce qu'il faut nourrir les gens et à côté de ça...le développement du...de la culture bio, on nous aide pas beaucoup (...) ».

On retrouve la même distinction dans les propos d'Eric (entretien n°46) :

« (...) pour moi, l'agriculteur, il...[bref silence] il produit quelque chose sur la terre mais sans trop...pour moi, il est pas attaché à sa terre. Pour moi, un agriculteur quoi déjà, il a beaucoup trop de terres, parce que...ça dépend ce que c'est un agriculteur. Un agriculteur, normalement, c'est tous les métiers qui...qui vivent de la terre, y'en a plusieurs sortes mais [silence] moi le...[bref silence] pour moi, le terme, c'est paysan, le terme du...de l'homme qui vit de la terre et tout ça, pour moi, c'est paysan, c'est pas agriculteur, voilà. Agriculteur, c'est plus...plus général, c'est plus...disons que tout le monde peut être agriculteur, paysan...tu l'es ou tu l'es pas. Tu nais pour être paysan ou tu...voilà. Ya des mecs qui sont jamais paysan de leur vie, même s'ils veulent l'être, ils y arriveront pas parce qu'ils auront pas ce...voilà, il faut...paysan, c'est un peu péjoratif mais maintenant... Un agriculteur, demain t'achètes un tracteur et tout, tu sèmes du blé, tu fais des pommes de terre et t'es agriculteur mais t'auras pas ce ressenti... ».

Pour ces deux enquêtés, le paysan est celui qui a des valeurs et une façon de vivre particulière, l'agriculteur est celui qui est professionnel et mécanisé.

De plus, pour la plupart d'entre eux, le paysan renvoie à une dimension ancienne et l'agriculteur à une dimension moderne, ils ne verbalisent donc pas, au moment de la définition des deux termes, le syncrétisme des valeurs anciennes et nouvelles – mais davantage une dichotomie - cependant ce dernier est présent tout au long des entretiens, ce que nous allons mettre en évidence dans l'analyse. Pour d'autres, l'agriculteur est la continuité du paysan, ce n'est rien d'autre qu'un terme administratif ou un euphémisme : « (...) le mot agriculteur, c'est un...une façon d'enjoliver le mot paysan, c'est comme une femme de ménage au jour d'aujourd'hui, on dit plus une femme de ménage, on dit une technicienne de surface et encore qu'aujourd'hui, on dit plus agriculteur, on dit exploitant agricole. Donc...pour moi, c'est la même chose mais ça fait mieux. Ça fait plus dans notre temps. » (Bertrand, entretien n°48). Une minorité seulement trouve le terme « paysan » péjoratif et certains, au contraire, le revendiquent avec fierté y compris ceux qui travaillent

avec les moyens les plus modernes car le terme est plus valorisant au vu des représentations sociales qui entourent celui d'agriculteur ; ils rejettent ainsi toute représentation sociale négative de ce dernier, aspect qui se retrouve également dans la mise en avant de l'ouverture d'esprit, qui traduit une mise à distance de l'image du paysan enfermé sur ses terres et dans sa collectivité villageoise :

« Enfin paysan...le terme ne me dérange pas même au contraire. Bon maintenant des fois on dit « paysan » ça a une connotation...le paysan d'ya trente ans c'était...un arriéré, un illettré... A la limite, c'était presque [il accentue sur l'adverbe « presque »] une insulte. Non alors que non paysan c'est...je pense que la définition c'est...vivre au pays ou on est né je crois, c'est un peu ça je pense. » (Claude, entretien n°19).

« Ah non pas du tout, moi du moment que...on travaille la terre bon on est des paysans [il met l'accent sur « paysan »] pour moi, c'est pas du tout péjoratif, c'est...voilà. Comme on dirait « paysan et fier de l'être ». Voilà. » (Raphaël, entretien n°56, qui a une trentaine d'années).

« Non mais...non mais après paysan, le monde, on fait partie du monde paysan, enfin, des gens de...de la terre. Non ça aussi, ce qu'on disait, enfin c'est...la paysannerie, c'est quand même ceux qui nourrissent...eh il vaut mieux avoir à manger que d'avoir un papier et un stylo, des fois, surtout quand t'as faim. Non c'est...je trouve qu'on est pas considéré, assez considéré, les gens, les éleveurs, tout ça, c'est...c'est la base de tout ça eh. » (Christian, entretien n°42).

« (...) moi quand on me demande ma profession, je dis paysan, je dis pas exploitant agricole ou agriculteur. A part quand les papiers sont pré-remplis, il faut cocher des cases bon là on met ce qui ya en face, on coche la case en face le mot mais, pour moi, un vrai paysan doit dire « quelle est ta profession ? » « Je suis paysan ». Je suis pas agriculteur ou exploitant agricole. » (Bertrand, entretien n°48).

Mais rares sont ceux qui ont spontanément employé le terme « paysan », ils l'ont repris quand l'enquêtrice l'a mentionné. Une erreur de notre part a donc été de leur demander s'ils se considéraient comme agriculteur ou plutôt comme paysan, il aurait été plus pertinent de les laisser choisir un vocable même si certains ont préféré celui de « viticulteurs ».

Cependant, même pour ceux qui ne se considéraient pas comme paysan, on voit au fil de l'entretien, qu'ils partagent un certains nombres de valeurs¹⁸⁴ avec ceux qui se définissent comme paysan, principalement celles du travail, de la nature et de la famille ; valeurs partagées par les paysans eux-mêmes. Par conséquent, tous les enquêtés de notre corpus entretiennent un lien intrinsèque avec les paysans¹⁸⁵ : *« (...) j'ai les gènes paysans, j'ai les*

¹⁸⁴ Nous avons cherché à savoir s'ils accordent de l'importance aux valeurs dans leur travail et dans leur vie de tous les jours. Or demandé ainsi, les enquêtés se sont sentis obligés de répondre positivement, voire même de rajouter « c'est essentiel », « c'est normal », ou encore « par la force des choses ». Poser explicitement, la question n'a pas été opératoire, elle n'a donc pas toujours été mentionnée et elle ne figurait pas sur le guide d'entretien de la pré-enquête.

¹⁸⁵ Nous leur avons également demandé s'ils se sentent proches d'autres métiers, nous voulions ainsi savoir s'ils considéraient partager des points communs avec d'autres métiers indépendants comme l'artisanat ou le commerce. Néanmoins, cette question ne s'est pas révélée pertinente car elle n'a pas toujours été bien comprise, les enquêtés

chromosomes paysans, les chromosomes X et Y, ils sont tous paysans [petit rire]. Oui mais par obligation, je suis forcément plus un chef d'entreprise aujourd'hui qu'un paysan, malheureusement. » (Thierry, entretien n°24). Et on pourrait dire que pour la majorité d'entre eux, l'agriculteur est le paysan d'aujourd'hui autrement dit un exploitant qui s'est professionnalisé tout en perpétuant des valeurs de la paysannerie, ce que nous allons démontrer tout au long de l'analyse du référent culturel commun : « (...) le mot paysan enfin je sais pas c'est...ça représente une image années 70 ou même début du siècle dernier. Et alors qu'à l'heure actuelle, voilà c'est vrai que j'en reviens à cette fameuse [elle met l'accent sur l'adjectif « fameuse »] visite du 15 août, quand on leur a dit qu'on récoltait avec un appareil mécanique et que la débroussailleuse, elle était sur une pile à lithium et que le moulin, voilà ya dix-sept moteurs, on règle tous les paramètres, on est en triphasé et on gère par ordinateur ; ils nous ont regardés la bouche ouverte [petit rire de l'enquêtrice] parce que paysan, c'est la bêche, le béret et [petit rire] voilà donc ya quand même une évolution, on est pas complètement arriéré, déconnecté...voilà on...on peut être paysan et avoir...des moyens de communication et des outils de production modernes. On s'est pas arrêté [petit rire] aux années 50. » (Magali, entretien n°60). Comme le montre certains travaux sur les ouvriers (Alonzo et Hugrès, 2010, p, 91), ces derniers, y compris les plus jeunes, ne rejettent pas les valeurs anciennes de leur groupe, il en est de même pour les enquêtés de notre corpus mais la tendance est davantage au [renouvellement partiel de la culture] (Ibid).

C'est principalement à partir de ces définitions de culture paysanne, paysan et agriculteur que nous avons construit les chapitres suivants sur le référent culturel commun. Nous verrons que les enquêtés de notre corpus évoquent tous une évolution dans leur façon de travailler et dans leur mode de vie tout en conservant des caractéristiques anciennes représentant un socle autrement dit une base paysanne. D'où le choix du terme « agripaysan ». Nous verrons que le groupe « agripaysan » ou le monde « agripaysan » accorde de l'importance aux valeurs travail, nature, famille restreinte, étude, transmission-donation. Il s'agit des principales valeurs qui appellent d'autres – comme celles de temps, d'innovation, de choix, de courage, de création, de « réaction adaptatives », d'autoconsommation et de village - mais il ne s'accompagne pas de solidarité, ni de recherche d'indépendance.

Encadré n°5

« Agripaysan »

Les propos d'Armel (entretien n°53) illustrent ce que nous entendons par « agripaysan » :

- Est-ce que vous vous considérez comme agriculteur ou plutôt comme paysan ?

- Les deux. Les deux ; évidemment que par certains côtés, je suis un agriculteur, moderne mais par d'autres côtés, je suis et j'ai envie de rester un paysan aussi, voilà. Pour moi, paysan c'est pas du tout péjoratif, au contraire même je dirais.

- Quelles différences vous faites entre l'agriculteur et le paysan ?

- L'agriculture, c'est vraiment quelque chose qui est tournée vers la modernité, qui a évolué, voilà on fait appel aux...nouvelles technologies, aux nouvelles techniques, au matériel...à

pensant que nous leur demandions s'ils entretiennent des liens étroits avec d'autres professions. Par conséquent, la question ne leur a pas toujours été posée.

toute sorte de chose. Le paysan, disons que c'est un peu plus le côté traditionnel je vais dire...voilà euh...attaché voilà un petit peu aux racines...et encore une fois, pour moi, ce qui est important, justement c'est de trouver un équilibre entre les deux quoi. Je veux pas être qu'un paysan et je veux pas non plus devenir...un agriculteur du XXIème siècle pur et dur quoi voilà [petit rire]. Voilà. Bon c'est pas toujours facile à expliquer ce genre de chose mais...je sais pas si vous comprenez ce que je veux dire.

Au retour du terrain, le travail s'est révélé être, comme nous l'avons précédemment évoqué, la principalement valeur du référent cultuel commun, ce que confirme l'analyse des données : *« Le don de soi par rapport au travail. Voilà. C'est une expression qui est grosse [en accentuant sur l'adjectif « grosse »] mais c'est ça. C'est, on passe la vie au travail. Le travail nous appartient mais nous on lui appartient aussi. »* (Bertrand, entretien n°48).

Nous allons, par conséquent, commencer par évoquer la dimension symbolique du travail (III.1) pour les enquêtés de notre corpus, pour ensuite l'étudier en tant qu'activité – au chapitre V. Nous nous intéresserons également dans ce chapitre aux questions du revenu (III.2) et du temps de travail (III.3) qui se sont révélés fortement imbriqués, ce qui est inéluctable quand on étudie le travail agricole.

III.1 Une vie de travail

« Pour être agriculteur...[bref silence] bé il faut déjà pas avoir peur de...de sacrifier sa vie personnelle pour son travail, ça c'est...je pense que...c'est...ça dépend tout comment on place ses priorités en fait. » (Thierry, entretien n°24).

« Nous ya quand même une honnêteté....voilà après...comment le [soupon] je sais pas, c'est des gens travailleurs, la famille... » (Ludovic, entretien n°28).

« La culture paysanne comment la définir [à voix basse et soupire] des gens généreux, on revient un peu sur les qualités...dont on a parlé tout à l'heure...sur quelles qualités faut-il avoir pour s'installer aujourd'hui mais c'est un peu ça quelque part eh. C'est avoir...le goût du travail bien fait, le respect de sa terre et des hommes avec qui on travaille, l'honnêteté, la franchise et la droiture après...[bref silence] après ya toujours la vaillance mais...qui fait partie de la culture aussi (...) » (Bertrand, entretien n°48).

Ces extraits d'entretien mettent en évidence la place occupée par le travail chez les enquêtés de notre corpus que ce soit sur le plan symbolique que pragmatique. Ils le placent à côté de l'honnêteté, du respect et de la valeur famille. L'enquête *Valeurs* (2009) montre que les Français interrogés placent le travail en deuxième valeurs derrière la famille, c'est le cas pour sept individus sur dix (Bréchon et Tchernia, 2009, p. 12). Hélène Garner et Dominique Méda (2004, 2006) soulignent également que le travail avec la famille¹⁸⁶ sont les deux principaux facteurs de construction de l'identité des individus (Garner et Méda, 2006, p. 623) : [Pour les deux tiers des actifs en emploi, le travail est « assez important mais moins que d'autres choses » (vie familiale, vie personnelle, vie sociale...)] (Garner et al., 2004, p. 1) et [...]

¹⁸⁶ Ni la sociologie du travail, ni la sociologie de la famille ne mettent en concurrence le travail et la famille, ni même en interaction. La famille est, pour la sociologie du travail, la première instance de socialisation de l'individu avant que le travail prenne ce rôle. (Garner et al., 2006, p. 25).

54% des seuls actifs occupés citent « le métier, la situation professionnelles, les études » au moins une fois dans les trois principaux composants de leur identité (...). 7% le choisissent comme premier constituants de l'identité.] (Garner et Méda, 2006, p. 624). L'enquête *Valeurs* (2009) met en évidence des résultats similaires puisque [...] 68% des personnes interrogées affirment que le travail occupe une place très importante dans leur vie (...) plus de 78% des enquêtés sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'opinion selon laquelle « il faut avoir un travail pour développer pleinement ses capacités » (...) (Gonthier, 2009, p. 179). Mais tous les individus n'y accordent pas la même importance. En effet, [Si, pour les cadres et les indépendants¹⁸⁷, le travail est une activité très importante, vecteur d'épanouissement et de réalisation personnels, cela est beaucoup moins le cas pour les employés et ouvriers, notamment peu qualifiés.] (Garner et Méda, 2006, p. 623)¹⁸⁸. Pour Garner et al. (2004), c'est la catégorie socioprofessionnelle qui joue le rôle le plus déterminant concernant l'importance que les actifs occupés accordent au travail : [Ainsi, les artisans/commerçants et les agriculteurs, qui sont les plus nombreux à considérer que le travail est plus important que tout le reste, se répartissent-ils dans toutes les catégories de revenu, en exprimant chaque fois le haut degré d'importance qu'ils accordent au travail.] (Garner et al., 2004, p. 3)¹⁸⁹. De plus, quand les individus exercent un métier à fort patrimoine et autonomie, ils sont davantage enclins que les autres à attribuer une place importante au travail (*Ibid*, p. 4). Et le statut joue également un rôle : [...] les non-salariés accordent plus d'importance au travail que les salariés du public (8 points de plus) et que ceux du privé (10 point de plus).] (*Ibid*). Toutes ces données se retrouvant chez les enquêtés de notre corpus, on peut ainsi comprendre l'importance qu'ils accordent au travail. Nous allons voir, à travers cette partie, qu'en plus d'être la valeur principale, il y a également une imbrication d'autres valeurs à partir de la valeur travail. Outre de montrer que le travail fait partie de la construction de leur identité, nous chercherons à savoir les raisons qui expliquent cette place centrale accordée au travail par les enquêtés de notre corpus. Nous nous intéresserons pour cela, aux caractéristiques de ce dernier ainsi qu'à la signification que les enquêtés y attribuent notamment le fait de travailler dehors, au contact de la nature, sur l'exploitation familiale et sans oublier la possibilité de créer son propre produit que ce travail rend possible. Nous mettrons également en évidence l'ambiguïté dont le travail en général est porteur, à la fois plaisir et souffrance, qui se retrouve

¹⁸⁷ [...] l'importance du travail reconnue par les cadres et les indépendants rendrait compte d'un ensemble de gratifications attachées au travail : hauts salaires, impression de se réaliser mais aussi éventuellement de la quantité de temps consacrée au travail (...) (Garner et al., 2006, p. 31). Les enquêtés de notre corpus trouvent qu'ils n'ont pas des revenus importants mais leur travail est gratifiant et ils l'investissent en temps.

¹⁸⁸ [Deux effets semblent à l'œuvre dans le fait que le travail semble concurrencé par d'autres activités, domaines de vie ou valeurs : l'un lié au travail et à ses conditions d'exercice, susceptible d'expliquer notamment la position de « retrait » des professions intermédiaires, des employés et des ouvriers, l'autre, extérieur au travail, qui met en évidence la concurrence objective dans laquelle se trouvent vie professionnelle et vie familiale, notamment pour les femmes.] (Garner et al., 2006, p. 21).

¹⁸⁹ Néanmoins l'enquête du Cevipof montre que les ouvriers placent le travail comme élément le plus important dans la vie : [l'enquête conçue par le Cevipof (...) demandait ainsi aux personnes interrogées si elles étaient ou non d'accord avec l'idée que « le travail est ce qu'il y a de plus important dans la vie ». 41 % étaient « tout à fait d'accord » et 35 % « assez d'accord » avec cette formulation. Les personnes les plus en accord avec cette formule étaient les personnes sans diplôme, les employés et les ouvriers.] (Garner et al., 2006, p. 28). Mais les ouvriers perçoivent aussi le travail [...] comme une obligation subie (...) (*Ibid*).

chez les enquêtés de notre corpus. Mais ces derniers considèrent qu'être travailleur est une qualité nécessaire pour exercer le métier d'agriculteur, le travail fait partie de leur habitus et ont du mal à arrêter de travailler une fois à la retraite. Néanmoins, nous verrons également que cette importance qu'ils donnent au travail ne leur est pas propre mais c'est aussi le cas pour l'ensemble de la population, ce qui sera mis en avant à travers les recherches sur la satisfaction et le bonheur au travail¹⁹⁰ (Gonthier, 2009 ; Baudelot et Gollac, 1997), nous conduisant ainsi à évoquer les [normes sociales] (Tchernia, 2009) du travail. Il convient de souligner que parfois les enquêtés font davantage référence au travail sur l'exploitation qu'au travail en général. Quand c'est le cas, nous parlerons de travail sur l'exploitation. Et nous reviendrons plus en détail sur le travail en tant qu'activité, au chapitre V.

Le travail n'est pas une activité innée mais plutôt, selon Yves Clot (2006) une activité qui s'est constituée au fil de l'histoire de l'humanité. Chez les enquêtés de notre corpus, elle est devenue une valeur et un élément de construction de leur identité. En effet, contrairement à une de nos hypothèses de départ, l'analyse des données de terrain n'a pas confirmé la terre comme valeur principale du référent culturel commun mais elle a mis en évidence qu'il s'agit du travail : « (...) *quand tu travailles, il faut se tenir au travail, il faut pas avoir peur de...du travail (...)* » (Brice, entretien n°36). En outre, la valeur travail est d'autant plus centrale qu'elle est à l'origine d'autres valeurs comme celle de la nature puisque les enquêtés de notre corpus ont mentionné travailler sur du vivant en lien avec les différents éléments naturels :

« Le paysan....bé c'est...celui qui travaille la terre ; la première des richesses d'un pays. Alors que souvent on dit le contraire et bien non. Comme disait Sully, labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France [à haute voix], à l'époque [en reprenant une voix normale] et moi, je suis resté là dedans, voilà. » (Jeannot, entretien n°1).

« (...) moi je...je considère que j'ai...j'ai passé une vie euh...d'un homme heureux. J'ai été un homme libre, j'ai fait mon travail comme je l'entendais, sans contrainte, au milieu de la nature, en regardant passer les nuages, en regardant le lever du soleil, le coucher et...les amandiers en fleurs au mois de mars et avril. J'ai été un homme heureux [en accentuant sur l'adjectif « heureux »]. » (Gaultier, entretien n°2).

« La terre, c'est...c'est une vie pour...[bref silence]. C'est comme le viticulteur qui plante une vigne quoi, il la plante pas pour cinq ans, il la plante pour quarante [il accentue sur le chiffre « quarante »] ans le type, c'est...il va passer la moitié de sa vie avec cette parcelle qu'il est en train de planter là. Là c'est pareil, quand tu prends un champ et puis que tu commences à le faire produire et puis, il faut le soigner un champ, il faut...il faut lui amener à manger, il faut l'entretenir, il faut...c'est comme une bête eh, c'est pareil eh. Et puis plus tu le soignes, plus il

¹⁹⁰ [Interrogés sur la satisfaction qu'ils retirent de leur travail actuel, les actifs occupés sont 48 % à répondre que les motifs de satisfaction l'emportent, contre 11 % pour les motifs d'insatisfaction et 41 % pour lesquels les deux s'équilibrent (...) Parmi les « satisfaits », 34 % considèrent que le travail est plus important que le reste ou très important, et parmi ceux pour lesquels le travail est très important, 58 % sont satisfaits.] (Garner et al., 2006, p. 32). Et [Les moins satisfaits sont les employés du commerce, les ouvriers non qualifiés de l'industrie, les ouvriers qualifiés de la manutention et les policiers et militaires.] (*Ibid*, p. 33). En outre, [on demandait aux personnes ce qu'elles souhaitaient changer dans leur travail actuel : les non-satisfaits (...) souhaitent changer plus que les autres leur salaire, leurs horaires et leurs possibilités de promotion.] (*Ibid*). Ainsi nous pouvons percevoir l'importance de la rémunération et du temps de travail dans la question de la satisfaction au travail.

te le rend. Si l'autre là-haut, il arrose quand il faut. Bé oui ça...oui l'agriculteur, le problème c'est ça quoi, c'est que ya...ya tellement de choses autour qui ne prennent en aucune façon le paramètre sentimental de la...d'une exploitation agricole qu'il se fait berner à cause de ça quoi. Ça c'est... » (Julien, entretien n°45).

« Je crois que c'est un peu...les deux font la paire je crois eh. Il faut être...viticulteur, agriculteur et paysan, il faut être...ça fait partie du...de l'ensemble eh. Je suis agriculteur mais je suis paysan aussi, je reste, c'est mon rôle de vivre...de vivre avec la nature, de vivre...en tant que dehors quoi, tu vis dans la nature, tu vis, moi j'aime bien la nature, je suis bien dehors [petit rire]. C'est ça qui me... Voilà après bon [soupir] enfin, de toute manière, un agriculteur, il faut qu'il soit paysan sinon c'est pas...qu'est-ce que tu veux qu'il soit, tu peux pas être, travailler ça comme une...comme une bourougne, dire « je vais tirer comme un con sur la vigne » et puis ne pas penser après au reste enfin moi je le vois dans ce sens là [silence]. » (Marius, entretien n°51).

Une remarque est également à mentionner, ce n'est plus la terre qui se révèle être une valeur mais la nature en général, incluant une dimension plus large. Et il s'agit de la deuxième valeur du référent. Mais c'est aussi un travail qui s'effectue encore en famille, troisième valeur. De plus, les enquêtés de notre corpus ont mentionné que le travail, autrement dit l'exercice du métier est rendu possible par la transmission-donation générationnelle de l'exploitation, autre valeur induite de la valeur travail. Toutes ces spécificités – notamment le travail sur du vivant, dehors, en contact, voire, pour certains, en « connexion » avec la nature et sur l'exploitation familiale - font que c'est un travail valorisant pour les enquêtés de notre corpus :

« (...) certains métiers même actuellement que je préfère cent fois être à la vigne, quand tu vois des auxiliaires de vie ou quoi, il en faut je dis pas ça mais, ça n'a rien...c'est... Quand t'es dans ton jardin que tu vas cueillir...tes tomates ou que tu vas...ramasser tes pommes de terre bon bé je veux dire, ya rien de...si, tu vas être plein de terre. (...) à la base mon père, il a quand même des vignes de mon arrière grand-père, de son grand-père à lui donc c'est un arrière grand-père à moi bon y'en a toujours eu [elle accentue sur « toujours eu »] tu vois bon après...enfin voilà quoi. Je me dis ma vigne, elle a été replantée cette année, c'est quand même la terre de mon arrière grand-père.» (Virginie, entretien n°20).

« (...) c'est des métiers qui peuvent apporter des satisfactions personnelles...qui permettent...la réalisation de...de l'initiative que d'autres métiers ne permettent pas, qui permettent de valoriser des engagements que d'autres métiers ne permettent pas, que c'est un métier qui peut procurer une reconnaissance, je veux parler de la relation avec le consommateur que d'autres métiers ne permettent pas, une identité...ouais enfin si on fait la balance eh on va trouver...des côtés, des points positifs, des points négatifs enfin voilà (...) Ya des jours, on trime et puis d'autres jours, on...on s'extasie devant une culture, devant...voilà, on dit « tien ça c'est moi qui l'ai fait » bon voilà donc oui. » (Maurice, entretien n°47).

Encadré n°6

« C'est beau tout ça »

« (...) c'est voilà, c'est...il pleut là, il fait froid, le vent si il fait beaucoup de vent, tu es en train de tailler là, il fait du vent à cent à l'heure mais tu vas dans des vignes à l'abri, tu tailles bon t'as le bout des doigts gelé, les pieds gelés, tu te dis qu'est-ce que je fous là, voilà. Mais tu regardes ta souche et tout, toutes les souches sont différentes, tailler une vigne, c'est

pas...on te dit « fais tout tailler ». Nous, on se taille tout, je peux pas le faire tailler moi. Les mecs qui taillent, ils taillent ça...chaque souche est différente, toutes les souches sont différentes et toutes les souches...en fait c'est la structure eh. Toutes les souches, tu les tailles différemment, toutes [en insistant sur l'adjectif « toutes »]. Donc si tu sais pas tailler déjà, tu vas faire n'importe quoi, donc moi on m'a appris, mon grand-père m'a appris à tailler, mon père, alors tu tailles, pourquoi tu vas laisser celui-là et pas celui-là, bon. Toutes les souches, t'arrives tu la regardes, clac-clac [il mime avec sa main le fait de tailler] tu la tailles, tu passes à la suivante, elle est différente. C'est beau tout ça, c'est pas tailler, jeter les ciseaux, clac-clac [il mime avec sa main] avancer, avancer [il répète deux fois le verbe « avancer »] ya des mecs qui font 1 000 souches par jour, nous on en fait 500, voilà alors...c'est tout pareil et tout ça, c'est une culture, je l'ai appris parce que...et puis, ça me plaît. » (Eric, entretien n°46).

Par conséquent, à l'instar de Sainsaulieu (1988) qui montre que, pour le travailleur, quel qu'il soit, l'entreprise est un puissant vecteur d'identification, on peut dire que pour les enquêtés de notre corpus, c'est l'exploitation, quel que soit son type¹⁹¹, qui joue ce rôle. Elle symbolise la chaîne familiale, matérialise des souvenirs, représente le travail de la famille et l'apprentissage du métier ; points qui seront développés dans le chapitre suivant. Ce qui renvoie à ce que souligne Sainsaulieu (1988), à savoir que, l'identité de l'individu travailleur est une imbrication de ressources cognitives et affectives autrement dit un métissage de raisonnement et de ressenti.

De manière générale, le travail – qui signifie, étymologiquement, instrument de torture, renvoyant donc à quelque chose de difficile - est devenu un facteur d'épanouissement humain. Et malgré le fait que les enquêtés de notre corpus ne gagnent pas bien leur vie, pour reprendre leurs propos notamment au vu des heures passées¹⁹² – se rapprochant ainsi des salariés peu qualifiés travaillant en horaires atypiques et anormaux (Bouffartigue et Bouteiller, 2001) - mais aussi que ce soit un travail solitaire et parfois à l'origine de représentations sociales négatives – les agriculteurs sont traités de pollueurs - il est toutefois pour ces derniers sources d'épanouissement du fait notamment de ses caractéristiques – à savoir le travail dehors, sur du vivant – et de la possibilité de création¹⁹³ ; valeur émergente des données :

« Après par rapport au travail je pense qu'à aujourd'hui oui...la valeur travail, c'est une valeur aussi...de pouvoir...comment on peut dire, de pouvoir dire « et bé ouais c'est moi qui l'ai fait de mes propres mains... » je pense que...c'est une façon et une vision des choses. » (Jean-Marc, entretien n°30).

« Et puis, on a quand même [en insistant sur « quand même »], une...une satisfaction dans ce métier de...du plaisir du travail bien fait quoi. C'est...au-delà de...au-delà de l'économique, t'as quand même le plaisir d'avoir des belles vignes, d'avoir...[il bafouille] de créer quelque

¹⁹¹ Autrement dit son orientation technico-économique.

¹⁹² Ils s'inscrivent ainsi en tant que travailleurs indépendants puisque un des éléments de construction de l'identité des indépendants est [...] la volonté de conserver une relation de proportionnalité entre la quantité de travail ou les résultats et le niveau de rémunération, même si cela est également le cas de certains salariés (...)] (Inserm, 2011, p. 13).

¹⁹³ Nous allons revenir sur ce point à la sous-partie « V.1.5 Créateurs et non 'dilapideurs' », p. 373.

chose quoi, de...qui se détache du truc économique. Quand t'as fini de faire quelque chose à la vigne, t'es content parce que c'est bien fait, que c'est joli, t'as façonné quelque chose, comme le maçon qui construit une maison et qui est fier de ce qu'il a fait aussi quoi, c'est un petit peu le même principe. C'est une partie [en accentuant sur « partie »] du métier qui est quand même assez gratifiante quoi, moi je trouve. Quand t'as fini de labourer ta vigne et que...elle est bien labourée et que tu repars, c'est nickel, t'es content du travail que tu as fait, t'es pas content pour l'argent que ça va te rapporter. T'es content parce que tu l'as bien fait. » (Fabien, entretien n°54).

En effet, les enquêtés de notre corpus ne sont pas de simples exécuteurs, ils peuvent pleinement marquer le travail de leur empreinte personnelle ; Michel Paysant et Fabrice Batty (1997) définissent le travail indépendant comme l'exercice [(...) d'un « art » étranger par nature à toute subordination] (Paysant et Batty, 1997, p. 186). Contrairement aux ouvriers enquêtés par Schwartz (2002) qui investissent le travail en tant que moyen d'expression de [la valorisation liée à l'effort] (Schwartz, 2002, p. 289) et de leur virilité masculine – éléments de construction des identités masculines ouvrières (Schwartz, 2002) – les enquêtés de notre corpus se l'approprient comme moyen d'expression de leur créativité. L'activité créatrice est importante chez les travailleurs, quels qu'ils soient y compris chez les OS qui travaillent dans des conditions de contraintes (Linhart, 1982). Mais chez ces derniers, la création n'a pas la même signification que chez les enquêtés de notre corpus, pour qui elle renvoie à la fabrication d'un produit alors que pour les OS, il s'agit de la mise en œuvre de leur capacité d'imagination afin de contourner le travail prescrit et avoir le sentiment d'une emprise sur l'activité. Et la valorisation de la valeur création dans le sens de fabrication peut-être un moyen, chez les enquêtés, de rendre supportable une liberté et un sentiment de liberté qui leur échappent. Clot (2006) a notamment montré l'importance de la liberté et de la subjectivité au travail autrement dit la pénétration de la dimension individuelle dans l'activité qui se divise en ressources cognitives et en ressources émotionnelles, affectives et morales considérées comme essentiellement construites par la biographie individuelle de chacun.

Par conséquent, le travail fait souffrir – il peut-être une activité contraignante, appauvrissante, répétitive, stressante pour laquelle celui qui travaille semble moins vivre par son travail que vivre pour effectuer un travail qui mutile son existence – mais il est aussi source de plaisir¹⁹⁴ – il est désiré comme moyen d'acquérir des compétences, comme moyen de se réaliser autrement dit comme moyen d'avoir une vie sociale qui ne se borne pas à la sphère privée ou familiale – il s'agit donc d'une notion ambiguë. Les hommes en ont besoin pour organiser leur

¹⁹⁴ Hélène Garner et al. (2006) mettent en évidence que pour Marx (1844) aussi le travail est source de plaisir, il est un des principaux éléments constitutifs de la nature humaine et est le fondement de l'identité de l'homme : [(...) l'essence de l'homme, générique et individuelle, est le travail. (...) le travail manifeste au plus haut point la vocation de l'homme, qui consiste à détruire (Vernichten) le naturel pour mettre de l'humain à la place, et, d'autre part, parce qu'il permet à chacun d'exprimer ce qu'il a à la fois de plus intime et de plus universel (...)] (Garner et al., 2006, p. 22). Pour d'autres auteurs, il structure la vie quotidienne dépassant ainsi la seule appréhension comme source de revenus (*Ibid*, p. 24) : [Jahoda, écrira ainsi en 1984, dans un article intitulé « *Braucht der Mensch die Arbeit ?* » (...), que le travail, outre sa fonction manifeste (apporter un revenu), remplit cinq fonctions indispensables : « il impose une structure temporelle de la vie ; il crée des contacts sociaux en dehors de la famille ; il donne des buts dépassant les visées propres ; il définit l'identité sociale et il force à l'action ».] (*Ibid*).

rapport à l'environnement donc il y a un besoin vital de travailler. Selon Clot (2006), en travaillant, quelles que soient les conditions, les hommes et les femmes prennent part à la constitution d'une mémoire matérielle qui va leur survivre après leur mort. Et on peut dire que pour les enquêtés de notre corpus, travailler sur l'exploitation, c'est perpétuer la mémoire familiale, inscrire son nom au sein de la chaîne familiale ; nous reviendrons sur ce point au chapitre IV. Pour Clot (2006), le travail est un puissant vecteur de développement humain même dans une situation de contrainte. Ici le développement n'est pas pensé comme quelque chose d'inné, mais qui s'est construit au fil de l'histoire humaine et que chaque individu porte en lui. Pour Clot (2006), le travail est une activité dont le sujet a besoin pour se développer mais il sait que ce besoin se situe dans un contexte sociétal difficile ou il y a peu de liberté. Là où est tout le paradoxe du travail et de la subjectivité du travail, c'est que le travail c'est à la fois quelque chose que l'individu a besoin pour se développer mais en même temps, en trouvant moyen de le satisfaire peut se trouver en situation de domination et d'exploitation. Il convient de souligner que rares sont les enquêtés de notre corpus qui ont mis en avant le fait d'être leur propre patron. De plus, tout comme les ouvriers de Schwartz (2002), ils mettent en avant la dureté du travail et le fait qu'ils y ont toujours fait face sans se décourager, comme éléments de valorisation de leur travail ; renvoyant ainsi à une [référence morale] (Schwartz, 2002, p. 293). Par conséquent, il s'agit d'une identité qui se construit à la fois dans le plaisir du travail et dans la souffrance du temps, ce qui est lié aux caractéristiques de ce dernier déjà évoquées : *« Nous on a eu cueilli sous la pluie, on a eu cueilli sous la neige, on a eu cueilli...on a jamais arrêté, il fallait y aller, il fallait y aller. »* (Maryse, épouse de Jacky, entretien n°14) ; *« (...) quand il faisait mauvais temps, des fois on allait aux serres (...) quand il neigeait ou comme ça, nous on allait aux serres surveiller, moi j'ai passé des nuits avec un groupe électrogène aux serres, quand il neigeait parce que bon, y'avait des coupures de courant, j'avais un groupe électrogène adapté au tracteur, il fallait passer toute la nuit avec, je restais dans la voiture [petit rire]. »* (Lucien, entretien n°58).

Et parmi, les qualités nécessaires pour exercer le métier d'agriculteur, la plupart d'entre eux met, une nouvelle fois, le travail en avant, en soulignant qu'il faut être « vaillant » :

« Il faut se bouger [petit rire à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. Bon il faut se...il faut se remuer, parce que bon celui qui bouge pas, il avance pas [silence]. Il avance pas [sourir], il faut être vaillant c'est tout [petit rire]. » (Raymond, entretien n°52).

« La polyvalence [bref silence] il faut être gestionnaire aussi [bref silence] et travailleur enfin et ne pas craindre le travail quoi, être prêt, il faut être prêt à vraiment au niveau du travail à s'investir réellement quoi [silence]. » (Armel, entretien n°53).

Je pense que, première qualité, il faut pas être fainéant [petit rire] déjà, il faut aimé bosser, il faut avoir la tête sur les épaules et voir loin un petit peu quoi et...et avoir une capacité d'adaptation [bref silence]. » (Fabien, entretien n°54).

Ce qui peut s'expliquer par le fait que le travail renvoie à leur habitus ce que semblent suggérer les propos de cet enquêté : *« Moi je voulais être vigneron, je savais que mon père, il avait galéré, enfin il avait galéré [sourir] il travaillait beaucoup bon après il gagnait de*

l'argent quand même mais...il avait pas le temps de le dépenser non plus parce qu'il travaillait tout le temps. A quoi, ça sert de gagner beaucoup d'argent si tu le dépenses pas ! Moi quand j'étais petit, moi...bon on avait cette maison à la mer, on partait à la mer, moi je passais tous mes étés à la mer à Port-Leucate, avec ma mère. Mon père, il faisait comme ce que je fais maintenant, il venait des fois le soir et le matin, il revenait...voilà, on le voyait pas mais la culture paysanne, c'est ça, c'est être...né dans ce milieu là, ou tu as vu tes parents faire et si ça te plaît ce qu'ils ont fait et tout, tu continues et puis tes enfants, ils vont continuer, ça c'est une culture. La culture c'est ça. Maintenant si tu as pas vu faire, arriver, dire « té demain je vais...élever des poules ». Tu vas être paysan mais avec quoi ! Tu auras pas un savoir-faire. Tu aura appris des choses mais tu auras pas ce savoir-faire que tu acquies là dans le temps en regardant faire tes parents, tes grands-parents, moi je...quand j'étais tout petit, ma grand-mère, elle me gardait, elle allait pré-tailler et j'allais l'aider, je pré-taillais avec elle, on faisait ça deux heures l'après-midi, quand il faisait beau (...) » (Eric, entretien n°46).

En outre, les enquêtés valorisent également le travail bien fait : « Oui parce que bon enfin comment te dire, les choses moi j'aime qu'elles soient bien faites donc...enfin soit tu fais quelque chose, moi je pars du principe que soit tu fais quelque chose bien, soit tu ne le fais pas [elle met l'accent sur l'adverbe de négation « pas »] voilà. Donc moi je pars de ce principe là donc...voilà ça veut...ça veut tout dire. Moi si je fais quelque chose, je suis à fond dedans quoi. C'est...enfin ya que comme ça aussi que t'avances aussi enfin bon après ça c'est...c'est chacun, c'est une personnalité, c'est...chacun... » (Virginie, entretien n°20) ; « Oui, c'est quand même un métier...c'est un métier à part parce qu'on a quand même des valeurs de...de bien faire notre boulot, de... » (Christiane, épouse de François, entretien n°23).

Mais contrairement à Schwartz (2002) qui évoque [un ethos du dévouement à l'effort] (Schwartz, 2002, p. 291), ce dernier ne se retrouve pas chez les enquêtés de notre corpus car même s'ils soulignent faire beaucoup d'heures de travail et ne pas gagner un revenu important, ils sont soucieux de s'accorder du temps pour eux et leur famille, principalement les week-ends et la majorité d'entre eux prend des vacances : « Le travail ça va bien un peu mais [petit rire à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice] ya pas que le travail dans la vie. » (Joël, entretien n°41).

Encadré n°7

« Tout ce qu'on a, c'est nous qu'on l'a créé »

Ces trois enquêtés insistent sur le fait que c'est par le travail, qu'ils ont obtenu ce qu'ils ont aujourd'hui :

Jacky – C'est-à-dire que nous, on a, tout ce qu'on a, c'est nous qu'on l'a créé, qu'on l'a acheté.

Maryse – Oui, on n'a jamais rien hérité.

Jacky – Ça nous vient pas de...

Maryse – De famille.

Jacky – De famille eh. Nous ça, c'est...c'est nous que bon...

Maryse – Ouais qu'on a tout acheté.

Jacky – On a tout acheté... On est arrivé là, on avait pas de maison et bé il a fallu demander si on pouvait faire une maison.

Maryse – On a acheté oui, ya des gens qui...

Jacky – [Il coupe la parole à sa femme]. Ya des gens que bon ils sont aidés. (...) Ouais. Tandis que nous, tout...tout ce qu'on a, on a tout acheté, c'est pas...ça vient pas de famille, alors c'est pas pareil.

Maryse – C'est vrai que des fois, c'est pas pareil, si ya pas d'emprunt à payer dessus, si...ça fait ça, chaque moi à...en moins. C'est comme si une maison, on vous la donne. C'est pareil.

Jacky – Moi j'entends dire...même à l'époque, ils s'en tiraient pas alors qu'on leur avait tout donné [petit rire de l'enquêtrice].

Maryse – Oui. Ça après c'est chacun...comme il vit.

Jacky – Maintenant c'est la façon, y'en a que...moi j'en connais, en hiver, il va partir au ski ou...et le samedi déjà il travaille pas, le dimanche, ah ma foi ça, chacun le voit à sa manière.

Maryse – C'est après...

Jacky – Nous on travaillait pour essayer de payer [en accentuant sur le verbe « payer »], ou essayer de...bon. » (Entretien n°14).

« Oui par le travail manuel [en haussant la voix et en accentuant sur l'adjectif « manuel »] parce que bon....j'étais maçon en plus, je faisais du travail noir. Oui, oui, on venait me chercher pour faire des plâtres et des...des trucs bon que je savais faire mais [bref silence] et encore, et encore [il répète ses mots] aussi on m'en demande alors. Voilà et que je fais oui. Oh oui, oui, quand les vignes vont être finies, j'ai des amis là qui, il me faut aller travailler chez eux. Alors ça aussi, quand on est pas bon à l'école, que on est...comme moi, je n'ai même pas mon certificat d'étude. Bon, je suis allé travailler à quatorze ans, à cette époque là, puisque bon, on pouvait à quatorze ans quitter l'école mais moi, j'ai appris un métier qui m'a rapporté, qui m'a beaucoup [il met l'accent sur l'adverbe « beaucoup »] aidé, ah je me cache pas de le dire. Parce que si tu sais faire que couper de l'herbe, tu trouveras pas beaucoup de boulot. » (Jeannot, entretien n°1).

De plus, l'importance que les enquêtés de notre corpus accorde au travail peut se comprendre par le fait que ce dernier est aussi à l'origine d'un mode de vie spécifique notamment matérialisé par un ancrage territorial autrement dit une vie à la campagne et principalement dans un village mais aussi l'autoconsommation à travers le jardin potager : « Non et puis j'y consacre beaucoup de temps quoi. Pour moi, c'est pas un travail, c'est...quand on me dit « tu prends pas des vacances ? ». En fait, je suis en vacances toute l'année [petit rire de l'enquêtrice]. Ouais mais je suis voilà c'est le style de vie que j'aime ça (...) » (Eric, entretien n°46). Laisney (2010) souligne que dans l'identité professionnelle, [Le rapport au territoire est également important : 40% des agriculteurs se définissent par les lieux auxquels ils sont attachés, la proportion étant de 28% pour l'ensemble des Français et de 32% pour ceux qui vivent en zone rurale.] (Laisney, 2010, p. 4).

Il convient également de souligner qu'il s'agit d'un métier qu'ils ont du mal à quitter. En effet, parmi les sept agriculteurs retraités que nous avons rencontrés, six d'entre eux continuent à travailler l'exploitation, il s'agit soit de quelques terres qu'ils ont gardées et qu'ils continuent à cultiver, soit ils aident leur fils qui a repris l'exploitation familiale : « Je me suis pas arrêté de travailler, je travaillais pareil eh mais c'est pas pareil eh, travailler

pour quelqu'un [en insistant sur « pour quelqu'un »] et travailler pour toi. (...) C'est pas pareil, c'est pas le même truc. Moi j'avais jamais si bien dormi que maintenant [petit rire de l'enquêtrice] ah ouais, ça ouais, je vous le dis franchement. Maintenant moi j'ai pas arrêté de travailler moi j'ai continué, je faisais...des heures et des trucs comme ça, moi. On a le jardin, on a des trucs, je me suis pas arrêté, je suis pas allé à la pêche ou tout ça ni rien mais...dormir, j'avais jamais si bien dormi. » (Jacky, entretien n°14, aujourd'hui retraité mais qui continue à travailler en tant qu'ouvrier agricole).

Encadré n°8

« ça m'est nécessaire »

Le travail de l'exploitation, est nécessaire voire vital pour certains à tel point que même s'ils sont à la retraite, ils continuent à travailler sur l'exploitation et arrêter n'est pas dans leurs projets proches.

« Et puis moi...il faut que je...ça m'est nécessaire. C'est ma...ma thérapie moi la vigne. Ça me fait du bien. Moi je m'en vais tailler à la vigne, je reviens, je suis content. Je vais labourer, je vois la terre qui se tourne bien, c'est le paradis sur terre. (...) Voilà les raisons. Le...le plaisir. Le plaisir de... Mais vous savez à la montagne là, on y va et...il y a des gens qui racontent beaucoup d'histoires. Et ils disaient que le berger, il avait le même plaisir que moi ; la montagne, son cabanon, il se faisait le pain, il mangeait, son troupeau autour de lui, le plein air, la nature, la montagne, c'est magnifique. Et tant qu'il pouvait monter, ça allait, le jour qu'il pouvait plus monter, il mourait. (...) Ouais, il avait fini sa vie, il voyait plus ses moutons, sa montagne, il mourrait. Et le viticulteur, ce qui le tient...en bonne santé je pense, c'est tant qu'il peut y aller aux vignes. Après, il rentre dans un autre monde. Mais c'est un monde...[soupir]. » (Gaultier, entretien n°2).

« Et puis et bé, le jour ou Jésus-Christ me dira que je peux plus travailler, que c'est fini et bé je resterai à la maison, je ferai ce que je pourrai, voilà, c'est tout. Voilà. Bon mais enfin...avec tout le travail que j'ai devant quand même je suis programmé jusqu'à 150 ans alors encore j'ai le temps de voir [petit rire à la fois de l'enquête et de l'enquêtrice]. Avec tout le travail que j'ai devant à faire, je suis programmé jusqu'à 150 ans, voilà. Voilà le futur.

- Donc à l'heure actuelle tu ne te vois pas arrêter de travailler ?

[Sans hésitation]. Et non pas du tout pourquoi ! Non, non, tant qu'on peut il faut travailler. Bon il faut peut être le prendre plus cool mais il faut pas s'arrêter. Le matin, quand on se lève, il faut savoir [en accentuant sur le verbe « savoir »] ce qu'on va faire, le matin, dire « té aujourd'hui [il siffle et fait un signe de la main] je vais faire ça ». Et ça, c'est très important pour la santé. Ah oui, ah oui. Si tu te lèves le matin bon que tu es comme un légume là et bé...tu as compris.

- Le travail, c'est la santé [petit rire de l'enquêtrice].

- Oui, oui. Et c'est vrai. Il faut que les membres travaillent et tout et l'esprit. Ah oui, il faut avoir un but, voilà. Alors le matin moi quand je me réveille enfin [petit rire] je le sais déjà de la veille, je dis « bon aller, aujourd'hui, je monte là-haut, je vais faire cette vigne ou si là-bas bon... ». Ouais. » (Jeannot, entretien n°1).

Cet enquêté, qui n'est pas encore à la retraite, a réduit ses heures de travail sur l'exploitation, suite à un problème de santé, et il souligne toutes les difficultés qu'il ressent de ne plus

pouvoir travailler comme il le souhaite :

« Mais moi, je me sens et alors je...je sais pas comment vous dire je...[bref silence] ya des jours ou...presque je déprimerais, de voir que je peux pas travailler (...). Mais j'ai [soupir] je sais pas comment vous dire, c'est dur de...de laisser la place, voilà. Je la laisse avec plaisir la place mais j'aurais voulu pouvoir travailler encore un peu plus, voilà. Et ça je peux pas, c'est au dessus...[bref silence] de mes forces. » (André, entretien n°29).

Après avoir mis en évidence le travail comme élément de construction identitaire chez les enquêtés de notre corpus ainsi qu'une appréhension de ce dernier comme gratifiant et valorisant, intéressons nous tout d'abord, à travers l'enquête de Garner et Méda (2006) à ce qui conduit les individus à le considérer comme marqueur identitaire puis, nous aborderons ensuite, les déterminants de [la satisfaction au travail] (Gonthier, 2009, p. 179). Garner et Méda (2006) montrent que placer le travail au centre de ses préoccupations masquent trois autres valorisations : [(...) hauts salaires, impression de se réaliser mais aussi importance quantitative prise par le travail] (Garner et Méda, p. 626). A cela s'ajoutent l'exercice une profession laissant libre cours à l'expression de la créativité de l'individu (Garner et al., 2004) - ce qui est le cas chez les enquêtés de notre corpus puisque un certain nombre a affirmé faire un métier de création – ainsi que des horaires de travail importants et atypiques sans oublier la possession de son outil de travail (*Ibid*). Tous ces éléments se retrouvant chez les enquêtés de notre corpus.

Néanmoins, il s'agirait davantage d'un [conformisme social] (*Ibid*) que d'une réelle opinion dans un contexte social où la tendance est à la valorisation du travail comme moyen d'épanouissement personnel. En allant dans ce sens, on peut se demander si cette manifestation du travail, de la part des enquêtés de notre corpus, comme élément de construction de l'identité n'est pas étroitement liée à leur revenu et au temps qu'ils passent au travail. En effet, il est possible que la valorisation du travail voire la survalorisation soit un moyen de rendre leur situation – à savoir un faible revenu et une charge de travail en termes de temps selon leurs propos – supportable, ce qui serait une stratégie d'adaptation rationnelle au vu de leurs conditions. Mais il peut s'agir d'une situation inverse ; en tant qu'un des principaux composants de leur identité, ils le surinvestissent et cela passe par un nombre d'heures important à travailler sur l'exploitation et l'acceptation d'un revenu qui ne reflète pas l'investissement en temps : « (...) c'est voilà entre trente-cinq, quarante, les moments où on est tranquille, nous, quand on fait trente-cinq heures, c'est le top quoi on est bien, c'est...[petit rire], on est à la bonne période et après ça peut aller voilà soixante heures bon, ça dépend. Et pendant les vendanges, alors là, on commence le matin à 7h00, on finit le soir à 10h00¹⁹⁵. Voilà. Donc c'est pour ça que quand on voit l'argent qu'il faut...au niveau du foncier et tout ça...qu'on investit, on fait des emprunts...le temps qu'on y passe et tout, j'estime que le Smic c'est pas normal, c'est pas...c'est pas suffisant. » (Ludovic, entretien n°28).

¹⁹⁵ 22h00.

Pour ce qui est de la satisfaction au travail, celle-ci est différente selon le niveau d'études et le revenu (Garner et al., 2004, p. 5). Par conséquent, [Par CSP, les plus satisfaits sont de loin les cadres et professions libérales, suivis par les professions intermédiaires et les artisans/commerçants, puis les agriculteurs, les employés et enfin les ouvriers.] (*Ibid*). Il y a également un clivage relatif à l'âge : [...] les plus de soixante ans sont les plus satisfaits au travail tandis que les 18-25 le sont le moins ; mais c'est la tranche 26-35 qui affiche la plus forte satisfaction, juste après les plus de soixante ans.] (*Ibid*). De plus, le statut d'emploi influe également sur la satisfaction au travail puisqu'elle est plus importante chez les travailleurs à leur compte (Gonthier, 2009, p. 181). Il semblerait ainsi que le fait d'être son propre patron expliquerait cette satisfaction au travail chez les enquêtés de notre corpus. Et cette dernière n'est pas remise en question malgré les faibles revenus selon leurs propos. Or, [Le niveau de revenu reste la caractéristique la plus clivante. On remarque ainsi que la satisfaction et l'insatisfaction ont tendance à s'ordonner selon les degrés de la distribution des revenus : les enquêtés les moins dotés économiquement se déclarent plutôt insatisfaits de leur travail, alors que les enquêtés les mieux dotés se disent davantage satisfaits.] (*Ibid*, p. 181-182) ; donnée également mise en évidence par les enquêtes de Garner et Méda (2006, p. 625 ; Garner et al., 2004, p. 2). Une autre donnée est également à prendre en compte : être libre de prendre ses propres décisions (Garner et Méda, 2006, p. 182). Chez les enquêtés de notre corpus, la liberté dans le travail n'a été que rarement évoquée. De plus, même si chaque Français continue à souhaiter [...] de « bien gagner sa vie », d'avoir un travail « intéressant » et de travailler dans « une bonne ambiance » [...] (*Ibid*, p. 186), il y a un recul, enregistré en 2008, des attentes vis-à-vis du travail, ce qui s'expliquerait par la conjoncture économique et sociale (*Ibid*). En effet, ces aspirations seraient désormais perçues, par les Français, comme inenvisageables, ce qui ne leur enlève pas, pour autant, de leur importance aux yeux des répondants (*Ibid*, p. 186-187) ; mais aussi par une [diversification des attentes] (*Ibid*, p. 187). Et l'enquête *Valeurs* (2009) montre également un recul des [items liés à la réalisation de soi] (*Ibid*, p. 188) qui connaissent une augmentation constante depuis 1981, ce qui est à mettre en lien avec le recul des items renvoyant [aux « conditions matérielles de travail »] (*Ibid*, p. 187). Ainsi, [Les items mettant en avant des qualités individuelles comme l'initiative ou les capacités refluent dans les proportions les plus notables.] (*Ibid*, p. 188). La valorisation de certaines dispositions comme la « réaction-adaptative » ou encore l'ouverture d'esprit se retrouve, de manière très présente, chez les enquêtés de notre corpus, ce que nous mettrons particulièrement en évidence dans le chapitre suivant. La PCS jouerait un rôle dans le choix des items – [...] les cadres et les professions intellectuelles supérieures mentionnent par exemple beaucoup plus volontiers des critères de réalisation de soi que les ouvriers.] (*Ibid*)¹⁹⁶,

¹⁹⁶ Garner et al. (2006) soulignent cette distinction entre d'une part les cadres et les indépendants et d'autre part, les ouvriers : [En définitive, si l'on considère les trois indicateurs permettant d'apprécier le rapport au travail des personnes interrogées (place du travail dans l'identité, importance et satisfaction), les résultats concordent : ils permettent de tracer une frontière très nette entre deux parties de la population en emploi. D'une part, les cadres et dans une moindre mesure les indépendants, qui atteignent les « scores » les plus hauts en matière de satisfaction au travail et d'importance relative accordée au travail mais aussi en matière de place du travail dans ce qui les définit le mieux. D'autre part, (...) les ouvriers dont les composants de l'identité sont principalement non professionnels (famille, amis, loisirs), qui accordent une faible importance relative au travail sont, (...) moins satisfaits que la moyenne.] (Garner et al., 2006, p. 34). De plus, en ce qui concerne les agriculteurs, ils sont 69 % à citer le métier parmi les trois thèmes les définissant le mieux, 34 % à considérer que le travail est aussi important ou autant que d'autres choses et 46 % où les motifs de satisfaction au travail dominent (*Ibid*).

dans cette perspective, les enquêtés de notre corpus se rapprochent davantage des cadres et professions intellectuelles que des ouvriers qui portent plus attention aux conditions matérielles de travail - l'âge, le sexe et le niveau de diplôme auraient une influence plus faible (*Ibid*).

Encadré n°9

« Des petites satisfactions »

« A midi, j'étais avec un groupe là, on...donc lié à la coopérative et donc on a mangé au restaurant, donc on était, je sais pas, une cinquantaine là et le restaurateur qui amène l'assiette crudité, il dit « bon eh, j'ai mis du melon de Mr C...¹⁹⁷ » bon quelque part, ya une certaine fierté enfin...bon. C'est des petits plaisirs quand même enfin bon, c'est pas...on fait pas le métier pour ça mais bon voilà, ya des petites satisfactions comme ça tous les jours... Un restaurateur qui vous dit, l'autre jour, que le haricot est formidable, qu'il a un produit divin, que...qu'avec ça, il fait un cassoulet génial, bon enfin... C'est sûr que ça fait pas d'argent eh, c'est pas avec ça que vous allez voir votre banquier quoi eh, bon mais c'est un petit plus aussi qui fait qu'on est fier de faire ça quoi eh donc...[bref silence]. Alors est-ce que ça, quelque part, c'est de la culture paysanne, le fait d'être fier de son produit, j'en sais rien mais...oui pourquoi pas ça peut... Voilà. » (Maurice, entretien n°47).

Autre donnée permettant de mesurer la satisfaction au travail, l'enquête de Christian Baudelot et Michel Gollac (1997) qui mesure le travail comme faisant partie du bonheur. Ainsi [Plus d'un Français sur quatre déclare que le travail est une composante importante du bonheur. A la question : « Qu'est-ce qui est pour vous le plus important pour être heureux ? », 27% des personnes interrogées invoquent dans leur réponse le « travail », soit directement (22%), soit sous la forme d'un synonyme – « emploi », « boulot », « métier », « profession » (5%).] (Baudelot et Gollac, 1997). Et ici il y a l'influence de la position sociale. En effet, ce sont les catégories sociales les plus précaires professionnellement qui associent le plus le travail au bonheur (*Ibid*). Pour les ouvriers et les employés, le travail en tant que composante du bonheur arrive en troisième position juste après la famille et la santé mentionnées comme premiers éléments. Et alors que pour les catégories populaires, le bonheur dépend de conditions matérielles favorables, pour les catégories aisées dotées en capital culturel, le bonheur au travail renvoie également à des dispositions psychologiques, il faut se donner les moyens pour être heureux. Même si nous n'avons pas posé une telle question aux enquêtés de notre corpus, un certain nombre d'entre eux ont déclaré avoir été heureux dans ce métier et s'être démenés pour cela : *« Je suis content d'avoir fait ce métier, si c'était à refaire, je recommencerais [en insistant sur le verbe « recommencer »] ce que j'ai fait. Ça paraît peut-être bizarre a quelqu'un qui n'est pas habitué à travailler à la vigne parce que quelqu'un qui...qui ne connaît pas la vigne, presque euh...ils aiment pas trop y mettre les pieds [il met l'accent sur « pieds »] dedans, pour pas se salir les souliers [il insiste sur « soulier »]. Ils ont comme euh...pas une allergie mais un recul [en accentuant sur « recul »] ils voient ça comme un métier...ingrat [en insistant sur l'adjectif « ingrat »], qui peut être difficile, ce qui n'est pas le cas. »* (Gaultier, entretien n°2, il est aujourd'hui retraité mais a gardé une vigne qu'il travaille et a transmis le reste de l'exploitation à son fils, Philippe, entretien n°4). Néanmoins, au vu de l'importance que le travail prend dans leur vie, notamment au niveau du temps de

¹⁹⁷ Non de famille de l'enquêté.

travail, on peut supposer que pour rendre le temps passé au travail supportable, ils reconstruisent le travail comme un élément important au bonheur.

En outre, l'enquête *Valeurs* (2009) s'intéresse également aux [normes sociales] (Tchernia, 2009, p. 193) véhiculées par le travail : [Deux opinions sont massivement soutenues par la population en 2008 : l'idée que le travail permet de développer pleinement ses capacités et qu'il constitue un devoir vis-à-vis de la société.] (*Ibid*). On peut remarquer qu'à ce niveau là non plus, les enquêtés de notre corpus ne se distinguent pas du reste de la population. En effet, ils essaient d'inculquer la valeur travail à leurs enfants, notamment la satisfaction du travail bien fait et certains ont critiqué ceux qui, ne travaillant pas, bénéficiaient des aides sociales. Et [Les études montrent que les agriculteurs considèrent, plus souvent que les autres, que les Français ne travaillent pas assez, et rares sont ceux qui trouvent que la France est un pays où l'on travaille beaucoup.] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 227) :

« J'inculque à mes enfants la valeur des choses quoi et la valeur...oui de tout, de tout [elle répète « de tout » à deux reprises], on a rien sans rien. Et il faut se la donner pour avoir des choses et c'est...et puis si on les a, elles sont pas forcément acquises...pour toujours donc...on peut...être bien [elle met l'accent sur « être bien »] aujourd'hui et...et pas bien le lendemain. » (Patricia, entretien n°21).

« Ya pas assez d'écart aujourd'hui entre le mec qui bosse et le gars qui a une prestation sociale, je suis pas contre les prestations sociales, je dis qu'il en faut du social, je suis le premier à dire qu'il en faut mais enfin, il faut que le gars qui se lève le matin et qui fait un travail machin, il gagne quand même plus...que le gars qui reste à la maison quoi, je dis pas que c'est facile pour le gars qui reste à la maison...parce que il a pas de boulot. Mais je dis que au moins, le gars qui travaille, il ait quand même...alors que l'autre en restant à la maison, il va pas payer ci, pas payer ça, le machin, le transport gratuit...etc. et l'autre il paye tout et il a moins et l'autre en plus, il va aller faire du black pour travailler ailleurs et à la fin, il aura plus que le mec qui va travailler, ya un problème. » (Jean-Marc, entretien n°30)

« Euh...non même s'ils sont venus travailler pour les vacances, pour...se faire de l'argent de poche ou...voilà. Ouais voilà c'est un peu le principe à la paysan ça, c'est...« tu veux quelque chose, tu travailles, je te le donne », voilà donc Dylan qui a...qui a 15 ans, qui va avoir 15 ans au mois d'août, il a 14 ans, il veut s'acheter un scooter, j'ai dit bé « écoute voilà, tu te lèves à 5h00 le matin, en même temps que moi et...tu travailles au moins le matin, pour que tu apprennes à te lever le matin et après voilà tu viens bosser pendant un mois et on verra après », voilà. Bon...ils le font, ils sont capables de le faire. » (Thierry, entretien n°34).

« (...) le travail aussi enfin le mot travail, je crois que je leur¹⁹⁸ répète vingt-cinq fois par jour. Trop peut-être enfin...enfin la valeur travail ça fait la différence, quelqu'un qui travaille pas et quelqu'un qui travaille, tu vis pas pareil. Voilà. » (Christian, entretien n°42).

« Oui...on essaie de transmettre aussi aux enfants voilà que...si on travaille, on est récompensé du travail fourni, qui ya rien à attendre enfin rien à attendre, il faut pas tout attendre...et de la société et des autres (...) » (Magali, entretien n°60).

¹⁹⁸ Ses trois enfants.

Jeannot (entretien n°1) attribue une fonction particulière au travail, celle d'éduquer les enfants et de les empêcher de faire n'importe quoi :

« Et alors, ça aussi ça a dressé ma femme, quand elle était jeune, le jeudi, parce qu'avant, on allait pas à l'école le jeudi et bé c'est elle qui allait ramasser les serments dans les vignes et oui voilà bé on a appris comme ça. On a appris comme ça, voilà. Au lieu de...le jeudi avant, on savait où on allait, on se disputait pas dans la maison entre frères et sœurs ou aller faire des conneries dans le village, on nous envoyait à la vigne. Alors, on savait l'occupation qu'on avait et d'ailleurs, c'est un truc ça qui est très important, c'est d'apprendre jeune [en accentuant sur « jeune »] à travailler. C'est là qu'on dresse les jeunes. Et c'est là qu'on apprend à souffrir [il met l'accent sur le verbe « souffrir »] au travail parce qu'on souffre au travail souvent, il faut pas croire. C'est pas toujours facile de travailler quand il fait froid ou chaud. On souffre mais c'est là qu'on apprend jeune [en insistant sur « jeune »]. C'est pas maintenant à trente ans qu'on va mettre des jeunes aller travailler là au froid et à la chaleur et tout ce qui s'ensuit. Et nous, nous c'était ça, c'était...on nous habitait comme ça et d'ailleurs et bé on...on voit où on en est arrivé aussi. On pensait pas d'aller foutre un coup de couteau à quelqu'un comme maintenant là ou aller fumer du chite là. Et oui. »

Par conséquent, cette forte mise en avant du travail n'est pas propre aux enquêtés de notre corpus puisque l'enquête *Valeurs* (2009) note une [(...) nette progression du soutien à l'idée que le travail doit toujours passer en premier (...)] (Tchernia, 2009, p. 190) ; ce qui pourrait s'expliquer par [(...) les craintes relatives à la mondialisation] (*Ibid*) et ces dernières ont été mentionnées par la majorité des enquêtés de notre corpus. Il semblerait qu'il y ait une influence significative de l'âge et du niveau d'instruction sur l'intérêt porté par les individus aux normes sociales du travail. Ce dernier [(...) augmente avec l'âge et diminue avec le niveau d'instruction.] (*Ibid*). Et en lien avec le niveau d'instruction, la PCS entraînerait une variation de l'adhésion aux normes sociales du travail : [(...) il apparaît notamment que les agriculteurs, les indépendants et, dans une certaine mesure, les ouvriers ont une position plus normative que le reste de la population.] (*Ibid*, p. 192). Et ces normes seraient à l'origine d'[(...) un modèle de comportement qui favorise une plus grande assiduité au travail (...)] (*Ibid*, p. 193) ; ce qui permet de comprendre cet investissement en temps que représente le travail pour les enquêtés de notre corpus, ce qui va être abordé dans une partie suivante.

L'enquête *Valeurs* (2009) montre également que le travail permet l'expression individuelle puisqu'il est source de valorisation et d'épanouissement personnel (Bréchon et Tchernia, 2009, p. 201). Et elle permet également d'apporter des précisions : [La satisfaction au travail est d'ailleurs fortement corrélée au degré d'autonomie sociale dont bénéficient les individus : pour être heureux au travail, mieux vaut être ou se sentir autonome au travail et dans la vie.] (*Ibid*).

Il y a quelques cas extrêmes d'enquêtés au sein de notre corpus, pour qui le travail de l'exploitation est synonyme de sacrifice :

« Le temps de travail ? [Elle s'était absentée un certain temps et se rassied]. (...) J'avais compté en plein été, soixante-dix heures la semaine. (...) Moi j'ai sacrifié toute ma vie de famille, pour le travail. On sait pas ce que c'est que les vacances en famille, même individuel eh. On a pas connu les vacances en famille. (...) On a pas profité des bons de vacances, de la Sécu, on a pas profité non plus...et les docteurs, avec nous, ils auraient fait faillite parce que non plus on connaît pas [petit rire]. Moi j'avais les enfants bon...même enceinte, je travaillais, j'étais très [elle met l'accent sur l'adverbe « très »] malade enceinte, j'ai travaillé quand même jusqu'au dernier moment et quand les...les bébés, les enfants, je les laissais au lit, ils dormaient et puis je faisais la navette, toutes les heures, je venais écouter, heureusement qu'ils ont été sages, bon je les ai écartés de tout danger aussi dans...dans le berceau mais toutes les heures, je faisais la navette, j'écoutais et ils dormaient, ils étaient sages donc je repartais, je faisais que ça, toute la journée. Et ouais, jusqu'à dimanche midi et puis, on est jamais parti en vacances ensemble tous les quatre...jamais. (...) Les cultures se chevauchaient l'une avec l'autre donc on avait pas de temps...de temps mort. » (Nadine, épouse de Lucien, entretien n°58).

Nous venons de montrer, à travers cette partie, qu'à l'image des ouvriers qui s'approprient culturellement les relations au sein de l'organisation (Sainsaulieu, 1988, p. 10), le travail chez les agriculteurs a aussi une dimension culturelle. Il s'agit du travail de l'exploitation, qui implique de travailler dehors, en prenant en compte la nature et les saisons mais aussi d'avoir des connaissances et des dispositions particulières notamment la passion du métier et des qualités de gestion et d'adaptation, autrement dit à la fois des qualités personnelles et des compétences ; nous reviendrons plus en détails sur ces points, dans les chapitres suivants. Le travail de l'exploitation est à l'origine d'un état d'esprit commun et oriente également un certain nombre d'éléments de la vie personnelle, comme le rapport à la famille, les loisirs, les vacances, l'alimentation¹⁹⁹. Le référent culturel commun est donc, chez les enquêtés de notre corpus un *ethos* et on pourrait parler d' « *ethos* agripaysan », ce que nous allons développer dans les chapitres suivants. Nous montrerons que l'*ethos* agripaysan est fait d'être et d'avoir (Mendras, 1984, p. 212). En effet, les enquêtés de notre corpus entretiennent tous des liens étroits avec le milieu agricole puisqu'ils ont tous un père voire un grand-père agriculteur, ils ont presque tous vécu à la campagne et une minorité seulement n'a pas hérité de l'exploitation. Cependant rares aussi sont ceux qui n'ont pas suivi d'enseignement agricole. Mais intéressons nous au revenu et au temps de travail.

¹⁹⁹ Les enquêtes relatives à l'importance accordée au travail et à la satisfaction au travail ont mis en évidence l'imbrication entre le travail et les autres domaines de la vie comme la famille et les loisirs (Garner et al., 2004 ; Garner et al., 2006).

III.2 Un revenu « en dents de scie »

« On se plaint pas mais bon on a pas des revenus...qui sont forcément en rapport avec ce qu'on travaille quoi. Heureusement qu'on a...qu'on aime le métier donc si on met les deux choses, c'est sûr qu'on travaille moins, c'est moins dur, ya beaucoup moins de travail manuel. Hormis la taille en fait, tout le reste est mécanisé, quasiment, on prend un peu de personnel pour relever les serments mais...relever les fils plutôt et prendre les serments dedans mais après c'est tout mécanisé donc c'est vrai que c'est moins [il met l'accent sur l'adverbe « moins »] dur. Mais finalement vu l'augmentation des surfaces et la difficulté d'en tirer un revenu...je vous dirais pas [en insistant sur l'adverbe de négation « pas »] que c'est forcément plus facile quoi. Voilà, tout dépend de quel côté on se pose. » (Ludovic, entretien n°28).

« Si je vous dis que en dix ans, il a baissé chaque année, je peux pas vous dire...beaucoup ou pas beaucoup, de combien parce que c'est très aléatoire, en dix ans, on a connu deux bonnes saisons, 2003 et 2008. » (Paul, entretien n°38).

« (...) ya un proverbe qui dit que notre métier c'est le métier de...je vais dire en patois de l'an que ben, de l'année prochaine. L'année prochaine ça ira mieux [petit rire de l'enquêtrice], cette année, ça va c'est difficile mais l'année prochaine, tu verra ça ira mieux, c'est le métier de l'an que ben. » (Christian, entretien n°42).

« Les gens s'imaginent que c'est facile, non c'est pas facile, c'est très difficile justement, c'est...un c'est mal rémunéré, c'est pas rémunéré à sa juste valeur, les gens, ils sont...pas écoutés. » (Régis, entretien n°49).

A travers ces extraits d'entretien, on perçoit les difficultés pour étudier le revenu chez ces professionnels dues aux caractéristiques de ce dernier. A cela s'ajoute le caractère indiscret de la question. Par conséquent, il ne nous a pas été simple de nous intéresser au revenu des enquêtés de notre corpus. Nous avons tenté d'aborder le sujet en leur demandant comment leur revenu a évolué depuis qu'ils se sont installés en tant qu'agriculteur et s'ils le considèrent comme suffisant pour vivre. C'est à ces deux données que nous allons revenir dans cette partie, ce qui permettra d'approcher les représentations et les pratiques des enquêtés face au revenu que ce soit dans la vie de tous les jours (où ils ont développé la posture de « on a pas beaucoup de besoins ») mais aussi dans la vie professionnelle ou un certain nombre d'entre eux réinvestissent tout ce qui a été gagné dans l'exploitation. Nous ne manquerons pas de définir le terme indigène « en dents de scie ». Nous verrons également les stratégies mises en place par certains pour compenser le faible revenu. Ce qui nous permettra également de voir le rapport qu'ils entretiennent avec l'argent. Et nous évoquerons également la question des aides dans le revenu agricole et celle des emprunts. De plus, nous veillerons à ne pas nous enfermer dans le discours des enquêtés sans le remettre en question, c'est la raison pour laquelle, nous nous référerons régulièrement aux données objectives en variant la temporalité de celles-ci en lien avec les périodes de recueil de données sur le terrain.

La majorité des enquêtés de notre corpus évoque une évolution de leur revenu depuis qu'ils se sont installés en tant qu'agriculteur ; dix d'entre eux évoquent une baisse, un fait allusion à une augmentation puis à une diminution – « Donc les revenus, ça...des revenus moyens qui

ont chuté et qui maintenant remontent mais avec une remise en question personnelle...une grosse remise en question personnelle, c'est-à-dire que je me suis beaucoup impliqué dans tout ce qui était...coopérative, tout ce qui était collectif et autre et là, je me suis impliqué nulle part, voilà. » (Jean-Philippe, entretien n°39) - et un autre souligne qu'il n'y a plus d'évolution depuis dix ans :

« Il a baissé. Il n'a cessé de baisser enfin avec des hauts et des bas. Disons que maintenant je...je survis [en accentuant sur le verbe « survivre »] alors qu'à l'époque je vivais bien. Enfin on vit juste [il insiste sur l'adjectif « juste »] quoi. Bon après à l'époque, quand je me suis installé, j'ai pu faire construire une maison et tout...ma femme, elle travaillait pas, ni rien, c'est... Après maintenant, c'est un peu plus dur. Bon mais comme j'ai cinquante-deux ans, je me dis « peut-être bientôt t'auras la retraite ». Mon fils est pas intéressé [petit rire]. Mais bon je sais pas je vais voir, on verra bien. Mais bon après ça me plaît, le métier me plaît. Mais bon à force on s'en dégoûte, si on travaille pour la gloire. » (Claude, entretien n°19). On a l'impression, à travers ces propos, que Claude essaie de trouver une explication rationnelle à l'acceptation de ce revenu, en commençant par souligner qu'il n'en a pas toujours été ainsi, qu'il a « pu faire construire une maison », puis en soulignant qu'il est proche de la fin de son activité professionnelle et pour finir par l'amour du métier qui est immédiatement remise en question, par son contraire : « le dégoût ».

« Bon après j'ai pas honte de dire que pendant...sept ou huit ans, on se versait 500 Euros quoi de salaire. Donc là c'est toujours pareil, si ya pas un peu l'aide du grand-père et la femme qui travaille bé vous faites faillite quoi. Alors là maintenant depuis un an et demi, on recommence à...à se payer correctement quoi. Voilà. Mais ça a été...un long tunnel et on a laissé les copains sur le bord de la route quoi, ya eu beaucoup d'arrachages...de faillites...ça a été...très dur quoi. » (Ludovic, entretien n°28).

« Mais en...bon moi je suis là depuis 2003, à l'époque on était deux à travailler sur l'exploitation, mon père est décédé ya, ça fait quatre ans, donc logiquement, comme j'ai récupéré sa part de l'exploitation, j'aurais dû avoir un double salaire à son décès et bé en dix ans, mon salaire est resté le même qu'au départ. Donc ça veut dire que les revenus de l'exploitation ont été divisés par deux. Voilà. » (Bertrand, entretien n°48).

De plus, la plupart d'entre eux souligne qu'ils ont dû agrandir leur exploitation afin de maintenir leur revenu et donc de travailler davantage : *« Bé...il a évolué dans le sens [petit rire] naturellement, il augmente mais l'exploitation a augmenté aussi donc c'est normal qu'il augmente dans ce sens là mais...à aujourd'hui, je me dis que il faudrait que ça augmente davantage. » (Jean-Michel, entretien n°35) ; « Bé comme je vous disais après le revenu, il a pas...il a pas tellement progressé [il insiste sur le verbe « progresser »] quoi, enfin, il a progressé parce qu'on a pris des terres [en accentuant sur « il a progressé parce qu'on a pris des terres »]. Ya dix ans, on avait cinquante hectares [bref silence] et aujourd'hui, on en a soixante-quinze et j'ai quasiment [il insiste sur « quasiment »] le même revenu mais il faut [il accentue sur le verbe « falloir »] en avoir soixante-quinze, dix ans après [il accentue sur « dix ans après »] c'est ce que je trouve pas [en insistant sur l'adverbe de négation « pas »] normal quoi. On travaille de plus en plus pour maintenir [il met l'accent sur le verbe « maintenir »] un revenu. » (Joël, entretien n°41). Huit parlent d'une stagnation et trois sont mitigés, ils ont du mal à répondre. Leurs propos ont souvent commencé par « c'est difficile à*

dire » - d'où nos difficultés à réunir, de manière homogène, les réponses - du fait de l'instabilité du revenu²⁰⁰ liée aux aléas climatiques mais aussi aux fluctuations du cours des produits : « *C'est...c'est pas...c'est pas...[soupon] ça c'est selon les...c'est totalement [il met l'accent sur l'adverbe « totalement »] différent [il accentue sur l'adjectif « différent »] selon les années quoi. Euh...quand je me suis installé j'avais un bon [en insistant sur l'adjectif « bon »] revenu euh...puis ya eu des hauts et des bas, puis ya eu la crise, là vraiment on était, on travaillait pour pas [en accentuant sur l'adverbe de négation « pas »] grand-chose franchement, c'était [soupon suivi d'un bref silence] c'était dur, là on est sorti un peu de crise euh...donc on est revenu à...[bref silence] à un revenu qui est...correct on va dire, correct mais qui, enfin moi, quand je vois...ce que je disais après quoi, quand je vois les autres régions viticoles, on...on est vraiment loin...[soupon]. (...) on a au moins dix cépages différents et une année, c'est un qui marche mieux que l'autre, on sait jamais [il insiste sur l'adverbe « jamais »], on a pas [en insistant sur l'adverbe de négation « pas »] un revenu fixe donc [bref silence]. En fait, le revenu, il a pas [il met l'accent à nouveau sur l'adverbe de négation « pas »] tellement évolué, parce que comme je disais après, les prix, on est sur des prix d'ya dix ans en arrière. » (Joël, entretien n°41) ; « *C'est une exploitation agricole. En huit ans d'exploitation, avec le moulin, on a jamais eu deux années similaires, qui se suivent ou pas. Ça a toujours été, très, très [elle répète deux fois l'adverbe « très »] différent, ça va de un à cinq, en terme de production. » (Magali, entretien n°60).**

Et la majorité d'entre eux a souligné que le revenu est « *en dents de scie* », terme indigène à travers lequel ils veulent exprimer le caractère non fixe de ce dernier voire incertain et imprévisible : « *En dents de scie [rires]. Ya pas, c'est rare, je pense les...c'est jamais [en accentuant sur l'adverbe « jamais »] linéaire les évolutions du revenu dans le...enfin de ce que je connais en tout cas, dans le monde agricole puisqu'on est soumis [il accentue sur le verbe « soumettre »] à tellement d'aléas qu'ils soient climatiques, économiques (...) » (Armel, entretien n°53) ; « *Bé de toute façon, là c'est en dents de scie la viticulture, c'est jamais...ya jamais un revenu fixe. On touche jamais la même...le même revenu. Ça dépend des cours du vin et du temps parce qu'on est tributaire du temps aussi. Si une année on est gelé ou...ou grêlé [il insiste sur le verbe « grêler »] ou quelque chose comme ça (...) Si vous voulez, comme je vous disais tout à l'heure, c'est en fonction du...des cours du vin puisqu'on peut pas dire que...[silence] ce soit depuis l'installation, comme c'est en dents de scie quoi, c'est...pas des revenus...[silence]. » (Raphaël, entretien n°56).* En effet, de manière générale, les agriculteurs connaissent une fluctuation des revenus que ce soit d'une année sur l'autre ou entre agriculteurs (Laisney, 2010, p. 1). Ces derniers se distinguent également au niveau du taux de pauvreté²⁰¹ qui est plus élevé que la moyenne : [...] 24% contre 13% en 2006, et l'écart tend à s'accroître.] (Ibid). Selon Michel Amar et al. (2009), [Dans l'ensemble des exploitations agricoles, le résultat courant avant impôts par unité de travail non salarié est de 17 100 euros en moyenne en 2006. Les revenus individuels sont plus élevés dans les exploitations végétales que dans les élevages : 27 100 euros dans les exploitations spécialisées en viticulture d'appellation, 13 000 euros pour les élevages de vaches laitières. Le montant*

²⁰⁰ Au vu de cette instabilité des revenus, il faut rappeler que l'enquête de terrain a été réalisée, principalement à la suite de deux périodes distinctes : janvier-mars 2011 et juin-août 2012.

²⁰¹ Laisney (2010) précise que le taux de pauvreté ne tient pas compte du patrimoine.

moyen par exploitation en primes et subventions d'exploitation se monte à 29 500 euros.] (Amar et al. 2009, p. 9). Pour ce qui est de l'année 2011, [...] ce résultat était en moyenne de 32 500 euros. (...) En 2011, ce résultat par actif non-salarié était en moyenne en viticulture de 58 000 euros ; en grandes cultures de 41 700 euros ; en élevage porcin de 32 600 euros ; en bovin lait de 29 900 euros ; en ovins et caprins de 17 600 euros ; en bovins viande de 15 400 euros.] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 177). Mais il existe des différences persistantes selon les régions : en 2006 [...] le résultat courant par Utans²⁰² s'échelonne en moyenne entre 2 800 euros pour la région Languedoc-Roussillon très touchée par la crise viticole et 47 200 euros pour la région Champagne-Ardenne.] (Fiches thématiques. Les revenus des exploitants agricoles, 2009, p. 130). En outre, selon Eliane Le Rey et Tayeb Saadi (2009), [Le revenu agricole moyen des exploitations professionnelles chute de 32% en 2009 (...)] (Le Rey et Saadi, 2009). Cette baisse n'est pas compensée par la diminution des coûts de production car le prix des productions chute également (*Ibid*). Ce qui conduit [...] le revenu agricole moyen en termes réels au-dessous de son niveau du début des années 1990.]²⁰³ (*Ibid*). Ce qu'ont souligné certains enquêtés de notre corpus, malgré une augmentation des prix évoquée par certains d'entre eux concernant le vin : « *On est sur des prix d'ya dix [il met l'accent sur le chiffre « dix »] ans en arrière là. On est content parce que c'est remonté après la crise un peu mais on est sur des prix d'ya dix ans en arrière. Alors bon... ça suit pas l'inflation quoi [petit rire]. Donc on travaille, on travaille, on travaille [il répète « on travaille » à trois reprises] beaucoup... Voilà.* » (Joël, entretien n°41). En effet, [On constate pour la France une période de hausse du revenu agricole de 1982 à 2000. A partir de 2000, la tendance s'est inversée et cette tendance baissière semble se confirmer malgré une hausse spectaculaire en 2010.] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 175). Ce qui va dans le sens des propos des enquêtés qui ont parlé d'une hausse récente des prix. Plus récemment, [Après trois années historiquement élevées, le résultat moyen des exploitations moyennes et grandes s'établit en 2013 à 25 500 euros par actif non salarié, en baisse de 30 % par rapport à 2012 et de 8 % par rapport à la moyenne 2000-2012. La dispersion des résultats se contracte après deux années d'augmentation mais reste plus élevée qu'au début des années 2000. L'effort d'investissement reste important. En 2014, le résultat moyen serait légèrement inférieur à 2013 (- 5 %), à 24 400 euros par actif non salarié.] (Dedieu et al., 2014, p. 1). Et [32 % des exploitations ont un résultat par actif non salarié inférieur à 10 000 € et 17 % un résultat négatif en 2013. 15 % ont, à l'inverse, un RCAI²⁰⁴ supérieur à 50 000 € par actif non salarié. En dépit de la baisse générale des résultats, 34 % des exploitations ont un RCAI qui progresse par rapport à l'an passé.] (*Ibid*, p. 3).

Il convient de préciser les déterminants de ces disparités régionales concernant le revenu par Utans identifiés comme étant le type d'orientation qui est propre à une région et la dimension économique des exploitation (Fiches thématiques. Les revenus des exploitants agricoles, 2009, p. 130). De plus, dix-sept enquêtés trouvent que leur revenu est suffisant pour vivre.

²⁰² Unité de travail annuel non salariée.

²⁰³ [Globalement, le revenu net d'entreprise agricole (RNEA) a diminué en termes réels de 56% entre « 1960 » et « 2004 », cette baisse intervenant surtout depuis 1973. Néanmoins le revenu moyen par actif non salarié dans l'agriculture a progressé sur la même période de 88%.] (Desriers, 2007, p. 23). Cette progression est due à la baisse du nombre d'exploitants (*Ibid*).

²⁰⁴ Résultat courant avant impôts.

Cependant, il convient de remarquer que leurs propos étaient toujours accompagnés d'un « oui mais » ; mentionnant la plupart du temps, que leur revenu est suffisant pour vivre car ils n'ont pas trop de besoins ou qu'ils vivent raisonnablement, en faisant attention à leurs dépenses ou encore qu'ils ne comptent pas leurs heures de travail :

« Disons que...on vit avec le plaisir de notre métier. Suffisant euh...difficile. Ça dépend des besoins de chacun. Ya des personnes qui ont suffisamment avec 100 Euros et d'autres avec 1000 ne leur suffit pas. Donc c'est surtout d'avoir le plaisir d'avoir cette façon de vivre qui est...très agréable et...même si on travaille beaucoup d'heures. » (Johanna, entretien n°13).

« Pour vivre oui puisque moi...je me verse le Smic voire un petit peu plus là en ce moment, ça dépend des moments mais...la base c'est le Smic et après...on va un peu plus haut, un peu plus bas, ma femme travaille donc...elle est aide-soignant donc. Pour vivre oui, maintenant si vous me demandez par rapport à l'investissement financier que j'ai fait, au travail que je...fais et tout non, là il faudrait... J'estime qu'il faudrait être à au moins un Smic et demi...régulier...par rapport au travail qu'on fait quoi parce que les trente cinq heures...le jeudi, ils sont faits quoi, même pas. Enfin je sais pas voilà, c'est... Et puis, ya le travail que l'on fait et l'investissement...financier tout ça qu'on fait, si à la fin, c'est pour gagner 1 000 Euros, c'est pas suffisant. Alors on arrive de 500, là on est à un peu plus de 1 000, on est content, on respire mais bon, c'est pas...c'est pas suffisant. Voilà. A une époque...enfin ya pas très longtemps, avant la crise, un vigneron ici, qui travaillait bien, il gagnait 2 000 Euros par mois quoi. » (Ludovic, entretien n°28).

« A aujourd'hui j'y arrive mais parce que [bref silence] entre guillemets, je suis pas comme les autres. Déjà j'ai créé ma cave particulière et puis je suis dans une cave qui fonctionne relativement bien et puis bon je suis sur un secteur ou quand on a vingt-cinq hectares, enfin vingt-trois, c'est déjà être un gros propriétaire euh...on travaille pas les vignes ici comme on travaille dans d'autres régions... C'est beaucoup plus dur à travailler et arriver à faire...avec vingt-trois hectares, grosso modo un peu plus de milles hectos maintenant, c'est pas facile, dans d'autres régions, ya des vignerons qui sont en cave coopérative et qui feront que la moitié et qui n'ont que ça pour vivre. Moi j'arrive à faire ça à la cave et j'ai ma cave particulière à côté donc mes revenus sont différents mais je compte pas mes heures, je le redis. » (Jean-Michel, entretien n°35).

« Il est suffisant pour vivre parce qu'on mène pas la grande vie quoi eh, parce qu'on a...on se contente de...[soupir] de peu on va dire. L'agriculteur, enfin moi, personnellement, ça, ça a rien avoir avec le métier, c'est personnel, euh...si on voulait mener la grande vie, avec ce qu'on gagne en agriculture actuellement, il faudrait changer de métier quoi. Non il faut qu'on se contente d'une vie...simple, voilà. D'abord, on a pas le choix, avec tout ce qu'on voit autour qui coûte cher, si on voudrait avoir beaucoup de choses...on peut pas. On peut pas non. Mon revenu a baissé donc il faut que je m'adapte et puis même c'est pas dans mon tempérament de...même si j'avais gagné beaucoup d'argent, que les saisons étaient très bonnes de craquer tout l'argent non plus non donc voilà. Mon train de vie ne change pas, au contraire, on fait attention puisque les revenus baissent, voilà. » (Paul, entretien n°38).

« Euh...[soupir] cette année...cette année, comptablement, ça devrait passer, oui, théoriquement oui, mais on compte pas les heures, mais on compte pas le temps, mais voilà. Après c'est quoi être suffisant pour vivre ! C'est relatif quoi. » (Jean-Philippe, entretien n°39).

« (...) l'hiver, on a moins de travail parce que déjà, on a pas de personnel, on bosse qu'à deux mais on est au minimum aux trente-cinq heures, c'est un minimum. Trente-cinq heures et moi généralement c'est sept heures sur six jours plus le dimanche matin donc ça fait quarante-cinq heures quoi. Donc sur l'année, ça fait, en moyenne, on a compté 3 200 heures ; pour revenu sur le travail, un Smic puisque 1 000, 1 200 Euros, ça fait un Smic eh nous. » (Bertrand, entretien n°48).

Ce qui est à mettre en lien avec le fait que certains enquêtés ont mentionné ne pas être intéressés par l'argent – caractéristique de la société paysanne pour qui l'argent n'a pas de valeur, il ne sert pas à la consommation, il doit être épargné ou servir à acheter des terres (Mendras, 1976, p. 45) - et d'autres ont souligné inculquer le sens de l'argent à leurs enfants²⁰⁵ :

« Mais l'argent pour moi, ça a pas été la première des nécessités, j'aime pas en manquer mais je suis pas fou là pour...[rires de Josiane] non. (...) Moi je veux pas essayer d'être le plus riche du cimetière [petit rire de l'enquêtrice]. » (Gaultier, entretien n°2).

- Dans votre vie de tous les jours et dans votre travail, est-ce que vous accordez de l'importance aux valeurs ?

Marc – Valeur de l'argent.

- N'importe, les valeurs. Ça peut être ça ou d'autres valeurs.

Valérie – Valeur de l'argent, on a...non.

Marc – On s'en fout de l'argent. On s'en fout.

Valérie – On s'en fout, non parce qu'on a besoin de ça pour vivre, mais je veux dire bon...[bref silence] l'argent [soupon] c'est pas...c'est pas notre [bref silence] priorité, notre... (entretien n°37).

« Non l'argent, je te dis franchement, l'argent...des fois on en parle avec Baptiste B..., l'argent, j'en ai pas besoin, moi que je paye le personnel, que je paye les fournisseurs...après l'argent qui me restent...2 000 ou 100 000 à la fin de l'année, franchement ça m'est égal eh, ça [soupon] je...que je mange...[petit rire] que je mange et que je paye l'argent, les factures que je dois, c'est...ça me enfin j'ai pas besoin de plus à la fin. Après je monterais à cheval quand même, l'argent de toute façon, ça c'est prouvé, l'argent ne fait pas le bonheur je veux dire tu peux être heureux, il en faut...c'est pour ça qu'on travaille mais je veux dire bon. » (Christian, entretien n°42).

Cette sorte de désintéressement de l'argent n'est pas propre aux enquêtés de notre corpus puisque l'enquête *Valeurs* (2009) montre que les français [...] étaient environ 70% à considérer comme une bonne chose d'attacher moins d'importance à l'argent aux trois vagues précédentes²⁰⁶.] (Algan, 2009, p. 217). Et c'est également une qualité que les Français souhaitent apprendre à leurs enfants. En effet, [Dans une liste de qualités que les parents peuvent chercher à encourager chez leurs enfants, le pourcentage de sondés qui mentionnent « l'esprit d'économie et ne pas gaspiller l'argent ni les choses » comme une qualité importante augmente sensiblement au cours des trois dernières décennies. Ils sont 43% à mentionner cette qualité en 2008, contre 32% en 1981, 36% en 1990 et 38% en 1999.] (*Ibid*)

²⁰⁵ Cf. « IV.2.7 Le 'modèle familial agricole' et la place de l'enfant », p. 281.

²⁰⁶ 1990 ; 1999 ; 2008.

même s'il ne s'agit pas de la qualité principale qu'ils désirent transmettre mais uniquement la cinquième. Néanmoins, les enquêtes de notre corpus se détachent du reste des Français dans le sens où l'enquête *Valeurs* (2009) met en évidence un certain matérialisme chez ces derniers (*Ibid*, p. 217-218). Et l'enquête *Valeurs* (2009) révèle également que les enquêtés de notre corpus ont des représentations de l'argent qui se rapprochent, sous certains aspects, de celles des cadres et sous d'autres, de celles des ouvriers puisque [...] les ouvriers étant les plus favorables à l'esprit d'économie et les cadres les plus détachés des biens matériels.] (*Ibid*, p. 218).

En outre, neuf enquêtés ont toutefois souligné qu'il n'est pas suffisant pour vivre et deux qu'ils ne se versent pas de revenu « *Euh...bé le revenu, il a pas [il met l'accent sur l'adverbe de négation « pas »] évolué puisque j'en ai pas depuis cinq ans.* » (Sébastien, entretien n°50). Il s'agit d'exception chez les agriculteurs puisque [A la CCMSA²⁰⁷, 5,7% des non-salariés agricoles déclarent des revenus nuls et 8,3% des revenus négatifs. Au total, 14% des non-salariés agricoles ont des revenus nuls ou négatifs, contre 10% des autres non-salariés.] (Les revenus d'activité des indépendants. Annexes, 2009, p. 147). Rares sont ceux qui ont donné des chiffres et quand cela a été le cas, on a pu se rendre compte de la disparité des revenus au sein de la même profession – « *Bon après c'est...enfin c'est...c'est aléatoire et c'est hétérogène, ya des gens qui gagnent mieux et ya des gens qui gagnent moins quoi.* » (Ludovic, entretien n°28) - certains ont évoqué « *l'équivalent d'un RSA* » pour reprendre leurs propos, autrement dit 400 à 500 euros, d'autres d'un Smic, c'est-à-dire aux alentours de 1100 euros net, un enquêté a parlé de 2000 euros de revenu : « *(...) j'arrive, je...à me prélever, pour moi, pour vivre et pour la famille, on est autour des 2 000 Euros par mois, voilà.* (Armel, entretien n°53). Selon Amar et al. (2009), [En 2006, un quart des exploitations professionnelles dégage un RCAI par Utans²⁰⁸ supérieur à 24 300 euros, la moitié un résultat inférieur à 13 700 euros, tandis qu'un autre quart ne dépasse pas 4 600 euros (...). Au sein de ce dernier quart, on compte 54 300 exploitations qui dégagent un résultat par Utans négatif cette année, soit 16 % des exploitations professionnelles françaises.] (Amar et al., 2009, p. 27). Et il convient de remarquer que [De manière générale, le nombre d'exploitations qui améliorent leur revenu en valeur réelle (118 000) est très nettement inférieur au nombre d'exploitations qui reculent (208 000). Depuis 2000, la part des exploitations qui subissent une dégradation de leur revenu (64%) n'a jamais été aussi importante. La baisse de revenu est supérieure à 30% pour 43% des exploitations en 2008.] (Le Rey et Saadi, 2009).

Encadré n°12

« Si je me sortais 800 Euros par mois, je me trouverais riche »

« *Je vois si je devais me sortir...[sourir] 500 Euros par mois, mensuellement je...oui ya des périodes où je pourrais mais...là, par exemple, en ce moment, je pourrais pas [silence]. Et après à côté de ça, c'est que [bref silence] si je les mettais sur un compte à côté, personnellement euh...je les utiliserais pas... Je vois...enfin on a une maison, bon c'est ma*

²⁰⁷ Caisse centrale de la mutualité sociale agricole : [Les rémunérations des non-salariés sont établies à partir des déclarations annuelles que les non-salariés effectuent auprès de la CCMSA (...)] (Les revenus d'activité des indépendants. Annexes, 2009, p. 146).

²⁰⁸ Unité de travail non salarié.

copine qui l'a achetée, après tout ce qui est course et tout ça bon c'est moi qui...on se le fait à deux. Après on a la chance bé je vois...la viande, je fournis tout, mine de rien ce...quand je vois euh...même sans le mettre au prix que je le commercialise, bé quand je vois les colis que je me garde, à coup de 120, 130 Euros, ça fait un gros budget à la fin de l'année. Et on mange une viande qu'ya des gens, en allant chez le boucher, n'ont pas. Et souvent je me garde les meilleurs morceaux quoi, les filets, les... Et...on se fait un petit potager, je vois on achète, ya des jours...là on se le disait...ya des fois, l'été, on mange...pendant deux mois, on mange que des trucs qu'on fait quoi [bref silence]. Et après je vois, on part en vacances, ou...c'est pas...je vois, j'ai pas besoin de sortir 500 Euros par mois pour...[bref silence]. Et...enfin, on se met 200 Euros par mois, pour le budget du mois, enfin pour l'instant, on a pas d'enfant encore après plus tard ça va changer [sourire] mais...mais il nous en reste quoi. Et pourtant je vois on ne se prive de rien, je veux dire, moi je fais...je fais la fête souvent avec les copains l'été... Après je vois quand je sors, je regarde [il insiste sur le verbe « regarder »] pas, enfin...je vais pas cramer 500 Euros dans une soirée mais je...je suis pas à compter, à aller au resto²⁰⁹, à regarder la carte...à regarder le truc le moins cher quoi. Et je me dis que si j'avais 1000 Euros par mois aujourd'hui, enfin je vais pas dire que je serais pas quoi en faire [petit rire] euh...mais...là, tout ce que j'ai, ça part sur l'exploit pour me faire avancer quoi. (...) Après j'y dis si je me sortais 800 Euros par mois, je me trouverais riche quoi. Parce que...pourtant tout en ayant un train de vie...enfin je fais beaucoup de montagne, on s'achète des trucs de montagne, quand j'achète je vais pas regarder le prix de... Enfin après on est...mais si j'avais ouais 800 Euros, je me trouverais...je pense qu'il en reste quoi. Ou si ou alors après il faudrait dépenser, s'acheter une voiture en plus mais bon moi je vois j'ai ma voiture pour le boulot, ma copine a sa voiture... Quoi je vais acheter une Golf pour...sortir le week-end, ça fait... Oui c'est les Portugais qui font ça pour se faire remarquer quoi, moi ça me...je suis pas...à aller flamber avec...avec une voiture quoi. » (Sébastien, entretien n°50, qui dit ne pas se verser de revenu).

« Bon après le besoin d'un agriculteur, d'une famille d'agriculteur [sourir] il est quoi, une fois qu'on vit sur place...on paie quoi, enfin moi je vois ici, on paie l'électricité c'est tout quoi. J'ai un puits donc on s'en sert l'électricité pour mettre le moteur en...en marche et après voilà. Après...toute exploitation ya un côté avec un poulailler, avec...un jardin...à part le sel et le poivre....l'agriculteur, il achète pas grand-chose quoi eh. La viande bon la viande, ça a toujours été la volaille, les machins bon j'ai jamais réussi à lui²¹⁰ faire faire des...ne serait-ce que de la volaille. Là les collègues, enfin j'ai des collègues, ils ont toujours un poulailler avec une vingtaine ou une trentaine de poules et...ils tapent là-dedans quoi. Moi j'ai pas ça. Et mon exploitation, c'est mon jardin potager [petit rire]. Donc là en ce moment, on bouffe des tomates, des concombres, bon c'est un peu tout le temps la même chose mais bon, je me régale de bouffer ça quoi. C'est très bon. » (Patrick, entretien n°31).

« Donc vu qu'on est pas tenté directement par la consommation, aujourd'hui, on a une situation financière qui est plus que correct parce que on est pas dépensier... Et on...on ne prétend pas avoir plus que ce qu'on a aujourd'hui, on est calé là, on a de l'eau au robinet [sourire] on a du bois pour chauffer [sourire] un troupeau qui...un potager qui turbine, des poules...quatre bêtises et puis voilà quoi. » (David, entretien n°55).

Une minorité a également parlé de l'importance des aides dans leur revenu ; selon Amar et al.

²⁰⁹ Restaurant.

²¹⁰ Son ex-épouse.

(2009), [Un cinquième des exploitations se partagent la moitié des subventions.] (Amar et al., 2009, p. 9). En outre, [Depuis la réforme de 1993, le montant moyen des subventions versées aux exploitations est en hausse continue. En 2005, ce montant s'établit à 19 800 euros en moyenne par Utans, en hausse de 4,8 % par an par rapport à 2000 en euros constants.] (*Ibid*, p. 26). Plus en détails, il convient de préciser qu'[En 2006, le montant moyen par exploitation en primes et subventions d'exploitation se monte à 29 500 euros. (...) Toutes orientations confondues, près de 29 200 exploitations, soit 8 % du total, ne perçoivent aucune subvention. La situation n'est guère différente pour les quelques 6 400 exploitations qui bénéficient d'aides d'un montant inférieur à 1 000 euros. Au total, pour 10 % des exploitations, les subventions sont nulles ou négligeables. À l'inverse, 16 % des exploitations les plus aidées, soit 56 900 d'entre elles, perçoivent des aides d'un montant supérieur ou égal à 50 000 euros.] (*Ibid*, p. 28). Selon Maurice Desriers (2007), la part des subventions européennes dépasse [80% du revenu, dont 62% pour les subventions sur les produits.] (Desriers, 2007, p. 29) et toujours selon lui, les variations du revenu agricoles sont liées aux différentes réformes de la politique agricole commune (*Ibid*, p. 17). Plus récemment, [En 2013, 89 % des exploitations moyennes et grandes ont perçu des subventions (hors aides à l'investissement), de 34 100 euros en moyenne. Un quart des exploitations bénéficiaires a perçu moins de 16 200 euros (soit 6 % de l'enveloppe d'aides), et un quart a reçu plus de 45 000 euros (soit 51 % de l'enveloppe d'aides). Le niveau médian de subventions est de 28 700 euros. Ces aides représentent, en moyenne en 2013, 84 % du RCAI.] (Dedieu et al., 2014, p. 3) :

« *Mais notre revenu...notre revenu [bref silence] comment expliquer, au fur et à mesure que ça s'est développé le système européen...on a eu des...on a eu des aides et tout ça et on est devenu comme des chiens qui attendent leur gamelle quoi...[sourir].* » (Maya, entretien n°34).

- Vous trouvez que vous vivez plus grâce aux aides que...

Stéphane – *[Il coupe la parole à l'enquêtrice]. Non pas grâce aux aides parce que...mais on a besoin d'aides.*

François-Xavier – *Enfin heureusement qu'elles y sont ces aides.*

Stéphane – *Si y'en a pas...on foutrait, on mettrait la clé sous la porte ça c'est clair.*

François-Xavier – *Ah oui mais ça c'est sûr. C'est de l'ordre...grosso modo, on est à combien à...*

Stéphane – *Ça doit représenter plus de 40%.*

François-Xavier – *Plus de 100 000 Euros enfin.*

Stéphane – *Plus de 40% du...du chiffre d'affaire parce qu'après comme on a choisit les...les potagères bon on est moins soumis mais si on les enlève....* (entretien n°40).

Il convient également de mentionner que certains enquêtés de notre corpus, une minorité, ont parlé de « *chiffre d'affaire* » et non de revenu alors que l'enquêtrice a employé le terme revenu : « *Bé disons la première et la deuxième année, ça a pas été terrible vu que justement je tombais...en faisant double activité...je n'avais pas un produit au top, j'avais pas le temps de m'en occuper quoi, disons comme il fallait quoi, professionnellement et la...[bref silence]. Bon je me suis...j'ai augmenté mon nombre d'hectares et...j'ai mis des variétés qui étaient rémunératrices donc ça a permis de faire évoluer mon chiffre d'affaire et là actuellement...je suis à un chiffre d'affaire viable quoi, bien viable, voilà.* » (Régis, entretien n°49, quand

l'enquêtrice cherche à savoir comment a évolué son revenu depuis qu'il s'est installé en tant qu'agriculteur). D'autres, ont préféré se distinguer des salariés, autrement dit de ceux qui ne sont pas patrons et ne disposent pas des moyens de production pour expliquer que s'ils n'ont qu'un faible revenu ou pas du tout, c'est parce que l'argent gagné est réinvesti dans l'exploitation ; autre caractéristique de la culture paysanne ou toute action est faite en vue d'augmenter le capital et non pour accroître son revenu. En effet, dans la paysannerie, [On travaillait pour vivre et, si l'on envisageait de travailler plus ou mieux, c'était avant tout pour pouvoir épargner et augmenter le capital.] (Mendras, 1984, p. 64). :

« Je sais pas puisqu'on capitalise. En fait, c'est différent puisqu'on a investi de plus en plus donc on peut pas dire que...nous gagnons plus euh...je pense qu'on gagne, à peu près, autant, c'est...c'est différent. C'est pas forcément...on est...quand on est...[bref silence] son propre patron, on finit toujours par investir, ce n'est pas comme quand on est salarié ou on espère gagner toujours plus, plus, plus [elle répète « plus » à trois reprises]. Nous c'est surtout, pour avoir la propriété au top, tout le temps. En investissement, c'est chaque année. Chaque année, on investit, dans tout, c'est-à-dire, ça commence à la vigne, tout c'est un ensemble, donc les terres, les murs, aussi bien dans le commercial, aussi bien dans du personnel en plus... On investit tout le temps. Si on ne fait pas ça, on est pas au top. On peut pas suivre. » (Johanna, entretien n°13).

« Le revenu chez moi, il a pas changé, mon revenu, il est toujours de 450 Euros net par mois parce que j'ai la chance d'avoir une femme jusqu'à l'an dernier qui travaillait ailleurs, comme Jérôme, sur une autre propriété mais qui faisait du secrétariat donc c'est toujours elle qui m'a nourri et que tout l'argent qui a été...qui est sorti de la propriété, il a été réinvesti dessus, depuis 2000. Ya pas un [il met l'accent sur le chiffre « un »] centime, mise à part ces 450 Euros que je me verse depuis douze ans aujourd'hui, tout le reste a été réinvesti sur l'exploitation, voilà. » (Jean-Marc, entretien n°30).

Certains ont développé des stratégies afin de compenser une baisse de revenu : la diversification de la production principalement. De plus, onze enquêtés²¹¹ ont mentionné louer une maison, ce qui leur permet d'avoir une rentrée d'argent supplémentaire et fixe et un enquêté a des « sociétés civiles immobilières » (Louis, entretien n°9). Cependant, il est possible que ce nombre de onze enquêtés soit sous-évalué car il semble qu'ils n'aient pas toujours compris ce que l'enquêtrice parlait quand elle a cherché à savoir s'ils avaient plusieurs sources de revenu, ce qui s'est vu par la suite de l'entretien quand certains ont répondu négativement et évoqué par la suite une maison en location. Posez la question ainsi ne s'est donc pas révélé pertinent.

En outre, un autre élément est à prendre en considération quand on évoque les revenus : les emprunts. En effet, même si les guides d'entretien n'interrogeaient pas la problématique des emprunts, certains l'ont mentionné spontanément. Il semblerait qu'un nombre non négligeable d'entre eux ait contracté des crédits principalement pour acheter du matériel et dans une moindre mesure pour agrandir l'exploitation familiale qu'ils ont repris, la tendance serait donc davantage au crédit qu'à l'épargne : « Parce que c'est enfin bon moi j'ai une

²¹¹ Pour un d'entre eux, il s'agit d'une location d'un hangar.

exploitation qui est quand même...assez grosse quoi, enfin je veux dire plus de trente hectares, ça commence à être...une grosse exploitation mais je me dis qu'avec le...la somme de travail que...que j'ai [en insistant sur le verbe « avoir »] et le faible revenu que j'ai [il accentue sur le verbe « avoir »], c'est...c'est vraiment n'importe quoi mais...bon...je suis là-dedans, je suis un peu plus ou moins pris, quand je me suis installé, j'ai fait des emprunts, des gros emprunts qu'il faut que je rembourse donc il faut que...bé que j'exploite, que j'assure un revenu minimum enfin...c'est un peu un cercle vicieux, on est pris là-dedans enfin moi j'ai ce sentiment là des fois. » (Romain, entretien n°22) ; « Moi bon là maintenant, la chance que j'ai, je me suis installé jeune, j'arrive à la fin de mes emprunts et...là à trente-trois ans, maintenant j'arrive au bout des emprunts, c'est déjà pas mal, ça fait de l'air parce que bon ça fait...1000 Euros par mois bon déjà t'as pas ça à payer...ça fait un peu d'air. » (Fabien, entretien n°54). Le crédit, par contre, est une marque de changement vis-à-vis de la culture paysan qui percevait ce dernier à travers la dimension morale. Par conséquent, [la dette est un signe certain de pauvreté (...) on est « le domestique du prêt ».] (Mendras, 1984, p. 239). Et [Jusqu'aux années récentes, pour un paysan, emprunter c'était avouer sa misère et se reconnaître incapable de faire face à ses dépenses, qu'il s'agisse indifféremment de payer son pain, de l'engrais ou un tracteur] (Ibid, p. 109). Les enquêtés sont donc dans un entre-deux, à la fois empreint de valeurs anciennes et de valeurs nouvelles comme le souligne les propos de cet enquêté qui préfère investir ses bénéfices dans l'exploitation plutôt que se verser un revenu mais qui a aussi beaucoup d'emprunts : « Ce qui me fait rester aujourd'hui, c'est que j'ai encore beaucoup d'emprunts d'accord mais quand je vois comment était la propriété et comment elle est aujourd'hui, après douze ans, je me dis que...c'est vrai j'ai pas eu de salaire, c'est vrai machin mais j'ai créé quelque chose et j'ai un capital, ya une marque, ya machin, j'ai une demande puisque toute ma production est pratiquement vendue dans l'année donc je me dis que j'ai pas forcément fait le mauvais choix et que...même si c'est dur, à aujourd'hui, que t'as toujours le banquier qui vient t'emmerder, ma foi je dis que même si je me casse la gueule et bé j'aurais pas...j'aurais pas tout perdu quoi, voilà. » (Jean-Marc, entretien n°30).

III. 3 « Je passe beaucoup de temps sur mon exploitation » : un travail dévoreur de temps

« Ça c'est...bon c'est...un des problèmes de la profession, c'est que...c'est très, très [il répète l'adverbe « très » à deux reprises] gourmand en temps. Et encore que là...maintenant je...je fais un peu la part des choses et j'essaie de...d'être...un peu plus chez moi mais...on passe beaucoup, beaucoup, beaucoup [il répète l'adverbe « beaucoup » à trois reprises] de temps sur l'exploitation quoi. C'est...enfin je sais pas comment...je sais pas combien d'heures par an mais c'est énorme [il accentue sur l'adjectif énorme] ; c'est énorme [il répète ses propos]. On fait peut-être, ya des semaines, l'été, bon là ça va commencer à se calmer mais on...[bref silence suivi d'un soupir] soixante-dix heures semaine c'est...c'est classique. C'est ce qui est terrible quoi, c'est que...c'est très gourmand en temps. Et...à côté bon la vie privée à côté, elle en pâtit quand même, la vie familiale, la vie... Avant j'étais investi dans une association...enfin quand j'étais plus jeune eh bon, ya aussi un temps pour tout mais c'est vrai qu'aujourd'hui, le temps que je passais dans le...dans l'associatif, aujourd'hui, je le passe...avec ma famille quoi, voilà. » (Romain, entretien n°22).

« Et que j'aurai peut-être un peu plus de temps oui, donnez-moi du temps, ya pas de problème, j'irai un peu plus au village, j'irai un peu plus, je sortirai un peu plus mais je peux pas faire plus que ce que je fais aujourd'hui ou alors il faut que je scie autre chose pour pouvoir prendre...le prendre sur autre chose. C'est ça l'histoire, c'est que c'est une question de temps quoi eh. Moi du jardin, ça me dérangerait pas mais donnez-moi le temps, voilà. Aller au café, pas de problème eh, je veux bien y aller mais donnez-moi du temps quoi. » (Jean-Marc, entretien n°30).

« Quand je vous dis un mode de vie, disons pour vous le définir, moi j'ai pas un travail, j'ai un mode de vie, c'est-à-dire que...le travail fait partie de ma vie, je sais pas...j'organise pas mon travail en fonction d'un impératif horaire ou autre, j'organise ma journée en fonction des résultats, qui est un travail mais qui est aussi un mode de vie parce que...parce que aujourd'hui, cette après-midi, je discute avec vous, ce soir, on est invité, on va manger à Capendu, en rentrant, j'ai le moteur qui tourne, je vais aller faire le tour du moteur, demain matin, à 6h00, je vais vérifier que tous les niveaux soient bons, etc. et puis...j'organise ma journée en fonction du...des besoins de l'exploitation, des besoins de...de mon boulot entre guillemets, de mon job comme disent les Américains... Quand il faut faire, si il faut faire dix heures, on fait dix heures, si il faut...s'il faut bosser toute la nuit et bé il faut bosser toute la nuit, c'est pas...c'est même pas une contrainte, c'est...pour arriver à un résultat, il faut faire ça et bé on fait ça, voilà, ça veut dire que le conjoint, il suit. Si on peut prendre que dix jours de vacances ou huit jours de vacances, on prend dix jours de vacances ou huit jours de vacances, après on peut recommencer à en prendre quelques-uns de plus mais c'est...voilà c'est...et puis il faut récolter pour la récolte, il faut vendre pour la vente parce qu'il faut récolter parce qu'il faut vendre. » (Jean-Philippe, entretien n°39).

« Moi j'ai un problème c'est que ya que vingt-quatre heures dans la journée voilà. (...) On est quand même dans une organisation très...enfin dans des emplois du temps...très saisonnier, très dépendant du temps et de la saison, donc avec plutôt des pointes de travail en été...juillet et août, lié notamment à la culture du melon, l'irrigation, la récolte des haricots qui va arriver bientôt là. Voilà et puis après avec des temps morts, beaucoup plus morts...novembre, décembre, janvier, février...ou ya plus de temps pour faire de l'entretien, tout ce qui est gestion, comptabilité...bon voilà après. Mais enfin les semaines ne font pas trente-cinq heures quoi enfin c'est clair. » (Maurice, entretien n°47).

Ces quatre extraits d'entretien permettent à la fois de percevoir un manque de temps chez les enquêtés de notre corpus et ses conséquences ainsi que la manière dont ils se représentent le temps et le rapport qu'ils entretiennent envers ce dernier. En effet, il est décrit par la plupart d'entre eux, comme étant saisonnier, autrement dit cyclique, irrégulier puisqu'il y a des périodes de « pics » d'activité - « (...) mais l'été, ya des pics (...) » (Stéphane, entretien n°40) - et d'autres « creuses » et nous pouvons rajouter au vu des entretiens, imprévisibles : « Après les heures tout dépend de la période dans l'année. Donc...[soupir] ça peut aller à soixante heures par semaine...et puis en période creuse à trente-cinq, quarante heures quoi. C'est des...des coups de bourre. » (Ludovic, entretien n°28). Cette partie sera consacrée à l'analyse de ces spécificités du temps et il convient de préciser que certains enquêtés, ont spontanément parlé de la question du temps dès les premières minutes de l'entretien. De manière générale, les déterminants de l'organisation du temps de travail sont [(...) principalement des caractéristiques collectives propres du secteur d'activité et de la profession exercée.] (Chenu, 2002, p. 152). De plus, le temps de travail étant un terme employé pour les salariés, la

question de ce dernier figurant sur les contrats de travail (Bouffartigue et Bouteiller, 2001)²¹², nous préférons utiliser le vocable « temps agripaysan » puisque certains enquêtés de notre corpus ont tenu à se distinguer du temps de travail des salariés notamment des fonctionnaires : *« C'est pas comme un salarié qui va faire huit heures par jour, c'est pas tout à fait comme ça mais ya une certaine régularité automatiquement puisqu'on peut pas faire vingt-quatre heures un jour et zéro heure le lendemain, il faut toujours, mais bon. Suivant ce qu'on fait, quand je sulfate...je peux faire dix-sept heures dans la journée et puis le lendemain je bricole deux, trois heures et puis le surlendemain, je fais dix heures, donc en trois jours, j'aurai fait trente heures ou un peu plus mais bon...[bref silence]. Ça dépend...ça dépend des périodes. »* (Ludovic, entretien n°28) ; *« Moi...bon voilà, je travaille, je travaille [il répète ses propos] quand je veux prendre trois jours, je prends trois jours eh, s'il me faut une semaine, je prends une semaine. Je suis pas fonctionnaire, je m'impose pas d'avoir cinq semaines de congés dans l'année... Je fais...comme ça me va bien, si je dois aller à la vigne le dimanche, je vais à la vigne le dimanche, si le lundi et bé je dois prendre deux heures, de 8h00 à 10h00, je prends deux heures de 8h00 à 10h00 eh. Mais après je regarde pas mes heures (...) »* (Jean-Michel, entretien n°35). Néanmoins, la bibliographie étant fortement imprégnée du temps de travail salarié, nous nous référerons parfois à ce dernier en veillant à le préciser afin de voir sous quels aspects, les enquêtés de notre corpus se rapprochent des salariés et sous quels autres, ils s'apparentent davantage aux non-salariés. En outre, selon l'Inserm (2011), les salariés et les travailleurs indépendants se distinguent principalement sur deux aspects : le temps de travail²¹³ et l'autonomie (Inserm, 2011, p. 5). Nous montrerons que l'investissement en temps n'est pas propre aux éleveurs mais concerne l'ensemble des enquêtés de notre corpus et est une spécificité du « monde » agricole.

Les guides d'entretien s'intéressaient à deux éléments relatifs au temps²¹⁴ : l'organisation d'une journée de travail type, tout en cherchant à savoir si les enquêtés avaient des horaires fixes et lesquels - afin de pouvoir se faire une idée de l'importance ceux-ci prenaient dans une

²¹² En effet, comme le soulignent Paul Bouffartigue et Jacques Bouteiller (2001), [La catégorie de temps travail s'est construite comme l'un des piliers du contrat de travail, vu comme mise à disposition de capacités de travail à un employeur, dans une triple finalité, de bornage, de séparation et d'évaluation.] (Bouffartigue et Bouteiller, 2001). Or l'histoire de la catégorie indépendant montre que cette dernière s'est construite en opposition au salariat (Inserm, 2011, p. 7).

²¹³ [Globalement, le temps de travail des non-salariés est supérieur à celui des salariés. D'après l'enquête Emploi 2007 de l'Insee, en France, les indépendants travaillent en moyenne 53,3 heures par semaine (et parmi eux les employeurs 57,3) contre 37,6 pour l'ensemble de la population active occupée.] (Inserm, 2011, p. 15). Ce que confirme Nathalie Missègue (2000), en précisant qu'[en 1999, les indépendants travaillent en moyenne plus de 50 heures par semaine. Les exploitants agricoles sont toujours dans le groupe de tête bien que leur durée de travail ait considérablement diminué depuis vingt ans. (...) Travailler le samedi ou le dimanche est très fréquent chez les indépendants.] (Missègue, 2000). En effet, [Pendant les vingt dernières années, le temps de travail des agriculteurs est passé de plus de 60 heures par semaine à 53 heures environ (...)] (*Ibid*). Laisney (2010) met en évidence un temps passé sur l'exploitation de [(...) 54 heures en moyenne par semaine, contre 52 pour les artisans, commerçants et chef d'entreprise, 42 pour les cadres et 36,5 pour les ouvriers.] (Laisney, 2010, p. 3). Néanmoins, le temps des agriculteurs passé à travailler est loin de se rapprocher de celui des salariés soumis à une réglementation horaire : [Le temps de travail annuel d'un agriculteur est par exemple aujourd'hui beaucoup plus proche des 2 500 heures que des 1 600 à l'instar des autres catégories socioprofessionnelles.] (Bernardi et Defalvard, 2006, p. 85). De manière générale, le temps de travail des non-salariés commence à baisser à partir de la cinquantaine et il se réduit fortement après 60 ans (Amar et al., 2009, p. 11).

²¹⁴ Le guide d'entretien concernant les agriculteurs retraités ne s'intéresse pas au temps, et en ce qui concerne les pluriactifs, nous avons préféré ne pas tenir compte de leurs propos dans l'analyse car nous nous sommes rendus compte que leur temps de travail est trop influencé par le temps salarié ce qui fausse les discours.

journée - mais aussi s'ils rencontraient des difficultés à gérer temps de travail et temps personnel. Nous allons commencer par aborder l'organisation du temps avant de voir ce qu'il en est de sa gestion.

Quand nous avons demandé aux enquêtés de notre corpus de décrire une « journée de travail type », ces derniers ont commencé par souligner que « *c'est variable* » - « *Ça varie. En fait ça varie suivant les saisons (...)* » (Johanna, entretien n°13) - ou « *ça dépend* » - « *Ça dépend la saison* »²¹⁵ (Claude, entretien n°19) - qui sont des termes indigènes et cette variabilité se retrouve à la fois au niveau des heures²¹⁶ que des tâches à effectuer. En effet, ils ont mis en évidence un emploi du temps déterminé par les saisons c'est-à-dire cyclique²¹⁷ mais aussi par le climat et pour certains c'est le travail qui dicte l'organisation de l'emploi du temps autrement dit le travail saisonnier voire « *la culture* » - « *(...) c'est la culture qui commande eh.* » (Patrick, entretien n°31) ; « *C'est...la végétation commence à pousser et c'est là que elle nous pousse en fait voilà [rires à la fois de l'enquêtée et de l'enquêtrice] (...)* » (Florence, entretien n°5) - ou « *la nature* » - « *(...) c'est la nature qui règle, le temps qui règle les horaires quoi.* » (*Ibid*) - :

²¹⁵ Mendras (1984) interpelle sur le terme saison. Ce dernier a plusieurs sens. En référence au temps, pour les enquêtés de notre corpus, il s'agit de [...] l'état de développement de la végétation (...) les différentes périodes de travail] (Mendras, 1984, p. 78).

²¹⁶ L'enquête d'Alain Chenu (2002) sur le temps de travail montre que concernant [La variabilité des horaires d'une semaine sur l'autre (...) La fourchette est plus ouverte chez les hommes que chez les femmes, chez les non salariés que chez les salariés, chez les diplômés que chez les peu diplômés (...)] (Chenu, 2002, p. 157). L'enquête de Boisard et de Fermanian (1999) met également en évidence que l'irrégularité des horaires est plus fréquente chez les non-salariés que chez les salariés mais elle est davantage choisie chez les premiers : [La part d'actifs salariés qui travaillent selon un calendrier hebdomadaire régulier est plus grande que celle des non-salariés : 78 % des salariés travaillent toujours le même nombre de jours chaque semaine pour 73 % des non-salariés. A l'opposé, plus de 17 % des non-salariés travaillent un nombre de jours variable d'une semaine à l'autre, sans régularité apparente, alors que seuls 10% des salariés sont concernés par une telle irrégularité (...). De plus, 67 % des salariés ont les mêmes horaires chaque jour contre seulement 57 % des non-salariés.] (Boisard et Fermanian, 1999, p. 113). En outre, [Parmi les indépendants, les exploitants agricoles et les membres des professions libérales se distinguent de nouveau par la variabilité la plus fréquente.] (Missègue, 2000) et [Entre 1981 et 1989, la proportion d'indépendants sans horaire habituel augmente un peu plus vite chez les exploitants agricoles que chez les autres indépendants (+18 points, contre +12 points en 7 ans)] (*Ibid*). Pour ce qui est du choix des horaires : [...] 92 % des non-salariés, mais seulement 8 % des salariés, déterminent eux-mêmes leur rythme de travail (...)] (*Ibid*). Mais les deux auteurs soulignent que choisir ses horaires n'enlève pas la question des contraintes puisque [...] les non-salariés sont plus affectés par des contraintes d'horaires que les salariés, notamment en ce qui concerne les samedis et dimanches travaillés.] (*Ibid*), Tendance ancienne et qui se retrouve chez l'ensemble des actifs : [Sur la période 1978-1998, les indicateurs vont dans le sens d'un accroissement de la variabilité des horaires de travail, et d'une moindre fréquence de deux jours de repos consécutifs, d'horaires plus matinaux et plus tardifs, d'une progression du travail selon des horaires atypiques, surtout pour le travail dominical (...). On note cependant que cette « dérégulation » des horaires de travail s'accompagne d'un recul des formes de détermination et de contrôle externes les plus directes, avec la progression de la part des salariés déclarant choisir eux-mêmes leurs horaires et, plus encore, n'étant pas soumis à un contrôle formel de leur présence. (...)] (Bouffartigue et Bouteiller, 2001) ; constat qui est également présent sur la période 1990-200 (*Ibid*).

²¹⁷ Selon Pierre Boisard et Jean-David Fermanian (1999), en 1999, [Les personnes qui ont un rythme de travail cyclique ou irrégulier représentent près de 30 % des actifs occupés. (...) Près d'un tiers des travailleurs subissent des perturbations dans leur rythme de travail. Celles-ci peuvent prendre diverses formes : horaires variables et/ou changement hebdomadaire de jours travaillés.] (Boisard et Fermanian, 1999, p. 111). Les auteurs ne distinguent pas les salariés des non salariés.

« Mais si on voit qu'il fait beau temps pendant dix jours, on va pas travailler jusqu'à minuit pour le plaisir quoi bon on s'arrête mais si on sent que le temps est incertain et qu'il faut le faire, bon ça dure trois ou quatre jours bon on donne un bon coup de collier après c'est...c'est fini. Mais on peut pas dire, cette semaine, je vais travailler tant ou la semaine prochaine je serai en vacances. » (Stéphane, entretien n°40).

« Bo l'hiver on fait une semaine...normale de quarante heures de taille par exemple et puis en fonction du travail, du temps et...je vais, le samedi souvent, je vais faire du tracteur et tout ça (...) des fois, il faut faire des journées de dix heures, onze heures, douze heures et bé tu les fais et puis voilà quoi. » (Fabien, entretien n°54).

Ce qui renvoie à une conception paysanne du temps ou ce dernier est déterminé [par les cycles naturels et les conditions atmosphériques] (Mendras, 1984, p. 76). En outre, le calendrier, qui mesure le temps de manière qualitative, représente, pour Mendras (1984), [« le code des qualités du temps »] (*Ibid*, p. 77) puisque [Les unités de temps ne sont pas des unités de mesure, mais les unités d'un rythme, où l'alternance des diversités ramène périodiquement au semblable.] (*Ibid*). Le calendrier indique des événements et ces derniers servent à mesurer le temps. Par conséquent, le temps est une notion plus concrète, plus en accord avec la vie humaine. Dans la société paysanne, la semaine est l'unité de temps qui est généralement la plus utilisée. Le dimanche est souvent le seul jour différent des autres, un jour qui n'est pas consacré au travail, hormis pour les éleveurs. Il est employé pour la vie religieuse qui est aussi l'occasion de partir de sa ferme et rencontrer ses voisins. Cependant, toutes les semaines ne se ressemblent pas pour autant puisqu'elles se divisent en journées qui ne sont pas invariables mais changent [en fonction du jour solaire et de la somme de travail à accomplir.] (*Ibid*, p. 80). L'emploi du temps qu'il soit paysan ou « agripaysan » est donc imprévisible²¹⁸ tant au niveau des tâches à réaliser que des heures à passer sur l'exploitation, : « Et après...voilà ya des journées ou ya des imprévus, vous avez les renards qui ont attaqué les poules, vous avez...bon comme dans tous les métiers quoi, il faut gérer...il faut gérer l'urgence, il faut gérer les imprévus (...) » (Pierre, entretien n°27) ; « Euh...[soupon] c'est pas moi qui m'organise, c'est le travail qui m'organise [petit rire]. » (Jean-Philippe, entretien n°39) ; « (...) c'est pas un travail à la chaîne donc ya des jours ou tu as prévu quelque chose, tu vas faire totalement autre chose parce que ya un impératif, une pièce qui casse sur une machine...bé t'avais prévu de faire ça...je sais pas, labourer un champ sauf qu'il pleut [petit rire] bon bé tu fais autre chose quoi donc voilà (...) » (Julien, entretien n°45). Cependant, la dimension cyclique du temps n'est pas une caractéristique des non-salariés, contrairement à l'irrégularité, puisque selon Boisard et Fermanian (1999), [Les rythmes cycliques touchent

²¹⁸ Il s'agit d'une caractéristique des indépendants puisqu'ils [...] sont beaucoup plus nombreux que les salariés à « ne pas avoir de durée habituelle de travail » : 44 % contre 9 % des salariés (...). Plus de 47 % des agriculteurs et des professionnels libéraux (...) ou intermédiaires n'ont pas d'horaires réguliers de travail : les agriculteurs parce qu'ils doivent s'adapter aux contraintes de production (...)] (Missègue, 2000). En outre, Mendras (1984) interpelle le lecteur sur l'environnement de travail de l'agriculteur. Celui-ci travaille dans un espace ouvert influencé par la nature et le climat et où règne l'imprévisibilité : [A la différence de l'ouvrier d'industrie, l'agriculteur ne travaille pas dans un espace fabriqué par l'homme et organisé rationnellement en vue du meilleur rendement de travail. Tout à l'opposé, il utilise un espace naturel essentiellement divers et « irrationnel », soumis en outre aux caprices du climat.] (Mendras, 1984, p. 90).

moins d'un actif sur dix (...), mais pratiquement aucun non-salarié²¹⁹. En revanche, plus de deux non-salariés sur cinq ont des rythmes de travail irréguliers²²⁰, contre moins d'un salarié sur cinq (...)] (Boisard et Fermanian, 1999, p. 114). D'autre part, la notion de temps n'a pas la même signification selon les civilisations et elle [est étroitement liée au système de valeurs et à l'organisation de la vie quotidienne] (Mendras, 1984, p. 84). Dans la culture paysanne, les générations se succèdent, les exploitations sont transmises au fils et donnent l'impression d'une continuité dans le temps. Les unités temporelles que ce soit les jours, les saisons, les années ou encore les générations, sont prises comme une totalité qui se suit et se perpétue de la même manière. Par conséquent, [Dans ces conditions, le temps était certainement perçu par les paysans comme cyclique d'essence. Pour parler en termes imagés, l'ordre éternel des choses était fait d'un éternel retour des choses.] (*Ibid*, p. 98). La dimension cyclique du temps – qui représente ce dernier comme un éternel recommencement - fait partie de l'habitus – elle est toujours présente même si avec les innovations techniques et économiques, le temps est devenu linéaire (*Ibid*) - ce qui explique qu'il soit accepté par les enquêtés de notre corpus sans occasionner de quelconque perturbation et rares sont ceux qui n'ont pas évoqué cet aspect du temps.

Et alors qu'ils sont leur propre patron - les particularités des travailleurs indépendants étant de pouvoir gérer eux-mêmes leur temps passé à travailler mais aussi de travailler beaucoup et avec des horaires atypiques, autrement dit travailler jusqu'à tard le soir et le week-end (Chenu, 2002, p. 151) - ils mentionnent que ce sont les saisons qui « commandent » le travail²²¹ et le rythme de travail²²² et selon certaines d'entre elles, ils travaillent beaucoup et jusqu'à tard le soir – « *Ce soir vers 19h00 si le vent finit de tomber, je vais sauter sur le tracteur, je vais partir de 19h00 à...23h00, minuit, une heure des fois, bon.* » (Jean-Michel, entretien n°35) - voire parfois la nuit²²³ et les week-ends²²⁴. Par contre, au cours de certaines

²¹⁹ Pour ce qui est des agriculteurs, 46,1 % ont un rythme de travail régulier, 0,5 % cyclique et 53,4 % irrégulier (Boisard et Fermanian, 1999, p. 112).

²²⁰ [(...) une faible majorité d'indépendants seulement déclarent avoir un rythme de travail régulier, alors que 41 % d'entre eux ont un rythme irrégulier (54 % parmi les agriculteurs (...)) contre 18 % pour les salariés. (...). En pratique, il est difficile de distinguer des traits caractéristiques des actifs irréguliers non-salariés. Néanmoins, les « irréguliers-horaires » regroupent une grande partie des indépendants irréguliers : 54 % des agriculteurs (...). Ces catégories d'actifs travaillent fréquemment 6 ou 7 jours par semaine de manière habituelle, et leur irrégularité est due aux variations d'horaires.] (Boisard et Fermanian, 1999, p. 116). Pour ce qui est des agriculteurs, 7,4 % sont irréguliers en jours et 38,6 % sont totalement irréguliers (*Ibid*), c'est-à-dire à la fois en termes d'horaires et de jours. En outre, de manière générale, [De 1991 à 1998, les semaines irrégulières et le travail du samedi, qui avaient fortement augmenté au cours des années 1980, se sont stabilisés. Les durées hebdomadaires de plus de 40 heures ont reculé. Le travail de nuit et celui du dimanche ont légèrement progressé.] (Bue et Rougerie, 1999, p. 1).

²²¹ Or une des caractéristiques des indépendants et qui les distinguent des salariés, c'est de pouvoir organiser leur emploi du temps et la durée de leur travail en lien avec leur activité (Missègue, 2000) : [Lorsqu'en 1995, à l'occasion d'une enquête sur le temps de travail, on a interrogé les indépendants sur la manière dont sont déterminés leurs horaires de travail, 92 % des indépendants ont déclaré qu'ils les déterminaient eux-mêmes, contre seulement 8 % des salariés. De ce point de vue, les indépendants se rapprochent de deux catégories de salariés : les cadres et les professions intermédiaires du privé.] (*Ibid*).

²²² Il convient de souligner que [(...) le travail semble s'être intensifié pour la plupart des catégories (...), y compris celles qui ont le plus la maîtrise de leurs horaires de travail (...)] (Méda, 2003, p. 4).

²²³ Plus précisément, l'enquête de Chenu (2002) met en évidence que 0,9 % des agriculteurs travaillent la nuit (23h à 5h), 15,9 % au petit matin (5h à 9h), 22,2 % le matin (9h à 11h30), 11,7% à midi (11h30 à 14h), 18,2 % en début d'après-midi (14h à 16h30), 19,7 % en fin d'après-midi (16h30 à 19h) et 11,4 % en fin de soirée (19h à 23h) (Chenu, 2002, p. 161). Les saisons influencent les créneaux horaires.

saisons, ils soulignent avoir plus de liberté au niveau de l'organisation de leur temps, pouvant plus facilement aménager leur emploi du temps : « *C'est un peu saisonnier aussi la vente bon c'est sûr que là, on est en pleine saison, j'ai un peu moins de temps que...l'hiver ou je m'accorde un peu plus de temps à moi quoi voilà.* » (Pierre, entretien n°27) ; « *Après ya deux périodes un peu plus...libres, c'est le mois d'octobre [bref silence]. Octobre permet d'être un peu plus cool quoi en fait et...normalement le mois de mars si on a bien géré la taille...normalement au mois de mars, on peut être un peu plus libre quoi voilà.* » (Brice, entretien n°36) ; « *(...) et ou on peut...on peut prendre des vacances, on a des temps creux [il accentue sur l'adjectif « creux »], on a des temps creux en été, c'est déjà pas mal. Au mois d'août quand même, on peut...on peut se permettre de prendre dix ou quinze jours de vacances.* » (Fabien, entretien n°54). Par conséquent, il s'agit d'une organisation flexible : « *C'est pas compliqué. La vigne te dit ce qu'il y a à faire [petit rire à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. Et ce qui est vrai cette année n'est pas vrai l'année prochaine. Voilà, il faut tout le temps [en accentuant sur « tout le temps »] se remettre en question parce que si tu fais quelque chose cette année comme ça, l'année prochaine...tu pourras pas le faire pareil parce que ce sera pas le même temps [en insistant sur « temps »], le même climat [il met l'accent sur « climat »], le même moment [il insiste sur « moment »], y'aura du vent [il accentue sur « vent »]. Voilà. Ce qui est vrai cette année n'est pas vrai l'année prochaine voilà [petit rire]. Les vignes sont plus mûres cette année, à telle date, après pour tout, ya dix jours d'écart. Voilà.* » (Raymond, entretien n°52).

En outre, ils ont indiqué que cette imprévisibilité a des conséquences au niveau de leur vie professionnelle – ils ne peuvent pas organiser leur emploi du temps à l'avance : « *(...) quand vous avez un travail régulier, vous avez des horaires réguliers, vous savez ce que vous allez faire.* » (Suzanne, entretien n°57) – comme personnelle ; même si la majorité d'entre eux s'accorde des loisirs²²⁵ – certains ont indiqué avoir moins de loisirs²²⁶ aujourd'hui et d'autres

²²⁴ Notre corpus d'entretiens a révélé qu'il n'y a pas que les éleveurs qui travaillent le week-end.

²²⁵ Comme le soulignent Bernardi et Defalvard (2006), [Lorsque les chefs d'exploitation sont amenés à s'expliquer sur le jugement qu'ils émettent sur leur temps de travail, beaucoup trop long pour 22%, un peu trop long pour 40% et satisfaisant pour 37% d'entre eux, ils sont près de la moitié à référer leur temps de travail agricole au temps libre qu'il leur laisse ou ne le leur laisse pas pour la vie familiale et les loisirs. Or, nous avons vu précédemment que le pourcentage de réponses associant le temps de travail au temps libre qu'il permet ou, au contraire, empêche de libérer pour la vie familiale et les loisirs représente 41,6% des réponses individuelles. Ce résultat est la marque que les chefs d'exploitation ne sont pas, en ce qui concerne la conception de leur temps de travail, en décalage avec la société française comme société salariale.] (Bernardi et Defalvard, 2006, p. 96).

²²⁶ Selon l'enquête « *Emploi du temps de l'INSEE* », le temps de loisirs [...] augmente en treize ans de près d'une demi-heure par jour en moyenne pour l'ensemble de la population (...) En 1997, dans l'enquête intitulée « *Les pratiques culturelles des Français* », on demandait aux personnes interrogées : « diriez-vous que pendant votre temps libre, vous manquez de temps pour faire tout ce dont vous avez envie ? » (et quatre autres items) : 39 % répondaient positivement, hommes et femmes avec les mêmes scores, les agriculteurs, les artisans et les chefs d'entreprise [...] (Méda, 2003, p.2). De plus, concernant l'enquête de l'observatoire Thalys/Ipsos 2001, [...] à la question formulée ainsi : « sur une journée, en règle générale, pensez-vous consacrer trop de temps à votre vie professionnelle ou à vos activités quotidiennes ? », les Européens interrogés sont 35 % à répondre positivement, les Français arrivent loin (46 %) devant les six autres pays européens (...) et ce de manière spectaculaire en ce qui concerne la tranche 25-34 ans, dont 62 % pense consacrer trop de temps aux activités professionnelles. Interrogés sur les activités ou les personnes auxquelles ils pensent consacrer trop peu de temps, les Français sont également de loin les plus nombreux à citer les amis (80 % contre une moyenne de 60 %), la famille (74 % contre 53 %) et soi-même (70 %).] (*Ibid*, p. 3).

faute de temps ne s'engagent pas au conseil municipal de leur commune - et des vacances, ils ne peuvent pas toutefois partir quand ils le veulent²²⁷, au moment de la récolte ou des traitements par exemple, ils sont « contraints »²²⁸ (terme que certains ont employé) de rester sur l'exploitation – (...) *quand ça presse, quand ya des traitements et les arrosages, surtout l'été quand ya des...des maladies qui s'installent, il faut être réactif, là ya pas de week-end, là ya rien, la maladie, elle attend pas, c'est pas la fermer la porte, éteindre la machine et dire « je m'en vais », non, non, c'est pas ça. Non là c'est vraiment contraignant question...il faut être présent ; il faut être présent et surtout...tourner sur l'exploitation (...) »* (Régis, entretien n°49) - et il est arrivé à certains d'annuler « au dernier moment » une sortie, même si rares sont les enquêtés qui travaillent systématiquement les week-ends, ne serait-ce que le samedi mais ce n'est qu'occasionnellement, selon les saisons²²⁹ : « (...) *au printemps, on a eu beaucoup de travail et le samedi et le dimanche...* » (Patricia, entretien n°21) ; « *Parce que...c'est tout, parce qu'il faut aller au charbon, il faut y être le samedi et des fois, il faut y être le dimanche quoi. S'il a plu et que c'était le bon moment pour passer les charrues on dit pas « oh putain vite on va...on attendra la semaine prochaine pour le faire, je suis en vacances ». Non, non on y va comme...comme tous...c'est le problème du monde agricole quoi. »* (Jean-Marc, entretien n°30) ; « *Oui ça on peut pas le décider ouais, la météo, le gros problème c'est ça, c'est que souvent bon ou même [sourir] on veut partir, on se dit bon...on va aller chez des amis, tout ça et le fait est que souvent [sourire] on est toujours obligé de décommander un truc parce que bon...on a pas pu faire un truc, il faut le faire juste au moment ou on avait prévu de pas être là quoi. Ça, ça arrive très souvent par contre. »* (François-Xavier, entretien n°40) ; « (...) *et parfois on aimerait...on est invité, té un exemple tout bête, on est invité chez des amis ou de la famille a passé un week-end et puis il faut faucher ou les vaches vèlent et donc on peut pas y aller quoi, ça des fois c'est un peu râlant mais [petit rire] ça fait partie de...de la vie de l'agriculteur (...) »* (Armel, entretien n°53) ; « (...) *par rapport à ma copine, ça la gêne un petit peu plus parce que des fois je...j'arrive pas à dire « bé dans trois semaines... » voilà par exemple, on a eu des problèmes, au mois de mai là, « j'aimerai qu'on parte trois jours tout ça, je fais le pont tout ça » [il change sa voix pour imiter celle de sa compagne]. Et moi « attends je sais pas si je vais pouvoir partir trois jours, je sais pas ce que je vais avoir à faire, je... ».* » (Fabien, entretien n°54). Et ils veillent à s'accorder des vacances²³⁰ et des temps de repos voire du temps pour eux selon leurs

²²⁷ Ce qui pause parfois des difficultés de synchronisation avec les vacances de la conjointe et/ou de celles des enfants (Hervieu et Puseigle, 2013, p. 185) : « (...) *on [lui et sa copine] a eu des problèmes, au mois de mai là, « j'aimerai qu'on parte trois jours tout ça, je fais le pont tout ça » [il change sa voix pour imiter celle de sa compagne]. Et moi « attends je sais pas si je vais pouvoir partir trois jours, je sais pas ce que je vais avoir à faire, je... ».* » (Fabien, entretien n°50).

²²⁸ Ce que mettent également en évidence Hervieu et Purseigle (2013) : [(...) si une majorité de jeunes agriculteurs font le choix de s'installer avec l'idée d'être indépendants, ils éprouvent, quelques années après leur installation, le sentiment que leur métier leur impose une vie sous contraintes (administratives, astreintes, etc.).] (Hervieu et Purseigle, p. 185).

²²⁹ [De façon systématique ou occasionnelle, plus de 90 % des indépendants travaillent le samedi, près de 61 % travaillent le dimanche et plus d'un quart, la nuit, c'est-à-dire entre 0 et 5 heures du matin. Mais les variations d'une profession à l'autre sont très fortes. Les agriculteurs sont les plus concernés en raison de la nature même de leur métier : les trois quarts travaillent tous les samedis et un peu plus de la moitié tous les dimanches.] (Missègue, 2000). Plus précisément, 74,0 déclarent travailler habituellement le samedi, 24,0 % occasionnellement et 53,7 % affirment travailler habituellement le dimanche et 36,1 % occasionnellement (*Ibid*).

²³⁰ Cf. « VI.2.6 Les vacances : un départ forcé... », p. 449.

besoins, ce qui peut être interprété comme une manière d'avoir une prise sur ce temps particulier : « *Après l'avantage qu'on a, c'est que quand même, bon, si un jour, on a un truc à faire, on est nos propres patrons donc bon voilà. Moi l'autre jour, à 11h00 du matin, j'avais rendez-vous chez l'ostéopathe à Lézignan, je suis parti à 10h30, je suis venu, je me suis douché, je suis allé là-bas et personne...qui a rien à me dire, je fais... Après évidemment [en accentuant sur l'adverbe « évidemment »] c'est un truc qu'il faut rattraper, quand on perd une demie journée ou une journée ou bon, c'est quelque chose qu'on perd, il faut le rattraper mais [il hausse les épaules] bon, c'est un avantage après.* » (Joël, entretien n°41) ; « (...) la taille, ça presse pas, tu peux dire « là je vais...je vais pas travailler pendant une semaine, après je vais mettre les bouchées double pendant quelque temps et je vais rattraper le retard, je vais travailler le samedi, je vais travailler le dimanche et je vais rattraper le retard ». Après ya des périodes de...de l'année ou...ou on peut pas...on peut pas prendre de retard quoi parce que...ça pousse et que tous les jours...tous les jours, ya la charge de travail qui évolue (...) » (Fabien, entretien n°54). Comme le font remarquer ces deux enquêtés, quand ils ne travaillent pas sur l'exploitation, ils « rattrapent » ce temps qui n'a pas été passé sur l'exploitation. Ce sentiment d'avoir une prise sur le temps n'est donc qu'une illusion : « *Oui c'est sûr, ouais, ouais parce qu'ya des fois ou...c'est sûr moi [petit rire] je suis plus heureux d'être ici avec ma famille que bon, je suis bien dans les vignes mais bon, je veux pas y passer ma vie [il met l'accent sur « vie »] quoi donc...[bref silence] c'est sûr. Là au mois de...au mois d'avril...Audrey²³¹, elle m'a un peu forcé à partir en vacances, on est parti à Disney mais bon [soupir] au départ j'y dis « je peux pas, je peux pas » [il répète ses propos en accentuant sur me deuxième « je peux pas »]. « Bé on part sans toi » [rires de l'enquêtrice]. Et ouais non mais c'est comme ça tous les couples de...d'agriculteurs, de viticulteurs, c'est comme ça. « Tu veux pas venir, on part sans toi ». « Je viendrai ». On est parti quatre jours. (...) Bé oui, non mais c'est pas [il insiste sur l'adverbe de négation « pas »] que j'ai pas envie moi je...en plus j'aime bien les voyages, j'aime bien partir [il accentue sur le verbe « partir »], je me régèlerais de partir trois semaines quelque part...mais bon, on peut pas [en insistant sur l'adverbe de négation « pas »], franchement on peut pas.* » (Ibid). A travers les propos de Raymond (entretien n°52), on perçoit ce manque d'emprise sur le temps : « *Même si je vais à la chasse mercredi bon [petit rire à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. J'y vais un peu le samedi matin et voilà. Il s'agit de s'organiser, de s'y tenir moi je dis.* ». En outre, [Les personnes qui effectuent de longues semaines de travail prennent généralement moins de congés que celles dont les semaines sont relativement légères (...)] (Chenu, 2002, p. 152).

Néanmoins, une seule enquêtée a donné son point de vue sur la variabilité de l'activité agricole : « *Oh bé [soupir] on travaille...bon là c'est exceptionnel mais...on travaille beaucoup, c'est... mais l'avantage, ce qui est bien, c'est que, on travaille...c'est pas...c'est pas fixe quoi, c'est pas...c'est changeant, c'est un travail...changeant, riche. (...) Mais enfin j'imagine, dans un bureau, que vous savez à peu près les tâches que vous devez faire mais là, des fois, par exemple, d'un seul coup, oh la clôture marche pas, il faut...il faut organiser la journée autrement. Voilà, la journée, les journées se modifient en fonction de...de tous les*

²³¹ Sa compagne.

événements quoi, c'est bien eh. » (Maya, entretien n°34). Mais il semblerait que la non imposition de l'irrégularité de l'emploi du temps autre que par une entité naturelle et donc abstraite et toute puissante, que ce soit au niveau du rythme que des tâches, rende cette dernière plus acceptable.

Quatre enquêtés uniquement ont mentionné anticiper leur emploi du temps et prévoir ce dernier plus ou moins à l'avance, ce qui n'est pas le cas de la majorité - *« (...) j'arrive pas à me projeter dans trois semaines ou dans un mois (...) »* (Fabien, entretien n°54) - :

« Ensuite je vais [bref silence] voir d'autres parcelles pour voir les travaux, pour anticiper les travaux dans le...et après je travaille moi-même après, je reviens à la taille, tout ça. C'est...ça va à peu près c'est...mais bon moi au départ, c'est sûr je donne le travail que j'ai préparé déjà il y a...quelques jours auparavant, je sais par exemple, là ils nettoient tout à l'heure, ils vont aller tailler, il y en a qui sont en train là de dépalisser, je sais que lundi, je vais envoyer tant de personnes à ouvrir le plastique, les autres vont... » (Jean-Luc, entretien n°12).

« Comment je m'organise, moi je m'organise, le matin au réveil, deux heures avant [petit rire de l'enquêtrice]. Je m'organise, j'essaie de mettre les choses chronologiques, c'est-à-dire que dans la journée, je sais ce que je vais faire et donc à partir d'un certain moment, ya des choses qui vont passer plutôt en un qu'en trois et donc ya des boulots, par exemple, je sais que, si je dois utiliser un tracteur, selon l'outil que j'aurais la veille, je peux pas le dételer, je vais démarrer...le travail sur quelque chose et après progressivement, je vais passer sur un autre travail, etc. donc je vais réfléchir pour pas avoir d'un seul coup, à me dire « merde si t'avais pas détélé, tu aurais pu faire ça...t'aurais pu faire ça, t'aurais pu profiter pour gagner du temps, pour faire un truc », déjà de réfléchir sur ce que je vais faire dans la journée et m'organiser chronologiquement tous les travaux que je vais faire pour voir si je peux gagner du temps. Le temps que je vais gagner, en emboitant les choses...en les imbriquant comme il faut, déjà ça c'est la première des choses que je fais. (...) je râle toujours quand on me met une réunion la veille pour...enfin quand on me le dit...aujourd'hui pour demain quoi eh, moi je suis quand même assez pris et organisé pour...dans mon travail, je suis tout seul donc il faut que je me débrouille quoi eh (...) » (Jean, entretien n°43).

« C'est un peu tout mélangé eh, le temps de travail et le temps personnel. On en parle déjà le soir de ce qu'on fait demain. » (David, entretien n°55).

« (...) je sais que j'ai une course à faire et après il faut que je m'occupe de conditionner une partie, voilà, je me le gère deux, trois jours avant, je sais ce que je vais faire, c'est pas le matin ou je me dis...tien qu'est-ce que je vais faire aujourd'hui, la liste est tellement longue que...je préfère pas voir l'ensemble de ce qui ya à faire [petit rire] parce que sinon c'est trop, trop [elle répète deux fois l'adverbe « trop »] de choses (...) » (Magali, entretien n°60).

Ils n'ont pas systématiquement donné un chiffre au niveau du nombre d'heures, une minorité s'est révélée incapable de le chiffrer²³² – et certains ayant employé l'expression indigène « on

²³² Une minorité seulement s'est référée aux 35 heures. Il en est de même pour l'enquête de Bernardi et Defalvard (2006, p. 95).

compte pas les heures »²³³ ; « *Alors je fais vingt-cinq heures par semaine. Vous le croyez ?* »²³⁴ (Régis, entretien n°49) - mais ils n'ont eu aucune difficulté pour décrire les différentes activités en fonction des saisons – « (...) *la journée type bon c'est suivant les...les travaux qu'il y a à faire quoi. A l'époque de la taille, on taille (...)* » (Claude, entretien n°19) - il convient donc de parler plutôt de « journées de travail types cycliques » ou de « cycles de journées de travail types » :

« Je sais pas. On travaille sept jours sur sept déjà et...ya des jours, on fait seize heures par jour, donc...je peux pas vous dire à combien on travaille d'heures euh...toujours. » (Johanna, entretien n°13).

« Alors là j'en sais rien. J'en sais rien, je suis loin des trente-cinq heures [petit rire à la fois de l'enquêtée et de l'enquêtrice]. Euh...[bref silence] je sais pas. Moi entre quarante et cinquante heures ; en comptant l'administration et tout eh parce que... Bon on va dire quarante aller pour couper la poire en deux parce que bé ya toujours...là j'ai moins de travail à la vigne mais je suis au bureau (...) » (Patricia, entretien n°21).

« Alors...[soupir] type c'est un peu compliqué parce qu'il y en a aucune qui se ressemblent bon...en moyenne c'est une dizaine d'heures de travail après ça évolue vraiment selon les...selon la saison quoi. Vraiment...on s'adapte...à la saison. » (Romain, entretien n°22).

Paul Bouffartigue et Jacques Bouteiller (2001) se sont intéressés à la capacité des salariés en horaires irréguliers et atypiques, à chiffrer leur temps de travail mais aussi à la signification qu'ils y attribuaient : [Au plan de l'aptitude des salariés à énoncer de mémoire la durée de leur temps de travail sur une année, le résultat est sans appel : elle est quasiment nulle, et une reconstitution *ex post* s'avère également très périlleuse, parce que la mesure de la durée ne fait pas ou fait peu sens à leurs yeux.] (Bouffartigue et Bouteiller, 2001)²³⁵. On peut supposer qu'il en est de même pour les enquêtés de notre corpus mais l'explication peut être aussi à chercher du côté du revenu qui est faible, selon eux au vue du nombre d'heures de travail effectuées : « *Mais après ça, il faut le ramener au nombre d'heures, ça je préfère ne pas le savoir, sinon ça me déprime [petit rire de l'enquêtrice] après ça.* » (Armel, entretien n°53).

Cependant, les viticulteurs et les vignerons²³⁶ ont mentionné des horaires de travail fixes au moment de la taille des vignes : ils commencent tous le matin à 8h00, arrêtent à 12h00, reprennent à 13h30 et arrêtent à 17h30, autrement dit ils débutent leur journée au lever du soleil et la terminent quand celui-ci se couche ; un certain nombre d'entre eux ayant pris ce dernier comme élément naturel structurant leur journée avec, une pause de plusieurs heures l'été au moment où la chaleur est la plus forte mais avec des journées de travail qui

²³³ Expression qui se retrouve aussi chez les enquêtés – artisans notamment boulangers - d'Isabelle Bertaux-Wiame (2004/2, p. 14). Pour titre indicatif, dans l'enquête réalisée par le Groupe de Division Familiale du travail de MATISSE, Unité Mixte de Recherche du CNRS et de l'Université Paris I, le temps de travail est en moyenne de 39 h 30 mn (Barrère-Maurisson et Marchand, 2000.05, p. 1).

²³⁴ Ce temps important passé à travailler sur l'exploitation conduit certains à nuancer l'amélioration des conditions de travail voire parfois à répondre négativement quand l'enquêtrice cherche à savoir s'ils considèrent qu'il y a eu une amélioration de leurs conditions de travail.

²³⁵ Les deux auteurs précisent qu'[Il n'a été possible d'approcher la durée annuelle du travail que pour quelques salariés aux horaires très réguliers. Les possibilités de reconstitution à partir de la seule mémoire ne dépassent pas, le plus souvent, la semaine.] (Bouffartigue et Bouteiller, 2001).

²³⁶ Toutefois, le temps passé sur l'exploitation est différent selon le type de production.

commencent donc plus tôt puisque le soleil se lève avant : « *Bon et après au fur et à mesure que le jour se lève, les journées s'allongent. Là en ce moment, bon ce matin [bref silence] je suis parti d'ici c'était 4h30 normalement [bref silence] (...) en ce moment c'est 5h00...midi.* » (Romain, entretien n°22) ; « *Souvent le matin, c'est assez fixe, ya des périodes où là, tous les matins, on se lève à telle heure, tout ça, en gros, on travaille avec le soleil quoi.* » (Ludovic, entretien n°28) ; « *(...) là je repars souvent après souper, on repart jusqu'à 10h00²³⁷ à peu près, jusqu'à la nuit, on part, une heure et demi, deux heures.* » (Jean, entretien n°43). L'été, la plupart des enquêtés de notre corpus commencent leur journée de travail tôt le matin et la termine tard le soir²³⁸ et le travail de nuit est lui-aussi - tout comme les créneaux horaires - cyclique. Et selon Alain Chenu (2002), [Le travail de nuit est plus fréquent dans la Fonction publique et dans les grands et moyens établissements que chez les non salariés et les salariés des petits établissements ; les non salariés fournissent beaucoup de travail en fin de journée – mais très peu de travail de nuit.] (Chenu, 2002, p. 154). De manière générale, [La semaine standard²³⁹ (...) ne concerne que 3% des non salariés. Les semaines de cinq jours non standard touchent pratiquement toutes les professions (...). La semaine de quatre jour (...) atteint son minimum chez les non salariés (5%). (...). Inversement, les semaines sans jour de repos ou n'en comptant qu'un (semaines de six jours ou plus) sont très majoritaires chez les non salariés (...) ²⁴⁰.] (*Ibid*, p. 156). Dans son enquête relative au temps de travail, Chenu (2002) établit une typologie d'organisation du temps de travail en six « idéaux-types » (*Ibid*, p. 159), il inclut les agriculteurs dans le premier groupe qu'il intitule [autonomie et horaires lourds pour les entrepreneurs] (*Ibid*, p. 160). Ils soulignent que les travailleurs indépendants qu'il nomme [entrepreneurs] (*Ibid*) se distinguent des autres catégories socioprofessionnelles par leur emploi du temps : [Les entrepreneurs travaillent peu la nuit, beaucoup en fin de journée. Les horaires sont lourds, varient fortement d'un individu à un autre (...). Ils varient fortement aussi d'une semaine sur l'autre pour un même individu : c'est également pour les non-salariés qu'en moyenne, l'écart entre les horaires extrêmes représente la plus forte proportion de l'horaire moyen, à savoir près de 24% (...). Ils sont libres de prendre des pauses à leur convenance. Ils se plaignent de manquer de temps, notamment dans le cadre de leur journée de travail. L'éventail d'horaires pratiqués dans ce groupe va d'horaires lourds, envahissant tous les jours de la semaine y compris le dimanche, à des rythmes de travail voisins de ceux des salariés et plus étroitement encadrés par le droit du travail (...). Par ordre de durée du travail décroissante, se succèdent ainsi les agriculteurs, les commerçants les chefs d'entreprise, les artisans, les membres des professions libérales, les professions de l'information, des arts et des spectacles.] (*Ibid*). Les enquêtés de notre corpus ont des emplois du temps qui correspondent à ceux d'écrits par Chenu (2002) pour les entrepreneurs.

²³⁷ 22h00.

²³⁸ L'horaire à laquelle ils terminent leur journée est variable selon les enquêtés, généralement, il s'agit de 20h et pour quelques-uns d'entre eux, 22h. Néanmoins, l'Inserm (2011) soulignent que, de manière générale, [(...) les agriculteurs, artisans, commerçants ou professions libérales sont beaucoup moins nombreux que les ouvriers, employés et professions intermédiaires à déclarer avoir des horaires alternants, tardifs ou très matinaux (...)] (Inserm, 2011, p. 15).

²³⁹ [(...) elle est un « horaire de bureau », plus qu'un « horaire de fonctionnaire » (...)] Chenu, 2002, p. 156.

²⁴⁰ Selon Chenu (2002), 87,4 % des agriculteurs travaillent 6 ou 7 jours, 1,1 % 5 jours standard, 4,8 % 5 jours non standard, 2,5 % 4 jours et 0,0 % 3 jour ou moins (Chenu, 2002, p. 163).

Les caractéristiques du « temps agripaysan » conduisent certains enquêtés à mentionner avoir des difficultés à gérer temps de travail et temps personnel²⁴¹, c'est le cas de quinze d'entre eux²⁴², ce qui n'est pas la majorité puisque vingt-trois soulignent, au contraire, ne pas avoir de difficultés²⁴³ notamment parce qu'ils ont l'habitude, on peut dire que ce que nous appelons « temps agripaysan » fait partie de leur habitus : « *Pour moi, tu t'improvises pas paysan comme ça, comme tu ne t'improvises pas...t'as envie d'être peintre toi, demain, tu vas arriver, tu vas pas faire un Picasso quoi. (...) Moi je voulais être vigneron, je savais que mon père, il avait galéré, enfin il avait galéré [sourir] il travaillait beaucoup bon après il gagnait de l'argent quand même mais...il avait pas le temps de le dépenser non plus parce qu'il travaillait tout le temps. (...) c'est ça, c'est être...né dans ce milieu là, ou tu as vu tes parents faire et si ça te plaît ce qu'ils ont fait et tout, tu continues (...)* » (Eric, entretien n°46).

Mais ils sont aussi soutenus par un père et/ou une épouse (ou un époux)²⁴⁴ ce qui renvoie à la solidarité familiale au travail²⁴⁵ :

« *Mais [sourir] je me dis que peut être, si j'étais restée seule, j'y pense des fois euh...ouais j'aurais peut-être trouvé des difficultés mais je suis pas seule alors je pense que je l'ai plus facile. C'est vrai que quand...quand mon père est mort et que je me suis retrouvée pendant quelques années quoi seule à gérer et à...et à diriger [elle insiste sur le verbe « diriger »] enfin à tout faire quoi, c'était...c'est plus difficile quand même. Quand il y a quelqu'un d'autre, que ce soit, un mari ou un père enfin...je trouve que c'est quand même plus facile, il y a toujours, enfin...je pense enfin...ça va dans les deux sens peut être aussi pour mon mari, de savoir qu'il y a quelqu'un quand même.* » (Florence, entretien n°5).

²⁴¹ Cette information n'a pas été demandée tous les enquêtés dû à un oubli au moment de l'entretien et quatre ont confondu « temps personnel » avec le temps de travail du personnel. « Temps pour vous » aurait été mieux adapté.

²⁴² Ils se rapprochent, d'une certaine manière, de la majorité des actifs occupés puisque [A la question : « trouvez-vous que votre travail (horaires, lieu, organisation) rend difficile l'organisation de votre vie de famille ? », 41 % des hommes et 38 % des femmes répondent par l'affirmative. Plus précisément, 15 % des personnes indiquent que la conciliation est « tout à fait difficile » et 24 % « un peu difficile ».] (Garner et al. 2006, p. 36). Pour Garner et al. (2006), trois données semblent expliquer la difficile conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et ces dernières sont liées : [(...) le fait d'avoir des horaires longs ou atypiques, le fait d'avoir une charge de famille, et le fait d'accorder de l'importance au travail.] (Garner et al., 2006, p. 38) ; éléments présents chez la majorité des enquêtés de notre corpus, puisque s'ils ont tous des horaires particuliers et accordent tous de l'importance au travail, ils n'ont pas tous une famille avec des enfants.

²⁴³ Or les hommes trouvent qu'il est difficile de concilier vie professionnelle et vie personnelle (Méda et al., 2004, p. 7-8). Et selon l'enquête Histoire de vie de l'INSEE, 16% des hommes trouvent qu'il est « très difficile » de concilier vie professionnelle et vie familiale, contre 13% des femmes (*Ibid*, p. 14) et cela même s'ils ont la possibilité d'organiser leur travail. Notre corpus d'entretiens étant majoritairement constitué d'hommes, il convient de mettre en évidence un autre phénomène relatif à l'articulation entre temps de travail et temps sociaux : [(...) un intérêt plus accru des pères et une implication plus grande d'une partie d'entre eux (...)] (Association pour une fondation travail-université, août 2007) même si [(...) la participation de nombreux pères aux responsabilités parentales et aux tâches familiales reste faible.] (*Ibid*). En outre, [Ce qui distingue fortement les salariés qui déclarent pouvoir concilier travail et vie privée et ceux qui déclarent pouvoir le faire, ce sont les horaires de travail.] (*Ibid*). En effet, il existe une [(...) proportion plus importante d'horaires variables et de travail décalé chez les salariés qui déclarent avoir des difficultés de conciliation entre travail et temps privé (...)] (*Ibid*).

²⁴⁴ Selon Missègue (2000), [Un indépendant sur huit est secondé par un aide familial, le plus souvent sa conjointe.] (Missègue, 2000).

²⁴⁵ Cf. « IV. 2.1 Exploitation familiale et travail en famille », p. 237.

« Ya la préparation de la cueillette, ya...le personnel à s'occuper, ya les contrats, heureusement que ma femme m'aide, là pour ça je m'en occupe pas, ça va [sourire de l'enquêtée et de l'enquêtrice]. (...) »

- Est-ce que vous rencontrez des difficultés à gérer temps de travail et temps personnel ?

- Comme je vous dis, pour moi, pas trop vu que je suis bien épaulé [sourire]. (...) Mais la partie vraiment administrative, c'est-à-dire contrats, compta et tout, bon c'est ma femme qui s'en occupe. Là il faut être deux là eh. Là il faut être deux. » (Régis, entretien n°49).

De plus, il convient de préciser qu'après avoir mentionné faire beaucoup d'heures voire de travailler sept jours sur sept, certains ont immédiatement évoqué qu'il s'agit d'un « plaisir » mais aussi d'un « choix » ; « le choix d'une vie ».

« Non. Pas de difficulté [petit rire à la fois de l'enquêtée et de l'enquêtrice]. C'est un plaisir [sourire]. »

- Oui, enfin un plaisir prenant.

- Mais ça, on a fait ce choix là, on savait donc...si on veut pas travailler, il faut faire un autre choix. On sait que quand on prend un domaine dans ce style, c'est beaucoup [en accentuant sur l'adverbe « beaucoup »] d'heures. Donc c'est forcément...on le sait. » (Johanna, entretien n°13).

« (...) je me consacre qu'à mon travail donc j'ai pas forcément une vie privée...passionnante quoi (...) Mais bon je l'assume, c'est moi qui l'ai choisie, c'est moi qui l'ai voulue euh...que vous dire non c'est...[bref silence]. » (Pierre, entretien n°27).

« Mais ça c'est...c'est un choix, c'est bien pour ça que d'ailleurs que nos enfants font totalement autre chose [rires] voilà. Ça leur plaît de faire du vin eh, mon fils, il prend des congés pour faire du vin eh. Il me dit « mais des coups de téléphone à 9h00²⁴⁶ du soir et à midi et le matin à 6h00 et...non » et voilà. Et les gens qui viennent n'importe quand, le dimanche, le samedi, voilà c'est...et mais c'est toute une vie donc c'est voilà, c'est un choix [petit rire]. » (Catherine, entretien n°32).

« (...) je sais pas si on fait une moyenne...[bref silence] ça doit tourner [bref silence] en moyenne hebdomadaire, sur l'année en temps de travail, on doit être, enfin je dois être à...[silence] minimum cinquante heures hebdo²⁴⁷. Voilà. Mais bon après c'est un choix de vie, c'est un choix que j'ai fait, je n'ai pas été contraint à m'installer agriculteur donc je l'assume pleinement [sourire]. » (Armél, entretien n°53).

« Mais pour moi, c'est, à la limite, c'est pas du travail, c'est voilà je...ça fait partie...c'est un plaisir aussi, c'est pas parce que je suis à côté que...je...je travaille. (...) mais la plupart du temps, j'ai une activité qui me prend beaucoup de temps mais je l'associe pas forcément à du travail. C'est du plaisir et...bon c'est vrai que quand on a deux, trois visites dans la journée, c'est aussi du plaisir. (...) J'estime avoir beaucoup de chances de faire quelque chose qui me plaît à me dire...enfin si, c'est du travail dans la mesure ou les heures, je les compte pas et si je ne le fais pas, personne le fait à ma place. » (Magali, entretien n°60).

Et quand ils parlent de difficultés à gérer temps de travail et temps personnel, la plupart d'entre eux – mais pas tous – c'est parce qu'ils arrivent encore moins que les autres à

²⁴⁶ 21h00.

²⁴⁷ Hebdomadaire.

distinguer vie professionnelle et vie personnelle, à l'image de Romain (entretien n°22) dans l'encadré ci-dessous ; précisons que [Le travail indépendant se caractérise aussi par une plus grande imbrication entre vie professionnelle et vie privée (...)] (Missègue, 2000), contrairement aux ouvriers qui compartimentent les différentes dimensions de leur vie : ce qui se passe dans l'usine reste à l'usine une fois le travail terminé et qu'ils rentrent à leur domicile. Cependant, la tendance est aujourd'hui à la séparation entre vie professionnelle et vie privée que ce soit pour les lieux mais aussi pour ce qui est des temps (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 186) : « *Non mais après par exemple...là maintenant j'essaie de faire en sorte aussi à 17h00, dans la mesure du possible, quand j'ai récupéré les enfants, de ne pas retourner à la boutique, ça c'est dans l'absolu eh parce qu'après, quand la boutique est ouverte, c'est sûr [elle insiste sur l'adjectif « sûr »] qu'après 17h00 j'ai du monde. Mais de plus en plus, j'essaie justement et le week-end et le soir, de ne pas y retourner, quand c'est possible. Parce que c'est très difficile de fermer la porte et de pas culpabiliser d'être d'un côté ou de l'autre parce que les enfants sont là mais j'ai du travail à côté mais si je suis là [elle fait un signe du doigt pour désigner l'endroit où on se trouve c'est-à-dire la cuisine] et je sais que j'ai des choses à faire à côté, voilà c'est dur de faire la part des choses.* » (Magali, entretien n°60).

Encadré n°13

« L'investissement est total, on peut pas le faire à moitié »

- Est-ce que vous rencontrez des difficultés à gérer temps de travail et temps personnel ?

Romain – [Sans hésitation]. Oui.

Justine – Oh [soupir] n'en parlons pas. Le téléphone, il sonne à toute heure du jour et de la nuit. On peut dire.

Romain – Non pas de la nuit.

Justine – Bé à 7h00 du matin.

Romain – [Il coupe la parole à Justine]. Il fait jour maintenant [petit rire de l'enquêtrice].

Justine – [Elle poursuit ce qu'elle est en train de dire]. À 8h00, 9h00²⁴⁸ du soir. En période d'asperges et de raisins de table là. Et le dimanche [elle met l'accent sur « dimanche »] à midi enfin...ya aucune [en accentuant sur « aucune »] limite.

- Mais ce sont des clients qui vous appellent ou d'autres agriculteurs... ?

Romain – Oui, oui.

Justine – C'est tout, des employés...tout le monde [en accentuant sur « tout le monde »].

Romain – Oui, tout le monde. Bon c'est vrai qui ya pas de...ya pas de distance, c'est pas comme quelqu'un qui fait sa journée de travail au bureau, qui arrive à 8h00 et qui à 6h00²⁴⁹ peut...peut tout oublier, enfin je schématise ou quelqu'un qui est salarié, qui peut tout oublier, on oublie jamais mais qui peut poser ses baloches et dire « bon là, on arrête ». Moi ça continue, ce qui me fait chier c'est que je parle beaucoup du travail et puis, ya le travail et après ya tous les problèmes [en accentuant sur « problèmes »] qui sont ressassés...souvent le soir on est là on mange et moi je parle de mes problèmes de boulot [petit rire de Justine] des fois je me dis « putain mais arrête un peu ». Enfin, tu me supportes assez bien quand même [en regardant Justine].

²⁴⁸ 20h00-21h00.

²⁴⁹ 18h00.

Justine – Oui, non [sourire].

Romain – Mais...c'est...ça s'arrête jamais [en insistant sur l'adverbe « jamais »] en fait²⁵⁰, c'est...la vie privée et la vie professionnelle ne font qu'un.

Justine – Ah oui, ça c'est sûr, enfin surtout pour toi, je sais pas si c'est pour tout le monde pareil mais...

Romain – Bé forcément enfin bon on peut-être plus ou moins attaché mais...[silence]. Enfin peut-être que je me débrouille pas bien à ce point de vue là mais je pense que c'est une constante pour les agriculteurs, c'est imbriqué. On est parti prenante enfin je veux dire ya pas de...l'investissement est total, on peut pas le faire à moitié.

Justine – Pourquoi ? [Petit rire].

Romain – Bé parce que ça se voit si on le fait à moitié [silence]. Enfin je peux pas dire « voilà té je vais commencer à 8h00-midi, 2h00-6h00²⁵¹ » c'est...ça marche pas comme ça. Si tu dis « je vais faire ça » c'est...tu vas au casse pipe parce que c'est pas permanent, la météo [soupir] et puis ya tellement d'imprévu, tellement de choses qui...[bref silence] on travaille avec du vivant et...et c'est jamais...figé, c'est toujours, toujours [il répète l'adverbe « toujours » à deux reprises] en mouvement [bref silence]. Ouais. (Entretien n°22).

Quatre enquêtés de notre corpus évoquent la fatigue comme difficulté pour gérer temps de travail et temps personnel :

« Non, de la fatigue surtout. De la difficulté, non. Non de la difficulté, non, non mais...oui de la fatigue oui (...) » (Patricia, entretien n°21).

« Ah bé...les difficultés, c'est la fatigue, un exemple c'est...jeudi...ya deux jeudis là, bon là j'habite chez ma mère, j'ai été chercher un papier et en même temps que je cherchais le papier, je me suis fait un café et j'étais tellement [en accentuant sur l'adverbe « tellement »] fatigué que je me suis dit tien j'ai dit pendant que le café est chaud, je vais faire...voilà je m'allonge deux minutes là et je me suis réveillé que le lendemain [en insistant sur « lendemain »] matin à...à 8h00 quoi, tellement que le corps, il était, il en peut plus quoi. Il faut savoir, le problème c'est comme tout le reste, il faut savoir s'écouter aussi, ce qui est pas évident quand on a un côté tête. Il faut savoir s'écouter quoi parce que si on a pas la santé déjà, on peut rien faire ; absolument rien. Alors voilà. » (Patrick, entretien n°31).

« Bé oui c'est quand même difficile parce que il faut être...tout le temps en forme parce que...ya beaucoup de choses à penser mais je pense que c'est pareil pour tout eh, je pense que...dans tous les métiers quoi. » (Maya, entretien n°34).

« Dès que je commence la saison, la première semaine déjà, le stress et la fatigue, dès la fin de la première, on va dire dans la deuxième semaine, ça y est les kilos sont perdus et après je mets tout l'hiver pour les rattraper [petit rire à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. Je mets six mois pour les rattraper non mais ça c'est chaque année. » (Paul, entretien n°38).

Selon Chenu (2002), [Se sentir fatigué en fin de journée en raison de la durée de la journée de travail est très fréquent chez les non salariés, fréquent chez les cadres et les salariés les moins qualifiés, et relativement rare chez les employés et ouvriers qualifiés.] (Chenu, 2002, p. 158). Et selon l'Inserm (2011), [Le fait de se voir comme un métier à responsabilités, à lourde

²⁵⁰ Justine dit « non ».

²⁵¹ 14h00-18h00.

charge de travail, par rapport aux salariés, pourrait encourager la représentation des problèmes en termes de stress et de fatigue.] (Inserm, 2011, p. 17).

En outre, il convient de souligner, que malgré ce travail important dévoreur de temps, il n'y a que deux enquêtés qui ont évoqué être en retard : « *D'où le retard, moi j'ai pris un retard dingue parce que voilà, il arrive un moment où c'est que...et là j'ai encore les plastiques de...de la culture de persil de cet hiver quoi. Toute l'exploitation de tout l'autre côté c'est le bordel complet quoi, mais bon ça se fera tant pis. On va prendre encore du retard mais bon ça se fera.* » (Patrick, entretien n°31) ; « (...) *j'ai toujours du retard sur tout, je me fais des listes mais j'ai toujours du retard sur tout. Et il me faudrait faire ceci, il me faudrait cela (...)* » (Magali, entretien n°60). Ce nombre peu élevé peut s'expliquer, selon Chenu (2002), par le fait que les enquêtés ne contrôlent pas l'aménagement du « temps agripaysan ». En effet, [A durée du travail identique, bénéficier d'horaires standard régulièrement répartis sur cinq journées favorise l'expression du sentiment de disposer de temps, et, inversement, être responsable de l'organisation de son temps de travail renforce le sentiment d'être débordé.] (Chenu, 2002, p. 151). Il explique également le sentiment de fatigue et de manque de temps par l'irrégularité des horaires et leur lourdeur mais des spécificités se dégagent : [(...) la perception d'une fatigue liée à la lourdeur des horaires de travail est un peu plus fréquente chez les personnes qui travaillent moins de 35 h que chez celles qui travaillent 35 ou 40h. La fréquence du sentiment d'être débordé décline au-delà de 60h de travail par semaine (peut-être, au-delà de cette limite, le travail perd-il en intensité ce qu'il gagne en durée).] (Chenu, 2002, p. 164)²⁵².

Cependant le guide n'interrogeait pas cet aspect. Et certains, une minorité toutefois, ont « *levé le pied* » pour reprendre leurs propos, autrement dit ont réduit le temps passé à travailler sur l'exploitation²⁵³ - ce qui s'explique par l'effet de l'âge mais aussi par les enfants et le désir de passer du temps avec eux afin de « *les voir grandir* »²⁵⁴ :

« (...) *puis ce qu'on fait aussi maintenant, qu'on faisait pas c'est que bé pourquoi pas prendre un week-end. Prendre un week-end avec les gamins, quand on est sûr de pas...de pouvoir le faire, bé on s'en va, on a passé...on a passé quatre ou cinq jours, dans un gîte, entre Noël et Premier de l'An, voilà, on fait ça et s'il faut partir un week-end bé on part en week-end famille, tranquille, un peu décompresser parce que je m'aperçois que c'est bon aussi de décompresser et d'aller assez loin, ce que je te disais tout à l'heure...que de rester là [sourir] on se ressource pas forcément donc il vaut mieux partir, partir loin, loin du train quotidien, de la routine quotidienne de voir un peu d'autres têtes ; de voir d'autres têtes, de voir autre chose. Et ne serait-ce qu'un week-end, le temps d'un week-end, bé on revient, on est un peu plus, même pas partir trop, trop loin mais de couper un peu cette monotonie, on revient après on est un peu plus...on est un peu plus bousté, ça nous a fait du bien, on est prêt à recommencer la semaine. Mais ça, j'étais pas du tout dans cet esprit avant, je te dis*

²⁵² Plus précisément, dans l'enquête de Chenu (2002), 65,3 % des agriculteurs se sentent fatigués, 20,0 % débordés et 34,0 % évoquent un manque de temps alors que 96,4 % sont libres au niveau de leurs pauses (Chenu, 2002, p. 164).

²⁵³ Ils n'ont pas pour autant chiffrer ce temps passé en moins sur l'exploitation.

²⁵⁴ Même s'ils ne sont qu'une minorité à mentionner avoir « *levé le pied* » pour passer du temps en famille, l'étude de la famille a mis en évidence une attention particulière accordée à celle-ci qui se matérialise par du temps passé en famille notamment à travers les loisirs et les vacances. Cf. « IV.2 Le 'modèle familial agricole' », p. 236.

franchement, j'étais pas du tout dans cet état d'esprit, c'était...c'est toujours, boulot, boulot, boulot [il répète « boulot » à trois reprises] mais...mais après, il y a des priorités. Et je te dis, il y a des choses que je m'impose parce que peut-être moi je l'ai pas vécu avec mes parents parce que mes parents aussi c'était...c'est une famille d'agriculteur et c'était...c'était toujours le travail à fond et...la famille passait en second plan. Donc j'en ai un peu souffert moi de ça. Je veux pas...je veux pas que mes gamins le vivent parce que moi, je l'ai vécu et ça m'a fait...ça m'a fait du mal et je voudrais pas que...je voudrais pas faire pareil avec mes gamins, avec ma famille. Donc si tu veux...bon j'essaie de ne pas faire les mêmes erreurs que mes parents. » (Christophe, entretien n°5).

« Il faut, à moment donné, savoir...lever un peu le pied quoi, c'est-à-dire que ayant pas non plus des...des remboursements de crédits sur le dos ou des...une pression forte [il accentue sur l'adjectif « forte »], je peux m'autoriser...certaines choses (...) » (Pierre, entretien n°27).

« Depuis cette année, j'essaie...d'avoir au moins mon dimanche quoi. Parce que j'ai deux garçons et puis je les vois pas grandir. (...) Et...mais voilà j'avais décidé de plus faire de la courgette parce que j'ai dit non, non, entre la tomate, la salade, le machin, j'ai dit je vais me réveiller un matin et je vais me regarder dans la glace, j'aurais 60 ans [petit rire]. Alors j'ai dit non, non, là il faut...il faut vivre un peu, ouais il faut vivre. » (Patrick, entretien n°31).

« Et là ou j'ai levé le pied aussi au niveau du machin, c'était ouais parce qu'avec AlterBio, j'ai beaucoup, beaucoup, beaucoup [il répète l'adverbe « beaucoup » à trois reprises] travaillé et je suis arrivé à...à un moment à soixante kilos quoi, à force de bosser, j'ai dit oh là. Bosser ça va et on va arrêter quoi. » (Ibid).

Garner et Méda (2006) mettent en évidence à quel point il est difficile de concilier travail et famille tellement ces deux dimensions importantes de la vie d'un individu sont dévoreuses de temps (Garner et Méda, 2006, p. 627) : [(...) une partie des actifs en emploi considère la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale difficile (41 % des hommes et 38 % des femmes). Plus précisément, 15 % des personnes perçoivent cette conciliation comme « tout à fait difficile » et 24 % comme « un peu difficile ».] (Ibid). De plus, Bouffartigue et Bouteiller (2001) soulignent que [La synchronisation du temps du travail avec les autres temps demeure le premier critère à partir duquel est évalué sa qualité. Avec les temporalités familiales tout d'abord : temporalité du conjoint, temporalité des enfants scandée par les rythmes de l'appareil scolaire.] (Bouffartigue et Bouteiller, 2001). Les enquêtes relatives à la réduction du temps de travail montrent que [Les personnes déclarant souffrir de manque de temps et faisant état d'un besoin de surcroît de temps « libre », non professionnel, ne le font pas au nom des loisirs mais au contraire d'abord pour consacrer plus de temps à leur famille. Autrement dit, l'alternative ou l'opposition principale n'est pas entre le travail et le loisir (...) mais bien entre plusieurs usages du temps, temps professionnel, temps parental, temps domestique, temps de repos, temps de loisirs.] (Méda, 2003, p. 7)²⁵⁵. Par conséquent, [Ce n'est pas un désir de loisirs qui se fait entendre à travers cette plainte du manque de temps mais un souhait de rééquilibrage entre temps professionnel et temps parental, social et personnel, et un besoin de surcroît de temps à consacrer aux enfants, notamment lorsqu'ils sont jeunes.] (Ibid, p. 9). En

²⁵⁵ Méda (2003) fait remarquer la nécessité de ne pas opposer de manière dichotomique travail et loisirs mais au contraire [(...) mettre en regard l'ensemble des usages du temps quotidien, professionnels, parentaux, domestiques et loisirs.] (Méda, 2003, p. 8).

effet, Garner et al. (2005) montrent que dans notre société, temps de travail et temps familial sont mis en concurrence ; travail et famille sont deux valeurs qui demandent du temps entraînant un certain nombre d'individus à rencontrer des difficultés à concilier les deux (Garner et al., 2005, p. 58). Il s'agit surtout les hommes - plus que les femmes – ayant des enfants alors que ce sont principalement les femmes qui ont à charge les tâches domestiques et familiales mais aussi les individus ayant moins de 35 ans et surtout les moins de 25 ans. En outre, que ce soit les hommes ou les femmes, plus ils ont d'enfants, plus ils trouvent la conciliation difficile et la difficulté diminue au fur et à mesure que les enfants grandissent. Et, les hommes se trouvent dépassés dès l'arrivée du premier enfant alors que les femmes c'est quand elles en ont deux (*Ibid*, p. 60). La catégorie socioprofessionnelle a aussi une influence sur la conciliation - les travailleurs indépendants évoquant davantage de problèmes (*Ibid*, p. 61) lié à leur temps de travail atypique (*Ibid*, p. 63) - ainsi que le revenu et le niveau de diplôme : plus ceux-ci sont élevés, plus la conciliation est difficile (*Ibid*, p. 62). Et dernier élément : [La conciliation est d'autant plus difficile que l'on accorde autant d'importance au travail qu'à d'autres domaines de la vie.] (*Ibid*, p. 65), ce qui semble être le cas de la majorité des enquêtés de notre corpus, expliquant ainsi que certains aient voulu « lever le pied ». Les enquêtés de notre corpus se rapprochent ainsi davantage d'[une conception familiale] (Bernardi et Defalvard, 2006, p. 86) du temps de travail que d'[une conception instrumentale qui renvoie au nombre d'heures de travail effectuées] (*Ibid*) et qui est notamment mise en lien avec le revenu ; même si les deux conceptions sont présentes chez ces derniers. Et de manière générale, [(...) les exploitant(e)s agricoles comme les salariés sont aujourd'hui majoritaires pour concevoir leur temps de travail et leur vie familiale comme les deux facettes à concilier pour accroître leur bien-être.] (*Ibid*, p. 97). Les propos de cet enquêté suggèrent que la conciliation n'est pas facile : « *Pas plus que le...enfin je sais pas si ya des qualités, s'il faut avoir des qualités...spécifiques mais [silence] peut-être enfin mise à part c'est vrai quand même une certaine...une certaine...[bref silence] pas abnégation mais enfin un certain sacrifice sur la vie familiale parce que bon c'est vrai que le...c'est vrai que moi en été, j'ai pas envie d'aller au cinéma le soir ou...j'ai pas envie de faire grand-chose quoi, j'ai plutôt envie de m'endormir et... Mise à part ça et...et que ça puisse être accepté...par l'ensemble de la famille bon après et c'est plus par rapport à la cadence de travail bon mais après nous c'est spécial parce qu'on travaille le gros en été (...)* » (Pascal, entretien n°33).

Encadré n°14

Un évènement « déclencheur »

« (...) on a pas une vie sociale super...épanouie quoi, très riche, mais voilà là avec l'arrivée des enfants...[bref silence] je commence à me dire que bon ya d'autres priorités...qu'il faut dégager du temps. Bon la petite...on l'a pas tout le temps²⁵⁶... Je pense que le déclencheur ça a été oui voilà l'arrivée de Victoire et me dire que si...bé je voulais qu'elle me, qu'elle connaisse son papa, il allait falloir s'investir quoi. Donc...voilà, on l'a un week-end sur deux et le mercredi donc là, il fallait que bé eh je lâche le travail, donc forcément ça a été un déclic et...parce que ya encore trois ans de ça, pour moi, c'était impossible [il insiste sur l'adjectif « impossible »], mais vraiment [il accentue sur l'adverbe « vraiment »] impossible de ne pas travailler un jour de la semaine, c'était un truc, ça me...ça me rendait malade. Et bon avec Victoire et bé avec l'arrivée de Victoire, il a bien fallu eh que j'y aille quoi donc le

²⁵⁶ Romain a eu Victoire avec sa compagne précédente.

mercredi, enfin bon...des fois je déroge à la règle mais souvent le mercredi, bé c'est pour la petite. Voilà. Et donc du coup je me suis dis « ah bé tien finalement, c'est possible, l'exploitation » [bref silence].

Justine – *Mais aussi tu dis pas que du coup tu travailles le dimanche.*

Romain – *Pas tout le temps. Pas tout le temps, pas tout le temps, pas tout le temps [il répète « pas tout le temps » quatre fois comme s'il cherchait à convaincre Justine et à se convaincre lui-même]. Je passe quand même moins de temps sur l'exploitation depuis qu'il ya Victoire. Ouais ?*

Justine – *Si, si, si.*

Romain – *Un peu moins. Il me semble en tout cas. Mais bon après ya une limite, je peux pas ne pas...être présent sinon ça part en live. Et...ça a des conséquences...immédiates. Moi si...je rate un traitement parce que...j'ai décidé de...partir en vacances, si je rate un traitement, je...j'attrape des maladies, ça impacte directement mon...mon rendement qui impacte mon revenu hectare et ça met à mal l'équilibre précaire de l'exploitation donc vraiment...voilà ça...ça revient sur cette notion de liberté toute relative, voilà. Voilà. Mais bon...moi je...j'ai envie de...de baisser le nombre d'hectares pour pouvoir être plus tranquille. » (Entretien n°22).*

On peut voir à travers cet échange entre Romain et sa compagne, une différence de conception du temps. Romain trouve qu'il passe davantage de temps en famille qu'avant et le temps dégagé pour la famille semble le satisfaire ce que ne partage pas Justine qui trouve que c'est toujours insuffisant et qu'il travaille toujours trop.

Un seul enquêté, par contre, a mentionné « s'imposer » des heures de travail qu'il respecte autrement dit ce qu'il appelle « des horaires normaux » : « *Puis j'ai pas mal de réunions aussi, souvent le soir et...après je fais pas des heures...à 6h00, 6h30²⁵⁷, j'ai fini...je me charge pas de travail jusqu'à...à part quand il y a des réunions à la Chambre d'agriculture ou ça peut arriver à 7h00 ou...mais je suis pas le genre de gars à dire « oh moi je m'arrête à...je travaille... ».* Non, non, c'est pas vrai, je me suis toujours imposé des horaires...normaux. Je trouve que...faire des journées de bourre...enfin j'ai jamais aimé ça quoi, je fais des horaires normaux et... » (Jean-Luc, entretien n°12).

Après avoir vu les spécificités du « temps agripaysan », intéressons nous aux causes de cet investissement en temps. Pour augmenter mais surtout pour maintenir leur revenu, les enquêtés de notre corpus ont été obligés, selon leurs propos, d'agrandir leur exploitation et/ou opter pour la diversification, ce qui a eu pour conséquence une augmentation de leur temps passé à travailler : « *Nous, on peut se gérer, après c'est une question de revenu, quand ya pas les revenus, on travaille...le maximum pour...[silence] pour faire vivre...la propriété quoi mais après, en tant normal, on peut gérer quoi, on prend un peu de personnel et puis on se débrouille. Voilà.* » (Ludovic, entretien n°28). Il ne s'agit donc pas d'un choix. Néanmoins, expliquer leurs pratiques uniquement par des influences extérieures – la conjoncture économique - serait réducteur. En effet, leur temps de travail peut être analysé comme un choix rationnel en fonction de leur situation. Les enquêtés considérant le travail comme un élément de construction de leur identité, un élément valorisant, ils sont, en outre, passionnés²⁵⁸ par leur métier et accordent de l'importance au travail bien fait, il est compréhensible que tout ceci se matérialise par un investissement en temps : « (...) après

²⁵⁷ 18h00, 18h30.

²⁵⁸ Cf. « IV.3 « 'Il faut aimer...' : quand la passion participe à l'habitus professionnel », p. 300.

arrive un moment ou j'en ai ras-le-bol [bref silence] mais parce que...bon encore une fois, on prend sur nous-mêmes...parce que ya un manque d'argent, voilà. Et...[silence] mais bon, est-ce qu'on a une âme travailleuse [rires] ah sûrement parce que pour faire tout ce qu'on fait, on le ferait pas sinon, voilà. » (Patricia, entretien n°21). La dimension symbolique entourant l'exploitation²⁵⁹ – celle de la famille, du travail familial et de la chaîne familiale - peut être également un élément d'explication à cet investissement en temps. Mendras (1984) a également montré la rationalité de l'investissement en temps : [(...) pour les paysans, la valeur suprême est le travail, et l'ardeur au travail, le plus grand compliment. M. Cépède répète volontiers que, pour un vrai paysan, « courageux » veut dire travailleur. Dès lors l'analyse du travail indépendamment du travailleur n'a guère de sens et une analyse purement rationnelle, quantitative et temporelle ne fait que souligner à quel point, pour le travailleur agricole, le travail est affaire de morale : s'il travaille beaucoup, il s'attire sa propre estime et celle des autres. C'est en ces termes que l'agriculteur pense son travail et toute l'analyse précédente conduit à souligner la « rationalité » de cette façon « irrationnelle » de voir.] (Mendras, 1984, p. 93). A l'image des ouvriers, on perçoit, en abordant la question du temps, que les enquêtés de notre corpus entretiennent un rapport particulier avec le travail : à la fois élément de construction de l'identité et à la fois dévoreur de temps ; ce qui est à mettre en lien avec les caractéristiques du travail abordées précédemment : plaisir et souffrance. En outre, certains recherchent, dans leur façon de travailler, à gagner plus de temps et d'argent²⁶⁰ et le temps fait partie, pour quelques-uns d'entre eux, de leur projet futur, soulignant qu'ils souhaitaient se dégager du temps :

« (...) enfin le progrès serait de...de pouvoir envisager un peu plus de temps, ça, ça serait une bonne évolution. Pas travailler plus parce que c'est difficilement possible mais...pour...la famille et tout, essayer de travailler un petit peu moins (...) » (Christian, entretien n°42).

« Bé j'espère avoir...[bref silence] plus de temps [en accentuant sur « plus de temps »] pour moi. Voilà. J'espère que [bref silence] que la viticulture se portera un peu mieux [il insiste sur « se portera un peu mieux »], qu'on arrivera à en retirer davantage de bénéfices, que...[bref silence] et qu'on arrivera davantage à profiter de...d'avoir un petit peu plus de temps de libre pour...[bref silence] pour vivre...normalement quoi parce que là c'est vigne, vigne, vigne [il répète « vigne » à trois reprises] quoi. Un peu trop [il met l'accent sur « un peu trop »] à mon goût, même si je les aime, c'est un peu trop, ouais [soupir] on passe...90% de notre temps dans les vignes donc [bref silence] c'est...on a beau les aimer les vignes bon, c'est ce que je disais tout à l'heure, au bout d'un moment...[soupir]. Moi je suis bien en famille, je suis bien à sortir, à aller me promener, voilà donc. » (Joël, quand l'enquêtrice cherche à connaître comment il envisage son futur professionnel et personnel).

On voit à travers cet extrait que Joël souhaiterait avoir un meilleur revenu au vu du temps passé sur l'exploitation et non en famille. On peut donc dire qu'il est dans un entre deux, à la fois empreint d'une conception familiale du temps de travail et d'une conception instrumentale (Bernardi et Defalvard, 2006). Ce que confirme les propos de ces enquêtés :

²⁵⁹ Cf. « IV.1 La transmission du « rôle de transmetteur », p. 192.

²⁶⁰ Cf. « V.1 Des professionnels de la terre et des créateurs », p. 319.

Maryse – *Voilà, ils voient pas la vie de la même manière, c'est pas le même travail je pense que d'aller travailler dans une boulangerie, peut-être, il faut avoir aussi, c'est pas la même...le même travail, les mêmes contraintes, les mêmes...on est esclave eh. On est esclave [elle répète ses propos] si...on peut pas faire comme on veut, on peut pas... On a les enfants, on peut pas aller à la plage, moi je voyais, quand ils étaient petits, et bé on les a presque jamais amenés nulle part. Moi j'allais encore j'y allais, on cueillait, tu te rappelles, le matin on cueillait et vers 10h00 je pliais, j'allais les amener pendant une heure à la mer comme on l'avait pas loin mais je veux dire on pouvait pas [elle accentue sur l'adverbe de négation « pas »] se permettre de... Et c'est sur ce fait là que quand même il faut...il faut y être presque né pour dire, pour vraiment travailler et y rester toute une vie. On peut pas après quelqu'un qui...*

Jacky – *Et encore si de l'argent rentre, vous voyez que vous rentrez des sous bon. Mais bon.*

Maryse – *Oui, des fois bon on pourrait se permettre de.*

Jacky – *Vous faites des heures, on travaille bon c'est bon. Mais quand vous voyez que ça rentre pas bien. (Entretien n°14).*

Encadré n°15 « C'est beaucoup de sacrifices, il faut pas avoir peur de faire des sacrifices »

On perçoit, à travers cet extrait d'entretien que pour Bertrand (entretien n°48), dont la femme est enceinte au moment de la réalisation de l'entretien, le temps passé sur l'exploitation se fait au détriment des temps sociaux :

« (...) d'avoir une femme compréhensive aussi, ça c'est important ça parce que sinon au bout de trois ans, c'est le divorce assuré, ça je vous le certifie. Au bout de trois ans, je table peut-être un peu court mais au bout de cinq, six ans je pense que...ouais, voilà supporter...supporter la contrainte et...la contrainte de pas avoir de vie sociale quelque part parce qu'on est tellement...habité par son métier et...et en même temps, il habite tellement notre temps qu'on en a très peu pour faire autre chose ou pour vivre en société. On est un peu coupé du monde quelque part dû aux heures qu'on fait parce que c'est vrai que là c'est la pleine saison pour nous mais en même temps c'est l'été alors c'est la période où vous êtes invité à faire un apéro à droite, à manger à gauche...et vous refusez catégoriquement en permanence parce que sinon on dort pas et ya six mois à faire donc on sait que si on commence à faire ça au mois de mai, on va le payer au mois d'août et qui reste, enfin après c'est...c'est beaucoup de sacrifices, il faut pas avoir peur de...de faire des sacrifices eh...parce que...parce que au regard des autres, c'est des sacrifices eh, pas forcément au nôtre dans la mesure où on aime ce qu'on fait. Et c'est je pense ce que souvent les gens ont du mal à comprendre, c'est notre mode de vie. Voilà.

- Vous avez l'impression que les gens, qui vous entourent, ne comprennent pas votre mode de vie ?

- Les gens qui viennent de l'extérieur, nous on sort, même ma mère, d'une famille qui sort de la terre donc si vous voulez par rapport au temps qu'on passe au travail et à l'implication qu'on y met, ça se comprend pas. Je vois ma femme qui vient de l'extérieur, qui n'a rien à voir du tout avec le monde agricole, des fois, elle a du mal eh. Des fois, elle a vraiment, vraiment [il répète l'adverbe « vraiment » à deux reprises] du mal parce qu'on se voit pas. Le fait de partir à 5h00 et de rentrer le soir à 8h00²⁶¹, ça fait long, bon même si elle travaille, mais là, en l'occurrence, en ce moment, elle travaille pas²⁶². Donc elle le trouve

²⁶¹ 20h00.

²⁶² Son épouse est en congé maternité.

très long, une semaine de vacances par an, quand au minimum, les gens en ont cinq, ça veut dire qu'elle va en passer quatre seule, là comme je vous disais, c'est l'été, toutes les semaines, ya une invitation, elle y va toute seule, ya des mariages, elle y va toute seule. Donc je comprends que ce soit pas facile à vivre [il accentue sur « pas facile à vivre »] mais même après cinq ans de vie commune, elle a encore du mal [en accentuant sur « mal »] à comprendre la vie qu'on mène, du fait de notre travail, enfin la vie que je mène. Voilà, c'est pour ça que je dis c'est pas...avoir quelqu'un, un conjoint qui comprend la vie que nous impose [il insiste sur le verbe « imposer »] le travail parce qu'en fait c'est ça, c'est la vie que nous impose le travail, c'est important. C'est important [il répète deux fois « c'est important »] parce qu'en plus d'avoir des soucis au boulot, le soir, quand vous rentrez, ça gueule parce que... C'est pas super. Ça arrive des fois mais bon ça va mais c'est pas super. » (Bertrand, entretien n°48).

Mais il y a également une minorité au sein de notre corpus qui se distingue. En effet, on peut dire qu'il s'agit de « cas extrêmes » au niveau de l'appréhension du « temps agripaysan » : « Je....[silence] bé j'ai pas de temps personnel vraiment. C'est-à-dire que avant-hier j'étais chez le coiffeur et que j'ai dû répondre à un transporteur, appeler un client et voilà, c'est comme ça et ça m'agace des fois mais c'est...c'est comme ça [petit rire] voilà et...mon mari, c'est un peu pareil, oui. Sauf qu'il se défend de répondre au téléphone à partir d'une certaine heure parce que c'est moi qui le fais [petit rire] « ah non ça suffit », voilà. » (Catherine, entretien n°32). Il y a un dévouement de leur part pour le travail se traduisant en terme d'investissement en temps et ils n'ont aucune prise sur ce dernier ; ce que montre l'encadré suivant : « (...) au bout du compte, tu fais 15 000 Euros de bénéfices, bon. Alors c'est vrai que, comme tu prends pas de vacances, tu travailles toujours tu dépenses pas de sous [petit rire de l'enquêtrice]. Non mais attends mais moi je dis je suis pas un cas social mais c'est comme ça que j'ai fait, c'est comme ça, j'ai passé ma vie à travailler comme un con enfin comme un con, comme une brute quoi et...à pas sortir, à pas... » (Charles, entretien n°59).

Encadré n°16

« Je suis peut-être un cas particulier »

« Là c'est le plus...le plus embêtant, c'est que...[soupir] quand tu fais ce métier là, c'est un métier que tu aimes, qui te passionne, c'est une passion donc quand tu fais un métier passionnant, tu regardes pas les heures. Et c'est pas évident à gérer. C'est pas évident à gérer, là tu...[soupir] disons que...à l'époque, bon...on essayait d'avoir des week-ends, des trucs comme ça pour les enfants, tout ça bon maintenant comme ils sont avec nous et qu'ils ont plus besoin de nous, pour leur tenir la main [petit rire] ils se démerdent et bon nous, on y va le week-end, le samedi et le dimanche mais c'est un travail qui est prenant tous les jours de la semaine quoi. Nous, depuis qu'on a la cave, ça fait onze ans maintenant, on a pas pris un jours de congé. Pas de vacances, rien. Même les jours fériés. Le jour férié, on va...un jour férié, on dit « tien on pourrait s'avancer de...de faire un assemblage pour la filtration parce qu'il nous manque du vin pour faire des fontaines ». On va faire une mise en bouteille donc il faut filtrer le vin bon tu... C'est l'inconvénient de ce système là, de...[soupir] il faut...ou alors il faut mettre des...des barrières. Tu dis voilà « tel jour et tel jour par semaine, je le consacre à mes loisirs ». Mais quand tu es pris dans ce système là, c'est un tourbillon, tu.... Moi je sais que Bernadette et moi, on regarde pas les heures ouh là [soupir]. Mais nous c'est trop dans notre vie ça. Après à un moment donné, c'est ta vie, tu te fais bouffer par le...par le truc là, tu...tu t'éclates, tu te régales, moi mes congés, c'est le marché [rires de

l'enquêtrice]. (...) Donc tout est question de, c'est le travail qui commande, c'est plus...là c'est le travail qui commande, c'est plus le... C'est pas comme quelqu'un qui a 8h00-midi, 2h00-6h00²⁶³ bon. Disons que là, c'est pas pareil quoi. Donc l'agriculteur, lui, il est condamné à faire des heures quoi. » (Jean-Pierre, entretien n°3).

« Oh l'emploi du temps, c'est facile, on commence c'est très matin et on finit très tard. Quand ya des périodes ou ya du boulot...[soupir] des fois, je commence à 4h30, 5h00 et je finis à 3h00 du matin [petit rire] avec bon des fois...ya des fois je le fais sans trop d'arrêts dans la journée. Enfin c'est pas tous les jours comme ça mais enfin ça...ya des journées de pointer eh. Non des fois...enfin quand...on est à la bourre, ya beaucoup de choses, c'est...enfin si tu fais pas ça, tu fais pas tout eh [petit rire]. Bon c'est pas six mois par an comme ça mais ya des périodes ou...je suis obligé de faire ça, au moins à 5h00 et même des fois je me couche pas enfin des fois, ma femme, elle m'a trouvé...je me couche sur le carrelage demi heure, elle me dit « va prendre une douche », « non » j'y dis, je repars de suite, c'est, je dors demi heure, je m'en vais, je repars. Jeune j'ai eu fait 48 heures non stop, j'ai voulu essayer. Bon c'est des conneries [petit rire à la fois de l'enquête et de l'enquêtrice] c'est des conneries [il répète ses propos] mais enfin bon j'ai voulu, voilà me tester pour voir mais ça tu le fais quand t'es jeune, après tu...après il faut dormir un peu, jeune tu résistes un peu mieux, non ya du boulot c'est...c'est là quand tu fais plusieurs cultures à la fois, bé le matin, t'es d'un côté, tu descends d'un tracteur, tu montes dans l'autre, tu dors d'un œil [sourire] c'est dangereux même des fois...des fois je me suis surpris en bout d'un rang, je savais plus ni dans quelle vigne j'étais, s'il fallait que j'aille à gauche, à droite...c'est comme...le manque de sommeil sur la route. Non mais enfin bon en moyenne...on peut dire qu'on fait des heures, non mais ça c'est des périodes...quand ya des petites périodes exceptionnelles, non mais après il faut...à l'heure, on est pas payé cher des fois [petit rire à la fois de l'enquête et de l'enquêtrice]. Les années où t'as une mauvaise récolte et qu'il faut travailler beaucoup...enfin y'en a pas beaucoup qui doivent se douter de...de ce qu'on fait bon enfin, je suis peut-être un cas particulier, je fais...beaucoup de choses eh, j'ai pas...mais c'est sûr que si j'aurais que la vigne, je serais un petit peu plus tranquille.

- Est-ce que vous rencontrez des difficultés à gérer temps de travail et temps personnel ?

- [Bref silence]. Mais ya des périodes enfin...moi ça me choque pas trop parce que j'y suis habitué mais c'est ceux qui vivent avec moi qui me le font remarquer [sourire] qui me disent « bon des fois, il faudrait que tu... » enfin des fois, si on va à la mer, je me lève encore plus matin [petit rire de l'enquêtrice]. On part à la mer, ma femme conduit, je dors une heure dans la voiture...voilà c'est... Des fois, j'ai des coups de barre, bam pendant un quart d'heure « ne me parle plus je dors ». Non, c'est que...bon et puis après avec l'âge, tu le ressens davantage aussi, je résistais un peu. Là des fois [soupir] des fois, je leur dis, c'est pour ça que de temps en temps, je vais chez l'ostéo [petit rire de l'enquêtrice] me faire remettre le dos en place. » (Christian, entretien n°42).

« - Au niveau du temps de travail, comment vous vous organisez pour votre emploi du temps ?

- [Petit rire et silence]. Je...je m'organise pas, le travail me bouffe, voilà, en gros c'est clair, on fait ce qui ya à faire. Si il faut travailler le samedi, on travaille le samedi, si il faut travailler le dimanche, on travaille le dimanche, si il faut faire douze heures de travail on fait douze heures de travail voilà, en gros...tu peux pas dire que...enfin moi mes salariés...j'essaie de pas trop, j'essaie de travailler le moins possible...quand mes salariés

²⁶³ 14h00-18h00.

ne sont pas là mais bon en réalité, j'y suis quand même toujours, pour la surveillance, par...par des petites choses, pour faire des choses qui sont en retard, voilà j'y suis tout le temps. C'est...voilà. En été par exemple, en été, c'est ma plus grosse saison avec la...avec le concombre mais voilà quoi, tu passes l'été comme ça...jusqu'à 9h00 le soir et...et le samedi, le dimanche parfois, le 15 août si il le faut, voilà. On peut pas dire...après j'essaie de me libérer, on prend, depuis quelque temps, on prend un peu de vacances, on prend une semaine de vacances. Voilà. (...) c'est le travail qui commande, c'est pas...c'est notre travail commande notre emploi du temps et pas le contraire eh voilà, en gros moi je...et puis je sais pas qui c'est qui va te dire autre chose que ça eh, dans...[bref silence] dans le maraîchage eh, dans les serres.

- Ça veut dire que vous rencontrez des difficultés à gérer temps de travail et temps pour vous ?

- Non j'ai pas de difficulté parce que...parce que je pense qu'on sacrifie toujours le temps pour...on consacre essentiellement, notre vie est orienté vers le travail voilà. Comment dire ça, ça se comprend, tu vois ce que je...[bref silence]. Après bon j'essaie de me prendre, maintenant j'essaie de me prendre un peu plus de temps voilà, maintenant c'est différent, j'essaie de me prendre, j'aspire à ça, j'aspire à prendre un peu plus de temps mais parce que bon parce que je suis plus à l'aise, matériellement je suis plus à l'aise voilà, pour un ensemble de chose et puis je suis plus fatigué aussi. Mais sinon voilà ma vie, ça a été ça, ça a été de...ça a été...[bref silence] le boulot quoi. Au début quand on a vingt-cinq, vingt-trois, vingt-cinq, trente ans, on a des copains, ils m'invitaient à bouffer, moi je m'endormais sur la table moi [rires de l'enquêtrice]. Attends [rires] tu étais crevé quoi bon alors [rires] enfin j'exagère, ça a dû m'arriver mais c'est un peu ça quoi, tu [souponner] voilà t'es pas dispo comme...comme les mecs qui s'arrêtaient le vendredi à...à 4h00²⁶⁴ de l'après-midi quoi eh. Toi t'as travaillé vendredi jusqu'à 8h00²⁶⁵ du soir, tout samedi, dimanche matin et voilà (...) » (Charles, entretien n°59).

²⁶⁴ 16h00.

²⁶⁵ 20h00.

Le travail est à la fois pour les enquêtés de notre corpus un plaisir et une souffrance sous certains aspects. En effet, il se traduit par un investissement important en temps. Et ce chapitre a été l'occasion d'aborder les particularités du « temps agripaysan » : lourd, cyclique et donc irrégulier et imprévisible. Ce qui n'entraîne pas pour autant chez les enquêtés des difficultés d'organisation ni de conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle. En outre, la plupart parvient à distinguer temps passé au travail et temps de loisirs autrement dit temps professionnels, temps sociaux et temps familiaux et donc même s'ils sont en phase avec les rythmes naturels, ils essaient également d'être en phase avec les rythmes sociaux. On peut dire que le temps, en lien avec la valeur travail puisqu'il représente une matérialisation de celle-ci, est une valeur chez les enquêtés de notre corpus, ils font le nécessaire pour avoir du temps pour eux et pour leur famille mais aussi pour gagner du temps sur le travail de l'exploitation et il fait partie, pour certains, de leur projet. De plus, ils ont longuement parlé du passé, le leur mais aussi de manière générale, en évoquant par exemple, à la demande de l'enquêtrice, les paysans d'autrefois, mais ils ont eu des difficultés à se projeter dans le futur, plus ou moins proche.

Une autre spécificité du « temps agricpaysan » : il n'est pas, selon la plupart des enquêtés de notre corpus, valorisé du point de vue de leur revenu qui a lui aussi ses propres caractéristiques : il est « *en dents de scie* » autrement dit mouvant en fonction de la conjoncture économique. Et il peut s'avérer faible si le prix de la production en question connaît une période de baisse de prix. Mais le revenu est compensé par les aides européennes, qui ne concernent pas tous les types de production de la même manière.

Malgré ces particularités du temps et du revenu, qui sont des données constitutives du travail, ce dernier représente une dimension symbolique importante chez les enquêtés de notre corpus. Il est valorisant, source de reconnaissance et donc il est un élément de construction de leur identité. Le chapitre V revient sur le travail et le temps en acte, autrement dit sur la manière dont ils se matérialisent.

Cependant, nous allons mettre en évidence au chapitre suivant que si les enquêtés de notre corpus semblent s'accommoder à toutes ces particularités que nous venons de souligner, que ce soit pour le travail, le temps ou encore le revenu, c'est parce qu'ils ont acquis, ce que nous avons appelé des « prédispositions » à l'exercice du métier.

CHAPITRE IV DES PREDISPOSITIONS PARTICULIERES A L'EXERCICE DU METIER

Ce chapitre a pour objectifs de s'interroger sur l'éventuelle existence de conditions internes et/ou externes importantes voire indispensables à l'exercice du métier d'agriculteur et à la reprise de l'exploitation. Nous chercherons éventuellement à savoir ce qui a poussé les enquêtés à exercer cette profession et à reprendre l'exploitation. Par conditions internes, nous faisons allusion à des prédispositions individuelles, à la naturalisation de leur parcours professionnel et de la reprise de l'exploitation autrement dit à une dimension « innée »²⁶⁶ à laquelle ils font référence. Ce qui sera aussi l'occasion de s'intéresser à la dimension symbolique de la transmission (IV.1). Il conviendra également de savoir si ces conditions internes ne sont pas davantage des conditions externes c'est-à-dire qui relèvent d'un apprentissage au sein de la famille, par l'intermédiaire notamment du père et donc lié à la socialisation primaire, à l'habitus mais intériorisées comme des qualités personnelles. Nous nous interrogerons sur la passion du métier qui a souvent été mentionnée dans les entretiens (IV.3).

Nous étudierons également la valeur famille (IV.2) du référent culturel commun, tout en étant vigilant aux valeurs émergentes. En effet, étant donné que l'exploitation est familiale, quelle relation les enquêtés de notre corpus entretiennent-ils avec les membres de la famille ? Quelle forme prend la famille, quel est son rôle et sa symbolique... ? Notre attention se portera sur ce que nous appelons le « modèle familial agricole » fortement imprégné par la figure paternelle et nous verrons ce qu'il en est de ce dernier à la fois dans la vie professionnelle notamment le travail en famille et la vie privée où une grande vigilance est accordée à la relation à l'enfant. Et nous tenterons de mettre au jour ses persistance et ses changements.

IV.1 La transmission du « rôle de transmetteur »

« Mais...je suis bien content que Philippe ait continué moi parce que [bref moment de silence] j'aime pas les choses qui s'arrêtent. Et...s'il m'avait fallu voir mon exploitation se terminer, tout vendre, tout arracher, j'aurais mal fini. Tandis que là, à Philippe je lui dis « té cette vigne des Clots là, un petit mailleul, elle était de l'arrière grand-père, ça fait quatre fois qu'on se la transmet ». J'y dis « essaye de la garder celle-là ». Moi je suis attaché comme ça aux choses qui...qui sont anciennes. » (Gaultier, entretien n°2).

« (...) quand je vois comme je trime donc si...si j'arrive à faire un bel outil de travail bon après même si c'est pas...même si c'est pas un de mes enfants qui reprend, si...si ya quelqu'un, si ya un repreneur, un jeune qui reprend, je ferai tout pour que...pas lui foutre...pas lui mettre un coup de barre que...qu'il puisse pas s'en sortir même s'il faut alléger le prix mais qu'il puisse démarrer... Mais bon s'il ya des enfants, s'il y'en a...qui reprenaient pas, c'est sûr que ça me ferait chier quelque part parce que bon après t'as travaillé toute une vie, t'as des bêtes c'est...c'est une partie de toi quoi, t'as tout qui décampe comme ça...[bref silence]. Je sais que, enfin tous ceux qui ont arrêté comme ça, qui étaient

²⁶⁶ Il s'agit du vocabulaire indigène auquel nous n'adhérons pas considérant qu'il s'agit de l'intériorisation de leur habitus.

passionnés, ils ont un gros [en accentuant sur l'adjectif « gros »] pincement au cœur quoi. » (Sébastien, entretien n°50).

La transmission de l'exploitation est une des préoccupations majeures des agriculteurs (Dionis du Séjour et al, 1995)²⁶⁷ : « *Si on peut transmettre, on transmettra* » (Claude, entretien n°19), ce que l'on perçoit à travers ces extraits d'entretien. Céder son exploitation, c'est envisager une suite à l'exploitation et aux différents éléments qui la constituent c'est-à-dire la terre, le ou les bâtiment (s), les équipements, le cheptel et les droits attachés à la production (comme par exemple, l'engagement dans une coopérative). La transmission du vivant, est le mode de transfert patrimonial le plus répandu chez les agriculteurs (Bessière, 2004/4) : [Ainsi, 37% des agriculteurs percevant une retraite d'indépendant déclarent avoir transmis la totalité de leur exploitation à un membre de leur famille (...). Les autres catégories d'indépendants déclarent plus souvent que les agriculteurs avoir vendu leur entreprise (...)] (Blanpain, 2000). Mais s'agit-il uniquement de céder des terres, une ou plusieurs culture (s) voire du matériel et des bâtiments ou il y a-t-il autre chose derrière ? Comment expliquer que les transmetteurs préfèrent transmettre l'exploitation en l'état plutôt que de gagner de l'argent par l'intermédiaire de sa vente et est-ce uniquement une volonté de ces derniers ? Autrement dit que souhaiteraient recevoir les repreneurs ? Comment s'effectue, dans les faits, cette transmission-donation ? Y a-t-il des stratégies mises en œuvre et qui se retrouvent chez un certain nombre d'enquêtés ? C'est à ces questions nous allons tenter de répondre dans cette partie. Nous choisissons d'employer le terme « transmission-donation » du père au fils pour insister sur le caractère gratuit de la transmission de l'exploitation qui se retrouve chez tous les enquêtés²⁶⁸ et « transmetteur » plutôt que donateur pour accentuer sur le rôle de transmission : « *C'est sûr que si on avait vendu l'exploitation nous, ça nous arrondissait la retraite. Tu prends la somme que tu en fais, tu divises par dix ou quinze ans, ça te fait un apport...important en plus tous les ans. (...) Mais on transmet, on le donne.* » (Gaultier, entretien n°4). De plus, l'héritage prend la forme d'une transmission-donation puisqu'il a lieu du vivant du père et la plupart du temps bien avant son décès afin de maintenir l'exploitation en activité et cette situation n'est pas spécifique aux agriculteurs (Singly, 1991, p. 245, 246). Nous parlons ici exclusivement de l'exploitation et non de l'immobilier qui peut l'accompagner et qui ne fait pas partie de notre étude. La transmission de celui-ci, par contre, se fait, généralement au décès du dernier parent en vie, père ou mère et en direction du fils ou de la fille.

²⁶⁷ L'envie ou le besoin de transmettre le commerce ou l'entreprise se retrouve également chez les artisans enquêtés par Isabelle Bertaux-Wiame (2004/2). En effet, [Promouvoir un avenir possible pour les enfant donne *in fine* le sens des pratiques de travail et de l'engagement intense. Il ne s'agit pas seulement de réussir pour soi mais aussi, surtout, pour la génération suivante. Dès lors, on comprend que la question « A qui allons-nous donner » notre entreprise ? » ne peut se réduire à une simple transaction financière.] (Bertaux-Wiame, 2004/2, p. 36). Et elle souligne que dès qu'il y a passage du salariat au travail indépendant, le devenir du commerce ou de l'entreprise est envisagé.

²⁶⁸ Même si certains enquêtés, dont nous ne connaissons pas le nombre puisque nous ne nous sommes pas intéressés à cet aspect là, ont dû verser une compensation financière à leur (s) frère (s) ou sœur (s). La transmission est néanmoins gratuite du père au fils.

En outre, alors que l'enquêtrice employait les mots « hériter » ou « héritage »²⁶⁹, sans se rendre compte qu'elle pouvait influencer les enquêtés et que ces derniers reprennent ce vocable, ils ont eux, la plupart du temps, parlé de reprise, les termes « j'ai repris »²⁷⁰ sont récurrents dans les entretiens et les enquêtés ont également employé spontanément l'expression « exploitation familiale » soulignant ainsi la non séparation entre les deux, renvoyant à l'imbrication vie professionnelle-vie privée. « Reprise » et « exploitation familiale » sont donc des termes indigènes. Nous considérons que le terme « repreneur »²⁷¹ - qui renvoie à l'idée de reprise, vocable utilisé par les enquêtés, une fois que l'autorité paternelle l'aura décidée et de continuité - est davantage adapté que ceux de « receveur », « récepteur » ou encore « successeur » ; expliquant ainsi son emploi de notre part. Mais quand nous utilisons le mot « repreneur » nous faisons uniquement allusion au fils (ou fille) qui a repris l'exploitation familiale et non aux autres héritiers même s'ils se sont vus attribuer des compensations. Bessière (2004/4) distingue le terme de « repreneur » qui renvoie à la reprise des fonctions de chef d'exploitation de celui d'« héritier » qui reçoit uniquement un bien patrimonial (Bessière, 2004/4, p. 75). Et Anne Gotman (2006) souligne que « transmission », « succession », « héritage » et « patrimoine » sont utilisés indifféremment, or ils n'ont pas le même sens et elle en donne une définition : [La transmission indique, à proprement parler, le transfert d'un point à un autre. La succession précise l'ordre selon lequel s'effectue ce transfert, à la fois contigu et créateur de continuité entre des classes de parenté ou de proximité individuelles ou collectives (...). Le patrimoine est l'objet concret (matériel ou immatériel) de ce transfert. L'héritage, quant à lui, désigne le rapport social organisateur de la transmission d'un objet concret par voie de succession. Dans le vocabulaire courant, « héritage » désigne néanmoins aussi bien l'objet de la transmission (comme dans l'expression « recevoir un héritage »), que la propriété de cet objet, le fait qu'il ait été transmis par voie de succession (comme dans l'expression « avoir un objet en héritage »).] (Gotman, 2006, p. 5)²⁷². C'est dans ce dernier sens, que les enquêtés ont employé le vocable « héritage » quand ils y ont fait référence. Et dans l'héritage, il y a un aspect [immérité] (Masson et Gotman, 1991-4-5, p. 209), ce qui ne semble pas être ressenti chez les enquêtés de notre corpus ayant employé ce terme. Revenons sur ce que nous appelons la transmission-donation.

Au niveau de la question de la transmission-donation de l'exploitation, nous avons dans notre enquête et au moment de la réalisation des entretiens, deux types d'enquêtés : les transmetteurs et les repreneurs ; repreneurs qui deviendront à leur tour, dans un futur plus ou moins proche, des transmetteurs quel que soit ce qu'ils cèdent puisqu'il se peut, et les propos le laissent présager que ce ne soit pas l'exploitation en tant qu'exploitation qu'ils transmettent

²⁶⁹ Alors que dans le guide d'entretien figure le terme « transmission » et non « héritage » mais l'enquêtrice ne s'est pas rendue compte, lors de la passation de l'entretien, qu'elle changeait de vocable.

²⁷⁰ A travers cette expression, on peut supposer qu'ils sont influencés par le vocabulaire du mérite individuel, fortement véhiculé par la société actuelle.

²⁷¹ Bessière (2003) parle d'« héritier » (Bessière, 2003, p. 254) et pour elle, en même temps que l'exploitation est transmise, il y a également la transmission [d'une identité d'héritier] (*Ibid*) et c'est parfois celle-ci qui conduit à la reprise de l'exploitation et/ou à l'exercice du métier (*Ibid*).

²⁷² Pour Gotman (2006), l'héritage est à la fois [un fait domestique trivial] (Gotman, 2006, p. 206) et [un fait social total] (*Ibid*).

mais peut-être des terres incultes. Nous ne séparerons donc pas dans notre analyse – comme le font habituellement les chercheurs - les transmetteurs, qui sont généralement étudiés par les économistes et les repreneurs qui sont souvent l'objet de recherche des sociologues (Masson et Gotman, 1991-4-5, p. 207) car il y a interrelation entre les deux mais la temporalité est différente.

Il sera question dans cette partie de s'intéresser à la transmission-donation du point de vue de sa signification à la fois pour les transmetteurs et les repreneurs et de voir comme elle est mise en œuvre dans les faits à travers les « arrangements de famille » (Bessière, 2004/4, p. 69) et la stratégie paternelle. Nous distinguons « arrangements de famille » qui concernent l'ensemble de la fratrie et stratégie paternelle qui est à l'initiative du père et qui se passe entre transmetteur et repreneur.

IV.1.1 Le symbolisme de la transmission-donation

L'analyse des entretiens a mis en évidence la présence d'une symbolique entourant la transmission de l'exploitation due au caractère particulier du bien transmis. En effet, l'exploitation est à la fois perçue comme une entité, la famille et comme une personne, le père. Par conséquent, elle représente la continuité de la famille ainsi que ses valeurs et derrière la transmission de l'exploitation, il y a la pérennité de la mémoire du père et de son travail mais aussi de son rôle et ses fonctions notamment son autorité incarnée désormais par le repreneur.

La transmission-donation à un descendant s'est révélée être une valeur chez les enquêtés ; valeur qui émerge des données de terrain. Cinq enquêtés seulement sur soixante n'ont pas reçu d'exploitation, ni de terres familiales (que ce soit du père ou du grand-père) et la transmission-donation est dotant plus une valeur qu'elle n'est pas obligatoire (Gotman, 1988, p. 198). De plus, elle conditionne la relation à l'exploitation ; [L'individu apparaît ainsi conditionné par son « héritage » au sens large : matériel certes, mais aussi affectif et symbolique (...)] (Masson et Gotman, 1991-4-5, p. 208). Pour la majorité des enquêtés, il s'agit d'une exploitation familiale qui se transmet depuis plusieurs générations²⁷³ – « Oui, depuis cinq générations. Oui c'est un peu lourd à porter mais bon... » (Romain, entretien n°22) ; « Ah oui, elle se transmet depuis...[soupir] je crois en 1800 et quelques, même avant. » (Suzanne, entretien n°57) - et sur laquelle, les parents, les grands-parents, les arrière-grands-parents voire au-delà ont travaillé²⁷⁴. La dimension générationnelle de l'exploitation et du métier a été régulièrement mise en avant par les enquêtés comme Alain (entretien n°25) quand l'enquêtrice lui dit « C'est un métier que vous exercez depuis 84 », il poursuit : « Euh...oui, depuis trois générations. Je me suis installé en 84, voilà. ». Et à l'image de la maison, l'exploitation fait partie des [lieux de famille] (Singly, 1992, p. 26 ; Gotman, 1988, p. 214), elle est donc un lieu de mémoire, élément de [la construction de l'identité] (*Ibid*). Elle

²⁷³ Il arrive que la transmission soit tellement ancienne qu'ils ne puissent pas donner le nombre de génération : « Je sais pas depuis quelle année mais...y'avait, bon y'avait les terres déjà, y'avait bon y'avait quelques animaux...on a...bon les vignes [soupir] on en a gardé (...) » (Marc, entretien n°37 quand l'enquêtrice lui a demandé : « C'est une exploitation qui se transmettait de génération en génération ? »).

²⁷⁴ Céline Bessière (2004/4) souligne que [L'exploitation familiale est le dépositaire et le conservatoire du labeur des générations antérieures ainsi que le résultat de sa propre vie de travail.] (Bessière, 2004/4, p. 76).

matérialise des souvenirs notamment ceux des vacances d'enfance passées à travailler sur l'exploitation avec ses parents ; symbolisant ainsi la relation familiale, principalement la relation père-fils, ou père-fille autrement dit le respect et l'affection pour le père :

« (...) j'ai toujours...dit moi que je voulais travailler à la vigne depuis...[bref moment de silence] pas depuis que je sais parler non peut-être pas mais [petit rire] depuis longtemps, depuis que je suis petite. Je me souviens que petite, enfin je sais pas quel âge, je me rappelle pas de l'âge mais on avait déjà les pommiers et tout et...on avait déjà la station fruitière, j'allais pas travailler non mais enquiquiner disons plutôt les femmes qui cueillaient les pommes, qui calibraient. J'étais tout le temps fourrée quoi. J'ai toujours dit que je voulais rester là. » (Florence, entretien n°6).

« Mon père était ouvrier ouais, il était régisseur et ils avaient...[soupir] ils avaient pas trop de vignes, ils devaient avoir trois ou quatre hectares tu vois à eux et...donc bon moi à l'époque, j'y allais mais c'était de l'amusement, tu vois pour moi...moi je sais que j'y allais avec mon père mais...on tombait les...on tombait les...les trucs ou alors on allait...pré-tailler parce qu'il en avait aussi en gobelet alors on allait pré-tailler non c'était rigolo parce qu'avant, on faisait suivre le truc pour brûler là bon maintenant ça se fait plus ça. Alors on pré-taillait, on faisait suivre une carriole là un bidon c'était tu sais là sur roues et tu mettais les serments et tu brûlais au fur et à mesure, je sais pas...ça se faisait ça beaucoup à l'époque. Bon nous on s'amusait un petit peu (...) » (Rosane, entretien n°11).

« Ah je travaillais avec mes parents. Oh non mais moi j'ai toujours...j'étais aide familial avant donc moi j'ai toujours baigné là-dedans. Toujours, toujours, toujours [il répète l'adverbe « toujours » à trois reprises]. Depuis que je sais marcher [il met l'accent sur le verbe « marcher »] eh, je ramasse des patates. Parce que mes parents, à l'époque, ils avaient presque rien donc ils faisaient des patates l'été, de la salade l'hiver, avec un hectare de terres, on faisait comme ça quoi alors l'été, pendant mes vacances, c'était ramasser les patates eh mais quand je dis ramasser les patates, j'avais un petit seau comme ça [il fait un signe des mains pour montrer la taille du seau], j'avais quatre ou cinq ans, je ramassais des patates. » (Frédéric, entretien n°44).

Et même si les enquêtés parlent des week-ends où des vacances ou ils allaient travailler sur l'exploitation, à la demande de leurs parents, c'est toujours positivement qu'ils se remémorent cette période.

L'exploitation permet d'entretenir des liens avec le passé et représente trois temporalités imbriquées. Celle du passé, puisqu'elle fait partie de la famille depuis parfois très longtemps, rappelant les efforts des membres de la famille notamment du père au travail - et donc la reprendre c'est une forme de reconnaissance²⁷⁵ (Bessière, 2004/4, p. 76) envers eux - mais aussi ceux du repreneur quand il était enfant et qu'il allait travailler au côté de son père, symbolisant ainsi le support de la mémoire familiale. Celle du présent, puisqu'elle a été reprise, elle est actuellement travaillée, il y a donc eu continuité. Et souvent mais pas toujours, celle du futur puisque certains envisagent un devenir à l'exploitation autre que sa fin comme la transmission ou la vente. Par conséquent, l'exploitation fait partie de la construction de l'identité (Gotman, 1988, p. 214) professionnelle mais aussi personnelle. Et tout comme elle met en lien trois temporalités, elle permet également une interrelation entre trois

²⁷⁵ Et à l'inverse une trahison si aucun membre de la fratrie ne la reprend (Bessière, 2010).

génération²⁷⁶ quand elle est transmise du transmetteur au repreneur ; représentant ainsi [...] une manière de « redonner » à ses géniteurs son propre bien. La génération héritière fait office de génération-témoin entre la génération précédente et la suivante.] (*Ibid*, p. 220). En outre, certains enquêtés ont toujours leur grand-père en vie, ce qui rend, on peut le supposer, la transmission d'autant plus importante. Anne Muxel (1996) définit la transmission comme la [reconnaissance d'une inscription générationnelle dans le temps long d'une histoire familiale et comme la volonté de perpétuer un certain nombre d'attributs caractéristiques de cette histoire et d'une identité collective partagée.] (Muxel, 1996, p. 199). L'exploitation qui se transmet du père au fils est le témoin de l'histoire filiale (*Ibid*, p. 150). Certains anthropologues distinguent [...] « gens du finage » (familles paysannes dans lesquelles la mémoire généalogique s'appuie sur les terres et les bâtiments) et « gens du bois » (bûcherons sans propriété et sans mémoire familiale) (...)] (Debordeaux et Strobel, 2002, p. 89). Et pour ceux qui reprennent l'exploitation familiale, il y a un devoir de mémoire, ils perpétuent la mémoire de leurs parents, voire de leurs aïeuls faisant ainsi de l'exploitation un témoin générationnel : « *Parce que je voulais pas...que voilà, que son passage, ce soit fait voilà, je voulais qu'il reste quelque chose quand même. Et ouais, il reste...je sais pas ce qui reste mais il reste quoi (...)* » (Patrick, entretien n°31 qui parle de son père décédé).

Lors des entretiens, quand nous avons évoqué la question de leur installation, les enquêtés ont souvent parlé spontanément de la transmission de l'exploitation par leur père, certains l'ayant même abordé dès les premières minutes de l'entretien. Il ne s'agit donc pas d'un sujet tabou, ce qui peut s'expliquer par le fait que dans leur cas, la mort du père « n'est pas d'actualité »²⁷⁷ puisque les difficultés morales des héritiers « classiques » proviennent de [cette proximité mort/partage] (Gotman, 1988, p. 117). La transmission-donation chez les agriculteurs n'est pas synonyme de perte du transmetteur. Les enquêtés associent toutefois l'exploitation à l'effort sans relâche du père et parfois de la famille (en y incluant la mère et les aïeuls) au travail et parfois à un sacrifice ; le sacrifice d'une vie au travail. Ils se doivent donc d'apporter la plus grande attention à l'exploitation, autrement dit, ne pas la mettre en faillite le temps qu'ils sont en activité professionnelle mais la dette. envers le père voire la famille s'arrête là, elle ne passe pas par la transmission à leur tour. Et pour certains enquêtés, la valeur symbolique attachée au bien transmis est source de responsabilités et de pressions et cela alors qu'ils n'ont pas mentionné avoir reçu de directives de la part du transmetteur ; ils ont peur de ne pas s'en sortir et ne veulent surtout pas être la génération qui a rompu la chaîne familiale : « (...) *j'ai pas hésité non plus comme ça vient de la famille et ouais, ouais, on va pas laisser...* » (Xavier, entretien n°8) ; « *Mais quand vous avez hérité de quelque chose et que ça dure depuis tant d'années, si vous faites faillite et bé c'est...vous serez la [en accentuant sur l'article « la »] génération qui aura fait le...voilà donc c'est vrai que, c'est pour ça qui ya des suicides dans l'agriculture d'ailleurs.* » (Ludovic, entretien n°28). En effet, il faut veiller à ne pas dilapider le bien transmis - les enquêtés de notre corpus s'interdisent d'en bénéficier

²⁷⁶ Deux cas de figure possibles : soit la génération du transmetteur, du récepteur et des enfants de ce derniers ; soit la génération des parents du transmetteur (qui ont été eux-mêmes transmetteur), celle du transmetteur et du récepteur.

²⁷⁷ Cette dissociation mort/transmission ôte le bien transmis de tout caractère infâme et le dote d'un aspect honorifique.

pleinement et librement et même s'ils ont tous modifié l'exploitation transmise, ils l'ont agrandie et/ou modernisée ; tout est fait dans l'objectif de la faire fructifier et la rendre pérenne - ce qui est le propre de tout héritage : [Les biens hérités ne se consomment pas comme les biens acquis (...)] (Gotman, 1988, p. 205) ce qui conduit à un paradoxe traduisant une fois de plus la symbolique familiale : [D'un côté les biens de famille ne sont donc pas à soi mais de l'autre ils ne doivent en aucun cas devenir propriété d'un autrui indifférencié.] (Ibid, p. 206) : « *Donc j'ai hérité [il accentue sur le verbe « hériter »] les terres de mon père donc je suis propriétaire, bon là, ça m'a fait un peu quelque chose, parce que...je deviens propriétaire des terres familiales qui ont été transmises... Donc là c'est un poids [en insistant sur « poids »]. C'est quand même...un peu difficile à porter, parce que j'ai l'impression de pas le mériter souvent mais bon...* » (Romain, entretien n°22).

Il convient également de souligner que le rapport entretenu avec les biens transmis renvoie à un tiraillement – renforcé par la particularité de l'exploitation à la fois outil de travail et patrimoine familial - entre la dimension symbolique qu'ils représentent et leur valeur économique et [(...) en tant qu'homo oeconomicus, leur bénéficiaire cherchera à les utiliser au mieux en vue de la satisfaction pratique de ses besoins présents ou futurs.] (Masson et Gotman, 1991-4-5, p. 217). Par conséquent, les enquêtés sont dotés d'[Une rationalité bi-dimensionnelle] (Ibid, p. 227) et c'est ainsi qu'ils doivent être appréhendés afin de comprendre la manière dont les biens transmis sont appropriés.

Un certain nombre d'enquêtés envisagent la vente de l'exploitation faute d'un enfant repreneur mais selon leurs propos, ils ne souhaitent pas non plus qu'ils la reprennent au vu des difficultés du métier. La vente est donc [un compromis] (Gotman, 1988, p. 206). On peut supposer qu'il s'agit d'un important travail qu'ils ont fait sur eux-mêmes et sur l'appréhension symbolique de l'exploitation. On peut s'interroger sur la manière dont il considère symboliquement ce bien qui va être vendu et qui va quitter la famille. Mais il ne nous est pas possible d'apporter des éléments d'analyse car les données recueillies sur le symbolisme qui entoure la transmission-donation ont été mentionnées spontanément par les enquêtés et sont donc éparés contrairement à la symbolique de la possession qui a été recherchée explicitement²⁷⁸. Par contre, on perçoit, dans l'encadré ci-dessous, que pour Gaultier (entretien n°2) - âgé de plus de 70 ans et qui a déjà transmis l'exploitation à son fils - parler avec ce dernier de l'héritage de sa maison et de son devenir sont des sujets tabous car ils renvoient au moment de sa mort.

Encadré n°17

L'indicible de l'héritage

Gaultier – *Et puis ce que j'aimerais [bref moment de silence] que Philippe ne me dise pas, c'est quand je serai...dans l'au-delà [bref moment de silence, il est ému, il a les larmes aux yeux] je voudrais pas savoir s'il veut vendre cette maison ou non. Ça je préfère qu'il me le dise pas.*

²⁷⁸ A travers la question : « Qu'est-ce que cela représente, pour vous, d'être propriétaire de vos terres ? ». En outre, s'agissant, la plupart du temps d'une exploitation qui est transmise c'est-à-dire une ou des cultures, du matériel voire des bâtiments, la question aurait dû plutôt être : « Qu'est-ce que cela représente pour vous, d'être propriétaire de votre exploitation ? ».

Josiane – Tu veux pas le savoir. Il y est tellement attaché.

Gaultier – Ah ouais.

Josiane – Non mais elle se vendra pas non.

Gaultier – [Il s'adresse à sa femme]. Non mais je te...

- **Vous ne voulez pas imposer à Philippe de la conserver cette maison ?**

Gaultier – Je peux pas le lui imposer.

- **Enfin, je me suis mal exprimée, c'est pas ce que je voulais. Vous en avez jamais...**

Gaultier – [Il coupe la parole à l'enquêtrice]. Non on en a jamais parlé. Jamais parlé. Ce que je regretterai aussi...c'est que avec Philippe on se soit pas davantage exprimé [il insiste sur le verbe « exprimer »].

Josiane – Communiqué.

Gaultier – On a pas trop [en accentuant sur l'adverbe « trop »] communiqué avec Philippe. On communique pas trop. Bon bé c'est comme ça. Mais ça me ferait quelque chose s'il me disait...je pense pas qu'il me le dise « quand tu seras pas là, je la vendrai ». Ça je...je préfère qu'il me le dise pas. Bon après quand j'y serai pas, il fera ce qu'il voudra mais c'est une...une maison de famille qui a connu cinq générations et...ça je voudrais pas le savoir, partir tranquille, pas me remuer après.

Josiane – Et bé bien sûr. Non mais...

Gaultier – Voilà à peu près ce que je...ce que je peux dire.

Dans le cas de Gaultier (entretien n°2) et de sa maison, il ne s'agit pas d'une question de transmission-donation mais d'héritage. Anne Gotman et Anne Laferrère (1991) soulignent que l'héritage n'est pas un [...] sujet de conversation familiale ni sociale : seul un dixième déclare en avoir parlé à ses enfants et petits-enfants, 13% à un amis.] (Gotman et Laferrère, 1991, p. 246) et elles poursuivent en indiquant que [Seule la retransmission de ce qu'on a soi-même reçu est considérée comme une obligation.] (*Ibid*).

Il convient également de souligner qu'outre la [reproduction] (Gollac, 2008, p. 64) du métier et du statut²⁷⁹ ou [héritabilité professionnelle] (Reboul, 1981, p. 113) - « *La profession se transmet depuis plusieurs générations.* » (Bertrand, entretien n°48) - les enquêtés reproduisent l'attachement que leur père avait pour l'exploitations transmise : [...] la relation au patrimoine²⁸⁰ hérité passe par la relation que les parents ont eue à leur propre bien.] (Singly, 1992, p. 27). L'attachement à l'exploitation familiale fait partie de leur habitus. Ce qui peut expliquer leur choix de reprendre l'exploitation mais aucun enquêté n'a fait allusion à une

²⁷⁹ [Ce sont les enfants d'agriculteurs qui reprennent le plus l'activité de leurs parents (...) bien qu'il faille prendre en compte l'effet d'âge : les enfants d'agriculteurs les plus jeunes se détournent davantage de l'activité de leurs parents. « 21,6% des enfants d'agriculteurs sont devenus indépendants en reprenant la profession de leurs parents »] (Gollac, 2008, p. 61). 21,6% d'agriculteurs sont fils d'agriculteurs (*Ibid*). De plus, [...] ce sont les agriculteurs qui constituent de loin le groupe qui recoure le plus à un « recrutement interne » : plus de 77% des agriculteurs sont des enfants d'agriculteurs.] (*Ibid*, p. 62). Et la majorité des travailleurs indépendants exerçant le même métier que le père – 55% des indépendants ont un père de même statut, le taux passe à 64% quand on inclut le beau-père (Laferrère, 1998, p. 14) - on peut dire que c'est davantage la reproduction sociale qui transparait que la reproduction du statut (Laferrère, 1998). Or, [En fait, avoir un père indépendant joue de manière bien spécifique. Que le père soit agriculteur n'influence en rien la probabilité de devenir artisan, commerçant ou chef d'entreprise et réciproquement.] (*Ibid*, p. 20). Anne Laferrère (1998) souligne également que derrière la reproduction du métier, il y a la reprise de l'[entreprise familiale] (*Ibid*, p. 23).

²⁸⁰ Depuis le Moyen Age voire au delà, le patrimoine est indissociable de la famille (Gotman, 2006, p. 58).

quelconque injonction de leurs parents notamment du père. Et c'est aussi, pour certains, la dimension familiale de l'exploitation qui les pousse à continuer à travailler malgré la crise agricole et alors qu'ils ont connu des périodes où ils n'ont pas gagné de revenu : « *Donc on avait perdu pratiquement entre 40 [en insistant sur le chiffre « 40 »] et 50% du salaire là pendant quatre ou cinq ans. Ah oui, oui, autant que ça. C'est énorme. (...) comme c'était bon, comme enfin, je me suis installé, mon grand-père m'avait aidé à acheter des vignes et mon père alors bon, j'ai pas voulu lâcher voilà par amitié.* » (Xavier, entretien n°8) ; « *Bé c'est ce...je suis désolée mais c'est ce qui nous fait vivre...c'est les chambres d'hôtes eh, c'est pas la vigne. Donc pour nous, la vigne, c'est le complément qui fait que bon...je ne sais pas, qui...enfin voilà tout simplement, les vignes c'est l'exploitation familiale, elles sont là, on continue, ce qu'on a gardé, on continue à le gérer.* » (Geneviève, entretien n°26). Un enquêté va même jusqu'à employer une métaphore végétale en évoquant un enracinement pour justifier qu'il ait continué à exercer le métier sans ne rien gagner : « *(...) ça allait pas du tout bien quoi...en travaillant...en faisant le...rendement hectolitre hectare demandé...bé on avait pas de salaire en face quoi, on pouvait pas y arriver. Donc...je me suis posé maintes questions de dire « j'arrête, qu'est-ce que je fais, je change de métier » etc. mais oui²⁸¹ en arriver là et comme j'étais bien enraciné, que j'aimais bien ça bé...(.)* » (Jean-Michel, entretien n°35).

Néanmoins, ils ne perpétuent pas, à leur tour, à leurs enfants, cet habitus, du fait de la conjoncture actuelle du métier mais ils les familiarisent toutefois au travail de la terre en les contraignant à venir travailler avec eux, certains week-ends ou pendant les vacances, sur l'exploitation. Le travail durant le temps libre continue donc, à la différence que celui-ci est, désormais, souvent rémunéré : « *(...) l'année dernière on a fait une plantation, bon bé il²⁸² est venu, il y a passé quinze jours de vacances quoi. Bon il faisait pas huit heures par jour mais enfin, il s'y est tenu...bon on l'a rémunéré après, on lui a donné la pièce comme on dit enfin c'était plus que la pièce [petit rire]. Et après bon on lui a dit 'tu vois, t'as travaillé, t'as gagné des sous, bon tu peux t'acheter ce que tu veux maintenant...'* » (Philippe, entretien n°4). Ce qui n'était pas le cas pour l'ancienne génération, ceux qui ont plus de cinquante-cinq ans et qui ont eux aussi travaillé étant enfant : « *(...) moi j'ai travaillé jusqu'à vingt ans chez moi, mais mon père ne m'a jamais donné un rond ; juste pour sortir le samedi et le dimanche, c'est tout.* » (Jacky, entretien n°14, enquêté qui a plus de 60 ans et qui est à la retraite). « *Oui on s'est retrouvé avec une cinquantaine...quarante et quelques hectares, voilà mais d'un seul tenant c'est tout regroupé voilà. Et au début, même pour acheter des pantalons, je demandais l'argent à mon père, il nous donnait très peu d'argent (...)* » (André, entretien n°29, enquêté qui a la soixantaine). On ne peut pas dire que la famille soit toujours une ressource de main-d'œuvre gratuite. Une autre façon de familiariser les enfants à la terre consiste à les amener sur l'exploitation pour les garder faute d'avoir une présence, comme un grand parent pour les surveiller. Et même si les enquêtés ont conscience que la chaîne familiale de transmission risque d'être brisée, ils ne chercheront pas à influencer leurs enfants pour qu'ils reprennent l'exploitation. On peut s'interroger sur le sentiment de ces enfants - qui ont côtoyé le travail

²⁸¹ Il a remarqué l'air étonné de l'enquêtrice.

²⁸² Le plus jeune de ses fils, qui a environ seize ans.

sur l'exploitation auprès de leur père et qui se destinent à exercer un autre métier²⁸³ - au moment où il faudra prendre une décision concernant le devenir de l'exploitation ou du moins des terres. Feront-ils le choix de s'en séparer en les vendant ? Où ont-ils développé un attachement qui les empêche de les vendre ? Il serait également intéressant de connaître la réaction du père-transmetteur, pour les enquêtés qui l'ont toujours, à l'annonce de la cessation de l'exploitation et de la possible vente s'il en a été mis au courant. Un enquêté, âgé entre 50 et 55 ans mentionne que ses trois enfants - ils ont entre 23 et 28 ans, ont tous les trois terminé leurs études mais deux n'ont pas encore d'activité professionnelle - sont attachés à l'exploitation et veulent que celle-ci reste dans la famille alors qu'ils ne savent toujours pas s'ils la reprendront. Dans ce cas, la valeur symbolique, pour cette génération, a toujours une influence, conduisant les enfants de cet enquêté à vouloir, de manière unie, la garder mais on peut se demander jusqu'à combien de générations encore (Bessière, 2004/4, p. 81) : « *Mais aucun a dit « on ne reviendra pas à l'agriculture ». Si je leur parle de la propriété, ils sont quand même attachés à la propriété quoi. (...) Mais je sais que quand je leur en parle...même s'ils viennent pas, ils me disent « il faut la garder la propriété ». « Ouais » J'y dis « d'accord [petit rire] mais je pourrai pas tout le temps la travailler moi quoi ». Mais aucun des trois sont pour que je me sépare de la propriété quand même.* » (Jean-Luc, entretien n°12). A en croire les propos de cet enquêté, il y aurait chez ses enfants, une dissociation entre l'exploitation et le métier. Ils semblent attachés à l'exploitation, au bien familial, sans vouloir exercer le métier.

Gotman (1988) énonce deux éléments rentrant en jeu dans l'attachement à l'héritage : son [ancienneté] (Singly, 1992, p. 28) et/ou le dévouement des parents pour celui-ci (*Ibid*). Chez la grande majorité des enquêtés, ces deux éléments se retrouvent de manière concomitante. De plus au décès, le transmetteur prend le [statut d'ancêtre] (Gotman, 1988, p. 246) et l'héritier devient [successeur] (*Ibid*). Par conséquent, dans ces conditions, selon Gotman et Laferrère (1991), on peut s'interroger sur ce qu'il en est de l'autonomie du repreneur. Si l'héritage reçu est symboliquement perçu comme la continuité de l'existence du transmetteur, le repreneur peut-il envisager ou accepter psychologiquement de vendre l'exploitation ? Selon Gotman (1988), l'acceptation passe par un important travail psychologique (Gotman, 1988, p. 215) et c'est d'autant plus dur quand les transmetteurs étaient attachés au bien transmis. En effet, [(...) la relation au patrimoine hérité passe par la relation que les parents ont eue à leur propre bien. Il est d'autant plus difficile de vendre que les parents eux-mêmes n'eussent rien lâché (...)] (*Ibid*, p. 215). Elle souligne que le bien transmis entraînera [(...) le plus souvent un compromis entre les contraintes pratiques, économiques d'une part et affectives, symboliques d'autre part, dont la traduction est tout entière cristallisée dans le dilemme : « garder ou vendre ? »] (Gotman, 2006, p. 108). Et le fait que le bien soit transmis depuis plusieurs générations conditionne également la relation que le repreneur entretient vis-à-vis de ce dernier et contrairement à la maison (Gotman, 1988, p. 216-217), plus l'ancrage de l'exploitation dans la famille est ancien, plus l'attachement est profond car elle représente

²⁸³ En 1984 déjà, François Héran (1984) qualifie le groupe socioprofessionnel des agriculteurs de [catégories « refoulantes »] (Singly, 1992, p. 25) c'est-à-dire une catégorie qui est délaissée par les fils qui en sont originaires pour une autre notamment salariale et dite [catégories « aspirantes »] (*Ibid*).

l'effort au travail de chaque génération et perpétuer la transmission, c'est aussi faire que cet effort familial au travail agricole ne soit pas vain. Il convient de préciser que pour ce qui est de la vente également, aucun enquêté n'a mentionné avoir reçu de directives de la part du transmetteur, comme par exemple de ne pas vendre l'exploitation ou du moins de faire en sorte qu'elle reste dans la famille ; transmetteurs qui sont la plupart du temps encore vivants. Néanmoins, le fait que les transmetteurs soient souvent toujours en vie n'explique pas cette absence de requête puisque de manière générale, peu d'héritages sont suivis d'un testament, ni [...] de prescriptions morales et commémoratives capables d'assurer au défunt une véritable existence d'ancêtre [...] (*Ibid*, p. 247). Nous sommes donc bien dans une dimension symbolique. Toujours selon Gotman et Laferrère (1991), [Pour un artisan, un agriculteur, ou un entrepreneur, transmettre est une manière de donner une situation à l'un des siens.] (*Ibid*, p. 246). Il faudrait également se demander plus en détails, quelle signification est donnée à l'acte de transmettre par celui qui transmet ; il semblerait que le constat de Gotman et Laferrère (1991) soit faussé aujourd'hui du fait de la conjoncture défavorable de l'agriculture depuis quelques années, installant les agriculteurs dans une situation de précarité économique selon le point de vue des enquêtés et modifiant ainsi la représentation symbolique de la transmission.

Toutefois même s'ils n'ont pas évoqué de directives particulières, il ne s'agit pas non plus d'un héritage totalement libéral, modèle défini par Masson et Gotman (1991-4-5, p. 216) comme étant un abandon du bien transmis au repreneur qui en fait ce qu'il veut. Il est possible que les directives n'aient pas la forme parlée que l'on connaît habituellement mais qu'elles se montrent, autrement dit qu'elles passent par les actes comme l'effort au travail du transmetteur et qui a été vu et pratiqué par le repreneur. Ce qui semblerait d'autant plus vrai que des travaux sociologiques mettent en évidence [...] que le rapport à l'héritage matériel reçu résulterait en partie d'un *choix rétrospectif*, dicté par la dimension *symbolique* des biens reçus, la manière dont l'héritier règle ses liens affectifs à l'égard de ses parents et de sa famille, et l'attachement qu'il porte à sa propre enfance.] (*Ibid*). De plus, le rapport à l'héritage renvoie à la socialisation primaire (*Ibid*, p. 17).

Pour les enquêtés qui ont hérité de l'exploitation familiale, il y a une sorte de vénération pour cette dernière liée au fait qu'elle leur a été transmise et qu'elle se transmet depuis plusieurs générations ; représentant ainsi la famille, se confondant même avec la famille. En effet, contrairement à Durkheim qui affirmait qu'[avec le capital scolaire, l'idéologie du mérite a dévalorisé l'héritage] (Singly, 2004, p. 70), pour les enquêtés l'héritage de l'exploitation a été le moteur de leur [installation professionnelle] (*Ibid*). Néanmoins, même si certains ont avoué espérer qu'un de leurs enfants la reprenne voire les petits-enfants, ce n'est pas le cas de tous, la plupart préférant qu'ils exercent un autre métier moins difficile et surtout un métier qu'ils auront choisi. Cependant dans tous les cas, ils ne leur imposeront pas l'exploitation mais envisagent sa vente ou son arrêt. Certains ont souligné que l'argent de sa vente servira à aider leur enfant pour leur avenir professionnel, ce qui est pour eux, un autre moyen de continuer à faire vivre – même symboliquement – l'exploitation familiale et ainsi [s'inscrire dans la continuité familiale (...)] (Masson et Gotman, 1991-4-5, p. 225) : « (...) si il veut pas faire ce métier et bé je le vendrai et puis...y'aura un tremplin pour y créer une situation s'il faut, s'il

en a besoin ou pas quoi (...) » (Fabien, entretien n°54). La représentation de l'exploitation ressemble, à ce niveau là, à celle de la maison familiale (Gotman, 2006, p. 120) y compris dans le fait que les deux, exploitation et maison familiales symbolisent l'effort des parents au travail. Par conséquent, même s'il y a une vénération autour de l'exploitation, il faut la distinguer des autres héritages qui sont appréhendés [selon une logique du culte] (Singly, 2004, p. 69) et donc pour lesquels la vente est impensable. La transmission de l'exploitation n'est plus aujourd'hui une priorité même si certains ont mentionné qu'ils ne vendraient pas la totalité des terres notamment celles qu'ils ont reçu du père et qui se transmettent parfois depuis plusieurs générations : *« On a rien vendu de l'exploitation familiale et on vendra rien [petit rire]. On pourrait eh, cinquante fois, on aurait pu vendre...mais même en crise, on préfère comme là...on l'a donné en fermage (...) »* (Geneviève, entretien n°26). Dans la typologie des héritiers que Gotman (1988) élabore, pour un des idéaux-types et en ce qui concerne la maison héritée, [La question de la transmission aux enfants ne se pose plus, dès lors, directement, en termes de passation d'une génération à l'autre mais se conçoit plus aisément comme un continuum : la maison héritée, secondaire, est une maison pour la famille avant de devenir une maison de famille. On s'y réunit du vivant des deux et même des trois générations.] (Gotman, 1988, p. 22). Dans ce sens, il en est de même pour l'exploitation qui accueille plusieurs générations avant d'être définitivement et entièrement cédée - si reprise il y a - période pendant laquelle il y a transmission des savoirs à travers l'apprentissage sur le tas. Et même si il y a transmission, les générations continuent à se côtoyer sur l'exploitation, elle est donc un rassembleur intergénérationnel. Par conséquent, [La transmission est plus un facteur de coexistence que de succession.] (*Ibid*, p. 45).

On peut souligner également qu'il y a hérité du besoin de transmettre ou de la logique de transmission-donation. Il y a donc, en plus de la transmission de l'exploitation, une transmission de la valeur transmission-donation autrement dit le [capital symbolique] (Masson et Gotman, 1991-4-5, p. 212) : [L'enfant hérite en effet de capitaux familiaux multiples, étroitement liés entre eux, d'ordre génétique, affectif, symbolique, idéologique, culturel, social, et enfin économique.] (*Ibid*). Pour Gotman (1988), il ne s'agit pas d'une valeur mais d'une obligation, d'une [adhésion au devoir de transmission] (Gotman, 1988, p. 157) et elle met en évidence que [L'on est d'autant plus transmetteur que l'on est soi-même héritier. Transmettre s'impose quand on a soi-même reçu quelque chose de ses parents. La transmission est pour une large part re-transmission du patrimoine familial.] (*Ibid*, p. 156-157). Il s'installe une sorte d'envie ou de besoin chez le repreneur de transmettre à son tour. La transmission-donation prend ici la forme du [legs rétrospectif] (Arrondel et Masson, 1991-4-5, p. 99) développé par Arrondel et Masson (1991-4-5, p. 99) autrement dit en transmettant l'exploitation c'est aussi la valeur transmission-donation qui est inculquée (*Ibid*, p. 100) afin de perpétuer la chaîne familiale à travers l'exploitation même si elle ne sera pas travaillée par les enfants qui la rendront obsolète mais ils auront rempli leur rôle : transmettre et seront déchargés de leur obligation propre au don, celle de rendre (Gotman, 2006, p. 107). Et c'est le propre des biens transmis de circuler (Gotman, 1988, p. 223) – [(...) la transmission est toujours retransmission] (Gotman, 2006, p. 107) puisqu'elle transmet la valeur transmission mais aussi une dette - donnant ainsi vie à la famille ou à la parenté. La propriété n'est que temporaire même si elle n'est pas perçue comme telle par les enquêtés à l'exception de

Romain (entretien n°22) : « *On est locataire de l'Etat. De l'Etat....et puis bon...comme on fait que passer, on est propriétaire mais pas très...pas très longtemps enfin voilà on est pas vraiment propriétaire en fait. (...) Mais après oui...on ne fait que passer, après moi, ça sera...je le lèguerais à mon fils ou ma fille et...sinon...à un étranger quoi. Donc...la notion de propriété est toute relative (...)* » (Romain, entretien n°22).

Le bien transmis est davantage un bien familial à transmettre qu'un bien individuel de possession. Gotman (2006) n'a pas relevé, lors de son enquête, de comportement égoïste face à l'héritage qui consisterait à consommer le patrimoine sans penser aux enfants (Gotman, 2006, p. 99), il en est de même pour notre enquête mais au contraire, la transmission est présentée par les enquêtés comme [un allant de soi] (Bourdieu, 1979) pour reprendre le concept de Bourdieu (1979). Et on peut même supposer que les enquêtés, aujourd'hui encore en activité, transmettront l'exploitation ou ce qu'il en restera à leurs enfants de leur vivant car au delà de l'exploitation qui leur a été transmise par leurs parents, ces derniers leur ont aussi transmis ses modalités, dont la principale, la transmission du vivant. Luc Arrondel et André Masson (1991-4-5) ont montré que les héritiers qui reçoivent l'héritage par testament lèguent à leur tour, leurs biens par testament et il est de même pour la transmission (Arrondel et Masson, 1991-4-5, p. 95) : « *Mais volontiers si ça peut les... Moi on me les²⁸⁴ as laissées, il y a pas de souci, ou à la retraite ou s'ils²⁸⁵ avaient besoin, s'ils avaient pas de travail ou... Pas de souci.* » (Yvan, entretien n°7). Ces auteurs soulignent également qu'il y a interrelation entre les différents types de transmission : [(...) l'aide annonce souvent la donation, et de façon moins nette, la donation précède l'héritage.] (*Ibid*). Chronologiquement, l'héritage arrive en dernier puisqu'il a lieu à la mort du transmetteur par conséquent, l'aide ou la transmission-donation symbolisent davantage le dessein des transmetteurs que l'héritage qui est contraint par la mort (*Ibid*, p. 96).

Il y a un paradoxe dans cette chaîne familiale de transmission. En effet, en même temps qu'il y a une envie de transmettre de la part des enquêtés-repreneurs et de devenir à leur tour transmetteurs, ils incitent leurs enfants à faire des études, à voir autre chose et à exercer un autre métier. Par conséquent la transmission de l'exploitation qui prend souvent la forme de terres transmises n'est plus synonyme, pour la nouvelle génération, de reproduction sociale. Ce qui n'a pas été le cas pour les enquêtés-repreneurs et les enquêtés-transmetteurs de notre corpus ou pour la majorité d'entre eux la transmission a été double : transmission de l'exploitation et transmission du métier et qui ont souvent mentionné « *La profession se transmet depuis plusieurs générations.* ». Mais continuer la chaîne familiale de transmission semble davantage signifier aujourd'hui continuer à transmettre l'exploitation (ou les terres incultes) que le métier.

Si l'exploitation s'arrête, la chaîne familiale va s'éteindre mais il y a l'idée également d'une déstabilisation des liens familiaux due à la disparition de la solidarité familiale matérialisée par le travail en famille – même s'il continue de se retrouver dans notre enquête, le travail est de plus en plus réalisé par le seul chef d'exploitation - qui entraîne une réciprocité de l'entraide notamment la solidarité père-fils qui peut prendre différentes formes. Six enquêtés

²⁸⁴ Les vignes.

²⁸⁵ Ses deux enfants.

n'ont jamais travaillé avec leur père (ou beau-père sur l'exploitation) mais pour un d'entre eux, le père lui a cédé l'exploitation et lui donne des « coups de pouce » financiers. Pour les autres, il aurait été intéressant de connaître davantage la relation qu'ils entretiennent ou entretenaient avec leur père ; on sait, en particulier, qu'un enquêté a un rapport tendu avec ce dernier : « *Et après comme il est un peu jaloux bé...des fois, de l'hiver, on se voit à la maison mais...là cet hiver, enfin ça fait deux hivers que les bêtes, il vient pas les voir. (...) Bon après, c'est pas le père qui va venir et te donner des conseils...enfin et vous donner des conseils...(...) Donc bé moi si des fois il vient pas bé je fais exprès de pas y aller non plus et...c'est peut-être con comme réaction mais c'est comme ça, je vais pas... Alors après, bé le jour ou il a besoin, il commence à appeler, à venir là tous les soirs [rires d'Odile]. Mais [petit rire] voilà enfin c'est...c'est une relation un peu bizarre qui...ça me chagrime mais bon c'est comme ça. Puisqu'à chaque fois, c'est moi qui fais les efforts donc...[silence] donc voilà.* » (Sébastien, entretien n°50).

Mais comme il s'agit d'une minorité, nous ne pouvons pas affirmer qu'il n'y a pas de lien quand il n'y a pas une forme d'implication – notamment par le travail - du père. Cependant on peut dire qu'à l'image de l'exploitation, le travail en famille est aussi le ciment familial. Et en ce sens les enquêtés de notre corpus se rapprochent de l'idéal-type des [entrepreneurs] (*Ibid*, p. 38) de Gotman (1988) définis comme étant [(...) des gens qui conçoivent la vie de famille comme une entreprise, c'est-à-dire comme une affaire de collaboration.] (*Ibid*, p. 39). Dans sa typologie, ils reçoivent les biens davantage par donation du vivant que par héritage (*Ibid*, p. 41). Mais contrairement à eux, les enquêtés de notre corpus sont davantage vigilants à la protection des frontières de leur entre-soi parental²⁸⁶. Les entrepreneurs considèrent l'héritage comme un capital (*Ibid*, p. 47) et [(...) pratiquent plus volontiers l'anticipation, la donation, et la transmission prend chez eux un caractère plus prononcé.] (*Ibid*, p. 47). Des distinctions doivent être opérées, dans notre enquête, entre ceux qui considèrent l'exploitation comme un patrimoine et ceux qui l'appréhendent comme un capital (ce qui sera fait au chapitre VII qui développe notre typologie). De plus, pour certains enquêtés, la transmission-donation de l'exploitation renvoie à un véritable projet préparé dans le sens où le père n'aurait pas travaillé de la même façon s'il n'avait pas su qu'il y avait reprise du fils. La reprise de l'exploitation – voire son éventualité - conditionne donc, chez certains enquêtés, leur manière de travailler : « (...) *on espère bien continuer déjà pour la suite, pour nos enfants, pour...leur laisser aussi une exploitation [bref silence] une bonne base pour eux pour continuer.* » (Johanna, entretien n°13, qui évoque son futur professionnel et qui a un fils qui souhaite reprendre et qui suit, au moment de l'entretien, un enseignement agricole) ; « *Bé continuer pareil, évoluer sur l'exploitation...la rendre la plus compétitive possible, toujours dans l'esprit de me dire que si un jour mon fils veut rester, j'espère que...dès le départ, je pourrais l'intégrer [en accentuant sur le verbe « intégrer »] dans l'entreprise, ce qu'avec mon père, on avait pas réussi à faire, moi, j'ai pas pu m'intégrer directement et avoir un revenu direct, il a fallu que vite on pédale pour faire grossir l'exploitation.* » (Ludovic, entretien n°28).

Et cet enquêté notamment, n'aurait pas créé une cave particulière si ses enfants n'avaient pas voulu travailler sur l'exploitation : « *Ils voulaient rester avec nous, bon Rémy, Virginie et Camille avaient dit bon...Donc on a dit s'ils veulent rester sur...travailler dans les vignes, on*

²⁸⁶ Cf. « IV.2.5 Le 'modèle familial agricole' : entre solidarité et protection de l'entre-soi parental », p. 268.

n'a pas cinquante solutions, il faut faire une cave donc comme ça, on les emploiera à eux et puis après bon, on fera notre...on fera notre vin ce qu'on avait aussi envie quoi. » (Jean-Pierre, entretien n°3).

Par contre, certains enquêtés soulignent qu'ils ne travaillent pas l'exploitation en vue de sa reprise par les enfants mais parce que c'est leur choix et les enfants en feront ce qu'ils voudront : *« Je fais pas partie de ceux qui sont là et qui veulent à tout prix que leurs enfants reprennent l'exploitation bon l'exploitation nous on l'a fait parce que ça nous plaît...on se régale mais on la fait pas en se disant...comme là par exemple, on a acheté des vignes mais on se dit pas « on achète des vignes parce que plus tard il leur faudra trente hectares à chacun » on le fait pour nous, ensuite l'exploitation, ils en feront ce qu'ils voudront. »* (Philippe, entretien n°4, qui a deux garçons qui font des études qui n'ont rien à voir avec l'agriculture). Ce qui n'est pas le cas de Christian (entretien n°42) qui est le seul enquêté de notre corpus à penser, quand il travaille au quotidien, à la reprise de l'exploitation par ses enfants ou du moins le seul à l'avoir ouvertement mentionné : *« (...) bon après moi j'ai deux garçons, j'aimerais...à mon âge quand j'achète...des terres c'est plus pour eux que pour moi. Bon...si y'en avait aucun qui restait ça me...tant pis mais...non mais ça aussi bon là j'ai trois enfants mais...jusqu'à, tant que mon père était en activité, bon mon père maintenant ya un moment qu'il travaille plus, bon à l'âge que j'ai, je pense plus à...si je fais quelque chose, c'est plus pour la suite que pour moi. C'est un peu...enfin c'est humain [il insiste sur « humain »], c'est normal. ».*

Tous les individus ne sont que de passage sur terre mais ils sont tous animés par la crainte que leur existence se résume ainsi d'où un investissement dans l'éducation des enfants qui représentent la famille et un bout d'eux-mêmes. Ce qui explique la diminution du poids de l'héritage matériel dans les destinées contrairement à [hérité sociale] (Gotman, 1988, p. 57) et une augmentation des transmissions avant la mort afin que les enfants ne manquent de rien. La transmission est vue comme une aide, un coup de pouce et pour les enquêtés, elle a été une nécessité, une condition à l'exercice de leur métier et donc à la concrétisation de leur projet professionnel²⁸⁷. Et selon Gotman (1988), la transmission du vivant peut être considérée comme [(...) une transmission véritable et non pas comme l'abandon d'un surplus mort.] (*Ibid*, p. 75). Cette appréhension symbolique a peut-être influencée les enquêtés à reprendre l'exploitation car il s'agit véritablement du souhait du père qui est respecté même si certains enquêtés-transmetteurs, une minorité, ont avoué qu'ils auraient préféré que leur fils ne reprenne pas la succession et certains enquêtés-repreneurs ont évoqué le fait que leur père était réticent à l'idée qu'ils reprennent l'exploitation. On peut s'interroger sur le degré de vérité de cet aveu des transmetteurs au vu du symbolisme qui entoure la transmission. Et il y a un sentiment contradictoire. En effet, aucun enquêté n'a affirmé ouvertement vouloir que ses enfants reprennent l'exploitation pourtant ils aimeraient bien que celle-ci continue à exister quand ils ne pourront plus la travailler. On peut supposer qu'ils souhaiteraient que leurs enfants prennent leur succession pour la pérennité de l'exploitation mais ils ont conscience

²⁸⁷ Dans la partie « IV.3 'Il faut aimer...' : quand la passion participe à l'habitus professionnel », p. 300, qui traite de la passion, nous allons nous interroger sur la notion de « projet professionnel ».

que c'est un sentiment égoïste au regard des difficultés du métier donc ils n'osent exprimer explicitement leur vrai désir :

« Voilà et...bon moi j'aimerais enfin je sais pas si j'aimerais bien que...que mes enfants reprennent ou pas, ça m'embête de...qu'après moi y ait plus rien quand même puisque ça fait un moment que...voilà enfin qu'on est là et puis que c'est un métier avec des...des joies quand même, c'est quand même...quand même un beau métier. » (Romain, entretien n°22).

« Si y'en a un qui reprend, ça sera très bien, je peux pas...je peux pas non plus cracher sur le...et est-ce que je vais, voilà, ma question, à l'heure actuelle, parce que quand...quand t'es tout seul en train de travailler, tu...tu fais que réfléchir d'ailleurs et je me dis est-ce que je vais l'aider à...est-ce que c'est vraiment ce que je veux, est-ce que voilà. Parce que quand il me voit, des fois, je pars le matin, ils sont en train de dormir et j'arrive le soir, ils sont au lit quoi. Ça c'est...mais bon. Est-ce que c'est ce qu'on leur souhaite à eux ! Bon après...j'essaie d'en faire le maximum pour que eux...eux n'aient pas ce côté pénible eh, qu'ils aient juste à aller passer un coup de tracteur et à planter derrière quoi. Voilà quoi. » (Patrick, entretien n°31).

De plus, le repreneur peut avoir une certaine fierté à recevoir la transmission du fait de l'inscription du bien transmis dans le temps familial. En effet, [Hériter, c'est recevoir quelque chose qui a déjà été acquis à la génération précédente et qui jouit d'une ancienneté relative. Le bien hérité est une prime d'ancienneté à double titre, qui procure des bénéfices directs (de confort et de niveau de vie) et indirects (de statut). Hériter, c'est bénéficier des acquis de la génération précédente et se distinguer par la présence de ce passé.] (Gotman, 1988, p. 111).

Encadré n°18 Une envie de reprise filiale

Patricia (entretien n°21) a deux garçons âgés d'une vingtaine d'années, l'un fait des études supérieures, au moment de l'entretien et l'autre va passer son baccalauréat et envisage de suivre le même parcours scolaire que son frère. Par conséquent, aucun des deux ne prévoit de reprendre l'exploitation. Patricia dit les soutenir dans leur projet professionnel et les encourager à poursuivre leurs études. Néanmoins, au fil de ses propos, on se rend compte qu'elle a un fort désir de transmettre l'exploitation – évoquant même la possibilité de transmission à un neveu – et étant donné que celle-ci est viable et moderne, son arrêt n'est pas pensable s'il n'y a pas de reprise. Elle a également du mal à envisager la vente de l'exploitation :

« Euh...bé si...en fait moi je pense pas qu'ils la reprendront euh...mais j'espère qu'un moment donné ils...étant adultes...et...comment dire [bref silence] et stables dans leur travail...ou dans leur...qu'ils auront du temps pour...pour s'en occuper, pour la gérer [elle met l'accent sur le verbe « gérer »] voilà, pour la gérer. Parce que ce que je trouverais dommage c'est qu'il y ait...qu'il y ait un potentiel et qu'ils n'en profitent pas, voilà. Maintenant ils feront ce qu'ils veulent [petit rire] et...oui. Alors bon en riant parfois je dis « peut-être c'est un neveu [en accentuant sur « neveu »] qui reprendra l'exploitation ou...on sait pas. On sait pas... Bon tant qu'on pourra, on gèrera sans pour autant après, à moment donné, à ne plus aller travailler...mais gérer. (...) Non la maison non moi j'envisage pas de la vendre non. Les vignes peut-être de par...mais...de par le...les décisions de mes enfants

mais non, vraiment je...je me projette pas dans la vente, pas du tout [rires] ah non, non pas du tout, moi je...en plus je le leur dis [rires] je leur dis « vous l'aurez, ça sera payé [en insistant sur le verbe « payer »], ça sera...ce sera que du bénéf²⁸⁸ et...bon si vous êtes pas assez intelligents pour le récupérer, tant pis... » tant pis quoi c'est pas...c'est pas de l'intelligence, c'est...de l'envie, il faut avoir envie et...voilà [petit rire]. »

Marc et Valérie (entretien n°37), qui ont deux enfants, une fille qui a une vingtaine d'années et un garçon de quinze ans, avouent ouvertement qu'ils aimeraient que leur fils reprennent leur exploitation et que « c'est dommage » si ce n'est pas le cas :

Marc – (...) Déjà, ça intéresse pas mes gamins. Bon ça déjà [petit rire] un point qui...qui m'embête un peu.

Valérie – Qui nous embête un peu ouais.

Marc – On est dans une situation pas trop...pas trop mauvaise et que ça les branche pas, c'est...ça me fait un peu...ça me fait un peu râler quoi. Bon après, ça veut rien dire eh.

Valérie – Oui bon, on est pas encore dans le...on sait pas ce qui...

Marc – Après oui, ça veut rien dire eh.

Valérie – Ils disent ça mais bon peut-être qu'après.

Marc – Oui Jean-Marc a quinze ans, bon bé qu'il aille voir ailleurs eh, qu'il aille travailler chez un patron après peut-être que il reviendra en courant eh, quand il aura vu ce qui se passe ailleurs.

Valérie – Oui on va le laisser murir. Il a...là il est pas mur du tout [rires]. Là il est encore dans un stade de...

Marc – Je le force pas.

Valérie – Bon là, il est...anti-nous enfin je veux dire bon là il est...

Marc – [Il coupe la parole à sa femme]. Oui bon c'est l'ado.

Valérie – C'est l'adolescence, c'est même pas la peine d'en parler, on verra...on verra. Mais bon c'est vrai que c'est...je sais pas.

Marc – C'est dommage.

Valérie – Surtout dans notre coin là c'est...

Marc – Ya la place.

Transmettre l'exploitation, c'est la continuité dans ce qui a été créé et d'après les enquêtes de notre corpus, la transmission - qu'elle se fasse au sein de la famille (un enfant ou un neveu) ou avec un étranger, à titre gratuit ou onéreux - est le but de l'agriculteur, ce qui le stimule au quotidien car derrière l'idée de transmettre, il y a l'envie de laisser une trace (Champagne, 1986, p. 46) :

« Ouais entretenir un capital et le transmettre. Et oui je pense pas que le...enfin que le but de l'agriculteur ça soit de...[bref silence] de...de devenir riche mais bon...[bref silence] de pouvoir vivre correctement et éventuellement de transmettre ouais. Je pense que c'est la motivation de la plupart des agriculteurs et des viticulteurs (...) » (Romain, entretien n°22).

« Et...bon ce qu'ont fait mes parents, je voudrais pas que ça se perde et ce que moi j'ai mis quelques années à mettre en place, je voudrais pas que ça se perde. Je me suis pas fait chier [en accentuant sur le verbe « chier »] à acheter des terres, à défricher tout ça pour que ça se

²⁸⁸ Bénéfice.

perde, c'est du patrimoine. (...) Non c'est quelque chose que j'ai réussi à avoir et je vais pas m'en séparer, je voudrais transmettre quelque chose à mes enfants disons allé » (Frédéric, entretien n°44).

« Et puis, l'idée, c'est transmettre quoi. Faire, créer un outil parce que c'est voilà, on crée une exploitation agricole et pouvoir le transmettre ou...ou aux filles ou...à quelqu'un d'autre, peu importe eh mais...voilà, créer un outil qui fonctionne, viable et...et puis...et puis, pouvoir le transmettre. Et ça, si tu le fais avec un truc en location, la motivation n'est pas la même. (...) Après un agriculteur qui vous dit que il veut pas que ce soit les enfants qui reprennent, c'est un menteur. Voilà...la finalité c'est que voilà un des enfants reprenne, un jour. Moi je m'étais destiné à tout à fait autre chose et puis j'ai repris l'activité agricole, avec les conséquences que ça a mais tu sais très bien que... Après c'est générationnel, mais si ça s'arrête, ça s'arrête eh, c'est comme ça. » (Julien, entretien n°45).

De plus, quand ils évoquent leur envie ou besoin de laisser une trace, ils se distinguent à ce niveau là des ouvriers d'usine qui une fois à la retraite se retrouvent sans rien : *« Après on construit, c'est...enfin je pense que dans...enfin moi dans ma vie, j'aurai construit quelque chose, tu laisses des traces enfin c'est sûr que par rapport à d'autres, celui qui travaille dans une usine, bon c'est...le jour ou il prend la retraite et il ressort comme il est rentré et...et voilà. » (Christian, entretien n°42).* Masson et Gotman (1991-4-5 ; 1988) soulignent que le transmetteur [(...) en léguant ses biens, cherche à se garder au « bon souvenir » de ses enfants et à éviter de tomber dans l'oubli.] (Masson et Gotman, 1991-4-5, p. 215). Et les particularités de l'exploitation – notamment le fait qu'elle peut être un outil de travail – et sa symbolique – notamment celle de la terre nourricière qui peut permettre de passer les mauvaises périodes – réconfortent les transmetteurs dans l'idée qu'elle va rester ou doit rester dans la famille.

L'exploitation représente leurs racines, leur histoire, par conséquent, c'est une part d'eux-mêmes qu'ils transmettent : *« Et puis c'est...enfin c'est des choses, en plus on travaille un métier ou c'est familial c'est...on reprend les choses de la famille donc ça fait... Mon grand-père avait fait des recherches, depuis l'époque de Napoléon, ya des vignes dans la famille. Donc, bon pas les mêmes parce que...(...) ya eu des achats, des ventes mais bon ya toujours eu des vigneron depuis cette époque là. Donc en plus on aime le métier, on se dit c'est bête de...de laisser tomber quoi, c'est une histoire. C'est ce qui aussi met, rajoute de la pression aussi (...) » (Ludovic, entretien n°28)²⁸⁹.* Ainsi, l'exploitation est personnifiée, elle représente la famille, autrement dit, une entité et non une personne – *« Quand on vous dit que les agriculteurs n'arrivent pas à dissocier le...la famille de l'exploitation, c'est ça, parce que c'est des générations, des générations, des générations [elle répète trois fois « des générations »], ça a toujours été...dans la même famille (...) » (Suzanne, entretien n°57)* - et pour d'autres, elle incarne plus précisément le père, lui conférant ainsi [une existence sociale] (Gotman, 2006, p. 104). Et comme le souligne Gotman (2006), il s'agit d'[une interprétation] (Ibid). L'importance de l'exploitation dépasse donc de loin le cadre financier voire ce dernier est inexistant pour certains ; la transmission-donation de l'exploitation étant davantage vue, par les transmetteurs, comme la possibilité de laisser une trace de leur passage sur terre et elle

²⁸⁹ Cette référence à la généalogie peut être aussi interprétée comme un moyen de justifier leur choix pour ce métier malgré les contraintes.

est également appréhendée ainsi par certains enquêtés-repreneurs : « (...) j'aurais pu ou tout vendre ou...non, j'ai choisi alors j'ai fait le choix qui était pas le plus simple, c'était de reprendre. Parce que je voulais pas...que voilà, que son passage²⁹⁰, ce soit fait voilà, je voulais qu'il reste quelque chose quand même. Et ouais, il reste...je sais pas ce qui reste mais il reste quoi. » (Patrick, entretien n°31, qui mentionne une obligation personnelle, celle de perpétuer, d'une certaine façon, la mémoire de son père en ayant repris l'exploitation de ce dernier). Par conséquent, la transmission-donation doit être plutôt considérée une continuité que comme une prise de possession (Gotman, 1988, p. 82). Et même s'ils sont fiers d'être propriétaires de leurs terres, représentant la liberté de faire ce qu'ils veulent dessus mais aussi une sécurité, ils n'ont pas spontanément mentionné cet aspect²⁹¹. Ils ont souvent opposer le statut de propriétaire à celui de locataire : « Non mais c'est...c'est déjà un soutien parce que t'es chez toi tandis qu'en location, c'est...si on te met dehors. » (François, entretien n°23) et derrière la symbolique de la possession, on retrouve toujours cette envie de transmettre : « Moi j'ai encore la satisfaction de dire que le jour ou...ou j'arrêterai...ça sera tout à moi et...si j'ai un gamin qui veut faire ce métier bé je pourrai lui transmettre et puis si il veut pas faire ce métier et bé je le vendrai et puis...y'aura un tremplin pour y créer une situation s'il faut, s'il en a besoin ou pas quoi, c'est...voilà quoi. » (Fabien, entretien n°54, on voit que chez cet enquêté c'est la valeur transmission qui est mise en avant, peu importe le bien transmis). De plus, même si la transmission-donation de l'exploitation n'est pas synonyme de décès du transmetteur, ce dernier n'est pas éternel et elle permet donc qu'il ne disparaisse pas totalement. Ainsi, une fois qu'il aura quitté le monde des vivants, le lien sera maintenu entre transmetteur et repreneur y compris quand le repreneur devient transmetteur à son tour puisqu'il perpétue le rôle de transmettre ; rôle pour lequel il a été initié par le défunt. Dans la culture paysanne, une exploitation agricole ne tombe jamais en faillite, elle s'éteint le jour où le propriétaire meurt si le fils ne veut pas la reprendre. Et [Le départ des enfants transforme la ferme en exploitation de retraite, en attendant qu'elle disparaisse à la mort des parents] (Mendras, 1984, p. 120-121).

Il convient de souligner également que pour certains enquêtés c'est davantage la transmission ou le rôle de transmetteur qui est une valeur que la transmission-donation à un enfant :

« (...) mon père nous a tout donner enfin ils nous a pas encore tout donner mais c'est à nous, lui qu'est-ce qu'il a ! Voilà. C'est pour ça moi, je pense à ça, si un jour, j'ai un fils qui veut reprendre, si il est passionné d'accord, si tu vois, mais si c'est pour reprendre...[soupir] parce qu'il faut reprendre le domaine, non. » (Eric, entretien n°46).

²⁹⁰ Il fait référence à son père décédé.

²⁹¹ De manière générale, selon le dernier recensement Agreste (2010), les jeunes agriculteurs sont moins souvent propriétaires de leurs terres : [En moyenne, dans les exploitations dirigées exclusivement par des jeunes agriculteurs un tiers de la SAU est en propriété (ou en fermage auprès des associés). Cette proportion est de 43% dans les exploitations codirigées par des jeunes agriculteurs et des agriculteurs de plus de 40 ans, alors qu'elle atteint 59% dans les exploitations sans jeune agriculteur.] (Les jeunes agriculteurs. Un agriculteur sur cinq a moins de 40 ans, Agreste Primeur 2012). Il y a un lien entre l'âge des agriculteurs et le pourcentage de terres en propriété : plus l'agriculteur est âgé, plus le pourcentage de terres en propriété augmente. Alors que les agriculteurs âgés de 25 ans ont environ 30% de leurs terres en propriété, les agriculteurs âgés de 65 ans ont environ 80% de leurs terres en propriété (Ibid).

« *Moi mon futur c'est...[bréf silence] si c'est un futur immédiat, immédiat, immédiat [il répète, à trois reprises, l'adjectif « immédiat »] je le vois essayer de passer le témoin quoi, de passer, transmettre quoi, transmettre...essayer de transmettre l'exploitation, tout en y participant quoi c'est-à-dire essayer de voir avec un système, ça existe eh, avec des systèmes ou pendant, j'en sais rien, cinq, six ans, sept ans là, on intègre quelqu'un au niveau de l'exploitation quoi et on fait un passage de témoin progressivement quoi (...)* » (Jean, entretien n°43). Cet enquêté, qui pense à son neveu pour reprendre l'exploitation a conscience que cela risque de poser des problèmes au niveau de ses enfants :

« *Je resterai avec lui, le problème, je l'envisage pas comme ça dans un premier, enfin, comment je l'envisage dans un premier temps, parce que bon, on a des enfants ; les enfants ils sont pas cons non plus...les enfants, ils savent très bien que ce qu'on a gagné, ça va leur revenir un jour quoi donc...avant de dire que ce soit mon neveu qui reprenne l'exploitation, en tant qu'agriculteur, bon je sais pas si ça sera comme ça que ça se passera quoi. Donc dans un premier temps, il va rentrer comme salarié, je vais l'embaucher comme salarié et puis...je le formerai comme il faut et puis, quand il va, enfin j'espère que...que l'exploitation continuera à être performante et à ce moment là...il faudra que je trouve un système pour que allé progressivement, il puisse, si ça l'intéresse bien sûr, ça c'est de toute façon, la condition, ça sera que lui, ça le motive et qu'il sera intéressé et si il me dit « non tonton, moi je veux rester salarié, ça me va très bien » ou quoi que ce soit, bé alors ce sera les enfants qui se colleront à la société et quand il sera bien formé, c'est lui qui continuera à...à bosser...tout en étant salarié quoi, si il rapporte un peu d'argent, bé ils se le rapporteront, si il en rapporte pas, j'en sais rien, ils se démerderont, voilà. » (Ibid, qui évoque également sa stratégie de transmission qui ne passe pas forcément par la transmission à ses enfants).*

IV.1.2 Les « arrangements de famille »²⁹²

Dans les sociétés paysannes anciennes, le mariage prend en compte deux éléments concomitants : [(...) la continuité du lignage sans compromettre l'intégrité du patrimoine.] (Bourdieu, 1962, p. 34). Ce qui passe par la transmission dans sa totalité du patrimoine à un seul héritier en veillant à une certaine égalité entre membres de la fratrie et le patrimoine – qui est, pour l'essentiel, des terres - symbolisait déjà la famille (Ibid, p. 36). Cette association symbolique patrimoine-famille n'est donc pas récente, ni les préoccupations concernant la transmission patrimoniale. C'est l'ainé garçon qui hérite à moins que cela porte préjudice au patrimoine et les règles informelles de l'héritage étaient régies par la stricte autorité du chef de famille (Ibid, p. 37). Le cadet (ou les cadets s'il y en a plusieurs) devait quitter la ferme. Selon Bessière (2003), face à la transmission familiale, chaque membre de la fratrie occupe un rôle qui renvoie à un rôle familial : il y a le repreneur qui va se voir transmettre la totalité de l'outil de travail et il y a les autres frères et sœurs qui acceptent la transmission inégalitaire au profit du repreneur qui contribue à la pérennité de l'exploitation familiale. On peut donc dire qu'à travers leurs rôles, chaque membre de la fratrie participe au devenir de l'exploitation et par extension au devenir familial et tous les frères et sœurs y ont un intérêt. Nous sommes donc en présence d'[une rationalité collective] (Gollac, 2005) et non individuelle. Chez les enquêtés de notre corpus aussi l'exploitation - les terres et ce qui les

²⁹² Nous reprenons ici l'expression de Bessière (2010) - et qui est aussi le titre d'un de ses ouvrages – afin d'expliquer la manière dont le transmetteur et éventuellement le repreneur font en sorte que l'exploitation soit transmise dans son intégralité à un seul ainsi que les modalités et la signification de cette transmission.

accompagne, comme le bâtiment agricole et le matériel – est, la plupart du temps, transmise en un « bloc » à un seul membre de la fratrie - le repreneur - afin de ne pas la morceler. Et certains ont évoqué que leurs frères et/ou sœurs ont eu une compensation notamment immobilière, mais étant donné qu'il ne s'agissait pas du principal objet de notre étude, nous n'avons pas cherché à en savoir davantage sur ce point :

« Après au bout de...sept ans je crois...bé Sarkozy a été élu en 2007 parce que en fait, c'est lui qui a changé la loi par rapport aux successions donc je crois que c'est vers les 2008, 2009 ; 2008 plutôt. On a profité qu'il a baissé les seuils au niveau des successions et puis comme mon père approchait de la retraite et que les banques étaient frileuses pour prêter, c'était mieux que les terres soient à mon nom pour...pour faire des emprunts et hypothéquer les terres et tout ça, enfin c'était...c'était mieux pour nous, comme on payait pas de frais de succession et comme mon frère était déjà...bé à cette époque là, il était pas en doctorat mais bon, il était déjà parti...il était en Master, tout ça, bon il savait très bien qu'il resterait pas à la vigne. Bon on en a discuté et on en a convenu que lui ça l'intéressait pas et donc on a fait un partage, lui a pris de l'immobilier et moi j'ai pris les vignes et...et donc on a toujours [il accentue sur l'adverbe « toujours »] dans la même société mais maintenant c'est moi qui porte le foncier, voilà en gros l'installation s'est faite comme ça. » (Ludovic, entretien n°28).

« Moi j'ai une sœur donc ma sœur a été dédommagée ou sera dédommagée ou est dédommagée autrement quoi, voilà. Et là aussi c'est un problème, si...heureusement que mes parents avaient d'autres bien que la cave et...et la vigne parce que sinon il aurait fallu que je fasse comme mon père c'est-à-dire vendre encore une partie des vignes pour garder une partie de la cave et machin quoi, je veux dire quand ya deux enfants c'est...on peut pas donner tout à l'un...voilà. Seulement à une époque, on a donné...on disait...« les filles, on leur donnera les maisons et le garçon, il garde la terre ». Les filles se sentaient lésées ou celui qui avait pas les terres se sentait lésé à une époque et aujourd'hui c'est celui qui a la terre qui est lésé comme je dis bon ya pas de jalousie entre ma sœur, on s'entend parfaitement bien, j'y dis « toi t'as pris la maison et moi j'ai pris la merde ici quoi », voilà. » (Jean-Marc, entretien n°30).

Il convient de souligner que pour Jean-Marc, ce n'est pas sa sœur qui a reçu une compensation de la part de ses parents, à travers le bien immobilier transmis, mais c'est lui-même en recevant l'exploitation et qui se sent au final « perdant » en ce qui concerne la transmission ; ce qui renvoie à un point de vue subjectif.

Yvan (entretien n°7) parle lui aussi de compensation, son frère ayant reçu davantage d'hectares de vigne : *« A la base...c'était...un héritage oui. Mon père, il a dû me laisser un petit peu plus, trois hectares et demie, quatre hectares et j'ai eu moins que mon frère. Donc mon frère, lui par contre, il est viticulteur de métier. Donc lui il avait plus, moi j'ai eu en compensation...une maison plus grande que mon frère et donc...voilà. ».*

La possession d'un ou plusieurs biens immobiliers facilitent la transmission égalitaire et [(...) l'enquête Insee Patrimoine 2003-2004 rappelle d'ailleurs que le patrimoine des indépendants n'est pas uniquement composé de biens professionnels : par exemple, plus de 80% d'entre eux possèdent des biens immobiliers²⁹³ (contre 60% des ménages salariés) dont plus de 35% des biens immobiliers autres que la résidence principale (contre 17% pour les ménages

²⁹³ Parmi l'ensemble des professions indépendantes, les agriculteurs possèdent un montant de patrimoine immobilier plus faible que les autres. (Bessière et al, 2011, p. 66).

salariés), cette proportion croissant avec la richesse globale.] (Gollac, 2008, p. 64). Or, Sybille Gollac (2008) montre que la transmission-donation de l'outil de travail est à l'origine d'inégalités entre frères et sœurs²⁹⁴ : [(...) les biens professionnels sont plus souvent d'un montant élevé que les autres types de transfert (46,0% sont d'une valeur supérieure ou égale à 30 000 €, contre 27,9% pour les autres flux enregistrés)] (*Ibid*, p. 72) ; sachant que dans l'enquête de Gollac (2008) [(...) pour 20,5% des transferts en biens professionnels, les enquêtés déclarent ne pas pouvoir ou refuser d'estimer leur valeur, ce qui est le cas pour seulement 8,9% des autres transferts.] (*Ibid*). De plus, Bessière et al (2011) soulignent que [Les agriculteurs et les professions libérales ont des niveaux de patrimoine brut plus élevés que les artisans et les commerçants.] (Bessière et al, 2011, p. 55) – les indépendants ayant des niveaux de patrimoine plus élevé que l'ensemble de la population (*Ibid*, p. 57) - mais aussi que [(...) les agriculteurs détiennent les plus gros patrimoines professionnels bruts²⁹⁵ (274 573 euros en moyenne).] (*Ibid*) et le niveau de patrimoine, pour cette catégorie socioprofessionnelle reste constant et se morcelle moins que les autres (*Ibid*, p. 55, 58). Les agriculteurs [(...) possèdent un patrimoine brut (dettes incluses) bien supérieur à celui des salariés : en moyenne 1.5 million de francs en 1998, contre près de 400 000 francs pour les salariés. Outre la différence de volume, le mode d'acquisition de ce patrimoine est également spécifique : « seul le quart du patrimoine total des jeunes non-salariés a été emprunté, contre le tiers pour les salariés » (Blanpain, 2000). (...) 47 % des ménages comportant un agriculteur ont reçu à un moment donné une donation. Ce n'est le cas que de 19 % de l'ensemble des ménages.] (Bessière, 2004/4, p. 69). Bessière et al (2011) mettent en évidence que pour les agriculteurs, le foncier est la variable la plus significative sur leur niveau de richesse : [(...) plus les agriculteurs sont riches, plus la part du foncier est importante dans leur patrimoine professionnel (...)] (Bessière et al, 2011, p. 70), ce qui s'explique par le fait que la terre est déterminante pour la transmission et la reprise de l'exploitation (*Ibid*, p. 70) ; contrairement à ce que souligne Gollac (2008) pour qui la terre n'est pas un élément suffisant à l'installation en tant qu'agriculteur²⁹⁶. Plus précisément, [En moyenne, le patrimoine professionnel constitue la moitié du patrimoine brut des agriculteurs et des commerçants alors qu'il représente seulement 22 % de celui des professions libérales ou 37 % de celui des artisans. La résidence principale constitue entre 25 % (pour les artisans) et 42 % (pour les professions libérales) des patrimoines bruts et le patrimoine financier entre 11 % (pour les agriculteurs) et 22 % (pour les professions libérales).] (*Ibid*, p. 60). Cependant, il s'agit aussi d'une profession

²⁹⁴ Luc Arrondel et André Masson (1991-4-5) montrent qu'il n'y a pas toujours égalité entre les héritiers, quel que soit le type de bien transmis, (Arrondel et Masson, 1991-4-5, p. 105).

²⁹⁵ [En moyenne, le patrimoine professionnel des agriculteurs est constitué d'abord de matériels, cheptels, stocks et fonds de commerce (...) de biens fonciers et de bâtiments (...)] (Bessière et al, 2011, p. 69). Dans notre enquête, tous les agriculteurs sont propriétaires d'au moins une partie de leurs terres.

²⁹⁶ En effet, Gollac (2008) montre que [(...) le fait que les parents soient propriétaires de terres non exploitées diminue significativement (au seuil de 10%) la probabilité de reprendre leur activité plutôt que de choisir une autre profession indépendante. Cela confirme l'hypothèse selon laquelle l'existence de ces terres au sein du patrimoine familial témoigne d'un processus intergénérationnel de sortie du milieu agricole.] (Gollac, 2008, p. 65). Dans notre enquête, tous les agriculteurs sont propriétaires d'au moins une partie de leurs terres, élément important dans le choix des enquêtés. Et il convient de souligner que la terre est la première possession des classes populaires et symbolise donc l'accession à la propriété (Gotman, 1988 ; p. 67).

ou il y a un fort taux d'endettement (Aubert et Léon, 1987 ; Lifran, 1994 ; Agreste, 2010), [(...) c'est le cas de 66 % des ménages d'agriculteurs, loin devant les artisans (48 %), les commerçants (43 %) et les professions libérales (36 %).] (Bessière et al., 2011, p. 59). Les viticulteurs de l'enquête de Bessière et al (2011), ceux qui ont les moyens, investissent dans des biens immobiliers qui sont mis en location afin de rentrer une somme d'argent régulière mais aussi pour anticiper sur la faible retraite. Certains enquêtés de notre corpus ont eux aussi de l'immobilier en location mais nous ne pouvons pas être précis concernant leur nombre car aucune question du guide ne portait sur ce thème mais ils l'ont mentionné spontanément notamment quand nous leur avons demandés s'ils avaient plusieurs sources de revenu. : « *Et puis on a la roue de secours avec l'appartement des Angles, si on était...on avait besoin on le vend et puis on...on profite, enfin.* » (Gaultier, entretien n°4 qui est retraité). Cet investissement immobilier ne semble pas être envisagé comme la possibilité d'une compensation pour le non repreneur dans le but de ne pas morceler l'exploitation. Nous nous sommes également rendus compte, au fil des entretiens, que certains d'entre eux ne considéraient pas la location immobilière comme une source de revenu supplémentaire. Et une spécificité des travailleurs indépendants et des agriculteurs en particulier est que leur capital²⁹⁷, alors en accroissement durant la période de l'activité professionnelle, diminue au fur et à mesure de l'avance de l'âge (*Ibid*, p. 58).

Malgré cette possible inégalité entre héritiers, il semblerait que, pour les enquêtés de notre corpus, la transmission se soit passée sans conflit, elle n'a pas entraîné une quelconque division de la famille, notamment au sein de la fratrie. Cependant, les enquêtés-transmetteurs de notre corpus ont tenu, selon leurs propos, à ne pas désavantager leurs autres enfants, tout a été fait, pour qu'aucun des frères et sœurs ne soit lésé²⁹⁸ même si rares sont ceux qui ont évoqué cet aspect là durant l'entretien :

« (...) de toute manière nous, on a déjà fait la succession donc bon donc c'est Stéphane qui se retrouve un peu avec tous les...toutes les terres quoi. Et après mes autres filles bon y'en a une qui a une maison, l'autre...l'autre maison enfin bref on a fait ça justement on a fait avant la date butoir de fin juillet là parce qu'après ça aurait été beaucoup plus difficile. » (François-Xavier, entretien n°40).

« Bon quand (...) vous aurez gagné de l'argent, après il faudra le redistribuer aux enfants. Donc on a essayé de pas tout mettre dans...enfin de...de pas tout mettre dans un bloc bon ya pas que ce bloc mais disons que ça, c'est un gros bloc donc...la maison on a essayé enfin de l'isoler, de l'écarter un peu quoi mais disons que ça a rien à voir avec la propriété quoi. Elle est pas du tout dépendante de la propriété (...) mais de toute façon après, quand on a quelque chose, il faut le diviser et bon...la propriété, elle va faire un et la maison va en faire un autre quoi parce que ce qui se passe c'est que les maisons comme ça, isolées, sur le territoire, à l'heure actuelle, on peut plus en faire, c'est interdit puisque le département est passé en zones...à risques...inondations quoi donc toute la plaine est soumise à contrôle de la

²⁹⁷ Contrairement à Bessière et al (2011) qui parlent de patrimoine, nous choisissons nous d'employer le terme « capital » car il s'agit principalement de l'outil de travail.

²⁹⁸ Or, selon Gollac (2005), en ce qui concerne les travailleurs indépendants et lorsqu'il y a reprise du bien productif par un enfant, les autres membres de la fratrie se trouvent désavantagés puisqu'il y a la nécessité de ne pas démembrer l'outil de travail.

préfecture donc c'est fini, on peut plus construire en dehors des zones urbanisables quoi. Donc des maisons isolées comme ça...vous pouvez plus en faire. Donc tout ce qui est rare est cher quoi et recherché donc...ça a une valeur peut-être plus importante que l'ensemble de la propriété ou du moins allé, pour le peu qui ya, ça peut-être l'équivalent quoi. Donc un ça sera la propriété et deux ça sera la maison, voilà. » (Jean, entretien n°43).

Il faudrait toutefois vérifier ces dires auprès des autres membres de la fratrie afin de voir si le partage a été égalitaire à leurs yeux mais aussi dans les faits. Ces derniers se sont généralement orientés vers d'autres professions, même si nous ne savons pas toujours lesquelles et on peut supposer qu'il y a eu, dans la majorité des cas, mobilité sociale ascendante puisque selon Bessière (2004/4) les débats sur les questions d'héritage ont lieu quand frères et sœurs font parties des classes populaires ou connaissent une situation de précarité ou encore quand ils ont eux-mêmes le statut d'indépendant (Bessière, 2004/4, p. 82). Pour Gotman (2006), la transmission sanctionne des liens [(...) d'affection, de fidélité, de loyauté.] (Gotman, 2006, p. 9) ; [Même égal, aucun partage ne peut donc être neutre (...)] (*Ibid*, p. 66). Ce qui peut conduire à des tensions, même si elles sont dissimulées, chez celui qui n'a que des compensations. Mais elle souligne qu'il n'y a pas de place pour la jalousie face à la transmission, tout étant fait pour préserver les liens fraternels, du moins tant qu'un des deux parents est toujours en vie puisqu'il s'agit des [membres fondateurs] (Gotman, 1988, p. 203) et on peut les appeler les fédérateurs de la parenté. Il serait intéressant de connaître le lien que les autres membres de la fratrie entretiennent avec le repreneur – l'ensemble représentant le [groupe de descendance] (Bessière (2004/4, p. 72) - et avec l'exploitation, support de mémoire. Est-ce que lorsque frères et sœur renoncent à l'exploitation et s'en éloignent, même si ce n'est que symboliquement, il y a un total désintéressement ? Est-ce qu'à l'image des membres de la famille enquêtés par Gollac (2005) pour la pérennité de la boulangerie familiale, les frères et sœurs des enquêtés de notre corpus forment, eux aussi, [un collectif familial] (Gollac, 2005) préoccupé par la transmission-donation de l'exploitation familiale à l'un d'entre eux ? Bessière (2004/4) souligne que [La préservation de l'exploitation familiale peut constituer une cause commune pour l'ensemble de la fratrie.] (Bessière, 2004/4, p. 80). Quel est leur point de vue des non repreneurs sur l'équité ?

Cette « bonne entente » - il conviendrait d'avoir la version des autres héritiers pour savoir véritablement ce qu'il en est - lors de la transmission, même si elle est inégale, peut s'expliquer par le fait que les frères et sœurs, familiarisés eux aussi à l'exploitation, aient intériorisé la chaîne familiale, l'association pérennité de l'exploitation-pérennité de la famille ; ils ne veulent pas risquer de la briser en demandant une compensation financière au repreneur et veillent ainsi à l'unité de l'exploitation. Un seul enquêté a mentionné avoir racheter la part de l'exploitation qui revenait à sa sœur : « *Tellement bien que...mes parents, la donation qu'il ont fait à ma sœur, je l'ai donnée en...je lui paie sa part si vous voulez et j'ai gardé l'exploitation qu'avaient mes parents encore si vous voulez plus le mas, pour avoir le patrimoine qui était depuis le début.* » (Frédéric, entretien n°44). Il y a l'idée chez cet enquêté que la mémoire de ses parents ne pourra se perpétuer que si l'exploitation familiale n'est pas morcelée. Pour les autres, il semblerait que la reprise de l'exploitation, sa continuité

soit perçue comme un dédommagement suffisant²⁹⁹. D'autre part, les enquêtés ont plutôt parlé d'un désengagement de la part de leur (s) frère (s) et sœur (s) qui peut se comprendre par le fait que la transmission ait eu lieu en présence du père et donc de son autorité fortement respectée : au delà de transmettre un bien, il transmet peut-être aussi la valeur famille. Mais aussi par le caractère particulier du bien transmis qui est obsolète s'il n'est pas travaillé et coûte quand même de l'argent (les impôts fonciers notamment) – aucun enquêté n'a conservé à l'identique l'exploitation transmise - puisque c'est un outil de travail qui est cédé mais aussi par la fluctuation de sa valeur monétaire en fonction de la conjoncture agricole ou encore par une reconnaissance envers la reprise de l'exploitation qui symbolise la pérennité de la famille ainsi que le respect de la décision du père. A travers les propos de cet enquêté-repreneur, on perçoit que tout est fait pour maintenir l'union familiale ; il est tout autant soucieux du maintien de la famille que de celui de l'exploitation :

« Bon moi j'avais un quart donc de l'exploitation d'ici en fermage et après...mes sœurs avaient...avec mon frère bé le reste eh donc...ça faisait cent soixante-cinq moins quarante enfin bref. Et ce que j'ai fait, bon c'était en Gfa³⁰⁰ et...et j'ai fait des emprunts pour leur racheter la part de Gfa ; ce que ne font pas d'habitude les...[sourire] les familles ou y'en a un qui exploite tout et que ses frères et sœurs n'ont pas de Gfa. Moi j'ai des amis là qui sont...enfin qui...dans les mêmes structures eh mais encore qui n'a pas acheté de part de Gfa à ses frères et sœurs bon donc je vous dis pas l'ambiance qui ya dans les familles quand c'est comme ça. Voilà. (...) Oui c'est ce que je disais au début, voilà qui ont fait des Gfa, c'est-à-dire c'est un peu le truc pour sauver un peu le patrimoine, pour pas que ça se...partage, ça se... Mais bon...le problème c'est que les autres, arrive un moment, ils ont un capital, quand même, important, ils se disent bon bé...il nous rapporte rien du tout eh. (...) Oui après ça crée des embrouilles. Et combien de familles se sont...complètement brouillées, truc, pour des conneries comme ça eh, enfin des conneries, c'est ce que...bon. Tandis que quand c'est clean dès le départ, si on peut bien sûr eh mais bon. » (François-Xavier, entretien n°40).

De plus, alors que [La prise en charge des parents âgés est toutefois le seul motif aujourd'hui reconnu et légitime d'un partage patrimonial inégalitaire] (Gotman, 1988, p. 173), on peut dire qu'il semblerait qu'au sein de notre corpus d'entretiens, ce soit la continuité de l'exploitation qui justifie un partage inégal faisant ainsi de l'exploitation une prescriptrice des rapports familiaux. Si nous partons du principe que les enquêtés s'entendent aussi bien qu'ils l'énoncent avec leurs frères et sœurs, on peut dire que cela renvoie à la solidarité familiale. Et elle contribue à souder la parenté dans le sens où le père transmetteur continue à travailler avec le fils entrepreneur. Mais il convient de souligner que la transmission-donation ne représenterait pas une donnée pertinente à l'étude de la solidarité fraternelle et selon Gotman (1988), quand les transmetteurs veulent rendre le partage égalitaire, ils finissent par le rendre inégalitaire. La transmission-donation doit au contraire prendre en compte le contexte familial et l'affinité des entrepreneurs voire leur investissement physique et/ou financier vis-à-vis du bien

²⁹⁹ Le processus de transmission-donation de l'exploitation, chez les enquêtés de notre corpus ressemble, dans une certaine mesure, au système successoral [de la *famille-souche* pyrénéenne] (Gotman, 2006, p. 43). A savoir l'autorité du chef de famille sur le patrimoine, une transmission de l'exploitation dans son intégralité à un seul entrepreneur, qui doit lui accorder une grande vigilance et les autres qui se voient attribuer une compensation.

³⁰⁰ Groupement foncier agricole.

transmis d'autant plus que les autres membres de la fratrie se verront attribuer des compensations (*Ibid*, p. 180-181) ; ce que Gotman (1988) nomme « programme » : [L'égalité, souhaitable à la fois pour les parents et pour les héritiers, est donc un *programme* qui implique du jugement et ne se suffit pas de l'application d'une loi impersonnelle.] (*Ibid*, p. 181). Les travailleurs indépendants sont généralement moins soucieux de la transmission égalitaire ; les mieux dotés lors de la transmission sont ceux qui la revendiquent le moins (*Ibid*, p. 181) et ceux qui sont favorables à la donation sont aussi ceux qui souhaitent qu'elle soit intégrale (*Ibid*, p. 197). De manière générale, l'égalité dans la transmission est plus relative à une dimension théorique, de l'ordre de la loi qu'une application stricte dans les faits. Pour Gotman (1988), il ne faut pas voir la donation comme un substitut de l'héritage mais comme [sa forme la plus aboutie.] (*Ibid*, p. 197).

Une enquêtée de notre corpus semble toutefois laisser sous-entendre un problème avec un de ses frères concernant l'héritage mais elle ne s'étend pas davantage sur le sujet et même si nous avons réussi à établir une relation de confiance, il s'agissait de notre première rencontre et nous ne voulions pas risquer de la gêner au risque de mettre à mal la relation enquêtée-enquêtrice et le déroulement de l'entretien. Par conséquent, nous ne lui posons pas d'autres questions sur le sujet. Le tabou ne paraît pas concerner l'héritage mais les désaccords entre frères et sœurs qui l'entourent:

« Mais celui de Reims déjà, il...il travaillait pas la terre mais il voulait pas non plus...enfin je veux dire bon, dans les familles, chacun...chacun a des problèmes de famille on va dire bon là, c'est pas que c'était un problème, c'était quelque part, c'était logique mais nous, on l'exploitait mais on lui laissait un fermage quand même donc si vous voulez, c'était une terre, quelque part, qui nous appartenait un petit peu mais voilà. Et oui. Donc déjà rien que là en indivision, c'était assez complexe, voilà. Alors que maintenant que on est vraiment [elle insiste sur l'adverbe « vraiment »], on a fait le partage et tout...et...on est vraiment [en accentuant sur l'adverbe « vraiment »] propriétaire...voilà l'affaire...oui chacun a ses trucs, point final [rires]. » (Geneviève, entretien n°26).

En outre, la transmission-donation de l'exploitation confère également une place au repreneur : le droit de rester sur l'exploitation, de continuer à vivre là où il a grandi et d'être à proximité de ses parents et contraint souvent les autres membres de la fratrie à l'exil. Bernard Zarca (1995) montre que les trajectoires sociales des fratries sont davantage des affaires de famille que des histoires individuelles. Il aurait été intéressant de chercher à savoir si la transmission-donation de l'exploitation a précipité le départ des autres frères et sœurs ou si ces derniers étaient partis avant. Et lorsqu'il arrive que les deux fils veuillent reprendre l'exploitation familiale, le compromis souvent trouvé pour ne pas démembrer l'exploitation est l'association, formelle, sous forme sociétaire ou informelle, d'un commun accord verbal. Un enquêté a souligné que son père n'avait pas encore effectué le partage de l'exploitation entre ses deux enfants : *« Il faut savoir que j'ai une sœur aussi, j'ai une sœur euh...donc...donc les vignes qui appartiennent à mon père à l'heure actuelle euh...bon bé peut être qu'un jour ça va être...ça va être partagé entre ma sœur [il insiste sur « ma sœur »] et moi, enfin le jour du partage je sais pas comment ça va se passer bon pour l'instant c'est*

pas d'actualité. » (Christophe, entretien n°5). On a ici l'exemple d'un repreneur pour qui la question du partage n'a pas encore été réglée et en agissant ainsi, son père-transmetteur l'avantage à lui. Nous ne savons pas s'il est un cas isolé ou si cela concerne également d'autres enquêtés. Pour cet enquêté, la [« phase successorale »] (Bessière, 2004/4, p. 85), c'est-à-dire la transmission de l'exploitation, n'a pas été concomitante à son installation mais elle se prolonge dans le temps.

Le patrimoine agricole étant essentiellement transmis par la famille (Bosse-Platière, 2005), l'allongement de la vie, la recherche croissance d'autonomie et d'indépendance des nouvelles générations, l'agrandissement des exploitations ont eu des répercussions sur la transmission (*Ibid*). Mais le droit rural s'est lui aussi modifié afin d'accompagner ces changements en accordant une importance particulière au maintien de l'exploitation et donc à sa transmission dans son intégralité afin d'éviter son morcellement³⁰¹ – à travers la mise en œuvre de stratégies de contournement du droit civil, comme par exemple la donation-partage, le salaire différé etc. - n'excluant plus une éventuelle inégalité entre héritiers au profit de la pérennité de l'exploitation (*Ibid*). Et cette adaptation est ancienne, premièrement [(...) avec la loi de 1938, qui assouplit les contraintes du partage et étend les conditions de l'indivision (...)] (Gotman, 1988, p. 54) mais aussi, par exemple, la loi Ribot du 10 avril 1908 ou encore la Loi Lemire du 12 juillet 1909 (*Ibid*, p. 90) alors que tout est fait dans les textes, depuis le XVIIIème siècle pour garantir l'égalité fraternelle face à l'héritage – remettant en cause la légitimité paternelle mais qui est à mettre en lien avec les évolutions au niveau de l'appréhension de l'enfant qui en font aujourd'hui une personne à part entière³⁰² entraînant une pratique différente de l'héritage (*Ibid*, p. 174) - ce qui ne s'est pas passé sans constations notamment pour le bon développement de l'agriculture (*Ibid*, p. 80). La majorité des enquêtés ont reçu ou transmis l'intégralité de l'exploitation, on peut supposer que du fait du lien indéfectible entre exploitation et famille, une division de l'exploitation est vécue par ces derniers comme un risque de scission familiale. Or selon Hubert Bosse-Platière (2005) il n'en est que rarement ainsi, c'est davantage l'égalité entre héritiers qui prévaut contraignant le repreneur à verser une compensation financière à ses frères et sœurs (*Ibid*). Le droit n'encadre que peu la question financière de la transmission et celle-ci passe, la plupart du temps par un arrangement entre cohéritiers, facilité par la faible rentabilité des exploitations agricoles (*Ibid*). Hériter de l'exploitation est une condition quasi-nécessaire pour s'installer puisque rares sont ceux qui sont agriculteurs sans avoir repris l'exploitation familiale mais elle n'est pas suffisante. Face à un métier qui ne cesse de se professionnaliser, l'agriculteur doit avoir des connaissances professionnelles (Bosse-Platière, 2005). Et tout en étant soucieux de la pérennité de l'exploitation, l'objectif du droit rural est aussi aujourd'hui de favoriser certaines installations. En effet, depuis la loi d'orientation du 9 juillet 1999, il est possible qu'une transmission familiale soit rejetée s'il est avéré, par exemple, que le fils héritier n'a pas les compétences professionnelles nécessaires ou qu'un autre jeune, hors cadre familial soit davantage compétent (*Ibid*). Il peut arriver aussi que le fils héritier se voit autoriser la

³⁰¹ Et non en vue de désavantager un enfant moins méritant (Gotman, 2006, p. 65).

³⁰² Gotman (1988) met en évidence un paradoxe : il y a aujourd'hui appréhension de l'enfant comme une personne à part entière entraînant une personnalisation des liens affectifs or l'héritage égalitaire met de côté cette évolution de la relation à l'enfant (Gotman, 1988, p. 175).

transmission de l'exploitation mais pas son exploitation et soit contraint de la louer à un autre reconnu comme ayant les compétences nécessaires. Il y a donc une dissociation entre transmission de l'exploitation et transmission du métier même s'il y a transmission toutefois d'une trajectoire professionnelle et d'un statut. Le métier ne s'hérite plus mais s'apprend par un enseignement professionnel. Tout comme l'héritier total qui est en voie de disparition (Gotman, 1988, p. 46), le repreneur pur se fait rare voire inexistant dans notre enquête pour ce qui est des enquêtés de moins de 50 ans puisqu'ils se sont tous formés au métier que ce soit en suivant un enseignement agricole durant la période de la scolarité ou après à travers une formation continue. L'enseignement agricole est obligatoire si les agriculteurs veulent bénéficier des aides à l'installation même pour ceux qui reçoivent l'exploitation. De plus, les enquêtés incitent leurs enfants à faire des études ; [L'héritage aujourd'hui est intellectuel, culturel et social, immatériel (...)] (*Ibid*, p. 57). La partie consacrée à la valeur famille³⁰³ sera l'occasion de montrer qu'aujourd'hui, la famille agricole est davantage centrée sur l'épanouissement personnel de ses membres que sur la transmission du patrimoine³⁰⁴ - contrairement aux paysans qui étaient attachés au [mode plutôt patrimonial] (Giraud et Rémy, 2008-3, p. 40) - par conséquent, elle participe à la construction de l'identité (*Ibid*). Dans cette perspective, la famille change de sens, elle n'est plus vouée à la survie de l'exploitation, de part son travail ou sa transmission mais elle se centre sur ses membres et cela même si les deux conjoints travaillent sur l'exploitation.

IV.1.3 Une stratégie paternelle

Les arrangements familiaux ne sont pas les seules données intervenant dans la transmission-donation de l'exploitation. En effet, nous avons observé que la figure paternelle joue un rôle dans les arrangements fraternels mais le père élabore également une stratégie conduisant le fils à reprendre l'exploitation et à intérioriser, la plupart du temps, cette dernière comme « naturelle ». Ce que nous allons tenter d'explicitier.

Contrairement à l'héritage qui est tabou, il ne se parle pas et ne se pense pas (Gotman, 1988, p. 1, 139) du fait qu'il matérialise la mort de la personne léguant à un ou plusieurs héritier (s), la transmission de l'exploitation se met en mots et en actes, autrement dit, elle se prépare conjointement entre « transmetteur » et « repreneur » et elle s'anticipe d'autant plus qu'elle symbolise la famille. Elle a lieu du vivant du transmetteur et la grande majorité du temps, bien avant sa disparition, à l'exception de deux enquêtés de notre corpus qui ont repris l'exploitation à la suite du décès prématuré de leur père : « *Si tu veux...j'avais 19 ans, mon père est décédé donc j'ai commencé à 19 [il met l'accent sur le chiffre « 19 »] ans (...)* » (Yvan, entretien n°7).

En France, l'héritage est une tendance fortement pratiquée et concerne toutes les classes sociales, contrairement à la transmission-donation qui semblerait être une pratique propre au groupe socioprofessionnel agriculteur. Mais selon Gotman (1988), il s'agit d'[une anti-valeur]

³⁰³ Cf, « IV.2 Le 'modèle familial agricole' », p. 236.

³⁰⁴ Arrondel et al (2004) distinguent trois objectifs de possession du patrimoine pour un ménage : [(...) réserve de précaution, épargne pour les vieux jours et transmission pour les siens.] (Arrondel et al, 2004, p. 136).

(Ibid, p. 2) notamment dans le sens où il renforce les inégalités entre ceux qui héritent d'un patrimoine important et ceux pour qui il est faible voire dérisoire ; en outre il touche à la morale (Ibid). Ce qui ne se retrouve dans notre enquête où on ne peut pas parler d'héritage dans le sens où l'exploitation est transmise du vivant, qu'elle est nécessaire à l'installation des agriculteurs et intériorisée par ces derniers comme tel. Pour la majorité des agriculteurs, s'il n'y avait pas reprise de l'exploitation, l'exercice du métier leur serait impossible, au vu de l'investissement financier que cela demande mais aussi parce qu'il est nécessaire d'acquérir des connaissances sur le tas ; renforçant par la même occasion la dépendance intergénérationnelle (Ibid, p. 6)³⁰⁵ :

« Il faut qu'il ait les pieds à terre quoi, un socle quoi, il faut qu'il ait...et après que lui, investisse pour améliorer, d'accord mais au départ, créer tout, tout seul, c'est pas vrai, il peut pas. Il peut pas [il répète ses propos], il faut que ce soit un truc qui vienne d'ailleurs, il faut que ce soit les parents qui ou alors il faut que ce soit un gars qui ait fait un héritage, un milliardaire. Mais un gars tout seul qui dit 'demain je vais m'installer agriculteur', c'est pas vrai quoi, il peut pas. (...) un jeune qui veut, qui a jamais été vigneron même qui...il ait cette passion, il est...il est tout, il peut pas s'installer, c'est pas vrai. Si ça vient pas déjà des parents, il ne peut pas [il accentue sur l'adverbe de négation « pas »] s'installer, c'est impossible, il va acheter des hectares de vignes une folie, des bâtiments, une folie, du matériel, le pauvre, il a trente récoltes déjà...sur le dos, avant de cueillir une grappe de raisins, c'est... L'agriculture c'est ça, je trouve que c'est, peut-être, un peu le malheur quoi. (...) Comme si moi, tu me mets demain matin...même que j'hériterais des vignes...honnêtement j'y comprends rien. Ou soit j'ai un voisin qui est...qui est intime qui me dit 'tu fais ça, té demain, tu prépares ça bon attends je viendrais te voir quand tu sulfates pour te faire les...' voilà mais moi je sais pas si c'est aujourd'hui qu'il faut sulfater, si demain, il faut faire autre chose, c'est pas mon métier, je vais me casser la gueule de suite quoi. Je vais faire rire les gens, ils vont dire 'il est complètement fou, il laboure maintenant, il coupe les serments maintenant, il...il sait plus ce qu'il fait lui, il devient fou quoi'. C'est pas mon métier, c'est pas mon métier. Il faut apprendre quoi et ça s'apprend pas comme ça non plus.» (François, entretien n°23).

« (...) à aujourd'hui, il est impossible [en insistant sur « impossible »] à un jeune qui a envie [il accentue sur « envie »] de faire ce métier, d'acheter des terres, de construire un bâtiment et de...et de s'installer agriculteur. S'il n'y a pas derrière ou de l'argent ou des parents qui sont agriculteurs, en gros, il est impossible aujourd'hui, mathématiquement parlant, là c'est pas...c'est mathématique, il est impossible aujourd'hui de s'installer agriculteur, si on a pas de la famille derrière. La preuve est, par le fait des installations on le voit bien quoi. Aujourd'hui, le peu de gens qu'on installe, sont des jeunes qui reprennent des vignes de leurs parents ou des terres de leurs parents quoi si on...fait le monde agricole en règle générale. Mais ya pas de jeunes aujourd'hui qui disent 'bé je vais faire un lycée agricole et une fois que j'aurais fini mes études, je vais acheter des terres, construire une cave, construire...un endroit où je vais faire des poules ou des machins', c'est pas possible. C'est pas possible [il répète ses propos]. C'est mathématique. (...) A aujourd'hui, c'est le seul [en accentuant sur l'adjectif « seul »] moyen que le jeune ait de pouvoir s'installer, c'est que y ait la reprise d'une exploitation agricole en règle générale ou d'une exploitation viticole, c'est le seul [il insiste à nouveau sur l'adjectif « seul »] moyen pour que le jeune s'installe, il n'y a pas

³⁰⁵ Pour Gotman (2006), la dépendance vis-à-vis des donataires est le propre de la donation (Gotman, 2006, p. 101).

d'autre, c'est mathématique là, c'est pas...qu'on me démontre le contraire, machine à calculer à l'appui. Voilà. Ou alors il arrive parce qu'il a un héritage, machin, etc. et que voilà ya des....comme on dit, ya papa et maman qui sont derrière, qui ont des sous et...ça c'est possible (...) » (Jean-Marc, entretien n°30).

« (...) je le dis depuis le début, on devient pas vigneron comme ça quoi, il faut être né là-dedans, je vais à la vigne depuis que...enfin j'avais cinq ans j'allais m'amuser à la vigne et puis quand j'ai eu l'âge de travailler un peu plus et bé...enfin de travailler, entre guillemets, de commencer à bricoler bé de suite, je me suis intéressé, j'ai bricolé et en grandissant, bé on attrape la foi [petit rire de l'enquêtrice] et en attrapant la foi, on devient un bon vigneron, il me semble être un bon vigneron quoi. Mais...on devient pas vigneron dans les livres quoi, c'est ce que je veux dire eh, quelqu'un qui est pas vigneron, ne le devient pas comme ça, du jour au lendemain. C'est pas l'instruction qui va faire un bon vigneron. Voilà, c'est pas l'instruction agricole qui va faire un bon vigneron eh, il faut beaucoup plus que ça. Il en faut de l'instruction, je suis d'accord mais c'est pas ça qui fera, il faut autre chose. Il faut...être imprégné là-dedans. » (Jean-Michel, entretien n°35).

Mais en plus d'avoir un objectif familial – perpétuer la chaîne – la stratégie paternelle de transmission-donation de l'exploitation s'inscrit dans un projet professionnel : celui d'être agriculteur et dans ce sens, l'exploitation est transmise à un moment opportun, contrairement à l'héritage qui ne peut pas être anticipé. Cependant, que ce soit pour l'héritage ou la transmission, ces deux dimensions sont traversées par la question de l'égalité et de l'équité entre héritiers ou repreneur (Gorman, 1988, p. 3). D'autre part, la transmission-donation de l'exploitation se distingue de la représentation que les individus se font de l'héritage en général. En effet, selon Gotman (1988), [(...) les héritiers tiennent la succession pour un événement particulier et aléatoire, une émanation du destin, non de la rationalité, une richesse providentielle et non pas méritée, un coup du sort et de la mort qui ne souffre pas de mots.] (*Ibid*). Or pour les enquêtés de notre corpus, il y a derrière la transmission-donation, une préparation qui a parfois lieu dès l'enfance et qui continue à se perpétuer après l'accomplissement de celle-ci puisque la grande majorité du temps, le père travaille toujours sur l'exploitation et veille au bien³⁰⁶ transmis. Il n'y a pas, à ce niveau là, d'effet de hasard ou de surprise. La dichotomie mort et chagrin d'un côté, enrichissement et joie de l'autre n'est pas opératoire mais au contraire la transmission-donation est positive, que ce soit pour le transmetteur qui perpétue la chaîne familiale, ayant lui aussi, la plupart du temps, reçu l'exploitation de la famille et le repreneur qui peut exercer son métier et qui est, en même temps, à l'origine de la continuité de la chaîne. Et à l'inverse de l'héritage qui a pour date, la mort du donataire, la transmission-donation n'a pas été précisément datée par les enquêtés et certains ont même parlé de l'exploitation comme si elle leur appartenait en totalité alors qu'au fil de l'entretien, on se rend compte, qu'ils n'en possèdent qu'une partie, l'autre appartenant toujours à leur père, ce qui montre que même si ce dernier n'a plus d'autorité liée souvent à son âge, il est toutefois toujours présent : *« (...) je l'ai pas [il accentue l'adverbe de négation « pas »] encore héritée, c'est pas à mon nom mais j'ai un fermage gratuit de la part de mes parents quoi c'est-à-dire je l'exploite, j'encaisse et...voilà. »* (Claude, entretien n°19, âgé d'une cinquantaine d'années); *« (...) même encore actuellement, les terrains, le [en*

³⁰⁶ Le terme « bien » est ici préféré à ceux de patrimoine et de capital qui sont connotés et qui ne font pas l'unanimité.

accentuant sur l'article « le »] propriétaire légal des terrains est encore ma mère. Donc voilà, parce que...pour l'instant ça va bien comme ça quoi. » (Cédric, entretien n°18, cet enquêté est le seul à ne pas être propriétaire de l'exploitation, en général, les enquêtés en possèdent une partie). Par conséquent, comme on ne peut pas parler d'héritage, la dénomination « héritier » n'est pas non plus adaptée. D'où notre choix pour ceux de « transmission-donation » et « repreneur ».

Dans la transmission-donation mais aussi pour ce qui est de l'héritage de manière générale, ce qui est recherché c'est l'entre soi parental³⁰⁷ dans la mesure où transmission-donation et héritage ont lieu, la plupart du temps, entre parents transmetteurs et enfants repreneurs. Il n'y a donc pas uniquement une [...] lutte pour la part d'héritage, mais pour une place dans la famille [...] (Gotman, 1988, p. 7); dans la fratrie dirions nous pour notre enquête. Néanmoins, la transmission-donation ne valorise pas toujours le repreneur le plus apte à s'occuper de l'exploitation mais plutôt le seul de la fratrie qui ait voulu de ce bien³⁰⁸. Ce qui ne renvoie donc pas à une quelconque autorité paternelle puisqu'il ne s'agit pas d'une sorte d'élection faite par le transmetteur, ni d'une imposition ou encore la marque d'un sentiment affectif plus fort mais le père s'est, d'une certaine façon, « contenté » de celui qui a souhaité la reprendre, bien qu'il se présente ou qu'il soit présenté comme le plus compétent, celui qui est fait pour le métier, celui qui « l'aime »³⁰⁹, ce que Bessière (2004/4) appelle la [*vocation agricole*] (Bessière, 2004/4, p. 85), correspondant à la constitution de l'*habitus* (Bessière, 2010) et donc au [*capital culturel*] (Masson et Gotman, 1991-4-5, p. 212).. Il n'y a pas non plus de schéma préétabli, autrement dit, il ne s'agit pas forcément de l'ainé³¹⁰ ou du garçon de la fratrie qui reçoit l'exploitation contrairement à ce que mettent en évidence Gollac (2008) et Bessière (2010)³¹¹. Mais le fils qui travaille depuis l'enfance sur l'exploitation gagne légitimement le droit de la recevoir. Autrement dit, la transmission se paie au prix d'efforts – le père transmettant en parallèle la valeur travail³¹² – et le repreneur montre ainsi au transmetteur – l'un et l'autre formant la [*parentèle*] (Bessière, 2004/4, p. 72) – qu'il peut lui faire confiance³¹³. Et il reçoit en même temps, par apprentissage sur le tas – c'est-à-dire [une socialisation professionnelle familiale] (Gollac, 2008, p. 61) – une partie des savoir-faire du métier³¹⁴ : « *Ya la pratique, la théorie, ça fait deux. La théorie qu'on vous enseigne et...et la pratique du terrain, c'est souvent différent. Très souvent [petit rire]. C'est un métier qui*

³⁰⁷ Cf. « IV.2.5 Le 'modèle familial agricole' : entre solidarité et protection de l'entre soi parental », p. 268.

³⁰⁸ On peut supposer que lorsqu'un enfant s'intéresse au travail agricole, le père jette son dévolu sur ce dernier, délaissant ainsi les autres et les poussant vers « la sortie » autrement dit vers un autre métier car la majorité du temps, l'exploitation ne peut accueillir qu'un seul repreneur. Nous sommes également conscients que plusieurs stratégies existent en fonction des situations mais le sujet de la transmission mériterait, à lui seul, une enquête.

³⁰⁹ Cf. partie suivante, « IV.3 'Il faut aimer...' : quand la passion participe à l'*habitus* professionnel », p. 300.

³¹⁰ Dans les classes populaires, il y a avantage de l'ainé sur le second à l'héritage s'il a un écart d'âge important avec son père et chez les petits indépendants, l'ainé est avantagé sur le second à la condition que la différence d'âge soit élevée entre le père et son frère benjamin (Zarca, 1995, p. 353).

³¹¹ La préférence des pères pour l'ainé de la fratrie renvoie à la dimension stratégique de la transmission de l'exploitation ; l'ainé au vu de son âge pourra reprendre l'exploitation au départ à la retraite du père. Et quand c'est la fille qui reprend c'est à l'absence d'un fils ou en présence d'un fils « défaillant ».

³¹² Ce qui renvoie aussi au mérite individuel tant valorisé par la société (Bessière, 2010).

³¹³ Même si aujourd'hui les enfants des enquêtés-repreneurs continuent, pour la plupart d'entre eux, à travailler occasionnellement sur l'exploitation, le sens du travail a changé, ce n'est plus en vue d'une transmission.

³¹⁴ Le reste de l'apprentissage se fera à travers un enseignement agricole.

s'apprend sur le tas. Ça s'apprend pas...[en accentuant sur l'adverbe de négation « pas »] rien que sur les cahiers. Ya des subtilités du métier que...la théorie ne vous dira jamais [bref silence]. C'est le métier comme on dit. » (Claude, entretien n°19)³¹⁵. Un certain nombre d'enquêtés ont d'abord travaillé sur l'exploitation en tant qu'aide familial ou salarié :

« Voilà que j'ai repris officiellement l'exploitation. Parce qu'avant j'ai fait...un CAP quoi, je suis passé en apprentissage ou j'ai été...aide d'exploitation puisque lié à la famille, j'étais qu'une aide familiale et après...passées les années d'étude, là bé à l'âge légal, 21 ans, j'ai repris...la société quoi, l'exploitation, voilà. » (Cédric, entretien n°18, à la suite des propos suivant de l'enquêtrice : « Ça fait quinze ans que vous êtes viticulteur et depuis dix ans à votre compte, ça veut dire que ça fait dix ans que vous avez l'exploitation ». Il convient de rappeler que Cédric n'a pas encore reçu les terres qui appartiennent toujours à sa mère).

« Je suis rentré...je suis sorti d'un BTASG en 91 et...91,92 je sais plus et après j'ai aidé mes parents, j'ai été aide familial, j'ai aidé mes parents sur l'exploitation jusqu'en 93, je suis parti au service militaire en 93 (...) et puis...je me suis installé en 96 parce que mes parents ont pris la retraite en 96, c'est tombé bien du coup moi, mes parents...j'étais salarié avec mes parents, j'étais salarié...et donc du coup comme ils ont pris la retraite et moi je voulais...rester, de toute façon je voulais m'installer eh, tout est bien tombé quoi. Mais je me suis pas installé de suite après les études, voilà. » (Paul, entretien n°38, le « tout est bien tombé » qu'il mentionne renvoie en réalité à la stratégie paternelle).

Et selon Gollac (2008), la combinaison transmission de l'exploitation et transmission des connaissances professionnelles ³¹⁶ est nécessaire à l'installation ; la transmission de l'exploitation étant donc indispensable, au vu de l'investissement financier que cela demande, mais insuffisante (Gollac, 2008, p. 56, 57). Cependant, les enquêtés de notre corpus n'ont pas reçu, contrairement à ce que souligne Gollac (2008), de compétences gestionnaires, ce qu'elle qualifie de [compétences entrepreneuriales] (*Ibid*, p. 57). Et même si certains se considèrent comme des chefs d'entreprise et gèrent leur exploitation comme une entreprise, ce n'est pas leur père qui leur a inculqué cela puisqu'ils se distinguent à ce niveau là de ces derniers³¹⁷. Par conséquent, dans notre enquête la transmission est double alors que pour Gollac (2008), elle est triple.

Cette période préalable avant de céder l'exploitation au fils ainsi que sa gestion ressemble à un rite initiatique tel que le définissent les anthropologues dont les objectifs sont de vérifier que le repreneur soit en mesure de gérer l'exploitation puisqu'à l'issue du rite, il y a un changement de rôle autrement dit une passation de rôle mais aussi permettre progressive cette inversion ; tout étant afin d'assurer la pérennité de l'exploitation : [Ainsi que le suggèrent le droit, l'anthropologie (...) et la psychanalyse (...), il faut d'abord se laisser approprier par l'héritage avant de pouvoir se l'approprier. Préalablement à toute utilisation, il faut prendre la

³¹⁵ Nous verrons dans partie « V.1 Des professionnels de la terre et des créateurs », p. 319, que la majorité des enquêtés considère que, pour apprendre le métier, il faut une combinaison de connaissances apprises à travers un enseignement agricole et des connaissances apprises sur le tas aux côtés du père.

³¹⁶ Nous distinguons ce qui est transmis sur le tas par le père que nous appelons « connaissances » des « compétences professionnelles » acquises lors d'un enseignement.

³¹⁷ Même si le bien transmis porte fortement l'empreinte du père, la plupart s'en détache en adoptant une façon différente de la gérer et en l'agrandissant.

place du défunt, se substituer à lui en tant que propriétaire du bien transmis – il faut pouvoir, en quelque sorte, enfiler les chaussures du disparu et les faire à son pied.] (Masson et Gotman, 1991-4-5, p. 223). Ce qui se retrouve dans notre enquête et cette appropriation se fait avec la complicité – pour ne pas dire à la demande - du transmetteur :

« Mon père m'a un peu recadré en me disant 'bon écoute, si tu veux pas faire les études, tu as toujours la porte de sortie', à savoir la vigne. 'Ouais bof'. Et j'ai dit 'ouais pourquoi pas. Pourquoi pas'. Et puis...donc mon père au départ m'a donné trois hectares de vignes pour voir un peu ce que...ce que je pensais faire, ce que je voulais, ce que j'avais dans les tripes, il m'a donné ça, il m'a...il m'a pris avec lui en tant qu'aide familial, voilà. » (Christophe, entretien n°5).

« On laisse pas les rênes comme ça...j'ai été suivi de près pendant trois ans, ils ont vite vu que...ils se sont vite aperçus qu'il y aurait pas de souci quoi [petit rire]. Donc après feu vert. Suivi pendant trois ans oui et après...le monsieur se débrouille. » (Jean-Michel, entretien n°35).

« En fait, on a mis en commun, mon père n'a pas voulu nous donner...il a encore tout si vous voulez et il le met à disposition du Gaec³¹⁸ lui parce que si vous voulez, si on avait pas fonctionné nous, si on avait fait une faillite ou quoi, mon père, il aurait tout récupéré. Si il nous avait tout donné, ils te prennent tout quoi, voilà. Donc c'est pour ça que moi, ça me dérange pas qu'il nous ait rien donné parce que bon, on s'en fout, de toute façon, on travaille, c'est comme si c'était pour nous et...et bon après, un jour, quand il fera le partage, parce que on est trois frères, y'en a un autre qui est militaire mais bon, lui, la vigne ça lui a jamais plu mais bon après quand il fera le partage, on partagera, on aura chacun...mais ça changera rien du tout, ça sera juste, ça m'appartiendra quoi eh. » (Eric, entretien n°46).

Mais tous les enquêtés soulignent que leur intégration sur l'exploitation du père s'est, dans l'ensemble, plutôt bien passée, certains vont même jusqu'à la « naturaliser », ce qui peut renvoyer à un choix non réfléchi s'apparentant à un « choix de facilité » ou encore à la socialisation primaire :

« Donc j'ai toujours été dans ce milieu là quoi. Autrement dit à dix-huit ans, je me suis pas dit 'bon je vais faire agriculteur', je le connaissais le métier depuis [bref moment de silence] depuis que je suis né, enfin depuis l'âge de dix ans, on est toutes les...tout le temps ici quoi, toutes les vacances à faire des choses donc c'est pas... Et c'est ce que j'ai pas voulu reproduire avec mes gosses³¹⁹ même s'ils sont tous venus travailler à un certain âge mais c'était pas une obligation et c'était pas...même si...même si Fabienne ou Marie-Laure sont venues avec moi ou même Adrien mais j'ai jamais dit 'ils feront agriculteurs', je les ai laissés faire donc j'ai pas voulu refaire [en insistant sur le verbe « refaire »] le même cheminement que j'ai fait moi quoi. » (Jean-Luc, entretien n°12).

« Ça s'est passé très bien parce que...il³²⁰ a eu l'intelligence de...de me laisser faire. Je pense que ça devait pas être facile mais il l'a fait et...parce que je devais pas être toujours commode mais bon, enfin après...je suis d'un naturel souple donc...et lui, il est plutôt...il

³¹⁸ Groupement agricole d'exploitation en commun.

³¹⁹ Jean-Luc à trois enfants un garçon âgé de 26 ans et deux filles, une de 24 ans et l'autre de 22 ans environ.

³²⁰ Son père.

rentre dedans et moi je...je suis plutôt souple donc on s'est bien...ça s'est bien combiné. Et j'ai apporté un peu plus de rigueur, enfin...ouais ça s'est bien...[bref silence] ça s'est bien combiné, il m'a laissé...prendre les décisions, il a délégué ce qui lui plaisait pas et lui, il faisait ce qui me plaisait pas mais ça s'est fait...comme ça quoi. Ça s'est fait naturellement ça c'est bien tombé quoi. Voilà. Et donc ça s'est très bien passé et la transition, elle s'est faite...petit à petit...bon maintenant, il est parti à la retraite mais il est toujours là, il m'aide. Ça s'est pas fait sans heurts, ni sans engueulades ni...sans règlements de compte des fois mais...mais c'est jamais allé loin et...puis bon il m'a toujours aidé quoi quand même. Ouais je pense que si tout le monde...enfin je suis pas mal tombé en termes de parents. » (Romain, entretien n°22).

« L'intégration, c'est vrai que bon, dans un premier temps, on va dire, j'étais plus...[bref silence et soupir] dans le statut, j'étais chef d'exploitation mais dans la réalité, j'étais plus ouvrier puisque...je découvrais un peu l'organisation au quotidien et le fonctionnement quoi. Donc...j'écoutais ce qui était dit et puis j'apprenais...je finalisais on va dire ma formation, j'avais déjà des connaissances puisque je travaillais sur l'exploitation mais c'était de manière plus ponctuelle et épisodique quoi voilà. Là c'était à l'année donc c'est vrai que là, la principale évolution ça a été ça le changement eh, passer de l'école à...au travail en direct, tous les jours, sur l'exploitation. Et ensuite donc effectivement bé au fur et à mesure que les années ont passé, bé prendre un certain nombre de postes en charge... Enfin...là aujourd'hui...c'est moi qui gère les encépagements, c'est moi qui gère les plantations, c'est moi qui gère...enfin...toute l'organisation des vendanges, le recrutement, la déclaration du personnel...tout ce qui est administratif, c'est moi qui le gère... Mon père s'occupe de l'entretien du parc de matériel, il fait plutôt des travaux...donc de tracteur parce que...ça lui demande un peu moins d'effort physique, moi je fais surtout ce qui est manuel (...). Bon après je le concerte quoi mais ya quelques années, c'était lui qui le faisait et puis il me disait 'voilà on va utiliser ça, parce que ya si, parce que ya ça'. Maintenant, c'est...ça s'est un peu inversé quoi en fait voilà. Et donc après quand il arrêtera complètement et bé moi j'aurai encore plus de choses à ma charge quoi voilà [petit rire]. Voilà. » (Brice, entretien n°36).

« Ça s'est passé naturellement, j'ai pas eu à...à me forcer pour un truc ou...enfin je sais pas c'est...une très bonne intégration. Et après bon après l'intégration, ici, ça a pas changé non, quand j'ai été membre du Gaec moi j'ai trouvé ma place enfin j'ai continué à travailler comme je faisais enfin papa aussi enfin...j'ai pas pris sa place ou lui a pas pris la mienne, ça s'est...ça s'est équilibré naturellement, ya pas eu de. » (Stéphane, entretien n°40).

Encadré n°19

Du travail manuel au travail de gestion

« Comment s'est passé votre intégration dans cette exploitation où il y avait déjà beaucoup de monde qui travaillait ?

- Franchement...les doigts dans le nez quoi je dirais [rires]. Non sans souci particulier. J'ai...j'ai toujours été...même quand j'étais à l'école...les vacances de...les grandes vacances, la fin des grandes vacances, la cueillette des pommes commençait donc moi j'allais cueillir des pommes donc ou j'allais calibrer enfin j'étais déjà [soupir suivi d'un silence]. Et puis je sais pas je...je savais que j'allais...enfin je voulais [en insistant sur le verbe « vouloir »] faire ça donc ça m'a pas posé de problème, je...[soupir] je me suis facilement intégrée...non ça m'a pas posé de souci particulier, ça s'est fait tout seul quoi. Je...enfin je connaissais déjà, je savais comment ça marchait, enfin j'étais...puisque ça m'intéressait depuis toujours donc je savais comment ça fonctionnait, le travail qu'il y avait bon après c'est vrai que j'allais pas l'hiver à la vigne, bon c'est peut-être là ça a été un peu

le plus dur au début le...le travail vraiment...entre cueillir des pommes l'été et puis après aller à la vigne l'hiver tous les jours quand il fait froid tout ça bon c'est quand même plus dur mais bon...[soupir] après un petit moment d'adaptation quoi, ça m'a pas posé de souci. Bon oui, je me souviens le premier hiver, ça a été...il y a certains travaux qui ont été un peu, que j'ai trouvé un peu dur quoi parce que enfin je suis arrivée là, j'ai pas été la fille à papa, tu vas te mettre dans un coin bien au chaud et puis tu vas...et puis tu vas commander les gens, faire des trucs faciles et tout ça quoi bon. Mon père était pas vraiment comme ça, 'tu veux rester à la vigne', bon bé il y avait toutes les...les saisonnières qui partaient pour dépalisser, moi j'y allais aussi quoi, aller hop, tu montes dans le fourgon avec tout le monde et puis tu vas faire tes quatre matins et tes quatre après-midi quoi, j'ai pas eu droit à...à un régime de faveur ou quoi que ce soit. Après j'allais calibrer bé il faisait froid, on avait froid aux pieds, aux mains, je calibrais quoi bon. Après au bout de...au bout de quelques années j'ai continué à travailler tout en...en dirigeant une équipe ou autre mais j'ai toujours travaillé...avec des ouvriers, tout le temps, tout le temps [elle répète « tout le temps » pour insister », voilà j'ai jamais été là pour commander ou quoi que ce soit quoi parce que bon. Ça aurait pu être le cas en ayant du personnel pour faire le travail et moi me permettre de...d'être tranquille quoi. Non, non ça a jamais été le cas moi j'ai toujours travaillé et après bon quand mon père et mon oncle, ils m'ont dit que j'étais capable de...de diriger quoi le personnel enfin de dire 'té' me laisser les consignes et puis après faire...aller faire les choses quoi bon j'ai...j'ai dirigé aussi les gens quoi mais j'ai toujours travaillé avec eux en permanence quoi. Je faisais ma part de travail tout le temps quoi et ça s'est bien passé. C'est vrai que je me suis retrouvée avec...à 17 ans ou 18 ans, à 18 ans quoi avec des gens de...peut-être 50 ans, de 45 ans à diriger. Bon ça arrive à tout un tas d'autres personnes dans n'importe quelle entreprise quoi. Bon ça a pas été un souci. Et bon c'était des gens que je connaissais et qui me connaissaient aussi bon, il y a pas...ça a pas posé de problème. » (Florence, entretien n°6).

Comme le mentionne très bien Gotman (1988), [Il existe dans la plupart des familles un enfant qui représente et incarne plus que d'autres les valeurs familiales, qui sera en toute hypothèse son meilleur repreneur et son plus fidèle émissaire. Que la famille ait pour valeur fédératrice et pour emblème la réussite professionnelle, elle élira celui qui, à ses yeux, s'est le mieux sorti d'affaire. Si elle chérit par-dessus tout le rassemblement et la solidarité familiale, elle préférera ses plus fervents supporters. Et ce sera le plus souvent un compromis entre les deux, car trop d'ascension sociale finit par éloigner et trop de fidélité lasse. Tout l'art du partage consiste alors à attribuer à cet héritier privilégié la part de patrimoine qui lui assure le meilleur profit possible et/ou celle dont il sera le plus sûr gardien.] (Gotman, 1988, p. 178). Chez les enquêtés de notre corpus, il ne s'agit pas de la famille qui a en charge la stratégie³²¹ mais du père. Geneviève (entretien n°26) met en évidence un désaccord familial, ce que n'ont pas mentionné les autres enquêtés de notre corpus ce qui ne veut pas dire que c'est un cas unique, mais peut-être qu'ils sont passés sous silence : « *Parce que...ya des gens, tout simplement, ya des gens qui sont...sentimentaux et y'en a qui le sont pas [petit rire] c'est ça surtout et mon frère n'est pas sentimental, voilà. Donc lui, de sa part à lui, il a déjà vendu une parcelle. Mais bon cette parcelle là, elle était un peu excentrée et puis cette parcelle là, en quelque sorte...on savait que y'avait un acheteur dessus et...et puis comme...[bref silence]* »

³²¹ Bessière (2004/4) souligne qu'il existe des stratégies économiques relatives à l'ensemble des travailleurs indépendants bien qu'il ne s'agisse pas uniquement, pour notre enquête, de stratégies économiques.

c'est pas une carotte mais presque comme... nous... on voulait pas qui y'ait d'autres parcelles qui soient vendues [le téléphone sonne] et bé il fallait pas que lui, il les ait parce que sinon, il les aurait direct vendues donc on savait qu'en lui laissant cette parcelle lui, il allait la vendre donc et bé comme elle était excentrée et tout et bé tant pis. » (Geneviève, entretien n°26).

La transmission-donation de l'exploitation se mérite, ce qui est lié à son caractère familial et donc sacré ; le repreneur n'est pas passif face au bien transmis, il ne se contente pas de jouir de l'effort au travail du père voire de la mère, mais au contraire, ce qui conditionne la transmission-donation, c'est le rapport que le repreneur entretient avec l'exploitation. Ce qui explique également que la plupart des enquêtés-repreneurs cherchent à inculquer la valeur travail à leurs enfants en les obligeant à travailler pendant les vacances. En outre, en reprenant l'exploitation, le repreneur honore, par la même occasion, la volonté du père, même si une minorité d'enquêté-transmetteur a avoué que ce n'était pas leur souhait que leurs enfants reprennent mais un projet de ces derniers. Pour Arrondel et Masson (1991-4-5), c'est le transmetteur qui est l'actif (ou l'acteur) de la transmission et non le repreneur : [(...) l'existence, la forme, le montant et les mobiles des transmissions dépendent des *moyens* dont dispose le « transmetteur » (patrimoine, ressources...), de ses *préférences* (degré d'altruisme par exemple) ou des ses objectifs, et des *opportunités* qui s'offrent à lui : existence ou nombre des enfants, de conditions fort diverses ou semblables, ayant mieux ou moins bien réussi que leurs parents...] (Arrondel et Masson, 1991-4-5, p. 97).

La transmission-donation conduit le transmetteur à travailler même au delà de la retraite mais en se déchargeant des responsabilités une fois que la reprise a eu lieu. Par conséquent, [Elle est aussi un moyen de gérer la décroissance de l'autorité parentale et le déclin social de ceux qui sont dits atteints par la limite d'âge, en satisfaisant les besoins de désengagement auquel l'âge justement prédispose. Symboliquement, la donation est l'occasion sinon d'atteindre à « l'insoutenable légèreté de l'être », du moins d'écouler des biens devenus finalement encombrants.] (Gotman, 1988, p. 197). Les enquêtés de notre corpus, toujours en activité au moment de l'entretien, ont mentionné que si leurs enfants reprenaient l'exploitation, ils travailleraient à leurs côtés pour les aider et y compris à la retraite. Ce qui renvoie, une fois de plus, à la valeur travail qui est transmise à l'image de l'exploitation mais aussi à la solidarité familiale et donc à la valeur famille. En outre, Gotman (1988) souligne que face à des repreneurs et des transmetteurs qui partagent des liens comme par exemple le travail père-fils et des frères ou sœurs qui s'éloignent géographiquement et/ou professionnellement, recevant en compensation de l'argent ou un bien immobilier par exemple, il n'y a véritablement qu'un seul repreneur. Et la transmission-donation de l'exploitation ne signifie pas la mort du transmetteur mais la fin de sa carrière professionnelle et le début d'une autre : celle du travail à la retraite en occupant un rôle différent de celui qu'il avait quand il était en activité.

Gollac (2008) s'interroge sur la temporalité du statut d'indépendant : est-ce que l'on devient indépendant parce que l'on a reçu le bien parental ou est-ce que l'on reçoit le bien parental parce qu'on est indépendant ? (Gollac, 2008, p. 58). Les enquêtés de notre corpus sont devenus agriculteurs parce qu'ils ont reçu l'exploitation familiale ou du moins une partie ; la

transmission est antérieure à l'installation puisque aucun d'eux³²² ne s'est installé sans réception de l'exploitation qui arrive tôt dans l'âge³²³ et dès le début de l'activité professionnelle³²⁴ : « (...) mon père m'a laissé et il l'a fait...et il l'a fait quand j'étais jeune, ça a été bien ça parce que quand je me suis installé quoi, il a dit 'bé voilà il faut qu'on fasse le partage quoi', il faut qu'on clarifie les choses parce que j'avais des frères et sœurs, voilà. Donc moi, j'allais ici, dieu merci, il l'a fait, il a pensé à ça parce que...ça c'est pas, pour certains, c'est vraiment un problème ça eh parce que quand les parents...quand les parents, ils lâchent, quand le fils, il a quarante ans et les deux frères et sœurs qui sont partis...alors que le gars ça fait quand même vingt-cinq ans qu'on est là tous les jours eh, c'est un problème eh, je sais que parfois c'est un problème, moi je l'ai pas eu voilà, mon père il a eu la sagesse de faire, de partager...de faire que je sois propriétaire quoi dès le départ comme ça j'ai, ce que j'ai fait, j'ai fait chez moi quoi, voilà. Non ça, ça a été bien. » (Charles, entretien n°59).

En effet, dès qu'ils ont les connaissances et les compétences professionnelles nécessaires pour exercer le métier (mais aussi pour bénéficier des aides à l'installation), ils se mettent à leur compte ou rentre dans la société familiale agricole (en Gaec la plupart du temps) au sein de laquelle ils ont le statut d'indépendant. Ils sont donc repreneurs de l'exploitation avant d'être agriculteurs, ce qui semblerait être une particularité de la profession agricole puisque [...] si les repreneurs sont plus nombreux que les autres à avoir reçu du patrimoine productif, seulement 5,2% d'entre eux ont bénéficié d'un tel héritage ou d'une telle donation avant de se mettre à leur compte (...)] (Gollac, 2008, p. 67). Mais recevoir l'outil de travail des parents conditionne toutefois l'exercice du même métier autrement dit la reproduction sociale : [Les enfants d'indépendants qui ont repris l'activité indépendante de leurs parents sont ainsi logiquement les plus nombreux à avoir hérité de biens professionnels (14,9%), suivis par ceux qui sont restés indépendants mais dans un autre secteur (8,5%), alors qu'il est extrêmement rare qu'un enfant d'indépendant devenu salarié reçoive du patrimoine productifs (2%).] (*Ibid*, p. 71). Pour Bessière (2010), dictée par la socialisation, la transmission de l'exploitation l'est aussi par sa taille et le nombre de frères et sœurs.

Il n'y a pas eu de testament chez les enquêtés de notre corpus, sous la forme qu'on connaît habituellement, puisque la transmission a lieu du vivant du transmetteur mais on peut dire que le testament se fait en acte : l'acte de donner du vivant l'exploitation, ce qui lui confère plus

³²² Nous ne prenons pas en compte ici les enquêtés qui se sont installés hors cadre familial.

³²³ [...] 33,5 % des moins de 35 ans et 40 % des 35-45 ans en ont reçu une (à comparer avec 17 % chez les moins de 50 ans dans l'ensemble des ménages).] (Bessière, 2004/4, p. 69). Mais aussi [...] 40 % des agriculteurs percevant une retraite déclaraient dans l'enquête Actifs Financiers 1992 avoir transmis la totalité ou une partie de leur exploitation à un membre de leur famille (alors que ce n'était le cas que de 12 % des artisans et 11 % des commerçants et chefs d'entreprise) (Blanpain, 2000).] (Bessière et al, 2011, p. 63).

³²⁴ En outre, [Dans le cas de l'agriculture, une politique volontariste de l'État et de la profession menée continûment depuis les années 1960 — indemnités viagères de départ, aides à l'installation des jeunes agriculteurs, politique de développement des sociétés agricoles, soutien à la modernisation et l'agrandissement des exploitations — a favorisé la reprise des exploitations en contribuant à l'avancée du calendrier des transmissions familiales de patrimoine professionnel et en permettant l'endettement des jeunes agriculteurs (Barthez, 1982).] (Bessière et al, 2011, p. 64).

de force que les écrits. A l'image de [...] l'héritage préférentiel en faveur de celui qui s'engage à s'occuper de ses parents jusqu'à leur mort.] (*Ibid*, p. 41), il y a la transmission-donation préférentielle à l'enfant qui reste travailler sur l'exploitation et on peut également supposer, même s'il conviendrait de le vérifier auprès des frères et sœurs qui n'ont pas repris l'exploitation, que ces derniers la laissent logiquement au frère (ou sœur) qui la travaille, qui a choisi d'exercer le métier et qui perpétue la chaîne familiale. Les réformes de 1938, 1961 et 1971 autorisent la transmission de l'exploitation au reprenneur qui a travaillé sur l'exploitation permettant ainsi qu'elle ne soit pas morcelée (*Ibid*, p. 97). Certains enquêtés, une minorité, ont évoqué une transmission-donation qui a été en faveur de leur frère, souvent, mais pas toujours, la primauté de l'aîné ; celle-ci s'est donc faite à leur désavantage qu'ils ont accepté :

« Oui moi j'ai mon frère qui est agriculteur [silence]. Bon mais il a repris les...les propriétés plus ou moins de mes parents eh donc... Il a continué à faire de la pêche parce que eux ils sont...ils ont des arbres fruitiers. Lui est...j'ai deux frères et donc mais y'en a qu'un qui pouvait reprendre de toute manière...tous on pouvait pas resté à...à retravailler là-bas donc c'est lui qui a repris et qui a...qui a travaillé. Enfin qui travaille encore. » (Maryse, entretien n°14, nous n'avons pas pensé à lui demander si son frère qui a repris l'exploitation familiale est l'aîné de la fratrie).

« (...) au départ, en fait, je ne m'étais pas vraiment [il accentue sur l'adverbe « vraiment »] destiné, j'avais fait des études dans le domaine agricole, mais je ne m'étais pas vraiment destiné à être agriculteur...voilà. Donc du coup, c'était l'un de mes frères, qui lui, voulait l'être, qui a, de manière tout à fait logique, a repris l'exploitation familiale. » (Armel, entretien n°53).

Il y aurait selon Gotman (1988) une [intérieurisation de la règle de l'héritier unique (...)] (Gotman, 1988, p. 171), en outre, le milieu rural accorde de l'importance à l'ainesse (*Ibid*, p. 175) et elle souligne que [La loi de la terre, qui ne se divise pas et va prioritairement aux garçons pèse encore fortement dans la France rurale. D'après un récent rapport de l'Agriculture (1984) : « dans l'exploitation agricole, les hommes sont les propriétaires et non les femmes. » On compte en moyenne trois fois plus d'hommes que de femmes exploitants disposant de biens personnels.] (*Ibid*, p. 168). Et malgré le caractère daté des données de Gotman (1988), la tendance est la même aujourd'hui. Cependant nous n'avons pas demandé aux enquêtés, s'ils avaient des frères ou des sœurs, ni quel rang eux-mêmes occupaient au sein de la fratrie. Gotman (1988) fait de la transmission, quel que soit le bien transmis, un attribut inhérent à la possession mais aussi une médiation entre membres de la parenté qui va au-delà de la crainte de la mort – ce qui en fait un don intéressé - et derrière le bien matériel, il y a aussi une transmission symbolique, celle du pouvoir (*Ibid*, p. 8, 133). Dans ce sens, l'exploitation familiale représente une bonne illustration ; le père transmet le statut de chef d'exploitation et par extension, celui de chef de famille (*Ibid*, p. 133) puisqu'il y a indistinction entre exploitation et famille : « Il³²⁵ est décédé d'un arrêt cardiaque alors du jour au lendemain...du jour au lendemain, on devient à la fois...chef d'exploitation, presque, quasiment...chef de famille [petit rire] et...et voilà quoi. » (Patrick, entretien n°31). Par conséquent, [Cette transmission recoupe trois dimensions : patrimoniale (hériter d'un

³²⁵ Son père.

patrimoine familial), professionnelle (apprendre le métier de ses parents) ainsi que statutaire (reprendre l'entreprise familiale en tant que chef d'entreprise).] (Bessière et Gollac, 2007/2, p. 47). Gotman (1988) souligne que [L'élection du nouveau chef de famille est une constante de la succession qui résulte presque toujours d'un arbitrage entre deux types de qualification : l'implication familiale et la compétence des affaires] (Gotman, 1988, p. 133). Nous ne savons pas, pour les enquêtés de notre corpus, ce qu'il en était de la relation qu'ils entretenaient avec leur père avant la transmission-donation de l'exploitation mais il y a une présence aidante de l'enquêté-repreneur pour ses parents³²⁶ ; le [...] risque « d'euthanasie sociale »] (*Ibid*, p. 195) mentionné par Gotman (1988) quand il y a transmission-donation du vivant – qu'elle perçoit comme [un acte d'autorité] (*Ibid*, p. 196) - n'a donc pas lieu d'être chez les enquêtés de notre corpus.

En échange de la transmission-donation, le transmetteur attend de la part du repreneur [une contrepartie symbolique] (*Ibid*, p. 201), un juste retour des choses. Pour les enquêtés de notre corpus, cela peut être la continuité de la famille à travers la pérennité de l'exploitations et donc le sentiment de laisser une trace mais aussi une attention qui lui soit accordée : « Ça m'est difficile de le dire. Si j'allais en maison de retraite, j'aimerais que mes enfants et mes petits-enfants pensent à venir me voir de temps en temps. » (Gaultier³²⁷, entretien n°4, qui a plus de 70 ans et a transmis son exploitation à son fils). Au delà de la transmission de l'exploitation à titre gratuit, il y a également derrière, même si ce n'est pas toujours avoué, l'idée que le fils (ou la fille) repreneur sera toujours reconnaissant et présent pour le transmetteur³²⁸. Il s'agit d'une logique informelle, qui n'a pas lieu de s'écrire ou de se dire. Par conséquent, en acceptant la transmission, le repreneur rentre dans une sorte de lien de dépendance envers le transmetteur, un don contre don³²⁹ tel que l'a défini Marcel Mauss (2007) – qui est, selon Gotman, une [forme de pouvoir] (Gotman, 1988, p. 196) qui n'est pas propre aux agriculteurs (*Ibid*) – plutôt que des obligations à l'encontre de ce dernier. Le don contre don perdure dans le temps, il inscrit la relation transmetteur-repreneur dans une réciprocité et dans une certaine durée. Le repreneur reçoit l'exploitation et par la même occasion, ce sont les liens de parenté qui sont transmis ; ils se renforcent et, au contraire, se distendent souvent avec les autres membres de la fratrie. Il y a donc transmission-donation d'un bien mais aussi d'un lien : [Faire circuler la richesse au lieu de la confisquer, renoncer au profit personnel, c'est faire cercle de famille. Le don est présent et présence à l'autre, il rapproche et lie quand l'échange marchand sépare et rend étranger.] (*Ibid*, p. 200). Une relation privilégiée durable s'installe entre le transmetteur et le repreneur qui semblerait, selon certains chercheurs, expliquer les services rendus par le repreneur au transmetteur, cette sorte de don contre don, une forme de dette consentie (Debordeaux et Strobel, 2002, p. 68 ; Masson

³²⁶ Nous développons davantage ce fait dans la partie « IV.2 Le 'modèle familial agricole' », p. 236.

³²⁷ Il souligne également, peu après, qu'il fera tout pour ne pas être une charge financière pour son fils.

³²⁸ Bessière (2004/4) montre qu'il s'agit d'[(...) un des enjeux des « arrangements » mais (qui) reste dans l'implicite des négociations familiales, du fait de la mise en jeu des sentiments et des obligations entre apparentés.] (Bessière, 2004/4, p. 78).

³²⁹ Le don contre don qu'on retrouve au sein de la famille serait, selon Danièle Debordeaux et Pierre Strobel (2002), un élément stable malgré les changements de cette dernière notamment sa modernisation (Debordeaux et Strobel, 2002, p. 67).

et Gotman, 1991-4-5, p. 215), que la famille nucléaire, forme restreinte de famille n'a pas dissoute (Debordeaux et Strobel, 2002, p. 29). La transmission-donation de l'exploitation prendrait sous cet aspect la forme du [legs altruiste pur] (Arrondel et Masson, 1991-4-5, p. 98) tel que défini par Arrondel et Masson (1991-4-5), autrement dit un intérêt des parents vis-à-vis de la transmission-donation aux enfants. Ce que nous ne pouvons pas toutefois affirmer avec certitude.

De plus, il convient de souligner que les enquêtés de notre corpus n'ont pas parlé de l'avantage fiscal de la donation (Gotman, 1988, p. 201) - Gotman (1988) souligne que de manière générale, ce n'est pas la motivation première des donateurs - et ils ne se sont pas étendus non plus sur les modalités de la transmission, ce qui renvoie aux « arrangements de famille ».

Encadré n°20

La transmission, une stratégie

Nous consacrons un encadré à André (entretien n°29) car il est celui qui a le plus parlé de la transmission des biens.

Une anecdote qu'il évoque concernant le partage des biens entre lui et ses frères :

« Et celui qui est au milieu Michel, qui habite à Bizanet maintenant, comme il était marié avec une femme qui voulait pas entendre parler de la vigne, je vous raconte tout eh (...) Qui voulait pas entendre parler de la vigne et comme on mangeait tous les dimanches en face [il fait, en même temps, un signe de la tête, pour montrer l'endroit] chez mon père là et ma mère était décédée déjà et un jour, elle a fait la fière, ils sont restés mariés ensemble deux ans eh je crois ou deux ans et demi, le temps de faire une fille, ma nièce et...devant mon père, j'y dis 'toi magnague là, t'aurais jamais dû le dire ça'. Elle a dit 'oh nous, les vignes, on en a pas besoin, ça nous intéresse pas'. Et comme je savais que mon père, il voulait nous partager, au moment du partage, elle, elle croyait qu'elle aurait...quand même des biens. Et mon père, il a dit 'Philippe et André, ils auront les vignes, les bâtisses et tout et toi Michel, tu auras que [en accentuant sur « que »] l'argent', voilà. On y a donné une grosse somme d'argent, c'est le notaire qui a fait l'évaluation tout et après, ils ont divorcé, voilà. A part ça, elle était pas intéressée, voyez [petit rire de l'enquêtrice]. Et...bon ça c'était pour la petite histoire. »

André souligne la stratégie qu'il a mis en place pour pouvoir permettre à un de ses deux fils de s'installer en tant qu'agriculteur :

« Et ensuite, qu'est-ce que je voulais vous dire...on s'est partagé en 89 avec mon frère [silence]. Lui il a gardé la campagne, le domaine, les bâtisses et il a pris vingt hectares, moi j'en ai pris un petit peu plus, vingt-deux, en vigne et j'ai gardé tous les biens du village moi. La maison de mon père, les terrains à bâtir, des remises, tout, voilà. Et...depuis 89, Ludovic³³⁰ est né en 81, Nicolas est né en 87, quand Ludovic a su qu'il voulait vraiment rester, j'ai vu qu'il voulait rester à la vigne, j'ai commencé à acheter des terres, des champs. Quand il était à Charlemagne, déjà je lui avais acheté sept ou huit hectares, voilà. J'ai fait des îlots vraiment...compacts voilà. J'ai acheté autour de la campagne et j'en ai acheté là [il

³³⁰ Entretien n°28.

fait, en même temps, un signe de la tête, pour montrer la direction] à cent mètres du village parce que je voyais que c'était une affaire parce que ça va devenir constructible et que c'était... J'avais l'argent à ce moment là et voilà. Et j'ai commencé à installer Ludovic, voilà. Quand il est sorti de Charlemagne, il avait déjà des hectares à planter et... »

A travers l'extrait suivant, il met en évidence que l'égalité entre membres de la fratrie n'est pas simple :

« Et Nicolas là...enfin ça, je vous le dis mais, il me devait des sous et tous les mois, je lui avais dit 'tu me donneras tant, tous les mois'. Et là je l'ai appelé ya un mois, je l'ai pas dit à son frère pour pas, enfin, j'essaie de faire à peu près pareil à tous les deux, j'ai dit 'là maintenant de neuf mois, tu me paies plus'. Alors il était content, voilà. Voilà. »

Néanmoins André veille rigoureusement à ne pas désavantager l'un de ses fils :

« (...) moi j'ai toujours voulu, vous voyez, Ludovic était à l'école, j'ai acheté des champs pour lui, voilà. Nicolas fait des études, mais je...en quelle année c'est que j'ai commencé à les partager. Quand j'ai vu que la vigne allait vraiment mal, j'ai eu peur que Ludovic avec les emprunts qu'il faisait et tout, il se bouffe les plombs alors j'ai dit 'là maintenant'. Et en plus, ce qui nous a aidé, c'est que quand Sarkozy est passé, ya eu un abaissement des...des droits de succession, alors j'ai dit il faut que...je leur ai dit, il faut que je vous en laisse une partie et j'ai bien dit à Ludovic 'tu veux les vignes, t'auras les vignes toi'. Alors le notaire, il est venu, il a fait les estimations de tout et encore il me reste ça en face là [il fait un signe de la tête pour désigner l'endroit], toutes ces bâtisses en face, il me reste des trucs à...à leur partager que...qu'on a pas fait parce que mon père est pas décédé encore, mais disons que le gros est fait, voilà. Je leur ai donné 3000 m² de terrain à bâtir à chacun, Nicolas a le sien, j'ai donné trente hectares à Ludovic, de vignes, avec le hangar tout, le matériel et Nicolas, il a cette maison³³¹, un appartement, une remise, les 3000 m² de terrain à bâtir, les jardins, il a 20 000 Euros à venir sur le prochain partage encore, voilà. Alors je lui ai dit, je voulais...parce que dans toutes les familles, les gens, ils se fâchent au partage. Et quand...quand les parents meurent, ils se tirent le chignon, alors comme j'ai dit 'moi ça me fera pas mourir mais au moins, je sais que déjà' [bref silence] enfin ils savent ce qu'ils auront voilà. J'ai gardé l'usufruit de la maison, il peut pas vendre et même quand je les ai partagés les terrains, au notaire, j'ai demandé d'avoir la signature pour Nicolas. Ludovic non parce qu'il avait fait sa maison mais Nicolas, il était jeune, je voulais pas, il était avec Aurélie encore, je voulais pas que sur un coup de tête, il nous vende 1000 m² au prix que c'est, pour s'acheter une bagnole ou... J'y dis moi 'si un jour tu veux faire une maison que tu veuilles vendre' je te le signerai le papier mais voilà, vous comprenez ?

- **Oui.**

- J'ai toujours tenu quand même à...je leur dis moi, à Ludovic j'y dis 'si tu t'agrandis pas, je t'en tiendrai pas rigueur mais au moins ne te mange pas ce qu'on te donne' parce que ça coûte beaucoup. Une famille, quand il te faut voir les générations qu'il te faut pour avoir une propriété comme on a quand même, dans le coin, on est les seuls ou y'en trente hectares d'un seul tenant, de... Voilà. »

On voit à travers les propos précédents, les directives d'André concernant le patrimoine transmis ainsi que l'emprise qu'il conserve sur ce dernier vis-à-vis de son fils cadet.

³³¹ La maison dans laquelle il vit et où a eu lieu l'entretien.

Pour André, transmettre ses biens, c'est présenté comme [un allant de soi] (Bourdieu, 1979), il ne peut pas en être autrement. Et il n'est pas pensable pour lui – ni pour l'ensemble des enquêtés du corpus - de profiter égoïstement de ses biens mais il veut, au contraire, en faire bénéficier ses deux fils :

« (...) j'en aurais eu qu'un il me dit 'bon je m'en vais', déjà je me serais pas fait chié comme je me suis fait chié, j'aurais pas acheté des terrains quand il était à Charlemagne et tout ça, tu vois... 'tu t'en vas et bé t'en fais pas t'en auras mais ce que j'ai, moi j'en profite un peu', voilà. Alors que maintenant, je pourrais vendre la maison de mon père encore parce que il a une grande maison, ya quatre chambres, une salle à manger, une grande cuisine, un grand séjour, ya le jardin derrière, ça donne, c'est sur la route et c'est dans le village tu comprends. Ça donne sur le terrain de derrière ou ya toute...tout ça de Ludovic et de Nicolas. Je vendrais ça cher mais pourquoi faire ! Je peux plus sortir, on peut plus voyager, pourquoi faire, acheter une bagnole neuve, j'en ai jamais eu, j'en ai pas besoin, tu comprends, voilà. Et j'en ai assez pour faire ce que j'ai à faire alors je me dis autant le laisser aux enfants. C'est ma vision des choses. Alors que le boulanger de Villeneuve là, il s'est fâché, il avait qu'un fils, il s'est fâché avec son fils, avec sa belle-fille bien sûr mais avec son fils et il profite de son petit-fils qui a dix-neuf ans que depuis l'année dernière. Il fallait que son fils lui donne rendez-vous sur un lac dans les Pyrénées pour dire qu'ils allaient à la pêche et qu'il revienne le voir à son petit-fils là. La boulangerie de Villeneuve (...) quand son fils a pris la relève, tu sais pas ce qu'il a fait, il lui a fait payer [il met l'accent sur le verbe « payer »] la boulangerie à l'époque quatre-vingt millions. Et son fils eh, il avait tout le temps travaillait là, c'est comme moi si j'avais fait payer les vignes à Ludovic ou à Nicolas, que je leur dise 'les vignes, ça vaut tant, vous me donnez tant'. Et après il s'étonne qu'ils se fâchent, tu comprends ?

- Oui [petit rire].

- Voilà. Non ya des choses qu'il faut pas faire dans la vie. Et alors chaque fois qu'il voyait le terrain là parce que...là il reste 6 000 m² mais c'était plus grand, j'en ai vendu deux morceaux moi pour faire un hangar et pour faire l'appartement de Ludovic là. Il me dit 'putain' il me dit 'les enfants tu leur laisses 1 000m² chacun et tu vends le reste'. Mais j'y dis 'mais François' j'y dis 'qu'est-ce que tu veux que je fasse de l'argent, que je le place'. Avec la dévaluation qui ya et tout ce qu'on te tire, j'y dis 'non' j'y dis 'ya des choses qui...' Et ça il le comprend pas, c'est des types, ils sont... »

Nous avons étudié, dans cette partie, la pratique de la transmission chez les enquêtés que ce soit dans les faits et dans le symbolisme, ce qui est d'autant plus intéressant qu'il n'existe que peu de travaux consacrés à l'héritage du fait de ses particularités - l'interdépendance avec la mort et la gratuité échappant ainsi au domaine économique - et peu de recherches consacrées au repreneur (Gotman, 2006, p. 5). Et cette étude – uniquement du point de vue sociologique et non économique de la transmission même s'il s'agit d'un thème pluridisciplinaire (Masson et Gotman, 1991-4-5, p. 227) - a été possible car la transmission-donation a lieu du vivant du transmetteur et nous avons tenté de montrer que pour les enquêtés de notre corpus, il s'agit d'une transmission-donation particulière qui n'a rien à voir avec l'héritage classique. En effet, alors qu'aujourd'hui [Le patrimoine est laissé plus que transmis, et les héritiers n'attendent plus leur héritage.] (*Ibid*, p. 6), la transmission-donation de l'exploitation, chez les enquêtés relève d'une stratégie paternelle commencée longtemps à l'avance :

« (...) donc chemin faisant, au collège, j'ai commencé à lui dire que...le métier m'intéresserait. Donc lui avait constitué son exploitation et il a décidé de s'agrandir donc...à partir du moment où j'étais fin collège...début lycée, il a continué à se développer tout ça et donc ce qui a gêné un peu aux entournures pour la continuité de mes études, c'était que la taille de l'exploitation devenait un peu plus importante et comme on ne souhaitait pas évoluer en termes de fiscalité, bé il a fallu anticiper mon exploitation par rapport à...à la formation quoi en fait voilà. » (Brice, entretien n°36).

« (...) enfin voilà, mais au début si, c'est moi qui le travaillais parce que mon père, il a acheté, j'étais pas encore installé qu'il achetait des vignes, mais j'ai travaillé moi, quand j'avais quinze ans, le samedi et le dimanche j'allais à la vigne, les vacances j'allais à la vigne et...voilà quoi, quand j'étais gamin, je travaillais tout le temps. Je faisais péter l'école un petit peu pour aller travailler [petit rire à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. » (Fabien, entretien n°54).

En outre, la transmission-donation est attendue par les repreneurs puisqu'elle est la condition nécessaire à leur installation et donc à l'exercice du métier d'agriculteur ; [(...) la réception de l'héritage n'est donc pas seulement sa conséquence mécanique, mais une pratique sociale à part entière, analysable en tant que telle.] (*Ibid*). Nous pouvons rajouter, en ce qui concerne notre enquête, qu'elle est aussi une pratique familiale, en plus d'être sociale. En outre, elle n'est pas pratiquée de la même façon selon que l'on se situe du côté des transmetteurs ou des repreneurs actuels. Pour les transmetteurs, il faut que les repreneurs montrent leur motivation et leur aptitude à la reprendre. Et la reprise de l'exploitation s'inscrit, pour les repreneurs, dans un projet ; un projet professionnel : l'exercice de la profession d'agriculteur. Les repreneurs se perçoivent comme des méritants et des futurs transmetteurs puisqu'ils savent d'ores et déjà qu'ils transmettront quelque chose à leurs enfants même si ce n'est pas l'exploitation en l'état actuel. De plus chez les enquêtés, la transmission de l'exploitation est aussi synonyme de transmission immatérielle, celle des valeurs : la valeur travail et la valeur famille ou encore les savoirs du métier et la protection de la nature ; cette dernière ne s'exprimant pas par des mots mais passe, pour un certains nombres d'enquêtés, par une mise en pratique des parents en montrant « l'exemple à suivre » :

« Ouais mais quand je dis laisser une trace, pour moi, ça a pas...ça a pas de...ça a pas de sens par rapport au foncier, par rapport au bâti, par rapport au...non. Enfin ça, je veux dire, les terres étaient là avant moi, les bâtiments étaient là avant moi...ils seront là après donc... Moi je suis tout à fait dans cette idée de dire qu'on fait que passer quoi eh donc...[silence]. Je pense que l'important, c'est ce qu'on fait, pas ce qu'on a donc...[silence]. Ouais. Transmettre enfin ouais on transmet...on transmet un outil, on transmet des savoirs, on transmet...voilà oui ; ça oui, oui. Enfin...ça c'est...c'est vrai que...avec une suite, une succession, on peut transmettre ses...des choses immatérielles aussi...voilà... Alors qu'une vente...ne valorise pas, je veux dire, vous vendez un domaine, vous vendez bon vous la vendait vous avez un...mais c'est plus vous enfin c'est plus vous, en tous les cas c'est plus vous mais c'est vrai que le fait de transmettre, c'est sûrement propre à la culture paysanne ça par contre, le fait de transmettre, c'est...ya une autre dimension que...que des hectares, des mètres carrés... Oui je crois oui. » (Maurice, entretien n°47).

« Ils connaissaient le métier à fond et aussi il m'a transmis de père en fils peut-être, il m'a...il m'a peut-être transmis cette façon d'aimer la nature et d'aimer la profession (...) » (Régis, entretien n°49).

Gotman (2006) précise que la transmission est de moins en moins matérielle et davantage [(...) immatérielle, ou encore « culturelle » : dispositions durablement transmises aux jeunes générations, volontairement ou non, par les générations parentes, éducation, valeurs, habitudes, voire traits de personnalité (...)] (Gotman, 2006, p. 45-46) ; traces qui se retrouvent dans le fort taux de reproduction sociale (*Ibid*, p. 46). Ce que confirme également Laferrère (1998), en mettant en évidence le rôle de la [famille d'origine] (Laferrère, 1998, p. 13), notamment quand le père est lui-même travailleur indépendant, dans le choix des fils pour ce statut, que ce soit pour l'aide financière ou en capital mais aussi dans le transfert d'[(...) un capital humain informel, fait d'esprit d'entreprise, de goût du risque, de connaissance du milieu, de réseau relationnel, d'ambiance favorable.] (*Ibid*). Peu d'enquêtés de notre corpus ont parlé du risque qu'ils ont pris en se lançant dans le travail indépendant ou durant leur métier. C'est notamment le cas de Patricia (entretien n°21) ou encore de Jean-Marc (entretien n°30) :

« Alors notre exploitation, on s'est...on a commencé, mon mari avait...une...une quinzaine d'hectares à peu près et...on a acheté petit à petit pour arriver actuellement à près de soixante hectares. Voilà. Donc...bé on achète assez régulièrement, voilà, et ces dernières années, malgré la crise, on a acheté, près de...vingt hectares, voilà pour...bon c'était des opportunités [elle accentue sur « opportunités »] en fait eh, des personnes qui arrêtaient leur activité et...donc on a...c'était ou des parcelles qui nous touchaient ou des...ou des...choses intéressantes donc on a...on a sauté le pas et...voilà. (...) Et bé en fait t'as des opportunités alors soit tu les prends, soit... soit elles restent sur le côté et puis...les gens arrachent ; arrachent et...ça finit en friches et...sauter le pas, oui dans le sens que on s'agrandit et que ça...ça implique des...beaucoup de concessions puisqu'en période de crises, on travaille beaucoup, plus, voilà. On s'est beaucoup plus investi en fait puisque...ya pas forcément l'argent pour la main d'œuvre tout le temps, voilà et vivement qu'on en sorte un peu parce que...c'est [petit rire] c'est des gros efforts voilà, on a fait ce choix de...de s'agrandir mais c'est... » (Patricia, entretien n°21).

« Et bé de toute façon c'est...je vais dire si on prend pas une part de risque, qu'on soit restaurateur, qu'on soit agriculteur ou quel que soit le monde du travail aujourd'hui, ya une part de risque eh je crois que tout chef d'entreprise a une part de risque dans ce qu'il est appelé même un maçon, une entreprise de maçonnerie eh, ya une part de risque aussi. » (Jean-Marc, entretien n°30).

Et ce processus de socialisation ne se fait plus à travers l'autorité paternelle [mais par de bonnes relations entre parents et enfants. La famille contemporaine n'est plus patrimoniale mais relationnelle.] (Gotman, 2006, p. 45-46) ; point que nous allons aborder dans la partie suivante qui a pour sujet la famille. Les recherches sur l'héritage montrent que ce dernier, quelle que soit sa forme, est un phénomène complexe qui appelle une étude spécifique pour saisir davantage les modalités et les significations des transmissions mises en avant chez les enquêtés de notre corpus.

IV.2 Le « modèle familial agricole »

« (...) après bon je me dis moi c'est...la maison familiale alors quelque part c'est la source, c'est...un endroit ou vont venir se ressourcer mes enfants...parce que...on en a besoin tous d'aller se ressourcer...dans sa maison familiale ou auprès de ses parents, voilà. » (Patricia, entretien n°21).

L'enquête *Valeurs* (2009) met en évidence que la famille est la valeur privilégiée des Français³³², à la fois en 1990, 1999 et 2008. Elle est la première du classement – 87% des Français la trouve très importante en 2008 - suivie par le travail, les amis et relations, les loisirs, la religion, la politique (Bréchon et Tchernia, 2009, p.13). Par conséquent, il s'agira d'analyser les données de terrain relatives à la famille à la fois dans le travail et dans la sphère privée - sans séparer les deux au vu de leur forte imbrication dans le monde agricole - tout en la rapprochant d'une dimension plus large, autrement dit la famille en général pour voir les points communs et les différences mais aussi en faisant une comparaison avec le milieu populaire notamment ouvrier. L'objectif est de faire un état des lieux analytique de ce que nous avons choisi d'appeler le « modèle familial agricole » : son rôle, sa signification, sa composition, les relations entre les membres notamment l'appréhension de l'enfant et son éducation...

A travers l'analyse des données que nous avons recueillies, nous allons montrer que la famille occupe une place prépondérante. Pour ce qui est de la vie professionnelle, l'agriculteur³³³ a généralement hérité de l'exploitation familiale et il est souvent secondé au travail par un ou plusieurs membres de la famille ; en ce sens, on ne peut pas dire que le modèle familial d'exploitation a disparu même si la conjointe a, de plus en plus fréquemment, un emploi salarié à l'extérieur³³⁴. Et au sein du « modèle familial agricole », la figure paternelle occupe une place importante. Mais la famille agricole a connu des changements au niveau de la vie privée où homogamie sociale et endogamie professionnelle ne sont plus une règle stricte et la manière d'habiter des agriculteurs n'est plus la même qu'avant - la cohabitation intergénérationnelle ayant disparu - ce qui ne signifie pas pour autant un bouleversement des liens entre générations. Néanmoins la famille joue également un rôle, pour ce qui est de son domaine premier : la sphère privée où une attention est accordée aux enfants et la relation parents-enfants a évolué.

³³² Les enquêtes de Garner et al. (2004) ainsi que Garner et Méda (2006) mettent en évidence le même constat.

³³³ Quand nous employons le terme « agriculteur » nous ne faisons pas uniquement référence à ceux de notre enquête - ou nous parlons, à ce moment là, d'enquêtés - mais aux agriculteurs en général.

³³⁴ [La pluriactivité des foyers d'agriculteurs a progressé, puisqu'un foyer sur trois est pluriactif en 2003 contre un sur quatre en 1997.] (Delame et Thomas, 2007, p. 232). En 2010, [(.) près de trois quarts des jeunes épouses ne travaillent pas sur l'exploitation de leur mari agriculteur.] (Laisney et Lerbourg, 2012, p. 3). En effet, selon le dernier recensement Agreste de 2010, le travail avec le conjoint est moins fréquent chez les jeunes agriculteurs : [(...) c'est le cas de 22% d'entre eux contre 38% pour les exploitants de plus de 40 ans.] (Les jeunes agriculteurs. Un agriculteur sur cinq a moins de 40 ans, Agreste Primeur, 2012). Les agriculteurs de manière générale et les enquêtés de notre corpus semble se détacher des autres travailleurs indépendants puisque selon Isabelle Bertaux-Wiane (2004/2), [La participation conjugale des femmes, quel qu'en soit le statut ou le degré, est donc bien un élément de production et de structuration des milieux indépendants, qui jusqu'à présent se conjuguent surtout au masculin.] (Bertaux-Wiane, 2004/2, p. 35). Or, il arrive chez certains enquêtés de notre corpus que la femme ne s'implique pas du tout au travail de l'exploitation notamment quand elle occupe un emploi à l'extérieur.

IV.2.1 Exploitation familiale et travail en famille

« (...) non mais sur une exploitation...enfin la main-d'œuvre familiale compte pour beaucoup, à tous les niveaux eh [silence]. Si on a des enfants, les parents, les grands-parents, si tout le monde met un peu la main à la pâte au conditionnement, c'est sûr que ça coûte moins cher que...enfin c'est des petits détails mais dans l'agriculture, c'est énorme. Voilà. » (Christian, entretien n°42).

Dans la société paysanne, il n'y a pas de [division du travail, ni la séparation de la production et de la consommation, ni celle de la vie économique et de la vie familiale (...)] (Mendras, 1984, p. 102). En effet, le paysan réalise principalement la vie économique au sein de la famille, c'est-à-dire du groupe domestique³³⁵ selon le vocable employé par Mendras (1976). Il y a donc une imbrication des rôles et des fonctions [(...) le chef de famille est, en même temps, chef d'entreprise.] (Mendras, 1984, p. 102) ; ce qui ne se retrouve pas au sein du monde ouvrier (Halbwachs, 1964, Chombart de Lauwe, 1977). Et il y a, toujours selon Mendras (1984), une interdépendance entre la fonction de chef de famille et celle de chef d'entreprise : [(...) il est l'un parce qu'il est l'autre (...). Dans la plupart de ses activités, le paysan est l'un et l'autre et il vit sa vie professionnelle et familiale comme une totalité indissociable.] (Mendras, 1984, p. 102). L'imbrication des rôles³³⁶ se retrouvent chez tous les membres de la famille : la femme est à la fois la mère, la femme de maison et elle travaille sur l'exploitation, les enfants sont aussi des ouvriers agricoles et des futurs successeurs. Il y a également une répartition des tâches qui ne prend pas en compte les connaissances, les compétences ou encore l'expérience mais elle est déterminée [par la coutume en fonction du sexe et de l'âge] (*Ibid*). Les travaux des champs sont en général effectués par l'homme et ceux des animaux sont laissés à la femme, aux enfants ou encore aux vieillards c'est-à-dire aux [forces marginales de la ferme] (Mendras, 1976, p. 50). Une répartition des tâches se retrouve chez cet enquêté de notre corpus qui travaille avec sa femme et ses trois enfants sur l'exploitation : « Rémy, il est plutôt sur son tracteur avec sa radio et sa climatisation [rires à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. Non Rémy, il est plutôt sur le tracteur, lui ça lui plaît le tracteur bon tout ça. Camille, elle bon, elle change les piquets d'espalier, elle attache tout ça, elle s'est, bon elle est dehors elle. Elle est dehors, elle prend son thermo de café et elle s'en va. Et Virginie, elle, elle est passionnée par la cave. Alors là Virginie, elle c'est ouh là, la sortir d'ici ouh. Elle, elle fait le vin, d'ailleurs ça fait deux ans là qu'elle s'accroche...elle fait pas mal quoi. (...) Et nous Bernadette et moi, on va...on va plutôt sur le marché, bon on est polyvalent nous ; nous on fait tout. Virginie, elle s'est la cave, elle...Bon elle va à la vigne après quand il y a... Mais maintenant, il y a beaucoup de boulots à la cave quand on est en vente directe. (...) Donc on est deux en permanence à la cave, donc Virginie et souvent j'y suis moi ou Camille ou... Mais souvent j'y suis moi parce que c'est vrai que la vente directe,

³³⁵ Mendras (1976) définit le groupe domestique comme le [groupe constitué par les gens qui vivent selon les expressions anciennes au même pot et au même feu, au même pain et au même vin.] (Mendras, 1976, p. 57). Ce terme [met l'accent sur l'ensemble des gens vivant dans la maison et évoque à la fois l'économie domestique qui répond au besoin du groupe, et le domaine qui le fait vivre.] (*Ibid*, p. 58).

³³⁶ Schwartz (2002) définit le rôle comme [(...) un modèle normatif de la conduite, statutairement prescrit à l'acteur par sa position dans un système donné de relations, et garanti par un ensemble d'attentes sociales – notamment formulées par le partenaire – qui se transforment en sanctions s'il n'est pas accompli.] (Schwartz, 2002, p. 23).

ça implique beaucoup plus de travail à la cave aussi, voilà donc. Et chacun s'est positionné, bon. Je sais pas on a pas demandé, on a rien dit bon, tout le monde a pris son truc bon bé ça va [rires]. » (Jean-Pierre, entretien n°3). Dans la culture paysanne, le père ne se fait pas obéir uniquement parce qu'il a des compétences professionnelles mais aussi parce qu'il a la fonction de chef de famille et deux types de groupes domestiques distincts et opposés dominant au sein de celle-ci : la famille indivise vivant sur un patrimoine appelée aussi famille patriarcale³³⁷, qui représente la forme la plus achevée du groupe domestique et la famille souche³³⁸. En outre, sont intégrés dans la fonction de chef de famille les différents rôles liés au métier. La famille est confondue avec l'exploitation ; toutes décisions concernent à la fois la famille et l'exploitation. Par conséquent, le maintien de la famille est lié à celui de l'exploitation et vice versa. Et en plus d'une imbrication des rôles et des fonctions familiaux et professionnels, il y a également une indifférenciation du langage familial et professionnel. Cependant, selon Mendras (1984), [A mesure que les exploitations se spécialiseront et s'ouvriront sur le marché, le rôle de producteur se différenciera du rôle de chef de famille, le travail manuel se subordonnera au travail de gestion et ainsi l'agriculteur acquerra des connaissances comptables et une mentalité plus économique.] (Mendras, 1984, p. 116).

A l'image du monde paysan, les ouvriers accordent également de l'importance à la famille et au foyer familial qui constitue un lieu de repli et de repos après la dure journée de travail à l'usine mais aussi de protection - autrement dit, [un microcosme protecteur des avoirs familiaux] (Schwartz, 2002, p. 515-516 ; Hoggart, 1970, p. 66) - et de réalisations spécifiques notamment en incitant les enfants à travailler à l'école (ce qui est davantage marqué quand l'ouvrier connaît une ascension économique) ou encore de réalisations matérielles, à travers l'achat de biens matériels comme la télévision. Chez les ouvriers, l'identité ne se construit pas à travers le travail mais à travers la famille. Ce qui peut se comprendre par le fait que l'ouvrier n'est pas détenteur des moyens de production, il n'est pas son propre patron mais il n'a que sa force de travail et il est souvent « exploité ». L'ouvrier qui rentre chez lui après une journée de travail à l'usine n'a qu'une envie : se reposer et se détendre.

L'agriculture s'est modernisée en prenant en compte l'exploitation familiale et non contre elle et cette dernière s'est adaptée aux différents changements (Abdelmalek, 2000) et s'est maintenue. La modernisation de l'agriculture n'a pas rompu les liens familiaux. Pour Ali Ait Abdelmalek (2000), la sociologie rurale a compris la nécessité de prendre en compte la famille pour comprendre la situation de l'agriculture (*Ibid*, p. 40). Dans toutes les sociétés de marché, la production agricole est le fait d'exploitations familiales (*Ibid*, p. 41) c'est-à-dire la participation d'un ou plusieurs membres de la famille au travail agricole. Or, les relations

³³⁷ La famille patriarcale est une famille élargie, fondée sur le patrimoine et l'autorité. Dans cette famille, plusieurs générations vivent sous le même toit, y compris les oncles, les tantes, etc. Le père a un rôle central, son autorité permet la cohésion du groupe et il l'exerce de la même manière pour ses fils que pour les salariés qu'il peut avoir. Il s'occupe de l'éducation des fils et la mère des filles. La relation que les enfants ont avec leur père n'est guère différente de celle qu'ils ont avec leurs oncles ou même les valets. Dans la famille patriarcale peu de place est accordée aux sentiments.

³³⁸ La famille souche est un terme utilisé par Le Play. Elle est plus restreinte que la famille patriarcale ; seuls les parents et les enfants vivent dans la même maison. La mère est au centre de la famille, elle maintient les rapports de la famille avec l'extérieur, c'est elle qui s'occupe de l'éducation des enfants et l'autorité n'est pas un principe fondamental de la famille mais celle-ci accorde une place importante aux sentiments.

familiales ne peuvent pas se réduire à une dimension économique. En effet, parents et enfants sont liés par un [contrat familial] (*Ibid*) informel et au centre de la relation, il y a [la « filiation-transmission »] (*Ibid*). Abdelmalek (2000) définit la famille paysanne par le partage d'un espace de vie (*Ibid*, p. 42) et non par les liens du sang. Cet espace de vie est confondu avec l'espace de travail. Cette définition est aujourd'hui obsolète puisqu'on ne retrouve plus plusieurs générations vivant sous le même toit – « *Quelqu'un qui était malade, comme ils étaient huit ou neuf dans la famille, dans la maison et bé ils se débrouillaient comme ça enfin c'était une vie totalement différente. Maintenant....on se verrait pas vivre avec mes parents et mon grand-père quoi, c'est une évolution....(...)* » (Ludovic, entretien n°28) - et que l'espace de vie tend à se différencier de l'espace de travail et même si l'agriculteur vit sur son exploitation, habitat et bâtiment agricole sont bien séparés : « (...) *comme on a fait construire, j'ai fait le bâtiment d'exploitation à côté de la maison, question pratique aussi parce que j'avais tout sur place quoi.* » (Philippe, p151).

Il ne faut pas confondre l'exploitation familiale essentiellement caractérisée par le travail en famille avec l'exploitation paysanne qui a pour caractéristiques la consommation de l'essentiel de la production plutôt que sa vente, le travail en famille³³⁹ non rémunérée et la production [des valeurs d'usage et non des valeurs d'échange] (Abdelmalek, 2002, p. 43). Lamarche (1987, 1991) souligne que [...] l'exploitation paysanne est une exploitation familiale mais toutes les exploitations familiales ne sont pas paysannes] (Lamarche, 1987, p. 12). A l'exploitation paysanne familiale s'est substituée l'exploitation agricole familiale : [C'est celle qu'une famille peut cultiver en employant les techniques rationnelles pratiquées de son temps, et en adoptant le système de culture le mieux adapté au sol et au climat. Il est facile aussi d'ajouter qu'elle doit être suffisamment étendue pour occuper et faire vivre la famille – mais pas trop, sinon elle exigerait de nombreux salariés et perdrait son caractère familial.] (Courtin, 1946, p. 342).

Il y a une pérennité du modèle familial malgré les transformations de l'agriculture et ce dernier est hétérogène (Abdelmalek, 2000, p. 43). Et selon Abdelmalek (2000), [le degré d'intégration à l'économie de marché] (*Ibid*) définit un niveau de consommation, de mode de vie et d'une certaine façon, des représentations (*Ibid*, p. 44). Il y a d'un côté les « exploitations familiales paysannes » et d'un autre, les « exploitations familiales entreprise » et au milieu, un modèle qui est dans un entre-deux.

Abdelmalek (2000) conclut son article en mentionnant que quel que soit le type d'exploitation – il distingue trois idéaux-types d'exploitation relatifs à sa typologie, les « paysans nationaux », les « agriculteurs » et les « entrepreneurs de l'Europe » (*Ibid*, p. 44) – le modèle de l'exploitation familiale perdure (*Ibid*, p. 51). Et cela même si les dirigeants des instances représentatives du monde agricole ont appliqué la notion d'entreprise aux exploitations agricoles dans une volonté de mettre fin au modèle familial en agriculture. L'entreprise

³³⁹ Ce dernier a diminué de 30% entre 2000 et 2010, ne contribuant plus qu'à [12% à l'activité des exploitations contre 19% en 2000] (France métropolitaine. Premières tendances, Agreste Primeur, 2011) et uniquement 19% travaillent à temps complet (*Ibid*). En Languedoc-Roussillon, la famille ne participe plus au temps de travail qu'à hauteur de 12% contre 16% en 2000 (Agreste). Toutefois même si beaucoup de conjoints non coexploitants ne travaillent plus sur l'exploitation, les actifs familiaux représentent [811 400 personnes, soit 84% des actifs permanents] (Mains d'œuvre et travail agricole. Un million d'actifs permanents, Agreste Primeur 2012).

agricole est définie par [(...) la rationalité c'est-à-dire la mise en ordre des moyens et des fins dans la gestion de l'entreprise ; la pérennité, pour éviter les démembrements des exploitations ; et enfin l'autonomie de l'exploitation par rapport à la famille, qui impose la *dissociation* entre comptabilité d'entreprise et budget familial.] (*Ibid*, p. 46).

A l'instar d'Abdelmalek (2000), plusieurs autres auteurs s'accordent pour souligner que malgré les transformations subies, l'exploitation agricole a toujours une dimension familiale (Lamarche, 1987, 1991 ; Bosse-Platière, 2005), le travail est principalement réalisé par le chef d'exploitation – qui détient également la terre et le capital – avec la participation plus ou moins assidue des membres de la famille et l'exploitation est héritée du père. Ce qui ne veut pas dire, selon Bosse-Platière (2005), que l'exploitation se confonde avec la famille puisque le droit rural s'applique uniquement aux membres de la famille qui travaillent, plus ou moins régulièrement, sur l'exploitation.

Parmi les soixante enquêtés de notre corpus, 42 travaillent en famille plus ou moins officiellement et plus ou moins régulièrement. Le travail en famille peut prendre différentes formes et concerner divers membres. En général, il s'agit de l'épouse et/ou du père et dans une moindre mesure des enfants et des frères des enquêtés. Un enquêté travaille à la fois avec sa femme qui a un statut et ses trois enfants qui sont salariés mais aussi avec son père retraité ; et un autre enquêté a aussi son fils salarié sur l'exploitation. Mais en général quand le fils travaille sur l'exploitation, il a le statut d'exploitant. De plus, la forme que prend ce travail est multiple, cela va d'une aide ponctuelle – le père étant retraité et les enfants scolarisés - à des heures d'un salarié à temps complet avec un statut ou non. Les enquêtés eux-mêmes ont du mal à définir le travail familial à l'image de cet enquêté :

« Ouais, ouais, ils participent ouais, pas...pas à temps plein mais...ouais, ils sont au courant, ils s'y intéressent, ce qui est...j'allais dire ce qui est normal puisque ma mère est propriétaire des terrains...c'est ses parents...(...) ils travaillent pas, à proprement parlé, c'est...mon père bon, il va y passer une heure quand il va chercher...des amandes, les abricots...en passant tac, il voit qu'il y a une branche longue, il va la couper comme ça, il passe mieux, mais c'est voilà c'est plus de l'occupation et aussi peut-être de la curiosité parce qu'il s'intéresse aussi à ce que je fais puisqu'il l'a pas spécialement pratiqué, il avait son activité et donc il avait pas le temps de...de voir ça professionnellement. Il voyait les étapes, il a déjà travaillé pour les vendanges, ci et ça, il a déjà essayé mais il était pas dedans...au quotidien. Maintenant qu'il habite ici, on se voit souvent, on en parle, il a une autre vision de ce que c'est quoi donc... » (Cédric, entretien n°18).

Pour cet enquêté, le travail en famille se résume à un intérêt de ses parents, notamment à des échanges de points de vue avec son père.

Tout comme pour les paysans (Hervieu et Purseigle, 2010, p. 2010), le travail en famille sur l'exploitation se fait à travers une division des tâches selon le sexe et l'âge³⁴⁰ ; divisions

³⁴⁰ Elizabeth Bott (1957), [(...) a émis l'hypothèse selon laquelle le degré de division des rôles dans le couple était lié à la densité des réseaux de relation des époux en dehors du foyer. Plus un réseau de sociabilité est serré autour du noyau familial et de la parenté, avec de fortes interconnexions, doublé d'une proximité spatiale, plus on a affaire à des familles dans lesquelles dominent la division et la hiérarchisation des rôles sexuels, ce qui correspond plutôt au modèle de la classe ouvrière. S'exerce alors une forte pression sociale mutuelle. A

sexuelles qu'on peut rapprocher de la théorie de Parsons (1955)³⁴¹ sur la famille (Singly, 1991, p. 107) et qui représente aussi une continuité de tendances anciennes (*Ibid*, p. 158). Et il ne faut pas oublier parfois l'aide financière et/ou matérielle des parents à leur enfant³⁴². Dans ces conditions, la réussite de l'exploitation ou dans certains cas, sa survie, est une affaire de famille entraînant ainsi une reconnaissance vis-à-vis du travail en famille³⁴³ :

Gaultier – *Et oui. Quand Philippe s'est installé, il empruntait le tracteur de papa, il allait labourer.*

Josiane – *Et oui, c'est ça sinon c'est pas possible.*

Gaultier – *L'appareil à sulfater, la benne à vendanger. Ça lui a rien coûté, s'il avait fallu qu'il se paie ça, il aurait pas pu. (Entretien n°2).*

« Humain. Les trois quarts du temps humainement et puis...en fin de parcours, ya même eu des aides financières quoi. Mais ça a été surtout humainement parce que...quand ils³⁴⁴ étaient encore...enfin capables de travailler, on avait quasiment pas de personnel donc ça nous permettait quand même de...de tenir le coup quoi. Et un peu financièrement sur la fin. Parce que malgré l'aide humaine...il fallait... Donc voilà, mais ça c'est le...c'est vrai que dans notre métier, les générations s'entraident toujours quoi, enfin c'est...ça c'est... Normalement ça s'est toujours pratiqué quoi. Après à la retraite, on aide celui qui...a repris et puis voilà. Les jeunes aident les personnes âgées et puis voilà c'est toujours... C'est vrai qu'on a un métier ou [bref silence] bé par la force des choses on va dire...ya des petites retraites, ya toujours des hauts et des bas au niveau des revenus donc c'est vrai que les générations sont toujours...ya toujours de la solidarité entre les générations. Et d'ailleurs quand elle s'arrête souvent l'exploitation a du mal à...à survivre quoi. Parce que même des...je vois dans le village, sans donner de nom, mais ya...une très grosse exploitation qui fait de la vente directe, qui a tout en...[bref silence] qui se vinifie tout enfin qui est vraiment très pointue, bé c'est très [il insiste sur l'adverbe « très »] familial quoi. Ya le père, la mère qui est à la retraite mais qui est toujours, les deux...le frère et la sœur...enfin voilà ya tout...c'est toujours très familial quoi. C'est compliqué avec...les prix de vente que on a d'avoir une entreprise vraiment...[bref silence] ou on pourrait dire bé on a l'entreprise, on verse des salaires, et puis on gère comme une entreprise classique, c'est...ce serait très compliqué quoi. » (Ludovic, entretien n°28, qui fait référence à la solidarité intergénérationnelle).

contrario, un réseau plus ouvert, plus lâche, moins localisé et plus diversifié, permet une certaine souplesse normative et correspond à des rôles plus égalitaires dans le couple, ce qui caractérise plutôt les couches moyennes. Moins centré sur la parenté, le réseau comprend des amis et des collègues de travail.] (Debordeaux et Strobel, 2002, p. 45). L'hypothèse de Bott (1957) aide à comprendre cette division des tâches chez les enquêtés de notre corpus et montre, une fois de plus, qu'ils se rapprochent du groupe ouvrier.

³⁴¹ Selon cette théorie, [(...) un couple doit reposer sur une différenciation et une spécialisation sexuelles pour bien fonctionner et assurer la satisfaction de ses membres. L'homme doit prendre en charge la direction des affaires domestiques, et la femme assurer l'intégration affective de la famille : au premier de jouer le rôle instrumental, à la seconde le rôle expressif.] (Singly, 1991, p. 107).

³⁴² Les travaux d'Agnès Pitrou (1977 ; 1978) ont mis en évidence [(...) le rôle quasi-assurantiel joué par la parenté en cas de difficultés socio-économiques, et ce d'autant plus dans les milieux populaires, qui apparaissent presque dépendants de cette aide. La famille joue à la fois un rôle de soutien quotidien et de protection en cas de « coups durs ».] (Debordeaux et Strobel, 2002, p. 46). Et la décohabitation n'affaiblit en rien la solidarité familiale, ce qui a été souligné par Mendras (1988).

³⁴³ Dans l'enquête d'Isabelle Bertaux-Wiane (2004/2) sur les artisans notamment boulangers, le travail de la femme qui peut prendre différentes formes – tenir la caisse de la boutique ou s'occuper du foyer – est une condition indispensable à l'installation de l'époux à son compte et à la continuité de l'entreprise. Chez les enquêtés de notre corpus, c'est dans certains cas mais pas tous, davantage une question de survie.

³⁴⁴ Ses deux grands-pères.

« Financière [à voix basse comme si elle éprouvait une certaine gêne] ouais. T'as quand même [silence] tu pourras plus...plus avancer, plus...si on t'as donné, si t'as eu du matériel, si tu as eu tout ça oui. Actuellement oui, vraiment. Si t'as...oui si t'as hérité de tes parents, t'as tout pour...pour avancer quoi. (...) Et y'en a beaucoup, quand je les revois, y'en a...par rapport à, on était une classe de vingt-quatre, vingt-cinq, sur vingt-quatre, vingt-cinq, on est peut-être six. Six et c'est les parents quoi, les autres, ils ont tous changer de... Non, il faut être vraiment en famille, moi je vois tous ceux qui sont restés que ce soit R...³⁴⁵ de Castelnau, T...moi ou...il fallait que les parents aient assuré et que...et que ce soit...tout bénéfique...enfin (...). » (Virginie, entretien n°20).

Dans notre enquête, les femmes s'occupent de la partie administration³⁴⁶ (les papiers autrement dit la « paperasserie » pour reprendre le terme de certains), de la comptabilité³⁴⁷ et de la commercialisation quand les enquêtés vendent eux-mêmes leur production :

« Bé nous, en ce qui nous concerne avec...avec Linda, c'est qu'on a vraiment chacun [il accentue sur « chacun »], chacun, chacun [il répète « chacun » trois fois] son rôle. (...) Elle, elle est simplement à l'administratif, elle fait de la gestion pure, elle fait de l'analyse d'entreprise, elle fait du suivi...du suivi, vraiment pur [il met l'accent sur l'adjectif « pur »], elle gère ça aux oignons. » (Thierry, entretien n°24).

« Pareil chacun a...sa partie à s'occuper bon lui, c'est la cave, c'est la vigne, c'est la production, après moi c'est plus [elle accentue sur l'adverbe « plus »] donc la réception des gens...le...le commercial, la comptabilité, les papiers. Rien que le commercial, on fait beaucoup à deux [en insistant sur le chiffre « deux »] aussi, on travaille énormément à deux. Donc on travaille effectivement...tous les jours [elle met l'accent sur « tous les jours »] ensemble donc il vaut mieux que ça se passe bien [petit rire de l'enquêtrice]. » (Johanna, entretien n°13).

« (...) enfin, la vente directe, c'est souvent développé puisqu'il y avait souvent l'épouse sur l'exploitation pour...ça faisait...ça améliorerait le revenu et c'est l'épouse qui s'occupait de tout et le mari bé bossait pareil. » (Sébastien, entretien n°50).

L'enquête de Yasmine Siblot (2006/3), sur les habitants d'un quartier populaire face à l'administration publique, met en évidence que la question des tâches administratives, au sein du ménage, est partagée entre les hommes et les femmes mais avec une prégnance de la gestion plus importante chez les femmes ainsi qu'une distinction entre d'un côté, pour les hommes [les choses « importantes » (impôts, comptabilité, courriers de réclamation, classement et archives, rendez-vous ponctuels)] (Siblot, 2006/3, p. 57) et de l'autre, pour les femmes [les pratiques les plus routinières (dossiers à renouveler, déplacements réguliers dans les services, avec une attente au guichet).] (*Ibid*). En outre, elle souligne également que les tâches écrites dans le domaine privé, c'est une histoire de femmes (*Ibid*, p. 50) et particulièrement dans le milieu ouvrier (Alonso et Huguée, 2010, p. 85). Pour ce qui est des

³⁴⁵ Elle parle de Joël (entretien n°41) et de son frère Raphaël (entretien n°56).

³⁴⁶ Il en est de même chez les femmes d'artisans notamment boulangers de l'enquête d'Isabelle Bertaux-Wiame (2002, p. 17).

³⁴⁷ Les tâches administratives du ménage et sa gestion financière, dans les milieux populaires, c'est aussi l'affaire des femmes (Hoggart, 1970, p. 77, 78).

enquêtés de notre corpus, nous ne savons pas qui s'occupe des tâches administratives relatives au ménage, même si nous serions tentés de penser que c'est la femme, ni s'il y a une distinction entre celles-ci. Nous n'avons pas non plus interrogé les enquêtés sur ce qu'il en est de la division des tâches dans la sphère privée. Les travaux sur ce sujet montrent que les hommes participent davantage aux tâches domestiques et familiales quand la femme travaille en temps plein que lorsqu'elle est à temps partiel ou qu'elle ne travaille pas (Méda et al, 2004, p. 9). Néanmoins, il y a toujours une inégalité entre homme et femme pour le partage des tâches domestiques puisqu'elles sont principalement l'apanage des femmes et les enquêtes montrent également que les enfants n'ont aucun effet sur la vie professionnelle des pères puisque la réduction du temps de travail, le temps partiel ou la cessation d'activité est le fait des mères (*Ibid*, p. 10). Selon une enquête IPSOS, réalisée en décembre 2002, 62% des parents actifs trouvent qu'ils ne consacrent pas assez de temps à leur famille notamment à leurs enfants, 63% à leur conjoint et 65% à eux-mêmes, de plus, 52% estiment qu'ils en consacrent suffisamment à leur travail et même 39% trop (*Ibid*, p. 13).

Il arrive parfois, mais rarement, qu'en plus de leur travail sur l'exploitation, les conjointes aillent se louer pour d'autres travaux notamment saisonniers, sur une autre exploitation ou ailleurs notamment celles qui ont aujourd'hui plus de 50 ans, ce qui est à mettre en lien avec le fait qu'il s'agisse de petites exploitations : *« Ah oui, oui, oui, je taillais, je faisais tout eh, tout, tout [elle répète l'adjectif « tout »], j'attachais, tous les travaux... Même j'allais tailler pour des gens, attacher pour Pierre, Paul tout ça... Quand y'avait quelque chose à prendre, je prenais eh. »* (Nicole, épouse de Bernard, entretien n°16, aujourd'hui retraitée et qui se remémore durant l'entretien, cette époque) ; *« (...) ça arrive quand vraiment on est...on est complètement dans la dèche, je m'en vais, là ya trois, quatre ans, je suis allée à l'usine, à côté, au tapis, faire la...trier les pêches quoi. Et puis souvent...quand...enfin moi j'ai taillé la vigne pendant [sourir] comment dire, peut-être vingt ans. »* (Maya, entretien n°34).

A défaut d'être constant, avec ou sans statut³⁴⁸, il se peut aussi que le travail des femmes soit occasionnel, tout comme celui des enfants et du père, les enquêtés parlent là de « coups de mains » notamment quand ils en ont eu besoin. Etant donné qu'il y a imbrication vie professionnelle-vie personnelle et que les enquêtés parlent de « coups de mains », on peut dire qu'ils confondent ce travail sur l'exploitation au travail domestique. Le travail des femmes sur l'exploitation, aux côtés du mari, peu importe sa forme, est une caractéristique ancienne de la paysannerie. Il est rare dans notre enquête que la conjointe, qui n'a pas d'emploi à l'extérieur, ne travaille pas ou ne vienne pas aider l'époux sur l'exploitation. Néanmoins selon les propos des enquêtés, ils ne les obligent pas ; on peut dire qu'elles sont elles aussi attachées à la valeur travail. En outre, le travail sur l'exploitation peut permettre aussi, à celles qui n'ont aucune formation, d'avoir une activité professionnelle et les avantages qui vont avec quand elles ont un statut comme le droit à la retraite :

« Non, elle connaissait pas le métier, elle le connaissait un peu parce que elle avait fait les saisons à Torreilles, dans les abricots, elle avait fait deux saisons, elle cueillait des abricots

³⁴⁸ Les conjoints et conjointes (63% sont des femmes) travaillant sur l'exploitation sans le statut de coexploitant restent néanmoins nombreux puisqu'ils sont 137 300 ; 8 500 sont des femmes selon la MSA (Agreste).

dans un mas mais après elle connaissait pas quoi eh. Et comme elle avait aucune formation, aucun diplôme...elle avait fait des stages à la mairie de Perpignan, en puéricultrice, enfin en puéricultrice, en...[bref silence] pour...pour garder des enfants quoi eh, en...ouais dans le secteur maternité elle était aussi à la mairie de Perpignan et secteur...crèche, voilà, crèche et voilà quoi. Et comme...j'avais besoin de mains sur l'exploitation et comme ça lui déplaisait pas donc...elle est restée avec moi sur l'exploitation. » (Paul, entretien n°38).

Comme nous l'avons déjà mentionné, à l'exception d'un enquêté – ou les enfants sont salariés sur l'exploitation - les enfants ne travaillent que ponctuellement sur l'exploitation, certains week-ends et certaines vacances ou ils viennent apporter un « coup de main » et ont à charge principalement le travail de la brasse (pré-taille, relevage des fils de fer, attacher, etc.) et parfois celui ou il est nécessaire de manier un engin agricole comme le tracteur. Il y a donc complémentarité dans l'attribution et la réalisation des tâches, en outre, [L'activité des enfants sur l'exploitation est aussi ancienne que la notion d'exploitation agricole familiale.] (La Bosse-Platière, 2005) :

Maurice - *On essaye que tout soit fait, que chacun prenne sa part...de ce qui ya à faire, voilà mais bon, c'est pas forcément...c'est pas forcément un bureau et l'autre dans les champs ; une répartition un peu naturelle des groupes.*

Mathieu – *Selon les compétences de chacun.* (Entretien n°47).

Bosse-Platière (2005) explique la création des GAEC entre père-fils – qui ont été détournés de leur fonction première puisqu'ils n'avaient pas pour vocation l'association entre membres de la même famille - par le manque de législation encadrant le travail des enfants sur l'exploitation, or ces derniers sont en recherche de responsabilités, d'autonomie et de rémunération, notamment et surtout ceux qui ont en vue la reprise de l'exploitation.

Dans notre enquête, le père de l'exploitant, la plupart du temps retraité, peut travailler tel un ouvrier à qui le fils dit ce qu'il doit faire puisqu'il n'a plus de responsabilité sur l'exploitation. En même temps, qu'il y a donation de l'exploitation, il y a un renoncement et une passation de l'autorité dans le sens de commandement du père au fils et donc le rapport hiérarchique s'inverse :

« (...) il y a mon père qui me donne un coup de main comme il est à la retraite. Donc...[bref moment de silence] c'est mon ouvrier quoi maintenant [rires à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. » (Xavier, entretien n°8).

« (...) mon père, il a continué à travailler, il a pris sa retraite et puis...moi j'ai pris les responsabilités...lui s'est déchargé de beaucoup de choses, de la gestion notamment, c'est moi qui ai tout pris en...en main (...) il s'appuyait sur moi donc tout ce qui est préparation de bouillie, tout ça, c'est moi qui le faisais et je lui faisais faire. Lui, il appliquait (...) » (Paul, entretien n°38).

« Mais mon père m'a...dès que j'ai commencé avec lui, il m'a laissé gérer la propriété, lui il s'occupait un peu plus mon père du personnel mais tout ce qui était gestion produits, tout ça, c'est moi qui l'ai pris de suite [en accentuant sur « de suite »]. » (Jean-Luc, entretien n°12).

« Là il est à la retraite, bon il a eu quelques petits problèmes...de santé donc il a un peu levé le pied là mais oui il est toujours là, il est toujours dans les parages, je...je le vois pas tous les jours maintenant mais presque et puis il me file un coup de main surtout pour plus...techniquement, maintenant, il me conduit plus les tracteurs tout ça parce que...je l'engueule parce qu'il me casse le matériel [petit rire] au bout d'un certain âge, on ne peut plus se retourner sur le tracteur donc on sait plus trop ce qu'on fait derrière [petit rire]. Non je plaisante mais ouais, ouais, y'a une part de vérité et...et donc du coup bon, il a laissé un peu tomber la technique mais il me file un coup de main pour les asperges, pour ces cultures annexes. Pour...la commercialisation notamment et le conditionnement aussi. » (Romain, entretien n°22, qui parle de son père).

Cependant on peut dire qu'en continuant à travailler sur l'exploitation, plus ou moins assidument, le père-transmetteur continue à avoir un regard ou même à veiller sur le patrimoine familial transmis. Mais il peut aussi apporter une aide précieuse par l'intermédiaire de conseils préparant ainsi en douceur son départ définitif de l'exploitation et donc la fin de la transmission ; une des fonctions de la famille est d'aider au développement de l'[identité personnelle] (Singly, 1996, p.12) de ses membres les plus proches. Or, comme nous l'avons déjà souligné, chez les enquêtés, une importance particulière est accordée à l'identité professionnelle, on peut donc mentionner qu'en secondant l'exploitant, le père ou le conjoint ou encore, dans une moindre mesure, les enfants, la famille participe à la construction de celle-ci.

Il arrive fréquemment de rencontrer plusieurs générations sur l'exploitation et le travail de chacun est plus ou moins cloisonné, soit il y a pénétration de l'un des membres sur le travail de l'autre qui peut prendre la forme d'un simple intérêt, soit chacun sait, plus ou moins, ce qu'il a à faire. De plus, ce travail « pluri-générationnel » conduit à une imbrication et une confusion des rôles et des fonctions. Et dans certains cas, le père trop « rétrograde » pour tout ce qui est nouvelles technologies sur le plan matériel et culturel peut même perdre progressivement son rôle de conseiller. L'apparition de la mécanisation a provoqué un changement au niveau de la transmission de l'exploitation et de sa structure. Le père transmet de son vivant et n'a plus mainmise sur l'exploitation cédée. Par conséquent, le père qui a le rôle de patriarche dans la vie privée n'est plus qu'un subalterne dans la vie professionnelle. Cette répartition des rôles ne s'est pas toujours effectuée sans heurts, certains allant jusqu'à parler de « conflit de générations », la nouvelle génération a imposé son regard nouveau : « Quelques conflits mais ça bon, c'est inévitable, entre parents et enfants, c'est rare quand y'a pas de conflit eh (...) » (Bertrand n°48). ; « Dans la famille, on...on a chacun un peu une façon différente de travailler. » (Stéphane, entretien n°40). Les principaux problèmes évoqués dans le travail en famille concernent la relation père-fils³⁴⁹ et la gestion des personnalités et des points de vue différents. En effet, le conflit générationnel ne renvoie pas aux valeurs dans leur ensemble³⁵⁰ mais pour les enquêtés de notre corpus, à la manière de travailler, entre par exemple, ceux qui ont opté radicalement pour la mécanisation et ceux qui y adhèrent moyennement. Il a même un enquêté qui a mentionné qu'il n'aurait pas voulu travailler

³⁴⁹ Ce qui s'explique par le fait qu'il y a beaucoup plus d'enquêtés qui travaillent ou qui sont aidés par le père que par un autre membre de la famille.

³⁵⁰ A ce niveau là, Olivier Galland (2006/6) souligne que de manière générale, la jeune génération ne s'oppose plus à l'ancienne sur le plan culturel mais il y a aujourd'hui une [indifférence] (Galland, 2006/6, p. 63) générationnelle culturelle.

l'exploitation avec son fils et sa fille à cause d'une incompatibilité au niveau du caractère :
« (...) si elle vient sur la propriété, je m'en vais. » (Jean, entretien n°43, qui fait allusion à sa fille). Néanmoins, père et fils ont su progressivement faire la distinction entre le travail et la vie en dehors. Dans la vie hors travail, père (ou mère) et fils (ou fille) reprennent leurs rôles :

« Dans la mesure où on sait faire la part des choses entre la vie professionnelle et la vie familiale, parce que nous, les rôles sont inversés. Dans la vie professionnelle, je suis leur patron, dans la vie personnelle, c'est ma mère et c'est mon beau-père. Donc émotionnellement, il faut être capable [bref silence], c'est plus dur pour eux que pour moi eh, mais que, parce qu'après je pars du principe que, tout le monde, pour pas qu'il y ait de jalousie et de tension, tout le monde est sur un plan d'égalité. Donc si un jour, il faut gueuler et que c'est eux qui ont fait la connerie, je les engueulerais de la même façon que si c'est un autre salarié. Après ma mère, elle peut m'engueuler à moi, en dehors du travail même si c'est dans le travail pour la partie privée, elle peut m'engueuler, c'est ma mère. Mais c'est là où des fois c'est...il faut savoir jouer et pas trop forcer, il faut dire bon je vais l'engueuler, c'est quand même ma mère ou mon beau-père donc adapter la façon de dire les choses vis-à-vis d'eux, par respect. Mais leur dire quand même si vous voulez, par rapport aux autres, voilà. Mais après si ce n'est ça, ça se passe très bien, dans la mesure où dont je vous dis ou chacun sait où sont les limites et que...la journée, c'est le boulot donc c'est moi qui suis en haut et quand on ferme le portail qui y a plus personne, clac, je repasse en dessous. » (Bertrand, entretien n°48).

Encadré n°21

« C'est source de conflit »

Cet extrait d'entretien d'Aimé et Laetitia³⁵¹ (entretien n°17), père et fille qui travaillent ensemble sur l'exploitation laisse transparaître certaines difficultés du travail en famille notamment père et enfants :

« Comme je disais à votre père, j'étudie aussi la dimension intergénérationnelle, donc comme souvent ce sont des exploitations qui sont héritées, qui sont reprises par les enfants... »

Laetitia – Et voilà.

Aimé – C'est...des problèmes de...[petit rire] de génération mais c'est...source de conflits aussi [rires à la fois de la fille et de l'enquêtrice]. N'oubliez pas de le noter ça.

Cécile – Surtout quand y a des caractères forts [petit rire].

Aimé – C'est très important [il accentue sur l'adjectif « important »] mais il faut composer [il insiste sur le verbe « composer »], voilà, c'est toujours...

Laetitia – Dis le qu'il faut composer [rires].

- D'après ce que j'ai cru comprendre, y a une...une répartition des tâches qui est quand même assez...

Aimé – [Il coupe la parole à l'enquêtrice]. Voilà oui, oui.

Laetitia – Normalement, oui. Oui, oui.

Aimé – [En coupant la parole à sa fille et en la regardant]. Comment normalement ?

Laetitia – Oui il faut que ça fonctionne comme ça parce que sinon ça marche pas bien.

Aimé – Mais...bien sûr, c'est pas possible de faire autrement. Y a pas d'interférence quoi voilà. Des fois je regrette un peu quand même.

³⁵¹ L'entretien a eu lieu avec Aimé et son épouse, Laetitia n'étant pas là ce jour-là, nous ne l'avons vue que cinq minutes (environ) mais nous avons profité de l'occasion que père et fille soient réunis pour aborder la question du travail en famille.

Laetitia – *Et voilà. Voilà, il voudrait qu'on soit un peu plus...bon [elle s'excuse mais doit partir].*

Le désaccord générationnel peut se retrouver aussi entre collatéraux notamment entre frères³⁵² qui travaillent sur la même exploitation :

« Bé pour nous bien parce que sinon ça aurait pas duré aussi longtemps. Bé pour mon père et mon oncle, ils ont travaillé un certain nombre d'années ensemble, puisque mon grand-père était aussi sur l'exploitation et puis donc mon père et mon oncle travaillaient en commun, ils ont continué à travailler en commun même quand mon grand-père a commencé à se retirer un peu de l'exploitation mais...au final...ils avaient pas [en accentuant sur l'adverbe de négation « pas »] la même...façon de voir... Enfin mon oncle est, enfin, je sais pas comment dire mais sur les générations plus anciennes, c'est-à-dire qu'en fait, même s'il a quinze ans de plus que mon père, il fait partie des...des générations plus anciennes encore quoi, il était presque plus de la génération de mon grand-père donc peu de matériel, pas forcément beaucoup de plantations, pas trop de remise en question, plutôt conserver le patrimoine existant, faire attention, le préserver, donc le travailler comme il faut, y mettre de l'engrais, enfin l'entretenir et tout ce qui s'en suit quoi mais, pas forcément aller trop de l'avant quoi. Alors que mon père était plus battant, il voulait plus planter, il voulait acheter des vignes...réfléchir à l'acquisition de matériel, être plus performant pour améliorer son matériel enfin toujours ce volet là et mon oncle était pas forcément...au même niveau quoi et donc...à moment donné, ils ont décidé et bé de faire chacun...leur activité de leur côté donc bon ils se côtoient...toujours autant eh, enfin je veux dire, ils se voient toutes les semaines bon mais...ils sont loin d'être fâchés quoi eh mais...sur la gestion de l'exploitation, ils ont préféré...carrément travailler séparément quoi. » (Brice, entretien n°36).

L'imbrication vie professionnelle et vie familiale a, à ce niveau là, ses limites, ce qui représente un changement avec la société paysanne, conséquence de la spécialisation des exploitations et de leur ouverture au marché (Mendras, 1984). Et pour ce qui est du travail en famille, ils ont généralement évoqué une bonne « entente », gage d'un bon déroulement :

« Bien. Oui. Oui, oui. Ya des heurts mais bon [petit rire] normal c'est...il faut s'exprimer, tout le monde s'exprime [petit rire]. Mais non, ça va, oui, oui. » (Patricia, entretien n°21, à la question de l'enquêtrice : « Comment se passe le travail en famille ? »).

« Comment se passe le travail en famille ? »

Christiane – Bien.

François – Oui bien.

Christiane – Très, très [elle répète l'adverbe « très » à deux reprises] bien. Bé non parce qu'on est bien organisé quoi. Voilà eh franchement ? [Elle regarde son mari].

François – Oui ya une bonne entente quoi.

Christiane – Ya une bonne entente oui. » (Entretien n°23).

« Et bé...ce qui compte le plus c'est l'entente. Il ne faut pas se tirer dans les pattes quand on travaille [petit rire] surtout. Bon, il faut pas dire 'tu vas faire si, tu vas faire ça...', l'autre dit 'non'. Non, c'est pas ça, c'est l'entente. Bon là actuellement on taille donc aucun problème, on attaque une vigne, on l'achève [petit rire]. Voilà. C'est pas un truc...voilà de

³⁵² Six enquêtés travaillent, plus ou moins formellement avec leurs frères, sans forcément être en société ni avoir la même exploitation.

discorde ni rien ; le travail, il est devant et il faut le faire et voilà. C'est surtout l'entente qui compte. Et puis, bon, on parle [il insiste sur le verbe « parler »] aussi, il y a un dialogue quand même qui s'engage, il faut pas croire que, bon moi, je donne mon idée, lui aussi ou...et puis bon, voilà quoi, il faut...C'est ça qui compte le plus, voilà. » (Jeannot, entretien n°1).

Il convient de souligner que le fils à Jeannot (entretien n°1) a également évoqué un bon rapport de travail : *« Ah bien, bien, on s'entend très bien. On a aucun problème sur... On a aucun problème là-dessus, tout se passe bien. (...) Bon quand c'est le moment de la taille là bon, on taille ensemble bien sûr et...et après quand il y a le...quand on a fini la taille qu'on commence à prendre les tracteurs, là on se...il y en a un qui fait ça et l'autre fait autre chose, voilà on se [silence]. On s'entend très bien, bon. »* (Xavier, entretien n°8). Toutefois, les observations participantes, sur l'exploitation de Xavier (entretien n°8), au moment des vendanges, ont mis en évidence une posture directive du père (Jeannot³⁵³, entretien n°1). Ce dernier donne les ordres à l'équipe et à son fils qui ne réplique pas, il ne dit pas son avis et celui-ci ne lui est pas non plus demandé. Précisons que l'exploitant est le fils Xavier qui a repris l'exploitation de son père aujourd'hui retraité. La plupart des enquêtés a mentionné ne pas donner d'ordres aux membres de la famille travaillant avec eux notamment aux pères et aux frères, c'est une des raisons pour lesquelles les pères-repreneurs voudraient que leurs enfants aillent travailler ailleurs : *« (...) quand tu travailles pour quelqu'un, tu travailles pas pour papa quoi, même si c'est une exploitation familiale, c'est pas aussi cool quoi. »* (Patrick, entretien n°31). Cependant, il est possible que des ordres soient donnés sans que ce ne soit conscientisé, qu'ils soient des donneurs d'ordres sans s'en rendre compte. D'autres observations, sur différentes exploitations, auraient permis d'apporter des précisions.

Encadré n°22

Quand vie professionnelle et vie privée se mélangent

Des exemples dans le discours des enquêtés, nous montrent que l'imbrication vie professionnelle et vie personnelle est encore prégnante. A l'image de la réponse de cette enquêtée quand l'enquêtrice lui demande depuis combien de temps elle est mariée qui mélange vie commune et vie passée au travail et commence par évoquer le nombre d'années de travail avec le mari avant de parler du mariage :

« Euh...disons qu'on vit ensemble depuis vingt-six ans, on travaille ensemble depuis plus de vingt ans et on est marié depuis un an [rires à la fois de l'enquêtée et de l'enquêtrice]. Donc c'est pour ça que je reprends depuis le départ [rires à la fois de l'enquêtée et de l'enquêtrice]. » (Johanna, entretien n°13).

Les observations ont aussi montré que le travail de la terre est une activité solitaire même s'il y a plusieurs personnes qui travaillent sur l'exploitation. Et cette solitude conduit, en partie, l'enquêtrice, à la suite des différentes observations notamment participantes, à considérer ce métier comme ennuyeux, au vu des rares moments d'interactions verbales même quand plusieurs personnes sont en train de travailler au même endroit.

³⁵³ Pour rappel, il s'agit de l'enquêté que nous avons appelé le « consultant ». Cf. « II.2.1.5.2 Les modalités de réalisation », p. 99.

IV.2.2 La figure paternelle

Au sein de cette sorte de « clan familial »³⁵⁴, il y a un personnage central : le père. A l'image de ce qu'évoque Schwartz (2002) quand il fait allusion au personnage de la mère³⁵⁵ chez les ouvriers, quand nous parlons du père, il ne s'agit pas uniquement de la [la personne empirique considérée dans ses rapports avec les enfants] (*Ibid*, p. 177) mais de la figure paternelle et ce qu'elle représente chez les enquêtés. A travers les extraits d'entretiens suivants, nous voyons que, pour certains enquêtés et à certains moments de leur vie, il a joué le rôle de « père-guide » n'hésitant pas à rappeler le fils quand celui-ci s'écarterait du « droit chemin », du moins de ce que le père attendait de lui ; il a été, quelque part, celui qui les a mis face à leurs responsabilités :

« (...) ils³⁵⁶ avaient treize hectares donc ça faisait une petite exploitation et c'est à ce moment là, en 80 quand j'ai eu mon BTS, je devais, j'étais accepté à Toulouse et il m'a dit 'voilà et qu'est-ce que tu fais'. 'Hop là attend, attend, avant de prendre ta décision'. Il me dit 'qu'est-ce que tu fais tu continues toi à l'école ou tu viens travailler la vigne ?' Parce qu'il me dit 'moi je peux pas continuer à être ouvrier maçon, je rentre dans l'âge et travailler les vignes que le week-end, non, non'. Et j'y dis 'bé écoute voilà bon et bé je vais profiter qu'une exploitation s'est vendue, tac je vais l'acheter'. Et j'ai acheté et voilà, je me suis installée. Mais non, non, mes parents, ils étaient ouvriers, ma mère était ouvrier agricole et mon père était ouvrier maçon, donc c'est pas une... Bientôt on va commencer à compter les générations mais avant non [rires].

- Et si votre père ne vous aurait pas quelque part imposé cette sorte d'ultimatum de prendre l'exploitation, vous auriez fait quoi ?

[Soupir]. Va-t'en voir, on s'aurait plus là et on serait pas là en ce moment [rires]. On serait...bé j'en sais rien, je serais peut-être comptable dans un centre de gestion, je serais peut-être [bref silence] directeur de cave. J'avais fait une spécialisation directeur de cave coopérative mais bon je sais pas, je sais pas. J'avais plusieurs cordes puisque je partais pour faire de la gestion puis j'avais viticulture œnologie puis peut-être que je serais conseiller technique dans une Chambre d'agriculture peut-être...ou pas du tout ou peut-être rien de tout ça. Mais enfin c'est...l'agriculture me plaisait quoi, voilà. Je m'éclatais. » (Jean-Pierre, entretien n°3).

« Alors en fait, moi j'ai fait, j'ai...j'ai fait un bac agricole, ensuite, je suis parti en BTS, j'ai fait un BTS et puis [soupir] le problème, c'est que j'avais les capacités pour continuer mais j'ai pas voulu...j'ai commencé à sortir, à faire un peu n'importe quoi et puis bon, mon père m'a un peu recadré. Mon père m'a un peu recadré en me disant 'bon écoute, si tu veux pas faire les études, tu as toujours la porte de sortie', à savoir la vigne. 'Ouais bof'. Et j'ai dit 'ouais pourquoi pas. Pourquoi pas'. Et puis...donc mon père au départ m'a donné trois hectares de vignes pour voir un peu ce que...ce que je pensais faire, ce que je voulais, ce que j'avais dans les tripes, il m'a donné ça, il m'a...il m'a pris avec lui en tant qu'aide familial, voilà. (...) je voulais continuer...je voulais continuer les études mais...mais c'est que j'avais les capacités mais j'avais pas la volonté. Bé moi je voulais continuer...faire un diplôme, un DNO, faire un Diplôme National d'Œnologie, je voulais partir dans cette voie

³⁵⁴ On pourrait également utiliser le concept de « maisonnée » défini par Gollac (2005) comme [un groupe de coopération productive] (Gollac, 2005).

³⁵⁵ Nicolas Renahy (2010) souligne lui aussi l'importance de la mère chez les ouvriers ruraux qu'il a enquêtés.

³⁵⁶ Ses parents.

là, faire de la biologie. Voilà j'étais parti dans cette voie là et puis...et puis voilà. Et puis comme bon, ça partait un peu en vrille, que je faisais un peu [en insistant sur « un peu »] n'importe quoi. Je sortais, je faisais un peu...un peu n'importe quoi [il met l'accent sur « un peu n'importe quoi »] mon père, un peu m'a rattrapé et m'a dit 'bon écoute, si pour toi l'école, c'est ça bé écoute, t'es toujours attend de revenir sur le propriété', voilà. Bon bé j'ai dit 'ouais', tout au tard, de toute façon, j'y serais revenu (...) » (Christophe, entretien n°5).

« Je vais vous raconter. En 75, j'étais, je faisais un IUT technique commerciale, voilà. Et...à la fin de l'année, mon père m'a dit 'tu rentres parce que ta mère va mourir'. Ma mère est morte d'un cancer rapidement et mon père, il voulait pas rester seul donc il m'a dit 'tu rentres, tu fais plus la fac, aller hop [il siffle]'. Donc qu'est-ce que j'allais faire ! Bé tu vas t'occuper du domaine. Donc j'ai commencé à m'occuper de Caylus et voilà. Depuis 75 et j'ai cinquante-sept ans, voilà et...donc j'ai toujours fait ça (...) » (Louis, entretien n°9).

Le père est aujourd'hui, pour la majorité des enquêtés de notre corpus, un « conseiller », il est présent quand ils ont besoin de lui, pour réaliser certaines tâches agricoles notamment et n'occupe plus qu'une position d'exécutant. La relation père-fils est donc ambivalente puisque au travail le père n'est plus finalement qu'un ouvrier qui attend que le fils lui dise ce qu'il a à faire alors que dans la vie de tous les jours, il reprend son rôle de patriarche :

« Est-ce que tu as des ouvriers ?

- Non, non, non. A part avec...il y a mon père qui me donne un coup de main comme il est à la retraite. Donc...[bref moment de silence] c'est mon ouvrier quoi maintenant [rires à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice].

- Un ouvrier que tu rémunères ?

- Non. Non, non. Il me donne un coup de main et voilà, pour passer le temps, il est à la retraite, il faut s'occuper un peu [petit rire].

- Ça fait beaucoup quand même dix-huit hectares, enfin pas à temps perdu mais presque !

- Oui. Enfin bon comme bon j'ai un coup de main³⁵⁷ là bon, comme ça, ça va. Là c'est sûr que bon le jour que je serai seul, là c'est pas pareil, là c'est autre chose là. Il faudra envisager enfin surtout pour la taille c'est...c'est le plus long ça parce qu'après bon avec le tracteur c'est pas pareil, en faisant des heures. Le plus long c'est la taille, voilà, c'est la brasse. Après à part ça [bref moment de silence] oui, oui ». (Xavier, entretien n°8, on perçoit à travers cet extrait, l'importance du travail du père puisque l'enquêté laisse sous-entendre qu'il sera obligé de trouver une solution, le jour où son père ne travaillera plus sur l'exploitation et il semble qu'il sera contraint de prendre un ouvrier. Il convient de souligner que Xavier est pluriactif, il est salarié en dehors de l'exploitation, il est employé de mairie à temps partiel et un paradoxe est à relever : il compare son père à un ouvrier alors que, comme nous l'avons précédemment souligné, les observations participantes ont mis en évidence que les ordres venaient du père et non de Xavier).

Au sein du monde ouvrier et plus particulièrement chez les femmes, le personnage de la mère occupe une place centrale, elle est un soutien face aux difficultés qu'elles traversent et notamment celles du couple. Mais la bonne entente mère-fille n'est pas l'unique cas de figure, certaines sont aussi en conflit avec leurs mères.

³⁵⁷ Il fait allusion au travail de son père.

Pour François Héran (1992), il est difficile d'accéder au sens et à la compréhension de la relation père-fils à travers les discours mais il faut essayer de l'objectiver le plus possible à travers la statistique et les tables de mobilité (Singly, 1992, p. 23). Les tables de mobilité mettent en évidence une reproduction sociale chez les agriculteurs, la tendance est toujours à l'exercice du même métier que le père et il s'agit d'un phénomène qui se retrouve dans l'ensemble de la société. Il conviendrait davantage de parler, pour notre enquête, de reproduction professionnelle - Claude Thélot (1991) emploie lui les termes [hérédité professionnelle]³⁵⁸ (Singly, 1991, p. 229) - car les enquêtés de notre corpus sont souvent plus diplômés que leur père – comme par exemple Jean-Pierre (entretien n°3) et Christophe (entretien n°5) qui ont un BTS - ont une exploitation plus grande et plus moderne donc davantage inscrite dans le système productiviste que précédemment mais aussi ils ont parfois exercé - même si ce n'est que rarement - un autre métier avant de reprendre l'exploitation (un enquêté notamment a été joueur de rugby professionnel avant de reprendre l'exploitation)³⁵⁹. En outre, par delà la transmission de la passion du métier, il y a également une familiarisation à [certaines valeurs] (*Ibid*). Pour les agriculteurs, il peut s'agir de l'indépendance, de la liberté, de l'autonomie bien que cette transmission est à relativiser dans le sens où les enquêtés de notre corpus n'ont évoqué que rarement ces valeurs, par contre, ils ont beaucoup parlé de la passion³⁶⁰ pour leur métier et de la nécessité de faire ce qu'on aime. Par conséquent, il semblerait que ce soit la passion qui ait joué un rôle - davantage que les valeurs associées à la profession - autrement dit la transmission d' « *un patrimoine psychologique et intellectuel* » (David, entretien n°55). Deux enquêtés n'avaient pas leur père agriculteur, ni ouvrier agricole mais pour un, il avait une exploitation qu'il se contentait de gérer et l'autre avait ses grands-parents qui avaient une exploitation. Nous n'avons pas, pour autant, délibérément exclu ceux qui s'installent en agriculture sans lien avec le milieu mais comme le souligne l'épouse d'un enquêté, « (...) *on a tous [elle répète ses propos] des grands-parents qui étaient...dans l'agriculture (...)* » (épouse de Charles, entretien n°59).

Il semblerait que certains enquêtés aient repris l'exploitation de leur père car ils ne voulaient pas les décevoir. En 2008, parmi les devoirs des enfants à l'égard des parents, les Français choisissent à 76% que [Quels que soient les qualités et les défauts des parents, on doit toujours les aimer et les respecter] (Déchaux et Herpin, 2009, p. 161) et pour 56% [Les enfants adultes doivent fournir l'aide que nécessitent leurs parents, même aux dépens de leur propre bien-être] (*Ibid*, p. 162). Par contre, l'opinion des Français est plus unanime concernant le devoir des parents vis-à-vis des enfants puisqu'en 2008, 81% des Français considèrent que [Le devoir des parents est de faire de leur mieux pour leurs enfants, même aux dépens de leur propre bien-être] (*Ibid*, p. 163). Par conséquent, la société dans son ensemble valorise davantage le bien-être de leurs progénitures que celui de leurs parents. Ce qui se retrouve aussi au niveau des comportements des hommes qui souhaitent passer plus de temps avec leurs enfants.

³⁵⁸ Il définit l'hérédité professionnelle comme [(...) le fait d'avoir reçu et acquis un savoir, une compétence et un goût pour un métier (...)] (Singly, 1991, p. 229).

³⁵⁹ L'enquête de Bessière et al (2011/2) montre que [(...) moins de la moitié des agriculteurs sont passés par le salariat, contre plus de 90 % des artisans et des commerçants.] (Bessière et al, 2011/2, p. 63).

³⁶⁰ Cf. partie « IV.3 'Il faut aimer...' : quand la passion participe à l'habitus professionnel », p. 300.

Malgré une législation qui encadre le rôle paternel depuis la seconde moitié du XIX^e siècle entraînant un affaiblissement de ce dernier (Singly, 2004, p. 40), le père ou plutôt la représentation du père occupe toujours une place centrale chez les enquêtés alors qu'ils ont eux-mêmes fondés leur propre famille en devenant père. Il en est de même pour l'enquête de Schwartz (2002) sur le monde ouvrier. Cependant, de manière générale, la construction de l'identité n'est plus intrinsèquement liée à la relation père-fils même si le lien père-fils continue à exister (De Singly, 2004, p. 51).

Encadré n°23

« De l'eau dans le gaz »

Patricia (entretien n°21) souligne le détachement qu'elle et son mari (Philippe, entretien n°4) ont effectué vis-à-vis du « père-guide » incarné par son beau-père (Gaultier, entretien n°2) :

« Comment s'est passée justement votre intégration sur l'exploitation puisque lui, il était déjà...installé depuis deux ans ?

- Oh bé il m'a expliqué ce qu'il fallait et...non et puis on...on a travaillé [bref silence]. Non tout ça s'est fait normalement ya pas...ya pas eu de difficultés. Juste que ses parents géraient et que bé après on a géré par nous-mêmes [rires à la fois de l'enquêtée et de l'enquêtrice].

- Ses parents géraient ?

- Ouais. Ouais, ouais. Bon ils faisaient ce qu'ils avaient envie eh mais...[rires]. Ça a mis un peu de l'eau dans le gaz [rires] mais bon c'est...moi je...c'est parce que moi je viens d'une famille de cinq enfants et...on apprend à être indépendant et...à se gérer. Et moi j'ai rien poussé à la roue mais bon...à moment donné, c'était plus normal qu'on travaille tous les deux, qu'on se gère...notre exploitation et notre...et notre gestion du quotidien que...que ce soit quelqu'un d'autre qui le gère.

- Et ça va, ils sont arrivés à s'effacer ?

- Oui. Oui, oui. Oui. C'est...je pense que ça a été dur surtout pour lui ouais, ouais.

- Pour lui, pour Philippe ?

- Non pour son père. Oui, oui parce qu'il avait...beaucoup d'emprise [petit rire à la fois de l'enquêtée et de l'enquêtrice] et c'est pas bon [en haussant légèrement la voix], il faut laisser...à moment il faut laisser voler ses enfants de ses propres ailes et même s'ils se...même s'ils se trompent, c'est...[bref silence] c'est important de leur faire confiance et de...et de les laisser faire. On évolue en se trompant aussi [petit rire de l'enquêtrice] non mais sinon on aurait pas tout ça, on aurait pas...non. Non, non. Non parce que chaque fois qu'on a acheté ou qu'on a pris en fermage, 'ah mais non, ça vous fait trop, ça vous fait...vous allez pas pouvoir le gérer' [en changeant sa voix pour imiter celle du père à Philippe] mais ya des ouvriers. ».

IV.2.3 Travail des femmes : entre indépendance professionnelle et « solidarité

conjugale »

« Il y en a qui vivent que de ça encore mais enfin, il y en a de moins en moins, soit l'homme est à la vigne ou...et la femme travaille ailleurs, dans la plupart du temps. Mais rien que des familles qui vivent rien que sur la vigne c'est...il y en a de moins en moins ouais. » (Xavier, entretien n°8).

« De toute façon, maintenant l'élevage, comme partout eh, je veux dire, c'est le mec qui est sur l'exploitation, la nana, elle fait autre chose quoi eh. On est obligé d'avoir deux travail différents eh pour s'en sortir eh, parce qu'à l'époque avec dix vaches ou vingt vaches, ils s'en sortaient facilement eh et quatre vignes. » (Valérie, épouse de Marc, entretien n°37).

Les paysans travaillaient en famille, néanmoins aujourd'hui le travail en famille a changé. En effet, même si l'imbrication des rôles entre la vie au travail et la vie en dehors persiste, les agriculteurs travaillent désormais en famille dans le seul but de vendre leur production contrairement aux paysans où l'essentiel de leurs produits était avant tout consommé. Ils ne sont plus uniquement préoccupés par le souci de la transmission de l'exploitation aux enfants mais aussi - voire principalement - par sa modernisation (Hervieu et Purseigle, 2010, p. 121). Et le modèle familial n'est plus le même. C'est la famille nucléaire qui domine et non la famille élargie comme c'était le cas chez les paysans (*Ibid*, p. 120) et Bessière et Gollac (2007/2) trouvent [...] pertinent de considérer les familles d'indépendants comme des « maisonnées » - c'est-à-dire comme des unités de coopération productive réunissant plusieurs personnes plus ou moins apparentées et éventuellement co-résidentes – et de s'interroger sur le partage des tâches en leur sein, sans dissocier productions professionnelle et domestique, ici largement imbriquées.] (Bessière et Gollac, 2007/2, p. 44). L'enquête de Bessière et Gollac (2007/2) sur la répartition des tâches dans les familles d'indépendants met en évidence que le travail des femmes est essentiellement consacré [...] à l'entretien de la maisonnée] (*Ibid*, p.45) et [Leurs activités sont souvent décrites comme indéterminées.] (*Ibid*), définies la plupart du temps en comparaison avec celles du chef d'exploitation autrement dit il ne s'agit pas d'activités indépendantes et qui leur sont reconnues ; et cela même si elles ont le statut de co-exploitante : « Moi je suis sur le tracteur, je suis polyvalent, au marché, sur le tracteur, à la cave bon voilà chacun a son travail et c'est bien. » (Jean-Pierre, entretien n°3). Toujours pour Bessière et Gollac (2007/2), l'emploi des femmes à l'extérieur³⁶¹ permet une reconnaissance de leur travail notamment sa dimension productive (*Ibid*, p. 53) même si le principal pourvoyeur de revenu du ménage reste représenté par l'homme. Les propos de ces deux enquêtés montrent qu'ils ont dissuadé leur femme d'exercer un emploi en dehors de l'exploitation et les ont, au contraire, encouragées à travailler avec eux. Nous n'avons pas assez de données pour affirmer qu'ils sont les seuls enquêtés de notre corpus dans ce cas :

« Ouais [en haussant la voix] disons que Bernadette, à l'époque, elle me disait 'bon et si je bossais moi', bon elle aurait pu être comptable dans un centre de gestion avec son diplôme, bé j'ai dit 'non parce que qu'est-ce que tu vas faire ! Tu vas bosser toi de ton côté et moi je pourrais pas y arriver et je vais prendre quelqu'un pour travailler'. Bon, comme elle est issue

³⁶¹ [En 2003, un foyer sur deux déclare ainsi un revenu d'activité non agricole (...) contre 40 % en 1997. Dans un contexte où les revenus agricoles ont diminué en valeur réelle depuis 1997 (Delame, Thomas, 2006), le poids des revenus non agricoles dans le revenu total a augmenté, passant en moyenne de 25 % en 1997 à 40 % en 2003. Parmi ces revenus non agricoles, les revenus d'activité représentent en moyenne 25 % du revenu total en 2003 contre 15 % en 1997. Cependant pour 16 % des foyers d'agriculteurs, ce revenu d'activité extérieure est faible, inférieur à la moitié d'un Smic annuel net. Il ne constitue qu'un revenu d'appoint au revenu agricole, qui demeure de loin la source principale du revenu du foyer.] (Delame et Thomas, 2007, p. 232).

d'un milieu agricole, qu'elle savait travailler à la vigne pareil, autant que moi, donc moi j'y dis 'si...si tu me supportes bon [petit rire de l'enquêtrice] mais non si tu me supportes pas, c'est pas la peine' ». (Jean-Pierre, entretien n°3).

« Elle, elle voulait faire l'école de...pas d'infirmière, à Narbonne à l'époque et je lui ai dit 'ouf t'as qu'à rester avec moi' [petit rire de l'enquêté et de l'enquêtrice]. » (Lucien, entretien n°58).

Pour Sophie Maldelrieux et al (2010), la division des tâches - ou les femmes ne réalisent plus de travaux agricoles proprement dit, époux et épouse travaillant chacun de leur côté avec des activités spécifiques dont elles sont ou ont investi, comme par exemple la vente de la production - permettrait aux femmes, de construire leur identité professionnelle, tout comme les hommes. Les agriculteurs sont aujourd'hui guidés par d'autres représentations qui influencent leur façon de travailler : celles de l'autonomie et de l'épanouissement personnel au travail (*Ibid*) ; perceptions qui ne diffèrent pas de l'ensemble des membres de la société et qui ne font pas des familles agricoles des familles à part. Les rares conjointes que nous avons rencontrées, lors d'entretien avec le mari, et qui ont toujours travaillé sans statut sur l'exploitation ne trouvent pas leur travail dévalorisant, considérant ce dernier comme un travail à part entière et non pas comme un simple soutien. Elles n'ont toutefois pas parlé de la question de la rémunération et nous n'avons pas pensé, au moment de l'entretien, à chercher à en savoir davantage. Néanmoins, il s'agit d'épouses dont le conjoint a évoqué de faibles revenus, par conséquent, on peut supposer que si elles n'ont pas leur propre salaire, cela est intériorisé comme [un allant de soi] (Bourdieu, 1979) pour reprendre l'expression de Bourdieu (1979), ce n'est pas perçu comme dévalorisant.

Abdelmalek (2000) s'est lui aussi intéressé aux tâches des conjointes d'exploitant qui travaillent, aux côtés de leur mari, sur l'exploitation. Il souligne qu'elles s'occupent des travaux subalternes qui ne requièrent aucune connaissance spécifique, tout ce qui est appelé la brasse par opposition aux travaux mécanisés et elles n'ont aucun statut reconnu sur l'exploitation. A l'image de cet enquêté qui mentionne avoir à sa charge les tâches de gestion et sa femme se contentant de travailler : *« Non question gérer la...la serre et tout ça, ordinateur et travail, c'est moi qui m'occupe de tout quoi et elle, bon elle vient travailler et c'est tout. »* (Lucien, entretien n°58).

Or, selon Christine Delphy (1983), les discours des agriculteurs sur les tâches confiées aux femmes sur l'exploitation sont à considérer avec prudence, ce que ne font généralement pas les chercheurs qui les prennent pour vérité (Delphy, 1983, p. 15). A ces discours, des observations directes doivent être couplées afin de vérifier leurs propos. De plus, elle précise que si le chercheur regardait de plus près l'ensemble du processus de production, il se rendrait compte que toutes les tâches sont nécessaires pour produire (*Ibid*). Les enquêtés de notre corpus reconnaissent toutes les formes d'aide comme importantes : *« (...) quand il faut aller faire une livraison...livrer quatre trucs sur Carcassonne comme elle y va tous les jours pour bosser...voilà. Petit aide fait grand bien. »* (Jean-Philippe, entretien n°39). Souvent la venue de la femme sur l'exploitation a donné lieu à un agrandissement de celle-ci et parfois à une diversification de l'activité notamment le développement de la commercialisation ou encore la création de gîtes.

Abdelmalek (2000) montre que la femme peut avoir à charge l'activité de commercialisation (Abdelmalek, 2000, p. 47) et c'est elle qui gère les tâches administratives et comptables de l'exploitation. Le travail de la femme sur l'exploitation est dilué avec les tâches domestiques, renvoyant, une fois de plus à l'imbrication vie professionnelle-vie personnelle (*Ibid*, p. 48). Il évoque cependant une évolution du rôle de la femme sur l'exploitation qui prend deux directions : la reconnaissance d'un statut sur l'exploitation³⁶² et donc des droits ou l'occupation d'un emploi à l'extérieur de celle-ci (*Ibid*, p. 49). Il mentionne également un autre changement ; les familles envisagent, en effet, de plus en plus l'avenir professionnel de leurs enfants en dehors de l'agriculture, ce qui renvoie à une distinction entre exploitation et famille et par extension, une séparation vie professionnelle-vie personnelle.

Dans leur étude sur les couples d'agriculteurs, Christophe Giraud et Jacques Rémy (2008-3) montrent que la conjointe n'a pas toujours des origines agricoles et ils distinguent aussi deux types de couples bien cloisonnés : ceux dont l'épouse travaille aux côtés de son conjoint sur l'exploitation et ceux où elle exerce un emploi à l'extérieur (Giraud, Rémy, 2008-3, p. 22). Nous ne sommes pas d'accord avec ce cloisonnement, nous pensons au contraire qu'ils partagent davantage de caractéristiques que de différences marquées. Selon ces deux auteurs, quand la conjointe a des origines agricoles, elle travaille plus facilement avec le mari alors que lorsqu'elle a des origines ouvrières ou autres, elle exerce généralement un emploi salarié à l'extérieur (*Ibid*, p. 30). En outre, les exploitations viticoles, arboricoles et horticoles font davantage appel à de la main-d'œuvre salariée que familiale autrement dit les exploitations spécialisées ont moins recours au travail de la conjointe que les exploitations diversifiées ou ayant une activité astreignante (*Ibid*, p. 33, 34). La conjointe travaille également plus souvent à l'extérieur quand l'exploitation est de grande taille et intégrée au système productiviste que quand elle est de petite taille³⁶³ (*Ibid*, p. 36). Giraud et Rémy (2008-3) expliquent ce phénomène par le fait que les éleveurs chercheraient davantage une aide au travail qu'une conjointe – ce que nous ne partageons pas - contrairement aux gros exploitants et ces derniers qui, seraient, plus à même de côtoyer des personnes de milieux sociaux différents, notamment s'ils vendent eux-mêmes leur production, auraient plus facilement l'occasion de rencontrer des conjointes d'origines autres qu'agricoles (*Ibid*, p. 36-37).

Le travail salarié des femmes à l'extérieur de l'exploitation est paradoxal. En effet, en même temps qu'il met les femmes dans une relation contractuelle et inégale face à un employeur, ils les libèrent de la relation inégalitaire avec le mari (Singly, 2004, p. 87). Et ce travail salarié à

³⁶² La loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999 prévoit une retraite pour le conjoint collaborateur (Bosse-Platière, 2005). Une enquêtrice a d'emblée mentionné son statut de « conjointe collaborateur » quand je lui ai demandé si elle travaillait sur l'exploitation.

³⁶³ Ce que soulignent également Nathalie Delame et Gérard Thomas (2007) : [Le conjoint de l'agriculteur occupe plus souvent un emploi à l'extérieur de l'exploitation dans un couple jeune (...), lorsque l'agriculteur est installé sur une exploitation de grande culture ou d'élevage bovins, ou bien lorsque l'exploitation est en forme sociétaire (Gaec). Sur les exploitations de petite taille ou qui procurent un revenu agricole plutôt faible, la proportion de conjoints ayant un emploi extérieur est également plus élevée que la moyenne (...)] Par rapport à la situation de référence (âge moyen de l'agriculteur et de son conjoint compris entre 41 et 50 ans), la probabilité que le conjoint travaille à l'extérieur augmente de 35 % pour ceux qui ont moins de 30 ans et de 15 % pour ceux âgés de 30 à 40 ans.] (Delame et Thomas, 2007, p. 239).

l'extérieur de l'exploitation n'a rien de comparable au travail sur l'exploitation : [Dans un cas, le travail augmente l'autonomie relative de la femme, dans l'autre, il « redouble » les liens du mariage (en se séparant de son mari, une agricultrice perd aussi son travail).] (*Ibid*, p. 87).

Pour cette enquêtée de notre corpus, il est important que la femme ait son propre travail et cela passe par un emploi à l'extérieur de l'exploitation, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'elle a d'abord était salariée ailleurs, métier qui n'avait rien à voir avec l'agriculture, avant de venir sur l'exploitation, après la fermeture de l'entreprise où elle était, et de rentrer, en tant qu'associée dans le GAEC familial (aux côtés de son époux et de son fils) :

« Moi quand j'étais secrétaire, que mon mari était exploitant, c'est très bien ; c'est très, très [il répète l'adverbe « très » à deux reprises] bien. Moi je suis un cas parce qu'après je suis venue avec lui mais une femme, elle doit avoir son boulot, le mari, enfin là mais bon après y'a des couples qui s'entendent s'ils font le même travail aussi. Enfin nous on a...des amis... (...) Non mais je...moi je dis que c'est pas...c'est pas incompatible d'avoir...un métier la femme et pas le même l'homme mais ça peut être aussi enrichissant. » (Christiane, entretien n°23).

Cet enquêté, divorcé aujourd'hui, trouve également que c'est mieux, pour l'équilibre du couple, que l'épouse ne travaille pas sur l'exploitation :

« Non, parce que justement je pense que c'était pas bon de...peut-être à tort, c'était pas bon pour un couple de vivre, de travailler trop ensemble parce que non...moi après quand j'arrive à la maison (...) je parle plus de travail à la maison. Euh...quand elle travaillait elle, je prenais...c'est comme ça que je te dis moi j'ai fait des horaires normales, j'ai jamais été l'agriculteur qui finissait à midi et demie parce que à midi j'allais à l'école les³⁶⁴ récupérer quand ma femme travaillait, puis on mangeait ensemble, quand elle travaillait je m'occupais de ça aussi, enfin je m'occupais, j'ai toujours [bref moment de silence] quand j'arrive à la maison, je laisse le travail à la campagne³⁶⁵, je coupe et je pense que si on avait travaillé ensemble, automatiquement on...on aurait parlé de travail et puis alors moi c'était quand même vivre que [il insiste sur « que »] là-dedans quoi. Puis c'était pas mal aussi d'avoir...quelqu'un de fonctionnaire à côté [petit rire] parce que ça aide aussi quoi dans les moments difficiles financièrement. Puis bon, le soir des fois, quand elle me posait des questions, je lui parlais de mon travail mais comme elle, elle me parlait du sien quoi, ça change d'être toujours la tête dans le... Voilà non mais c'est... Bon ça s'est mal fini mais c'est comme ça quoi [rires]. » (Jean-Luc, entretien n°12).

Il en est de même pour Cédric (entretien n°18) aujourd'hui célibataire mais dont l'ancienne compagne a travaillé à ses côtés sur l'exploitation :

« Ah bé trop de promiscuité oui au bout d'un moment [petit rire] ça peut créer des problèmes mais bon [petit rire] parce qu'il y a toujours des tensions, que ça soit...en famille ou notre compagnon mais c'est sûr que quand on connaît bien [il insiste sur l'adverbe « bien »] la personne, qu'on...qu'on est au quotidien [en accentuant sur « au quotidien »] avec c'est sûr que le travail va être plus compliqué parce qu'il arrivera un moment où va y avoir des divergences et...et forcément [il accentue sur l'adverbe « forcément »] on...on va pas être raisonnable au moment de se décider donc y'aura toujours des hauts, des bas, ça créera toujours un peu plus que si y'avait pas de relationnel....c'est pour ça que je disais je mélange

³⁶⁴ Ses trois enfants.

³⁶⁵ C'est-à-dire son exploitation où il a les terres et les bâtiments et où a eu lieu l'entretien.

pas le côté professionnel du reste parce que...c'est voilà c'est un cas de conscience après, ça dépend des gens, ya des gens qui font la part des choses, y'en a d'autres qui...se servent [il insiste sur le verbe « se servir »] de...de X ou Y pour accumuler les problèmes et en parler mais c'est vrai que bon. Je pense que ouais, trop de promiscuité, ça peut être problématique si on s'enferme toujours dans cette routine à...à pas avoir le temps de...de prendre le temps justement...ouais ça peut...ça peut devenir une routine qui étouffe, ça peut... C'est même sûr, ça étouffe un couple, ça s'est...on peut pas être d'accord...en permanence (...) ».

Par contre, les propos de cet enquêté s'opposent aux précédents. Pour ce dernier, le travail à l'extérieur est une « soumission », pour reprendre son terme contrairement au travail en famille :

« Et ça j'ai dit aux filles 'moi non, putain, il faut pas se soumettre, bon si vous venez ici, vous vous soumettez pas à nous, on s'en fout nous, nous on est vos parents, vous vous soumettez pas, vous entrez dans la famille, vous entrez dans le système qu'on a créé et il y a pas de soumission, comme ça au moins...c'est plus pénard'. Je sais pas si tu as saisi ce que je voulais dire. » (Jean-Pierre, entretien n°3).

Dans l'ensemble, les enquêtés de notre corpus ont des avis mitigés concernant le bienfondé du travail de la femme sur l'exploitation. Ils reconnaissent toutefois qu'il leur apporte une aide importante, mais tout dépend de la situation et si elle aime le travail. Cependant, dans notre enquête, la non participation de l'épouse au travail de l'exploitation, car occupant un emploi salarié à l'extérieur, n'est pas critiquée par le conjoint, au contraire, quand l'occasion de l'évoquer a lieu, on voit que c'est compris, soulignant qu'elle a déjà beaucoup de travail en plus des tâches domestiques et/ou des enfants, précisant par la même occasion que ces dernières sont laissées à leur conjointe :

« (...) elle a son boulot, elle bosse, je vois pas pourquoi elle viendrait m'aider quoi. On a chacun notre travail quoi, c'est pas... Elle bosserait pas, peut-être...je le verrais pas du même œil quoi, je supporterais pas d'avoir quelqu'un qui bosse pas et qui est sur le canapé toute la journée et qui fout rien. Ça je le supporterais pas. Mais après on bosse tous les deux, je vois pas pourquoi, elle viendrait travailler avec moi quoi. Y'a pas de...y'a pas de raison quoi. » (Fabien, entretien n°54). On voit aussi, à travers ces propos, que cet enquêté est attaché à la valeur travail.

Mais l'emploi de la femme à l'extérieur leur offre aussi la sécurité d'un salaire régulier. Certains enquêtés ont toutefois mentionné ne pas utiliser le salaire de leur compagne pour le réinvestir dans l'exploitation :

« (...) ça aussi c'est des choix, y'en a ils...tout est intégré. Nous non, nous on préfère...en plus, je crois que la crise y a fait aussi beaucoup parce que, en même temps, son salaire, j'ai toujours dit je prendrais rien pour la vigne quoi eh. Pour vivre oui mais pas...vraiment ya l'entreprise d'un côté et son salaire de l'autre et au niveau du boulot, c'est pareil, elle...et moi, voilà. (...) Et puis par rapport aux crises que l'on vit de temps en temps et tout, c'est pas plus mal d'avoir un revenu fixe, puisqu'elle est fonctionnaire, à côté et de gérer un peu comme ça. Parce que je vois mes parents qui eux, étaient tous les deux sur l'exploitation, enfin ma mère, elle a fait des petits boulots, après elle a aidé mon père sur l'exploitation (...) »

mais je vois que eux, quand y'avait une crise, bé automatiquement, tout [il accent sur l'adjectif « tout »] s'en ressentait ; nous, je pense pas que le petit, il ait remarqué une année de crise ou une année ou ça allait bien puisque en fait elle, elle avait son salaire, moi je me versais mon tout petit salaire mais le revenu de la famille ne bougeait pas. C'est moi après qui allais voir la banque parce que j'avais un trou à la banque avec mon exploitation mais le fait d'avoir un...un boulot à côté, enfin soit la personne qui a un boulot à côté, soit sa femme qui travaille à côté, ça permet de...d'avoir une vie familiale plus stable quoi, voilà. Tandis que ceux qui travaillent tous les deux sur l'exploitation et bé quand y'a un problème financier, c'est tout [il insiste sur l'adjectif « tout »] qui s'en ressent (...) mais c'est vrai que ou m'être marié avec quelqu'un qui travaille à côté ou d'avoir un boulot à côté, c'est quand même beaucoup [en accentuant sur l'adverbe « beaucoup »] plus sécurisant et...enfin bon, c'est malheureux à dire parce que il faudrait mieux que ça soit...pas comme ça, mais c'est malheureux...malheureusement, c'est la réalité.» (Ludovic, entretien n°28).

Un enquêté tient à ce que sa femme ne travaille pas à l'extérieur afin de préserver le couple, il s'agit du seul cas de notre enquête :

« Oh bon elle m'aide un peu mais elle travaille pas trop. Enfin j'ai toujours souhaité...[bref silence] qu'elle reste à la maison, ça c'était mon truc ça. Je voulais pas [il insiste sur l'adverbe de négation « pas »] que...on se marie, qu'elle travaille, qu'elle rentre à 9h00³⁶⁶ moi à 8h00³⁶⁷, tout ça...je pensais bon par rapport à ma vie privée, de couple. On a dit 'on va essayer de vivre comme ça' peut-être avec moins de moyens mais apparemment ça marchait comme ça. On est marié depuis...[bref silence] depuis longtemps [petit rire à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice] depuis 87. Ça fait quoi ça, vingt-cinq ans. On a toujours fait comme ça. Avec moins de moyens peut-être mais une autre vie, le fait de se voir à midi, de se voir le soir, bon c'est un choix aussi. Elle aurait pu aller dans les...peut-être à Lézignan ou... Mais enfin on s'est dit aussi...aller faire...à vingt kilomètres par jour et...ça engendre des frais aussi.

- **Mais si elle avait travaillé avec vous sur l'exploitation, vous vous seriez vu à midi, le soir.**

- Oui mais enfin elle était pas trop faite pour ça non plus [petit rire de l'enquêtrice].

- **Parce que vous pensez qu'il faut être fait [en insistant sur le verbe « faire »] pour ça ?**

- [Bref silence]. On peut s'y faire. Bon maintenant, mon idée aussi, je voulais pas...c'était pas mon esprit non plus [bref silence]. J'avais dans l'idée que...bon c'est peut-être...[bref silence], c'est discutable aussi, l'homme qui travaille, la femme à la maison mais pas...pas la femme esclave quoi quand même. C'était comme ça bon mes parents c'était comme ça. Et voilà, bon pour le moment. » (Claude, entretien n°19).

Nous n'avons pas cherché à savoir la signification que prenait le salariat des femmes à l'extérieur : indépendance ou besoin au vu de la conjoncture de l'agriculture ? Il aurait été intéressant d'avoir l'opinion de ces femmes à ce sujet. Comme nous venons de l'évoquer, il est arrivé que les agriculteurs mentionnent la nécessité de ce salaire pour les finances du ménage. On peut supposer que le salariat de certaines femmes n'est pas synonyme d'autonomie financière puisque ce salaire sert à faire vivre le couple et à passer les moments difficiles que connaît l'agriculture. Par conséquent, c'est une autre forme d'aide des femmes pour l'exploitation et qui renforce la dimension familiale récurrente en agriculture. Il serait intéressant d'étudier davantage en profondeur le travail des femmes en dehors de

³⁶⁶ 21h00.

³⁶⁷ 20h00.

l'exploitation. S'agit-il d'un métier qu'elles exercent depuis longtemps et surtout l'exerçaient-elles avant de rencontrer leur conjoint ? Dans ce cas là, nous avons affaire à une véritable exogamie sociale. Où est-ce qu'elles ont d'abord travaillé sur l'exploitation avant de s'employer ailleurs ? Dans ce cas là, on peut supposer que le salariat à l'extérieur de l'exploitation a une autre signification que pour l'exemple précédent. Notre enquête n'a pas creusé cet aspect, nous ne pouvons donc pas apporter de réponse.

Pour Susan Carol Rogers (1980) qui a mené une enquête en 1975-76 sur les exploitations familiales d'un village situé en Aveyron, [(...) le comportement matrimonial des femmes conditionne la reproduction des exploitations (...)] (Bessière et al, 2008-3, p. 16). Dans notre enquête mais aussi de manière générale, quand la femme est salariée à l'extérieur de l'exploitation ou de l'entreprise familiale, elle ne participe plus au travail sur celle-ci aux côtés de l'époux ou alors de manière très ponctuelle. Il en est de même pour les enfants qui sont dans la vie active : « (...) *Emilie, quand elle vient, de temps en temps, elle file un coup de main mais bon c'est pas...elle a son boulot quoi, elle va pas venir en plus pour bosser... Elle a son boulot...et si bon elle vient, quand elle vient des fois, elle fait quatre bricoles et voilà mais bon, quand elle bossait pas oui.* » (Jean-Philippe, entretien n°39, qui parle de sa fille). La femme d'un enquêté continue toutefois à travailler en plus de son travail salarié, certes ponctuellement mais régulièrement : « (...) *j'ai la chance, ma femme...quand elle est en congés, elle prend les congés pour...elle me fait les vendanges, elle conduit le tracteur. Elle se régale eh, je la force pas.* » (Christian, entretien n°42). Et une autre épouse d'enquêté, faisait aussi en sorte, auparavant, de prendre ses congés au moment des vendanges pour aider son mari : « (...) *ça lui était arrivé de...comme à l'époque, qu'on vendangeait à la main, par exemple, de poser...une ou deux semaines de congés pour venir vendanger à la main, voilà.* » (Raphaël, entretien n°56). Le travail des femmes en dehors de l'exploitation a souvent été interprété par les chercheurs, comme une recherche d'autonomie et d'indépendance vis-à-vis du mari mais il peut être aussi dû au fait que le travail du chef d'exploitation est suffisant au vu de la taille de l'exploitation et ne nécessite aucune autre main-d'œuvre (Giraud et Rémy, 2008, p. 33).

Selon Madelrieux et al (2010), [l'articulation travail-famille-exploitation] (Madelrieux et al, 2010) est aujourd'hui devenue une nécessité pour la survie des exploitations autant que les stratégies organisationnelles et économiques. Le monde agricole est traversé par une série de changements qui touchent à la fois l'agriculture dans son ensemble mais aussi le travail et la famille. L'agriculteur n'entretient plus le même rapport avec son métier, les représentations et les manières de l'exercer changent. Il ne veut plus d'un métier astreignant, qui ne laisse pas de temps pour lui et sa famille et il souhaite aussi pouvoir séparer vie professionnelle et vie personnelle et « se verser un salaire ». Etre agriculteur, ce n'est pas un état autrement dit, on ne naît pas agriculteur, c'est une profession. A ces évolutions du métier s'ajoutent des transformations au sein de la famille. En effet, la conjointe est aujourd'hui en recherche d'autonomie et d'épanouissement personnel qui passe par un statut sur l'exploitation quand elle y travaille mais aussi et surtout par un emploi à l'extérieur de l'exploitation et ce dernier n'a cessé d'augmenter depuis les années 70 (Bessière, 2011/2, p. 68) ; la régularité du salaire étant un atout pour l'exploitation (Bessière et al, 2008-3, p. 12) :

« Vous me dites ‘elle a son indépendance et son métier’, si elle travaillait avec vous, sur l’exploitation, ça serait une diminution de son indépendance pour vous ?

- Bé pour elle oui, en tout cas [petit rire] c’est ce qu’elle pense... Pour moi non...enfin déjà j’ai pas un caractère à être, à serrer les gens ou quoi mais....mais bon, il faut être honnête, oui, quelque part...c’est plus difficile après d’être indépendant si on est pas...même si en réalité, ça se passerait pareil mais bon, dans l’esprit, quand on a son boulot et son revenu à soi, on est indépendant, même si....on est marié, on vit ensemble mais on paye tout ensemble donc...ça changerait rien matériellement mais dans l’état d’esprit, quand même, c’est vrai que.... On se sent plus indépendant, quand on a son propre revenu. Mais là je me mets à sa place, c’est ce que elle, elle penserait et puis elle aime pas le travail de la vigne et....et voilà quoi mais bon ça s’est fait comme ça. ». (Ludovic, entretien n°28).

Le salariat des femmes à l’extérieur est principalement le fait des jeunes couples (Bessière et Gollac, 2007/2, p. 52) ; proportions qui restent cependant plus faibles que pour les autres travailleurs indépendants : [Deux tiers des jeunes ménages comprenant un actif agricole comptent aujourd’hui un conjoint actif non agricole. Ce sont principalement des employées.] (Bessière, 2004/2, p. 93). Il convient d’ajouter, à ces changements, le célibat, l’exogamie - les conjointes sont de moins en moins issues du monde agricole - ce qui a pour effet [(...) la mise en pratique de nouvelles normes en matière conjugale, qui mettent en avant l’égalité entre conjoints ainsi que l’autonomie individuelle au sein du couple.] (Bessière et al, 2008-3 p. 13). Le mariage cesse d’être la norme, au contraire les séparations et les divorces s’accroissent (*Ibid*). Et la succession³⁶⁸ des enfants n’est plus envisagée comme une logique (Madelrieux et al, 2010). Mais le privilège continue cependant à être donné au garçon quand celui-ci à une sœur, pour transmettre l’exploitation (Bessière et al, 2008-3, p. 13). Il y a également un investissement des enfants d’agriculteurs dans l’institution scolaire depuis les années 80 que ce soit en vue d’une mobilité sociale ou pour rester dans l’agriculture et bénéficier des aides à l’installation qui ne sont attribuées que si l’agriculteur a un BTA ou un bac pro (*Ibid*, p. 14). Ces transformations au sein de la famille seront développées dans les sous-parties suivantes.

Par conséquent, le modèle de l’exploitation familiale a changé, l’imbrication vie professionnelle-vie familiale perd de son importance, la dimension pluri-générationnelle de l’exploitation a laissé la place à une forme conjugale qui montre des signes d’essoufflement puisque la conjointe tend à travailler de plus en plus à l’extérieur (*Ibid*). Ce qui renvoie à la typologie du modèle de l’exploitation familiale développée par Mundler et Remy (2009) en trois idéaux-types : [(...) l’exploitation paysanne (coïncidence de la famille et du métier) ; l’exploitation familiale (modernité, naissance de la profession et division sexuelle du travail, modèle à deux unités de travail), qui apparaît à partir des années 1960 ; l’exploitation post-familiale ou entreprise agricole (où les liens entre exploitation et famille sont distendus, du

³⁶⁸ Il convient de souligner que pour les exploitations viticoles, la succession est plus qu’incertaine : [Parmi les chefs d’exploitations spécialisées de plus de 50 ans ou plus, la majorité (60%) ne sait pas qui reprendra la succession ou pense que l’exploitation va disparaître. Un tiers déclare un successeur au sein de la famille.] (Viticulture. Fortes identités géographiques, Agreste Primeur 2011). Les incertitudes sont également concentrées sur le plan géographique puisqu’elles sont particulièrement marquées en Languedoc-Roussillon [(...) où 71% des exploitants ne savent pas si la succession sera assurée (...)] (Viticulture. Fortes identités géographiques, Agreste Primeur 2011).

fait notamment du travail à l'extérieur des conjointes), qui apparaît à partir des années 1990.] (*Ibid*). Même s'il semblerait qu'il y ait rupture entre les trois idéaux-types, les auteurs précisent qu'il n'en est rien, au contraire, ces trois modèles peuvent se retrouver dans le monde agricole aujourd'hui. Ce que nous partageons avec ces auteurs. En effet, nous pensons que ces trois formes sont toujours présentes et ne sont pas non plus compartimentées, des traits de l'une pouvant se retrouver chez l'autre. Cette typologie met également en évidence l'interdépendance, chez les agriculteurs, entre travail et famille et par conséquent un changement de l'un entraîne inévitablement une modification de l'autre. Les transformations au sein des exploitations agricoles sont complexes et ne peuvent pas être réduites aux seules politiques agricoles. D'autre part, même si on ne retrouve plus plusieurs générations habitant sous le même toit³⁶⁹ comme il était fréquent auparavant, les parents continuent d'aider leurs enfants sur l'exploitation (*Ibid*).

Encadré n°24

« Chacun son métier »

A travers cet extrait, on voit que Julien (entretien n°45) trouve qu'il y a un avantage économique pour l'exploitation à ce que l'épouse travaille aux côtés de son mari ; ce que n'approuve pas sa femme qui est professeure de danse. Il semblerait que ce qui est, en réalité, revendiqué par l'épouse c'est un manque de reconnaissance de son métier de la part de son mari.

L'épouse – Moi je travaille moi.

Julien – Toi tu travailles, tu...fais le reste, le crédit voiture...

L'épouse – Oui mais...les agriculteurs maintenant, la plupart...non mais les agriculteurs, la plupart, leurs femmes sont obligées de travailler à côté, ça existe plus la femme...enfin c'est rare.

Julien – Oui non mais d'accord mais regarde, tu travailles à côté, en contrepartie, pour payer ta voiture. [Son épouse fait une grimace, elle semble ne pas être d'accord]. Non mais tu comprends ce que je veux dire, le fait que tu travailles à l'extérieur, t'as besoin d'un véhicule, c'est obligé.

L'épouse – Oui mais c'est...

Julien – Non mais ce que je veux dire, c'est que pendant des années, on nous a vendu ce truc, que la femme de l'agriculteur devait bosser mais en fait, c'est une sécurité bancaire, c'est tout. C'est juste une sécurité bancaire. Seulement le problème c'est que, l'autre, travaillant à l'extérieur, n'est plus sur l'exploitation. Donc l'agriculteur lui, il est tout seul donc il en fait moins, ou il le fait plus mal. Toute cette politique qui a été mise en place [en insistant sur « mise en place »] n'a fait que nous desservir. Au lieu de valoriser le travail de l'exploitante qui était nécessaire sur une exploitation avant, au lieu de dire...et là je jette la pierre à...à nos anciens responsables, au lieu de dire aux jeunes 'bon bé vos femmes, il faut qu'elles travaillent ; pour vous en sortir, il faut que vos conjointes travaillent ou que vos conjoints travaillent'. Au lieu de dire 'non aujourd'hui, il faut que la MSA reverse quelque chose à cette femme qui va être à la maison, qui va nourrir la volaille, qui va nettoyer les machines à traire, qui va s'occuper des gosses, qui va s'occuper de la maison, qui va

³⁶⁹ Néanmoins, [La propension à la cohabitation intergénérationnelle (...) est beaucoup plus élevée chez les agriculteurs (12 % contre des pourcentages proches de 0 pour les autres catégories) (...)] (Bessière et al, 2011, p. 61), ce qui est lié à un effet d'âge puisqu'elle est moins fréquente chez les jeunes agriculteurs.

s'occuper de la clientèle aussi pour certaines, et bé il faut qui y ait un salaire [il accentue sur « salaire »] là-dessus donc comment on fait pour que cette personne qui soit sur l'exploitation soit autant valoriser que l'exploitant lui-même'. Jamais aucune réflexion n'a été faite là-dessus, la facilité, ça a été de dire 'il faut que madame ou monsieur aille travailler à l'usine. Et avec ça, vous vous en sortirez'. C'est pas vrai. C'est faux, c'est juste que le salaire que ramenait l'autre, on avait là, on était sûr que ce salaire là allait pouvoir payer les emprunts de l'autre. C'est aussi simple que ça mais ça tu mets, moi [il change sa phrase], quand j'ai fait l'école, on nous a bien expliqué que le conjoint, il fallait qu'il travaille que c'était une garantie, que ceci et que cela. Aujourd'hui quand tu fais l'analyse de tout ce qu'on pourrait faire si on était tous les deux sur l'exploitation, on gagnerait...

L'épouse – [Elle coupe la parole à son mari]. Non mais j'aurais pas travaillé avec toi quand même.

Julien – Non mais t'aurais pas travaillé, non mais je parle pas de toi et moi [en haussant la voix] c'est une analyse globale, voilà. Et tu te rends compte que tous ceux qui ont travaillé en couple, mais vraiment en couple, sur une exploitation, tous et qui avaient la capacité de le faire, tout le monde n'est pas capable de travailler ensemble mais tous ceux qui avaient la capacité de le faire et l'ont fait, tous ceux-là s'en sortent et s'en sont sortis comme il faut, parce que ils sont à deux à gérer une exploitation agricole et une exploitation agricole, il faut être au minimum deux pour la gérer. Et avant si on mettait les enfants au travail, tôt dans les exploitations, c'était pour se soulager. Et ce travail que faisaient et bé c'était une rentrée d'argent supplémentaire parce que, que ce soit que d'aller donner à boire aux bêtes, quand les gosses le faisaient, le papa ou la maman et bé ils pouvaient faire autre chose. Mais tous sur la même exploitation. Mais y'avait pas d'intervention...d'argent nécessaire extérieur, pour financer ce fameux travail qu'on nous a obligé à prendre avec nos épouses ou nos époux ; parce que là, si on était tous les deux, sur la même exploitation et bé déjà tu vires une bagnole. Et ouais, ça fait une assurance de moins, ça fait un crédit de moins. Et puis...et un tas de choses, moi j'aurais pu, j'en sais rien, je vais dire une connerie mais tu fous en place un poulailler avec la vente d'œufs à la maison, elle [il fait, en même temps, un signe de la tête pour désigner son épouse] peut s'en charger pendant que tu fais les foins, tu sais que t'as quelqu'un à la maison qui vend les œufs. Aujourd'hui on peut pas, elle [il fait, en même temps, un signe de la tête pour désigner sa femme] quand elle bosse, elle bosse vraiment quoi...enfin je me comprends quoi, elle est pas, elle est pas là eh...ça travaille, donc l'exploitation, elle est toute seule, toi t'es ailleurs, en train de faire autre chose et...sur l'exploitation, tu peux rien vendre. Donc ça a été...pour moi, maintenant, avec le recul, je me dis non bé regarde et quand je fais l'analyse de ceux qui s'en sont bien sortis et qui ont de l'argent de côté et qui travaillent encore, tu te rends compte que, bé ils ont toujours travaillé à deux sur l'exploitation. Ceux-là s'en sortent, les autres, non, même des gros eh, même des gros, les mecs qui sont tout seul, madame travaille à l'extérieur, les mecs s'en sortent pas ou tout du moins, ils s'en sortent par le biais de crédits...ça tient, ça tient [il répète ses propos] voilà on va dire.

L'épouse – Sans commentaire.

Julien – Voilà, pas de commentaire. Non mais voilà bon c'est...

- **Quand vous dites 'sans commentaire' [en regardant l'épouse] ça veut dire que vous êtes pas d'accord...**

– [Il coupe la parole à l'enquêtrice]. Ah elle est pas d'accord du tout.

- **Vous trouvez que le travail à l'extérieur, c'est plus qu'une sécurité, enfin c'est...**

L'épouse – [Elle coupe la parole à l'enquêtrice]. Bé après ça dépend des relations de couple mais bon, je vais pas m'empêcher de faire le métier que j'ai décidé de faire pour...pour l'exploitation, c'est lui qui a choisi d'être agriculteur, c'est pas moi [silence]. C'est un choix. Tout dépend des situations aussi eh.

- Oui vous, vous préférez votre métier à l'extérieur.

L'épouse – Ah bé oui, de toute façon, quand je l'ai rencontré, il était pas agriculteur donc. C'est lui qui a fait ce choix.

Julien – Je l'ai bien eu sur le coup [rires de l'enquêtrice]. J'avais pris totalement autre chose comme ça je me suis dis, elle se doutera pas du traquenard et...

L'épouse – Oui, non mais on dirait que...le fait que je travaille ça aide pas un peu [en regardant son mari] quand tu parles comme ça. C'est ça que je comprends pas.

Julien – Bé ça nous aide à tenir mais c'est pas la solution pour s'en sortir, tu comprends ce que je veux dire.

L'épouse – Mais dans la situation ou des couples, au départ, voulaient être agriculteurs ensemble [elle insiste sur « ensemble »] et qu'ils ont été obligés de renvoyer la femme, dans ce sens là mais après c'est différent, chaque situation est différente.

Julien – Mais je l'ai bien dit, j'ai pas dit que truc mais je te dis que voilà, ou tu prends un associé qui va bosser avec toi comme il faut comme je vais faire là...

L'épouse – [Elle parle en même temps que son mari]. Oui parce que t'as fait le choix d'être agriculteur.

Julien – Ou c'est l'autre à côté qui...mais parce que c'est...on s'en fout du choix d'agriculteur, on parle pas si on était deux...deux employés dans deux entreprises différentes. L'exploitation agricole aujourd'hui, l'erreur qui nous a été inculquée, le truc qui nous a été inculqué, de dire que le conjoint doit obligatoirement travailler à l'extérieur, c'est une aberration, c'est une erreur, voilà. Après nous, notre relation de couple, fait que toi, tu es absolument pas terrienne et que ton métier, t'es pas terrienne ?

L'épouse – Bé non.

Julien – Bon voilà. Et toute façon toi, travailler avec moi, c'est pas possible parce que je suis invivable au travail, euh...voilà, entre nous deux, ça aurait pas collé, au boulot, ça aurait...ça aurait merdé parce que voilà. On s'entend très bien pour tout le reste mais au travail...voilà moi je suis...moi je suis chiant en fait [petit rire]. Voilà le truc, c'est ça. Mais je le sais moi [petit rire] je veux dire, je...

L'épouse – Chacun son métier eh.

Julien – Oui chacun son métier mais ce que je veux dire, c'est que dans le choix [il met l'accent sur « dans le choix »] ou...ou avant, par exemple, ou la femme n'avait pas forcément un métier auquel elle se prédestinait...

L'épouse – [Elle coupe la parole à son mari]. Oui bé voilà dans le couple ou y'en a qui avaient pas de métier, c'est mieux qu'elle travaille avec son mari.

Julien – Et bé tu te rends compte que dans ces couples là, la femme qui est restée sur l'exploitation et bé ces exploitations là sont pas très importantes mais ont un bon fond de roulement, ont de la trésorerie et ce sont des exploitations qui tiennent le coup et qui en plus, d'être viable, quoi ? [En regardant sa femme qui vient de parler].

L'épouse – Je suis pas sûre que les couples tenaient le coup parce que comme tu disais la femme, elle avait aucun remerciement, aucune valorisation donc...après au bout d'un moment, elle devait...

IV.2.4 Le « modèle familial agricole » : entre persistance et changements

Le processus de modernisation de l'agriculture d'après guerre, appelé « révolution silencieuse » a posé un cadre législatif au travail en famille (Hervieu et Purseigle, 2010, p. 122). L'objectif était [(...) de passer de la ferme à l'exploitation, du patrimoine à l'outil de

travail (...) et enfin, de la famille au couple.] (*Ibid*). Par exemples, la loi du 13 juillet 1973 devait remplacer – même si cela n’a pas été le cas – le statut d’aide familial par celui d’associé d’exploitant (Bosse-Platière, 2005). Ce qui est recherché ce n’est pas de mettre fin au travail en famille – pour preuve notamment les lois d’orientation agricole du 5 août 1960 et du 4 juillet 1980 ou encore la forme juridique de l’exploitation familiale à responsabilité personnelle (Bosse-Platière, 2005) – mais que la famille retrouve sa principale fonction : [un lieu d’épanouissement] (Hervieu et Purseigle, 2010, p. 123). Ce qui explique que l’on retrouve dans notre enquête une forte prédominance du modèle familial d’exploitation y compris pour les exploitations très bien intégrées au système productiviste mais aussi la fin de la cohabitation intergénérationnelle. Aujourd’hui, une autre tendance se développe : la disparition progressive du travail en famille et la réalisation du travail agricole en grande partie par l’agriculteur lui-même : [(...) en 2010, c’est le chef d’exploitation (avec le co-exploitant s’il y a lieu) qui assure à lui seul 60% du temps de travail agricole.] (*Ibid*, p. 143). La famille garde toutefois un rôle : celui de la transmission de l’exploitation puisque la grande majorité des enquêtés de notre corpus a hérité de l’exploitation ; et notre enquête laisse sous-entendre un changement à ce niveau là aussi puisqu’il semblerait que la nouvelle génération ne veuille plus de l’exploitation – sous entendu une forme viable – ni du métier. Pour ce qui est du domaine privé, la famille occupe une place importante et le « modèle familial agricole » a ses spécificités : sans parler de famille élargie, il est fréquent que le foyer familial accueille une personne supplémentaire qui n’est pas en couple (*Ibid*, p. 181) – un seul cas dans notre enquête – la monoparentalité est faible – d’ailleurs il n’y a aucun exemple dans notre enquête – ainsi que les naissances en dehors du mariage, tendance qui se retrouve dans notre enquête, ce qui est dû à un effet générationnel puisqu’il s’agit principalement d’agriculteurs qui ont entre 30 et 40 ans. Et les agriculteurs entretiennent des liens étroits avec leurs parents, ce que confirment nos entretiens.

Il est intéressant de s’interroger sur le travail en famille, quelle signification lui donner ? Chez les enquêtés de notre corpus, il est plus qu’une simple aide dans le sens d’un soutien mais il n’est pas uniquement une ressource économique, un ou plusieurs salarié (s) qui n’ont pas à être embauchés, il n’est pas envisagé comme tel et il serait réducteur qu’il ne soit que cela. Ce n’est pas simple de lui donner un sens, on peut dire qu’il se situe dans cet entre-deux : soutien pour l’agriculteur lui permettant de se dégager du temps qui va être employé généralement pour réaliser d’autres tâches ou pour se reposer et en période de crise, il représente une manne économique. En effet, la solidarité familiale au travail agricole est très importante, représentant une ressource de main-d’œuvre permettant de pallier au salariat extérieur aidant ainsi à surmonter la crise que traverse l’agriculture voire de donner un coup de pouce financier notamment le père mais parfois aussi l’épouse qui a un emploi extérieur et dont le salaire peut être investi dans l’exploitation : « Euh...j’ai une chance énorme aussi à préciser, il faut le préciser c’est que ma femme travaille à l’extérieur. » (Alain, entretien n°25, dès les premières minutes de l’entretien, quand l’enquêtrice lui demande : « En quoi consiste votre métier ? ». Et même s’il ne mentionne pas que le salaire de sa femme ou du moins une partie de celui-ci est réinvesti dans l’exploitation, il représente une rentrée d’argent sûre) ; « (...) c’est le but de toute personne qui a un travail, normalement on doit vivre...on doit vivre d’un travail logiquement alors que là et bé on ne vivait pas [elle met l’accent sur l’adverbe de

négarion « pas »] des vignes, ça veut dire que pour les vendanges et tout, il fallait, c'était moi, c'était ma paye à moi qui servait à faire les vendanges. Je veux dire, avec les revenus qu'on avait des vignes et bé on aurait pas pu vendanger s'il avait fallu que [en accentuant sur « que »] les revenus des vignes pour...voilà (...) » (Geneviève, entretien n°26). On peut rapprocher, dans une certaine mesure, le rôle joué par la famille chez les agriculteurs à celui du foyer familial chez les ouvriers, à savoir [la réparation de leurs forces ainsi que la continuité d'un lieu sécurisé de vie quotidienne] (Schwartz, 2002, p. 22) autrement dit un soutien face aux difficultés du travail et par extension de la vie quotidienne. En effet, nous sommes face à deux groupes professionnels qui connaissent des difficultés – même si elles sont différentes – au niveau de la sphère professionnelle. La famille, permet donc, que ce soit pour les agriculteurs tout comme pour les ouvriers, de préserver les acquis (Ibid, p. 22, 23) et pour ce qui est de notre corpus d'entretiens, il s'agit des acquis familiaux à travers la survie de l'exploitation. Par conséquent, il y a une prise de conscience des membres de la famille de la nécessité de l'entraide pour l'exploitation afin de préserver et perpétuer le patrimoine ou capital familial mais aussi faire vivre le foyer : « L'agriculture, il veut vraiment pas en entendre parler, il vient nous donner un coup de main l'été parce qu'il voit que...on a du travail et que maintenant à 17 ans, il peut travailler donc...il est...il est conscient que c'est...c'est pour lui aussi. C'est pour faire tourner la marmite dans la maison donc il vient nous donner un coup de main mais il vient avec pas d'envie (...) » (Paul, entretien n°38). Les enquêtés peuvent également compter sur la solidarité familiale en cas de difficultés ponctuelles comme une surcharge de travail ou un incident : « Là même ma fille, quand je me suis fait mal, elle m'a remplacée sur la machine de pommes de terre du fait que elle avait terminé son...quand je me suis déplacé la vertèbre pendant quatre jours, elle est venue me dépanner, non, non, ça...ça y'a pas de problème. » (Alain, entretien n°25). La famille permet donc d'accéder à l'avoir à travers la possession et la transmission de l'exploitation mais aussi à l'être en transmettant un statut professionnel : celui d'agriculteur. Tous les enquêtés ont souligné qu'ils continueraient à travailler, une fois à la retraite si un de leurs enfants reprenait l'exploitation, comme l'a généralement fait leur propre père. Et le travail à la retraite est présenté comme une logique, [un allant de soi] (Bourdieu, 1979), c'est du devoir de l'agriculteur quand l'exploitation se perpétue, elle est même parfois la condition pour qu'elle puisse subsister :

« (...) de toute façon....les vigneronns, après quand on est à la retraite, si le fils, il reste et bé on travaille...tous les jours à aider le fils enfin c'est...c'est un plaisir et voilà c'est...normal, enfin moi je...je me vois pas...partir...je sais pas en ville, acheter une maison et le laisser trimer, non ça c'est pas....(...) mais bon après c'est différent, on travaille à son rythme (...) Comme c'est un métier qu'on aime et tout non moi je me vois bien l'aider s'il reste. Par contre, s'il reste pas...on vendra ou je sais pas, on verra, on en est pas là, on est jeune encore mais... » (Ludovic, entretien n°28).

« Mais moi mon grand-père a même travaillé sur l'exploitation avec moi et son grand-père aussi qui est mort à 97 ans, il allait tailler...jusqu'à 90 ans passés. Ça c'est un avantage d'avoir ses parents puis surtout pour nous, pour les vignes et les...c'est que de pouvoir poursuivre même quand l'activité s'arrête, de pouvoir faire autre chose enfin continuer à être là, dans les vignes, je pense que moi mes parents, mon père a beaucoup apprécié et son père

apprécie beaucoup d'avoir, à la retraite, quelque chose, de poursuivre une activité et de poursuivre, d'avoir un centre d'intérêt³⁷⁰. Et ça, c'est un avantage. Je pense. » (Catherine, entretien n°32).

« Donc...voilà donc c'est bien que le fils reprenne mais le problème c'est que le père, il...quand un enfant reprend l'exploitation et bé, le père, il se sent obligé d'y aller jusqu'à la fin quoi eh, de l'aider en permanence. » (Paul, entretien n°38).

Quatre enquêtés de notre corpus ont des exploitations distinctes, que ce soit avec le père, l'épouse ou le fils. Pour ce qui est du duo père-fils ou chacun à son exploitation, le père n'étant pas retraité – c'est le cas de deux enquêtés du corpus - la raison invoquée à cette séparation des exploitation est une mésentente, un conflit de génération pour l'un et pour l'autre c'est son frère aîné qui a repris l'exploitation familiale. En outre, ils ont indiqué dès les premières minutes de l'entretien, s'être installés « *hors cadre familial* » soulignant ainsi, à leurs yeux, le caractère exceptionnel de leur installation. Cet enquêté qui fait partie des deux installés sur une autre exploitation et seul a évoqué des relations difficiles avec le père, situation qu'il décrit lui même comme « *bizarre* » :

« Et après comme il est un peu jaloux bé...des fois, de l'hiver, on se voit à la maison mais...là cet hiver, enfin ça fait deux hivers que les bêtes, il vient pas les voir. Ça me fait quand même chier quoi parce que... Bon après, c'est pas le père qui va venir et te donner des conseils...enfin et vous donner des conseils...puisque...[il bafouille comme s'il n'osait pas dire la suite] puisqu'il travaille moins bien que moi [petit rire]. Mais quand même un petit coup de main, enfin ça ferait plaisir quoi, dire 'té les bêtes sont bien'. Des fois, ça me fait chier quoi. Mais bon après c'est...il est comme ça...c'est pas à moi de le changer quoi. Moi je sais que si j'avais un fils qui faisait ça bon peut-être j'irais un peu trop l'emmerder mais enfin bon...j'aimerais aller voir ce qu'il fait, lui dire s'il y a un truc qui va pas... Mais bon là c'est...là c'est pas le cas. Donc bé moi si des fois il vient pas bé je fais exprès de pas y aller non plus et...c'est peut-être con comme réaction mais c'est comme ça, je vais pas... Alors après, bé le jour ou il a besoin, il commence à appeler, à venir là tous les soirs [rires de sa compagne]. Mais [petit rire] voilà enfin c'est...c'est une relation un peu bizarre qui...ça me chagrine mais bon c'est comme ça. Puisqu'à chaque fois, c'est moi qui fais les efforts donc...[silence] donc voilà. » (Sébastien, entretien n°50).

Sans oublier le fils d'un enquêté qui envisage de s'installer sur une autre exploitation, pour des raisons autre que la mésentente au travail avec le père mais parce que l'exploitation de ce dernier ne pourrait pas, financièrement, accueillir une personne supplémentaire. Pour ce qui est de l'époux et de l'épouse ayant une exploitation séparée, cela concerne uniquement deux enquêtés. Parmi eux, une enquêtrice est chef d'exploitation, elle a hérité de l'exploitation familiale, ce n'est que par la suite qu'elle a rencontré son mari lui-même agriculteur et même s'ils s'aident mutuellement, les deux exploitations n'ont pas fusionné. Pour l'autre enquêté, sa compagne vient, au moment de l'entretien, de se lancer dans l'élevage, tout comme son compagnon, mais il ne s'agit pas des mêmes animaux. Un certain nombre d'enquêtés ont leur conjointe qui possède des terres familiales ou qui a acheté des terres après quelques années

³⁷⁰ L'enquêtrice n'a pas pensé, au moment de l'entretien, à demander à Catherine si elle envisageait de continuer à travailler sur l'exploitation une fois à la retraite.

passées à travailler aux côtés de leur époux. Et un seul enquêté a mentionné être aidé par aucun membre de sa famille : « *Et non, c'est ça le problème, c'est que personne ne m'aide [rires à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. Ma fille a pas toujours compris mon choix, elle commence à comprendre certaines choses mais non pas du tout intéressée par ce que je fais quoi, non, non. Et ma compagne, loin de tout ça, qui...qui comprend pas toujours...[bref silence] ce que je fais et la pénibilité de mon travail.* » (Pierre, entretien, n°27).

En outre, même s'ils ne travaillent pas tous régulièrement en famille, le lien familial est présent sous une autre forme puisqu'ils exercent tous le même métier que leur père et à part deux enquêtés, ils ont tous hérité de l'exploitation familiale principalement du père et quatre du beau-père. Il convient de rappeler que ce n'est pas une donnée que nous connaissions avant de les rencontrer autrement dit nous n'avons pas volontairement exclu de notre corpus des agriculteurs qui se seraient installés sans lien direct avec l'agriculture. Par conséquent, comme le mentionne Schwartz (2002), pour les enquêtés de notre corpus, la famille, principalement incarnée par la figure masculine du père, du grand-père ou encore de l'arrière grand-père, a fixé des destins professionnels prenant la forme d'une reproduction sociale. Il y a une rupture, à ce niveau là, pour ce qui est des enfants des enquêtés ou les destins professionnels sont principalement tournés vers une mobilité sociale c'est-à-dire un départ du milieu agricole. Nous reviendrons sur ce point. Un autre changement est à rappeler vis-à-vis de l'exploitation familiale : le développement de l'emploi salarié des femmes à l'extérieur de l'exploitation.

Même si des chercheurs, hommes politiques, syndicalistes anticipent la disparition de l'agriculture familiale, les changements opérés, dans les années 2000, se sont produits au sein des exploitations familiales, entraînant pour reprendre les propos d'Alice Barthez (1982) [au début des années 80, le choc des rapports de travail et des rapports familiaux.] (Bessière et al, 2008-3, p. 6).

Le recensement agricole de 2000 et l'enquête structure de 2005 mettent en évidence le maintien des transmissions familiales de l'exploitation ainsi qu'une reproduction sociale et la pérennité des exploitations familiales : [Au début des années 2000, huit agriculteurs de moins de 40 ans sur dix étaient apparentés à l'exploitant qu'ils remplaçaient et, dans les trois quarts des cas, il s'agissait de l'un de ses enfants. (...) entre 2003 et 2005, parmi les 15% d'agriculteurs qui se sont installés hors cadre familial, environ la moitié ont des parents eux-mêmes agriculteurs. (...) En 2000, 93% des sociétés étaient exclusivement familiales et seulement 5% des sociétés civiles agricoles réunissaient des associés dépourvus de liens de parenté.] (*Ibid*, p. 6). Par conséquent, les exploitations familiales existent toujours mais elles se sont transformées (*Ibid*, p. 9) et le modèle familial est une des caractéristiques de l'agriculture mais aussi de l'artisanat (Delphy, 1983, p. 15). Pour expliquer la persistance des exploitations familiale, Bessière et al (2008-3) émettent l'hypothèse suivante : [après une période où la reprise de l'exploitation familiale semblait aller de soi, a succédé une période où il valait mieux quitter l'exploitation et le secteur agricole en perte de vitesse que s'y accrocher ; aujourd'hui, le chômage de masse et la précarité sur le marché du travail salarié peuvent donner une nouvelle valeur aux stratégies de reprise des exploitations agricoles.] (*Ibid*, p. 10-11). Rien n'oblige aujourd'hui les enfants d'agriculteurs à reprendre l'exploitation familiale au vu de leurs diplômes et ils [(...) présentent dès lors leur reprise de l'exploitation

comme l'accomplissement d'un projet personnel, voire comme la réalisation d'une vocation singulière³⁷¹.] (*Ibid*, p. 11). Ce qui peut expliquer la passion pour le métier que les enquêtés de notre corpus ont mentionné. De plus, depuis les années 70, la politique agricole encourage les jeunes agriculteurs à créer une entreprise agricole plutôt que de reprendre l'exploitation familiale ; ce qui s'inscrit dans un désir d'autonomie professionnelle et familiale du jeune agriculteur face à ses parents. Dans les années 60-70, il y a également eu, de la part des dirigeants agricoles, une tentative de passage de l'exploitation pluri-générationnelle à [l'exploitation conjugale] (*Ibid*, p. 12). Cependant, le coût financier d'une installation permet de comprendre la pérennité des transmissions familiales des exploitations (*Ibid*, p. 11).

IV.2.5 Le « modèle familial agricole » : entre solidarité et protection de l'entre-soi parental

La famille est une donnée universelle mais elle peut prendre plusieurs formes (Abdelmalek, 2000, p. 50). La famille est au fondement de toute relation et à l'origine d'autres relations, comme les relations sociales. Les individus l'appréhendent à la fois comme une réalité collective et individuelle. Au centre des changements de la famille, il y a le rapport père-fils (*Ibid*, p. 51). La mémoire familiale joue un rôle important chez les enquêtés de notre corpus et elle a les caractéristiques que Gérard Namer (1987) lui attribue. Premièrement, la mémoire perpétue les valeurs familiales qui dictent la manière de se comporter. Elle est apprentissage des savoir-faire. En réactivant le passé, elle permet d'inscrire ce dernier dans le présent, de se souvenir des générations passées et donc elle est un élément de construction de l'identité : [(...) elle fournit des exemples, des modèles, des repères, en bref, elle fonctionne comme une didactique de la passation des rôles et des statuts dans l'histoire d'un même groupe familial.] (Singly, 1991, p. 254). Deuxièmement, elle fait fonctionner le symbolisme (*Ibid*, p. 255), c'est le cas par exemple, quand certains enquêtés de notre corpus établissent un lien entre l'exploitation et les générations passées. Et pour finir, en réactivant les souvenirs passés dans le présent, elle brouille les frontières temporelles, il y a une imbrication des temps. Les anecdotes racontées par les enquêtés n'ont pas été datées de manière précise. Anne Muxel (1996) a également mis en évidence le rôle de la mémoire familiale et de la transmission entre générations des attitudes et des comportements et l'étude des récits de vie d'Isabelle Bertaux-Wiame (1985) fait ressortir une récurrence de souvenirs liés au travail pour les hommes contrairement aux femmes qui vont plutôt évoquer des souvenirs de famille (Singly, 1991, p. 257-258). Freud (1969) a mis en évidence la manière dont nous faisons vivre en nous les personnes que nous aimons et en particulier ceux avec qui nous entretenons des liens de parenté (*Ibid*, p. 392) ; des souvenirs relatifs à leur père et mère ont souvent été mentionnés par les enquêtés. Et toujours selon lui, le surmoi se transmettrait psychiquement de génération en génération (*Ibid*). D'où cet attachement, chez les enquêtés de notre corpus, à l'exploitation, à la terre et par extension à la nature en général même pour les enfants qui ne souhaitent pas exercer le métier d'agriculteur.

Chez les enquêtés que nous avons rencontrés, la famille a pris une forme restreinte : père,

³⁷¹ Aspect qui sera abordé dans la partie consacrée à la passion du métier où nous questionnons cette dernière. Cf. « IV.3 'Il faut aimer...' : quand la passion participe à l'habitus professionnel », p. 300.

mère et enfant (s) vivent sous le même toit ; modèle qui se retrouve de manière prépondérante en France depuis les environs du XIII^{ème} siècle (Singly, 1991, p. 388). Alors qu'en 2008, 62% des Français estiment qu'il est très important, pour la réussite du mariage, que les beaux-parents aient leur propre maison (Dompnier, 2009, p. 146), les parents des enquêtés n'occupent plus le même foyer mais vivent à proximité, dans le même village la plupart du temps, parfois à une ou deux maisons de distance, il arrive même mais rarement que les deux maisons soient accolées et qu'une porte seulement les sépare. Et nos interlocuteurs leur rendent visite régulièrement voire une fois par jour et partagent souvent le repas. L'enquête d'Arnaud Régnier-Loilier (2006) met en évidence que [Chez les enfants vivant à moins d'une demi-heure (...) 85% des agriculteurs, 78% des employés et 77% des ouvriers voient leur mère chaque semaine contre seulement 64% des cadres]³⁷² (Régnier-Loilier, 2006). La proximité est un élément facilitant le plus les moments de rencontre parents-enfants : [(...) plus on est éloigné de ses parents, moins on les voit souvent.] (*Ibid*). Et la moitié des agriculteurs vivent à moins de 7 minutes de chez leurs parents (*Ibid*). On ne peut pas résumer la famille dans le monde agricole uniquement comme une ressource de main d'œuvre gratuite ou une entraide unilatérale au travail mais il semblerait qu'il y ait un besoin, chez les enquêtés de notre corpus, d'être en contact régulier voire journalier avec leurs parents et principalement avec le père. Il en est de même pour ce qui est du personnage de la mère dans le monde ouvrier ou la relation avec la fille ne peut pas être réduite à un simple échange de services mais il y a une nécessité de maintenir le contact (Schwartz, 2002, p. 247). Les enquêtés de notre corpus se différencient, à ce niveau là, du reste des Français puisque fils comme filles – quoi que différemment - entretiennent davantage de relation avec la mère (Régnier-Loilier, 2006) et les fils voient davantage leurs parents à partir de 35 ans en lien avec la proximité géographique. Il y a, chez les enquêtés, une dimension affective dans la relation avec les parents, à l'image de la [famille contemporaine] (Singly, 2004, p. 71). On peut supposer que ces visites régulières ont pris la forme d'une habitude et sont peut-être même perçues comme un devoir par les enquêtés, un signe de reconnaissance pour des parents dévoués et sur qui on peut toujours compter. Il convient de souligner qu'à côté de notions à la mode comme celles [du choix, de l'élection, de la liberté] (*Ibid*, p. 51), il y a, dans la société, [(...) les obligations, les habitudes, le sens du « devoir » (...)] (*Ibid*). Les enquêtés n'ont pas employé le registre de l'obligation ni celui du devoir vis-à-vis de leurs parents parfois âgés. François De Singly (2004) souligne que [Même lorsque les contraintes économiques sont fortes et qu'elles rendent nécessaires le recours aux services de la famille, ceux qui rendent service ne doivent pas avoir le sentiment d'être « exploités » et ceux qui reçoivent ne doivent pas être obligés de donner de l'affection.] (*Ibid*). Il y a, au sein de notre corpus d'entretiens, un fort respect pour le père retraité qui continue « à filer un coup de main » mais aussi pour ce qui est de l'épouse :

« (...) il est revenu et puis là, en fait, je fais en sorte qu'il vienne quand vraiment on a besoin de lui quoi. Quand on l'appelle, il vient, voilà. Si on l'appelle pas...là au jour...enfin ça fait deux là ou trois, on l'appellerait tous les jours, il viendrait tous les jours mais...je veux pas. Je veux qu'il profite de...de sa retraite. Il s'est inscrit à un club de marche maintenant, il a découvert ça alors ils vont faire des randonnées dans les Pyrénées. Moi je suis content pour

³⁷² [En France, 43% des enfants voient leur père ou leur mère chaque semaine.] (Régnier-Loilier, 2006).

lui parce qu'il avait jamais rien fait. Dans toute sa vie, il avait jamais rien fait [en accentuant sur « jamais rien fait »] que travailler voilà. » (Eric, entretien n°46).

En effet, [Le système d'échanges doit préserver la face des parents et des enfants (...)] (Singly, 2004, p. 74) et cet équilibre n'est pas simple à trouver. Mais De Singly (2004) mentionne également que [le sentiment du devoir] (*Ibid*, p. 78) est une caractéristique des milieux populaires qui ne se retrouvent pas dans les classes supérieures ou c'est le sentiment affectif qui domine. On peut dire que les enquêtés de notre corpus sont dans un entre-deux à ce niveau à aussi : entre sens du devoir et sentiment affection :

« Oui, ils³⁷³ sont pas loin, à deux cents mètres. Je les vois tous les jours. C'est-à-dire que j'ai une tradition, le matin, je me lève, parce que je me lève matin moi, je me lève...à 3h00 du matin, 3h30. Alors je commence, je vais chez mes parents, je déjeune, je lis le journal et après je vais travailler. Bon quand c'est avec le tracteur, je pars...à 4h00 du matin ou un truc comme ça avec les phares. Maintenant y'a des tracteurs y'a le chauffage, la clim et...et voilà. (...) Mais enfin il me faut ça le matin moi, je me lève, je déjeune. Et je déjeune...c'est pas un croissant moi... Té ce matin j'ai mangé...c'était 3h30, j'ai mangé du civet de lapin [rires à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. Non mais c'est vrai [petit rire] il me faut ça. Bon ça me permet aussi de voir mes parents. J'ai une clé moi, ils sont pas levés, ils sont au lit. J'ai une clé, je rentre. Bon avant, ils avaient un chien je sortais le chien. Et...parce quand ils sont âgés, on s'attend toujours à quelque chose, si y'avait a un problème. L'autre fois, ils avaient un petit souci, ils avaient perdu la boîte de cachets. Et voilà ». (Claude, entretien n°19).

Il convient également de préciser, même si ce n'est pas le sujet de l'étude que l'Etat a mis en place toute une législation concernant la famille, notamment l'Allocation Personnalisée d'Autonomie qui seconde les enfants dans l'aide à apporter à leurs parents, desserre les liens de dépendance et rend les enfants plus autonomes. Cependant, aucun enquêté n'a évoqué ce dispositif et malgré sa mise en place, la solidarité parents-enfants³⁷⁴ est importante chez les enquêtés ; solidarité réciproque matérialisée par des échanges de biens et services qui n'est pas propre aux agriculteurs (Singly, 1991, p. 233), Nicolas Renahy (2010a) parle [de don contre-don] (Renahy, 2010a, p. 192) concernant les ouvriers de son enquêtes qui habitent en milieu rural :

« Mon père, ma mère. Ils sont en retraite donc c'est facile pour eux mais en compensation...je les aide un petit peu. Ils ont gardé, ils ont voulu garder des pêchers, bé je les aide. C'est une prestation, enfin pas prestation de services mais voilà, mon beau-père qui était vigneron toute sa vie a pris sa retraite, vient m'aider aussi, il fait un mi-temps. » (Jean-Michel, entretien n°35).

Dans notre enquête, les parents-transmetteurs viennent aider les repreneurs sur l'exploitation, allant jusqu'à remplacer un ouvrier salarié, peuvent les conseiller, gardent parfois les petits-

³⁷³ Ses parents.

³⁷⁴ Comme le soulignent Anne Gramain et Florence Weber (2003), cette forme de solidarité renvoie au [(...) concept durkheimien de *solidarité*.] (Gramain et Weber, 2003, p. 33) autrement dit [(...) la solidarité organique de Durkheim et qui repose sur une forte division du travail à l'intérieur du groupe, mais aussi sur la densité des relations entre ses membres : division du travail et densité des relations conduisent à une forte interdépendance entre les membres du groupe qui partagent un objectif commun.] (*Ibid*).

enfants, ce qui leur évite d'embaucher une nounou et il leur arrive même de leur donner un coup de pouce financier - en tant de crise agricole par exemple, ils peuvent combler un déficit économique – ce qui semblerait toutefois plus rare que les autres formes d'aide puisque quand ce dernier est mentionné, il vient après les autres et n'est pas toujours évoqué. Il s'agit donc à la fois d'un soutien [de biens et de services] (Singly, 2004, p. 71). Mais l'aide principale apportée concerne l'exploitation et ils participent même, dans certaines situations, à sa survie et par extension à la subsistance de la famille :

« (...) quand je vois mon père qui se sent presque obligé de venir parce que il voit qu'il y a du travail et que c'est un truc qu'il a créé, qu'il m'a transmis et que si il venait pas, ça serait une main-d'œuvre en moins, que je devrais prendre en plus et que ça ferait...des revenus en moins pour nous donc...si vous voulez c'est...c'est bien et c'est parce que moi, j'aimerais qu'il profite de sa retraite parce que la retraite, c'est qu'une vie quoi, je veux dire, c'est la dernière ligne droite, c'est maintenant qu'il faut en profiter, il en profite en dehors des saisons mais la saison, quand elle est là, quand même...les heures, elles sont pénibles, il fait chaud et...et bon, il a 70 ans et je préférerais qu'il fasse autre chose mais il vient quand même parce qu'il peut pas laisser tomber le travail. » (Paul, entretien n°38).

On ne peut pas s'empêcher d'émettre l'hypothèse que cette aide des pères-transmetteurs traduit une certaine forme de culpabilité de leur part, ils ont peut-être le sentiment d'avoir transmis, ce qu'on pourrait appeler « un cadeau empoisonné » à leurs enfants et qu'ils compensent par des « coup de main », étant peut-être aussi pour eux, un moyen de soulager leur conscience. On peut également se demander si ce n'est pas parce qu'ils ont peur que les enfants ne s'en sortent pas et soient obligés de vendre l'exploitation ou d'y mettre fin et donc ce serait le patrimoine familial qui disparaîtrait : *« (...) à moment donné, il a pris la retraite, vraiment à la fin parce qu'il voulait jamais partir, il avait peur qu'on se plante ou...et quand il est parti, pendant une paire d'années, il est plus venu eh. » (Eric, entretien n°46).* Il semblerait, au vu des données, que les deux hypothèses soient plausibles et pour certains pères-transmetteurs aujourd'hui retraités continuer à travailler est présenté comme un besoin par leurs enfants-repreneurs. Il s'agirait de leur seule activité, n'ayant rien d'autre en dehors de l'agriculture, ce qui s'explique par le fait qu'ils ont consacré leur vie au travail et faute de temps, ils n'ont pu rien faire d'autre ; en acceptant qu'ils travaillent sur l'exploitation transmise, les fils leur rendent, d'une certaine manière, service : *« Bé disons que il me file un coup de main et puis ça lui permet d'avoir une activité, de pas...une occupation parce qu'il a rien d'autre, enfin il a rien d'autre, il a aucune autre...il a aucun autre passe-temps, il a pas de...il est dans aucune association, il a un désintérêt complet, contrairement à moi du...des associations, du milieu associatif, il veut pas en entendre parler, voilà. Il est plutôt lui, au contraire casanier, voilà. C'est quelqu'un qui a peut-être eu des désagréments mais voilà lui...non il...donc c'est pour ça qu'il veut, il faut qu'il soit tout le temps à mes côtés s'il faut me filer un coup de main, voilà il est là pour me donner un coup de main mais voilà, c'est pour lui. » (Christophe, entretien n°5).* Les propos de cet enquêteur conduisent à s'interroger : à qui profite le plus ce « coup de main » ?

Les enfants-repreneurs, en contrepartie, rendent régulièrement visite aux parents pour s'assurer qu'ils ne manquent de rien, pour qu'ils ne se sentent pas seuls mais surtout ils entretiennent un patrimoine qu'ils font parfois fructifier et surtout qu'ils pérennisent. C'est

dans ce sens là que la solidarité n'est pas univoque. Pour Martine Segalen (1991), notre société inculque cette solidarité – qui se retrouvait également chez les paysans - comme étant une obligation du fait de la parenté (Singly, 1991, p. 237). Il s'agit d'une solidarité pour les parents directs, le père et la mère ; les enquêtés de notre corpus n'ont pas parlé de leurs relations avec les autres membres de la famille comme les beaux-parents, les frères et les sœurs voire les beaux-frères et les belles-sœurs. En effet, quand ils ont fait allusion aux membres de leur famille, notamment quand ils ont évoqué des repas ou des sorties en famille, ils ont fait référence à leurs enfants et à leurs parents et non à leur (s) frère (s) et/ou sœur (s). On ne sait donc pas ce qu'il en est des relations qu'ils entretiennent avec la parentèle collatérale à l'exception d'un enquêté qui a mentionné ne pas s'entendre avec sa sœur (Sébastien, entretien n°50). Même si certains propres épars ont été recueillis notamment quand chacun des frères et sœurs a son exploitation et ces derniers sont mitigés. Un enquêté parle d'une solidarité fraternelle sous certaines conditions, un incident de la vie notamment : « *Non mon frère bon comme il avait été malade là j'avais enroulé des fils de fer, bon j'y vais une fois de temps en temps mais c'est rare. Non bon en principe on essaie de...chacun son exploitation et... Et voilà.* » (Raymond, entretien n°52). Contrairement à un autre qui travaille de manière solidaire avec son frère - même si les exploitations sont distinctes - que ce soit pour le travail, le prêt du matériel ou pour s'occuper des animaux quand l'un des deux part en vacances :

« *Fort heureusement quand même mon frère était déjà installé sur la commune. Donc pour le coup, en terme de matériel en fait...j'ai pas eu besoin de tout acheter, toute la chaîne complète ce qui fait que on se complète. Donc y'en a un qui achète un matériel, l'autre, l'autre etc., etc., voilà. On achète la faucheuse, l'autre achète l'andaineur, on achète le roumbaleur, vous voyez c'est...on se complète et après les gros travaux, on les fait en commun, les travaux de récolte donc à ce niveau là quand même, ça nous fait faire pas mal de...d'économie, ce qui est intéressant.* » (Armel, entretien n°53).

Mais nous n'avons pas assez de données sur les relations fraternelles pour apporter des résultats précis.

Encadré n°25

« Les valeurs de la famille »

Ce couple d'enquêtés Gaultier et Josiane (entretien n°2) qui ont plus de 70 ans évoque un changement au niveau de la valeur famille et de la solidarité familiale intergénérationnelle :

Josiane – *Nous on voit beaucoup de gens de notre âge qui ont des enfants de cinquante et quarante ans, divorcent, divorcent et divorcent [elle répète le verbe « divorcer » à trois reprises pour insister], c'est une...on entend que ça. On en connaît une, elle en est à son quatrième homme [elle met l'accent sur « quatrième homme »] qu'on connaît [elle insiste sur le verbe « connaître »]. Elle a des enfants qui ont, il y en a aucun qui a le même nom, bon nous, on a pas connu tout ce...cette façon de vivre. Et eux c'est...c'est naturel.*

Gaultier – *Oui les valeurs de la famille.*

Josiane – *On s'entend pas, tu dégages j'en prends un autre et ainsi de suite.*

Gaultier – *Les valeurs de la famille.*

Josiane – *Ça, ça nous [soupon] ça nous fait quand même drôle à nous cette génération.*

Gaultier – Avant, il y avait, on naissait, il y avait le baptême, réunion de famille.

Josiane – Et oui.

Gaultier – Je me rappelle après, il y avait la communion. Quand j’ai fait ma première communion moi, toute la famille était invitée à Paraza³⁷⁵, il en manquait pas un ; réunion de famille. Ensuite, il y avait le mariage, la famille, le baptême, la famille, il y avait toujours de la famille autour euh... Tandis que maintenant, c’est éclaté. Quand on avait quelqu’un d’âge à la maison, on le gardait. Maintenant, quand la personne est trop vieille, on l’expédie en maison de retraite.

Josiane – Non mais ça c’est, ce qu’il faut que tu comprennes, c’est l’évolution de la vie qui fait ça.

Gaultier – [Il parle en même temps que sa femme]. Josiane quand j’aurais fini, tu parleras. Je comprends tout, je fais que constater.

Josiane – Les femmes travaillent.

Gaultier – Oh macarel.

Josiane – Elles peuvent pas garder leur père et mère, tu le comprends ça.

Gaultier – Et comment elles faisaient avant ? (...) Bon euh...ce que je comprends pas, bien sûr que par la force des choses, on est obligé de mettre les parents en maison de retraite. Mais ces parents qui se trouvent abandonnés par la famille, ils aimeraient peut-être, une fois par semaine ou tous les quinze jours qu’on aille les voir. Et on y va pas. Et ça c’est le plus grand désespoir des personnes âgées. Alors celui qui n’y va pas, il se rend pas compte. Il se rendra compte le jour où lui [en accentuant sur « lui »] sera vieux et que ses enfants ou petits enfants n’iront pas le voir. Et oui, c’est comme ça. Bon c’est ce que je ressens.

Pour Bessière (2004/2), la famille paysanne diffère des modèles familiaux habituels et les concepts même de « famille conjugale » et « famille nucléaire » ou encore « ménage » ne sont pas opératoires dans le monde paysan (Bessière, 2004/2, p. 94). A l’image des ethnologues qui ont travaillé sur les paysans, elle considère qu’il est préférable, pour comprendre, la famille paysanne, de lui appliquer les concepts de [corésidence] et de [rapports de coopération productive] (*Ibid*) ou encore celui de [maisonnée] qu’elle reprend à Weber (2002) désignant la cohabitation de plusieurs générations sous le même toit. Concept qui n’est pas opératoire pour notre enquête. La famille que forment les enquêtés de notre corpus ne se distingue pas, de l’extérieur, des autres familles, notamment de la famille urbaine, autrement dit parents et enfants ; renvoyant à la [(...) conjugalisation des familles agricoles qui correspond aux transformations décrites par les sociologues de la famille : le primat du conjugal dans l’ensemble des relations de parenté] (*Ibid*, p. 97), ce qui se retrouve pour ce qui est des loisirs. Et même si les parents sont très présents, des distances ont été prises vis-à-vis de ces derniers. Avoir son propre chez soi, distinct de celui des parents – même si parfois mais rarement, il est uniquement séparé par une porte commune ou plus souvent par quelques mètres - représente une indépendance mais aussi un repli sur sa propre famille, une protection du cocon familial. Le modèle familial dominant chez les agriculteurs est passé de la cohabitation avec les parents – « Mon père, il a jamais pu avoir une maison, il a tout le temps habitait sous le toit de mes grands-parents (...) » (Christophe, entretien n°5) - à une habitation de proximité³⁷⁶, rejoignant

³⁷⁵ Village situé à proximité de Carcassonne.

³⁷⁶ Un seul enquêté divorcé et qui a « une vie amoureuse assez tourmentée » (Louis, entretien n°9) pour reprendre ses termes, habite avec son père de 93 ans et a également son frère qui vit sur l’exploitation mais a sa propre maison, tout comme Aimé (entretien n°17) ou lui et sa femme ont une maison sur l’exploitation à côté de celle de sa fille et de sa famille.

ainsi la tendance de la société actuelle (*Ibid*, p. 55). Ce qu'on appelle « clan familial » au travail et où l'implication du père ne pose pas de problème, ne se retrouve pas dans le hors travail où les frontières du couple sont soigneusement gardées : « (...) *bon...moi c'est...moi [en haussant la voix] je sais pas si tu l'as vu, c'est la famille, le cocon familial clac après hop hors de là, moi je suis pas... Mais là, avec le cocon familial, mes parents, mes enfants, ma femme tout ça, clac hop. Et là je me régale.* » (Jean-Pierre, entretien n°3). Ce qui est une marque de cette dissolution progressive et à différents niveaux de l'imbrication vie professionnelle-vie privée : « *Bon après tu travailles en famille, tu vis pas non plus avec la famille parce que sinon y'aurait des étincelles, tu peux pas tout faire.* » (Virginie, entretien n°20). Une pénétration des parents dans le privé est parfois relevée, quand ces derniers gardent les enfants et le partage des légumes du potager familial qui est souvent géré par le plus ancien. De plus, l'éventuelle possibilité de cohabitation avec les parents ou les enfants notamment pour des raisons économiques n'a jamais été évoquée par les enquêtés lors des entretiens comme si « le chacun chez soi » était quelque chose d'assimiler, un acquis, [un allant de soi] (Bourdieu, 1979) pour reprendre le terme de Bourdieu (1979) et on ne perçoit pas, non plus, dans les discours, une volonté et une recherche constantes de la préservation du domaine conjugal. Les parents semblent connaître les limites de « leur domaine » même s'il arrive parfois mais rarement, que l'on ait dans les propos des enquêtés, des exemples où l'indépendance et l'autonomie ne sont pas respectées, c'est le cas pour ces deux enquêtés, mari et femme, qui se permettent de faire des remarques sur la manière dont leur fille éduque ses enfants, la jugeant trop permissive à leur goût :

Nicole – *Maintenant les parents, ils laissent un peu trop les enfants...la liberté. Oh on a pas laissé les enfants sortir comme Treacy³⁷⁷ elle sort ça c'est clair.*

Bernard – *Encore à Carole³⁷⁸ dimanche j'y dis 'moi à douze ans, tu serais pas partie chez une copine coucher' j'y dis eh.* (Entretien n°16).

D'autres, au contraire, veillent à ne pas outrepasser « les frontières de la parenté » : « *Quand on a les enfants qui sont mariés, il faut savoir danser le tango [rires à la fois de Josiane et de l'enquêtrice] un pas en avant et deux pas en arrière [rires des enquêtés].* » (Gaultier, entretien n°2).

Même si c'est la famille nucléaire qui domine au sein de notre corpus d'entretiens pour ce qui est de la façon d'habiter³⁷⁹, nous n'allons pas pour autant employer le terme « famille conjugale » car les parents, même s'ils ne vivent plus sous le même toit que leurs enfants, occupent une place importante. Alors que de manière générale, les éléments de socialisation pris en charges par la famille et les heures passées en famille diminuent, cette tendance ne se retrouve pas chez les enquêtés qui passent du temps auprès de leurs parents notamment leur père qui participe à leur socialisation professionnelle en leur apprenant le métier sur le tas et

³⁷⁷ Une de leurs petites-filles.

³⁷⁸ Une de leurs filles.

³⁷⁹ Comme nous l'avons précédemment indiqué vingt-six enquêtés vivent sur l'exploitation. Pour certains, une minorité, ils ont acheté la maison d'habitation en même temps que les bâtiments agricoles et les terres où il s'agit d'une transmission, pour d'autres, ils ont fait construire la maison et les bâtiments sur les terres de l'exploitation. Pour ces derniers qui ont fait construire, le bâtiment est nettement séparé de la maison et se situe, en générale, en face de celle-ci. En outre, ils vivent souvent, à l'extrémité du village, dans son prolongement, légèrement séparé mais de quelques mètres de celui-ci.

qui leur donne un « *coup de main* » par la suite sur l'exploitation, même une fois à la retraite. Mais ils essaient également de passer du temps avec leurs enfants, principalement en s'obligeant à s'accorder des vacances et à partir du domicile. Pour Talcott Parsons (1937), la famille conjugale occupe une place centrale et est synonyme de repli sur eux-mêmes des membres qui la composent – à savoir parents et enfants – d'autonomie et d'indépendance mais aussi une mise à distance des collatéraux notamment proches comme les parents. Ce que ne partage pas une majorité de chercheurs et nos données montrent également qu'il n'en est pas ainsi chez les enquêtés de notre corpus qui continuent à entretenir des liens étroits avec leurs parents et la solidarité est présentée comme réciproque même si elle semble inégale, les parents aidant davantage leurs enfants qui ont repris l'exploitation. D'autre part, la majorité des enquêtés ne vit pas dans la maison familiale ; ayant quitté la maison familiale depuis un certain temps, ils ont déjà, au décès de leurs parents, leur propre maison qu'ils ont généralement fait construire à l'extérieur du village, souvent sur des terres de l'exploitation et en face ou à côté du bâtiment agricole qui, même s'il est proche, est séparé du lieu de vie. Et même s'ils ne sont pas propriétaires³⁸⁰ – ce qui est rare - mais locataires, ils habitent tous dans une maison individuelle et [L'engouement pour la maison individuelle reflète la centration sur la vie privée] (Singly, 1991, p. 169). De manière générale, la maison individuelle est un des éléments de construction de l'identité personnelle (*Ibid*). Mais le fait que les agriculteurs veulent leur « chez soi » n'est pas synonyme d'une fermeture vis-à-vis d'autrui, au contraire, les enquêtés se sont présentés comme des individus qui n'étaient pas « *des sauvages* » mais des gens comme tout le monde et donc qui voient leurs amis : « *Oui après oui on a une vie assez... On est pas des sauvages non plus [petit rire de l'enquêtrice].* » (Claude, entretien n°19) ; « *Oui bien sûr, comme tout le monde eh, nous sommes, les vigneron, nous sommes des gens normaux [rires].* » (Jean-Michel, entretien n°35). Même si, de manière générale, la tendance, en période de crise économique et conjugale, serait au renforcement de la parenté (Singly, 2004, p. 51), une minorité seulement des enquêtés a souligné vouloir mettre de la distance à la fois symbolique et physique avec leurs parents ou ces derniers avec leurs enfants. Les enquêtés montrent que indépendance et autonomie ne doivent pas obligatoirement être accompagnés d'un repli sur la [famille de procréation] (*Ibid*, p. 51). Leur modèle familial n'a pas encore été pénétré par les notions à la mode telles que celles [(...) de l'élection, de la liberté (...)] (*Ibid*, p. 51) – contrairement à celle de choix - et qui se retrouvent dans les relations de couple au sein de la société en lien avec les transformations de celle-ci. Cependant [La taille moyenne des ménages agricoles reste encore supérieure à celle du ménage français moyen, en particulier parce que les générations continuent à cohabiter.] (Laisney, 2010, p. 2).

La famille est définie par la relation qui peut être contractuelle, filiale ou adoptive ainsi que par un ancrage spatial autrement dit le fait de se retrouver en un même lieu (Bourdieu, 1993, p. 32). Elle serait une construction sociale puisqu'elle existerait qu'à travers un vocabulaire ; pour preuve, les multiples formes qu'elle peut prendre et qui s'écarte de sa définition. Plusieurs représentations existent de la famille. En effet, les individus ont tendance à

³⁸⁰ Pour ce qui est du logement, [La plupart des pays riches comptent plus de 50%, voire 60% ou 70% de propriétaires.] (Gotman, 2006, p. 23).

l'appréhender comme une entité individuelle et autonome ayant ses propres catégories de penser et de perception (*Ibid*). Elle est aussi perçue comme une totalité englobante qui inclut en son sein ses membres légitimes et exclut les autres. Il y a une forme de repli de la famille sur ses membres, une surprotection de ces derniers, une valorisation de l'intérieur et un rejet de l'extérieur (*Ibid*, p. 33). Elle impose ses normes de conduite et forme une institution (*Ibid*, p. 34). Il y a une union de ses membres fondée sur la solidarité dénuée d'intérêts économiques et le don n'est pas synonyme de dette, il n'y a pas forcément de réciprocité, on n'attend pas un retour. Elle entretient le [sentiment familial] (*Ibid*) gage du maintien de la cohésion entre ses membres. Elle possède [ses rapports de force physique, économique et surtout symbolique] (*Ibid*) et développe des stratégies afin de les préserver ou de les modifier. Elle est au centre de la reproduction sociale et de la transmission intergénérationnelle du capital qui permet sa survie (*Ibid*, p. 35). La catégorie famille est universellement reconnue (*Ibid*, p. 33) et acceptée sans être questionnée ; tous les êtres sociaux se la représentent de la même manière et par conséquent, elle impose sa propre réalité, on pourrait dire qu'il s'agit d'un « fait social total » pour reprendre le concept développé par Marcel Mauss (2007). Néanmoins, à l'intérieur de la famille, tous les membres n'y adhèrent pas de la même façon.

Mais quelle fonction remplit la famille chez les enquêtés ? A-t-elle la même fonction que la famille ouvrière décrite par Schwartz (2002) à savoir que le foyer familial est perçu comme un lieu de repli et de protection face aux agressions extérieures ou au contraire est-elle appréhendée de la même façon que les cadres, en tant que [contraintes de l'intimité] (Singly, 1991, p. 109). Une étude spécifique sur le « modèle familial agricole » qui amènerait à retourner sur le terrain permettrait de répondre à ces questions.

Encadré n°26

« Il faut les laisser tranquille »

Les propos de ce couple d'enquêtés Gaultier et Josiane (entretien n°2) illustrent le phénomène de la décohabitation.

Gaultier – Oh des fois, je le³⁸¹ laisse là. Mais bon...comme maintenant, je m'en suis pas servi depuis un moment, quand je ne m'en sers pas trop, je le laisse là-haut, mais... Si je le laisse là, il³⁸² demandera pas mieux parce que ça lui fera un peu plus de place [petit rire]. Oui mais [bref moment de silence] j'ai gardé mon indépendance, lui aussi. Moi je trouve que ça va bien.

Josiane – Si, il vaut mieux.

Gaultier – Il fait ce qu'il veut, je fais ce que je veux.

Josiane – Oh oui. Si, si.

Gaultier – Tandis qu'autrement si c'est trop mêlé après c'est...

Josiane – Ils le savent, s'ils³⁸³ ont besoin de nous, ils n'ont qu'à téléphoner, c'est pas compliqué mais nous, aller tout le temps là-bas... Une fois, la coiffeuse me le disait, elle disait 'vous êtes bien avec votre belle-fille'. J'y dis 'bé oui parce que moi j'y vais pas l'embêter et quand elle a besoin, elle a qu'à appeler'. C'est pas vrai ? [elle regarde son mari].

³⁸¹ Le tracteur.

³⁸² Son fils Philippe (entretien n°4).

³⁸³ Son fils Philippe (entretien n°4) et sa belle-fille Patricia (entretien n°21).

Gaultier – Et oui.

Josiane – C'est pas se vanter, c'est pas joli mais les faits sont là, c'est comme ça parce que je trouve que la vie est assez compliquée donc il faut les laisser tranquille et... Après ils ont les deux fils aussi qu'ils doivent...assumer aussi maintenant, Maxime³⁸⁴ là-bas et...

IV.2.6 Le « modèle familial agricole » : entre homogamie sociale et endogamie professionnelle et géographique

Jusqu'en 1914, c'est la famille qui gère le mariage car il en va de la continuité de l'exploitation, il est à l'origine d'un échange économique et permet d'affirmer la position sociale de la famille. Il n'est donc pas seulement le fait d'un individu mais de son groupe familial ; il s'agit de l'union de deux familles et non pas d'un couple (Bourdieu, 1962, p. 33). Une autre préoccupation du mariage réside aussi dans la transmission du patrimoine et son non effritement (*Ibid*, p. 39) parmi lequel l'exploitation mais aussi la maison et ses meubles (*Ibid*, p. 50). Par extension, le célibat des cadets s'inscrit également dans cette stratégie de préservation du patrimoine (*Ibid*, p. 56). De plus, la tendance est à l'homogamie sociale dans le monde paysan, on choisit un conjoint ou une épouse proche au niveau économique (*Ibid*, p. 40) ; tendance qui se retrouve dans l'ensemble de la société³⁸⁵ mais avec une plus forte prégnance pour les agriculteurs – ils sont [13 fois plus nombreux à vivre avec un conjoint de même groupe social] (Vanderschelden, 2002, p. 39) - et un des éléments influençant ce phénomène est l'absence de mobilité sociale (*Ibid*, p. 33)³⁸⁶. La dimension économique est donc au centre des unions et l'emporte sur le sentiment amoureux ; tout ceci étant rigoureusement contrôlé par les parents (Bourdieu, 1962, p. 41). Par la suite, la famille a perdu de son pouvoir sur la gestion des mariages et la figure du père a également de moins en moins d'autorité (*Ibid*, p. 65) ; il devient de plus en plus fréquent de trouver son conjoint (e) dans un autre village et la distance de celui-ci s'accroît (*Ibid*, p. 74). Néanmoins, plus récemment, l'enquête « étude de l'histoire familiale » de 1999 montre que même si l'union ne concerne pas un couple de même groupe social, les conjoints n'appartiennent pas, pour autant, à des groupes éloignés l'un de l'autre (Vanderschelden, 2002, p. 35). Vivre avec un conjoint ayant une position sociale plus élevée est le plus souvent le fait des femmes (*Ibid*, p. 36). Pour ce qui est des agriculteurs, la variable diplôme a aussi une influence sur l'endogamie professionnelle puisque [parmi les agriculteurs les moins diplômés, deux sur trois sont en couple avec une agricultrice, contre un sur quatre pour ceux ayant quitté le système éducatif après le lycée.] (*Ibid*, p. 41). En outre, Michel Bozon (in Singly, 1991) souligne qu'en milieu rural, l'homogamie sociale³⁸⁷ se double d'une endogamie géographique puisque les conjoints

³⁸⁴ Le fils aîné de Philippe (entretien n°4) qui a dix-neuf ans et qui est dans une école à Montpellier.

³⁸⁵ Selon l'enquête « étude de l'histoire familiale » de 1999, 30% des couples sont homogames (Vanderschelden, 2002, p. 39).

³⁸⁶ En 1999, selon l'enquête « étude de l'histoire familiale », sur 100 agriculteurs, 51 sont en couple avec une agricultrice et sur 100 agricultrices, 72 ont un conjoint agriculteur (Vanderschelden, 2002, p. 36). Et toujours selon cette enquête, 54% d'agriculteurs ayant un père agriculteur sont avec une agricultrice et c'est le cas de 77% d'agricultrices (*Ibid*, p. 40). Vivre avec un conjoint de même groupe social que son père se retrouve également quand il n'y a pas endogamie professionnelle (*Ibid*, p. 41).

³⁸⁷ [...] en 2000, 55% des agriculteurs étaient en couple avec une conjointe issue du milieu agricole.] (Laisney, 2010, p. 3).

sont originaires du même village ou d'un village alentours, même si le périmètre géographique s'est élargi allant jusqu'au département et à la région voire à un autre pays (Singly, 1991, p. 23, 25). Au sein de notre corpus, quand les conjointes et conjoints des enquêtés ne sont pas originaires du même village, ils ou elles viennent du village voisin, situé dans un périmètre géographique de 5 à 10 km ; ils ou elles sont rarement issus d'une autre région et seule une enquêtée néerlandaise travaille sur l'exploitation avec son conjoint (Johanna, entretien n°13). De plus, dans notre enquête, l'homogamie sociale désigne davantage un milieu proche plutôt que le même (il y a, dans les entretiens, la récurrence d'expressions telles que « *elle sait ce que c'est* », « *elle connaît* », « *elle comprend* ») et pour ce qui est de l'endogamie géographique, le périmètre dépasse rarement le département, la plupart du temps, l'épouse (ou l'époux) vient d'un village voisin alors que pour Bozon (in Singly, 1991), la tendance, chez les agriculteurs, est à l'endogamie cantonale et d'arrondissement (*Ibid*, p. 25) ; ainsi connaissant une immobilité résidentielle, ils sont obligés d'agrandir leur aire de recrutement (*Ibid*, p. 26). Les ouvriers, au contraire, représentent le groupe le plus endogame d'un point de vue géographique lié à l'importance de leur effectif (*Ibid*). Par contre, au sein des enquêtés du corpus, on ne retrouve pas vraiment l'endogamie professionnelle ou du moins, elle prend une forme déguisée puisque, à l'exception d'une enquêtée, c'est après la rencontre avec le conjoint et quelques années de vie commune, que la compagne a décidé de s'installer en tant qu'agricultrice : « *On va dire qu'elle s'est mise à l'élevage à mon contact [petit rire] voilà puis elle s'est aperçue que c'est quelque chose finalement qui lui...au début, elle venait m'aider comme ça, par curiosité disons et puis assez rapidement, elle s'est rendue compte que ça lui plaisait quoi, que c'était quelque chose...le travail avec les animaux lui plaisait.* » (Armél, entretien n°53). On fait référence ici à une véritable installation au sens où l'entend la Chambre d'Agriculture et non au statut de conjoint d'exploitant ou du travail sans statut. Or l'endogamie professionnelle continue à persister chez les agriculteurs : [(...) 72% des agricultrices vivant en couple ont un conjoint agriculteur et 51% des agriculteurs vivant en couple vivent avec une agricultrice] (Laisney, 2010, p. 2-3) mais l'homogamie sociale semble s'atténuer : [En 2000, si en moyenne 54,8 % des conjointes d'agriculteurs sont d'origine agricole (y compris de salariés agricoles), ce sont 38,8 % des conjointes de 25 à 30 ans et 70,7 % des conjointes de 60 à 65 ans qui sont d'origine agricole.] (Giraud et Rémy, 2008-3, p. 26). En 2008, 13% des Français seulement considèrent que l'homogamie sociale est un critère très important pour la réussite du mariage, selon l'enquête *Valeurs* (Bréchon et Tchernia, 2009) ce qui est paradoxal puisque cette dernière se retrouve de manière importante au sein de la société globale (Dompnier, 2009, p. 146). Le recul de l'homogamie, pour ce qui est des agriculteurs, est, selon Giraud et Rémy (2008), à mettre en lien avec la diminution du nombre de filles d'agriculteurs principalement des tranches d'âge les plus jeunes (Giraud et Rémy, 2008, p. 26). Et quand la conjointe n'a pas d'origine agricole, elle est souvent issue du milieu ouvrier (*Ibid*, p. 28). Tout comme pour l'endogamie professionnelle, le niveau de diplôme joue un rôle dans les possibilités pour l'agriculteur de s'unir avec une conjointe non issue du milieu agricole. En effet, [Plus le diplôme de l'agriculteur est élevé et moins l'origine sociale de sa conjointe est proche de la sienne (...). Ce résultat est valable quel que soit l'âge des conjoints masculins.] (*Ibid*, p. 38). Plus l'individu prend du recul par rapport à l'exploitation agricole (école générale, activité salariée autre qu'agricole avant la reprise de l'exploitation mais aussi formation professionnelle

agricole), plus il a de chance de rencontrer une conjointe d'un autre milieu social (*Ibid*, p. 38-39). On peut se demander si le recul de l'homogamie sociale et de l'endogamie professionnelle n'ont pas des incidences sur la transmission de la culture paysanne aux enfants ? Ce qui ne semble pas être le cas puisqu'ils continuent à transmettre des valeurs caractéristiques du monde paysan comme le travail et l'honnêteté, ce que nous mettrons en évidence dans les sous-parties suivantes.

Un autre élément peut être pris en compte pour juger de l'importance du modèle familial dans les exploitations agricoles : le divorce (Bessière, 2011/2). En effet, le taux de divorce est plus bas chez les agriculteurs comparé aux autres catégories socioprofessionnelles. L'explication réside dans le fait qu'une séparation risque d'entraîner un morcellement du patrimoine et une précarisation de la femme qui se verrait perdre son travail³⁸⁸ (*Ibid*, p. 64) quand celle-ci travaille aux côtés de l'époux ; situation propre aux travailleurs indépendants de manière générale. Par conséquent, cette augmentation du travail salarié des femmes qui se retrouve dans la société de manière générale et qui s'explique, comme mentionné précédemment, par une recherche d'autonomie de leur part, peut aussi être perçue comme une protection face aux divorces et aux séparations (Singly, 1992, p. 43). Et les séparations ne perturbent plus systématiquement l'organisation du travail de l'exploitation et n'entraînent plus une précarisation d'un des deux conjoints.

Alors que la France connaît une diminution du nombre de mariages au profit des relations libres mais aussi une augmentation des divorces, des séparations et des recompositions, les agriculteurs semblent être à l'écart de ces phénomènes : [Les données de l'enquête Étude de l'histoire familiale de 1999 montrent que 87 % des hommes agriculteurs vivent ou ont déjà vécu en couple et que, parmi eux, 82 % se sont mariés avec leur première compagne, ce qui est supérieur à l'ensemble de la population masculine (74 %).] (Bessière, 2011/2, p. 64). Ce n'est pas liée au fait que la population agricole est plus âgée puisque les jeunes agriculteurs, même s'ils se marient moins que les plus anciens, ont un taux de nuptialité plus élevé que les autres PCS (*Ibid*, p. 65). Il y a donc une pérennité générationnelle du modèle conjugal même si l'enquête de Bessière (2011/2) met en évidence des différences avec la génération précédente chez les viticulteurs. Elle note que l'homogamie sociale ne se retrouve pas, les conjointes ne travaillent plus sur l'exploitation mais occupent un emploi à l'extérieur³⁸⁹, une période d'union libre a parfois précédé le mariage qui n'est plus la règle même s'ils ont des enfants et des ruptures sont à relever. Néanmoins, il est plus difficile de se séparer quand époux et épouse travaillent ensemble puisque l'organisation du travail en est affectée et un des deux se retrouvent sans travail, il s'agit, la grande majorité du temps, de la femme, qui parfois a travaillé sur l'exploitation sans statut et n'a donc aucune protection sociale (*Ibid*, p. 66). Peu de femmes s'installent en tant qu'exploitante agricole mais sont plus souvent coexploitantes et travaillent ainsi avec leur mari agriculteur (*Ibid*, p. 67). Bessière (2004/4) montre également

³⁸⁸ Ce qui est également souligné par Isabelle Bertaux-Wiane (2002) pour ce qui est des artisans notamment boulangers.

³⁸⁹ Isabelle Bertaux-Wiane (2002) a mis en évidence que chez les artisans notamment boulangers, la femme occupe de plus en plus un emploi salarié à l'extérieur, ce qui laisse présager d'une [configuration indépendance/salariat] (Bertaux-Wiane, 2002, p. 35) en référence à la constitution d'un couple dont le mari est à son propre compte et son épouse salariée.

que l'imbrication vie professionnelle-vie privée se retrouve au moment du divorce ou il est difficile de distinguer patrimoine professionnel et patrimoine privé (Bessière, 2004/4, p. 69). Les jeunes agriculteurs sont toutefois plus sensibles aux risques de divorce et avec eux, aux questions de partage du patrimoine et prennent leurs dispositions pour protéger ce dernier (*Ibid*). Nous n'avons pas cherché à savoir ce qu'il en était des enquêtés de notre corpus sur cet aspect là.

Même si en 2008, la majorité des Français considèrent le mariage comme important, la nuptialité ne fait que diminuer depuis 1980 en France au profit d'unions libres ou du Pacs (Dompnier, 2009, p. 145) ; tendance qui se retrouve parmi les enquêtés de notre corpus ou la famille n'est pas toujours synonyme de mariage puisqu'ils ne sont pas tous mariés. En général, ceux qui ont 45 ans et plus, sont mariés, les autres ont opté pour l'union libre. Alors que le taux de mariage est plus important en milieu populaire, on peut dire que, chez les enquêtés, il y a un effet générationnel face au mariage mais aussi qu'ils sont en phase avec leur temps puisque depuis les années 60, il y a une baisse du nombre de mariage et un développement des unions libres : « (...) *quand je suis partie de Saint-Paul, que je me suis mariée parce que bon, il fallait passer par la case mariage à cette époque là eh, on avait pas le choix [petit rire] par rapport aux parents eh, voilà. Et puis mes parents qui étaient croyants et tout eh, il fallait passer par la case mariage.* » (Geneviève, entretien n°26, enquêtée qui a entre 50 et 55 ans). Et le témoignage de ces deux enquêtés montrent que les unions formelles ou non chez les agriculteurs ne peuvent pas être réduite à un intérêt économique : « (...) *j'ai toujours aimé ma femme et j'en suis toujours aussi amoureux, voyez. (...) Et voilà, j'ai passé de tellement [il insiste sur l'adverbe « tellement »] bons moments avec elle que... Elle aimait beaucoup danser, on faisait la fête quand on allait en Espagne là-bas, c'était des fêtes inoubliables.* » (André, entretien n°29, au moment de l'entretien, il est marié depuis 36 ans) ; « *Nous, il y a 52 ans qu'on est ensemble et on pourrait passer 50 ans de plus, c'est...pas de problème. Même cent ans de plus [rires].* » (Gaultier, entretien n°2).

Durant l'entretien, certains enquêtés ont évoqué une relation de couple antérieure qui s'est terminée par une séparation ou un divorce avec la plupart du temps la naissance d'un ou deux enfants. Ils sont neuf dans ce cas. Néanmoins, même si statistiquement les agriculteurs représentent une catégorie peu touchée par le divorce, probablement en lien avec le coût financier de ce dernier et alors qu'il ne cesse d'augmenter au sein de la société française (Dompnier, 2009, p. 145), nous ne pouvons rien dire sur ce point car aucun thème ne portait sur le divorce. Il s'agit d'une allusion spontanée de ces enquêtés par conséquent le chiffre peut être faussé³⁹⁰. Le célibat – entendu comme absence de vie en couple - touche moins les agriculteurs comparé au reste de la population à l'exception des [...] hommes de 60-64 ans et surtout ceux de 65-69 ans, pour lesquels subsiste encore un écart important.] (Laisney, 2010, p. 2). Quatre enquêtés seulement, au moment de l'entretien, sont célibataires, dont trois d'entre eux sont divorcés et un autre a une compagne mais ne vit pas en couple.

³⁹⁰ En outre, certains d'entre eux, n'ont pas évoqué cette relation précédente mais l'enquêtrice étant originaire du était au courant, renvoyant une fois de plus à l'interconnaissance.

Le « modèle familial agricole », de manière générale, se caractérise donc par une part quasi-égale des mariages et des unions libres, une stabilité des couples avec deux enfants en moyenne et un développement du travail salarié des femmes. Il suit, en partie, les changements rencontrés par la famille dans les années 1960 mais s'en distingue toutefois, pour ce qui est de [...] l'augmentation des divorces et des séparations, l'augmentation des familles monoparentales (...) des familles composées ou recomposées (...)]³⁹¹ (Bessière, 2004/4, p. 85) ou il est relativement protégé de ces phénomènes. Les transformations de la famille s'inscrivant dans une recherche d'autonomie et d'indépendance (*Ibid*, p. 86), on peut dire qu'il en est de même pour le « modèle familial agricole ». Et alors que pour les classes populaires, contrairement aux classes supérieures, le mariage participe à la construction de leur identité (*Ibid*, p. 92), les enquêtés de notre corpus se distinguent, à ce niveau des milieux populaires pour se rapprocher des classes supérieures.

IV.2.7 Le « modèle familial agricole » et la place de l'enfant

Un certain nombre de chercheurs (Singly, 2004 ; Schwartz, 2002 ; Terrail, 1990) s'accordent pour souligner la tendance au repli familial - comme lieu d'expression de l'individualité, de la privatisation - qui peut se comprendre par le fait que la famille évolue en prenant en compte les transformations sociales (Singly, 2004, p. 10). Il y a donc une pérennité des fondements de la famille contemporaine, à savoir une valorisation de son domaine privé favorable aux rencontres familiales et par extension une importance croissante accordée à la dimension familiale notamment pour ce qui est des relations entre membres de la famille (Singly, 2004, p. 7). Un autre changement survenu dans la famille est que celle-ci n'est plus exclusivement basée sur l'héritage, la transmission d'un bien matériel ou symbolique (le statut) mais une attention particulière est aujourd'hui accordée aux personnes qui en font partie (*Ibid*, p. 8) notamment à l'enfant qui est placé au centre de la famille et plus précisément sa réussite, expliquant ainsi, en partie, la fin des familles nombreuses (*Ibid*, p. 10). Philippe Ariès (1960 in Singly, 2004) en fait même un trait caractéristique du passage de [la famille « ancienne » à la famille « moderne »] (Singly, 2004, p. 18) mais aussi des milieux populaires (*Ibid*, p. 30). Le modèle familial dominant chez les enquêtés de notre corpus est aussi à la réussite de l'enfant et celle-ci est double : à la fois scolaire³⁹² et professionnelle. Ils sont nombreux à espérer que leur (s) enfant (s) fasse (ent) le maximum d'études³⁹³ possibles – « (...) je le pousserai à...suivre un maximum ses études puisqu'après il sera toujours à temps de...de venir travailler à la vigne (...) » (Raphaël, entretien n°56) ; « Mon espoir c'est que mes enfants réussissent des études, qu'ils aient un bon métier » (Charles, entretien n°59) - et ils l'aideront pour cela. Mais ils veulent également son bien-être futur et principalement

³⁹¹ Il convient de mentionner que depuis les années 60, il y a un développement de l'emploi des femmes à l'extérieur de l'exploitation mais de manière générale, il y a aussi un accroissement de leur niveau de scolarisation.

³⁹² Le souci de la réussite scolaire se retrouve chez toutes les classes sociales y compris au sein du monde ouvrier de la génération des années 50 (Terrail, 1990, p. 167).

³⁹³ Champagne (1986) souligne que l'accroissement de la scolarité des jeunes ruraux, fils d'agriculteurs, est venu concurrencer la reprise de l'exploitation. Ce qui n'est pas le cas dans notre enquête puisque les enquêtés ont davantage tendance à inciter leurs enfants à exercer un autre métier, probablement en lien avec l'instabilité économique de l'agriculture et sa conjoncture économique.

professionnel ; ils souhaitent que leur enfant exerce un métier qui lui plaît³⁹⁴, même si cela ne passe pas par la reprise de l'exploitation - les autres métiers ne sont pas dénigrés pour autant par les enquêtés contrairement à ce que met en évidence Bessière et Gollac (2007/2) dans leur enquête sur les familles d'indépendants - et ils le soutiendront ou ils l'ont soutenu dans la voie qu'il a choisi :

« Mais c'est très bien. Ils sont brillants dans leurs études donc qu'ils continuent et qui...qu'ils prospèrent dans leur voie et moi je vais dans leur sens et je les motive dans ce qu'ils veulent faire parce que dans la vie c'est très gratifiant [elle accentue sur l'adjectif « gratifiant »] de faire ce que...ce qui nous plaît. » (Patricia, entretien n°21).

« (...) l'essentiel, c'est qu'il fasse ce qu'il veut et ce qui lui plaît surtout, voilà. Après s'il veut faire agriculteur, il le fera et je l'aiderai évidemment, si il veut faire autre chose, il fera autre chose et je l'aiderai aussi [petit rire] de toute manière (...) » (Armel, entretien n°53).

Et par extension, c'est aussi le bien-être personnel de leur enfant qui est recherché et non la volonté que ce dernier soit à leur image : *« Moi mon but c'est...je lui ai toujours dit 'si tu peux faire ce qui te plaît, c'est primordial dans la vie, bon maintenant, il te faut regarder que tu puisses en vivre'. Voilà bon il a choisi cette branche³⁹⁵, apparemment...il y arrivera. »* (Claude, entretien n°19) ; *« (...) je pense que quand on éduque un enfant, on est content de...de voir déjà que les enfants sont contents dans leur vie.... »* (David, entretien n°55). Il s'agit là par contre d'une spécificité des classes supérieures (Singly, 2004, p. 94) qui [(...) veulent apparaître en public comme surtout sensibles à l'épanouissement de leur enfant (...)] mais aussi de [la famille « post-moderne »] (*Ibid*, p. 89) qui met en avant le [être heureux soi-même] (*Ibid*). Il y a donc un repli de l'individu sur lui-même qui n'entraîne pas, pour autant, la disparition de la famille puisqu'elle continue à contribuer au bien-être et elle fait partie de la construction de l'identité individuelle (*Ibid*, p. 89, 91). Les enquêtés de notre corpus, ayant reçu l'exploitation en héritage, on pourrait supposer qu'ils veuillent la transmettre à leur tour mais connaissant les difficultés du métier, ils ne souhaitent pas que leurs enfants connaissent les mêmes problèmes qu'eux ont connu, par conséquent, ils ne cherchent pas à tout prix à ce qu'ils la reprennent ou l'énoncent à demi-mot c'est-à-dire avec des propos contradictoires :

« Non c'est pas qu'ils veulent pas c'est que...bé pour l'instant, ils font leurs études [elle accentue sur « études »] et ils ont choisi leur voie [en insistant sur « voie »] moi je suis pour qu'ils...[bref silence] qu'ils continuent leur voie [elle accentue à nouveau sur « voie »]. Une voie qui est différente de la notre mais...je ne leur imposerai pas les vignes, non, non, mon exploitation parce que...dans la vie, il faut faire ce que l'on aime et...et pas être contraint à faire quelque chose que l'on nous impose [en accentuant sur le verbe « imposer »] parce que...on va le...tôt ou tard y'a...ils vont le délaissé et...et ne pas se plaire dans ce qu'ils font voilà. Donc...si un jour ou l'autre, de par leur...comment dire de par leur [elle met l'accent sur « de par leur »] métier, ils ont le temps [elle insiste sur « temps »] de s'en occuper parce que ça sera déjà...tout acquis, payé et tout donc...[bref silence] ou de le faire travailler et de récolter les fruits...[bref silence] après là, c'est à leur...âme et conscience et intelligence

³⁹⁴ Ce qui se retrouve également chez les nouvelles générations d'ouvriers pour ce qui est de leurs enfants et qui se substitue à la volonté, à tout prix, d'un emploi pour eux (Terrail, 1990, p. 168).

³⁹⁵ Son fils veut être enseignant.

de...de le faire prospérer et de le...[bref silence] et de...et d'en profiter tout le bénéfice. » (Patricia, entretien n°21).

Dans les dernières lignes de cet extrait, Patricia semble sous-entendre qu'il serait dans l'intérêt de ses fils de ne pas se séparer de l'exploitation même s'ils ne veulent pas la travailler. Et cette enquêtée évoque la fierté qu'elle a ressentie quand elle a appris que son fils voulait être agriculteur ; fierté aussitôt contrebalancée par le fait qu'elle aurait aimé qu'il soit vétérinaire, le métier qu'il avait choisi au départ et pour lequel il avait entrepris des études avant d'échouer au concours : *« Donc on a été fier, oui. Moi sincèrement, j'aurais préféré qu'il soit vétérinaire [petit rire]. Enfin. »* (Christiane, entretien n°23).

Plusieurs enquêtés ont, en effet, parlé d'une certaine fierté si leur enfant choisit d'exercer le même métier et de reprendre l'exploitation, tout en précisant qu'ils ne leur imposeront rien pour autant :

« Bon s'il veut rester, je serai fier bien sûr puisque transmettre son exploitation, je pense que c'est...c'est quelque chose qui doit être agréable mais après si il veut pas rester....ou il pourra...travailler ailleurs et gérer l'exploitation quand moi je serai à la retraite ou s'il veut vendre et bé...on vendra et puis, je profiterai d'une retraite paisible enfin ça c'est...c'est plus comme avant ou...que quelque part, on leur laissait pas le choix quoi, ça...ça c'est fini ça, maintenant il faut faire le métier qu'on aime, en sachant que...avoir un métier, maintenant, c'est compliqué donc... Bon ça c'est lui qui verra, il fera son choix. » (Ludovic, entretien n°28).

« Après moi, personnellement, ce qui me fera le plus plaisir c'est qu'il choisisse le milieu ou il se sentira bien quoi eh, c'est pas...c'est pas parce que moi je m'épanouis dans l'agriculture que forcément lui, il devra s'épanouir dans l'agriculture voilà. Je suis pas fermé à ce...à ce point là quoi. Après c'est vrai que bon si ça lui plaît, bé ça sera pas plus quoi, ça sera une satisfaction supplémentaire, voilà. » (Brice, entretien n°36).

Pour Bourdieu (1989), le souhait de transmettre le patrimoine aux générations suivantes est toujours présent ainsi que la volonté de maintenir voire d'améliorer la position sociale de la famille mais ces derniers sont moins visibles car les stratégies mises en œuvre par les individus pour y arriver ont changé (Singly, 2004, p. 21).

Inciter les enfants à poursuivre leurs études - *« Mais pour moi, l'essentiel, c'est valable pour tous les deux, ça je leur dis, c'est qu'ils fassent quand même un minimum d'études quoi, ne parlons pas, après ils feront aussi comme ils voudront eh après je vais pas non plus les pousser à faire des études après si ils en ont pas envie mais quand même, d'en faire un minimum, c'est vraiment bien quoi. »* (Armel, entretien n°53) - peut être également interprété comme le signe d'une intériorisation chez les enquêtés que le maintien du statut de la famille ne passe plus par la transmission de l'exploitation – au vu des différentes crises agricoles - mais par l'école qui peut aussi permettre une ascension sociale : *« C'est pas parce que on sort de la terre qu'on peut pas aller vers les études, c'est pas parce que on a énormément d'études qu'on peut pas revenir vers la terre non plus. »* (David, entretien n°55). Ce qui ne signifie pas

une diminution de l'importance de la famille³⁹⁶ mais les parents doivent désormais tenir compte de l'école. Dans la société dans son ensemble, il y a une interdépendance réciproque entre la famille et l'école (Singly, 2004, p. 12) qui est aussi présente chez les enquêtés avec des nuances. L'école n'est pas uniquement perçue comme un moyen d'obtenir des diplômes permettant d'exercer un « bon » métier, elle est principalement appréhendée comme une possibilité de voir autre chose que l'agriculture, afin que l'enfant puisse développer son « ouverture d'esprit » : « (...) moi je voulais qu'elles fassent des études et tout ça mais...ce qu'elles ont fait, surtout pour l'ouverture d'esprit que ça représente, la culture, la compréhension des gens, des choses (...). » (Maya, entretien n°34). Les enquêtés s'opposent ici aux familles populaires, pour qui apprendre c'est accumuler, additionner des connaissances et non pas – ou alors de manière très secondaire – maîtriser le processus, la capacité qu'est raisonner. Ils mettent, en effet, en avant, non seulement un stock de connaissances mais celui-ci est dans un but d'ouverture d'esprit, afin notamment de développer un esprit critique ; alors que pour les milieux populaires, la connaissance est uniquement appréhendée comme un stock de savoirs détenus. Cependant, le passage par l'école est aussi envisagé comme un moyen de revenir sur l'exploitation et d'exercer le métier d'agriculteur avec plus d'aisance, avec des « armes » :

« (...) au moins...continuer, continuer, continuer [il répète le verbe « continuer » à trois reprises] à l'école...être avide de connaissances, il faut avoir...il faut vouloir continuer...à vouloir apprendre, vouloir savoir, vouloir comprendre et voilà. Donc après sans dire que ce soit péjoratif de revenir à la terre mais d'avoir une autre ouverture d'esprit, d'avoir un esprit assez large et je trouve que ça sert après dans tous [il met l'accent sur l'adjectif « tous »] les métiers mais particulièrement dans nos métiers...dans nos métiers d'agriculteurs, ça sert énormément. » (Christophe, entretien n°5).

« (...) mais je pense que s'ils la reprennent, ils seront beaucoup mieux armés que moi par rapport aux études, par rapport à avoir vécu d'autres choses, de connaître un peu plus les gens, avoir peut-être des...ils ont vécu d'autres choses donc ça sera que du positif. Des problèmes parce que quand on ne trouve pas de travail, c'est...c'est chiant mais ça montre...ça donne aussi une force de caractère, de continuer de... Non je pense que si...s'ils viennent, ils feront...ça sera positif, ils seront mieux armés que moi, enfin ils seront plus dans leur temps quoi (...) » (Jean-Luc, entretien n°12).

Par conséquent, l'école n'est pas ou pas seulement vue comme le moyen pour une mobilité sociale ou une formation théorique et diplômante au métier d'agriculteur. L'école, représentant la possibilité d'une « ouverture d'esprit », renvoie à [(...) une conception selon laquelle une des fonctions des parents consiste à offrir des « ouvertures possibles »] (Singly, 1996, p. 177), notamment le rôle du père (*Ibid*, p. 305) : « (...) avoir une éducation la plus juste possible et...surtout ne pas leur mentir, leur faire...leur montrer la juste...la vie comme elle est quoi eh, ne pas leur mentir quoi, ne pas mentir...et ne pas se mentir³⁹⁷ mutuellement

³⁹⁶ Pour Hoggart (1970), l'attachement à la famille est une caractéristique du milieu populaire mais il met en avant une famille plus élargie allant jusqu'à y inclure les amis et évoque également, tout comme Schwartz (2002), d'un repli de la famille sur elle-même.

³⁹⁷ Un certain nombre d'enquêtés ont précisé que si leurs enfants envisagent d'exercer le métier d'agriculteur, ils leur montreront ses avantages et ses inconvénients.

quoi, dire la vérité (...) » (Régis, entretien n°49). Et cela passe par les loisirs mais également, pour ce qui est des enquêtés de notre corpus, par un encouragement dans les études. En effet, contrairement aux ouvriers qui expriment clairement une autre représentation de l'école, à savoir l'opportunité, pour leurs enfants d'échapper à l'usine, à ses conditions de travail difficiles et à sa précarité mais aussi de s'extraire de cette classe en montant dans l'échelle de la hiérarchie sociale (Terrail, 1990, p. 226), peu d'enquêtés ont exprimé vouloir que leurs enfants fassent des études dans le seul objectif d'exercer un autre métier. Et ils sont soucieux que leurs enfants acquièrent cette « ouverture d'esprit » comme l'exprime, ci-dessous, Thierry (entretien n°24), qui préfère que sa fille se fasse embaucher, pour les vacances d'été, sur une autre exploitation que la sienne. Ainsi, [Le père contribue à apprendre à son enfant l'ouverture au monde, avec les discussions générales, et la nécessité de grandir par la confrontation avec d'autres personnes, éventuellement plus grandes, ou avec d'autres univers.] (Singly, 1996, p. 305) :

« D'ailleurs là cet été, je lui ai dit...je l'ai prévenue depuis le mois de décembre, je lui ai dit 'cette année [il siffle] t'as 18 ans, tu bosses pas sur l'exploitation. Il faut que tu rentres dans le monde réel tout de suite'. (...) mais j'y ai dit 'pour toi, il faut que tu...vois autre chose parce que t'es encore à l'école mais bosser que chez papa...c'est...c'est pas une bonne chose donc il faut que...t'élargisses un petit peu ton...ta vision'. » (Thierry, entretien n°24).

En outre, encourager leurs enfants à faire des études et à exercer un autre métier peut être aussi un moyen, pour les enquêtés encore en activité, de combler les années qu'ils leur manquent avant la retraite si l'exploitation ne peut pas faire vivre leurs enfants et que ces derniers voient aussi autre chose pour être sûr que c'est bien cette profession qu'ils veulent faire :

« Non, non mais on leur a...on leur a bien expliqué que s'ils faisaient autre chose, c'est très bien parce qu'ils pouvaient revenir, surtout Julien au départ. Et qu'ensuite qu'on était vigneron, on pouvait...décider d'être vigneron à 40, 50 ans mais qu'à partir du moment où à 20 ans, on s'installait vigneron, y'avait pas d'autres possibilités. Il fallait bien réfléchir. (...) Il a été difficile aussi de toute façon de...de décider d'abord sur une structure où l'on vit bien...mais ensuite avoir des enfants, des...mariés et autres sur la même structure, c'est pas évident de vivre eh...(...) » (Catherine, entretien n°32).

« Je l'encouragerai aussi avant à aller voir ailleurs ce qui se passe ; ou dans d'autres métiers, peut-être même mais aussi dans le domaine agricole, même aller dans d'autres pays voir...[bref silence]. Mais c'est bien aussi de voir ce qui se passe dans d'autres métiers de toute manière, comme ça après on est conscient de...des bons côtés de l'agriculture et aussi de ses mauvais côtés, ça permet de faire des choix après quand on goûte à plusieurs domaines [silence]. » (Armel, entretien n°53).

Selon Jean-Pierre Caille et Laurette Cretin (2013), [(...) près de sept enfants d'agriculteurs sur dix entrés en sixième en 1995] obtiennent le bac, c'est le cas uniquement de quatre sur dix pour ceux entrés en 1980. Pour ce qui est du bac général et technologique, ils sont 54% à le décrocher contre seulement 30% pour les mêmes périodes (*Ibid*) ; se distinguant ainsi des

enfants d'employés et d'ouvriers. Au début des années 2000, 89% sortent de l'enseignement secondaire avec un diplôme contre 76% dans les années 80 ; les plaçant à ce niveau dans une situation proche des élèves dont les parents exercent une profession intermédiaire (*Ibid*). Pour la majorité des enfants d'agriculteurs, la particularité de leur scolarité se retrouve en fin de troisième ou [...] à peine plus de la moitié d'entre eux ont été orientés en seconde générale et technologique (...) (*Ibid*) ; ce qui n'est pas dû à des lacunes scolaires. Par contre, peu d'entre eux font le choix de l'enseignement professionnel ou interrompent leur scolarité avant l'issue de la troisième. Les familles d'agriculteurs, à l'image des familles populaires, recherchent une dimension concrète aux études en associant ces dernières à l'obtention d'un métier à la sortie, par conséquent, elles sont 33% à considérer qu'il est plus facile de décrocher un emploi avec un diplôme professionnel (*Ibid*) ; se rapprochant, de ce point de vue, des ouvriers et des employés. Ce choix du diplôme professionnel peut être également mis en lien avec le projet de reprise de l'exploitation des fils d'agriculteurs - [...] près des deux tiers d'entre eux sont engagés dans la préparation d'un BEP ou un CAP appartenant au groupe de spécialités « agriculture, pêche, forêt, espaces verts ». (*Ibid*) - ou lié à des contraintes d'éloignement quand on est en milieu rural qu'imposerait la poursuite d'études supérieures. Les filles d'agriculteurs montrent également des préférences pour des CAP et BEP traduisant ainsi l'attrance des familles d'agriculteurs pour les études professionnalisantes courtes. Dans l'enseignement agricole, la part des enfants d'agriculteur a, toutefois diminué, passant de 42% au début des années 80 à 13% en 2009, même si elle reste la filière qu'ils préfèrent : [...] en 2009, ils y étaient encore quatre fois plus représentés que parmi l'ensemble des entrants en sixième.] (*Ibid*). Une variable influence néanmoins l'orientation vers le second cycle général et professionnel et vers l'enseignement supérieur : le niveau de diplôme des parents et principalement des mères (*Ibid*). Il s'agit de mères diplômées et travaillant généralement à l'extérieur de l'exploitation ou elles sont cadres ou exercent une profession intermédiaire alors que le père a un CAP ou BEP voire dans le meilleur des cas le bac. Ce qui peut également être mis en relation avec le fait que les mères s'intéressent davantage que les pères à la scolarité de leurs enfants. La reprise de l'exploitation s'inscrit désormais comme un projet professionnel et n'est plus un choix faute de mieux (Giraud et Rémy, p. 41) :

« S'il décide de s'installer, bé il fera son....je le laisserai faire son installation, enfin son projet parce que si, par exemple, il veut aller en cave particulière, c'est pas moi qui vais décider qu'il reste en coopé³⁹⁸ ou quoi, ça c'est pas.... Donc il fera son projet et après moi, je le soutiendrai bien sûr (...) » (Ludovic, entretien n°28).

Et c'est la gestion de l'exploitation autrement dit du bien hérité qui est transformée. Les jeunes agriculteurs n'hésitent plus aujourd'hui à remodeler l'exploitation familiale (Bessière, 2006), elle n'est plus, comme autrefois, appréhendée comme un patrimoine sacré du fait de son appartenance depuis plusieurs générations à la famille. Elle est désacralisée, encouragée également par l'hétérogamie plus forte des couples d'agriculteurs (Giraud et Rémy, 2008, p. 42). Parmi les enquêtés de notre corpus, ceux qui ont moins de 50 ans, ont généralement suivi des études agricoles, allant souvent jusqu'au BTS voire plus loin. Les autres n'ont pas de diplôme ou juste celui nécessaire à l'installation c'est-à-dire le BEPA.

³⁹⁸ Cave coopérative.

De manière générale, il y a une nouvelle appréhension de l'enfant qui est désormais considéré comme une personne à part entière, différente toutefois de l'adulte, à qui on n'impose plus un choix – comme par exemple la reprise de l'exploitation comme c'était le cas avant – mais dont l'avis est écouté et pris en considération :

« Alors éduquer après ça veut pas dire être hyper sévère d'ailleurs ya pas besoin d'être sévère pour les éduquer, il faut juste voilà leur apprendre des choses simples [il met l'accent sur l'adjectif « simples »] (...) Et après, mais aussi, il faut les ouvrir au monde, leur apprendre qu'ils sont des individus à part entière, que c'est à eux de faire leur vie, voilà, c'est très important ça aussi, qu'ils voient d'autres personnes...d'autres enfants, d'autres milieux, tout. » (Armel, entretien n°53).

Le choix, qui est placé au centre du devenir des enfants chez les enquêtés, peut s'expliquer par une prise de conscience de leur part, qu'ils n'ont pas toujours eu le choix de la reprise ou non de l'exploitation, ce qu'ils ne veulent pas reproduire avec leurs enfants : *« Autrement moi je voulais être cavalier, je voulais pas être agriculteur moi. Enfin je voulais...rester dans le milieu hippique quoi. (...) la passion que j'avais, à la mort de mon père, bon voilà, tu dois choisir, tu peux pas tout faire. » (Patrick, entretien n°31).* Cet enquêté évoque la reprise de l'exploitation comme un choix or il s'agit plutôt d'un incident de la vie – la mort de son père – qui la conduit à la reprendre.

Il ressort de l'analyse des données que le choix est une valeur chez les enquêtés de notre corpus et ils veulent l'inculquer à leurs enfants :

« S'ils viennent comme ils auront choisi, du moment qu'on les choisit les choses et que c'est pas [en insistant sur l'adverbe de négation « pas »] forcé, comme ils auront vu ailleurs, tout ça, ils auront fait un choix. » (Jean-Luc, entretien n°12).

« Après...je pense pas que mon père aurait voulu que je fasse instituteur...ou ma mère infirmier...par contre, si j'avais voulu faire ça 'oui bé vas-y quoi'. (...) Amener...l'enfant à l'autonomie, être détaché du monde, prendre du recul pour savoir prendre ses dispositions et...et faire ses choix. Nous on a pu en bénéficier, j'espère qu'on pourra amener la même chose à notre gamine, j'espère. » (David, entretien n°55).

« Justement leur apprendre les vraies valeurs euh...la politesse, la gentillesse...[il met l'accent sur « politesse » et « gentillesse »] voilà bien...qu'ils travaillent bien à l'école, pour qu'ensuite ils aient le...le choix, le plus de choix possibles pour choisir un métier qui leur convienne et puis bon...[bref silence] voilà. (...) Ensuite, au niveau de l'éducation, non voilà qu'ils travaillent bien à l'école bon, je pense, un peu comme tout le monde... » (Raphaël, entretien n°56).

Pour ce qui est de la manière d'éduquer leurs enfants, ils ne semblent pas s'enfermer dans des schémas éducatifs stricts et autoritaires :

« Mais enfin oui c'est...je pense leur avoir...inculqué ce genre...inculqué, ça c'est un bien grand mot mais ce...ce savoir-vivre entre guillemets quoi bon maintenant c'est bien, c'est pas bien bon voilà c'est qualitatif mais. Mais après franchement je me suis jamais [en insistant

sur l'adverbe « jamais »] posé la question quoi, j'ai envie qu'elles soient...normales, qu'elles s'éclatent quand elles ont envie de s'éclater [petit rire] et puis [soupir] on les a jamais fait chier [il met l'accent sur « chier » et bref silence] enfin je sais pas. Mais après sans...sans règle de vie bon on parlait tout à l'heure d'aller à la messe, je leur ai jamais demandé d'aller à la messe, ou de pas y aller (...) » (Pascal, entretien n°33).

« (...) je suis une maman cool aussi donc je peux pas non plus dire, enfin [silence]. Il faut que les choses se fassent mais je ne suis pas pour...pour avoir...l'armée à la maison [petit rire à la fois de l'enquêtée et de l'enquêtrice]. » (Virginie, entretien n°20).

Ils sont soucieux d'inculquer le travail, le respect, l'honnêteté, la valeur de l'argent³⁹⁹ - marques des classes populaires (Singly, 1991, p. 31, 94)⁴⁰⁰ - mais davantage à travers les expériences quotidiennes notamment à travers le travail sur l'exploitation qui est « une bonne école de la vie » (Isabelle, épouse de Charles, entretien n°59) :

« Oui mes enfants nous aident [sourire] toujours pour revenir à la valeur des choses...oui. Pour avoir la valeur...du travail par rapport à...à ce qu'ils consomment [elle met l'accent sur le verbe « consommer »] au quotidien parce qu'on est dans une société de consommation ou certains...quoi y'en a un qui demande plus que l'autre [petit rire]. Thomas demande beaucoup plus que Maxime ouais, mais...bon Maxime est venu aider et puis...oui il a la valeur...pour avoir la valeur...de...de ce qui...du travail [en accentuant sur « travail »] aussi, de ce...de ce qu'il faut travailler pour...déjà pour pouvoir se nourrir et pour pouvoir se loger. » (Patricia, entretien n°21).

« Moi pour ça, aux enfants, je leur dis et Nicolas, quand il joue au rugby, que tout le monde dit 'il est costaud, il est...' , j'y dis 'pense, il te faut rester humble et quand tu croises un vieux dans le village, dis bonjour à tout le monde, bon si un type, il est con, au bout d'un moment tu dis plus bonjour'. Une fois là, y'avait un homme qui habitait au fond, Paul, il était vieux, mais vieux, il portait une grosse brouette avec plein de souches et le type, il partait à gauche, il partait à droite et moi j'étais jeune, j'étais pas marié et ma mère, elle faisait la chambre devant et je l'avais pas vu moi et bé tu vois quand j'étais jeune, déjà j'avais ce...ce bon fond, j'y dis 'Paul, attendez', j'ai pris la brouette, je la lui ai amené là-bas. Et elle m'a dit ma mère 'ça tu vois' elle m'a dit 'ne le perd jamais ça', voilà. Et c'est ce que j'ai essayé d'inculquer aux enfants, voilà et que je crois que je me suis pas mal débrouillé. » (André, entretien n°29).

« Ah non, je leur impose un petit peu mais bon c'est...[bref silence] c'est une éducation...moi j'estime à aujourd'hui que [bref silence] après quand on va au ski, on les amène quand même [rires de l'enquêtrice] non ? (...) Donc...bon ya du travail à la maison que ce soit...par les magasins de fleurs⁴⁰¹ ou... Moi je vais aller travailler et...bon j'estime que à quatorze ans, quinze ans, on peut, je dis pas faire une journée mais filer un coup de main [petit rire]. » (Jean-Michel, entretien n°35).

³⁹⁹ Quand les enquêtés ont mentionné que leurs enfants venaient, de temps en temps, travailler sur l'exploitation, ils ont aussitôt souligné que leur travail a été rémunéré. Ce qui représente un changement avec la génération précédente ou les enfants n'étaient pas payés quand ils travaillaient sur l'exploitation, que ce travail soit occasionnel ou pas.

⁴⁰⁰ Il s'agit de [qualités concrètes] (Hoggart, 1970, p. 152).

⁴⁰¹ Son épouse est fleuriste et a deux magasins.

« Dans la vie...pour gagner sa vie, il faut travailler...après il faut pas penser qu'à travailler, il faut se faire aussi des plaisirs mais il faut pas que les plaisirs dépassent...le travail quoi en fait et la rémunération du travail quoi. Donc...après c'est pareil, il faut pas non plus se laisser bouffer par ses plaisirs quoi ou ses loisirs quoi. Donc...moi je considère qu'Internet et tout ça, c'est du loisir donc...à partir du moment où c'est du loisir, c'est pas essentiel quoi et...il faut en profiter mais il faut pas être obnubilé quoi, voilà. C'est un peu...[bref silence] enfin ouais je pense que c'est à peu près...[sourire] ce qui m'inquiète dans son éducation. » (Brice, entretien n°36).

Ils souhaitent que leurs enfants connaissent le métier et viennent travailler pendant les vacances ou les week-ends : « (...) enfin de toute façon, je le forcerai jamais, ça c'est sûr...bon, je ferai en sorte quand même, qu'il connaisse [il met l'accent sur le verbe « connaître »] le métier donc...pendant les vacances, tout ça, enfin mon père a fait pareil avec mon frère ; mon frère, il...hormis tailler après...il a toujours....il est toujours venu à la vigne et tout ça. » (Ludovic, entretien n°28).

Il convient de souligner que Gilles Lazuech (2012) a montré que le rapport à l'argent – notamment les comportements face à l'argent - fait partie de l'habitus qui peut être rétroactif autrement dit il arrive qu'il ne soit pas toujours présent chez un individu mais apparaisse plus tard.

Encadré n°27

« La famille c'est la liberté »

Un seul enquêté, Jean-Pierre (entretien n°3), remet explicitement en doute la question du choix et fait allusion à une sorte de conditionnement familial à l'exercice du métier, ce qui est paradoxal puisqu'il parle en même temps d'une « liberté familiale ». Il a ses trois enfants salariés sur l'exploitation et travaille aussi avec sa femme - qui a le statut d'exploitante au même titre que lui - et avec son père retraité qui lui a cédé l'exploitation :

« (...) Ouais mais Rémy, c'est la faute de mon père, il disait 'ça, c'est la relève'. Alors Rémy lui, pam, Rémy, lui il était catalogué 'ouais, ouais moi je serais sur le tracteur' et tout. Déjà tout petit, il commençait à avoir un tracteur et tout. J'ai dit 'n'y achète pas un tracteur putain, bientôt il va dire ouais'. Mais bon Rémy, il s'en foutait lui ; lui c'est...l'exploitation c'est la vigne, c'est [silence]. Parce que bon, on leur a quand même laissé, ils sont libres pendant deux jours quoi on les...parce que si on les avait programmés comme nous là, ils auraient dit 'toi tayo moi je me casse [il fait un signe de la main pour signifier partir] oh les gars' [petit rire]. Mais bon, on a fait la part des choses, on les a laissés quand même un peu...[bref moment de silence]. Bon après est-ce que peut-être inconsciemment on a orienté ça peut-être, je te l'accorde que bon. Mais des fois, tu dis, bon, quand tu veux quelque chose inconsciemment, tu agis même pour...alors que...peut-être tu t'en aperçois pas mais tu agis de telle façon que tu y arrives. »

Il valorise le travail en famille, ce qu'on pourrait appeler le « milieu professionnel familial », qu'il présente comme une chance, une opportunité notamment face aux difficultés à trouver du travail stable :

« Ça veut dire que vous vouliez qu'ils reprennent l'exploitation ?

- Quelque part oui mais bon on les a laissés libre mais peut-être que nos actions, on fait tout le contraire, va-t'en voir tu sais c'est tellement bizarre [petit rire]. Ton inconscient peut te dire, tu dis ça mais ton inconscient va faire en sorte que. Donc tu vas faire des...des actions dans ta vie, des gestes ou des paroles tout ça qui vont peut-être orienter la personne alors que tu dis 'non, bon ils font ce qu'ils veulent moi ça m'est égal' mais. Ah c'est tordu l'inconscient attention [petit rire à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. Mais tu sais comment c'est, ça marche comme ça bon tu t'en aperçois pas et puis tu... Et peut-être qu'on les as...on les as...bon Rémy oui, parce que Rémy, lui, bé c'est mon père, il déconnaît, 'papi' j'y dis 'papi, putain'. 'Ouais lui c'est la relève tu vois un garçon costaud, il soulèvera des cadres, des charrues tout ça' [il change sa voix pour imiter celle de son père]. 'Ouais, ouais bon allé' j'ai dit. Bon lui oui mais les filles non bé les filles, elles ont [silence] Virginie [silence] quand on a fait la cave est-ce que [bref moment de silence] souvent j'ai dit, je faisais tourner le verre j'ai dit 'hum sens ça tu vois, ça te fait penser à quoi ça ?'. 'Berck j'aime pas le vin'. Et puis après 'ah ouais tien j'ai trouvé des trucs'. Et puis deux ou trois ans après 'ah ouais, ouais'. Et peut-être que c'est ça aussi qui...Bon et Camille, elle s'est... [souponner suivi d'un bref moment de silence] le côté commercial ça lui va mais c'est la vigne aussi, la liberté aussi parce que [bref moment de silence] bon [silence]. Et la famille c'est la liberté aussi si tu vas par là, t'as pas de carcan qui...comment dire tu...nous, bon, on leur...disons que quelque part, c'est une liberté qu'ils ont, on leur a laissé...on leur fait un contrat, un CDI, bon, un salaire, bon ils bossent mais quelque part tu...tu as pas de...tu as pas d'attache, on leur a laissé une liberté, comment dire, surtout pour une...mais ça c'est plutôt, ça c'est...ça c'est ce que je pense moi, pour une fille, bon, tu dis...bon... 'essayez de choper un boulot, tout ça'. Tandis que là, bon, elles sont plus...t'es plus libre quoi, plus...[bref moment de silence] pourtant c'est dans la famille mais bon je veux dire... »

Cependant, la relation famille-liberté est vite déconstruite quand il mentionne que tout n'est pas permis dans le travail en famille, notamment de partir de l'exploitation du jour au lendemain, il y a des attaches, une forme d'engagement, comme dans n'importe quelle autre profession ou le salarié est lié, à son employeur, par un contrat de travail. A travers l'anecdote qu'il raconte, on voit qu'il a endossé, à son tour, le rôle du « père-guide » :

« Ah Camille t'en une fois, Camille, elle me dit 'papa, j'ai été accroché' elle avait fait un stage de commercialisation, elle a fait son stage de BTS à la coopérative de Pouzols et une fois elle arrive, elle me dit 'ouais j'ai eu un message là sur le portable, du commercial de Pouzols, il veut que j'aille le voir'. 'Ah bon' j'ai dit 'et pourquoi ?' 'Ah bé, je sais pas moi'. Et elle revient de son entretien, elle dit 'ouais, ils me veulent, ils veulent que je...j'intègre le staff commercial de la cave coopérative'. J'ai dit 'pourquoi ça ?' 'Et bé parce que...'. J'y dis 'ils donnent un bon salaire, c'est quoi ?' '1500 Euros'. 'Oh' j'ai dit 'oh ça va pouet pouet oh eh tu bosses ici maintenant' [petit rire]. J'ai dit 'oh'. Mais bon, elle a pas dit 'non' parce que bon ça l'intéresse de travailler avec le vin, tout ça, la famille, tout ça mais elle aurait pu aussi...

- Vous l'avez quelque part dissuadée de partir ?⁴⁰²

[Silence il réfléchit]. Quelque part je suis pervers, quelque part je suis...[rires de l'enquêtrice]. J'ai dit 'putain, peut-être que...quelque part tu...' je sais pas peut-être j'en sais rien, je... C'est une question perverse là qu'est-ce que c'est ce bordel là oh [sur un ton ironique suivi de rires de l'enquêtrice]. Non mais c'est peut-être vrai, peut-être. Non mais bon après bon j'ai dit 'écoute tu fais ce que tu veux mais merde bon, on a fait la cave et tout'

⁴⁰² L'enquêtrice a coupé la parole à l'enquêté sans s'en rendre compte au moment de l'entretien.

bon quelque part, bon ah oui tu peux pas non plus bosser quelque part dire 'oui, oui' et après tu te barres sinon les mecs, ils vont dire 'oh et merde, moi je vais me taper tout le boulot de nouveau non, non, pas question'. J'ai dit ça. J'ai dit 'ouais mais nous on va se taper tout le boulot avec Bernadette, avec maman' j'ai dit 'oh' [bref silence]. Mais bon peut-être que aussi on a un peu exagéré, j'en sais rien [rires]. J'en sais rien. »

Champagne (1986) souligne que même si les agriculteurs sont soucieux de laisser le choix de leur futur professionnel à leurs enfants, cela n'enlève pas pour autant [...] l'existence de pressions conscientes ou inconscientes, inavouées ou inavouables, des parents sur ceux-ci. D'ailleurs, même si les agriculteurs ne voulaient pas peser explicitement et consciemment sur l'orientation professionnelle de leurs enfants, ils ne pourraient éviter que leur propre rapport à l'activité et à la condition agricoles, leur optimisme plus ou moins grand, bref, ce que l'on peut appeler leur « moral » n'induisent chez leurs enfants, par la seule efficacité de l'exemple, une perception du « métier d'agriculteurs » comme métier « possible », intéressant » » voire « enviable », ou au contraire comme « non rentable », « contraignant » et « sans avenir ».] (Champagne, 1986, p. 61-64).

Parmi les qualités essentielles à transmettre aux enfants, les Français ont choisi, en 2008, [Tolérance et respect des autres] (85%), [Les bonnes manières] (71%) et [Le sens des responsabilités] (68%), [L'application au travail] (49%) ne vient qu'en quatrième position, suivi par [L'esprit d'économie (ne pas gaspiller l'argent ni les choses)] (43%) (Herpin et Déchaux, 2009, p. 157). Les enquêtés de notre corpus, ne se distinguent donc pas du reste des Français.

La représentation de l'enfant a changé, il faut désormais qu'il soit épanoui⁴⁰³ et qu'il réussisse à l'école (Singly, 1996, p. 203) et il y a une interdépendance entre les deux :

« Bé qu'elle soit heureuse dans ce qu'elle choisisse, pour moi, c'est important qu'elle arrive à trouver son chemin, peu importe ce qu'elle va choisir, le principal c'est qu'elle soit heureuse dans ce qu'elle choisisse, que ce soit agricole ou que ce soit littéraire ou que ce soit...c'est qu'elle s'épanouisse dans son travail ; qu'elle s'épanouisse dans son travail, si elle avait choisi l'agriculture bé j'étais ravie qu'elle fasse de l'agriculture, bon ça a pas... (...) Non, non, pour moi, le principal, pour un enfant, c'est qu'il s'épanouisse dans ce qu'il choisisse, pour moi, c'est très, très [elle répète, deux fois, l'adverbe « très »] important parce que le matin se lever, aller faire un boulot qui vous plaît pas, ça va un certain temps et puis, au bout de quelques années, ça se finit par des dépressions, par...par des bêtises quoi c'est...pour moi, c'est très important [elle accentue sur « très important »] de pouvoir faire ce qui plaît, c'est ce qui apporte l'équilibre, ce qui donne envie de se lever le matin, etc., etc. quoi. » (Joceline, épouse de Gérard, entretien n°15).

« Non, non, elle a eu...elle a eu libre...libre court de...de son choix. Non c'est une connerie de les...enfin à mon sens c'est...on est plus à cette époque là ou on impose à ses enfants, enfin moi je crois que c'est d'un autre monde ça. Elle va réussir parce qu'elle a choisi [il insiste sur le verbe « choisir »] ça quoi, je pense quoi, enfin c'est...c'est un peu mon état d'esprit

⁴⁰³ Chez les ouvriers, notamment les femmes, l'acquisition d'une maison individuelle s'inscrit dans cette perspective : [...] une image du bonheur familial ; la fin des privations ; l'épanouissement de l'enfant ; un projet pour son avenir à travers la réussite scolaire ; une légitimation du travail féminin.] (Terrail, 1990, p. 169).

quoi eh. » (Pierre, entretien n°27, sa fille vient d'obtenir son bac et rentre, au moment de l'entretien, en première année de fac de médecine).

« Dans l'éducation des enfants, important pour moi, c'est le respect, c'est...le respect et...[bref silence] et qu'ils s'épanouissent dans leur vie professionnelle comme moi je m'épanouis dans la mienne donc je vais pas le pousser à rester sur l'exploitation (...) » (Paul, entretien n°38).

Tout comme le reste de la société, les enquêtés considèrent que l'école est un passage obligé pour réussir dans la vie professionnelle et leur souhait ne diffère pas des autres parents, ils veulent que leurs enfants réussissent à l'école - et par extension, dans leur vie professionnelle - tout en étant épanouis :

« Nous on lui a toujours dit 'qui peut le plus, peut le moins, même si tu fais des études pendant...sept, huit ans, pour faire je sais pas quoi, tu pourras toujours revenir en arrière, faire quelque chose qui demande un an d'étude enfin qui demande ou rien ou...' voilà. Si tu fais rien [elle insiste sur « rien »] et qu'un jour t'as envie de faire...tu pourras pas. Voilà. En fait nous, on lui a toujours dit ça 'tu feras ce que tu voudras, si t'as les moyens de faire des études, tu les fais, nous on te suivra si...autant qu'on pourra mais au moins après tu dis bon allé hop basta j'en ai assez, je vais travailler, je vais reprendre l'exploitation, je vais faire balayeur, tu pourras le faire mais si tu dis que tu vas faire balayeur, tu pourras jamais faire vétérinaire', voilà. A partir de ce principe, il fait ce qu'il veut. » (Florence, entretien n°6).

Certains enquêtés ont d'emblée évoqué l'école quand il a été question de parler de leurs enfants, ce qui est peut-être lié au fait que l'enquêtrice cherchait à savoir le métier que leurs enfants voudraient exercer : *« On sait pas ce qu'elle va faire parce que... Comme elle sait pas...elle court pas après [petit rire] elle court après les études, c'est les études qui lui courent après [rires de l'enquêtrice]. Bon elle est jeune encore, elle a treize ans mais bon [soupir]. C'est plutôt rude [petit rire]. »* (Marie-Noëlle, épouse de Luc, entretien n°10) ; *« (...) en plus ils sont bons à l'école eh. Ils sont bons à l'école...le côté éducation, c'est plutôt elle⁴⁰⁴ qui le...qui le suit...(...) Ouais souvent ils sont brillants dans...enfin que ce soit à l'école, ils sont dans le top 5...les deux eh. Adonia passe en sixième, Sacha passe en quatrième...européenne, je crois que c'est ça. Ouais quatrième européenne, c'était sur dossier bon il a été accepté. De ce côté-là j'ai pas de...voilà j'ai pas de souci à me faire quoi. »* (Patrick, entretien n°31). Pour ces deux enquêtés, l'enquêtrice cherchait à connaître le métier que voudraient exercer leurs enfants.

Les études représentent une valeur chez les enquêtés ; il s'agit, en outre d'une valeur qui émerge des données de terrain.

Encadré n°28

« Mais on l'a bousculé »

Ces deux extraits d'entretien illustrent l'implication des parents dans la scolarité des enfants :

Valérie – (...) *Et donc ouais et donc en cours d'année, il fallait trouver son...[soupir] sa voie et on s'est retrouvé donc [sourire] à Ille, au forum des métiers...avec Jean-Marc au milieu*

⁴⁰⁴ La mère de ses enfants et qui est son ex épouse puisque Patrick a divorcé.

de la salle et pas savoir...ce qu'il voulait faire quoi. Il voulait partir en S et faire des études sur l'astronomie. Ecoutez, heureusement qu'il y avait une table parce que je me suis appuyée sur la table, je lui ai dit 'non mais Jean-Marc, écoute maintenant, reviens sur terre, c'est pas possible'. J'y dis 'tu peux pas partir en S, tu es même pas fichu de faire tes devoirs en 3^{ème}, tu vas partir en S'. J'y dis 'là il faut que tu trouves...'. Et là, en cherchant bon...d'abord, c'était...

Marc – *[Il coupe la parole à Valérie]. Ah là, on a raté le coche là mais je pense que c'est la faute du...du bahut mais bon, de...le coup de...le menuisier là, ça le bottait bien là parce qu'il est pas mal adroit en plus de ses doigts, il...et j'y suis allé, l'amener à la journée...*

Valérie – *Portes ouvertes.*

Marc – *Vous avez une journée je sais pas quoi, ils se sont pas occupés d'eux, je l'ai senti de suite. Même moi, on est arrivé là comme deux pommés là, y'avait...y'avait aucun encadrant, y'avait rien. Il a fallu qu'on se débrouille par nos propres moyens, demander à des élèves. Ça allait pas quoi, c'était pas bien. Il m'a dit 'oh non le bahut, il est nul'. Alors le bahut il est nul [il siffle] c'est pas la peine de chercher après.*

Valérie – *Alors après, donc on tourne, on tourne, on tourne [elle répète trois fois « on tourne »] et au bout d'un moment, on arrive donc...Maintenance d'Équipements Industriels.*

Marc – *Ouais un gars qui faisait fonctionner des trucs avec de l'air, des trucs bon.*

Valérie – *Et le gars, il lui a dit et bé...c'est tout ce qui est petit matériel à réparer mais même les remontées mécaniques et lui, les remontées mécaniques, il voit que par ça.*

Marc – *Ah là, il voit que par le ski lui.*

Valérie – *Que par le ski.*

Marc – *Alors dès qu'on lui a parlé de remontées mécaniques, le déclic [rires de l'enquêtée et de l'enquêtrice].*

Valérie – *Ah là, il a ouvert des grands yeux. J'y dis 'allé pars là-dessus et puis voilà eh, qu'est-ce que tu veux que je te dise'.*

Marc – *Il en faudra aussi qui les réparent, les remontées mécaniques.*

Valérie – *Mais on aurait pas été avec lui, ce jour là...*

Marc – *[Il termine la phrase de son épouse]. Il allait rien voir.*

Valérie – *Il faisait rien parce que tous ces gamins se sont retrouvés là.*

Marc – *Ah ils étaient tous ensemble là. Tous avec leur truc là.*

Valérie – *Tous ensemble, assis et même pas aller voir les...c'est quand même, c'est...d'une tristesse ça et heureusement que là, ce jour là, on lui avait dit 'tu veux pas qu'on vienne'. Bon au début, il tiquait un peu et après il nous a dit 'oui venez'. Bon on y est allé tous les deux eh, et je veux dire eh... et 'tu fais pas le mariol à partir, quand on y est, tu viens avec nous quand même eh parce que il faut que...bon'. Quand même il nous a...il nous a suivi. (Entretien n°37).*

Jean – *Mais lui par contre, ça a été différent. Elle⁴⁰⁵, elle savait ce qu'elle voulait mais lui⁴⁰⁶, en coups de pied au cul, on l'a fait devenir professeur de sport. C'était un sportif de fou mais un glandeur pas possible [petit rire de l'enquêtrice]. Mais il a eu son bac en quinze jours, il a rien foutu de l'année, et il m'arrive, il me dit 'papa, je vais avec les copains là...on va partir en vacances'. J'y dis 'attends, attends, tu pars nulle part en vacances, d'abord ya le bac et quand t'auras le bac on verra [petit rire de l'enquêtrice]. Si t'as pas le bac, tu sais où tu vas les passer les vacances, je vais te dire où tu vas les passer, tu vas les passer avec moi à ramasser des cailloux. Et je peux t'assurer que tu ramasseras des cailloux'. Pendant quinze jours là, il a bossé mais comme un fou, comme un fou [il répète ses propos], en quinze jours, il a eu le bac. Mais lui, c'était un garçon insouciant...de con rien mais*

⁴⁰⁵ Sa fille.

⁴⁰⁶ Son fils.

branleur et faire que des conneries, etc. les copains et voilà. Alors quand il a eu son bac, il savait pas ce qu'il voulait faire, il nous est parti un an en droit.

L'épouse – *Comme les copains.*

Jean – *Ils ont rien foutu pendant un an. Pendant un an, ils ont glandé et tout, ils ont fait la fête pendant un an et on a dit 'bon il faut s'acabat eh'. On a commencé à dire tous les deux c'est fini, on l'a amené à Montpellier.*

L'épouse – *Il a passé des concours. A l'époque c'était par concours eh, à l'époque. Avant c'était concours et dossier et il a été reçu à Montpellier et faire Staps et voilà il est rentré là.*

Jean – *Mais on l'a bousculé.*

L'épouse – *Ah mais c'est moi qui ai tout fait, toutes les démarches.*

(Entretien n°43). A travers cet extrait, on voit que Jean endosse aussi le rôle de « père-guide ».

Six enquêtés ont eux-mêmes leurs enfants agriculteurs à qui ils ont cédé la totalité ou une partie de l'exploitation et qu'ils aident ou avec qui ils travaillent dans le cadre d'un GAEC, un seul enquêté a ses trois enfants salariés sur son exploitation, et un autre a son fils qui a prévu de s'installer sur une autre exploitation, son exploitation n'étant pas assez viable pour l'accueillir. Quand aux autres, ceux qui ont leurs enfants qui font des études, il est difficile de dire ce qu'il va en être de leur avenir professionnel si on ne veut pas tomber dans des prophéties. Il semblerait qu'ils ne reprendront pas l'exploitation, du moins, ils font des études qui ne sont pas agricoles et la tendance devrait être à une mobilité sociale ascendante.

Il convient de souligner que les enquêtés sont dans un entre-deux, marqués à la fois par le modèle familial populaire et influencés par une dimension des classes supérieures. Mais ils sont mais aussi caractérisés par une dimension ancienne pour certains aspects de la famille et nouvelle pour d'autres. Cet entre-deux est à l'image du référent culturel commun - décrit dans le chapitre I - qui est tiraillé entre des valeurs anciennes et des valeurs nouvelles. Le choix de l'enfant est donc davantage pris en compte et ce dernier, tout comme les autres membres de la famille s'affirment plus :

« En fait, eux, ça a été la première génération ou on leur a laissé le choix [elle accentue sur « choix »] de faire...de venir [en accentuant sur le verbe « venir »] sur l'exploitation ou pas. Et par exemple, pour la génération de mon mari, ce choix ne s'est pas posé, c'était obligatoire, le garçon vient sur l'exploitation, on y demande même pas [elle met l'accent sur « même pas »] son avis. C'était normal, c'était comme ça. Y'avait fille et garçon, la fille a fait des études, le garçon, à 16 ans était à la vigne. Donc c'est vrai que pour nous on s'est dit, pour nos enfants, on leur laisse le choix, on verra. Ce qui est une chance je pense parce que bon. » (Johanna, entretien n°13).

L'enfant n'est donc plus perçu comme une main-d'œuvre pour l'exploitation, il ne partage pas forcément la même passion du métier que le son père et il n'hésite plus à le dire. La relation parents-enfants habituellement caractérisée d'[autoritaire ou autocratique] (Singly, 1992, p. 195) ne se retrouve pas chez les enquêtés de notre corpus mais elle se rapproche de celle rencontrée dans les classes supérieures autrement dit un rapport [de type égalitariste ou démocratique] (Ibid, p. 196), ce qui peut s'expliquer par le fait que les agriculteurs sont des travailleurs indépendants, accoutumés, de part leur profession, à l'indépendance, l'autonomie,

la liberté (*Ibid*). Il en est de même pour l'épouse qui n'est plus obligée de travailler sur l'exploitation si elle n'aime pas le métier, elle peut occuper un emploi à l'extérieur. Chez certains enquêtés, cela va plus loin, l'enfant est même le moteur de la vie hors travail dans le sens où cette dernière s'organise autour de lui, que ce soit les loisirs, les sorties⁴⁰⁷, les vacances, à tel point que, lorsque l'enfant grandit et quitte le foyer, les parents n'ont plus de loisirs, ne sortent plus et ne partent même plus en vacances :

« (...) on fait en fait, je vois aussi qu'on fait nos activités parfois par rapport aux enfants, voilà. Maxime faisait pas mal de théâtre donc on le suivait beaucoup au théâtre et de ce fait, régulièrement on sortait, on mangeait avec des amis, tout ça, par rapport au théâtre, s'ils font de la musique, c'est par rapport à la musique...c'est vrai que...on fonctionne beaucoup par rapport aux enfants. Et quand ils étaient petits, ils étaient au foyer...de Puichéric donc quand y'avait des sorties que...par exemple, le canal, des sorties sur le canal ou alors le Futuroscope, le...[soupon] qu'est-ce qui y'avait...Disney Land, des choses comme ça, on a...on a fait plein de trucs par rapport [elle accentue sur « par rapport »] aux enfants, voilà. Euh...et actuellement, c'est vrai qu'on...on fait moins [petit rire]. Quand Maxime était sur Montpellier, on allait sur Montpellier et...c'est vrai que bé...on allait visiter, c'est...maintenant c'est Biarritz donc quand on va là-bas, on va visiter et on va faire des...[bref silence]. C'est toujours, en fait oui on fonctionne un peu par rapport à nos enfants, quand ils sont quelque part, (...) à moment donné, on allait au théâtre, quand Maxime faisait du théâtre, on allait pas mal voir des...bé du théâtre ailleurs aussi. Parce qu'il était demandeur donc on y allait. Thomas est demandeur d'autres choses, de sport...de planche à voile, de...de planeur donc bé on le...on l'amène dans ce sens là, voilà, des sports de glisse, on est allé à Biarritz donc il a fait du surf [petit rire]. Et...bon on les conduit [elle insiste sur le verbe « conduire »] bé...[bref silence] on fait notre devoir de parents [petit rire]. Oui, oui. » (Patricia, entretien n°21).

« Bon...je pense aussi que quand les enfants vont grandir, on va se re...re-sociabiliser par force quoi, par l'école, voilà. On compte sur eux [petit rire à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. » (Romain, entretien n°22).

Pour Ariès (1960), il s'agit une fois de plus d'une caractéristique de [la famille moderne] (Singly, 2004, p. 20). Il convient de souligner que même si nous parlons de « modèle familial agricole » pour parler de la famille chez les enquêtés, nous ne faisons pas de ce dernier une forme de famille particulière mais [une des configurations possibles de la famille] (Singly, 1992, p. 50). Alain Collomp (1991) parle lui de [systèmes familiaux] (Collomp, 1991, p. 14) pour désigner les diverses formes familiales. Cependant, à l'image de l'ouvrage de De Singly (1991) qui mentionne à plusieurs reprises les termes [famille urbaine] (Singly, 1991, p. 381) peut-on parler de « famille agricole » ? Nous ne pouvons pas répondre à cette question, il faudrait, pour cela, une étude plus approfondie concernant la famille et retourner sur le terrain interroger les enquêtés uniquement sur cet aspect là.

En outre, toutes les enquêtes sur le temps passé auprès des enfants montrent que les hommes participent moins que les femmes aux tâches comme la douche, le repas ou encore les devoirs

⁴⁰⁷ Quand les enquêtés ont mentionné faire régulièrement des sorties entre amis ou en famille, l'enquêtrice ne leur a pas demandé avec quel (s) membre (s) de la famille il s'agissait mais il semblerait qu'ils fassent allusion à la famille nucléaire autrement dit à leur compagne et à leurs enfants. Un élément vient confirmer nos propos, quand ils disent vouloir consacrer du temps à leurs conjointes et à leurs enfants mais aussi quand ils parlent des vacances.

des enfants. Et quand les pères sont mis à contribution, il s'agit davantage d'une aide qu'un d'un investissement total (Singly, 1996, p. 269). Mais même si les pères s'occupent moins des devoirs que les mères, ils s'intéressent toutefois à la scolarité de leurs enfants (*Ibid*, p. 270). Il convient également de préciser que les pères et les mères salariées considèrent le temps professionnel comme du temps consacré aux enfants puisqu'il s'agit de gagner un revenu pour subvenir à leurs besoins (*Ibid*, p. 271). Les hommes s'investissent davantage que les femmes dans leur travail notamment en y passant davantage de temps (*Ibid*, p. 280) : [La dimension professionnelle structure davantage l'identité masculine que l'identité féminine, et encore plus l'identité de l'homme-père que l'identité de la femme-mère.] (*Ibid*, p. 281). Expliquant ainsi que le travail soit le principal élément de construction de l'identité chez les enquêtés de notre corpus. De manière générale, c'est à l'homme qu'il est couramment attribué le rôle de faire vivre financièrement la famille et moins de s'occuper directement des enfants ; y compris dans les couples où les deux travaillent (*Ibid*) et même si le père de famille délaisse la gestion du foyer, que ce soit les tâches domestiques ou la réponse aux demandes des enfants, il reste [« le chef de famille »] (*Ibid*, p. 285) ; conservant ainsi sa fonction de prise de décisions. Les pères d'aujourd'hui accordent de l'importance aux loisirs en famille – (...) *le dimanche, on fait une activité en famille ou à vélo ou à pied ou une visite (...)* » (Magali, entretien n°60) - et ils n'ont pas besoin de faire preuve d'une autorité exacerbée pour que soit reconnue leur position de chef de famille (*Ibid*, p. 286) mais celle-ci est davantage perçue comme [un allant de soi] (Bourdieu, 1979). Une nuance est à mentionner pour ce qui est de l'éducation des enfants. Les pères ne participent jamais exclusivement à celle-ci mais il s'agit d'un devoir qui est toujours partagé avec les mères. Il en est de même pour les autres activités relatives à la famille et au foyer, elles ne sont jamais du seul fait des pères mais elles sont réalisées conjointement avec la mère (*Ibid*, p. 290). C'est la raison pour laquelle, dans son étude, aujourd'hui datée, Hoggart (1970) fait de la mère, dans les milieux populaires, la [(...) mère de famille (...) le pivot autour duquel est bâti le foyer (...) garant de son unité] (Hoggart, 1970, p. 75). C'est aussi elle qui entretient les relations entre les membres de la famille. Nous n'avons pas de thème, dans nos différents guides d'entretien, qui renvoient aux tâches domestiques et à l'entretien des enfants, il s'agit là d'une autre limite de notre enquête. Par contre, nous avons cherché à savoir ce qu'il en était des loisirs⁴⁰⁸ et ces derniers se font principalement en famille, avec la conjointe et les enfants. Et même s'ils se réalisent presque exclusivement à l'extérieur, ils n'ont pas pour fonction de se détacher du foyer et les enquêtés ne recherchent pas non plus un moment de solitude, contrairement à ce que met en avant Schwartz (2002) pour les loisirs des ouvriers qui renvoient à une stratégie d'évitement du foyer et de l'épouse. Au contraire, les enquêtes font tout pour passer du temps en famille, ce qui passe également par les loisirs. La chasse en est un exemple. En effet, certains enquêtés ont mentionné qu'ils ne pratiquent pas ou plus cette activité car ce serait un moment où ils ne pourraient pas être avec leur compagne. Ce qui domine donc c'est le [familialisme] (Verret, 1979, 1988), caractéristique des milieux populaires : « (...) enfin si l'hiver....bé le peu de temps que j'accorde à Odile, si j'allais à la chasse...ça râlerait un peu quoi. C'est que c'est prenant la chasse enfin quand j'y étais, j'étais fou de chasse avant mais...mais maintenant, ça

⁴⁰⁸ Cf. « Chapitre VI un mode de vie 'simple' et 'pratique' », p. 403, où nous abordons plus en détail les questions de loisirs et de vacances.

me dit plus rien [en accentuant sur « plus rien » et en répétant à deux reprises], plus rien du tout. » (Sébastien, entretien n°50).

A l'image du foyer familial pour les ouvriers, les enquêtés de notre corpus accordent aux aussi de l'importance à la famille⁴⁰⁹ - au sens restreint du terme, la femme, les enfants et les parents – une attention particulière y est réservée et elle joue un rôle non négligeable pour le bon fonctionnement de l'exploitation et sa survie. Néanmoins, nous avons montré qu'elle n'était pas non plus uniquement une manne économique et patrimoniale ou une réserve de main-d'œuvre pour le travail agricole. Dans le hors travail, les enquêtés sont soucieux du devenir et du bien-être de leurs enfants et de leurs conjointes. Ce souci est matérialisé par une liberté de choix laissée aux enfants pour leurs études et leur métier et par un développement du travail à l'extérieur des femmes. Les loisirs et les vacances en famille occupent également une place centrale dans le mode de vie : *« Bon après sinon les loisirs c'est la famille. »* (Ludovic, entretien n°28) ; *« Après c'est vrai que de...[bref moment de silence] des vacances, pour moi, les congés c'est...c'est d'être en famille, avec ma femme et les gamins et de partir (...) »* (Christophe, entretien n°5). Ce qu'illustrent bien les propos de cet enquêté qui vient d'être papa, au moment de l'entretien et qui veut donc changer, à la suite de cet événement son rapport au travail :

« (...) nous, notre vie, on l'a faite, maintenant on va vivre pour elle, si il faut prendre des vacances, bé bien sûr qu'on va en prendre, bien sûr qu'on va...si il faut mettre 10 000 Euros pour payer un berger, on mettre 10 000 Euros pour payer un berger, on partira quinze jours en vacances voir la famille, voir ma mère, voir...d'autres montagnes...je sais pas moi, plein de...aller faire des concerts. » (David, entretien n°55).

Ludovic (entretien n°28) prend lui aussi des vacances pour le bien de l'équilibre familial : *« Bon déjà, je [bref silence] j'ai passé sept ans sans prendre de vacances. Ça c'est le premier point. Maintenant depuis que le petit est né et pour faire plaisir à ma femme aussi quand même, on part allé quinze jours par an (...) »*.

Ce qui renvoie à un changement en ce qui concerne l'appréhension de la famille, par rapport à la génération précédente :

« Et je te dis, il y a des choses que je m'impose parce que peut-être moi je l'ai pas vécu avec mes parents parce que mes parents aussi c'était...c'est une famille d'agriculteur et c'était...c'était toujours le travail à fond et...la famille passait en second plan. Donc j'en ai un peu souffert moi de ça. Je veux pas...je veux pas que mes gamins le vivent parce que moi, je l'ai vécu et ça m'a fait...ça m'a fait du mal et je voudrais pas que...je voudrais pas faire pareil avec mes gamins, avec ma famille. » (Christophe, entretien n°5).

⁴⁰⁹ Il convient de préciser également que beaucoup d'enquêtés ont employé la troisième personne du singulier durant l'entretien, ce qui est une manière d'inclure la famille dans leur discours.

Gaultier (entretien n°2) qui a plus de 70 ans évoque, dans cet extrait les soucis quand on est père de famille :

- Et pour quelle raison, vous ne seriez pas serein ?

Gaultier – Parce qu'il y a toujours quelques problèmes qui surgissent [il insiste sur le verbe « surgir »]. Pour être serein...(…) Il faudrait être seul au monde. Si on prend, par exemple, les C... [silence] ils sont restés dans leur cocon familial avec leur mère, le matin, ils se lèvent 'je vais bien, tout va bien' [rires de Josiane] pas de problème. Après entre frères, s'ils se disputent le lundi, le mardi...bon. (...) Ils ont pas eu de maison à construire, ni l'un, ni l'autre. Ils ont pas eu de famille à...[il cherche ses mots].

Josiane – A élever.

Gaultier – A élever. Des enfants à...amener à l'école, au collège, au lycée, financer tout ça. C'est quand même...mais si tout va bien, c'est quand même, il faut assumer [il met l'accent sur le verbe « assumer »]. Ça se fait pas tout seul. Tandis qu'eux, ils ont bonne mine, ils mangent bien, ils dorment bien, ils ont pas [en insistant sur l'adverbe de négation « pas »] de souci, ils dorment bien.

Josiane – [En s'adressant à son mari]. Il te fallait rester célibataire.

Gaultier – Mais Josiane, je ne regrette pas moi d'avoir fait...quand même. Non mais je veux dire par là que...

Josiane – Oui mais c'est ça la vie de famille, on est plus ou moins...ouais.

Gaultier – C'est la vie. Moi chaque fois que Philippe a eu besoin d'un coup de main, j'étais là, je lui ai jamais dit 'non' [il accentue sur l'adverbe de négation « non »]. Mais...[silence]. (...)

- Donc c'est votre fils et sa famille qui vous empêcheraient d'atteindre cette sérénité !

Gaultier – Oh...quelque part oui.

Josiane – Indirectement [en insistant sur « indirectement »]. Indirectement disons, c'est pas de leur faute.

Gaultier – Si j'ai pas de souci, je me dis 'on a traversé la crise comment il va s'en sortir tout ça', on a du souci.

Josiane – Oui c'est vrai ça.

Gaultier – Ils s'en vont aux Angles, ah ils auront pas un accident ! Et...et t'es toujours là en train de penser à eux.

Josiane – Et oui, obligé.

Gaultier – Les enfants en fait, c'est le bonheur et le chagrin [il insiste sur « chagrin »] des parents [bref moment de silence]. C'est deux choses qui...qui sont indissociables.

Josiane – Ça serait trop beau tu comprends.

Gaultier – Oui.

Josiane – Ça serait trop beau.

Gaultier – Et oui. S'ils vont pas bien, allé. S'il arrive qu'il ait... (...) Un jour, on était allé à une messe de...c'était des prêtres orthodoxes. On m'avait dit 'vas-y, tu verras comment c'est'. J'y suis allé par curiosité et...donc on a assisté à la messe qui est très différente de la messe des catholiques et à la fin...je passe, c'était...c'était, je sais pas si on appelle ça une église, je sais pas, c'était peint en rose.

Josiane – Non, c'était un cloître.

Gaultier – Un cloître, enfin c'était peint en rose, en pleine nature, ça me...ça m'inspirait pas confiance. J'étais pas à l'aise. Et à la fin de la messe, il y a le prêtre avec sa grande barbe, jusqu'à la taille là [il porte sa main à sa taille pour montrer jusqu'où] et puis sa soutane là

qui...il était à la sortie, il saluait.

Josiane – *Il saluait tout le monde à la sortie et oui.*

Gaultier – *Alors quand il a...on passe là 'd'où venez-vous ? Qui êtes-vous ?'. Enfin, je réponds 'je viens d'un petit village, tout ça'. On échange quelques paroles là et il me dit 'quel est votre métier ?'. Je lui dis 'je suis viticulteur ou vigneron'. 'Ah vous en avez beaucoup ?' il me dit. Je me suis dit 'celui-là, il va te demander un chèque' [petit rire de Josiane]. Alors je lui dit 'vous savez, il y en a qui en ont plus que moi et il y en a d'autres qui en ont moins'. Ce qui fait que...il est resté dans le vague. Et puis, il nous invite dans le...le cloître là, à prendre l'apéritif. On boit l'apéritif tout ça et puis il y a une sœur qui arrive, jeune avec des lunettes là, jeune. Et alors on commence à parler. 'Et comment vivez-vous ici ?'. 'Ouais, on vit en autarcie, on se fait le pain', enfin ils se débrouillaient, ils faisaient l'élevage et puis les animaux, ils les mangeaient. On discute et au bout d'un moment, je lui dis 'vous avez fait don de votre vie à Dieu'. 'Bé oui' elle me dit. 'Ah et moi voyez, j'ai pas fait don de ma vie à Dieu. Mais vous le matin, quand vous vous levez, si vous allez bien, tout va bien. Moi quand je me lève, il faut que j'aïlle bien, il faut que ma femme aïlle bien, il faut que mes enfants aïllent bien et que ma vieille mère aïlle bien. Et tous les matins que Dieu fait. Alors quel est celui de nous deux qui a fait le plus grand sacrifice ?' [rires de Josiane]. 'Oh excusez-moi, il faut que j'aïlle sonner l'angélus' [en changeant sa voix pour imiter la sœur]. [Rires des enquêtés et de l'enquêtrice]. C'est vrai que, je vois Josiane, ils étaient sept, il y en a toujours un qui...qui est malade ou qui... Tous ces divorces qu'il y a eu tout ça, sa mère, elle était effondrée sous le poids [il accentue sur « poids »] des soucis, plus tu es, c'est la loi du nombre, t'en as toujours un qui... 'Allé je divorce'. Bon lui il divorce, allé un mois allé je divorce et je re-divorce. »*

Notre enquête, qui a pour originalité de s'intéresser à la famille à la fois dans la vie professionnelle et dans la vie privée, met en évidence la persistance des rapports entre parents et enfants, puisque dans les deux sphères, il y a une prédominance de la solidarité familiale (Hoggart, 1970, p. 66), mais celle-ci se réduit aux parents et aux enfants ; que ce soit les enquêtés avec leurs parents ou les enquêtés avec leurs enfants. Par conséquent, une précision doit être apportée au vu de l'analyse des données : contrairement à l'hypothèse formulée avant de se rendre sur le terrain, à savoir que la famille représentait une valeur, l'analyse des données met en évidence que c'est la famille restreinte qui est une valeur pour les enquêtés autrement dit le modèle de la famille nucléaire. Et à l'image de Verret (1979) qui parle d'un [familialisme ouvrier] (Verret, 1979), terme repris par Schwartz (2002), on peut parler, pour les enquêtés de notre corpus, d'un familialisme agricole ou paysan. Le familialisme étant une des caractéristiques de la culture populaire (Barbichon, 1987 in Retière, 2003, p123). Ce que nous appelons le « modèle familial agricole », ou prédomine la figure paternelle, est dans un entre-deux : empreint d'une dimension à la fois populaire et « supérieure » mais aussi d'un aspect ancien et nouveau marqué notamment par un changement au niveau de la place de la femme – qui même si elle reste le plus souvent issue du milieu agricole et rural, elle est de plus en plus salariée à l'extérieur de l'exploitation – et de celle de l'enfant. En effet, nous nous sommes notamment intéressés, dans cette partie au choix laissé aux enfants pour ce qui des études et du métier. Nous allons revenir, dans la partie suivante, à la question du choix pour les enquêtés eux-mêmes et nous allons interroger ce qu'ils appellent la passion du métier.

IV.3 « Il faut aimer... » : quand la passion participe à l'habitus professionnel

« Enfin moi je suis satisfait de mon métier je l'aime mon métier et puis je l'aime mon pays, on est tous les jours dehors, moi j'ai mon boulot dehors mais je suis le plus heureux des hommes. » (Christophe, entretien n°5).

« (...) il faut qu'il ait envie [en accentuant sur « envie »] de faire ça parce que c'est un métier, non mais c'est une passion [elle insiste sur « passion »] ce métier, c'est pas n'importe qui, qui fait ça, voilà. » (Christiane, entretien n°23).

L'enfant qui naît dans le milieu paysan, ne peut pas, selon Mendras (1984) se faire une idée précise du métier d'agriculteur et de ses diverses techniques, ni son propre avis puisqu'il est né paysan et il a une façon de vivre héritée, inculquée par ses prédécesseurs. On n'apprend pas à être paysan puisqu'on ne devient pas paysan mais on naît paysan de parents paysans. Il apprend son métier en même temps qu'il apprend les choses élémentaires de la vie. En effet, [Pour lui, savoir-faire et savoir-vivre sont une même expérience : dans sa vie d'enfant et d'adolescent, la technique du labour est liée au champ familial où elle s'apprend, et elle s'intègre dans un genre de vie, au même titre que toutes les autres « techniques » de la vie professionnelle et sociale, le langage ou les règles de politesse par exemple.] (Mendras, 1984, p. 103). Mais comme nous l'avons précédemment mentionné, il y a un changement à ce niveau là car même si l'apprentissage sur le tas auprès du père – qui est se retrouve quelle que soit la profession indépendante (Laferrère, 1998, p. 19) - conserve de son importance, il n'est pas suffisant, il faut qu'il soit complété par un enseignement agricole sanctionné par des diplômes, ce qui, en théorie, devrait permettre aux futurs agriculteurs d'avoir du recul sur leur pratique et une certaine objectivité quant à leur choix du métier. On ne naît pas agriculteur mais on le devient à l'image des autres professions et contrairement aux paysans traditionnels (Mendras, 1984, p. 212). Il sera question dans cette partie d'analyser ce qu'il en est aujourd'hui du choix de la profession ; peut-on parler de choix ? Quel terme serait le mieux approprié ? Nous montrerons qu'il y aurait derrière le choix, la passion du métier, souvent mise en mot par « Il faut aimer ». Il conviendra donc de s'intéresser à cette dernière. Dans l'enquête de Bessière (2003), « Il faut aimer » s'exprime sous la forme [« (...) ça me plaît, ça m'a toujours intéressé ».] (Bessière, 2003, p. 237). Pour expliquer la reprise de l'exploitation, les enquêtes de Bessière (2003) font référence à trois éléments : [L'évocation d'un plaisir, d'un goût pour ce métier (...). Un intérêt pour le métier (...). Une volonté, un choix (...)] (*Ibid*, p. 238). Nous mettrons en évidence, dans les sous-parties suivantes, que ces données se retrouvent chez les enquêtés de notre corpus.

IV.3.1 Un choix involontaire et une liberté sous contrainte

Ce qui caractérise le paysan c'est [L'absence de choix] (Mendras, 1984, p. 214) même s'il pense avoir délibérément choisi d'être paysan. En effet, il est rare [qu'une possibilité effective de « prendre un métier » se présente et soit repoussée pour « rester paysan ».] (*Ibid*). Ce qui peut expliquer qu'encore aujourd'hui, les enquêtés de notre corpus sont soucieux de montrer leur trajectoire professionnelle comme relevant de leur propre choix et non d'une obligation :

« (...) donc je suis allé à Charlemagne et là, par contre, je me suis mis à travailler, à m'intéresser au truc, ça m'intéressait quand même, la filière viti-oeno, j'ai commencé à aller à la vigne, à faire des stages, à faire des... parce que de temps en temps ya des stages à l'école ya pas que des... Et puis ça a commencé à m'intéresser et puis voilà. Et puis j'ai dit 'bon ok'. Parce que j'aurais pu ne pas aller à la vigne, comme je disais après je faisais mon BTS derrière ou avec mon BTA même je pouvais prétendre à autre chose, j'étais pas forcé [en insistant sur « forcé »] d'aller à la vigne quoi. » (Joël, entretien n°41).

Certains enquêtés insistent pour montrer que ce n'est pas faute de mieux qu'ils sont devenus agriculteurs mais au contraire qu'ils ont refusé d'autres opportunités parce qu'ils avaient ce projet depuis longtemps ou qu'ils auraient pu poursuivre leurs études s'ils en avaient eu envie, se distinguant à ce niveau là des ouvriers agricoles, (Champagne, 1986, p. 43) :

« J'étais à Charlemagne, une école agricole, j'ai passé un BEP, un bac... Bon en gros, j'ai jamais redoublé donc...et même quand je suis allé en BEP, c'était pas...une voie de garage parce qu'on m'acceptait pas au lycée quoi, j'ai toujours eu des notes correctes mais comme je voulais faire vigneron, alors les profs s'offusquaient de me voir partir en BEP, tout ça [petit rire] mais bon, j'ai toujours voulu faire ça donc je suis parti à l'école agricole, j'ai fait le bac, là on m'a proposé un boulot...rémunéré un peu plus que le Smic et tout, j'ai refusé puisque je voulais vraiment [il met l'accent sur l'adverbe « vraiment »] être vigneron à mon compte. C'était sur Douzens, un village à côté, responsable d'une exploitation quoi en gros, j'ai refusé puisque je voulais pas et après il a fallu deux ans, entre le stage, six mois, monter le projet...enfin voilà, c'est un peu long et puis je me suis installé, voilà. J'ai travaillé un peu à la coopérative pendant deux mois, enfin j'ai fait deux...deux, trois petits trucs comme ça mais toujours dans l'optique que...il fallait que je m'installe. Voilà. Alors financièrement, j'aurais sûrement [il insiste sur l'adverbe « sûrement »] gagné plus d'argent en faisant le reste et en aidant mon père et en récupérant...mais au niveau...enfin de l'épanouissement personnel, enfin je regrette pas du tout ce que j'ai fait quoi. Surtout que maintenant, on recommence à gagner notre vie donc c'est...c'est encore mieux quoi. » (Ludovic, entretien n°28).

« (...) il faut aimer être dehors, il faut aimer...ça c'est pas donné à tout le monde quoi. Moi je peux pas...tu peux pas obliger les gens à faire...à aimer ton métier, moi personnellement, je serais dans un bureau, je serais malheureux. Alors que j'aurais pu faire un autre métier complètement quoi au niveau des études j'avais...des facilités, j'avais... Si j'avais voulu faire...six ans d'études après le bac, je pouvais les faire quoi mais alors ça me plaisait pas du tout déjà les études et puis pour m'enfermer dans un bureau, non hors de question [il insiste sur « hors de question »] et surtout pas envie de partir d'ici quoi. Voilà. » (Fabien, entretien n°54).

Nous ne leur avons pas demandé les raisons qui les ont poussés à rester à la campagne et à être agriculteur, contrairement à Mendras (1984) et ce dernier a souligné que ses enquêtés avaient d'une certaine manière trouvé la question déplacée : [Parmi les agriculteurs que nous avons interrogés, beaucoup se sont scandalisés de nous voir poser des questions sur les raisons qui les avaient conduits « à demeurer » : pour eux, le problème ne s'était jamais posé ouvertement et il y avait quelque chose de malsain à le poser.] (Mendras, 1984, p. 214). Au moment où Mendras (1984) réalise son enquête, les fils d'agriculteurs qui apprennent un métier sont rares, il en est de même pour ceux qui font des études agricoles. D'autre part,

comme être paysan est une situation héritée, ils n'envisagent pas de faire autre chose. Toutefois, d'autres facteurs rentrent en compte dans la décision de continuer à travailler l'exploitation. Selon André Levesque (1958 in Mendras 1984), il y a, chez les petits exploitants, la peur du risque : [(...) ceux qui sont les plus liés à leur ferme et à leur pays sont les petits, dont les moyens sont les plus limités et qui devraient par conséquent être les plus enclins à quitter une terre où peu les retient. Or précisément ce peu de choses leur impose des tâches harassantes qui ne leur laissent pas la liberté de penser à une autre solution, et en outre, ce peu de choses n'est pas suffisant pour leur servir de base de départ. Il leur permet de survivre au jour le jour et représente pour eux une sécurité en dehors de laquelle ils ne voient qu'aventure.] (*Ibid*, p. 215). Par conséquent, l'absence de choix se retrouve aussi dans le fait de rester paysan. Et au fil du temps, il y a un attachement qui se crée avec l'exploitation à la fois sur le plan matériel et sentimental, et plus le temps passe, plus le paysan vieillit, plus le départ est dur voire impossible. Selon Mendras (1984) [Une fois la trentaine passée, le départ devient plus difficile] (*Ibid*) et les paysans qui ont envisagé de quitter la terre, c'est avant l'âge de vingt ans qu'ils y ont pensé. Pour aimer le travail de la terre, il faut y être né mais c'est aussi un plaisir qui se construit tout au long des années. Dans l'enquête de Micheline Fairé (in Mendras, 1984), les agriculteurs font référence à la [fatalité] (*Ibid*) pour expliquer qu'ils ne soient pas partis de la campagne. Par contre, pour justifier leur propre décision de rester, ils soulignent que c'est un choix. Il s'agit d'un choix qui en réalité n'en est pas un mais c'est reconstruit comme un choix ; c'est un choix a posteriori.

Cette absence d'action sur le devenir est toutefois relativisée par le fait d'être son propre patron mais cette liberté n'est pas totale puisque l'agriculteur doit organiser son travail en fonction des saisons, des aléas climatiques, de l'avancement des cultures ou du type d'agriculture, l'éleveur par exemple, est obligé de traire ses vaches matin et soir, ce qui explique que peu d'enquêtés de notre corpus aient évoqué cette liberté qui entoure le métier, ni qu'elle a été prise en compte dans le choix de cette profession :

« Si pendant une semaine...[bref moment de silence] on peut faire dix heures par jour et puis après la semaine d'après...on met le frein, voilà c'est...il y a la liberté du travail qu'on fait [silence]. Il faut savoir se le gérer en même temps. » (Marie-Noëlle, entretien n°10).

« (...) après ya des satisfactions...être son propre patron, avoir sa liberté, même si elle est toute relative, mais bon le matin, c'est moi [il met l'accent sur le pronom personnel « moi »] qui décide de ce que je veux faire ou pas faire et ça quand même ça...ça a une valeur mais... (...) Elle est relative parce que....elle est cadrée. Je peux pas...je peux pas faire n'importe quoi, enfin c'est comme tout un chacun mais bon, je peux pas me permettre de...bé d'aller passer quinze jours là de vacances...(...) Et puis bon voilà ya...oui je suis libre de...j'ai le libre arbitre, je peux faire mes choix mais je peux pas faire n'importe lesquels bon ça...[bref silence]. Voilà c'est une liberté cadrée [il insiste sur l'adjectif « cadrée »]. Voilà enfin bon. J'ai le...voilà si demain je veux aller...passer les pointes ou passer le gyro⁴¹⁰, je le fais, personne va me dire ce que j'ai à faire, ça c'est la liberté mais voilà après ça s'inscrit dans un cadre qui est quand même assez rigide [bref silence]. Bon...si j'avais moins d'hectares et que les revenus hectares étaient meilleurs, on aurait plus de liberté. Voilà. » (Romain, entretien n°22).

⁴¹⁰ Gyrobroyeur.

« Bon après...en contre partie ya quand même une liberté...enfin moi je me répète, quand je veux me casser, je me casse quoi eh, quand on veut partir, on part. » (Pascal, entretien n°32).

Néanmoins, un seul enquêté a mentionné ouvertement avoir choisi ce métier pour être son propre patron, après avoir connu, pendant une courte période, le salariat : « (...) je ne voulais plus travailler comme salarié. Je...j'étais trop malheureux pendant un an et demi de...d'arriver tous les jours à telle heure et de quitter à telle heure...ça, ça me convenait vraiment pas. Et j'ai préféré avoir la galère un petit peu pendant quelques années mais être mon patron et...travailler davantage mais pas de la même façon. C'est ce qui m'importait le plus. » (Bernard, entretien n°16).

En agriculture, la liberté de choix est spécifique, propre à cette profession et [L'opposition est particulièrement frappante avec les ouvriers d'usine et les employés de bureau, de qui on peut dire qu'ils ont « choisi » leur profession mais qui, ce choix fait, n'ont plus d'autonomie dans leur vie de travail.] (*Ibid*, p. 216-217). En outre, les contraintes sont aussi particulières chez les paysans, elles peuvent être qualifiées de concrètes et aménageables puisqu'il s'agit d'obligations liées à la nature, alors que chez les ouvriers, elles sont plus abstraites et impossibles à contourner : [...] ni l'ouvrier, ni l'employé ne ressentent directement les contraintes fondamentales du travail qui, pour eux, sont médiatisées par la hiérarchie. A la limite les règles de travail peuvent leur apparaître comme issues du bon plaisir du patron. Ils ont d'ailleurs grand-peine à percevoir les contraintes qui s'imposent au patron et que la hiérarchie leur répercute, car elles sont le plus souvent commandées par le système économique et social, et en fin de compte ce dernier peut aussi paraître artificiel et fabriqué par les puissants.] (*Ibid*, p. 217). Le sentiment des paysans vis-à-vis des ouvriers est aussi ambigu. En effet, les ouvriers sont à la fois enviés et méprisés par les paysans qui aimeraient connaître la même situation, c'est-à-dire avoir des heures de travail et un salaire fixes et abandonner complètement le travail une fois qu'ils ont quitté l'usine mais en même temps, ils ne voudraient pas être sous la domination d'un patron en outre, pour eux, [on ne peut « être un homme » si l'ont est ouvrier.]. (*Ibid*) et ils comparent l'ouvrier au [domestique agricole] (*Ibid*). De plus, dans l'agriculture, le revenu est déterminé par le prix des produits agricoles qui est décidé par le gouvernement. Pour avoir une augmentation de salaire, ils doivent demander à l'Etat d'augmenter les prix.

Même si la plupart des enquêtés revendique le choix de ce métier, on se rend souvent compte au fil de l'entretien que cette décision délibérée est en réalité une reconstruction à posteriori : « Non. Pas....pas particulièrement...parce que moi je me suis...je me suis orienté vers la filière...à...[soupir et bref silence] après la première et avant ça, c'est vrai que j'avais aucune idée...aucune idée de ce que j'allais faire. Bon je savais que j'avais cette opportunité là mais j'avais pas...j'avais d'autres...d'autres passions mais...je savais pas trop ce que je voulais faire et d'ailleurs je sais pas trop pourquoi je me suis plus tourné [petit rire] vers ça que vers autre chose mais il a fallu faire un choix à moment donné, c'est celui-là qui m'a paru le plus opportun, c'est pas...parce que ya pas eu de...ya pas eu ni d'encouragements de la part de mon père, ni de découragements... Donc ça a été un choix...libre quoi. D'ailleurs

enfin j'ai un grand frère et une grande sœur et aucun d'eux n'est...n'est resté dedans donc. » (Mathieu, entretien n°47). Par conséquent, même si nous allons montrer dans la sous-partie suivante que le choix est une valeur fortement revendiquée par les enquêtés de notre corpus, on peut dire qu'en ce qui les concerne il s'agit d'un faux choix, d'une illusion ; tendance qu'ils ne semblent pas vouloir reproduire avec leurs enfants⁴¹¹. Un nombre non négligeable d'entre eux présente leur venue dans le métier comme faisant partie du hasard de la vie mais souvent derrière ce prétendu hasard, il y a le « père-guide⁴¹² » qui a tout fait, en connaissant de cause ou inconsciemment, pour qu'ils reprennent l'exploitation. André Masson et Anne Gotman (1991-4-5) mentionnent cependant qu'il arrive que, pour certains héritiers, [(...) l'intérêt propre rejoint clairement le désir du défunt. La jouissance du bien hérité est alors d'autant plus grande qu'elle a été voulue par le parent, qu'elle est couverte par son agrément : on prend un double plaisir, pour lui et pour soi. Plus généralement, ceci signifie que l'héritage symbolique qui accompagne les biens hérités peut être aussi bien un support pour leur appropriation qu'un carcan.] (Masson et Gotman, 1991-4-5, p. 215). Ces résultats sont à utiliser avec précaution dans le sens où, dans notre enquête, le transmetteur est toujours en vie, son influence n'est donc pas la même que s'il était décédé. Deux enquêtés seulement ont repris l'exploitation suite au décès prématuré du père et il semblerait qu'ils entretiennent un lien fort avec l'exploitation présentant leur reprise non seulement comme [un allant de soi] (Bourdieu, 1979) mais aussi comme une obligation : le devoir de mémoire du père disparu précipitamment. Pour d'autres enquêtés de notre corpus, c'est à la suite d'une non concrétisation d'un projet professionnel antérieur qu'ils ont décidé de devenir agriculteur même si certains, mais pas tous, continuent à présenter leur trajectoire professionnelle comme un choix et qu'aucun n'évoque de regret. Il convient de souligner que pour Laferrère (1998), [Plus longue est la période non rémunérée entre l'école et le premier emploi, plus forte est la probabilité de devenir entrepreneur.] (Laferrère, 1998, p. 20), ce qui conduit, une nouvelle fois, à s'interroger sur la question du choix :

« Et bé avant de m'installer bé j'étais à l'école. Je travaillais pas trop [petit rire à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. Je voulais faire prof de gym mais je me suis rendu compte que je travaillais pas assez. Et...mais ça me plaisait la vigne parce que j'étais quand même dans le milieu. Et...j'ai décidé de m'installer à la vigne voilà. » (Claude, entretien n°19 qui mentionne une contradiction).

« Alors je me suis installé en 99 ; voilà j'ai repris...l'exploitation familiale en fait. Voilà. Je...c'était pas prévu, enfin c'était pas prévu, j'ai fait...une école forestier en fait. Donc...j'étais pas...je suis allé dans une autre voie [sourire] et puis au sortir de l'école, bon j'ai eu du mal à trouver...du boulot dans ma voie et...enfin et donc...quand je ne travaillais pas, je faisais des petits CDD et entre deux CDD je travaillais sur l'exploitation, je filais un coup de main à mon père et au fil du temps, je passais plus...de temps à donner des coups de main à mon père que...qu'à travailler dans ma branche et puis jusqu'au jour où il m'a proposé...il me dit 'bon qu'est-ce que tu veux faire, est-ce que ça t'intéresse de reprendre'. Alors que c'était quelque chose que j'avais vraiment pas envisagé et bon j'étais bien [bref

⁴¹¹ Cf. « IV. Le 'modèle familial agricole' », p. 236.

⁴¹² Aspect que nous développons dans la sous-partie « IV.2.2 La figure paternelle », p. 249.

silence] ça se passait bien...j'étais à l'aise dans ce que je faisais et voilà je suis resté sur l'exploitation (...) » (Romain, entretien n°22).

« Mais oui, oui, voilà ouais, bon j'ai fait...moi j'ai jamais su, je voulais...travailler dehors. Ça je savais, je voulais pas m'enfermer dans un bureau, j'avais besoin d'être au grand air. Et après...bon j'étais plutôt pas trop mauvais élève donc j'avais...des possibilités mais j'ai choisi de faire une école forestière...comme j'aurais pu faire complètement autre chose. J'ai fait ça parce que ouais pourquoi pas moi la forêt, les petits oiseaux [petit rire de l'enquêtrice] ça me plaisait bien, j'ai fait ça [bref silence]. Bon je regrette pas, c'était une belle expérience et j'ai encore des copains...de quand j'étais étudiant là-bas donc...Après...bon si j'avais...peut-être eu, décroché un boulot sérieux, peut-être je ne serais pas retourné vers l'exploitation. Je sais pas, j'en sais rien. Peut-être je serais revenu plus tard, mais c'est sûr [il met l'accent sur « c'est sûr »] que le fait de galérer un petit peu, quand je suis sorti de...de ma scolarité...le milieu forestier était en crise [rires] ce qui n'est plus le cas aujourd'hui (...) » (Ibid).

« Oui j'ai repris l'exploitation de mon père parce qu'avant j'étais quand même, ma formation c'était électricien automobile, j'ai fait six ans de...ce métier et puis...bizarrement bon j'étais payé au Smic, je faisais les trajets à Perpignan, tout ça, je sais pas pourquoi, j'ai voulu m'installer, c'est vrai que...attendez on a acheté ce mas, on a...ce mas a été acheté, j'ai tout rénové, c'est vrai que...à une époque, c'est sûr qu'on se gagnait plus que le Smic, au début...quand t'investissais et tout ça, c'était bien quoi... Mais bon, maintenant ça change quoi. Mais bon, ça a quand même...disons oui enfin comparé à être ouvrier au Smic, disons que j'ai eu raison (...) » (Alain, entretien n°25).

« Non mais après c'est une vie...enfin je regrette rien, j'aurais pu faire autre chose mais...bon, j'étais pas parti pour m'installer eh mais mon père non plus, il pensait pas que je m'installe. (...) enfin je...j'étais assez scolaire, je faisais...enfin...j'avais de bons résultats donc on avait prévu que je fasse autre chose (...) j'avais pas choisi autre chose mais je...j'avais jamais pensé m'installer, mon père non plus...mais il est bien content, on est toujours content quand ya une suite parce que bon c'est l'histoire d'une vie l'agriculture c'est...et puis c'est...après c'est une passion, enfin si je fais les heures que je fais c'est parce que ça me plaît eh, c'est sûr que ça me dérange pas de me lever le matin, de...toucher le gasoil, l'huile, la mécanique c'est...bon c'est...c'est pas une corvée voilà. Tout ce que je fais là, je le fais, je me régale. (...) je regrette rien, je... Bon si je suis resté aussi c'est...peut-être en grande partie pour les chevaux, c'est possible ça, j'y pense maintenant mais...parce qu'au début quand je me suis installé, j'ai fait un an et demi en maréchalerie aussi. Je travaillais avec le maréchal donc...j'avais du temps de libre, j'avais pas beaucoup d'hectares, mon père était...mon père avait un ouvrier donc on était...on était surdimensionné en personnel. Je l'ai fait après m'être installé. Je travaillais, j'avais deux, trois jours par semaine avec un maréchal mais on avait vingt-cinq hectares je crois et on était trois donc j'avais du temps de libre. Mon père avait un ouvrier. (...) après je me suis agrandi en terres et bon après, je peux pas être partout, je peux pas...sept jours par semaine, pas plus. (...) Non mais après bon, j'avais jamais réfléchi à ça mais je...j'aimais bien...j'aimais bien la terre, c'est... Sinon je l'aurais pas fait. » (Christian, entretien n°42, il fait référence, à plusieurs reprises, dans cet extrait, à son père, on peut supposer que ce dernier n'est pas étranger à son installation).

« (...) au départ, en fait, je ne m'étais pas vraiment [il accentue sur l'adverbe « vraiment »] destiné, j'avais fait des études dans le domaine agricole, mais je ne m'étais pas vraiment destiné à être agriculteur...voilà. (...) Et...donc quand j'ai voulu m'installer...bé voilà, c'était

que ça c'est trouver comme ça quoi [sourire] c'était pas vraiment ni la volonté de mes parents, ni de mon frère, ni de moi quoi, ça a été le cours logique, enfin le cours de la vie quoi on va dire. J'ai fini mes études, j'ai commencé à travailler, après bon je me suis dit 'té je pourrais quand même m'installer' donc du coup, comme entre guillemets, la place était déjà prise [petit rire] il a fallu trouver une autre solution. » (Armél, entretien n°53).

Encadré n°30

« Il a fallu faire un choix »

- Vous me dites que vous avez pas exercé beaucoup de métiers, ça veut dire que vous vous prédestiniez à être agriculteur ?

- Non. Pas....pas particulièrement...parce que moi je me suis...je me suis orienté vers la filière...à...[soupir et bref silence] après la première et avant ça, c'est vrai que j'avais aucune idée...aucune idée de ce que j'allais faire. Bon je savais que j'avais cette opportunité là mais j'avais pas...j'avais d'autres...d'autres passions mais...je savais pas trop ce que je voulais faire et d'ailleurs je sais pas trop pourquoi je me suis plus tourné [petit rire] vers ça que vers autre chose mais il a fallu faire un choix à moment donné, c'est celui-là qui m'a paru le plus opportun, c'est pas...parce que ya pas eu de...ya pas eu ni d'encouragements de la part de mon père, ni de découragements... Donc ça a été un choix...libre quoi. D'ailleurs enfin j'ai un grand frère et une grande sœur et aucun d'eux n'est...n'est resté dedans donc.

- Vous me dites que vous vous êtes « orienté vers la filière » en première, c'est quand même assez tôt.

- Oui et non parce que...y'en a tout petit, ils vous diront « moi je vais...je commençais à marcher, je voulais faire agriculteur quoi ». Moi j'avais envisagé de faire autre chose, je me suis vraiment posé la question de savoir qu'est-ce que...qu'est-ce que je voulais faire alors qui y'en a pour qui c'était, enfin ça a toujours été une évidence. Beaucoup de fils d'agriculteurs qui reprennent des exploitations n'ont même jamais songé, je pense, à faire autre chose quoi, c'est...[silence].

- Vous aviez envisagé de faire quoi ?

- Dans l'informatique, dans la...mécanique...j'aime beaucoup de choses manuelles donc mécanique, à la fois la mécanique et l'informatique, c'est des choses [petit rire] un peu différentes mais ouais ça a été le choix entre mécanique et informatique, agriculture...[bref silence]. Donc ça a pas grand-chose à voir quoi que le...dans l'agricole, on fait aussi un peu les trois donc puisque bon, tout ce qui est l'entretien, j'ai mon père qui est...qui est assez bon en mécanique donc on fait beaucoup de choses, de réparations, etc. ici. Et l'outil informatique est de plus en plus utilisé à des niveaux...assez poussés quoi donc enfin tout ce qui est aujourd'hui l'autoguidage dans les...enfin les GPS dans les tracteurs, etc. enfin toute l'informatisation du matériel. Bon ça regroupe un peu les trois, au final. (Mathieu, entretien n°47).

Pour Magali, son projet initial est très éloigné de l'agriculture : « (...) comme c'est l'année où je n'avais pas obtenu le Capes, la deuxième fois, le choix, c'est même pas un choix qui a été fait, l'orientation s'est faite naturellement vers l'activité agricole. Et donc j'ai laissé tomber le côté...professorat et études... » (Magali, entretien n°60).

On perçoit, chez l'enquêté ci-dessous évoqué, installé hors cadre familial, le souhait de son père pour qu'il exerce le même métier que lui et au contraire sa volonté de présenter son métier comme relevant d'un choix personnel :

« Orienter sans les obliger. Moi petit, mon père...c'est pas qu'il m'obligeait mais il faisait tout pour que je le fasse mais heureusement que je l'ai fait à ma manière. Puisqu'à moment donné...il voulait que je le fasse mais un peu dans le sens ou il fallait que je sois son boy et que lui commande quoi et bé quand il a vu après que j'ai pris mes propres ailes... Ya eu une période ou je...j'en étais presque dégouté quoi mais bon après, c'est revenu, et je...ça venait de moi quoi, j'ai vu que ça venait de moi et qu'on me forçait pas... S'il y avait pas eu cette cassure au milieu, je m'étais dit 'putain c'est mon père qui m'a poussé à faire ça...'. Et là par exemple, je galère financièrement, je dirais 'putain quel con' alors là...[soupir suivi d'un bref silence] là bé c'est moi, c'est moi qui l'ai voulu, c'est ma passion et oui je galère financièrement mais je me dis qu'un jour et bé un jour, ça ira bien. » (Sébastien, entretien n°50).

E pour cet enquêté, la décision de reprendre l'exploitation a été influencée par le fait qu'il ne voulait pas que le patrimoine familial quitte la famille, alors qu'il avait déjà une profession salariée :

« (...) oui c'est moi qui ai choisi de reprendre l'exploitation, ça c'est clair...l'histoire est de savoir est-ce que...est-ce que je laissais partir un patrimoine, est-ce que on laisse partir un patrimoine ou son père y a travaillé toute une vie, son grand-père y a travaillé toute une vie...je savais qu'un jour je reprendrais honnêtement, je pensais pas que ça se ferait aussi rapidement parce que je m'étais dit que jusqu'à...quarante ans en gros je pourrais machin et puis en fait l'exploitation était pas bien financièrement et mon père a dit on va vendre quoi, voilà. Donc moi j'ai dit...il m'a dit 'tu veux reprendre ou on vend ?' et bé j'ai dit 'je vais essayer de faire ce que je peux quoi' donc sinon il fallait...enfin si j'avais pas...donc vous mettez tous les moyens qui sont en vous pour...pour essayer de rattraper et de remonter une entreprise (...) » (Jean-Marc, entretien n°30).

Encadré n°31

Le « père-guide »

« Et donc c'est...par là que...j'ai compris que...parce que moi j'ai acheté des terres, je me suis pas rendu compte finalement, on est allé au Crédit Agricole, mon père m'a pris par la main, j'ai signé en bas de la page, je me suis vraiment [il insiste sur l'adverbe « vraiment »] pas rendu compte de ce que je faisais...je me suis endetté sur des sommes considérables et en contrepartie je suis devenu propriétaire, voilà. Ouais ça le propriétaire, c'est l'Etat et le Crédit Agricole donc bon voilà, c'est un peu ambigu cette notion de propriété mais bon.

- Vous me dites 'mon père m'a pris par la main', ça veut dire que ce n'était pas votre choix ?

- Oh si, si, c'est moi qui ai choisi mais c'est vrai que...bon quand je me suis installé, j'avais...25 ans, j'étais pas...enfin j'étais pas trop mature franchement...[bref silence] je suis sorti de mon BTS j'avais 20 ans...le marché du travail, tout ça, c'était quand même...moi j'avais envie encore de...j'étais toujours un petit garçon d'ailleurs... C'était assez abstrait tout ça pour moi et...je pense qu'aussi mon père m'a proposé de revenir sur l'exploitation parce qu'il sentait bien que...j'étais pas très...pas très nerveux [petit rire]. Et bon que je galérais un peu mais que...bon j'étais bien chez les parents, y'avait mes copains ici...le travail qu'on me proposait était souvent aux quatre coins de la France alors j'y allais mais bon [soupir]. Et...bon quand il m'a proposé de m'installer, j'ai dit 'oui' mais...enfin il a été mon tuteur quoi.... C'est lui qui m'a un peu guidé et puis j'ai pris, je me suis mis sur les rails de l'installation là, bon le métier de la vigne me plaisait, j'étais dehors, c'est...le principal [il accentue sur « principal »] pour moi, c'est ça [en insistant sur « c'est ça »]

d'être dehors et...bon je me suis foutu sur des rails et en avant l'installation, bé il fallait trouver...quinze hectares pour pouvoir s'installer (...) Et oui et donc mon père m'a dit 'écoute moi j'ai fait comme ça donc' il avait...encore des copains au Crédit Agricole, ils sont venus à la maison, ils m'ont dit 't'inquiète pas on va...on va te suivre' [il change sa voix], moi j'ai trouvé ça super sympa 'on va te suivre, on connaît la famille, ya pas de problème, si tu veux...tu feras' [en changeant à nouveau sa voix]. Allons-y. Moi j'ai signé là [il fait en même temps un signe de la main pour mimer le moment de signer], voilà bon, c'était pas très...conscient tout ça mais bon je l'ai fait quand même. C'est moi qui ai signé, les signatures en bas c'est moi qui les ai faites. C'est pour ça que je dis mon père m'a pris par la main, parce que les premiers rendez-vous que j'ai eu, il était là bon et puis je m'installais avec lui quoi c'était...on a fait une société donc. » (Romain, entretien n°22).

IV.3.2 La passion : un long processus

« Les vignes bon [bref moment de silence] j'adore tellement, c'est vrai en plus, oui [petit rire] j'adore tellement les vignes que je laisserai pas tomber comme ça, ou alors vraiment il faudrait que vraiment je puisse plus m'en sortir, vraiment, vraiment [il répète l'adverbe « vraiment » à deux reprises pour insister] alors. » (Xavier, entretien n°8).

« (...) notre métier, c'est notre passion en même temps (...) » (Ludovic, entretien n°28, dès les premières minutes de l'entretien).

On peut également supposer que la passion est relative au long processus de socialisation au métier, commencé dès l'enfance et qu'elle fait partie de l'habitus, qui pris sous le sens bourdieusien renvoie aussi à l'*hexis* et donc à une inscription durable dans le corps, les comportements. Habitus et *hexis* désignent tous deux [...] le processus (ou le résultat du processus) par lequel l'individu a été conduit à « faire sien » quelque chose qui lui était extérieur, à se l'incorporer.] (Héran, 1987, p. 391-392). Contrairement à l'habitude, l'habitus, [...] en ce que, loin d'être « mécanique » ou « automatique » il est « quelque chose de puissamment générateur », capable d'engendrer une infinité de pratiques, de discours ou de produits, fonctionnant comme « une espèce de machine transformatrice ».] (*Ibid*, p. 393). Le processus de l'habitus peut conduire un enquêté à transformer ce qui relève d'un apprentissage en une passion, il est le produit de l'histoire passée intériorisée, on peut dire qu'il est ici le produit de l'histoire enfantine, [...] dans l'œuvre de Husserl ; il constitue un médiateur essentiel entre la somme des expériences passées et les principes de perception et de comportement à venir.] (*Ibid*, p. 401-402). La passion, chez les enquêtés, ne serait qu'une construction voire une reconstruction à posteriori influencée par l'habitus : [...] à chacune de nos perceptions, chacun de nos jugements, chacune de nos décisions, nous mobilisons, ne serait-ce que de façon pré-réflexive, un habitus préconstruit qui structure nos attentes et nos intérêts; chaque expérience à son tour se dépose en habitus.] (*Ibid*, p. 405). Certains enquêtés soulignent que c'est une profession qui est inscrite dans leur famille depuis plusieurs générations, « ils sont nés dedans », faisant ainsi allusion au fait d'être originaire du milieu, ils ont donc été familiarisés au métier, voire conditionnés très jeune ; [...] ce qui n'est, en définitive, qu'une façon de rappeler le rôle traditionnel joué, en agriculture, par la famille (transmission de terres, apprentissage précoce du métier, etc.).] (Champagne, 1986, p. 60) :

« Le truc qui ya de...ya deux trucs différents, c'est que Anthony⁴¹³, par exemple nous, il avait ça dans...ça vient de trois ou quatre générations quand même, mes grands-parents, déjà étaient...mes arrières, arrières, ça vient de...de toute la vie quoi. L'élevage, ça a été toute la vie, de...des arrières grands-parents, mes grands-parents et après les arrières et avant les arrières, y'avait ceux avant et...ça...on a toujours connu que ça quoi. » (François, entretien n°23) ; « (...) dans la famille B...on a ça dans les chromosomes depuis...1700 et quelques choses parce que on est d'une lignée de producteurs de la région lyonnaise, très, très, très [il répète trois fois l'adverbe « très »] ancienne et...moi j'ai toujours fait ça, mon père a toujours fait ça, mon grand-père et arrière grand-père, on a toujours fait du maraîchage, voilà. » (Thierry, entretien n°24) ; « Alors...je fais ça depuis 1994 donc...ça fait...si on compte 18 ans, voilà. Et j'ai...40 ans, je vais faire 40 ans donc depuis l'âge de 22 ans. Mais bon avec des racines là-dedans parce que mon grand-père était vigneron et j'aimais bien ça donc c'est lui qui m'a donné un peu la foi et...voilà. » (Jean-Michel, entretien n°35) ; « C'est un métier, il faut y être né, il faut être passionné et il faut y croire (...) » (Paul, entretien n°38) ; « Donc c'est sûr qu'après si c'est pas un métier de passion ou alors si on est pas né et je pense qu'avant que ce soit une passion, il faut y être né pour que ça le devienne, ce qui a été mon cas parce que moi, je m'étais toujours juré de ne pas faire ça et finalement j'y suis les deux pieds dedans et vous m'en sortirez pour rien au monde. » (Bertrand, entretien n°48). Ce qui explique que certains d'entre eux aient du mal à arrêter une date précise quant au début de l'exercice de leur profession : « Ouf depuis...depuis toujours. Depuis toujours...[il répète ses propos] ça fait quinze ans quoi. J'ai trente-trois ans, puis je suis installé à mon nom donc depuis que j'ai vingt-et-un ans, parce que c'est...c'est le minimum syndical. Après j'ai fait mes études à Charlemagne⁴¹⁴ j'ai...un BEP viticulture-œnologie et un bac pro...Conduite et gestion entreprise agricole vigne et vin. » (Fabien, entretien n°54, quand l'enquêtrice lui demande depuis combien de temps il exerce le métier). Par conséquent, pour certains enquêtés l'origine de la passion tient au fait qu'ils soient originaires du milieu agricole, qu'ils aient « baigné » dedans puisque leur père et/ou leur grand-père voire au-delà étaient agriculteurs. La passion renvoie bien ici à une socialisation primaire (Champagne, 1986, p. 61) :

« Ah bé moi je vais vous dire, moi je suis né à Escales, mes parents étaient viticulteurs et donc j'ai toujours baigné là-dedans. Je passais mes vacances...à la vigne donc j'adore ça. Alors j'adore le...c'est extraordinaire, de voir pousser quelque chose, c'est fabuleux. » (Aimé, entretien n°17).

« (...) je le dis depuis le début, on devient pas vigneron comme ça quoi, il faut être né là-dedans, je vais à la vigne depuis que...enfin j'avais cinq ans j'allais m'amuser à la vigne et puis quand j'ai eu l'âge de travailler un peu plus et bé...enfin de travailler, entre guillemets, de commencer à bricoler bé de suite, je me suis intéressé, j'ai bricolé et en grandissant, bé on attrape la foi [petit rire de l'enquêtrice] et en attrapant la foi, on devient un bon vigneron, il me semble être un bon vigneron quoi. Mais...on devient pas vigneron dans les livres quoi, c'est ce que je veux dire eh, quelqu'un qui est pas vigneron, ne le devient pas comme ça, du jour au lendemain. (...) Il en faut de l'instruction, je suis d'accord mais c'est pas ça qui fera, il faut autre chose. Il faut...être imprégné là-dedans. » (Fabien, entretien n°54).

⁴¹³ Le fils de l'enquêté.

⁴¹⁴ Lycée agricole de Carcassonne.

« En fait, au collège...par tradition, quand on avait les vacances scolaires...mon père me faisait venir sur l'exploitation donc bé déjà d'une part, pour me garder [petit rire] et en même temps bé pour utiliser un peu de main-d'œuvre...c'était pas l'objectif de faire le travail de l'exploitation mais participer un peu aux travaux de la maison quoi on va dire. Et donc il m'a transmis un peu le...le goût du métier par ce biais là, bon y'en a certains, ça les dégoûte plus qu'autre chose [sourire] mais moi ça m'a plu, c'est...c'est les attrait des personnes quoi voilà (...) » (Brice, entretien n°36).

Pour d'autres enquêtés de notre corpus, la passion relève au contraire de l'inné :

« Il faut avoir des...il faut que ça vienne dans...dans le sang, dans les veines, il faut que ça soit déjà, que tu aies... Nous on a un petit jeune qui a été stagiaire chez nous, bon tous les étés, ils venaient, même plus en stage, ni rien, c'était une passion. Bon il vient de s'installer mais il va réussir parce qu'il est...il a eu...y'avait personne dans sa famille qui avait ça mais de petit, il venait déjà, de...de tout petit quoi, dès qu'il y'avait pas école, hop il montait à Prades et il venait aux vaches. » (François, entretien n°23).

« Non faire du vin et puis...une passion que j'ai depuis toujours...j'ai choisi ce métier parce que c'était une...[bref silence] c'est de génération en génération, j'ai été élevé là-dedans et puis moi, j'ai toujours été passionné par...j'ai toujours aimé la nature, vivre dehors donc je pense en voyant mon père faire, c'est un métier qui me plaisait quoi. J'ai jamais supporté recevoir d'ordres, j'ai jamais aimé en donner et je suis assez solitaire donc...voilà. Bon là, je travaille avec mon frère, on est associé mais ça se passe très bien mais on est quand même indépendant (...) » (Eric, entretien n°46).

« Voilà enfin, quand on est agriculteur, c'est par passion et voilà donc je me suis installé hors cadre familial et...de petit...de petit, j'avais ça dans le sang et...je me suis toujours... On m'avait proposé des bonnes places, en tant que technicien, mais pour rien au monde j'y serais allé. » (Sébastien, entretien n°50).

De plus, la passion mentionnée à plusieurs reprises et présente chez un certain nombre d'enquêtés du corpus peut être aussi interprétée comme un moyen d'expliquer voire de justifier leur choix pour le métier d'agriculteur qui est loin d'être sécurisant et marqué, selon eux, de manière récurrente, par des crises agricoles et qu'ils continuent à l'exercer malgré celles-ci ; « Ya eu tout le temps des crises, la vigne ça a tout le temps était ça, ya tout le temps eu des mauvaises...des mauvais passages voilà. » (André, entretien n°29, installé depuis 1989).

Certains enquêtés, ceux qui ont 40 et plus mettent en évidence, dans leurs propos, que la reprise de l'exploitation a davantage été une imposition psychologique qu'une décision délibérée, contrairement à la génération qui les succède ou l'appréhension de l'enfant a changé, tout est désormais fait pour son épanouissement personnel⁴¹⁵. Par conséquent, pour la génération des trentenaires, il est moins aisé de remettre en doute la passion.

Bessière et Gollac (2007/2) soulignent que lorsqu'il y a reprise du bien patrimonial et familial (entreprise ou exploitation), elle est présentée comme [un allant de soi] (Bourdieu, 1979) :

⁴¹⁵ Cf. « Le 'modèle familial agricole' », p. 236.

[Dans les exploitations familiales viticoles, le garçon qui reprend l'exploitation a « toujours voulu faire cela », il a toujours été « intéressé », il est passionné », par son métier, contrairement aux sœurs (s'il en a) qui n'ont « jamais été intéressées ».] (Bessière et Gollac, 2007/2, p. 48). La question du choix n'est donc pas interrogée voire est niée. On peut supposer que cette passion, mentionnée par la majorité des enquêtés de notre corpus et à plusieurs reprises au moment de l'entretien, est une reconstruction a posteriori. L'objectif n'est pas de savoir si c'est le cas et il serait faux de penser que nous pouvons apporter une affirmation certaine mais de s'intéresser à ce qu'il en est, dans leurs discours, de la passion ou du moins, ce qu'ils mettent derrière cette expression récurrente « *il faut aimer...* ». La plupart des enquêtés du corpus ne semblent pas vouloir reconnaître qu'on leur a imposé un choix et ils transforment cette imposition en passion. Nous émettons beaucoup de réserves dans nos propos, nous ne voulons pas dire que la passion est inexistence, il est possible que certains enquêtés soient vraiment passionnés aujourd'hui et certains l'ont sûrement toujours été. Néanmoins une enquête plus approfondie permettrait de savoir ce qu'il en est véritablement de la passion. C'est la raison pour laquelle, nous ne considérons pas cette dernière comme une valeur, elle suscite trop d'interrogations et nous n'avons pas assez de données la concernant même si elle a toutefois été évoquée à plusieurs reprises et spontanément durant les entretiens.

La passion est aussi présentée, dans notre enquête – tout comme dans celle de Bessière et Gollac (2007/2) - comme [un allant de soi] (Bourdieu, 1979), elle s'est déclarée dès l'enfance et ne les a plus jamais quittés, ce qui transforme la reprise de l'exploitation en une évidence. Il y a chez certains enquêtés une forme de « naturalisation » de la reprise de l'exploitation : « *Mais quand on a décidé avec mon époux que...l'orientation professionnelle, c'était vraiment cette partie là, ça s'est fait vraiment très naturellement (...)* » (Magali, entretien n°60). Or, ce qui semble renvoyer à une construction due à une socialisation durant l'enfance est transformée en passion ; Bessière (2004/4) parle de [vocation agricole] (Bessière, 2004/4, p. 85), elle s'attache à déconstruire la [vocation professionnelle] (Bessière, 2003, p. 239) et met en évidence le processus de socialisation auquel elle renvoie (*Ibid*)⁴¹⁶. Johanna (entretien n°13) Catherine (entretien n°32) et Charles (entretien n°59) sont les seuls enquêtés du corpus à avoir mentionné spontanément le terme « vocation » :

« Ah oui tout à fait oui. Si on aime pas ça, on peut pas le faire parce qu'ya...on fait beaucoup, beaucoup [elle répète l'adverbe « beaucoup » à deux reprises] d'heures, il faut vraiment [elle accentue sur l'adverbe « vraiment »] aimer ce métier pour...pour réussir premièrement parce que c'est très dur et pour vouloir...continuer dedans aussi. C'est...oui, c'est comme la vocation d'institut, la vocation... On peut [elle met l'accent sur le verbe « pouvoir »] toujours le faire [en insistant sur le verbe « faire »] si on a pas...si on se sent pas la vocation [bref silence]. C'est pas pareil, je pense que c'est pas pareil, par défaut, c'est très dur parce que si

⁴¹⁶ Bessière (2003) précise qu'il y a [...] un travail de socialisation professionnelle de la part des parents en destination d'un (éventuellement plusieurs) de leurs enfants : cette socialisation entre un (des) maître (s) et un (des) apprenti (s) comporte non seulement la transmission de savoir-faire, de techniques du métier, mais aussi et surtout la formation d'un plaisir, d'un goût pour la viticulture qui doit conduire à l'adhésion à un projet de vie de viticulteur. C'est ce que j'appelle, l'*apprentissage du métier*.] (Bessière, 2003, p. 254). Et pour elle, quand il y a vocation professionnelle autrement dit intériorisation de la vocation professionnelle comme un allant de soi pour reprendre la formulation de Bourdieu (1979), il y a imbrication des trois dimensions suivantes : [hériter, reprendre l'exploitation et apprendre le métier] (Bessière, 2003, p. 256).

on aime pas, forcément on va avoir des...des loupés quelque part. On va pas être à fond dedans tout le temps puisque...c'est...c'est nécessaire d'être tout le temps...[elle accentue sur « tout le temps »] dedans quoi. C'est vraiment...un métier entier. » (Johanna, entretien n°13 quand l'enquêtrice lui a demandé : « Vous venez de parler de 'vocation' vous trouvez que c'est un métier qui est lié à la vocation ? »).

« (...) il faut le faire un peu par vocation ce métier puisque il faut que ce soit partie intégrante de la vie eh. Si...il ne faut jamais le faire par défaut, voilà. » (Catherine, entretien n°32).

« Alors pendant un an, tu mûris un projet, tu vois, tu visites des serres, tu vas à l'étranger, voilà ça a été...[bref silence] très bien pour moi, très intéressant, c'est...c'est le début de ma vocation d'ailleurs parce que avant, je savais pas trop ce que j'allais faire quoi, voilà. » (Charles, entretien n°59, on perçoit, à travers ces propos, que pour lui, la vocation se construit et n'est pas innée).

Néanmoins, des enquêtés ont eu des propos qui s'apparentaient à la vocation sans employer le terme, à l'image de cet enquêté : *« La seule chose c'est...voilà, c'est pas un métier qu'on peut pratiquer comme tout ce qui est similaire j'allais dire, c'est pas quelque chose qu'on va prendre à la légère, faut prendre pleinement conscience de ce que ça représente et...et avoir le caractère...pour affronter ça parce que c'est...c'est quelque chose de très physique mentalement ça...ça demande un engagement permanent c'est...[bref silence] puisque j'allais dire bon ya le côté rigolo, le travail en lui-même, mais bon ya...ya tout ce qui...toute la logistique, toute la mise en place, ya tout un truc qui fait que ouais c'est...faut vraiment le vouloir, j'allais dire, faut...voilà faut vraiment...[bref silence] faut vraiment avoir envie de travailler en général quoi. Si on vient là pour faire des saisons, pour se dire 'tien je vais me gagner quatre-cents francs' c'est pas...c'est pas la peine, c'est pas un métier qui est fait pour la personne, faut que ça soit quelqu'un qui, quand elle travaille, elle travaille, peu importe...peu importe ce qui se passera, faut...faut que ça soit quelqu'un qui...qui soit assez fort [en accentuant sur « l'adjectif « fort »] mentalement ouais, faut avoir du caractère pour...pour persister dans ce domaine quoi [bref silence]. Ouais [bref silence]. Ouais. »* (Cédric, entretien n°18).

Dans son enquête sur les viticulteurs de Cognac, Bessière (2010) met en évidence l'emploi du registre vocationnel dans les propos de ses enquêtés, concernant la reprise de l'exploitation. Elle établit également un lien entre l'incertitude de la pérennité de l'exploitation et l'activation de la vocation⁴¹⁷ ; ce qui peut expliquer, pour ce qui est des enquêtés de notre corpus, l'évocation voire la valorisation du registre passionnel alors qu'ils ont traversé - et qu'ils n'en sont pas totalement sortis - une crise agricole et que le métier est également difficile physiquement : *« Après je pense que c'est le côté passion [il met l'accent sur « passion »], la passion du métier...le goût de la terre, le goût de produire, je pense que ça prend le dessus par rapport à tout le reste quoi. »* (Patrick, entretien n°31) ; *« Quand on est éleveur enfin toute branche de l'agriculture, je pense on fait ça par passion plus que...plus que pour tout le reste euh...[il cherche ses mots]. On fait vraiment pas ça pour l'argent parce que...on en gagne pas, on en perd [petit rire]. Mais euh...[il cherche à nouveau ses mots]*

⁴¹⁷ La vocation renvoie au registre citadin.

c'est une passion donc après à partir de là quand c'est votre passion... » (Sébastien, entretien n°50). Il s'agirait pour eux d'un moyen de rendre rationnel leurs pratiques (Champagne, 1986, p. 61), c'est-à-dire le fait d'exercer la profession d'agriculteur et de continuer à l'exercer malgré les difficultés qu'ils ont évoquées. Il y a donc d'un côté des pères qui veulent transmettre l'exploitation à leur fils et de l'autre côté des fils qui sont passionnés par le métier ; tout converge parfaitement. Or ce qui renvoie à une symétrie idéale est en réalité une reconstruction différée. Et recourir au registre de la passion peut justifier aux yeux du repreneur et aux yeux des autres notamment les autres membres de la fratrie, la reprise de la totalité de l'exploitation.

Cependant, les changements au niveau de la profession et de ses conditions d'exercice – l'exigence de compétences professionnelles acquises au travers d'un enseignement agricole, une mécanisation de plus en plus développée, une gestion plus accrue mais aussi un emploi du temps qui s'aménage et la possibilité de partir en vacances – et l'ouverture du monde rural sur l'extérieur (Champagne, 1986, p. 47) peuvent inscrire le métier d'agriculteur dans un projet professionnel et personnel et l'envisager comme un métier de passion et qui serait choisie pour celle-ci. Certains enquêtés ont mentionné avoir toujours voulu exercer cette profession :

« (...) moi c'est à la fois mon métier et ma passion donc...bon si... Honnêtement ya que...ya trois ans là, quatre ans ouais c'était...vers la fin...ya que là j'ai commencé à penser à...à arrêter parce que...on s'en sortait plus et puis on peut pas travailler quarante ans sans gagner d'argent. Mais au départ non, au départ j'étais motivé et puis on a toujours l'impression qu'on va s'en sortir. Et puis on a bien fait puisque'on s'en est sorti. Voilà non, non... Mais ça c'est...enfin je pense que c'est un métier ou il faut l'aimer quoi sinon...sinon c'est dur de tenir le coup quoi. Voilà, en gros c'est ça. Moi j'ai toujours voulu faire vigneron et après ça c'est chacun, c'est son caractère, mon frère a jamais voulu faire vigneron bon ça...pourtant on a les mêmes parents, les mêmes...la même situation, ça, ça s'explique pas quoi. » (Ludovic, entretien n°28).

« Moi j'ai un BTAG, un Brevet de Technicien Agricole Généraliste et quand je me suis installé, d'ailleurs, je l'ai passé exprès pour avoir les aides eh parce que moi bon...j'ai toujours [en accentuant sur l'adverbe « toujours »] voulu faire ce métier, depuis tout petit, ça m'a toujours plu, toujours passionné et...donc j'ai fait les études qui...qui allaient avec quoi eh. » (Paul, entretien n°38).

IV.3.3 Une « passion courageuse »

« Maintenant, de nos jours, pour être agriculteur, il faut être passionné [bref silence], il faut être passionné [il répète ses propos] il faut avoir les reins solides [silence et soupir] quoi vous dire de plus, passionné, les reins solides et...être un peu...et....[soupir] et être un peu...avoir un peu de chance on va dire eh, faire...faire de bonnes saisons pour vous encourager à rester dans le métier quoi eh, bé ça c'est la chance, c'est le marché qui veut, ça c'est pas vous qui pouvez le gérer mais pour être agriculteur aujourd'hui, moi je dis, pour y rester déjà, c'est déjà bien, il faut être passionné [silence] surtout passionné parce qu'avec ce qu'on subit en ce moment, si on a pas la passion.... » (Paul, entretien n°38).

Les paysans et les agriculteurs revendiquent avec fierté le fait d'exercer un métier difficile : [« La terre c'est le plus dur »] et ils se complimentent, à défaut d'avoir choisi, d'accepter

cette dureté. Néanmoins, dans les propos des enquêtés de notre corpus, le champ lexical du sacrifice est peu présent, contrairement à l'enquête de Gollac (2005) sur la transmission d'une boulangerie familiale ou le frère repreneur se sacrifie puisque les autres membres de la fratrie n'en veulent pas :

« (...) c'est un truc ça qui est très important, c'est d'apprendre jeune [en accentuant sur « jeune »] à travailler. C'est là qu'on dresse les jeunes. Et c'est là qu'on apprend à souffrir [il met l'accent sur le verbe « souffrir »] au travail parce qu'on souffre au travail souvent, il faut pas croire. C'est pas toujours facile de travailler quand il fait froid ou chaud. On souffre mais c'est là qu'on apprend jeune [en insistant sur « jeune »]. C'est pas maintenant à trente ans qu'on va mettre des jeunes aller travailler là au froid et à la chaleur et tout ce qui s'en suit. Et nous, nous c'était ça, c'était...on nous habitait comme ça et d'ailleurs et bé on...on voit où on en est arrivé aussi. On pensait pas d'aller foutre un coup de couteau à quelqu'un comme maintenant là ou aller fumer du chite là. Et oui. (...) Ah maintenant, tu ferais travailler quelqu'un jeune mais tu vas en tôle malheureuse, le patron, mais il va en tôle même les parents, ils iraient en tôle. La connerie [en accentuant sur « connerie »], alors ça, ça a été une faute énorme [il accentue sur l'adjectif « énorme »] parce que pour faire des gens, des vaillants, il faut savoir ce que c'est le travail et jeune [il insiste sur « jeune »]. Ça s'apprend pas à vingt-cinq ans ou trente ans le travail, c'est pas vrai, c'est jeune. » (Jeannot, entretien n°1).

Parmi les qualités nécessaires pour exercer ce métier, la grande majorité des enquêtés souligne qu'« il faut aimer... » mais aussi qu'il faut être « vaillant », « ne pas avoir peur du travail », « ne pas compter ses heures » renvoyant ainsi à [des qualités concrètes] (Hoggart, 1970, p. 152) :

« Bé d'abord, il faut aimer la terre, je sais pas si c'est une qualité [bref silence]. Etre...vaillant bien sûr, il faut pas avoir peur du soleil, ni du froid et tout ça. Obstiné et un peu têtu sinon...on laisse tout [petit rire]. En gros eh. » (Claude, entretien n°19).

« Après...je pense que le métier d'agriculteur c'est...il faut que ça soit une passion quoi, il faut...c'est charnel après eh...ouais, ouais, c'est...après, il faut que ce soit une passion. C'est un métier ou il faut que ça soit une passion quoi, voilà. » (Patrick, entretien n°31).

Par conséquent, ils évoquent d'un côté le vocable de l'amour passionnel qui est contrecarré, d'un autre côté, par le registre du courage, caractéristique du paysan (Mendras, 1984, p. 212), voire pour certains, une minorité, celui du sacrifice. Pour Champagne (1986), il s'agit d'une caractéristique des agriculteurs de [(...) se présenter (...) comme des privilégiés et comme des défavorisés et, plus souvent encore, comme les deux à la fois.] (Champagne, 1986, p. 48) :

« (...) de la ténacité...il faut...il faut en vouloir quand même parce qu'il faut pas compter ses heures et son temps et son énergie ; il faut avoir de l'énergie. Il faut avoir...[bref silence] du soutien, dans la famille, très important, parce que l'équilibre de l'exploitation c'est aussi l'équilibre...dans la...dans la vie...dans la sphère privé quoi. Il faut...[bref silence et soupir] ouais voilà de la volonté...[bref silence] il faut être assidu [bref silence] et euh...je pense qu'il faut faire preuve d'abnégation oui. Oui. Et puis...être patient [sourire]. » (Romain, entretien n°22, quand il évoque les qualités nécessaires à l'exercice du métier).

« (...) une certaine...[bref silence] pas abnégation mais enfin un certain sacrifice sur la vie familiale parce que bon c'est vrai que le...c'est vrai que moi en été, j'ai pas envie d'aller au cinéma le soir ou...j'ai pas envie de faire grand-chose quoi, j'ai plutôt envie de m'endormir et... » (Pascal, entretien n°32).

« (...) pendant trois, quatre ans, on a eu un déséquilibre qui nous a amenés à réduire [il accentue sur le verbe réduire] en fait les rendements à la parcelle eh les rendements commercialisables à la parcelle, ce qui fait qu'en fait, du coup, on a perdu du chiffre d'affaire forcément. Si on se limite sur les rendements à vendre bé même si le prix est maintenu, le prix à l'hecto est maintenu, forcément si on divise par deux, le chiffre d'affaire est divisé par deux. Donc il y a eu ce moment où ça a été un peu compliqué mais ça nous a pas découragés et on a continué dans cette...dans cette optique. Aujourd'hui, on est revenu à des rendements qui sont quasiment au...au rendement maximum autorisé...donc on est à vingt-cinq hecto hectare...de production en Muscat, au lieu de trente. » (Brice, entretien n°36).

« Il faut être passionné [silence] il faut être...[sourir] il faut être...[bref silence] il faut être dur au mal enfin...vaillant mais dur au mal aussi parce que...[silence] au jour d'aujourd'hui, il faut être gestionnaire. » (Bertrand, entretien n°48).

« Maintenant...maintenant c'est...ouais, il faut pas regarder les heures, il faut du courage parce qu'il faut...il faut s'y accrocher eh [petit rire], il faut pas...il faut foncer aussi [petit rire] il faut pas avoir peur. Non parce que c'est vrai que c'est...c'est plaisant mais c'est...[silence]. Je pense que c'est...ouais [silence]. » (Lucien, entretien n°58).

« Moi j'ai sacrifié toute ma vie de famille, pour le travail. On sait pas ce que c'est que les vacances en famille, même individuel eh. On a pas connu les vacances en famille. » (Nadine, épouse de Lucien, entretien n°58).

Le courage est donc une valeur émergente des données de terrain : « (...) tout ce qui ne tue pas rend fort » (Patricia, entretien n°21) ; « Alors [bref moment de silence] bon déjà il faut...il faut pas faire ça par force, c'est vraiment une envie, ensuite, je dirais...[silence] de la...[bref moment de silence] de la pugnacité je dirais, il faut vraiment en vouloir quoi maintenant. Et puis...[sourir] d'autres qualités, bon c'est qu'il faut être [bref silence] je pense qu'il faut être vaillant [bref silence] vraiment, voilà. » (Florence, entretien n°6).

Il est difficile de savoir ce que les enquêtés mettent derrière les termes « choix », « passion », « il faut aimer... ». Aucune réponse faisant l'unanimité ne peut être apportée, les enquêtés ont des points de vue différents vis-à-vis de ces notions. En outre, ils les emploient couramment sans même les interroger et les remettre en cause, ce qui donne parfois un discours paradoxal. En effet, il arrive qu'ils revendiquent un choix socialisé qui est aussitôt contrecarré par des événements du hasard de la vie. Il semblerait que lorsqu'ils évoquent la passion, ce soit de manière large en incluant le métier, la terre, la culture... Il en est de même pour l'expression « Il faut aimer... » qui peut faire référence au travail dehors comme au travail de la terre.

A travers les propos de Gaultier (entretien n°2), on perçoit les difficultés à se détacher du métier même une fois à la retraite ; ce qui explique, en partie, que ce dernier ait gardé quelques hectares de vigne qu'il continue à travailler.

Gaultier – *Et puis moi...il faut que je...ça m'est nécessaire. C'est ma...ma thérapie moi la vigne. Ça me fait du bien. Moi je m'en vais tailler à la vigne, je reviens, je suis content. Je vais labourer, je vois la terre qui se tourne bien, c'est le paradis sur terre.*

Josiane – *c'est vrai c'est un plaisir.*

Gaultier – *Voilà les raisons. Le...le plaisir. Le plaisir de... Mais vous savez à la montagne là, on y va et...il y a des gens qui racontent beaucoup d'histoires. Et ils disaient que le berger, il avait le même plaisir que moi ; la montagne, son cabanon, il se faisait le pain, il mangeait, son troupeau autour de lui, le plein air, la nature, la montagne, c'est magnifique. Et tant qu'il pouvait monter, ça allait, le jour qu'il pouvait plus monter, il mourait.*

Josiane – *Oui. Ça lui avait fichu un coup de bambou.*

Gaultier – *[Il s'adresse à sa femme]. Tu te rappelles ?*

Josiane – *Oui, oui, ils le disaient.*

Gaultier – *Ouais, il avait fini sa vie, il voyait plus ses moutons, sa montagne, il mourrait. Et le viticulteur, ce qui le tient...en bonne santé je pense, c'est tant qu'il peut y aller aux vignes. Après, il rentre dans un autre monde. Mais c'est un monde...[soupir].*

(...)

Gaultier – *(...) Et j'avais tout le matériel ici⁴¹⁸. Mais le jour que il a fait le hangar Philippe, qu'il m'a vidé le...ça m'a fait quelque chose. J'ai vu tout mon matériel qui partait là-haut.⁴¹⁹*

Josiane – *Parce qu'il avait beaucoup de place.*

Gaultier – *Mais oui mais n'empêche ça m'a fait quelque chose. (...) Avant j'avais tout. J'avais le broyeur, j'avais les charrues.*

(...)

Et oui, j'avais tout...j'avais la benne à vendange, j'avais enfin tout, la terrassière, j'avais tout. Et je me suis retrouvé sans rien [il met l'accent sur « sans rien »] après c'était là-haut mais c'était plus ici. Ah ça m'a...ça m'a fait drôle.

⁴¹⁸ C'est-à-dire au garage de sa maison.

⁴¹⁹ Philippe (entretien n°4) habite à environ trois cents mètres du domicile de ses parents.

Ce chapitre a permis de faire émerger des données de terrain, la valeur transmission-donation et l'importance accordée au rôle de transmetteur y compris pour les repreneurs qui ont le souhait de transmettre à leur tour, même s'il ne s'agit pas de l'exploitation telle qu'ils l'ont reçue, autrement dit, sous une forme viable. Et il a aussi été l'occasion de mettre en évidence les valeurs choix, études et courage. De plus, la valeur famille restreinte a été préférée à celle de famille, montrant ainsi les particularités du « modèle familial agricole ». La figure paternelle est apparue comme le fils conducteur de ce chapitre. En effet, il y a une interrelation entre la transmission, la famille et le figure paternelle : le besoin de transmettre est lié à la dimension familiale du bien, il s'agit d'un rôle inculqué au sein de la famille – principalement à travers le père - dès le plus jeune âge. De plus, il y a une tendance chez les enquêtés de notre corpus à la naturalisation de leur trajectoire professionnelle or ce qui est perçu comme [un allant de soi] (Bourdieu, 1979), une passion renvoie davantage au processus de socialisation primaire notamment paternelle. Les enquêtés sont dans un entre-deux, tiraillés entre des traits anciens et nouveaux mais aussi entre le modèle populaire et non populaire. Il convient de développer plus en profondeur cet entre-deux, ce qui va être le cas dans le chapitre suivant, exclusivement pour ce qui est du travail – abordé sous un aspect concret - ou nous allons montrer qu'aucune des deux dimensions n'est plus prégnante que l'autre.

CHAPITRE V LE TRAVAIL EN TRAIN DE SE FAIRE : ENTRE PERSISTANCES DU MODELE ANCIEN ET CHANGEMENTS

Après s'être intéressé au rapport que les enquêtés entretenaient avec la famille et l'exploitation à travers la question de sa transmission, il sera question ici d'étudier, une soixantaine d'années après les premières vagues d'innovations, la position qu'ils occupent face aux transformations que leur métier a connu. Ont-ils totalement adhéré à ces changements ? Qu'est-ce qu'il en est sur le plan des valeurs ? En effet, [Le nombre d'exploitations agricoles a certes été divisé par quatre en un peu moins de cinquante ans, mais cette évolution a entraîné une professionnalisation qui va induire, notamment entre 1960 et 1990, des performances économiques remarquables. Les lois d'orientation agricoles de 1960 et 1962 ont impulsé les évolutions des structures⁴²⁰ (...). En 1955, 80% des exploitations agricoles comptaient moins de 20 hectares de superficie agricole utilisée (SAU) et 0,8% seulement occupaient plus de 100 hectares. En 2000, 12% des exploitations dépassent 100 hectares et occupent 46% de la SAU (...). Le nombre d'exploitations comptant moins de 5 hectares de superficie agricole représente encore près de 30% du nombre total d'exploitations, mais seulement 1,5% de la SAU totale. Ce sont soit des exploitations d'élevage hors sol ou de maraîchage très performantes, soit des exploitations dirigées par des retraités.] (Desriers, 2007, p. 17-18). Néanmoins, nous avons choisi de nommer le référent culturel « agripaysan » afin d'insister sur la persistance de caractéristiques renvoyant au paysan mais aussi sur la présence de traits montrant un changement et qui pourraient être la marque de l'agriculteur ; ce qui confirmerait ainsi notre hypothèse de départ selon laquelle il y aurait un syncrétisme de valeurs anciennes et de valeurs nouvelles. Et le terme « agripaysan » permet de définir les enquêtés de notre corpus et de souligner l'impossibilité d'affirmer qu'ils sont des paysans ou des agriculteurs. Ils sont davantage dans un entre-deux ayant des particularités qui renvoient aux deux dimensions, ce qui signifie qu'ils ne s'inscrivent pas dans une trajectoire d'évolution qui ferait passer les travailleurs de la terre du paysan traditionnel à l'agriculteur moderne autrement dit, il n'y a pas une séparation nette entre paysan et agriculteur, ni une distinction entre une dimension ancienne et une autre moderne, mais une continuité. Nous allons montrer, dans ce chapitre, que les enquêtés se sont professionnalisés dans l'exercice de leur métier (V.1). Pour cela, nous aborderons la question de la formation et de la modernisation en s'intéressant au rapport qu'ils entretiennent avec le progrès, ainsi que leur technique de travail et l'importance que certains accordent à la commercialisation de leurs produits. Mais nous ferons remarquer qu'ils n'ont pas, pour autant, négligé les valeurs fondamentales qui les constituent à savoir le respect de la terre et de la nature (V.2). Ce chapitre sera également l'occasion d'aborder deux valeurs émergentes des données de terrain, à savoir les valeurs

⁴²⁰ [Elles visaient à « intégrer l'agriculture à l'économie nationale, établir la parité entre l'agriculture et les autres activités économiques en mettant l'agriculture et plus spécialement les exploitations familiales en mesure de compenser les désavantages naturels et économiques auxquels elle reste soumise comparativement aux autres secteurs ».] (Desriers, 2007, p. 20). Cependant ces mesures n'allaient pas à l'encontre des exploitations familiales mais devaient, au contraire, encourager ces dernières à se moderniser.

« réaction-adaptative » et « création » et de mettre en évidence qu'une valeur de départ devient obsolète : la solidarité remplacée par l'entraide (V.3).

La citation suivante illustre ce que nous entendons par « agripaysan » :

« Alors j'aime bien écouter les anciens pour beaucoup de choses même pour les pratiques du...même pour mes pratiques sur le...sur les sols ou sur les animaux...j'essaie toujours d'allier les nouvelles techniques à...à ce que m'ont toujours dit les anciens et je m'aperçois que...qu'il y a rien de mieux [sourire]. » (Sébastien, entretien n°50). « Etre vaillant euh...[silence] bien réfléchir, intelligent, je vais dire parce qu'être vaillant, ça fait pas tout. Il faut retrousser les manches, ça s'est sûr mais si vous le faites bêtement, ça sert à rien. C'est un métier, si vous voulez vous y crever...vous pouvez bosser vingt-six heures sur vingt-quatre comme je dis, vous finirez pas le boulot que vous avez à faire, si vous avez les yeux plus gros que... Et des éleveurs qui, par passion, et bé faut qu'il y ait des hectares, faut qu'il y ait...mais bon. Travailler pour les autres, c'est pas notre boulot. Euh...[sourir] être innovant, faut...[silence] respectueux, enfin oui y'en a beaucoup [petit rire suivi d'un silence]. Ouais [silence]. Oui c'est les principaux. Ouais bosseur, intelligent, ouais. Il y en a d'autres que j'oublie peut-être mais bon...il en faut quelques-unes de qualités. Faut pas...[bref silence] comment on pourrait qualifier ça, faut pas être...[sourir suivi d'un bref silence] faut pas vouloir un résultat, ouais faut... faut persévérer, enfin faut pas vouloir un résultat rapide [silence]. Faut être patient ouais [long silence]. Ouais. Courageux, enfin y'en a beaucoup [rires]. » (Ibid).

V.1 Des professionnels de la terre et des créateurs

Depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture française a entamé une vague modernisatrice et *professionnalisante* (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 105). En effet, [La part des exploitations dites « professionnelles »⁴²¹ est de 60% en 2003, soit le double de ce qu'elles étaient en 1970] (Desriers, 2007, p. 18). Les marqueurs de cette professionnalisation de l'agriculture sont le développement des formes sociétaires et l'augmentation des exploitations qui choisissent ce statut, une meilleure formation des agriculteurs associée à un rajeunissement de ces derniers : [En 2003, un exploitant sur quatre a moins de quarante ans, mais un exploitant sur cinq pour les seuls exploitants professionnels.] (Ibid, p. 18-19). En effet, nous montrerons l'importance aujourd'hui de la formation puisque selon les enquêtes de notre corpus, il ne faut cesser d'évoluer. Mais ils soulignent également qu'ils sont des gestionnaires agricoles et pour un nombre non négligeable d'entre eux, il est nécessaire de vendre soi-même sa production. Et ils se considèrent aussi, avec fierté, comme des créateurs et non des « dilapideurs ».

Encadré n°33

« Des professionnels de chez professionnels »

« L'agriculture de demain, ça sera vraiment des professionnels de chez professionnels. C'est vraiment du pro quoi, l'agriculteur sera considéré comme un vrai...un vrai chef d'entreprise et un vrai...ouais un vrai entrepreneur et quelqu'un de...et un gestionnaire oui, quelqu'un

⁴²¹ Les exploitations dites professionnelles [...] ont une dimension économique de plus de 12 hectares de blé ou équivalent (8 unités de dimension européenne (UDE) si on se réfère à l'unité de mesure utilisée) et emploient plus de 0,75 unité de travail annuel ou UTA.] (Desriers, 2007, p. 18).

de... Avant, à une époque, agriculteur c'était le con de la famille, pour être honnête, moi ma mère, je l'ai toujours entendu dire 'si tu travailles pas à l'école, t'iras à la vigne avec ton père'. Et je suppose que vous l'avez entendu aussi quoi, c'était une génération où il fallait être...ou il fallait être professeur, il fallait être médecin, il fallait être machin et...bé celui qui travaille pas à l'époque, 'oh bé...il reprendra les vignes quoi ou il reprendra la terre'. Donc ça a pas favorisé non plus, ce système là, moi je l'ai vu, ma sœur qui travaillait mieux à l'école que moi, 'ah ta sœur, elle travaille, machin nana, toi tu travailles pas à l'école, t'iras à la vigne, tu feras un travail de con', on a jamais voulu que je reprenne les terres moi ici, on a tout fait pour pas...pas tout fait mais on a essayé, quand j'allais à la vigne, bé on donnait à ramasser les serments au lieu de monter sur le tracteur, voilà on a tout fait pour essayer de dire 'bé tu vois c'est pénible donc si tu travailles pas à l'école, tu vas le faire toute ta vie ça'. Et ça c'est vrai ; c'est vrai ça, on peut pas le nier. On peut pas le nier [il répète ses propos] parce que moi, je l'ai vécu cette génération là même par rapport à ma sœur et aujourd'hui, je pense que c'est un vrai professionnel l'agriculteur et ceux qui seront pas professionnels sont en train de partir. On a besoin de vrais tractoristes, de gars qui disent 'aujourd'hui, il faut faire ça, ça, ça' parce qu'il sait travailler les sols, il sait machin, il sait que si le tracteur est en panne, il est capable de souder, il est capable de machin, si il faut être derrière un mec en permanence, ça on a pas besoin quoi, je veux dire. Et c'est vrai pour tout eh, aujourd'hui le gars qui est dans une entreprise, s'il est pas bon, il dégage, entre guillemets, excusez-moi l'expression quoi eh. Pourquoi...pourquoi ? C'est une question que je pose. Pourquoi l'agriculteur, même si il est pas pro, on devrait le garder ? J'ai pas de solution...j'ai une réponse à ça. A une époque bon le gars, il travaillait pas machin, il était un peu limité, on le foutait au monde agricole, il vaut mieux peut-être ça, qu'il se lève le matin et que il travaille un peu la terre machin etc. que de lui dire 'mon pauvre t'as pas la place et on va te foutre au RSA quoi'. (...) Donc je pense que oui, ça sera des professionnels...qui resteront dans le monde agricole, voilà. Mais je comprends que à aujourd'hui, on peut pas garder quelqu'un qui n'est pas professionnel dans le monde agricole, ouais je le comprends. Voilà. » (Jean-Marc, entretien n°30).

« (...) c'est un métier qui devient de plus en plus pointu. C'est fini le temps où on allait à la vigne...parce qu'on pouvait pas faire autre chose quoi. Ce temps là...ce temps là, il est révolu. A l'heure actuelle, soit on a le niveau et on est professionnel, soit on passe par la porte quoi. Ya pas de...ya pas d'alternative, déjà que quand on travaille bien [en insistant sur « bien »], qu'on maîtrise ses investissements et que...qu'on...après ya toujours des accidents climatiques, ya toujours la crise, ya toujours tout ça mais quand on travaille au mieux [en insistant sur « au mieux »] c'est...c'est pas [en accentuant sur l'adverbe de négation « pas »] évident donc ceux qui sont...ceux qui sont un petit peu fanfarons ou qui sont pas professionnels, c'est pas possible quoi.

- Pour être professionnel, est-ce que, pour vous, ça passe forcément par un enseignement agricole ?

- Oui [sans hésitation] je pense que quand même...[silence] l'enseignement agricole, il est pas...il est pas anodin quoi c'est...on passe quatre ans ou six ans à l'école ou on apprend quand même des choses, on peut pas...on peut pas tout apprendre sur le tas quoi enfin ou ça prend des années. Après on évolue en permanence moi ça fait quinze ans que je fais ce métier, j'apprends des choses tous les ans. Et puis, il faut se remettre à la page [il insiste sur « page »] en permanence et...et c'est pas...ya rien d'acquis quoi. Mais l'enseignement agricole, c'est sûr qu'on sort avec quand même...un certain bagage quoi. Ya pas de...[silence]. ». (Fabien, entretien n°54).

V.1.1 « Il faut que l'agriculteur soit formé »

« J'ai fait des études agricoles, après le collège, on a fait le lycée, le lycée agricole public Charlemagne⁴²² et puis après...Donc j'ai fait une seconde...terminale, le bac et puis après deux ans de brevet de technicien agricole [silence, il réfléchit] et puis après deux ans de brevet de technicien agricole supérieur, BTS, toujours aux vignes et vin, toujours pareil, vignes et vin, option viticulture, œnologie (...) » (Jean-Pierre, entretien n°3).

« Mais...oui, oui, il faut que l'agriculteur soit formé, s'il veut avancer...il faut qu'il se forme. (...) Voilà, il faut se former quoi. Il faut...il faut monter en technicité on va dire [petit rire] il faut. » (Patrick, entretien n°31).

« (...) les vigneron, en règle générale, sont des mecs qui sont pas allés à l'école et tout, ah dans le village, moi on me...combien de fois, on me dit 'oh tu travailles pas bien à l'école, tu seras comme ton père, t'iras à la vigne'. Mon cousin, ils sont tous maçons, 'oh tu seras maçon'. C'est un petit peu...t'es bête, tu iras faire ça. Mais au jour d'aujourd'hui, des vignerons bêtes, y'en a plus. (...) moi j'en ai vu, les produits, ils mettaient n'importe quoi là, ils regardaient pas les doses bon au jour d'aujourd'hui, c'est fini ça. » (Eric, entretien n°46).

Un des éléments les plus marquants de ce changement au sein des agriculteurs est la formation agricole que ce soit l'enseignement agricole ou la formation continue. Les enquêtés de notre corpus s'inscrivent dans ce processus puisque peu d'entre eux n'ont pas suivi un enseignement agricole avant d'exercer le métier et certains continuent à se former encore aujourd'hui même si la formation peut être de différents types. Ils considèrent tous que l'apprentissage du métier dans un établissement spécialisé – en plus de l'apprentissage sur le tas – est nécessaire et que ce n'est plus celui qui ne réussit pas à l'école qui sera systématiquement agriculteur. Il conviendra d'aborder, dans cette sous-partie, deux dimensions de la formation : le niveau de formation et le sentiment personnel vis-à-vis de celle-ci en montrant que les enquêtés éprouvent un besoin personnel de se former.

Selon Jacques-Jouvenot et Gillet (2001/3-4) le besoin de qualification commence à se faire sentir à partir des années soixante⁴²³. Celui-ci est provoqué par la modernisation des exploitations, qui rend la formation professionnelle quasi obligatoire. Aucune formation n'est requise pour s'installer en tant qu'agriculteur par contre, un agriculteur, qui a entre 21 et 35 ans, désirant s'installer et bénéficier pour cela de l'aide à l'installation jeune agriculteur doit avoir au moins [une capacité professionnelle de niveau IV tels le brevet de technicien agricole (BTA), le Bac D' - le certificat de capacité technique agricole et rurale (CCTAR)] (Dionis du Séjour et al., 1995, p. 70). Pour acquérir ces diplômes, le jeune agriculteur peut opter soit pour la formation initiale, soit pour la formation continue. Mais la capacité professionnelle, quel que soit le mode de formation choisie, n'est pas suffisante pour bénéficier des aides. Celle-ci doit être complétée obligatoirement par [un stage pratique d'une durée de six mois – en dehors de l'exploitation familiale – et d'un « stage installation » de 40 heures.] (*Ibid*, p. 71).

⁴²² Lycée agricole de Carcassonne.

⁴²³ Mendras (1988) souligne que dès les années 50, la JAC (Jeunesse agricole chrétienne) et le CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs) permettent aux agriculteurs d'acquérir des connaissances – à la fois techniques et économiques - sur leur métier.

Et du CAP au diplôme d'ingénieur, l'agriculteur aujourd'hui a un grand choix de diplômes et de métiers. Hervieu et Purseigle (2013) soulignent que l'agriculture est, depuis la fin des années 40, dotée d'un système de formation spécifique qui n'a cessé de se confirmer et placé sous la direction du ministère de l'Agriculture dont l'un des objectifs était de promouvoir un groupe professionnel. Et l'enseignement agricole s'inscrit dans un projet de modernisation de l'agriculture française.

Il n'y a que sept enquêtés de notre corpus qui ont mentionné ne pas avoir suivi un enseignement agricole⁴²⁴, quant aux autres, il est très variable, cela peut aller de quelques heures de stage pour bénéficier des aides à l'installation à un BTS. Par conséquent, aujourd'hui, celui qui devient agriculteur, ce n'est plus celui qui n'est pas doué pour les études :

« (...) être...pointilleux au niveau technique, il faut pas arriver là...sans avoir...ou fait des études ou fait des formations, ceux qui croient que ça se fait tout seul...on en a vu quelques-uns qui sont arrivés ici là et ils vont pas loin quoi, il faut être pointu technique quoi, quand je dis pointu, enfin moi j'ai fait quatre ans à Charlemagne, c'est pas...c'est pas, ya pas besoin, d'avoir un bac +10 mais il faut quand même avoir...de bonnes bases techniques (...) » (Ludovic, entretien n°28).

La grande majorité des enquêtés de notre corpus a appris le métier sur le tas mais a aussi suivi des études agricoles. Ils sont titulaires en général du BEPA qui est également la condition nécessaire à l'installation : [(...) 60% des exploitants ont obtenu un diplôme agricole, soit à l'issue d'un cycle secondaire court (certificat d'aptitude professionnel agricole – CAPA, brevet d'enseignement professionnel agricole – BEPA), soit au sortir d'un cycle secondaire long (baccalauréat scientifique, brevet de technicien agricole, bac professionnel agricole, baccalauréat technologique agricole), soit enfin au terme d'un cycle supérieur (BTS, BTSA ou diplôme d'ingénieur).] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 154). Les enquêtés reconnaissent l'importance de ce couple connaissances empiriques, sur le tas auprès du père qui prend le rôle de formateur et connaissances plus théoriques délivrées dans un établissement adapté. L'une et l'autre sont indispensables et complémentaires. Par conséquent, la forte reproduction sociale – appelée par Hervieu et Purseigle (2013), [autorecrutement] (*Ibid*, p. 158) ou encore [endo-reproduction] (*Ibid*, p. 161) - présente au sein de notre corpus d'entretiens n'est pas incompatible avec un enseignement agricole et inversement, le développement de l'enseignement agricole et ainsi la professionnalisation de l'agriculture n'ont pas mis fin à la dimension familiale du métier, illustrant ce que nous nommons « agripaysan ». Peu d'enquêtés, par contre, au sein de notre corpus, sont diplômés de l'enseignement supérieur : [En 2010, 17% des chefs d'exploitation ou co-exploitants avaient un diplôme d'études supérieures. Ils n'étaient que 11% en 2000. Durant la même période, le nombre de titulaires d'un diplôme de niveau Bac (hors diplômés d'étude supérieure), est passé de 16% à 21%.] (*Ibid*, p. 154). Or Solange Rattin (1996) précise qu'[En 1970, alors que l'intégration de l'enseignement agricole à l'ensemble du système éducatif était pratiquement réalisé, un tiers

⁴²⁴ Il convient de souligner que dans de rares cas, la question de l'enseignement agricole a omis d'être posée.

seulement des jeunes exploitants en avait bénéficié. En 1993, il s'agit des trois quarts, et le niveau de formation, comme dans les autres secteurs n'a cessé de monter.] (Rattin, 1996).

Et parmi les enquêtés de notre corpus, les plus diplômés en agriculture, autrement dit les détenteurs d'un diplôme du supérieur, ont entre 35 et 45 ans - ce ne sont pas les plus âgés de notre corpus ni les plus jeunes – la taille de l'exploitation n'a pas d'influence sur le niveau de diplôme car on retrouve parmi les diplômés du supérieur ceux qui ont une grande exploitation de polyculture comme ceux qui ont une exploitation moyenne de monoculture. Ces enquêtés, diplômés du supérieur, ont mentionné avoir toujours eu, comme projet, de reprendre l'exploitation familiale et n'ont pas poursuivi des études dans l'objectif d'exercer un autre métier, même agricole. Il convient de souligner que selon Laferrère (1998), de manière générale, plus les individus sont diplômés, moins ils choisissent le statut d'indépendant au vu de la rémunération que leur offre leur diplôme au sein du salariat (Laferrère, 1998, p. 18-19) : [Un peu moins d'un indépendant sur cinq a un diplôme universitaire, la même proportion globalement que pour les salariés ; cependant elle est divisée par deux si on exclut les professions libérales des entrepreneurs : moins de un sur dix sont alors diplômés du supérieur. 47% des entrepreneurs n'ont qu'une éducation primaire, tandis que 39% des salariés sont dans ce cas. Cependant seuls 15% des entrepreneurs sont sans aucun diplôme, tandis que 19% des salariés déclarent être dans ce cas.] (*Ibid*, p. 19). Ce qui signifie que [Pour les enfants d'indépendants, le diplôme représenterait donc une perspective de sortie du milieu familial] (Gollac, 2008, p. 63), Gollac (2008) va même plus loin en mentionnant que [(...) l'absence de diplôme peut condamner à la reproduction sociale] (*Ibid*, p. 71), ce qui permet une fois de plus de s'interroger sur la question du choix d'exercer ce métier et de reprendre l'exploitation familiale – sachant que peu d'enquêtés ont un diplôme du supérieur - données indissociables dans notre enquête. Et [Les fils d'entrepreneurs devenus entrepreneurs sont presque deux fois plus titulaires d'un diplôme technique que leurs frères salariés, deux fois moins d'un diplôme d'enseignement supérieur (si on exclut les professions libérales).] (Laferrère, 1998, p. 23).

Néanmoins, plus la dimension économique de l'exploitation augmente⁴²⁵, plus le nombre d'agriculteurs n'ayant pas le niveau de formation minimum diminue⁴²⁶. Les jeunes agriculteurs sont, en outre, davantage formés que l'ensemble des agriculteurs mais aussi que l'ensemble de la population active voire des indépendants de la même classe d'âge, [73% des exploitants de moins de 40 ans ont une formation, qu'elle soit générale ou agricole, correspondant au secondaire cycle long (baccalauréat technologique ou professionnel, brevet de technicien, brevet de professionnel responsable d'exploitation agricole)⁴²⁷ ou au cycle supérieur⁴²⁸ alors qu'ils ne sont que 38% pour l'ensemble des exploitants tous âges

⁴²⁵ En 2010, 70% des agriculteurs travaillent dans des exploitations de taille moyenne ou grande (Agreste).

⁴²⁶ 72% des exploitants agricoles dirigeant des moyennes et grandes exploitations ont suivi une formation initiale ou continue, quel que soit le niveau contre 60% pour le reste, 39% d'entre eux possèdent un diplôme agricole de cycle secondaire court (CAPA, BEPA, ou BPA) contre 44% pour l'ensemble des exploitants agricoles. De plus, 21% des chefs de moyennes ou grandes exploitations ont le baccalauréat ou un BTA agricole contre 16% pour l'ensemble des agriculteurs et 13% ont un diplôme agricole d'études supérieures contre 10% (Agreste).

⁴²⁷ [...] contre 60% seulement pour l'ensemble des actifs de moins de 40 ans et 64% des indépendants.] (Formation des chefs d'exploitation. Jeunes agriculteurs, parmi les actifs les mieux formés, Agreste Primeur, 2012).

⁴²⁸ 34% des chefs d'exploitations de moins de 40 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur (18% en 2000) contre 38% de l'ensemble des actifs de moins de 40 ans et [En 2010, 17% des chefs d'exploitations ou

confondus.] (Les jeunes agriculteurs. Un agriculteur sur cinq a moins de 40 ans, Agreste Primeur, 2012). Entre 2000 et 2010, le nombre de bacheliers ou équivalent a augmenté, passant de 16% à 21%. A contrario, [...] la part des exploitants agricoles sans aucun diplôme ou scolarisés jusqu'à l'école primaire passe de 49% pour les plus de 60 ans, à 2,6% pour les moins de 40 ans.] (Formation des chefs d'exploitation. Jeunes agriculteurs, parmi les actifs les mieux formés, Agreste Primeur, 2012). De plus, les agriculteurs ayant un diplôme équivalent au baccalauréat ainsi que ceux titulaires d'un CAP, BEP ou de même niveau sont plus nombreux comparés à l'ensemble des actifs ce qui n'est pas le cas pour ce qui est des titulaires du diplôme de l'enseignement supérieur : [Les titulaires d'un diplôme au moins égal au baccalauréat représentent 38% des exploitants agricoles en 2010, soit 12 points de moins que l'ensemble des actifs.] (Formation des chefs d'exploitation. Jeunes agriculteurs, parmi les actifs les mieux formés, Agreste Primeur, 2012). Les agriculteurs passent généralement par les établissements d'enseignement agricole pour se former : [...] 60% des exploitants, en effet, ont obtenu un diplôme agricole.] (Formation des chefs d'exploitation. Jeunes agriculteurs, parmi les actifs les mieux formés, Agreste Primeur, 2012).⁴²⁹.

En outre, en plus d'avoir un BEPA ou BTA, si l'agriculteur veut s'installer en tant que « Jeune agriculteur » qui lui confère un certain nombre d'aides notamment financières, il doit également se plier à d'autres modalités comme bénéficier d'une Surface minimum d'installation (SMI) – critère qui a été remplacé aujourd'hui par celui du revenu dégagé de l'exploitation - élaborer une étude économique prévisionnelle (EPI), effectuer un stage et percevoir un certain revenu au bout de trois ans d'activité (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 160). On peut dire que dotation jeune agriculteur traduit une certaine forme de professionnalisation dans l'accès du métier d'agriculteur qui ne se substitue pas pour autant à la question de la reproduction sociale (*Ibid*, p. 161). La majorité des enquêtés de notre corpus a mentionné avoir bénéficié de la dotation jeune agriculteur et des aides qui y sont associées.

Cependant, un agriculteur déjà installé peut lui aussi avoir besoin de se former pour mettre à jour ses connaissances ou encore à la suite d'un changement d'activité. En outre, l'agriculture étant un métier qui ne cesse d'évoluer et de se transformer que ce soit sur le plan technique, économique ou réglementaire, [Le chef d'exploitation doit sans cesse actualiser ses connaissances et enrichir ses compétences : savoir-faire technique, qualités de gestionnaire, compétences générales, de manière à accroître ses capacités d'anticipation, d'innovation, d'adaptation.] (Dionis du Séjour et al., 1995, p. 71-72). Pour cela, le monde agricole a mis en place une diversité de dispositifs et des parcours de formation qui ne manquent pas d'originalité et de nouveauté à l'image des Maisons familiales rurales, créées en 1936. Les agriculteurs ont à leur disposition une offre de formation multiple, des formations générales ou axées sur un domaine précis et des modalités variées, des formations courtes ou longues.

coexploitants ont un diplôme d'études supérieures, contre 11% seulement en 2000.] (Formation des chefs d'exploitation. Jeunes agriculteurs, parmi les actifs les mieux formés, Agreste Primeur, 2012).

⁴²⁹ [Ceux disposant d'un diplôme du cycle secondaire court l'ont obtenu à 60% en formation initiale dans un établissement agricole. Ceux qui détiennent un diplôme de niveau baccalauréat ou supérieur l'ont acquis à 65% dans le cadre d'une formation initiale agricole et à 18% par la voie de la formation professionnelle continue.] (Formation des chefs d'exploitation. Jeunes agriculteurs, parmi les actifs les mieux formés, Agreste Primeur, 2012).

Et contrairement aux paysans d'autrefois, qui travaillaient de manière routinière, l'agriculteur d'aujourd'hui travaille son exploitation en connaissance de cause, autrement dit, à la suite d'un apprentissage du métier dans un établissement spécialisé. Mais tout comme le paysan traditionnel, il doit connaître ses terres ainsi que la nature en général - c'est-à-dire le sol⁴³⁰, les plantes - et la respecter. En effet [De nombreuses observations réalisées notamment dans le cadre de la relance agronomique confirment que les rendements sont le plus souvent limités par des erreurs de conduite. Il semble d'ailleurs que la protection phytosanitaire des cultures soit le principal facteur limitant. Dans des conditions sanitaires médiocres ou de structures de sol détérioré, les engrais sont mal valorisés.] (Cordonnier, 1995, p. 22).

Quatorze enquêtés⁴³¹ de notre corpus font régulièrement des formations et pas uniquement les obligatoires. La plupart trouve qu'il est utile de se former mais certains soulignent qu'ils n'ont pas le temps pour participer à des formations, ce qui ne les empêche pas de lire des magazines spécialisés ou de s'informer auprès des techniciens agricoles :

« J'en fais ouais, ça....oui assez régulièrement. Assez régulièrement....[il répète ses propos] grâce à la cave coopérative, là la dernière que j'ai faite c'était...une formation sur trois ans ou...deux ans ou trois ans...ouais, copilote ça s'appelait [petit rire] c'était...une formation d'administrateur de cave coopérative. C'était intéressant, avec d'autres....d'autres administrateurs de cave de toute la région et c'est avec différents modules, la communication, la gestion...technique, c'était très intéressant. Et oui c'est important de se tenir au courant des évolutions et puis c'est chouette de se former, de rencontrer des gens, de...d'essayer de s'ouvrir l'esprit, bon ça reste toujours autour...du thème professionnel évidemment mais bon j'aime bien. Ça permet aussi de sortir un peu de l'exploitation de...et d'avoir des fois des idées, des échanges avec d'autres qui fonctionnent pas comme vous, avoir un œil neuf, c'est sympa oui. » (Romain, entretien n°22).

« Dès que je peux, je fais des formations, toujours au sain de...mais bon, on fait souvent des stages...déjà entre nous, via le Civam...pour s'améliorer sur les...enfin sur les techniques...un coup ça va être sur les nichoirs, l'importance des nichoirs parce qu'on dit bon si on met un nichoir admettons en haut de ce poteau [il fait un signe de la tête pour monter un poteau qui est juste en face de lui] on aura tant de...tant de mésanges en plus et qui vont manger tant d'insectes. Bon après c'est un petit peu...on va dire, un peu flou mais bon si on va pas chez des gens qui l'ont déjà fait, voilà d'où l'importance des formations ouais, ouais. Ouais, ouais. Après ça va être sur la science du sol, sur... Là on a reçu quelqu'un qui était...voilà on essaie de...de recevoir des gens qui sont très compétents dans leur domaine. Après c'est pas évident de se libérer pour aller aux formations. Moi je laisse tout tomber j'y vais [petit rire de l'enquêtrice]. Oui, oui, non, j'y vais. Au détriment du travail mais bon tant pis quoi, ouais. Parce qu'il faut, voilà il faut...il faut s'informer [en accentuant sur le verbe « s'informer »]. (...) et moi j'aime bien comprendre ; le pourquoi du comment après [petit rire]. » (Patrick, entretien n°31).

En reprenant la notion de Cédric Frégné (2007), on peut dire qu'il y a chez les enquêtés de notre corpus, une [appétence pour la formation]⁴³² (Frégné, 2007) c'est-à-dire qu'ils

⁴³⁰ L'agriculteur peut par exemple effectuer des analyses du sol. Avant toute décision de fertilisation, il peut également réaliser un bilan pour déterminer le besoin d'engrais ou pas de la culture.

⁴³¹ Parmi ces quatorze enquêtés, un seul n'a pas suivi un enseignement agricole.

⁴³² Cette notion rencontre du succès à la fin du XXe siècle et elle s'est imposée dans le monde de la formation. Il y aurait des individus dotés d'appétence à apprendre et d'autres sans appétence. La sociologie, elle-même, est

ressentent le besoin ou l'envie de se former. Et cette importance qu'ils accordent à la formation - qui peut prendre différentes formes, lecture de magazines, discussions notamment avec les techniciens, Internet – peut être mise en lien avec leur « ouverture d'esprit »⁴³³, abordé précédemment :

« C'est pour ça que dès que je peux, je pars en formation pour...parce que si on reste que dans...dans ce huis clos là, on apprend rien [il insiste sur « rien »] et on voit personne. On devient un sauvage [il met l'accent sur « sauvage » et petit rire à la fois de l'enquête et de l'enquêtrice]. On devient un sauvage voilà. (...) Bon après dès que ya un salon, je vais voir le salon, dès que ya...s'il faut aller voir...quand quelqu'un a un problème, si...voilà si c'est un cas d'école [il siffle] tout le monde prend les voitures et...et via le Civam, voilà on va chez lui voir le problème quoi. Et comment on peut le traiter, comment on aurait pu ne pas la voir et...etc., etc. » (Patrick, entretien n°31).

Les propos de l'enquêtée ci-dessous résument le profil des agriculteurs que nous avons rencontrés, ils sont professionnels du fait de leur formation mais ils continuent à s'informer sur leur métier du fait de leur « ouverture d'esprit » : (...) *entre la formation et l'expérience, on se rend compte que maintenant, on a quand même un peu de recul et on peut [elle accentue sur le verbe « pouvoir »] se permettre de dire, de savoir de quoi on parle. Bon après, on connaît pas tout eh, on sait pas tout (...) » (Magali, entretien n°60).*

Encadré n°34

« Il faut être professionnel »

Christophe (entretien n°5), dans cet extrait, souligne que la professionnalisation passe, entre autres, par l'inscription des individus dans des réseaux de contacts dont certains sont virtuels :

« Puis [en haussant la voix] je crois qu'à un certain moment, il faut être professionnel. C'est un métier, à l'époque, on faisait ce métier là, on faisait viticulteur pourquoi, parce que...on était entre guillemets, on était le dernier gamin de la maison et puis on disait 'bé t'es le dernier, tu seras, tu...tu resteras à la vigne', voilà. Ça c'est toujours...il y a eu une continuité dans les exploitations, il y avait toujours le dernier gamin qui restait à la vigne ou qui allait bosser à la ville et ensuite revenait...revenait sur la propriété quand les parents pouvaient plus subvenir à leurs besoins, les gamins revenaient un peu...travailler à la vigne. Donc...ça se passait bien. Maintenant il faut beaucoup plus de professionnalisme que ça, on s'improvise pas viticulteur comme ça. Il faut...il faut un peu plus de professionnalisme et il faut être à la fois, dans la vigne, il faut être à la fois au contact des...des conseillers, il faut être à la fois au contact des metteurs en marché, il faut arriver à tout gérer sur nos exploitations et ça c'est très, très difficile ça. Alors qu'avant bé les...il faut savoir beaucoup se gérer donc ça je crois que c'est le plus gros travail, il faut savoir faire un échancier, il faut savoir être visionnaire aussi, voilà. Mais ça, à l'époque, on vivait au jour le jour maintenant, on peut plus se le permettre, que ce soit dans ce métier ou dans un autre. C'est

passée d'un discours en terme d'inégalité d'accès à la formation à un discours en terme d'inégalité à l'appétence à se former. Cette notion d'[appétence pour la formation] (Frégné, 2007) doit être toutefois appréhendée avec prudence notamment parce qu'elle fait de l'apprentissage un allant de soi, une capacité naturelle dont les individus seraient dotés ou pas.

⁴³³ Cf. « Chapitre V Des prédispositions particulières à l'exercice du métier », p. 192.

pour ça que je te dis il faut être beaucoup plus professionnel qu'à l'époque, voilà. Enfin tu le vois toi aussi dans ton métier, ça marche pas tout seul, il faut être beaucoup plus professionnel...puis tu le vois maintenant, on a la chance d'avoir Internet, on communique drôlement. Moi je sais que bien souvent, je vais voir sur Internet, ce qui se passe dans d'autres pays, j'ai des contacts aussi en Californie, au Texas, j'ai pas mal de contacts, voir on peut ce qui se passe là-bas. Il faut aller chercher les infos, il faut pas attendre que...il faut pas qu'on nous dise ce qu'on a à faire non plus... C'est pour ça que je te disais tout à l'heure, il faut être visionnaire, il faut voir un peu tout ce qui se passe ailleurs, il faut être opportuniste aussi mais...mais il faut...il faut qu'on regarde ce qui peut faire changer notre façon de travailler, bé ça on peut...on a des magazines aussi, des magazines techniques. Bon et puis, il faut essayer de faire évoluer nos façons de travailler. Mais on y arrivera [petit rire]. ».

V.I.2 « Il faut progresser, il faut évoluer »

« Moi j'ai travaillé, c'était avec pas mal de facilités puisque le matériel est là, tout est là donc je...je me rends pas bien compte de ce que ça représentait avant mais...[bref silence]. Mais bon ya eu...ya eu des progrès certains, ça s'est sûr, ya eu...que ça soit technologiques ou même point de vue de la culture (...) » (Cédric, entretien n°18).

« Voilà mais après pour les traitements, il faut des machines, pour...pour truc, il faut des machines, si t'as pas tout ça, tu...tu fais rien plus. Aujourd'hui, tu ne fais rien plus c'est pas...si t'es pas outillé, tu...alors bon c'est des gros investissements (...) » (François, entretien n°23).

« Là au début que je me suis installé, j'avais le Renault 80 de mon beau-père, j'attaquais de cultiver, d'un côté, c'était mou, quand j'arrivais à la fin là-bas c'était dur [rires à la fois de l'enquête et de l'enquêtrice]. Bon après...[il hausse les épaules] j'ai acheté le 70 chevaux, une fois j'ai passé la propriété en deux jours, vingt hectares en deux jours j'ai passé (...) » (Raymond, entretien n°52).

L'adhésion à l'innovation - même si celle-ci n'est pas uniforme - concerne l'ensemble des enquêtés de notre corpus, dans le but d'améliorer leurs conditions de travail : « (...) on est obligé d'évoluer sur une exploitation » (Bernard, entretien n°16). L'innovation se fait essentiellement au niveau de la mécanisation mais aussi sur le plan culturel et elle passe par des investissements réguliers qui sont calculés par les enquêtés, ils ne renvoient donc plus à un phénomène d'imitation, et certains d'entre eux considèrent avoir été des « précurseurs ».

Le progrès s'est progressivement répandu mais de façon disparate, les agriculteurs modernistes étaient peu nombreux, vus comme différents voire marginaux, ce qui explique qu'ils étaient peu suivis par les autres paysans. Par conséquent [Puisqu'il faut être différent de la masse pour essayer un changement, réciproquement la masse pense que tout changement ne peut lui être bénéfique, ni même possible. C'est autrui, avec ses possibilités particulières, qui change, ce n'est jamais « moi », qui ne dispose pas des mêmes possibilités. « Il » a pu faire ça parce que c'est un notable riche et instruit, ou simplement parce qu'il connaît quelqu'un qui lui a appris et qui lui a donné les moyens financiers (par exemple des subventions) ; mais dans des conditions normales, les « nôtres », c'est impossible.] (Mendras, 1984, p. 55). Le progrès est perçu comme étranger et demandant des caractéristiques particulières pour pouvoir être

adopté avec succès. Dans la paysannerie, l'innovation correspondait à [un luxe de riche refusé au paysan moyen. Or la richesse se mesurait au capital, non au revenu.] (*Ibid*, p. 56). Comme le progrès accroît le capital, celui-ci rencontrait un certain succès chez les notables puisque le capital est [signe de prestige social] (*Ibid*). Pour que l'innovation soit plus facilement admise, il faut que celle-ci augmente [les signes extérieurs de richesse] (*Ibid*). Néanmoins [La modernisation a commencé avec des révolutions paysannes manquées. Elle rayonne au XXe siècle avec des révolutions paysannes réussies. Il n'est plus possible de dire que le paysan est un objet historique, une forme sociale sur laquelle l'histoire passe, mais qui ne participe pas à ses transformations] (Moore, 1969, p. 362). Quand les sociétés se caractérisent par une certaine stabilité, elles sont [le produit d'une longue évolution faite d'expériences, d'échecs et de progrès.] (Mendras, 1984, p. 37). En outre, [René Dumont, un des premiers, découvrit avec stupeur qu'une technique, aussi bonne soit-elle n'est d'aucune aide tant qu'elle n'est pas acceptée et utilisée par les agriculteurs.] (*Ibid*, p. 9).

Tous les enquêtés de notre corpus ont fait évoluer l'exploitation transmise. Par conséquent, l'opposition entre la résistance au progrès et l'adoption de ce dernier (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 108, 109) a été dépassée pour être en présence d'enquêtés qui modernisent leur exploitation en fonction des possibilités de celle-ci :

« (...) au niveau cave, il n'y avait pas de...il n'y avait aucune...aucune technologie, aucun...aucun système qui permet de faire des produits qui peuvent être de qualité quoi, qu'on peut appeler de qualité. Voilà donc y'avait pas de froid, pas d'hygiène comme ya aujourd'hui, pas de cuve de petit volume, c'était que des grosses cuves donc...il était impossible, dans l'objectif que j'ai ou j'ai repris cette exploitation de pouvoir travailler dans les conditions dans laquelle la cave était quoi, il a fallu adapter la cave par rapport à l'objectif que j'avais. (...) aujourd'hui, on commence à affiner un petit peu plus avec...des...des couloirs, des systèmes de froid ultra performants, des cuves de petits volumes, rentrer de l'inox (...) Voilà, sachant qu'elle a pas évolué en...en hectare, elle est restée la même chose en nombre d'hectares, par contre, elle a été replantée, ré-encépagée, modernisée, tout ce qu'on veut quoi, en fonction de cet objectif de production de bouteilles. » (Jean-Marc, entretien n°30).

De plus, les enquêtés considèrent la modernisation comme positive, nécessaire à leur métier contrairement aux ouvriers enquêtés par Beaud et Pialoux (1999) qui voient la modernisation de leur usine comme une menace, la crainte d'un bouleversement de leurs conditions de travail, de ne pas arriver à s'y adapter et par conséquent perdre leur travail. Or ces derniers avaient fait de leur cadre de travail une marque de leur identité (Beaud, Pialoux, 1999, p. 75). Les enquêtés de notre corpus recherchent dans l'innovation, les gains de productivité – avec notamment la baisse de la main-d'œuvre nécessaire – mais aussi de temps et une diminution de la pénibilité. Par conséquent, les investissements – qui se font principalement sur la mécanisation – sont nécessaires voire obligatoires. En effet, [La restructuration des exploitations s'est accompagnée d'un formidable essor de la mécanisation : environ 100 000 tracteurs en 1948, plus d'un million vingt ans plus tard. Le développement du machinisme, très important jusqu'en 1960, s'est ralenti par la suite. L'évolution s'est alors traduite par

l'acquisition de machines plus performantes, plutôt que par l'accroissement du parc.] (Rattin, 1996) :

« (...) l'année dernière j'ai changé...j'ai acheté un tracteur, j'avais des tracteurs qui étaient à mon père qui avaient une trentaine d'années et...pour pouvoir faire des travaux...couplés c'est-à-dire une écimeuse devant, un cultivateur derrière pour toujours gagner [il accentue sur le verbe « gagner »] du temps, c'est toujours dans cette logique de...de gain de temps et de...d'efficacité ; il a fallu que je change un tracteur parce que mon vieux tracteur ne me permettait pas de faire ça. Donc voilà. Bon j'ai une machine à vendanger qui a...[il réfléchit] vingt ans, il va falloir bientôt...[en accentuant sur l'adverbe « bientôt »] on essaie de faire durer, de faire durer [il répète « de faire durer » à deux reprises] mais ça a une limite donc il faudra que je change...dans les années qui viennent, voilà. » (Romain, entretien n°22).

François – *T'as des machines qui...avant tu mettais je sais pas bon...deux heures pour faire des balles de...pour ramasser des balles d'herbe bon et maintenant, ya des machines, y'en a qui le font en une heure quoi. Alors tu cherches...le progrès, on va vers le progrès quoi, on essaie d'investir pour avoir du temps pour consacrer ailleurs. On est obligé toujours de suivre...les nouvelles...les nouvelles machines, les nouvelles, pour l'amélioration quoi, pour gagner du temps, pour ci, pour là, bon.*

Christiane – *Ce qu'il y a aussi, c'est par rapport au confort [en accentuant sur « confort »] de l'éleveur. Avant les tracteurs...maintenant, vous avez les...tous les tracteurs qu'on a, ils sont climatisés, on fait plus le même boulot quoi. Moi je m'en rappelle au début [petit rire] qu'on a fait...y'avait juste...t'avais chaud dedans, tu recevais de la poussière, là on travaille dans de meilleures [en insistant sur l'adjectif « meilleures »] conditions par rapport au matériel, ça c'est sûr. Le confort de l'éleveur, ça quand même c'est un progrès quoi. Pour le travail qu'on fait eh voilà. Voilà, ça c'est sûr. (Entretien n°23).*

« Ah bé putain, en pommes de terre, énorme, énorme [il répète deux fois l'adjectif « énorme »] on a du faire, une récolteuse qui coûte...15 000 Euros, un brouilleur, on l'a acheté d'occasion avec un copain, ça nous a quand même fait 4 000 Euros euh...qu'est-ce qu'il y a...la pailleuse aussi bon et ensuite bon, moi je suis assez bricoleur admettons, ah oui pour diminuer le coût de production, il faut...il faut du matériel, c'est obligé eh. A l'artichaut, je me suis fabriqué, ya déjà...[soupir] oh il a bien douze ans, un tapis roulant de récolte pour...faciliter la récolte quoi, avec une...disons un transport...un traineau avec un tapis roulant et alors bon on pousse sur le tapis roulant et ça tombe dans un palox c'est...on économise beaucoup de main d'œuvre. » (Alain, entretien n°25).

« Et bé vu que...voilà vu que la main-d'œuvre...elle est chère, on essaie de mécaniser de plus en plus quoi. Mais la mécanisation, elle sera sur le...comment ça s'appelle, bé tout ce qui est...travail cultural quoi, le...ça sera sur le désherbage essentiellement, la pose de paillage, la plantation et après la récolte se fait obligatoirement à la main parce que ya...comme c'est vendu...calibré et trié, c'est...ya...un pré-agréage...au champ quoi. » (Patrick, entretien n°31).

« Mon grand-père, il faisait venir, au départ, c'était des Espagnols qui venaient, après il avait pris carrément, c'était des Sénégalais, ils étaient douze je crois à venir et les vendanges, elles coûtaient...combien, il m'a dit, pour la moitié [il insiste sur « moitié »] des vignes qu'on a...aujourd'hui, je crois que ça lui coûtait plus de cent milles [il accentue sur le chiffre « cent milles »] francs à l'époque, cent-vingt milles francs, un truc comme ça [bref silence]. C'est énorme. Nous, la révision de la machine...c'est 1500 Euros par an, bon ya l'achat, au départ,

ya l'achat mais...[bref silence] quand la machine, on la garde dix ans...ou douze ans ou même quinze ans, si c'est une bonne machine...[soupon] au bout de quatre ou cinq ans, elle est amortie quoi et après ça coûte, les vendanges, ça coûte...ça coûte 1500 Euros par an ou 2000 Euros. S'il faut prendre...là aujourd'hui s'il fallait qu'on prenne du monde pour vendanger tout ce qu'on a, il faudrait qu'on ait un colle de vingt-cinq [en accentuant sur le chiffre « vingt-cinq »] personnes ou trente personnes et ça nous coûterait la peau des fesses, ouais. Donc là évidemment, le matériel, ouais. » (Joël, entretien n°41).

Les enquêtés de notre corpus s'inscrivent ici dans la culture paysanne. En effet, Mendras (1976) souligne que l'idéologie n'est pas un obstacle au changement. Dès que le paysan perçoit que le changement peut lui apporter des avantages et qu'il a les moyens de le réaliser, il n'hésite pas à changer sa manière de penser et de voir. Par conséquent, le changement n'est pas possible dans la culture paysanne [si les conditions du changement ne sont pas remplies aux yeux des exploitants.] (Mendras, 1976, p. 169). De plus, comme le changement se produit lentement dans la culture paysanne, on a tendance à penser que celle-ci n'est pas actrice du changement. Or, contrairement à ce que l'on pourrait penser, [les enquêtes montrent que les paysans les plus traditionnels sont capables de changements les plus rapides.] (*Ibid*). La coutume et la routine ne sont donc pas des obstacles aux innovations entraînant le changement.

Encadré n°35

« La facilité de travailler »

« Et puis, il y a aussi la facilité de travailler quand on a du matériel récent, on peut mieux [en insistant sur « mieux »] travailler, c'est plus facile...de travailler qu'avec un vieux tracteur, avec un vieil outil, voilà. Donc ça aussi bé on est obligé de l'avaler. Je prends l'exemple souvent de la deux chevaux. La deux chevaux, tu vas partir à la mer quand il fait bien chaud, bé tu dis 'merde', ça te fais chier, 'j'ai pas la clim'. Tu vas prendre une voiture avec la clim, bé tu dis 'oh je peux tailler la route, je vais aller à la mer, mais je vais aller encore plus loin, je vais pas m'arrêter à Narbonne plage, je vais descendre ou en Espagne, ou je vais aller sur la Côte d'Azur', voilà parce que tu vas pas être fatigué quand tu vas arriver, que tu fasses vingt bornes ou que tu en fasses deux cents, tu vas pas arriver fatigué, voilà. Les tracteurs, c'est pareil maintenant. Les tracteurs, ils ont des sièges pneumatiques, il y a un confort bon qu'on avait pas il y a quelques années, voilà. » (Christophe, entretien n°5).

Et les investissements, chez les enquêtés de notre corpus, sont également réguliers - « (...) il faut investir en permanence, ya toujours quelque chose qui vieillit, ya toujours...(...) » (Jean-Michel, entretien n°35) ; « Mais bon, celui qui change pas le matériel, qui garde avec son vieux matériel, il avance pas. » (Raymond, entretien n°52) – certains ont spontanément mentionné avoir contracté des emprunts pour acheter du matériel. En effet, [Le matériel est désormais le poste le plus important de l'actif immobilisé avec 46 100 euros en moyenne par exploitation. La part des terres dans les immobilisations continue de régresser avec 24 % en 2004 contre 34 % en 1990. Le développement du fermage et des formes sociétaires, ainsi que la dépréciation des terres sur le long terme expliquent ce recul.] (Fiches thématiques, 2007, p. 292) :

« Bon...les tracteurs, de temps en temps bon bé il faut acheter un nouveau tracteur parce que...l'exploitation s'agrandit et...et qu'il faut qu'on renouvèle le matériel donc le tracteur, on avait acheté une épareuse, on avait acheté...bé les bennes quand elles sont vieilles, on les change, oui...les cultivateurs, on les a tous [il met l'accent dur l'adjectif « tous »] changés là, on avait de vieux cultivateurs [petit rire] (...). Et puis après, on a agrandi, on a acheté et voilà. Et le matériel oui, on est obligé de le renouveler sans cesse parce que...on s'agrandit et que...et que il faut que ça suive quoi parce que quand le matériel suit pas...[petit rire]. » (Joël, entretien n°41).

« (...) oui des emprunts qu'on fait pour pouvoir...les investissements quoi pour le matériel. Là, on devrait changer la machine cette année. (...) On est en train de calculer, de se pencher un peu dessus parce que bon, c'est toujours pareil, si on fait soixante-trois hectares par an, en moyenne, disons une soixantaine donc à force, à force [il répète « à force » à deux reprises] la machine. Ça fait huit ou neuf ans qu'on l'a [bref silence] ça s'use. » (Raphaël, entretien n°56).

Après avoir insisté sur les investissements en matériel, il convient de souligner que peu d'enquêtés ont évoqué un investissement dans le foncier car en général leur exploitation est déjà constituée, ils ont hérité d'une partie et ont racheté des terres pour la compléter, et ne désire plus s'agrandir. A cela s'ajoute le prix des terre qui a, selon eux, fortement baissé. Ils se distinguent ainsi du paysan pour qui le prestige se mesurait à sa possession foncière (Bourdieu, 1962, p. 83).

En outre, la régularité des changements est une marque de la civilisation technique, dans laquelle est rentrée la paysannerie. Selon Mendras (1984) ces changements vont provoquer la disparition des valeurs paysannes : [L' « âme paysanne » éternelle meurt sous nos yeux en même temps que le domaine familial et patriarcal fondé sur une polyculture vivrière.] (Mendras, 1984, p. 25). Il s'agit d'une lutte que mène la société industrielle contre les derniers restes de civilisation traditionnelle. L'agriculture moderne ne représente donc pas seulement une aventure pour les paysans qui décident de s'y lancer, un changement au niveau du système de production, du travail mais c'est aussi un bouleversement du mode de vie, une transformation de la vision du monde et du système de penser avec notamment l'introduction de l'heure et des compétences qui ne sont plus uniquement transmises par le père. Et donc pour Mendras (1965), le changement réclame du paysan une [réorganisation complète de sa personnalité] (Mendras, 1965, p. 109).

Encadré n°36

« L'objectif, c'est de mécaniser au maximum »

« Alors les techniques de travail je sais pas [petit rire] c'est vrai que l'objectif c'est d'essayer de mécaniser un maximum d'étapes. Donc en fait oui l'objectif, c'est de mécaniser au maximum les...les différentes étapes de...des travaux de la vigne... Maintenant après...techniques particulières je sais pas, enfin on essaie de développer au maximum la machine à vendanger comme je disais pour la récolte, pour nous, en fait, on a...on a pris le parti d'avoir notre propre machine à vendanger, moi et mon père, notre propre machine à vendanger et en fait, l'objectif pour nous, c'est d'avoir une certaine souplesse quant à la...récolte en fait, comme on a des cahiers...enfin on a des calendriers d'apports, on a des inscriptions...assez contraignantes et c'est vrai que du coup bé...on est obligé, entre

guillemets, d'avoir une certaine réactivité et quand on fait appel à des prestataires bé des fois, il peut y avoir des pannes, des fois, il peut y avoir un problème d'attente, des fois, il peut y avoir bon X raisons qui font que, on décale les journées de cueillette et malheureusement, pour nous, c'est pas forcément toujours évident parce que les jours de...de rentrer de raisins sont pas forcément suivis. Et donc quand on décale des fois, de trois, quatre jours ou cinq jours, l'état du raisin est pas forcément le même que celui qu'on aurait escompté. Donc on perd en qualité et on perd aussi en quantité. Donc de fait, vu qu'on essaye de développer la machine à vendanger, on transforme le vignoble pour qu'il soit mécanisable [il accentue sur « mécanisable »] à la récolte notamment. Alors ça c'est une des principales évolutions eh depuis que moi je me suis installé, on est passé de zéro hectare vendangé à la machine à vendanger à aujourd'hui, à peu près vingt-cinq hectares quoi, sur les trente-trois. Donc...c'est vrai qu'en dix ans, douze ans, on a eu une grosse, grosse [il répète deux fois l'adjectif « grosse »] du travail du vignoble voilà. Maintenant je sais pas si c'est vraiment particulier, c'est une tendance qui est générale et qui est peut-être même, qui était [bref silence] plus précoce en Languedoc qu'en Roussillon quoi, voilà. Ça c'est quelque chose qui était peut-être déjà plus...plus d'actualité en fait ya quelques années encore en Languedoc qu'en Roussillon voilà. » (Brice, entretien n°36).

Parmi les innovations les plus importantes – certains enquêtés de notre corpus allant même jusqu'à parler de « révolution » - ils mentionnent tous la mécanisation, notamment le tracteur, la mécanisation des vendanges et les ciseaux électriques, ce qui s'explique par le fait que les viticulteurs soient les plus représentés au sein de notre corpus. De plus, un changement est à relever en ce qui concerne le rapport que les enquêtés entretiennent avec la mécanisation. Ils ne cherchent pas à avoir la dernière machine pour être toujours plus performants ou pour faire comme les autres agriculteurs mais le matériel agricole est un « investissement » important qui doit être rentabilisé, ce qui implique de réfléchir quant à son achat et calculer son « amortissement » : « Le bon moment c'est quand on voit que...une machine a trop travaillé et avant d'arriver à faire venir le mécanicien pour changer les pièces qui vaudront une fortune, vaut mieux, en l'état ou il est qu'on peut encore en tirer quelque chose et alors acheter en remplacement, voilà, c'est ça le bon moment en fait, voilà. » (Christiane, entretien n°23, épouse de François) ; « (...) ça veut pas dire que parce qu'on fait des heures forcément on gagnera de l'argent eh, il faut aussi travailler avec la tête quoi. Et donc d'où l'intérêt d'avoir de la mécanisation mais cette mécanisation, il faut faire attention par rapport au montant [il accentue sur « montant »] des investissements, enfin c'est pour ça que je dis le métier de viticulteur est très, très [il répète à deux reprises l'adverbe « très »] compliqué, très, très [il répète, à nouveau, deux fois l'adverbe « très »] compliqué (...) » (Brice, entretien n°36) ; « (...) c'est entre 40 et 50 000 Euros l'hectare, d'investissement, pour les amortir (...) » (Paul, entretien n°38, qui parle de la culture de la pomme). Par conséquent, c'est à la suite d'un calcul rationnel prenant notamment en compte les possibilités de l'exploitation mais aussi son devenir que la décision d'investir ou pas est prise : « Et après bé en termes de matériel, je me suis équipé, au fur et à mesure que la trésorerie me l'a permis quoi eh, le tracteur, évidemment...voilà j'ai fait un petit peu suivant mes moyens. » (Pierre, entretien n°27). Il convient de souligner que le vocable « investissement » est un terme indigène car pour un certain nombre d'entretiens, nous avons employé le mot « dépenses » que les enquêtés ont transformé par « investissement » ; nous avons donc par la suite, abandonné le terme « dépenses » pour celui d'« investissement ». Ce terme indigène permet de saisir le

rapport entretenu par les enquêtés vis-à-vis de ces acquisitions. Il s'agit pour eux d'un achat réfléchi, d'un placement à bon escient au regard de la situation de l'exploitation. On est loin de la logique paysanne ou les achats agricoles étaient, la plupart du temps, un phénomène d'imitation. C'est le cas, par exemple du tracteur, première machine adoptée par les paysans, même si certains d'entre eux l'ont acheté alors qu'ils n'en avaient pas vraiment besoin mais à un moment dans l'esprit, [pour être un bon agriculteur, « il faut avoir un tracteur »] (Mendras, 1984, p. 195). Et pour que le matériel, le plus coûteux et le moins utilisé, ait des chances d'être rentabilisé, certains enquêtés de notre corpus font partie d'une CUMA⁴³⁴. En effet, le prix de ces machines étant élevé, des Cuma ou des ETA⁴³⁵ se sont créées. Et cette mécanisation a conduit à une division [par trois en trente ans] (Rattin, 1996) de la quantité de travail total sur les exploitations et le travail agricole est de plus en plus réalisé par une seule personne. En 2010, 59% du travail est réalisé par les chefs d'exploitation et les coexploitants⁴³⁶, contre 56% en 2000 (Agreste). Et la baisse du nombre d'exploitations entre 2000 et 2010 ne s'est pas accompagnée d'une diminution du volume global de la production agricole, lequel est resté constant : [En moyenne par exploitation, il a progressé tendancielllement de 3,2% par an.] (Structure des exploitations agricoles. Les productions se concentrent dans les exploitations spécialisées, Agreste Primeur, 2011). De plus, les enquêtés de notre corpus ne font pas uniquement un calcul rationnel en ce qui concerne les investissements mais ils procèdent ainsi pour l'ensemble de leurs décisions : « *Pour moi non parce que tout est calculé, justement, on a réduit...la taille de l'exploitation, dans la vue de ne vendre qu'au détail donc plus ou moins, d'une saison à l'autre, le volume de ce qu'on passe au détail, on le connaît donc on travaille de manière à avoir le volume voulu voire un peu plus parce qu'il vaut mieux avoir un peu plus que moins et on se contente de ça.* » (Bertrand, entretien n°48, qui fait allusion à la commercialisation).

Les enquêtés s'opposent ainsi aux constats de Mendras (1984) pour qui, le changement dans la société paysanne relève aussi d'un [processus collectif qui ressemble plus à un phénomène de mode et d'imitation qu'à un agrégat de calculs raisonnés faits par chaque agriculteur.] (Mendras, 1984, p. 179-180). Très peu d'agriculteurs, toujours selon Mendras (1984) pensent à se moderniser et l'achat des machines techniques est rarement un acte volontaire. En général, ils optent pour une innovation en voyant d'autres le faire ou en dernier recours, quand ils n'ont plus le choix, qu'ils en ont vraiment besoin. Il y a simultanément entre l'apparition d'un progrès technique, le besoin que ce dernier remplit et [la distinction entre le pourquoi et le comment d'une amélioration est étrangère à l'agriculteur] (*Ibid*, p181). Et Mendras (1984) souligne que la plupart du temps, l'agriculteur est incapable de donner les raisons qui l'ont poussé à acheter telle machine car c'est une question qu'il ne s'est jamais posée. De plus, il fait remarquer que le phénomène d'imitation peut être dangereux pour la viabilité de l'exploitation puisque chaque agriculteur est différent et essayer de faire pareil que les « gros » agriculteurs c'est courir un risque. Au lieu de l'imiter, le « petit »

⁴³⁴ Coopérative d'utilisation de matériel agricole.

⁴³⁵ Entreprise de travaux agricoles.

⁴³⁶ Le recensement agricole de 2010 (Agreste) ne distingue pas les chefs d'exploitation et les coexploitants or il y a des différences. Ayant uniquement des chefs d'exploitation dans notre corpus d'entretiens, il aurait été intéressant pour notre enquête que ces deux statuts soient différenciés.

agriculteur⁴³⁷ [devrait essayer de comprendre l'équilibre global du gros et s'en inspirer pour revoir d'un œil neuf l'ensemble de sa situation personnelle.] (*Ibid*, p. 194). Les « petits » agriculteurs ne choisissent pas les innovations les plus rentables et les moins coûteuses comme par exemple l'engrais chimique mais celles qui se voient le plus, c'est-à-dire [les comportements les plus conformes à l'image dominante du « progrès »] notamment le tracteur.

Après avoir évoqué l'appréhension de l'innovation chez les enquêtés de notre corpus, nous allons voir que certains d'entre eux, comme précédemment mentionné, se considèrent comme des « précurseurs ». En effet, Mendras (1984) donne un genre de schéma type du changement qu'il qualifie toutefois de réducteur. Pour lui, [le changement est institutionnalisé et en quelque sorte ritualisé. Certains prennent des initiatives, et ce sont presque toujours les mêmes ; d'autres, le plus grand nombre, suivent leur exemple avec un certain retard ; enfin, il demeure toujours des retardataires et des réfractaires au changement] (*Ibid*, p. 121) mais ces derniers finissent pas rejoindre la majorité et la quasi-totalité des agriculteurs finit par modifier sa pratique. Mendras (1984) souligne, cependant, qu'il semblerait que ce soit plutôt une minorité qui impose le changement. Néanmoins, le changement, qui semble être en apparence un phénomène individuel, est en réalité un phénomène collectif. Certains enquêtés ont mentionné avec fierté, avoir été des « précurseurs⁴³⁸ » en termes d'innovation ou avoir eu un père agriculteur en avance sur son temps :

« Je prends un exemple, il y a...il y a vingt ans, j'avais parlé moi de...dès que les premiers quotas sont arrivés, j'avais parlé à la coopérative de...de replanter pour du jus de fruit simplement. Bon là-dessus, on m'a pris pour un...pour un illuminé. J'avais dit 'il faudrait replanter des vignes pour faire du haut rendement pour faire que des jus de raisins'. Et puis vingt ans après, presque c'est ce qu'on nous a demandés, sauf que c'est trop tard, enfin c'est trop [silence]. » (Jean-Luc, entretien n°12).

« Mon père faisait déjà de la bouteille à l'époque et c'était un précurseur dans les années...80, début des années 80 mais y'avait pas tout...tout ce que ya à aujourd'hui quoi. Donc il avait déjà commencé à ré-encépager dans les années 80 donc ça a été un précurseur, on va dire, pour le vignoble...(...) » (Jean-Marc, entretien n°30).

« Je travaille avec des plates-formes [il répète ses propos] donc j'ai des arbres très grands, très hauts en pêche et nectarine donc...et en abricot, je travaille en espaliers. C'est une culture aussi qu'on connaît pas trop, ici je suis le seul à le faire, dans le département. » (Paul, entretien n°38).

« (...) au niveau des techniques de pointe, du matériel et tout ça, j'ai tout le temps été le premier [il accentue sur « premier »] à avoir...le matériel de pointe, celui qui me...lui, oui, il me rend service, lui oui, j'en ai besoin quoi. Ça c'est des trucs, j'ai jamais hésité, c'est pour ça, on parlait tout à l'heure d'investissements matériels et tout ça mais là, j'ai jamais hésité à m'équiper, les premiers intercepts du département, c'est moi qui les ai eu, le...pleins de petits

⁴³⁷ Mendras (1984) ne précise pas ce qu'il entend par « petit agriculteur ».

⁴³⁸ Il s'agit d'un terme indigène qui n'a rien à voir avec les cinq catégories d'innovateurs établis par Mendras et Forsé (1983) qui sont : [les pionniers (...); les innovateurs (...); les gens réfléchis (...); les gens sceptiques (...); les retardataires (...); les réfractaires (...)] (Mendras et Forsé, 1983, p. 77-79).

matériels, beaucoup de gens sont venus voir comment j'étais équipé parce que bon, ça me rendait vraiment service, etc. et puis y'en a beaucoup que je me suis même fabriqué quoi. Et...et après sur les techniques, sur les variétés, sur pleins de choses quoi, on a été souvent les premiers à faire...les pêches plates, on a fait les premiers, les pêches plates quoi, personne en avait (...) » (Jean, entretien n°43).

« Mon beau-père, il avait une grosse vision [il insiste sur « grosse vision »] sur l'avenir, c'est lui qui a eu la première machine à vendanger sur Castelnau, enfin, ils ont été trois ou quatre, ils vendangeaient à la machine depuis 80. Bon c'était un visionnaire...[silence]. Bon et replanter, par exemple, s'il y avait des primes à prendre pour planter à trois mètres, je me retrouve avec les vignes à trois mètres, à deux mètres cinquante j'ai toutes les...[petit rire]. Alors qu'il y en a qui sont restés bornés à planter à deux mètres vingt-cinq et ils en sont pas sortis de là ou deux mètres... » (...)

- Et vous au niveau de la mentalité de votre beau-père qui était visionnaire, vous vous sentez pareil ?

- Pareil oui, quand ya des innovations bon il faut...il faut faire avec moi je dis, il faut partir d'un principe bon, il faut voir ça, si ça va, on l'essaie, si ça va pas, on change. Voilà. Non... Non pour planter avec les racines, bon j'ai pas pu le faire parce que le pépiniériste m'a porté des plants sans racine mais bon j'ai une vigne...elle a dix ans maintenant, je l'aurais plantée avec la machine. J'avais vu ça...à une vigne, à Gruissan et bon, j'avais pris contact avec le type et tout pour planter, quand j'ai ouvert le carton, y'avait pas les racines [il hausse les épaules]. (...) Bon ya dix ans en arrière, je l'aurais fait avec les racines, voilà [il hausse à nouveau les épaules] parce que je l'avais vu à une vigne là-bas...au Pech Rouge à Gruissan là-bas. Voilà. Il faut essayer des choses. Bon ça marche pas, ça marche pas mais bon, en principe quand...ça marche. » (Raymond, entretien n°52).

« (...) peut-être parfois, j'ai été précurseurs sur certaines...sur certaines choses, par exemple tout ce qui est...moi au départ j'étais convaincu de...de la lutte raisonnée et de l'utilisation des insectes...prédateurs là, de la lutte intégrée, ce qu'on appelle la lutte intégrée donc...mais bon tout le monde m'a rejoint eh [petit rire] donc on est tous maintenant à faire ça quoi, c'est des techniques qui sont...qui sont valorisantes pour nous et qui sont...[bref silence] qui nous évitent beaucoup l'usage des pesticides qu'on détestait parce que...on parlait des pesticides souvent par rapport au consommateur de fruits et légumes, c'est...c'est presque rien à côté de ce que subit l'apporteur parce que l'apporteur, il est...[petit rire] voilà il [petit rire] en mange mille fois plus que...que celui, donc voilà pratiquement, on a pratiquement proscrit, à quelques corrections près eh l'usage des pesticides quoi, voilà. » (Charles, entretien n°59).

Encadré n°37

« J'étais un des premiers »

« Si, la machine à vendanger, j'étais un des premiers à l'avoir ici. Mon père a été le premier, il avait une traînée et quand j'ai eu les vignes...de suite après. D'ailleurs j'étais le premier ou l'un des premiers à avoir toute l'exploitation en espaliers parce que j'allais chasser à Villeneuve Minervois, chez un boulanger là, chez le boulanger de Villeneuve et y'avait une propriété là, alors chaque fois que je voyais ces vignes, je me disais 'il te faudra les avoir comme ça'. Et j'ai tout monté comme ça parce que je voulais tout mécaniser, pour prétailler, on aurait dit que c'était peigné comme en brosse, vous savez là les cheveux rac [il fait un signe au dessus de sa tête]. La machine à vendanger, malheur si, quand je l'ai eu, la première année, j'étais content. J'avais peur, parce que je l'ai achetée sur un coup de tête quand Ludovic était à Charlemagne encore et je l'ai dit à ma femme 'demain, je vais acheter une machine'. Elle me dit 'fais ce que tu veux'. Et voilà, je suis allé acheter une machine. Et

quand je l'avais dans l'hangar parce que je l'ai reçue au mois de mars et le soir, j'avais encore les chiens, j'étais pas tombé malade [bref silence], ouais je suis tombé malade en 2003 et je l'ai achetée en 98, 97 ou 98 ; 98, 97, c'était une année ou y'avait une grosse récolte alors j'avais vendu beaucoup de raisins, j'avais de l'argent liquide en plus à la maison et ça m'a aidé à...avec les dessous de table à acheter. On a acheté ça et le tractopelle même, la même année. Et je rentrais dans le hangar à 10h00⁴³⁹ du soir et je la regardais et je me dis [soupir] 'c'est gros quand même'. J'appréhendais eh et l'année d'après, il me tardait que les vendanges commencent pour faire de la machine. Je me régalaïs et je vendangeais seul. Je remplissais les bennes et j'avais mon beau-père avec les vendangeurs, quelques vendangeurs parce qu'on avait encore quelques vieilles vignes qui me remplissaient des bacs et qui remplissaient une autre remorque. » (André n°29).

Cependant l'innovation a aussi des limites. Quand ils y ont fait allusion, les viticulteurs et vigneron de notre corpus ont mentionné qu'ils n'adhéreront pas ou qui n'envisagent, pas pour l'instant, de se mettre à la taille mécanique, appelée la taille rase de précision même si cela leur permettrait de passer moins de temps à tailler et d'avoir recours à moins de main-d'œuvre ; la taille étant, en viticulture, la tâche la plus longue et celle qui demande le plus de personnel. Deux enquêtés de notre corpus uniquement taillent ou vont tailler mécaniquement :

« Bon mais c'est...enfin moi j'y crois pas parce que c'est vrai qu'il faut monter les vignes d'une certaine façon et...puis la vigne, il faut...enfin je suis peut-être vieux jeu aussi, c'est vrai que je suis un peu dépassé [à voix basse] enfin [en reprenant une voix normale] je vois pas une taille en laissant...tous les coups, tout ça, ils vont épuiser les...les vignes, enfin le pied de vigne en...rien de temps. Parce que ça coupe [il met l'accent sur le verbe « couper »] mais ça coupe tout, ça élimine pas certaines...certaines choses. Ça laisse tout quoi en gros. » (Bernard, entretien n°16, qui donne son point de vue sur la taille rase de précision).

Encadré n°38

« ça ne nous plaît pas »

Les propos de Patricia (entretien n°21) illustre la méfiance vis-à-vis d'une nouvelle innovation, la taille mécanique. Le principal problème que rencontre cette innovation auprès de Patricia renvoie à une des six caractéristiques de l'innovation mises en avant par Mendras et Forsé (1983), à savoir que [(...) les avantages constatés doivent être « observables » (...)] (Mendras et Forsé, 1983, p. 80). Or, pour l'instant, l'enquêtée n'y voit qu'un inconvénient majeur : une perte au niveau de la durée de vie de la vigne. On peut également remarquer que Patricia pose un certain nombre de questions à l'enquêtrice et qu'elle cherche à savoir ce que pensent les autres viticulteurs au sujet de cette machine et il ressort de ses dires qu'elle n'y est pas pour autant réfractaire mais il faudra que cette innovation fasse ses preuves.

« (...) il y en a qui taillent plus déjà, ils font tout mécaniser. Oui y'en a qui taillent plus. Tu en as vu peut-être des vignes comme ça ?

- Non les vignes, j'ai pas vu le résultat.

- Est-ce que tu as vu des exploitants ?

- Oui j'en ai vu l'un dernier qui allaient le faire.

- Il faut éduquer la vigne dans ce sens là, de faire dès [en accentuant sur la préposition « dès »] les plantations de faire...oui. Est-ce ça sera...l'avenir, moi j'y crois pas. Eux y

⁴³⁹ 22h00.

croient sûrement puisqu'ils le font et qu'ils ne veulent...et qu'ils veulent le moins de main-d'œuvre possible pour toujours diminuer ce coût que... Mais...pour l'avenir de la vigne, je sais pas si...ce que ça va donner.

- Vous, vous y croyez pas donc ça veut dire que vous allez pas vous y mettre.

- Non. Non, non. Non, non. Après bon, on peut changer. On peut changer dans l'avenir [elle répète ses propos], d'ici dix ans ou vingt ans, j'en sais rien. Peut-être que nos enfants le feront. S'ils le font [petit rire] non mais...le mode de culture change... Bé oui nous, on fait déjà pas comme...nos parents alors...les prochaines générations...je sais pas. Y'en a qui y sont déjà et qui y croient. Après bon. Chacun eh...chacun fait différemment et c'est ce que je te disais tout à l'heure, chacun fait différemment sur son exploitation. Donc les coûts ne...sont différents.

- Pourtant vous, vous m'avez dit que votre objectif, c'était également de réduire la main d'œuvre au maximum par rapport aux coûts.

- Oui mais parce que...parce que le vin ne se vend pas...au bon...au bon prix quoi, il faudrait une rémunération plus importante du vin, à ce moment là oui j'embaucherais un peu plus.

- Mais la taille mécanique c'est un moyen de réduire le personnel.

- Ouais ; de réduire le personnel. Oui mais ça...ça ne nous...ça ne nous plaît pas, voilà et on ne...oui je pense qu'il y en a qui ont quelques années de recul quand même et...[bref silence] et qui disaient qu'il y a pas trop de conséquences mais bon il faut voir la conséquence sur la vigne, maintenant, qu'est ce que t'ont dit les...

- C'était au tout début donc...

- Ouais.

- J'en ai rencontré aussi qui m'ont dit qu'ils sont contre, qu'ils pensent que la vigne ne résistera pas.

- En fait, elle va durer moins longtemps. Au lieu de durer quarante ans ou cinquante ans comme on a et bé au bout de vingt ans et bé...voilà au bout de vingt ans, il va falloir arracher, replanter, sachant que quand on arrache, on replante, on perd trois ans de récolte, voilà. Et...et puis...voilà, après il faut voir puisque c'est plus de...de belles grappes mais pleins de grappillons. Alors au niveau œnologique, bon là je peux pas juger, je sais pas ce qui est le mieux, voilà. Ensuite...[bref silence] pour la pérennité de la vigne, moi j'y crois pas non plus. ».

Romain (entretien n°22) souligne être « réticent » à la taille rase de précision, tout comme Ludovic (entretien n°28). On a l'impression, à travers les propos suivants, qu'ils attendent que la machine soit adoptée par un certain nombre de viticulteurs pour l'utiliser à leur tour, qu'elle fasse en quelque sorte « ses preuves » :

« Non pas pour l'instant mais à laquelle je m'intéresse [bref silence] parce que...[bref silence] je pense qu'on pourra pas y couper. Alors peut-être que les exploitations seront segmentées et qui y'aura seulement une partie des exploitations qui sera...traitée en taille rase de précision en fonction des produits qu'on voudra...obtenir pour le...le vin de table, peut-être que c'est pas la peine de s'embêter à faire monter les fils, à écimer, à tout tenir nickel quoi, pour au final pas le vendre ou enfin ou mal le vendre [silence]. Donc c'est...j'ai des copains qui...qui transforment leur vignoble enfin qui vont vraiment tout droit quoi voilà. Moi je suis un peu plus réticent mais je pense pas qu'on puisse...enfin je sais pas, voilà. Et puis y'aura des adaptations, là c'est les premières machines, y'aura des évolutions qui feront que...enfin. » (Romain, entretien n°22).

« (...) et après ya la taille mécanique. Alors ça existe plus ou moins. J'ai un très bon copain qui lui fait ça mais bon eux, ils arrosent et donc mais c'est pas vraiment de la taille comme nous on le fait quoi, c'est un autre mode de conduite. Ils font une taille...enfin ils appellent ça taille rase de précision mais moi je dis c'est imprécis quoi, c'est un cordon et ça coupe tout au même niveau...à tous les côtés. Et donc ils ont un gain de productivité...mais après je suis... Premièrement, je pense que si ya pas l'eau, la plante...les années sèches...aurait du mal à...à survivre et deuxièmement, je suis pas sûr qu'au niveau qualitatif, quand même ce soit...d'aussi bon produit que autrement (...) » (Ludovic, entretien n°28).

Dans la culture paysanne, ce n'est pas simple d'apporter du changement, les historiens et les ethnologues ont montré qu'il faut du temps avant qu'une innovation soit acceptée par les paysans et celle-ci n'est vraiment admise [que le jour où elle n'y apparaît plus « nouvelle », parce qu'elle s'est intégrée dans le système existant] (Mendras, 1984, p. 49). Il faut, selon Mendras (1984), au moins une génération pour qu'une innovation fasse complètement partie de la culture paysanne et qu'elle se transmette de père en fils. Il montre également que l'innovation à un sens particulier dans la société paysanne. En effet, selon lui, [(...) on peut dire que l'innovation n'a pas de place dans ces sociétés. Tant qu'elle est une nouveauté, elle demeure marginale au système et quand elle y fait sa place ce n'est plus une nouveauté. Le changement s'effectue par refus de l'innovation en tant que telle.] (*Ibid*, p. 50). En outre, comme l'agriculture est un [« art de localité »] (*Ibid*, p. 53) chaque innovation [doit faire ses preuves dans chaque pays (...)]. Il faut qu'une nouveauté soit tout à fait acclimatée pour qu'elle puisse s'introduire sans risque dans un milieu agricole particulier.] (*Ibid*), ce qui complique encore plus l'introduction de toute invention. Il faut disposer de moyens financiers suffisants pour ne pas courir le danger d'adopter une innovation qui peut se révéler inefficace et mettre en péril l'exploitation. Par conséquent, le changement est d'abord expérimenté par les châtelains puisqu'ils sont les seuls à avoir [une marque économique suffisante pour prendre le risque que comporte tout essai : acheter une machine, un engrais ou une semence qui peuvent se révéler inefficaces, compromettre le revenu d'un champ et le travail qu'il exige par une tentative qui peut être désastreuse. Au contraire le petit paysan ne dispose pas le plus souvent de cette marge : s'il a fait des économies, il préfère les placer en sécurité que de les miser dans un investissement agricole qui, sauf la terre, lui paraît aléatoire.] (*Ibid*, p. 53). On peut dire qu'aujourd'hui, les agriculteurs qui ont une exploitation importante en termes de taille ont remplacé les notables c'est notamment ce qu'a mis en évidence Mendras (1984) en soulignant l'importance des discussions entre agriculteurs pour la diffusion de l'innovation.

Encadré n°39

« Ils y arriveront pas (...) peut-être on y viendra un jour »

Cet enquêté a des propos contradictoires vis-à-vis de la taille mécanique. Il trouve que c'est l'innovation la plus importante à ses yeux mais qu'elle n'est pas fonctionnelle à cause de la configuration des vignes et il finit par souligner que peut-être cette machine sera un jour utilisée.

« Si vous aviez une innovation à citer comme étant la plus importante pour vous, ça serait laquelle ?

- Et la taille de vigne [petit rire] mais bon là, je pense que...[bref silence] ils ont essayé de faire des machines à tailler mais bon ils y arriveront pas parce que aucune [il accentue sur

« aucune »] souche est pareille [il hausse les épaules] c'est ça le problème. Là bon ils essaient de faire la taille rase, ce qu'ils appellent mais bon [soupon] ça...ils coupent au ras du fil de fer mais bon, ça sera jamais...[bref silence]. Je sais pas comment ils vont faire, ils trouveront...je pense que...si ou alors après ça sera des friches, des trucs qui poussent partout [en insistant sur l'adverbe « partout »], n'importe comment...et après la qualité du vin, elle sera pas la même. A mon avis [en haussant légèrement la voix].

- Cette machine qui passe avec le tracteur et qui taille, c'est quelque chose que vous avez adopté ?

- Non, pas encore, non parce qu'il faut le faire sur des plantiers neufs, sur des vignes jeunes il faut le faire... Tu montes la canne sur le fil de fer, tu laisses un morceau de bois comme ça [il fait un signe de la main] et cette machine passe au ras [il met l'accent sur « ras »] comme ça [il fait à nouveau un signe de la main] et le dessus qui coupe ras, voilà mais ras, ras, ras [il répète « ras » à trois reprises et vite] c'est...il doit y avoir des morceaux comme ça [en faisant un signe de la main] pas plus. Bon alors ya tous les raisins qui sortent et je sais pas ce que ça va donner, point de vue [en accentuant sur « point de vue »] vinification après, voilà.

- Et c'est quelque chose que vous comptez...

- [Il coupe la parole à l'enquêtrice avant qu'elle n'ait terminé de poser la question]. Non [petit rire] non parce que bon, moi j'ai cinquante ans et...je veux pas m'encombrer avec des trucs comme ça, peut-être on y viendra un jour. On y viendra un jour [il répète ses propos]. » (Raymond, entretien n°52).

En résumé, pour qu'une innovation soit adoptée, il faut : [Mettre en question la tradition héritée du père et acceptée des voisins, connaître les progrès réalisés par les savants des villes ou les agriculteurs ingénieux des régions voisines, ressentir le besoin de ce changement qui trouble un équilibre médiocre mais assuré, avoir les moyens économiques et intellectuels de jouer l'expérience (...)] (*Ibid*, p. 54) et sans oublier le rôle du collectif ; le paysan n'opte pas pour l'innovation, si celle-ci n'a pas été préalablement choisie par d'autres. En effet, les différents changements qui se sont produits dans la société paysanne, ne sont pas issus de choix individuels [mais d'un long processus social qui met en jeu de nombreux mécanismes collectifs] (Mendras, 1984, p. 65) qui sont inconscients.

Après avoir vu les motivations des enquêtés de notre corpus à innover, il convient de voir les résultats avantageux apportés par l'innovation. Ils évoquent tous une amélioration des conditions de travail – « ya pas photo », « c'est le jour et la nuit », « c'est incomparable » - essentiellement due aux différents progrès de la mécanisation.

Néanmoins, une minorité nuance cette amélioration des conditions de travail en mentionnant l'importance du stress⁴⁴⁰ que ne connaissait pas la génération précédente même si ces enquêtés ne nient pas pour autant l'amélioration sur le plan physique :

« Il y a autre chose que je n'ai pas dit, c'est le stress. Avant, la génération de mes beaux parents, ils étaient moins stressés, ils partaient à 7h00 du matin, ils rentraient le soir, ils avaient fini leur journée. Maintenant, il y a l'ordinateur, Internet, on est jamais coupé. Les banques aussi, avant elles étaient plus souples, le financement était plus facile. Il y avait

⁴⁴⁰ Le stress touche aujourd'hui toutes les catégories d'actifs occupés notamment depuis la mise en place de la RTT (Méda, 2003, p. 4).

moins de risque pour les banques. Il y a un changement à ce niveau là, du fait des exploitations qui ont fait faillite. » (Johanna, entretien n°13).

« Au niveau physique...oui. Oui. Maintenant je ne sais pas si le vigneron est plus heureux, je ne pense pas eh. Je ne pense pas parce que la contrainte et le souci moral qu'ils doivent se faire est beaucoup plus importante que la pénibilité...de...de la taille par exemple qui maintenant est mécanique...ainsi de suite ou c'était eh. Mais je pense que c'est d'autres soucis [petit rire] mais qui n'ont rien avoir avec...[bref silence] voilà avec...[bref silence]. Le rêve de mon mari c'est justement par exemple de partir [elle met l'accent sur le verbe « partir »] tailler tranquille la vigne eh plus...c'est...se dire 'le nombre d'hecto, ceci, cela' oui mais...ya d'autres soucis [petit rire]. Donc voilà. » (Catherine, entretien n°32, quand l'enquêtrice lui demande si elle considère qu'il y a eu une amélioration des conditions de travail).

« Bon c'est sûr que...déjà physiquement [il insiste sur l'adverbe « physiquement »] déjà ça doit être moins dur qu'avant, ça c'est clair et net, ça en est une. Après moralement, c'est pas sûr eh [petit rire] là on a plutôt régressé je crois, ils avaient une vie beaucoup plus saine. Ils avaient moins de souci, quand ils rentraient le soir et bé ils se mettaient à table, ils partaient au lit, ils s'avaient pourquoi ils dormaient eh. » (Marc, entretien n°37).

Il va donc être question de voir l'explication qu'ils donnent au stress et mettre en parallèle leur discours avec certaines évolutions de l'agriculture. Pour eux, le stress est principalement dû à l'incertitude du prix de vente des produits – donc synonyme de soucis - au travail administratif et au manque de temps du fait de l'agrandissement des surfaces nécessaires pour pouvoir vivre :

« Si, au niveau...tout ce qui est mécanique et tout c'est vrai que là, c'est moins...c'est quand même moins pénible. Par contre, là où je trouve que...on [bref moment de silence] c'est plus pénible, c'est...au niveau...comment te dire, au niveau stress, enfin euh...au niveau soucis parce que bon. Bon le fait voilà qu'on ne sait pas du tout ou on va bon ça c'est vrai ça...ça travaille un petit peu quoi de toute façon, ça fait toujours un peu peur et puis au niveau paperasse [elle met l'accent sur « paperasse »] aussi, c'est devenu un truc...[sourir] c'est affreux. Il y a pas d'autres mots, c'est affreux [en insistant sur l'adjectif « affreux »], c'est des papiers en permanence c'est un travail de bureau sans arrêt et puis des dossiers à monter...c'est sans arrêt. C'est sans arrêt des papiers, tout le temps, tout le temps, tout le temps [elle répète à trois reprises « tout le temps »] voilà. Des trucs à répétition même je dirais parce que des fois, c'est...c'est le même truc mais pour plusieurs organismes enfin, c'est, ce côté-là, c'est vraiment devenu pénible [en accentuant sur l'adjectif « pénible »]. C'est pénible et il faut tout le temps par exemple téléphoner [elle insiste sur le verbe « téléphoner »] pour voir si le dossier est arrivé, est passé [elle met l'accent sur le verbe « passer »] enfin c'est tout le temps c'est...il faut suivre en permanence, on peut plus dire 'non mais c'est bon j'ai fait par exemple ce dossier, je suis tranquille, non'. On sait très bien que le dossier, on sait pas où il va passer. Enfin c'est un truc comme ça, c'est...c'est usant, voilà. Voilà, je trouve que c'est plus fatigant ce...ce stress là que la fatigue...physique [elle insiste sur « physique »] quoi du travail...à la vigne, voilà. » (Florence, entretien n°6).

François – Aujourd'hui...dans l'agriculture, il faut un qui ait un cartable dans les mains quoi [petit rire de l'enquêtrice]. Ah oui, oui...pour faire de l'agriculture, il faut avoir...

Christiane – *[Elle coupe la parole à son mari]. Il faut pas avoir que les mains en fait [petit rire].*

François – *[Il poursuit sa phrase]. Bac +3 quoi. Oui, oui ou sinon tu comprends rien.*

Christiane – *Il y a une gestion d'enfer. (...) Je vous dis du point de vue administratif, c'est très contraignant. (Entretien n°23).*

Et même si le travail a été facilité par la mécanisation, les enquêtés soulignent également qu'ils ont été obligés d'augmenter leur exploitation, au niveau du nombre d'hectares, afin de maintenir un certain revenu, ce qui a été rendu possible par le matériel mais en contrepartie, ils font plus d'heures de travail ; sans oublier les tâches administratives :

« Ah oui ; oui, oui, nettement, d'une part la mécanisation. Ah oui, oui, oui, ça c'est...ça nous...enfin vraiment, pas de doute. Ça n'a plus rien à voir avec le métier que faisait mon père et encore moins [en accentuant sur « encore moins »] celui que faisait mon grand-père qui...ou c'était...il labourait, c'était le cheval...les bèches. D'ailleurs, ya un signe, c'est que...avant...les propriétés, enfin mon grand-père, il avait cinq hectares, mon père en avait quinze, moi j'en ai trente...cinq [silence]. C'est...ouais c'est un peu [silence] c'est un cercle vicieux un peu. Plus, plus, plus, plus [il répète « plus » beaucoup de fois et petit rire] mais oui après la pénibilité du travail n'est plus la même ça c'est certain [il insiste sur l'adjectif « certain »]. Bon moi...alors j'ai des salariés qui font quasiment la totalité des travaux manuels. J'en ai un qui est à trois quarts de temps que j'ai...qui est en CDI mais...intermittent en fait...qui est sur l'exploitation de novembre à...à juin et après je prends des saisonniers voilà. Moi je fais, en travaux manuels, je fais la taille. Après en saison, je fais que du tracteur quasiment, voilà. Mais...voilà c'est du coup, moins pénible, mais il n'empêche que...que physiquement, c'est quand même super éprouvant et que...je sais pas si je tiendrai ce rythme...encore quinze ans quoi. Parce que...mal au dos, mal aux cervicales, mal... » (Romain, entretien n°22, quand l'enquêtrice lui demande s'il trouve qu'il y a eu une amélioration des conditions de travail).

« Par rapport au travail oui, après...ya des contraintes par rapport au...à l'administratif ça...ça c'est énorme par rapport quand mon mari a commencé, là ce qu'on fait maintenant, l'agriculteur doit être aussi intelligent pour la gestion de son travail que pour gérer les bêtes et on passe plus en fait de...de temps [en insistant sur « temps »] à l'administratif que sur le terrain. Ça veut pas dire qu'il y ait rien à faire mais je veux dire que par exemple, il faut se consacrer des journées [elle insiste sur « journées »] ou on ne fait que ça quoi. » (Christiane, entretien n°23, épouse de François).

« Euh...oui...nous on a...c'était...oui, oh oui, moi...sur l'exploitation, transpalettes, récoltes en palox...oh oui ya eu une amélioration comparé à avant, y'avait beaucoup plus de...de travail de...de force quoi, ça c'est sûr... Non, non, ya une amélioration largement. Aussi...malgré parce que c'est toujours pareil, avant...y'avait moins de mécanisation mais ils faisaient beaucoup moins de surface. Mon père, il vivait avec trois hectares. Moi j'en ai neuf eh. Alors bon c'est vrai que quand ils récoltaient, ils faisaient...une tonne de pommes de terre...même pas, huit cents kilos dans la demi journée et moi je fais trois...trois, quatre tonnes aussi eh, des fois cinq, c'est ça mais bon, on bouge pas les caisses comme avant bon c'est... » (Alain, entretien n°25).

« Alors enfin je sais pas comment il faut qualifier les...les conditions de travail bon... Si on regarde d'un point de vue...moyen, bon il est clair que les tracteurs sont plus confortables, il est clair que...les outils comme le guidage par GPS donc repérage dans les parcelles bon je veux dire c'est...une amélioration appréciable [il met l'accent sur l'adjectif « appréciable »]. De façon générale, la mécanisation...[en insistant sur « la mécanisation »] c'est un facteur d'amélioration des conditions de travail, ça c'est...enfin je pense que le nier c'est pas possible quoi, quand on regarde les moissonneuses-batteuses d'ya quarante ans et celles d'aujourd'hui [petit rire]. Bon entre la poussière d'ya quarante ans et...la clim d'aujourd'hui, les problèmes sont pas les mêmes quoi donc... Aujourd'hui, on...la question, c'est de savoir si on veut avoir très froid dans la cabine ou pas trop, bon ya quarante ans c'était de savoir quelle était la dose de poussière qu'on acceptait avant d'aller prendre une douche donc bon voilà c'est [sourir et petit rire]. Ça a rien à voir bon. Après...je sais pas, il faudrait prendre plus de recul pour...pour dire si...si le stress aujourd'hui est différent du stress d'ya...quarante ans [sourir]. Je sais pas c'est...c'est vraiment différent mais je pense que c'est différent pour tout un chacun, c'est différent dans la vie, on...on a pas les mêmes rythmes de vie de...mais de...on a le rythme de vie, je pense, comme n'importe quel...citoyen aujourd'hui, de plus d'accélération, de...du téléphone qui sonne et qui rappelle que...voilà. Mais le téléphone, c'est aussi que ya quarante ans, il fallait s'organiser pour arrêter la moissonneuse-batteuse, venir à la maison téléphoner, pour que le transporteur...enlève la caisse qui était pleine de blé...repartir à la machine, bon. Aujourd'hui, on téléphone, on l'a dans la poche donc voilà mais est-ce que le téléphone portable, dans la poche, c'est une amélioration des conditions de travail ou pas, bon voilà après on peut voir. Après tout ce qui est pénibilité, mécanisation...oui enfin je veux dire c'est...c'est complètement différent enfin. » (Maurice, entretien n°47).

En outre, les départs des agriculteurs les plus âgés facilités par les mesures mises en place à partir des années 60 ont rendu disponible des terres pour les jeunes désirant s'installer mais elles ont surtout été récupérées par des exploitations déjà existantes, entraînant un agrandissement de leur taille. Et Rattin (1996) écrit [L'agriculture est ainsi devenue beaucoup plus performante. En 1955, un tiers des exploitations avaient encore moins de 5 hectares. Quinze ans plus tard, les exploitations de taille moyenne avait beaucoup progressé. Le processus d'agrandissement s'est accéléré dans les années 80, et un quart des exploitations a plus de 50 hectares en 1993. En moins de quarante ans, la surface moyenne exploitée a été multipliée par 2,5 (14 hectares en 1955, 35 en 1993) et les terres se concentrent dans des unités toujours plus grandes.] (Rattin, 1996). La taille moyenne des exploitations est de 55 hectares en 2010 voire 80 hectares pour ce qui est des moyennes et grandes exploitations et 36% des exploitations sont des petites, toujours en 2010 contre 42% en 2000, leur taille moyenne est de 10 hectares et elles ont un statut individuel (Agreste). Un quart d'entre elles est dirigé par des chefs d'exploitation âgés de 65 ans ou plus, 10% par des chefs d'exploitation de moins de 40 ans (*Ibid*). A cela s'ajoute une augmentation de terres en fermage qui s'explique, en partie, par l'expansion des formes sociétaires (Rattin, 1996). En 2010, on dénombre 177 800 petites exploitations et 312 200 moyennes et grandes⁴⁴¹ alors

⁴⁴¹ Il s'agit d'une classification économique réalisée à partir du calcul de la production brute standard (PBS) ; cette dernière détermine le potentiel de production d'une exploitation (qu'elle soit de culture ou d'élevage). Les exploitations sont ainsi classées en « petites exploitations » quand elles ont une dimension économique

qu'en 2000, il y avait 277 500 petites exploitations agricoles et 386 300 moyennes et grandes (Structure des exploitations agricoles. Les productions se concentrent dans les exploitations spécialisées, Agreste Primeur, 2011). Et l'exploitant est de plus en plus seul à travailler, ce qui fait dire à Romain (entretien n°22) : *« C'est moins convivial mais c'est plus efficace »*.

Encadré n°41

« Je vais vous donner une anecdote »

« Ya eu une amélioration des conditions mais de toute manière, il faut...il faut passer tellement d'heures à faire du tracteur que ça devient pénible aussi, pour le corps. Et d'un autre côté avant, on faisait beaucoup de brasses. Je vais vous donner une anecdote. Avant, en été, avec mon père et mon frère, à la campagne, c'est des rangées qui sont très longues, de deux cent cinquante souches ou trois cents comme chez vous et on faisait les ruisseaux à la main, le matin, de bon matin, on faisait les ruisseaux à la main. Alors maintenant, on a un tractopelle et on fait pas les ruisseaux du tout, vous comprenez parce qu'on a pas le temps. On est, on a trop de travail, trente hectares à deux...moi je compte plus même un et demi, lui il fait beaucoup de réunions, on prend du personnel mais [bref silence] on a pas le...on a pas le devant au travail, voilà. C'est le travail qui nous pousse, c'est pas...vous comprenez. Voilà. Avant y'avait des périodes, au moment des gelés, au mois de mai tout ça ou on pouvait faire autre chose, en été, à partir du 15 juillet de maintenant là, je dis pas qu'on faisait rien, on faisait des ruisseaux, on faisait...mais on faisait des choses pour entretenir les bâtiments, des... Tandis que cette année, c'est le...on est en retard pour tout, pour tout, pour tout [il répète « pour tout » à trois reprises]. Et mon fils, il me dit que je le stress parce que moi j'ai été habitué à ce que...on avait toujours l'exploitation nickel quoi. » (André, entretien n°29).

Et même si les enquêtés de notre corpus ne savent pas vraiment comment sera l'agriculture de demain – on retrouve de manière récurrente dans les entretiens, l'expression « je sais pas » pour évoquer l'agriculture de demain : « Je sais pas [bref silence]. Honnêtement je sais pas, je...je veux pas paraître, je veux pas être pessimiste eh mais j'ai l'impression que c'est pas nous qui avons sa destinée en main, voilà et c'est ce qui me dérange le plus. » (Julien, entretien n°45) - et même s'il ressort des façons différentes de la percevoir, ils s'accordent toutefois sur le fait que l'agriculture va continuer à innover, « c'est obligé », « c'est inévitable » : « Oui bé l'évolution de l'agriculture, c'est peut-être un des métiers qui a évolué... Au niveau technologie, c'est...les gens s'en aperçoivent pas mais c'est peut-être le secteur [petit rire] qui a évolué le plus depuis...depuis la nuit des temps [bref silence] et qui évoluera encore. » (Sébastien, entretien n°50) ; « (...) c'est quasiment...[sourir] c'est indispensable de toute manière [silence]. Il faut innover parce que si on innove plus, au bout d'un moment, parce que même, en fait ya longtemps que l'agriculture innove même...même au Moyen-âge...même avant [petit rire]. L'invention de la charrue, ça a été une innovation quoi et c'est une innovation perpétuelle et bé puisqu'on travaille avec le vivant, avec le climat, tout ça change, tout ça évolue, il faut s'adapter et pour ça, il faut être capable d'innover. Donc je pense que ça, en termes d'innovation, ça va continuer et je l'espère même d'ailleurs. » (Armel, entretien n°53) ; « Pour survivre, je crois que oui, ils sont obligés. Il faut

inférieure à 25 000 Euros, en « moyennes et grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 25 000 Euros et en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 Euros. Il ne s'agit en aucun cas du chiffre d'affaire des exploitations mais la PBS [(...) constitue un ordre de grandeur d'un potentiel de production hors subvention des exploitations, calculé en moyenne sur 5 ans.] (Agreste).

avancer. » (Lucien, entretien n°58). Ce qui peut être mis en lien avec le fait que la plupart d'entre eux envisage de continuer à développer leur exploitation⁴⁴² – « (...) *c'est agréable de se développer, c'est pas...et de créer un petit peu d'émulation, un petit peu d'activité et...et de construire quelque chose quoi.* » (Fabien, entretien n°54) - qui ne signifie pas toujours un agrandissement de cette dernière mais une amélioration afin de l'optimiser comme par exemple la restructuration ou la diversification :

« Mon futur, bé on va essayer de développer encore l'activité commerciale de l'entreprise parce que aujourd'hui, une entreprise qui se développe pas, elle régresse, une entreprise ne stagne pas [en accentuant sur « ne stagne pas »], ça n'existe pas. On va dire quand on est à l'école et qu'on apprend ça, on sait qu'une entreprise ou elle avance ou elle recule mais elle stagne pas, c'est pas vrai. Donc on va essayer encore que l'entreprise continue à progresser puisque depuis dix ans, elle continue à progresser donc on fera tout...je ferai tout pour que l'entreprise progresse, ça c'est clair, euh...et j'espère que...dans...on est en 2012 que dans...en 2015, tout sera fini de planter, le vignoble sera nickel...il restera des investissements dans la cave à faire, qu'on les fera sûrement à un autre rythme (...) » (Jean-Marc, entretien, n°30).

« (...) plutôt une modification des méthodes de culture déjà en s'orientant de plus en plus, enfin en essayant de plus en plus de limiter les intrants et de rester dans les méthodes...respectueuses de l'environnement, modifier sûrement des variétés, des choix variétal pour...pour se réorienter là-dedans, être de moins en moins tributaire de...disons des intrants extérieurs et commercialiser en vente directe (...) » (Jean-Philippe, entretien n°39).

Un certain nombre d'entre eux pensent que dans un futur qu'ils n'ont pas daté, il ne va rester que de grandes exploitations alors que pour d'autres, il y aura une agriculture à double vitesse avec d'un côté, ce que certains appellent une « *agriculture industrielle* » c'est-à-dire des grosses structures productivistes, qui vendront leur production en coopérative et d'un autre côté, ce que d'autres nomment une « *agriculture paysanne* », autrement dit, des petites structures bio qui feront la vente de proximité. Il est difficile de positionner les enquêtés au regard de cette distinction, il semblerait qu'ils soient une fois de plus dans un entre-deux. La majorité des enquêtés n'envisagerait pas d'agrandir leur exploitation, ceux qui ne sont pas en bio et qui ne commercialisent pas n'ont pas, comme projets, la conversion, ni la commercialisation mais par contre de continuer à travailler en vue d'une agriculture durable et donc de renforcer la prise en compte de la protection de l'environnement dans leur façon de travailler. Et les enquêtés ont du mal à se projeter, certains ont mentionné vivre « *au jour le jour* », ce qui est aussi le cas des ouvriers enquêtés par Beaud et Pialoux (Beaud et Pialoux, 1999, p. 361) - « *Pour le moment, il y a pas de perspective à long terme, c'est vraiment...* » (Marie-Noëlle, entretien n°10) ; « *On fait un an par un an.* » (Luc, entretien n°10) ; « *Je pense que, je sais pas. En fait, je vis au jour le jour moi parce que le futur me fait très peur (...)* » (Eric, entretien n°46) - ce qui est à mettre en lien avec les crises successives de l'agriculture. Il s'agit d'une caractéristique du paysan qui a du mal à se projeter dans le futur car ce dernier lui paraît inquiétant et incertain contrairement au passé qu'il trouve sécurisant (Mendras, 1984, p. 262) :

⁴⁴² Il convient de souligner que développer l'exploitation dans les années à venir est un choix principalement influencé par l'âge de l'enquêté.

« Je la vois pas [petit rire de l'enquêté et de l'enquêtrice]. L'agriculture de demain euh...[silence] dans l'état actuel des choses, soit des grandes, grandes [il répète à deux reprises l'adjectif « grande » en insistant à chaque fois dessus] exploitations, type...quatre vingt, cent ; cent hectares, soit des petites exploitations qui produiront des vins de niche et...qui auront un marché à commercialiser et...qui s'en sortiront comme ça. » (Claude, entretien n°19).

« Bé j'en sais rien [petit rire] j'en sais rien parce qu'en fait on vit au jour le jour et on est pas...[bref silence] on se projette sur notre exploitation en espérant que les prix remontent que les...que...[bref silence] qu'on puisse évoluer mais après...[soupir] voilà j'espère que...[bref silence] qu'il y aura d'autres replantations et d'autres...qu'il y aura pas tous ces...que ces arrachages massifs ne se reproduiront pas pour que...[bref silence] pour la beauté du paysage et...pour pas que ça soit tout en friches aussi, ça c'est mon souhait et...ensuite bon je sais pas. » (Patricia, entretien n°21).

« Je la vois...[soupir] c'est difficile [silence]. Ya deux voies, ou une voie...vraiment industrielle...tout optimisé, les coûts tirés au minimum et...et voilà un truc ou vraiment on...on y va, on met les moyens, on baisse les coûts et on augmente les rendements ou alors...on fait du...du bio, on diminue les intrants, on fait attention...[bref silence]. » (Romain, entretien n°22).

« On sait pas trop, on est...je pense qu'on est dans un tournant là de l'agriculture qui se cherche, qui cherche un équilibre entre cette vie moderne, ce...ce choix de vie...cette prise de conscience que...il faut produire sainement. L'agriculture de demain...elle sera diversifiée, elle sera à l'image de la société quoi, à plusieurs vitesses je pense. L'agriculture paysanne, une agriculture industrielle et une agriculture...je dirais...liée au monde moderne comme on a dit là quoi avec des serres sur les toits, des innovations mais bon. Je sais pas ce que ça donnera, je sais pas. » (Pierre, entretien n°27).

V.I.3. Une organisation rationnelle du travail : des gestionnaires agricoles

« Moi...malgré mon investissement et mes convictions écologiques, je perds pas de vue que tout ce que je fais, il faut que j'en vive (...) Donc même si je vis très modestement, chaque fois que je mets quelque chose en place et...bon...même si c'est très modeste, c'est pour pouvoir en...en tirer un peu de bénéfices quoi bien entendu, voilà. » (Pierre, entretien n°27).

Aujourd'hui, quand les individus se lancent dans l'agriculture, ce n'est pas pour se nourrir mais pour avoir un métier qui leur permette de gagner leur vie. Ce qui a entraîné l'utilisation d'un vocabulaire différent, de nouvelles représentations de la profession et une autre façon de travailler ou le financier occupe une part non négligeable, ce qui implique une gestion importante, qui est une qualité que doit avoir l'agriculteur. Par conséquent, il n'y a pas uniquement des valeurs morales parmi les qualités nécessaires pour exercer le métier. De plus, nous verrons que les enquêtés de notre corpus ont abandonné la routine pour une réflexion sur leurs pratiques de travail. Il conviendra également d'aborder trois autres changements : le recours plus fréquent à des formes sociétaires concernant le statut des exploitations, l'utilisation de l'informatique dans leur travail ainsi que le renforcement des normes au sein de leur métier, à travers notamment la Politique Agricole Commune (PAC), ce

qui a des répercussions sur leur méthode de travail mais aussi sur l'appréhension de leur profession. Les enquêtés ont donc dû faire preuve, de ce que nous avons choisi d'appeler, la « réaction-adaptative », valeur émergente des données de terrain et que nous allons définir dans cette sous-partie. En outre, nous montrerons également que le syndicalisme est peu présent ; or ce dernier étant l'organisation de défense des intérêts des travailleurs, nous considérons qu'il renvoie à un élément de professionnalisation, ce qui explique que nous l'abordons ici. Nous pensons également, à l'instar de Pialoux (1991), qu'il est un baromètre de la solidarité⁴⁴³ entre membres d'un même groupe professionnel, cette dernière se mesurant au taux de syndicalisation comme il en a été ainsi avec le syndicalisme ouvrier dans les années 60-70 (Pialoux et al., 1991, p. 10).

Pour les enquêtés de notre corpus, l'agriculture est un métier, il ne s'agit plus d'une agriculture de subsistance, ils pensent avant tout à vendre leur production et à la vendre au mieux ; le prix de vente de leur produit étant une de leurs principales préoccupations :

« Mais même si...vous avez...un hectare de vignes, si vous faites...en une récolte moyenne, admettons soixante hectolitres à l'hectare à un prix de cinquante Euros, ça vous fait 3000 Euros de revenu l'hectare. Mais si vous faites, cent vingt [il accentue sur le chiffre « cent vingt »] à l'hectare, de rendement [en insistant sur « rendement »], cent vingt hectolitres hectare de rendement, toujours à cinquante Euros, ça vous fera un revenu de...6000 Euros l'hectare. Ya les AOC mais quand les AOC sont...marchent bien ça va très bien parce que des fois, ils se vendent à quatre-vingt Euros, quatre-vingt-dix Euros mais s'ils chutent [en accentuant sur le verbe « chuter »] comme c'était le cas ya deux ans à...soixante Euros, ça veut dire que sur l'exploitation, vous perdez de l'argent, vous faites pas les frais. Moi je vous parle de la viticulture. » (Claude, entretien n°19).

« Oui bon et bé...je suis donc...viticulteur donc en fait c'est tout...ouais c'est tout simple j'ai...trente-cinq hectares de vignes donc que je cultive. Voilà trente-cinq hectares de vignes et un petit d'asperges, un petit peu de raisins de table, des oliviers et voilà. Le but de la manœuvre c'est de cultiver tout ça le mieux [il insiste sur l'adverbe « mieux »] possible et essayer d'en tirer un revenu [il met l'accent sur « revenu »] voilà tout simplement, voilà. » (Romain, entretien n°22).

« Produire...produire des...des éléments...qui nous permettent de...de vivre et de...oui et d'être rémunéré et de vivre de ça voilà donc [silence]. C'est...le plus court, c'est ça donc...c'est quelque part un...une façon de...[silence] oui d'avoir une activité rémunératrice et même si on le fait avec plaisir, on le fait pas pour [il accentue sur la préposition « pour »] le plaisir, même si on le fait avec passion, on le fait pas pour la passion, on le fait aussi...pour pouvoir vivre de ça quoi eh. » (Maurice, entretien n°47).

Aujourd'hui, c'est la dimension économique qui prime, ils sont devenus des gestionnaires de leur exploitation, signe de progrès (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 126). Les enquêtés soulignent qu'ils doivent faire un travail important de gestion qui se retrouve à différents

⁴⁴³ Cf. « V.3 Une 'entraide' plutôt qu'une solidarité », p. 391. Renahy (2010) montre que, pour les ouvriers de son enquête, adhérer à la CGT est un moyen [(...) d'affirmer et de s'assurer de son appartenance au monde ouvrier.] (Renahy, 2010, p. 229) mais aussi de mettre en avant [la solidarité de classe] (*Ibid*) afin de défendre les intérêts ouvriers, permettant ainsi à la classe ouvrière d'être une classe « en soi » et « pour soi » telle que définie par Marx (2008).

niveaux : pour ce qui est du personnel – quarante enquêtés emploient des ouvriers⁴⁴⁴, de manière saisonnière pour la plupart d’entre eux - mais aussi pour les tâches administratives ou encore pour le temps. Et la gestion fait partie des qualités nécessaires, selon eux, pour être agriculteur :

« (...) je gère le personnel puisque quand mon mari est au tracteur, moi je suis à la brasse avec le personnel donc je m’occupe du personnel, gestion du temps, gestion du travail [petit rire] parce que c’est très important [petit rire et bref silence] parce que on se rend compte que si on est pas là...quoi le travail, il faut qu’il soit fait d’une façon et...on est toujours là pour les aiguiller [en insistant sur le verbe « aiguiller »] en fait. » (Patricia, entretien n°21).

- De gestion, bé...forcément le fait que y ait de la partie commerciale...bé ya une gestion...une gestion commerciale quoi eh. Et cette gestion, elle y ait aussi pour le vignoble aujourd’hui aussi quoi. Il faut...voir les choses au plus près, voir si c’est rentable, si c’est pas rentable... (...). (Jean-Marc, entretien n°30, quand l’enquêtrice lui demande : « En quoi consiste votre métier de gestion ? »).

Et ce changement se retrouve au niveau de leur vocabulaire. En effet, ils mentionnent tous, y compris ceux qui ont peu d’hectares, rechercher la « productivité », la « rentabilité », la diminution des « coûts de production », la « plus value », la « marge » ou encore l’« amortissement » de leurs investissements et ils s’intéressent au « marché » : *« (...) être professionnel, ça, ça va être rentable, on le fait, ça, ça va pas être rentable, on le fait pas mais quelque part, il faut avoir, il faut garder toujours cette ligne de conduite, avoir un juste milieu ce que je te disais tout à l’heure sur les petits pois là, bon bé même si je gagne rien dessus, ça va m’enrichir la terre aussi voilà. » (Christophe, entretien n°4, on voit à travers ces propos que la rentabilité ne doit pas s’accompagner d’une dégradation des terres) ; « (...) je m’inquiète simplement du marché donc je m’informe sur le prix du marché (...) » (Paul, entretien n°38). Cet enquêté par exemple, quand l’enquêtrice lui demande de définir son métier, parle de la rentabilité : *« Et bé...je cultive...salades, pommes de terre et artichauts. Avant, au départ, je faisais du cèleri, du persil, du chou fleur...de l’artichaut violet et puis...beaucoup de choses qui se sont éliminées...du fait que elles n’étaient plus rentables, eh. » (Alain, entretien n°25). Et ils sont tous soucieux de leur chiffre d’affaire : « Nous on est vraiment des privilégiés parce que nous la...la mise en culture nous coûte rien ou pratiquement rien donc même quand on va semer un hectare de coriandre, sur un hectare de coriandre, tu ramasses allé un kilomètre carré sur dix milles mètres, ça fait...ça fait dix milles kilos ; dix milles kilos, on vend ça cinq Euros le kilo, voilà t’as vite fait le compte, ça fait 50 000 Euros l’hectare. Déjà 50 000 Euros de chiffre d’affaire à l’hectare sur...en production et ça me coûte deux cent Euros de mise en culture (...) » (Thierry, entretien n°24). On peut**

⁴⁴⁴ Selon le dernier recensement Agreste (2010), La part du salariat augmente que ce soit les salariés permanents ou occasionnels : [17% du travail est assuré par des salariés permanents, hors cadre familial, contre 14% en 2000] (France métropolitaine. Premières tendances, Agreste Primeur 2011). On compte 154 900 salariés permanents hors famille (contre 164 000 en 2000) représentant environ 20% du volume de travail de l’ensemble de la main d’œuvre permanente sur l’exploitation. Outre la taille des exploitations, des différences d’emploi de la main d’œuvre agricole sont également à relever en fonction de l’Orientation technique agricole de l’exploitation (Otex) : [Ainsi, les exploitations maraîchères et horticoles occupent, en moyenne, 1,7 actif permanent (...) de plus que la moyenne des exploitations agricoles.] (Mains d’œuvre et travail agricole. Un million d’actifs permanents, Agreste Primeur 2012).

dire que les représentations qu'ils ont de leur métier ont changé : « (...) moi j'ai été habitué à travailler sur des grosses exploitations en salade donc j'ai pas hésité et j'avais les bons modes de calcul pour faire beaucoup avec un coût de production très, très [il répète l'adverbe « très » à deux reprises] bas donc un coût de production très, très bas, ça me permet de...si je ramasse, je ramasse, si je ramasse pas, c'est pas grave, ça me coûte pas cher. » (Thierry, entretien n°24) ; « Et la machine à vendanger...c'est quand même un gain de productivité puisque...[bref silence] puisque...par exemple, nous, maintenant que la machine est amortie, avec...allé on va dire 3 000 Euros, on vendange tout quoi. Tandis que manuellement, il faut 800 Euros hectare. Donc...regardez le...l'argent que ça fait quoi, voilà. Bon après le jour ou on changera la machine, y'aura l'amortissement de la machine de nouveau mais ça arrivera jamais à 800 Euros l'hectare parce que 800 Euros l'hectare, ça fait 24 000 Euros...déjà avec 24 000 Euros vous achetez une machine parce que nous, on travaille avec une petite machine d'occasion, on a pas besoin de truc... » (Ludovic, entretien n°28) ; « Mon boulot, comme au début là, vous me posiez la question, c'est quoi être agriculteur ; agriculteur, maintenant c'est tout quoi, c'est-à-dire travailler dans le milieu, faire des relations publiques, faire du commerce, faire de...de l'affichage, faire...essayer d'apprendre à parler, à communiquer...essayer de faire passer des idées, faire du lobbying, c'est...c'est un métier entrepreneur quoi eh...le problème, c'est que dans une grande entreprise ou chacun a sa spécialité, bé là, il faut essayer d'être...le moins mauvais possible par tout, voilà c'est...mon métier maintenant c'est ça. » (Jean-Philippe, entretien n°39).

Par contre, même si un certain nombre d'entre eux parlent de « bénéfices », « chiffre d'affaire » et donnent le prix d'achat de certains matériels voire de l'exploitation, quand ils font référence à la taille de l'exploitation, ils chiffrent cette dernière en nombre d'hectares mais n'évoquent pas sa dimension économique.

Cependant, au delà de la prise en compte de la dimension économique dans leur façon de travailler, renforcée par l'ouverture au marché, les enquêtés de notre corpus ont aussi désormais une réflexion sur leur travail et sur leur technique de travail – « Je pense qu'il ya...ya une méthodologie à avoir quelle que soit et une rigueur, une méthodologie et une rigueur à avoir. » (Jean-Marc, entretien n°30) - qui s'oppose à la routine, caractéristique du paysan :

« (...) bé disons j'aime bien savoir ce qui se passe avant de faire quelque chose. Si déjà je vais faire quelque chose mais que je comprends pas le but [en insistant sur « but »], la raison, que je sais pas pourquoi je le fais plus que un autre, je le ferai pas c'est...faut que je vois que la plante a besoin de quelque chose ou sinon je fais pas ça chaque année, voilà c'est... (...) Moi personnellement, par rapport aux autres, ouais j'ai déjà le principe de regarder ce qui se passe avant de faire quelque chose, déjà ça je pense que c'est...c'est une règle d'or quoi hein. Je vois mes grands-parents qui...la manière dont ils travaillaient puisque c'est eux qui m'ont un peu enseigné ce que je sais, ils avaient, vu que c'était pas mécanisé, qu'on était très...très à l'écoute de son travail bé...ils ciblaient...[en accentuant sur le verbe « cibler »] ils ciblaient les maladies, ils ciblaient...ils essayaient vraiment d'en mettre que là ou c'était nécessaire puisque...ils pouvaient pas se permettre non plus de faire n'importe quoi à l'époque donc... Donc ouais ça c'est vraiment mon [il insiste sur « vraiment mon »] principe quoi c'est... Quand je vois que, par des grands vents, par des machins, on voit des tracteurs qui balancent

des pesticides, des neurotoxiques, ça me dépasse quoi. Déjà c'est pas le moment, ya pas spécialement besoin d'en mettre, ya pas [en insistant sur l'adverbe de négation « pas »] de maladie, ya rien [il met l'accent sur « rien »] et tous les huit jours, c'est le ballet, c'est incessant. Les gens, ils oublient pourquoi...pourquoi ils le font quoi. Ils oublient leur travail, j'ai l'impression que...j'ai l'impression que ouais ils...comme si c'était une routine, on voit le voisin faire quelque chose, bé tien on va faire comme lui. C'est vrai que maintenant, on a perdu [en insistant sur le verbe « perdre »] ce principe de travail quoi. » (Cédric, entretien n°18).

« L'idée c'est que, je me suis toujours dit que l'abricot, c'est un bois qui est souple l'abricotier et si je laisse des grands arbres avec du poids à la charge, qu'est-ce que ça va faire, ça va faire pleurer, ça va baisser, quand y'aura la charge, ça va baisser les branches et je pourrais pas travailler, ni passer pour récolter, ni passer pour traiter. Il faut que je trouve un système qui me les tienne alors à faire un système, je vais mettre des poteaux, un fils de fer à tous les soixante centimètres, j'en mets six sur la hauteur du poteau et je suis tranquille. » (Paul, entretien n°38).

Et tout est fait dans leur façon de travailler pour gagner du temps et perdre le moins d'argent possible. En effet, Cordonnier (1995) souligne qu'[En France, de nos jours, la forte productivité de l'agriculture est due à des techniques plus efficaces qu'auparavant ainsi qu'à l'habileté avec laquelle les agriculteurs les utilisent ; elle découle également de la possibilité d'intégrer ces techniques dans des systèmes de production adaptés au milieu naturel et à l'environnement socio-économique des exploitations.] (Cordonnier, 1995, p. 39) :

« Euh...bé en fait...oui on va vers...des meilleurs...une meilleure mécanisation, voilà. Alors...pour...et Philippe fait pas mal de combinés, alors on met, par exemple, s'il va désherber, il cultive en même temps, il met l'appareil à désherber devant et...le cultivateur derrière ou le broyeur selon...le moment ou...ce qu'il y a à faire, voilà. Qu'est-ce qu'il fait... L'autrefois, il rognait aussi et je pense qu'il avait le cultivateur derrière, voilà. Mais il peut le faire parce qu'il a un tracteur puissant. Et ça l'évite de passer plusieurs fois donc moins de consommation de carburant et [bref silence] moins d'usure aussi du matériel, du tracteur je parle. Et...puis moins d'heures à passer sur le tracteur parce que soixante hectares tout seul au tracteur, il en passe du temps, beaucoup de temps (...) » (Patricia, entretien n°21).

Il convient également de souligner que trente-et-un enquêtés ont fait le choix stratégique de travailler en société, qui peut être de différents types comme le Gaec, la Sarl⁴⁴⁵, l'Earl⁴⁴⁶, le Gfa ou encore d'adhérer à une Cuma. Ils appartiennent parfois à plusieurs sociétés mais les plus courantes sont le Gaec, entre membres de la famille, père et/ou épouse et dans une moindre mesure les enfants ou encore un frère ou un cousin⁴⁴⁷ :

« Oui trois sociétés oui. Alors y'en a une...ya une société c'est...tout ce qui est abricots, cerises et maraîchage puis ya une société c'est exclusivement pêches et ya une autre société qui gère tout ce qui est...machinisme...et donc salariés liés au...tractoristes. Alors c'est pas une Cuma parce que je suis tout seul, c'est des sociétés qui nous appartiennent à tous les

⁴⁴⁵ Société à responsabilité limitée.

⁴⁴⁶ Exploitation agricole à responsabilité limitée.

⁴⁴⁷ Barthez (2003) montre elle aussi, au sein des GAEC, la difficile voire l'impossible [...] séparation nette entre groupe domestique et groupe de production.] (Barthez, 2003, p. 211).

deux, c'est des sociétés familiales et en fait c'est uniquement...lié au problème de...cotisations...avec ça quoi eh, cotisations personnelles sur le...de cotisations sociales personnelles donc en créant des sociétés avec...moi je suis minoritaire dans quasiment toutes les sociétés et comme c'est moi en tant qu'exploitant qui paie les cotisations pour l'ensemble de la famille, je paie beaucoup moins de cotisations mais c'est uniquement dans ce...niveau fiscalité c'est pareil, c'est uniquement au niveau de la mutualité puisque'on est au...on doit payé 46% de notre bénéfice net au...à la mutualité et donc payer 46% de notre bénéfice à la mutualité c'est pas possible quoi. Ça fait des sommes trop élevées par rapport au...ne serait ce que par rapport bon la couverture santé c'est...c'est normal mais par rapport à la retraite, on a pas de retraite, on a quasiment pas de retraite et les 46% qu'on verse à la mutualité, la moitié est à fond perdu quoi parce que...bien souvent on dépasse les...le quota maximum de retraite et ça sert à rien de... Mais c'est uniquement lié à ça, voilà. C'est lié à ça et puis après c'est lié aussi aujourd'hui, j'ai quand même...plus de vingt personnes donc ça...ça m'imposerait au niveau du personnel...un délégué du personnel, etc., etc. et bon c'est une entreprise familiale quoi eh c'est pas une multinationale eh donc. Là aujourd'hui, avec les trois sociétés, je répartis l'ensemble des salariés sur les trois sociétés et...et j'ai pas de problème de...de comité d'entreprise et compagnie [sourire]. Voilà. » (Pascal, entretien n°33).

« C'est...on est en société avec ma femme, voilà, c'est...bon parce que c'est une question...de...sociale quoi, c'était pour...pour clarifier les trucs entre...pour clarifier les choses et puis pour...aussi essayer de payer moins de charges sociales voilà parce que nous, on se fait assassiner par la MSA, voilà. Donc on a fait une société à tous les deux, ce qui nous permet de...je paie beaucoup mais je paie moins que...je pourrais payer beaucoup plus encore [sourire] voilà. » (Charles, entretien n°59).

Les formes sociétaires sont des dispositifs de mise en commun, d'échange de connaissances permettent d'avoir une production agricole de plus en plus gérée selon des critères économiques et techniques. Mais elles expriment aussi et surtout la nécessité de capitalisation de l'activité agricole, autrement dit, l'investissement dans le capital d'exploitation nécessite des formes d'association comme le GAEC ou des formes sociétaires comme les EARL. En 2010, 44% des agriculteurs ont opté pour une forme sociétaire ; 25% des moyennes et grandes exploitations ont le statut d'exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) contre 14% en 2000 et 36% rien que pour les grandes exploitations (Agreste). Plus de la moitié des EARL concernent des chefs d'exploitation qui travaillent sans coexploitant. Par contre, le choix du statut individuel se réduit dans les moyennes exploitations, bien qu'il représente encore 78% en 2010, la diminution est surtout importante dans les grandes exploitations où il n'est plus que de 32% (Agreste). Les Gaec sont généralement constitués entre membres de la famille et leur part reste stable par rapport à 2000 : [(...) 3% des moyennes exploitations et 19% des grandes exploitations, plus fréquemment chez les moins de 40 ans.] (France métropolitaine. Premières tendances, Agreste). En outre, les jeunes agriculteurs optent plus souvent pour une forme sociétaire, ils sont également plus diplômés que ceux ayant un statut individuel et les Gaec sont, pour eux, la forme sociétaire la plus courante. (Les jeunes agriculteurs. Un agriculteur sur cinq a moins de 40 ans, Agreste Primeur, 2012)⁴⁴⁸. Il y a toutefois une distinction du statut des exploitations en fonction des régions agricoles ; en effet, pour ce qui est des exploitations viticoles, [(...) en Languedoc-Roussillon, 86% des exploitations sont

⁴⁴⁸ Pour ce qui est de l'ensemble des agriculteurs, 44% ont opté pour une forme sociétaire.

individuelles et 4% sont constituées en EARL.] (Viticulture. Fortes identités géographiques, Agreste Primeur, 2011). En Languedoc-Roussillon, en 2010, la majorité des exploitations est sous forme individuelle (82%). 90% des petites et moyennes exploitations ont opté pour ce statut et 38% des grandes exploitations (Agreste). Pour ce qui des formes sociétaires, celles-ci concernent uniquement 18% des exploitations, le statut d'EARL connaît une importante augmentation (+37% depuis 2000). Par contre les GAEC sont en diminution de 10% (*Ibid*).

En outre, un autre changement dans la façon de travailler est à mettre en évidence : l'utilisation de plus en plus répandue de l'informatique⁴⁴⁹. En effet, vingt-six enquêtés⁴⁵⁰ utilisent plus ou moins l'informatique dans leur travail, que ce soit pour la production ou la commercialisation ou encore les tâches administratives : « *Oui moi sans arrêt [petit rire]. Voilà. Pour tout, Internet, les mails...la compta, puisque...tout. (...) Tout est informatisé oui. Oui jusque...à part le bilan que l'expert signe...je fais tout. Je facture, je...la gestion commerciale et...et la compta.* » (Catherine, entretien n°32) ; « *L'informatique aujourd'hui est...c'est comme le gars qui dit 'je vais continuer à travailler avec le cheval' alors qui ya le tracteur quoi. Je crois qui ya des choses, il faut savoir évoluer quoi. Et il faut vivre avec son temps (...)* » (Jean-Marc, entretien n°30). Et parmi ceux qui n'ont pas recours à l'outil informatique, certains ont mentionné être attachés au papier et d'autres sont réfractaires à l'ordinateur ; par contre Internet reste un moyen d'informations pour un nombre non négligeable d'enquêtés de notre corpus⁴⁵¹. De manière générale, il y a eu une évolution notable au niveau du taux de possession d'ordinateurs chez les agriculteurs : [En 1996, les ménages d'agriculteurs étaient peu équipés d'un micro-ordinateur (14 % contre 20 % de l'ensemble des actifs et 42 % des cadres) ; en 2004, 63 % en disposent à la maison, soit le même taux d'équipement que l'ensemble des actifs (...). Les ménages d'employés et surtout d'ouvriers l'ont adopté plus timidement : leurs taux d'équipement progressent en moyenne annuelle sur huit ans de 4,9 et 4,6 points contre 6,3 points pour les agriculteurs. Le taux de connexion à l'internet atteint 50 % pour les agriculteurs en 2004, nettement moins que celui des cadres (68 %) mais deux fois plus que celui des ouvriers (23 %).] (Bellamy et Plateau, 2007, p. 218-219). Le fait que les agriculteurs ne vivent pas à proximité de certains équipements et services n'est pas la seule explication à ce taux d'équipement informatique et l'âge ne semble pas non plus avoir une influence prépondérante sur l'utilisation de l'informatique. Par contre, l'utilisation de l'informatique dépend du [capital culturel de l'utilisateur, c'est-à-dire à la fois ses connaissances et ses dispositions] (Menger, 2003, p. 190). Des études ont mis en évidence le rôle de [l'appartenance socioprofessionnelle et le diplôme] (*Ibid*) sur l'usage de l'ordinateur. D'autre part, la profession renseigne aussi sur le rapport à l'informatique. En effet, [la profession en tant qu'elle signale une position dans l'espace social, détermine un certain style de relation à l'ordinateur.] (*Ibid*, p. 191). L'utilisation de l'informatique est donc liée à [l'habitus] (Bourdieu, 1979), on pourrait même dire à l'habitus professionnel.

⁴⁴⁹ Céline Laisney (2010) souligne que les agriculteurs sont aujourd'hui davantage équipés en informatique et en connexion Internet, [(...) passant pour, cette dernière, de 27% en 2004 à 53% en 2007, au delà de la moyenne française à cette date (48,5%).] (Laisney, 2010, p. 2).

⁴⁵⁰ Nous n'avons pas pris en compte ceux qui utilisent l'informatique uniquement comme moyen d'informations.

⁴⁵¹ Cf. « Chapitre VI un mode de vie 'simple' et 'pratique' », p. 403.

Par contre, il n'y a que seize enquêtés⁴⁵² qui font parties d'un syndicat agricole. Nous ne faisons pas référence aux adhésions obligatoires et systématiques liées aux coopératives. Et le point de vue des enquêtés vis-à-vis des syndicats est mitigé : d'un côté, il y a ceux qui trouvent que le syndicalisme est important pour être défendu mais qui ne sont pas toujours syndiqués, de l'autre, il y a ceux qui pensent que le syndicalisme n'apporte rien, que les représentants ne cherchent qu'à défendre leurs propres intérêts, apparentant ces derniers à de véritables politiciens, traduisant ainsi un manque de confiance qui se retrouve chez l'ensemble des Français puisqu'ils sont uniquement 40% à leur faire confiance (Algan, 2009, p. 205) : « (...) *la FNSEA est plutôt centre droit, droit...au niveau national et départemental, c'est plutôt socialiste et...la Coordination Rurale, c'est plutôt...on va pas dire Mélenchon, quand même pas, loin sans faut, c'est plutôt orienté les verts ; verts et progressistes.* » (Jean-Philippe, entretien n°39) ; « *Je suis un peu...fatigué de ces représentations politiques là parce que à moment donné après c'est vraiment de la politique...[soupir et bref silence]. C'est plus la défense du métier, c'est vraiment...voilà être gentil avec Paul pour qu'il embête pas Jacques et pour que Pierre puisse faire un petit peu ce qu'il veut quoi.* » (Julien, entretien n°45). Bréchon (2009) souligne que, de manière générale, la confiance vis-à-vis des syndicats a progressé, sous une forme discontinue, de 1981 à 2008, les jeunes leur font davantage confiance que les personnes âgées ainsi que ceux qui ont un niveau d'instruction plus élevé (Bréchon, 2009, p. 295-297). Et même si en France, contrairement à d'autres pays européens, les syndicats ne sont pas liés institutionnellement à des partis politiques, [les proximités idéologiques et les convergences dans l'action, à droite comme à gauche, sont évidentes.] (Cordonnier, 1995, p.141). Néanmoins, en France, l'unité syndicale est rompue à partir de 1975 pour laisser place à une rivalité syndicale entre des syndicats de Gauche et de Droite. Et au milieu, il y a les enquêtés qui estiment que le syndicalisme « est mort » : « *Il est...il n'existe plus le syndicalisme agricole. Il a existé à une époque ; à l'époque de mon père, il a existé, il était puissant, il était même très puissant, très, très [il répète deux fois l'adverbe « très »] puissant, aujourd'hui ya plus. Avant et d'ailleurs, on a...la preuve avec Montredon dans les Corbières quoi eh, y'en a un qui disait 'il faut aller au combat', y'en avait dix milles qui arrivaient avec les fourches quoi eh. Ouais...le gars, si il avait dit 'il vous faut monter...au pic de Nore...', ils montaient au Pic de Nore avec les fourches quoi. Aujourd'hui y'en a un qui dit...'il faudrait qu'on aille là' [silence il fait une grimace et petit rire de l'enquêtrice]. Ya plus personne quoi alors le syndicalisme agricole, il n'existe plus. Il est mort ; il est mort le syndicalisme.* » (Jean-Marc, entretien n°30).

De plus, Mendras (1984) a également montré que les agriculteurs de son enquête ne se reconnaissent pas dans l'action syndicale et qu'ils ne feraient pas appel aux syndicats pour se faire aider s'il y avait une dégradation de leur situation comme une baisse des prix par exemple (Mendras, 1984, p. 235-236). De manière générale, les travailleurs indépendants ont un sentiment de défiance vis-à-vis des syndicats ; [Ils sont ainsi uniquement 29% à avoir confiance dans les syndicats (...)] (Algan, 2009, p. 206). En outre, Beaud et Pialoux (1999) mettent en évidence que les différents changements au sein de l'usine Peugeot de Sochaux-Montbéliard – notamment les [opérations de modernisation] (Beaud, Pialoux, 1999, p. 70) -

⁴⁵² Certains ont spontanément mentionné le syndicat en question. Quand ce n'est pas le cas, nous n'avons pas osé leur demander de quel syndicat ils font parties.

ont affaibli le groupe ouvrier et ont mis à mal le syndicalisme ouvrier même si, selon les deux sociologues, il reste toutefois nécessaire aux yeux de la majorité des ouvriers pour défendre leurs intérêts (*Ibid*, p. 333). En outre, le syndicalisme agricole et le syndicalisme ouvrier connaissent une situation similaire. En effet, pour espérer gagner l'adhésion des professionnels qu'ils sont censés représenter, ici les agriculteurs et les ouvriers, ces derniers doivent avoir une vision concrète des syndicats autrement dit, il est important qu'ils incarnent une utilité concrète (*Ibid*, p. 335), il faut, par exemple, qu'ils soient perçus comme utiles pour remplir des dossiers, demander des aides auprès de l'Europe, être défendu pour un litige avec un autre agriculteur. Or, pour la plupart des enquêtés de notre corpus comme pour les ouvriers enquêtés par Beaud et Pialoux (1999), les revendications des syndicats ainsi que leurs dirigeants sont vus comme éloignés de leurs situations et de leurs intérêts. Il y a donc davantage un sentiment de défiance vis-à-vis du syndicalisme que de confiance.

De manière générale et quelle que soit la profession et le statut, l'adhésion syndicale baisse, de façon continue, depuis le milieu des années 70 (Amossé et Pignoni, 2006, OECD) – passant notamment de 8,1% en 1999 à 7,7 en 2012 (OECD) - et la France est aujourd'hui un des pays industrialisés où le taux de syndicalisation est parmi les plus bas (Alonzo et Hugrée, 2010, p. 54) même si la tendance française n'a jamais été à la syndicalisation massive (*Ibid*, p. 55). Il semblerait également que cette baisse touche principalement les classes populaires : [Thomas Amossé et Maria Theresa Pignoni montrent que les ouvriers et les employés comptent aujourd'hui parmi les salariés les moins syndiqués (6% contre 15% pour les cadres supérieurs). Leurs enquêtes révèlent également que les taux de syndicalisation sont les plus faibles chez les jeunes de moins de 30 ans (3%), les femmes (7%) et les détenteurs de diplômes inférieurs au bac (6%).] (*Ibid*, p. 54). Et les classes populaires ne se sont jamais reconnues dans un seul syndicat (*Ibid*, p. 55). Néanmoins, pour Terrail (1990), qui s'intéresse au phénomène du syndicalisme dans la classe ouvrière, l'adhésion syndicale ne doit pas être étudiée seulement en isolant des facteurs individuels. Il souligne également que la diminution du syndicalisme est à rechercher du côté des organisations syndicales qui seraient éloignées des préoccupations des individus qu'elles sont censées représenter. De plus, selon lui, sur le plan socioculturel, la baisse de la syndicalisation révèle les transformations des classes populaires notamment ouvrières. En effet, la hausse du niveau de vie de celles-ci mais aussi l'augmentation du niveau d'étude auraient conduit à un repli sur soi et sur la famille au profit du collectif. Chez les enquêtés de notre corpus et de manière générale, chez les agriculteurs, qui ont connu une élévation du niveau de vie, on peut interpréter, le recul syndical, comme une des conséquences de la crise traversée par le monde agricole, une volonté de s'en sortir et de préserver son niveau de vie qui n'ont pas trouvé écho dans le collectif mais davantage dans le milieu familial. En outre, en France, le taux de syndicalisation agricole est faible comparé à ceux des autres professions, ce qui peut s'expliquer par le nombre important des petites exploitations (agri-info). Lors des dernières élections des Chambres d'Agriculture (2013), il y a eu un taux de participation de 54,34% contre 66,40%, en 2007, soit une baisse de participation de 12,06 points en six ans. En ce qui concerne les chefs d'exploitation, c'est la FNSEA-JA qui remporte le plus de voix (55,57%) loin devant la Coordination rurale (21,12%) et la Confédération paysanne (19,74%). Au niveau des petites régions agricoles, celle de l'Aude a eu un taux de participation, en 2013, de 50,82% (5944 inscrits, 3021

votants), soit 44,62% pour la FNSEA, 21,25% pour les JA, 18,44% pour la confédération paysanne et 15,69% pour la Coordination rurale ; pour celle des Pyrénées-Orientales, le taux de participation est plus faible, 48,09% (3167 inscrits et 1523 votants), soit 61,75% pour la FNSEA-JA, 19,63% pour la Confédération paysanne et 18,62% pour la Coordination rurale.

Ces différents changements au niveau de leur façon de travailler conduisent les enquêtés de notre corpus à mentionner la nécessaire réactivité comme qualité que l'agriculteur doit avoir, notamment ne pas hésiter à abandonner une culture si elle ne rapporte pas d'argent et/ou d'en adopter une qui se vend mieux ou qui est susceptible de se vendre, autrement dit, se remettre en question :

« (...) on est devenu un peu plus professionnel, ce que je te disais tout à l'heure. Il faut être aussi, en disant d'être professionnel, c'est quoi, c'est d'être réactif, d'être au contact de tout, d'avoir un conseil... » (Christophe, entretien n°5).

« On se remet en question, ça y est [petit rire] et bé chaque année on se remet en question, on dit 'ah bé ça tien on aurait pu le faire autrement' ou on le fait autrement. » (Patricia, entretien n°21).

« (...) disons....aussi il faut...être réactif, ah oui, il faut être réactif sur beaucoup de choses et...ranger, il faut...oui il faut bon savoir faire les choses au bon moment quand il faut (...) » (Alain, entretien n°25).

« C'est venu tellement...doucement que en fait, on s'est adapté au...au système, enfin au système je sais pas mais on a un peu profité du système aussi eh avec cette histoire de vache folle tout ça. Les gens voulaient un peu de proximité, un peu plus de...de relation avec le...le producteur. » (Marc, entretien n°37, quand il explique son passage à la vente directe).

« Ouais j'ai pris le virage en 2007. (...) Ouais c'est une façon de se différencier par rapport aux autres quoi parce que aujourd'hui, faire du vin industriel, ya un marché et j'y crois même. Et donc je pense que...oui, il faut se démarquer, si c'est pour faire un vin industriel, on est vite mis en concurrence avec les autres, il faut surtout pas aujourd'hui, quand on est petit comme moi...essayer de faire ce que font les autres, il faut essayer de se démarquer par rapport à...aux autres justement parce que sinon on est mis en concurrence par rapport à un prix [en insistant sur « prix »] et là c'est foutu. (...) je fais du jus de raisin, je fais un jus de raisin blanc donc déjà c'est plutôt rare, je fais un jus de raisin blanc bio, c'est encore plus rare et je fais un jus de raisin qui est un jus de raisin blanc fait avec du Muscat petits grains, c'est encore plus rare. Donc c'est un produit que...qui est on va dire un peu hors norme par rapport au jus de raisin (...) Voilà mais j'amène quelque chose que le consommateur ne voit pas dans le rayon, dans son rayon de tous les jours quoi. Voilà, du jus de raisin bio blanc, avec du Muscat petits grains, à ma connaissance, j'en connais pas quoi, voilà dans un périmètre de...de 100 kilomètres, au moins. Voilà [sourire]. » (Jean-Marc, entretien n°30).

Mais ils doivent également, selon eux, faire preuve d'adaptation. Par conséquent, réaction et adaptation sont des données émergentes du terrain, représentant une valeur nouvelle que nous choisissons d'appeler « réaction-adaptative » qui combine à la fois, ce qu'ils ont mis en avoir, à savoir être réactif et se remettre en question : *« (...) diversifié parce que voilà, on a commencé avec quelque chose et ensuite on a pas poursuivi, on a essayé de toujours [elle*

accentue sur l'adverbe « toujours »] s'adapter...voilà donc...le marché des fruits et des légumes ; des légumes essentiellement donc était un marché c'est vrai...vieillissant...[en insistant sur l'adjectif « vieillissant »] de la façon dont nous le pratiquions c'est-à-dire sur des petites surfaces, en plein air et qu'après ça n'a été que des grosses [elle insiste sur l'adjectif « grosses »] structures avec des serres et ainsi de suite donc ça nous a permis un peu de faire de la trésorerie et pour ensuite après faire du vin. » (Catherine, entretien n°32) ; « (...) on va faire des....excursions...au CEHN...au centre d'essais de Marsillargues...on est invité, justement je viens de recevoir une brochure là pour y aller. Qui eux nous donnent disons les aspects futuristes de notre profession et ce qu'il faudrait faire, ce qu'il faudrait...peut-être...des projets en avant garde pour ne pas être pris de court parce que actuellement le marché est tellement réactif au niveau de la consommation et de l'attente commerciale que, il faut prendre, pour ainsi dire, les devants quoi, vis-à-vis des variétés, vis-à-vis de la façon de travailler pour ne pas être coincé. Actuellement, pratiquement du jour au lendemain, il faudrait changer de variétés, il faudrait changer de couleurs de pomme, il faudrait changer de...voilà, de calibres...donc voilà. » (Régis, entretien n°49) ; « Il faut savoir anticiper [bref silence] ne pas se décourager parce que sinon... Il faut être à l'écoute de...des nouveautés, il faut s'informer, il faut...il faut pas rester sur ses acquis, il faut toujours essayer d'évoluer ; c'est un métier qui demande beaucoup, beaucoup [elle répète deux fois l'adverbe « beaucoup »] de compétences. » (Suzanne, entretien n°57) ; « Il faut s'adapter, on s'est toujours adapté donc il faut continuer à s'adapter quoi. » (Lucien, entretien n°58). Paysant et Batty énumèrent les principales qualités présentes chez le travailleur indépendant. Selon eux, il s'agit d'une personne [...] qui a besoin d'autre chose, de mobilité d'esprit, d'ouverture au grand large [...] (Paysant et Batty, 1997, p. 112) mais qui a aussi [...] les pieds sur terre [...] (Ibid), des individus qui sont [...] plus volontaires, plus persévérants et qui disposent de plus d'atouts personnels [...] (Ibid).

Encadré n°42

« C'est moi qui me suis adapté »

« Donc pour moi, ça se passe très bien, j'ai de bonnes...de très bonnes relations avec la cave coopérative de La Redorte bon. Même si [en insistant sur « même si »] effectivement, il y a quelques années, je voulais partir parce que...j'étais pas...j'étais pas très satisfait du mode de financement des...et de la revalorisation...et surtout du système de financement mis en place à l'époque par la cave coopérative. Il faut savoir que la cave coopérative de La Redorte a toujours fait du volume et a toujours payé...l'adhérent qui faisait des gros rendements. Moi je leur ai dit à l'époque, peut-être j'étais jeune, je sortais de l'école, je leur ai dit 'à mon avis, on va droit dans le mur, il faudrait peut-être diversifier, planter de nouveaux cépages et par là même adopter la politique que bien d'autres caves coopératives ont adopté, à savoir, qu'il faudrait payer aux cépages', voilà. On amène du Merlot, bé [soupon] je sais pas une supposition, le Merlot se vend soixante-cinq Euros l'hecto, on paie à l'adhérent, frais déduits, soixante-cinq Euros l'hecto de Merlot. Il amène du Carignan, le Carignan se vend, je sais pas quarante-cinq Euros l'hecto, on paie à l'adhérent quarante-cinq Euro l'hecto, voilà. Bon ça s'est pas fait et ça fait depuis deux ans, ça s'est mis en place, voilà. Bon c'est aussi le contexte actuel qui veut que...maintenant, on est obligé de passer par là, même si maintenant, on nous demande de faire du rendement, plus que de la qualité, voilà. (...) Oui j'avais envisagé, ouais, ouais de partir de la cave et d'aller voir une autre cave coopérative. Bon maintenant comme je dis, on croit toujours que l'herbe est plus verte

dans le champ du voisin...mais bien souvent c'est pas vrai. Donc bon, j'ai suivi un peu, j'ai suivi...j'ai suivi la politique de la cave et puis finalement...[sourir] on s'en porte pas plus mal, on s'est aperçu que de toute façon, on arrivait à vivre et que d'autres aussi le faisaient comme nous donc en fait...c'est pas [en insistant sur l'adverbe de négation « pas »] la politique de la cave coopérative qui s'est...qui s'est adaptée à ma façon, c'est moi qui me suis adapté à la cave coopérative, voilà, 'bé vous voulez ça, effectivement bé vous allez avoir ça. Si vous voulez avoir des Merlots qui fassent beaucoup de jus et les payer comme du Carignan, bé on va rentrer dans le jeu', voilà ça on sait faire et voilà et pas l'inverse. Bon et maintenant la tendance est en train de...de changer, voilà. Donc si la tendance change, bé on est capable de changer aussi. Voilà [en haussant la voix] il faut toujours suivre cette politique directrice, on a...de toute façon on a pas le choix, on va pas...sinon, on va devenir des marginaux et les marginaux dans notre société, ils sont...ils sont pas...ils peuvent pas...ils peuvent pas survivre, voilà. Donc...donc on reste...on reste comme les troupes, comme le troupeau, on suit le troupeau, voilà. » (Christophe, entretien n°5).

Et un autre changement est à mentionner renforçant ainsi la nécessité de la « réaction-adaptative ». Il s'agit d'un métier qui est de plus en plus normé – que ce soit la traçabilité ou encore les normes environnementales - réduisant les marges d'incertitude ou de liberté et dont l'exercice devient de plus en plus complexe :

« (...) au niveau traçabilité donc il faut tout marquer ; marquer tout ce qu'on fait, tous les produits qu'on utilise, quand est-ce qu'on les a utilisés...les conditions de...climatiques qu'il faisait quand on a utilisé donc justement par rapport à ce qu'on disait tout à l'heure, au niveau météo, il faut pas qu'il fasse de vent, justifier les traitements également donc on a traité, oui, d'accord, pourquoi, parce qu'on a observé auparavant qu'il y avait telle et telle maladie, ça fait partie de...enfin c'est une obligation actuelle quoi. » (Philippe, entretien n°4).

« (...) c'est un métier, je pense, de plus en plus difficile dans l'avenir puisque ya de plus en plus de normes [en insistant sur « normes »] européennes ou autres [elle met l'accent sur « autres »] même au niveau mondial qui nous sont imposées donc il faut absolument suivre ces normes, d'hygiène dans la cave, d'hygiène...au niveau des embouteillages...au niveau des papiers, ya beaucoup, beaucoup [en répétant l'adverbe « beaucoup » à deux reprises] de...de normes donc il faut...suivre [en accentuant sur le verbe « suivre »] si on veut continuer. Ça va pas forcément être plus facile...dans l'avenir (...) » (Johanna, entretien n°13).

Mais peu d'enquêtés ont critiqué la réglementation et pour la plupart d'entre eux, les normes environnementales sont importantes, elles posent un cadre à leur pratique et sont un gage de professionnalisme : *« On a un espèce de cahier des charges typique...Couleur Midi quoi Couleur Midi. Ça permet...et aussi ça permet à chaque agriculteur d'être un peu plus pointu. On peut pas amener n'importe quoi. » (Patrick, entretien n°31) ; « (...) c'est un peu normal, je dis moi parce que bon quand on nettoyait le produit, là ou on nettoie les machines, on fout tout dans l'Aiguille. L'Aiguille, elle traverse le village, elle va se jeter dans Aude, bon c'est pas trop...c'est pas trop, trop, trop [il répète l'adverbe « trop » à trois reprises et petit rire] sain disons. Voilà, qu'on refoute ça dans un bac, après qu'on récupère les...euh...les trucs, les bourbes et tout ça bon. » (Raymond, entretien n°52, quand l'enquêtrice lui demande s'il considère les normes environnementales comme des contraintes) ; « Mais nous, on est de plus en plus aussi restreint à...on a de moins en moins le droit d'utiliser certains produits. Voilà,*

si on le pouvait ce serait l'idéal parce que c'est vrai que bon tout ces produits...qu'on passe, on le passe pas avec plaisir mais bon c'est... » (Raphaël, entretien n°56). Selon Mendras (1984), même si ce sont les éléments naturels (la nature et le climat) qui donnent à l'agriculteur un rythme de travail et donc une discipline, celui-ci doit se l'imposer à lui-même. En effet, [La capacité de se définir une discipline et de s'y soumettre est la qualité fondamentale exigée de l'agriculteur dans les exploitations familiales.] (Mendras, 1984, p. 92), ce qui n'est pas toujours fait notamment pour les plus âgés.

Certains enquêtés évoquent toutefois un certain asservissement face aux normes, ce qui peut aussi expliquer que dans l'ensemble, les enquêtés n'ont que peu fait référence à la liberté et à l'indépendance de leur métier⁴⁵³ ; l'indépendance n'est donc pas une valeur chez les enquêtés contrairement à notre hypothèse de départ : *« (...) la liberté, elle est de plus en plus étroite parce qu'on a un carnet [elle prend un ton en colère] ou on note là ou on va, tous les jours, on a un carnet ou on note tout sur les bêtes, celle-ci qui est pas malade, celle-ci qui n'est pas là, celle-ci qu'on a...qui est morte, il faut noter tous les numéros des agneaux, telle brebis a fait tant d'agneaux. »* (Maya, entretien n°34). En effet, l'agriculteur, de manière générale, a vu son autonomie se réduire au profit d'une dépendance vis-à-vis de la réglementation européenne, du commerce et des marchés mondiaux. Les agriculteurs ont perdu une partie de leur capacité de décision et donc la maîtrise de leur activité, il se sont vus imposer des produits en particulier et des quantités à produire. Tout comme les paysans traditionnels, ils sont dans une situation de liberté sous contraintes. En effet, leur liberté et leur capacité de décision sont, en réalité, plutôt effectives que réelles. Le paysan obéit à la coutume et quand il abandonne cette dernière, il se soumet aux lois du marché, à la réglementation ou encore aux conseils de techniciens :

« (...) surtout pour les traitements, bon il y a des dates à respecter, il faut trouver un créneau météo aussi qui corresponde puisque maintenant on est surveillé de ce côté-là. On ne peut pas traiter les vignes quand le vent...est supérieur à 20km/h donc dans notre région c'est...très difficile sachant qu'il fait 360 jours de vent par an à peu près [rires]. Mais bon, c'est la réglementation qui...qui s'impose à nous et on est obligé de...de s'en accommoder. C'est pas [en insistant sur l'adverbe de négation « pas »] toujours facile. C'est quasiment impossible d'ailleurs de ce côté-là [petit rire]. (...) Ça veut dire qu'on est hors réglementation...pas chaque, pas systématiquement mais enfin c'est très difficile de tomber dans les clos sachant qu'on a des dates à respecter qui nous sont fixées par la protection des végétaux pour des traitements de certains...prédateurs donc si dans ce créneau là, il fait du vent bon, soit on traite pas, on se fait...taper sur les doigts parce qu'on a pas traité ou alors on traite mais on se fait taper sur les doigts parce qu'il faisait trop de vent. Donc ça devient très compliqué de ce côté-là. Et on est pas...on est pas [il met l'accent sur l'adverbe de négation « pas »] défendu. Enfin, c'est des lois qui nous tombent...sur la tête et puis on subit quoi. » (Philippe, entretien n°4).

⁴⁵³ Nous avons évoqué dans la sous-partie « IV.2.2 La figure paternelle », p. 249, cette non mise en avant de l'indépendance par les enquêtés. Une autre dimension du métier est également à mentionner pour expliquer cette non revendication de l'indépendance : le climat comme le souligne cet enquêté : *« Le patron y'en a pas cinquante, c'est le temps. C'est le temps qui commande, quand il pleut, qu'il faut, que tout va bien et bé on se regarde même plus la gueule les uns, tout va bien. »* (Julien, entretien n°45).

« Bé la Politique Agricole Commune, bon bé maintenant qu'elle a été mise en place, bé on peut plus...on peut plus y couper. On est obligé de faire avec. Il y a du bon et du moins bon mais de toute façon, elle a été appliquée, on est obligé de la subir, bon quelque part...on a des aides, on continue de toucher enfin l'agriculteur vit des aides, c'est ce qui lui permet de payer sa retraite voilà moi ce que je dis [petit rire]. Il vit pas de son travail, il vit pas de...il vit des aides alors que...ouais non mais c'est... » (Christophe, entretien n°5).

« (...) en France, ce qui produit de la matière première, à part quelques usines mais après il y a que la partie agricole qui fait de la matière première donc les royalties, c'est au travers de l'agriculture donc l'Etat, il faut qu'il ait la main mise la dessus, il faut pas qu'il laisse, qu'il nous laisse disons...le pouvoir de décider, voilà. On est plus des décideurs, on est des...on est contraint à exécuter des contraintes administratives, entre autres soucis qui nous permettent de baisser l'échine si on a...une virgule qui va pas ou un point qui est mal placé, voilà. » (Régis, entretien n°49).

Encadré n°43

« C'est fliqué à mort »

Maya – Non ce qu'on aime nous, c'est la liberté qu'on a là-dedans et puis la liberté, elle est de plus en plus étroite parce qu'on a un carnet [elle prend un ton en colère] ou on note là ou on va, tous les jours, on a un carnet ou on note tout sur les bêtes, celle-ci qui est pas malade, celle-ci qui n'est pas là, celle-ci qu'on a...qui est morte, il faut noter tous les numéros des agneaux, telle brebis a fait tant d'agneaux.

Matis – Une carnet d'agnelage.

Maya – On a un carnet d'agnelage.

Matis – La date de naissance, le sexe, le numéro de...de l'agneau.

Maya – C'est...c'est fliqué à mort, on a des étiquettes électroniques maintenant et puis bientôt, il faudra...avec l'appareil pour les noter, on est... Mais en même temps, ça partait d'une bonne idée eh, moi je trouve par exemple le...l'idée de...la surveillance sanitaire des agneaux c'est bien parce qu'on se souvient d'un temps, ya quarante ans ou les gens, ils abusaient des antibiotiques.

Matis – Oui mais qui est-ce qui abusaient des antibiotiques, c'est les marchands qui te vendaient les produits avec les antibiotiques dedans.

Maya – [Sur un ton en colère]. Oui c'est vrai mais...l'idée de surveiller tout ça, c'est bien parce que les gens, ils le mangent [en accentuant sur le verbe « manger »], les gens, ils ont mangé du poulet aux hormones et du veau aux hormones et des...des agneaux aux hormones pendant des années et maintenant ya des cancers donc l'idée, elle est bonne [elle insiste sur l'adjectif « bonne »], l'idée, elle est bonne [elle répète ses propres].

Matis – C'est des mensonges. C'est du commerce, c'est tout. (Entretien n°34).

La grande majorité des enquêtés de notre corpus associe la Politique Agricole Commune, aux « aides » et « aux primes » - « J'associe beaucoup PAC à aides donc je sais pas si c'est que ça eh [sourire] peut-être que non mais je l'associe comme ça [petit rire]. » (Magali, entretien n°60) - et de manière générale, ceux qui ne touchent pas d'argent de sa part ne s'y intéressent pas ou « de loin » : « (...) on le suit de loin quoi disons, mais on le suit. » (Raphaël, entretien n°56). Mais la PAC signifie aussi, en contrepartie d'aides, le respect de la réglementation :

« C'est un peu chiant [il répète ses propos et petit rire] c'est vrai bon, on comprend pas forcément, la PAC ça se résume au bâton et la carotte parce qu'on nous aide et...on a des aides mais en contrepartie, il faut respecter certaines règles et si on les respecte pas on a le

bâton, pam voilà. Pour moi, ça se limite à ça pour l'instant. Mais ouais c'est quelque chose d'un peu abstrait, c'est l'Europe...[bref silence] voilà. On nous a mis enfin je sais pas. Je suis pas très je...voilà, je suis pas très...je m'intéresse pas trop à ça, ça m'échappe un peu. Bien que voilà, il faille remplir la déclaration PAC [bref silence] bon c'est des contraintes administratives mais...bon moi je touche des aides de la PAC, bon elles sont pas énormes mais j'en touche, j'ai des DPU...j'ai mis longtemps à comprendre ce que c'était les DPU que... C'est un peu loin de...du métier de la terre quand même tout ça [bref silence]. Alors on nous donne des primes...en espérant que nous soyons bon élève après...[bref silence] voilà. Avoir un sens, j'en doute mais bon. C'est....un petit soutien, un petit peu de social ils font [petit rire à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. Ouais bon après c'est pas des...la seule contrainte, c'est la déclaration PAC, c'est une contrainte administrative due à la PAC, enfin. Après y'en a d'autres [petit rire] voilà. » (Romain, entretien n°22).

« Bé...vaguement comme ça mais comme on a pas...on a pas vraiment de produit qui rentre dans la...dans la petite...eh bon au sein du vin bon c'est pas très...voilà donc c'est pas quelque chose que je suis vraiment. » (Catherine, entretien n°32).

Cependant, un certain nombre d'entre eux ont mentionné qu'ils préféreraient vivre de leur production que de toucher des aides, on retrouve là une caractéristique de la culture paysanne : « Je sais pas, c'est vrai que c'est bien joli de donner des subventions mais...il vaudrait mieux qu'on vive de ce qu'on produit plutôt que d'être sous perfusion parce que on est sous perfusion. » (Marie-Noëlle, entretien n°10, épouse de Luc) ; « Enfin bon ce qui a été...comme on disait tout à l'heure, on vend les produits au même prix que ya quinze ans en arrière mais en fait notre augmentation de revenu, ça a été que les aides eh. Alors je sais pas si ça a vraiment, à la sortie, ça a vraiment été une bonne chose, il vaudrait mieux vendre les produits à leur juste valeur. » (Marc, entretien n°37) ; « Mais moi, ça m'ennuie parce que j'aimerais vivre [en insistant sur le verbe « vivre »] de mon métier, pas être tributaire du...(...) » (Stéphane, entretien n°40) ; « (...) on touche 2 000 Euros de primes par an, je sais pas quoi là. Mais si vous voulez...je pars du principe qu'il faudrait qu'on ait aucune aide, qu'on puisse vivre décemment de notre métier, sans demander, sans pleurer...c'est des trucs. » (Eric, entretien n°46). Halbwachs (1964) met en évidence un point de vue et une revendication identiques chez les ouvriers de l'industrie : [Le salaire atteint mesure aux yeux des ouvriers les progrès qu'ils ont pu réaliser au cours du temps, en faisant reconnaître par l'opinion quelle est la valeur non pas seulement de leur travail, mais de la personne humaine engagée dans la production. (...) Dès lors, le principe souvent invoqué : à travail égal, salaire égal.] (Halbwachs, 1964, p.138).

En outre, la majorité des enquêtés de notre corpus fait souvent allusion à la réglementation européenne pour expliquer les craintes qu'ils ont vis-à-vis de leur profession. Par conséquent, ils considèrent que l'avenir de leur métier dépend des normes européennes :

« Si demain, ils nous enlèvent, c'est des droits de replantation, enfin si les droits de plantation disparaissent, tout le monde pourra planter de la vigne où il veut et ya des endroits, on pourra faire du vignoble sur des terres neuves, riches, avec l'irrigation ou on pourra faire des vignobles industrialisés et nous ici, on saura plus repartir. Donc ya...et puis ça risque d'amener des volumes supplémentaires sur le marché et donc surproduction donc on peut pas

être serein, si j'étais viticulteur en Champagne, je parlerais pas comme ça [rires]. » (Romain, entretien n°22).

« En viticulture...oui et notamment, par rapport aux...comment ça s'appelle, aux droits de plantation parce que il se parle de...de libéraliser les droits de plantation c'est-à-dire que à l'heure actuelle, pour faire vite, on a des droits de plantation et ça se gère, bon au niveau national, on gère l'enveloppe donc suivant le marché, on en libère plus ou moins et après chaque petite région gère aussi ses droits, c'est-à-dire qu'en Corbières, ya tant de droits de plantation et on gère ces droits ; bon ça permet, même en Champagne, ça leur permet de...de gérer...leur production par rapport au marché. Et la Commission Européenne a voté, en 2008, une loi qui supprimerait [il accentue sur le verbe « supprimer »] ça. Et ça voudrait dire que demain, si vous, vous voulez planter des vignes, vous le faites ou vous voulez, quand vous voulez. Et moi pareil, si je veux passer à soixante hectares dans trois ans, je le fais, sans aucun problème. Sauf que ça veut...ça veut dire que...du jour au lendemain, la production peut exploser (...) Et ça pour moi, ça serait catastrophique et enfin c'est catastrophique puisque la loi a été votée et là c'est brutalement, au niveau européen...nos représentants se battent pour...alors pas revenir [il insiste sur le verbe « revenir »] en arrière parce que ils le feront jamais [en accentuant sur l'adverbe « jamais »], ils ont voté une loi, ils vont pas dire 'on s'est trompé, on l'enlève' ça c'est sûr. Par contre, trouver un mécanisme de gestion différent [il met l'accent sur l'adjectif « différent »] mais qu'il existe toujours un mécanisme de gestion quoi. Et donc ça c'est ma crainte parce que si demain, ya plus de droits de plantation...ça veut dire que...on va droit vers de grosses crises, vers une agriculture industrielle ou les petits paysans auront du mal à s'en sortir (...) Donc ce serait une catastrophe, donc ma crainte c'est ça et j'espère qu'on gagnera la bataille et que on trouvera un moyen de réguler et de garder une viticulture...paysanne quoi. Là par contre vraiment j'espère qu'on l'aura ça, paysanne, familiale, avec un patrimoine qui appartient à l'agriculteur et tout ça. » (Ludovic, entretien n°28).

« Bé c'est un petit peu la crainte de...tout le côté, on va dire, de l'évolution administrative du métier quoi, ou on a de plus en plus de...bon il était évident qu'il y avait des choses à faire parce que y'avait des abus qui avaient été commis par le passé mais là ça devient un petit peu lourd avec des nouvelles normes...puis surtout, ça change beaucoup quoi et vite à ce niveau là quoi donc nous...parfois, ils ont du mal à comprendre que nous, on travaille avec le vivant, avec la nature et que c'est pas en six mois [il met l'accent sur « six mois »] qu'on peut tout remettre en question quoi, on peut pas passer d'une norme à l'autre en claquant des doigts, parce que ça, c'est un petit peu une crainte enfin je pense quand même qu'ils vont faire en sorte de pas trop nous étouffer [petit rire]. » (Armel, entretien n°53).

Encadré n°44

« C'est très technique »

A travers les propos ci-dessous de Régis (entretien n°49), on perçoit que l'agriculture est aujourd'hui un métier qui requiert un savoir spécifique :

« Ouais, ça se fait pas comme ça, il faut y être. En fait une exploitation comme ça tellement subtil et quand on connaît la profession et...la réaction est très rapide, c'est-à-dire que pour l'éclaircissage, par exemple, c'est du jour au lendemain, c'est pas dans trois, c'est pas la veille, c'est du jour au lendemain ; c'est à tel calibre, à tel stade phénologique et qu'il faut intervenir, par rapport à ce produit, pour faire tomber la pomme. Le lendemain, vous aurez deux fois plus de pommes sur l'arbre qui va rester donc qui dit deux fois plus de pommes, qui

dit du personnel après pour faire tomber les pommes manuellement. C'est très pointu, c'est très...après par rapport par exemple à un piégeage, il faut y être, chaque jour, il faut relever le piégeage, par rapport au nombre de piégeages... (...) C'est très technique oui. Par rapport, par exemple à un piégeage, à un maximum de piégeage, il faut compter le nombre...de température au dessus de sept degrés, divisé par le nombre de jour, moins dix pour l'incubation. Si vous y êtes pas là, le jour J, pour avoir le maximum, vous passez à côté de votre traitement et vous avez une attaque. Et vous pouvez le faire à dix kilomètres à côté, y'aura pas la même température, y'aura pas le même, piégeage, il faut y être sur l'exploitation, chaque jour, chaque.... Et même chaque jour, on voit, des fois, des...le végétal, d'un verger à l'autre, il change, té celui-là, il a davantage besoin d'eau, il a un parasite, il faut y être, il faut être présent et faire la gestion...loin, je pense pas, voilà. Ou alors, il faut avoir quelqu'un de compétent et...si la personne est intéressée que par le partie pécuniaire, ça marche pas non plus. Ça marche pas, voilà. »

V.I.4 « Il faut vendre »

« (...) moi je pars du principe qu'il faut quand même...dans l'agriculture aujourd'hui, il faut vraiment...[bref moment de silence] il faut se bouger, il faut aller toujours de l'avant, essayer de...d'anticiper, de...on peut pas être, enfin quand on fait plusieurs produits, on peut pas être simplement que agriculteur qui travaille dans ses terres quoi. » (Jean-Luc, entretien n°12).

La commercialisation, qui prend des formes différentes chez les enquêtés de notre corpus, est, pour ceux qui la pratiquent, une activité à part entière, à l'image de celle de produire. Elle est également, pour ces derniers, une nécessité : l'agriculteur aujourd'hui, s'il veut s'en sortir, doit vendre lui-même sa production. La vente est un autre métier que la production, elle fait partie de leur identité professionnelle et elle est aussi un élément de distinction vis-à-vis de ceux qui se contentent de produire et envers lesquels ils ont été très critiques. Certains enquêtés ont même mentionné dès les premières minutes de l'entretien – notamment quand l'enquêtrice leur a demandé en quoi consiste leur métier – vendre eux-mêmes leur production. Par conséquent, deux types d'enquêtés se dégagent de notre corpus d'entretiens : ceux qui vendent et ceux qui ne vendent pas leur production :

« Donc c'est le métier de vigneron, ça veut dire que c'est le...la personne qui cultive la vigne, qui vinifie également en...en cave particulière, son vin. Et puis, chez nous en plus donc ya...tout ce qui est la commercialisation par derrière, que nous effectuons nous-mêmes, toute la production, en bouteilles. » (Johanna, entretien n°13, quand l'enquêtrice lui demande en quoi consiste son métier).

« Non je suis pas viticulteur, je suis vigneron, c'est la différence entre les deux. (...) Un viticulteur ont lui demande de produire [en insistant sur le verbe « produire »] du raisin, un vigneron, il s'occupe de tout, de A jusqu'à Z, de la production jusqu'à la transformation. C'est la différence qui ya entre le mot viticulteur et vigneron, voilà. » (Jean-Marc, entretien n°30).

« Pour les haricots, c'est...quelque part, une façon [bref silence] on va dire [soupir et bref silence] plus...plus dans l'esprit de...d'être fier de son produit et tout, enfin c'est pas pour ça mais c'est au travers de ça, la possibilité d'être, d'avoir un autre contact avec le consommateur, de défendre un produit...que quelque part j'ai contribué à...lancer parce

qu'on a été quelques-uns ya dix ou quinze ans maintenant à se dire qu'on pourrait peut-être valoriser le haricot de Castelnaudary au travers du cassoulet, au travers de tout ça donc on est parti d'une feuille blanche, on a travaillé avec des chercheurs, on a travaillé avec des conserveurs, on a travaillé avec des techniciens pour aboutir à un produit que personne attendait puisque on travaillait avec du haricot d'Argentine, du haricot de Vendée, voilà. Et aujourd'hui, je fais partie de...d'un groupe de quelques agriculteurs qui est fier quand même de son...de son produit, de son identité. Bon au travers du melon, on va dire qu'on a la même satisfaction d'arriver au....au contact du consommateur, de valoriser notre savoir-faire, notre produit, sa qualité (...) » (Maurice, entretien n°47).

« Je me dis que...c'est un peu réducteur, après je veux pas non plus eh, chacun le voit comme il veut, c'est vraiment un aboutissement que de vendre ses produits, d'expliquer notre travail, c'est bien joli d'être dans les arbres eh, c'est chouette eh de...là samedi après-midi, on était en famille, on a taillé, on a brûlé les branches. Après il faut attacher, j'ai fait ça l'autre jour aussi, le temps le permettait, c'est très bien mais au bout d'un moment l'arbre, c'est assez limité comme échange. Et donc si on veut vraiment...une concrétisation, un...je trouve que ya un équilibre qui se fait et puis un aboutissement de notre travail par la vente directe justement. Et puis le fait de suivre le produit, du point de départ, jusqu'à la fin [elle accentue sur « fin »] euh...je pense que...enfin pour moi, c'était évident. » (Magali, entretien n°60).

Vingt-cinq enquêtés vendent une partie ou la totalité de leur production. Ils considèrent qu'il est nécessaire de vendre soi-même sa production pour la survie de l'exploitation. La commercialisation peut prendre la forme de la vente de proximité à travers un magasin, la vente à des restaurateurs, des cavistes ou la vente à un négociant pour ce qui est du vin ou encore à l'exportation. Et parmi ceux qui ne commercialisent qu'une partie de la production, l'autre partie est généralement vendue en coopérative⁴⁵⁴ :

« Donc bé je crois que un agriculteur aujourd'hui qui reste dans ses vignes...c'est...c'est à mon avis très...très difficile d'aller...d'aller vendre ses bouteilles. Donc il faut partir au charbon eh je veux dire quelqu'un qui vend des karchers, je prends n'importe quoi qui me vient là, s'il va pas sur le terrain, pour vendre aujourd'hui, il vendra dans le camp eh, je vais dire il faut...aujourd'hui le nerf de la guerre, il est la partie commerciale, si...si on produit mais qu'on ne sait pas vendre, ça sert à rien de produire eh. Enfin voilà ce que moi je pense du monde agricole aujourd'hui. Et ça fait longtemps que je le dis et ça se confirme avec les circuits courts comme je disais tout à l'heure qui sont en train de se développer parce que sinon...l'agriculteur ne peut pas vivre (...) Mais non seulement, il faut produire et être compétitif mais en plus, il faut vendre. Et pour vendre, il faut qu'il y ait un bon produit à un bon prix, ce qu'on apprend en école de commerce...un bon positionnement, un bon produit et puis, il faut aller au charbon, voilà. » (Jean-Marc, entretien n°30).

En 2010, 107 000 chefs d'exploitations ont opté pour la vente en circuit court soit [(...) 21% des exploitants] (Commercialisation des produits agricoles. Un producteur sur cinq vend en circuit court, Agreste Primeur, 2012) ; un exploitant sur cinq vend au moins une de ses

⁴⁵⁴ Selon le dernier recensement Agreste (2010), en Languedoc-Roussillon, huit exploitants sur dix apportent leur récolte ou une partie de celle-ci en cave coopérative pour 71% de la production régionale (contre 74% en 2000 représentant ainsi une légère baisse). A contrario, [Le nombre d'exploitants déclarant vinifier leur vendange (ou une partie) en cave particulière a baissé en dix ans passant de 3 000 à 2 800 unités.] (Languedoc-Roussillon. Viticulture. Premières tendances, Agreste). Les caves particulières vendent 31% de leurs volumes commercialisés en vente directe, ils n'étaient que de 6% en 2000.

productions par l'intermédiaire des circuits courts et c'est particulièrement le cas pour les producteurs de miel ou de légumes que ce soit des maraîchers mais aussi des exploitants spécialisés en grandes cultures ou en polyculture élevage : [Un quart des producteurs de fruits vendent via un circuit court. Ils sont pour moitié des arboriculteurs spécialisés et pour un cinquième des exploitations mixtes. Près de 20 000 exploitants, pour l'essentiel des viticulteurs spécialisés, vendent du vin de cette même manière.] (*Ibid*). Et parmi les agriculteurs qui ont choisi la vente en circuit court, 48% vendent à la ferme, représentant le mode de commercialisation privilégié ; [Six exploitants sur dix commercialisant en circuit court n'ont qu'un seul mode de vente principal. Un sur quatre en a choisi deux.] (*Ibid*).

En Languedoc-Roussillon, 6100 exploitations agricoles soit 20%⁴⁵⁵ vendent leur production en circuit court, ce qui se rapproche du taux national. Des disparités existent selon les petites régions agricoles : elle est une pratique courante dans les Pyrénées-Orientales et le Gard, c'est le cas d'une exploitation sur cinq qui a fait ce choix pour minimum une partie de ses produits mais elle est moins répandue dans l'Hérault et l'Aude, 17% pour cette dernière (Agreste). Une des spécificités du Languedoc-Roussillon, c'est le recours important au circuit court pour les produits animaux, c'est le cas de 19% des producteurs languedociens contre 10% au niveau national (Languedoc-Roussillon. Premières tendances, Agreste Données, 2011). En revanche, seulement 36,8% des viticulteurs vendent en circuit court, ce qui n'est pas si important comparé à la part des exploitations viticoles dans la région qui est de 59,1%. Le circuit court est surtout pratiqué dans les exploitations de polyculture ou de polyélevage (Agreste). Toute production confondue, la vente en circuit court est également le mode de commercialisation le plus répandue chez les enquêtés de notre corpus, principalement par l'intermédiaire de la vente sur l'exploitation.

De plus, qu'ils s'occupent ou non de la vente, les enquêtés de notre corpus ont presque tous mis en avant qu'il s'agissait d'un autre métier - « *un autre boulot* » (Christian, entretien n°42) - différent de celui de la production. Pour Mendras (1984) [L'agriculture n'est plus simplement un art de produire mais aussi une adaptation aux demandes du marché. Du moment où l'agriculteur ne se pense plus uniquement en producteur et qu'il envisage les débouchés de sa production, tout son univers est transformé. Entre le paysan qui cultive pour nourrir sa famille et le producteur agricole qui répond aux exigences du consommateur, l'opposition de perspective est complète.] (Mendras, 1984, p190) :

« (...) j'ai été content de savoir qu'ils prenaient...surtout Adrien⁴⁵⁶, management des unités commerciales parce que j'ai dit...aujourd'hui la base c'est de vendre. Produire, tu sauras produire, tu t'entoureras de professionnels comme je fais moi des cultures, tu as des suivis techniques, tu t'entoures et tu produiras. Par contre, vendre, c'est un métier spécial, c'est un métier à part et si on sait...et aujourd'hui moi ce que je dis, c'est que avant de faire une production, il faut savoir où et comment on va la vendre, c'est... (...) Mais pour ça, je pense dans ce système là, il faut des gens encore plus [il accentue sur « encore plus »] formés dans le commerce. S'il sait vendre, s'il sait se débrouiller et tout ça, produire, il produira toujours avec les hectares qu'on a (...) Mais d'abord je dis 'il faut [bref moment de silence] il faut

⁴⁵⁵ Autrement dit une exploitation sur cinq.

⁴⁵⁶ Le fils de l'enquêté.

apprendre, il faut apprendre à vendre'. Les points faibles que j'estime qu'a toute la filière agricole. Et savoir discuter avec les acheteurs aussi. » (Jean-Luc, entretien n°12).

« C'est un métier différent... (...) Bon c'est un métier particulier. C'est...apprendre à communiquer, apprendre à se faire comprendre et connaître les nouveaux systèmes de...de commercialisation, de communication, essayer un peu de...d'être à l'écoute de ce qu'attend le client potentiel, sans parler de consommateur, ça devient des clients potentiels...bé essayer de voilà de rincer un peu les goûts, essayer de rincer les...les demandes, les craintes, passer en bio, pas en bio, etc. enfin tout ce genre de trucs, c'est des questions qu'il faut se poser, il faut...alors ça veut pas dire qu'il faut avoir une réponse mais ça veut dire qu'il faut savoir pourquoi on fait les choix ou pas. (...) Après c'est beaucoup plus passionnant parce que vous...vous êtes en prise directe, disons vous connaissez, vous êtes obligé de connaître votre produit du début à la fin, les transformations possibles, vous avez pas les mêmes relations...économiquement, vous êtes responsable de A à Z. » (Jean-Philippe, entretien n°39).

« (...) pour vendre, il faut gérer...par contre ça demande une implication supplémentaire et c'est pas le même métier quoi, produire, c'est une chose, vendre ça en est une autre, c'est-à-dire qu'il faut vraiment faire la démarche d'aller vers les gens parce que c'est rare d'avoir les personnes qui d'elles-mêmes passent commande comme ça, il faut...relancer les gens, il faut...discuter avec eux, ce qui n'est pas déplaisant en soi mais après aussi il faut accepter la critique parce que assez souvent, les gens, sont quand même assez exigeants quoi et souvent même pour une petite bricole, bon ils vous le font remarquer. C'est pas grave mais [petit rire] ; ça fait partir du...ça change vraiment quoi. C'est pas le même métier, voilà il faut...et puis il faut se rendre disponible quoi, quand la bête est, quand il faut livrer, il faut livrer. Voilà. Mais ya vraiment le côté relationnel et vente pure quoi qui...qui est un peu spécial quoi parce que...c'est pas [bref silence] toujours naturel voilà de relancer les gens...de leur dire 'alors...voilà je vais en avoir combien tu prends ? Que ça mais vas-y allé prends en un peu plus, nananana' ; il faut vraiment jouer le commercial quoi (...) » (Armel, entretien n°53).

Il faut se faire connaître, à travers notamment les salons pour les vigneron, démarcher les clients, s'adapter à la demande des consommateurs, être au courant des goûts des clients, que ce soit en matière gustative ou encore visuelle :

« Toute l'année, on fait plusieurs salons, c'est notre boulot, on fait quatre ou cinq salons, millésimes des vins bio à Montpellier, qu'on vient de faire ensuite on va faire...cette année, au mois de mars, on va à Düsseldorf, ensuite au mois de mai j'ai Vinexpo à Bordeaux et ensuite je prends mon avion ou mon train et je vais voir des clients, voilà. » (Louis, entretien n°9).

« C'est dans la façon de vinifier qui fait que déjà, on prépare un vin qui est prêt [en insistant sur l'adjectif « prêt »] à boire, très important donc il faut un minimum de matériel pour arriver à ça. Ensuite...de nos jours, les gens ne stockent plus les bouteilles, c'est un achat et quasi la plupart des achats sont consommés dans la semaine qui suit. Donc il faut que ce soit un vin qui est adapté à ce choix là. Donc on dirige, avec la vinification, nos propres produits, la plupart de notre produit vers [elle met l'accent sur la préposition « vers »] des...des produits comme ça. C'est un produit assez commercial. Il faut s'adapter...à la demande. (...) Quand on se rend sur place, on...on est obligé, quand on vend à l'étranger, on est obligé de se déplacer donc d'aller voir l'acheteur, d'aller voir également les distributeurs et d'écouter les consommateurs. Quand on participe à des dégustations sur place, on est, pendant deux

jours [en accentuant sur « deux jours »], derrière une table où on fait déguster nos produits et on écoute [en insistant sur le verbe « écouter »] ce que le consommateur nous dit. Et avec ça, on apprend pour nous, pour l'année d'après. Donc c'est le premier [elle met l'accent sur « premier »] travail, avant de vinifier est de savoir à qui je m'adresse et comment je vais devoir faire mon vin. » (Johanna, entretien n°13).

« Et bé j'ai fait des salons, je fais toujours les salons...je...j'organise des soirées comme y'aura dimanche soir ici...voilà c'est...c'est des salons, des soirées, des...des restaurateurs qui font découvrir votre produit, c'est des cavistes qui font découvrir votre produit. (...) Donc voilà ce...je pense que voilà, si...c'est vrai que les cavistes, les restaurateurs, les salons, les animations sur le domaine font que tout ça, petit à petit, c'est comme ça qu'on fait découvrir...voilà des animations dans des clubs de dégustation que je vais, c'est comme ça qu'on fait découvrir ses produits. Mais il faut jamais relâcher...relâcher la pression quoi, voilà. C'est comme un restaurateur [sourire]⁴⁵⁷ il faut toujours se remettre en question, c'est le...c'est pour ça que c'est pas forcément des métiers qui sont faciles je dis pas qu'il y a des métiers faciles mais...c'est pas facile dans le monde agricole aujourd'hui ouais. (...) Il faut se remettre en question par rapport à ce que demande aujourd'hui le consommateur, est-ce que...bé je crois que quand on arrive pas à vendre, pourquoi, on arrive pas à vendre quoi, la question, elle est là, est-ce que on a un produit qui correspond, est-ce que...est-ce qu'on a...c'est les règles du marketing quoi eh je veux dire (...) » (Jean-Marc, entretien n°30).

« En général...nous déjà, on fait un salon à la cité de Carcassonne, en avril, tous les quinze, voilà. Dans deux restaurants qui sont face à face, on fait notre salon, on envoie plein [en accentuant sur « plein »] d'invitations et...c'est la troisième année, ça marche très bien. Ensuite, on fait des salons en marge des grands salons, comme Viniciu et tout ça, ça s'appelle 'les salons off'. On se regroupe, on loue une...soit un restaurant, soit un domaine, qui a en périphérie du palais des expositions, en Montpellier ou à Bordeaux, ça dépend où c'est. Et on fait notre salon, en envoyant plein d'invitations. » (Eric, entretien n°46).

En effet, qu'il vende directement ses produits dans son propre magasin par exemple ou qu'il fasse appel à un réseau de distribution, l'agriculteur doit, pour cela, faire un travail commercial, ce que Philippe Pilot et al. (1995) appellent [l'action commerciale] (Pilot et al., 1995, p. 131), [« le marketing »] (*Ibid*). Il doit prendre en compte le marché, les clients, la concurrence et travailler l'image de son produit ainsi que le produit lui-même, définir son prix et organiser sa vente (en cherchant notamment des débouchés). Pilot et al. (1995) ont mentionné quelques critères recherchés par les consommateurs au sujet des produits alimentaires : des produits déjà tout préparés ce qui permet une facilité d'utilisation, des produits de qualité⁴⁵⁸ à des prix corrects, des produits mettant en avant l'aspect traditionnel (produits biologiques, régionaux) par opposition aux produits industriels, la préservation du goût ce qui a des conséquences [sur les techniques de récolte, de stockage et de conditionnement.] (*Ibid*, p. 85).

⁴⁵⁷ Son ami qui est présent dans le bureau est lui-même restaurateur d'où cette comparaison.

⁴⁵⁸ La France accorde beaucoup d'importance au contrôle des produits, à la sécurité du consommateur et [Elle est l'un des pays européens les plus avancés en matière de systèmes volontaires de la qualité : certification des produits alimentaires, reconnaissance des produits d'origine locale et de qualités spécifiques, associant la tradition alimentaire et culinaire et les technologies les plus modernes.] (Pilot et al.1995, p. 95).

D'autre part, pour les enquêtés de notre corpus qui vendent eux-mêmes leur production, il s'agit d'autant plus d'un élément de construction de leur identité professionnelle qu'ils se sont servis de la commercialisation pour se détacher des agriculteurs qui ne faisaient uniquement que produire, mettant ainsi en avant un élément de distinction. Ils revendiquent le fait de s'occuper de leur produit du début jusqu'à la fin, ce qui est valorisant pour eux, permettant également d'avoir une maîtrise sur ce dernier et donc par extension sur le métier et de ne pas se soumettre, d'une certaine manière, aux coopératives :

« Puis ensuite, le vigneron aussi, par derrière tout ça, il faut qu'il le commercialise son vin. S'il fait un mauvais vin, il va pas arriver à le vendre, il va être obligé de l'écouler à trois francs six sous, l'adhérent de la cave coopérative, il a pas ce souci là, ah lui, il va dire... 'c'est pas de ma responsabilité, moi je t'ai amené', il dira au directeur de la cave coopérative, 'moi je t'ai amené un produit sain, si t'arrives pas à le vendre, c'est que t'es pas bon, c'est que tu fais pas ton métier, c'est que t'arrives pas à faire du bon vin et à nous de le revaloriser', voilà. Donc si tu veux, il y a plusieurs critères qui rentrent en compte dans cette politique là. Le vigneron lui, il a pas [il met l'accent sur l'adverbe de négation « pas »] le choix, il est confronté, de toute façon, à la réalité, il va avoir...l'acheteur en face de lui et si le vin ne correspond pas au goût du consommateur et bé l'acheteur lui dira 'non, ça je n'en veux pas' donc l'année d'après, il essaiera de faire le vin qui pourra plaire quoi, qui pourra plaire au...à l'acheteur. La cave coopérative, ça l'adhérent de la cave coopérative, ça il ne le sait pas ça. Ça il ne gère pas, il ne le touche pas du doigt ça, voilà. » (Christophe, entretien n°5).

« C'est pas la même philosophie [en insistant sur « philosophie »] de la vie déjà. Un viticulteur, lui, il pense juste à cultiver donc...et à rentrer ses raisins au mois de septembre et puis il a la tête finie déjà presque à la taille au mois de novembre et il a un laps de temps, au milieu, ou il ne s'occupe de rien euh...rares [elle met l'accent sur l'adjectif « rares »] sont les viticulteurs en caves particulières qui s'occupent de savoir que va devenir le produit hein. Que va devenir le produit...[bref silence] final ou il va aller...ce qui se passe avec. Y'en a que très peu, or nous, en fait, surtout, notre façon [elle insiste sur « façon »] de penser et de travailler c'est à partir de là, c'est de savoir, que va devenir notre produit, comment on...on le travaille [en accentuant sur le verbe « travailler »] à la vigne, du fait qu'on sait [en insistant sur le verbe « savoir »] le débouché qu'il va y avoir. Donc la façon de penser et on sait à peu près le vin qui va plaire [elle accentue sur le verbe « plaire »] dans un certain [en insistant sur « certain »] pays. Donc à nous de s'adapter, de vinifier [elle met l'accent sur le verbe « vinifier »] de cette façon là et de travailler [en accentuant sur le verbe « travailler »] la vigne de cette façon là. C'est totalement différent. C'est, en fait, on fait les choses euh...avec du recul [elle accentue sur « recul »], alors que celui qui est en cave coopérative, il cultive point et s'il peut faire le maximum [elle insiste sur « maximum »] de sous qu'il peut faire, il va faire le maximum. Alors que nous, pas du tout, moins [elle accentue sur l'adverbe « moins »] on fait, mieux [en accentuant sur l'adverbe « mieux »] on fait. C'est la grande différence. » (Johanna, entretien n°13).

« A partir du moment ou [bref silence] la décision, la...la structure...collective permet à l'agriculteur de ne faire que sa mission de producteur, voilà. Et à partir du moment ou on le déresponsabilise donc du reste, c'est un producteur qui peut être bon ou mauvais, ça dépend des communes, ça dépend du terroir. Mais on le coupe totalement du besoin du client final donc il ne peut pas, il a pas la mission, il ne peut pas répondre. Et donc on le maîtrise en fait. Parce qu'en face ya la coopérative qui ne fait jamais redescendre les informations pour

orienter la production, il se permet simplement de vendre au prix ou elle peut vendre sachant que de toute façon, elle donnera ce qui reste au producteur. C'est ça, toutes les coopératives font ça. » (Catherine, entretien n°32).

« Mon but, quand j'ai commencé, je voulais à tout prix, faire de la bouteille, mon père, au début, il voulait pas, il disait 'on le vend au négociant et tout, là la bouteille, tu sais pas ce que c'est toi'. Et bé j'avais vingt ans, 'eh je sais pas ce que c'est. Non, je sais pas ce que c'est mais je veux savoir quoi' enfin je veux...c'est le travail...quand tu fais que du raisin à la cave coopérative, tu fais le travail à moitié. Pour moi, tu fais le travail à moitié. C'est comme les céréales, tu le fais, mais tu sais pas ce que ça va être. Maintenant le type qui fait ses céréales et qui après fait son pain, c'est extraordinaire aussi, voilà. Je prends le pain dans les Hautes Corbières, le mec, il a cinq ou six hectares de...il fait son blé, il le moud, il fait son pain, c'est fabuleux. C'est...c'est ça que j'aime moi dans le...chez les paysans c'est ce que j'aime, voilà, celui qui a ses chèvres, qui fait son fromage, le type, il se lève tôt le matin ; le matin, il prend ses chèvres, il les traite, c'est...c'est beau ça, c'est le bon côté que j'aime. Et moi, je suis comme ça, je fais tout là (...) » (Eric, entretien n°46).

Et on remarque également, à travers les discours, que certains enquêtés de notre corpus développent des compétences professionnelles nouvelles par des formes variées d'apprentissage et cela va dans le sens d'une agriculture multifonctionnelle : « Donc tout ça c'est des trucs qu'on explique à nos...à nos clients qui connaissent un petit peu aussi déjà mais qui ont pas forcément l'habitude d'acheter de la marchandise ailleurs que chez eux. (...) Il faut qu'on montre qu'on est capable de...qu'on connaît bien la production, qu'on connaît bien la production qui va arriver surtout aussi et...et qu'on se sente responsable de nos produits vendus quand il est...quand il est vendu à leur [en accentuant sur l'adjectif possessif « leur »] client. » (Thierry, entretien n°24). Ils sont donc dans un entre-deux : à la fois empreints de valeurs anciennes et de valeurs nouvelles – des « agricpaysans » - ce que matérialisent les propos de cet enquêté qui évoque presqu'en même temps la question des produits de qualités et leur vente à travers un « réseau commercial » : « (...) ça amène un niveau, une amélioration du niveau qualitatif produit importante et ça amène aussi une capacité à la coopérative à avoir plus de facilité à développer son réseau commercial (...) » (Brice, entretien n°36). Par conséquent, la tendance est au passage du producteur spécialisé à un autre type de professionnel qui serait plus polyvalent ; une polyvalence qui peut faire écho à la polyvalence paysanne du passé, mais qui est en même temps très différente inscrite dans un autre temps, celui de l'ouverture au marché, ou plutôt de l'insertion sur différents types de marchés et en particulier des circuits courts.

En outre, certains ont mis en avant le fait qu'ils faisaient plusieurs métiers en un seul, qu'ils avaient « plusieurs casquettes », insistant ainsi sur cette polyvalence que nous venons de mentionner :

« Donc il faut être bon dans la production, il faut être bon dans la transformation, il faut être bon [en accentuant sur l'adjectif « bon »] dans la commercialisation et je pense qu'il y'en a un qu'on peut rajouter, il faut être bon en gestion. C'est une entreprise, je pense aujourd'hui, à part entière. Avant le monde agricole, on lui a demandé de produire et je pense qu'aujourd'hui ce n'est pas suffisant, voilà. On demande, il faut qu'il y ait...que tous les maillons de la chaîne soient...soient complets, si ya un des maillons de la chaîne qui...qui va pas et bé

ça peut mettre en péril l'entreprise. Une entreprise agricole avant on était pas obligé d'être gestionnaire, aujourd'hui je pense que bé il faut...il faut être gestionnaire aussi, voilà. » (Jean-Marc, entretien n°30).

Les enquêtés qui font de la commercialisation un élément de construction de leur identité professionnelle et qui s'apparentent davantage à des producteurs-commerciaux qu'à des producteurs ont critiqué les agriculteurs qui ne s'occupent pas de la transformation et de la commercialisation de leur production mais les délèguent à un tiers, la coopérative. En effet, les paysans se sont toujours préoccupés de produire et non de vendre puisque pendant longtemps l'essentiel de la production était autoconsommé et peu vendu. Cordonnier (1995) souligne lui aussi que [D'une manière générale, les agriculteurs ont sans doute trop négligé le problème spécifique de la commercialisation des produits, ayant pris l'habitude d'en confier le soin à des organismes particuliers (coopératives, groupements de producteurs...).] (Cordonnier, 1995, p. 66) :

« (...) le problème du vigneron ici, c'est qu'il fabrique, il fait, il produit mais après il s'occupe pas du reste. Et les gens qui s'en occupent, ils savent pas le faire, les caves coopératives savent pas vendre le vin, c'est des faiseurs de bouteilles...avec des prix...ras les pâquerettes et qui c'est qui en profitent ! Ce sont les mecs qui vendent les bouteilles, c'est pas les vignerons. (...) Moi je prends mes bouteilles et je vais me les vendre, j'ai pas besoin d'eux. Et le vigneron qui produit, il a rien, il récolte rien. (...) Le problème du vigneron aujourd'hui languedocien, il produit, il prend un fusil, il va chasser [rires de l'enquêtrice]. Non mais c'est une image que je vous donne mais qui est vrai. Il se fout complètement de ce qu'il fait. Il...il apprécie pas le vin, il sait pas ce que c'est qu'un bon vin, non, ils sont à côté de la plaque. Vous allez dans le Bordelais ou en Bourgogne, ce sont des petits propriétaires qui vendent [en accentuant sur le verbe « vendre »] leur vin, c'est pas pareil et en plus le négoce a toujours travaillé avec [en insistant sur la préposition « avec »] les vignerons donc ils travaillent...la philosophie est pas la même. » (Louis, entretien n°9).

« Et ça, dans l'agriculture, c'est un gros souci parce qu'il y en a beaucoup qu'ont jamais appris à travailler comme ça et surtout [en insistant sur l'adverbe « surtout »] dans les PO ou les gens ont jamais vendu leurs marchandises directement, ils ont livré aux expéditeurs et les expéditeurs, ils amènent la marchandise à droite, à gauche...(...) » (Thierry, entretien n°24).

« (...) on leur a toujours dit, on les a pas formés pour, on les a formés à produire, on les a pas formés à transformer et à vendre et à gérer. D'ailleurs le problème aujourd'hui du système coopératif, c'est que...ce sont des gens qui sont assistés [il met l'accent sur « assistés »] complètement...c'est pas une tare, j'ai mon meilleur copain qui gère quatre-cent cinquante bonhommes à la cave du voisin qui est un groupe, qui aujourd'hui regroupe...quatre ou cinq caves, ils savent pas faire une déclaration de récolte, ils savent pas faire machin, c'est lui qui fait tout [en insistant sur l'adjectif « tout »] l'administratif des quatre-cent cinquante bonhommes, voilà. Donc c'est une preuve que on a complètement...assisté le monde agricole et qu'à aujourd'hui et bé c'est difficile de revenir...en arrière quoi, surtout quand on a une génération qui est vieillissante puisque le monde agricole est vieillissant et ça se comprend. » (Jean-Marc, entretien n°30).

Il y a donc là, une différence à souligner : notre corpus d'entretiens se compose d'enquêtés qu'on pourrait appeler des producteurs-commerciaux renvoyant à une forme nouvelle du travail agricole et les producteurs⁴⁵⁹ qui s'apparenteraient davantage à une dimension ancienne de la paysannerie. Ce qui sera développé plus en détail lors de la typologie⁴⁶⁰ :

« C'est pour ça que bon notre travail, vraiment c'est de...c'est de faire pousser le raisin, après on s'occupe pas du...de ce qui est le vin, on s'en occupe pas puisqu'on fait qu'apporter les raisins puis c'est la cave qui...qui fabrique le vin, voilà. » (Marie-Noëlle, entretien n°10, épouse de Luc).

« (...) je suis juste apporteur de raisins, je livre mes raisins à la cave et mon travail s'arrête là, c'est pour ça que je vous dis je suis viticulteur et non pas vigneron [il accentue sur « vigneron » et sourit] c'est que vraiment [en insistant sur l'adverbe « vraiment »] mon travail s'arrête à la conduite du vignoble et...une fois que j'ai livré mes raisins à la coopérative, ça s'arrête, c'est plus moi qui...c'est pas moi qui vinifie et c'est pas moi qui commercialise. » (Romain, entretien n°22, qui souligne qu'il n'est que producteur).

« (...) moi je suis pas [en accentuant sur l'adverbe de négation « pas »] un commerçant, moi je suis un agriculteur, je suis un paysan. S'il me fallait le faire, je le ferais mais c'est pas le métier, c'est pas le côté du métier qui me plaît [silence]. C'est peut-être un peu attentiste parce que la finalité, à la limite, ce serait de le faire et de le vendre peut-être mais moi mon métier c'est d'être dans les vignes quoi. Le métier qui me plaît, c'est d'être dans les vignes. » (Fabien, entretien n°54).

« (...) alors qu'en fait le métier d'agriculteur, c'est de produire. C'est pas de...de faire le reste eh, c'est pas de faire, bon de faire des stats⁴⁶¹ sur un ordinateur, tout le monde peut le faire mais je veux dire, le métier, la base d'agriculteur, c'est de produire pour nourrir les gens. C'est pas la commercialisation, c'est pas...de chercher des variétés, de s'informer, normalement, de s'informer oui mais normalement l'agriculteur, il est là parce que normalement, il faut qu'il fasse manger une certaine...partie de la population, il faut qu'il lui produise un bon produit. » (Suzanne, entretien n°57, pour qui un agriculteur doit uniquement être un producteur).

« (...) en même temps eh, je me vois pas dans la peau du détaillant, je me vois pas dans la peau du commerçant eh, voilà. » (Charles, entretien n°59).

Cependant, qu'ils soient eux-mêmes vendeurs ou coopérateurs, ils sont tous soucieux de la qualité de leur produit : *« (...) agrandir [elle accentue sur le verbe « agrandir »] n'est pas une solution puisque c'est la maîtrise de...de tout qui est important c'est-à-dire agrandir, ça veut dire plus de personnel, plus de matériel, pas forcément meilleur vin donc nous, on...c'est plus sur la qualité. On axe [en insistant sur le verbe « axer »] tout sur la qualité et pas la quantité [en accentuant sur « quantité »]. Donc améliorer au niveau de l'exploitation plutôt...dans le sens qualitatif toujours [bref silence]. C'est...c'est différent. » (Johanna,*

⁴⁵⁹ Sous ce terme, nous faisons référence uniquement aux adhérents de coopérative et non à ceux qui transforment et vendent au négociant mais ne font pas la vente directe, nous mettons ces derniers dans les producteurs-commerciaux puisqu'ils ne font pas qu'apporter leur production en coopérative.

⁴⁶⁰ Cf. « Chapitre VII Trois idéaux-types », p. 507.

⁴⁶¹ Statistiques.

entretien n°13) ; « (...) j'ai tout basé sur la qualité, je me suis dit 'bon tu es dans un milieu qui est pas facile mais qui est très qualitatif' donc je me suis battu là-dessus quoi et là on est sur ce créneau... Donc en agriculture biologique et je défends à fond la qualité quoi. (...) quand je commence les melons, tout le monde vient manger mes melons parce qu'ils sont très bons (...) » (Jean, entretien n°43). Par qualité, ils font référence au goût du produit mais aussi à un produit « sain », autrement dit, avec le moins de pesticides possibles : « (...) j'ai toujours eu des produits de qualité et relativement sains comparé à...à ce qui se fait autour moi donc.... » (Cédric, entretien n°18) ; « (...) c'est la...la fiabilité, le sérieux que vous avez sur les produits, il faut pas vendre entre guillemets, des produits qui soient pas bons (...) » (Pierre, entretien n°27). Et malgré cette recherche de rentabilité, ils restent attachés à produire un produit de qualité, un [« beau produit »] (Mengin, 1991, p. 38), marque du paysan : [Ce qui valorise le paysan ce ne sont pas ses résultats économiques, c'est la plus belle culture, le plus bel élevage.] (*Ibid*). Or Jacqueline Mengin (1991) souligne que l'innovation, dans l'agriculture, s'est accompagnée d'une recherche de productivité au profit de la qualité et d'une dégradation de l'environnement conduisant certains agriculteurs à avoir une image négative d'eux-mêmes. On peut donc se demander si cette mise en avant de la qualité de leur produit ainsi que cette valorisation du terme paysan ne seraient pas une manière pour eux de rendre acceptable leur image – [dépasser l'image négative qu'ils peuvent avoir d'eux-mêmes] (*Ibid*, p. 39), lutter contre les représentations sociales ; participant ainsi à la construction de leur identité. Ce qui passe également, selon Mengin (1991) par la diversification de leur production (*Ibid*), ce qui est le cas d'un certain nombre d'enquêtés de notre corpus.

Et afin de vivre au mieux de leur métier et de ne pas subir de trop la crise, un nombre non négligeable d'entre eux a souhaité « ne pas mettre tous les œufs dans le même panier »⁴⁶² et à opter pour une diversification de leur activité, qui passe par la vente mais aussi par une variété de produits voire pour une minorité par une activité d'agro-tourisme. La diversification s'inscrit dans la valeur « réaction-adaptative » que nous avons mentionné précédemment :

« On a divers cépages donc...du Carignan, du Cinsault. En fait, on a essayé d'avoir...d'être le plus [en accentuant sur l'adverbe « plus »] diversifié possible en cépages pour...bé toucher au marché qui est en....comment dire qui est à la mode actuellement. Hier le Blanc se vendait très [elle met l'accent sur l'adverbe « très »] bien, aujourd'hui il se vend un peu moins bien. Aujourd'hui le Rosé se vend bien alors qu'il y a quelques années c'était...il était voué à l'arrachage, voilà. Donc on a beaucoup d'hectares de...de Cinsault alors qu'il y en a qui n'en ont plus du tout parce qu'ils ont tout arraché et c'est avec ça qu'on fait...du Rosé et on a planté du Blanc que l'on en avait pas du Blanc ; au moins on a vraiment la palette... voila. On trouve que...c'est bien. Autant en...en Rouge, on a du vin de pays...quoi des vins...basiques et des AOC alors bon après on a des cépages pour faire du Rosé et du Blanc. Voilà. (...) Oui...les goûts changent. Il faut se tenir oui au goût du jour ; au goût du jour [elle répète ses propos]. C'est vrai que le...bon le Blanc...était très porteur mais...puisque personne, beaucoup [elle met l'accent sur l'adverbe « beaucoup »] de personnes en ont planté du coup...le marché se casse un peu la figure aussi alors ça fait un peu...ça se...ça s'annule [elle insiste sur le verbe « annuler »]. Et du Cinsault y'en avait plus. » (Patricia, entretien n°21).

⁴⁶² Expression indigène.

« (...) j'ai fait ça...asperges et raisins de table, c'est vraiment de la diversification, j'ai fait ça parce que bon...c'était un peu compliqué de gagner sa croûte en...en vigne là ces dix dernières années, ça était quand même... Moi je me suis installé en donc 99...je fais une diversion [petit rire]. » (Romain, entretien n°22).

Pour ce qui est des agriculteurs de manière générale, ceux qui ont choisi de commercialiser leurs produits en circuit court ont plus souvent une activité de diversification⁴⁶³ que les autres, [(...) 26% contre 8% (...)] (Commercialisation des produits agricoles. Un producteur sur cinq vend en circuit court, Agreste Primeur, 2012) ; la majorité a une activité de transformation de leurs produits mais peu d'entre eux se sont lancés dans l'hébergement et la restauration. C'est le cas du Languedoc-Roussillon où au total, [11,5% des exploitations agricoles pratiquent des activités de diversification.] (Languedoc-Roussillon. Premières tendances, Agreste Données, 2011).

Quant aux enquêtés de notre corpus qui sont adhérents à une coopérative, un nombre non négligeable d'entre eux s'implique au sein de celle-ci notamment en étant administrateur. Ce qui est une manière - autre que vendre soi-même sa production - de s'impliquer dans la commercialisation et de ne pas se contenter uniquement de produire : « Et j'ai la chance d'être le président de la cave. (...) Oui la chance d'avoir...[petit rire] des responsabilités, ce que vous voulez mais bon ça me plaît donc... » (Ludovic, entretien n°28) ; « (...) moi je suis vice-président euh...ça fait...depuis que je suis viticulteur, je suis rentré au conseil d'administration de suite [il insiste sur « de suite »] donc ça fait quinze [il accentue sur le chiffre « quinze »] ans que je suis au conseil, ça se passe bien. Bon des fois, ça peut arriver qu'il y ait des différents, tout ça, mais après ça se passe assez bien. » (Joël, entretien n°41) ; « Moi je fais partie du conseil d'administration avec mon frère qui est vice-président et...voilà...donc on...[bref silence] on essaie de s'impliquer au niveau des décisions, puisque bon c'est...c'est quand même important hein et voilà. » (Raphaël, entretien n°56, qui est le frère de Joël, entretien n°41) ; « Là je suis au bureau et au conseil d'administration mais bon...on est de moins en moins nombreux, je veux dire, on est pas... Enfin c'est normal que...c'est la suite de notre exploitation eh la coopérative. » (Christian, entretien n°42) ; « (...) je suis impliqué dans la gestion de la cave coopérative en tant qu'administrateur (...) » (Fabien, entretien n°54).

Cet enquêté ci-dessous, qui est administrateur au sein de sa cave coopérative, met l'accent sur l'importance de l'implication, renvoyant une fois de plus à l'ouverture d'esprit : « (...) en fait ce qui compte, c'est surtout de s'investir dans son milieu, c'est surtout ça. Donc...c'est vrai qu'à aujourd'hui, enfin...quand on parle de...de syndicat des jeunes agriculteurs, moi c'est pas tellement le syndicat qui m'a intéressé en tant que tel, c'est plutôt le lieu d'échanges en fait entre agriculteurs. Donc le fait de découvrir des agriculteurs donc...quand on dit agriculteurs c'est toutes cultures, c'est déjà très important de voir un petit peu ce qui se passe

⁴⁶³ La diversification est différente de la polyculture ou du poly-élevage : [Les activités de diversification regroupent les activités lucratives de l'exploitant autres que directement agricoles comme la transformation de produits agricoles, l'aquaculture, le travail à façon, ou l'agro-tourisme. La viticulture est toutefois considérée comme une production agricole non comme transformation.] (Agreste).

chez les voisins et après en dehors du département, dans la région et en France aussi de voir un petit peu ce qui se passe quoi. Donc c'est vrai que...c'est ce qui m'a énormément enrichi, ce qui m'a...amené à avoir un certain nombre d'idées, de propositions quoi donc...à mon avis, c'est essentiel de participer, de s'impliquer dans des structures collectives, voilà plutôt que juste le terme syndical, c'est ce que j'appellerais structures collectives quoi voilà. » (Brice, entretien n°36). Et il considère que l'ouverture d'esprit fait partie des qualités que l'agriculteur doit avoir en plus de celle de gestionnaire : « Les qualités...pour moi, enfin c'est...être ouvert sur ce qui se passe autour de soi [sourire] eh et quand je dis ouvert, c'est effectivement voir un petit peu les tendances de marché, les évolutions de cépages, l'évolution des pratiques culturelles...être gestionnaire et bon et gestionnaire, c'est pas donné à tout le monde (...) » (Ibid).

Il convient toutefois de souligner que le Languedoc-Roussillon est la [...] première région viticole où le secteur coopératif joue un rôle important (...) (Commercialisation des produits agricoles. Un producteur sur cinq vend en circuit court, Agreste Primeur 2012) ce qui explique que seulement 11% des viticulteurs choisissent de vendre leur production en circuit court. En outre, Halbwachs (1964) explique le développement des coopératives vinicoles par le souci des viticulteurs de vendre leur vin – mettant ainsi en avant l'importance de ces dernières - et il souligne également que la coopération, en matière de vente, s'est toujours, [en quelque sorte imposée aux paysans par les nécessités commerciales (nécessité, surtout, d'atteindre un marché étendu, de créer parmi les consommateurs une certaine régularité et fixité de besoins, par la qualité des produits). Elle les a même obligés à améliorer leur technique. (...) En d'autres termes, les paysans, par l'association, ont utilisé tous les moyens qui étaient à leur portée, en vue d'améliorer les conditions du commerce, quant à la vente de leurs produits.] (Halbwachs, 1964, p. 85).

Encadré n°45

Vendeur, un métier

« Sur le marché...[sourir] bon...alors des fois, je prends l'exemple de...je sais pas si tu as vu 'la vérité si je mens' là⁴⁶⁴, tu sais le film là. Alors des fois je fais comme ça 'ouais, ouais con comment tu vas ?' [à voix haute et en levant les bras] et tout ça quoi. Mais les mecs, ils se régalaient, ils sont là 'ouais, ouais, alors ça va J...⁴⁶⁵ ouais con Mr J... comment vous allez ?' [à voix haute]. Mes filles, elles me disent 'mais tu es fou, t'es fou'. Mais j'y dis 'mais non, ça les frappe'. Parce qu'une fois, exemple que je leur dis, il y a deux ou trois ans là pour la foire au cochon, il y avait la foire du cochon et on faisait du vin chaud. Et il y avait un Anglais qui...on l'avait perdu de vu, il s'est marié à Castelnau⁴⁶⁶, un Anglais qui faisait maçon, il était ici puis il s'est marié à Castelnau puis il est allé à Castelnau et...et alors, il passait. Moi j'étais là, je disais 'wouah comment tu vas ? Wouah oh English' [en criant] tout ça. Et 'Ah Mr J...⁴⁶⁷' il me serre la main et ils avaient dix personnes, dix collègues, enfin ils étaient dix, ils étaient cinq couples comme ça. Bon bé cinq couples, ils ont bu dix vins chauds, bon bam, bam pof ça y est. Bon voilà. Alors que si t'es là, comme ça, tu es là [il croise les bras et s'arrête de parler un instant pour mimer une scène] 'ouais bon ça va'.

⁴⁶⁴ L'enquêtrice lui répond : « non » mais il continue à parler.

⁴⁶⁵ Nom de famille de Jean-Pierre.

⁴⁶⁶ Village situé à proximité de celui où habite Jean-Pierre.

⁴⁶⁷ Nom de famille de Jean-Pierre.

Non, non il faut faire du bruit. Si tu fais pas du bruit, t'es cuit. Un exemple, la première vente qu'on faisait en vente directe, c'était à une foire à Carcassonne. J'arrive là, j'avais le fourgon derrière, je mets mon tréteau, je mets mes bouteilles et tout, c'était 7h45, je mets demie heure pour arranger tout ça, je mets mes prix, tout ça, et paf paf voilà. C'était 8h15, j'étais là, j'attendais. Bon les mecs, ils commençaient à passer, tu sais comment c'est les foires à Carcassonne là ?

- Oui, je sais.

- Autour...de la ville nouvelle tu sais là, de...sur les allées là. Et il y avait un mec à côté, un jeune, c'était un gitan (...). C'était un jeune gitan là, il...il me regardait comme ça [il imite la scène], il arrive à 8h30, il me regarde, il me dit 'déjà, t'es installé toi ?'. J'y dis 'ouais, ouais', bon. Et il me dit 'moi je viens de boire un café là...' bon aller. Et il commence à ouvrir son fourgon, à mettre ses tréteaux, 9h00, 9h15, il commence à balancer ces...il faisait de la fringue, de...je sais pas si c'était des chemises de nuit ou des sous-vêtements de femme enfin je sais pas. Il balançait ses sacs, 'té regardez, regardez' [en criant] pam il balançait un sac, il disait 'ouais regardez, il y a promotion là'. Alors le fait de sortir le sac, de crisser le plastique comme ça, de le balancer tout ça, les mecs ils disaient 'qu'est-ce qu'il a lui ? Qu'est qu'il a ?' Et moi j'étais, j'attendais personne regardait. Et 11h30 il me dit 'tu as vu la connerie que tu as faite ?'. J'y dis 'je crois que je m'en suis aperçu' 'Et oui' il me dit 'il te faut pas...tu vois' il me dit 'tu es là à attendre le client comme ça [il croise les bras pour mimer la scène] ça va pas' il m'a dit 'c'est pas bien, c'est pas vendeur'. 'Moi tu vois, je me suis pas fait chier, 8h30 je suis sorti du café, j'étais au chaud, j'avais bu un café, hop je me suis installé, je balance des trucs, ça fait du bruit, 'té regardez madame en promotion, té regardez' bam il le balance. Et du coup, maintenant, je sors trois, quatre bouteilles et puis après je fais cliquer les bouteilles comme ça gling, gling 'oh écoutez le bruit du Minervoï' tout ça. A 10h00, je remets [il met l'accent sur le verbe « remettre »] des bouteilles dessus gling, gling et je tourne autour, je... Bé si tu savais comme c'est vendeur ça [rires à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. J'en vends plus, c'est vrai. Comme ça, quand t'es comme ça [il se lève de sa chaise et croise les bras pour imiter la scène] bon là, c'est pas vendeur ça. Mais imagine que tu fasses le tour, que tu fasses 'ah mince la bouteille, ouh j'ai failli la casser celle-là, attention ouh là' et tu fais cliquer les bouteilles 'qu'est-ce que c'est qu'il fait, ouh il va casser ses bouteilles celui-là'. 'Regardez, écoutez le bruit du Minervoï ouh là, l'appel de la bouteille' tout ça et pam et ça y est. Tu vois tu en apprends...(...) » (Jean-Pierre, entretien n°3).

V.1.5 Créateurs et non « dilapideurs »

« Mais ce qu'on disait aussi tout à l'heure, c'est...c'est pas valorisé comme ça devrait être. Mais après bon je regrette rien bon parce qu'après de l'argent, quand t'en as moins, t'en dépenses moins, il faut pas...c'est sûr que si tu veux avoir un train de vie de ceux qui gagnent 4 000 Euros par mois bon mais...il faut se contenter de ce qu'on a. Après on construit, c'est...enfin je pense que dans....enfin moi dans ma vie, j'aurai construit quelque chose, tu laisses des traces enfin c'est sûr que par rapport à d'autres, celui qui travaille dans une usine, bon c'est...le jour ou il prend la retraite et il ressort comme il est rentré et...et voilà. Alors que là bon tu construis un vignoble, tu...c'est bien quand même. Voilà. » (Christian, entretien n°42).

Comme nous l'avons précédemment mentionné et contrairement à une de nos hypothèses de départ - qui supposait une valorisation de l'indépendance de la part des enquêtés liée à leur statut - nous n'avons retrouvé que peu, dans leur discours, la mise en avant de la liberté, de

l'autonomie, ce qui aurait représenté une manière de se distinguer des ouvriers. Ce qui peut aussi s'expliquer par les contraintes que rencontre le métier en lien avec ses spécificités, travailler sur du vivant et donc être soumis aux rythmes biologiques, aux saisons et aux aléas climatiques. Par contre, un nombre non négligeable d'entre eux s'est revendiqué comme étant des créateurs, par opposition à *dilapideurs*⁴⁶⁸, autrement dit, le bien transmis n'est pas appréhendé sous sa dimension financière. Il sera question, dans cette sous-partie de voir la signification que les enquêtés accordent aux termes « *créateur* », « *création* », le rôle qu'ils accordent à la création, la manière dont ce sentiment se traduit en actes et nous tenteront ensuite d'y apporter une explication en faisant référence à la typologie des héritiers de Gotman (1988).

Les enquêtés de notre corpus se considèrent comme des créateurs dans le sens où ils ont construit un patrimoine et qu'ils créent un produit : « (...) *on fabrique du...du vin, on fabrique quelque chose, on fabrique du raisin, du vin, on est créateur d'un produit, en plus un produit...oui on est créateur.* » (Jean-Pierre, entretien n°3). Ils emploient, à plusieurs reprises, des verbes liés à la création tels que « *construire* », « *créer* », « *fabriquer* », « *façonner* », « *faire* », « *monter* » et ils valorisent les métiers manuels :

« (...) *je m'intéresse à...tous ces métiers manuels qui...qui fabriquent [il met l'accent sur le verbe « fabriquer »] qui...qui modèlent quelque chose voilà [bref moment de silence]. Arrivée à fabriquer quelque chose avec ses mains mais c'est magnifique tu te rends compte. Regarde comme le menuisier là qui a fait cette table [il caresse en même temps la table sur laquelle enquêté et enquêtrice sont installés] les heures qu'il a dû passer à faire ça, à faire un meuble et voilà. Ça aussi ça...ça me plairait de...de fabriquer...bon j'en touche tous les jours du bois, je fais des plants de vigne (...)* » (Christophe, entretien n°5).

Et ils retirent une satisfaction personnelle à créer quelque chose : « (...) *tout ce qu'on a, c'est nous qu'on l'a créé (...)* » (Jacky, entretien n°14); « *Donc je veux vivre à fond tous les instants de ma vie mais arriver à un certain moment, à la retraite, où je puisse souffler et regarder en arrière et me dire 'ouais j'ai fait tout ça quand même. Tout ça, c'est moi qui l'ai fait, je me suis ramassé tout ça', voilà.* » (Christophe, entretien n°5). Et pour certains, une minorité, le fait de créer quelques choses, une culture, un produit, une exploitation qui survivra après eux, compense le faible revenu. On peut dire qu'ils ont repris à leur compte et dépasser les discours de la JAC cherchant à valoriser l'image que le paysan a de lui-même et reconnaissant son [utilité sociale] (Mengin, 1991, p. 37), à savoir : [« Nous, gens de la terre, nous avons l'amour de la vie, sans cesse nous faisons la vie, notre grandeur, c'est d'aider le créateur », « Dieu a choisi les paysans pour être la Providence du monde... Dieu nous a confié la terre pour la transformer, la rendre digne de porter ce que nous sommes »] (*Ibid*). La tendance chez les enquêtés de notre corpus étant à une mise à l'écart de la religion, on comprend mieux qu'ils se considèrent aujourd'hui comme des créateurs, se substituant au rôle de Dieu ; ils créent un produit de qualité pour nourrir la société. En effet, à partir de la fin des années 50, [Le monde paysan se valorise (...) par la réalisation du « beau produit »] (*Ibid*, p. 38).

⁴⁶⁸ Néologisme.

Deux enquêtés vont même jusqu'à parler de création artistique : « (...) *on crée un produit suivant le besoin du client. Nous on a une démarche je vais dire artistique c'est-à-dire que l'on fait quelque chose, du vin suivant une certaine règle, suivant des normes, on fait un produit et puis ensuite, on cherche à le vendre. Ça c'est la démarche de l'artiste [petit rire]. Mais c'est plus difficile.* » (Catherine, entretien n°34) ; « (...) *qu'on crée, on est des artistes quelque part. Peut-être pas les agriculteurs qui font les céréales et tout ça, c'est pas pareil mais le vin...le vin c'est comme...le vin, c'est fabuleux parce que tu vas avoir 1 000 bouteilles de vin, y'en a aucune qui va être pareille, voilà c'est...chaque vigneron enfin en vigneron, en vrais vigneron je parle, les mecs qui font ça par passion, moi j'arrive, quand je goûte des vins, je...tu vois la personnalité du vigneron d'ailleurs, c'est fabuleux ça.* » (Eric, entretien n°46).

Même s'ils vendent leur exploitation, faute de repreneur, ils ont quand même la satisfaction d'avoir créé quelque chose qui existera après eux puisque leurs enfants auront l'argent de la vente qui pourra, à son tour, leur servir à créer quelque chose. Ils sont dans la création perpétuelle : « (...) *si j'ai un gamin qui veut faire ce métier bé je pourrai lui transmettre et puis si il veut pas faire ce métier et bé je le vendrai et puis...y'aura un tremplin pour y créer une situation s'il faut, s'il en a besoin (...)* » (Fabien, entretien n°54).

Comme ils ont créé quelque chose, certains ont du mal à ne pas travailler une fois à la retraite, renvoyant également à cette forme de culpabilité précédemment évoquée, celle d'avoir aussi légué des contraintes, des difficultés et/ou la peur que leurs enfants ne s'en sortent pas et brisent cette chaîne familiale : « (...) *quand je vois mon père qui se sent presque obligé de venir parce que il voit qu'il y a du travail et que c'est un truc qu'il a créé, qu'il m'a transmis (...)* » (Paul, entretien n°38). Il y a donc un lien indissoluble du créateur à sa création que celle-ci reste dans la famille ou pas puisque certains ont également mentionné qu'ils aideraient leur repreneur même s'il n'est pas de la famille et d'autres ont donné des exemples où il en est ainsi. Et la création est indissociable de la transmission. En effet, du moment où il y a création, le devenir de celle-ci est envisagée : « (...) *on crée un patrimoine et...on peut le transmettre eh, bon après on crée un patrimoine, on peut le transmettre (...)* » (Patrick, entretien n°31); « *Donc...oui, le fait...oui de voilà de créer quelque chose de transmissible...de...de concret [sourire].* » (Magali, entretien n°60).

Certains ont indiqué se sentir proches des métiers liés à la création comme celui d'artisan : « *Et disons que le maçon, le menuisier, le charpentier, l'artisan qui crée, il est proche de nous, c'est un métier de créateur ça, ce qu'on a. Oh et tout...j'en sais rien moi créateur, je vois le flacon, des parfumeurs par exemple, qui font...qui créent leur parfum, leurs assemblages et tout ça, c'est des créateurs ça aussi, c'est... Tout ce qui est créé par la main de l'homme, moi ça...ça me plaît, ah ouais, ouais.* » (Jean-Pierre, entretien n°3).

Gotman (1988) élabore une typologie des héritiers en quatre idéaux-types - même si elle ne veut pas parler de typologie et montre l'imbrication entre les idéaux-types - renvoyant, chacun d'eux, à l'appréhension de l'héritage, sa représentation et sa manifestation en actes ainsi qu'à

cette idée de création : [*Bâtisseurs, éducateurs, fondateurs, entrepreneurs*] (Gotman, 1988, p. 12). Elle va même jusqu'à souligner que l'action d'hériter et un acte de création : [*Hériter, c'est retirer à la fois les bénéfices et la leçon de l'économie familiale : bâtir, éduquer, entreprendre, fonder...*] (*Ibid*). Des différences sont néanmoins à préciser avec l'enquête de Gotman (1988). Les enquêtés de notre corpus n'ont pas hérité d'une maison – même c'est le cas de certains d'entre eux – leur père leur ayant transmis une exploitation. Mais malgré tout, on voit que l'héritage chez les enquêtés de Gotman (1988) les conduit à adopter une attitude particulière à l'égard du bien hérité et à l'exception des éducateurs – ou la distance sociale est plus importante, ce qui n'enlève en rien leur attachement familial mais il se traduit davantage par une transmission des affects et d'un capital culturel que par un bien (*Ibid*, p. 22-30) – ils sont soucieux de le préserver ou du moins de ne pas le dilapider et de le transmettre à leur tour à leurs enfants. Il y a donc un profond respect à l'égard de ce dernier qui n'est pas considéré comme un bien comme un autre. Et en toile de fond de l'héritage, on retrouve la dimension création qui peut prendre différentes formes. En effet, s'agissant, la grande majorité du temps, d'un bien immobilier, cela peut-être sa restauration ou sa préservation en l'état mais sa conservation au sein de la famille en vue de la transmission à son tour. Hormis pour les éducateurs, la création est, ici aussi, indissociablement liée à l'idée de transmission, principalement chez les fondateurs (*Ibid*, p. 30), ils ont la volonté de créer – qui est également synonyme de préserver – un bien qui survivra après eux à travers leurs enfants.

Par conséquent, on peut dire que la création entretient une relation intrinsèque avec l'héritage et la transmission ; le sentiment de création ne renvoie pas uniquement au fait que certains enquêtés de notre corpus considèrent leur exploitation comme une entreprise. Le bien hérité ou transmis matérialise pour les enquêtés que nous avons rencontré et ceux de l'enquête de Gotman (1988) l'effort de la ou des génération (s) précédente (s) qu'il faut continuer. En outre, la référence à la création est une manière, pour eux, de laisser et de revendiquer leur empreinte sur le bien transmis ou hérité qui n'est pas uniquement transmission et héritage (*Ibid*, p. 46). La transmission étant aussi une [transmission des valeurs familiales] (*Ibid*, p. 48), on peut dire que la création est une valeur qui se transmet ; valeur émergeant des données de terrain. Et chez certains enquêtés de notre corpus, elle entretient un lien étroit avec la valeur « réaction-adaptative ». En effet, ils ont réagi et se sont adaptés en créant : cela peut être un nouveau produit, un magasin ou encore une cave particulière. Cependant, pour continuer à créer, il est nécessaire de veiller à la préservation de la terre et de la nature en général, ce que nous allons à présent aborder, dans une autre partie.

V.2 « Tout agriculteur raisonne » : le nécessaire respect de la terre et de la nature

« Oh les traitements maintenant, ils sont contrôlés, on fait avec des produits...de moins en moins toxiques. C'est plus les produits d'avant, votre père a dû en passer, ou il y avait une tête de mort sur le bidon. Ça, ça existe plus, c'est fini (...) » (Claude, entretien n°19).

« Je me demande si ya beaucoup de métiers ou ils réfléchissent autant que nous à...au durable et à l'écologie malgré l'image qu'on a, c'est ça un peu qui est décevant quoi. » (Ludovic, entretien n°28).

« (...) c'est toute notre vie. La terre, c'est...c'est une vie pour...[bref silence]. C'est comme le viticulteur qui plante une vie quoi, il la plante pas pour cinq ans, il la plante pour quarante [il accentue sur le chiffre « quarante »] ans le type, c'est...il va passer la moitié de sa vie avec cette parcelle qu'il est en train de planter là. Là c'est pareil, quand tu prends un champ et puis que tu commences à le faire produire et puis, il faut le soigner un champ, il faut...il faut lui amener à manger, il faut l'entretenir, il faut...c'est comme une bête eh, c'est pareil eh. Et puis plus tu le soignes, plus il te le rend. Si l'autre là-haut, il arrose quand il faut. » (Julien, entretien n°45).

« J'ai fait ce métier parce que ça me plaît et ce métier bé je le fais bien, je le fais comme il faut le faire, je cherche pas [il accentue sur l'adverbe de négation « pas »] à gagner du temps, c'est...voilà, il faut...je pense que les vignes que j'ai, centaines, j'espère que j'arriverais à soixante ans là, dans vingt ou trente ans, qu'elles y seront encore quoi, qu'elles seront toujours et puis après si quelqu'un veut les détruire bé qu'il les détruise. Mais moi je veux...je veux voilà, ma hantise moi c'est de replanter, j'ai pas [il insiste sur l'adverbe de négation « pas »] envie de replanter, je replante pas (...) S'ils boivent mon vin et bé c'est pas que du vin quoi, derrière ya un travail, ya une philosophie, ya un respect de la nature, un respect de...c'est ça. (...) La vérité ne dictant pas la vérité mais j'essaie de...de faire les bonnes choses, le plus simplement et le plus naturellement possible, pour l'environnement, pour tout.» (Eric, entretien n°46).

Une des spécificités du métier d'agriculteur étant de travailler sur du vivant, les enquêtés de notre corpus accordent ainsi une grande importance à la terre et la nature et même s'il ne sont pas tous en bio – certains sont sceptiques sur ce mode de culture – ils sont tous en agriculture raisonnée : « Je pense pas qu'on ait un métier...mise à part ce...bon pour revenir sur cette relation avec...avec la nature mais c'est vrai qu'on travaille beaucoup. Mais on travaille pas dehors comme un mec qui pose des...des lignes EDF et qui lui a les inconvénients de travailler dehors. Nous on travaille dehors avec la nature...avec le soleil, avec le ciel, avec la pluie, etc. quoi. On travaille dehors, réellement en relation avec la terre et...et le climat quoi, en bien ou en mal. » (Pascal, entretien n°33). Ils associent à leur technique de travail une réflexion sur la terre qui est parfois personnifiée. Ils évoquent un changement de leurs pratiques qui résultent d'une prise de conscience de la nécessaire préservation de la nature – prise de conscience qui se retrouve de manière générale au sein de la société (Bozonnet, 2009, p. 126-127) – accompagnée par la réglementation environnementale. Ce qui les conduit à considérer qu'ils entretiennent également le paysage et ils ont été, par conséquent, très critiqués vis-à-vis de ceux qui les perçoivent comme des pollueurs.

Ce qui est mis au centre de leur travail, c'est leur culture, leur produit mais aussi la terre et la nature en général. Et même, s'ils ne sont pas tous en bio – quinze enquêtés seulement sont en bio et un en biodynamie – ils sont tous en agriculture raisonnée (avec ou sans certification), autrement dit, ils travaillent au plus près des besoins de la culture, contrairement aux anciens qui travaillaient de façon routinière et moutonnaire, ils traitaient à telle période parce qu'ils avaient l'habitude de le faire ainsi ou parce que tout le monde le faisait ; « (...) à l'époque, il y en a un qui commençait à sulfater, tout le monde disait 'aller, il faut y aller' (...) » (Rosane, entretien n°11) :

« Donc après c'est un choix, déjà financier de pas être mécanisé et puis surtout, ouais pour question de qualité, au moins j'ai le temps de travailler au rythme ou la plante se développe quoi, comme ça... (...) Moi quand je travaille, c'est...c'est mon principal but j'allais dire, ya deux jours, j'ai fait un tour de traitement bé j'y suis retourné trois [il accentue sur le chiffre « trois »], quatre fois, j'ai fait le tour de mes parcelles, j'ai bien regardé, j'ai...je me suis bien demandé 'est-ce que ça valait le coup de s'arrêter là ou là'. Pourtant...[soupir] avec le tracteur, j'en ai pour toute la nuit, j'ai pas besoin de refaire un plein ou...j'aurais pu tout [en insistant sur l'adjectif « tout »] faire d'un coup mais j'ai choisi d'en faire que certaines et pas d'autres parce que bon c'est des cépages plus sensibles ou c'est des secteurs ou ya plus de maladies ou... Après voilà, ça, ça a été un choix. (Cédric, entretien n°18).

« (...) on fait de la culture raisonnée donc...il pose des pièges...à papillons, c'est des pièges hormonaux pour les papillons pour savoir quand traiter, pour pas traiter...inutilement et...et ensuite...ce qui a que maintenant on regarde la lune aussi [petit rire de l'enquêtrice] pour traiter, pour sulfater et souffrir, pour ça on regarde la lune. » (Patricia, entretien n°21).

« (...) culture raisonnée [en accentuant sur « culture raisonnée »] c'est-à-dire on traite quand il faut traiter, on...on surdose pas mais on utilise les produits quand il faut les utiliser quoi. Là on traite tous les...toutes les deux semaines à peu près [bref silence]. Sulfate et...on met l'anti-oïdium et puis on fait deux...deux traitements pour les vers, avec de l'insecticide. » (Joël, entretien n°41).

« Enfin, efficacement, il vaudrait mieux qui y ait 80% de l'agriculture qui passent en agriculture raisonnée que 10% en...en bio. Il vaudrait mieux qui y ait une masse, enfin bien que la culture raisonnée, enfin tout le monde le pratique, (...) c'est plus intelligent quand on traite, d'aller...de réduire la vitesse de traitement, de mieux cibler et...et de baisser les doses de produits. » (Christian, entretien n°42).

Il y a une réflexion de leur part sur la terre et le sol : « (...) c'est mon laboratoire en fait, vous voyez. C'est là où j'essaie de comprendre comment réagit la terre, comment réagit les plantes, pourquoi j'arrive pas à faire ça, pourquoi certaines choses arrivent pas, l'acidité de la terre, enfin un tas de choses que...que j'essaie de comprendre quoi... » (Pierre, entretien n°27) ; « (...) c'est un métier où il faut se remettre en question parce que c'est un métier où...c'est divers quand même, ya beaucoup de choses...c'est pas que faire des raisins quoi. Pour arriver à faire des raisins, il te faut avoir une réflexion sur le sol, sur le temps, sur...comment fonctionne une plante. Moi je me suis, d'entrée, je me suis posé la question comment fonctionne une plante. (...) j'ai appris comment fonctionnait la plante, ça me plaisait pas trop quand j'étais...jeune mais après tous les cours, je les avais gardés puis, deux, trois ans, après avoir passé le bac, moi j'ai repris les cours et je lisais comment...le fonctionnement de la chlorophylle, tout ça ; tout ça je l'avais étudié. (...) Après quand ça t'intéresse, voilà j'y suis revenu là-dessus, pour voir pourquoi ça fonctionnait comme ça et quand tu comprends le fonctionnement après des plantes et tout ça quoi, enfin c'est pas compliqué quoi. » (Eric, entretien n°46). Il y a parfois une personnification de la terre et des plantes, certains enquêtés ayant souligné qu'ils écoutent les plantes, signifiant par là, qu'ils leur accordent « une grande attention » et cherchent à identifier leurs besoins : « Je me régale de voir la souche parce que la souche, c'est une plante, c'est une liane [il met l'accent sur « liane »] la souche, on peut appeler ça une plante. C'est une plante magnifique. Elle a de la

jambe, elle a du corps, elle a des bras, elle a des yeux [en accentuant sur « yeux »]. Et quelque fois au printemps, elle pleure. (...) Je parle aux souches moi de temps en temps. (...) 'Je te taille bien, cette année, tu vas faire un effort, tu vas me faire de jolis raisins'. » (Gautier, entretien n°2) ; « Dans une vigne, tu peux avoir le bas qui est à terre noire, le milieu qui ait de la terre rouge, le haut qui ait un petit peu de terre noire, puis de la terre grise donc souvent tu as cette diversité de terre qui apporte cette diversité de plantes. Mais là quand tu vois la même plante dans la vigne, c'est que ta vigne, ta terre elle est...elle est morte quoi. Elle est pas morte, morte mais c'est...c'est juste un support, il y a plus de vie quoi donc... » (Jean-Pierre, entretien n°3) ; « Mais après toutes les vieilles vignes quoi...déjà on peut pas le faire et puis...et puis c'est le respect de la plante quoi, une machine quand même...ça vous plairait vous de passer au milieu d'une machine [rires de l'enquêtrice]. Non mais c'est pareil. La souche, elle est tapée et tout [sourir] non. Après chacun sa philosophie (...) » (Eric, entretien n°46) ; « On écoute beaucoup les plantes, on les regarde, on y porte une grande attention, d'ailleurs on y passe plus de temps qu'à la maison mais...et voilà non après en technique de travail pure et dure, ça fait une paire d'années qu'on essaie justement dans le souci de moins [en accentuant sur l'adverbe « moins »] traiter, ils arrivent à sortir des produits à base de matières naturelles telles que le calcium, le magnésium, beaucoup d'oligoéléments qui favorisent la résistance des plantes à certaines maladies, surtout des maladies fongiques qui nous permettent de beaucoup moins traiter. » (Bertrand, entretien n°48) ; « (...) c'est difficile de donner dix milles prénoms parce que quand on a dix milles arbres, de donner dix milles prénoms mais qu'on les connaisse tous et on imagine que c'est des êtres vivants quoi. Et ça, au départ, ils comprennent pas tous ça quoi. Avec des sensibilités énormes, les jeunes, au départ, quand je leur expliquais les réactions de...d'un arbre quoi et qui sont très humaines quoi eh, d'une plante, qui sont très humaines quoi, les ressentis d'une plante qui...qui arrive à ressentir des choses comme nous on les ressent quoi. Mais elle, elle s'exprime pas. » (Jean, entretien n°43).

De plus, la majorité d'entre eux prend en compte le nécessaire repos des terres :

« (...) le reste c'est des champs...enfin qui...qui permettent de faire une rotation, et quand j'arrache une vigne, je replante un champ c'est pour ça que...et ça permet de laisser reposer les terres un peu voilà. » (Romain, entretien n°22).

« (...) on a toujours un mois ou...un mois et demi en...en flottement via la rotation des cultures parce qu'on est obligé de...dans la technique de culture aussi, d'avoir des rotations. On peut pas planter dans une même parcelle...mettons de la salade et de la salade et de la salade quoi. On est obligé de faire des rotations, mettons salade après je vais mettre du concombre, après je vais mettre...de la tomate, après je vais mettre de la courgette. On peut pas faire...ça c'est le cahier des charges qui l'impose. Et même si on met toujours la même culture après on fatigue le sol quoi parce que les plantes...pompent toujours dans...dans ce qu'elles ont besoin, au niveau des engrais là, c'est vrai qu'au bout d'un moment bé on va être obligé de rajouter...des engrais, enfin on va être obligé de rajouter, en conventionnel, on met de l'engrais...l'engrais chimique et...bon ça compense quoi mais sauf que les sols, ils sont complètement...ils sont complètement foutus quoi. Ya plus de vers, ya plus de faune, ya plus de flore, ya plus rien quoi. Donc la base déjà du métier d'agriculteur, c'est la terre, il faut la respecter, il faut...l'écouter, la regarder et...non, non oui c'est la base de tout eh si on a...une

structure de sol qui est...qui est très bonne bon après la culture derrière, elle ira très bien. »
(Patrick, entretien n°31).

Encadré n°46

Le tailleur

Aujourd'hui le soleil brille. Le vent se repose.
Le long travail de la taille a commencé.
Devant chaque souche, je m'incline, je la salue.
D'un seul coup d'œil, j'évalue sa force, je la sculpte.
Elle me fait penser à la femme.
Elle a de la jambe.
Elle a du corps.
Elle porte aussi le fruit.
Elle a des bras.
Elle a des yeux.
Et si on sait bien observer, on s'aperçoit que quelquefois, elle pleure.
Quand j'ai le dos cassé, je me relève.
Autour de moi, des milliers d'amandiers en fleurs, des roses et des blancs.
A ma gauche, la montagne du roi Alaric, j'entends encore le cliquetis des armes des
Wisigoths qui se battent contre les Francs.
A ma droite, la Montagne Noire avec Minerve, haut lieu du Catharisme.
Je lève la tête, dans le ciel les nuages se promènent.
J'active mes ciseaux et je me dis : encore une belle journée.
Le soleil rougit, la lune le regarde, timide il va se cacher derrière l'horizon.
Le soir tombe, les ombres s'allongent, il est temps de rentrer.
(Gaultier, entretien n°2).

A travers ce poème que Gaultier (entretien n°2) a bien voulu confier à l'enquêtrice, on voit l'importance qu'il accorde à ses souches qui sont personnifiées mais aussi à la nature en général, en citant tous les éléments naturels qui l'entourent.

Par conséquent, le respect de la terre et de la nature en général n'est pas uniquement le résultat de la réglementation environnementale et ne peut pas être réduit à une simple incitation financière mais renvoie à une volonté personnelle qui est présentée comme [un allant de soi] (Bourdieu, 1979) et fait ainsi partie de leur habitus : « *Mais ça je crois que...c'est quand...quand on est élevé à la campagne, qu'on vit comme ça, on l'a de soi-même quoi, il me semble que c'est justement quand on naît [elle met l'accent sur le verbe « naître »] à la terre, comme c'était leur cas...c'est naturel, je veux dire. C'est quelque chose de normal.* » (Maya, entretien n°34). De plus, la protection de la nature se retrouve aussi dans leur vie en dehors du travail, ce qui est compréhensible puisque l'imbrication vie professionnelle et vie privée est toujours présente. Ils s'opposent, dans ce sens, à Mendras (1984) qui considère que face aux progrès mécaniques et agronomiques, la terre a perdu de sa valeur : [l'évolution économique donne de moins en moins de valeur à la terre, qui devient un moyen de production relativement moins important que l'équipement mécanique et la compétence de l'agriculteur. Les agronomes disent volontiers qu'il n'y a plus de mauvaise terre mais seulement de mauvais agriculteurs qui ne savent pas en tirer parti.] (Mendras, 1984, p. 289). La mécanisation aurait, selon Mendras (1984), provoqué un changement de mentalité

au sein des agriculteurs. L'agriculteur se préoccuperait davantage de sa machine que de sa terre (*Ibid*). Il n'y aurait donc plus la même relation entre l'agriculteur et sa terre qui avant en avait une connaissance approfondie, résultant d'un long travail d'apprentissage. En effet, alors que le paysan apprenait pendant des années à connaître son champs, aujourd'hui, ce long apprentissage n'existerait plus et c'est la compétence scientifique et technique qui commanderait la relation qu'entretient l'agriculteur à sa terre. L'agriculteur moderne ne se soumet plus aux lois de la nature mais il cherche au contraire, à la dominer le plus possible, en la considérant [comme une matière première qu'il exploite et qu'il doit soumettre à sa volonté.] (Mendras, 1965, p. 50). Par conséquent, s'il connaît un échec, ça ne peut être que de sa faute. Alors que [pour le paysan de tradition, les travaux de la terre sont une raison de vivre ; pour l'agriculteur mécanisé, ils ne sont qu'un moyen de produire (...)] (*Ibid*). Or, même si, comme nous l'avons précédemment souligné, les enquêtés de notre corpus ont suivi une enseignement agricole, se sont mécanisés et n'ont plus les mêmes représentations de leur métier, leur technique de travail accorde une place importante à la terre et ont, d'une certaine manière, une appréhension paysanne de celle-ci.

Encadré n°47

« C'est tout un pan de vie qui s'en va »

« **Gaultier** – Madame B... de Montbrun⁴⁶⁹, elle avait une vigne, c'est pour dire qu'on a le même attachement, le même raisonnement, on est cloné.

Josiane – [Elle interrompt son mari]. Oh une vigne c'est comme un meuble, quand tu l'as...

Gaultier – [Il coupe à son tour la parole à sa femme pour poursuivre ce qu'il était en train de dire]. Madame B... elle lui dit à son mari 'on pourrait aller voir la vigne de Cannelle' qu'ils avaient vendu à J... 'Et bé allons-y'. Ils arrivent devant la vigne, elle arrête la voiture cette femme, elle regarde et elle se met à pleurer, à pleurer, à pleurer [il répète « à pleurer » pendant trois fois]. Il me dit 'quand j'ai vu ça j'ai pris la voiture, on est parti'. Elle s'est mise à pleurer de voir que cette vigne... (...). Et oui, c'est comme ça. C'est comme ça [il répète ses propos]. La vigne, c'est la famille, ça fait partie de la famille. Moi je connais, toi [il s'adresse à sa femme] tu connais chaque souche, chaque souche [il répète « chaque souche » pour insister]. C'est comme les enfants, les souches.

Josiane – Il y a aussi un attachement.

Gaultier – Et oui, tu t'y attaches. N... V... moi je peux vous en citer des cas. Elle avait une vigne, cette vigne elle était vieille [en accentuant sur l'adjectif « vieille »], un beau jour, une souche tenait plus, 'ah té caldra mets un piquet'⁴⁷⁰, et bé Vincent, il foutait deux ou trois piquets, deux ou trois ficelles pour que la souche reste en vie. Et quand ils ont arraché cette vigne qui vraiment était trop vieille, elle a pas [il accentue sur l'adverbe de négation « pas »] voulu aller la voir arrachée. Nous sommes tous pareils, nous sommes clonés les viticulteurs [rires de Josiane]. Et oui c'est comme ça. Celui qui l'a pas fait, il peut pas le comprendre ça.

Josiane – Non. Non.

Gaultier – C'est comme ça. Ah ça a été un beau métier [rires des enquêtés].

- Qui continue quand même encore !

Gaultier – Oui, oui. Mais je me régale, oui. J'espère que je pourrais y aller jusqu'à quatre-

⁴⁶⁹ Village situé à côté de celui des enquêtés.

⁴⁷⁰ Il parle en patois.

vingt ans. A quatre-vingt ans, je vais dire ‘maintenant j’arrête’. Mais s’il me faut, Philippe je sais pas, il doit en avoir [soupir] s’il me faut la⁴⁷¹ vendre ça me...c’est tout un pan de vie qui s’en va. (...) T’as mille souvenirs à une vigne. Moi si je lui dis à Josiane ‘tu te rappelles quand on arrosait avec les tourniquets’. On plaçait des tourniquets chaque quinze ou vingt mètres, ça tournait et ça arrosait. Et là, on avait fait un groupement avec Rieux⁴⁷² et quand on avait fini, il fallait allé les enlever parce que l’autre attendait. On allait enlever ça dans la boue. Elle y a laissé les chaussettes tu vois que...[rires de Josiane]. On s’enfonçait jusqu’à mi-mollet, il fallait...mais on était content. Et quand on...quand la première goutte d’eau tombait dans la vigne qu’elle avait soif, putain un vrai plaisir. C’est incroyable [il insiste sur l’adjectif « incroyable »]. (...) Maintenant, j’ai le goutte-à-goutte, les tuyaux là, j’arrive là, je tourne la vanne chi.....[il imite le bruit de l’eau qui sort de vanne]. (...) Toute ma vigne qui s’arrose [soupir] un régal. (...) Non mais c’est pour dire. (...) Non mais le plaisir que tu as de regarder les souches qui s’arrosent là. (...) Si le ciel veut pas en amener je lui amène moi. (...) Non mais c’est... La première fois que tu tournes la vanne là, chi.....[il imite à nouveau le bruit de l’eau]. (...) Ces tuyaux sont percés et...à mesure que l’eau les remplit, l’air s’en va par les petits trous et on dirait des milliers d’oiseaux qui chantent chi..... tu entends ça, un vrai régal [en accentuant sur « un vrai régal »]. (...) Et quand on arrosait avec ces tourniquets, ça faisait tchic, tchic, tchic, tchic [il imite le bruit des tourniquets] on dormait au bout de la rangée, dans la voiture, au cas ou ça se serait déboité [petit rire de Gaultier et de l’enquêtrice]. »

Et contrairement, à une de nos hypothèses de départ, ce n’est pas la terre – renvoyant davantage à l’idée de terre possédée ou de terroir - qui est une valeur pour les enquêtés de notre corpus mais la nature, incluant une dimension plus générale :

« Mais ouais ya...oui voilà ya des belles [en insistant sur l’adjectif « belles »] valeurs qu’il faut transmettre je sais pas... Oui le respect d’autrui [silence] qu’est-ce que j’aimerais transmettre à mes enfants [silence et soupir] enfin une certaine forme d’éducation et de ouais le respect de l’autre. Enfin vivre...essayer de vivre en harmonie avec...les autres et avec la nature. Oui ça c’est quelque chose que j’espère transmettre, c’est le...moi j’observe beaucoup...[bref silence] j’observe la nature, j’observe les paysages, les oiseaux, les champignons, les fleurs et...essayer de...de dire à mes enfants ‘oh vous savez tout ça, c’est en place c’est pas trop mal, on est en train de faire des bêtises mais pour l’instant c’est là, vous savez on est pas si loin de...ce con de Goliath⁴⁷³ qui est là, tu vois, il est pas si loin de toi, il est pas si...on est tous pareil, tu vois cet arbre là [il fait un signe du bras pour montrer l’arbre], lui aussi, il est là, il respire, il mange, il boit, attention à faire en sorte que...bé’ [bref silence] je trouve que l’homme s’est beaucoup coupé, on s’est vraiment coupé de, vraiment, vraiment [il répète l’adverbe « vraiment » à deux reprises et accentue sur le premier] coupé de la nature, de telle façon qu’on est en train de...de la tuer quoi et de scier la branche sur laquelle on est, assis et on s’en rend pas compte enfin ou à peine, à peine [il répète « à peine » à deux reprises], on commence à dire ‘oui on est en train de faire des bêtises mais vraiment’ [il met l’accent sur l’adverbe « vraiment »] voilà... » (Romain, entretien n°22).

Mais un nombre non négligeable d’entre eux est sceptique vis-à-vis du bio – pour certains c’est une « utopie », de la « fumisterie », de la « foutaise », de la « bobologie », de

⁴⁷¹ Il fait allusion à la vigne qu’il a gardée et qu’il continue à travailler avec sa femme.

⁴⁷² Village situé à proximité de celui des enquêtés.

⁴⁷³ Son chien.

« l'arnaque », un effet de mode, une « carte de visite » - soulignant qu'il est difficile voire impossible de produire sans intervention de l'homme, que ce mode de culture ne peut pas nourrir les individus et que l'agriculture raisonnée est tout autant protectrice de l'environnement voire est moins polluante :

« Les produits biologiques, on disait qu'ils étaient plus doux mais apparemment, ils...comme ils sont pas sélectifs, ils...ils détruisent un peu plus, voilà. Et...il faut savoir qu'en biologique, tu passes toutes les semaines donc...plus de...de carbone par rapport au...au tracteur puisqu'il passe tous les sept jours et...et puis les produits qu'il faut passer deux fois plus en fait, voilà. Alors maintenant, ces produits, est-ce qu'ils sont vraiment...[bref silence] moins nocifs ou pas, j'en sais rien ; quoi apparemment ça tue une plus large...palette d'insectes. Il faut dire que maintenant et bé...nous on a...tous les ans, on trouve des nids dans les vignes ; des nids d'oiseaux, donc...tous les ans, on voit, quoi pas tous les ans, mais là...encore cette année, on a trouvé le nid avec les œufs. Une année, on avait trouvé le nid avec les oisillons [petit rire]. Cette année, y'avait beaucoup [elle met l'accent sur l'adverbe « beaucoup »], beaucoup [elle répète « beaucoup » à deux reprises] de coccinelles...bon après tout ce qui est insectes, bon on en voit c'est pas...[bref silence]. C'est...quand on traite, on va traiter pour le champignon...qui...qui met la maladie à la vigne. » (Patricia, entretien n°21).

« Et puis je sais pas si c'est vraiment la meilleure solution. Je pense pas, enfin je sais pas. C'est...je les vois là, j'ai des voisins qui y sont passés mais [soupir]. En fait c'est...ils font du bio pour...du bio business quoi [soupir]. Et ça, je trouve que c'est pas bien. Ça serait une belle...une belle tromperie à la sortie. (...) les gros bio là, les bio, c'est eux qui ont les plus gros tracteurs. En fait, ils [soupir] ils consomment plus de gasoil, je sais pas, à la sortie. Je sais pas, ya un truc qui m'échappe un peu [bref silence]. On verra, moi je pense qu'il vaut mieux être un peu raisonné. » (Marc, entretien n°37).

« Je pense que le bio, c'est avant tout un marché d'ailleurs, plus qu'une philosophie. (...) Ah oui. Oui parce que...parce que ça coûte tellement cher à produire que...le jour ou les gens auront vraiment plus d'argent...en trop, ils arrêteront de se demander si ce qu'ils mangent est bio ou pas et...si on regarde les classes populaires, à mon avis, c'est pas leur premier souci, de savoir si c'est bio ou pas. Donc je pense que c'est un marché tant que...tant qu'on a de l'argent, ça pourra...ça pourra perdurer mais c'est pas...je pense pas que ça pourra devenir le mode de culture généralisé quoi [silence]. » (Mathieu, entretien n°47).

« Non, non parce que je pense qu'en arbo, déjà je pense personnellement [il met l'accent sur l'adverbe « personnellement »] que la culture bio est une utopie, parce que pour moi, cultiver bio ça va bien dans un jardin, on plante une graine, on met de l'eau, on laisse pousser, on fait rien, pour moi c'est ça le vrai [en insistant sur l'adjectif « vrai »] bio. Or au jour d'aujourd'hui, on a des cahiers des charges là, ils nous les envoient la Chambre chaque année, je sais plus ou je les ai, avec les traitements qu'on a le droit et qu'on a pas le droit de faire. Et en arbo, c'est quasiment [bref silence] ça c'est...c'est qu'un avis personnel, impossible de faire du bio. » (Bertrand, entretien n°48).

« Parce que...bio c'est une marque...à être parfait quoi [petit rire de l'enquêtrice] en plus [petit rire]. Ya d'autres valeurs à défendre. A mon avis, c'est une vaste fumisterie...de communication le bio. Il faut peut-être pas trop le dire fort [petit rire] mais il faut le dire quand même, j'ai travaillé pour des gens qui étaient en bio bon... C'est...et au final, quand on voit le cahier des charges et compagnie, nous on est...on est au même niveau que les

restrictions qu'ils demandent...on va payer un label, pour pas faire plus de marges puisqu'on peut pas augmenter notre prix de vente pour que ce soit encore accessible aux gens que l'on sert, on fera pas plus de bénéf en étant en bio quoi. Et puis la clientèle nous connaissant, ils savent très bien qu'on a pas besoin d'avoir le label AB pour...pour leur porter, c'est une clientèle de confiance. » (David, entretien n°55).

La majorité des enquêtés qui est en bio souligne avoir opté pour la conversion par souhait de produire en prenant en compte l'environnement. Peu d'entre eux ont parlé de la mode du bio et que ce dernier représenterait un marché de niche et donc un avantage financier : « (...) ça reste un créneau eh, ça reste quelque chose de...c'est une niche comme on dit en terme commercial, ça reste une niche commerciale mais bon qui va se développer à terme quoi voilà. Parce qu'en fait ya...ya un choix de vie. Ya un choix de vie pourquoi, parce que...ya de plus en plus de gens qui prennent conscience qu'il faut bien manger, qu'il faut avoir une vie saine (...) » (Pierre, entretien n°27). En outre, même si, pour certains, l'incitation financière les a poussés à la conversion bio, un certain nombre d'entre eux avaient déjà une technique de travail qui s'apparentait à celle du bio : « Non parce que je le menais déjà moi avant...avant de m'installer, je travaillais avec mon père et on avait des abricots aussi à l'époque et on les menait comme on mène maintenant le bio. On désherbaient et on faisait...deux...deux, trois souffres pour l'oïdium et donc ça passait et on le vendait comme ça et après en parlant avec un technicien, il m'a dit 'pourquoi tu passes pas en bio...tu le mènes comme du bio' parce que c'est revaloriser au niveau des prix quand même. » (Paul, entretien n°38) ; « Oh parce que je n'étais pas...parce que dans mon fonctionnement donc je n'en étais pas très loin et je me suis dit que ça pouvait apporter un petit plus...en termes de...de commercialisation des produits...d'image aussi parce qu'on a pas toujours...bonne presse, les agriculteurs 'oh les paysans, t'as vu ce qu'ils mettent dans les champs'. Au moins quand on le certifie bio [petit rire] parce qu'après on a beau dire qu'on ne met pas de...de produits chimiques dans les champs tant qu'on est pas certifié bio, les gens sont pas obligés de nous croire quoi ; quoi qu'il en soit. » (Armel, entretien n°53).

Ils ont conscience qu'il y a eu une détérioration de la nature et que les ressources du sol ne sont pas inépuisables mais ils reconnaissent tous un changement de pratiques des agriculteurs en général ou il y a désormais une prise en compte de l'environnement dans la façon de travailler et les produits utilisés sont moins nocifs. Et ce changement de pratiques va se pérenniser selon eux :

« De plus en plus, je le vois parce que...mais c'est général euh...ne serait-ce que...ya dix ans en arrière, les viticulteurs et tous eh, ils jetaient les produits d'emballage et tout ça aux bords des vignes et tout ça. Ah oui⁴⁷⁴ non mais... Même chez vous, à Roquecourbe pareil [petit rire]. Je vois que maintenant, c'est fini. On jette plus, on trie les déchets, les emballages...bon à part deux ou trois exceptions mais en général, ça se fait comme ça. Et...l'élément déclenchant que j'ai vu moi, qui a marqué le truc, j'avais des vendangeurs espagnols et...on déjeunait toujours à la vigne quoi. Bon avant on jetait tout, y'avait un pot de yaourt, on le jetait, du papier alu, on le jetait alors que maintenant ils ramassent tous les papiers, ils ont déjeuné, ya plus rien derrière, c'est tout rangé dans un sachet et après ils le jettent. C'est une

⁴⁷⁴ Il a vu l'air étonné de l'enquêtrice.

évolution, bon c'est normal. Avant on voyait des bidons avec des têtes de mort traînaient dans la campagne. Je l'ai connu ça [petit rire]. On en a passé des poisons. » (Claude, entretien n°19).

« L'innovation la plus importante et bé c'est de prendre conscience qu'il faut revenir à des valeurs anciennes [bref silence] et ceci au plus haut niveau eh puisque ils ont bien compris qu'on était passé d'un mode de production...intensif, qu'on devrait et qu'on se doit [en accentuant sur le verbe « devoir »], pour nos générations futures de revenir à des choses plus...plus saines, des productions...peut-être moins...ce discours que...les paysans nourrissent la France c'est d'un autre monde, c'est fini ça. Il faut que justement, on aide les paysans à...à produire, à vendre, à valoriser [en insistant sur le verbe « valoriser »] ce métier mais d'une autre façon quoi, voilà. Il faut nourrir la France mais oui mais pas...pas à tout prix, de façon...intensive comme on l'a fait là, ces vingt dernières années, c'est fini ça. C'est...enfin c'est fini, malheureusement...encore, on est contraint de...[silence]. » (Pierre, entretien n°27).

« Jusqu'à maintenant, les traitements, ça l'était oui mais maintenant je crois qu'ils ont changé le fusil d'épaule parce qu'on voit davantage de... Moi je suis nature, je suis terre à terre, vous voyez, je vous ferais pas de grand exposé comme Nicolas ou Ludovic mais par rapport à ya dix ou quinze ans, ya beaucoup plus de sauterelles dans les champs et on voit que...la nature reprend un peu ses droits, voilà. Par contre, bon il pleut pas assez, les rivières sont sèches et...ya tant de choses, ya beaucoup d'espèces d'animaux qui disparaissent aussi, ça c'est...mais ça c'est vrai, ce que je vous dis là, c'est vrai. Donc c'est que au niveau poisons, au niveau traitements, ils...ils sont plus...drastiques, plus... On empoisonne moins la terre et les hommes. Voilà. » (André, entretien n°29).

« (...) je trouve que...ils sont plus...à l'écoute, ils ont plus peur de l'avenir, les jeunes, parce que quand ils voient tout ce qui se passe... Notre génération, on s'en foutait complètement [il accentue sur « on s'en foutait complètement »] moi tous mes copains, ils polluaient...enfin ils s'en foutaient, c'était pas dans leur...ils avaient été élevés...par des parents, moi mon père, il est comme ça mais tous les autres, ils ont été élevés après les guerres donc les guerres, ils ont vachement souffert et puis ça a été tout euphorique, toutes les guerres...tous les produits enfin tous les produits chimiques sont des résidus de guerre eh. Donc tout ça, il a fallu, pour faire les bombes tout ça, c'était de la potasse, tout ça, il a fallu, ils se sont aperçus que, dans les sols, ça faisait...pousser les plantes donc ils ont tout foutu ça en engrais. » (Eric, entretien n°46).

Ils dénoncent les représentations sociales qui les accusent d'être des pollueurs alors qu'ils font tout pour protéger la nature :

« Donc c'est là ou je râle un peu...nous, on fait des gros [en insistant sur l'adjectif « gros »] efforts depuis...vingt ans pour polluer le moins [il met l'accent sur l'adverbe « moins »] possible et on pollue pas trop, en tout cas, les vigneron du midi (...) et on parle toujours de l'agriculteur, tout ça alors que la pollution, la vie...comme on la...mène actuellement, elle pollue beaucoup...[bref silence] sans forcément être agriculteur. (...) Je me demande si ya beaucoup de métiers ou ils réfléchissent autant que nous à...au durable et à l'écologie malgré l'image qu'on a, c'est ça un peu qui est décevant quoi. Je pense pas, voilà. Toutes ces usines qui gagnent des milliards d'euros, j'ai pas l'impression qu'elles se...elles se préoccupent tant que ça. » (Ludovic, entretien n°28).

« Mais ici, déjà le bilan carbone, dans les Corbières, il est positif, c'est-à-dire que les vignes, par exemple, créent plus...enfin...ce que crée la vigne par rapport à ce que nous, on utilise avec nos tracteurs et tout et mêmes les villes et tout, le bilan carbone est positif donc ça c'est un point...qu'on met jamais [il insiste sur l'adverbe « jamais »] en avant mais qui est réel après...pour ce qui est de la pollution des eaux...dans les Corbières, l'eau est potable partout, les forages sont potables enfin ya de l'eau potable partout donc non, j'ai pas l'impression que les agriculteurs, dans les Corbières polluent même j'en suis sûr [en accentuant sur l'adjectif « sûr »] même qu'ils polluent pas. Après ya toujours des pratiques [bref silence] qui polluent plus ou moins et donc qu'il faut essayer d'évoluer mais...voilà enfin je me sens pas [il accentue sur l'adverbe de négation « pas »] pollueur non, pas du tout [petit rire de l'enquêtrice]. Voilà mais bon après...après c'est toujours pareil, c'est les médias tout ça, c'est vrai que c'est facile d'aller taper sur l'agriculteur mais avec toutes les usines qui font n'importe quoi...et même le consommateur qui...je sais pas, ya une étude qui est sortie à Paris, vous faites une analyse à l'entrée de la Seine, vous le faites à la sortie, c'est une catastrophe quoi, au niveau de la pollution mais ça, ça sort jamais, on en parle jamais ne serait-ce que...pour la contraception des femmes par exemple, bé les stations d'épuration ne le traite pas donc il faut faire quoi ! Il faut arrêter enfin voilà. Donc c'est là ou je râle un peu...nous, on fait des gros [en insistant sur l'adjectif « gros »] efforts depuis...vingt ans pour polluer le moins [il met l'accent sur l'adverbe « moins »] possible et on pollue pas trop, en tout cas, les vigneron du midi après...ailleurs, je peux parler pour les autres et on parle toujours de l'agriculteur, tout ça alors que la pollution, la vie...comme on l'a...mène actuellement, elle pollue beaucoup...[bref silence] sans forcément être agriculteur. Alors ça veut pas dire qu'il faut pas faire d'efforts, ce que je disais tout à l'heure, il faut toujours avoir à l'esprit mais bon après...enfin voilà on peut pas revenir à l'âge de pierre non plus, il faut...il faut arriver à trouver toujours... Mais nous, par exemple, on désherbe que le rang, on désherbe pas entre les pieds donc ça veut dire qu'on désherbe que un tiers de la superficie, on désherbe pas à moins de cinquante mètres d'un ruisseau...on met le moins de produits possibles, quand nous, on traite...trois fois contre le mildiou, les Bordelais, ils traitent dix fois, quand nous on fait zéro [il accentue sur « zéro »] antibrouillards, eux, ils en font deux...donc... Nous, non, on pollue pas, je pense pas. » (Ludovic, entretien n°28).

Il est donc possible que ce souci accordé à la protection de la nature soit, pour certains d'entre eux, une façon de lutter contre ces représentations sociales. Les représentations sociales sont des guides, des modèles sociaux, des valeurs qui vont permettre à l'individu d'agir. Grâce à l'analyse des représentations sociales, on peut arriver à comprendre le décalage qui existe entre la pensée et les actes (Schwartz, 2002). Les sociologues et les psychologues sont d'accord pour dire que les représentations sociales influencent les représentations individuelles.

Néanmoins, il convient de souligner que la protection de l'environnement est aussi dictée par un certain nombre de normes notamment européennes et elle doit être également associée à une dimension économique, le prix des produits :

« (...) c'est sûr parce qu'il faut traiter intelligemment aussi eh...il faut savoir quand on traite, au moment, pas les périodes, s'il fait chaud, il faut pas traiter, suivant comment s'il fait, le

soir, il y a beaucoup de choses à respecter pour avoir 100% d'efficacité du produit eh...il faut pas se dire 'on traite', non ; il faut traiter au bon moment... Ya certaines...comme maladies, fongicide, comme le mildiou, la pomme de terre, il faut souvent traiter, si on l'a, c'est trop tard. Il faut traiter en préventif mais c'est sûr que quand un jour qui fait, s'il nous fait une semaine de Tramontane admettons, on a pas besoin de traiter. Parce que là aussi, on s'économise du produit, si on peut s'économiser un traitement parce qu'ils sont très chers, il faut pas dire 'bon tchu, tchu, je bombarde' et...mais au moins sur les pommes de terre, il faudra faire minimum cinq traitements contre le mildiou, d'après moi. » (Alain, entretien n°25).

Encadré n°49

« J'ai pas trop le choix »

A travers les propos de Romain (entretien n°22), on sent qu'il aimerait protéger davantage la nature mais il est tiraillé entre une meilleure protection de l'environnement et la pression financière qui l'oblige à être toujours plus productif afin d'avoir un revenu puisqu'il y a incompatibilité entre les deux :

« Ça c'est quand même...[bref silence] j'ai pas trop le choix, je le fais parce que si...si j'arrête de le faire du jour au lendemain, je...[bref silence] il me faut la récolte. Donc je suis un peu lié...à ça et en même temps je me dis que quand même c'est n'importe quoi, qu'est-ce qu'on fait, qu'est-ce que diront nos enfants, on est en train plutôt de polluer les sols, on est en train de polluer l'air, c'est chaud quand même. Alors voilà donc moi il me tarde qu'arrivent les...[bref silence] les hybrides et qu'on ait pas besoin de traiter ou le moins possible. Bon voilà et en même temps, je dis ça, c'est un double discours parce que ya des solutions, par exemple les...les désherbants, ya des moyens de travailler...enfin moi je mets du désherbant sous le rang voilà donc c'est localisé, j'en mets peu bon, mais j'en mets quand même. Ya des techniques de travail du sol mécanique tout ça qui existent. Mais bon, je suis tellement à fond [il accentue sur « à fond »] mettre un coup de désherbant là ici [il fait un signe de la tête pour montrer sa vigne située juste en face de lui à quelques mètres] ça me prend...une heure, tac j'ai tout désherbé. Si je commence à décavaillonner...ça me prend...trois jours pour faire ça, j'ai pas le temps, j'ai pas le temps [il répète ses propos] donc voilà, c'est ce que je vous dis j'ai l'impression d'être pris [il insiste sur le verbe « prendre »] dans un truc là ou on est à fond, à fond, à fond [il répète « à fond » à trois reprises] ou on est obligé de se trimbaler des hectares parce que sinon...le revenu hectare est tellement faible qu'on est obligé d'avoir un nombre d'hectares énorme [en accentuant sur l'adjectif « énorme »] pour pouvoir tirer quelque chose de ça, c'est...c'est fou [il accentue sur « fou »]. Voilà donc ça, ça...ça m'emmerde ouais de...là en ce moment ma remise agricole c'est la...c'est la cabane du petit chimiste [petit rire de l'enquêtrice] ça fait peur quand tu rentres là-dedans, ya des sacs partout, ya des bidons partout, voilà. »

Il convient également de mentionner l'existence d'incitations financières à la protection de l'environnement notamment [La nouvelle réforme de la Pac en 2003, applicable en 2006, en France, introduit la notion d'aides « découplées » de la production. Celles-ci seront attribuées aux agriculteurs sur la base de droits historiques (les surfaces cultivées et les animaux présents entre 2000 et 2002), sans obligation de production autre que l'entretien des terres, dans de bonnes conditions agro-environnementales.] (Desriers, 2007, p. 24). Par conséquent, on peut s'interroger sur la signification de cette prise en compte de l'environnement dans la façon de travailler : est-ce uniquement le résultat des aides financières en vue de protéger la

nature ? On aurait tendance à souligner qu'il serait réducteur de penser que l'explication n'est qu'économique, en outre, la majorité des enquêtés de notre corpus a souligné faire également attention à l'environnement dans leur vie de tous les jours et les aides agro-environnementales n'ont pas des montants élevés (Tauber, 2007b, p. 207-208).

De plus, un certain nombre d'enquêtés ont également mentionné que leur métier a pour mission - en plus de celle de produire pour nourrir la population - d'entretenir le paysage, de le façonner, en faisant en sorte qu'il ne soit pas totalement recouvert de friches. Il y a donc une intégration de la multifonctionnalité de l'agriculture, qui devient peu à peu un référent dans la profession, alors qu'elle provient d'une demande de la société globale :

« Donc c'est des plantes qui survivent très bien eh bon les chèvres en mangent un petit peu mais pas...pas des masses et puis on a aussi ces nouvelles plantes là, le Sinsolent qui...qu'elles mangent pas non plus quoi, qui est cette catastrophe écologique là qu'on a depuis quelques années. Voilà, autrement...je crois que la politique du parc, avec les chèvres, on la mène depuis...depuis 80...depuis les années 95, un truc comme ça et c'est une réussite puisque...on est...on est en mesures agroenvironnementales c'est-à-dire que...l'Etat juge que...les techniciens, l'Etat, la DDTM jugent que quand même les résultats sont probants. Alors ya une partie que...ce que les chèvres font pas, ce que les brebis ne font pas non plus, on finit de le faire avec le tracteur, il faut que ça soit fait au début de l'été avant le début de l'été quoi, de façon à ce que...ça soit propre. Donc on a un certain nombre de terres qui sont en gagées comme on dit et celles-là, il faut qu'elles soient tout à fait clean quoi. Voilà donc ya une composante environnementale dans notre travail et ya...bien sûr la composante élevage, c'est-à-dire agneaux et chevreaux de boucherie. » (Maya, entretien n°34).

« Qui ya de plus en plus de friches. De plus en plus de friches avec tous les problèmes qui sont liés aux friches après derrière quoi, des problèmes de maladies, des problèmes d'incendies. Ici la dernière fois qui ya eu un incendie là, l'incendie, il a traversé la route quoi et pourtant il faisait pas trop d'air eh. Bon l'incendie a traversé la route donc c'est de plus en plus, chaque fois qui ya un incendie nous, c'est de plus en plus catastrophique quoi. » (Pascal, entretien n°33).

« (...) cultiver le paysage quoi. Parce que dans ce pays, on y est bien parce que c'est joli aussi quoi. Si demain y'avait de la friche partout et que...il t'arrive un incendie avec un grand coup de cers qui brûle de Carcassonne jusqu'à...jusqu'à Narbonne...parce que si y'a plus de vigne c'est ce qui arrivera un jour quoi. C'est les meilleurs coupes feux les vignes [silence]. » (Fabien, entretien n°54).

Même si au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le défi de l'agriculture européenne était l'autonomie alimentaire de l'Europe (Legris, 2007, p.11) sans aucune préoccupation de l'environnement - au contraire la dégradation de l'environnement étant perçue comme la contrepartie inévitable de l'augmentation de la productivité (*Ibid*) - aujourd'hui, il y a un changement de mentalité, la société confère de nouvelles missions à l'agriculture : [(...) qu'elle produise non seulement des denrées alimentaires de qualité mais aussi des produits à usage non alimentaire, qu'elle participe à la préservation des ressources naturelles, des paysages et de la biodiversité, et qu'elle contribue à l'occupation des territoires et à l'emploi rural.] (*Ibid*) ; l'objectif étant de transformer l'agriculture productiviste en agriculture

durable⁴⁷⁵. Et ces nouveaux rôles attribués à l'agriculture ont été inclus dans la Pac : [(...) dès le milieu des années quatre-vingt sont instaurées, puis développées les mesures agro-environnementales et d'autres mesures d'accompagnement de la Pac, visant à favoriser des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et à préserver l'espace naturel.] (*Ibid*). Parmi ces mesures, [(...) le nouveau règlement relatif au développement rural pour les années 2007-2013 (...) prévoit la création d'un fonds unique de financement, affecte 20% du budget de la Pac au développement rural et définit trois axes : la compétitivité du secteur agricole, l'amélioration de l'environnement et de l'espace rural, l'amélioration de la qualité de vie en milieu rural et la diversification de l'économie rural.] (*Ibid*, p. 11-12). De plus, la politique agricole s'appuie sur une importante réglementation environnementale : celle-ci [(...) interdit ou limite l'utilisation de certains produits (phytosanitaires⁴⁷⁶ par exemple), encadre les prélèvements de ressources (ressources en eau) ou les quantités de produits polluants utilisables (pour la pollution d'origine azotée de l'eau par exemple) ; elle définit aussi dans certains cas des zones auxquelles sont attachées des prescriptions particulières en termes de pratiques culturales (parcs nationaux, zones vulnérables à la pollution azotée).] (Tauber, 2007b, p. 209). Par conséquent, les représentations sociales dénoncées par les enquêtés de notre corpus, qui les accusent d'être des pollueurs, ne sont pas fondées au vu de la réglementation. En outre, [La récente réforme de la Pac prévoit la conditionnalité des aides : tout agriculteur percevant, dans le cadre de la Pac, des paiements directs (régime de paiement unique et autres régimes d'aides) « est tenu de respecter des exigences réglementaires en matière de gestion » (...), « ainsi que les bonnes conditions agricoles et environnementales » (...)] (*Ibid*, p. 211). Nous n'avons pas, toutefois, interrogé les enquêtés sur ce qu'ils pensent de cette réglementation environnementale mais certains en ont parlé spontanément et il ressort une division des enquêtés à son sujet : certains trouvent qu'elle est nécessaire alors que d'autres la trouve contraignante et considèrent que les agriculteurs sont suffisamment responsables et n'ont pas besoin d'une telle réglementation. Et à la réglementation, s'ajoutent également [(...) les taxes ou redevances environnementales (...)] (*Ibid*, p. 210).

Encadré n°50

« On nous traite de pollueurs »

« (...) on nous traite de pollueurs mais bon on...on essaie [en accentuant sur le verbe « essayer »] de polluer le moins possible enfin moi du moins...je fais très attention quand je traite...de pas...[bref silence] de pas...[il bafouille] enfin d'essayer de pas polluer...[bref silence] les alentours quoi. Essayer de traiter bien que la parcelle. Voilà et ensuite quand on lave, essayer de pas en mettre partout, de bien rincer...repartir à la vigne pour vider l'appareil, voilà. Pour pas polluer les cours d'eau.

- Vous dites « on nous traite de pollueurs »...

- [Il coupe la parole à l'enquêtrice]. Les écolos, les écologistes [rires]. Les écologistes, bon vous savez...ils en ont toujours bon, après...après quelque'un puisque bon, on peut [il change

⁴⁷⁵ A travers notamment [le contrat territorial d'exploitation (CTE)] (Dechambre, 2007 p. 171) qui inclut les mesures agro-environnementales (MAE) (*Ibid*, p. 172).

⁴⁷⁶ [La France est le troisième utilisateur mondial de produits phytosanitaires (après les USA et le Japon) et le premier européen. Elle consomme environ 100 000 tonnes par an, dont 90% sont destinés à l'agriculture (...)] (Tauber, 2007a, p. 195), ce qui n'est pas sans incidences au niveau de la contamination des eaux et de l'air. D'où la mesure européenne prévoyant un contrôle des pulvérisateurs afin de vérifier leur mise aux normes.

sa phrase] malheureusement aujourd'hui, on prend la voiture, on pollue bon...on peut pas se passer de voiture, bon. Et certains [il accentue sur « certains »] métiers...malheureusement, c'est pareil bon nous...on aimerait [en insistant sur le verbe « aimer »] je vous dis, pouvoir ne pas traiter parce que ça nous coûte cher, ça nous demande du temps, bon, ça comporte certains risques puisque bon, ces produits...qu'on connaît pas trop, la dangerosité voilà, à long terme [il insiste sur « à long terme »]. Donc voilà.

- Et vous trouvez que la plupart des agriculteurs fait attention à l'environnement ?

- Je pense que les gens font de plus en plus attention oui, à ça. Oui, oui. » (Raphaël, entretien n°56).

Et certains enquêtés ont mis en avant le caractère utile de leur métier, notamment pour entretenir le territoire mais aussi et surtout pour nourrir la population – « *Moi j'ai une certitude d'abord, c'est que...il faudra de l'agriculture pour nourrir les hommes.* » (Maurice, entretien n°47) - et c'est cette raison qui est invoquée quand ils n'ont pas de crainte concernant l'avenir de leur profession. Cependant, l'utilité n'est pas une valeur pour les enquêtés de notre corpus car ils ne sont qu'une minorité à l'avoir soulignée : « *C'est...l'agriculture c'est quand même, après c'est le secteur le plus important, c'est...on n'oublie souvent la place importante que tient...que joue le rôle de l'agriculture parce que eh, le premier besoin, c'est quand même de se nourrir. On peut avoir des voitures, des ordinateurs tout ça mais si...ya pas à manger, c'est...c'est pire.* » (Christian, entretien n°42).

Encadré n°51

« Les martyrs de la société »

« Moi j'ai un avis là-dessus...qui est très...[bref silence] qui est particulier, on va dire. On est ici, quand je laboure mes champs là [il fait un signe de la tête pour montrer la direction], si je plante ma charrue à plus de trente centimètres de profondeur, je remonte des sédiments marins. Donc là où je suis, là où nous sommes y'avait la mer, bon. Et donc...la mer est partie, est-ce qu'elle est partie parce que quelqu'un l'a abîmée ! Je sais pas, voilà. Je veux dire que, on est dans un environnement qui nous dépasse. Et je trouve très vaniteux...de la part de...de l'homme aujourd'hui, de dire attention, il faut économiser....il faut éteindre les lumières parce que on réchauffe la planète, le thermomètre monte et si on éteint on va arrêter le réchauffement ; je trouve ça très, très [il répète à deux reprises l'adverbe « très »] vaniteux. Et tout ça, je dis ça, pour essayer de resituer les choses...à leur juste niveau. Ce que je dis, ne m'autorise pas à gaspiller des ressources, c'est clair. Par contre, voir diaboliser tout ce qui est...recherche, tout ce qui est génie génétique, tout ce qui est mécanisation...je trouve que c'est un peu...que c'est un peu dommage et facile de le faire sur le dos des agriculteurs parce que je considère que, on est un peu les martyrs de la société dans ce domaine là. J'ai jamais entendu personne critiquer les imprimantes lasers qui pourtant sont très dangereuses avec les poussières de toner, avec voilà. Les gens qui critiquent les émissions de...de particules de véhicules diesel le font mais pas à un niveau aussi virulent que ce qu'on fait sur les produits chimiques en agriculture. Le milieu le plus contaminé aujourd'hui, c'est pas les champs, c'est les habitations. Voilà et donc, on...enfin je pense que, au niveau des agriculteurs, on est sûrement...très maladroit pour exprimer ça. Et on a aujourd'hui en face de nous...des gens qui nous diabolisent eh, qui diabolisent le métier, qui diabolisent tout ça et je pense que le combat n'est pas juste, voilà. » (Maurice, entretien n°47).

Les progrès techniques ont réduit le lien intrinsèque que l'agriculture entretenait avec les sols, ils l'ont également rendue moins dépendante des ressources en eaux et ont réduit les impacts parasites (Tauber, 2007a, p. 205), ce qui n'empêche pas, pour autant, les enquêtés de notre corpus, d'avoir une prise de conscience de l'importance de l'environnement.

Toutefois, il convient de mentionner que dans la manière d'aborder les thèmes d'échange relatifs à la protection de l'environnement, nous pouvons nous demander si nous n'avons pas, d'une certaine manière, influencé sans le vouloir, le discours des enquêtés, ces derniers se sentant obligés de répondre positivement. Les thèmes d'échange concernant l'environnement étaient les suivants : « *Les traitements, l'utilisation des machines agricoles, etc. ne représentent-ils pas un danger pour la nature ? Est-ce que dans votre façon de travailler vous prenez en compte l'environnement ? Est-ce que dans votre vie de tous les jours, vous accordez de l'importance à la protection de la nature ? Est-ce que vous apprenez à vos enfants à protéger la nature ?* ». Il aurait été plus pertinent de traiter le thème environnemental de manière implicite en leur demandant plutôt qu'est-ce qu'ils mettent en place, dans leur travail et dans leur vie de tous les jours, pour protéger l'environnement.

Nous allons à présent, dans la partie suivante, interroger une autre dimension ancienne de la profession : la question de la solidarité entre agriculteurs.

V.3 Une « entraide » plutôt qu'une solidarité⁴⁷⁷

« Alors euh...[grand soupir] solidarité, il y a de la solidarité ouais. Il y a de la solidarité quand il y a des gros problèmes [il insiste sur « gros problème »]. Quand il y a des gros soucis, il y a de la solidarité. Ensuite, la solidarité par elle-même [soupir] je sais pas si on peut appeler ça de la solidarité, ça serait peut-être de l'entraide mais pas de la solidarité, voilà. (...) Après quand tu as un agriculteur qui est en difficultés sur une exploitation, quand tu as un voisin qui a un problème sur une exploitation, je dirais pas de la solidarité et quand je dis des problèmes sur une exploitation, que le gars est malade euh...je dirais pas...je dirais plutôt 'on va l'aider' ; c'est plutôt de l'entraide, on va lui demander [en accentuant sur le verbe « demander »] s'il a besoin d'un coup de main, s'il faut qu'on lui travaille les vignes, s'il faut qu'on lui taille les vignes, s'il faut qu'on lui fasse les traitements, voilà, ça s'est plutôt de l'entraide. » (Christophe, entretien n°5).

Cette citation de Christophe (entretien n°5) résume les résultats que nous allons développer relatifs à la solidarité entre agriculteurs ; donnée que nous avons interrogée lors des entretiens. En effet, nous allons voir que les enquêtés de notre corpus n'évoquent pas une solidarité entre agriculteurs mais une entraide ou une aide qu'il sera question de définir⁴⁷⁸. Nous montrerons qu'elle est ponctuelle, inopinée et localisée ; caractéristiques qui la différencient de la solidarité et même si certains enquêtés continuent à parler d'entraide, d'autres établissent clairement une distinction entre entraide et solidarité. De plus, il s'agit d'une entraide qui se

⁴⁷⁷ [L'étymologie latine du mot (*solidus* = « entier » ; *in solidum* = « pour le tout ») est juridique et vaut surtout en matière de dette : être solidaire implique que chacun soit responsable du tout, que les personnes concernées répondent en commun l'une pour l'autre, peuvent compter l'une sur l'autre. Cette dépendance réciproque introduit d'emblée à la dimension collective de la solidarité qui se définit toujours par rapport à un groupe ou une communauté d'appartenance (la famille, la nation, l'association, le club...), au sein duquel chaque membre est censé assumer collectivement les responsabilités et accepter le « jeu » des obligations réciproques.] (Debordeaux et Strobel, 2002, p. 145).

⁴⁷⁸ Selon l'Inserm, l'absence de solidarité est une caractéristique des indépendants (Inserm, 2011, p. 17).

traduit, le plus souvent par un service, sur l'exploitation et rarement par une manifestation, par exemple, pour dénoncer des problèmes rencontrés par la profession. Et nous mettrons en évidence les formes que peut prendre la non solidarité puisque certains enquêtés vont plus loin que la simple mention d'une absence de solidarité, ils parlent d'individualisme et associent parfois certains agriculteurs à des « rapaces ».

Les enquêtés s'accordent pour définir la solidarité comme une « entraide » ou une « aide » - il s'agit de termes indigènes – ponctuelle, inopinée et localisée autrement dit entre seulement quelques agriculteurs et qui s'apparente à un échange de services :

« Et...[bref silence] après oui...oui après ya toujours un noyau sur des personnes auxquelles on peut compter quand on a des travaux agricoles ; auparavant...avant de...de planter une vigne, on charruait donc on enlève les racines et ça on le fait...et bé on le fait entre amis, entre viticulteurs, on se...c'est une entraide, voilà. Pour le charruage et puis pour la plantation, parfois si on a besoin, ya une entraide qui se crée, on demande à des amis et puis après on va leur rendre le travail quand ils en ont besoin, ça peut se produire des années après mais bon on se rend le travail comme ça c'est...c'est bien [sourire]. » (Patricia, entretien n°21).

« Parce que on se connaît à travers la cave coopérative, parce que on est tous plus ou moins embarqués dans la même galère et parce que voilà et des fois ya des...c'est un prêt pour un rendu quoi eh. Je casse...un matériel, mon collègue me le prête...[bref silence]. Les vendanges dernières, à 4h00 du matin, on tape au volet là [il se retourne légèrement de sur sa chaise pour montrer les volets d'un signe de la tête] et c'était un copain qui est sur Saint-Couat qui avait cassé sa machine à vendanger, qui me réveille pour voir si je pouvais pas lui faire ses parcelles bon...voilà. Ça, ça existe quand même et je veux dire dans l'autre sens ça aurait marché, si c'est moi qui avait cassé un truc et que j'aille toquer à sa porte, il serait venu quoi. » (Romain, entretien n°22).

« Alors je trouve que ya au niveau...la solidarité entre les agriculteurs, je pense qu'elle se fera plus, enfin elle, enfin moi qui ait connu les deux, elle est plus...ya plus de solidarité entre les...les producteurs bio que dans le conventionnel [bref silence]. Et dans le conventionnel c'est...ils sont...enfin on est solidaire quand ya un problème quoi, voilà. Quand ya un gros problème voilà on arrive à trouver mais bon dans...vu que le travail est un peu plus compliqué en bio, on arrive à se structurer un petit peu plus quoi. On fait davantage de réunions, vu qu'on a un peu plus de problèmes que les autres via...comme on a pas de produit chimique pour...dans le curatif quoi. On s'appelle et il me dit 'tien, il m'arrive ça, qu'est-ce que t'as fait, est-ce que tu remarques ça chez toi', voilà ya....on communique plus quoi. On communique plus ouais. Et via le groupement aussi. Via le groupement...là plus ça va, plus on a de réunions là. Plus on a de réunions, on se rencontre davantage quoi. » (Patrick, entretien n°31).

« Non pas du tout⁴⁷⁹ [silence]. C'est pas...bon il y en a, il y en a quelques-uns, bon à l'époque...c'est une anecdote mais enfin ça représente effectivement ce qui se passe quoi, pour certains travaux, on manque de personnels et bon, on avait dit 'on pourrait faire une espèce de bourse d'échanges au niveau de la cave coopérative' puisqu'on rencontre tous les mêmes problèmes pour...notamment du charriage quand il faut tirer des racines, bon c'est pas évident de trouver du monde et on s'était dit 'on fait une bourse d'échanges, on va l'un chez l'autre, on fera le travail'. Bon sur la cave coopérative, à l'époque, il devait y avoir une centaine d'adhérents, sur cent adhérents, on s'est retrouvé à trois à rentrer dans ce système là [petit rire]. Bon et ça fonctionne encore au niveau des trois puisque bon on se rend le travail, on s'entraide et ça fonctionne très bien, on compte même pas les heures quoi, on va pas dire, je suis venu trois heures chez toi, tu es venu que deux heures, on s'en fout quoi, l'essentiel c'est de s'entraider, voilà. Mais...ça fonctionne pas. On est devenu...enfin...oui le peuple vigneron, le peuple... agriculteur en général est devenu individualiste, c'est chacun pour sa poire. Bon c'est je pense que c'est la société en général qui est comme ça malheureusement. C'est dommage parce que ça permettrait de gagner des sous et puis bon après bon c'est convivial, bon on se retrouve entre nous, on rigole, on déconne, c'est...au lieu de se retrouver tout seul derrière sa souche bon, ça change un peu. Mais bon ça se...ça se passe pas, c'est dommage.

- ***Vous m'avez dit que le milieu agricole 'est devenu individualiste', ça veut dire qu'avant ça ne l'était pas ? Vous avez connu un milieu agricole qui n'est pas individualiste ?***

- Non je l'ai pas connu mais enfin c'est les récits que j'en ai eu, bon il me semble qu'à l'époque... ils étaient plus solidaires les uns des autres maintenant...puis il y en a plus de solidarité. Enfin moi je le ressens comme ça bon les collègues, c'est un peu ce qu'ils me disent aussi. On reste chacun sur notre exploitation et puis voilà on s'occupe pas de ce que peut faire le voisin. » (Philippe, entretien n°4).

Les enquêtés de notre corpus se mobilisent principalement voire uniquement quand un agriculteur tombe malade ou a un accident, c'est-à-dire lors de « coups durs », terme qui se retrouve chez la majorité d'entre eux illustré d'anecdotes similaires : le récit d'un accident d'un agriculteur plus ou moins grave. A ce moment là, il y a un groupe d'agriculteurs qui se constitue pour effectuer le travail de l'exploitation : « *Quand ya des coups durs...entre agriculteurs oui mais... Oui quand même parce que là, cette dame qui s'est retrouvée veuve là quand même, madame...je veux pas dire de nom mais...quand même, depuis tout le monde est allé, tous les agriculteurs sont allés lui cueillir les concombres.* » (Nadine, épouse de Lucien, entretien n°58).

Et certains ont mentionné avoir eux-mêmes aidé et/ou parfois avoir aussi été aidés :

« *Quand il le faut oui. Ya deux ans quand j'ai été malade là, ils sont venus m'aider...à achever de tailler et tout... (...) ya tout un groupe, ya une quinzaine de personnes qui sont venus pour m'achever, pour me tailler les vignes là. (...) Et c'est mon neveu, il me dit 't'as qu'à le demander...on viendra te donner', il s'en est occupé et puis ya une vingtaine de gars qui sont venus et ils m'ont taillé les vignes, ils m'ont achevé les vignes quoi, une journée et ils m'ont fait, dans la journée, ils m'ont fait un peu plus d'un hectare à tous, soixante ares en bas*

⁴⁷⁹ A la question de l'enquêtrice : « Est-ce que vous trouvez qu'il y a de la solidarité entre viticulteurs ou agriculteurs ? ».

et ouais, un peu plus d'un hectare ils m'ont fait, tous ensemble et voilà. (...) Si la solidarité quand...elle joue vraiment bien, quand ya quelqu'un qui est vraiment dans la...dans l'embarra, les autres sont là eh. Ça c'est...et moi enfin je voulais, 'à mon avis', j'ai dit 'on va prendre quelqu'un, on paiera et puis...'. 'Bé putain' il me dit 'toi tu rends service à tout le monde'. » (Marius, entretien n°51).

« Moi je me suis cassé, coupé le doigt avec un sécateur électrique...je suis resté euh...[soupir] un mois et demi ou deux mois là sans travailler ou j'avais pas fini de tailler. Bon ils ont fait une action de solidarité... (...) Ils sont venus me tailler...le restant de l'exploitation quoi. Ils sont arrivés une trentaine, bon ça c'est bien. Ça existe encore c'est vrai mais sur des coups durs eh. Sur des coups durs eh [il répète ses propos]. » (Bernard, entretien n°16).

Par conséquent, l'entraide n'est pas régulière et du fait de la gravité de la situation dans laquelle elle est activée, certains enquêtés font remarquer qu'il ne s'agit pas de solidarité et cette dernière n'est plus comme avant ; temps qu'il ne date pas : *« Moins qu'avant. Beaucoup moins. Ça c'est...[bref silence] je sais pas, je pense qu'il y a beaucoup moins de solidarité. »* (André, entretien n°29) - ou bien elle n'existe plus, ce qui peut s'expliquer par la forte prégnance de la solidarité familiale ou encore par le développement des Cuma. En outre, l'enquête Valeurs (2009) a montré que la population française, de manière générale, est davantage encline à la solidarité familiale qu'à toute autre forme de solidarité (Galland, 2009, p. 69) :

« (...) moi je trouve pas trop, je sais pas. Si t'as vraiment des amis ou je sais pas moi... (...) A La Redorte, je sais que quand il y en avait un qui...un viticulteur qui restait pendant...quinze jours, trois semaines malade et qu'il pouvait pas aller tailler, ils faisaient une journée ou ils allaient l'aider. Bon c'est vrai que c'est bien mais...c'est pas...tu vois...c'est pas naturel comme si quelqu'un te disait 'té, t'es en retard, je viens t'aider'. Il faut que ça soit tu vois un groupement, enfin quelqu'un qui dise 'té on va faire une journée pour lui', pour que les gens se sentent obligés de s'inscrire quoi, bon c'est pas comme...je trouve que c'est pas...avant je suis sûre [elle insiste sur l'adjectif « sûre »] qu'il devait y en avoir, maintenant moins je trouve. » (Rosane, entretien n°11).

« Bon bien sûr que si ya une catastrophe au voisin à côté, bon comme ils ont fait à Fanjeaux qu'il est arrivé un drame bon, à la fin des moissons, ils sont allés tous moissonner chez la personne là...enfin pour qu'il puisse rentrer sa récolte mais...ce qui paraît normal mais enfin ça c'est pas de la solidarité, c'est de la solidarité mais enfin qui est presque obligatoire [petit rire de l'enquêtrice]. Mais de la vraie solidarité [soupir] si on peut être solidaire mais bon. » (François-Xavier, entretien n°40).

« (...) aussi une année ya eu un problème avec...bon un ami agriculteur aussi on est allé l'aider, lui il est venu nous aider une autre année, voilà, ça c'est de l'entraide. » (Stéphane, fils de François-Xavier, entretien n°40).

« Alors...non. Non, ya pas...de solidarité, si c'est quand ya un pépin, quelqu'un qui a un pépin on va...on donne un coup de main, ya pas de souci mais [il accentue sur « mais »] bon, on est de grands individualistes. » (Aimé, entretien n°17).

Le dictionnaire en ligne Larousse définit ainsi la solidarité : [Rapport existant entre des personnes, qui ayant une communauté d'intérêts, sont liées les uns aux autres (...) Rapport d'interdépendance entre les choses (...) Sentiment d'un devoir moral envers les autres membres d'un groupe, fondé sur l'identité de situation, d'intérêts (...)] (Larousse). La définition ne met donc pas en avant une dimension ponctuelle et inopinée due à la gravité de la situation. Quatre enquêtés seulement font référence à une solidarité régulière et qui prend différentes formes :

« Oui. Bien sûr oui. On s'aide. Bien sûr, s'il y a un coup à te faire faire, ou bien moi, on le fait. On le fait pas avec n'importe qui. Avec Homs là, le château d'Homs à côté, je lui prête du matériel, il me prête du matériel, en plus il est en bio, euh....Olivier A... je l'ai eu au téléphone tout à l'heure aussi, avec L...on s'échange des clients s'il faut, non, non. Non, non pour ça, il y a une...entre vignerons on s'aide. On s'aide [il répète ses propos]. Bon pas avec n'importe qui peut-être mais euh...moi ça m'arrive jusqu'à maintenant. On se prête du matériel, des étiqueteuses qu'il me prête ou un filtre...et moi je lui prête un filtre à terre et voilà surtout que c'est du matériel qui ne sert que de temps en temps donc c'est pas la peine de l'avoir...avec Florence B...par exemple je...on fait des affaires ensemble, on se prête du matériel ou on s'envoie des...on a les mêmes agents par exemple de temps en temps et moi quand elle est avec mon agent elle me l'envoie et moi quand j'ai un bon truc, je lui donne l'information, ça fait partie des trucs donc pour ça, il y a...il y a une bonne osmose [en insistant sur « osmose »], ça marche pas trop mal, chez moi en tous les cas, les autres je sais pas, voilà. » (Louis, entretien n°9).

« Ah oui, ici dans le coin oui, nous...oui ; oui, oui, pour...n'importe quoi, ou éventuellement une panne matérielle, on t'en prête un...je sais pas c'est toujours pareil quoi. Les problèmes de maladies, on discute la coopérative, on est ouvert quoi eh 'attention cette variété c'est pas ça, celle-là, elle va mieux'. Ah moi je l'ai fait, 'viens la voir' non, non ça ici c'est très bien, non, non. Les engrais aussi et puis on se dit les prix...c'est toujours pareil parce que...les vendeurs maintenant attention eh [il siffle] c'est...allé directement à un endroit pour acheter cent...c'est fini eh, c'est fini [il répète ses propos]. » (Alain, entretien n°25).

« Alors nous, on est un noyau de producteurs audois ou...au niveau...[bref silence] culture, on s'appelle si ya des attaques de mouches ou autre, de nuisibles, pour se donner des infos, après au niveau date de récolte et production d'huile, on se tient aussi au courant, entre les différentes structures, pour savoir si les rendements sont bons, si le résultat est bon, si... On a pas mal de réunions dans l'année ou on travaille ensemble, au niveau commercialisation, si je manque d'un produit ou d'une référence, j'envoie forcément chez un collègue. Là-dessus, le réseau est...et ils font de même. Pour l'extraction de l'huile aussi le moulin, on fait de la prestation à façon, on est ouvert aux apports extérieurs, si on est débordé qu'on peut pas traiter le produit, on va envoyer chez un collègue donc de ce côté-là ya quand même un bon noyau...un bon réseau. » (Magali, entretien n°60).

De plus, quand les enquêtés parlent de l'entraide, ils font référence à une dimension concrète, pratique voire pragmatique – renvoyant à la culture pratique des classes populaires - et non à un rassemblement solidaire pour faire évoluer leur situation sur le plan institutionnel, ce qui fait dire à cet enquêté ci-dessous qu'il n'y a plus de solidarité :

« Mais je suis pas persuadé [il insiste sur le verbe « persuader »] que il y ait plus de solidarité que ça dans le monde agricole parce que au jour d'aujourd'hui, il faudrait que le monde agricole entier se soulève, quelque soit le secteur d'activité ; que ce soit la viti⁴⁸⁰, l'arbo⁴⁸¹, le maraîchage, l'élevage. Alors que quand ya un problème, c'est toujours très diffus, c'est chacun dans son coin, voilà, l'an dernier, on a entendu parler des arbo dans les PO, ya deux ans, c'était les producteurs de lait en Bretagne, ya trois ans, c'était autre chose et c'est sûr que, par secteur d'activité, ya aucun poids qui pèse sur...sur rien alors que...l'administration et l'Etat a toujours eu peur de l'agriculture quand elle se soulevait mais c'est sûr qu'en le faisant...secteur d'activité par secteur d'activité, ça porte pas suffisamment. Voilà. » (Bertrand, entretien n°48).

La faible syndicalisation chez les enquêtés de notre corpus est donc à mettre en lien avec cette absence de solidarité. Cependant, malgré les nombreuses associations à la disposition des agriculteurs – comme les groupements de producteurs - peu d'enquêtés les ont évoquées et nous ne leur avons pas posé de question à ce sujet ce qui représente une lacune à notre recherche pour analyser ce qu'il en est de la solidarité en actes. Et certains, souvent ceux qui mentionnent que la solidarité a disparu parlent de « jalousie », d'« individualisme », de « chacun pour soi ». Il semblerait donc que [(...) le rejet de l'individualisme et l'affirmation de l'action collective (...)] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 130) ne soit plus la tendance d'aujourd'hui :

« L'entraide ou le coup de main...il se manifeste vraiment sur des cas extrêmes d'accidents, de...de choses comme ça... Voilà après ya beaucoup, beaucoup [il répète à deux reprises l'adverbe « beaucoup »] de... Je dirais qu'on est dans un individualisme forcené alors après ya des cas particuliers, je veux dire on travaille avec Jean-Pierre, de façon, on partage du matériel...avec un collègue là donc. » (Maurice, entretien n°47).

« Pas avec tous. Euh...moi la solidarité, elle est plus avec les gens qui sont loin de chez moi euh... Enfin ici les gens sont jaloux de moi donc automatiquement s'ils peuvent me plomber, ils le font. » (Sébastien, entretien n°50).

Encadré n°53

« La loi de la jungle »

« (...) le contexte fait que on vit un siècle d'individualisme et le problème à mon sens, c'est que...bé c'est un peu la loi de la jungle, donc on met devant...devant nous, cette banderole, cette façade de solidarité agricole, et puis...et puis derrière, nous on le vit tous les jours, c'est pour ça que j'en parle, on a cette loi de la jungle à savoir que un voisin de vigne est pas en grande forme financière, bé on va lui taper sur l'épaule pour lui dire 'oh ta vigne m'intéresse', voilà on va lui prendre la vigne. Alors que c'est pas ça pour moi la solidarité, voilà c'est pour ça que je te dis plutôt la loi de la jungle, on va lui taper sur l'épaule pour lui dire 'oh combien tu en veux, je sais que t'es dans la merde, combien tu en veux, je vais t'acheter ta vigne', voilà. Et puis petit à petit, ça va évoluer, ça va...on va s'enrichir sur le dos justement d'un agriculteur en difficultés voilà. Alors que la solidarité, à mon sens, c'est pas ça, c'est d'aller le voir le gars, lui dire 't'es vraiment dans la merde, qu'est-ce qu'on peut faire pour toi !'. 'Bé écoute, on va se réunir et puis on va venir te...t'aider à travailler tes vignes, on va t'aider...', voilà, c'est plutôt, à mon sens, c'est plutôt ça. Là je crois qu'en

⁴⁸⁰ Viticulture.

⁴⁸¹ Arboriculture.

ce moment...c'est ce que je te disais tout à l'heure aussi, c'est un peu la course à la surface, on en veut toujours plus, on veut être toujours au dessus des autres, on veut...et on veut bouffer le voisin, on veut lui marcher sur la gueule, voilà. Excuse moi l'expression mais moi je le ressens comme ça et...je crois que je me trompe pas, on le voit pas [il met l'accent sur l'adverbe de négation « pas »] tous les jours mais presque. Donc solidarité, dans les grands moments de manifestation, oui euh...parce que tout le monde est logé à la même enseigne mais quand t'as quelqu'un qui est en difficultés, certes, ça va commencer par de l'entraide et ensuite, ça va être, au contraire, la loi de la jungle qui va ressurgir, voilà. Je te dis c'est lié un peu à notre, sans dire que ce soit notre...notre culture qui veuille ça mais on vit [en insistant sur le verbe « vivre »] un siècle d'individualisme, on le voit partout, on voit tout ce qui se passe autour de nous, c'est ça, c'est que il y a de la jalousie, il y a...voilà, enfin moi je te dis ce que je ressens, tu vas peut-être interroger quelqu'un d'autre il te dira...il te dira complètement le contraire, voilà. Mais moi je le ressens parce que je le vis tous les jours, je le vis tous les jours [il répète « je le vis tous les jours » à deux reprises pour insister], voilà. La solidarité...oui dans les grands moments ou tout le monde...tout le monde est unanime pour la rappeler cette solidarité parce que....bé on traverse des moments difficiles, il faut aller manifester, parce qu'il y a la mévente du vin, parce que on...on octroie pas les aides, enfin les aides de Bruxelles n'arrivent pas rapidement, là ouais. Mais après non, je te dis, il y a plutôt après de l'entraide, même moi je le vois...j'ai du matériel, je prête du matériel, c'est tout simplement de l'entraide. Si...si après il y a quelqu'un en difficultés, j'irai lui filer un coup de main mais...je veux pas dire que je suis pas comme les autres, si j'ai une vigne qui me touche et que le mec est pas...est pas en grande forme financière, je vais pas...enfin moi j'ai pas cette mentalité là aussi, je vais pas aller lui taper sur l'épaule en lui disant 'tu sais ta vigne me plaît bien, tu me la vends !'. Non, moi je vais essayer au contraire de l'aider mais après il y en a beaucoup qui jouent pas le jeu dans ce sens, voilà. » (Christophe, entretien n°5).

On peut supposer qu'un certain nombre d'enquêtés pensent principalement aujourd'hui à passer la crise et cette attitude semble être contraire à la solidarité et davantage propice à l'individualisme. Ce qui est mis évidence par Mengin (1991) pour qui, la crise agricole [(...) se traduit par une certaine prise de conscience de la vanité de la solidarité tant vantée par le milieu, base d'un syndicalisme unitaire. Dans un contexte de surproduction, les agriculteurs sentent qu'ils sont plus en fait concurrents que solidaires.] Mengin, 1991, p. 39) et qui est également souligné par certains enquêtés comme Pascal (entretien n°33) :

« (...) c'est pas une constance chez les agriculteurs, c'est, enfin je pense que...partout. Partout, on est de plus en plus individualiste. Sincèrement quoi eh, je pense que les gens ont...et ces outils collectifs, on a de plus en plus de mal à les...à les animer parce que justement les gens sont de plus en plus individualistes. Mais c'est lié...si tout allait bien, si les gens gagnaient leur vie normalement, on aurait pas ces soucis...ces soucis d'animation de coop et ces prises de position très individualistes des gens donc...c'est essentiellement, à mon avis, lié à la crise quoi eh.

- Pourtant justement étant en crise...

- [Il coupe la parole à l'enquêtrice]. Ah non mais c'est clair ouais, c'est complètement...c'est complètement débile mais après bon le...il est clair que les exploitations agricoles qu'on a dans la coop c'est toutes des entreprises quoi donc...ya un chef d'entreprise derrière et le mec, il essaie de sauver sa...il essaie de sauver son entreprise. Et si ça doit se faire au détriment du collectif ou un truc comme ça, bé ça sera fait au détriment du collectif parce que réellement, ya...je veux dire ces entreprises là sont en crise quoi eh. ».

Il convient de souligner que l'individualisme mentionné par une partie des enquêtés de notre corpus se retrouve également dans l'enquête de Beaud et Pialoux (1999). En effet, les changements au sein de l'usine Peugeot, à partir des années 60, n'ont pas seulement conduit à une diminution du syndicalisme mais ont aussi eu des conséquences sur la solidarité ouvrière. Le travail à l'usine de jeunes ouvriers diplômés intérimaires aux côtés d'anciens peu ou pas du tout diplômés et en CDI a entraîné des tensions – sous fond de concurrence – qui ont mis à mal le collectif ouvrier qui s'est transformé en individuel pour s'en sortir, encouragé par la direction. Des tensions sont également palpables entre les ouvrières d'origines françaises et les ouvriers d'origines immigrées. En outre, selon Simonetta Tabboni (2007/2), les individus aujourd'hui recherchent la réussite dans le travail et celle-ci se traduit par un désengagement collectif (Tabboni, 2007/2, p. 278-279).

Et une minorité d'enquêtés va plus loin en évoquant une certaine loi du plus fort, une volonté de certains – des « rapaces » – d'anéantir celui qui est en difficultés financières.

Encadré n°54

« Des rapaces autour »

« La solidarité, moi je pense qu'elle y est pas. Moi je pense qu'elle y est pas [il répète ses propos]. Elle y est mais elle y est...sans y être, si vous voulez, quand vous êtes au sein d'une coopérative, la solidarité, elle est obligée d'y être parce que tout le monde porte, tout le monde travaille dans le même sens, c'est la même...coop, il faut la faire tourner et que ci et que là. Après vous avez un voisin qui est en panne ou bon...qui a un problème avec une machine, on va bien sûr se serrer les coudes, enfin moi le premier, si je peux le dépanner, ce sera avec plaisir. Par contre, là ou je sais que c'est pas bien et là ou je sais qui ya de l'hypocrisie, c'est au niveau des...[bref silence] au niveau des gens qui vont mal, voilà les gens qui...qui vont mal, qui malheureusement n'ont pas su...n'ont pas les reins assez solides pour continuer et doivent plier parce que c'est dur et que ils y arrivent pas et bé vous avez des rapaces autour ; des rapaces autour [il répète ses propos] qui sont là alors que ça même pas dit que la personne déjà elle a abandonné le métier parce que elle avait du mal à arriver à la fin de l'année, vous avez cinq ou six rapaces, des gens qui en ont déjà...des dizaines et des dizaines d'hectares, qui en ont pas besoin de plus et bé qui se jettent dessus pour...pour des petits morceaux, ils hésiteront pas à faire monter les enchères alors que ça vaut pas plus. Un jeune pourrait s'installer ou quelqu'un, un voisin pourrait le prendre en priorité et bé non, vous avez toujours... C'est partout dans le département eh mais surtout dans ce secteur, vous avez toujours quelques exploitants qui sont là à...à guetter qui s'est qui va plier pour essayer de prendre des terres quoi, pour s'agrandir, ouais c'est...[sourir]. Vous en avez certains. Moi quand j'ai entendu dire des voisins qu'ils pliaient moi j'en connais deux agriculteurs, ils se sont disputés pour un petit champ...pour un petit champ si vous voulez de...[sourir] qui représente rien quoi, des exploitations de quelqu'un qui a plié, d'un copain...du village là, il a plié parce qu'il pouvait plus continuer, ça faisait trente ans qu'il était exploitant et il a plié l'année dernière, quand il est venu me voir parce que il a un petit bout qui se touche avec moi et comme c'est du bio et que je suis juste à côté et comme lui, c'est du conventionnel, chaque fois qu'il traitait, il fallait qu'il fasse attention et tout ça alors il est venu me voir en priorité, il a demandé à personne, il est venu me voir et c'est lui qui me l'a dit, il me dit 'quand j'ai arrêté' il m'a dit 'j'ai...' bon je vous dirais pas les noms, ya deux personnes sur une parcelle, ils étaient prêts à sauter la route, à aller de l'autre côté de la

route alors qu'ils avaient aucune parcelle de l'autre côté de la route, ils se disputaient devant tout le monde pour un petit bout de terre quoi eh. Alors qu'on vous dit qu'on y arrive pas, lui comme il me dit 'moi j'y arrive pas, moi je me demande pourquoi eux se battent pour prendre un petit bout de terre quoi', enfin, c'est les mentalités ça. C'est la mentalité ça. Mais bon après la solidarité je pense que oui, elle y est au niveau...au niveau du travail, elle y est, après au niveau de ça...je vous dis ya des...ya des rapaces quoi. Y'en a qui en ont jamais assez, ils pensent que d'en prendre plus, ils seront plus...plus riches ou j'en sais rien, plus de notoriété, j'en sais rien, voilà. Après quoi vous dire de plus [sourire]. » (Paul, entretien n°38).

Une enquêtée a souligné ne pas avoir été aidée quand son exploitation a été victime d'une maladie : *« (...) enfin ça dépend pourquoi parce que bon nous, pour la Sharka personne n'a...ne nous a aidé quand même eh, peut-être une seule personne mais...une personne âgée mais c'est tout eh, au niveau de la profession non. Là ya pas de...[bref silence]. »* (Suzanne, entretien n°57).

La solidarité semblerait, selon les propos des enquêtés de notre corpus, renvoyer à une dimension ancienne du métier. Or, pour Halbwach (1964), il y a un individualisme persistant chez les paysans qui concerne [toute la partie de leur vie et de leur activité qui les laisse en contact avec la terre, c'est-à-dire dans ce qui est proprement la culture et le genre d'existence paysanne telle qu'elle lui est adaptée.] (Halbwachs, 1964, p. 88). Aujourd'hui, la solidarité aurait été remplacée par une version nouvelle : une entraide ponctuelle, inopinée, localisée. Par conséquent, le sentiment de faire partie du monde des travailleurs de la terre⁴⁸² – et non à [la figure de l'agriculteur « moderniste »] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 130) – ne s'accompagne pas d'une solidarité mais d'une entraide ; expliquant ainsi que trois enquêtés parlent de « solidarité paysanne » :

« Moi je m'en fous de...d'essayer de...de casser les autres pour essayer de...d'acheter leur terre pour progresser c'est pas... moi c'est pas mon état d'esprit ça. Bon voilà [rires]. Donc la solidarité paysanne [il fait un signe de la main] trop tard [rires]. C'est fini [rires] c'est fini. » (Jean-Pierre, entretien n°3).

« Non moi je... C'est vrai que ça existe la solidarité paysanne, dans l'ensemble, entre paysans, on est solidaire entre nous quoi c'est...on se comprend, voilà, c'est plutôt le sentiment de se comprendre (...) » (Charles, entretien n°59).

Encadré n°55

« C'était de la solidarité paysanne »

« Beaucoup moins qu'avant ; beaucoup moins qu'avant mais...c'est plutôt, c'est pas de la solidarité entre agriculteurs, c'est de la...c'est du relationnel entre individus. C'est-à-dire que ya des personnes...[silence]. Comment l'exprimer [bref silence]. A une époque, c'était...pour reprendre, peut-être vous l'avez pas connue cette image là...une des premières grandes campagnes de pub qu'avait fait Groupama, c'était des gens qui étaient en train de moissonner dans l'ancien temps et tout d'un coup y'avait le feu dans le village et tout le monde partait des champs pour aller combattre le feu au village, ça c'était de la solidarité paysanne. Quand y'avait quelqu'un qui était, moi ma grand-mère habitait Puichéric...quand

⁴⁸² Cf. « Chapitre III Un référent culturel commun : le monde 'agripaysan' », p. 127.

y'avait...l'époque des vendanges ou des trucs comme ça...les enfants étaient regroupés chez une même famille parce que...parce que il fallait vendanger et que, à part quand la mère donnait le sein et qu'elle gardait l'enfant avec elle, sinon il fallait...il fallait se démerder quoi, c'était...c'était vital. Là c'était de la solidarité...disons professionnelle, de la solidarité de personnes claniques mais comme tout le monde faisait le même métier... Là maintenant...dans beaucoup de trucs, c'est...ya pas de solidarité, au contraire même, quand y'en a un qui disparaît, ça fait la possibilité de pouvoir s'agrandir et d'avoir un petit peu plus de place ou d'avoir un marché un petit peu plus important, les gens ne s'en cachent plus, surtout les jeunes...mais par contre, vous avez des relations avec des personnes avec qui...que vous avez un coup dur...même si vous êtes concurrents, moi je l'ai vu, pour les inondations, ya des personnes que j'ai attendu pendant longtemps et qui sont jamais venues et que j'ai jamais plus revu d'ailleurs, avec qui je pensais être très, très [il répète deux fois l'adverbe « très »] bien lié...et d'autres personnes avec qui, la veille ou l'avant-veille, on s'était foutu une frite, presque à se foutre sur la gueule et qui...qui étaient là de longue quoi, voilà... Donc c'est plutôt du relationnel que de la solidarité professionnelle eh c'est... Après...bon on est pas quand même complètement isolé...ya quand même une grosse différence entre les viticulteurs, entre viticulteurs et celui qui n'est plus viticulteur, c'est-à-dire qui est un apostat [petit rire] ça existe eh, surtout au Crédit Agricole, ça existe ça [petit rire] voilà. Donc...là oui vous avez certaines rancœurs, certaines envies, certaines...médisances et...bon, on fait avec. Mais la solidarité paysanne, je pense que c'est quelque chose qui a...qui a peut-être disparu avec en même temps qu'a disparu un certain esprit coopératif, voilà, ou les gens quand ils ont créé une coopérative, c'était une question de survie, c'était vital (...) » (Jean-Philippe, entretien n°39).

Ce lien entre crise et mutation voire dissolution de la solidarité est une hypothèse de travail à creuser. Au sein du groupe ouvrier, la disparition progressive de la solidarité a conduit, pour partie, à la dislocation du groupe ouvrier. On peut donc se demander si cette absence de solidarité est aussi, pour les agriculteurs, la fin d'un groupe ? On a mis en évidence, à travers cette sous-partie que la solidarité avait muté en entraide ponctuelle, inopinée, localisée. Est-ce la dernière étape avant la suppression totale ? Néanmoins, nous ne considérons pas l'entraide ponctuelle, inopinée, localisée comme une valeur chez les enquêtés de notre corpus n'étant pas revendiquée comme telle par ces derniers.

Encadré n°56

Quand le collectif ne fonctionne pas

« Bé je sais pas trop, je l'assimile à la crise, bon je me dis que bon, c'est...c'est pas motivant mais enfin...[soupir] quand on s'occupe d'une structure, justement, il faut...en période de crise, il faut faire preuve d'ingéniosité, essayer de trouver des idées qui pourraient éventuellement nous sortir de...nous aider à passer la crise, essayer de réduire les frais bon moi j'avais lancé l'idée de...bon pendant les vendanges, sur la cave coopérative, on prend des saisonniers et bon, on les garde après vendanges pour achever la fabrication du vin et je leur avais dit 'bon quand on a fini les vendanges nous, au niveau exploitation, c'est une période creuse, on a pas [en accentuant sur l'adverbe de négation « pas »] trop de travail sur l'exploitation donc on pourrait s'impliquer, ça nous permettrait de...de remplacer les saisonniers qu'on garde pendant un mois facilement après les vendanges'. Bon bé là aussi personne [il insiste sur « personne »] a répondu, si on a été deux ou trois, bon on a participé un peu mais bon on peut pas faire grand-chose à deux ou trois. Alors que bon si la collectivité avait fonctionné... J'avais même poussé l'idée plus loin mais enfin c'est resté que des idées. Je disais 'sur la cave coopérative, on pourrait à vingt personnes, gérer les

vendanges sur le terrain donc au niveau du vignoble et à la cave et bon c'est nous qui faisons le travail donc au niveau frais de main-d'œuvre, il y aurait zéro'. Bon bé ça n'est resté qu'une idée. C'est dommage parce que bon c'était...on a des machines à vendanger tous bon, on se mettait en commun sur la cave coopérative voire peut-être acheter des machines sur la cave coopérative, avec trois machines, on pourrait récolter la totalité de la surface, bon les tractoristes qui vont avec donc il fallait une dizaine de personnes quoi et autant dans la cave, on faisait les vendanges. On pouvait travailler en fait comme une cave particulière, comme une grosse cave particulière mais bon [rires] manque de personnes motivées c'est...c'est regrettable. La vente de vin, c'est pareil, bon moi...ce que je fais de reprendre du vin à la cave, bon je le rachète à la cave puis je me le vends. Si on était une vingtaine à le faire bon nous on y trouve notre bénéfice puisqu'on prend une plus value sur les ventes mais pour la cave, ça fait des volumes qui partent bon parce que c'est...quand c'est vendu en bouteille, ça part à des bons prix, c'est intéressant des deux côtés quoi, pour la cave et pour le viticulteur qui fait ça. Mais bon là aussi, pas d'implication [rires]. C'est dommage. C'est dommage [en haussant la voix] parce que ça pourrait...ça pourrait bien fonctionner quoi. En partant avec des idées comme ça moi j'ai l'impression que on ferait des économies...importantes et bon c'est...c'est la pérennité de la cave coopérative et de nos exploitations qui est quand même mise en jeu là. » (Philippe, entretien n°4).

Ce chapitre a permis de montrer que les changements au niveau de leur façon de travailler, qui en font aujourd'hui des professionnels de la terre n'ont pas ébranlé les valeurs fondatrices du groupe à savoir celles du travail, de la terre, de la famille, de la transmission, ni radicalement transformé leur mode de vie, confirmant ainsi le syncrétisme de valeurs anciennes et de valeurs nouvelles. En effet, pour les enquêtés de notre corpus et comme le souligne Claude Reboul (1981), la formation professionnelle par exemple n'a pas mis fin à la transmission des exploitations du père au fils, ni à la persistance de l'apprentissage du métier sur le tas (Reboul, 1981, p. 118, 119). En outre, même s'ils se sont modernisés notamment sur le plan mécanique, ils continuent à accorder une grande attention à la terre et à la nature en général. On peut dire qu'ils se sont adaptés aux évolutions de leur métier et à celles de la société dans son ensemble. Ce que nous allons également développer pour ce qui est de la vie hors travail, dans chapitre suivant.

De plus, étant donné qu'ils ne se considèrent pas tous comme des chefs d'entreprise et même s'ils ont suivi les évolutions de leur métier, certains, du fait d'une faible rentabilité de leur exploitation et d'une absence de reprise, ont stoppé cette marche modernisatrice. Par conséquent, nous considérons que le terme « agripaysan » est davantage approprié, pour les enquêtés de notre corpus, que celui d' [entrepreneur paysan] (Müller, 1984, p. 63). Et la majorité d'entre eux se perçoit davantage comme paysan que chef d'entreprise. On peut dire que le choix du terme agripaysan, autrement dit, l'association agriculteur et paysan ou l'impossible dissociation entre agriculteur et paysan s'inscrit dans la continuité du [projet modernisateur partagé par les gouvernements de l'après-guerre] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 129) dont le volet [technique] (*Ibid*) associe [(...) les valeurs paysannes traditionnelles (...) avec des valeurs beaucoup plus modernes comme la recherche de l'efficacité, de la productivité, etc.] (Faure et al., 1989, p. 18). Ce chapitre a également été l'occasion d'infirmer certaines valeurs – utilité, indépendance et solidarité et individualisme – et de faire émerger, des données de terrain, les valeurs « création » et « réaction-adaptative ».

Les propos de cet enquêté définissent ce que nous entendons par « agripaysan » : « *Au début...enfin viticulture et des pommes mais...on avait moins de pommes que ce qu'on fait aujourd'hui et on avait beaucoup plus de vignes et on s'est restructuré...on a arrêté vu les soucis de la viticulture...ça fait déjà une dizaine d'années qu'on a...qu'on arrache des vignes même si on en a eu replanté quelques-unes mais... On s'est re-réorienté vers d'autres choses quoi et vers d'autres systèmes de ventes aussi en parallèle.* » (Jean-Luc, entretien n°12)
« *Donc j'en garde des vignes parce que c'est aussi notre cult [bref moment de silence] c'est notre...culture quoi, on est issu de famille de viticulteurs. On se verrais mal sans vigne mais aujourd'hui même....c'est pas ce qui me rapporte beaucoup quoi. Donc...je peux pas, il y en a d'autres dans le conseil d'administration qui...qui s'investissent plus que moi dans le travail dans la cave quoi, ça il faut en tenir compte aussi, je vais pas passer du temps sur des choses qui...même si ça me plaît, même si...je sais que c'est...ça m'arrive de mes parents, de mes grands-parents bon mais après à moment donné, il faut laisser tout ce qui est affectif et travailler dans ce qui rapporte quoi, plus ou moins, parce que dans l'agriculture, il y a pas grand-chose qui rapporte aujourd'hui, enfin.* » (*Ibid*).

CHAPITRE VI UN MODE DE VIE « SIMPLE » ET « PRATIQUE »

Le niveau de vie des agriculteurs est inférieur à la moyenne [...] mais cependant en « rattrapage », en tout cas jusqu'en 2007 (des données plus récentes montreraient probablement un infléchissement de cette tendance).] (Laisney, 2010, p. 1). Et il y a, au sein de la catégorie agriculteur, une disparité des revenus et donc des modes de vie⁴⁸³. Après avoir abordé la question du travail et tout ce qui entretenait un rapport de près ou de loin avec ce dernier comme l'exploitation, sa transmission ou encore le travail en famille, l'objectif de ce chapitre est de s'intéresser à ce qu'il en est de la vie des enquêtés de notre corpus en dehors de leur métier⁴⁸⁴. Et après avoir mis en évidence l'existence d'un « modèle familial agricole », nous montrerons que les enquêtés partagent certaines spécificités, au niveau de leurs pratiques de consommation autrement dit, ce que nous avons appelé un « modèle agricole de consommation ». Ils accordent une importance particulière à leur alimentation (VI.1) et cela passe par une certaine autoconsommation, à travers essentiellement la culture du jardin potager, ils se revendiquent comme n'ayant « *pas beaucoup de besoins* », il conviendra donc de définir ce « *pas beaucoup de besoins* » en analysant leurs pratiques de consommation et de loisirs ainsi que leurs symboliques c'est-à-dire la manière dont ils investissent ce temps de non travail agricole (VI.2).

D'autre part, la vie en dehors de travail renvoie également au lieu de travail et de vie, les deux étant imbriqués. Nous étudierons la relation que les enquêtés entretiennent avec le village dans lequel ils habitent mais aussi ce qu'il en est de cet ancrage au local (VI.3) : quel sens donner à cet attachement au village et au milieu rural et comment ce dernier se traduit-il à travers les comportements ?

Dans l'analyse des résultats, nous mettrons en lien les données de terrain avec la culture populaire, en particulier ouvrière tout en veillant à ne pas déconnecter les enquêtés du reste de la société. L'originalité de ce travail est d'étudier sociologiquement les pratiques de consommation alimentaire ordinaires et quotidiennes pour ce qu'elles sont chez les enquêtés - à savoir un besoin économique et une amélioration de leur mode de vie autrement dit une nécessité plus qu'un superflu, ce qui ne renvoie pas à du non sens mais à un sens qui leur est propre – et de ne pas les appréhender comme des défauts, des manques (Grignon et Grignon, 1980, p. 566). Mais aussi de ne pas séparer l'étude pragmatique et symbolique des pratiques de consommation alimentaire et d'essayer de se détacher de la classification habituelle. En effet, [Représentées par les « besoins » les plus élémentaires et par les goûts les plus « terre à terre », les classes populaires sont vouées à symboliser la simplicité par opposition au formalisme et au maniérisme bourgeois, la franchise par opposition à l'hypocrisie des conventions, bref le naturel et l'authenticité par opposition à l'artifice et à se trouver du même

⁴⁸³ Ce qui n'est pas l'objet de chapitre mais que nous aborderons au Chapitre VII « Trois idéaux-types », p. 507.

⁴⁸⁴ Il convient de rappeler que le guide d'entretien a été modifié à la suite de la pré-enquête et que le thème « L'activité hors travail à proprement dit » a particulièrement été complété. Par conséquent, certaines informations n'ont pas été demandées aux enquêtés que nous avons rencontré en 2011, lors de cette pré-enquête.

coup rejetées une fois de plus en dehors du jeu, en deçà ou au-delà de l'histoire et de l'espace social, du côté de l'Eden ou de l'Utopie.] (*Ibid*, p. 569).

VI.1 « La nourriture, je préfère payer un peu plus »

« Non, non j'essaie de faire...du mieux possible au point de vue...au point de vue alimentation et tout ça oui, je fais attention. Enfin je fais attention pour la nourriture quoi, j'achète des bons produits, j'essaie de pas acheter n'importe quoi, voilà. » (Cécile, épouse d'Aimé, entretien n°17).

« C'est le plaisir de...et puis, je mange pas, pour me remplir le ventre non plus, je mange...voilà, chaque fois que je mange un plat, je choisis les trucs, je déguste en fait. J'aime trouver le goût, j'aime, si tôt que c'est industriel ou quoi, c'est pour ça qu'on mange pas dans des restaurants du style Buffalo Grill et tout ça, je mange jamais [il met l'accent sur l'adverbe « jamais »] là-dedans. Ça m'arrive d'aller au Mc Do eh des fois, en passant des fois, je dois y aller une fois ou deux fois par an, des fois, pour le petit ou quoi, d'aller prendre un Big Mac et je me dis putain je suis content de manger...là tu manges de la merde là [petit rire de l'enquêté et de l'enquêtrice]. » (Eric, entretien n°46).

Ces deux extraits d'entretien confirment notre hypothèse de départ, à savoir que, comme les enquêtés de notre corpus sont eux-mêmes producteurs de denrées alimentaires, il n'est pas étonnant qu'ils accordent de l'importance à leur alimentation et qu'ils aient ainsi le souhait de se détacher des circuits de consommation traditionnels. Par conséquent, au niveau de leurs pratiques de consommation, c'est l'alimentation que les guides d'entretien interrogeaient le plus. Et les données de terrain ont confirmé cette hypothèse de départ en mettant en évidence qu'une des principales caractéristiques de ce « modèle agricole de consommation » est la place centrale occupée par l'alimentation. Nous allons souligner, dans cette partie, que pour certains chercheurs, l'alimentation renvoie à l'habitus de classe (Bourdieu, 1979). Il conviendra donc de commencer l'analyse des résultats par positionner le « modèle agricole de consommation ». Nous montrerons qu'il s'inscrit dans la culture populaire notamment ouvrière, tout en ayant ses propres spécificités. Puis nous rentrerons davantage au cœur du « modèle agricole de consommation » en faisant remarquer que l'alimentation, pour les enquêtés, passe par le jardin potager mais aussi par les consommations locales - davantage que par les produits bio - à travers les producteurs de proximité. Nous nous intéresserons à la valeur pratique et symbolique du jardin potager⁴⁸⁵ - « *Moi je suis...l'agriculteur doit apprendre déjà à se nourrir lui, un agriculteur qui n'a pas de jardin, pour moi, ça peut pas être un agriculteur* » (Jean-Philippe, entretien n°39) - puisque ce dernier leur permet de faire des économies mais il traduit aussi une posture de méfiance vis-à-vis de la grande distribution. Nous développerons leur point de vue sur les produits bio ainsi que la signification qu'ils donnent à la valorisation de la consommation locale. En effet, consommer local et chez les autres producteurs est, pour les enquêtés, un juste retour des choses quand on est soi-même producteur et/ou commerçant. D'autre part, un certain nombre d'entre eux sont aussi soucieux de se rendre à l'épicerie de leur village. Il s'agit d'une volonté de leur part de

⁴⁸⁵ Nous reviendrons sur la thématique du jardin potager dans la sous-partie « VI.2.3 Une appropriation particulière du 'travail à-côté' », p. 427.

conserver une vie au village, un dynamisme – marquant ainsi leur attachement à ce dernier⁴⁸⁶ - mais aussi un autre moyen de se positionner contre les grandes surfaces qui pensent essentiellement voire uniquement à faire de l'argent avec des produits frais dont la qualité n'est pas satisfaisante selon leurs propos. Il conviendra également, dans cette partie d'analyser ce qu'il en est de l'autoconsommation aujourd'hui. Il semblerait donc que le « modèle agricole de consommation » soit davantage une forme d'identification à la paysannerie qu'une acculturation, ce qu'il sera question de vérifier tout au long de ce chapitre sur le hors travail.

Les ménages agricoles accordent une part importante de leur budget à l'alimentation⁴⁸⁷, plus que l'ensemble des ménages et la part de l'autoconsommation dans la consommation alimentaire chez les agriculteurs s'élèverait à 23% selon Hervieu (1996), celle de l'ensemble des Français n'est que de 3,7%. Il convient de souligner que [Les produits tirés de l'autoconsommation (légumes, volailles, porcs, etc.) rapprochent la consommation des agriculteurs des modèles culturels de consommation qui sont ceux des ouvriers. Mais plus que les ouvriers, ils achètent des produits tels que la viande de veau, le fromage, le poisson, les vins et boissons alcoolisées, qui les rapprochent des cadres.] (Hervieu, 1996, p. 68). Cette part du budget accordée à l'alimentation les différencie du reste de la population puisque selon Jean-Pierre Lamic (2008) [13% du revenu des ménages seulement est alloué à la nourriture (30% dans les années 70)] (Lamic, 2008, p. 11). En outre, [Avant le premier choc pétrolier, la croissance rapide du niveau de vie détache les classes moyennes mais aussi une large partie des milieux populaires de l'alimentation rurale traditionnelle.] (Herpin et Verger, 2008, p. 46). Et c'est pour le petit déjeuner que les agriculteurs se distinguent le plus des autres, selon l'enquête nutritionnelle de l'Inserm réalisée entre 1957 et 1963.

De manière générale, la consommation alimentaire⁴⁸⁸ a évolué de façon continue mais plus lentement que la consommation totale durant le dernier demi-siècle. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la quantité et la qualité de la consommation alimentaire augmentent même si c'est de façon ralentie. Le secteur de l'alimentation n'est donc pas en déclin. Cette lenteur dans l'évolution ne doit pas non plus laisser penser que la consommation des ménages en nourriture et en boisson progresse peu mais au contraire [La structure du panier de la ménagère a été profondément transformée par la diversification des produits des industries agroalimentaires (IAA).]⁴⁸⁹ (Herpin et Verger, 2008, p. 45).

⁴⁸⁶ La question de l'attachement au village sera l'objet de la partie « VI.3 Des racines au village mais une ouverture d'esprit », p. 452.

⁴⁸⁷ Il convient de rappeler ici la loi d'Engel selon laquelle [« Plus le revenu est faible, plus est grande la proportion de la dépense totale qui doit être consacrée à la nourriture »] (Chombart de Lauwe, 1977, p. 102).

⁴⁸⁸ [Le volume des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (...) dont la base est égale à 100 en 2000, a presque doublé entre 1960 et 1980 : l'indice de volume atteint 41 en 1960 et 78 en 1980. Entre 1980 et 2006, il augmente toujours, mais de 42% seulement (l'indice de volume est égal à 106 en 2006). Le volume des boissons alcoolisées (...) augmente entre 1960 et 1980 un peu moins vite que celui de l'alimentaire et des boissons non alcoolisées (indice volume = 53 en 1960 et 91 en 1980). Il est à son maximum en 2001 et depuis cette date diminue fortement (indice volume = 85 en 2006)] (Herpin et Verger, 2008, p. 50).

⁴⁸⁹ La consommation des produits de l'agriculture a donc évolué. Ces derniers sont moins directement consommés mais davantage transformés par les IAA : [en 1960, 80% des dépenses de nourriture et de boisson sont issues des industries agroalimentaires. Au début des années 1980, le partage des dépenses alimentaires entre la nature et l'industrie a très peu changé. Les produits de l'agriculture – *fruits et légumes frais, œuf, miel, lapin, gibier* – et les *produits de la pêche* n'ont perdu qu'un point entre 1960 et 1980. Le recul de la nature sur la table des Français va s'accélérer à partir de 1990. 2000 est l'année la plus basse. Un peu moins de 16% des dépenses

Les pratiques de consommation des agriculteurs ont évolué dans le même sens que celles du reste de la population : [...] réduction des postes « alimentation » (y compris boissons alcoolisées et tabac), augmentation du poste « loisirs⁴⁹⁰, culture et éducation »⁴⁹¹.] (Laisney, 2010, p. 2). A une différence près : [...] la part consacrée à l'alimentation a moins diminué que pour les autres catégories sociales, ce qui peut tenir à l'estimation de l'autoconsommation, intégrée dans le calcul de l'Insee.] (*Ibid*). Par conséquent, il semblerait que les agriculteurs aient leurs propres spécificités au niveau des pratiques alimentaires, ce que confirme notre enquête ; à savoir une attention particulière accordée aux produits de qualité - certains enquêtés de notre corpus mais pas tous privilégiant les produits bio - la valorisation du commerce de proximité qui s'accompagne d'une mise à distance de la grande distribution et la consommation de ses propres produits à travers le jardin potager. Ce que nous allons aborder plus en détail.

Les enquêtés de notre corpus n'ont pas mentionné le jardin potager comme étant un de leurs loisirs, ce dernier s'inscrit donc bien dans une pratique alimentaire. Il est un moyen pour eux de contrôler leur consommation principalement de légumes et de faire des économies. Il leur permet d'améliorer leur niveau de vie – il en est de même pour la minorité d'enquêtés qui élève sa propre volaille - et c'est aussi une activité qui fait partie intégrante de leur mode de vie se situant dans un entre-deux : à la fois obligation liée à leur position sociale et donc à leurs ressources mais aussi pratique qui renvoie à [l'habitus primaire] (Grignon et Grignon, 1980, p. 550) :

« - **Est-ce que vous consommez vos propres produits ?**

- *On a que ça, voilà, que nos propres produits [petit rire].*

- **Donc vous n'allez pas au supermarché pour faire vos courses ?**

- *[Soupir]. Juste ce qui lui faut à elle⁴⁹², ça dépend mais en fruits et légumes, rien. Et viandes, pas beaucoup parce qu'on a des poules, des lapins, des cochons [rires]. » (Jacky, entretien n°14).*

« *Bon c'est...ça c'est un des avantages d'être...agriculteur, enfin je vois là en saison...là par exemple au fond [il fait en même temps un signe de la tête pour montrer l'endroit], ya une haie fruitière, tous les petits arbres qu'on voit là [il fait un signe de la main pour désigner l'endroit] ya des pêcheurs, ya des...figuiers, ya des abricotiers, alors nous, on a des fruits toute la saison qui coûtent rien quoi voilà. » (Romain, entretien n°22).*

va aux produits de la nature. Depuis cette date, la tendance se stabilise. En 2006, ils ont regagné un point et représentent 17% de la dépense alimentaire.] (Herpin et Verger, 2008, p. 52).

⁴⁹⁰ [Alors qu'en 1974, les milieux populaires bénéficiaient de moins de loisirs que les milieux favorisés, c'est aujourd'hui l'inverse, mais cette progression résulte pour l'essentiel de leur plus grande exposition au chômage, et de l'extension de celui-ci.] (Chenu et Herpin, 2002, p. 15).

⁴⁹¹ Vanessa Bellamy et Claire Plateau (2007) évoquent des dépenses de loisirs et de culture pour les ménages d'agriculteurs actifs qui s'élèveraient à [860 euros par an par unité de consommation] (Bellamy et Plateau, 2007, p. 13) contre [940 euros par unité de consommation] (*Ibid*) pour les ouvriers et [2 120 euros par unité de consommation] (*Ibid*) pour les cadres.

⁴⁹² C'est-à-dire sa femme qui s'est absentée.

Encadré n°57 « Je conçois pas une vie d'agriculteur sans qu'il se fasse son potager »

Pour Christophe (entretien n°3), le jardin potager fait partie intégrante du mode de vie de l'agriculteur :

« Ouais...je consomme mes produits, je consomme mon huile d'olive, je consomme...je consomme mes pommes de terre, je consomme mes tomates, mes salades, enfin tout ce que je...ouais mon vin [petit rire de l'enquêtrice]. Ouais, ouais. Et là prochainement, je vais replanter...des oliviers, je vais replanter des pêchers, des pommiers, des poiriers euh...voilà, des brugnons, un peu de tout je vais replanter...voilà. Comme ça, on aura des fruits, des légumes voilà. On est pas arrivé encore à la viande [rires de l'enquêtrice]. Non mais c'est vrai que après, c'est plaisant aussi. C'est...c'est plaisant enfin moi je conçois pas un monde d'agriculteurs sans avoir son propre jardin, sans...parce qu'avant c'était ça, l'agriculteur, il vivait de ce qui...de ce qu'il semait, de ce qu'il récoltait, voilà. Moi mon blé, je garde, chaque année, je garde mon blé que je récolte, je le ressème, voilà. Je garde toujours...j'en ai marre [il insiste sur « j'en ai marre »] d'avoir à payer ces boîtes qui balancent n'importe quoi dans la céréale là pour pas que les corbeaux le bouffent, que les perdreaux le bouffent, j'en ai rien à foutre moi des...ils ont le droit de bouffer comme moi, voilà. (...) Bon mais après moi je suis content de récolter et de pouvoir...j'ai de la paille aussi, j'ai de la luzerne, on a quelques lapins c'est pas des lapins...on les mange pas [petit rire] mais voilà bon c'est...voilà...les poules, mes parents ont des poules, avant on avait des poules et des canards en liberté, Nathalie⁴⁹³ n'en veut plus parce que ça...ça faisait les besoins n'importe où bon bé voilà. Moi j'ai toujours vécu...avec mes grands-parents, avec mes parents, c'était ça, c'était tout le temps avoir des poules, des canards, des lapins, euh...bé quand il fallait...quand c'était le dimanche, qu'il y avait une fête ou quoi que ce soit, bé on tuait un canard, on tuait un poulet, on mangeait ça le dimanche en famille, voilà c'était la vie de l'agriculteur et...je conçois pas une vie d'agriculteur sans qu'il se fasse son potager, sans qu'il se...sans qu'il puisse manger ses propres productions, voilà. Donc je te dis, on produit le vin, on produit de l'huile d'olive, euh...des fruits et légumes...voilà des patates, je fais pas mal de patates, de plein champ, je fais quand même...[souponner] je récolte quand même une dizaine de tonnes de pommes de terre [petit rire] je sais pas si tu vois ce que ça fait mais ça fait pas mal de patates, voilà. Voilà, voilà. »

Les ouvriers enquêtés par Schwartz (2002) ont eux aussi, fortement investi la pratique du jardinage durant leur temps de hors travail ; il s'agit, souvent mais pas toujours, d'un jardin d'agrément. Il représente, pour ces derniers, un avoir légitime lié à la précarité de leur situation personnelle et professionnelle (Schwartz, 2002, p. 336-338) c'est-à-dire [(...) le seul espace fiable et valorisant.] (*Ibid*, p. 337) à leurs yeux. Le jardin a ici une [fonction réparatrice] (*Ibid*, p. 331).

Champagne (1986) souligne toutefois que pour les agriculteurs aujourd'hui, il n'est plus indispensable, sur le plan économique, d'avoir son jardin potager ou sa basse-cour et de ce fait, de moins en moins s'y adonnent, faute de temps mais aussi parce qu'ils sont happés par d'autres pratiques comme les loisirs ou la télévision. Cependant, il reste important pour ceux qui recherchent une alimentation de qualité (Champagne, 1986, p. 42).

Et Terrail (1990) distingue l'acte de se nourrir de celui de manger qui est [une pratique sociale] (Terrail, 1990, p. 55) mettant en scène l'habitus de classe, l'hexis corporelle, la

⁴⁹³ Son épouse.

sociabilité, des valeurs, une symbolique, des connaissances (*Ibid*, p. 55-56). Autrement dit manger est un fait culturel. Ce que montre également notre enquête. La majorité des enquêtés de notre corpus consommant des légumes du jardin, cultivés par eux-mêmes ou par leur père, ont mentionné que cela fait partie de leur culture. Ce qui renvoie à la théorie de Bourdieu (1976), à savoir qu'à chaque position sociale correspond un style de vie qui lui est propre, ce qui est lié à l'habitus et aux différences de conditions de vie (Bourdieu et de Saint Martin, 1976, p. 18). Les disparités des styles de vie traduisent des représentations du monde et des situations différentes ; les classes populaires ont des pratiques guidées par le souci du nécessaire, faisant de la nécessité une valeur contrairement aux classes supérieures qui recherchent l'esthétique (*Ibid*, p. 19). Valorisation de la nécessité et valorisation de l'esthétique traduisent des conditions d'existence (*Ibid*, p. 21), les deux étant antinomiques puisque une proximité avec la nécessité entraîne une distance à l'esthétique et inversement (*Ibid*, p. 22). Néanmoins, même si on ne nie pas les déterminismes sociaux, il serait réducteur de considérer les pratiques des classes populaires comme le seul reflet de leur position sociale voire comme une dimension purement économique – ce qui renverrait à une traduction en termes de manques ou de substitutifs - mais il convient de les appréhender comme relevant de leur propre choix renvoyant à leur culture et non d'un rapport de classe et d'une domination de la classe dominante.

En outre, à l'image d'Halbwachs (1964) et de Bourdieu (1979), Claude Grignon et Christiane Grignon (1980) appréhendent le style de vie, notamment l'alimentation, comme étant propre à chaque classe sociale (Grignon et Grignon, 1980, p. 531). Leur enquête fait ressortir une [hiérarchie sociale des aliments] (*Ibid*, p. 532). En effet, il y a des produits qui sont très consommés par les classes dominantes – [la viande de boucherie, le poisson, le fromage, les légumes et les fruits frais] (*Ibid*) - qui ne se retrouvent pas du côté des classes populaires qui consomment à grande quantité [les pommes de terre, les pâtes alimentaires, le pain ou la margarine] (*Ibid*). Et pour chaque catégorie d'aliments – viandes et légumes – ils mettent en évidence une autre distinction entre les viandes et les légumes et fruits « bourgeois » et les viandes et les légumes et fruits « populaires » (*Ibid*, p. 532-533). De plus, le style alimentaire dominant se caractérise par une alimentation gastronomique ainsi que par des pratiques alimentaires coûteuses mais pauvres en temps – [comme les plats cuisinés et les légumes surgelés, le café soluble, l'achat de plats préparés chez un traiteur, etc.] (*Ibid*, p. 533) – ce qui n'est pas le cas pour les classes populaires où ces données se retrouvent que très rarement (*Ibid*, p. 536). Ce qui ne veut pas dire que les classes populaires n'aient pas leurs propres pratiques alimentaires, bien au contraire - notamment mais pas uniquement les agriculteurs et les ouvriers⁴⁹⁴ - et qui se retrouvent dans [...] l'auto-subsistance et son substitut, l'approvisionnement direct, et, plus généralement, l'ensemble des indicateurs qui témoignent d'un « sur-travail domestique » consacré, entre autres, à l'alimentation.] (*Ibid*). Les classes populaires consacrent donc beaucoup de leur temps à l'alimentation afin de faire des économies au niveau financier [comme les conserves ou la congélation familiale de viande, de

⁴⁹⁴ Grignon et Grignon (1980) soulignent que l'alimentation ouvrière s'apparente à l'alimentation paysanne en plus pauvre (Grignon et Grignon, 1980, p. 545) étant fortement liée au revenu (*Ibid*, p. 546). Ils mettent également en évidence les différences, au sein de la classe ouvrière, entre les ouvriers d'origines paysannes et les autres.

fruits ou de légumes] (*Ibid*) : « (...) on achète, tous les ans, de la volaille avec des copains donc là on a...on a vingt ; vingt coqs et poules, enfin des poulets plus quatre dindons, les poulets, c'est l'année prochaine, on va faire l'abattoir, on va les tuer, les préparer...et les mettre au congélateur, en conserve et tout ça (...) » (Jean-Philippe, entretien n°39). Ce qui renvoie à la [culture pratique] (*Ibid*) caractéristique de la culture populaire. Les agriculteurs et les ouvriers sont les catégories professionnelles qui fréquentent le plus les commerces de proximité en se rendant [directement chez le producteur, du moins pour les produits qui représentent une part importante du budget alimentaire comme la viande de boucherie ou la volaille.] (*Ibid*), ce qui est le cas de la majorité des enquêtés de notre corpus et un nombre non négligeable d'entre eux préfère consommer local que bio – « Ouais en fait nous, on est très...autant que faire se peut locavore (...) » (Julien, entretien n°45) ; « (...) moi, ce qui me tient beaucoup à cœur, c'est vraiment, c'est l'étiquette locale (...) » (Armel, entretien n°53) - et même si certains consomment bio – une minorité uniquement essaie de consommer le plus possible bio - beaucoup sont septiques vis-à-vis du bio, ils trouvent également que le prix des produits bio est élevé et accordent davantage de confiance aux produits français, la plupart ne consommant que des fruits et légumes dont la provenance est nationale. Ils cultivent toutefois tous leur jardin potager en bio :

« Après non, une salade, si elle est belle...elle est bonne, je vais pas regarder qu'elle soit bio ou pas bio quoi, pour moi, c'est pas... Voilà. Je sais...en étant agriculteur que...par contre, je regarde que ce soit français, ça oui, ça c'est un critère parce que si c'est français, je sais que ya 99% de chance pour que...le travail ait été fait correctement et qu'on soit pas empoisonné en consommant ce qu'on consomme, ça j'ai confiance aux produits français. Après bio c'est...c'est du marketing quoi. Bio, c'est du marketing, parce que qu'est-ce qu'ils font bio, ils mettent pas d'engrais chimiques, mais ça vous le retrouvez pas dans le produit, vous le retrouvez dans l'eau...à la limite, enfin le risque qui ya c'est de le retrouver dans les eaux sauf que nous, ici, quand on fait des études des eaux, ya pas...on retrouve pas forcément de pollution ni rien, donc bon ce côté-là, on l'élimine et après c'est les produits chimiques sur le produit en lui-même et quand vous faites des analyses, ya...quand c'est bien fait en conventionnel mais sans exagérer, enfin en travaillant correctement, on en retrouve pas des résidus puisque...ils disparaissent, enfin ils se détruisent. Donc je vois pas pourquoi [il insiste sur « pourquoi »] le bio serait... Le bio, par exemple, ils mettent du cuivre...ils mettent dix fois [il accentue sur « dix fois »] plus de cuivre que nous et le cuivre, c'est naturel ok mais c'est un métaux lourd, on le retrouve dans les sols, ça pollue, ça bloque les sols donc voilà enfin c'est...c'est pour ça que bio c'est...c'est trop dogmatique et j'aime pas tout ce qui est dogmatique (...) » (Ludovic, entretien n°28).

« Non⁴⁹⁵, d'un parce que c'est trop cher, c'est deux [en accentuant sur le chiffre « deux »] fois plus cher ou des fois trois [en insistant sur le chiffre « trois »] fois plus cher que les autres produits et puis d'autre part...[bref silence] je trouve que c'est un truc de mode quoi le bio. Ouais. Je suis pas contre [il met l'accent sur « contre »] le bio, je respecte mais [silence suivi d'un soupir] nos...enfin, les vieux de l'époque bon, ils ont toujours consommé des [bref silence] raisins [il met l'accent sur « raisins »], des vins, des...ou d'autres produits [il insiste sur « produits »] qu'ils ont... Quand on les traite juste [en accentuant sur « juste »] avec ce qu'il faut [bref silence] ya pas, enfin ya pas énormément de danger quoi. Nous, il faut voir le nombre de contrôles [il accentue sur « contrôles »] qu'on a sur les vins maintenant, contrôle

⁴⁹⁵ A la question : « Est-ce que vous achetez des produits bio ? ».

d'ochratoxine, contrôle de ceci, contrôle de cela, ils regardent tout [en insistant sur « ils regardent tout »], si un vin leur convient pas, ils le prennent pas. Puis si vraiment ya...ya des doses qui dépassent, c'est mis à part, c'est non commercialisable donc...[bref silence]. Non, on fait quand même gaffe [en insistant sur « gaffe »] donc c'est pour ça le bio bon...[soupir] le bio...[bref silence]. » (Joël, entretien n°41).

« Pas vraiment [elle répète ses propos] parce que...déjà j'ai pas trop confiance. Parce que...[bref silence] bio...[soupir et bref silence] je vous dis le bio, quand je vois comment...comment c'est fait certaines fois, bon je dis pas que tout le bio soit mauvais eh pas du tout eh parce que il y a des produits bio qui sont très bien mais...par exemple, pour les fruits, quand je vois qu'on accorde la certification à des gens qui sont mais mauvais et qui n'y a pas de séparation et que mes produits vont sur leurs pêches, je me dis que c'est pas la peine d'aller dépenser trois francs de plus à un produit alors que je sais même pas comment il est fait. Le bio de l'étranger alors là j'ai pas du tout confiance eh alors là, ne me demandez pas du bio espagnol, du bio italien, ça c'est pas la peine eh, là j'ai pas du tout confiance. Parce que bon, les produits espagnols n'ont pas les mêmes normes que les nôtres premièrement...deuxièmement non...quand on voit les poivrons et les fraises au fond de l'Espagne, ne me demandez pas, moi du bio, après c'est vrai qui ya des produits qui sont bio pour certains trucs mais [soupir] je sais pas je...le bio, je...j'ai du mal. Parce que quand on voit au jardin, mon beau-père, c'est mon beau-père qui cultive le jardin eh...quand il a des produits, des trucs en bio, ya rien qui pousse des fois [petit rire] alors je me dis pour faire une grande production, pour amener une grande production dans les supermarchés, dans des magasins, bon sauf les petits biocoop, les trucs comme ça et encore, il faut quand même qui y ait de la production parce que...on voit le déchet qui ya partout donc vous vous dites...comment c'est produit. C'est produit en bio...moi...moi je suis septique, moi...il faut que je vois les choses [sourire]. J'ai pas trop confiance. » (Suzanne, entretien n°57).

Un paradoxe est à relever : les enquêtés de notre corpus accordent de l'importance à leur alimentation et n'hésitent pas à payer plus cher pour consommer des produits de qualité – « (...) on mange pas mal de poisson, bon le poisson, c'est cher mais, enfin moi je regarde après tu vois, quand j'achète des trucs, la viande, on l'achète aussi, elle est un peu plus chère qu'ailleurs mais pour moi, le goût est très important, je m'en fous de payer, il suffit que...que je mange bien et voilà. » (Eric, entretien n°46) - mais certains trouvent les produits bio trop chers. On peut supposer qu'ils ne veulent pas mettre le prix sur des produits bio car ils ne croient pas à leur bien fondé.

D'autre part, certains d'entre eux, ceux qui vendent eux-mêmes leurs produits et/ou qui ont une conjointe ou un conjoint ayant un commerce, sont soucieux de faire travailler les commerçants de proximité, soulignant que c'est du « donnant-donnant⁴⁹⁶ » puisque ces derniers viennent leur acheter leurs produits :

« En général...et puis bon on a beaucoup de clients là sur Perpignan qui ont des commerces donc je fais travailler...tout ceux qui me font travailler, c'est un truc de donnant-donnant. Je préfère aller [bref silence] au boulanger qui m'achète la viande plutôt que à Super U, chercher la baguette quoi, voilà. Oui c'est un cercle... Voilà. » (Christiane, entretien n°23).

⁴⁹⁶ Expression indigène.

« On fait les courses sur Ille-sur-Têt et...elle⁴⁹⁷ a un magasin de fleurs à Ille-sur-Têt et un à Millas donc on fait travailler localement ; les gens après par retour viennent. On essaie d'aller à l'épicerie, un minimum, pas les grandes courses mais si le boulanger va chez le fleuriste, obligatoirement, la fleuriste va chez le boulanger, on est d'accord, voilà. C'est un échange. Et le jour où le boulanger va plus chez la fleuriste et bé la fleuriste, elle va plus chez le boulanger [petit rire de l'enquêtrice] en contrepartie c'est... C'est donnant-donnant, c'est normal. » (Jean-Michel, entretien n°35).

« Mais après ça c'est pareil, on a des amis, enfin moi j'ai des collègues, dans le coin, qui se sont lancés et dans la volaille et dans le cochon, qui font des barquettes toutes prêtes donc voilà, pour faire travailler les collègues dans la mesure où eux, nous font travailler aussi, on essaie de plus en plus de rester sur du local et du produit...pays. » (Bertrand, entretien n°48).

Pour d'autres, il est important de se rendre dans les commerces de leur village, notamment à l'épicerie afin que celle-ci ne disparaisse pas car ils trouvent une certaine utilité à avoir une épicerie dans leur commune :

« Alors l'épicerie du village qui est très bien achalandée, qui est charmante parce que je veux que l'épicerie fonctionne parce que...pour les personnes âgées du village, il faut quand même qui ait un petit peu de vie [elle insiste sur « vie »] sinon si tout le monde va dans les supermarchés, moi je détesterais aller dans les supermarchés déjà mais je suis obligée d'y aller quand même un peu [elle met l'accent sur « un peu »] parce que j'ai...on trouve pas tout quand même dans l'épicerie quoi, vous comprenez. » (Cécile, épouse d'Aimé, entretien n°17).

« Le seul truc qui ya c'est que...on fait en sorte d'aller à l'épicerie, régulièrement, au village parce que si les gens du village y vont pas, elle disparaîtra et une épicerie dans un village c'est quand même...c'est quand même bien quoi. » (Ludovic, entretien n°28).

La majorité d'entre eux s'est montrée critique vis-à-vis des grandes surfaces ou du hard discount et même s'ils s'y rendent pour le reste de leurs courses – hors fruits, légumes, viande, poisson et pain – ils mentionnent que c'est parce qu'ils y sont contraints, pour par exemple, les pâtes alimentaires ou encore les produits d'entretien :

« On va dans des grandes surfaces en majorité puisque...[silence] pour l'instant, on peut pas...on peut pas vraiment faire autrement mais...[petit rire]. Mais j'aurais dit ouais s'il y avait solution de faire autrement, je ferais autrement. (...) C'est justement pour ça que ça devient intéressant de se rapprocher des éleveurs locaux, de ceux qui traînent un peu autour de chez nous parce que...parce que ça a rien à voir avec ce qui a dans les...dans les magasins, c'est...c'est ce que je disais tout à l'heure, on en arrive, ouais, c'est, on est dans un monde de consommation, donc bon, voilà. Il faut faire de l'argent au plus vite donc...bé [petit rire] on fait au plus simple donc le produit, bé ça s'y connaît hein, c'est...[petit rire]. C'est un peu le même problème quoi c'est... Donc ouais si je peux améliorer [en accentuant sur le verbe « améliorer »] maintenant que j'essaie d'améliorer mon cadre, si je peux améliorer [il accentue sur le verbe « améliorer »] mon hygiène [il insiste sur « hygiène »] de vie...ouais, je vais en profiter ouais. Je pense que ça c'est...c'est très important quoi. Ouais, ouais c'est...c'est vital [petit rire]. » (Cédric, entretien n°18).

⁴⁹⁷ Son épouse.

« (...) les bons produits, on va chez un boucher je sais plus où à Castel, pareil, enfin voilà, pour les fruits et légumes, on essaye un peu de...si on va à Carrefour Market, c'est pour sa simplicité...et la facilité mais après bon, si on veut se faire plaisir, un bon produit, on va quand même l'acheter chez des artisans boulangers, des...des bouchers, des trucs comme ça, voilà. Après si des fruits rouges, on va chez la voisine là, elle fait des fruits rouges à Villesisclé. Avec des trucs comme ça, on essaye ou les fromages, on va chez un producteur de fromage de chèvre au dessus de Lauraduc, voilà, pour trouver des bons produits [petit rire]. » (Stéphane, entretien n°40).

« Et bé malheureusement, c'est les grandes surfaces façon parce que hélas [il met l'accent sur l'interjection « hélas »], on a pas trop d'autres choix qui s'offrent à nous. Parce que les petits commerçants ont quasiment totalement disparu quoi [silence]⁴⁹⁸. » (Armel, entretien n°53).

Mais certains toutefois se distinguent en n'allant jamais dans les hard discounts. D'autres ne vont qu'au supermarché notamment parce qu'il est plus près de chez eux que l'hypermarché : « En supermarché ouais. Supermarché. Oui, oui, on va à Lézignan là. Avant on faisait à Narbonne, on allait dans les hard discounts et puis bon [soupir] au niveau qualité, on s'est rendu compte que c'était pas top donc on a changé et on prend tout au supermarché, ça coûte un peu [il accentue sur « un peu »] plus cher mais on mange mieux. Enfin, c'est meilleur au goût quoi. Quand on peut... » (Joël, entretien n°41).

Encadré n°58

« Les gens, c'est des abrutis »

Les propos de ces deux enquêtés illustrent l'importance accordée à l'alimentation :

« Non mais si, non mais...si tu veux je vais bien aimer...on va jamais au même endroit faire des courses. Aussi bien, on va aller à...à Inter, qu'on va aller à Casino, qu'on va aller...mais moi, c'est pas pour faire les courses pures. Moi je rentre dans les grandes surfaces, c'est direct le rayon fruits et légumes et je regarde les origines, je regarde les produits, je regarde les prix, tu vois voilà ça c'est... Après si c'est pour acheter un litre de lait, autant l'acheter à Carrefour, autant l'acheter à... Si...si jamais...y'avait...un gars qui vend du lait, par là, frais, bé on ferait la démarche d'aller...ouais on le ferait quoi. Après les fruits et légumes, j'ai...plusieurs collègues qui ont des stands, y'en qui ont des stands à l'année ou...là en général, on les achète là, les fruits et légumes, voilà. C'est pas...parce que tu vas dans certains stands, ya pas...un produit régionaux, ça vient d'Espagne, du Maroc, même en plein été quoi. J'ai un copain qui a monté un stand, il est moins cher que l'autre à côté, il me dit 't'as vu tout le monde que j'ai'. J'y dis 'ouais mais les gens, c'est des abrutis'. C'est des touristes, toute l'année, ils habitent Paris [il prend un ton légèrement en colère], ils habitent dans les grandes villes, ils bouffent de la merde qui vient d'Espagne et du Maroc, ya aucune traçabilité, ils utilisent des produits qu'on a plus le droit d'utiliser depuis vingt ans et...ils continuent de venir acheter du prix [en accentuant sur « prix »] alors qu'ils sont dans une région de production. Et forcé, l'autre, il vend moins...moins cher mais c'est sa production, 'il gagne plus que toi' je lui dis eh parce que ça lui coûte moins cher. Toi t'achètes et tu revends tandis que lui, il produit et il vend directement, voilà. J'y dis 'il pourrait vendre encore moins cher que toi ; que toi tu vends cher parce que pour vendre de la merde' [petit rire de l'enquêtrice]. Il aime pas ça mais bon c'est la réalité. C'est la réalité [il répète ses propos]. » (Thierry, entretien n°24).

⁴⁹⁸ Face à ce silence, l'enquêtrice passe à une autre question.

« On a jamais manqué de quoi que ce soit parce qu'on avait les jardins, j'ai toujours eu des animaux, des lapins, des poules, des canards, des moutons, des...de tout. (...) c'est une question d'économie aussi. Les œufs. Les œufs, moi quand je donne une douzaine d'œufs à quelqu'un ou six œufs, le type, il me dit 'mais ils ont pas le même goût, c'est pas le même blanc, c'est pas...'. Un poulet, là j'ai quinze poulets à tuer et...l'ancien coiffeur de Lézignan, c'est le parrain de Nicolas, quand j'y donne un poulet, il me dit 'je me régale de manger un poulet'. Voilà c'est...c'est la chair qui est ferme, c'est... Les tomates, moi, tant que c'est les miennes, j'en mange, aussitôt que...Nicolas, il en mange toute l'année, moi j'y dis 'ça, je peux pas le manger ça, ça a aucun goût, c'est pas bon'. » (André, entretien n°29).

Seize enquêtés de notre corpus n'ont pas ou plus de jardin potager, faute de temps ou parce qu'ils sont maraîchers et ont les produits de l'exploitation. Néanmoins, parmi ces seize enquêtés, quatre souhaitent avoir un jardin potager quand ils auront le temps ou quand leur père ne le fera plus et six ont mentionné avoir des produits du jardin potager cultivé la plupart du temps par leur père. Par conséquent, même s'ils n'ont pas eux-mêmes un jardin potager, ils ont la possibilité d'avoir des produits du potager.

Mais contrairement aux ouvriers qui congèlent principalement la viande, les agriculteurs, de manière générale, en font de même pour les fruits, les légumes, le gibier ou encore les plats cuisinés (Grignon et Grignon, 1980, p. 536) : « (...) je consomme que mes produits [petit rire de l'enquêtrice]. On congèle même pour l'hiver. » (Bertrand, entretien n°48) ; « Chaque année, on faisait venir des poulets, là il faut refaire un petit truc pour en remettre dedans, une dizaine de poulets et on se tue ça et on le met au congélateur et voilà. » (Marius, entretien, n°51). Cependant, peu d'enquêtés de notre corpus ont souligné avoir recours à la congélation de certains de leurs produits. Un même fait (ici la congélation) révèle donc des utilisations socialement différenciées. Pour Grignon et Grignon (1980), l'alimentation des paysans est l'illustration type de l'alimentation des classes populaires (*Ibid*, p. 537). Il n'y pas [...] d'alimentation plus « traditionnelle » et plus « économe » que celle des paysans (qui consomment, par exemple, encore moins de bœuf, de veau, de poisson et de fruits frais que les ouvriers, et encore plus de pain, de pâtes et de vin ordinaire) (...)] (*Ibid*). Ils ont, en outre, des facilités pour s'approvisionner puisqu'ils sont eux-mêmes producteurs – « Après voilà...on marche beaucoup avec les collègues qui font de la volaille et du bœuf en caissettes et des choses comme ça, on a du veau eh, on va acheter du veau quand on en a plus, nous on l'achète pas au supermarché. Ya que le porc qu'on a pas d'éleveur de porcs ici, on est obligé de l'acheter au supermarché mais sinon oui bé on est...[bref silence] ça fait partie de la solidarité aussi. Et puis bon, on connaît les gens et puis, on connaît les produits, on sait qu'on est jamais déçu, ça compte...ça compte (...) » (Julien, entretien n°45) - et peuvent ainsi consommer les produits de leur exploitation⁴⁹⁹ – ce que font tous les enquêtés de notre corpus - ou encore avoir un jardin potager : [Très élevée pour les produits traditionnels du potager et de la basse-cour (95,5 % pour les lapins, 90,4 % pour les poulets, 96,6 % pour les haricots verts, 94 % pour les poireaux, 87,5 % pour les œufs), la valeur de l'auto-consommation

⁴⁹⁹ Même si les enquêtés de notre corpus n'ont pas tous un jardin potager, ils consomment tous les produits de leur exploitation (sont inclus les viticulteurs qui ont tous mentionné consommer de leur vin).

déclarée par l'ensemble des agriculteurs dépasse encore celle des achats pour les produits du petit élevage, comme le porc (61,3 %), et même pour des productions spécialisées et localisées, comme le lait (81,9 %), les artichauts (51,5 %) ou les endives (62,1 %) (*Ibid*, p. 538) ; le développement des pratiques alimentaires urbaines ne transforment pas profondément la consommation alimentaire paysanne (*Ibid*, p. 539). Et le travail domestique des femmes reste élevé au sein de la paysannerie (*Ibid*, p. 537). L'auto-consommation est une donnée stable chez les paysans (*Ibid*) ; le processus de modernisation de l'agriculture ne l'ayant pas enrayé (*Ibid*, p. 543). Mais il y a, au sein même de la paysannerie, des différences au niveau du mode de vie et des pratiques de consommation (*Ibid*, p. 539) : [(...) ainsi plus on s'élève dans la hiérarchie paysanne, plus s'accroît la consommation de beurre et de porc, aliments « trop gras » et « trop riches », boudés par les classes dominantes ; dans la grande paysannerie, la viande de porc tend à prendre la place de la volaille et du lapin, viandes par excellence des petits et des moyens paysans] (*Ibid*, p. 542) et l'auto-consommation est plus importante dans les moyennes et grandes exploitations. Et plus les revenus augmentent, plus le budget du ménage alloué à l'alimentation augmente : [(...) ainsi des produits dont la sous-consommation caractérise l'alimentation paysanne dans son ensemble, comme la viande de bœuf, les fruits ou les légumes frais, sont d'autant plus consommés qu'on monte dans la hiérarchie des exploitations, les différences étant particulièrement fortes pour les produits qui ne sont pas d'origine agricole, comme le poisson.] (*Ibid*). Grignon et Grignon (1980) soulignent qu'il n'y a pas, pour autant, un rapprochement avec l'alimentation des classes dominantes et les écarts entre paysans et non-paysans persistent - [(...) bien qu'ils se distinguent assez nettement des autres agriculteurs, les gros exploitants (plus de 75 ha PPBS) consomment moins de fruits (et guère plus de poisson) que les employés, et encore moins de bœuf, de mouton ou de fromage que les ouvriers.] (*Ibid*) - même si ces chercheurs montrent également la substitution de certains [goûts originels] (*Ibid*, p. 561) au profit de [goûts mieux adaptés] (*Ibid*) renvoyant à une forme d'acculturation (*Ibid*), que ce soit pour l'alimentation mais aussi pour l'ensemble des pratiques. Si la sur-consommation d'aliments populaires à bon marché, comme les pâtes alimentaires ou à un moindre degré les pommes de terre, diminue ou même disparaît dans les couches supérieures de la paysannerie, celle des aliments proprement paysans, comme le pain, le sucre, les légumes secs, les œufs ou le lait frais, reste stationnaire ou augmente.] (*Ibid*, p. 542). Au sein même de la pratique de l'auto-consommation, des distinctions s'opèrent également : [(...) c'est au-dessus de 75 ha que l'auto-consommation atteint son maximum pour des produits traditionnels de la basse-cour et du jardin, comme les œufs et les fruits frais ; pour le beurre et la viande de porc les très grandes exploitations viennent immédiatement derrière les exploitations comprises entre 50 et 75 ha. (...) les petits exploitants auto-consommant davantage de pommes de terre que la moyenne des agriculteurs, les paysans moyens davantage de volailles, les grands et les très grands exploitants davantage de beurre, d'œufs, de viande de porc, de légumes et de fruits frais (...)] (*Ibid*, p. 542-543). Pour Grignon et Grignon (1980), l'auto-consommation renvoie à la valeur épargne de la culture paysanne ou encore à celle de l'indépendance (*Ibid*, p. 543) mais aussi à [l'habitus professionnel] (*Ibid*). Et toujours selon ces derniers, l'auto-consommation persistera tant que exploitation et famille continueront à entretenir des liens étroits. Concernant les enquêtés de notre corpus, il n'y a pas de profit type d'enquêtés qui se dégage (selon l'âge, le genre ou encore la taille de l'exploitation) pour ce qui est de la pratique de l'auto-consommation : la

plupart d'entre eux a un jardin potager mais une minorité seulement élève sa propre volaille. Néanmoins, même si les enquêtés exercent une activité manuelle, d'extérieur et physique – certes moins pénible physiquement au vu du développement de la mécanisation – ils n'associent pas l'alimentation à un besoin pour mobiliser leurs forces physiques au travail comme c'est le cas pour les ouvriers (Grignon et Grignon, 1980, p. 548).

Notre enquête confirme donc l'existence d'un « modèle agricole de consommation » principalement mais pas uniquement caractérisé par une importance particulière accordée à l'alimentation et par l'auto-consommation à travers le jardin potager qui est une forme d'identification à la paysannerie : « (...) *mais oui c'est une vie particulière, je pense. Ouais plus proche de la nature...enfin avec...l'autosuffisance quelques fois. Souvent là, l'été, quand l'été arrive, on dit, c'est un peu lié quand même, c'est un peu une aparté mais c'est, là...hier je suis arrivé avec un sac de...d'abricots bon...que j'ai à une vigne, mais on disait 'bé ça c'est...du luxe', té voilà, 'ça c'est du luxe, on se régale de manger des abricots...bien mûrs' bon voilà, ça fait partie de ce style de vie...ou on s'auto-suffit ou voilà on va...ramasser des tomates qu'on a fait ou ce que vous disiez tout à l'heure...ou les œufs des poules, enfin. Voilà dans le jardin, enfin bon.* » (Romain, entretien n°22).

La partie suivante a pour objectifs de s'intéresser davantage au hors travail principalement à travers la questions des loisirs autrement dit l'investissement des enquêtés dans le « travail à-côté » qui entretient un lien étroit avec l'alimentation.

Encadré n°59

Un « modèle agricole de consommation »

Les propos de ces enquêtés illustrent le « modèle agricole de consommation » que nous venons de décrire :

« Oh ma femme, elle fait les courses au supermarché et un peu...au supermarché elle va. Une fois par semaine, elle va au supermarché, chercher du lait, des pâtes, des...le pain bon ; le pain non le pain on va...à Latour⁵⁰⁰ à une boulangerie et la charcuterie aussi, c'est le charcutier de Latour, on va à la charcuterie puis le reste, on va au supermarché. Mais enfin, on consomme pas beaucoup, nous on est que tous les deux, bon c'est après quand oui, quand tout le monde vient, maintenant cet été là, on a cinq petits-enfants qui viennent tous là ; là, c'est...ça change mais enfin en légumes, on en achète pas ; légumes, ni œufs, ni truc, tout ça, non, viande, un peu de viande le samedi elle achète, c'est tout parce que moi j'ai des lapins, des poules...on tue le cochon aussi, un ou deux cochons bon...c'est pas... Après on est pas de très gros mangeurs de viande moi je suis pas trop...un mordant de viande. On mange beaucoup de légumes. Mais on suit les saisons. On mange les légumes qu'on fait bon...le temps des salades, on a des tomates, des haricots, des...trucs comme ça, des courgettes bon, l'hiver c'est les choux fleurs, céleri, artichauts, bon. On a été habitué comme ça nous c'est...oui. Conserves on en achète...[soupon] rarement, rarement ; rarement [il répète l'adverbe « rarement » à trois reprises] des conserves. » (Jacky, entretien n°14)

« - Est-ce que vous achetez des produits bio ?

Non par contre, on évite d'acheter des produits de merde quoi.

⁵⁰⁰ Latour-Bas-Elne, village ou est rattaché le mas.

- Justement qu'est-ce que vous entendez par « produits de merde » ?

[Petit rire]. On achète jamais de viande en supermarché, jamais quoi. (...) Ou si les potes en amènent, on va en consommer mais...volontaire non la viande, c'est chez le boucher ou épicerie comme on a des collègues éleveurs. En viande, quand même, on est jamais...entre les chasseurs, ce qu'ils nous amènent et ce qu'on produit nous et ce qu'on échange...ya pas de souci. Après on est, pas du tout, des gros carnassiers non plus ». (David, entretien n°55).

« En viande, je préfère aller quand même chez le boucher, c'est mon...mais ça c'est pareil, c'est ma culture mais je...je me dirais pas 'parce que je vais prendre un produit à un supermarché, il est pas bon quoi' sauf si je vois une pomme ratatinée...ou...ou si je vois que c'est périmé mais non, non c'est...

- Vous dites que d'aller acheter de la viande chez le boucher c'est votre culture, c'est-à-dire ?⁵⁰¹

- Bé parce que moi je suis pour...acheter chez les gens du coin. Je vais pas me dire 'je vais vivre mieux parce que je vais, sur un panier je vais gagner trois Euros en allant le prendre...' voilà. Je le sais que si je vais à Lidl ou...ou ailleurs je peux trouver des produits moins chers mais bon j'aime autant le prendre à mon voisin, j'aime autant le prendre à mon...à celui du coin quoi. (...) Je suis un peu commerçant dans la mesure ou je vends donc...il me semble que... C'est comme si je vais acheter un vêtement, mais bon je préfère aller l'acheter dans une boutique même si c'est légèrement plus cher que d'aller au supermarché.

- Pourtant une boutique de vêtements dans le coin, dans votre village, il y en a pas contrairement au boucher !

- Non mais même si je vais au centre ville de Carcassonne, je préfère aller m'acheter une paire de chaussures dans...que à la Halle aux chaussures ou que...ou qu'une chemise à Carrefour, je sais même pas s'ils en ont. Mais tu vois ce que je veux dire. Je me dis pas 'je dois gagner ma vie, en essayant d'acheter le moins cher possible', ça, je trouve que c'est une bêtise, il faut que tout le monde vive. Le fait de dire, d'ailleurs je suis contre les supermarchés quand j'entends les publicités euh...la vie moins chère tout ça parce que pour tirer, on tire tout vers le bas. On paie les salariés le moins cher possible, on paie les producteurs ou les fournisseurs le moins cher possible et on tire...et quand on paie un salarié au moins cher, le salarié à un moment donné, c'est un salarié mais c'est un consommateur aussi. Moins il gagne, moins il consomme et plus, il va du moins cher au moins cher donc c'est un engrenage je trouve. Il vaut mieux des fois mettre un petit peu plus, payer un peu mieux et que...que l'économie tourne quoi. Enfin c'est...c'est idéaliste mais c'est pas moi qui l'ai dit c'est Mr Ford de...celui qui avait lancé la marque Ford aux Etats-Unis qui avait dit 'il faut payer bien, il faut qu'il ait un minimum [il insiste sur « minimum »] de pouvoir d'achat les employés pour pouvoir acheter' et c'est la vérité. Voilà c'est... Et je trouve qu'on est en train de faire le contraire de dire 'on paie tout moins cher en disant et ça sera moins cher' et puis c'est un engrenage, jusqu'au jour ou on voit des gens qui vont manger au Restaurant du Cœur. Voilà [petit rire]. » (Jean-Luc, entretien n°12, qui fait allusion à une solidarité entre commerçants.

VI.2 « On a pas beaucoup de besoins »

« Oui mais je vous dis mais on a jamais fait de folie. J'ai pas eu de...mais je suis content, j'ai mis quatre sous de côté (...). J'ai toujours acheté des voitures d'occasion, j'avais des grosses voitures mais d'occasion. Je sais pas moi comment vous dire, j'ai jamais eu de moto. (...) j'ai

⁵⁰¹ L'enquêtrice veut que Jean-Luc développe son point de vue.

acheté un 4x4 cette année là et ya des années que j'avais envie d'un 4x4. Voilà. Alors je voulais l'acheter vieux puis j'en ai trouvé un de total un gros et une bonne...une première main, une femme, une jeune femme (...) et je l'ai payé plus cher que ce que je voulais mais voilà je l'ai acheté, ça me pèse pas. Et après j'ai pas fait d'excès quand même, j'ai pas fait de folie voilà. Et c'est ça ce que je vous ai dit tout à l'heure, il faut arriver à... Si on se contente de ce qu'on a, maintenant je vous l'ai dit, si vous voulez péter plus haut que votre cul comme on dit et bé...vous allez pas loin. Ça va tenir, vous allez faire semblant pendant quelques années là et puis tout d'un coup [soupir et un signe de la main qui signifie la chute], voilà. » (André, entretien n°29).

« (...) on s'est créé des besoins à...à l'identique de la téléphonie quoi et voilà quoi... Si aujourd'hui, on a pas son portable chacun là et qu'on est pas...qu'on est pas joignable, ça y est quoi c'est...ça devient...on s'est créé...on s'est créé malheureusement ces dernières années des...on est...on est conditionné quoi ; on est conditionné par tous ces besoins qui...qui à la base, sont pas vraiment des besoins quoi. (...).

- Ça veut dire que vous, peut-être, par rapport à ça, vous avez une attitude différente des autres ?

- Bé une attitude...je...[soupir] c'est paradoxal parce que je me dis qu'il faut vivre avec son temps donc moi aussi j'ai mon téléphone, que j'ai laissé dans la bagnole d'ailleurs je crois [petit rire et il se les mains sur ses poches] non je l'ai là té [il sort son téléphone portable et le pose sur la table] (...) Euh...non je...je suis partagé avec ça quoi, je suis partagé parce que...c'est vrai qu'il faut vivre avec son temps. Mais en même temps...il faut être capable, du jour au lendemain, peut-être ou...d'avoir la force de...de réaction quoi enfin de pas être...de pas être soumis à ce...à ce diktat quoi. C'est...enfin moi je le vois comme ça quoi. Moi je suis capable, du jour au lendemain, là...d'aller faire, à l'autre bout du monde, de l'humanitaire et avec...avec les moyens les plus basiques du monde, voilà. Je...je le fais pas parce que j'ai ma fille pour le moment mais bon si je devais le faire eh, je me sentirais le courage de le faire quoi, du moins je sais que je...je peux le faire, voilà. Bon après voilà, je suis pris moi aussi [il accentue sur « moi aussi »] dans cet engrenage...d'une vie moderne quoi parce que...parce que voilà, les gens m'appellent au téléphone pour des commandes...je reçois mes...je reçois un tas de choses par Internet, voilà, il faut...il faut vivre avec son temps mais il faut pas en être esclave quoi hein, c'est cette addiction à l'alcool, au tabac, à un tas de choses...voilà. » (Pierre, entretien n°27).

La consommation chez les enquêtés de notre corpus comme pour ce qui est de l'ensemble des agriculteurs ne semble pas s'inscrire en tant que pratique distinctive comme c'est le cas des classes supérieures mais aussi des classes populaires : [On pourrait presque dire que les familles des classes populaires consomment d'abord pour ne pas se distinguer. Au premier rang des mécanismes qui les « poussent à la consommation », il faut en effet faire figurer les sanctions, pratiques et symboliques, qui frappent la non-consommation des produits modaux ; à mesure que les biens de consommation se diffusent, le seuil au-dessous duquel on risque d'être déclassé s'élève (l'absence de certains biens, comme la voiture, étant particulièrement critique).] (Grignon et Grignon, 1980, p. 549). Et selon Grignon et Grignon (1980), certaines consommations sont peu présentes. En effet, [Alors que les dépenses de santé des agriculteurs tendent à s'aligner sur celles des autres catégories sociales, on enregistre en ce qui concerne la cosmétique ou même l'habillement toute une série de sous-consommations, qu'on peut, certes, interpréter comme des « retards », mais qui pourraient être aussi des manifestations d'indifférence ou même de rejet à l'égard de modèles dont l'expérience sanctionne

l'inadaptation et dévoile l'étrangeté et l'arbitraire ; sous ce rapport les paysans s'opposent, dans leur ensemble, aux employés, aux cadres et aux membres des professions libérales, et se rangent avec les ouvriers et les contremaîtres, du côté des travailleurs « manuels »] (*Ibid*, p. 545) ; consommations que nous n'avons pas interrogées chez les enquêtés de notre corpus même si une minorité en a parlé spontanément, à l'image de l'extrait d'entretien dans l'encadré ci-dessous confirmant ce qui est mis en évidence par Grignon et Grignon (1980).

Encadré n°60

« La base de la santé, c'est l'alimentation »

Les propos de Sébastien (entretien n°50) illustrent les pratiques de consommation des enquêtés où l'alimentation occupe une place importante :

« Les courses...les courses, enfin moi personnellement, je les fais pas [rires à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. Oui j'y vais mais je me fais engueuler à chaque fois donc...[petit rire à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice] j'évite d'y aller maintenant. Euh...bé supermarchés, enfin moi si je les fais moi, je privilégie les petits commerces. Alors après bé c'est le débat à la maison parce que les petits commerces c'est très cher, c'est ci, c'est là. Mais moi les Lidl, les compagnies, je veux pas y foutre un pied et j'irai jamais. Je m'en fous de payer trois fois plus cher un produit enfin, comme je dis après ces petits supermarchés, comme Lidl, oui il paraît qu'il y a des marques maintenant mais moi toutes ces sous-marques de merde, j'en veux pas. Ça moi enfin l'alimentation, c'est...je dis 'la base de la santé, c'est l'alimentation'. On le fait...enfin moi je le fais pour mes bêtes donc c'est pas pour aller acheter de la merde [il accentue sur « merde »] à côté et manger moi quoi. Et je vois, ya beaucoup d'agriculteurs, ça me...mes parents les premiers quoi, je le vois...ils sont éleveurs presque ouais ils...depuis que je fais de la vente directe, ils se gardent une moitié de bête mais moi de tout temps ou j'étais petit, oui on avait des poules mais...j'ai le souvenir du jambon d'york premier prix du...enfin... Le jour ou j'ai des enfants, je veux pas qu'ils connaissent ça quoi. Moi le budget alimentation, c'est un truc qui me... Si j'ai pas...le dernier jean, dernière classe, je m'en fous mais...mais l'alimentation, ça c'est un truc, d'ailleurs quand je fais les courses, je regarde même pas le prix quoi. Je prends un produit qui me plaît, ah bon, voilà c'est pour ça qu'on s'engueule donc j'y vais plus [rires à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice] mais si moi je les fais, ya une petite épicerie au village même si ça me coûte le double ou le triple [soupon] j'y vais puisque après bé...les gens, je fais tout pour qu'ils achètent de la bonne viande même si c'est cher donc je comprends que le petit gars qui a son épicerie s'il veut faire une marge bé il fait comme moi donc... Après le pain, et bé à Maureillas, ya le boulanger, ya un point chaud euh... Mais je vais au point chaud, le jour ou le boulanger est fermé. Le boulanger, c'est un artisan, il se lève tôt le matin, il fait son pain euh...voilà. Même si c'est plus cher et bé je vais au boulanger. Et c'est un peu ça pour tout. Après bon pour certaines choses, pour le bouillon...enfin non là on parle...ouais là on parle, enfin courses ouais c'est ça. Resto, c'est pareil [en accentuant sur « c'est pareil »]. Je préfère aller une fois...tous les deux mois au resto même s'il faut que je paie 80 Euros par tête, ça me dérange pas. Après quand je vois des gens qui sont contents d'aller au resto à la Jonquère, là ou il y a les...[petit rire de l'enquêtrice] là ou tu paies 8 Euros et...t'as tout à volonté [soupon], ça non. Manger de la merde [il insiste sur « merde »] non. Si...moi à aller au resto, faut que ça soit meilleur qu'à la maison et comme à la maison, on mange très bien euh...[bref silence] que ce soit au niveau des pinards ou de tout, faut que ce soit bon, c'est... Enfin et je me prive pas [en haussant légèrement la voix], ça me [il change sa phrase], je vois à la maison, on mange mieux, enfin on...on est toujours en train de faire, là l'été, je vois on arrête pas de manger chez un copain, chez l'autre, chez... Mais on mange mieux en se faisant des grillades entre copains que...qu'en allant au resto. Je vois, moi en plus, à chaque

fois la viande, c'est...ils me disent 'bé té pour le mois prochain, tu nous gardes un filet de bœuf', on se fait des trucs qu'au resto, on trouvera jamais. Et un copain qui est un peu cuistot, il nous prépare ça. Au resto, on trouve pas ça quoi [silence]. Donc...alors oui après c'est vrai j'ai des copains, après j'ai toute une bande de copains, enfin, des copains...j'ai un de mes meilleurs copains qui est notaire...alors y'en a qui te disent 'vous faites les bourgeois'. J'y dis 'non c'est pas faire les bourgeois'. J'y dis 'allez six fois ou sept au resto de merde, à la fin, on se retrouve au même tarif'. C'est...après c'est question de...[bref silence] de goût de la vie, de...[silence]. »

Cependant, Champagne (1986) souligne que la tendance, chez les agriculteurs, est à la diminution de l'autosubsistance voire à sa disparition totale mais aussi que le temps n'est plus uniquement employé à l'exploitation et qu'il y a une augmentation, sur le plan économique, des besoins (Champagne, 1986, p. 42). Or, les enquêtés de notre corpus ont mentionné ne pas avoir beaucoup de besoins quand nous faisons référence à l'activité en dehors du travail ; les enquêtés ci-dessous vont même jusqu'à souligner que les agriculteurs mais aussi les individus en général se sont créés des besoins par rapport aux paysans d'autrefois :

Bernard – (...) *A l'époque y'avait pas d'argent [il met l'accent sur « pas d'argent »], maintenant ya de l'argent que l'on dépense. Parce que quand on prend une maison déjà...l'électricité, le téléphone, l'eau, Internet, qu'est-ce qu'il y a encore euh...*

Nicole – *La voiture.*

Bernard – *L'essence pour la voiture, le gasoil pour le tracteur. A l'époque, tout ça, ça existait pas. On achetait un cheval point. Bon on...il fallait le nourrir, plus ou moins il se débrouillait parce qu'il y avait toujours des champs mais après y'avait pas le téléphone. Bon le téléphone, nous on a connu, au début qu'on était marié, on avait pas le téléphone. Maintenant, si on a pas le téléphone, mais on est complètement perdu.*

Nicole – *Même j'avais pas la machine à laver, je lavais à la main eh. Le micro-onde, tout ça, j'avais rien [en insistant sur « rien »] de tout ça quand on s'est marié.*

Bernard – *C'est pour ça, on a...[bref silence] un peu plus d'argent mais on le dépense plus...plus facilement quoi enfin plus...plus rapidement. Tandis qu'à l'époque y'avait pas [en accentuant sur l'adverbe de négation « pas »] d'argent. Pour vous donner un ordre d'idée, les gens, ils allaient au pain, ils faisaient crédit sur le pain ou sur le...sur le gaz par exemple, ils payaient en deux, trois fois, maintenant c'est...quelqu'un qui fait crédit au pain c'est...c'est rare. Mais après pour des gros, gros, gros [il répète l'adjectif « gros » à trois reprises] investissements, c'est vrai que...enfin gros investissements, enfin des...des gros tracteurs et tout bon c'est vrai que c'est difficile. Qu'on n'a pas connu ça dans les années 80, y'avait quand même plus d'argent à cette époque là. (Entretien n°16).*

Julien – (...) *Nous, aujourd'hui, on s'est créé, les agriculteurs se sont créés des besoins bé comme tout le monde eh. Aujourd'hui, les gens ont besoin de gagner 4 000 Euros par mois parce qu'il faut une voiture pour madame, une voiture pour monsieur, qu'il faut payer le pavillon, qu'il faut payer la télé, qu'il faut payer le truc. On s'est créé beaucoup, beaucoup [il répète deux fois l'adverbe « beaucoup »] de besoins.*

L'épouse – *Il faut tous le téléphone portable, Smartphone, Internet. Ya pleins de choses si ils les enlevaient, ils verraient qu'ils feraient des économies eh. Je pense que ça leur sert à rien à certains. Parce que tous les enfants l'ont, c'est même pas que les parents, si encore c'est que les parents mais c'est tous les enfants qui doivent avoir le téléphone avec le forfait Internet. Et de plus en plus tôt. Dès la rentrée au collège.*

Julien – *Donc ça coûte de plus en plus cher, plus tôt [petit rire]. (Entretien n°45).*

Dans la partie suivante, nous allons nous intéresser de plus près à ce que les personnes interrogées entendent par « besoins », sans pour autant déconnecter les enquêtés du reste de la population. Pour De Singly (1991), de manière générale, les différences sociales pour ce qui est des pratiques de consommation se sont réduites, renvoyant à un changement de la relation revenu-dépense (Singly, 1991, p. 157). Il est devenu difficile aujourd'hui de décrire un mode de consommation typiquement populaire. Par conséquent, au vu de notre bibliographie, nous émettons l'hypothèse d'une urbanisation du mode de vie des agriculteurs, mais qui n'est pas synonyme d'homogénéisation. En effet, nous verrons qu'ils ont à la fois des pratiques de consommation et de loisirs « non distinctes et distinctives ». Nous montrerons, pour cela, qu'il est difficile de classer leurs pratiques de consommation car elles se situent davantage dans un entre-deux : à la fois proche, sous certains aspects de celles des classes populaires et sous d'autres de la société dans son ensemble. Et nous mettrons en évidence une appropriation particulière du « travail à-côté » ainsi que des pratiques de loisirs semblables aux autres. Parmi les loisirs, nous accorderons une importance spécifique à la chasse qui est entourée par un ensemble de représentations ; sans oublier de revenir sur la question des vacances, aspect que nous avons déjà évoqué.

VI.2.1 Une urbanisation du mode de vie

Certains paysans notamment les gros exploitants ont cherché à ressembler aux notables de leur collectivité villageoise et donc ont adopté un mode de vie semblable à celui de la société englobante⁵⁰². En outre, les idées, les manières de vivre, la façon de s'habiller, d'équiper son intérieur, les meubles, les techniques, les mœurs et coutumes de la société englobante se sont progressivement imposés à la culture paysanne⁵⁰³ tout en permettant à la collectivité villageoise de préserver ses spécificité, n'entraînant pas ainsi une homogénéisation et une uniformisation (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 78). La radio et la télévision⁵⁰⁴ ont pénétré la paysannerie et sont aujourd'hui présentes dans toutes les maisons. La communication de masse a donc remplacé les voyageurs ou les migrants saisonniers qui renseignaient les membres de la collectivité sur ce qui se passait à l'extérieur, dans le reste du monde et sur la vie en ville. Mais elle a aussi eu pour effet d'isoler les individus et ne discutant pas de

⁵⁰² Comme évoqué au chapitre I, la société englobante (Mendras 1965, 1976 ; Hervieu et Purseigle, 2013) désigne la société dans son ensemble.

⁵⁰³ Cette homogénéisation traduit selon Halbwachs (1964) l'entrée dans l'ère moderne puisque [...] l'organisation moderne tend à uniformiser les travaux, les gestes, les genres de vie, les habitudes de dépenses et de consommations, alors que la nature humaine comporte une grande diversité suivant les individus, suivant les groupes.] (Halbwachs, 1964, p100).

⁵⁰⁴ [Depuis l'après-guerre, l'audiovisuel n'a cessé de progresser plus rapidement que la consommation effective au cours de chacune des décennies. En 2006, le taux de possession de la télévision, comparé à celui des autres biens durables, atteint un seuil exceptionnuellement élevé : 95% des ménages sont équipés de téléviseur (Bellamy et Plateau, 2007). Le non-équipement ne correspond pas à une privation imposée par des ressources financières trop faibles. En 1985 déjà, 93% des foyers ouvriers avaient la télévision. En 2006, les foyers ouvriers sont plus équipés que ceux des cadres (97% contre 92,5%). Ceux qui n'ont pas de téléviseur sont plus nombreux parmi les jeunes ménages dont l'installation est en cours : 7% des 25-34 ans et 13% des moins de 25 ans. On peut supposer aussi que, pour les non-équipés, la télévision est un instrument fournissant des distractions de qualité faible.] (Herpin et Verger, 2008, p. 165).

l'information avec autrui, celle-ci ne prend pas toujours un sens. De plus, la radio, la télévision, la presse⁵⁰⁵ diffusent les mêmes modèles à la ville comme à la campagne, ce qui accroît les contacts entre urbains et ruraux et à terme va jusqu'à provoquer une indifférenciation des modes de vie.

Toutefois, on ne peut pas dire que les paysans soient restés passifs face à ces évolutions, ils ont surtout transformé ces nouveautés et les ont adaptées selon leur culture, ils se les sont réappropriées. Par conséquent, il n'y a pas seulement un envahissement du mode de vie ou de la « pensée urbaine » ou encore un phénomène d'imitation, les paysans ont une capacité d'action. Les cultures paysannes ont certes perdu leur autonomie mais contrairement à ce que l'on pense, elles ne se sont pas laissées envahir par [une civilisation urbaine homogène : elles conservent une capacité de choix.] (Mendras, 1976, p. 186). En outre, Mendras (1976) fait remarquer que [Curieusement, plus la société technicienne progresse, plus elle se diversifie et par-là, offre des choix possibles aux individus et aux groupes.] (*Ibid*, p. 186). Il donne l'exemple de l'usage de la télévision et du congélateur. Même si la télévision a entraîné un isolement, elle a parfois, au contraire, rassemblé les individus devant le même programme ou a été l'occasion de discussions, tout dépend l'usage qu'il en est fait, tout comme le congélateur : [La diffusion très rapide des congélateurs ne « conditionne » pas la consommation des agriculteurs ; bien au contraire. Le congélateur permet un certain retour à l'autosubsistance ancienne, puisque l'on peut y conserver comme autrefois le porc (sans le saler) et les légumes (sans les mettre en bocaux) (...)] (*Ibid*). Si l'individu a une capacité d'action, la même innovation, employée de manières différentes, peut donc consolider chaque culture [dans ses coutumes, au lieu de réduire tout un chacun à la condition de consommateur et de voyeur passif.] (*Ibid*, p. 187).

Mendras (1965) souligne que ce sont les femmes paysannes qui ont été les premières à adopter le mode de vie urbain [car la civilisation urbaine leur accorde une importance qui leur est refusée dans la vie coutumière de la campagne.] (Mendras, 1965, p. 107). Il précise également que dans la répartition des tâches agricoles entre homme et femme, la femme a tendance à choisir des [tâches « féminines »] (Mendras, 1984, p. 121) comme [les activités à la basse-cour et à la compatibilité] (*Ibid*). Il s'agit, selon lui, d'une influence de la ville, ce qui provoque une différenciation entre l'exploitation et la famille ainsi que des rôles en fonction des sexes : [le père produit et la mère consomme] (*Ibid*) comme il se passe en ville. Ce qui se

⁵⁰⁵ La télévision a cependant relégué la presse. En effet, [Concurrencés pour l'information, *journaux* et *magazines* ne figurent jamais au nombre des secteurs porteurs au cours des cinq décennies examinées. Les nouvelles sont transmises plus vite par la parole que par les écrits des journalistes. La presse d'information nationale qui, de plus, est concurrencée par les journaux gratuits distribués dans les grandes agglomérations, pâtit tout particulièrement de cette situation. (...) depuis 2000, les grands quotidiens régionaux ont une diffusion à la baisse tout comme les quotidiens nationaux (Cardonna et Lacroix, 2007). A deux ou trois exceptions près, la presse hebdomadaire d'information générale (*L'Express*, *Courrier international*, *Paris-Match*, *La Vie*, etc.) connaît aussi une baisse du total de ses ventes au numéro et de ses abonnements payants et gratuits. Les thèmes techniques, en revanche, traités de façon allusive ou trop peu fréquente par les chaînes de télévision, ont laissé le champ libre à la presse spécialisée (*Le Moniteur du bâtiment* et *des travaux publics*, etc.). Il en est de même pour les magazines centrés sur des sujets ésotériques, réunissant de petits effectifs de lecteurs passionnés (fans d'art, de sport, de bricolage (...)] (Herpin et Verger, 2008, p. 169). Le cinéma représente la seconde victime de la télévision, la fréquentation des salles de projection a diminué depuis les années 80.

retrouve aussi dans notre enquête quand nous avons analysé les données sur le travail en famille.

Les enquêtés de notre corpus vivent dans des villages proches de la ville et font des aller-retour réguliers en ville notamment pour se rendre dans les grandes surfaces puisqu'ils ont souligné que pour certaines consommations, ils ne peuvent pas faire autrement et aucun enquêté n'a mentionné ne jamais aller en grande surface et/ou en ville même si certains ont indiqué s'y rendre rarement ou une fois par mois. Par conséquent, ils ne vivent pas comme des reclus dans leur campagne et entretiennent des relations avec la société englobante. D'autre part, le contact avec la société englobante passe aussi par la télévision ou encore, d'une certaine manière, par l'installation d'une population non agricole et parfois non rurale au sein de leur village. Et même si certains vivent à l'extérieur du village, sur leur exploitation, en ayant fait construire leur maison en face du hangar agricole, l'aménagement de leur intérieur, de ce que nous en avons vu, ne diffère pas de celui d'un citadin, que ce soit au niveau de ses commodités comme de son équipement. Néanmoins, ils conservent malgré tout leurs spécificités, qui se retrouvent dans la manière dont ils investissent leur temps de non travail qui prend la forme d'un « travail à-côté » avec la culture du jardin potager qui est aussi une forme de défiance vis-à-vis des grandes surfaces et qui s'accompagne également d'une consommation locale mais aussi dans l'usage qu'ils ont de la télévision. Celle-ci est peu regardée par les enquêtés et elle est principalement, voire pour certains, uniquement un moyen d'informations et sélectionnent donc leurs programmes. Quant à lecture de la presse est, la grande majorité du temps, locale. Aspects auxquels nous allons revenir dans les sous-parties suivantes. En outre, il convient également de souligner que, selon leur propos, ils n'ont pas de contact avec les nouveaux habitants de leur village. Par conséquent, même s'ils sont en relation avec la société englobante, il y a chez les enquêtés une valorisation du local, qui ne passe pas par la pratique de la chasse mais par un attachement au village⁵⁰⁶ et à la vie sociale de ce dernier, ce que nous développerons dans une autre partie.

VI.2.2 Des pratiques de consommation inclassables

Dans cette sous-partie, il convient de faire un point sur la bibliographie relative aux pratiques de consommation, afin que nous puissions tenter de positionner, par la suite, les pratiques de consommation des enquêtés de notre corpus. Pour cela, nous nous sommes intéressés au mode de vie des agriculteurs en lien avec la population dans son ensemble mais aussi aux cultures populaires - notamment ouvrières - puisque nous considérons les agriculteurs comme des représentants de celles-ci afin de distinguer dans les pratiques des enquêtés celles qui renvoient à une forme d'identification aux cultures populaires et celles qui constituent, au contraire, une forme d'acculturation.

Halbwachs (1970) – tout comme Bourdieu (1979) - dans ses enquêtes sur le milieu ouvrier montre que les dépenses d'un individu sont déterminées par la place qu'il occupe dans la

⁵⁰⁶ L'attachement au village a également été enregistré en images, à travers un entretien et une observation filmés.

société. Pour lui, les besoins sont relatifs, c'est-à-dire qu'ils sont le produit d'une époque, ce sont des tendances, on pourrait dire qu'ils sont liés à un phénomène de mode et subjectifs, ils dépendent d'une catégorie sociale. Halbwachs (1964) va jusqu'à mettre [en relief, dans un groupe social déterminé, à savoir la société industrielle contemporaine, les rapports de production qui conditionnent la mentalité des individus, leur sensibilité, leur conduite sociale, leurs besoins.] (Halbwachs, 1964, p. 17). Il établit une distinction entre les consommations communes et les besoins vitaux des classes populaires et les consommations superficielles, ne renvoyant pas à l'ordre pratique des classes dominantes. Il existe une représentation erronée des consommations et des pratiques : [...] plus on s'éloigne du sommet et du centre de la pyramide sociale, c'est-à-dire du foyer et du pôle de la culture, plus les consommations et les pratiques perdent leur « sens ».] (Grignon et Grignon, 1980, p. 564). Or notre enquête a révélé que les consommations et pratiques chez les enquêtés avaient un sens ; un sens pratique⁵⁰⁷, marque des cultures populaires. D'autre part, toujours selon Halbwachs (1964), les nouveaux produits, les voyages, les crédits, c'est-à-dire tout ce qui caractérise la société de consommation, rencontreraient du succès chez les ouvriers d'usine justement parce qu'ils sont la marque de la société contemporaine [et, plus généralement, qu'on aperçoit derrière eux une civilisation que l'on considère, à tort ou à raison, comme plus large, plus riche et plus progressive que les autres. A de telles influences la classe ouvrière a obéi peut-être plus docilement encore, parce qu'elle était moins habituée et moins liée que les autres aux modes de vie anciens, aux types de civilisation qu'on peut croire dépassés.] (Halbwachs, 1964, p. 181). La majorité des enquêtés de notre corpus prend des vacances et ces dernières sont synonymes de départ du domicile⁵⁰⁸ - « (...) *les quinze jours, par contre, c'est des vacances, il faut...il faut se barrer, il faut partir parce que sinon ya toujours du boulot, des soucis donc là on part et...et voilà.* » (Ludovic, entretien n°28) - néanmoins nous ne pouvons pas affirmer que l'explication avancée par Halbwachs (1964) s'applique à notre corpus d'entretiens puisque leur façon de travailler et de vivre reste marquée de traits anciens et caractéristiques des cultures populaires. Ils évoquent derrière le fait de partir en vacances, un besoin de « *se ressourcer* » autrement dit la nécessité de changer d'environnement. En outre, Nicolas Herpin et Daniel Verger (2008) énumèrent plusieurs structures caractérisant la consommation et par extension le mode de vie⁵⁰⁹ : [la structure par âge (effets d'âge ou de génération), d'autre part

⁵⁰⁷ Ce que nous allons développer dans les sous-parties suivantes.

⁵⁰⁸ S'il n'y a pas départ du domicile ou parfois lieu de travail et lieu de vie sont confondus, les enquêtés de notre corpus ne prennent généralement pas de vacances.

⁵⁰⁹ Herpin (2008) a comparé la consommation des salariés et des indépendants entre 1979 et 1995 et relève [la disparition ou l'atténuation des spécificités budgétaires des indépendants pour l'*alimentation* et la *santé*. De même, il y a l'érosion de ce qui faisait la spécificité des dépenses des salariés pour l'*habillement*, pour l'*ameublement* et l'*équipement du logement* et pour les *biens* et *équipements culturels*. En revanche, les indépendants gardent et même renforcent leur fort coefficient budgétaire pour les *assurances*, les *remboursements de prêt immobilier*, les *gros travaux* et les *dons*. De leur côté, les salariés font croître plus vite que les indépendants des coefficients initialement plus élevés : celui du *logement*, celui du *transport* et celui des *hôtels/restaurants* et *autres services divers*.] (Herpin et Verger, 2008, p. 222-223). Une autre étude réalisée à partir de l'enquête Budget de famille 1995 met en évidence que l'épargne est plus importante chez les indépendants que chez les salariés ainsi que [...] moins de loisirs (...) notamment moins de dépenses de spectacles ou de vacances (hôtels), deux types d'activités impliquant de quitter le domicile/lieu de travail et d'avoir pu organiser son temps libre à l'avance -, davantage d'activité au domicile – on observe bien des dépenses d'alimentation à domicile relativement fortes, effet compensé par une moindre dépense pour l'alimentation hors domicile -, moins d'interruptions pour des raisons de santé, le temps de l'arrêt du travail étant toujours un manque à gagner pour les indépendants même, si le niveau de leur couverture sociale a rejoint celui

la structure de l'habitat (urbain/rural) et la structure familiale (personne seule/famille nombreuse) (...) voire la structure de la participation à l'emploi, (couple à deux actifs/à un actif) ou la structure sociale (cadres/ouvriers).] (Herpin et Verger, 2008, p. 38).

En 1988, le ministère de l'Agriculture exposait les analyses⁵¹⁰ sur les niveaux de vie et les modes de consommation des agriculteurs. Selon ses résultats, [« un ménage agricole dispose (...) de ressources à peu près équivalentes à celles d'un autre ménage d'actifs. Le niveau de vie d'une famille agricole apparaît ainsi nettement supérieur à celui des ouvriers, mais loin derrière la moyenne des travailleurs indépendants.] (Hervieu, 1996, p. 64). Et selon l'INSEE (1993), [« la consommation des agriculteurs s'est rapprochée, en valeur et en types de biens, de l'ensemble des ménages, et leur équipement se modernise ».] (*Ibid*). Mais il n'est pas possible de rapprocher les modèles de consommation et par extension le mode de vie des agriculteurs d'une catégorie sociale en particulier.

En ce qui concerne le logement des agriculteurs⁵¹¹, ce dernier se caractérise par son ancienneté, [Plus de 7 logements sur 10 chez les agriculteurs exploitants (...) sont des logements d'avant 1948 alors que la moyenne nationale est de 4 sur 10.] (*Ibid*, p. 65). Hervieu (1996) met en évidence un retard des agriculteurs en ce qui concerne le confort de leur logement qui se retrouve en particulier chez les anciens agriculteurs et les petits exploitants puisque [10% des logements ne disposent que de l'eau courante comme élément de confort. Ce taux est de 4,6% pour l'ensemble des ménages. Alors que – en moyenne nationale – 22,6% des ménages n'ont pas de chauffage central, cette proportion monte à 41,7% chez les agriculteurs exploitants, 49,5 chez les salariés agricoles, 56% chez les anciens exploitants agricoles.] (*Ibid*). Cependant, Hervieu (1996) précise aussi que les agriculteurs sont en train de combler ce retard de manière très rapide. En effet, [En 1970, seulement 1 logement d'agriculteur exploitant sur 10 était caractérisé « tout confort », la proportion est passée à 6 sur 10 au début des années quatre-vingt-dix. Pour l'ensemble des ménages on est passé de 34,3% en 1970 à 75,1% en 1988.]⁵¹² (*Ibid*). Et plus récemment, Laisney (2010) montre que

des salariés – et, de fait, on observe bien de moindres débours de santé. (...) On s'attendrait à moins d'aide domestique : or c'est l'inverse que l'on observe dans les dépenses de *services domestiques*. Cependant, il faut préciser que, outre les services domestiques, ce poste agrège les dépenses pour d'autres services aux particuliers (coiffeur, assureur...) et des dépenses exceptionnelles liées à des cérémonies (enterrement, mariage, notaire, avocat...). Ces dernières dépenses sont peut-être à mettre en rapport avec la dimension patrimoniale de la relation conjugale dans les milieux indépendants, le mariage n'unissant pas seulement deux êtres mais aussi deux fortunes personnelles. On ne s'attendrait pas à des comportements particuliers dans le domaine de l'*habillement* : or on observe une dépense moindre pour les *accessoires d'habillement*, les *bijoux* et les *parfums*. Peut-être est-ce parce que ce sont là des articles liés à des comportements de loisirs ouverts sur l'extérieur et où la sociabilité occupe une place importante. Manque de temps et relativement sédentaires, les indépendants ont moins besoin de ce type d'articles.] (*Ibid*).

⁵¹⁰ Sous le titre : « Des ménages très ordinaires ».

⁵¹¹ Pour la population totale, [le logement n'a pas cessé de croître depuis 1960 et vient largement en tête des dépenses de consommation en 2006.] (Herpin et Verger, 2008, p. 101). Les dépenses de logement renvoient au loyer, au chauffage, à l'éclairage, au gaz, à l'eau, aux petits travaux d'entretien, aux charges, aux meubles, à l'électroménager et pour finir tout ce qui est assurances, banques, divers conseils (juridique, comptable, etc.).

⁵¹² [En 2002, 2,5% des résidences principales ne disposent pas de ce confort minimum, à savoir des WC intérieurs et une douche ou une baignoire. Cette proportion était de 4% en 1996 et de 15% en 1984. En 2004, 93% des logements disposent d'eau chaude, de sanitaires et de chauffage central contre seulement 80% en 1984.] (Plateau, 2006 in Herpin et Verger, 2008, p. 107).

les agriculteurs ont comblé ce retard : [En 2002, seuls 2,3% des logements étaient sans confort.] (Laisney, 2010, p. 2) même si des disparités persistent avec le reste de la population : [(...) en 2006, 13% des logements des agriculteurs étaient de qualité médiocre, contre 7% pour l'ensemble des ménages, 9% pour les ouvriers et 10% pour les ruraux.] (*Ibid*). Nous ne disposons pas de pourcentages plus récents mais les enquêtés de notre corpus qui ont moins de 55 ans vivent dans une maison qu'ils ont fait construire, souvent mais pas toujours sur leur exploitation, quant aux autres, même si leur logement est plus ancien, il est toutefois équipé de l'eau courante et du chauffage central. Et deux enquêtés seulement ont spontanément mentionné vivre dans la maison familiale, ce qui s'explique par le fait que beaucoup d'entre eux ont leurs parents toujours en vie et que le phénomène de cohabitation a disparu.

D'autre part, la plupart des agriculteurs est propriétaire de son logement : [Près des trois quarts des exploitants et anciens exploitants sont propriétaires de leur logement ou en train de le devenir. C'est beaucoup plus que la moyenne nationale, voisine de 50%.]⁵¹³ (Hervieu, 1996, p. 65). L'accès à la propriété se retrouve également chez les enquêtés de notre corpus puisqu'ils sont tous propriétaires de leur logement ou en passe de l'être, certains ayant hérité de la maison dans laquelle ils vivent et qui n'est pas la maison familiale. Une autre spécificité du logement chez les agriculteurs, c'est sa grandeur⁵¹⁴, ce qui est toutefois contre balancé par le fait que les ménages agricoles comportent plus de personnes que la moyenne nationale. Les maisons des agriculteurs chez qui nous nous sommes rendus sont relativement grandes ; à vue d'œil nous pouvons avancer le chiffre de 100 m² en moyenne et plus pour certains et comme précédemment mentionné la cohabitation a disparu.

Pour ce qui est des équipements, selon Hervieu (1996), les agriculteurs disposent de nombreux équipements. Il y a également une corrélation entre le taux d'équipement et la dimension économique de l'exploitation. Celui-ci s'accroît à mesure qu'augmente la dimension économique de l'exploitation. A cause de leur position géographique, ils [possèdent davantage de véhicules automobiles⁵¹⁵ que la moyenne des ménages français (...)] (*Ibid*, p. 65-66). Ils se distinguent des autres ménages par le fait qu'un nombre important d'entre eux a un congélateur et un lave-linge. Ce qui peut être mis en lien avec des pratiques d'autoconsommation mais aussi parce qu'ils habitent dans des zones reculées, ce qui les oblige à stocker. Les grandes exploitations sont nombreuses à disposer d'un lave-linge, dans des pourcentages supérieurs à la moyenne nationale, représentant ainsi un gain de temps important pour les tâches domestiques. Quant aux petits équipements ménagers, [les anciens exploitants et les salariés agricoles possèdent un moins grand nombre d'appareils que

⁵¹³ Ce que confirme l'Enquête Logement de l'Insee, de 2006 : [A 88,2 % contre 57,1% pour l'ensemble des ménages.] (Laisney, 2010, p. 2) ; et pour Bellamy et Plateau (2007), 78% des agriculteurs sont propriétaires de leur logement (Bellamy et Plateau, 2007, p. 213).

⁵¹⁴ Laisney (2010) souligne que [Les logements des agriculteurs sont dans l'ensemble plus grands que ceux du reste de la population, mais souvent aussi plus anciens.] (Laisney, 2010, p. 2).

⁵¹⁵ Laisney (2010) établit le même constat : [Quasiment tous les ménages agriculteurs possèdent une voiture, et ils sont deux fois plus nombreux que la moyenne nationale à en posséder deux.] (Laisney, 2010, p. 1-2) ainsi que Bellamy et Plateau (2007) : [(...) 96% des ménages d'agriculteurs possèdent une voiture contre seulement 81% des ménages de la métropole (...)] (Bellamy et Plateau, 2007, p. 217).

l'ensemble des ménages, en revanche les exploitants agricoles sont plutôt mieux équipés.] (*Ibid*, p. 66)⁵¹⁶. Les agriculteurs s'équipent en appareils qui leur permettent de faire des économies en argent même si elles ne s'accompagnent pas d'économie en termes de travail, c'est le cas du congélateur, ainsi que pour ceux qui permettant des gains de temps comme le lave-linge ou lave-vaisselle (Grignon et Grignon, 1980, p. 549). La télévision est présente chez les agriculteurs [dans des proportions comparables aux autres ménages.] (Hervieu, 1996, p. 66), ce qui est également le cas pour le téléphone ou [seulement 5% des ménages d'exploitants n'en possèdent pas, et s'ils l'utilisent un peu moins que ne le font les cadres, ils s'en servent davantage que les autres catégories socioprofessionnelles.] (*Ibid*). Plus récemment, Laisney (2010) met en évidence qu'[En 2007, ils possèdent presque tous les principaux équipements électroménagers et sont même plus équipés que la moyenne des Français.] (Laisney, 2010, p. 1) ainsi que pour ce qui est des [moyens de communication, notamment le téléphone portable⁵¹⁷.] (*Ibid*). Par contre, les dépenses culturelles des agriculteurs sont plus réduites que pour les autres ménages. En effet, [Une comparaison sur dix ans – 1979-1989 – des coefficients budgétaires, c'est-à-dire de la part des divers types de dépenses dans le total, montre qu'ils ont évolué dans le même sens que pour la moyenne des ménages, pour toutes les grandes rubriques à l'exception d'une seule : celle de la culture, des loisirs et de l'éducation. Dans ces domaines, le coefficient a diminué pour les agriculteurs alors qu'il augmentait pour l'ensemble des ménages.] (Hervieu, 1996, p. 67-68).

Nos guides d'entretien n'interrogent pas le logement, ni les pratiques de consommation autres qu'alimentaires et de loisirs. Quant à la télévision, il s'agissait davantage de l'utilisation qu'ils en avaient. De plus, le champ des pratiques de consommation étant vaste, il conviendrait de réaliser une enquête uniquement sur cet aspect là. Néanmoins, les mini-observations directes qui ont accompagné les entretiens ont permis de voir que les logements des enquêtés sont équipés et qu'aucune distinction n'existe à ce niveau là, notamment quand l'entretien avait lieu dans la cuisine. Il s'agit donc d'une forme d'acculturation à la société englobante, ce que confirment les propos de cet enquêté :

⁵¹⁶ Selon Vanessa Bellamy (2006), pour ce qui est de la population totale [l'immense majorité des foyers sont désormais possesseurs de *réfrigérateurs* (98%), de *lave-linge* (91%), de *cuisinière électrique ou à gaz* (96%), d'*aspirateur* (90%), de *chauffage central ou d'appareil électrique de chauffage* (93%). Seul le *lave-vaisselle* n'atteint pas un seuil de diffusion de 90%.] (Bellamy 2006 in Herpin et Verger, 2008, p. 108). Pour le lave-vaisselle, [Vingt pour cent des ménages sont équipés en 1981 et seulement 45% en 2006.] (Herpin et Verger, 2008, p. 109).

⁵¹⁷ [Quand il s'agit de biens susceptibles d'alléger les handicaps liés aux conditions de vie (permettant de gagner du temps, d'économiser du travail, de réduire l'isolement, etc.) les taux d'équipement des différentes catégories d'agriculteurs tendent à dépasser ceux des catégories homologues de non-paysans; ainsi les petits exploitants (entre 15 et 20 ha PPBS) étaient, en 1970, plus nombreux proportionnellement que les ouvriers ou que les employés à posséder une voiture, les paysans moyens (entre 35 et 50 ha) étant plus souvent équipés que les petits commerçants ou que les cadres moyens et les « gros » paysans (plus de 50 ha) plus souvent que l'ensemble des cadres supérieurs, des membres des professions libérales et des industriels ; en ce qui concerne le téléphone (beaucoup moins répandu en milieu rural), le taux d'équipement des petits paysans était supérieur, toujours en 1970, à celui des ouvriers, et celui des gros exploitants avoisinait celui des cadres supérieurs.] (Grignon et Grignon, 1980, p. 543-544).

« C'est rare les maisons ou y'aura pas un lave-vaisselle, c'est rare ou...donc oui, on peut pas dire que on a pas évolué. Ça a évolué, très vite même à un moment donné. Oui⁵¹⁸, de 94 à maintenant oui, bé...ordinateur, Internet...eh, tout ça n'existait pas. Je regarde les cafetières [il fait un signe de la tête pour montrer la cafetière située en face de lui], admettons, les cafetières, les Senseo, des trucs comme ça ya dix ans en arrière...bon le progrès, il y est et le gars qui...tu suis le progrès. Involontairement on le suit le progrès de toute façon, avec ou sans moyens. Avec ou sans moyens, involontairement, on suit le progrès. Ya des choses dont on aurait pas besoin qu'on achète parce que...on veut suivre le progrès eh, on a pas forcément besoin d'un lave-vaisselle mais on va l'acheter, déjà parce qu'on sait que ça va bien eh et puis...les couples maintenant, c'est l'homme et la femme qui travaillent bien souvent donc quand t'arrives t'as moins de temps donc tu dis 'si j'achète un lave-vaisselle, je pourrais travailler davantage, nana, nana', c'est un cercle vicieux quoi. J'ai rien contre les lave-vaisselles [petit rire de l'enquêtrice]. » (Jean-Michel, entretien n°35).

De plus, un certain nombre d'enquêtés ont été contactés par téléphone, soit celui de leur domicile, soit le téléphone portable. Ce qui nous fait dire qu'ils ne sont pas en retard ou à part au niveau de cet équipement là. Et pour ce qui est des consommations culturelles, le guide ne prenait pas en compte cet aspect là. Les loisirs évoqués sont principalement le sport ou la promenade, peu d'entre eux ont souligné faire des visites culturelles ou se rendre au musée. Et une minorité a mentionné la lecture comme loisirs.

VI.2.3 Une appropriation particulière du « travail à-côté »....

Pour Florence Weber (2001), le terme de loisirs est peu opératoire concernant les classes populaires, notamment ouvrière – ce que montre aussi Schwartz (2002, p. 325) - elle préfère celui de [travail à-côté] (Weber, 2001) qui rend davantage compte de la signification que prennent ces activités en dehors du travail pour ces dernières. Le travail à-côté fait référence à une dimension active du temps libre ouvrier contrairement à celle passive du café et il est aussi un élément de construction de leur identité allant au-delà de la seule nécessité économique. Il peut être aussi appréhendé, par les ouvriers, comme une activité d'auto-défense face à la négation de leur personne au sein de l'usine mais aussi comme une tentative de définition autre que celle d'ouvrier (Pialoux et al., 1991, p. 15). En outre, pour elle, le vocable loisirs est plus proche des classes moyennes qui séparent les activités de détente, celles qu'on fait par envie de celles qu'on fait plutôt par obligation ou nécessité (Alonzo et Hugrée, 2010, p. 83). Pour les classes populaires, les activités en dehors du travail se situeraient [entre le gagne-pain (langage de la nécessité) et le passe-temps (langage du goût)] (Weber, 2001, p. 48).

Après avoir défini ce que Weber (2001) entendait par « travail à-côté » nous allons montrer que pour les enquêtés de notre corpus, l'activité jardin potager s'inscrit dans cette perspective du « travail à-côté », renvoyant à une forme d'identification aux cultures populaires. Nous nous intéresserons également à la dimension pratique et symbolique du jardin potager ainsi qu'à la signification que les enquêtés accordent aux loisirs de manière générale et ce qui est

⁵¹⁸ Il a vu l'air étonné de l'enquêtrice qui est une manière pour elle de l'inciter à développer ses propos.

recherché. Pour cela, nous prolongerons le parallèle avec les cultures populaires notamment ouvrière.

Pour certains enquêtés, le jardin potager matérialise un entre-deux, à la fois nécessité et plaisir :

« Et...avec la crise on se rend compte que c'est intéressant [petit rire]. On l'avait abandonné et...maintenant on fait...oui on fait des patates, des produits de base, on fait des tomates dont les premières vont...être mangées demain [petit rire à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. Bon des salades, des trucs courants quoi. Bon c'est surtout pour le plaisir parce que mon père a 85 ans, il se régale encore. Alors j'ai l'ouvrier aussi là qui...qui adore le jardin, il se régale, ils y vont tous les deux. Moi j'y vais de temps en temps les aider et...c'est un plaisir. Mais enfin, c'est...[bref silence] c'est rentable après. Ne serait-ce que les salades, les tomates et les patates. » (Claude, entretien n°18).

« (...) ya quelques années en arrière, mon grand-père maternel, il le⁵¹⁹ faisait plus pour un complément de revenu, ça leur faisait des économies et en même temps, le surplus, il le vendait ou à des voisins ou...sur le marché, quand je dis marché, c'était amené à la coopé ou...à un grossiste ou enfin ou à un commerçant local et il vendait son truc et ça lui faisait et un petit peu d'argent et des économies parce qu'il avait pas besoin d'acheter ce qu'il produisait quoi voilà. C'était surtout ça le...l'objectif, c'est vrai que bon, pour nous, à aujourd'hui, c'est plus...du loisir je dirais quoi, c'est pas...ya pas cette optique de...de nécessité de produire pour...pour s'alimenter, se faire un complément de revenu quoi. » (Brice, entretien n°36).

« Après c'est vrai que [en haussant légèrement la voix] des fois, j'y vais cinq minutes le soir arroser, ça... Passer cinq minutes ça détend quoi, ça...ça déstresse, ça... » (Sébastien, entretien n°50, qui parle de son jardin potager).

Néanmoins, il convient également de préciser qu'aucun enquêté de notre corpus n'a mentionné le jardin potager dans leurs loisirs alors que la grande majorité d'entre eux en possède un. Par conséquent, il semblerait qu'il soit davantage appréhendé par les enquêtés, comme une nécessité - consommer des légumes de qualité à bon prix – que comme un loisir, illustrant ce que Weber (2001) désigne par l'expression « travail à-côté » :

« - Vous pratiquez une activité ou vous avez des loisirs ?

- Non, non, moi je m'occupe là du jardin, des poules, des trucs... J'ai pas trop le temps de...c'est du travail eh. Le matin, il me faut demi-heure de bon matin, le soir, leur donner à manger, aller chercher à manger, bon. Je m'occupe du jardin, là maintenant je suis en train de nettoyer toutes ces terres là. » (Jacky, entretien n°14). On perçoit, à travers les propos de cet enquêté qu'il considère le jardin potager comme du « travail » et non comme un loisir et qui lui incombe même sur le temps qu'il pourrait consacrer aux loisirs.

En effet, le jardin potager est une activité rationnelle au vu de leur situation : selon leurs propos, ils ont de faibles revenus mais sont soucieux de consommer des produits de qualité et aiment être en contact avec la terre. La majorité d'entre eux ayant souligné être passionnée par leur métier, on peut dire que le jardin s'inscrit dans cette continuité et il y a également une

⁵¹⁹ Le jardin potager.

dimension morale, traduisant une certaine philosophie de vie : consommer ses propres légumes. Il en est de même des enquêtés, une minorité, qui élèvent leur propre volaille. En outre, une observation participante filmée qui avait pour thème, à la demande de l'enquêté, « le jardin potager » ou il était question ce jour-là de la cueillette des pommes de terre a mis en évidence, que pour cet enquêté, il s'agissait aussi d'un moment passé en famille puisque ce dernier demande, tous les ans, à la même période, à ses petites-filles de venir l'aider. Or, ce n'est pas uniquement une aide qu'il souhaite mais c'est aussi et surtout partager un moment en famille.

Quand les enquêtés évoquent leurs loisirs, ils soulignent qu'ils sont ouverts d'esprit et qu'ils accordent une place centrale à la famille – autrement dit la ou le conjoint (e) et les enfants – dans le choix et l'organisation de ceux-ci. Ils éliminent certaines activités présentées comme solitaires et non pratiquées par la compagne comme la pêche et la chasse. De plus, étant donné que leur métier les conduit à être dehors, en contact direct avec la nature et souvent seuls ou avec une « équipe » restreinte et familiale – le père et ou l'épouse - ils cherchent des loisirs qui les éloigneraient de leur quotidien professionnel, renvoyant aussi au besoin de détente, ce qui n'est pas le cas de la pêche et de la chasse : « *Pas de chasse, pas de pêche. La chasse, s'il me faut aller en plus le dimanche me promener dans les vignes, ya de quoi devenir cabourd. Non il faut...changer d'air comme on dit.* » (Claude, entretien n°19) ; « *Et puis comme je dis, passer toute la semaine dans les vignes, si c'est pour aller marcher dans les vignes le dimanche, ya autre chose plus intéressante à faire.* » (Fabien, entretien n°54 qui parle de la chasse, activité qu'il a arrêté). Certains ont souligné que la pêche nécessite de la patience qu'ils n'ont pas : « *Et puis bon la pêche, ça correspond pas trop à mon tempérament là, pour l'instant. J'en faisais, je pêchais quand j'étais petit tout ça, c'était chouette mais là maintenant, je me verrais pas passer deux heures...ça me ferait péter un plomb. Je penserais au...au travail qu'il faut que je fasse tout ça, c'est pas la peine.* » (Romain, entretien n°22). Il s'agit d'une stratégie d'adaptation face aux contraintes ou caractéristiques de leur métier, marque des cultures populaires (Hoggart, 1970 p. 375).

Les enquêtés privilégient, pour leurs loisirs, la famille et la sociabilité. Certains ont notamment mentionné aller régulièrement voir un match de rugby en famille ou faire du ski. Mais un certain nombre reste aussi chez eux quand ils ont des moments de repos. Ce qui n'est pas le cas des ouvriers qui optent pour des « loisirs »⁵²⁰ solitaires ou en groupe restreint – à l'exception du café – et extérieurs ; Schwartz (2002) parle de [lieux masculins] (Schwartz, 2002, p. 283). Ce que met également en évidence Nicolas Renahy (2010) avec la pratique du football chez les ouvriers en milieu rural. On ne retrouve pas de lieux masculins chez les enquêtés de notre corpus, par contre, ils ont, ce que nous appelons des « moments sociofamiliaux », autrement dit en famille et le plus possible en compagnie d'autres individus. Schwartz (2002) met en évidence, au sein du monde ouvrier, une interdépendance entre les loisirs et le travail. Les caractéristiques du travail ouvrier et ses conditions de réalisation conduisent les ouvriers à recherché, dans le hors travail, tout ce que le travail à l'usine n'est pas, ce que nous avons également montré, d'une certaine manière, pour les enquêtés de notre

⁵²⁰ Loisirs est entre guillemets car Schwartz (2002) souligne que le terme ne convient pas en ce qui concerne les ouvriers (Schwartz, 2002, p. 325).

corpus. En outre, pour les ouvriers, le hors travail, en plus d'être une fuite du monde du travail, représente souvent aussi mais pas toujours une fuite du foyer. Chez les enquêtés de notre corpus, il y a un investissement du foyer et de la famille, ce que met en évidence Hoggart (1970, p. 68) à propos des cultures populaires, lié en grande partie à la place qu'elles accordent à la famille et aux particularités de celle-ci dans le monde agricole. Et Schwartz (2002) souligne que l'investissement du foyer, ce qu'il nomme [privatisme] (Schwartz, 2002, p. 522) est une particularité parmi d'autres, [des classes exclues] (*Ibid*), ce qui ne doit pas lui opter, pour autant, tout aspect émancipateur (*Ibid*). Le foyer, chez les classes populaires, est donc ambivalent : à la fois fermeture et ouverture (*Ibid*). Toutefois, les loisirs ne doivent pas être réduits à cela puisqu'ils sont aussi appréhendés, par un certains nombre d'enquêtés de notre corpus, comme la possibilité d'un enrichissement personnel qui peut être rapproché de leur souhait d'évoluer dans leur métier ; les loisirs ne sont donc pas uniquement des moments de détente en famille. Et il convient également de souligner qu'ils ne revendiquent pas le [(...) droit masculin traditionnel de la jouissance de l'extérieur (...)] (*Ibid*, p. 370). Les loisirs les plus pratiqués, chez les ouvriers enquêtés par Schwartz (2002) sont la pêche, le bricolage⁵²¹, le jardinage (*Ibid*, p. 325). Il s'agit là d'une manifestation de la dimension pratique de la culture populaire. L'activité bricolage – celui qui renvoie à l'entretien de la maison - allie à la fois une dimension personnelle, il s'agit d'une activité solitaire et familiale puisque c'est la famille qui en profite. Même si le repli des hommes sur la vie familiale amorcé au XXème siècle (Singly, 1996, p. 274) est indéniable, il s'est accompagné d'une recherche, par ces derniers, de moments pour eux, distincts du temps familial. Il convient de préciser qu'un seul enquêté de notre corpus a mentionné le bricolage comme loisir et qui s'inscrit dans ce que Weber (2001) désigne par « travail à-côté » et l'enquêté lui-même parle de « travail » :

« Non, non...[soupon] disons que ça m'intéresse pas, je m'occupe avec...ici la pelouse, les fleurs, tout ça, j'arrose, je [soupon] des fois, j'ai pas mal de travail comme ça aussi. Je bricole [en accentuant sur le verbe « bricoler »] pas mal à la maison par contre oui, voyez j'ai refait la cuisine, bon ça c'est des choses qui me plaise, voyez j'ai refait la peinture, ça a été refait. Dès que j'ai un moment, je vais refaire le petit bureau là [il fait en même temps un signe de la tête], je...à l'intérieur de la maison j'ai isolé, voilà je préfère faire ça, quand j'ai un creux hop, je m'attaque... Ici j'ai fait pas mal de travaux moi de rénovation. Oui je fais la plomberie, l'électricité, je connais pas mal, la peinture, même un peu de maçonnerie, tout ça je le fais, je me suis fait un barbecue, voilà, mes loisirs c'est ça, c'est vrai qu'après je vous l'ai pas dit, le bricolage. Demain je vais monter un robinet chez ma fille [petit rire]. Non mais c'est...voilà c'est ça. La piscine, je me la suis monté moi-même, c'est une démontable, c'est pour ça que je l'ai pris aussi, elle est pas en dur, c'est un bois...c'est un liner, voilà, c'est... Non tout ça oui, la cabane au fond c'est moi qui l'ai fait [soupon] pas mal de chose. Voilà oui. Si je dois attaquer la façade, je refais la façade. » (Alain, entretien n°25, à la question de l'enquêtrice : « Donc vous ne pratiquez pas la chasse, ni la pêche ? »).

⁵²¹ L'enquête d'Alain Chenu et Nicolas Herpin (2002) met en évidence que [Les activités caractéristiques, en 1974 et en 1998, des personnes les moins diplômées – et donc des milieux populaires – sont la couture, la télévision, le bricolage, les travaux domestiques de cuisine, d'entretien du linge et de ménage. La surreprésentation, parmi ces personnes, de la couture, du bricolage et du temps consacré à la télévision s'est accrue entre ces deux dates.] (Chenu et Herpin, 2002, p. 35). L'enquête n'inclut pas, dans les activités, le jardin potager ou d'agrément mais elle souligne par contre, que la promenade, la chasse et la pêche renvoient à des pratiques des milieux populaires (*Ibid*, p. 36) contrairement à la participation associative, les sorties spectacles, la lecture, la musique ou encore le sport qui sont l'apanage des plus diplômés (*Ibid*, p. 35).

D'autre part, les ouvriers de l'enquête de Schwartz (2002) fuient toute forme de communication, qu'elle soit sociale ou conjugale pour une [« quasi communication »] (Schwartz, 2002, p. 326) matérielle et recherchent des espaces qui ne soient pas bruyants, ni enfermés comme les murs de l'usine ou du foyer mais aussi des moments sans contrainte, ni soumission pour reconstruire leur identité ; une identité masculine pour pallier à une identité professionnelle niée au sein de l'usine et choisissent un [lieu de pouvoir sur les choses] (*Ibid*, p. 327). Ces activités du hors travail protègent contre l'alcoolisme ouvrier. Par conséquent, les rôles que prennent les loisirs au sein du groupe ouvrier expliquent leur moindre importance chez les enquêtés de notre corpus. Et même s'ils ont une certaine liberté dans leur travail du fait de leur statut de travailleur indépendant et cela malgré les contraintes particulières de leur métier, on pourrait s'attendre à ce qu'ils veuillent trouver dans les loisirs, une autre temporalité que celle de leur travail - puisqu'ils ont évoqué, à plusieurs reprises, manquer de temps - comme c'est le cas des ouvriers avec la pêche ou le café ou [(...) le temps est provisoirement suspendu] (*Ibid*, p. 331), ce qui n'a pas été évoqué lors des entretiens.

Pour Alonzo et Hugrée (2010), il existe deux manières possibles de comprendre la signification des activités et des goûts des cultures populaires : à l'image de Weber (1991) autrement dit comme [(...) les façons (...)] (dont les membres des classes populaires) arrivent à rendre viable cette position dominée dans tous les lieux de leur existence (...)] (Weber (1991, p. 90) ou à la manière de Lahire (2006) [(...) sous l'angle de leur pluralité et du mélange des genres (...)] (Alonzo et Hugrée, 2010, p. 90).

Les loisirs, chez les enquêtés de notre corpus, en plus de s'inscrire comme du « travail à-côté » pour ce qui est du jardin potager, sont aussi des stratégies d'adaptation face à leur métier et à ses conditions. Nous ne pouvons pas dire, à l'image des ouvriers avec l'usine, qu'ils matérialisent une fuite du travail agricole et/ou de l'exploitation, par contre, ils sont investis comme moyen de mieux affronter le travail voire de pallier à certaines lacunes de ce dernier comme par exemple la solitude en favorisant les loisirs en famille ou ceux qui permettent d'entretenir une certaine sociabilité. D'autre part, le temps libre, chez les enquêtés, n'est pas principalement perçu comme un temps de loisirs – tout comme pour les ouvriers (Bozon, 1989, p. 323) – mais comme un temps de repos, un temps de réparation des forces physiques et il est aménagé en ayant cette donnée à l'esprit qui opère une sélection des loisirs. Mais les enquêtés de notre corpus sont aussi soucieux de s'accorder des laps de temps de non travail agricole principalement pour privilégier des moments en famille qui prennent souvent la forme de sorties familiales, plus précisément de « sorties parentales » (puisque ce sont des sorties avec les enfants, renvoyant à une forme restreinte de la famille), il s'agit donc de « loisirs parentaux ». En effet, le familialisme est très présent chez les enquêtés quand il est question de loisirs. Ils distinguent donc temps de travail et temps de loisirs qui renvoie à une caractéristique urbaine tout comme la distinction lieu de travail et lieu de vie (Champagne, 1975, p. 48).

VI.2.4 ...Mais des pratiques de loisirs semblables aux autres⁵²²

« Ouais mais ils discutent des loisirs aussi plus qu'avant. Avant les loisirs, il y en avait pas. On restait tout le temps là. On travaillait le samedi. (...) Jusqu'au samedi soir on travaillait. Et le dimanche matin...je me rappelle, on avait une paire de vigne ma mère m'appelait 'Gaultier, ton père t'attend il est allé...travailler'. (...) Et on travaillait même le dimanche. Mais on était content. » (Gaultier, entretien n°2).

Après avoir abordé ce qu'il en était de cet investissement du « travail à-côté » pour les enquêtés de notre corpus en rapprochant ces derniers de la culture ouvrière, nous allons montrer, dans cette sous-partie, qu'ils partagent également des traits communs avec la société dans son ensemble pour ce qui est des loisirs et de leurs significations – renvoyant ainsi à une forme d'acculturation - mais aussi avec les agriculteurs de manière générale. Pour cela, nous allons faire un point sur les différentes enquêtes concernant les loisirs. Nous commencerons par montrer que les conditions de travail, notamment la question du temps de travail, et les conditions de vie ont une influence sur la pratique des loisirs. Nous nous intéresserons également aux loisirs culturels et aux loisirs évoqués par les enquêtés notamment le sport et les sorties en famille et le sens qu'ils donnent à ces derniers. Il sera, en outre, question d'appréhender l'usage que les enquêtés font de la télévision notamment ce qu'il en est de la sélection des programmes précédemment mentionnée ou un parallèle sera fait avec les ouvriers mais aussi de développer leur point de vue sur l'actualité ; sans oublier les autres moyens d'informations comme la presse et Internet. Et cette sous-partie sera aussi l'occasion d'aborder les valeurs religion et politique ; étant donné qu'elles renvoient au hors travail – et même si on ne peut pas les considérer comme du loisir – nous avons décidé de les aborder ici. Et nous verrons que l'hypothèse d'un désintéressement de la religion et de la politique de manière générale se confirme, ce qui n'a pas, pour autant, empêché les enquêtés de développer leur opinion sur la religion.

Au fil du temps et des transformations de la société toute entière et de la campagne en particulier, les loisirs se sont développés chez les agriculteurs et ils tendent à se rapprocher du reste de la population. Aujourd'hui, il y a une diminution du temps de travail y compris pour les agriculteurs. En effet, ces derniers essaient, pour la plupart, de s'imposer des horaires de travail à respecter. Et même si la majorité des enquêtés de notre corpus a mentionné manquer de temps, ils font en sorte de ne pas travailler le week-end, principalement le dimanche. Par conséquent, [les loisirs s'étendent à tous les niveaux sociaux, provoquant un changement lent mais irréversible dans les modes de vie notamment dans les familles ouvrières.] (Herpin et Verger, 2008, p. 159). De manière générale [L'augmentation des revenus et la baisse du temps de travail ont été favorables aux déplacements de loisirs. Ces derniers croissent de 78% en 1994 par rapport à 1982.] (Orfeuill, 1996 in Herpin et Verger, 2008, p. 133). D'autre part, [La marche vers la société de loisir devrait se traduire par une augmentation de ce que Dumazedier a appelé les semi-loisirs.] (Herpin et Verger, 2008, p. 159) parmi lesquels le bricolage, le jardinage par exemple. D'autres loisirs se sont également développés en lien

⁵²² Nous avons déjà abordé les loisirs dans la partie concernant la famille ou nous avons mis en évidence un familialisme. Cf. « IV.2 Le 'modèle familial agricole' », p. 236.

avec la réduction du temps de travail, c'est le cas des fêtes de famille ou encore des sorties entre amis. Néanmoins, les enquêtes *Emploi du temps à l'approche du troisième millénaire* soulignent que [La durée des loisirs, pour les actifs en emploi, qui a augmenté d'une demi-heure par jour en un quart de siècle, a cessé de progresser au cours des années 1990 (...)] (*Ibid*, p. 161). L'enquête *Valeurs* (2009) met elle aussi en évidence, aux différentes périodes d'analyse, un accroissement du temps consacré aux loisirs en lien avec la baisse du temps de travail et l'amélioration des tâches domestiques conduisant à une réduction du temps à ce niveau là aussi (Tchernia, 2009, p. 175). Et [Au-delà même du temps qui leur est consacré, les loisirs constituent un domaine dans lequel les Français s'investissent de plus en plus (...)] (*Ibid*). En effet, l'enquête *Valeurs* (2009) a étudié l'importance accordée aux loisirs comparativement à d'autres domaines de la vie et il apparaît que [Les loisirs se situent dans une situation intermédiaire : ils ne sont pas considérés comme aussi importants que la famille, le travail ou les amis, mais ils comptent plus que la religion ou la politique, et environ une personne sur trois estime qu'ils sont très importants dans leur vie.] (*Ibid*). Ce que confirme les propos des enquêtés de notre corpus qui n'accordent que peu voire pas du tout d'importance à la religion et ne s'intéressent pas, en général, à la politique mais laissent une grande place au travail et à la famille dans leur vie. Ce progressif désintéressement de la religion est aussi observé par Hoggart (1970) dans les quartiers ouvriers qu'ils côtoient et même si la religion est encore prégnante au moment où il mène son enquête, il pressent qu'elle perd de son rayonnement (Hoggart, 1970, p. 159). Les ouvriers ne vont plus à l'église sauf pour des rares exceptions comme les mariages ou les enterrements (*Ibid*), comme c'est le cas pour notre corps d'entretiens. Néanmoins, chez Hoggart (1970) comme pour notre enquête, la non pratique religieuse régulière ne signifie pas être athée. Pour Hoggart (1970), cette mise à distance du religieux est causée par la pénétration d'idées nouvelles au sein des cultures populaires (*Ibid*, p. 160) et qui est matérialisée chez les paysans, par une adhésion aux innovations et celles-ci ne sont plus expliquées par le recours aux divinités mais pour ce qu'elles sont (*Ibid*, p. 163-164). Toutefois, même si un certain nombre d'enquêtés de notre corpus, reconnaissent ne pas accorder de l'importance à la religion dans leur vie – les catholiques sont davantage représentés chez les travailleurs indépendants (Bréchon, 2009, p. 232) qui sont également plus attachés aux cérémonies relatives à la naissance, au mariage et à la mort (Dargent, 2009, p. 245) – parmi les valeurs qu'ils cherchent à inculquer à leur enfants – à savoir le travail, le respect, l'honnêteté, la valeur de l'argent – on retrouve des principes religieux qui marquent fortement les comportements. Il y a donc un paradoxe entre les faits et le discours. Les enquêtés de notre corpus s'inscrivent dans les tendances actuelles de la société française puisque [Alors que 70% des Français se déclaraient catholiques en 1981, ils ne sont plus que 42% aujourd'hui. Les pratiquants réguliers (au moins une fois par mois) ont presque baissé de moitié. Les personnes qui ne déclarent pas une appartenance à une religion ou qui, même, se disent athées convaincues constituent aujourd'hui 50% de la population. C'est aujourd'hui le groupe dominant en France.] (Bréchon, 2009, p. 229). Il y a également un accroissement des individus qui se disent croyants mais qui ne sont pas pratiquants, au sens communément entendu, ou qui ont leur propre manière de pratiquer sans revendiquer une quelconque appartenance religieuse (*Ibid*, p. 230) traduisant ainsi un changement de conception : [Les croyances religieuses ne disparaissent pas mais elles sont en recomposition forte. Elles sont de plus en plus bricolées et moins canalisées par les grandes institutions.

Elles semblent assez souvent traduire une conception « utilitariste » du religieux, censé contribuer à l'épanouissement de l'individu.] (Bréchon et Tchernia, 2009, p. 266). La valeur religion est donc, de manière générale fragile - facile à inculquer à travers la pratique - l'effet génération et les événements de la vie conduisant souvent les individus à s'en détacher (Singly, 1991, p. 189). Laisney (2010) souligne qu'en 2005 [La pratique religieuse des agriculteurs reste élevée : en 2005, 64% des femmes et 37% des hommes déclarent pratiquer une religion de manière occasionnelle ou régulière, ce qui n'est le cas que de 35% des femmes et 27% des hommes non-agriculteurs.] (Laisney, 2010, p. 3). Et Hervieu (1996) indique que dans les années 90, la population agricole était la catégorie la plus représentée parmi les catholiques alors que le taux de pratiquants a baissé, tombant à 11% pour l'ensemble des Français contre 20% de pratiquants réguliers chez les agriculteurs. En outre, Hervieu et Purseigle (2012) montrent que la religion entraînent une distinction entre les agriculteurs les plus âgés et les plus jeunes : [on constate, chez les premiers, la persistance d'une appartenance religieuse forte. Cette tradition s'exprime au premier chef dans les chiffres de l'observance religieuse. 22% des agriculteurs interrogés déclaraient en 2007 être catholiques pratiquants, contre 8,6% pour l'ensemble de la population, soit treize points d'écart. Seuls 14,1% des agriculteurs (contre 29,2% pour le reste de la population) déclarent être « sans religion » (...).] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 225). Ils soulignent également qu'un nombre non négligeable d'entre eux continue à aller à la messe : [(...) 15% des agriculteurs contre 8% pour l'ensemble de la population déclarent encore aller à la messe régulièrement (soit une fois par mois au moins). Il s'agit là du score le plus élevé parmi toutes les catégories socioprofessionnelles.] (*Ibid*). Et lorsque les agriculteurs sont en couple, ils sont la plupart du temps mariés, ce qui traduit une fois de plus, selon Hervieu et Purseigle (2013), une appartenance à la religion catholique (*Ibid*). Mais Halbwachs (1964) mentionne que la religion n'occupe pas une place centrale dans la culture paysanne, elle a juste valeur de tradition et c'est en référence à cette dernière et pour la perpétuer que les paysans se rendent à l'église mais il pressent la disparition de cette coutume. Plus précisément, pour ce qui est des enquêtés de notre corpus, un certain nombre se dit croyant non pratiquant et allant à la messe uniquement pour les « occasions » comme les mariages, les baptêmes, les enterrements mais ils sont tout autant à se dire non croyants ou ne croyant plus⁵²³. Une minorité va régulièrement à la messe, en dehors des occasions précédemment citées et une autre minorité souligne avoir une autre forme de croyance que celle habituelle. Certains ont également évoqué une perte de la religion :

Bernard – *La religion si mais sans...sans aller à la messe quoi. Oh on peut pas dire qu'on...*

Nicole – *Quand j'étais jeune, bon on allait à la messe, on allait au catéchisme, j'ai fait les communions mais je vois que maintenant, ils baptisent plus, ils font plus rien ; c'est un tort. C'est un tort [elle répète ses propos]. Moi les trois, ils ont été à la messe, ils ont été au catéchisme, ils ont fait leur communion mais maintenant je vois...comme Carole⁵²⁴ et tout ça, ma fille, ils y vont plus au catéchisme. Pourtant on leur a donné une...*

⁵²³ Six enquêtés ont mentionné aller régulièrement à la messe. A ces six enquêtés, il convient de souligner que pour deux d'entre eux, le fils, lui-même agriculteur, était présent au moment de l'entretien et a également répondu positivement à la question, ils sont donc huit. Néanmoins, ils n'ont pas précisé ce qu'ils entendaient par régulièrement et nous ne leur avons pas demandé.

⁵²⁴ Leur dernier enfant et belle-sœur de l'enquêtrice. Nicoles et Bernard ont deux filles et un garçon.

Bernard – *Bé disons que dans la religion, ce qui manque le plus, c'est les contacts enfin c'est...ce rapport qu'on avait à l'époque, quand y'avait le prêtre qui venait à la maison, il venait pratiquement vous chercher pour aller à l'église, c'est une façon déguisée de le dire mais c'est un peu ça. Maintenant, on a plus aucun contact avec ces gens là donc... On a un peu perdu. (Entretien n°16).*

« La société...disons qu'elle nous éloigne de tout ça. C'est surtout ça, ouais on est pas... Si ya une certaine tolérance des religions mais bon...on est pas...c'est plus l'époque de nos parents ou de nos grands-parents ou y'avait quand même une forte [en accentuant sur l'adjectif « forte »] implication là-dedans quoi. Aujourd'hui, on laisse libre court aux gens de...de pratiquer ou de ne pas pratiquer eh. Non, je veux dire la société, c'est surtout cette société de consommation quoi et puis bon...je crois pas que...enfin bon moi si je prends le cas de ma fille...je lui impose rien vis-à-vis de ça quoi eh...à elle de...d'essayer de se situer par rapport à ça. Voilà. » (Pierre, entretien n°27).

Certains enquêtés - une minorité - ont évoqué des événements qui leur ont fait perdre la foi :

« J'y allais régulièrement, voilà et puis...[bref silence] voilà j'ai...[bref silence] ma mère était...mes parents en général mais ma mère a été très croyante, voilà. Et puis bé peut-être de part sa croyance et tout ça, enfin je veux dire voilà [soupir] elle est décédée suite à une maladie, elle a beaucoup souffert tout ça et puis...bé voilà là on perd la foi. Enfin moi je l'ai perdue là, voilà. Moi j'ai vu ma mère souffrir [soupir] j'étais quand même jeune, là bon on se dit que le seigneur, quelque part voilà, si ya un dieu, il...[bref silence] faire souffrir quelqu'un comme ça, je sais pas voilà après c'est...voilà c'est un choix personnel. Donc à partir de...je...je ne...on va dire voilà depuis...depuis ce temps là donc depuis trente...depuis trente-quatre ans, tout simplement, j'avais vingt ans quand ma mère est décédée, depuis trente-quatre ans et bé je ne crois plus en rien, voilà. Mais...mais je ne...[bref silence] enfin c'est pas que je ne crois plus en rien, voilà je...je reste neutre, voilà. Je n'ai rien [en insistant sur « rien »] contre ceux qui y croient, ni contre ceux qui y croient pas, mais...mais moi j'ai, voilà ça m'a...[bref silence] je sais pas, voilà. Mais...[bref silence] voilà donc ya pleins de choses qui ont fait, depuis...depuis ce temps là, ya pleins de choses eh, ça marque quelqu'un on va dire eh. Depuis l'enterrement de ma mère, je n'ai plus jamais mis les pieds dans une église pour un enterrement, voilà. Je ne suis allée le...le seul enterrement, après celui de ma mère que j'ai fait, c'est celui de ma meilleure amie et ensuite celui de mon père. En tout dans ma vie, je suis allée à trois enterrements, voilà. » (Geneviève, entretien n°26).

D'autres - une minorité également - ont fait référence à l'histoire (les guerres de religion par exemple) pour expliquer leur non croyance et pour finir une autre une minorité a mentionné avoir ses propres croyances qui ne passaient pas par les schémas habituels :

« Jamais, ce qui ne veut pas dire que...je sois incroyant...je crois à...à des forces supérieures, je m'aperçois qu'il ya des choses qui se passent, qui sont inexpliquées et...comment ça se passe, où ça se passe, pourquoi, ça se passe...bon, tu prends ces phénomènes quand même de...les expériences de morts imminentes. (...) Non moi je crois à ça, je vais pas à la messe non. Si ya une sépulture, j'y vais ouais mais...je pense quoi, bon j'ai jamais été témoin de phénomène...j'aimerais bien, paranormaux, si deux ou trois fois mais bon. » (Gérard, entretien n°15).

« Si je vais à la messe, je vais pas souvent à la messe mais j'ai...j'ai une forme de croyance, oui. Oui, oui. Oui, oui. Mais qui est très...très personnelle, c'est-à-dire que je fréquente ces

lieux là de façon pas forcément assidue mais effectivement...moi je suis de...bon mes parents étaient catholiques, j'ai eu une éducation, voilà j'ai fait ma communion oui, j'ai eu une éducation comme ça et bon je suis pas convaincu de tout ce que fait l'église mais bon j'ai...j'ai ma croyance à moi oui ; oui, oui. C'est important je pense, chacun a ses...(...) Oui, j'ai...j'ai une certaine notion de tout ça assez...assez précise ouais. (...) je pratique ma foi à...à ma façon mais sans trop...sans trop m'impliquer...dans ce qui était assez traditionnel d'aller à la messe quoi. Voilà. » (Pierre, entretien n°27).

« Je suis pas croyant. Je suis...athée en fait, je crois à ce que je vois. Je pense que...[silence et soupir] ouais ya quelque chose mais bon c'est pas un Dieu, c'est pas...pour moi, ça...c'est de l'invention de l'homme eh, je...Jésus et tout, je pense qu'il a existé, voilà. » (Eric, entretien n°46).

Encadré n°61

Les enquêtés et la religion

Certains enquêtés - croyants mais non pratiquants ou non croyants - ne se sont pas contentés de répondre oui ou non quand l'enquêtrice leur a demandé s'ils allaient régulièrement à la messe, mais ont, au contraire, développé leur point de vue, comme pour montrer que leur choix est réfléchi. Thierry (entretien n°24) est toutefois l'enquêté qui s'est le plus attardé sur la question :

« Euh...[bref silence] j'ai pas été enfant de cœur mais j'ai toujours été dans les écoles catholiques, euh...mes parents sont croyants mais pas pratiquants mes...cinq enfants...ont pas été baptisés à la naissance [bref silence]. Pour la première raison c'est que ma fille aînée, euh...elle est juive par le sang de sa mère donc c'est à son libre choix, n'importe comment...chez eux c'est le sang de la mère qui donne la religion donc elle est automatiquement juive, il faut que d'elle-même elle se baptise et fasse la communion si elle veut changer de religion, elle a pas voulu changer donc ya pas de... Après ma seconde femme, elle...elle a été élevée, elle l'était plus mais elle a été élevée dans une famille de témoins de Jéhovah donc c'est des gens qui sont hyper compliqués et...donc elle l'était plus parce qu'elle s'est fait...comme ils disent chez eux répudiée, enfin ils l'ont virée parce que...elle s'est mariée, elle avait pas 18 ans enfin bon bref donc chez eux, c'est automatiquement c'est très compliqué, elle s'est, elle était avec un gars avec qui elle voulait se marier qui était pas témoin de Jéhovah donc...bref. Donc mes deux...Cassandra qui a 18 ans et Dylan qui a 15 ans, ils...ont pas été baptisés à la naissance mais ma fille Cassandra, elle s'est...fait baptisée en sixième et elle a fait sa...communion, première communion, la communion solennelle. Dylan lui [long soupir] il a toujours été dans une école catholique aussi mais...enfin mes cinq enfants ont toujours été dans une école privée catholique ; même ma fille aînée, même que sa mère avait bon...c'est pas des pratiquants non plus chez eux et...ils sont pas non plus avec des aïlères euh...[bref silence]. Donc Dylan lui, il s'en est jamais occupé et puis Charles qui a 7 ans et Lou qui a 5 ans bé en fait on doit le faire parce que...bé...[bref silence]. En fait, on voudrait pas qu'ils soient influencés par une autre religion et changer le mode d'éducation qu'on leur a donné et qu'on nous a transmis à nous, euh...que j'aurais plutôt tendance à dire que moi, mon fils, Dylan qui a...Cassandra qui a 17 ans, qui a 18 ans maintenant, Dylan qui a 15 ans, il aurait tendance à...à être, à avoir des...des sentiments...pour les religions...islamistes parce que il est dans une école catholique mais... il a pleins de copains musulmans, en plus c'est un gamin qui est très influençable et il est...très...enfin bon il...voilà il est un peu comme un de ses oncles, qui est lui, il y a que les Islamiques qui ont raison, voilà donc...c'est peut-être plus pour couper ça

tout de suite que...les deux petits ont doit les faire baptiser. Comme j'ai expliqué à mes enfants, moi j'ai pas élevé mes enfants pour que...mes filles, elles soient obligées de porter un voile, elles soient obligées de baisser les yeux quand ya...elles croisent un mec, attends c'est...bon, je le vois, je bosse ici avec des Marocaines, c'est des gens qui sont adorables eh, qui sont gentils comme tout eh mais pendant cinq, six ans, elles ont bossé, y'avait pas d'hommes, enfin y'avait que des femmes, elles arrivaient le matin, elles avaient le voile et t'allais dans les serres, y'en avait pas une qui avait le voile. Là ya un homme qui bosse avec elles, c'est le voile toute la journée, qu'il fasse trente-cinq degrés dans les serres parce que bon. Après chacun fait comme il veut quoi. Mais moi j'ai pas élevé mes enfants pour qu'ils en arrivent là quoi parce que c'est une régression pour moi donc... Après non, ouais, ils sont pas baptisés mais...c'est un libre choix que j'ai voulu laisser à mes enfants parce que j'ai pas [il insiste sur l'adverbe de négation « pas »] voulu leur imposer mais je pense que les deux petits....ça devait être faits, c'était organisé et puis ya eu un gros problème dans la famille de...de ma femme, on a pas pu le faire donc on a tout annulé et on devait le refaire et puis bon ça s'est pas fait mais on le fera. On le fera [il répète ses propos]. »

Pour Jean-Marc (entretien n°30), la messe, telle qu'elle est aujourd'hui n'encourage pas les jeunes à y aller et à s'intéresser :

« Mais je vais pas aller tous les samedis à...à l'église, ou tous les dimanches pardon, pas tous les samedis, tous les dimanches. Ça m'a été reproché par le curé du village [petit rire de l'enquêtrice] qui est décédé, paix à son âme d'ailleurs et il me dit 'mais...on vous voit pas à l'église, etc. Heureusement que tous les jeunes ne font pas comme vous... Il y a de moins en moins de jeunes qui viennent à l'église' [en changeant sa voix]. J'y dis 'oui mais est-ce que vous faites quelque chose pour que les jeunes soient intéressés pour venir à l'église !'. C'est facile de dire, comme je lui ai dit, de dire que les jeunes ne sont pas intéressés pour venir à l'église mais 'est-ce que vous [il insiste sur le pronom personnel « vous »], vous les attirez pour qu'ils viennent ? Est-ce que vous vous faites des choses qui font que les jeunes seraient contents de venir à l'église ?'. Quand le type, il parle pendant une heure et demie et qu'il a même pas de joie et c'était le cas en plus de celui là, qui est décédé d'ailleurs cette semaine, voilà et je le lui ai dit, je lui ai dit 'peut-être que le jour ou l'église est vivante ou il y a un petit orchestre qui chante des chansons...machin de l'église, etc. et ou ya du chant ou ya un dynamisme, peut-être que les jeunes, ils viendraient un peu plus souvent'. Il faut pas toujours mettre la faute sur les jeunes qui viennent pas à l'église, il faut se remettre en question quoi, c'est comme quelqu'un qui dit 'je comprends pas, mon vin, il est pas bon et les gens n'en achètent pas'. Peut-être qu'il faut se remettre en question 'pourquoi les gens ne t'en achètent pas'. Il faut partir dans l'autre...dans l'autre sens. »

Brice (entretien n°36) se justifie de sa non croyant en Dieu alors que l'enquêtrice lui demande uniquement s'il va régulièrement à la messe :

« Non [petit rire de l'enquêté et de l'enquêtrice]. (...) Bon après moi personnellement...je crois pas particulièrement...en Dieu, pour être clair ; je suis baptisé, j'ai pas fait de communion ni le...le catéchisme quoi mais...enfin...ça m'empêche pas de...d'avoir des amis qui sont croyants et enfin je veux dire je...je ne suis pas contre le fait que les gens y croient eh enfin c'est bien loin de là mais moi personnellement, j'ai pas d'attrait particulier pour ça. Je pense que...[silence] c'est enfin plus un besoin d'arriver à expliquer des choses qu'on arrive pas forcément à expliquer. C'est une perception eh, c'est toujours pareil et donc c'est vrai que bon moi, j'ai pas forcément ce besoin bon ya pleins de choses que j'arrive pas à expliquer eh [petit rire de l'enquêté et de l'enquêtrice]. Il faut pas me faire dire ce que je

n'ai pas dit mais...c'est pas pour autant que j'ai besoin de...de croire en Dieu après...si j'ai un aléa dans ma vie...majeur, peut-être que je reverrais mes positions eh...il faut jamais dire jamais quoi. Et pour ma compagne, c'est à peu près la même chose donc...voilà. ».

Pour revenir aux loisirs, il convient de souligner que les spécificités du métier font que les agriculteurs ne peuvent pas toujours prévoir à l'avance leur temps libre et celui-ci survient à des moments qui ne permettent pas forcément la pratique de loisirs classiques (Laisney, 2010, p. 3) : [Cette particularité, ajoutée à l'éloignement géographique et à des héritages familiaux, explique que les pratiques culturelles des agriculteurs soient en retrait sur celles d'autres groupes : en 2008, 91% des agriculteurs ne sont jamais allés à un concert de jazz, 84% à un concert de musique classique ou de rock, 78% à un spectacle de danse classique ou moderne et 43% au théâtre, des chiffres comparables à ceux des ouvriers (sauf pour le théâtre) et plus élevés que la moyenne des ruraux⁵²⁵. (...)] (Laisney, 2010, p. 3). Comme l'ont fait remarquer Bourdieu et de Saint Martin (1976), la distance sociale à un bien, à une pratique se double d'une distance géographique : [(...) la distance des agriculteurs aux biens de culture légitime ne serait pas aussi immense si à la distance proprement culturelle qui est corrélative de leur faible capital culturel ne venait s'ajouter l'éloignement géographique résultant de la dispersion dans l'espace qui caractérise cette classe.] (Bourdieu et de Saint Martin, 1976, p. 12). D'autre part, en ce qui concerne les autres types de sorties, [Les agriculteurs ont une forte fréquentation annuelle des salons et foires-expositions : 67% contre 60% en moyenne nationale. Ils se rendent peu au cinéma et au café, mais ils reçoivent parents et amis (et se rendent chez ceux-ci) plus que d'autres.]⁵²⁶ (Hervieu, 1996, p. 68). Les données de Laisney (2010), plus récentes, mentionnent un changement pour ce qui est du cinéma : [(...) alors que 12% y étaient allés au cours de l'année en 2000, cette proportion est montée à 39% en 2006.] (Laisney, 2010, p. 3).

Les enquêtes de notre corpus n'ont pas parlé de sorties culturelles, à l'exception de certains, qui se rendent occasionnellement au cinéma et un y va deux fois par mois en moyenne. Ils ont peu de loisirs à l'exception du sport pour certains et ont surtout mentionné avoir moins de loisirs qu'avant : [Concernant la pratique sportive, elle avait beaucoup augmenté chez les exploitants agricoles entre 1967 (19%) et 1987-1988 (31%), mais on ne dispose pas de chiffre plus récents.] (*Ibid*, p. 3). Il conviendrait, en outre, de connaître ce qui est mis dans la catégorie sport. Est-ce que faire son jogging tous les samedis matins est inclus dans les chiffres ou uniquement la pratique d'un sport en club ou dans une salle de sport ? Mais les enquêtés que nous avons interrogés ne font pas que pratiquer le sport, ils sont aussi et surtout spectateurs de sport, autre caractéristique des classes populaires (Hoggart, 1970, p. 155). Pour Hoggart (1970), les membres des classes populaires apprécient le sport car ils y voient des manifestations de la masculinité, une mise en scène des valeurs de virilité, à travers notamment la force physique, se représentant les sportifs comme des héros (*Ibid*, p. 156).

⁵²⁵ [(...) les consommations des agriculteurs sont inférieures à celles des non-paysans quand il s'agit de pratiques coûteuses en temps, difficilement compatibles avec les conditions de vie et de travail, ou nécessitant un niveau élevé d'instruction et de familiarité avec la culture urbaine, comme la lecture, les vacances ou les spectacles (...)] (Grignon et Grignon, 1980, p. 544).

⁵²⁶ Selon l'INSEE, Enquêtes sur les loisirs (1967, 1987-1988).

De plus, un nombre non négligeable d'enquêtés de notre corpus a souligné faire des sorties entre amis, on peut dire que, dans une certaine mesure, l'importance du groupe des amis, matérialisée par les sorties et non par l'engagement associatif (comme un club de football), ni par la fréquentation des cafés, compensent, comme un palliatif, les problèmes qu'ils rencontrent dans leur métier. Et il semblerait que l'investissement familial se fasse au détriment des amis, les enquêtés évoquant davantage de sorties ou de repas en famille qu'avec les amis.

L'évolution importante des loisirs des agriculteurs se retrouve également dans l'usage de la télévision. En effet, [en 1967, 43% des exploitants agricoles hommes regardaient la télévision, ils étaient 83% en 1987-1988 et ils ont rejoint la moyenne nationale (pour les hommes).] (Hervieu, 1996, p. 68). Les enquêtés de notre corpus ont mentionné ne regarder que peu la télévision, principalement pour le journal télévisé, aux moments des repas et peu en soirée puisqu'ils se couchent généralement tôt. Un nombre non négligeable d'entre eux ne regarde que des émissions, des documentaires et des reportages⁵²⁷ sur la culture, les voyages, la nature ou encore le sport au profit des films ou des séries et principalement la Cinq ou Arte. Et certains ont précisé regarder l'émission « *C dans l'air* » ; émission la plus citée par les enquêtés :

« La télévision, je la regarde juste le soir mais moi je suis surtout porté sur les...sur les émissions que font Arte et la Sept, des trucs comme ça voilà. Des trucs de nature tout ça j'aime bien...ces émissions. Maintenant tous ces films de police, tout ça, ça me...ça me botte pas trop [petit rire]. Là maintenant je regarde un peu le foot, un peu le foot [il répète ses propos], pas...je suis pas un fan mais...la Coupe du Monde toujours je le regarde ou le rugby aussi mais ça...ça le rugby, ça me gonfle maintenant, c'est...[silence]. » (Jacky, entretien n°14).

« Je suis pas trop télé. Au niveau télé, bon le sport quand j'ai le temps et après...les magazines quoi euh...[bref silence]. Des fois des émissions comme 'C dans l'air' des trucs comme ça, quelques débats tout ça mais après pas [il accentue sur l'adverbe de négation « pas »] de feuilleton, pas de film et...pas de truc comme ça. » (Claude, entretien n°18).

« Non, je regarde pas trop la télévision, surtout l'hiver, je préfère lire, le soir, au chaud [petit rire]. (...) Et...sinon bé...oui on regarde le journal télévisé et...et ensuite bé des films si c'est...et puis oui des émissions télévisées...moi j'aime bien tout ce qui est... 'Des racines et des ailes', tout ce qui est...sur...sur le patrimoine, sur la nature et sur les voyages. » (Patricia, entretien n°21).

« La facilité quand vous êtes fatigué de, le souci c'est pas les épisodes, enfin les feuilletons à la con là qui ya...en début de soirée, c'est toutes ces émissions en seconde partie, assez tard, des débats télévisés, des...des débats très intéressants sur la société, oui je suis assez ouvert à ça et notamment Arte ou...Arte et la Cinq qui sont quand même des chaînes un peu plus culturelles, enfin un peu plus ouvertes que...que ces chaînes à la con là, excusez-moi du terme eh mais...TF1 et...toutes ces chaînes commerciales ou...Loft Story ou je ne sais quoi là, enfin

⁵²⁷ Il convient de souligner qu'un certain nombre d'enquêtés ont mentionné regarder des reportages à la télévision mais ils n'ont pas toujours précisé de quel genre de reportage il s'agit et l'enquêtrice n'a pas pensé, au moment de l'entretien, à leur demander.

ou...je sais plus quelles sont les émissions maintenant de...hein. Voilà. » (Pierre, entretien n°27).

« (...) les informations surtout, les reportages, Arte, la 5, les reportages aussi. Des fois, ya des petits reportages qui sont pas mal sur la 5 ou Arte, sur la vie d'autres pays eh ou d'autres régions d'ailleurs. » (Lucien, entretien n°58).

Philippe Coulangeon et Yannick Lemel (2009) montrent, dans leur étude sur les pratiques culturelles et sportives des Français, que les agriculteurs se caractérisent par une faible pratique de loisirs au profit d'un usage plus important de la télévision (Alonzo et Hugrée, 2010, p. 87). Ce qui semble illustrer la théorie de Bourdieu (1979) à savoir une cohérence entre la position sociale occupée et les pratiques culturelles, l'enquête de Louis Chauvel (1999) allant dans ce sens puisqu'elle met en évidence des différences de consommation liées à des différences de positions sociales (Chauvel, 1999, p. 93). Néanmoins, Coulangeon et Lemel (2009) ne vont pas dans le sens de Bourdieu (1976, 1979) et évoquent davantage une accumulation des activités sportives et culturelles rendue possible par la position sociale, l'éducation et le revenu (Coulangeon et Lemel, 2009, p. 13). Alonzo et Hugrée rappellent eux, que ces inégalités de pratiques ne doivent pas masquer une prise en compte de leurs significations pour la classe sociale en question et pour eux, il n'existe pas de concordance parfaite entre pratiques culturelles et sportives et positions sociales (*Ibid*), ce qui est également souligné par Bernard Lahire (2006). En outre [En 1987-1988 : 68% des agriculteurs lisaient un quotidien contre 41% des Français. Ces grands consommateurs de journaux que sont les agriculteurs lisent par contre moins les livres : 32% pour une moyenne nationale de 59%.]⁵²⁸ (*Ibid*). Pour ce qui est des données plus récentes, Laisney (2010) mentionne que [Comme la moyenne des Français, ils regardent tous les jours la télévision mais ils lisent davantage les quotidiens (50% en lisent un tous les jours ou presque, contre 29% en moyenne), notamment les quotidiens régionaux.] (Laisney, 2010, p. 3).

Deux enquêtés seulement de notre corpus n'ont pas la télévision chez eux, tous les autres possèdent un téléviseur. Dans son enquête, Schwartz (2002) montre que chez les ouvriers, la télévision est constamment en train de fonctionner, même s'ils n'y accordent pas toujours de l'attention (Schwartz, 2002, p. 94), ce qui ne semble pas être le cas chez les enquêtés. Quand l'enquêtrice est arrivée à leur domicile, la plupart du temps, celle-ci était éteinte et aucun entretien n'a eu lieu avec la présence de la télévision, à l'exception d'un entretien libre qui s'est déroulé lors d'un déjeuner. Le téléviseur représente aussi l'un des principaux équipements ménagers des ouvriers et il trône au centre du salon ou la disposition des meubles convergent vers celui-ci⁵²⁹. Quand les entretiens ont eu lieu au salon des enquêtés, une disposition proche de celle-ci a été relevée : le téléviseur – la majorité du temps un

⁵²⁸ Selon des sondages de 1964 [87% des agriculteurs français écoutent la radio et 78% lisent un quotidien] (Mendras, 1984, p. 176). De plus, ils accordent à chaque moyen d'information une fonction spécifique : la radio leur sert de distraction et pour s'informer de manière générale, leur quotidien leur permet d'avoir des informations sur leur région mais aussi [des renseignements techniques et des informations sur l'évolution des cours] (*Ibid*). Par contre, ils accordent peu d'importance aux hebdomadaires et aux mensuels agricoles nationaux qu'ils jugent trop loin de leur situation. Ce qui n'est pas le cas des enquêtés de notre corpus qui lisent la presse agricole.

⁵²⁹ Il convient de souligner que [(...) les agriculteurs sont avec les ouvriers les mieux équipés en télévision couleur (96%)] (Bellamy et Plateau, 2007, p. 217).

modèle à écran plat – est disposé de manière à rassembler puisque le canapé familial ou les fauteuils sont autour de lui. On peut toutefois supposer, même cela ne leur a pas été demandé qu'ils aient d'autres téléviseurs dans la maison, dans la chambre parentale et/ou dans la chambre des enfants.

Les enquêtés accordent de l'importance à l'actualité ; l'actualité en général mais aussi l'actualité agricole. Au niveau de l'actualité générale⁵³⁰, il ressort deux manières de s'y intéresser, ceux qui valorisent une forme de localisme en ne portant attention qu'aux informations régionales notamment au journal télévisé et ceux qui trouvent qu'il est tout aussi important de savoir ce qui se passe sur l'ensemble du territoire national et même à l'international, revendiquant une certaine ouverture d'esprit :

« Non télévision, je la regarde pas trop, les informations, juste les informations régionales. Je regarde beaucoup sur les journaux ; les journaux locaux [bref silence] l'Indépendant voilà. » (Jacky, entretien n°14).

« Bé oui. Bé oui [elle répète ses propos]. Il faut bien être au courant de la vie quand même, il faut pas rester dans son coin. » (Nicole, épouse de Bernard, entretien n°16, à la question « Est-ce que vous vous intéressez à l'actualité de manière générale ? »).

« Bé tout ce qui est des programmes de découvertes comme Thalassa, des trucs comme ça, bon ensuite tout ce qui est information...que ce soit politique ou pas.... Qu'est-ce qu'on peut regarder encore [bref silence] quelques films. » (Bernard, entretien n°16).

Néanmoins, la grande majorité d'entre eux lit l'Indépendant – « Euh la presse, je lis la presse locale c'est-à-dire l'Indépendant tous les jours » (Paul, entretien n°38) - et certains qui ont mentionné le lire, ont aussi critiqué son contenu, le trouvant superficiel, comme s'ils voulaient se justifier de s'intéresser à l'actualité nationale et internationale alors qu'ils ne s'en tiennent qu'à la lecture d'une presse principalement locale : « Je lis l'Indépendant qui est le journal le plus nul de France [petit rire de Manon, Gérard et l'enquêtrice]. Alors tu vas me dire mais pourquoi tu le lis [petit rire] bé je vais t'expliquer, parce que c'est le seul à parler de la région, voilà [petit rire]. Ça se limite à ça, tu vois. Voilà, il est pas l'Indépendant par là, pour voir, tien que je relève quelques couilles d'aujourd'hui [il se lève et va chercher le journal]. Voilà pourquoi je le lis mais bon vraiment...(...) » (Gérard, entretien n°15).

Un nombre non négligeable d'entre eux suit également l'actualité à travers Internet et la radio ; quelques-uns ayant mentionné des stations de radio – France Inter, Europe 1 – mais il n'est pas ressorti de stations en particulier. Et une minorité a évoqué une manipulation de l'image à la télévision et donc n'utilise pas cette dernière comme moyen d'information : « Pas trop les informations à la télé. Je préfère les informations, les lire sur le journal ou les écouter à la radio parce que je trouve qu'à la télé...[soupon] ils montrent des images que j'ai pas envie de voir quoi, du moment que je le sais, je le sais mais j'ai pas envie de voir. Je trouve que c'est...ça manipule la télé, les images chocs et puis les images c'est pas...enfin bon. » (Jean-Luc, entretien n°12).

⁵³⁰ Très rares sont les enquêtés qui ne s'intéressent pas ou peu à l'actualité générale.

Nous ne leur avons pas demandé s'ils s'intéressaient à la politique de manière générale mais une minorité a toutefois spontanément déclaré regarder des émissions politiques. Il semblerait y avoir chez les enquêtés de notre corpus un désintéressement pour la politique, ce qui est une marque des classes populaires (Hoggart, 1970, p. 149) – mais aussi de la paysannerie - qui l'appréhendent comme étant loin de leur situation. En effet, pour Daniel Gaxie (1978), tous les citoyens n'ont pas des connaissances politiques, autrement dit, ils ne s'intéressent pas tous à la politique et les savoirs politiques dépendent du capital culturel et en particulier du capital scolaire. Il y a donc, selon ce dernier, un [cens caché] (Gaxie, 1978) du politique qu'il définit comme les savoirs politiques détenus par les politiques et qui expliquerait la mise à l'écart du politique par les classes populaires et l'abstention. Cécile Braconnier et Jean-Yves Dormangen (2007) évoquent eux [un dispositif informel de mobilisation électorale] (Braconnier et Dormangen, 2007, p. 378) c'est-à-dire un effet de groupe qui pousserait à la mobilisation politique. L'abstention mais aussi les non inscriptions sur les listes électorales ou les défauts d'inscription seraient selon eux, le résultat d'une absence de groupe. Par conséquent, la mobilisation politique à travers le vote serait un révélateur de la constitution d'un groupe. Les agriculteurs ont toujours massivement voté avec des tendances affirmées : un ancrage à droite malgré une pénétration de l'extrême droite aux élections présidentielles de 2002 (Hervieu et Purseigle, 2003, p. 222). Hervieu et Purseigle (2013) parlent d'une [homogénéisation politique] (*Ibid*, p. 224) qui doit être interprétée comme une réponse au sentiment d'affaiblissement du groupe lié à la perte d'une partie de ses membres et à la diversité, en son sein, des revenus et des statuts : [Cette homogénéisation par le sentiment du déclin et la peur de décliner plus encore favorise des tentatives de renforcement identitaire compensatoire.] (*Ibid*). Les tendances politiques à droite des agriculteurs seraient une volonté d'affirmation d'un groupe. Il semblerait que chez les enquêtés de notre corpus, le sentiment d'appartenance à un groupe ne se matérialise pas dans la politique. En outre, l'enquête *Valeurs* (2009) met en évidence un accroissement de l'intérêt des individus porté à la politique (Cautrès, 2009, p. 269) et dans une moindre mesure, une augmentation de ceux qui la considèrent comme « très importante » (*Ibid*, p. 271). Pour Singly (1991), à l'image de la valeur religion, la valeur politique est instable et fragile : de manière générale, les parents inculquent à leurs enfants leur orientation politique et ces derniers l'assimilent sans se poser de question. Et la politique n'est plus un sujet tabou entre parents et enfants, ce qui améliore par conséquent, la transmission. Néanmoins, la valeur politique est remise en cause par la suite (Singly, 1991, p. 190) et perd son statut de valeur.

D'autre part, aujourd'hui [la société française s'oriente davantage vers une demande de santé, de loisir, de culture ; le mieux-être succède progressivement au plus-avoir ; le mode de vie, la qualité de vie prennent un ascendant sur le niveau de vie.] (Lamic, 2008, p. 11). Ce qui entraîne, de manière générale, une importance accordée aux loisirs et aux rencontres et en conséquence le travail est relégué à une place secondaire. Le mot d'ordre aujourd'hui est de [profiter de la vie] (*Ibid*) même si c'est au prix d'une stagnation du revenu. Roger Sue (1993) met en évidence [les fonctions psychologiques, sociales et économiques du loisir] (Sue, 1993, in Lamic, 2008, p12). Les fonctions psychologiques renvoient à la détente, au divertissement et au développement. La détente représente fréquemment [la principale composante du loisir moderne, mais n'est pas la plus épanouissante.] (*Ibid*). Les caractéristiques du divertissement

sont la [recherche du plaisir, du bien-être et rejoint la morale hédoniste.] (*Ibid*). Et en ce qui concerne le développement, il s'agit de [la plus ambitieuse et la plus compensatrice de ces trois fonctions par rapport au travail. Il se définit comme l'élargissement du champ d'intérêt d'un individu pour ce qui l'entoure et une recherche intellectuelle ou artistique.] (*Ibid*). Pour ce qui est des fonctions sociales du loisir, il distingue [les fonctions de socialisation symbolique et thérapeutique.] (*Ibid*). En effet, le loisir entraîne une reconnaissance puisqu'il permet d'appartenir à un groupe d'individus partageant les mêmes centres d'intérêts. Le loisir a un rôle d'intégration que n'a pas le travail puisqu'il n'intègre pas toujours les individus au milieu dans lequel il se déroule. Par conséquent, le loisir occupe une fonction essentielle dans nos sociétés puisqu'il a remplacé les valeurs traditionnelles et religieuses qui ont tendance à être délaissées. Quant à la fonction thérapeutique, il s'agit des activités permettant de lutter contre le stress et favorisant la relaxation et celles-ci dominent le champ du loisir aujourd'hui. Et pour finir, la fonction économique qui fait référence aux dépenses parmi lesquelles les plus importantes sont les transports et les télécommunications. Selon Sue (1993), l'industrie des loisirs serait une de celles qui va le mieux en France. En outre, il définit [quatre grandes catégories d'activités de loisirs : les loisirs physiques (les activités sportives, la marche, etc.), les loisirs pratiques (les activités manuelles, le jardinage, le bricolage), les activités culturelles (la musique, la danse, les visites), les loisirs sociaux (les rencontres, les jeux, la vie associative).] (*Ibid*, p. 13). Le loisir physique est celui qui a le plus évolué au cours de ces dernières années. Pour les enquêtés de notre corpus, le loisir représente un moyen de « se détendre » mais aussi de maintenir des relations sociales face à un travail solitaire ou « en comité restreint et familial ». Ce qui se retrouve dans leurs propos quand ils ressentent le besoin de mentionner « *on est pas des sauvages* » : « *Bon des fois on va au resto, enfin on est pas des sauvages.* » (Jacky, entretien n°14) ; « *Oui après oui on a une vie assez... On est pas des sauvages non plus (...)* » (Claude, entretien n°18, à la question, « *Est-ce que vous faites des sorties entre amis ou en famille ?* ») ; « *On sort quand même pas mal et puis on a des repas tous les mois on...on se reçoit les uns chez les autres et tout, on a quand même nos...on a gardé nos amis. On a quand même gardé nos amis pas mal et donc... Alors voilà donc nous avons quand même une vie...un petit peu....on est pas quand même complètement abruti dans nos vignes quoi voilà eh.* » (Cécile, épouse d'Aimé, entretien n°17).

L'enquête *Valeurs* (2009) souligne que pour les personnes interrogées, les loisirs représentent principalement un moyen [...] de se détendre : trois Français sur quatre estiment que c'est très important. Rencontrer des gens sympathiques ou apprendre des choses nouvelles sont des caractéristiques considérées comme très importantes par deux personnes sur trois environ. Enfin, un peu plus d'un Français sur deux pense tout simplement qu'un aspect très important des loisirs est qu'ils leur permettent de faire ce qu'ils veulent.] (Tchernia, 2009, p. 175). Et il y a interdépendance entre ces trois rôles recherchés auprès des loisirs : [Ainsi, pour au moins un tiers des Français, les loisirs apparaissent comme un domaine qui compte vraiment et dont ils attendent à la fois qu'il leur apporte une forme de réconfort (se détendre), d'ouverture sur l'extérieur et de réalisation personnelle (rencontrer des gens, apprendre des choses nouvelles), ou encore de liberté (faire ce que l'on veut).] (*Ibid*, p. 176). Par conséquent, les rôles que les enquêtés confèrent aux loisirs ne diffèrent pas de ceux attribués par le reste de la société. Malgré une certaine homogénéité dans l'attribution des rôles, le contexte professionnel exerce

toutefois une influence : [Parmi les actifs, les personnes à leur compte insistent particulièrement sur l'ouverture à l'extérieur que leur apportent les loisirs : elles accordent plus d'importance que la moyenne à la possibilité de rencontrer des gens sympathiques ou d'apprendre des choses nouvelles.] (*Ibid*). Ce qui peut s'expliquer, chez les enquêtés de notre corpus, comme nous l'avons précédemment mentionné, par les conditions particulières de l'exercice de leur profession et dans une certaine mesure, par des représentations sociales fortement prégnantes qui les présentent comme des individus fermés voire rétrogrades. De plus, les attentes envers les loisirs sont aussi à mettre en relation avec la profession exercée : [(...) les agriculteurs semblent moins attendre des loisirs que le reste de la population, au contraire des professions intermédiaires et des employés, ce qui donne à penser que les loisirs sont plutôt liés à un mode de vie urbain.] (*Ibid*).

VI.2.5 La chasse : une protection de l'espace local ?⁵³¹

L'article de Laisney (2010) ne dispose pas d'information relative à la pratique de la chasse et de la pêche, par contre notre enquête, contrairement à notre hypothèse de départ, met en évidence un recul de la pratique de la chasse et de la pêche lié, en partie, à leurs particularités : le contact avec la nature et dans une moindre mesure la solitude. En effet, la chasse s'est révélée être une activité minoritaire⁵³² chez les enquêtés de notre corpus dont beaucoup l'ont arrêtée et elle est de moins en moins pratiquée selon un enquêté lui-même chasseur : « (...) à une époque tout le monde, enfin à une époque, oui, enfin je l'ai pas connue mais mon père me le disait, il y a quarante ans en arrière, dans chaque famille en principe...tout le monde chassait, le père, les fils, non, non⁵³³ mais c'était une... Mais là maintenant, ça se perd aussi, ça se perd. Moi je vois de ma génération, enfin sur le village, je parle ; sur le village...de mon âge, je suis le seul à chasser, d'ailleurs je suis le plus jeune de la commune, enfin comme je chasse sur Escales⁵³⁴ là, je suis le plus jeune alors [petit rire]. » (Xavier, 36 ans, entretien n°8).

Avant l'enquête de terrain, nous avions un certain nombre d'hypothèses concernant la pratique de la chasse – que nous allons maintenant développer - ce qui explique que les guides interrogeaient ce loisir en particulier. Nous pensions que la chasse serait, pour les enquêtés, une manifestation parmi d'autres de leur appartenance locale. En effet, la chasse est appréhendée par Michel Bozon et Jean-Claude Chamboredon (1980) comme une protection de l'espace local de la part des autochtones à travers des manifestations populaires et masculines⁵³⁵ et une mise à distance d'une éventuelle domination des urbains (Chamboredon, 1982, p. 242) : [(...) la chasse est un des terrains où se projette la riche variété des modes de rattachement à une société villageoise (...)] (*Ibid*, p. 234), ce qui se traduit également au niveau du droit de chasse qui favorise un ancrage spatial local durable. La chasse fait donc

⁵³¹ Etant donnée que la pratique de la chasse est une de nos hypothèses qui figure dans les guides d'entretien, nous avons décidé de nous y intéresser plus longuement et d'y consacrer une sous-partie.

⁵³² Deux enquêtés seulement de notre corpus y vont de manière assidue et trois ont arrêté.

⁵³³ Il a vu l'air étonné de l'enquêtrice.

⁵³⁴ Village situé à quelques kilomètres de celui où vit l'enquêté et c'est d'ailleurs son village natal.

⁵³⁵ Nicolas Renahy (2010) montre que le football, pour les ouvriers de son enquête, qui vivent en milieu rural, est aussi un moyen de mettre en avant les valeurs masculines.

partie de la construction de l'identité locale (Renahy, 2010, p. 13). Chamboredon (1982) montre que même si les classes populaires sont dominées, notamment au niveau de la pratique de la chasse, ils ne font pas uniquement que subir cette domination (*Ibid*, p. 14). Tout ceci conduit Jean-Noël Retière (2003) à développer le concept de [capital d'autochtonie] (Retière, 2003) – marque des classes populaires (*Ibid*, p. 133) - qui ne doit néanmoins pas être réduit à une inscription ancienne sur le territoire en tant que lieu de résidence et professionnel mais davantage à un rapport de force qu'il nomme [rapport social] (*Ibid*, p. 126) entre autochtones et étrangers autrement dit entre anciens et nouveaux résidents. A cela s'ajoute l'engagement actif au sein d'associations (clubs...) ou politique (conseil municipal), qui peut prendre la forme d'un [entre-soi] (*Ibid*, p. 128) sans oublier la solidarité mécanique au sens durkheimien (*Ibid*, p. 127).

D'autre part, Michel Bozon (1982) a réalisé une étude sur les associations de chasseurs qui ont pour objectifs, le contrôle des territoires de chasse et du gibier. Il met en évidence deux types d'association – les [sociétés communales (ou intercommunales) de chasse] (Bozon, 1982, p. 335) et les [groupements d'actionnaires ou d'adjudicataires] (*Ibid*) – qui n'ont pas le même rapport au territoire et donc ne peuvent pas être appréhendées comme de simples associations de loisirs (*Ibid*). En effet, ces associations de chasse correspondent à [des associations de défense et des groupes de pression, dont l'action est dirigée à la fois vers l'extérieur et vers l'intérieur de l'ensemble villageois] (*Ibid*). Les chasseurs locaux protègent leur territoire de chasse contre les chasseurs étrangers notamment urbains (*Ibid*) mais pas uniquement, ces associations se prémunissent aussi d'une protection notamment envers les propriétaires terriens ou locataires de terres contre l'interdiction de chasser (*Ibid*, p. 336), ces derniers mettent en évidence la fonction de production de leur territoire renvoyant ainsi à l'agriculture moderne qui est une utilisatrice intensive de l'espace rural (*Ibid*, p. 337) Il s'agit donc de se protéger contre des conflits territoriaux, ce qui est renforcé par le fait que chaque chasseur n'a le droit de chasser que sur sa commune de référence (*Ibid*, p. 336) ; [La création d'une « communale » va de pair (...) avec la tendance au cloisonnement de la communauté villageoise.] (*Ibid*, p. 337). Les chasseurs d'autres communes sont de plus en plus perçus comme des étrangers (*Ibid*). Par conséquent, la chasse peut aussi symboliser l'ancrage territorial, [une compensation à la dépaysement] (*Ibid*, p. 339) et le [le refus du déracinement] (*Ibid*) que ce soit pour les urbains comme pour les ruraux renvoyant au capital d'autochtonie.

L'analyse des données de terrain a mis en évidence que l'attachement local ne passait pas, pour les enquêtés de notre corpus, par la pratique de la chasse. En outre, la chasse, qui est l'expression de valeurs culturelles et sociales (Chamboredon, 1982, p. 234), ne doit pas être vue uniquement ou principalement comme un loisir paysan puisque la diminution de la population agricole et rurale ne s'est pas accompagnée concomitamment d'une baisse du nombre de chasseurs voire au contraire d'une augmentation de celui-ci : [Ce que nous voudrions surtout retenir de l'évolution des effectifs, c'est le trait paradoxal de la croissance des effectifs de chasseurs de 1960 à 1974, pendant que la population rurale passait, entre 1954 et 1975, de 18 millions (41,4% de la population totale) à 14 millions (27,1% de la population totale) ; plus précisément même, la période de décroissance la plus rapide de la population

rurale (1962-1968) correspond au moment où la courbe du nombre de chasseurs est nettement ascendante.] (*Ibid*, p. 235). Par conséquent, le recrutement se diversifie, s'ouvrant de plus en plus aux étrangers. D'autre part, Chamboredon (1982) relève aussi une tension qui conduit à une division entre les chasseurs et les agriculteurs les plus modernes (*Ibid*, p. 243, 244). Et la chasse populaire, à travers les rencontres et les repas permet aux [valeurs viriles] (*Ibid*, p. 244) et aux [valeurs d'honneur (culte des armes, de la camaraderie et de la rivalité masculines (...))] (*Ibid*, p. 245) de s'exprimer. Il souligne qu'il ne faut pas confondre la chasse populaire, renvoyant à une [conception urbaine et bourgeoise du loisir] (*Ibid*, p. 246) et la chasse paysanne ou sa pratique est codifiée (*Ibid*, p. 245). La chasse est aussi l'objet de polémique, au nom de l'écologie (*Ibid*, p. 247), elle est, entre autre, accusée de mettre à mal l'équilibre naturel (*Ibid*, p. 246). Les enquêtés de notre corpus, ayant souligné, être soucieux de la protection de la nature⁵³⁶, ont peu compris qu'elle soit une activité délaissée chez ces derniers ; leur souci de protection de la nature passant par une non-pratique de la chasse. Et certains d'entre eux ont mentionné ne pas vouloir faire du mal aux animaux :

« La chasse j'aime bien...j'aimais bien...parcourir le...le tènement quoi...me promener...mais j'aimais pas trop...le fait de tuer les petits animaux donc bon c'était pas trop compatible en fait. Donc j'ai arrêté bon et voilà. » (Romain, entretien n°22).

« Euh...je pratiquerais bien la chasse mais je suis en conflit avec ça [petit rire à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice], donc d'un côté, on peut pas être écolo et je me dis que bon le lièvre là qui tourne autour de mon poulailler et bé il faut le laisser vivre parce que il a droit de vivre le pauvre. Donc je suis un peu en conflit avec moi-même là-dessus, ouais je serais...parce que l'instinct chasseur je l'ai et je le pratique pas. » (Pierre, entretien n°27).

« Ah moi j'aime trop les animaux pour leur tirer dessus. Quand je suis sur la route en voiture, si...un lapin ou quoi qui me traverse, je l'évite eh, je vais pas essayer de l'écraser eh, ça me ferait trop mal au cœur de faire ça, non, non, pas chasseur. » (Paul, entretien n°38).

« Non mais le gibier, on est avec...régulièrement là, c'est rare qui y ait pas un jour ou on va dans le champ des melons qui y ait pas un lièvre qui parte, un lapin qui part. Bon moi personnellement, je me régale de le voir galoper, de le voir...ouais [sourir]. Les petits perdreaux là devant la roue du tracteur, je me suis déjà arrêté pour les sortir, pour pas les écraser bon je veux dire c'est des... » (Maurice, entretien n°47).

Encadré n°62

« J'ai jeté la carabine, j'ai dit ça eh, c'est fini »

Eric (entretien n°46) qui a commencé à chasser à l'âge de 11 ans, avec son père, a arrêté cette activité à la suite d'un événement survenu lors d'un jour de chasse :

« (...) un jour, j'étais à la chasse à la biche dans le Jura, en fait, c'est cette année là que j'avais arrêté eh. Les biches, ils m'avaient dit 'mets-toi à ce poste', alors je m'étais mis en poste et le mec, à côté de moi, je la voyais la biche arriver, elle saute, c'est magnifique, c'est vraiment...elle s'arrête, elle met les oreilles comme ça là [il porte ses mains à ses oreilles pour mimer une biche], elle bouge...elle regarde. Bon je l'avais laissée passer et le mec, à côté, il l'a tuée. Moi j'y suis allé, elle était assise, elle était blessée, elle nous regardait, elle

⁵³⁶ Cf. « V 'Tout agriculteur raisonne' : le nécessaire respect de la terre et de la nature », p. 376.

pleurait comme un bébé mais un bébé, les larmes qui coulaient puis elle gémissait. Ils l'ont, oh j'ai dit eh [il siffle] j'ai jeté la carabine, j'ai dit ça eh, c'est fini. Mais encore j'ai cette image dans la tête qui va me rester...et c'est...je devais avoir...j'avais dix-huit ans ou...ya vingt ans eh mais ça me...c'est des trucs que je supporte pas. »

Christophe (entretien n°3) a également arrêté de chasser à la suite d'un événement qui lui est arrivé à la chasse :

« Je ne chasse plus...je ne chasse plus. J'ai chassé, puis...puis ça me plaisait, puis j'ai pas eu trop le temps, puis ensuite, je m'étais mis à chasser le gros gibier parce que je chasse beaucoup le lapin. Le lapin s'est fait très rare, se faisant très rare chez nous, je ne chasse plus le lapin. Puis un copain m'a dit 'mais t'as qu'à venir chasser le sanglier avec nous' et j'ai commencé à chasser le sanglier. Et puis un jour, le déclic, j'ai blessé un chevreuil et ça m'a fait mal au ventre de voir [en accentuant sur le verbe « voir »] les chiens s'acharner dessus, j'ai été obligé d'aller l'abattre cette bête. Et voilà [en haussant la voix] donc bon ça m'a vidé les tripes donc j'ai dit...tu vois les fusils sont là [il fait un signe du bras pour montrer à l'enquêtrice une vitrine, situé en face de lui, ou sont entreposés les fusils] ils sont tout rouillés, ils ont...ils servent plus depuis...depuis très, très longtemps, ouais pourtant j'ai une belle collection de fusils mais tu vois, il y a longtemps qu'ils ont pas servi, voilà. Donc non, ça, ça servira plus je pense, voilà. Non je pratique pas la chasse, je pratique [il insiste sur le verbe « pratiquer »] plus la chasse, voilà. »

Mais il est possible que pour certains enquêtés, même si nous ne pouvons pas l'affirmer pour tous, que le renoncement de la pratique de la chasse soit davantage une volonté voire une pression de leur femme :

« Ah non [long soupir] la chasse non. Non parce que Linda était avec un mec qui était constamment à la chasse donc ça [petit rire] elle l'a pas supportée (...) ». (Thierry, entretien n°24).

« (...) cette partie commercialisation qui prend énormément de temps et qui...et qui pèse donc après...les peu de jours qui restent si j'allais à la chasse [soupir] ça serait mal pris et puis, je le prendrais mal moi aussi...et puis à partir du printemps bon, on suit le temps donc dès qu'on a un moment, on essaie d'en profiter parce que...voilà, après l'été arrive assez vite (...) Non disons que bon, si je prenais du temps, déjà...bon ma moitié fait l'effort de rester là, truc, si en plus, attends, dès que j'ai un moment de libre, je prends un fusil, je fous le camp tout seul, moi à sa place, je le prendrais mal eh donc j'essaye même pas [petit rire de l'enquêté et de l'enquêtrice]. Bon après si elle était chasseuse, peut-être qu'on partirait tous les deux chasser voilà, mais bon c'est pas le cas, à part de se balader mais bon [soupir], quand vous partez vous balader avec un fusil bon, ici vous faites beaucoup de marche (...) ». (Jean-Philippe, entretien n°39).

« Et d'un, enfin par cause de temps et de deux bé enfin si l'hiver....bé le peu de temps que j'accorde à Odile, si j'allais à la chasse...ça rallerait un peu quoi. C'est que c'est prenant la chasse enfin quand j'y étais, j'étais fou de chasse avant mais...mais maintenant, ça me dit plus rien [en accentuant sur « plus rien » et en répétant à deux reprises], plus rien du tout. J'aimerais des fois aller à la chasse un peu...chasser le petit gibier ou l'Izard par exemple parce que là vous y allez à trois, quatre... entre copains. Mais j'aurais pas le temps d'y aller

donc... Et si je vais à la chasse bé c'est au détriment d'Odile donc...[bref silence]. Si c'est pour me faire tirer les oreilles [rires de l'enquêtrice]. » (Sébastien, entretien n°50).

Il convient de souligner que Jean-Louis Fabiani (1982) s'accorde lui aussi pour ne pas appréhender la chasse comme un [« loisir populaire traditionnel »] (Fabiani, 1982, p. 309). Il précise que, pour dépasser la traditionnelle dichotomie des représentations du chasseur entre d'un côté, le modèle rural et populaire qui fait du chasseur un carnassier irrespectueux de la nature et des cycles biologiques et d'un autre côté, le [modèle aristocratique-bourgeois] (*Ibid*, p. 309) qui condamne le premier, un autre modèle a été créé par certains pratiquants : celui [...] qui fait du chasseur un sportif respectueux des équilibres naturels et soucieux de *fair-play* à l'égard de ses compagnons et de sa proie (...) (*Ibid*). Fabiani (1982) montre, à travers l'étude d'une société de chasse de Seine-et-Marne, que cette nouvelle représentation doit être vue à travers [...] les nécessités de l'adaptation aux nouvelles conditions de la pratique et les stratégies sociales de certains chasseurs] (*Ibid*, p. 310). Il évoque, entre autres, un accroissement rapide du nombre de chasseurs dû à une augmentation des habitants de la commune en question notamment urbains qui investissent la campagne comme lieu de loisirs (*Ibid*, p. 313) ; la chasse étant l'illustration la plus significative de cette appropriation de la campagne comme espace de loisirs (Bozon et al., 1980, p. 274). Dans ces circonstances, la chasse est perçue comme capital d'autochtonie ; Fabiani (1982) emploie lui la notion [de symbole statutaire] (*Ibid*). Or suite à une diminution du nombre de chasseurs à la fin des années 70, il souligne que cette notion n'est plus opératoire, la chasse tendant à devenir un loisir comme un autre et non un loisir spécifiquement populaire et paysan (*Ibid*, p. 315) ce qui ne signifie pas une baisse d'une nombre d'agriculteurs ou de salariés agricoles ni d'ouvriers au sein de la société de chasse (*Ibid*, p. 317). Les changements ne sont pas à rechercher du côté des pratiquants principalement issus des classes populaires mais il convient de dépasser les anciennes représentations et trouver une autre image que celles de loisir populaire ou loisir aristocratique-bourgeois (*Ibid*, p. 318). La chasse sportive est une [...] activité sobre, peu coûteuse, s'inscrivant dans le cadre naturel sans lui faire violence, à l'égal du jogging, du cyclisme ou de la course d'orientation.] (*Ibid*). Une nouvelle pratique de la chasse accompagne sa nouvelle image notamment [la fermeture de la chasse à l'heure du déjeuner] (*Ibid*, p. 319), une augmentation des distances parcourues, un cantonnement sur les chemins, apparentant la chasse à une promenade. Les chasseurs les plus âgés n'adhèrent pas à cette nouvelle représentation de la chasse, ni à la pratique qui lui est associée, ce qui peut expliquer le faible nombre de chasseurs chez les enquêtés de notre corpus. Cette redéfinition de la chasse comme sport, tout comme les représentations qui font des chasseurs des écologistes autrement des individus respectueux de la nature et des cycles biologiques ainsi que des connaisseurs de la nature (*Ibid*) peuvent être perçues comme des réponses apportées par les chasseurs à la [crise de légitimité] (Bozon et al., 1980, p. 277) dont est victime la chasse. Cette crise de légitimité peut être une des causes de la diminution de la part des agriculteurs au sein des chasseurs (*Ibid*, p. 274). L'association courante agriculteur-chasseur ne semble plus être pertinente. Et cette crise de légitimité doit également être mise en lien avec les nouvelles fonctions attribuées à la campagne notamment celles de lieu de vie et lieu de promenade (*Ibid*, p. 276).

L'étude de la pratique de la chasse, chez les enquêtés de notre corpus, a permis de montrer que l'attachement au local et la protection de la nature passaient davantage par un rejet de la chasse que par une adhésion. Par conséquent, la chasse ne s'inscrit pas comme manifestation du capital d'autochtonie.

VI.2.6 Les vacances : un départ forcé...⁵³⁷

« Une semaine de vacances oui. Bon on s'en va eh une semaine bon voilà parce que si je suis là, je travaillerais [rires de l'enquêtrice]. Non mais c'est inimaginable pour moi, c'est inimaginable, je suis puni moi [petit rire de l'enquêtrice]. Pour pas travailler, il faut que je m'en aille tu vois...de toute façon je crois que c'est tous pareil eh ça, on est tous pareil, pour pas travailler, il faut qu'on foute le camp (...) » (Charles, entretien n°59).

Nous ne pouvons pas nous intéresser au hors travail et aux loisirs sans évoquer la question des vacances. En effet, la grande majorité des enquêtés de notre corpus part en vacances⁵³⁸. Partir en vacances est une tendance récente chez les agriculteurs puisque ils sont depuis longtemps, la catégorie socioprofessionnelle qui part le moins en vacances, cependant il y a une évolution des pratiques à ce niveau là – [(...) leur taux de départ a progressé de 14 points en dix ans, puisqu'ils n'étaient que 24% à prendre des vacances en 1994.] (Laisney, 2010, p. 3) - même s'ils continuent à partir moins que le reste de la population : [(...) 38% sont partis en 2004 contre 65% pour l'ensemble des Français, et 45% pour les personnes vivant dans les zones rurales isolées.] (*Ibid*, p. 3). Au sein de notre corpus d'entretiens, la plupart des enquêtés part en vacances une semaine par an en moyenne : [En 1991, le nombre annuel de jours de vacances est inférieur à 12 pour les exploitants agricoles alors que la moyenne nationale est au dessus de 27.] (Hervieu, 1996, p. 69).

Les vacances chez les enquêtés de notre corpus sont synonymes de départ du domicile qui pourrait être appréhendé comme une fuite de l'exploitation à l'image de la fuite du foyer des ouvriers (Schwartz, 2002) évoquée précédemment et elles symbolisent également la recherche du « rien faire » et donc une coupure avec le quotidien de leur travail. Parmi les destinations les plus couramment choisies par les enquêtés, on retrouve la montagne où ils vont, été comme hiver. Ils prennent des vacances quand ils n'ont pas trop de travail sur l'exploitation, tout dépend donc du type de culture ; pour les viticulteurs, il s'agit de l'été, une fois les derniers traitements avant récolte effectués ou en septembre, après les vendanges, pour ceux qui n'ont pas d'enfant scolarisé, sinon, ils partent pour les vacances scolaires de la Toussaint. Ils se rapprochent ainsi des populations salariées en ce qui concerne les vacances mais s'en distinguent aussi en aménageant leurs vacances en fonction de l'exploitation. Travaillant en famille, le plus souvent avec le père, c'est ce dernier qui s'occupe de l'exploitation en leur absence ou encore un frère associé. Et [Les départs sont plus nombreux sur les exploitations de culture permanente, tout spécialement chez les producteurs de vins de qualité et les horticulteurs. Sur les exploitations d'élevage, celles en bovins-lait surtout, les départs sont

⁵³⁷ Nous avons déjà développé la question des vacances dans la partie « IV.2 Le 'modèle familial agricole' », p. 236.

⁵³⁸ L'INSEE entend par vacances, tout déplacement comprenant quatre jours pleins consécutifs en dehors du domicile et pour tout autre motif que professionnel et de santé.

rendus difficiles en raison des contraintes quotidiennes du travail : en 1991, 8% seulement des chefs de ces exploitations sont partis, et pour une durée beaucoup plus courte que la moyenne⁵³⁹.] (Hervieu, 1996, p. 69). En outre, selon Hervieu (1996), la constitution de G.A.E.C. ou de S.C.E.A. rend plus facile les départs en vacances puisque [dans ces types d'exploitations, 33% des chefs d'exploitation ont pris des vacances en 1991.] (*Ibid*, p. 70). Pour ce qui est du reste de la population, selon le Ministère du tourisme, [66% des Français sont partis en vacances en 2004 (pour des séjours d'au moins quatre nuitées pour motif personnel), ce qui signifie que deux sur trois ont accès à une certaine forme de vacances.]⁵⁴⁰ (Lamic, 2008, p. 12).

Rares sont les enquêtés qui partent à l'étranger, à l'exception de quelques-uns qui vont en Espagne, mais ils choisissent en général une autre région comme destination. Il semblerait que, même s'il y eu une évolution au niveau des vacances, qui deviennent de plus en plus la règle dans le milieu agricole, les enquêtes aient conservé une dimension ancienne et populaire dans l'organisation de celles-ci, à savoir, des distances restreintes (Hoggart, 1970, p. 103) renvoyant ainsi, selon Hoggart (1970) à l'[aspect local] (*Ibid*) de la vie. Par conséquent, les vacances illustrent cette distinction entre goûts originels et goûts mieux adaptés évoquée par Grignon et Grignon (1980) mais elles montrent aussi que les enquêtés de notre corpus ont des pratiques qui traduisent une coupure avec leur [habitus originel] (Grignon et Grignon, 1980, p. 562). Les déplacements, pour se reposer, représentent une dimension nouvelle des cultures populaires et cela se passe toujours en famille (Hoggart, 1970, p. 104).

En ce qui concerne l'hébergement⁵⁴¹, il n'y a pas un mode d'hébergement particulier qui domine au sein de notre corpus d'entretiens. Certains vont en chambre d'hôtes ou en gîtes ou

⁵³⁹ Sur huit éleveurs de notre corpus, deux seulement partent régulièrement en vacances. Néanmoins, ceux qui ne partent pas évoquent davantage un manque de temps ou une volonté de leur part de ne pas partir car ils n'en ressentent pas le besoin qu'une astreinte par rapport aux animaux car à ce niveau là, ils soulignent que s'ils le souhaitaient, ils pourraient s'organiser.

⁵⁴⁰ De manière générale, [(...) les départs en vacances reprennent leur progression à partir de 2000. Ils augmentent de 3% et concernent en 2004 65% des Français (Accardo, 2007). Ceux de l'été sont passés de 57% à 59%. L'accroissement est plus fort l'hiver (de 28% à 32%). Les séjours à la montagne, qui concernent un Français sur dix, sont stables. La hausse des départs en hiver est attribuable aux voyages vers des destinations ensoleillées comme les Caraïbes et le Maroc. Toutes saisons confondues, les séjours à l'étranger sont en hausse de 15,3% en 1984 à 19,3% en 2004. Le voyage à l'étranger a particulièrement augmenté parmi les jeunes adultes (20-24 ans) et parmi les cadres. « Toutes les générations ont maintenant un taux de départ proche de 65% » (Dauphin, Tardieu, 2007, p4). (...) Le taux de départ en vacances se maintient à un niveau particulièrement élevé à Paris et dans l'agglomération parisienne : un Parisien s'absente en moyenne quarante-deux jours en 1982 et soixante et un jours en 1994 (Gouider, 1998). En zone rurale, une personne ne s'absente que vingt jours par an en 1994, durée d'absence qui, pourtant a presque triplé par rapport à 1982 ; cette augmentation qui s'est accentuée en 2004 est due, en partie, à la disparition des petites exploitations, partie la moins mobile de la population rurale. Ceux qui partent le font aussi plus souvent. En 1968, les vacanciers effectuaient 1,5 séjour par an et 2,2 séjours en 2004 (Dauphin et Tardieu, 2007). La durée du séjour, en contrepartie, a diminué. Elle était de 19,6 jours en moyenne en 1964 ; elle est de 11,8 jours en 2004.] (Herpin et Verger, 2008, p. 134-135).

⁵⁴¹ Selon Herpin et Verger (2008), de 1960 à 2006, [En volume, les *hôtels de tourisme* progressent plus faiblement que la consommation d'ensemble (...) La CN (Comptabilité nationale) retrace le parcours de certaines innovations qui concernent plus particulièrement les départs en vacances dans les milieux modestes. La caravane a remplacé la tente entre 1960 et 1980. Le *camping-car*, plus confortable, mais surtout donnant plus de facilité à se déplacer si le mauvais temps persiste ou la destination choisit déçoit, remplace ensuite la caravane dans les années 1990. Les hébergements saisonniers et notamment les gîtes ruraux rencontrent aussi un net

louent un logement (appartement ou maison), ils choisissent plus rarement l'hôtel ou le camping.

Néanmoins, une minorité d'enquêtés a aussi mentionné ne pas ressentir le besoin de partir en vacances et d'autres qu'ils répondaient davantage à une demande de l'épouse ou à un souhait personnel d'accorder du temps à leur famille (leur épouse et leurs enfants). Cette absence de nécessité vis-à-vis des vacances peut-être mise en lien avec le peu de loisirs :

« Bon déjà, je [bref silence] j'ai passé sept ans sans prendre de vacances. Ça c'est le premier point. Maintenant depuis que le petit est né et pour faire plaisir à ma femme aussi quand même, on part allé quinze jours par an (...) » (Ludovic, entretien n°28).

« Là au mois de...au mois d'avril...Audrey⁵⁴², elle m'a un peu forcé à partir en vacances, on est parti à Disney mais bon [sourir] au départ j'y dis 'je peux pas, je peux pas' [il répète ses propos en accentuant sur me deuxième « je peux pas »]. 'Bé on part sans toi' [rires de l'enquêtrice]. Et ouais non mais c'est comme ça tous les couples de...d'agriculteurs, de viticulteurs, c'est comme ça. 'Tu veux pas venir, on part sans toi'. 'Je viendrai'. On est parti quatre jours. » (Joël, entretien n°41, qui évoque un manque de temps pour partir en vacances).

Marc – Non en vacances bon.

Valérie – Après en vacances...[sourir] bé non.

Marc – Moi quand je suis parti trois jours après au bout de trois jours...

Valérie – Non mais lui...bon. Moi non plus j'aime pas, ça me... Et puis bon, là je pense qu'ici, on a ce qu'il faut pour... Si on s'en va, on part la journée, souvent, on dit 'bon allé on s'en va...' Et on va mais on va en montagne quoi, on va se promener, on va...mais partir en vacances, bon ça nous est arrivé eh de partir une semaine mais après.

Marc – On est pas très fort eh pour ça. Et aller où [sourir et petit rire de l'enquêté et de l'enquêtrice].

Valérie – Non c'est pas... Je veux dire on a quand même un pays...enfin ici à Prats, on a quand même une sacré vue et je vous dis on a une piscine bon, on a tout ce qu'il faut, je prends ma serviette, je mets mon maillot et je m'en vais à la piscine, quand même. Je veux dire, j'ai pas besoin de...[petit rire]. On a...on a tout ici eh.

Marc – Enfin on a tout.

Valérie – Enfin on a tout, on est bien quoi ici.

Marc – On a pas besoin d'autre chose eh. (entretien n°37)

« Non...enfin...[bref silence] non très peu, je...enfin des vacances bon, j'ai la chance, ma femme...quand elle est en congés, elle prend les congés pour...elle me fait les vendanges, elle conduit le tracteur. Elle se régale eh, je la force pas. Non mais quand...on a pas un besoin de partir, on est bien, on a...les chevaux, piscine, enfin je veux dire, on est pas malheureux et...on a pas un besoin de partir, les vacances, c'est pas forcément prendre l'avion, partir aux îles... On est bien...on est bien chez nous. Bon après on est parti, cette année, exceptionnellement, on est parti au Salon de l'Agriculture, voilà, trois ou quatre jours mais ya cinq ans qu'on voulait le faire, c'est...seulement à chaque fois, on s'en occupait au dernier

succès. Depuis 2000, camping et autres hébergements saisonniers progressent en volume plus rapidement que l'ensemble de la consommation et cela malgré leurs prix relativement élevés.] (Herpin et Verger 2008, p. 135-136).

⁵⁴² Sa compagne.

moment, pour chopper un hôtel, un avion, c'était impossible. Cette année, on a prévu longtemps à l'avance et on l'a fait. Non mais après, on a les chevaux aussi, bon les chevaux c'est...je prends quelques journées, je m'en vais une journée à cheval. On est pas malheureux à cheval, enfin j'envie pas...les îles...et tout ce que tu veux. » (Christian, entretien n°42).

« Depuis deux ans parce que ma femme me l'impose parce que sinon on divorce [petit rire de l'enquêtrice]. (...) Non parce que moi...comme je vous disais, j'ai toujours passé mes vacances ici même quand je vivais pas ici et ça m'a jamais manqué. Nous...moi petit, on est jamais [il accentue sur l'adverbe « jamais »] parti en vacances, mes grands-parents ne sont jamais [en insistant à nouveau sur l'adverbe « jamais »] partis en vacances, j'ai été, quelque part, le premier de la lignée à partir en vacances mais il m'a fallu attendre trente-deux ans quoi. Et ça parce qu'elle m'y a poussé parce que sinon moi je serais pas parti [petit rire de l'enquêtrice]. » (Bertrand, entretien n°48).

« (...) moi je ressens pas le besoin de partir en vacances quoi personnellement. Ma copine a plus besoin que moi de partir parce qu'elle aime plus partir, moi [sourir] moi je m'en fous. » (Fabien, entretien n°54).

Cette partie a permis de mettre en lumière la manière dont les enquêtés de notre corpus occupent ce temps de non travail ainsi que les différentes évolutions qu'ils ont connu au niveau de leur mode de vie. Une fois de plus, nous avons pu montrer qu'ils partagent des particularités pour ce qui est de leur façon de vivre – c'est le cas notamment pour ce « travail à-côté » - ce qui en fait un groupe à part entière mais ce groupe, sous certains aspects, partagent aussi des particularités avec l'ensemble de la société. En outre, cette partie a également été l'occasion de s'intéresser à la place accordée à la chasse et de mettre en évidence que cette dernière avait perdu de son importance ainsi que sa dimension symbolique. Il convient désormais d'étudier la question de l'ancrage territorial à partir de l'attachement au village.

VI.3 Des racines au village mais une ouverture d'esprit

Dans cette partie, nous allons nous intéresser à l'attachement au village et à la signification de ce dernier chez les enquêtés de notre corpus. Le métier d'agriculteur étant lié à un territoire et l'exploitation se transmettant de génération en génération, on peut supposer que les enquêtés vivent dans un village où ils ont toujours vécu et où leur famille y est aussi installée depuis longtemps. Nous montrerons que l'interconnaissance, qui a longtemps caractérisée la collectivité villageoise, n'a pas totalement disparu contrairement à ce qui est annoncé par certains chercheurs. Cependant, on peut également penser que les villages se sont agrandis et accueillent de plus en plus une population non rurale et non agricole. Il conviendra d'analyser les relations que les enquêtés entretiennent avec celle-ci. Et nous étudierons ce qu'il en est du pouvoir local à travers le conseil municipal. En outre, la campagne a elle aussi changé, il semblerait qu'elle soit davantage aujourd'hui un lieu de vie qu'un lieu de production ; nous reprendrons l'opposition classique entre campagne et ville ou entre l'espace rural et l'espace urbain, ce qui nous permettra de développer la notion d'espace.

VI.3.1 La collectivité villageoise⁵⁴³ : un essai d'épistémologie

Avant d'analyser ce qu'il en est de la collectivité villageoise aujourd'hui pour les enquêtes de notre corpus, il convient de s'intéresser à la manière dont elle est définie par les chercheurs, son importance au sein de la paysannerie et pour les paysans.

Les sociétés paysannes sont ordonnées [en collectivités, relativement petites et autonomes, installées sur un terroir qu'elles exploitent.] (Mendras, 1976, p. 73). La collectivité forme une totalité composée de plusieurs unités qui procurent à tous ses membres leur existence. On perçoit là la place de la collectivité dans la culture paysanne : [De son côté Redfield a consacré un livre entier à la « *little community* » qu'il caractérise successivement comme : un tout, un système écologique, une structure sociale, une biographie exemplaire, un type de personnalité, une vision du monde, une histoire, une collectivité parmi d'autres collectivités, une combinaison de contraires, un tout et ses éléments.] (*Ibid*). Le modèle d'organisation de ces collectivités locales est propre à chaque culture paysanne. Au cours du Moyen Age, la collectivité a été obligée d'adopter un certain nombre de traits communautaires pour maintenir son autonomie contre la féodalité. Cependant, la société paysanne n'a rien à voir avec les civilisations primitives mais c'est une invention à partir de faits historiques. Mendras (1976) insiste pour différencier les deux termes collectivité et communauté. La collectivité désigne des groupes d'individus par contre dans la communauté, les groupes ont des aspects communautaires.

Tönnies (2010) considère la collectivité villageoise comme un lieu d'épanouissement personnel (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 16). A l'image de la famille, les relations entre la commune et les habitants sont informelles et fondées sur l'entente (*Ibid*, p. 17). Selon lui, il y a un lien d'interdépendance entre collectivité villageoise et exploitation : [Le paysan est libre sur son champ mais c'est la communauté qui lui confère cette liberté.] (*Ibid*, p. 18). Au sein de la collectivité villageoise, il y a une hiérarchie sociale qui n'empêche pas pour autant une solidarité entre ses membres (*Ibid*) et donc la persistance de rapports sociaux (*Ibid*, p. 19). On peut donc supposer que l'interconnaissance reste prégnante aujourd'hui et qu'elle est peut-être synonyme de solidarité, aspects que nous allons aborder dans les sous-parties suivantes.

La collectivité villageoise fait société autrement dit elle forme un tout qui entretient des relations étroites avec la société englobante (Jollivet, 2009, p. 14). Ce que souligne également Champagne (1975), quand il préconise d'étudier les collectivités villageoises à la manière des ethnologues autrement dit comme un tout autonome (Champagne, 1975, p. 43). Il précise cependant qu'au vu des transformations de celles-ci, l'espace rural ne peut plus se contenter d'être analysé à travers les collectivités villageoises (*Ibid*, p. 47). Il est possible que l'installation, au sein des villages, d'une population non rurale et non agricole change les relations entre ses membres. Il conviendra donc d'analyser la collectivité villageoise à l'aune de l'interconnaissance mais aussi à travers ses membres et le conseil municipal.

⁵⁴³ Aussi appelée, au sein de notre bibliographie, « communauté villageoise » ou « société villageoise » (Mendras, 1965 ; 1976 ; 1984).

Marc et Valérie (entretien n°37) sont les seuls enquêtés de notre corpus à avoir mentionné une anecdote traduisant une solidarité villageoise. Il semblerait que la tendance soit davantage à l'individualisme qu'à la solidarité, dont une de ses formes est le repli familial. Néanmoins, notre enquête n'avait pas pour objectif d'interroger la solidarité villageoise par conséquent, le guide d'entretien n'y faisait pas allusion :

« Et puis bon, tous les vendredis soirs ou le samedi, le week-end, quand ya des matchs tout ça, on loue le foyer. Donc c'est le lieu de rencontre, ça permet de se voir...on se voit...les gens du village, tout le monde... C'est assez...on est pas...on est pas chacun chez soi quoi, on sort, enfin je veux dire...et c'est très bien parce que...ya...deux ans ou ya un an, deux ans, quand ya eu la tempête, qu'on s'est retrouvé cinq jours sans électricité ici, à Prats, ya eu...[bref silence et soupir] tout le monde s'est regroupé, on a un groupe électrogène qui fait fonctionner...qu'avait fait fonctionner la mairie, le foyer et la salle des fêtes, ça a permis de descendre tous les congélateurs.

Marc – Avec les tracteurs, on est allé chercher les congélateurs [petit rire de l'enquêté et de l'enquêtrice].

Valérie – Avec les tracteurs, ils sont allés chercher les congélateurs.

Marc – On a fait un chantier [petit rire]. On est allé dans les maisons, récupérer les congélateurs, on a tout descendu en bas, on aurait dit, on se croyait chez Darty là, y'avait des congélateurs partout [rires de l'enquêté et de l'enquêtrice].

Valérie – Y'avait vingt congélateurs en bas, à la file indienne [petit rire].

Marc – Et le soir, on mangeait ensemble.

Valérie – Et le soir, on mangeait ensemble.

Marc – Ça allait bien, y'avait les congélateurs pas loin [petit rire].

Valérie – Le midi, on pouvait pas parce que chacun travaillait et tout ça mais le soir, c'était vachement agréable de se retrouver dans un endroit où y'avait de la lumière, où tu peux parler.

Marc – La lumière, l'eau chaude. Y'en a qui venaient se doucher dans le...

Valérie – Au dessus du foyer, ya un appartement. Donc les gens pouvaient aller se laver, vous vous rendez compte parce que pendant cinq jours [petit rire].

Marc – Ah c'est long cinq jours eh.

Valérie – Cinq jours c'est très long.

Marc – Déjà quand il en manque pendant une heure, les gens, ils commencent à en avoir...[petit rire].

Valérie – Donc c'est bien quand même quand on arrive à organiser ça dans un petit village.

Marc – Tous les fils avaient pété. Ya...la haute tension qui était tombée alors ça a mis le temps, après ils nous ont dépannés, ils ont mis un groupe électrogène pour le village, mais le temps que...ça c'était bien allé.

Valérie – Cette fois là, on avait eu RTL 2 ; RTL 2 ? [Elle s'adresse à son mari].

Marc – Je sais plus qui c'est qui était venu.

Valérie – Quelle radio qui était venue nous interviewer [petit rire]. Ils avaient trouvé ça tellement...

Marc – Sur ce coup là, on a été bon quand même eh.

Valérie – Oui on avait été bon. Non mais ça, c'était très bien.

Marc – Boh mais ça, ça peut se faire parce que c'est petit. Et tout le monde se connaît, on est 70.

Valérie – On est 70 ouais, c'est bien. Et puis, je vous dis on est...on est dynamique quand même... Et au sein de la mairie là c'est...bon le maire, c'est...son frère [elle fait un signe de

la tête pour désigner son mari]. Il a deux frères donc c'est l'aîné qui est maire. Et après bon les...les adjoints quoi, les conseillers, c'est des...on a tous à peu près le même âge enfin. »

VI.3.2 La collectivité villageoise et l'interconnaissance

La bibliographie sur la collectivité villageoise et l'interconnaissance montre que cette dernière appelle d'autres notions. En effet, l'interconnaissance s'accompagne de contrôle social, d'individualisme, de solidarité, d'autarcie, de diversité sociale et d'une distinction entre Nous et Ils ou Eux et Nous⁵⁴⁴. Nous allons nous intéresser à la manière dont la bibliographie définit ces notions pour ensuite les interroger au regard de notre corpus d'entretiens, voir si elles sont toujours opératoires et si elles conservent le même sens. Nous aborderons également les changements rencontrés par la collectivité villageoise afin de mieux comprendre ce qu'il en est aujourd'hui et nous ferons un parallèle avec le quartier ouvrier.

La collectivité peut avoir une forme d'organisation individualiste ou communautaire mais quoi qu'il en soit [la dimension du groupe social et le type de relation qui y règnent peuvent être caractérisés par le terme d'interconnaissance, qui signale une forme particulière d'organisation de la sociabilité.] (Mendras 1976, p. 74-75). Cela signifie qu'il y a une connaissance réciproque de tous les membres formant la collectivité réunie sur un même territoire, lieu de vie et de travail. Les habitants y sont installés depuis un certain temps et ont également leur famille y résidant depuis longtemps mais il peut aussi s'agir de gens venus de l'extérieur à la suite d'un mariage ou pour travailler. Parfois la famille est tellement élargie qu'elle représente la majorité des habitants du village. Marcel Maget (1984) a résumé la collectivité villageoise par l'affirmation : [« Ici tout le monde se connaît. »] (Maget, 1955, p. 375). Mais dans la collectivité, se connaître a une signification précise, il s'agit d'une connaissance totale, approfondie. En effet, [« Se connaître » prend donc un sens à la fois précis et plein : chacun connaît « tout le monde », c'est-à-dire tous les autres, et tous les aspects de la personnalité d'autrui. Il ne s'agit pas d'une perception d'occasion et partielle, limitée à un cadre social ou à une activité particulière, comme il est de règle dans la société urbaine ; mais au contraire d'une connaissance totale et prolongée de la personne d'autrui, dans l'ensemble de ses positions sociales actuelles et passées et dans les particularités de sa personnalité.] (Mendras 1976, p. 75). On voit l'opposition entre la campagne et la ville. Maget (1955) définit ainsi le « Tout le monde » : [1. Un noyau d'indigènes descendant de familles fixées dans la commune depuis un nombre connu ou immémorial de générations. 2. Des allogènes alliés, pour la plupart des femmes suivant leur mari, originaires de quelques communes voisines formant un aire d'échange matrimonial (zone intermariage) ou de la « région ». 3. Des allogènes non alliés (artisans, fermiers permutant, agents de services publics), pour la plupart également originaires de la région. 4. Des étrangers s'installant et faisant souche, dans la mesure où le déclin de la population indigène facilite leur établissement.] (Maget, 1955, p. 375-376)⁵⁴⁵.

⁵⁴⁴ Pour reprendre la dichotomie de Hoggart (1970).

⁵⁴⁵ Hervieu et Purseigle (2013) précisent que le « Tout le monde » renvoie à [(...) une population résidente de 20 à 2000 habitants d'une densité au kilomètre carré inférieure à 50 habitants (...)] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 50).

La connaissance est réciproque, tous les villageois en ont conscience et elle est rendue possible car il y a une indifférenciation des rôles de chacun des membres de la collectivité contrairement à la ville où chaque individu occupe un rôle, un statut en fonction de la situation. Il existe néanmoins quelques distinctions de rôles qui sont dues [au sexe, à l'âge, à la position dans la parentèle ou dans le groupe domestique, ou enfin l'exercice du métier ou d'une fonction particulière.] (Mendras, 1976, p. 76). À côté des rôles, il existe des contre-rôles. En effet [en bonne logique, l'oncle n'est oncle que pour ses neveux et le valet n'est domestique que pour son maître, et pourtant, dans la logique de la sociabilité villageoise, l'oncle et le valet sont traités comme tels par tout le monde (...)] (*Ibid*).

Tout ceci nous renseigne sur l'importance du contrôle social exercé par la collectivité. Toute présence d'un individu extérieur à celle-ci ne passe pas inaperçue. La déviance est acceptée à condition qu'elle ne remette pas en question l'équilibre de la collectivité. D'autre part, [De cet agencement de la régulation sociale résulte une très grande prévisibilité des comportements liée à cette transparence de la société pour ses membres.] (*Ibid*, p. 77). La position sociale se transmet de génération en génération et les relations sociales se trouvent déterminées [en un nombre restreint de situations et d'échanges, clairement définis et connus où chacun remplit son rôle en répondant précisément aux attentes d'autrui.] (*Ibid*). Pour que cette régulation sociale soit possible, il faut une intériorisation, dès l'enfance – autrement dit socialisation primaire – des attitudes et des comportements. Les paysans apprennent très tôt le conformisme⁵⁴⁶ social et renforce même ce dernier. Pour être supportable, cette société d'interconnaissance s'accompagne d'un profond respect des membres de la collectivité et la préservation de leur vie privée. Chacun reste à sa place et s'occupe de ses affaires ; [Ainsi, paradoxalement, plus la vie villageoise est « communautaire », plus elle pousse ses membres à l'individualisme] (*Ibid*, p. 78). Cependant le degré de communautarisme et d'individualisme est propre à chaque collectivité. Les [aires d'incertitude] (*Ibid*) sont peu nombreuses et [toutes les possibilités de rapports stratégiques avec autrui sont ritualisées en une forme ou une autre de marchandage, ou éliminées par les clauses particulières des contrats] (*Ibid*). En effet, les relations sociales sont codifiées par l'établissement de contrats précis laissant peu de marges de manœuvre, de zones d'ombre et ils doivent être approuvés par l'homme de loi ou la collectivité. Ce besoin de codification par les contrats s'explique par le fait que [plus on est pauvre, plus il faut se garantir contre d'éventuelles incertitudes où l'on se trouverait en position d'être manœuvré et grugé par autrui.] (*Ibid*). Les seuls moments où l'incertitude est présente dans le système de relations sociales sont pour l'héritage, le choix du conjoint, les relations de voisinage et [la maîtrise de la terre] (*Ibid*, p. 79). Le degré d'incertitude dans les rapports sociaux varie toutefois selon les sociétés. Néanmoins, la régulation sociale ne détermine pas pour autant les pratiques et les comportements d'autrui. Au contraire, [la société d'interconnaissance, et la forme de régulation sociale qu'elle suppose, n'excluent pas une grande variété dans les modalités de la pratique sociale.] (*Ibid*). Ce qui s'applique pour les membres de la collectivité est aussi valable pour ses relations avec l'extérieur.

⁵⁴⁶ Le conformisme n'empêche pas, pour autant, chaque paysan d'avoir des [différences individuelles ou familiales] (Mendras, 1965, p. 101) : [Chacun a sa personnalité, souvent très affirmée, mais dans le jeu social du village, elle ne doit pas se découvrir (...)] (*Ibid*).

Le paysan se caractérise donc par un fort individualisme, ce qui est contradictoire avec le fait que certaines collectivités villageoises peuvent être communautaires⁵⁴⁷. Pour Mendras (1965), il pourrait y avoir une explication historique à cet individualisme paysan : il ne serait pas ancien mais aurait fait son apparition lors de la révolution agricole du XVIIIe siècle et aurait fini par s'imposer, ne laissant que des traces communautaires dans certaines régions encore préservées de l'envahissement du capitalisme. Toutefois, il n'y a pas opposition entre interconnaissance et individualisme mais [...] les sociologues ont mis en évidence au contraire que c'est parce qu'il y a vie collective et donc interconnaissance, qu'il y a aussi de l'individualisme. « Ne pas s'occuper des voisins » est d'autant plus important que l'on sait tout sur ses voisins... La retenue et la distance sont aussi des moyens de préserver la cohésion de l'ensemble social.] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 82).

Henri Lefebvre (1949) définit la communauté villageoise comme un espace – bien qu'entretenant des liens étroits avec des activités productives - ne pouvant pas être réduit uniquement à des fonctions de production où il y a une certaines solidarités entre les différentes familles la composant et qui mêle [propriété collective et propriété individuelle] (Lefebvre, 1949, p. 88) de la production et la communauté villageoise dicte ses propres règles en la matière. La communauté collective est loin d'être un isolat clos mais entretient des liens avec l'extérieur notamment la société englobante.

Dans la collectivité d'interconnaissance, il y a une homogénéité idéologique ainsi que des valeurs semblables, une même vision du monde, un langage commun. Et les membres doivent partager la même morale. Ce n'est pas pour autant une communauté. Comparée à la société englobante, la collectivité villageoise fait ressortir une unité, or il s'agit d'une fausse unité. Les langues parlées sont [Le dialecte ou le patois⁵⁴⁸] (*Ibid*, p. 81). Toutefois, ces derniers sont très variables selon les régions et même selon les localités, ce qui met en évidence que [cette homogénéité culturelle va de pair avec une relative autarcie sociale (...)] (*Ibid*, p. 81-82) ; chaque village ayant ses particularités. De plus [Cette autarcie s'observe sur tous les plans, culturel, démographique, social et économique.] (*Ibid*, p. 83) mais elle n'est que théorique, elle n'est pas effective. En outre, l'importance de l'autarcie n'est pas la même selon les collectivités. Ce repli sur soi du village composé de membres partageant des traits communs provoque un renforcement du [sentiment d'identité personnelle et l'esprit de corps du groupe] (*Ibid*, p. 85).

Néanmoins, l'homogénéité culturelle n'est pas synonyme d'homogénéité sociale. Au contraire, homogénéité culturelle et diversité sociale semblent être la règle dans les sociétés paysannes : [l'une serait insupportable sans l'autre] (*Ibid*, p. 85). En effet, comme nous l'avons précédemment indiqué, il y a, dans la collectivité villageoise, une distinction des tâches en fonction de l'âge et du sexe qui [s'institutionnalise dans la vie collective sous forme de catégories d'âges et de sexes, dont chacune a ses rôles et ses fonctions à remplir dans la

⁵⁴⁷ Le type d'habitat ne détermine pas un type de sociabilité.

⁵⁴⁸ Aujourd'hui, le français est la langue principale y compris pour les campagnards. Ce qui se confirme dans nos entretiens, les enquêtes n'ayant que peu employé de mots en patois et quand cela a été le cas, il ne s'agit que de manière épars.

société villageoise.] (*Ibid*, p. 86) comme c'est le cas au sein de la famille paysanne. Et le village est agencé de manière à reproduire cette différenciation. Les anciens représentent la mémoire du village et de la famille, ils ont le rôle de transmettre [la culture, le savoir, les valeurs et les normes aux enfants et aux jeunes.] (*Ibid*). La plupart du temps, ce sont les grands-parents qui ont en charge l'éducation de leurs petits enfants.

D'autre part, même si elles sont peu nombreuses, il y a, toutefois, quelques relations avec l'extérieur, notamment pour aller chercher ce que le village ne peut pas fournir et ces relations sont de proximité, c'est-à-dire avec le village voisin le plus proche ; [Ainsi un tissu de relations sociales s'étend à partir du village sur une zone environnante, moyen de contacts avec l'extérieur, mais aussi glacis qui isole du monde plus lointain.] (*Ibid*, p. 84). L'ensemble des collectivités voisines constitue entre elles un tissu de relations qui crée une société locale. Et c'est l'endogamie qui est la règle en ce qui concerne les mariages. Des rapports existent aussi avec la société englobante et cette dernière a toujours voulu contrôler et gouverner la société paysanne. De plus, la collectivité villageoise se définit toujours par opposition aux autres collectivités ; [L'en-groupe s'affirme toujours contre l'hors-groupe.] (*Ibid*, p. 166). Laurence Wylie (1968) lors d'une étude d'un village provençal a mis en évidence [la dialectique des Nous et des Ils⁵⁴⁹ : Nous sommes bons, Ils sont méchants, Ils ne nous apportent rien de bon, il faut donc par tous les moyens nous protéger d'Ils.] (Wylie, 1968 in Mendras, 1976, p. 167). Il y a une séparation des « Nous » qui représentent les membres de la collectivité villageois partageant des valeurs communes et des « Ils » qui incarnent l'extérieur, l'inconnu, la différence, le mal. Cette distinction entre Nous et Ils est davantage une manière d'affirmer l'identité villageoise qu'un refus de contact avec l'extérieur (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 83). Pour Lucien Bernot et René Blancart (1996), dans leur enquête réalisée à Nouville, [ils c'est la ville, les ouvriers, les intermédiaires...par-dessus tout le gouvernement et en un mot ceux « qui font que ça va mal pour nous »] (Bernot et Blancart, 1996 in Mendras, 1984, p. 230). Ce qui ne veut pas dire que les personnes extérieures qui pénètrent la collectivité villageoise sont rejetées. Au contraire, l'étranger est bien accueilli, il permet de renseigner les membres du village sur ce qui se passe à l'extérieur. En outre, bien le recevoir est une façon pour la collectivité de le contrôler au cas où ses intentions seraient néfastes. Et quand il repartira il gardera un bon souvenir du village et parlera positivement de ce dernier. Cette distinction du « Nous » et des « Ils » est une manière pour la société paysanne de se protéger et de se rassurer mais elle ne permet pas aux paysans de comprendre le monde extérieur, la société englobante qui est jugée en termes de morale, ni même sa propre condition : [Cette conception morale qui est individualiste cache au paysan le jeu des forces économiques et sociales et l'empêche de prendre une conscience claire de sa situation, de son rôle et de ses moyens d'action dans ce jeu⁵⁵⁰.] (Mendras, 1965, p. 102). La société englobante est appréhendée, par le paysan, selon les critères de la collectivité villageoise.

Pour Placide Rambaud (1981), c'est la collectivité villageoise et son repli sur elle-même qui provoque sa propre dissolution. Il dénonce entre autre [la confusion entre « famille » et

⁵⁴⁹ Elle se retrouve également chez les enquêtés du corpus en ce qui concerne le monde des travailleurs de la terre. Cf. introduction du « Chapitre III Un référent culturel commun : le monde 'agripaysan' », p. 127.

⁵⁵⁰ C'est-à-dire le jeu social.

« exploitation » d'une part, et rêve d'autarcie économique, d'autre part.] (Rimbaud, 1981 in Candau et Rémy, 2009/1, p. 87).

Il existe des sociétés paysannes égalitaires ou il n'y a pas de hiérarchie, très peu d'inégalités et la disparité est d'ordre économique. Cependant, la plupart des sociétés paysannes sont hiérarchisées⁵⁵¹. En haut de la hiérarchie se trouvent les notables. C'est l'apparition de la féodalité puis de la bourgeoise qui a créé la société paysanne. Au sein de la collectivité villageoise, les châtelains employaient la majorité des villageois, soit en leur louant les terres, soit pour l'entretien de leur château. Ils prélevaient le revenu qui n'était pas consommé par les paysans et le réutilisaient, sous diverses formes, pour le village. Au XIXe siècle, les villages paysans sont autonomes du point de vue économique par rapport à l'extérieur. L'autosubsistance des paysans faisait du village [une unité d'autoconsommation] (Mendras, 1976, p. 52). Par conséquent, un équilibre doit être maintenu entre les ressources et les populations. Selon Mendras (1976), la présence de notables dans la société paysanne provoque la hiérarchisation, certains paysans voulant ressembler aux notables et se différencier des pauvres. Par conséquent, les notables ayant un lien avec la société englobante, l'introduction de ces derniers dans la société paysanne est synonyme de pénétration de la société englobante. Possédant les moyens de production, effectuant des prélèvements et introduisant les changements techniques, les notables ont une influence sur l'économie paysanne. En outre, ils influencent l'action des paysans de manière à ce qu'elle soit conforme au rôle qu'ils veulent avoir dans la culture paysanne : [S'ils se veulent des « chefs », responsables de « leurs » paysans dans tous les domaines, ils favoriseront l'économie paysanne orientée vers l'autosubsistance ; s'ils sont préoccupés de la bonne gestion de leurs domaines et du montant de la rente qu'ils perçoivent, leur exemple développera la logique marchande chez les paysans.] (*Ibid*, p. 109). Les notables et par extension la société englobante imposent leur modèle à la société paysanne. A cette apparente stabilité se cachent donc des tensions, des rivalités et des conflits latents. La société paysanne et la société englobante sont entre elles dans un rapport de domination. La société englobante attend de la société paysanne qu'elle lui fournisse [Des hommes, du travail, des biens et aussi que les collectivités paysannes reconnaissent son autorité, c'est-à-dire qu'elles soient soumises à son pouvoir, à ses règlements et à son idéologie. Redfield (1989) avait insisté sur ce conflit entre la « *great tradition* » de la civilisation englobante et la « *little tradition* » de la civilisation paysanne, sur le conflit de fond qui les oppose et sur la complémentarité qui s'est établie historiquement entre elles.] (Redfield, 1989 in Mendras, 1976, p. 91). En effet, la société englobante veut imposer de gré ou de force ses valeurs, sa perception du monde, son mode de vie, ses traditions. Elle veut également développer une religion universaliste qu'elle entend imposer à la culture paysanne, ce qui serait pour elle un moyen de reconnaissance de la légitimité de son pouvoir alors que pour les paysans avoir sa religion⁵⁵² propre est gage d'autonomie, d'identité et de préservation de sa culture.

⁵⁵¹ Schwartz (2002) montre aussi qu'au sein de la classe ouvrière, il y a une hiérarchie sociale à trois strates.

⁵⁵² Dans la culture paysanne, la religion n'est pas toujours universelle, elle peut varier selon les collectivités.

Cependant, l'exode rural⁵⁵³ a modifié la structure du village, rendant caduque la hiérarchie villageoise puisque les notables, les artisans et les petits paysans sont progressivement partis. La collectivité se centre alors sur le groupe dominant, celui des paysans, les inégalités disparaissent et par conséquent, il n'y a plus de société. Il n'y a plus d'ascension sociale puisqu'il n'y a plus de hiérarchie sociale. Le prestige fondait la hiérarchie et l'autorité des notables. Ces derniers étant partis, le prestige n'a plus de valeur. Il n'existe plus non plus de [modèle social] (Mendras, 1965) permettant à une famille de se considérer comme supérieure. Le village est amputé de son [rôle social au profit du bourg et de la petite ville] (*Ibid*, p. 77). En plus de perdre sa diversité, le village est privé de [son autonomie sociale, économique et culturelle.] (*Ibid*). La chasse, par exemple, s'est démocratisée, c'est une activité qui a été pendant longtemps réservée aux notables et interdite aux paysans.

Bourdieu (1962), dans son étude sur la paysannerie dans le Béarn, montre que la vie de la collectivité se structure en quartiers dynamiques, clairement identifiés : [C'était d'abord un groupe de voisinage qui se réunissait à l'occasion des travaux communs, des cérémonies familiales et des fêtes.] (Bourdieu, 1962, p. 85). Il y a une solidarité de quartier, Bourdieu (1962) donne l'exemple des enterrements, des activités agricoles ou encore des bals de village. Mais il souligne également un changement, la tendance est désormais davantage à l'isolement qu'au rassemblement (*Ibid*, p. 86). Marcel Jollivet (1974) lui, appréhende les collectivités villageoises uniquement comme un lieu de vie et dans ce sens fait un rapprochement avec les quartiers urbains (Jollivet, 1974, p. 230). Champagne (1975), qui met également en évidence la fin de l'interconnaissance, mentionne que certains villageois, les plus âgés regrettent la solidarité villageoise (Champagne, 1975, p. 50) - ce qui se retrouve au sein de notre corpus d'entretiens - même s'il montre qu'il s'agissait en réalité d'une solidarité contrainte entre travailleurs de la terre qui masquait des [conflits d'intérêts] (*Ibid*, p. 50). Les enquêtés de notre corpus n'ont pas évoqué une entraide entre membres du village ni même entre « familles souches ». Il semblerait que les [communautés d'intérêts] (*Ibid*, p. 49) aient totalement disparu du fait de la pénétration des modèles urbains.

Pour ce qui est des ouvriers de l'enquête de Schwartz (2002), bien qu'habitant un quartier ouvrier, ils ne forment pas une collectivité. En outre, plus l'ouvrier a une certaine aisance financière et matérielle, plus le repli sur soi est important. Par contre, dans l'enquête de Paul-Henry Chombart de Lauwe (1977), ce que vivent les familles ouvrières dans leur quartier ressemble, dans une certaine mesure, à la vie du paysan dans sa collectivité villageoise ; les familles ouvrières étudiées par Chombart de Lauwe (1977) étant mieux intégrées à la communauté que forme le voisinage : [Du côté ouvrier, les rapports de voisinage s'imposent en général d'une manière impérative sans qu'on songe à s'y soustraire. (...) Le ménage est inséré dans une petite communauté locale relativement fermée pour un milieu urbain. (...)] Mais, il y a entre tous ces quartiers des communications diffuses et une solidarité de condition

⁵⁵³ L'exode rural correspond à [un départ pour un autre monde] (Hervieu et Purseigle, 2009/1, p. 183) puisque le paysan abandonne en général sa terre, son savoir faire, pour travailler à l'usine la plupart du temps (même s'il ne faut pas confondre exode rural et exode agricole mais bien souvent quand le paysan part pour la ville, il délaisse l'agriculture) et il change également de cadre de vie.

qui évite au ménage ouvrier le manque d'horizon large qu'on pourrait trop facilement lui prêter.] (Chombart de Lauwe, 1977, p. 80).

A travers les propos des enquêtés de notre corpus, on se rend compte que les quatre catégories de « Tout le monde » développées par Maget (1955) se retrouvent toujours aujourd'hui au sein des villages mais il semblerait y avoir eu un développement de la catégorie « nouveaux⁵⁵⁴ » conduisant à une diminution du rayon d'action de l'interconnaissance et donc de son contrôle social, situation également mise en évidence par J. Dubost (1961) ou encore Bernot et Blancart (1996) dans un village normand – allant jusqu'à souligner que la tendance était à l'individualisme – sans oublier Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire (1970) dans leur étude sur les grands ensembles, qui évoquent, en plus d'une diminution de l'interconnaissance, une disparité sociale. Pour ce qui est de notre enquête, des traces de l'interconnaissance restent présentes chez les anciens du village, les « familles souches » - pouvant prendre la forme d'un contrôle social - ce qui est le cas de la grande majorité des enquêtés de notre corpus, et même s'ils soulignent ne connaître que les anciens et pas les nouveaux (habitants) du village, ils identifient clairement cette dichotomie, renvoyant, d'une certaine manière à la distinction entre « Nous » et « Eux » :

« Oui et puis après moi je suis là depuis toujours donc je connais pas mal de jeunes qui ont fait des enfants, (...) et après c'est des réseaux eh, tout le monde se connaît plus ou moins. Mais à Ile, presque tout le monde, même les chiens [petit rire à la fois de l'épouse et de l'enquêtrice]. On sait à qui sont les chiens [petit rire]. » (Epouse de Pascal, entretien n°33).

Marc – *Et puis inconsciemment tout le monde surveille tout le monde. C'est comme un gros camping quoi, c'est comme un camping. Tout le monde surveille tout le monde. Hop on voit un gamin, hop ça c'est celui d'un tel bon bé on le surveille, sans le surveiller.*

Valérie – *Quand vous repartez là, il y a un banc au foyer [petit rire].*

Marc – *Le banc des sénateurs [petit rire des enquêtés et de l'enquêtrice].*

Valérie – *C'est le banc des sénatrices je l'appelle, pas des sénateurs, des sénatrices, c'est que les dames là [petit rire] de tout âge qui discutent alors ils se demandent... 'et qui c'est cette voiture, qui c'est...' [petit rire]. Non c'est rigolo. Non mais c'est...d'un côté, c'est bien parce que voilà.*

Marc – *Tout le monde se connaît, tout le monde se surveille.*

Valérie – *Tout le monde se surveille, tout le monde se connaît.*

Néanmoins, à part les identifier comme étant des « nouveaux habitants/arrivants », ils n'en savent pas davantage sur eux :

« Y'en a qui viennent de...des villages alentours, ils ont été intéressés par le prix après je sais pas [il met l'accent sur l'adverbe de négation « pas »] si y'en a qui viennent de la ville ou pas, je sais pas. On les connaît pas [il insiste à nouveau sur l'adverbe de négation « pas »] donc...ouais. Mais ils viennent pas, c'est-à-dire, nous on sort aux trucs qu'il ya comme je viens de vous dire mais eux, ils viennent pas [en accent sur l'adverbe de négation « pas »] donc ya pas...ya pas moyen de discuter, de savoir des choses quoi. Bon il faudrait aller

⁵⁵⁴ Sous entendu « nouveaux habitants » ou « nouveaux arrivants » ou encore « étrangers ».

carrément devant chez eux et parler avec eux mais bon...[il hausse les épaules]. » (Joël, entretien n°41).

A travers les propos de cet enquêté, qui est arrivé au village dans lequel il vit actuellement à l'âge de 16 ans, on voit qu'il a été victime de l'interconnaissance villageoise et du contrôle social qui lui est lié :

« (...) je suis pas quelqu'un de natif du village donc...les gens savent pas trop qui on est...bon après suivant les gens qu'on connaît, les gens se demandent toujours qui c'est, est-ce qu'ils ont l'air un peu bizarre ou pas. Les gens sont très curieux alors bon... Ça...ça s'apparenterait presque à de la crainte, tu sais les gens... (...) Bé parce qu'ils ne me connaissaient pas donc il savait pas...un peu ce que je pense, qui je suis, est-ce que je suis un voyou, est-ce que je suis pas un voyou, est-ce que... Alors bon, il a fallu un peu se mélanger et bon là, les gens, en parlant avec eux, ils ont vite vu que je suis comme tout le monde donc, après, ça se met en place plus facilement quand on demande quelque chose (...) » (Cédric, entretien n°16).

Ces deux enquêtés ci-dessous, qui ne sont pas non plus originaires du village où ils habitent, parlent aussi d'inconnaissance et de contrôle social :

« (...) je suis très discret au village. Très discret parce que d'autant plus dans les anciens villages, j'ai l'impression que...on vous observe vivre quoi [petit rire de l'enquêtrice] on est toujours à l'affût de ce que vous faites, c'est curieux quoi. Et moi, plus on...plus on est curieux de savoir ce que je fais et moins...moins les gens en savent quoi. Voilà, c'est ma façon de faire. » (Pierre, entretien n°27).

- Castelnau, c'est votre village d'origine ?

- Non moi c'est Escales. Et d'ailleurs on me le dit souvent 'toi t'es d'Escales'.

- Ah oui [d'un air étonné].

Ah oui, à Castelnau, méfie-toi que...ya une bande de cons eh [petit rire à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. Ah ouais, ouais. (...) encore bon Castelnau, ça fait...vingt ans que je suis là ou vingt-cinq ans, ça va, ils m'ont un peu adopté mais quand ils peuvent te le foutre...pam. Surtout les vieux, surtout les vieux...[il répète ses propos]. Oui. (Raymond, entretien n°52).

Patricia (entretien n°21) évoque elle aussi une autre forme de contrôle social lié au fait, selon elle qu'elle « évolue⁵⁵⁵ » dans son métier :

« (...) je trouve que les...les gens ont tendance à jalouser les autres et à...[bref silence], et puis ça...avoir des...à faire des qu'en dira-t-on par rapport à l'évolution des gens...oui faire des raisonnements par rapport à...nous on...par rapport à nous qui évoluons, les gens n'aiment pas ça voilà. Ya certaines...[silence] et...[bref silence] en fait je sais pas il faudrait être dans les normes, je pense que maintenant oui, il faut...il faut être dans des normes, il faut pas déroger ni en bas, ni en haut [petit rire].

- Qu'est-ce que c'est la norme ?

⁵⁵⁵ Nous n'avons pas pensé, au moment de l'entretien, à demander à Patricia, ce qu'elle entend par évolution. Au vu de sa situation, on peut supposer qu'elle fait référence à une progression dans son métier, à travers notamment l'agrandissement de son exploitation et sa modernisation.

- *Bé j'en sais rien quoi c'est [petit rire] non mais moi, c'est pas...c'est pas moi qui le définit, c'est que...en fait t'es...pourquoi quand on évolue, au sein d'un village eh, que quand on évolue....ça plaît pas aux gens. ».*

Et même s'ils ne connaissent pas toujours tous les habitants de leur village, certains enquêtés soulignent, par contre, être connu par ces derniers :

« Si je connais une dizaine d'habitants, mais les gens me connaissent mais moi comme je sors pas...je sors pas souvent (...). Donc c'est vrai que dans le village, beaucoup de gens me connaissent, beaucoup de gens me disent 'bonjour...' [il marmonne] mais moi [il fait une grimace pour signifier qu'il ne sait pas qui c'est et petit rire de l'enquêtrice] voilà. 'Mais si...' y'en a qui me disent 'mais si c'est...je suis...', voilà. Voilà. » (Jean-Marc, entretien n°30).

« Bien sûr oui, obligatoirement et si je les connais pas, eux me connaissent [petit rire à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. Ils se renseignent vite, passage de tracteurs, voitures ou autres bon, mais non je connais tout le monde. » (Jean-Michel, entretien n°35).

« Je pense qui y'en a plus qui me connaissent que je n'en connais [petit rire de l'enquêté et de l'enquêtrice]. Bé parce qu'en fait, je fais partie des familles historiques donc...voilà...notamment les gens qui sont intra-muros...enfin ya beaucoup de gens de la génération de mon père qui me connaissent de vue et que moi je enfin je connais de nom éventuellement mais je connais pas forcément de visage alors que eux, c'est l'inverse quoi. Ils me connaissent et il pourrait me...m'interpeller alors que...enfin je les connais pas particulièrement quoi. C'est pour ça que je dis ça, maintenant après oui, effectivement dans le village quand même je connais des gens. » (Brice, entretien n°36).

L'interconnaissance est aussi présente au sein du milieu agricole puisque nous avons pu, en partie, constituer notre corpus d'entretiens par l'interconnaissance. On serait passé d'une « interconnaissance villageoise » à une « interconnaissance agricole ». En effet, les enquêtés de notre corpus connaissent davantage les agriculteurs du village ou des villages alentours – dans un rayon d'une dizaine de kilomètres - que les membres de leur village. Pour preuve en est le fait que l'enquêtrice était parfois connue de certains enquêtés qu'elle n'avait jamais vus de part ses origines agricoles mais aussi qu'elle est obtenue certains entretiens par l'intermédiaires d'enquêtés. Le corpus d'entretiens formant ainsi un « tissage de relations ». En outre, quand les enquêtés connaissent leurs voisins au sein de la collectivité villageoise, il s'agit, la grande majorité du temps, de familles anciennes agricoles.

VI.3.3 La collectivité villageoise et ses membres : un renouveau

Comme son titre l'indique, cette sous-partie a pour objectifs de s'intéresser aux membres de la collectivité villageoise notamment à ce que les enquêtés de notre corpus appellent « nouveaux habitants » ou « nouveaux arrivants ». Il conviendra de chercher à savoir qui ils sont, d'étudier la relation que les enquêtés entretiennent avec ces derniers mais aussi la question de leur intégration et les représentations que les enquêtés ont des nouveaux habitants. Etant donné qu'un certain nombre de nouveaux habitants viennent de la ville, à travers leur installation, c'est la société englobante qui pénètre la collectivité villageoise, par conséquent,

on peut s'attendre à ce que enquêtés mentionnent des changements au sein des villages. En outre, il conviendra également d'interroger l'attachement que les enquêtés ont pour leur village et la manière dont il se traduit notamment en actes. Et un parallèle continuera à être fait avec la culture populaire et ouvrière.

Selon les propos des enquêtés de notre corpus, il semblerait qu'il y ait eu une augmentation des habitants de leur village suite à de nouvelles installations – « (...) *c'est aussi une population qui bouge beaucoup, qui a...qui a doublé en dix ans, on va dire, pratiquement (...)* » (Maurice, entretien n°47) - ce qui conduit aujourd'hui à la cohabitation de deux types de populations : les enquêtés autrement dit les autochtones dont la famille est installées depuis un certain temps voire depuis plusieurs générations et les nouveaux habitants ou étrangers, termes polysémiques (Chamboredon, 1982, p. 238) désignant ceux qui ne sont pas originaires du village mais souvent, selon eux, d'un village voisin plus ou moins loin et plus ou moins grand, voire plus rarement, d'une autre région ou encore d'un autre pays et qui ne travaillent pas au village ; entraînant, par extension, une distinction entre agriculteurs et non agriculteurs. Il convient toutefois de souligner que les enquêtés ont davantage employé les termes « nouveaux habitants » ou « nouveaux arrivants » que le vocable « étrangers⁵⁵⁶ » mais qui sont tous les trois des mots indigènes :

« C'est un peu, disons que...la population que j'ai connu moi dans le village, c'était des familles [il accentue sur « famille »] ou les enfants restaient au village, maintenant c'est fini. Et les générations, elles s'en vont, disons que...du village traditionnel que j'ai connu, bé c'est partout pareil, il doit rester...[bref silence] 20% de la population, maximum [en insistant sur « maximum »]. Après c'est que des étrangers. » (Claude, entretien n°18).

Et leurs discours relatifs au village sont structurés par cette dichotomie des anciens et des nouveaux⁵⁵⁷ ce que met également en évidence l'enquête de Michel Bozon et Anne-Marie Thiesse (1985). Ces nouveaux habitants/arrivants renvoient à une diversité de profils mais il s'agirait, selon les enquêtés, d'individus qui travaillent ailleurs, notamment en ville et qui sont attirés par ces villages pour le prix de l'immobilier. En outre, toujours selon les enquêtés - et pour cette recherche, nous serons contraints de nous référer uniquement à leurs propos puisqu'une enquête serait nécessaire auprès de la population de ces villages afin d'étudier ce qu'il en est des relations villageoises mais ce n'est pas l'objet de notre étude – les nouveaux habitants/nouveaux arrivants ou les étrangers du village ne cherchent pas à faire vivre ce dernier et par conséquent à perpétuer « son identité »⁵⁵⁸ :

« Quand ya un défilé comme pour le 14 juillet, avec des jeux pour les gosses, bon des nouveaux arrivants y'en avaient...[sourir] une dizaine quoi maximum. Et encore. Après les autres, ils s'en foutent [il met l'accent sur le verbe « s'en foutre »] quoi. Voilà donc ils

⁵⁵⁶ Il convient de souligner que lorsque les enquêtés de notre corpus emploient le terme « étranger », la plupart du temps ce n'est pas dans son sens premier mais pour désigner des individus qui ne sont pas originaires du village.

⁵⁵⁷ Appelée aussi par certains chercheurs [autochtonie/hétérochtonie] (Renahy, 2010, p. 13) ou encore [indigène/étrangers] (*Ibid.*).

⁵⁵⁸ Nous préférons employer le terme « identité » entre guillemets afin de souligner notre prudence puisque nous ne connaissons pas [l'unité du champ de départ] (Bozon et Thiesse, 1985).

s'intéressent pas [en insistant sur l'adverbe de négation « pas »] à la vie du village donc nous, on s'intéresse pas à eux et voilà [sourire]. » (Joël, entretien n°41).

Eric (entretien n°46) parle lui d'un changement de « mentalité » :

« Ouais enfin...c'est un village qui s'agrandit un peu quand même donc des nouveaux...ya des nouveaux qui viennent, ya plus cette mentalité... Moi quand j'étais petit, je sais que...tous les gens que je voyais... 'bonjour', ils te répondaient et tout ça. Ça maintenant, tu passes à côté d'une personne, elle te regarde même pas. (...) Je sais pas d'où ils viennent, de la ville ou...mais ils ont pas la mentalité de par ici. Avant, t'avais une...ya une mentalité un peu bizarre dans ce village quand même mais...t'avais un rapport entre voisins [bref silence] je sais pas, tu t'arrêtais 'bonjour, ça va ?'. Quand j'étais petit, moi j'ai des souvenirs comme ça, avec des personnes âgées surtout, on parlait...je connaissais un peu tout le monde eh. Mais au jour d'aujourd'hui...les personnes âgées, elles ont disparu, celles qui restent, bon j'entretiens toujours... 'bonjour...' enfin les trucs traditionnels quoi. (...) Mais...là nous on habite une petite rue, une petite maison, ya une maison qui s'est vendue, c'est des nouveaux qui a...ils sortent, ils passent, ils te regardent pas alors que t'es à deux maisons...moi je les regarde, ils passent, je leur fais un sourire ou... 'bonjour'. Maintenant, ils commencent à dire bonjour...enfin...[bref silence]. » (Eric, entretien n°46).

Pour d'autres, il y a une perte de repères :

Joceline – *Bé ya plus de repères, ya plus d'anciennes familles, ya plus...il est devenu anonyme quoi.*

Gérard – *Pour moi, c'est...c'est plus un village quoi, c'est... (Entretien n°15).*

Encadré n°64

« De l'esprit de clocher (...) à l'esprit de profit »

Régis (entretien n°49) évoque, ci-dessus, une transformation culturelle :

« (...) il se trouve que le prix au m² est encore abordable donc les gens, ils travaillent à Carcassonne mais leur village dortoir est ici. Donc ils viennent, ils participent pas...ils participent nullement à la...collectivité, au village, ils sont là uniquement pour...dormir et voilà [sourire] et ils repartent le lendemain au boulot mais c'est pas des gens qui participent à la prospérité du village quoi, voilà et à la cohésion sociale surtout. (...) ça fait que trois, quatre ans que ces gens sont installés donc ça fait que trois, quatre ans qu'on les connaît donc ça fait que...on a pas trop de contact quoi eh. Les gens, on leur fait signe dans la rue mais dire...même pas à faire de...de repas comme il se fait, une fois par an là, de quartier ou de...ou de rue, ya une coupure qui s'est faite, c'est dommage eh, bon bien sûr parce que je le regrette eh, je faisais partie d'un club de foot, je faisais partie avant de...parce que on a une foire de la pomme, de la foire du riz eh sur Aigues-Vives, c'est important de faire partie de cette association, d'un côté, de l'autre ; des gens de l'extérieur ou des retraités qui sont venus vivre ici, ont pris les monopoles, les rênes et ils n'avaient rien à voir avec la culture disons primaire du village et ils ont fait tout fondre quoi, tout le monde est parti de son côté et c'est dommage [sourire] je trouve. C'est comme ça eh, il faut le prendre avec philosophie [petit rire]. (...) j'ai complètement rompu les ponts parce que je trouve que...avec différentes formes de gestion des associations, ça m'est incompatible [petit rire] voilà. Je vous ai dit de l'esprit de clocher, c'est passé à l'esprit de profit et c'est fini là [petit rire] j'adhère plus. »

Même si la grande majorité des enquêtés de notre corpus a évoqué une augmentation du nombre d'habitants dans leur village, ils n'ont pas tous donné leur point de vue sur le phénomène. Et parmi ceux qui ont donné leur opinion, quatre seulement ont eu un discours favorable envers l'agrandissement du village et l'installation de nouveaux habitants, ce qui est paradoxal quand on sait qu'ils tiennent presque tous à se présenter comme ouvert d'esprit. L'analyse du discours des enquêtés concernant les « nouveaux » va nous permettre de voir l'attachement qu'ils ont au village et sa symbolique même s'il convient d'être prudent. En effet, [La formule, qui fait des nouveaux une population toujours en transit et leur dénie toute présence locale, est peut-être l'ultime défense de ruraux, que marginalisent doublement la disparition des emplois agricoles et le bouleversement de l'interconnaissance villageoise, dû à l'arrivée massive de gens qu'ils ne peuvent situer ni par leurs attaches familiales ni par leur activité professionnelle.] (Bozon et Thiesse, 1985).

L'agrandissement des villages dans lesquels nous nous sommes rendus pour rencontrer les enquêtés ne passe pas inaperçu visuellement. Des lotissements ont été construits, en périphérie, dans la continuité du village. Il y a une sorte de séparation visuelle et symbolique entre les lotissements - souvent aménagés sur des anciennes vignes arrachées – et le « cœur historique » de ces villages, comme pour montrer le renouveau de sa population à ses extrémités ou le caractère allogène de celle-ci ; situation qui se retrouve dans la majorité des villages où l'enquêtrice s'est rendue pour les entretiens :

« Ouais c'est pas...c'est ni petit, ni grand, bon ça se construit vachement, vachement [il répète à deux reprises l'adverbe « vachement »] vous seriez venu ya six mois en arrière, en face [il fait en même temps un signe de la tête pour montrer la direction] c'était une vigne encore, on était les seuls là, jusqu'au village y'avait rien [en insistant sur « rien »]. En...allé huit mois, c'est des champignons eh, ça pousse de partout. (...) Ouais, c'est des gens qui viennent d'un peu partout, des jeunes couples avec des enfants, bon ya des gens de Corbère aussi, des jeunes de Corbère qui...bon ils se sont mis en ménage...ils se sont mariés, ils ont eu des enfants, ils ont eu besoin de place, ils étaient en location dans le vieux village...ils ont fait construire mais y'en a...ça représente peut-être...sur trente maisons, ça représente deux ou trois maisons. C'est surtout des gens de l'extérieur qui sont venus habiter, des autres villages alentours, qui travaillent ailleurs et qui habitent là mais c'est pas des gens issus du village. » (Paul, entretien n°38). Il est intéressant de voir, dans les propos de cet enquêté, la distinction qu'il semble opérer entre « vieux village » et « nouveau village ».

L'occupation de l'espace renforce la dichotomie présente dans les discours entre indigènes et nouveaux et il est possible d'emblée de distinguer visuellement les anciens des nouveaux villageois. Et cet aménagement en lotissements situés aux extrémités du village contribue à perpétuer l'entre-soi des étrangers et celui des « natifs » du villages. Au vu de cet aménagement de l'espace villageois, peut-on parler de cohabitation ? Il semblerait que ce soit davantage des étrangers de l'intérieur ou des extérieurs de l'intérieur que des membres à part entière du village : *« Oui parce qu'ils ont le travail en ville, ils s'intègrent très peu...à la vie du village. Les lotissements, c'est pratiquement ça. »* (Lucien, entretien n°58). Les discours des enquêtés révèlent aussi que l'opposition anciens/nouveaux se traduit davantage par une méconnaissance mutuelle que par des conflits :

« Maintenant ya beaucoup de gens qui viennent...de nouveaux...personnes qui sont arrivés et...je connais personne. Ya des gens que bon. Une fois ma femme, elle me dit 'té va récupérer le petit⁵⁵⁹ à l'école'. L'école, elle est dessous là-bas [il fait un signe de la tête pour indiquer la direction]. Je suis descendu, arrivée sur la place de la mairie, je suis tombé...une femme arrivait avec un gosse, de la rue en travers là [il fait à nouveau un signe de la tête pour montrer la direction], je sais pas qui c'est. Je sais pas qui c'est [il répète ses propos], elle est arrivée à pied. Bon je l'ai vue qu'une fois après je peux pas dire... Té là, ya une femme qui a...une jeune fille qui a repris l'épicerie, elle habite la rue haute là-haut [il fait un signe de la tête pour indiquer la direction] je la connais pas. Si, je la vois parce que bon des fois je vais acheter des trucs à l'épicerie ou sinon [souponner]. » (Raymond, entretien n°52).

Comme les ouvriers enquêtés par Beaud et Pialoux (1999) qui évoquent leur ancienneté dans le quartier qui a connu une transformation de ses membres avec l'arrivée d'immigrés et le départ des ouvriers français (Beaud et Pialoux, 1999, p. 230), les enquêtés de notre corpus parlent eux aussi, avec fierté, de leur ancrage familial au village et la venue de nouveaux habitants qu'on pourrait appeler les « immigrés locaux ». Et tout comme les quartiers ouvriers, les villages changent, la solidarité et l'interconnaissance disparaissent voire ont totalement disparu, il n'y a plus de manifestations festives et de moins en moins de rencontres et de discussion au coin d'une rue ; la tendance étant au repli de ses membres sur eux-mêmes. Les enquêtés de notre corpus, tout comme les ouvriers, mentionnent des incidents avec les nouveaux habitants qui se plaignent parfois du bruit matinal du tracteur ou du chant du coq. Ils ont le sentiment qu'on leur prend leur place, le nombre d'agriculteurs au village diminuant et les non agriculteurs augmentant, ils se sentent envahis, encerclés et ont l'impression de perdre leur légitimité à se défendre, ce qui affecte également la représentation qu'ils se font de leur profession. Mais, à travers leurs propos, on voit aussi qu'ils continuent à revendiquer le bon-droit de leur métier et de leur vie au village, tout en veillant à préserver une entente villageoise harmonieuse. Un paradoxe entre discours et faits est toutefois à souligner. En effet, les problèmes que certains rencontrent avec les nouveaux venus au village, ne les conduisent pas pour autant à vouloir s'impliquer dans la vie municipale, ce qui traduit une forme de résignation en acte et qui peut s'expliquer par la diminution du nombre d'agriculteurs, se sentant donc esseulés mais aussi par la perte [...] du sentiment d'appartenance à un collectif au niveau local (un « Nous ».) (*Ibid*, p. 232). Pour certains, il y a incompatibilité entre l'engagement municipal et leur activité commerciale :

« Aucune. Aucune [il répète à deux reprises « aucune »]. Dans la mesure où on tient quand même quelque chose qui est assimilé à un commerce, il est délicat de prendre position...par rapport à une certaine clientèle. Donc on verra après si jamais un jour on arrête peut-être mais au jour d'aujourd'hui non. » (Bertrand, entretien n°48, à la question : « est-ce que vous occupez une fonction au sein du village ? »).

« Je suis sûr qu'ils vont me proposer peut-être d'être conseiller municipal la prochaine fois mais non parce que...j'ai trop de...j'ai trop de casquettes déjà. Il faut [en haussant légèrement la voix] alors il faudrait s'il y avait qu'une liste à la rigueur pourquoi pas mais...comme je fais la vente directe, j'ai des clients dans des...dès deux côtés [petit rire]

⁵⁵⁹ Il fait allusion au fils de sa belle-fille (la fille à sa femme qui a un peu plus de la trentaine).

d'Odile] et si je me mets dans la liste qui passe pas...ça va être la merde. » (Sébastien, entretien n°50).

Et les enquêtés de notre recherche, qui connaissent des difficultés économiques et sociales dues à la crise agricole et qui sont victimes des représentations négatives qui entourent le métier ne cherchent pas, par compensation, à s'appropriier la municipalité de leur village ; cette dernière n'étant pas investie comme moyen d'améliorer leur position même si ce n'est que sur le plan local⁵⁶⁰.

Selon les propos des enquêtés de notre corpus, chez les nouveaux habitants, il n'y aurait plus de [superposition du professionnel et du résidentiel] (Renahy, 2010, p. 251). Ces derniers n'habitent plus sur la même commune que leur lieu de travail qui se situe parfois en ville, à plusieurs kilomètres. Les liens se distendent entre le village et l'emploi agricole – qui représentait une stabilité spatiale locale - le village ne peut être défini principalement voire exclusivement par l'agriculture et être appelé « village agricole ». Champagne (1986) souligne le [...] passage du monde rural comme ensemble de micro-sociétés locales dominées par l'activité agricole vers un espace plus large qui s'intègre non seulement aux secteurs économiques non agricoles mais aussi à un espace économique agricole différent.] (Champagne, 1986, p. 41). Il semblerait que les villages où vivent les enquêtés deviennent des « villages dortoirs » pour reprendre leur terme :

« Ya des Français bon qui viennent...qui s'installent qui vont travailler à Lézignan⁵⁶¹ ou ailleurs. » (Claude, entretien n°18).

« Oui, oui, ya de plus en plus de...ya des lotissements eh, un lotissement route de Galamus, un autre...en allant sur Caudiès, ya plusieurs lotissements qui se sont...créés on va dire et puis...et puis des gens qui...des gens qui travaillent sur Perpignan, les loyers et tout ça doivent être assez exorbitants sur Perpignan quand même donc ils viennent un petit peu plus dans les terres, voilà. » (Geneviève, entretien n°26).

« (...) après les autres, que [il accentue sur « que »] des étrangers, ils sortent pas, ils parlent pas, il...c'est...pour eux c'est village dortoir quoi c'est-à-dire ils travaillent en village, où à Lézignan où à Carcassonne où Narbonne et puis...ils viennent là pour...pour dormir quoi. Voilà c'est...c'est village dortoir. Après on les voit pas. » (Joël, entretien n°41).

Lors d'une réunion pour les élections municipales à laquelle nous avons participé, nous avons soulevé le fait que le village en question tendait à devenir un village dortoir, ce qui, à l'unanimité, n'a pas été admis par les personnes présentes, y compris par ces nouveaux qui travaillent ailleurs.

Il serait intéressant de savoir s'il y a une proximité sociale entre les anciens habitants, notamment les enquêtés de notre corpus et ceux qu'ils distinguent comme étant les « nouveaux ». Une enquête approfondie auprès de ces derniers permettrait d'en connaître un peu plus, ce qui ne représentait pas le sujet de notre recherche. Les villages des enquêtés

⁵⁶⁰ Nous reprenons ici, pour notre enquête, l'idée de [L'appropriation du quartier comme envers de la dépossession sociale] (Beaud et Pialoux, 2003, p. 338) avancée par Beaud et Pialoux (2003).

⁵⁶¹ Commune qui est située à une dizaine de kilomètres du village où vit l'enquêté.

n'offrent que peu de travail voire pas du tout, à l'exception de l'agriculture ou il s'agit, la plupart du temps, d'emplois saisonniers (il n'y a pas d'industrie, peu de commerces si ce n'est la petite épicerie, la boulangerie voire le bureau de tabac quand ils en sont pourvus) : « *Non et puis ici tout tourne autour de l'agriculture quoi c'est un village, tout est lié à...toute l'activité économique est liée à l'agriculture donc c'est vrai que bon. Ici t'as rien, ici ya pas d'entreprise.* » (Pascal, entretien n°33). Et même si Renahy (2010) souligne que la campagne se trouve [...] majoritairement peuplée par les classes populaires [...] (Renahy, 2010, p. 19), il fait allusion à la population originaire et non aux étrangers qui viennent s'y installer.

Hoggart (1970) définit la culture populaire par un attachement [au groupe local] (Hoggart, 1970, p. 65), constitué de la famille, qu'il nomme groupe domestique (*Ibid*) et des relations de voisinage. L'enquête *Valeurs* (2009) met en évidence que plus la commune est petite plus l'individu s'identifie à elle (Lemel, 2009, p. 34). Si notre enquête a pu confirmer l'attachement familial qui prend une forme plus restreinte, les relations de voisinage se distendent pour devenir, dans certains cas, inexistantes. En outre, les quartiers populaires décrits par Hoggart (1970), principalement peuplés d'ouvriers, ressemblent, dans leur fonctionnement aux collectivités villageoises où domine là aussi l'interconnaissance (*Ibid*, p. 100) mais aussi les fêtes de quartier qui s'apparentent aux fêtes villageoises (*Ibid*, p. 105). Les ouvriers sont attachés à « leur » quartier comme les paysans sont attachés à leur village, pour preuve, les difficultés d'adaptation qu'ils rencontrent s'ils doivent quitter leur quartier pour un autre (*Ibid*, p. 111). Culture paysanne et culture ouvrière se caractérisent par [le localisme et le familialisme⁵⁶²] (Retière, 2003, p. 122) autrement dit un attachement au territoire local qui est le village pour la première et le quartier pour la seconde et une inscription des pratiques et des comportements dans la localité afin de les saisir et de les comprendre (*Ibid*, p. 123).

Il y a autant d'enquêtés de notre corpus qui participent aux manifestations notamment festives du village - quand celles-ci ont toujours lieu - que de ceux qui n'y vont pas. Par conséquent, on ne peut pas dire que l'appartenance territoriale locale passe par des réseaux relationnels (Renahy, 2010, p. 255) même si certains enquêtés de notre corpus, y compris les plus jeunes, sont soucieux de maintenir un dynamisme social, une vie sociale au sein de leur village, ce qui se traduit par l'inscription dans des associations comme le comité des fêtes – « (...) *on va même rentrer avec deux amis là, au comité des fêtes, certainement l'année prochaine parce que ya pas mal d'activités l'hiver. Ya un comite des fêtes qui est très, très [il répète l'adverbe « très » à deux reprises] actif (...)* » (Bertrand, entretien n°48) - ou sportives de la communes mais aussi par le fait de se rendre aux événements organisés par le village ; marquant ainsi l'attachement au village :

« *Oui bien sûr [elle répète ses propos] parce que ça c'est certaines choses enfin il faut bien bouger, ya quand même des...il faut se mettre à la vie du village quoi et puis bon [bref silence]. Et puis c'est pas pour rien qu'on les fait, si c'est pour que chacun reste chez soi...tu fais rien quoi. Tu fais rien [elle répète ses propos]. Pas à toutes⁵⁶³ parce que je peux pas avec les petits, ça c'est sûr (...)* » (Virginie, entretien n°20 qui est âgée d'une trentaine d'années).

⁵⁶² Cf. « IV.2 Le 'modèle familial agricole' », p. 236.

⁵⁶³ C'est-à-dire les manifestations organisées par le village.

« Ouais, ouais, en général quand ya des fêtes organisées dans le village, j'y vais enfin j'y vais toujours quoi, ouais. J'y vais pour faire une apparition, je vais pas...j'y vais pas juste me montrer et rentrer à la maison ; j'y vais, je passe une soirée...j'essaie au maximum...c'est sûr que si...si les villages, on veut pas qui...qu'ils meurent, il faut qu'il y ait le maximum de gens qui les fassent vivre donc voilà, on essaie d'aller. » (Thierry, entretien n°24).

« J'essaie ouais. J'essaie bé ça c'est, que je sois à la mairie ou pas ça y change rien quoi c'est plus... Pour que le village vive, il faut que les gens fassent l'effort de participer au maximum de choses, après je suis loin de participer à tout quoi. On peut pas...on peut pas tout faire quoi mais c'est vrai que, quand ya le café qui fait une animation, bon bé si il en fait trois, on va essayer d'aller à une, si...la mairie fait une soirée, bon bé on va essayer d'y aller, voilà et on essaie de participer au maximum, en sachant qu'on va pas à tout, voilà. Ça fait partie de l'esprit village (...) Bon bé voilà, dans les villages, on essaie de...enfin moi je trouve qu'il faut essayer [il met l'accent sur le verbe « essayer »] de participer à la vie du village parce que si tout le monde reste chez soi, le village, il est mort quoi enfin... » (Ludovic, entretien n°28).

Pour ces enquêtés, la participation aux festivités du village ou l'adhésion à des associations locales traduit non seulement leur attachement au village mais aussi leur appartenance locale (L'Estoile, 2001). Et certains participent moins qu'avant aux événements organisés par le village notamment depuis que leurs enfants sont adultes : « Je l'ai eu fait, je le fais moins. Ouais, je le fais moins depuis quelque temps mais je...oui y'avait... (...) mais c'est vrai que quand les enfants étaient plus jeunes lorsqu'il y avait les feux...de la Saint-Jean, les choses comme ça, on sortait, on y allait volontiers bon on y va beaucoup moins, voilà. Oui. » (Catherine, entretien n°32) ; « Ah mais ça c'est pareil, on y allait beaucoup plus quand on avait les enfants de...treize ou quatorze ans. C'est sûr que quand y'avait la fête du 14 juillet, on y allait, maintenant la fête du 14 juillet [soupon]. » (Epouse de Pascal, entretien n°33).

Comme nous l'avons précédemment évoqué, il y a au sein de notre corpus d'entretiens, , un repli familial⁵⁶⁴, à l'image des ouvriers, mais qui n'est pas synonyme de confinement au sein du foyer. Les enquêtés sont aussi très attachés à leur cadre de vie autrement dit la campagne mais l'attachement local ne se traduit pas non plus par un enfermement local puisqu'ils revendiquent une ouverture d'esprit, ils partent en vacances dans une autre région voire dans un pays limitrophe. Cependant, ce lien affectif au village ne conduit pas les enquêtés à s'impliquer, de quelque façon que ce soit au sein de celui-ci à l'exception des commerces du village ou ils s'y rendent pour faire quelques-uns de leurs achats afin qu'ils soient maintenus ouverts. Il y a donc d'une certaine manière, décalage entre les propos des enquêtés et leurs comportements : ils se disent attachés au village au point de ne pas vouloir le quitter pour certains mais ne font rien pour y maintenir un dynamisme.

D'autre part, Guy Barbichon (1977) souligne que même si les agriculteurs quittent la profession agricole pour une autre, ils prennent toujours le village comme cadre de référence, les figures marquantes et les souvenirs vécus (Barbichon, 1977, p. 94) ; faisant du village un élément structurant la mémoire, confirmant ainsi cet attachement des agriculteurs. Les

⁵⁶⁴ Cf. « IV.2 Le 'modèle familial agricole' », p. 236.

enquêtés de notre corpus n'ont pas évoqué ce qu'on pourrait appeler une mémoire de village qui serait une mémoire collective (Lequin et Métal, 1980, p. 152) de ce dernier par contre, ils partagent une mémoire agricole commune⁵⁶⁵ qui semblerait représenter la mémoire collective du groupe agricole renvoyant donc à l'identité du groupe, ceux qu'ont également relevé Yves Lequin et Jean Métal (1980) avec les métallurgistes retraités de Givors.

Encadré n°65

« Je suis redortais »

Christophe (entretien n°5), qui est adjoint au maire de sa commune, souligne, à travers les propos suivants, l'attachement qu'il a pour son village ; village dont il est originaire et pour lequel il est soucieux de maintenir un certain dynamisme social :

« Après euh...après mes activités...mes activités après mon boulot, bé je suis impliqué à la mairie, je te l'ai dit tout à l'heure, je suis adjoint à la mairie de La Redorte donc là aussi ça...ça demande de faire des réunions le soir, des fois aussi de faire des réunions dans la journée, d'organiser des réunions, de tenir des réunions, à droite, à gauche, de s'informer, voilà, ça aussi c'est une autre...une autre démarche. Mais [en haussant la voix] ce que je te disais tout à l'heure, c'est toujours...c'est toujours enrichissant parce que tu vois...tu vois du monde que tu n'aurais pas eu l'occasion de voir...si tu étais pas à ce poste là. Pour moi, c'est enrichissant même si souvent je dis 'mon Dieu qu'est-ce que tu fais là', voilà. Mais non, ou...tu as pas envie d'aller à une réunion le soir, tu as un conseil municipal, le soir tard, tu as eu une journée de, on va pas dire le mot mais bon, ça s'est très mal passé, alors tu te dis 'en plus le soir il y a cette réunion', bon. Bé ouais mais des fois, au contraire, tu as pas envie d'y aller mais quand tu reviens, bé tu as...tu as appris beaucoup de choses, tu as partagé...[il met l'accent sur le verbe « partager »] avec les autres conseillers beaucoup de choses, voilà. Après bon, mis à part la mairie, comité des fêtes, rugby, voilà, je suis...je suis dans plusieurs associations aussi, je m'investis dans plusieurs associations et puis ce que je te disais aussi tout à l'heure, je suis redortais et les Redortais me connaissent, quand il y a un souci n'importe où bé on m'appelle, on me dit 'ouais il y a une fuite d'eau à cet endroit là' et...ouais c'est... Dimanche dernier il y avait une fuite d'eau dans le village bon bé...un Redortais m'a appelé à moi, il a pas appelé...le service municipal, il m'a appelé à moi en me disant 'voilà il y a ce problème de fuite d'eau', j'y suis allé, j'ai arrangé la fuite, voilà c'est... Mais [en haussant la voix] parce que on aime ce contact aussi, on aime...on aime partagé notre façon de vivre...voilà. Voilà un peu...là tu vois ce soir, j'avais une inauguration à 19h30 des...d'un cabinet de kinés. Des kinés qui se sont installés, deux jeunes kinés qui se sont installés à La Redorte depuis, je crois que ça fait pas un an ou tout juste un an. Ils se sont installés sur La Redorte et...et ils sont pas propriétaires des murs, ils sont que locataires et ils ont eu un problème avec...le proprio⁵⁶⁶. La piole⁵⁶⁷ est pas du tout aux normes donc ils sont obligés de partir. Et ces jeunes, ils m'ont dit...voilà parce que moi j'avais eu, je te raconte la petite histoire, j'avais eu mal au dos et j'ai été obligé d'aller chez eux et ils m'ont expliqués toute l'histoire. Alors ils m'ont dit 'si on trouve pas de local prochainement, on fout le camp de La Redorte, on se barre de La Redorte. Et si on trouve autre chose ailleurs, on va y rester'. J'ai dit 'c'est bien dommage, de faire partir de jeunes qui offrent ce service là sur le village'. Et je leur ai dit 'en tant qu'adjoint, en tant qu'élus, je peux pas laisser faire ça, je vais essayer de vous trouver un local et que vous puissiez exercer votre boulot dans ce local'. Je leur ai trouvé un local, le maire m'a

⁵⁶⁵ Cf. « III.1 Une vie de travail », p. 140.

⁵⁶⁶ Propriétaire.

⁵⁶⁷ C'est-à-dire le cabinet.

donné...l'autorisation d'engager les travaux, j'ai fait engager les travaux dans ce local, voilà. Et là, depuis...depuis quatre mois, voilà on a fait les travaux. Les travaux se sont achevés la semaine dernière, ces jeunes...se sont mis là, ils se sont installés dans ce local et donc voilà ce soir il y a l'inauguration. Mais tu vois, c'est des petits trucs dans le village, si tu y es pas au bon moment, à...à la bonne heure, bé tu peux pas arriver à provoquer tout ça. Donc tu te dis que quelque part, t'es utile aussi de faire ce que je suis en train de faire, d'être un peu au comité des fêtes pour apporter...pour apporter mon soutien, s'il faut donner un coup de main bé on est là avec...ma femme avec les gamins, le rugby, c'est pareil, bon on apprécie cet ambiance là puis ça fait vivre le village. Là c'est un autre service qui...qui va rester sur le village, voilà. On se sent quand même quelque part utile, voilà. »

VI.3.4 La collectivité villageoise et la municipalité : une valorisation de l'entre-soi

La bibliographie faisant état d'un attachement du paysan à la collectivité villageoise, nous avons, comme hypothèse de départ, que cet attachement, chez les enquêtés de notre corpus, pouvait se matérialiser par un investissement de leur part au sein du conseil municipal. En outre, en tant qu'agriculteurs, ils pouvaient aussi avoir un intérêt à en faire partie. A travers les propos des enquêtés mais aussi des observations participantes, nous allons nous intéresser aux significations symboliques qu'ils attribuent au conseil municipal. Nous verrons qu'ils se représentent principalement ce dernier comme une source de travail supplémentaire, un moyen de se faire des « ennemis » et ils trouvent également qu'il y a incompatibilité entre engagement politique et activité commerciale, même si certains d'entre eux reconnaissent qu'il est important que les agriculteurs y soient représentés. Néanmoins, même si au sein de notre corpus d'entretiens, ceux qui occupent une place au conseil municipal ne sont qu'une minorité, les observations participantes ont mis en évidence la persistance de stratégies pour la conquête du pouvoir local. Et cette sous-partie sera aussi l'occasion de revenir sur le capital d'autochtonie, précédemment développé pour la pratique de la chasse.

Dans les années 60, à partir de leur étude sur les sociétés rurales, Jollivet et Mendras (1971) définissent la future société rurale à travers six traits caractéristiques : [« l'homogénéité culturelle » (...) « la diversité sociale » (...) « la cohésion des rapports sociaux » (...) « le caractère minoritaire de l'activité agricole » (...) « l'imbrication étroite des activités agricoles et non agricoles » (...) « le rôle capital des migrations saisonnières » (...).] (Jollivet et Mendras, 1971 in Hervieu et Purseigle, 2013, p. 79). En outre, le premier constat que Mendras (1971) et son équipe établissent est l'autonomie décisionnelle des collectivités villageoises (*Ibid*, p. 81) qui a pour fondement la propriété foncière c'est-à-dire les arrangements pour le maintien du patrimoine foncier. Par conséquent, la campagne ne peut pas être réduite à une ressource en main-d'œuvre (*Ibid*, p. 82) et malgré l'influence de la société englobante, des spécificités rurales sont conservées. La préservation de « l'entre-soi villageois » [(...) renforce la cohésion interne et favorise la médiation : un médiateur qui peut être choisi si la société est égalitaire, ou qui s'impose par en haut si la société est hiérarchisée.] (*Ibid*, p. 83). En se centrant sur le phénomène décisionnel au sein des collectivités villageoises, les recherches ont mis évidence les stratégies pour conquérir le pouvoir incarné par la mairie. L'élément stratégique qui s'en dégage est la parentèle (*Ibid*, p. 84) – en lien avec la propriété foncière (*Ibid*, p. 85) – qui permet de conquérir le pouvoir ou

qui met à l'écart de celui-ci : [Ainsi, en Beauce, on met en évidence les liens étroits entre orientation politique et parentèle (...). Les fermiers et salariés agricoles qui, à l'inverse des propriétaires, n'ont pas de lien de parenté au sein du village, se trouvent exclus du jeu politique interne et de la conquête de la mairie. Dans le Jura, on retrace la stratégie d'une parentèle qui, grâce à des alliances bien calculées, s'est hissée d'une position médiocre à une position économique dominante, sans pour autant conquérir le pouvoir municipal. Le jeu d'équilibre de cette communauté paysanne montagnarde est agencé de telle sorte que ceux qui réussissent sur le plan économique se voient refuser des succès électoraux qui leur donneraient une puissance incompatible avec le respect du principe égalitaire (...)] (*Ibid*, p. 84-85). Autre données stratégiques : le prestige économique incarné par la possession de la terre et l'établissement d'un lien étroit entre [propriété foncière et magistrature municipale] (*Ibid*, p. 85) ; les travaux sur le sujet montrent [(...) jusque dans les années 1970, l'absence au sein des conseils municipaux des plus petits exploitants, des artisans et même des ouvriers.] (*Ibid*). La mairie est appréhendée par la collectivité villageoise comme son symbole identitaire ; une identité unitaire (*Ibid*, p. 86). Et même si sa prise de possession divise au delà de la parentèle, cette division est vite gommée pour la préservation de l'identité collective villageoise. Cependant, [Les campagnes électorales précédant les élections municipales peuvent être analysées à ce titre comme un moment de théâtralisation de la vie collective, de mise en représentation que le village, incertain de son identité collective et conscient de la précarité de son autonomie, se donne à lui-même.] (*Ibid*, p. 86-87).

Les enquêtes de notre corpus mettent en évidence l'absence [(...) de construction d'une identité locale] (Renahy, 2010, p. 252) puisque peu d'entre eux font partie d'une association locale ou vont aux manifestations du village quand il y en a et dans ces conditions, le village ne représente pas non plus [un cadre de socialisation] (*Ibid*, p. 75), qui peut être dû au fait, qu'il n'y ait pas ou peu, en son sein, d'associations, de clubs. Et l'engouement pour les campagnes électorales traduit davantage la volonté d'autonomie décisionnelle que le pouvoir en lui même au vu du taux important d'absentéisme des élus aux réunions du conseil municipal (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 87) et ces derniers, [S'ils n'exercent pas à proprement parler un pouvoir au niveau communal, ils assurent pourtant une fonction de différenciation sociale en incarnant face à la société dominante une spécificité villageoise maintenue (...)] (*Ibid*). Un exemple illustrant cette défense de l'autonomie villageoise est [L'échec de la loi du 16 juillet 1971 (Loi Marcellin) sur les fusions de communes (...)] (*Ibid*).

Plus récemment, Laisney (2010) met en évidence la présence d'un engagement politique local important chez les agriculteurs et qui passe souvent par des fonctions au sein du conseil municipal mais avec des changements [(...) alors qu'ils représentaient encore le tiers des maires de France en 1983, cette part est tombée à 15,6% en 2008.] (Laisney, 2010, p. 4). Dix enquêtés seulement de notre corpus font partie du conseil municipal au moment de la réalisation des entretiens⁵⁶⁸. Parmi eux, un seul est maire de son village, deux sont adjoints au maire, les six autres sont conseillers municipaux et parmi ces derniers, deux ont mentionné ne plus aller aux réunions soit par manque de temps, soit pour désaccord⁵⁶⁹ : « (...) *je suis adjoint*

⁵⁶⁸ Une minorité a également mentionné une participation antérieure au conseil municipal. Néanmoins le guide n'abordait pas cet aspect là.

⁵⁶⁹ Il est important de rappeler que les entretiens ont eu lieu avant les élections municipales de 2014.

à la mairie de La Redorte et...donc je suis en plus...j'ai la délégation...j'ai la délégation de la viticulture. Je gère au niveau communal les difficultés et les...comment dire...oui enfin les problèmes qu'il y a...qu'il y a avec la cave coopérative, avec l'environnement, à savoir qu'aujourd'hui, on a beaucoup de problèmes avec les pollutions des agriculteurs en général, sur les produits phytosanitaires, des effluents organiques des machines à vendanger, voilà. » (Christophe, entretien n°5).

Et il convient de souligner qu'un certain nombre d'enquêtés ont associé le conseil municipal à la politique de manière générale et pas uniquement locale.

Lors des élections municipales de mars 2014, pour ce qui est du village dont est originaire l'enquêtrice, uniquement deux enquêtés (Philippe, entretien n°4 et Xavier, entretien n°8, qui figuraient sur listes opposées) ont été élus au conseil municipal ; ce sont également les deux seuls agriculteurs de la commune à s'être présentés. Par conséquent, on peut dire que le conseil municipal ne semble plus représenter un lieu de rassemblement pour les agriculteurs ni un lieu de pouvoir. Nous avons réalisé une série d'observations participantes⁵⁷⁰ lors de la période des élections municipales de mars 2014 ou nous nous sommes présentés au sein d'une liste, la commune en question comptant deux listes. Nous avons donc participé aux réunions⁵⁷¹ qui ont débuté en novembre 2013 et qui se sont déroulées jusqu'aux élections, à raison d'environ une réunion par mois, les vendredis, à partir de 20h00 jusqu'aux alentours de 23h00. Ces réunions avaient pour principal objectif d'élaborer le projet de campagne de ces élections. Face à la liste de l'enquêtrice, il y avait la liste qu'on peut appeler « liste sortante » et qui a remporté les élections avec une dizaine de voix d'écart. Le noyau fondateur de celle-ci - représenté par deux ou trois hommes et femmes natifs du village et issus de familles anciennes qui se sont révélées incarner l'identité unitaire de la commune - avait également une inscription ancienne au conseil municipal et dans d'autres associations et certains avaient même occupé un emploi au village en tant qu'agriculteur notamment ou employé de mairie. Par conséquent, ils avaient un « capital confiance » supérieur à celui des membres de l'autre liste, ils étaient perçus comme voulant défendre les intérêts du village ; renvoyant ainsi au capital d'autochtonie dont une autre de ses caractéristiques est l'indifférenciation entre vie politique et vie sociale (Retière, 2003, p. 130). En outre, ces représentants sont souvent amis ou membres de la même famille (*Ibid*). Le fondateur de la liste de l'enquêtrice et en même temps maire potentiel lui, était étranger au village mais résident récent (même s'il s'agissait d'une vingtaine d'années et à la suite d'un mariage avec une « fille du village » terminé par un divorce) et avait occupé un emploi à l'extérieur ; cette liste comportait toutefois des anciens du villages et/ou faisant partie du dernier conseil municipal comme par exemple la châtelaine et le plus gros propriétaire foncier. Et même si ce dernier, après une stratégie collective de sa liste au second tour, a pu rentrer à la mairie, on peut dire que dans cette commune d'une centaine d'habitants, le prestige symbolique et économique éloigne du pouvoir local. Il convient de préciser que les deux listes étaient composées d'un certain nombre de nouveaux habitants, retraités ou travaillant à l'extérieur du village. Bozon et Thiesse (1985), à travers leur étude sur les villages ruraux du Valois, ont mis en évidence que

⁵⁷⁰ Ce qui représente une quinzaine d'heures d'observation environ.

⁵⁷¹ Cinq réunions ont eu lieu dans une salle du village prêtée par la mairie.

les nouveaux arrivants au sein de ces communautés sont mis volontairement à l'écart du conseil municipal et sont conviés uniquement s'il manque des membres pour former la liste. La constitution de deux listes, alors que la commune compte qu'une centaine d'habitants, a entraîné une division du village en deux clans rivaux. Néanmoins, Champagne (1975) souligne que tout est fait, au sein des collectivités villageoises, pour éviter les conflits qui entraîneraient une scission de l'unité villageoise (Champagne, 1975, p. 53-54). Une fois l'engouement des élections municipales passé, les forces de la municipalité élue sont employées à reformer l'unité. Une étude consacrée aux élections municipales permettrait toutefois d'apporter des résultats plus approfondis mais il ne s'agissait pas du sujet de notre enquête et nous ne faisons pas non plus une généralité de ce qui s'est passé dans cette commune.

Les propos de Patricia (entretien n°21) - qui est originaire d'un village situé à environ cinq kilomètres de celui où elle vit depuis plus d'une vingtaine d'années et où se trouve également son exploitation – est une illustration de ce « vase clos » que représente la municipalité de certains villages :

« C'est un village assez fermé qui a pas d'ouverture d'esprit pour les autres [petit rire] pour les...[bref silence] quoi moi je trouve qu'ils ont pas d'ouverture sur les...les personnes...mêmes les nouveaux qu'il y a dans le village, ils sont pas...ils sont pas ouverts. (...) Non, non. Non, non c'est que...ils sont en comité restreint et ils ne veulent pas élargir leur...je le dis pas que pour moi-même, pour d'autres personnes qui voulaient...qui voulaient s'immiscer dans le village ou participer. Bon je pourrais participer au foyer des jeunes, tout ça, peut-être que je serais intégrée mais non mais ça m'intéresse pas. » (Patricia, entretien n°21, quand l'enquêtrice cherche à connaître le point de vue de l'enquêtée sur la municipalité).

Eric (entretien n°46) fait le même constat que Patricia (entretien n°21) alors qu'il est originaire du village où il habite :

« Du village mais quand tu vois comment ça se passe...c'est les amis à mes amis, c'est toujours indirectement comme ça, c'est, enfin c'est vicieux. C'est vicieux et ça me...je préfère pas être mêlé à ça quoi, voilà. » (Eric, entretien n°46).

Pour certains enquêtés, s'engager au conseil municipal aurait pour conséquence de créer des tensions voire des conflits avec certains membres du village, ce qu'ils ne veulent pas. Certains ont même été sollicités et ont refusé :

« Non, non, non. Non et...enfin bon voilà, j'étais investi dans l'associatif, m'impliquer c'était bien, j'aimais bien ça, tout ça. Mais...au sein de la commune, par exemple, du conseil municipal, tout ça, on m'a sollicité mais...j'ai pas voulu y aller parce que j'ai pas le temps et parce que j'ai pas envie de m'emmerder [petit rire]. Bon enfin, c'est dommage eh...enfin ya des choses intéressantes à faire sûrement et c'est important aussi qu'il y ait des viticulteurs qui soient...impliqués dans la commune à mon avis parce qu'on est quand même décisionnaires et...et puis bon. (...) enfin en plus, ya quelque chose qui me gêne, c'est que...[bref silence] j'aime pas...l'animosité des autres et quand on va à la mairie, on se fait des ennemis et moins j'en ai, mieux je me porte mais vraiment c'est quelque chose qui m'affecte quand ya quelqu'un me...enfin que j'ai...floué ou...enfin ça doit le faire à tout le

monde mais enfin bon et quand on va s'occuper d'une mairie, on se fait...pas que des copains et j'ai pas envie de ça, j'ai pas...j'ai le temps de me faire des ennemis. » (Romain, entretien n°22).

« Ouais, le problème c'est quand on fait de la politique dans ces petits villages, de suite on est catalogué, de suite, on se met des gens à dos ou à part, ou alors ya pas de liste d'opposition comme à La Redorte euh...mais ma femme y ait et le maire m'a demandé de venir avant, j'ai dit 'non, moi jamais peut-être ma femme si vous voulez mais moi jamais'. (...) Non c'est trop, on est trop catalogué et encore quand c'est des petits [il met l'accent sur l'adjectif « petits »] villages, c'est pas grave (...) Rieux, c'est un gros village, ya deux milles cinq cents habitants et...et là c'est politique. Là on fait moins attention...voilà et de suite, vous êtes catalogué, machin donc si c'est pour créer des conflits, ça sert à rien, voilà, donc pas de conseil municipal et jamais y'aura de conseil municipal, jamais, voilà. Ma femme, elle y est et c'est déjà très bien, c'est limite. Mais moi je n'irai pas, au moins on me catalogue pas bon...voilà, ma femme n'a rien à voir avec la propriété viticole donc c'est très bien. » (Jean-Marc, entretien n°30). A travers ses propos, on voit également que Jean-Marc établit un lien entre conseil municipal et politique en général et que pour lui, des fonctions au conseil municipal ne sont pas compatibles avec son activité commerciale puisqu'il évoque son exploitation distinguant sa femme de cette dernière.

« Non du tout et j'aurais pas voulu, on se fait des ennemis. Aussi bien qu'on se fait des amis. On se fait des amis...de toute façon dans les...si ya qu'un seul bord politique qui a pas changé depuis des années et des années, si c'est un petit village ça va. Après dans le village ya quand même mille cinq cents habitants, ya deux bords politiques, si on se met dans un, on est ennemi avec l'autre alors non et ma femme a un commerce. Donc hors de question. Non, non, ça m'intéresse pas du tout. » (Frédéric, entretien n°44).

Une minorité a également mentionné que c'est important que les agriculteurs soient représentés au sein du conseil municipal alors qu'eux-mêmes n'y sont pas toujours et ne veulent pas y être :

« Je suis à la mairie ouais, conseiller municipal mais bon [soupon] simple conseiller et...j'ai du mal à m'en occuper parce que j'ai pas trop le temps, je vais à tous les conseils municipaux, enfin j'en ai manqué deux en trois ans mais après je suis pas...(.) Mais je trouve que c'est important qui y'ait des vignerons au sein de la municipalité donc j'ai pris mes responsabilités, quand le maire est venu me voir, j'y suis allé quoi mais...mais après j'ai pas le temps de faire plus, voilà. Et si je fais un autre mandat, ça sera pareil, ça sera vraiment pour représenter les vignerons, qu'on existe un petit peu quand même parce que j'ai des copains qui sont dans des villages ou ya plus de vignerons au conseil municipal et on leur mène la vie dure et donc ça complique la vie tout ça donc par rapport à ça, j'estime que c'est normal que les vignerons qu'on s'implique dans le village. Mais...mais sans plus voilà, je fais pas partie de ceux qui veulent s'occuper du village, j'ai pas du tout...[il insiste sur « du tout »] l'envie d'aller plus loin quoi. » (Ludovic, entretien n°28).

« Oui, non quand même si on veut un peu...il faut se protéger sinon bientôt ils vont nous interdire, ils vont te dire 'interdit de rouler en tracteur sur les chemins goudronnés de frais' [sourire à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. Non mais c'est...enfin on est dans une région...viticole enfin c'est...c'est bien qu'il y en ait quelques-uns, ils peuvent au moins nous défendre sinon...on nous oublie vite. » (Christian, entretien n°42, quand l'enquêtrice lui demande si c'est important qu'il y ait des viticulteurs au conseil municipal).

Romain (entretien n°22) donne une anecdote concernant le bien fondé de la présence des agriculteurs au sein du conseil municipal :

« Oui, oui, ya des...ya des décisions qui se prennent en conseil municipal quand même propres à la viticulture. Enfin je peux vous citer un exemple...dernièrement...y'avait une aire de remplissage sur Puichéric, une aire de remplissage des pulvérisateurs...enfin de l'eau à disponibilité des exploitants bon et cette aire a été fermée...le maire a...bon ya eu des contrôles...de l'agence de l'eau, c'était pas aux normes et donc le maire a décidé de fermer l'aire de remplissage, de la fermer purement et simplement donc chacun a été obligé de trouver une solution de dépannage. Bon ce qui a pas été évident pour tout le monde. Bon si...y'avait eu des viticulteurs là bon y'en avait en l'occurrence mais si...[bref silence] enfin si on avait eu un poids, peut-être que on aurait trouvé d'autres solutions, ça aurait été moins pénalisant pour les agriculteurs, il en existe, bon c'était polluant et tout ce qu'on veut mais...ça aurait pu être traité. Bon là...la décision a été prise de fermer le site et ya d'autres communes qui l'ont pas fait, voilà qui ont fait des aménagements ou qui ont laissé en l'état bon ça c'est pas la solution mais... Bon si y'avait eu...pas un contre-pouvoir mais si y'avait eu des viticulteurs qui étaient intervenus enfin qui avaient fait du lobbying ou si le maire avait été lui-même viticulteur et bé...il aurait trouvé une solution, là bon voilà. » (Romain, entretien n°22).

Jean-Pierre (entretien n°3), quand il était au conseil municipal, avait fait une proposition en faveur des agriculteurs :

« Mais bon, j'avais...oui sur ces bouquins [il prend le livre en question dans la main et le montre à l'enquêtrice] j'avais lu qu'on pouvait exonérer les jeunes agriculteurs d'une partie de la taxe sur le foncier non bâti, d'un impôt de la mairie donc j'avais montré ça à un conseil municipal, j'avais dit 'est-ce qu'on pourrait pas prendre délibération du conseil municipal pour le faire ?'. Le maire avait dit 'oui mais je sais pas comment ça va se passer, tu t'en occupes ?' 'Bon, bon, je m'en occupe'. J'étais allé voir à la préfecture j'étais allé voir. Et on avait pris une délibération en disant 'bon, tout jeune agriculteur qui va s'installer, il sera exonéré pendant cinq ça va durer, tout la première année, 80% la deuxième année...à concurrence de 20% la cinquième année, voilà de la taxe sur le foncier non bâti'. C'est une partie de l'impôt qu'ils n'ont pas à payer. Seulement, il fallait faire un dossier pour se le faire rembourser par l'Etat donc moi j'avais participé à ça, on avait fait une commission et tout. Et après, quatre ou cinq ans après c'est devenu...c'est devenu une loi en disant que les mairies pouvaient exonérer alors que bon, moi je l'avais lu là [il fait un signe de la tête pour montrer le livre]. Bon bé c'est vrai que c'est...c'est une expérience qui est pas mal quoi, on peut faire progresser des choses comme ça, on a quand même... » (Jean-Pierre, entretien n°3).

Julien Taunay et Bertille Thareau (2006), dans une enquête concernant le réseau professionnel et local des agriculteurs situés en zone périurbaine – dans la commune de Marul-sur-Sarthe - mettent en évidence, les relations que certains de leurs enquêtés ont développé avec le maire afin de limiter les contraintes foncières et de préserver la continuité de l'utilisation agricole des sols, reconnaissant ainsi à ce dernier [un pouvoir sur leurs exploitations] (Taunay et Thareau, 2006, p. 76). Et entretenir des relations avec le maire leur permet d'être informés sur les intentions de ce dernier en matière agricole et donc de réagir sur les décisions (*Ibid*). Dans leur étude, le maire est [l'acteur] (*Ibid*) autour duquel se construit le groupe professionnel

agriculteur. Cependant, il semblerait que ce lien étroit avec le maire soit une caractéristique des agriculteurs en milieu périurbain liée à la menace qui pèse sur l'espace agricole face à l'avancée urbaine (*Ibid*). Les deux chercheurs évoquent également une [relation communautaire] (*Ibid*) entre certains agriculteurs et résidents qui prend la forme de [repas de voisinage et la participation aux associations locales] (*Ibid*) qui est une stratégie de la part des enquêtés pour la pérennité de leur métier en rendant la cohabitation agriculteurs-non agriculteurs vivable autrement dit en permettant la coexistence des fonctions de production et de résidence. Il s'agit d'un exemple où les agriculteurs ont conscience qu'ils doivent faire avec les élus locaux et les résidents (*Ibid*, p. 80) et cette prise de conscience n'est pas seulement dans les discours mais elle se matérialise aussi en actes.

D'autres enquêtés de notre corpus soulignent qu'il faut du temps pour s'engager au conseil municipal ; temps qu'ils n'ont pas et/ou qu'ils préfèrent consacrer à leur famille :

« Franchement...[bref silence] c'est...c'est un engagement donc il faut s'en occuper et voilà aujourd'hui, j'ai pas [il insiste sur l'adverbe de négation « pas »] assez de temps pour moi et je vais pas donner du temps...enfin c'est un peu con de dire ça mais...si je gagne du temps sur...voilà mon travail me prend tout le temps, si je gagne du temps sur mon travail, ça sera pour ma famille [il met l'accent sur « famille »] et pour moi, voilà. » (Romain, entretien n°22).

« (...) je me vois mal faire partie d'un conseil municipal ou t'as une réunion par semaine, ou t'as des obligations, t'as des...enfin bon c'est un sacerdoce quoi, les mecs qui font ça...si réellement ils ont pas un intérêt personnel...c'est qu'ils ont rien d'autre à foutre quoi. » (Thierry, entretien n°24).

A travers les observations participantes, nous avons pu voir, par nous-mêmes, ce qu'est le capital d'autochtonie et ce que signifie « être un homme du village » pour la commune de Roquecourbe, qui compte un certain nombre d'agriculteurs et d'enquêtés de notre corpus. L'ancienneté signifie une inscription familiale au sein de la commune depuis plusieurs générations et celle-ci doit être résidentielle, professionnelle et associative (conseil municipal, clubs). Il s'agit donc d'une construction à l'image de celle décrite par Retière (2003) pour la commune de Lanester. Ce qui le conduit également à émettre l'hypothèse, pour le cas des pompiers que le choix de cette profession ou [vocation] (Retière, 2003, p. 137) pourrait être le résultat de la combinaison [...] de l'enracinement (ancienneté résidentielle) et d'un *ethos* hérité (grande probabilité d'avoir – ou d'avoir eu – un parent pompier)] (*Ibid*) ; hypothèse que nous pouvons reprendre pour le choix d'être agriculteur ou les données nationales et celles de notre corpus montrent que la plupart d'entre eux a des parents eux-mêmes agriculteurs, donnée que nous pourrions compléter avec celle de l'ancrage territorial local, ce que confirme notre recherche puisque la grande majorité d'entre eux est originaire du village où ils habitent, ont leur exploitation qui se situe à proximité de celui-ci et c'est un village qu'ils n'ont jamais quitté pour la plupart. Et un certain nombre d'entre eux ont leur famille installée au village depuis plusieurs générations. On peut donc dire que le village est un élément de construction de leur identité, même si cela ne se traduit pas en actes par l'engagement au sein du conseil municipal :

« Oh eh té regardez [il montre le tableau des différents portraits des maires de la commune affiché au mur] le premier maire c'était un ancêtre de 1700...[il lit ce qu'il y a écrit sur le tableau] 1792. Oui je crois qu'on est la plus vieille famille de Montbrun » (Claude, entretien n°18).

« Moi mes ancêtres on va dire [sourire] de mon côté...[sourir] ça fait plus de deux cents ans qu'on est là quoi dans ce village oui. Bé c'est bien simple, l'ancienne école, là où vous vous êtes garé à la nouvelle école, l'ancienne école qui était au milieu, au cœur du village, euh...[sourir] je crois que mes arrières, arrières, arrières [il répète « arrières » trois fois] trois ou quatre générations après ma grand-mère, ils ont été à cette même école. Ma mère y a été, moi j'y ai été et mon fils l'aîné, le grand y a été aussi. Ah ouais, moi je suis issu de ce village, voilà. » (Paul, entretien n°38).

« Alors que j'aurais pu faire un autre métier complètement quoi au niveau des études j'avais...des facilités, j'avais... Si j'avais voulu faire...six ans d'études après le bac, je pouvais les faire quoi mais alors ça me plaisait pas du tout déjà les études et puis pour m'enfermer dans un bureau, non hors de question [il insiste sur « hors de question »] et surtout pas envie de partir d'ici quoi. Voilà. (...) Enfin du village et de la région quoi parce que bon après c'est toujours pareil, quand tu fais certaines études, t'aspères [il accentue sur le verbe « aspirer »] à avoir une place qui est en corrélation avec ton niveau et...et on sait qu'ici dans le coin c'est pas...[en insistant sur l'adverbe de négation « pas » et rires] c'est pas forcément...des boulots de maçons et de...d'ouvriers agricoles y'en a, après...[une personne rentre dans la salle]. Voilà quoi c'est...après c'est une philosophie de vie quoi. Moi je sais que...moi je...ici je suis très bien, c'est pas la peine de gagner des cents et des milles pour bien vivre, l'immobilier est pas cher...on a la mer à côté, on a la montagne à côté, franchement la qualité de vie et le cadre de vie moi j'envie personne, quand je vois...les gens qui viennent en vacances ici (...) » (Fabien, entretien n°54).

Cinq enquêtés ont toutefois mentionné avoir déjà quitté le village où ils ont grandi et dans lequel ils vivent aujourd'hui, deux enquêtés ne sont pas de la région et six ne sont pas originaires du village où ils habitent qui est aussi le village où ils ont leur exploitation (ou une partie de celle-ci) mais viennent d'un village voisin voire, pour la plupart, limitrophe⁵⁷². Mais au-delà de l'ancrage villageois que vous venons de développer, nous allons également voir, que par extension, les enquêtés ont évoqué un ancrage à la campagne notamment pour sa qualité de vie.

Encadré n°66

« La vie de mon village m'intéresse... »

« Je vais vous dire quelque chose, j'avais une copine qui est décédée, l'année que j'ai eu mon AVC, elle avait le cancer, elle est morte. Elle était avec un compagnon là et ils cherchaient...une bergerie, du côté de...[sourir] entre Termenès, Saint-Martin et Villerouge de Termenès, elle existe mais j'y dis 'mais qu'est-ce que vous allez chercher cette bergerie vers là-haut alors qui y'en a une à Talairan comme ça qui est magnifique'. Ils m'ont regardé tous les deux d'un air de dire. 'Mais c'est vrai' elle me dit 'mais c'est vrai qui ya une bergerie comme ça à Talairan'. Et j'y dis 'tu le sais pas'. Et alors je le lui ai enseigné, je l'ai amené au dessus de ce rocher là, j'y dis 'tu l'as dessous là'. 'Et comment tu

⁵⁷² Ces informations, par oubli, n'ont pas toujours été demandées durant les entretiens.

connais ça toi ?'. Et bé j'y dis 'mais à la chasse maniague'. Les lapins, ils allaient au tour là et moi je les filottais et quand les...et voilà. Elle y est allée, ils ont tous nettoyé mais c'est...un bon apport à l'écologie ça vous voyez, ils ont fait le chemin du facteur, ils ont fait passer une déviation du chemin du facteur par cette bergerie. Et depuis, tout le monde va squatter à cette bergerie mais les trois quarts des gens [bref silence]. Les trois quarts des gens mais, le four à chaud, ya un four à chaud à la sortie de Talairan là mais ya les trois quarts des gens qui savent pas où il est et déjà moi j'y ai amené mon petit fils. Le petit fils, il sait partout où ya des remparts, partout dans Talairan. Ya un chercheur qui est venu à la retraite ici que son père était d'ici mais il était chercheur à Paris et...dans la médecine, un type très instruit qui...qui aime la pêche, qui parle patois, qui...et alors toujours, il me voyait en descendant là (...). Et il me voyait toucher une chaîne, ya un platane là-bas, un peu plus haut là [il fait en même temps un signe de la tête pour montrer la direction] et j'y dis 'j'ai appris au petit à quoi servait cette chaîne, tu le sais toi ?' j'y dis 'toi qui sais tout'. 'Ah non, non'. Et alors le petit, il lui a dit 'c'est la chaîne du cheval de Pierrot'. Le type, quand il arrivait, tous les jours, il accrochait le cheval à cette chaîne et le platane est en train de la manger, tu vois il recouvre la chaîne là, elle devient dur, dur [il répète deux fois l'adjectif « dur »] et bientôt, dans quelques années, j'y dis 'ça sera intéressant de voir combien ya de maillons qui restent et dans combien d'années ils seront plus là'. Et alors j'y dis 't'y passes' j'y dis 't'y passes souvent' j'y dis 'tu le sais pourquoi dans la rivière là-bas' j'y dis 'est-ce que tu les as vus déjà, ya deux gros anneaux comme ça [il fait un signe des doigts pour montrer la taille] qui sont serrés dans le rocher, un de chaque côté'. 'Ah mince j'y passe mais je les ai jamais vus' [en changeant sa voix pour imiter son ami]. J'y dis 'passes-y et regarde-le'. Alors il m'a dit 'à quoi ça sert ?'. Et bé, j'y dis 'ça tu vois Alain, à l'époque, quand y'avait pas le gué en ciment, y'avait une passerelle et pour pas que les inondations prennent la passerelle, les vieux, ils l'attachaient'. 'Ah bé putain' il me dit 'toi alors t'en sais des choses' il me dit. 'Et bé oui' j'y dis. La vie de mon village m'intéresse, voyez. Voilà. Et ya aussi que j'avais mon grand-père qui était maire à l'époque, alors je m'y suis mis, trois mandats j'ai fait, dix-huit ans à la mairie, j'étais conseiller municipal, trois mandats et après quand ma femme a été malade, j'ai arrêté. Mais j'ai été un moment, j'ai pris la première veste que j'ai pris, je l'ai pris avec le président du conseil régional. (...) Et la seconde fois, on a été élu et je suis resté dix-huit ans avec lui et je m'occupais surtout de ça voilà de...des travaux, de la voirie, des...pas de la paperasse, ça m'a jamais plu, voilà. ».

On voit qu'André a beaucoup de fierté à montrer et à raconter à d'autres personnes un bout de l'histoire de son village. On peut dire que ces petites histoires participent à la construction de son identité (L'Estoile, 2001). Mais elles servent aussi à l'enquête pour affirmer [(...) un statut, c'est-à-dire une forme d'honneur social.] (Ibid). Elles lui permettent de revendiquer un ancrage local et l'ancienneté de ce dernier et par conséquent une connaissance ancienne des lieux : [(...) investir dans le passé est une manière de s'approprier le lieu, c'est-à-dire de revendiquer sur lui une sorte de propriété morale.] (Ibid). Et il convient de souligner qu'un de ses interlocuteurs n'est pas originaire de village. L'enquête s'attribue ainsi une forme de prestige local. En outre, le territoire local est connu car il a été longuement parcouru par l'enquête, il y a donc une dimension concrète (Ibid) dans cette acquisition de connaissances, renvoyant ainsi à la dimension pratique de la culture populaire. Ces petites histoires prennent également la forme d'[un mythe, non pas au sens où il relèverait de l'ordre de l'imaginaire, mais dans la mesure où si une histoire est racontée, c'est que la mobilisation du passé a un sens pour le présent] (Ibid). André les a racontées à son petit fils, il joue donc le rôle de transmetteur et perpétue ainsi l'histoire villageoise.

VI.3.5 La campagne : un lieu de vie

« Non, moi j'aime la campagne quand même. J'aime la vie de village. J'aime pas...j'aime pas vivre en ville. Moi, pour moi, ce serait une punition d'aller vivre en ville. Une punition, une vraie punition. On a une qualité de vie incomparable quand même. Bon maintenant, il faut savoir en sortir [elle insiste sur le verbe « sortir »], il faut pas toujours rester coincer là à vouloir travailler (...) . » (Cécile, épouse d'Aimé, entretien n°17).

« On est un peu à la limite, on est un village un peu campagne mais on garde quand même des services à peu près corrects, on est près de tout donc ça va bon. » (Ludovic, entretien n°28).

« Ah oui, pour moi, c'est au-delà d'un simple métier, c'est presque, je dirais c'est presque une passion mais aussi un...comment dire, le choix d'un lieu de vie aussi, d'un mode de vie [silence] parce que j'ai testé la vie dans les grandes villes mais je me suis rapidement aperçu que j'étais allergique [petit rire de l'enquêtrice] donc il me fallait trouver [petit rire] il me fallait trouver une autre solution, quoi qu'il en soit. Bon c'est aussi évidemment un choix de mode de vie réellement quoi, dans un cadre de vie ou certes, on a des conditions de travail qui sont parfois...dures avec des heures...avec des journées chargées mais après voilà, on est quand même dans un cadre beau, agréable...[bref silence] loin de la pollution des grandes villes, etc., etc. après...après c'est sûr qu'on est pas à côté de...on a pas les commerces à deux pas mais ça va, on est pas non plus hyper isolé quand même quoi, on fait un quart d'heure de voiture, on a tout ce qui nous faut donc c'est très bien comme ça. Voilà. Et après aussi, dans un, on est dans un contexte, on va dire ici ou...la population s'est beaucoup renouvelée, avec beaucoup de nouveaux arrivants qui ne sont pas...dans le monde agricole mais je trouve ça super quoi puisque on arrive à avoir des échanges sociaux assez riches, à ce niveau là. Bon ça je trouve ça bien quoi, avec des idées voilà plus ou moins...qui tournent beaucoup autour de la nature, de l'écologie, etc., etc. bon c'est intéressant quoi, on est pas toujours d'accord mais c'est pas grave mais voilà mais justement, ça permet d'avancer. » (Armél, entretien n°53).

Les données de terrain ont confirmé une de nos hypothèses de départ, à savoir qu'être agriculteur n'est pas seulement un métier mais c'est aussi un mode de vie qui se caractérise notamment par la consommation de ses propres produits à travers le jardin potager et par un ancrage au village. Néanmoins, ce mode de vie n'est pas marginal et se rapproche, sur certains aspects, de celui de la société dans son ensemble. En effet, les enquêtés de notre corpus disposent aujourd'hui, entre autres, d'un domicile qui a toutes les commodités et partent en vacances. De plus, nous supposions également qu'être agriculteur, ce n'est pas seulement être attaché à une collectivité villageoise mais aussi à un environnement particulier : la campagne. Par conséquent, nous pensons que cette dernière n'est pas seulement, pour les enquêtés, un lieu de production mais aussi un lieu de vie, autrement dit, s'ils vivent sur leur exploitation ou à proximité, ce n'est plus par commodité – les NTIC et les moyens de transport ont réduit les distances physiques – mais par choix et ce dernier est aussi une manifestation du rejet de la ville. Et les entretiens ont révélé qu'il s'agit aussi du choix d'une population non agricole et que parfois la cohabitation ne se passe pas harmonieusement. En effet, il est possible que les nouvelles représentations et fonctions de la campagne entraînent un manque de communication entre agriculteurs et non agriculteurs qui peut prendre la forme de tensions voire de conflits ; renvoyant ainsi à l'ancienne opposition

ruraux-urbains qui se traduit désormais davantage en une séparation agriculteurs-non agriculteurs. Cette sous-partie sera l'occasion de revenir, à travers la bibliographie, sur les transformations de la campagne notamment le fait qu'elle ne soit plus aujourd'hui uniquement un lieu de production mais aussi un lieu de résidence et cette utilisation s'impose de plus en plus, ce qui implique également, de manière concomitante, un changement au niveau de ses résidents. Nous aborderons aussi les oppositions ville/campagne, paysan-citadin et paysan-ouvrier. Ce qui permettra de mieux définir le référent culturel des enquêtés. Cependant, nous montrerons que pour certains chercheurs, l'antagonisme ville/campagne n'est pas opératoire et nous terminerons par une tentative de définition de l'espace rural et de la notion d'espace en général.

Mendras (1976) – qui a pour objectif de définir le paysan et la paysannerie à travers l'hypothèse que c'est la société englobante et les relations avec cette dernière qui conduisent à l'existence de la paysannerie - dans son enquête sur un village, dans les années 60, souligne que toutes les catégories sociales sont parties, à l'exception des exploitants agricoles gros et moyens. Il n'y a donc plus de diversité sociale antérieure, le village étant peuplé uniquement d'agriculteurs et de familles agricoles. En outre, étant donné que seuls les agriculteurs gros et moyens sont restés, le nombre d'agriculteurs dans les campagnes a diminué. Mais après avoir connu un exode rural des différentes catégories sociales, il y a, depuis les années 70⁵⁷³, un retour de familles non agricoles⁵⁷⁴ au village,⁵⁷⁵ ainsi qu'un développement des constructions⁵⁷⁶ - (...) *on a eu un boom de constructions...dans les dix dernières années là ouais ; ouais, ouais. Donc on est passé de sept cents habitants à mille-quatre-cents (...)* » (Maurice, entretien n°47) - un équilibre étant à nouveau trouvé. Il y a donc un changement, une modernisation et un repeuplement des villages. La campagne dispose aujourd'hui de beaucoup de commodités. La diminution du nombre d'agriculteurs n'est donc pas synonyme d'une désertification de la campagne, au contraire, les campagnes se repeuplent, Vincent Banos et Jacqueline Candau parlent de la fin de l'exode rural : [Depuis 1975, l'INSEE enregistre une progression du nombre d'habitants dans les petites villes, même celles de 1500 habitants (+0,5% environ par an entre 1975 et 1990).] (Banos et Candau, p. 99). Les zones rurales ont aujourd'hui un taux de croissance proche de celui des zones urbaines il y a désormais plus d'arrivées que de départs [dans 70% de l'espace rural, y compris dans le rural « isolé »] (Stébé et Marchal, 2010, p. 168). Selon Banos et Candau, ce phénomène de

⁵⁷³ La population rurale [a augmenté de 7% entre les recensements de 1979 et de 1980 et de 7% encore entre ceux de 1980 et de 1990, alors que pendant chacune des périodes intercensitaires la population française augmentait de 4%.] (Mendras, 1995, p. 336). Quant à la population urbaine, entre 1975 et 1982, elle a été [presque stagnante (1,5%)] (Mendras, 1984, p. 322).

⁵⁷⁴ [Depuis 1962, la proportion des agriculteurs dans la population active des communes rurales est passée de près de 50% à moins de 20%. En compensation, la proportion de toutes les autres catégories professionnelles a augmenté : au recensement de 1990, les trois quarts des actifs sont des salariés. Cadres et employés passent de 8 à 25% et les ouvriers de 30 à 40%, soit le double des agriculteurs. Entre 1981 et 1988, quatre cent soixante-quinze mille entreprises ont été créées dans les communes rurales et dans les villes de moins de vingt mille habitants générant un million et demi d'emplois ; 71% de ces entreprises relèvent du secteur tertiaire (56% des emplois), 11% de l'industrie (28% des emplois).] (Mendras, 1995, p. 341).

⁵⁷⁵ Selon la Chambre d'Agriculture, 39% de la population française est rurale.

⁵⁷⁶ [Deux millions de logements ont été construits dans les communes rurales entre 1975 et 1990, soit 40% du parc immobilier ; mais seulement 18% des ruraux louent leur logement (12% dans le rural profond).] (Mendras, 1995, p. 342).

réinvestissement des campagnes est à associer aux modes de vie de la société moderne caractérisés par la mobilité géographique : [habiter ici/travailler là-bas, passer le week-end ou les vacances ailleurs] (Banos et Candau, p. 99). Cette mobilité entraîne [une multi-appartenance territoriale] (*Ibid*) qui touche également certains agriculteurs.

Selon Mendras (1984), [les statistiques ne font plus apparaître de différence systématique, comme il y a vingt ans, entre Parisiens, citadins, banlieusards, habitants de petites villes et campagnards. Tous les foyers sont équipés de salle d'eau, de cuisine modernisée, de machine à laver le linge, de réfrigérateur, de télévision et d'auto. Sur tous ces points les agriculteurs et les ruraux ont rattrapé les citadins depuis 1970 et sur d'autres ils conservent des avantages (dimension du logement) ou en acquièrent (congélateur).] (Mendras, 1984, p. 323). De plus [Les recherches du Programme O.C.S. ont montré clairement que les relations sociales, les réseaux de communication, d'influence et de pouvoir, le rôle des institutions, les clientèles commerciales sont de même structure dans les petites villes, les villages et la campagne qu'ils relient entre eux (...)] (*Ibid*, p. 323-324). Mendras (1984) met aussi en avant une contradiction qui ne se retrouve que dans la société française : [les campagnes se sont complètement urbanisées dans leur mode de vie et cependant la différence demeure si forte entre *Rus* et *Urbs* que les citadins s'échappent de la ville dès qu'ils le peuvent pour retrouver à la campagne et en petite ville les aménités urbaines, plus un je ne sais quoi d'autre qui paraît donner un sens à la vie.] (*Ibid*, p. 326). La campagne est devenue un lieu de consommation plutôt qu'un lieu de production [ainsi naît sous nos yeux une nouvelle classe rurale de gens qui se définissent par leur mode de vie plus que par leur activité professionnelle.] (*Ibid*, p. 338) c'est-à-dire que les habitants de village ne sont plus, en majorité des agriculteurs, mais des individus qui choisissent de vivre en milieu rural et de travailler en ville⁵⁷⁷.

En outre, aujourd'hui, à condition que les campagnes ne soient pas excessivement reculées, les moyens de transports et de communications modernes permettent aux ruraux de bénéficier d'un mode de vie équivalant à celui des urbains avec les avantages de l'espace et de la nature en plus. Le retour des différentes catégories sociales à la campagne peut s'expliquer par leur envie de fuir la ville et le mode de vie urbain pour trouver une meilleure qualité de vie à la campagne - loin du bruit, des embouteillages, de la pollution, de la promiscuité ou encore du stress - même si pour la majorité d'entre elles, les individus continuent à occuper un emploi à la ville et préfèrent faire le trajet tous les jours⁵⁷⁸, ce que font également remarquer les enquêtés de notre corpus :

« Bien souvent ouais, qui travaillent à la vigne, sur Perpi⁵⁷⁹, tout ça, qui recherchent un côté un peu...nature...d'être à l'extérieur ; ici ya pas de bruit, enfin, à part des vigneron qui font du bruit, ya pas de bruit eh, les gens...depuis la création de la 116, de la quatre voies, on est à dix minutes d'Ille-sur-Têt, on prend la quatre, avec même pas vingt minutes de plus, on est à...Perpi donc...avec trente minutes de Bélesta, on est sur Perpignan. Et les gens avec trente

⁵⁷⁷ Selon Mendras (1984), ce sont souvent des salariés de l'éducation nationale ou de professions paramédicales.

⁵⁷⁸ [...] dès lors que les logements sont construits à la périphérie des villes, les distances quotidiennes domicile-travail augmentent inévitablement : elles sont passées en moyenne de 13 kilomètres en 1982 à près de 20 kilomètres aujourd'hui.] (Stébé et Marchal, 2010, p. 143).

⁵⁷⁹ Perpignan.

minutes, ils sont...ils ont un autre cadre, ils ont... Voilà. Bon après...je dis pas forcément que les deux travaillent sur Perpignan non plus, des fois ya que le mari ou la femme mais le cadre de vie dans les petits villages comme ça est encore, enfin moi, je trouve ça très agréable. Moi-même je vais à Perpignan, quand j'arrive là-bas que je dois attendre...cinq minutes à un feu, déjà je râle eh, ici on a pas tout ça. » (Jean-Michel, entretien n°35).

« Et ils choisissent...la région, encore une fois, pour le cadre de vie quoi. (...) C'est souvent des gens qui n'aime pas, ou même la région parisienne, on a des gens qui sont ici, qui sont médecins, qui sont venus s'installer ici et ils en pouvaient plus de la vie à Paris quoi. Voilà. C'est des gens qui sont en recherche de quelque chose de plus proche de la nature, de plus, entre guillemets, authentique enfin voilà quoi, de...puis de relations humaines plus...plus directes et plus souples, aussi. » (Armel, entretien n°53).

Il y a également de plus en plus de citadins qui ont des résidences secondaires à la campagne. En outre, [En France, d'après l'INSEE, les populations rurales augmentent désormais au même rythme annuel que la population nationale.] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 99). Ce qui ne signifie pas [une « renaissance rurale »] (*Ibid*, p. 100) mais une fin de l'exode rural et un investissement de la campagne comme lieu de vie permanent ou secondaire (*Ibid*). La fonction de production qui était attribuée autrefois aux campagnes a donc été remplacée par une fonction de résidence.

Banos et Candau considèrent qu'il y a une homogénéisation des modes de vie et donc pour eux la distinction urbains/ruraux a perdu sa signification remplacée par la différence agriculteurs/non agriculteurs. Ce n'est pas au niveau du nombre que les agriculteurs se distinguent des non agriculteurs au sein des campagnes puisque ces cinquante dernières années ils n'ont pas représenté la majorité de la population des communes rurales mais au niveau des [images] (*Ibid*, p. 100) et des [valeurs] (*Ibid*). Les campagnes se transforment à la fois par leur structure socio-démographique mais aussi par les valeurs qui leur sont conférées. Pour les agriculteurs, la campagne est avant tout un lieu de travail, un lieu de production alors que les autres la voient comme un paysage, un lieu de vie synonyme de qualité de vie. Pour Lefebvre (1981) [« L'espace⁵⁸⁰ commande aux corps ; il proscriit ou prescrit des gestes, des parcours, des trajets. Il est produit dans ce but ; c'est son sens et sa finalité ».] (Lefebvre, 1981 in Banos et Candau, p. 101). L'espace quel qu'il soit, rural ou urbain, est donc un espace de contraintes. Toutefois, les individus se réapproprient sans cesse l'espace, ce qui n'amène pas pour autant ces derniers à la production de leur propre espace ; [Appliqué au contexte rural, cela laisserait supposer qu'à la légitimité d'une exclusivité de la production agricole vienne, non pas s'ajouter, mais succéder une autre forme d'espace dominant tourné notamment vers l'usage récréatif.] (Banos et Candau, p. 101). Pour d'autres auteurs, au contraire, il y a [une reconstruction permanente de l'espace] (*Ibid*). Cette évolution de l'usage de la campagne entraîne un changement [des cadres sociaux, qui servent à définir comment agir et comment percevoir telle campagne (...)] (*Ibid*, p. 98). Se posent alors à la fois la question de [la qualification de l'espace rural] (*Ibid*) mais aussi [la légitimité d'action des acteurs] (*Ibid*). Cette transformation des campagnes interroge [la relation existante entre la production sociale de normes et le mode d'investissement de l'espace] (*Ibid*). En outre [la construction de sens

⁵⁸⁰ Cf. « Encadré n°68 La notion d'espace », p. 495.

nécessaire à l'appropriation de l'espace est une activité sociale.] (*Ibid*, p. 99). Ce qui signifie que l'espace peut être appréhendé de différentes manières. Et un nouveau rôle est assigné aux agriculteurs, celui de protection de l'environnement⁵⁸¹. Il y a donc une pénétration de l'espace rural par des populations de non agriculteurs [qui ne connaissent pas toutes les normes implicites et locales qui codifient les façons de faire] (*Ibid*, p. 90) mais ces normes sont modifiées par la transformation des rôles donnés aux agriculteurs. Il est donc important selon Banos et Candau qu'il y ait une production collective de normes entre agriculteurs et non agriculteurs. Et selon eux, il y a une requalification de la campagne qui a [pour enjeu la coexistence de plusieurs publics.] (*Ibid*). Mais cet enjeu sous-entend une tension entre, d'une part, le développement d'une population liée au territoire notamment parce que c'est leur lieu de production c'est-à-dire les agriculteurs et d'autre part, la constitution d'une population diverse et variée. Par conséquent, la modernité attribue au monde rural de [nouvelles fonctions : la résidence, la production, la nature.] (Hervieu et Purseigle, 2009/1, p. 195) et les propos de certains enquêtés de notre corpus montrent que les relations agriculteurs-non agriculteurs ne passent pas toujours sans difficultés et cela peut même prendre la forme d'un conflit comme le montre l'encadré ci-dessous.

Encadré n°67 Agriculteurs et non agriculteurs : des difficultés de vivre ensemble

A travers les anecdotes de Maya (entretien n°34) et Magali (entretien n°60), on perçoit les difficultés que peuvent rencontrer les agriculteurs avec les nouveaux arrivants souvent urbains quand l'espace de vie est aussi espace de travail :

« Ya 180 habitants mais...le cœur du village quoi, on est pas très nombreux eh. Et quand on est arrivé, en tout, y'avait 60 habitants c'est un village qui est en...il est en croissance eh. Mais...moi j'ai fait partie de l'ancienne équipe municipale, j'y suis toujours parce que au départ, Marie, elle a monté la liste parce que, à nouveau, c'était contre le troupeau. Nous on a pendant des...sauf au début ou c'était un paysan, monsieur N...qui était maire du village et qui nous a soutenu [elle accentue sur le verbe « soutenir »], aidé et qui avait monté l'association foncière pastorale, qui a vraiment eu une politique de soutien [elle insiste sur « soutien »] à l'agriculture. Après on a eu affaire à des gens qui...ont tout fait pour que le troupeau s'éloigne du village.

- Mais c'était des gens qui étaient natifs du village ou...

- [Elle coupe la parole à l'enquêtrice]. Non, non, c'était des gens qui sont arrivés et qui ont voulu faire du village...c'est eux qui ont fait le trottoir, c'est eux...ils ont...enfin on a empêché que ça soit goudronné là en dessous [elle fait un signe de la tête pour montrer l'endroit] on a dû se battre [en insistant sur le verbe « se battre »] eh pour que le village

⁵⁸¹ Des études montrent que plus les agriculteurs entretiennent de relations avec les non agriculteurs, plus ils sont sensibles aux questions de protection de l'environnement : [soit parce qu'ils habitent une région à forte pression touristique, soit parce qu'ils participent à des réseaux extra-professionnels, soit encore parce qu'ils se représentent l'endroit où ils vivent comme habité par des « gens de la ville ».] (Banos et Candau, p. 108). Ce que notre corpus d'entretiens tendrait également à confirmer. Christophe (entretien n°5), par exemple, nous a parlé spontanément au cours de l'entretien de son souci de cultiver ses terres dans le respect de l'environnement or ce dernier a beaucoup de relations avec les non agriculteurs puisqu'il a mis en place une activité d'agro-tourisme, il est aussi membre d'une association sportive et fait partie du conseil municipal de son village. D'autre part, selon Banos (2003) la problématique de l'environnement conduit souvent à des échanges entre agriculteurs et non agriculteurs, ce qui ne semble pas être le cas dans notre enquête ou les enquêtés ont davantage évoqué une absence de contact avec les habitants du village, anciens comme nouveaux.

reste le village et nous, on était comme un point de...de mire, ils voulaient construire un mur en ciment, y'avait...pour qu'on nous voit plus. C'est fou eh. Et donc ils avaient un projet de nous mettre la bergerie tout au fond du bois là-bas [elle fait un signe de la tête] et nous faire partir enfin c'était...et que...on accueillait des parasites chez nous, que nous-mêmes on était...enfin le village, c'était une cour de ferme très, très [elle répète deux fois l'adverbe « très »] sale, je sais pas si vous avez trouvé ça mais...

- **Ah non j'ai trouvé ça très beau [en coupant la parole à l'enquêtée].**

- C'est terrible eh. Nous on a beaucoup souffert de ça et...et donc...en 2001, on a monté, ya une équipe qui s'est montée dont j'ai fait partie, on m'a demandée d'en faire partie avec tout un tas de gens qui avaient eu des soucis comme ça avec cette mairie... Enfin bon et puis...et puis, quand ya eu les élections en 2007, à nouveau, ça a recommencé, le troupeau, les mouches...les odeurs, le bruit, les cloches...toutes choses qui sont stupides parce que le jour ou ya eu le feu en 76, nous on a eu vingt milles hectares qui ont brûlé, le feu s'est arrêté là [elle fait un signe de la tête pour montrer la fenêtre de par laquelle on voit le dehors] au pilonne eh ; tous ces gens là, ils disaient 'il faut qui y ait des bêtes, il faut qui y ait des bêtes, il faut qui y ait des bêtes' [elle répète ses propos]. Et puis quand le temps a passé, ils ont oublié qu'il fallait, qu'on pouvait brûler, que ce jour-là, ils avaient tous pris leur voiture et que...ils ont oublié. Et donc en 2007, ils ont recommencé que...que le troupeau, c'était sale et tout ça. Et là, on a...on sait dit Marie⁵⁸², enfin Marie, elle a dit 'mais c'est pas possible quoi, ça va recommencer, ils vont vous persécuter jusqu'à tant que vous partiez, vous mettre dans un fond de garrigue, le troupeau, que le jour ou ça brûle, le troupeau, il brûle aussi.... Ça fait quarante ans que vous êtes là, ya pas de raison que...que vous partiez'. Les gens qui viennent ici, ils savent qu'il y a un troupeau donc...elle s'est présentée à la mairie. Et donc moi je lui ai dit 'et bé écoute, au moins, on sera deux, je vais aller avec toi'. Et puis on était que deux au départ et puis, petit à petit, on s'est retrouvé à dix-sept, beaucoup de gens...quand même, ya une population de gens qui pensent que...l'écologie, c'est pas rien et l'environnement, c'est pas rien et que... Et des gens qui comprennent quoi, y'en a quand même, y'en a pas mal. Et puis, petit à petit...cette équipe s'est mise en place et donc...Marie, elle a...elle a même...fait un projet de BAEN pour qu'on maintienne [elle met l'accent sur le verbe « maintenir »] des terres agricoles sur le village pendant X années et puis...et puis que le troupeau puisse rester quoi et puis, elle fait une politique de débroussaillage, d'entretien et tout. Donc pour nous, c'est...c'est important. » (Maya, entretien n°34).

« (...) pour la petite histoire, quand on a construit, qu'on s'est installé...on a eu quatre procès pour...par rapport à la construction du bâtiment parce que soi-disant, on allait dénaturer l'environnement, parce qu'on devrait pas avoir le droit [en insistant sur « droit »] de le faire parce que c'est pas parce qu'on est agriculteur qu'on peut faire ça et parce qu'on allait dénaturer le paysage. Donc ya...bon ça a été un peu...le village était coupé en deux malgré nous, ya eu les pour et les contre, ya eu, ça a été vraiment...et du coup depuis, on prend pas mal de recul concernant beaucoup de monde...que ce soit un camp ou l'autre, on est un peu...renfermé sur nous-mêmes par rapport au village (...) quand on a entendu ce qu'on a entendu...bon...planter sept hectares d'oliviers, ça dénature...l'environnement, ya une association qui s'est créée pour nous attaquer au tribunal qui est une association de défense de l'environnement donc des nouveaux, des néo-ruraux qui ne comprenaient pas pourquoi on avait le droit, en tant qu'agriculteur, de pouvoir construire là, de pouvoir avoir une activité avec un moulin puisque mon mari était infirmier, il n'y avait en aucun cas la nécessité que j'ai une activité, écrit noir sur blanc devant un tribunal eh, monsieur R...est infirmier, pourquoi madame R...doit-elle avoir son activité professionnelle, agricole ? Enfin

⁵⁸² Sa fille ainée et maire du village au moment de l'entretien.

des aberrations...mais des choses mais et ça a duré quatre ans donc après ça...on est blindé et en même temps...on est un peu, on se met une carapace voilà, ouais. (...) on a fait une tranchée, on a enterré le câble, ils ont demandé au tribunal pourquoi le câble avait été enterré enfin des choses qui nous ont fait perdre du temps et de l'énergie. Et voilà mais bon, tous les services, à tous les niveaux, nous ont toujours soutenu. On a inauguré avec le sous-préfet de Narbonne, on a l'ancien chef de service de la DDA qui est client, qui vient porter ses olives et à aucun moment on a été...à se dire 'ou làlà, qu'est-ce qu'on risque'. Ils voulaient nous faire raser le bâtiment quand il a été terminé enfin...» (Magali, entretien n°60).

Jean-Marc Stébé et Hervé Marchal (2010) expliquent que cette incursion au sein de la campagne de catégories sociales non agricoles conduit à une redéfinition de l'espace rural [constitué comme « pure nature »] (Stébé et Marchal, 2010, p. 169). La campagne bénéficie aujourd'hui d'une plus grande protection par l'intermédiaire de pratiques juridiques comme la protection des sites et elle est devenue également entre autres, un espace de loisirs à travers des institutions comme les parcs régionaux et/ou nationaux. Par conséquent, il y a [une logique de « muséification » de la nature comme patrimoine scientifique et esthétique.] (*Ibid*). L'espace rural, lieu protégé de récréations et de loisirs est [l'objet d'une consommation urbaine] (*Ibid*). Ce qui conduit à une transformation de [la fonction symbolique de la campagne] (*Ibid*) puisque [nous sommes passés progressivement d'une situation où la campagne fonctionnait comme réserve « sociale », structurant la société et organisant les relations sociales, les modèles éthiques et les croyances, à une situation où elle fonctionne plutôt comme réserve « culturelle », libérée des habitudes de consommation urbaines, respectueuse des rythmes et des équilibres naturels.] (*Ibid*, p. 169-170). Les enquêtés de notre corpus s'inscrivent dans cette logique dans la mesure où la plupart d'entre eux a souligné travailler en prenant en compte la protection de l'environnement et certains ont adopté la culture biologique⁵⁸³. Le citoyen qui est en recherche de nature investit la campagne. Et donc [Parce que nous assistons dans les pays occidentaux à une renaissance du rural qui se traduit par une recrudescence du tourisme vert, par un intérêt pour l'agriculture biologique et par une envie toujours aussi forte de vivre au près de la nature, il est important de dépasser l'opposition ville/campagne.] (*Ibid*, p. 170). Pour les auteurs, la ville et la campagne sont toujours envisagées selon la dichotomie de Rousseau nature/culture : [Le territoire de la campagne apparaît alors comme un monde naturalisé, doté d'une infériorité morale, et le territoire urbain un monde civilisé, théâtre de la supériorité technique et du raffinement.] (*Ibid*).

Il en est de même pour Chamboredon (1980), pour qui, la crise de l'agriculture et ses conséquences (Chamboredon, 1980, p. 106) notamment la pénétration de [la « culture urbaine »] (*Ibid*, p. 104) – entraînant une confrontation avec [la « culture paysanne »] (*Ibid*) – ont conduit à une définition de [la campagne comme paysage] (*Ibid*) et non plus comme [moyen de production] (*Ibid*, p. 106) - et donc en « territoire de loisirs de consommation urbaine » (*Ibid*, p. 118) - ou se côtoient « villageois à temps plein et à temps partiel » (*Ibid*, p. 104), paysans et [propriétaires non paysans] (*Ibid*) c'est-à-dire bourgeois et petits bourgeois.

⁵⁸³ Cf. « V.2 'Tout agriculteur raisonne' : le nécessaire respect de la terre et de la nature », p. 376.

Cependant, il souligne que la transformation du mode de vie paysan ne doit pas être uniquement interprétée comme la pénétration du modèle urbain et sa confrontation (*Ibid*, p. 108-109). La collectivité villageoise n'est plus sous contrôle paysan, autrement dit, une population qui a un usage productif de la campagne (*Ibid*, p. 118) - ce qui n'est pas sans poser de problème – et c'est le capital d'autochtonie qui perd de son importance. Il y a une disparition des frontières et donc une indistinction des lieux de production, de consommation et de loisirs mais aussi la représentation symbolique de la campagne et du village qui se transforme : la campagne est désormais perçue [...] plutôt comme réserve « culturelle », cadre d'un style de vie non prédateur et non-destructeur, affranchi des habitudes de consommations urbaines, respectueux des rythmes et des équilibres naturels (...)] (*Ibid*, p. 119). Le village devient cadre [...] de référence pour les utopies de la sociabilité pure et harmonieuse (...)] (*Ibid*). Ce qui conduit également à une transformation de l'agriculteur [...] condamné à se « moderniser » pour survivre, donc à s'éloigner de cette définition urbaine de la simplicité et du « naturel » de la vie paysanne.] (*Ibid*).

Par conséquent, ces représentations de la campagne peuvent permettre de comprendre ces tensions entre agriculteurs et non-agriculteurs. De plus, les différences sociales, culturelles sont plus importantes au sein de la campagne et au sein de la ville qu'entre ville et campagne (Stébé et Marchal, 2010, p. 171). Et les changements au sein de la culture paysanne seraient à étudier à partir de la crise agricole sans négliger une prise en compte des modifications au sein de la campagne et du village. D'où notre intérêt pour ces dernières.

En outre, nous supposons également que ces représentations différentes de la campagne et cette imbrication des fonctions dont elle est victime peuvent aussi entraîner - outre des tensions et des conflits entre agriculteurs et non agriculteurs – des difficultés de compréhension mutuelle. Ce que souligne ces deux enquêtés de notre corpus, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient les seuls à penser cela mais ces propos ont été recueillis spontanément :

- Vous voulez dire qu'il y a une différence de mentalité entre quelqu'un qui vient de la ville et quelqu'un qui vient de la campagne.

- [Sans hésitation]. Oui. Oui, oui. Ah oui, oui. Et moi j'aime bien en jouer eh [petit rire à la fois de l'enquêté et de l'enquêtrice]. J'aime bien en jouer ouais. Si, si, ouais. Je vais commencer à faire celui qui est complètement con et...et petit à petit de...mais oui, ouais, c'est marrant.

- Vous pensez que les gens de la ville perçoivent les gens de la campagne comme...enfin vous avez dit « con ».

- Ouais, ouais, des...c'est le cul terreux, c'est le paysan, c'est le...être agriculteur mon dieu mais...ah bon. Alors que non dès qu'on commence à parler un peu plus technique c'est...là ça devient passionnant quoi eh mais c'est... (Patrick, entretien n°31).

« Ça m'avait frappé ça quand je...la première fois que j'étais allé à Paris. Paris, tout le monde a la tête en bas...moi j'ai toujours la tête en haut, tu regardes une fille, elle a l'impression d'être agressée, elle tourne le regard, tu regardes un mec, il te regarde...qu'est-ce qui ya... Alors à la fin...tu te promenais comme ça [il baisse la tête], la tête en bas, tu marches...c'est voilà parce que bon, nous on est dans le sud. Le sud, on est plus...ouvert enfin je sais, le nord, souvent, les gens, ils sont un petit peu plus fermés mais ces gens là, quand tu

vas chez eux, ils sont comme ça mais après quand ils viennent ici, ils sont complètement différents. Moi j'ai vu des Parisiens, venir ici [soupir] tout était beau, ils parlaient à tout le monde mais quand tu les vois dans leur milieu après, ils sont complètement différents, ils sont fermés, ils sont... Ouais, non mais... » (Eric, entretien n°46). Plus qu'une différence de région comme semble le suggérer l'enquête, on peut dire qu'il s'agit davantage d'une différence rural-urbain donc une différence de milieu de vie.

Ces propos renvoient à l'opposition ville/campagne qui est au point de départ de la sociologie rurale (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 57). On peut donc supposer que derrière l'attachement au milieu rural et à la campagne, il y a implicitement, un rejet de la ville. En effet, certains enquêtés de notre corpus distinguent clairement la vie à la campagne de la vie à la ville :

« Oh mais j'y ai vécu à la ville pendant un an mais j'étais jeune en plus. Non maintenant non. Non, non. Non, non. Maintenant non je suis bien ; je suis bien ici. J'aime bien y aller...mais...non j'y vivrais pas, le bruit...le stress parce qu'ils ont un stress...quoi c'est...c'est pas...bon je vais te parler de la vie parisienne mais la vie parisienne c'est trop cher pour vivre à Paris, tu peux pas...tu peux pas y habiter c'est trop cher euh...donc t'es obligée d'habiter en banlieues et t'en as pour...entre...demi-heure et une heure de...de transport en commun, matin et soir, avec du monde, partout. Bé moi...je vois pas, par rapport à ma cousine, les deux heures qu'elle passe dans les transports en commun, bé moi je fais autre chose [rires à la fois de l'enquêtée et de l'enquêtrice]. Voilà, même si je fais mon jardinage [petit rire] et bé c'est...c'est...ou du bricolage ou du...ou ma passion de...de création...et bé je préfère le passer à ça [petit rire] deux heures par jour c'est beaucoup, c'est beaucoup [elle répète « c'est beaucoup » à deux reprises] et puis ils mangent sur le pousse, ils mangent un sandwich [en insistant sur « sandwich »] et bé nous, on se retrouve à table en famille, tous les jours, matin et soir, bon si tout le monde est là eh mais...c'est...la culture...comme mode de...de culture aussi c'est de vivre...en famille, pas qui y'en ait un qui mange...voilà. Dans certaines familles, ils mangent pas au même moment même s'ils sont là ensemble, ils mangent pas ensemble [petit rire] ils mangent pas au même moment mais bon moi...ça j'en veux pas alors c'est...c'est on est tous ici, on mange tous au même moment et...et la table est un moment de...ou il se dit de tout [petit rire à la fois de l'enquêtée et de l'enquêtrice] du bien et du mal mais c'est la remise...en question de tout, c'est bien mais là, ça c'est...la culture...ma culture...personnelle...familiale, ça c'est...c'est certain. Moi me lever, même si je m'étais couchée tard, on me levait à midi et j'allais à table quand même, oui, oui. » (Patricia, entretien n°21).

A la campagne, il y a une qualité de vie, l'air est pur et on mange mieux. Cette opposition ville/campagne, revient aussi dans les enquêtes de Mendras (1984) même si les paysans qu'il interroge mettent aussi en évidence des inconvénients de la vie à la campagne : [Respirer l'air pur suppose que l'on subit des intempéries. Généralement on vit trop isolé dans une ferme ou un hameau perdu au bout d'un chemin creux ; parfois au contraire on n'est jamais seul et on vit sans réelle indépendance dans la société étriquée du village.] (Mendras, 1984, p. 220). Mais malgré ces aspects négatifs, la vie à la campagne est préférée à la vie urbaine et à son anonymat qui est mal perçu par les paysans et n'est pas souvent envisagé comme [la condition d'une certaine forme d'indépendance et de liberté de choix à l'égard d'autrui.] (*Ibid*). Par contre, ces critiques vis-à-vis de la vie à la campagne ne se retrouvent pas chez les enquêtés de notre corpus alors que certains vivent isolés, ce qui peut s'expliquer par les

moyens de communication moderne ou encore le développement de l'automobile qui permettent de rompre en partie l'isolement. Dans ses enquêtes Mendras (1984) relève aussi d'autres satisfactions chez les agriculteurs parmi lesquelles [Voir pousser de belles récoltes, soigner de belles bêtes, vivre au sein de la nature, être son maître, se partager entre des tâches variées, assumer le cycle entier de production de la semence à la moisson ou de l'herbe jusqu'au lait (...)] (*Ibid*, p. 221) renvoyant aux satisfactions de leur métier et chez les enquêtés lieu de travail et lieu de vie sont imbriqués. La ville⁵⁸⁴, c'est l'anonymat et quand l'individu est connu c'est juste à travers le rôle qu'il remplit et ayant plusieurs rôles, il n'est donc pas appréhendé comme une personne à part entière. C'est aussi dans les villes, selon Halbwachs (1964), notamment dans les plus grandes et les plus modernes que la vie sociale apparaît de manière complexe.

Et même si la Seconde Guerre mondiale a eu pour effet d'établir à nouveau des rapports entre la ville et la campagne, ces derniers se sont avérés éphémères. Les ruraux et les citadins se sont jugés de manière réciproque et cette rencontre a créé des préjugés, des stéréotypes qui traduisent un manque de connaissance et une incompréhension mutuels : « *Les biens pensants me gonflent, qui habitent en ville, qui se promènent en vélo qui te disent qu'il faut pas...faire ci, qu'il faut pas faire ça, qui ont jamais vu un arbre de près et... (...) Enfin 'fais ce que je dis mais ne fais pas ce que je fais' ou qui ne sont pas concernés. Qui disent qu'il faut faire d'une façon mais qui eux ne sont pas concernés, voilà. (...) Quand t'as un mec qui y habite, au huitième en ville, au huitième étage en ville, qui dit 'ah non, la chasse, c'est pas bien, c'est barbare'. Il faut arrêter quoi.* » (Fabien, entretien n°54). Pierre-Joseph Proudhon (2010) opposait déjà en son temps le paysan et le citadin : [Comme autrefois, l'âme du paysan est dans l'idée allodiale. Il hait d'instinct l'homme du bourg, l'homme des corporations, maîtrises et jurandes, comme il haïssait le seigneur, l'homme aux droits féodaux. Sa grande préoccupation est, suivant une expression du vieux droit qu'il n'a pas oubliée, *d'expulser le forain*. Il veut régner seul sur la terre, et, au moyen de cette domination, se rendre maître des villes et leur dicter la loi.] (Proudhon, 2010, p. 67). Un enquêté de notre corpus exprime clairement cette opposition paysan/citadin : « *Le paysan c'est quelqu'un, moi quand je croise quelqu'un 'bonjour, il fait beau temps, ça va bien'. Le citadin lui [il fait une grimasse] il vous croise comme si vous étiez...un décor. Et ça, je...le comprends pas. Moi aux Angles là, je connaissais personne, je connais tout le monde.* » (Gaultier, entretien n°2). Les enquêtes de Mendras (1984) mettent en évidence [les grands traits contrastés du paysan et du citadin tels que se les représentent les agriculteurs. D'un côté le manque d'instruction, la gaucherie de paroles et de gestes, le vêtement pauvre et triste, le « paysan empaysanné » décrit par P. Bourdieu (1962), de l'autre le citadin instruit, élégant, beau parleur, toujours à son aise. Aussi superficiel et stéréotypé qu'il soit, ce contraste a son influence sur les attitudes des paysans et alimente leur « complexe d'infériorité » sociale mais aussi technique, économique et intellectuelle. Un vif sentiment de supériorité morale vient aussitôt en compensation. Le citadin est trop léger et superficiel pour qu'on puisse lui faire confiance, il n'est pas travailleur et il prétentieux. A la limite il est malhonnête car il vit dans un milieu tout fabriqué par

⁵⁸⁴ [(...) la population urbaine qui constituait 50% de la population totale en 1945 atteint 75% au début des années 1980.] (Stébé et Marchal, 2010, p. 18).

l'homme dans lequel on réussit à force d'habileté et de tricherie tandis que les agriculteurs, étant « confrontés aux puissances naturelles que sont le temps, les saisons, la terre, les plantes et les bêtes, ne peuvent pas tricher » (Mendras, 1984, p. 223-224). Ce qui fait donc la valeur morale du paysan c'est le lien qu'il entretient avec la nature puisque [le citadin qui vit en dehors de la nature dans un univers entièrement fabriqué par l'homme, ne peut être qu'un tricheur, comme le maquignon qui vit sur les champs de foire et ne se heurte jamais à l'inflexible nature.] (*Ibid*, p. 224). Au sein de notre corpus d'entretiens, les enquêtés ne vantent pas les vertus du citadin par contre, on retrouve dans leur discours ce sentiment de supériorité morale. En effet, le paysan est vaillant, il a en plus, le sens du travail bien fait et même s'il n'a pas fait d'étude ou s'il n'a jamais quitté sa campagne, il connaît mieux la vie, la vraie de part sa sensibilité pour la nature, il sait la regarder et l'écouter alors que le citadin vit enfermé dans son monde, son quotidien et son bureau et ne voit pas plus loin. Cette revendication des enquêtés pour l'ouverture d'esprit, que nous avons précédemment évoqué, peut être mise en lien avec les représentations sociales fortement inscrites. Et certains d'entre eux poussent leurs enfants à partir du village pour voir autre chose. Ce qui est, peut-être une manière pour eux, de les encourager à comprendre le monde dans lequel ils vivent et ainsi de s'y faire une place. Mais cette incitation à quitter la campagne dans laquelle ils sont nés et ont grandi peut s'expliquer aussi par le fait que peu d'entre eux ont découvert autre chose que le monde rural. Mendras (1965) mentionne que les paysans ont envie d'évasion et donnent parfois de ce fait une dimension mythique à leurs souvenirs du service militaire. Un tel discours se retrouve chez un enquêté de notre corpus : « *Maintenant ce que j'aimerais voir c'est où j'étais soldat en Algérie, revoir où j'étais, ça c'est...si je le fais pas...(...) Si je le fais pas, ça me manquera (...)* » (Gaultier, entretien n°2). Mais Halbwachs (1964) rappelle que ce qui définit les paysans c'est [L'attachement au sol, l'attachement au pays (d'où leur nom de paysans), tel paraît bien être le mobile ou le motif essentiel, qui explique qu'ils ne veulent pas quitter le petit coin où ils sont nés, où ils ont pris racine, où leur famille vit depuis un temps qui leur paraît indéfini.] (Halbwachs, 1964, p. 65). Et le paysan reste sur sa terre même si celle-ci lui fournit péniblement de quoi vivre. Les paysans sont donc très enracinés dans leur village, attachés à tout ce qui est local (coutumes, traditions), ce qui se traduit par [une incompréhension très grande quant aux mœurs, coutumes, façons de penser des autres pays.] (Mendras, 1984, p. 216).

D'autre part, la ville est, pour les paysans, envahie de gens hostiles. Il n'y a pas en ville d'hospitalité, c'est un endroit où on va par obligation mais sans conviction, sans envie [on ne s'y sent pas chez soi.] (Mendras, 1965, p. 103). C'est aussi un lieu de privation de liberté où l'individu travaille pour un patron et sous la contrainte horaire : [Entre l'ouvrier et le paysan, n'y a-t-il pas aussi une différence essentielle en ce que le premier est un salarié soumis au patron, qui ne possède point ses instruments de travail, qui n'a même aucun droit de propriété sur le produit, tandis que, dans notre pays au moins, le second, qu'il soit petit propriétaire ou fermier, règle lui-même les conditions de son travail, dispose du produit de la terre comme il l'entend, est son maître ou jouit en tout cas, d'une large part d'indépendance ?] (Halbwachs, 1964, p. 69-70). Les paysans mentionnent souvent [leur antagonisme contre les ouvriers « qui crient tout le temps, mais ne sont pas plus malheureux que nous » et contre les intermédiaires ou les fonctionnaires, « qui nous écrasent et gagnent leur vie sur notre dos ».] (Mendras, 1965,

p. 103). L'ouvrier a lui aussi une image négative du paysan : [L'ouvrier raille et plaint le campagnard, parce qu'il lui paraît être en retard et hors du mouvement, immobilisé dans les ornières de vieilles routines, incapable d'utiliser des méthodes et dispositifs modernes qui épargnent à la fois le temps et la peine. Les ouvriers, à cet égard, se considéraient comme plus avancés que les paysans, et mêlés plus étroitement aux formes supérieures de la vie technique et économique.] (Halbwachs, 1964, p. 67).

Toutefois, en période de crise, de dépression économique, le paysan continue à vivre sans trop de difficultés contrairement à l'ouvrier, pour qui la vie devient plus dure : [C'est qu'à la différence des métiers industriels, le travail de la culture peut, en tout cas, nourrir son homme, qui, sans intermédiaire, sans avoir rien à déboursier, fait sortir du sol le peu de blé, les quelques pommes de terre qui lui suffisent pour s'alimenter.] (Halbwachs, 1964, p. 74). Par contre, la ville offre la possibilité aux adolescents de poursuivre leurs études. Pour Marx (1976), la ville peut incarner, tout autant, un lieu [de luttes sociales pour la libération des plus démunis que la scène où s'organise l'aliénation du prolétariat.] (Marx, 1976 in Stébé et Marchal, 2010, p. 11). Elle est le lieu de développements économiques, de transformations sociales, d'inventions de nouvelles façons de travailler, de nouveaux rythmes de vie. Marx (1976) oppose explicitement la ville à la campagne : [La division du travail à l'intérieur d'une nation entraîne d'abord la séparation du travail industriel et commercial d'une part, et du travail agricole d'autre part ; et, de ce fait, la séparation de la ville et de la campagne et l'opposition de leurs intérêts.] (*Ibid*, p. 14).

Durkheim lui, a une vision plutôt positive de la ville car [même si elle pose des problèmes d'intégration et fait encourir des risques d'anomie, la ville rassemble toutes les conditions pour le déploiement de la densité morale permettant à l'individu de gagner en liberté et de devenir une valeur de référence.] (*Ibid*). La ville est donc pour lui, source de libération de l'individu. Elle permet, entre autres, [l'individuation] (*Ibid*, p. 29) c'est-à-dire [la possibilité de maîtriser son existence] (*Ibid*) ce qui n'est pas le cas au village. Il y a en ville [la domination du Je sur le Nous, de l'individu sur la communauté] (*Ibid*, p. 32) ce qui ne signifie pas pour autant l'absence de règles. Durkheim s'accorde avec Marx pour souligner lui aussi qu'en ville les individus sont dépendants les uns des autres. Quant à Weber, il fait de la ville le lieu d'[invention de l'individu-citoyen et du capitalisme] (*Ibid*, p. 12) qui n'a été possible que parce que les villes ont remis en cause les formes communautaires.

Quand l'argent a commencé à avoir un sens dans la culture paysanne, la distinction ville/campagne s'est affirmée et cette vision négative de la ville a largement été diffusée notamment au travers [d'arguments montrant l'ingratitude des villes qu'ils⁵⁸⁵ nourrissent et qui s'enrichissent à leurs dépens. Ils sont les « parias de la nation », les « prolétaires oubliés »] (Mendras, 1984, p. 240). Et la ville a longtemps exploité la campagne pour son bénéfice propre : [D'après Adam Smith, le régime réglementaire des villes corporatives tendait surtout à fournir aux villes le moyen d'acquérir, avec une moindre quantité de leur travail, le produit d'une plus grande quantité de travail des campagnes.] (Halbwachs, 1964, p. 91). Selon Stébé et Marchal (2010), c'est au tournant du XVI^e et du XVII^e siècle, en Europe

⁵⁸⁵ C'est-à-dire les paysans.

occidentale que la ville a supplanté la campagne ; ensuite, au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, l'agrarie bascule vers l'urbain⁵⁸⁶. Cette contradiction entre ville et campagne s'est accentuée avec le développement industriel et l'expansion urbaine au XIX^e siècle, jusque là, [les villes elles-mêmes étaient largement rurales : la vie n'y était pas très différente de ce qu'elle était dans les villages et les hameaux alentours.] (Mendras, 1995, p. 325). Et la société urbaine, quant à elle, commence à exister et à se développer à l'échelle de la planète dans les années 1950-1960⁵⁸⁷ : [La ville n'apparaît plus et ne s'apparaît plus comme une île urbaine dans un océan campagnard, elle ne s'apparaît plus comme paradoxe, monstre, enfer ou paradis, opposée à la nature villageoise ou campagnarde. Elle entre dans la conscience et dans la connaissance comme un des termes, égal à l'autre, de l'opposition « ville-campagne ». La campagne ? Ce n'est plus – ce n'est rien de plus – que « l'environnement » de la ville, son horizon, sa limite. Les gens du village ? Ils cessent de travailler, à leurs propres yeux, pour les seigneurs territoriaux. Ils produisent pour la ville, pour le marché urbain.] (Lefebvre, 1970, p. 20-21).

Pour certains auteurs, cette opposition ville/campagne n'est pas pertinente. Georges Friedmann (1953) préfère distinguer [deux milieux, le « milieu naturel » et le « milieu technique » qui se caractérisent par une différence de conditionnement psychologique, sociologique et technique.] (Friedmann, 1953 in Mendras, 1965, p. 12). De plus, campagne et ville représentent, pour certains aspects, une seule et même société : les paysans et les urbains [participent à une même civilisation et à un même marché économique.] (*Ibid*, p. 13). Entre une grande ville et un petit village, il y a des [différences d'intensité et non des contrastes] (*Ibid*). Il n'y a pas de fossé entre la campagne et la ville mais un va et vient entre les deux. Certains ruraux délaissent leur village pour la ville et certains urbains s'installent à la campagne. Cet antagonisme est pourtant répandu de manière consensuelle dans la communauté scientifique des années 1950-1960. Dans son article *Célibat et condition paysanne*, Pierre Bourdieu (1962), ne définit pas le paysan, il se contente de donner des traits caractéristiques mais il décrit le paysan comme l'opposé du citadin. La contradiction ville/campagne est analysée à travers les rapports bourg/hameaux et ce sont les contacts entre les différentes catégories de ruraux qui sont étudiés. Bourdieu (1962) détaille [le processus de séparation] entre le bourg et le hameau. Selon lui, [L'opposition entre le paysan et le citadin commence au cœur même de la communauté villageoise.] (Bourdieu, 1962, p. 97).

En outre, Mendras (1965) souligne que c'est lorsque les villes sont apparues que les paysans ont commencé à exister en tant que tels et c'est par comparaison aux urbains qu'il convient de définir le paysan. Avant cela, les « paysans » ne représentaient que des [civilisations pré-urbaines] (Mendras, 1965, p. 11) dont les aspects caractéristiques sont proches de ceux de la culture paysanne mais sans contact avec l'extérieur. Avec la formation des villes, ces

⁵⁸⁶ [En 1986, j'ai reçu une commande du journal *Le Pèlerin* : Catherine Braudel, chef du service photo, voulait que je photographie cette France rurale qui disparaissait.] (Depardon, 2009).

⁵⁸⁷ [En 2009, pour la première fois de son histoire, la population mondiale est devenue majoritairement urbaine : plus de 3,4 milliards d'individus sur les 6,6 que compte la planète résident désormais dans une ville. Pour le cas de la France, ce phénomène d'urbanisation a commencé au XIX^e siècle et s'est poursuivi tout au long du XX^e, si bien que la population urbaine représente aujourd'hui 79% de la population totale, soit près de 51 millions de citadins.] (Stébé et Marchal, 2010, p. 165)

civilisations tombent sous l'influence voire la domination du monde urbain et deviennent des sociétés paysannes qui entretiennent des relations avec les villes.

Même si les différences sont notables entre la campagne et la ville principalement dans leur manière d'occuper l'espace, nous ne les opposons pas mais nous préférons, à l'image de Stébé et Marchal (2010), appréhender la ville comme une continuité de la campagne et inversement la campagne comme un prolongement de la ville, ce qui se retrouve notamment au niveau de la façon d'habiter, autrement dit, [un « continuum rural-urbain »] (Renahy, 2010, p. 13), expression de Chamboredon (1982) et non [une opposition rural/urbain] (*Ibid*, p. 241) du fait qu'un lien – qui peut prendre différentes formes - est toujours entretenu avec le village y compris après un départ.

En outre, Bertrand Schmitt et Florence Goffette-Nagot (2000) soulignent que, même s'il est difficile de définir l'espace rural et l'espace urbain du point de vue de la recherche – plusieurs définitions existent qui ne font pas consensus - l'opposition ville-campagne n'est pas opératoire et n'a aucune validité scientifique. Pour Champagne (1975), la revendication du terme agriculteur ou exploitant agricole, par certains membres de cette PCS, et le refus du vocable paysan s'inscrit dans une volonté de dépasser cette dichotomie rural-urbain (Champagne, 1975, p. 48). Il convient de s'intéresser à la manière dont l'espace rural et l'espace urbain sont définis par certains chercheurs avant d'aborder la signification de la notion d'espace afin de mieux cerner ce qu'il en est de l'ancrage spatial et de l'attachement à l'espace. Est-on attaché au local parce qu'on est ancré ou est-on ancré parce qu'on est attaché au local ? L'espace rural ne doit pas être perçu en termes de manques par comparaison à l'espace urbain et n'est pas un tout uniforme (Schmitt et Goffette-Nagot, 2000, p. 42). Les définitions existantes des deux espaces ont tendance à délaisser [...] les processus économiques et sociaux qui s'y déroulent et leurs spécificités.] (*Ibid*) privilégiant davantage une description des lieux, des activités, de la population, etc. En effet, [...] c'est le plus souvent en référence à une densité de peuplement, à un nombre d'habitants, à une continuité de l'habitat que la ville est le plus souvent définie. A ces critères, peuvent s'adjoindre des considérations concernant un mode particulier d'usage des sols, l'absence d'activité et de population agricoles, etc.] (*Ibid*, p. 43). Pour les économistes, la ville est un espace de vie en référence à l'habitat et de production notamment industrielle et où l'agriculture n'est pas présente. Il s'agit d'un espace de dynamisme et d'innovation (*Ibid*) dont le rural est son contraire. Or, à partir des processus économiques, Schmitt et Goffette-Nagot (2000) dépassent l'opposition espace rural et espace urbain pour mettre en évidence l'existence d'[...] au moins deux catégories d'espaces ruraux qui se différencient par la nature des facteurs économiques de la localisation des activités et des populations en leur sein.] (*Ibid*, p. 42). Cependant pour Schmitt et Goffette-Nagot (2000), même s'il est difficile de donner une définition de l'espace rural, celui-ci ne doit plus être appréhendé par la seule activité agricole même si elle occupe principalement les sols (*Ibid*, p. 43) et les deux chercheurs établissent une typologie de l'espace rural en deux catégories. La première catégorie d'espaces ruraux caractérise des espaces situés à proximité de la ville et dans sa continuité, autrement dit il s'agit d'espaces fortement investis par cette dernière mais qui conservent tout de même leurs spécificités notamment l'activité agricole (*Ibid*, p. 48). Quant à la deuxième catégorie, il s'agit de territoires autonomes mais rattachés à des [petites agglomérations] (*Ibid*) à forte

prédominance des activités agricoles et forestières c'est-à-dire des [activités productives fortement consommatrices d'espace.] (*Ibid*) marquant ainsi une scission avec la ville (*Ibid*). Concernant notre enquête, l'espace rural renvoie à la deuxième catégorie distinguée par Schmitt et Goffette-Nagot (2000). Bernard Kayser (1990), quant à lui, définit l'espace rural comme [...] une densité relativement faible des habitants et des constructions faisant apparaître une prépondérance des paysages à couverture végétale ; un usage économique à dominance agro-sylvo-pastorale ; un mode de vie de ses habitants caractérisé par leur appartenance à des collectivités de taille limitée et par leur rapport particulier à l'espace ; une identité et une représentation spécifique, fortement connotée par la culture paysanne] (Kayser, 1990, p. 13). Et pour lui, la principale caractéristique de monde rural c'est [son inscription locale] (*Ibid*, p. 34). De plus, comme il est difficile de décrire le paysan voire même de le nommer, il est aussi difficile de définir l'espace de ce dernier. La communauté ou collectivité rurale est ancrée dans un espace local mais elle n'est pas à confondre avec l'espace rural qui représente [...] un mode particulier d'utilisation de l'espace et de vie sociale] (*Ibid*, p. 13) comprenant quatre caractéristiques : une domination du paysage sur les habitants et les constructions, une économie spécifique, des individus qui habitent dans des collectivités villageoises et pour finir une culture paysanne (*Ibid*). En 1982, à partir de cette définition, l'INSEE différencie [...] trois grandes catégories : les communes agricoles (28 014), les communes intermédiaires (5090) et les communes urbaines (2461) pour l'année de référence 1982] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 93). Pour ce qui est des communes agricoles et intermédiaires, la classification est affinée en plusieurs sous-types : [Le « rural profond » à 70% de population agricole et connaît un fort déclin démographique ; le « semi-agricole » est sur le déclin démographique ; le « rural en mutation » à forte population agricole ; le « rural en stagnation » à forte population agricole ; « l'intermédiaire » à population agricole encore importante.] (Kayser, 1990, p. 33). Toutefois différentes classifications ont été élaborées afin d'essayer de délimiter les espaces ruraux montrant ainsi les difficultés d'un tel travail de démarcation. Ces problèmes de délimitation de l'espace ne se retrouvent pas chez les ouvriers qui ont un espace de travail – l'usine – et un espace de vie – un appartement HLM dans un quartier urbain – bien délimités et où il n'y a aucune pénétration de l'un ou de l'autre.

Encadré n°68

La notion d'espace

Les paysans vivent dans un espace déterminé, délimité, spécifique : la campagne, qui conditionne un certain mode de vie comme nous venons de le montrer tout au long de ce chapitre et pour certains chercheurs, c'est la collectivité villageoise qui fonde la paysannerie (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 56). Nous avons également mis en évidence l'attachement des paysans à l'espace dans lequel ils vivent et travaillent que ce soit leur exploitation, la collectivité villageoise et par extension la campagne. L'inscription spatiale est un élément d'identification au sein de la paysannerie. De manière plus générale, les généalogistes montrent que les individus se servent de l'espace local - principalement mais pas uniquement le village - comme élément de construction de l'identité de la parenté (Sagnes, 1995). Le village renvoie donc à une représentation matérielle des racines et l'inscription spatiale locale est une donnée durable (*Ibid*) : [Comme le note Elias (1998), la revendication d'ancienneté dans l'implantation locale est précisément une des caractéristiques de la définition d'eux-mêmes que donnent les « établis » face aux « outsiders ». L'investissement dans le passé local équivaut en effet à revendiquer un lien *personnel* avec le territoire local.] (L'Estoile,

2001). Nous allons donc nous intéresser plus en détail à la notion d'espace qui a été particulièrement étudiée par la sociologie urbaine.

L'espace est une reproduction [des différentes positions sociales occupées et des inégalités résultant des différents capitaux possédés – économiques notamment.] (Stébé et Marchal, 2010, p. 40). L'espace éduque l'esprit et le corps et produit donc chez l'individu une certaine façon de percevoir le monde ; [Plus qu'un simple reflet de la société, l'espace participe pleinement de la structuration des habitus et de la reproduction des oppositions riches/pauvres, rural/urbain, parisien/provincial,...] (*Ibid*, p. 41). Les individus sont toujours liés à un espace qui laisse entrevoir, de manière plus ou moins distincte, leur condition sociale. Par conséquent, [L'espace est un marqueur social très puissant ; il matérialise, concrétise et rend visible les stratégies de distinction par rapport à l'autre auquel on ne veut pas ressembler.] (*Ibid*). L'espace peut être un facteur de valorisation ou de dévalorisation et pour les citoyens notamment, il exerce une influence puisqu'il procure des [gains identitaires non négligeables pour ceux qui disposent de capitaux économiques leur permettant d'investir les lieux les plus prestigieux (...)] (*Ibid*), ce qu'ont mis en évidence Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (1989). Halbwachs (1938) a également montré [la charge symbolique de l'espace physique] (*Ibid*) qui est source d'identité d'un groupe. Et pour Lefebvre (1981), [« l'espace n'est jamais vide, il contient toujours une signification ».] (Lefebvre, 1981 in Stébé, Marchal, 2010, p. 108).

Pour Chombart de Lauwe (1977), l'espace influence l'individu mais ce dernier n'est pas passif, il agit lui aussi sur l'espace. Par conséquent, les différents espaces - tels que économique, culturel, géographique, biologique - ont des influences réciproques et participent à la construction identitaire de l'individu tant sur le plan social, que personnel et culturel. Il a mis au jour les concepts d'espace social objectif et espace social subjectif. L'espace social objectif représente [le cadre spatial dans lequel évolue un individu ou un groupe, ou un ensemble humain plus large dont les structures sont commandées par des facteurs écologiques ou des modèles culturels.] (Chombart de Lauwe, 1977, p. 99). Quant à l'espace social subjectif, il s'agit de l'[Espace social perçu par un individu ou par les représentants d'un même groupe.] (*Ibid*). Il s'agit de l'espace représenté et vécu par l'individu alors que l'espace objectif correspond à l'espace matériel. Les paysans, par exemple, ont une représentation subjective commune de la ville ; celle-ci est notamment perçue comme un lieu ingrat, ou tout va trop vite et où règne l'anonymat. L'objectif de Chombart de Lauwe (1977) est de comprendre le rapport entre l'espace social objectif et l'espace social subjectif. Il y a une appropriation personnelle de l'espace, l'individu aménage l'espace, provoquant ainsi un rapport privilégié au lieu. Cette appropriation provient de la familiarité avec l'espace et [Cette familiarité est un apprentissage progressif des particularités d'un lieu. En fait, un espace approprié sécurise l'individu, il permet même au sein d'un espace public, certaines formes de privatisation.] (Stébé et Marchal, 2010, p. 94). Pour Chombart de Lauwe (1982) [les processus psychologiques d'appropriation ne peuvent pas être analysés valablement sans tenir compte de processus socio-économiques d'appropriation. L'individu qui est propriétaire de sa maison ou celui qui en est locataire n'ont pas les mêmes représentations de leur espace-logement, n'y attachent pas les mêmes valeurs, n'éprouvent pas à son égard les mêmes sentiments.] (Chombart de Lauwe, 1982, p. 42). Il précise également que [l'appropriation n'est possible que dans une société, dans des groupes, dans un milieu social en relation avec d'autres hommes. L'espace sociogéographique auquel nous sommes confrontés est un espace codifié, institutionnalisé, organisé suivant des modèles, des normes, des systèmes de représentations et de valeurs. Et cet espace est déjà, pour une part plus ou moins large, la propriété d'autrui. Propriété de la société pour les espaces publics, propriété de celui qui a acquis des droits sur la terre, les bâtiments, les objets pour les espaces privés.] (*Ibid*, p. 45). La relation espace social objectif,

espace social subjectif est à l'œuvre dans les processus d'appropriation. Les paysans, en cultivant leurs terres, en élevant des animaux, se sont appropriés la campagne, mais aussi la collectivité villageoise. Ce qui se traduit – y compris dans les propos des enquêtés de notre corpus - par la distinction entre « Nous » et « eux ».

Malgré des similitudes au niveau du mode de vie et des pratiques de consommation avec la société dans son ensemble, les données recueillies auprès des enquêtés de notre corpus ont aussi mis en évidence la persistance de particularités, liées selon Vanessa Bellamy et Claire Plateau (2007) à [...] leur vie en milieu rural et les liens étroits qui existent entre vie privée et professionnelle.] (Bellamy et Plateau, 2007, p. 213). Les enquêtés de notre corpus se trouvent dans un entre deux : ils sont, à la fois, dans une forme d'identification à la culture paysanne et dans une acculturation à la culture de la société d'appartenance. Par conséquent, l'hypothèse avancée par Laisney (2010), à savoir que le [...] mouvement de « dilution » des spécificités agricoles va se poursuivre.] (Laisney, 2010, p. 4) n'est pas confirmée par notre enquête. Par contre, elle mentionne également que le changement surviendra principalement avec la nouvelle génération (*Ibid*), ce que laisse pressentir notre étude. La présence de ces particularités remet en question l'hypothèse de l'homogénéisation des styles de vie et donc la théorie de Bourdieu (2002) selon laquelle l'homogénéisation des modes de vie conduit à la disparition de la culture paysanne : [L'unification du marché des biens économiques et symboliques a pour effet premier de faire disparaître les conditions d'existence de valeurs paysannes capables de se poser en face des valeurs dominantes comme *antagonistes*, au moins subjectivement, et pas seulement comme autres...] (Bourdieu, 2002, p. 222-223). Et pour Mendras (1984), les différences entre les ruraux et les urbains portent désormais sur les [normes de comportement, de valeurs, et de traits de personnalité qui distinguent normalement les membres de groupes au sein d'une même société et d'une même civilisation.] (Mendras, 1984, p. 314). Par conséquent, il ne s'agit pas de deux civilisations distinctes et opposées.

Les enquêtés de notre corpus partagent les traits de la culture populaire définie par Hoggart (1970), à savoir [...] une vie dense et concrète, où l'accent est mis sur le sens de l'intimité, la valeur du groupe domestique et le goût des plaisirs immédiats.] (Hoggart, 1970, p.151) ainsi qu'une manifestation essentiellement pratique, concrète de la culture. Il convient également de préciser qu'ils ont peu parlé sur le thème de la vie en dehors du travail développant davantage leurs propos quand il était question d'évoquer leur activité de travail. Lequin et Métal (1980), avec l'exemple des ouvriers qui ne parlent que peu d'eux-mêmes, soulignent qu'une caractéristique parmi d'autres de la culture populaire [...] c'est la très faible conscience qu'elle a d'elle-même.] (Lequin et Métal, 1980, p. 152), renvoyant à une domination des classes supérieures qui veulent faire, de la classe populaire, une classe objet. Ce qui n'est cependant pas le cas des enquêtés de notre corpus qui ont parlé longuement d'eux-mêmes. Mais il est important de rappeler à ce moment de la recherche que, pour Grignon et Passeron (1989), dans les cultures populaires, [...] le cadre de vie, et même le cadre de travail, sont à la fois subis et choisis, ou du moins aménagés : subis dans la mesure où ils sont liés à une position qui est elle-même l'aboutissement d'une trajectoire sociale et d'un « destin » ; choisis dans la mesure où ils correspondent aussi à une série de « stratégies » visant à infléchir cette trajectoire et à obtenir des conditions de vie aussi peu éloignées que possible des habitudes et goûts contractés dans le milieu d'origine (...)] (Grignon et Passeron, 1989, p. 124). Les conditions de vie et de travail sont bien le reflet d'une position sociale – même s'il y a des divergences en fonction de données personnelles – et donc d'une culture.

Ce chapitre, en s'intéressant, aux pratiques de consommation et de loisirs ainsi qu'à la collectivité villageoise et à la campagne, nous a permis de voir l'existence d'un mode de vie agricole marqué par un fort ancrage local. Il a également conduit au développement du capital d'autochtonie et a confirmé certaines de nos hypothèses de départ, à savoir la persistance de la culture du jardin potager, une importance accordée à l'alimentation et des pratiques de consommation alimentaire spécifiques. L'autoconsommation, principalement matérialisée par le jardin potager est une valeur chez les enquêtés, ce qu'illustrent bien les propos ces enquêtés : *« Alors le jardin potager, il...il appartenait au grand-père. Et il est...dans un lieu...ou on soupçonne pas qu'il y ait un jardin potager et ya un hectare et demi de vignes autour et le jardin est là [il fait des signes des mains pour montrer la configuration du lieu] et quand...mon grand-père est décédé, j'avais toujours dit que je maintiendrais et je maintiens le jardin et donc...[bref silence] même si je dois enlever une heure par jour à la vigne pour aller au jardin, je préfère prendre un ouvrier qui fasse l'heure que moi je ne peux pas faire à la vigne et moi m'occuper du jardin ; on ira le voir tout à l'heure. »* (Jean-Michel, entretien n°35) ; *« Tant que mon père le fait bon, le jour ou mon père le fera plus, je ferai comme...enfin en étant agriculteur, j'aurai un jardin, oui. Momentanément, je délègue. »* (Christian, entretien n°42). Une précision est toutefois à apporter par rapport au référent culturel commun élaboré avant le travail de terrain. Ce n'est pas l'autosubsistance qui est une valeur chez les enquêtés de notre corpus mais l'autoconsommation. De plus notre enquête met en évidence l'existence d'un modèle agricole de consommation principalement caractérisé par des besoins pratiques et une importance accordée à une alimentation de qualité et locale.

D'autre part, les enquêtés sont attachés au village dans lequel ils habitent même s'ils ont des relations particulières avec certains habitants, notamment les nouveaux arrivants et parfois aucune relation. Cet attachement ne se traduit pas par l'occupation de fonctions, ni par la pratique de la chasse mais davantage par la participation aux manifestations organisées par le village. Ce chapitre démontre également qu'être agriculteur, ce n'est pas seulement un métier, c'est [un projet de vie] (Béguin et Dedieu, 2011, p. 12) pour reprendre l'expression de Pascal Béguin et Benoît Dedieu (2011) ; ce qui fait dire à Hervieu et Purseigle (2013) : [Le travail agricole est aussi un mode de vie, dont il est essentiel de rendre compte du point de vue sociologique.] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 163) Et elle a été l'occasion de confirmer l'hypothèse de la faible importance accordée à la religion qui n'est donc pas une valeur chez les enquêtés de notre corpus.

Il convient également de souligner que le thème du hors travail a permis de confirmer l'hypothèse de l'imbrication vie professionnelle-vie privée que la bibliographie ne cesse de mentionner : [Peu de métiers témoignent en fait d'une telle imbrication entre vie au travail et conditions de vie (...)] (Béguin et Dedieu, 2011, p. 12). Ce qui se traduit dans les actes mais aussi dans les discours puisque rares sont les enquêtés qui n'ont pas parler de leur métier quand l'entretien abordait le sujet de la vie en dehors du travail et alors que des thèmes concernant le travail avaient déjà été développés. C'est le cas quand nous leur demandions s'ils s'intéressaient à l'actualité ou il est arrivé qu'ils parlent de l'actualité agricole mais aussi quand nous cherchions à savoir s'ils occupaient des fonctions au sein du conseil municipal, certains évoquant leur engagement au sein de la cave coopérative ou de la Cuma ou encore

quand la question portait sur la protection de l'environnement dans leur vie de tous les jours ou ils faisaient parfois référence à leur souci de prendre en compte la protection de la nature dans leur façon de travailler alors qu'il leur avait été déjà demandé. Cependant, si on s'en tient uniquement aux discours, il ressort que c'est davantage le travail qui pénètre le hors travail que l'inverse.

Encadré n°69

Quand le travail pénètre le hors travail

Ces extraits d'entretien illustrent l'imbrication vie professionnelle-vie privée pour des sujets divers et variés :

- Est-ce que vous vous intéressez à l'actualité ?

- Ah oui moi je vais encore...dans des réunions⁵⁸⁸. Mais enfin ya plus personne maintenant. Là à Latour...quand c'est qu'on a réunion, vendredi prochain, des jeunes y'en a...y'en a plus aucun, le plus jeune a [bref silence] quarante-cinq ou quarante-six ans et des jeunes qui s'installent, y'en a plus aucun. Et en tout, sur Latour, je crois sur le village, je sais pas s'ils sont cinq ou six alors qu'on était soixante. Soixante agriculteurs y'avait, c'est fou eh ça... (Jacky, entretien n°14).

- Dans ce village Puichéric, est-ce que vous occupez des fonctions ?

- Non, je...non, non, enfin j'ai...j'ai la Cuma ; Cuma c'est enfin au niveau du village, c'est quand même...ça réunit quand même beaucoup de personnes, enfin dans le monde agricole. (Christian, entretien n°42).

- Vous n'avez pas de jardin ?

- Je l'ai eu fait, une certaine période mais bon [soupon] c'est en plus encore...du week-end, tu vois c'est...alors c'est...c'est interminable quoi, c'est...[soupon]. Tu peux plus rien faire c'est...si t'es pas à la vigne, t'es au jardin, si t'es pas au jardin, t'es aux courses, si t'es pas aux courses, t'es...t'es à ton travail, si t'es pas...donc... T'as plus de temps pour toi, déjà que j'en ai pas alors là j'en ai encore moins. Je l'ai eu essayé, deux, trois ans, je l'ai fait un petit peu, des tomates, des salades, mais bon bé là je peux plus quoi, c'est pas possible [silence]. On peut pas. (...) Et je bosse à Narbonne⁵⁸⁹ donc...je rentre pas à midi [bref moment de silence] c'est...t'as pas le temps de...même la semaine, j'ai pas le temps de faire du sport ou quoi que ce soit quoi. Voilà, c'est la vie. Bon après chacun se choisit sa vie aussi, il y en a qui feront rien comme ça ils auront pas grand-chose à faire, il faut savoir si tu veux...aller de l'avant, évoluer ou si tu veux...rester dans ton [bref moment de silence]. Enfin comment te dire, rester...à l'ancienne un peu quoi, pas évoluer avec le temps, comme les ordinateurs...tout ce qui a évolué quoi, qu'on a pas connu, enfin ou que ton père ou autre. Moi j'ai été obligé de m'y mettre [en insistant sur le verbe « mettre »] là-dedans donc bon. A un certain âge, je m'y suis mis à...à quarante trois ou quarante quatre, quand on te met dans un bureau là avec un ordinateur, putain quand t'en as jamais fait [petit rire] je peux te dire que [petit rire]. Quand t'as passé quinze ans sur la route, bon c'est autre chose après. Bon après je me régale avec ce que je fais. Je travaille avec des maires, avec des bureaux d'études, avec des archi⁵⁹⁰, donc tu apprends d'autres choses quoi. C'est un autre milieu, c'est... T'apprends tous les jours, tandis que bon quand tu es sur la route, tu fais le même travail tous les jours, c'est toujours pareil quoi, t'apprends rien, t'évolues pas,

⁵⁸⁸ L'enquêtrice n'a pas précisé l'actualité en général et l'enquête à compris actualité agricole.

⁵⁸⁹ C'est-à-dire environ une vingtaine de kilomètres de son domicile qui est à Lézignan.

⁵⁹⁰ Architectes.

tu...voilà. (Yvan, entretien n°7).

- Dans votre vie de tous les jours, est-ce que vous accordez de l'importance à la protection de la nature ?

- Ah oui. Ah oui obligé, non mais ça toujours moi plus ou moins eh, j'ai jamais brûlé des plastiques moi, j'ai jamais mis le feu à des plastiques, enterré des plastiques comme y'en a qui l'ont fait, ah non. Non, non. Moi je portais tout à la déchèterie à l'époque eh, les plastiques... Admettons quand on faisait de la pastèque, à l'époque je faisais de la pastèque aussi, je portais tout [il met l'accent sur l'adjectif « tout »] à la déchèterie moi, ça partait...je sais pas où mais bon je brûlais pas, y'en a qui brûlaient, ah non. Non. (Alain, entretien n°25).

- Je voudrais parler un petit peu de votre activité en dehors du travail. Est-ce que votre mode de vie s'est amélioré depuis que vous vous êtes installé en tant qu'agriculteur ?

- [Silence]. Bé au début...au début oui parce que enfin je...j'avais moins de surfaces et tout bon, quand mon père était en activité, ça me permettait de me libérer davantage mais maintenant, j'avoue que j'ai...ce que je regrette c'est que les semaines n'ont que sept jours [petit rire de l'enquêté et de l'enquêtrice] il m'en faudrait dix à moi [petit rire] dix ou douze, c'est ça le problème, les jours n'ont que vingt-quatre heures et les semaines n'ont que sept jours, voilà non après je...[bref silence]. Amélioré bon je...en moyenne bon j'ai, en augmentant les surfaces, j'ai un peu augmenté mes revenus mais enfin...l'année ou tu prends un carton, plus t'as de vignes, plus le carton est gros eh, si tu prends une cartouche sur dix hectares et tu prends une cartouche sur trente-cinq, c'est pas pareil eh parce que bon t'as le personnel, t'as toutes les charges qui sont proportionnelles à...à l'exploitation. Bon après à part ça, je regrette rien, je... Bon si je suis resté aussi c'est...peut-être en grande partie pour les chevaux, c'est possible ça, j'y pense maintenant mais...parce qu'au début quand je me suis installé, j'ai fait un an et demi en maréchalerie aussi. Je travaillais avec le maréchal donc...j'avais du temps de libre, j'avais pas beaucoup d'hectares, mon père était...mon père avait un ouvrier donc on était...on était surdimensionné en personnel. Je l'ai fait après m'être installé. Je travaillais, j'avais deux, trois jours par semaine avec un maréchal mais on avait vingt-cinq hectares je crois et on était trois donc j'avais du temps du libre. Mon père avait un ouvrier. (Christian, entretien n°42).

Avant d'aborder le dernier chapitre de notre thèse (chapitre VII) qui développe – à travers une typologie – l'appropriation différenciée du référent culturel commun, revenons sur ce dernier.

A la suite de notre travail bibliographique, nous avons construit le référent culturel commun suivant :

1. Terre ; 2. Travail ; 3. Famille ; 4. Temps ; 5. Utilité ; 6. Education ; 7. Autosubsistance ; 8. Collectivité villageoise ; 9. Innovation ; 10. Epargne ; 11. Politique ; 12. Indépendance ; 13. Solidarité et individualisme ; 14. Religion.

C'est en ayant ce dernier présent à l'esprit que nous avons abordé le terrain. Reprenons les valeurs et confrontons les hypothèses formulées aux données de terrain, avant de faire un point sur le référent culturel au sortir de l'analyse et de le reconstruire.

La bibliographie avait mis en évidence la terre (celle possédée mais aussi la nature de manière générale) comme étant la valeur centrale au sein des paysans du fait de son caractère symbolique, elle représente la famille, elle se transmet depuis plusieurs générations et elle matérialise l'effort du père voire de la mère et des aïeuls au travail. En outre, travailler la terre est un métier noble puisqu'on travaille sur du vivant, au fil des saisons. Néanmoins, même si les enquêtés de notre corpus sont attachés à la terre et partagent ces représentations symboliques, le travail est la principale valeur du référent culturel commun et il est aussi à l'origine des autres valeurs. En effet, le travail - et pour certains davantage le travail de l'exploitation - est un élément de construction de leur identité, ils trouvent leur métier valorisant, gratifiant, malgré les conditions de travail qui sont parfois difficiles, l'importance du temps passé à travailler sur l'exploitation et un revenu qui n'est pas toujours en adéquation. C'est aussi un métier – malgré le fort taux de reproduction sociale - qui s'est professionnalisé – même s'ils se sont montrés, pour la plupart, réfractaires au syndicalisme et à la politique de manière générale - et qui requiert à la fois un enseignement agricole et des connaissances apprises sur le tas notamment aux côtés du père. Il s'agit donc d'un mode de vie, plus que d'un métier ; choisissant ainsi en même temps un métier mais aussi un style de vie. Cependant, il semblerait que ce soit la représentation symbolique de la terre qui soit à l'origine de la dimension gratifiante de leur travail et non la fierté face au sentiment de nourrir la nation et/ou d'entretenir le paysage. Et même si certains ont évoqué ces deux aspects, il ne s'agit que d'une minorité, nous conduisant à ne pas appréhender l'utilité comme une valeur. En outre, même s'ils considèrent faire partie d'un « monde » - le monde « agripaysan » comme nous avons choisi de l'appeler – ils ont préféré parler d'entraide plutôt que de solidarité du fait qu'elle ne soit présente que lors de « problème », une maladie ou un accident et ne se révèle pas être une valeur. La famille, par contre, est aussi une valeur importante pouvant concurrencer le travail puisque certains enquêtés s'accordent du temps pour être en famille et la grande majorité d'entre eux part en vacances en famille. Il y a parfois imbrication entre travail et famille comme pour le reste de la population mais qui s'explique ici par le travail en famille, notamment le père et /ou l'épouse – suivant une répartition des tâches - même si un certain nombre a une compagne qui occupe un emploi salarié à l'extérieur de

l'exploitation. Et même si souvent ils vivent sur leur exploitation, l'imbrication vie professionnelle et vie personnelle a ses limites, la tendance n'est plus à la cohabitation de plusieurs générations sur le même toit.

Pour ce qui est du temps passé à travailler sur l'exploitation, ce dernier est important en nombre d'heures et particulier puisqu'il est irrégulier et cyclique ; ce qui le rend imprévisible et difficile à organiser. Mais les enquêtés veillent à passer du temps en famille et ont principalement une conception familiale du temps. Le temps « agripaysan » fait partie de leur habitus, ils n'ont donc aucune difficulté à gérer temps de travail et temps personnel mais ils n'ont pas mis en évidence la liberté, l'autonomie liée à leur statut de travailleur indépendant, qui peut se comprendre par les caractéristiques de ce temps. De plus, l'innovation leur a permis de gagner du temps tout en augmentant la productivité et ils ont tous, plus ou moins innové⁵⁹¹. Et tout gain financier est réinvesti dans l'exploitation, ils ne semblent pas épargner et un certain nombre d'entre eux ont des emprunts sur l'exploitation.

Néanmoins, même s'ils sont épanouis dans leur travail et attachés à leur exploitation, ils n'influencent pas leurs enfants dans le choix de leur métier. Ils veulent que leurs enfants aient une ouverture d'esprit, ce qui passe par la poursuite des études et ils sont soucieux qu'ils fassent ce qu'ils veulent, renvoyant au choix, valeur émergente des données de terrain. Ils essaient également de leur transmettre certaines valeurs : celles du travail, du respect, de l'honnêteté et de l'argent.

D'autre part, ils continuent à pratiquer une certaine autoconsommation qui passe par le jardin potager, qui n'est pas toujours cultivé par eux-mêmes mais parfois par leur père et sont vigilants quant à leur alimentation entraînant un comportement de défiance vis-à-vis des grandes surfaces, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient à l'écart de l'urbanisation du mode de vie. Il convient également de souligner que l'ancrage local et l'ancrage au village sont toujours présents, ils vivent souvent dans le village où ils ont grandi, où leur famille est installée depuis un certain temps et ne l'ont souvent jamais quitté. Mais au vu des changements de leur village c'est-à-dire l'arrivée de nouveaux habitants – qui n'est pas toujours bien vécue – ils ne connaissent pas tous les membres du village. Toutefois, l'attachement au village ne se manifeste pas en actes puisqu'une minorité seulement est au conseil municipal ou pratique la chasse mais certains font l'effort de participer aux différentes manifestations organisées par celui-ci. Et comme le montrait la bibliographie relative à la religion, celle-ci s'est aussi avérée peu importante chez les enquêtés de notre corpus et même quand ils y accordent une place dans leur vie, celle-ci ne se traduit que rarement par la pratique religieuse.

Il apparaît donc à la suite de l'analyse des données de terrain que le référent culturel commun tel qu'il a été élaboré n'est pas opératoire et doit être reformulé. En effet, comme nous l'avons précédemment mentionné, le travail s'est révélé être la valeur centrale et d'autres valeurs sont obsolètes, c'est le cas des valeurs suivantes : utilité, épargne, politique, indépendance, solidarité et individualisme et religion. Il convient de remarquer que ces valeurs occupaient les derniers rangs du référent, elles n'apparaissaient déjà donc pas, au début de la recherche, comme des valeurs importantes. Mais des valeurs ont aussi émergé des données de terrain et

⁵⁹¹ Nous allons revenir sur l'innovation lors de la construction de la typologie au chapitre suivant.

d'autres se sont transformées. En effet, la terre a toujours de l'importance aujourd'hui chez les enquêtés de notre corpus mais il s'agit davantage de la nature, qui inclut une dimension plus générale, que les seules terres possédées, la famille a pris une forme restreinte, s'apparentant au modèle de la famille nucléaire, l'éducation est devenue les études, c'est également le cas de la collectivité villageoise qui est désormais le village et l'autosubsistance s'est transformée en autoconsommation et alimentation saine. Pour ce qui est des valeurs nouvelles et qui font davantage sens chez les enquêtés, ce sont les valeurs suivantes : transmission-donation, choix, courage, création, réaction-adaptative. Par conséquent, l'hypothèse principale de la thèse, à savoir un syncrétisme de valeurs anciennes et nouvelles, s'est confirmée. Les enquêtés de notre corpus se trouvent dans un entre-deux, à la fois empreints de valeurs anciennes, qu'on pourrait qualifier de paysannes et de valeurs nouvelles qu'on pourrait appeler agricoles. Il s'agit donc d'un référent culturel « agripaysan » qui est commun à l'ensemble des enquêtés de notre corpus et qui est composé des valeurs suivantes : travail de la terre, nature, famille restreinte, temps, études, autoconsommation et alimentation saine, village, innovation, transmission-donation, choix, courage, création, réaction-adaptative.

Il conviendrait désormais de hiérarchiser ces valeurs. Or, au vu de l'imbrication voire de l'enchevêtrement des valeurs nous préférons constituer des groupes de valeurs plutôt que de les hiérarchiser. Nous regroupons les valeurs du référent culturel « agripaysan » en trois groupes et du fait du syncrétisme des valeurs qui se retrouve également au niveau des groupes, il nous a été difficile de les nommer :

Groupe 1 – « Les valeurs identitaires et distinctives »

Il s'agit des valeurs : travail de la terre, nature, famille restreinte, études, transmission-donation.

Ces valeurs renvoient davantage à une dimension symbolique des valeurs par opposition à la dimension pratique. Nous avons opté pour l'association des termes « identitaire » et « distinctive » car ces valeurs sont anciennes même si elles se sont transformées (c'est le cas notamment de la famille et la valeur transmission-donation – prégnante dans le référent culturel « agripaysan » - n'est pas une valeur dans le référent culturel que nous avons construit avant de nous rendre sur le terrain mais la question de la transmission est « noyée » dans celle de la famille) et représentent, d'une certaine façon, les valeurs primaires du groupe « agripaysan ». Mais ce sont aussi ces valeurs, plus que les autres, qui font des enquêtés de notre corpus un groupe à part entière. En effet, ils font références à ces valeurs – plus qu'aux autres – pour se définir comme un groupe et se différencier des autres. Elles sont donc le ciment du groupe. Les enquêtés ont tendance à se décrire comme exerçant un métier particulier, ils travaillent dehors, au contact de la nature, sur du vivant, au fil des saisons, ce qui les différencie notamment des fonctionnaires. C'est une profession qui se perpétue de génération en génération à travers la transmission de l'exploitation qui est une condition quasi-nécessaire pour être agriculteur, ce qui les distingue des autres professions. L'exercice du métier a été rendu possible d'une certaine façon, par la famille et au quotidien, il est souvent facilité par elle, que ce soit à travers l'aide financière comme humaine à travers, notamment, le travail en famille. Néanmoins, ils ont aussi conscience que le métier n'est pas facile, ils ne cherchent en aucun cas à influencer leurs enfants dans leur choix de profession mais ils les incitent à faire des études afin que, même si plus tard, ils décident d'être

agriculteurs, ils auront vu autre chose, considérant l'ouverture d'esprit comme nécessaire. Ce qui peut être également perçu comme un moyen de se différencier des paysans « traditionnels » et d'aller à l'encontre des représentations sociales, celles qui les présentent comme arriérés, rétrogrades, fermés d'esprit.

Groupe 2 – « Les valeurs nécessaires »

Ce groupe comprend les valeurs suivantes : temps, innovation, choix, courage, création, réaction-adaptative.

Ce groupe fait davantage référence à la dimension pratique des valeurs, autrement dit, la manifestation des valeurs dans les comportements de travail et de la vie de tous les jours. En effet, ces valeurs se distinguent des valeurs « identitaires et distinctives » du groupe 1 du fait qu'elles ne soient pas activées comme élément de construction de leur identité, ni comme élément d'identification et de distinction du groupe « agripaysan ». Cependant, les enquêtés de notre corpus se réfèrent à ces valeurs au quotidien que ce soit au travail ou dans la vie en dehors de celui-ci, ce qui justifie le choix du terme « nécessaire ». Ils courent tous après le temps et cette course prend différentes formes. Elle se retrouve dans leur façon de travailler ou ils vont chercher à avoir la dernière machine pour gagner du temps et ils veillent à s'accorder du temps pour leur famille, certains ont même réduit leur temps de travail pour être davantage en famille. En outre, ils ont tous, chacun à leur manière, innové et pour certains l'innovation est perpétuelle, il en va de la survie de leur exploitation, ce qui passe aussi par une réaction-adaptative. Ils doivent toujours être réactifs et s'adapter c'est-à-dire ne pas hésiter à changer une culture ou à investir dans une nouvelle machine. Quand on s'intéresse aux raisons qui les ont conduits à exercer ce métier, on se rend compte que la question du choix peut être discutée, ce qui peut expliquer qu'ils soient soucieux que leurs enfants aient le choix de leurs études et de leur métier. Au vu des aléas climatiques et de la conjoncture de l'agriculture – éléments intrinsèques au métier – il faut faire preuve de courage pour exercer ce métier au quotidien. Mais la création – que ce soit d'un produit ou d'une culture – aide à passer les moments difficiles et c'est gratifiant.

Groupe 3 – « Les valeurs extraprofessionnelles »

Ce sont les deux valeurs suivantes : autoconsommation et alimentation saine, village.

Comme son nom l'indique, ce groupe concerne plutôt le hors travail autrement dit les valeurs de la vie quotidienne même si au vu de l'imbrication vie professionnelle-vie personnelle, elles sont aussi activées dans des situations de travail. En effet, l'autoconsommation passe par le jardin qui prend la forme d'un « travail à-côté ». Quant au village, il est à la fois lieu de travail et lieu de vie et lorsque les enquêtés s'investissent au conseil municipal c'est souvent pour faire valoir leur droit en tant que travailleur agricole (notamment l'entretien des chemins ou la construction d'infrastructures comme une station de lavage du matériel agricole). De plus, il convient de souligner que pour les enquêtés de notre corpus, l'agriculture est toujours liée à un terroir et donc à un ancrage spatial, la majorité d'entre eux vit dans leur village d'origine et rares sont ceux qui l'ont déjà quitté. Ils se sont presque tous installés jeunes, à la sortie des études agricoles et peu d'entre eux ont exercé un autre métier. La plupart considère que ce n'est pas seulement un métier mais c'est aussi un mode de vie - la culture du jardin potager, l'élevage de sa propre volaille, le souci d'une alimentation saine - et on pourrait rajouter un

lieu de vie ; la vie à la campagne, dans le village d'origine, à proximité voire sur l'exploitation.

Nous avons tenté, afin de rendre l'exploitation des données plus visibles, de dissocier les valeurs, ce qui ne veut pas dire que nous les avons hiérarchisées. Néanmoins, nous allons montrer, dans le chapitre suivant, que les trois groupes de valeurs ne sont pas investis de la même façon par tous les enquêtés de notre corpus. En effet, il convient, dans le chapitre suivant de mettre en évidence, à travers une typologie, une appropriation différenciée du référent culturel commun même si les trois groupes de valeurs se retrouvent chez l'ensemble des enquêtés. Nous allons analyser, à travers trois idéaux-types, la manière dont ils investissent les valeurs mais aussi les déterminants de cet investissement différencié.

CHAPITRE VII TROIS IDEAUX-TYPES

Après avoir construit le référent culturel commun au corpus d'entretiens en trois groupes de valeurs – les « valeurs identitaires et distinctives », les « valeurs nécessaires » et les « valeurs extraprofessionnelles » - nous allons désormais évoquer, à l'aide d'une typologie inductive - puisque ce sont essentiellement les données de terrain qui nous ont permis de la construire - comment ils s'approprient, de façon différenciée, les valeurs puisqu'à l'image des ouvriers enquêtés par Schwartz (2002), les enquêtés de notre corpus ne sont pas [des sujets unifiés] (Schwartz, 2002, p. 62). Et contrairement à la classification qui distinguerait les individus en référence à un seul critère, la typologie en utilise plusieurs qui seront entrecroisés. Il s'agit du rapport au métier et à l'exploitation ainsi que le lien que les enquêtés entretiennent avec l'espace local notamment le village et la manière dont ils investissent le hors travail, ce qui est appréhendé à travers les loisirs et les vacances. Notre typologie n'est pas une fin en soi mais elle a, pour ambition, de venir appuyer la caractérisation du référent culturel commun et doit être vue comme une complémentarité – et non de manière déconnectée - à ce dernier. Elle prend en compte deux aspects de la vie des enquêtés : le travail et le hors travail, ce qui en fait son originalité car ils n'ont jamais été traités ensemble dans une même typologie. Et elle interroge aussi deux dimensions : les pratiques et les représentations.

Trois idéaux-types se distinguent selon l'attachement que les enquêtés ont vis-à-vis des trois groupes de valeurs. Il s'agit du « paysan-agriculteur » (VII.1), du « chef d'entreprise-paysan » (VII.2) et de « l'agri-manager » (VII.3). Cette typologie se différencie de celle de Mendras (1984) – dont les trois-idéaux-types sont le « sauvage », le « paysan » et l'« agriculteur » (Mendras, 1984) - principalement car nous considérons qu'il n'y a pas de rupture entre d'un côté, les valeurs anciennes et, d'un autre côté, les valeurs nouvelles mais un syncrétisme. En effet, tous les enquêtés de notre corpus ont innové – l'innovation étant une valeur dans notre enquête – mais ils n'entretiennent pas le même rapport vis-à-vis de l'innovation. Par conséquent, nos idéaux-types diffèrent également de ceux de Jean-Paul Charvet (1994) puisque les paysans-agriculteurs ne renvoient pas aux exploitations marginales, dans le sens où ils se sont adaptés au système socio-économique et dans notre corpus, la pluriactivité est faiblement représentée – ce qui n'est pas uniquement un choix de notre part - les chefs d'entreprise-paysans semblent avoir réussi la modernisation de leur exploitation même si, pour cela, ils ont été obligés de contracter des emprunts et un certain nombre a opté pour la diversification mais une minorité pour la polyculture. Il n'y a que, d'une certaine façon, les agri-managers qui ressemblent à ceux décrits par Charvet (1994), à part que, dans notre typologie, ils se différencient, de manière encore plus marquée, des deux autres idéaux-types, on peut même parler de rupture. De plus, contrairement à la typologie d'Abdelmalek (2000), nos idéaux-types ne suivent pas une évolution chronologique mais se retrouvent tous les trois au sein de notre corpus. Or Abdelmalek (2000) associe ses trois idéaux-types à trois périodes : [(...) jusqu'à 1945, c'est celle des « paysans nationaux » ; la deuxième période (1945-1984) est marquée par la modernisation, incarnée par les « agriculteurs » ; enfin, à partir de 1984, l'industrialisation de l'agriculture est accentuée et les exploitations agricoles sont gérées, de plus en plus, par des chefs d'entreprises modernes et

compétitives, les « entrepreneurs de l'Europe ».] (Abdelmalek, 2000, p. 44). Nous tenterons toutefois de mettre en relation nos idéaux-types avec ceux construits par Hervieu et Purseigle (2013) pour leur [...] typologie des formes d'organisation sociale de la production en agriculture dans la période contemporaine [...] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 265). En outre, il convient de souligner que nous ne cherchons pas à classer à tout prix les enquêtés dans un idéal-type, ce qui est impossible, certains partageant, plus ou moins des points communs avec les autres idéaux-types. Nous identifions quinze enquêtés comme étant dans un entre-deux⁵⁹², ayant des critères renvoyant à deux idéaux-types et pour lesquels, il nous est impossible de départager. Mais la typologie se révèle être un bon outil pour une deuxième mise en forme des données après avoir construit le référent culturel commun. A travers ces trois idéaux-types, nous avons choisi d'étudier la manière dont sont appréhendés les trois groupes de valeurs, en veillant à insister sur les données de distinction. Nous émettons l'hypothèse – qu'il conviendra de vérifier – que le rapport à l'innovation influence l'appropriation du référent culturel commun, et non des caractéristiques sociodémographiques comme l'âge, le sexe, l'Otex ou encore la taille de l'exploitation. En effet, c'est bien [l'idéal de progrès] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 147) qui est à l'origine d'[une révolution culturelle autant qu'économique] (*Ibid*) au sortir de la Seconde Guerre mondiale même si, à ce moment là, elle n'a été le fait que d'une certaine catégorie d'agriculteurs : les jeunes.

VII.1 Le paysan-agriculteur : un attachement très fort aux « valeurs identitaires et distinctives » et aux « valeurs extraprofessionnelles »

Il s'agit de l'idéal-type dans lequel les valeurs anciennes sont les plus présentes principalement au niveau de l'appréhension de l'exploitation – perçue comme patrimoine - et de sa symbolique – la famille ou la trace familiale - ce que nous allons développer. Ils ont innové leur exploitation pour que leur activité agricole soit viable et pour pouvoir la maintenir mais ils ne se sont pas lancés dans une course à l'innovation. Certains vendent eux-mêmes leur production mais ils n'investissent pas cette dernière en temps. De plus, il conviendra de voir qu'ils ont développé un fort ancrage local. Nous considérons que cet idéal-type des « paysans-agriculteurs » concerne vingt-deux⁵⁹³ enquêtés de notre corpus.

VII.1.1 L'exploitation : un patrimoine

La société paysanne ne considère pas la terre comme un capital puisqu'elle n'engendre pas de profit mais elle fait partie du patrimoine familial (Mendras, 1984). Ces enquêtés inscrivent l'exploitation dans cette appréhension paysanne. Et même s'il y a parfois des confusions chez certains d'entre eux, ce qui définit, selon eux le patrimoine, c'est la transmission à titre gratuit du père (ou de la mère) à l'enfant ; ce schéma se répétant depuis plusieurs générations bien qu'après les enfants fassent ce qu'ils veulent des terres, ils ne les obligent pas à exercer le même métier qu'eux : « *Ça représente...un patrimoine qui fait que on travaille...on travaille pour soi et on travaille pour les générations à venir aussi, alors après ils feront ce qu'ils*

⁵⁹² Cf. Annexe 7 « Un 'effort de typologie' ».

⁵⁹³ Quand l'entretien a eu lieu avec deux enquêtés - que ce soit l'épouse ou le fils - nous ne faisons pas de différence entre eux car elle n'est pas opératoire.

voudront (...) » (Magali, entretien n°60). Il y a un attachement affectif au patrimoine familial, au « bien familial », certains parlent de « valeur sentimentale » et donc ils ne voulaient pas « laisser filer » ce qu'ont créé les générations précédentes, ils ressentent des responsabilités vis-à-vis de celui-ci. Mais ils soulignent qu'être agriculteur est un choix personnel et qu'il est nécessaire qu'il en soit ainsi pour que la reprise se passe bien et dure dans le temps. Et même si la plupart des enquêtés ne souhaite pas forcément que leurs enfants exercent le même métier qu'eux, ils espèrent qu'ils conserveront la terre transmise. De plus, certains, une minorité, qui n'ont pas de repreneur, ont indiqué qu'ils garderaient leurs terres incultes parce qu'il s'agit d'un héritage familial mais aussi car la terre permet de se nourrir. Elle a donc une valeur particulière, ce n'est pas un bien semblable aux autres. Ils veillent à inculquer à leurs enfants la valeur de la terre nourricière : « Et je dis souvent si un jour, les parents leur laissent un morceau de terre avec un puits ou une maison, ils ont intérêt à le conserver parce qu'ils en auront besoin pour manger et habiter. » (Jeannot, entretien n°1).

L'exploitation, c'est également la famille puisque elle est héritée depuis plusieurs générations même s'il y a eu des transformations, des ventes et des achats. Les décisions concernant l'exploitation ont un lien direct avec la famille. Il y a le sentiment que la pérennité de la famille est liée au devenir de l'exploitation et inversement.

Pour ces enquêtés, la terre ou l'exploitation représente leurs racines. Cette relation qu'ils entretiennent avec la terre est donc indissoluble.

VII.1.2 L'envie de perpétuer et/ou de laisser une trace

Pour certains de ces enquêtés, le devenir de l'exploitation est flou, faute de successeur, or avoir un repreneur, c'est envisager une continuité de la transmission, de la chaîne familiale et donc prolonger la mémoire des ancêtres. Il semblerait qu'il y ait chez ces derniers, à l'image des enquêtés de Sylvie Sagnes (1995), [(...) la forme mystique d'une croyance en une réincarnation empruntant de manière privilégiée (...)] (Sagnes, 1995) non pas ici [(...) les voies du sang (...)] (*Ibid*) mais le chemin de l'exploitation. Il y a donc, chez ces enquêtés, une envie ou un besoin de transmettre mais aussi une fierté d'avoir repris l'exploitation familiale et d'avoir perpétué la chaîne, ils n'envisagent pas qu'il en soit autrement ; endossant ainsi, d'une certaine manière le rôle de généalogistes (*Ibid*). Cette référence au père et/ou aux aïeuls traduit, chez ces enquêtés, le besoin d'une identité généalogique, ils soulignent que le métier est ancré depuis longtemps dans la famille. La référence aux ancêtres est importante dans la construction de leur identité. Le passé qui est donc mobilisé en tant que construction identitaire qui se traduit par un attachement aux objets anciens (L'Estoile, 2001), ici à l'exploitation, qui a la fonction de [récit fondateur] (Retière, 2003, p. 126). On peut également supposer que cette référence aux ancêtres traduit une recherche de sens : quel sens il y a-t-il à continuer un métier qui ne nous permet pas ou alors tout juste de vivre ? Ce qui interroge ici aussi la question du choix (Gollac, 2008). Choisissent-ils délibérément de continuer à exercer le métier ou se sentent-ils plutôt obligés en lien avec cette représentation symbolique de la terre ? Ils souhaitent, à leur tour, laisser une trace qui peut prendre différentes formes : l'exploitation ou une somme d'argent afin de pouvoir, eux aussi, faire partie de « l'inscription patrimoniale », trouvant ainsi une certaine forme d'immortalité. Et comme le souligne Hannah Arendt (2007), l'individu recherche perpétuellement l'immortalité et pour ces

enquêtés, elle passe par l'exploitation familiale qui va être transmise sous quelle que forme que ce soit (exploitation, terre ou argent).

VII.1.3 Un ancrage au village et des loisirs moindres

La terre d'ici n'est pas la même que celle de là-bas, ce qui pousse là et de telle manière sera différent ailleurs. La terre confère donc une spécificité aux productions agricoles. Contrairement aux produits issus de l'industrie notamment, les produits agricoles ne peuvent pas être implantés ailleurs, du moins avec des résultats identiques. Il y a donc un ancrage territorial et ce dernier semble déterminer une relation particulière avec tout ce qui renvoie de près ou de loin à la terre comme la maison, l'exploitation, le village, la région souvent natale et non pas la nation. Ce qui explique que certains enquêtés ont souligné leur attachement pour leur « pays », dans le sens de région, pour leur « *terroir* ». Ils sont attachés à leur village dont certains ont raconté des anecdotes du passé concernant ce dernier. Ils ne ressentent pas le besoin de partir en vacances et ce sont les enquêtés de notre corpus qui ont le moins de loisirs.

L'âge des enquêtés n'a pas d'influence quant à cet investissement dans les groupes 1 et 3 de valeurs, ni dans leur appréhension différenciée puisque cet idéal-type comprend des enquêtés qui ont moins de quarante ans et d'autres qui ont plus de la soixantaine voire plus de soixante-dix ans. Ils travaillent par contre généralement en famille, peu d'entre eux emploient des ouvriers, leur exploitation est de taille moyenne et souvent de monoculture ou mono-élevage. Nous ne pouvons cependant pas rapprocher cet idéal-type de [l'agriculture familiale « paysanne »] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 237) décrite par Hervieu et Purseigle (2013) notamment du fait de l'inclusion de celle-ci au sein du marché et de la disparition de l'autosubsistance. De plus, c'est davantage l'envie de laisser une trace que de transmettre l'exploitation qui est recherchée.

VII.2 Le chef d'entreprise-paysan : un tiraillement entre les « valeurs identitaires et distinctives » et les « valeurs nécessaires »

Il s'agit de l'idéal-type qui matérialise le plus fortement le tiraillement entre les valeurs anciennes – travail, famille, terre - et les valeurs nouvelles - choix, création, réaction-adaptative. Ils ont fortement modernisé l'exploitation qu'ils ont reprise et ils se sont lancés dans une course effrénée à l'investissement, les conduisant à contracter des emprunts importants. Ils commercialisent eux-mêmes leur production que ce soit localement, nationalement, comme internationalement. Ils ont une vision différente de l'exploitation que ceux du premier idéal-type. Elle est pour eux un capital dans lequel il convient d'investir continuellement pour être performant mais ils ont aussi conscience que c'est un capital qui n'est pas toujours valorisé à sa juste valeur financière notamment au moment de la vente de celui-ci. En outre, il y a chez ces derniers, une mise à distance du village voire du territoire qu'ils jugent enfermant, ce qui se retrouve notamment pour ce qui est des vacances ou ils privilégient, comme destination, une autre région voire l'étranger. Nous incluons vingt

enquêtés dans cet idéal-type des « chefs d'entreprise-paysans », nombre proche de l'idéal-type précédent.

VII.2.1 L'exploitation : un capital et un outil de travail

Leur père et même souvent leur grand-père et au-delà ont « *construit* » un patrimoine c'est-à-dire qu'ils ont acheté petit à petit des terres qu'ils ont cultivé en investissant le minimum et sans faire de crédit. Les enquêtés de cet idéal-type se distinguent de ces derniers dans le sens où ils ont créé un capital, la plupart du temps rapidement, c'est-à-dire qu'ils ont cherché à valoriser le plus possible leur exploitation en réalisant de gros investissements sur le plan cultural mais aussi en matériel et en bâtiment, tout ceci à l'aide d'importants emprunts. Par conséquent, ils ont hérité d'un patrimoine qu'ils ont transformé, plus ou moins rapidement, en capital. Ce qui nous amène à nous interroger. Alors que leurs parents leur ont transmis un patrimoine puisqu'ils possédaient des terres, on peut se demander qu'est-ce qu'ils possèdent ? Une somme de crédits contractés ? Et qu'est-ce qu'ils vont transmettre à leurs enfants ? Une exploitation à crédit ? Mais étant donné qu'il y a de moins en moins d'enfants d'agriculteurs qui reprennent l'exploitation, ils pensent davantage à la vente que ne l'envisageaient leurs parents. De plus, comme le souligne Mendras (1965), la mécanisation propulse l'agriculteur vers le capitalisme puisque [...] les machines entraînent le cultivateur vers une conception nouvelle de son métier ; elles le rapprochent de l'industriel et le font pénétrer dans le circuit économique national et mondial.] (Mendras, 1965, p. 95).

Même s'ils ont conscience de l'importance de la terre, celle-ci est appréhendée dans un registre autre que paysan. Elle est un moyen de production comme les autres : « (...) *la terre c'est voilà, c'est vraiment un outil de travail, la valeur qu'on lui donne, c'est une valeur agricole (...)* » (Armel, entretien n°53). Et tout en veillant à la respecter et à ne pas épuiser ses ressources, ces enquêtés élaborent des stratégies pour que leurs terres, et par extension leur exploitation, leur rapportent plus d'argent comme par exemple arracher des cépages et en replanter d'autres, se diversifier ou encore créer un magasin de vente. Et l'exploitation est un outil de travail qui nécessite des investissements réguliers : « *Chaque année, on investit, dans tout, c'est-à-dire, ça commence à la vigne, tout c'est un ensemble, donc les terres, les murs, aussi bien dans le commercial, aussi bien dans du personnel en plus... On investit tout le temps. Si on ne fait pas ça, on est pas au top.* » (Johanna, entretien n°13).

Le champ lexical dominant, chez ces enquêtés, est celui de la productivité plus que celui de l'affectif, utilisant plus souvent le vocable « *entreprise* » que le terme « *exploitation* » : « (...) *si dans toute éventualité, il me faut vendre bé voilà j'aurais de quoi vendre quelque chose, une bonne entreprise...enfin une belle exploitation quoi.* » (Christophe, entretien n°5). Lorsqu'ils ont employé le terme « *foncier* » c'était uniquement pour parler argent, pour évoquer le prix et les taxes, attribuant donc à ce dernier une dimension économique et réglementaire. Ils se considèrent comme des chefs d'entreprise (« *On est des chefs d'entreprise avant tout (...)* » (Fabien, entretien n°54)) plus que comme des agriculteurs. Toutefois, ils ne se contentent pas seulement de gérer l'exploitation mais effectuent également les travaux agricoles. Selon Nathalie Delame et Gérard Thomas (2007), [...] l'agriculteur se

perçoit de plus en plus comme un entrepreneur. La spécialisation croissante de l'activité agricole, la mise en association, le désengagement du conjoint au profit d'un emploi extérieur sont autant d'évolutions qui modifient l'image traditionnelle de l'exploitation agricole, individuelle et familiale et reflètent l'émergence de l'entreprise agricole, consacrée par la loi d'orientation agricole de 2005.] (Delame et Thomas, 2007, p. 243). Et cette citation de Mendras (1984) illustre le profil des enquêtés de cet idéal-type : [...] lorsque les agriculteurs ont fait le pari de la modernisation et décidé de jouer le jeu économique du marché, ils sont en quelque sorte « embarqués ». Ils se créent des aspirations et des besoins et tendent tous leurs efforts pour les satisfaire. Armé de sa comptabilité et des informations économiques et techniques qu'il reçoit de son conseiller et de ses diverses organisations, l'homme cherche sans cesse la machine qui facilitera son travail, la technique qui améliorera son rendement et le produit qui payera le mieux. Cela ne va pas sans tension ni sans échecs, le chemin est âpre mais il mène quelque part. De plus, on est en route avec des voisins, on fait partie d'un groupe et l'on a le sentiment d'être à l'avant-garde de la profession.] (Mendras, 1984, p. 247). Halbwachs (1964) donne lui aussi une définition de l'entrepreneur qui correspond, sur plusieurs traits, à ces enquêtés : [L'entrepreneur va de l'avant, sans tenir compte des traditions, en leur tournant le dos. Il n'est jamais satisfait de ce qui existe, de ce qui n'est que reproduction et continuation des conduites antérieures. Sans doute, toute innovation comporte un risque. Mais ce qu'on poursuit, ce n'est plus la sécurité, c'est l'accroissement du gain. L'entrepreneur est toujours inquiet, agité, fiévreux, à l'affût de nouvelles inventions, de combinaisons qui n'ont pas encore été éprouvées. Ce n'est point là, d'ailleurs, chez lui, un état d'esprit exceptionnel, momentané. On ne fait point leur part aux inventions. Dès qu'on s'est engagé dans cette voie, il faut continuer. Dès qu'on arrête, en effet, l'ancien système reparaît. On n'accroît son capital, on ne réalise des bénéfices suffisants pour l'augmenter, qu'à la condition d'améliorer encore les procédés de fabrication et de vente. Le premier succès obtenu est une raison d'en chercher d'autres. Sinon, pourquoi aurait-on commencé ?] (Halbwachs, 1964, p. 98).

VII.2.2 Un capital en déclin et embarrassant, voire handicapant

Comme il y a de moins en moins d'enfants qui reprennent l'exploitation familiale, ces enquêtés – qui ont fait d'importants investissements financiers – sont obligés d'envisager une autre perspective pour leur exploitation : la vente. Se pose alors la question de son prix mais aussi de trouver des acheteurs. Ce qui matérialise le plus le changement, au niveau de la valeur symbolique de la terre, c'est son prix de vente qui ne cesse de baisser. Mais aussi les difficultés qu'ont certains agriculteurs à vendre leurs terres au moment notamment de la retraite, ce qui n'a pas toujours été le cas. Par conséquent, étant donné qu'il y a de moins en moins d'installations de jeunes et de moins en moins de reprises d'enfants d'agriculteurs, ces enquêtés sont contraints d'élaborer des stratégies – alors qu'ils sont en pleine activité et que la retraite n'est pas encore proche, ils sont davantage tournés vers le futur que ne le sont ceux de l'idéal-type précédent qui évoquent au contraire davantage d'anecdotes du passé – afin de pouvoir vendre plus tard leur exploitation et la vendre au mieux ; renvoyant ainsi à la représentation qu'ils ont de leur exploitation : un outil de travail et un capital. Mais malgré tout, ils sont conscients qu'ils auront des difficultés à vendre leurs terres. Ils savent également

qu'ils ne les vendront pas au prix ou ils les ont achetées. Cependant, l'achat de terres a été, pour eux, un investissement important et ils sont soucieux de valoriser au maximum leur exploitation en vue de la possible vente ou de la reprise par un enfant. Ils considèrent, en outre, qu'avoir des terres aujourd'hui est source de soucis, voire d'« emmerdements ».

VII.2.3 Un désintéressement du village, une préoccupation accordée aux loisirs et aux vacances

Leurs préoccupations sont davantage tournées vers leur travail et leur exploitation ainsi que la façon d'augmenter la productivité que sur des domaines annexes tels que leur village. Ce qui peut également s'expliquer par le fait qu'un certain nombre d'entre eux vivent sur leur exploitation et non dans le village même ; leur exploitation étant légèrement excentrée de ce dernier. Ils se sentent donc plus en retrait de celui-ci. Néanmoins, ils essaient d'avoir des loisirs, il s'agit principalement d'une activité sportive et partent en vacances. Ressentant le besoin de se couper de leur milieu de vie, ils privilégiant les destinations étrangères et afin également de développer leur ouverture d'esprit et celle de leurs enfants. Il leur arrive aussi de partir dans le cadre professionnel, à l'étranger afin de trouver des marchés pour vendre leur production et d'allier, à ce moment là, le professionnel au plaisir comme ils l'ont mentionné.

Dans cet idéal-type, l'âge exerce une certaine influence puisqu'il y a une surreprésentation d'enquêtés ayant entre 40 et 55 ans et une absence d'enquêté ayant plus de soixante. Selon Mendras (1965), c'est chez les jeunes que la mécanisation transforme le plus l'état d'esprit en introduisant [...] le goût de la mécanique, le sens comptable et l'usage du crédit.] (Mendras, 1965, p. 62) : « (...) le côté mécanique qui me...qui m'intéressait plus que le côté manuel forcément [petit rire] quand on est jeune (...) » (Philippe, entretien n°4, qui a la quarantaine). La mécanisation est également un moyen pour les jeunes de se différencier de leur père qui a des difficultés à s'y adapter et [...] de marquer sur ce point une supériorité, donc une indépendance dont ils ne jouissent nulle part ailleurs.] (Mendras, 1965, p. 95)⁵⁹⁴.

Le travail en famille reste présent chez ces enquêtés mais ils emploient également des ouvriers – souvent saisonnièrement – au vu de la taille importante de leur exploitation et de la diversification de leur activité ; leur exploitation est souvent de polyculture mais aussi sous forme sociétaire et ils commercialisent leur production. Il convient de souligner que cet idéal-type se distingue de [L'agriculture familiale « diversifiée, pluriactive et territoriale »] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 240) développée par Hervieu et Purseigle (2013). En effet, même si la plupart d'entre eux a diversifié l'activité notamment par la vente sur l'exploitation, au point de départ de leur métier, il y a la reproduction sociale, par conséquent, ce dernier n'est pas choisi en priorité comme mode de vie (*Ibid*, p. 241) et, ils ont toujours vécu en milieu rural. On ne peut pas non plus rapprocher les chefs d'entreprise-paysans à [L'agriculture familiale « sociétaire »] (*Ibid*, p. 245) car même si la forme sociétaire domine chez ces enquêtés, elle n'est pas exclusive. Quant à [L'agriculture familiale « spécialisée et

⁵⁹⁴ Selon Jacques-Jouvenot et Gillet (2001/3-4), [Jusqu'aux années cinquante, l'autorité du père sur l'exploitation agricole est incontestée] (Jacques-Jouvenot et Gillet, 2001/3-4, p. 114). Ce qui correspond à la période où a été mise en place la retraite pour les chefs d'exploitation (1952).

standardisée »] (*Ibid*, p. 242), les chercheurs ne mentionnant que peu ses caractéristiques, il ne nous est pas possible de le rapprocher à celle-ci.

VII.3 L'agri-manager : un détachement voire une rupture totale vis-à-vis des « valeurs identitaires et distinctives » et des « valeurs extraprofessionnelles »

Les enquêtés de cet idéal-type partagent peu de traits communs avec les chefs d'entreprise paysan et aucun avec les paysans-agriculteurs. En effet, ils ne travaillent pas en famille et ne travaillent pas non plus la terre, déléguant cette activité à des ouvriers. Ils ne transmettront pas l'exploitation à leurs enfants, préférant que ces derniers exercent un métier, moins difficile, et ils se différencient également au niveau de leurs loisirs et de leurs vacances. Cet idéal-type des « agri-managers » - à ne pas confondre avec [*Agri* ou *Agro-business*] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 251) ne concerne que trois enquêtés de notre corpus.

VII.3.1 Des « producteurs-commerciaux »

Même si ces enquêtés sont issus d'une famille agricole, ils n'ont pas toujours reçu l'exploitation de leur père et même s'ils ont, au début de leur activité, effectué un temps les travaux de la terre, ils s'occupent aujourd'hui exclusivement de la commercialisation de leur production. Ils n'ont pas une exploitation de grande taille mais la commercialisation leur prend beaucoup de temps. Ce détachement vis-à-vis du travail de production a provoqué chez ces derniers une rupture totale avec les valeurs du groupe 1. Ils ont eux aussi innové mais l'innovation se retrouve davantage du côté de la commercialisation et de la communication nécessaire à cette dernière que sur le travail de l'exploitation en lui-même. Ce détachement vis-à-vis de la production fait qu'ils ne se considèrent pas comme des chefs d'entreprise mais davantage comme des « *directeurs de domaine* » incluant sous ce terme la gestion commerciale, administrative et d'équipe. Ils évoquent leurs origines paysannes mais ils n'estiment aujourd'hui ne pas exercer le même métier que leur père et/ou leur grand-père et ils trouvent que le paysan est rétrograde, c'est celui qui travaille la terre sans s'occuper du reste notamment de la vente de sa production.

VII.3.2 Une non transmission

Contrairement aux paysans-agriculteurs et aux chefs d'entreprise-paysans, deux enquêtés de cet idéal-type ne souhaitent pas que leurs enfants reprennent l'exploitation et on peut supposer, même s'ils ne l'ont pas ouvertement affirmé qu'ils aient tout fait pour les orienter vers un autre métier. Un seul regrette que sa fille n'ait pas repris l'exploitation et il l'aurait aidée si elle avait opté pour la reprise. Du fait de ce détachement vis-à-vis de la symbolique de l'exploitation, qui ne représente pour eux, plus qu'une activité commerciale, ils n'ont aucun regret de la vendre.

VII.3.3 Une absence d'ancrage territorial et des dépenses sans compter pour les loisirs et les vacances

Les enquêtés de cet idéal-type se distinguent également au niveau de leurs loisirs – la fréquentation de restaurants gastronomiques ou la pratique du bateau notamment - et surtout de leurs vacances ou ils ne partent qu'à l'étranger. Ces enquêtés ont d'ailleurs beaucoup voyagé, l'un d'entre eux souligne, par exemple, avoir passé une semaine à Ibiza pour aller en boîtes de nuit. Il semble donc avoir un niveau de vie plus élevé que les autres enquêtés de notre corpus, se rapprochant ainsi, pour ce qui est du revenu, des classes moyennes supérieures : « *Je loue un bateau avec un...un skipper et je fais de la plongée, j'adore la mer. (...) Je voudrais partir à New York peut-être au mois d'avril, je voudrais bien...je connais beaucoup de pays, je connais pas les Etats-Unis donc je me dis 'peut-être je pourrais y aller', voilà.* » (Louis, entretien n°9). En outre, deux d'entre eux vivent à plusieurs kilomètres de leur exploitation (la distance lieu de travail-lieu de vie passe d'une dizaine de kilomètres pour l'un d'eux à une cinquantaine pour l'autre) et ces derniers n'ont également aucun attachement pour leur lieu de vie.

Il est difficile, au vu du faible nombre d'enquêtés dans cet idéal-type – trois seulement – de tenter de dresser un portrait de ces derniers. Il semblerait que l'âge n'ait pas d'influence puisqu'ils ont entre quarante et soixante ans, leur exploitation est de taille moyenne et de monoculture. Il ne travaille pas en famille mais emploie un nombre important d'ouvriers. En outre, ils s'investissent – que ce soit en termes de temps ou d'argent - dans l'activité commerciale. Néanmoins, étant donné que ces enquêtés continuent à s'occuper aux-mêmes de l'activité commerciale de leur exploitation, ils se différencient de [L'agriculture de firme « par délégation »] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 247).

Notre typologie a mis en évidence une forte représentation chez les enquêtés de notre corpus des deux idéaux-types « paysan-agriculteur » et « chef d'entrepris-paysan ». Ce qui est cohérent avec le référent culturel commun « agripaysan » puisque ce dernier est un syncrétisme des valeurs anciennes et nouvelles, renvoyant ainsi à ce qu'on pourrait appeler des valeurs paysannes et des valeurs agricoles. En effet, nous retrouvons dans l'idéal-type « paysan-agriculteur » un penchant des enquêtés pour les valeurs anciennes, paysannes et pour le l'idéal-type des chefs d'entreprise-paysans, une orientation davantage vers les valeurs nouvelles, agricoles. Par contre, l'idéal-type « agri-manager » – qui ne concerne que trois enquêtés de notre corpus – correspond à une rupture avec les deux idéaux-types précédents, ce qui conduit à des représentations différentes du métier et de tous les éléments qui le composent comme l'exploitation, la transmission-donation, le travail en famille, le village mais aussi pour ce qui est des loisirs et des vacances ainsi que des inégalités en ce qui concerne le niveau de vie. De plus, ces trois idéaux-types entretiennent des « degrés » différents d'innovation, ce qui conduirait à penser que celle-ci influence l'appropriation du référent culturel commun. Néanmoins, nous préférons être prudents, c'est la raison pour laquelle il nous est impossible, à ce stade de la recherche de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse, une enquête plus approfondie sur le sujet serait nécessaire. Nous ne pouvons pas non plus affirmer que l'agri-manager sera l'agriculteur de demain, une forme d'exploitant définitivement coupée des valeurs paysannes et ayant dépassé les valeurs agricoles, rendant le syncrétisme de valeurs obsolète. Mais au vu de sa faible importance au sein de notre corpus d'enquêtés, nous pouvons penser que le syncrétisme va continuer à opérer.

CONCLUSION

Après que l'agriculture a connu ce qui a été appelé la « révolution silencieuse » au sortie de la Seconde Guerre mondiale et des périodes de crises successives, nous avons trouvé intéressant de nous demander ce qu'il en est aujourd'hui des agriculteurs : partagent-ils toujours des valeurs communes ? Quelles sont les valeurs présentes au sein des agriculteurs ? Ont-ils le sentiment de former un groupe spécifique ? Et si c'est le cas, comment se matérialise l'appartenance à ce dernier ? En prenant comme point d'entrée les valeurs, nous avons essayé de répondre à ces questions. Nous sommes partis de l'hypothèse que les valeurs anciennes dites paysannes n'ont pas complètement disparu, qu'elles se retrouvent chez les agriculteurs aux côtés de valeurs nouvelles autrement dit qu'il y a un syncrétisme de valeurs anciennes et nouvelles mais aussi qu'il existe un référent culturel commun aux enquêtés de notre corpus. Ce qui a été confirmé à travers l'analyse des données de terrain. En effet, il ressort de façon prégnante, la présence de valeurs anciennes et nouvelles au sein de notre corpus d'entretiens. Et, nous avons aussi reconstruit le référent culturel commun que nous avons nommé « agripaysan » puisqu'il nous est impossible de dissocier la dimension paysanne et la dimension agricole. Au sein de ce dernier, nous avons préféré organiser les valeurs en trois groupes – l'ensemble comptant treize valeurs - ayant chacun leurs caractéristiques, mais sans les hiérarchiser même si des valeurs émergent de par leur importance. Néanmoins, il nous a également été possible de dégager trois manières de s'approprier le référent culturel « agripaysan » - autrement dit trois idéaux-types - liées à des rapports différents entretenus avec les trois groupes de valeurs. De plus, le rapprochement de la culture « agricole » à la culture populaire notamment ouvrière s'est avéré pertinent, permettant ainsi de montrer que les enquêtés de notre corpus sont dans un entre-deux à la fois proches de la culture populaire sous certains aspects et éloignés sous d'autres. Mais notre thèse a aussi ses limites qu'il convient d'évoquer.

La prégnance forte de certaines valeurs

Même si nous avons rassemblé les valeurs en trois groupes que nous n'avons pas pu hiérarchiser, nous pouvons remarquer que cinq valeurs sont très importantes chez les enquêtés de notre corpus : travail de la terre, nature, famille restreinte, transmission-donation, et réaction-adaptative. Ces valeurs sont difficiles à dissocier et se retrouvent dans la vie professionnelle comme dans la vie privée, confirmant l'imbrication des deux dimensions. Le travail est la valeur centrale chez les enquêtés de notre corpus, élément de construction de leur identité et l'ensemble des valeurs du référent culturel « agripaysan » découle de cette valeur. Il s'agit d'un travail qui se fait avec la famille restreinte (épouse et/ou père et dans une moindre mesure les enfants) et sur du vivant, au rythme des saisons ; la terre et la nature de manière générale étant la base du métier, il faut les préserver. De plus, les terres possédées appartiennent à la famille, pour la grande majorité d'entre eux, depuis un certain temps et sont ainsi transmises de génération en génération, symbolisant donc une chaîne familiale et la famille. Par conséquent, la transmission-donation ne se réduit pas à une transmission de terres ; comme le souligne Hervieu et Purseigle (2013), [Dans la mesure où l'exploitation est

liée à la famille et où le patrimoine s'hérîte, un lien nécessaire s'établit entre terre et parenté.] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 85). Et ce métier n'est possible – mais pas impossible - qu'à condition d'avoir reçu une exploitation et/ou des terres afin de pouvoir s'installer. Cependant, si les enquêtés veulent continuer à exercer leur profession, ils doivent faire preuve de réaction-adaptative autrement dit toujours s'informer, s'adapter, ne pas hésiter à se remettre en question.

Un référent culturel « agripaysan »

Les entretiens ont mis en évidence que l'ensemble des enquêtés de notre corpus entretient de près ou de loin, un lien plus ou moins ancien avec l'agriculture. En effet, ils ont tous souligné avoir des « racines » paysannes – ne rejetant pas ainsi leur passé mais construisant leur présent et leur futur en accord avec celui-ci - même si, pour une minorité, le métier a sauté une génération. Néanmoins, ils ont tous transformé l'exploitation reçue, ils se sont mécanisés et ont suivi les évolutions du métier, que ce soit sur le plan technique comme cultural. En outre, la plupart d'entre eux reçoit des subventions de la PAC, ce qui les contraint à respecter un certain nombre de normes qui sont aussi imposées par la législation de manière générale. Par conséquent, on retrouve chez tous les enquêtés de notre corpus des valeurs anciennes dites paysannes – et pas uniquement des traces mais parfois de manière prégnante – et des valeurs nouvelles qualifiées d'agricole. Il ne nous a donc pas été possible de séparer les deux dimensions du référent culturel commun tant les deux sont présentes – soulignant ainsi un entre-deux - c'est la raison pour laquelle nous avons voulu exprimer cette impossible dissociation au niveau de son appellation en le nommant « agripaysan » ; ce qui ne veut pas dire que nous nous opposons aux chercheurs qui considèrent que la paysannerie a disparu (Mendras, 1984 ; Hervieu et Purseigle, 2013), notre thèse ne dressant pas le portrait des paysans. Cette citation d'Edgar Morin (1967) montre, d'une certaine manière, ce que nous avons voulu faire passer à travers le terme « agripaysan » : [Les compromis qui s'établissent entre la petite entreprise et les nouveaux courants économiques permettent les symbioses entre archaïsme et modernisme. La nouvelle rationalisation économique a récupéré à son profit des survivances, en même temps que les survivances se trouvent prolongées ou revivifiées par la nouvelle rationalité économique. Les symbioses favorisent la coulée du modernisme dans les moules anciens, mais en même temps, elle consolide provisoirement des nœuds d'archaïsme, entretiennent des vivotages.] (Morin, 1967, p. 69).

En outre, avant de nous rendre sur le terrain, nous avons construit un référent culturel commun à travers la bibliographie - qui s'est retrouvé dans les guides - et pour lequel nous avons hiérarchisé les valeurs. Cependant, à l'issue de l'analyse des données, certaines valeurs n'ont pas pu être dissociées des autres au niveau de leur importance, c'est la raison pour laquelle, nous avons préféré réunir les valeurs en groupes de valeurs, ce qui nous a conduit à élaborer trois groupes de valeurs que nous avons tenté de nommer et non de hiérarchiser – chacun d'eux ayant son propre rôle - : le groupe des « valeurs identitaires et distinctives » comprenant les valeurs travail de la terre, nature, famille restreinte, études, transmission-donation ; le groupe des « valeurs nécessaires », qui correspond aux valeurs temps, innovation, choix, courage, création, réaction-adaptative et le groupe des « valeurs extraprofessionnelles » qui renvoie aux valeurs autoconsommation et alimentation saine et

village. L'existence du référent culturel « agripaysan » commun à l'ensemble des enquêtés de notre corpus permet, comme l'ont fait remarquer Hervieu et Purseigle (2013), de mettre en avant une unité au sein des agriculteurs – ce qui renvoie à la dichotomie des Eux et Nous (Hoggart, 1970) - malgré une diversité, mise en avant par la typologie : [(...) alors même qu'on mesure la très grande diversité, voire l'éclatement des mondes agricoles, force est de constater que ce secteur professionnel continue de développer des attitudes et des opinions qui lui sont propres et tiennent à distance des autres catégories socioprofessionnelles.] (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 229). Les hypothèses formulées par ces deux chercheurs pour expliquer cette unité sont un surcroît de valorisation identitaire dû au caractère minoritaire du groupe ou un puissant système organisationnel voire la combinaison des deux (*Ibid*). Notre enquête semblerait infirmer la présence d'un ensemble d'organisations agricoles actif et même si les enquêtés de notre corpus ont souligné faire partie d'un groupe, nous ne pouvons pas affirmer que cette revendication trouve son explication dans le fait qu'ils soient en situation minoritaire.

Trois idéaux-types

Même si toutes les valeurs se retrouvent chez les enquêtés de notre corpus permettant de parler de référent culturel « agripaysan » voire de « monde agripaysan » ou de « culture agripaysanne », tous les enquêtés de notre corpus n'investissent pas les trois groupes de valeurs de la même façon et nous avons tenté, à travers la typologie, de mettre en évidence les différences les plus significatives afin de montrer sa complémentarité. Le rapport à l'innovation, autrement dit le choix d'innover, d'investir, de moderniser que ce soit sur le plan technique comme cultural – et il convient de rappeler que tous les enquêtés ont opté pour l'innovation - conduit à une appropriation différente de ces trois groupes. Ce sont donc les représentations qui s'en trouvent modifiées. Et la décision de rentrer dans le cercle « vicieux » ou « vertueux » de l'innovation est influencée par le fait d'avoir ou non un receveur ou d'accepter d'avoir un receveur, puisqu'un certain nombre d'enquêtés ont affirmé ne pas souhaiter que leurs enfants reprennent et même les avoir dissuader de reprendre l'exploitation. Les idéaux-types « paysan-agriculteur » et « chef d'entreprise paysan » comprennent à peu près le même nombre d'enquêtés et sont les plus représentatifs de notre corpus en lien avec le syncrétisme de valeurs anciennes et nouvelles caractéristique du référent culturel commun. Néanmoins, même si l'idéal-type « agri-manager » ne renvoie qu'à trois enquêtés de notre corpus les différences sont suffisamment importantes pour que nous le mentionnions. En effet, cet idéal-type matérialise une rupture avec les deux autres, que ce soit au niveau du travail comme dans la vie de manière générale. Cependant, ces trois idéaux-types ne distinguent pas deux dimensions de l'agriculture, une agriculture de subsistance et une agriculture de marché (Hervieu et Purseigle, 2013, p. 237) car même s'ils n'entretiennent pas tous le même rapport vis-à-vis du marché, l'agriculture vivrière ne se retrouvent pas au sein de notre corpus.

Un entre-deux : populaire et non populaire

Les enquêtés de notre corpus partagent un certain nombre de traits communs avec la culture populaire notamment ouvrière. Ils accordent de l'importance à la parentèle – femme, enfants et parents – et au sein de celle-ci la figure du père est très présente, il a souvent transmis l'exploitation et continue à travailler aux côtés du fils, même si, les enquêtés ont installé des barrières, matérialisées par la décohabitation. Ils incitent leurs enfants à poursuivre leurs études, pas uniquement, pour exercer un autre métier – à l'image des ouvriers qui font tout pour que leurs enfants ne connaissent pas l'usine – mais aussi pour avoir une ouverture d'esprit, qui est importante à leurs yeux. Et comme les ouvriers, il y a une forte reproduction sociale chez les enquêtés de notre corpus, puisqu'ils exercent le même métier que leur père et/ou leur grand-père, ce qui interroge sur la question du choix même s'ils ont souligné être passionné par leur métier. De plus, pour ce qui est des loisirs, la tendance est à une préférence pour la pratique du jardin potager – prenant la forme d'un « travail à-côté » (Weber, 2001) - au profit des visites de musées par exemple ou du cinéma. Ils valorisent principalement ce qui a une utilité concrète, ce qui se retrouve au niveau de l'alimentation ou un certain nombre d'entre eux ont mentionné faire leurs propres conserves renvoyant à la culture pratique des classes populaires ; ils sont vigilants pour ce qui est de leur alimentation et « *ne regardent pas* » le budget qu'ils consacrent à la nourriture selon leurs propos. Et ils habitent, la plupart du temps, dans le village où ils ont grandi et où leur famille a vécu et sont attachés à ce dernier – défendant ainsi le capital d'autochtonie (Retière, 2003) - qui semble représenté un espace rassurant du fait du cadre de vie agréable de la campagne voire enfermant puisque la majorité d'entre eux ne l'a jamais quitté (en dehors des vacances) comme c'est le cas du quartier pour les ouvriers (Verret, 1979, 1988, Schwartz, 2002) ; le localisme autrement dit l'attachement au village ou au quartier est une marque des classes populaires (Retière, 2003, Renahy, 2010).

Néanmoins, sous certains aspects, ils se détachent aussi de la culture populaire. En effet, même si la famille restreinte est une valeur, elle ne se traduit pas par un repli sur le foyer, au contraire, ils valorisent l'ouverture d'esprit qui passe par des sorties en dehors du foyer, de l'exploitation, du village voire de la région principalement lors de vacances et de week-ends pour certains mais pas pour ce qui est des loisirs puisqu'ils ont souligné n'en avoir que peu. En outre, le travail - même s'il est dévoreur de temps, ce qui n'est pas toujours compensé, selon eux, au niveau du revenu – a été mis en avant comme un élément de construction de leur identité, renvoyant à un sentiment de valorisation – contrairement aux ouvriers (Schwartz, 1997, Alonzo, 3/98, Beaud et Pialoux, 1999) et se sont longuement attardés sur celui-ci lors des entretiens. Certains ont également souligné que, contrairement aux ouvriers d'usine, ils n'ont pas de patron mais aussi et surtout ils créent un bien qui leur survivra après eux à travers la transmission. Ils sont donc dans un entre-deux : ils ne font pas totalement parties de la culture populaire, ni n'en sont totalement exclus puisqu'ils en partagent certains traits, comme ils ne sont pas non plus en marge de la culture de la société dans son ensemble comme peut en témoigner l'enquête *Valeurs* (2009) dont le classement des valeurs des Français aux trois dates 1990, 1999, 2008 fait apparaître comme première valeur, la famille

suivi par le travail ; la religion et la politique occupant les dernières places (Bréchon et Tchernia, 2009, p. 13).

Les limites de la thèse

Cette thèse a pour originalité d'avoir pris, comme point de départ, le paysan pour étudier l'agriculteur ou l'exploitant agricole contemporain ; mais aussi de s'être intéressée à deux dimensions de la vie de ce dernier et les combiner : la vie au travail et la vie en dehors de celui-ci en lien avec l'imbrication vie professionnelle et vie privée caractéristique de cette catégorie socioprofessionnelle. En outre, s'intéresser aux valeurs, consiste à dépasser cet écueil mis en avant par Mendras (1984) à savoir que la sociologie a surtout étudié le « bon agriculteur » - celui qui cherche à se moderniser - et quand elle s'intéresse à « l'agriculteur traditionnel », c'est toujours de manière négative, en soulignant ses défauts, ses manques et ce dernier est jugé comme incompréhensible. Et entretenant un lien avec le milieu agricole lié aux origines sociales, une vigilance a été accordée à ne pas tomber dans l'idéalisation. Néanmoins comme tout travail de thèse, notre enquête a aussi ses limites.

Nous voulons mettre en avant les deux principales limites : les idéaux-types et les films sociologiques.

Etant donné que notre objectif de départ consistait à se demander si les agriculteurs formaient toujours un groupe aujourd'hui, une fois que cette hypothèse a été confirmée, l'essentiel de notre travail a porté sur la construction du référent culturel commun aux enquêtés de notre corpus et à la qualification de ce dernier : paysan et/ou agricole. Les idéaux-types ne venant donc qu'en complémentarité mais étant suffisamment prégnants pour ne pas les ignorer, il conviendra de les développer davantage notamment à travers d'autres entretiens et observations – qui pourront être filmés - portant exclusivement sur ces derniers et donc en essayant de « sélectionner » les enquêtés pour que les trois idéaux-types soient représentés au sein du corpus.

En outre, en ce qui concerne les films sociologiques, comme nous l'avons annoncé, au début de notre thèse, nous n'avons aucune connaissance en ce domaine, que ce soit pour leur réalisation, comme pour leur mise en support et leur traitement. Il s'agira donc d'essayer de développer nos connaissances dans ce domaine – même si la pratique est peu répandue en sociologie – et de les utiliser davantage dans l'analyse – afin de dépasser totalement le simple rôle d'illustration qui leur sont souvent conférés - voire de tenter de réaliser une enquête qui n'ait recours qu'à cet outil de recueil de données.

A l'issue de ce travail de thèse, une question se pose : quel avenir prédire à cette culture « agripaysanne » mise en évidence par notre enquête ? Question à laquelle nous ne pouvons pas répondre mais deux hypothèses peuvent être formulées. Il est possible que l'agri-manager, détaché de toute valeur ancienne, soit l'exploitant agricole du futur - qu'on ne saurait dater – ce qui signifierait donc la fin de la culture « agripaysanne ». Néanmoins, il est possible que la culture « agripaysanne » continue à être perpétuée par les paysans-agriculteurs et les chefs

d'entreprise-paysans. En effet, l'enquête a également mis en évidence que même si les enfants n'exerçaient pas le même métier ou ne voulaient pas l'exercer, les enquêtés essayaient toujours de transmettre les valeurs « agripaysannes ». Par conséquent, la fin de la reproduction sociale ne signifie pas la fin de la culture « agripaysanne ».

BIBLIOGRAPHIE

Abdelmalek Ali Ait, « L'exploitation familiale agricole : entre permanence et évolution. Approche ethnosociologique », *Economie rurale*, n° 255-256, 2000. Les cinquante premières années de la Sfer. Quel avenir pour l'économie rurale ? pp. 40-52.

Algan Yann, « Confiance dans les entreprises, confiance dans les syndicats », in Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, Paris, 2009, pp. 205-207.

Algan Yann, « Hausse des prix et sens de l'argent », in Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, Paris, 2009, pp. 215-218.

Alonzo Philippe, Hugrée Cédric, *Sociologie des classes populaires*, Armand Colin, Paris, 2010.

Alonzo Philippe, « Les rapport à l'emploi et au travail des caissières de la grande distribution », *Travail & Emploi*, n°76, 3/98.

Alphandéry Pierre, Sencébé Yannich, « L'émergence de la sociologie rurale en France (1945-1967) », *Etudes rurales*, 183, 2009, pp. 23-40.

Amar Michel, Attal-Toubert Ketty, Desriers Maurice, Flavre Florent, Flachère Magali, Fréchou Hélène, Guillaumat-Tailliet François, Le Rey Eliane, « Panorama des indépendants : emplois et revenus », *Les revenus d'activité des indépendants*, édition 2009, pp. 9-28.

Amossé Thomas, Pignoni Maria-Teresa, « La transformation du paysage syndical depuis 1945 », *Données sociales*, la société française, Insee, 2006.

Arendt Hannah, *La crise de la culture*, Gallimard, Paris, 2007 (1^{ère} traduction 1972).

Ariès Philippe, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Plon, Paris, 1960 in Singly François de, *Sociologie de la famille contemporaine*, Armand Colin, Paris, 2004 (1^{ère} édition 1993).

Arrondel Luc, Masson André, Verger Daniel, « Préférences individuelles et disparités du patrimoine », *Economie et statistique*, n°374-375, 2004.

Arrondel Luc, Masson André, « Que nous enseignent les enquêtes sur les transferts patrimoniaux en France ? », *Economie & prévision*, Numéro 100-101, 1991-4-5, pp. 93-128.

Aubert D. et Léon Y., « Problèmes financiers des agriculteurs français et mutations du secteur. Le cas des exploitations en difficulté financière », *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, 1987, n°5, pp. 23-45.

Bachir Myriam (dir.), *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, PUF, Paris, 2000, pp. 9-30.

Bajard Flora, « 'Enquêter en milieu familial' Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ? », *Genèses*, 2013/1 n°90, pp. 7-24.

Banos Vincent, *Réflexion prospective sur les espaces de la citoyenneté : l'exemple du prisme environnemental*, Mémoire de DEA, Géographie, Université de Paris IV, 2003.

Banos Vincent, Candau Jacqueline, *Recomposition des liens sociaux en milieu rural. De la fréquentation d'espaces à la production de normes collectives ?*, Erès, *Espaces et sociétés*. Date inconnue.

Barbichon Guy, « Culture de l'immédiat et cultures populaires » in *Philographies, Mélanges offerts à Michel Verret*, Saint Sebastiens/Loire, ACL, 1987.

Barbichon Guy, « Patrimoine et pouvoirs symboliques des agriculteurs dépossédés », *Etudes rurales*, N°65, 1977. Pouvoir et patrimoine au village – 2, pp. 93-100.

Barrère-Maurisson Marie-Agnès, Marchand Olivier, « Temps de travail, temps parental. La charge parentale : un travail à mi-temps », *Premières synthèses*, 2000.05-N°20.1, pp. 1-7.

Barthez Alice, « GAEC en rupture : à l'intersection du groupe domestique et du groupe professionnel », in *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Weber Florence, Gojard Séverine, Gramain Agnès (dir.), La Découverte, Paris, 2003, pp. 211-236.

Barthez Alice, *Famille, travail et agriculture*, Economica, Paris, 1982.

Bastide Roger, « Mémoire collective et sociologie du bricolage », *L'Année sociologique*, vol. 21, 1970, pp. 65-108.

Baudelot Christian, Gollac Michel, « Faut-il travailler pour être heureux ? », *Insee Première*, décembre 1997. Non paginé.

Beaud Stéphane, Confavreux Joseph, Lindgaard Jade, *La France invisible*, La Découverte, Paris, 2006.

Beaud Stéphane, Pialoux Michel, *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Fayard, Paris, 2003.

Beaud Stéphane, Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, Paris, 2003 (1^{ère} édition 1997).

Beaud Stéphane, Pialoux Michel, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Fayard, Paris, 1999.

Beaud Stéphane in Fassin Didier et Bensa Alban, *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*, La Découverte, Paris, 1998.

Beaud Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l' 'entretien ethnographique' », *Politix*. Troisième trimestre 1996. Vol.9. N°35, pp. 226-257.

Becker Howard S., *Le travail sociologique. Méthode et substance*, Saint-Paul Fribourg, Suisse, 2006.

Becker Howard S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, La Découverte, Paris, 2002.

Béguin Pascal, Dedieu Benoît, *Le travail en agriculture : son organisation et ses valeurs face à l'innovation*, L'Harmattan, Paris, 2011.

Bellamy Vanessa et Plateau Claire, « Consommation et mode de vie des agriculteurs », in *L'agriculture, nouveaux défis – édition 2007*, Insee, pp. 213-219.

Bernardi Valérie, Defalvard Hervé, « Les conceptions du temps de travail des agriculteurs aujourd'hui », *Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*, Dijon, 17-19 mai 2006, pp. 85-97.

Bernot Lucien, Blancart René, *Nouvelle, un village français*, Editions des archives contemporaines, Paris, 1996.

Bertaux Daniel, « Une enquête sur la boulangerie artisanale », *rapport au Cordes*, 1980.

Bertaux-Wiame Isabelle, « Devenir indépendant, une affaire de couple », *Cahiers du Genre*, 2004/2 n°37, pp. 13-40.

Bertaux-Wiame Isabelle, « Mémoire et récits de vie », Pénélope, n°12, 1985 in Singly François (dir.), *La famille l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 1991.

Bessière Céline, « Les séparations conjugales dans les familles agricoles », *Informations sociales*, 2011/2, n°164, pp. 64-71.

Bessière Céline, De Paoli Caroline, Gouraud Bénédicte, « Les agriculteurs et leur patrimoine : des indépendants pas comme les autres ? », *Economie et statistique*, N° 444-445, 2011.

Bessière Céline, *De génération en génération. Arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*, Raisons d'agir, Paris, 2010.

Bessière Céline, Giraud Christophe, Renahy Nicolas, « Famille, travail, école et agriculture », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, 88 (2008-3), pp. 5-19.

Bessière Céline, Gollac Sybille, « Le silence des pratiques. La question des rapports de genre dans les familles d' 'indépendant' » *Sociétés et Représentations*, 2007/2, n°24, pp. 43-58.

Bessière Céline, « Maintenir une entreprise familiale. Enquête sur les exploitations viticoles de la région délimitée Cognac », Université Paris Descartes, Thèse pour l'obtention du doctorat de sociologie, 2006.

Bessière Céline, « Les 'arrangements de famille' : équité et transmission d'une exploitation familiale viticole », *Société contemporaines*, 2004/4, n°56, pp. 69-89.

Bessière Céline, « 'Vaut mieux qu'elle travaille à l'extérieur ! Enjeux du travail salarié des femmes d'agriculteurs dans les exploitations familiales », *Cahiers du Genre*, 2004/2 n°37, pp. 93-114.

Bessière Céline, « Une profession familiale : les trois dimensions de la vocation agricole », in *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Weber Florence, Gojard Séverine, Gramain Agnès (dir.), La Découverte, Paris, 2003, pp. 237-272.

Blanc Alain, Pessin Alain, *L'Art du terrain. Mélanges offerts à Howard S. Becker*, L'Harmattan, Paris, 2004, pp. 171-191.

Blanpain Nathalie, « Le patrimoine des indépendants diminue fortement lors du passage à la retraite », *Insee Première*, 2000, n° 739. Non paginé.

Bodiguel Maryvonne, *Les paysans face au progrès*, Presses de Sciences Po, Paris, 1975.

Boisard Pierre, Fermanian Jean-David, « Les rythmes de travail hors norme », *Economie et Statistique*, N°321-322, 1999-1/2, pp. 111-131.

Bott Elizabeth, *Family and Social Network*, Tavistock Publication, Londres, 1957.

Bosse-Platière Hubert, « L'avenir familial de l'exploitation agricole », *Économie rurale* [En ligne], 289-290 | Septembre-décembre 2005, mis en ligne le 07 novembre 2008, consulté le 15 septembre 2014. URL : <http://economierurale.revues.org/90>. Non paginé.

Boudon Raymond, *Le sens des valeurs*, PUF, Paris, 1999.

Bouffartigue Paul, Bouteiller Jacques, « L'érosion de la norme du temps de travail », *Dares*, 2001, Non paginé.

Bourdieu Pierre, *Méditations pascaliennes*, Seuil, Paris, 2003.

Bourdieu Pierre, *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Seuil, Paris, 2002.

Bourdieu Pierre, « A propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 100, décembre 1993, pp. 32-36.

Bourdieu Pierre, *La misère du monde*, Seuil, Paris, 1993.

Bourdieu Pierre, *La Noblesse d'Etat*, Minuit, Paris, 1989, pp. 386-415.

Bourdieu Pierre, « Espace social et genèse des 'classes' », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 52-53, juin 1984. Le travail politique, pp. 3-14.

Bourdieu Pierre, « Vous avez dit 'populaire' », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol 46, mars 1983. L'usage de la parole, pp. 98-105.

Bourdieu Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Editions de Minuit, Paris, 1979.

Bourdieu Pierre, de Saint Martin Monique, « Anatomie du gout », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol 2, n°5, octobre 1976, pp. 2-81.

Bourdieu Pierre, « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture », *Revue française de sociologie*. 1966, 7-3. Les changements en France, pp. 325-347.

Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude, *Les Héritiers. Les étudiants face à la culture*, Editions de Minuit, Paris, 1964.

Bourdieu Pierre, « Célibat et condition paysanne », *Etudes rurales*, N°5-6, 1962, pp. 32-135.

Bozon Michel, « Le choix du conjoint » in Singly François (dir.), *La famille l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 1991, pp. 22-33.

Bozon Michel, « Trois images de la culture ouvrière », *Revue française de sociologie*, 1989, 30-2, pp. 321-332.

Bozon Michel, Thiesse Anne-Marie, « Le donjon, le grenier et le jardin », *Terrain* [En ligne], 5 | octobre 1985, mis en ligne le 23 juillet 2007, consulté le 04 février 2014. URL : <http://terrain.revues.org/2879> ; DOI : 10.4000/terrain.2879. Non paginé.

Bozon Michel, « Chasse, territoire, groupements de chasseurs », *Etudes rurales*, N°87-88, 1982. La chasse et la cueillette aujourd'hui, pp. 335-342.

Bozon Michel, Chamboredon Jean-Claude, Fabiani Jean-Louis, « Les usages sociaux du cadre naturel. Elaboration sociale et conflit des modes de consommation de la campagne : l'exemple de la chasse », 1980, pp. 273-279.
http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/21468/RFF_1980_S_273.pdf?sequence=1

Bozon Michel, Chamboredon Jean-Claude, « L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique », *Ethnologie Française*, Vol. X, n°1, 1980.

Bozonnet Jean-Paul, « Les Français et la nature : adhésion au grand récit écologiste », in Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, Paris, 2009, pp. 125-130.

Braconnier Cécile, Dormangen Jean-Yves, *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la mobilisation électorale en milieux populaires*, Folio actuel, Paris, 2007.

Bréchon Pierre, Galland Olivier (dir.), *L'individualisation des valeurs*, Armand Colin, Paris, 2010.

Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, Paris, 2009.

Bréchon Pierre, « Appartenance et identité religieuse », in Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, Paris, 2009, pp. 229-235.

Bréchon Pierre, « La confiance aux institutions », in Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, Paris, 2009, pp. 293-297.

Bréchon Pierre (dir.), *Les valeurs des Français. Evolutions de 1990 à 2000*, Armand Colin, Paris, 2003.

Bue Jennifer, Rougerie Catherine, « L'organisation des horaires : un état des lieux en mars 1998 », *Premières informations et premières synthèses*, N°30.1, Dares, 1999, pp. 1-8.

Caille Jean-pierre, Cretin Laurette, « Les transformations des scolarités des enfants d'agriculteurs », *Centre d'études et de prospective*, Analyse N°57 - Mai 2013. Non paginé.

Candau Jacqueline, Rémy Jacques, *Sociabilités rurales. Les agriculteurs et les autres*, Editions de l'EHESS, *Etudes rurales*, 2009/1, n°183, pp. 83 à 100.

Cardonna Jeannine, Lacroix Chantal, *Statistiques de la culture : Chiffres clés 2007*, *La Documentation française*, Paris, 2007 in Herpin Nicolas, Verger Daniel, *Consommation et modes de vie en France. Une approche économique et sociologique sur un demi-siècle*, La Découverte, Paris, 2008, 3^{ème} édition (1^{ère} édition 1988).

Cautrès Bruno, « Une politisation en hausse ! », in Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, Paris, 2009, pp. 269-273.

Céfaï Daniel (dir.), *L'enquête de terrain*, La Découverte, Paris, 2003.

Charvet Jean-Paul, *La France agricole en état de choc*, Liris, Paris, 1994.

Chombart de Lauwe Paul-Henry, *La fin des villes. Mythe ou réalité*, Calmann-Lévy, Paris, 1982.

Chombart de Lauwe Paul-Henry, *La vie quotidienne des familles ouvrières*, éditions du CNRS, Paris, 1977.

Chamboredon Jean-Claude, « La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural », *Etudes rurales*, N°87-88, 1982. La chasse et la cueillette aujourd'hui, pp. 233-260.

Chamboredon Jean-Claude, « Les usages urbains de l'espace rural : du moyen de production au lieu de récréation », *Revue française de sociologie*, 1980, 21-1, pp. 97-119.

Chamboredon Jean-Claude, Lemaire Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 1970, 11-1, pp. 3-33.

Champagne Patrick, « La reproduction de l'identité », *Actes de la recherche en science sociales*, Vol.65, novembre 1986. La construction sociale de l'économie, pp. 41-64.

Champagne Patrick, « La restructuration de l'espace villageois », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 1, n°3, mai 1975. Les catégories de l'entendement professoral, pp. 43-67.

Chatellier Vincent, Delame Nathalie, « Les exploitations agricoles européennes et françaises », *L'agriculture, nouveaux défis – édition 2007*, Insee, pp. 79-93.

Chauvel Louis, « Du pain et des vacances : la consommation des catégories socioprofessionnelle s'homogénéise-t-elle (encore) ? » *Revue française de sociologie*. 1999, 40-1. Fluidité et hiérarchie. L'évolution de la stratification sociale en France, pp. 79-96.

Chenu Alain, « Les horaires et l'organisation du temps de travail », *Economie et Statistiques*, N°352-353, 2002, pp. 151-167.

Chenu Alain, Herpin Nicolas, « Une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs ? », *Economie et Statistique*, N°352-353, 2002, pp. 15-37.

Clot Yves, *La fonction psychologique du travail*, PUF, Paris, 2006.

Collomp Alain, « Les formes de la famille. Approche historique », in Singly François (dir.), *La famille l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 1991, pp. 13-20.

« Commercialisation des produits agricoles. Un producteur sur cinq vend en circuit court », *Agreste Primeur*, Numéro 275, janvier 2012. Non paginé.

Conte Arthur, *Les paysans de France de l'an 1000 à l'an 2000*, Plon, Paris, 2000.

Cordonnier Pierre, *L'agriculteur et son milieu*, Dunod, Paris, 1995.

Coulangeon Philippe, Lemel Yannick, « Les pratiques culturelles et sportives des Français : arbitrage, diversité et cumul » *Economie et statistique*, N°423, 2009.

Courtin Pierre, « La notion d'exploitation agricole familiale. L'exemple de Limagne », *Annales. Economies, Sociétés et Civilisation*, 1^e année, N. 4, 1946, pp. 342-346.

Crozier Michel, Friedberg Erhard, *L'acteur et le système*, Seuil, Paris, 1992 (1^{ère} édition 1977).

Cuche Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, La Découverte, Paris, 1996.

Dargent Claude, « Célébrer la naissance, le mariage et la mort », in Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, Paris, 2009, pp. 243-245.

Debordeaux Danièle, Strobel Pierre, *Les solidarités familiales en questions. Entraide et transmission*, L.G.D.J., Paris, 2002.

De Certeau Michel, *L'invention du quotidien. Tome 1. Arts de faire*, Gallimard, Paris, 1990.

De Certeau Michel, Julia Dominique, Revel Jacques, *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Gallimard, Paris, 1975.

Dechambre Bernard, « La Pac et le développement rural », *L'agriculture, nouveaux défis* – édition 2007, *Insee*, pp. 167-176.

Déchaux Jean-Hugues, Herpin Nicolas, « Devoirs réciproques entre générations », in Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François, *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, Paris, 2009, pp. 161-164.

Dedieu Marie-Sophie, De Corlieu Thierry, Marcus Vincent, Mayo-Simbsler Séverine, « Résultats économiques des exploitations en 2013 et résultats prévisionnels pour 2014 », *Agreste Primeur*, Numéro 321, décembre 2014, pp. 1-6.

Delame Nathalie, Thomas Gérard, « De plus en plus de conjoints d'agriculteurs travaillent hors de l'exploitation », *L'agriculture, nouveaux défis* – édition 2007, *Insee*, pp. 231-244.

Delame Nathalie, Thomas Gérard, « Revenus des foyers d'agriculteurs », *Insee Première* n° 1068, 2006.

Delphy Christine, « Agriculture et travail domestique : la réponse de la bergère à Engels », *Nouvelles questions féministes*, n°5, 1983.

Demazière Didier, Dubar Claude, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple de récits d'insertion*, Nathan, Paris, 1997.

Depardon Raymond, *Paysans*, Points, Paris, 2009.

Descamps Florence, Weber Florence, Müller Bertrand, « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat », *Genèses*, 62, mars 2006, pp. 93-109.

Desriers Maurice, « L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique », *L'agriculture, nouveaux défis* – édition 2007, *Insee*, pp. 17-30.

Dionis du Séjour Nathalie, Gsell Bruno, Gérard Marie-Josée, *L'agriculteur et son exploitation*, Dunod, 1995.

Dirn Louis, *La société française en tendances, 1975-1995*, PUF, Paris, 1996.

Dompnier Nathalie, « Un idéal très romantique du couple et du mariage : les habits neufs du couple traditionnel », in Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François, *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, Paris, 2009, pp. 145-149.

Donegani Jean-Marie (1990) in Pinson Gilles, Sala Pal Valérie, « Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ? », *Revue française de science politique*, 2007, Vol.57, pp. 555-597.

Douglas Mary, « Pour ne plus entendre parler de la 'culture traditionnelle' », in Polanyi Karl, *Contre la société du tout marchand*, La Découverte, Paris, 2007/1, n°29. Non paginé

Dubet François, *Dites-nous, François Dubet, à quoi sert vraiment un sociologue ?* Armand Colin, Paris, 2011.

Dubost J. « Remarques sur l'étude des changements dans la structure et les fonctions des communautés rurales », *Economie rurale*. N°47, 1961. Sociologie rurale, pp. 59-66.

Duchesne Sophie in Bachir Myriam (dir.), *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, PUF, Paris, 2000, pp. 9-30.

Dumontier Françoise, Guillemot Danièle, Méda Dominique, « L'évolution des temps sociaux au travers des enquêtes Emploi du temps », *Economie et Statistique*, N°352-353, 2002, pp. 3-13.

Emerson Robert, « Le travail de terrain comme activité d'observation : perspectives ethnométhodologistes et interactionnistes », in Céfaï Daniel (dir.), *L'enquête de terrain*, La Découverte, Paris, 2003, pp. 408-415.

Fabiani Jean-Louis, « Quand la chasse populaire devient un sport. La redéfinition sociale d'un loisir traditionnel », *Etudes rurales*, N°87-88, 1982. La chasse et la cueillette aujourd'hui. pp. 309-323.

Faure Alain, Gerbaux Françoise, Müller Pierre, *Les entrepreneurs ruraux. Agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux*, L'Harmattan, Paris, 1989.

Fassin Didier et Bensa Alban, *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*, La Découverte, Paris, 1998.

« Fiches thématiques, L'agriculture, nouveaux défis » – édition 2007, *Insee*, pp. 262-297.

Fischer Gustave-Nicolas, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Dunod, Paris, 2005, 3^{ème} édition (1^{ère} édition 1987).

Flocco Gaëtan, Vallée Réjane, « Une sociologie visuelle du travail : filmer les machinistes du cinéma et de l'audiovisuel » *Filmer le travail, chercher, montrer, démontrer*, Numéro 25, décembre 2012. Non paginé.

« Formation des chefs d'exploitation. Jeunes agriculteurs, parmi les actifs les mieux formés », *Agriste Primeur*, Numéro 281, février 2012. Non paginé.

« France métropolitaine. Premières tendances », *Agriste primeur*, Numéro 266, septembre 2011. Non paginé.

Frégné Cédric, *L'appétence pour formation : Une entreprise de rationalisation du flou*, Michel Houdiard Editeur, 2007.

Freud Sigmund, *La Vie sexuelle*, PUF, paris, 1969 (1^{ère} édition 1914).

Freud Sigmund, « Pour introduire le narcissisme », in Freud Sigmund, *La Vie sexuelle*, PUF, Paris, 1969 (1^{ère} édition 1914).

Friedmann Georges, Naville Pierre, *Traité de sociologie du travail*, Armand Colin, Paris, 1961-1962.

Friedmann Georges, *Villes et campagnes. Civilisation urbaine et civilisation rurale en France*, Armand, Colin, Paris, 1953.

Galland Olivier, « Les sentiments de solidarité », in Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François, *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, Paris, 2009, pp. 69-72.

Galland Olivier, « ‘Les évolutions de la transmission culturelle’. Autour des espaces et des réseaux d’appartenance », *Informations sociales*, 2006/6, n°134, pp. 54-65.

Garner Hélène, Méda Dominique, Senik Claudia, « La place du travail dans les identités » *Economie et Statistique*, N°393-394, 2006, pp. 21-40.

Garner Hélène, Méda Dominique, « La place du travail dans l’identité des personnes », *données sociales*. La société française, édition 2006.

Garner Hélène, Méda Dominique, Senik Claudia, « Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, les leçons des enquêtes auprès des ménages » *Travail et Emploi* n°102, Avril-juin 2005.

Garner Hélène, Méda Dominique, Mokhtar Jamina, « La place du travail dans l’identité des personnes en emploi », *Dares*, Janvier 2004, N°01.1, pp. 1-7.

Gaxie Daniel, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Seuil, Paris, 1978.

Geertz Clifford, « Du point de vue de l’indigène : sur la nature de la compréhension anthropologique » in Geertz Clifford, *Savoir local, savoir global*, PUF, Paris, 1986, pp. 74.

Giddens Anthony, *La constitution de la société*, PUF, Paris, 1987.

Giraud Christophe, Rémy Jacques, « Les choix des conjoints en agriculture », *Revue d’Etudes en Agriculture et Environnement*, 88, 2008-3, pp. 21-46.

Gold Raymond, « Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l’enquête sociologique », in Céfaï Daniel (dir.), *L’enquête de terrain*. La Découverte, Paris, 2003, pp. 342-347.

Gollac Sybille, « Faire ses partages », *Terrain*, 45 | septembre 2005, mis en ligne le 15 septembre 2009, consulté le 12 janvier 2014. URL : <http://terrain.revues.org/3595> ; DOI : 10.4000/terrain.3595. Non paginé.

Gollac Sybille, « Travail indépendant et transmissions patrimoniales : le poids des inégalités au sein des fratries », *Economie et statistique*, N° 417-418, 2008, pp. 55-75.

Gollac Sybille, « La fonction publique : une voie de promotion sociale pour les enfants des classes populaires ? Une exploitation de l'enquête 'Emploi 2001' », *Sociétés contemporaines*, n°58, pp. 41-53.

Gonthier Frédéric, « L'autonomie, secret de la satisfaction au travail ? », in Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, Paris, 2009, pp. 179-184.

Gonthier Frédéric, « Les attentes par rapport au travail : entre reflux et redéploiement », in Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, Paris, 2009, pp. 185-189.

Gotman Anne, *L'héritage*, PUF, Paris, 2006.

Gotman Anne, Laferrère Anne, « L'héritage », in Singly François (dir.), *La famille l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 1991.

Gotman Anne, *Hériter*, PUF, Paris, 1988.

Gouirir Malika, « L'observatrice, indigène ou invitée ? Enquêter dans un univers familial », *Genèses*, 1998, pp. 110-126.

Gramain Agnès, Weber Florence « Modéliser l'économie domestique », in *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Weber Florence, Gojard Séverine, Gramain Agnès (dir.), La Découverte, Paris, 2003, pp.9-42.

Grignon Claude, Passeron Jean-Claude, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Gallimard, Paris, 1989.

Grignon Claude, Grignon Christiane, « Styles d'alimentation et goûts populaires », *Revue française de sociologie*, 1980, 21-4, pp. 531-569.

Grignon Claude, « Le paysan inclassable » *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 1, n°4, juillet 1975. Le fétichisme de la langue, pp. 82-87.

Grignon Claude, « L'orientation scolaire des élèves d'une école rurale », *Revue française de sociologie*. 1968, 9-1. Sociologie de l'éducation. Volume II, pp. 218-226.

Halbwachs Maurice, *Les classes sociales*, PUF, Paris, 2008 (1^{ère} édition 1937).

Halbwachs Maurice, *La Classe ouvrière et les niveaux de vie : recherches sur la hiérarchie des besoins dans la société industrielle*, PUF, Paris, 1970 (1^{ère} édition 1912).

Halbwachs Maurice, *Esquisse d'une psychologie des classes sociales*, Rivière, Paris, 1964.

Halbwachs Maurice, *Morphologie sociale*, Armand Colin, Paris, 1938.

Halbwachs Maurice, *Les causes du suicide*, Félix Alcan, Paris, 1930.

Hall Edward Twitchell, *Au-delà de la culture*, Seuil, Paris, 1979.

Heinich Nathalie, « La sociologie à l'épreuve des valeurs », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2006/2 n° 121, pp. 287-315. DOI : 10.3917/cis.121.0287.

Héran François, « La force du lien », *Autrement*, Paris, n°61, 1984, pp. 43-55 in Singly François de, « La famille : transformations récentes », *La documentation française*, N°685, 14 août 1992.

Héran François, « La seconde nature de l'habitus. Tradition philosophique et sens commun dans le langage sociologique », *Revue française de sociologie*, 1987, 28-3, pp. 385-416.

Herpin Nicolas, Déchaux Jean-Hugues, « La transmission des valeurs dans l'éducation familiale », in Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François, *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, Paris, 2009, pp. 157-160.

Herpin Nicolas, Verger Daniel, *Consommation et modes de vie en France. Une approche économique et sociologique sur un demi-siècle*, La Découverte, Paris, 2008, 3^{ème} édition (1^{ère} édition 1988).

Hervieu Bertrand, Purseigle François, *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin, Paris, 2013.

Hervieu Bertrand, Purseigle François, « Une force politique isolée : les mondes agricoles », note n°121, *Fondation Jean-Jaurès*, mars 2012.

Hervieu Bertrand, Purseigle François, *Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation*, Editions de l'EHESS, *Etudes rurales*, 2009/1, n°183, pp. 177 à 200.

Hervieu Bertrand, *Les agriculteurs*, PUF, Paris, 1996.

Hoggart Richard, *La culture du pauvre*, Les Editions de Minuit, Paris, 1970.

Inserm, « Ebauche d'une sociologie des travailleurs indépendants », in *Stress au travail et sante – situation chez les indépendants*, Inserm, 2011, pp. 5-23.

Jacques-Jouvenot Dominique, Marie Gillet, *L'agriculture en Franche-Comté : un métier patrimonial rediscuté*, Editions de l'EHESS, *Etudes rurales*, 2001/3-4, n°1596160, pp. 111 à 128.

Jahoda M. « L'homme a-t-il besoin de travailler ? », in Niess F. *Leben wir zum Arbeiten ? Die Arbeitswelt im Umbruch*, Köln, 1984.

Jodelet Denise (dir.), *Les représentations sociales*, PUF, Paris, 1991.

Jollivet Marcel, « Un temps fort de la sociologie rurale française », *Etudes rurales*, 183, 2009, pp. 67-82.

Jollivet Marcel, *Pour une science sociale à travers champ. Paysannerie, ruralité, capitalisme (France XX^e siècle)*, Arguments, 2001.

Jollivet Marcel, *Sociétés paysannes ou luttes de classes au village*, Armand Colin, Paris, 1974.

Jollivet Marcel, « Sociétés rurales et classes sociales » in Tavernier Yves, Gervais Michel, *L'univers politique des paysans*, Armand colin, Paris, 1972, pp. 79-109.

Jollivet Marcel, Mendras Henri (dir.), *Les collectivités rurales françaises. Tome I : Etude comparative de changement social*, Armand Colin, Paris, 1971.

Kaufmann Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Nathan, Paris, 1999.

Kayser Bernard, *La renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental*, Armand Colin, Paris, 1990.

« La conciliation entre temps de travail et les temps sociaux (I) », in *Association pour une fondation travail-université*, Notes éducative permanente, N°2007-15 - Août 2007. Non paginé.

Laferrère Anne, « Devenir travailleur indépendant », *Economie et statistique*, N°319-320, Décembre 1998, pp. 13-28.

Lahire Bernard, *La culture des individus*, La Découverte, Paris, 2006.

Laisney Céline, Lerbourg Jérôme, « Les femmes dans le monde agricole », *Centre d'études et de prospective*, Analyse N°38, Mars 2012, pp. 1-8.

Laisney Céline, « Les agriculteurs dans la société française », *Centre d'études et de prospective*, Analyse N°14 – Avril 2010, pp. 1-4.

Lamarche Hugues, *L'agriculture familiale, Tome I Une réalité polymorphe*, L'Harmattan, Paris, 1989.

Lamarche Hugues, *Crises et permanence de l'exploitation familiale en France. Sociologie du travail*, 1987.

Lamarche Hugues, Rogers Susan Carol, Karnoouh Claude, *Paysans, femmes et citoyens. Luttres pour le pouvoir dans un village lorrain*, Actes sud, Arles, 1980.

Lamic Jean-Pierre, *Tourisme durable : utopie ou réalité ? : Comment identifier les voyageurs et voyageurs éco-responsables ?*, L'Harmattan, Paris, 2008.

« Languedoc-Roussillon. Premières tendances », *Agreste Données*, septembre 2011. Non paginé.

La Rocca Fabio, « Introduction à la sociologie visuelle », *Sociétés* n°95, 2007. Non paginé.

Lazarsfeld Paul (1970) in Michelat Guy, « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, 1975, pp. 229-247.

Lazuech Gilles, *L'argent du quotidien*, PU Rennes, Rennes, 2012.

« Le passif et l'endettement », Les dossiers, *Agreste*, 2010, n° 9, pp. 43-46.

L'entretien non directif. Non daté, non signé, non paginé, aucune source.

Lefebvre Henri, *La Révolution urbaine*, Idées Nrf, Paris, 1970.

Lefebvre Henri, « Problèmes de sociologie rurale. La communauté paysanne et ses problèmes historico-sociologiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, 6, 1949, pp. 79-100.

Legavre Jean-Baptiste, « La 'neutralité' dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence », *Politix*, Troisième trimestre 1996. Vol.9. N°35, pp. 207-225.

Legris Bernard, « L'agriculture, de nouveaux défis », édition 2007, *Insee*, pp. 9-13.

Lemel Yannick, « Identification géographique : du village au monde », in Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, Paris, 2009, pp. 33-36.

Lequin Yves, Métal Jean, « A la recherche d'une mémoire collective : les métallurgistes retraités de Givors », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*. 35^e année, N°1, 1980, pp. 149-166.

Le Rey Eliane, Saadi Tayeb, « Fort recul du revenu malgré des coûts en baisse », *Agreste Primeur*, Numéro 234, décembre 2009. Non paginé.

L'Estoile Benoît (de), « Le goût du passé », *Terrain* [En ligne], 37 | septembre 2001, mis en ligne le 06 mars 2007, consulté le 03 février 2014. URL : <http://terrain.revues.org/1344> ; DOI : 10.4000/terrain.1344. Non paginé.

« Les jeunes agriculteurs. Un agriculteur sur cinq a moins de 40 ans », *Agreste Primeur*, Numéro 293, novembre 2012. Non paginé.

« Les revenus d'activité des indépendants ». *Fiches thématiques. Les revenus des exploitants agricoles*, 2009, pp. 128-141.

« Les revenus d'activité des indépendants ». *Annexes*, 2009, pp. 145-150.

Levesque André, *Le problème psychologique des migrations rurales en Ille-et-Vilaine*, A.N.M.R., Paris, 1958.

Levi-Strauss, Claude, *Mythologiques. Le Cru et le cuit*. Tome 1, Plon, Paris, 1964.

Lifran R., *La contrainte de liquidité et l'accumulation du patrimoine professionnel dans une perspective de cycle de vie : modèle et tests empiriques sur les données du RICA 1983-1986*, Thèse, Université de Montpellier, 1992.

Linhart Danielle, « Au-delà de la norme », *Culture Technique*, n°8, juin 1982.

Madelrieux Sophie, Nettier Baptiste, Dobremez Laurent, « L'exploitation agricole, la famille et le travail : nouvelles formes, nouvelles régulations ? », *Journées d'étude INRA-Cirad : le travail en agriculture dans les sciences pour l'action*, 2010.

Maget Marcel, *La pain d'anniversaire à Villard d'Arène en Oisans*, Editions des archives contemporaines, Paris, 1984.

Maget Marcel, « Remarques sur le village comme cadre de recherches anthropologiques », *Bulletin de psychologie*, 8, 7-8, avril, 1955, pp. 373-382.

Maget Marcel, *Guide d'étude directe des comportements culturels*, C.N.R.S., Paris, 1953.

« Mains d'œuvre et travail agricole. Un million d'actifs permanents », *Agreste Primeur*, numéro 276, janvier 2012. Non paginé.

Malenfant Romain, « La construction sociale du problème de la conciliation travail/famille », *Dossier Santé et travail*, n°2, 2006.

Marx Karl, *Le Capital. Livre I*, Folio, Paris, 2008 (1^{ère} édition française 1872).

Marx Karl (1844), Economie et philosophie, Notes de lecture, in *Oeuvres, Economie*, Tome II, Gallimard, Paris, 1979, pp. 33.

Masson André, Gotman Anne, « L'un transmet, l'autre hérite », *Economie & prévision*. Numéro 100-101, 1991-4-5, pp. 207-230.

Mauger Gérard, « La reproduction des milieux populaires 'en crise' », *Ville-Ecole-Intégration*, n°113, juin 1998.

Mauger Gérard, « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, 6, 1991, pp. 125-143.

Mauss Marcel, *Essai sur le don*, PUF, Paris, 2007.

Méda Dominique, Cette Gilbert, Dromel Nicolas, « Les pères, entre travail et famille. Les enseignements de quelques enquêtes », *Dossier Petite enfance, Recherches et Prévisions*, n°76, juin 2004.

Méda Dominique, « Manquons-nous de temps ? », *Revue Interventions économiques*, pp. 1-14 [En ligne, 31 / 2003, mis en ligne le 01 juin 2003, consulté le 18 juillet 2014. URL : <http://interventionséconomiques.revues.org/920>].

Mendras Henri, *L'invention de la paysannerie. Un moment de l'histoire de la sociologie française d'après-guerre*, *Revue française de sociologie*, 2000, n°41, pp. 539-552.

Mendras Henri, *Les sociétés paysannes*, Gallimard, Paris, 1995.

Mendras Henri, *La seconde révolution française. 1965-1984*, Gallimard, Paris, 1988.

Mendras Henri, *La fin des paysans. Suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après*, Actes sud, Paris, 1984.

Mendras Henri, Forsé Michel, *Le changement social*, Armand Colin, Paris, 1983.

Mendras Henri, *Sociétés paysannes*, Armand Colin, Paris, 1976.

Mendras Henri, *Sociologie de la Campagne française*, PUF, Paris, 1965.

Mendras Henri, *Les paysans et la modernisation de l'agriculture*, CNRS, Paris, 1958.

Menger Pierre-Michel, *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2003.

Mengin Jacqueline, « L'image du paysan dans la société française », *Economie rural*. N°201, 1991, pp. 37-40.

Memmi Dominique, Arduin Pascal, « L'enquêteur enquêté. De la 'connaissance par corps' dans l'entretien sociologique », *Genèses*, 35, 1999, pp. 131-145.

Michelat Guy, « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, 1975, pp. 229-247.

Missègue Nathalie, « Le temps de travail des indépendants », in *Insee Première*, N°695, janvier 2000. Non paginé.

Moore Barrington, *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie*, Maspéro, Paris, 1969.

Morin Edgar, *Commune en France : la métamorphose de Plodémet*, Fayard, Paris, 1967.

Morin Edgar, *L'Esprit du temps*, Editions Grasset Fasquelle, Paris, 1962.

Müller Pierre, *Le technocrate et le paysan*, Editions Ouvrières, Paris, 1984.

Mundler P., Remy J, « L'exploitation familiale : une institution menacée ? » in Pluvinaige J., *La diversité des exploitations agricoles*, à paraître.

Muxel Anne, *Individu et mémoire familiale*, Nathan, Paris, 1996.

Namer Gérard, *Mémoire et société*, Méridiens Klincksiek, Paris, 1987.

Naville Pierre, « Instrumentation audio-visuelle et recherche en sociologie », *Revue française de sociologie*, 1966, pp. 158-168.

Olivier de Sardan Jean-Pierre, « La politique de terrain », *Enquête*, 1995. Mis en ligne le 10 juillet 2013, consulté le 27 octobre 2013. Non paginé. URL : <http://enquête.revues.org/263>.

Parsons Talcott, Bales Robert, *Family Socialization and Interaction Process*, Free Press of Glencoe, New York, 1955 in Singly François (dir.), *La famille l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 1991.

Parsons Talcott, *Eléments pour une sociologie de l'action*, Plon, Paris, (1^{ère} édition américaine, 1937), pp. 129-150 in Singly François de, *Sociologie de la famille contemporaine*, Armand Colin, Paris, 2004 (1^{ère} édition 1993).

Pasquier Dominique, « La 'culture populaire' à l'épreuve des débats sociologiques », *Hermès* 42, 2005.

Paysant Michel, Batty Fabrice, *Travail salarié, travail indépendant*, Flammarion, Paris, 1997.

Peneff Jean, « Le sens de l'observation est-il utile en sociologie ? », *SociologiS*. Mis en ligne le 18 octobre 2011, consulté le 7 octobre 2013. Non paginé. URL : <http://sociologues.revues.org/3658>

Perez Henri, « Que faire de la photographie ? ou Howard Becker entre Sociologie et Photographie » in Blanc Alain, Pessin Alain, *L'Art du terrain. Mélanges offerts à Howard S. Becker*, L'Harmattan, Paris, 2004, pp. 171-191.

Pialoux Michel, Weber Florance, Beaud Stéphane, « Crise du syndicalisme et dignité ouvrière », *Politix*. Vol 4, N°14. Deuxième trimestre 1991, pp. 7-18.

Pilot Philippe, Gsell Bruno, Aubailly Marie, *L'agriculteur et son marché*, Dunod, Paris, 1995.

Pinçon Michel, Pinçon-Charlot Monique, *Voyage en grande bourgeoisie*, PUF Quadrige, Paris, 2002 (1^{ère} édition 1997).

Pinçon Michel, Pinçon-Charlot Monique, *Dans les beaux quartiers*, Seuil, Paris, 1989.

Pinson Gilles, Sala Pal Valérie, « Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ? », *Revue française de science politique*, 2007, Vol.57, pp. 555-597.

Pitrou Agnès, *Vivre sans famille*, Privat, Toulouse, 1978 (réédité en 1992, sous le titre *Les solidarités familiales*).

Pitrou Agnès, « Le soutien familial dans la société urbaine », *Revue française de sociologie*, XVIII, CNRS, 1977.

Pluvinage J., *La diversité des exploitations agricoles*, à paraître.

Polanyi Karl, *Contre la société du tout marchand*, La Découverte, Paris, 2007/1, n°29.

Pollak Michael, « L'entretien en sociologie », *Cahier de l'IHTP*, n°21 : La bouche de la Vérité ? La recherche historique et les sources orales. Non paginé.

Proudhon Pierre-Joseph, *De La Capacité Politique des Classes ouvrières*, Nabu Press, Paris, 2010 (1^{ère} édition, 1865).

Pujol Jean-Luc, Dron Dominique, *Agriculture, monde rural et environnement : qualité oblige*, La Documentation française, Paris, 1998.

Quivy Raymond, Van Campenhoudt Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, 2006 (3^{ème} édition, 1^{ère} édition 1995).

Rambaud Placide, *Un village de montagne : Albiez-le-Vieux en Maurienne*, Librairie de la Nouvelle Faculté, Paris, 1981 (1^{ère} édition 1963).

Rattin Solange, « L'agriculture n'est plus un état mais une profession », *Insee Première*, N°420, janvier 1996. Non paginé.

Reboul Claude, « L'apprentissage des métiers de l'agriculture », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol 39, septembre 1981. Grandes et petites écoles, pp. 113-120.

Redfield Robert, *The Little Community and Peasant Society and Culture*, University of Chicago Press, Chicago, 1989.

Régnier-Loilier Arnaud, « A quelle fréquence voit-on ses parents ? », *Population et Sociétés*, n°427, 2006. Non paginé.

Renahy Nicolas, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, La Découverte, Paris, 2010a.

Renahy Nicolas, « Classes populaires et capital d'autochtonie », *Regards Sociologiques*, n°40, 2010b, pp. 9-26.

Retière Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, Vol. 16, N°63. Troisième trimestre 2003, pp. 121-143.

Rey Henri, « Des classes populaires (presque) invisibles » in Beaud Stéphane, Confavreux Joseph, Lindgaard Jade, *La France invisible*, La Découverte, Paris, 2006, pp. 547-556.

Rezsohazy Rudolf, *Sociologie des valeurs*, Armand Colin, Paris, 2006.

Rissoan Odile, « Une méthode de traitement sociologique de données filmées », *Bulletin de méthodologie sociologique*, 2004. Mis en ligne le 7 juillet 2008, consulté le 28 août 2013. Non paginé. URL : <http://bms.revues.org/1079>.

Roche Daniel, *Le peuple de Paris. Essai sur la culture populaire au XVIII^e siècle*, Fayard, Paris, 1998.

Rogers Susan Carol, « Les femmes et le pouvoir » in Lamarche Hugues, Rogers Susan Carol, Karnoouh Claude, *Paysans, femmes et citoyens. Luttres pour le pouvoir dans un village lorrain*, Actes sud, Arles, 1980.

Roux Guillaume, « Des immigrés mieux acceptés mais qui divisent toujours la société française », in Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, Paris, 2009, pp. 310-313.

Sagnes Sylvie, « De terre et de sang : la passion généalogique », *Terrain* [En ligne], 25 | septembre 1995, mis en ligne le 22 juin 2007, consulté le 04 février 2014. URL : <http://terrain.revues.org/2857>. Non paginé.

Sainsaulieu Renaud, *L'identité au travail*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1988 (1^{ère} édition 1977).

Sapir Edward, *Anthropologie*, Editions de Minuit, Paris, Tome 1, 1967.

Schmitt Bertrand, Goffette-Nagot Florence, « Définir l'espace rural ? De la difficulté d'une définition conceptuelle à la nécessité d'une définition statistique », *Economie rurale*. N°257, 2000. pp. 42-55.

Schwartz Olivier, *Le monde privé des ouvriers*, PUF, Paris, 2002 (1^{ère} édition 1990).

Schwartz Olivier, *La notion de « classes populaires »*, Habilitation à Diriger des Recherches en Sociologie, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 1997.

Schwartz Olivier, « Postface : L'empirisme irréductible in Anderson Nels (dir.), *Le Hobo. Sociologie du sans-abri*, Nathan, Paris, 1993, pp. 283-284.

Sebag Joyce, « Sociologie filmique et travail », *La nouvelle revue du travail*. Mis en ligne le 10 décembre 2012, consulté le 28 août 2013. Non paginé. URL : <http://nrt.revues.org/383>

Segalen Martine, « Les relations de parenté » in Singly François (dir.), *La famille l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 1991, pp. 232-237.

Siblot Yasmine, « 'Je suis la secrétaire de la famille !' La prise en charge féminine des tâches administratives entre subordination et ressource », *Genèses*, 2006/3, n°64, pp. 46-66.

Simmel Georg, *La tragédie de la culture*, Rivages, Paris, 1988.

Singly de, François, *Sociologie de la famille contemporaine*, Armand Colin, Paris, 2004 (1^{ère} édition 1993).

Singly de, François, *Le soi, le couple et la famille*, Nathan, Paris, 1996.

Singly de, François, « La famille : transformations récentes », *La documentation française*, N°685, 14 août 1992.

Singly de, François (dir.), *La famille l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 1991.

Soulé Bastien, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches quantitatives* –Vol. 27(1), 2007, pp.127-140.

Stébé Jean-Marc, Marchal Hervé, *Sociologie urbaine*, Armand Colin, Paris, 2010.

« Structure des exploitations agricoles. Les productions se concentrent dans les exploitations spécialisées », *Agreste Primeur*, numéro 272, décembre 2011. Non paginé.

Sue Roger, *Le loisir*, PUF, Paris, 1993.

Revel Jacques « Une France sauvage » in De Certeau Michel, Julia Dominique, Revel Jacques, *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Gallimard, Paris, 1975, pp. 144-149.

Tabard Nicole, « Besoins et aspirations des familles et des jeunes », *CREDOC*, 1976.

Tabboni Simonetta, « De l'ambivalence sociale à l'ambivalence culturelle », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2007/2 n°123, pp. 269-288.

Tassin Damien, « A la fois sociologue et musicien : retour sur une enquête de terrain », *Volume !*, 2005. Mis en ligne le 15 septembre 2007, consulté le 25 octobre 2013. Non paginé. URL : <http://volume.revues.org/1667>

Tauber Mélanie, « Pressions et services environnementaux », *L'agriculture, nouveaux défis* – édition 2007a, *Insee*, pp. 193-205.

Tauber Mélanie, « Politiques environnementales et agriculture », *L'agriculture, nouveaux défis* – édition 2007b, *Insee*, pp. 207-212.

Taunay Julien, Thareau Bertille « La sociabilité professionnelle et locale d'agriculteurs sous influence urbaine », *Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*, Dijon, 17-19 mai 2006, pp. 67-83.

Tavernier Yves, Gervais Michel, *L'univers politique des paysans*, Armand colin, Paris, 1972.

Tchernia Jean-François, « Loisirs et équilibre avec le travail » in Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François, *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, Paris, 2009, pp. 175-178.

Tchernia Jean-François, « Le travail : un devoir social », in Bréchon Pierre, Tchernia Jean-François (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, Paris, 2009, pp. 189-193.

Terrail Jean-Pierre, *Destins ouvriers. La fin d'une classe ?* PUF, Paris, 1990.

Terrenoire Jean-Paul, « Images et sciences sociales : l'objet et l'outil », *Revue française de sociologie*, 1985, pp. 509-527.

Thélot Claude, « La mobilité sociale » in Singly François (dir.), *La famille l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 1991, pp. 221-231.

Thélot Claude, *Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale*, Dunod, Paris, 1982.

Tönnies Ferdinand, *Communauté et société*, PUF, Paris, 2010 (1^{ère} édition 1887).

Tylor Edward B., *La Civilisation primitive* (traduction française), Reinwald, Paris, 1876-1878 (1^{ère} édition en anglais 1871).

Vanderschelden Mélanie, « Position sociale et choix du conjoint : des différences marquées entre hommes et femmes », *Données sociales - La société française*, édition 2006.

Verret Michel, *La Culture ouvrière*, Crocus, 1988.

Verret Michel, *L'espace ouvrier*, Armand Colin, Paris, 1979.

« Viticulture. Fortes identités géographiques », *Agreste Primeur*, Numéro 271, novembre 2011. Non paginé.

Wacquant Loïc, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Agone, Marseille, 2002.

Weber Florence, Gojard Séverine, Gramain Agnès (dir.), *Charges de famille. Dépendance et parenté dans la France contemporaine*, La Découverte, Paris, 2003.

Weber Florence. « Pour penser la parenté contemporaine. Maisonnée et parentèle, des outils de l'anthropologie », in Debordeaux Danièle, Strobel Pierre, *Les solidarités familiales en questions. Entraide et transmission*, L.G.D.J., Paris, 2002.

Weber Florence, *Le travail à-côté. Etudes d'ethnographie ouvrière*, EHESS, Paris, 2001 (1^{ère} éditions 1989).

Weber Florence, « Nouvelles lectures du monde ouvrier : de la classe aux personnes » *Genèses*, 6, 1991, pp. 179-189.

Wylie Laurence, *Un Village du Vaucluse*, Gallimard, Paris, 1968.

Zarca Bernard, « L'héritage et la mobilité sociale au sein de la fratrie. I. L'héritage et la mobilité sociale différentielle des frères », *Population*, 50^e année, n°2, 1995, pp. 331-356.

Films documentaires :

Depardon Raymond, *Profils paysans. L'approche*, 2009.

Depardon Raymond, *Profils paysans. Le quotidien*, 2009.

Depardon Raymond, *Profils paysans. La vie moderne*, 2009.

Sites Internet :

Agri-info.eu : http://www.agri-info.eu/francais/t_influence.php

Chambre d'agriculture : <http://www.chambres-agriculture.fr>

Dictionnaire Larousse : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Languedoc-Roussillon : <http://draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr>

Recensement agricole 2010 : www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010 ;
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Insee : www.insee.fr

OECD, Statextracts : http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=UN_DEN&Lang=fr

LISTE DES ENCADRES

<i>Encadré n°1 Le lien à la terre</i>	129
<i>Encadré n°2 « Ah oui, moi je suis paysan. Et je dis pas agriculteur, je dis paysan »</i>	134
<i>Encadré n°3 « Aujourd'hui, la société a évolué »</i>	136
<i>Encadré n°4 « Je suis un petit paysan (...) je m'estime pas être un agriculteur »</i>	136
<i>Encadré n°5 « Agripaysan »</i>	139
<i>Encadré n°6 « C'est beau tout ça »</i>	143
<i>Encadré n°7 « Tout ce qu'on a, c'est nous qu'on l'a créé »</i>	147
<i>Encadré n°8 « ça m'est nécessaire »</i>	149
<i>Encadré n°9 « Des petites satisfactions »</i>	152
<i>Encadré n°10 L'éducation par le travail</i>	154
<i>Encadré n°11 Le sacrifice d'une vie au travail</i>	155
<i>Encadré n°12 « Si je me sortais 800 Euros par mois, je me trouverais riche »</i>	162
<i>Encadré n°13 « L'investissement est total, on peut pas le faire à moitié »</i>	180
<i>Encadré n°14 Un événement « déclencheur »</i>	184
<i>Encadré n°15 « C'est beaucoup de sacrifices, il faut pas avoir peur de faire des sacrifices »</i>	187
<i>Encadré n°16 « Je suis peut-être un cas particulier »</i>	188
<i>Encadré n°17 L'indicible de l'héritage</i>	198
<i>Encadré n°18 Une envie de reprise filiale</i>	207
<i>Encadré n°19 Du travail manuel au travail de gestion</i>	225
<i>Encadré n°20 La transmission, une stratégie</i>	231
<i>Encadré n°21 « C'est source de conflit »</i>	246
<i>Encadré n°22 Quand vie professionnelle et vie privée se mélangent</i>	248
<i>Encadré n°23 « De l'eau dans le gaz »</i>	252
<i>Encadré n°24 « Chacun son métier »</i>	261
<i>Encadré n°25 « Les valeurs de la famille »</i>	272
<i>Encadré n°26 « Il faut les laisser tranquille »</i>	276
<i>Encadré n°27 « La famille c'est la liberté »</i>	289
<i>Encadré n°28 « Mais on l'a bousculé »</i>	292
<i>Encadré n°29 « T'es toujours là en train de penser à eux »</i>	298
<i>Encadré n°30 « Il a fallu faire un choix »</i>	306
<i>Encadré n°31 Le « père-guide »</i>	307
<i>Encadré n°32 « C'est ma thérapie moi la vigne »</i>	316
<i>Encadré n°33 « Des professionnels de chez professionnels »</i>	319
<i>Encadré n°34 « Il faut être professionnel »</i>	326
<i>Encadré n°35 « La facilité de travailler »</i>	330
<i>Encadré n°36 « L'objectif, c'est de mécaniser au maximum »</i>	331
<i>Encadré n°37 « J'étais un des premiers »</i>	335
<i>Encadré n°38 « ça ne nous plaît pas »</i>	336
<i>Encadré n°39 « Ils y arriveront pas (...) peut-être on y viendra un jour »</i>	338
<i>Encadré n°40 « Entre poussière et clim »</i>	342

<i>Encadré n°41 « Je vais vous donner une anecdote »</i>	343
<i>Encadré n°42 « C'est moi qui me suis adapté »</i>	355
<i>Encadré n°43 « C'est fliqué à mort »</i>	358
<i>Encadré n°44 « C'est très technique »</i>	360
<i>Encadré n°45 Vendeur, un métier</i>	372
<i>Encadré n°46 Le tailleur</i>	380
<i>Encadré n°47 « C'est tout un pan de vie qui s'en va »</i>	381
<i>Encadré n°48 « Je me sens pas pollueur »</i>	386
<i>Encadré n°49 « J'ai pas trop le choix »</i>	387
<i>Encadré n°50 « On nous traite de pollueurs »</i>	389
<i>Encadré n°51 « Les martyrs de la société »</i>	390
<i>Encadré n°52 « Une bourse d'échanges »</i>	393
<i>Encadré n°53 « La loi de la jungle »</i>	396
<i>Encadré n°54 « Des rapaces autour »</i>	398
<i>Encadré n°55 « C'était de la solidarité paysanne »</i>	399
<i>Encadré n°56 Quand le collectif ne fonctionne pas</i>	400
<i>Encadré n°57 « Je conçois pas une vie d'agriculteur sans qu'il se fasse son potager »</i>	407
<i>Encadré n°58 « Les gens, c'est des abrutis »</i>	412
<i>Encadré n°59 Un « modèle agricole de consommation »</i>	415
<i>Encadré n°60 « La base de la santé, c'est l'alimentation »</i>	418
<i>Encadré n°61 Les enquêtes et la religion</i>	436
<i>Encadré n°62 « J'ai jeté la carabine, j'ai dit ça eh, c'est fini »</i>	446
<i>Encadré n°63 Un exemple de solidarité villageoise</i>	454
<i>Encadré n°64 « De l'esprit de clocher (...) à l'esprit de profit »</i>	465
<i>Encadré n°65 « Je suis redortais »</i>	471
<i>Encadré n°66 « La vie de mon village m'intéresse... »</i>	479
<i>Encadré n°67 Agriculteurs et non agriculteurs : des difficultés de vivre ensemble</i>	485
<i>Encadré n°68 La notion d'espace</i>	495
<i>Encadré n°69 Quand le travail pénètre le hors travail</i>	500

ANNEXES

Un référent culturel commun

A la suite du travail exploratoire, nous avons retenu quatorze valeurs comme faisant partie du référent culturel commun des paysans. Au vu de la bibliographie sur la paysannerie (Conte 2000 ; Mendras, 1965, 1976, 1984 ; Redfield, 1989) nous avons choisi de les hiérarchiser de la manière suivante : 1. Terre ; 2. Travail ; 3. Famille ; 4. Temps ; 5. Utilité ; 6. Education ; 7. Autosubsistance ; 8. Collectivité villageoise ; 9. Innovation ; 10. Epargne ; 11. Politique ; 12. Indépendance ; 13. Solidarité et individualisme ; 14. Religion. Nous sommes donc, à ce stade de la recherche, dans une dimension théorique et hypothético-déductive, il est possible que cette hiérarchie soit infirmée à la suite du travail d'analyse des données, que des valeurs prennent de l'importance ou inversement deviennent secondaires mais aussi que des valeurs issues du terrain pénètrent la hiérarchie ou d'autres la quittent. Par conséquent, une autre configuration de valeurs sera peut-être établie à la suite du travail d'interprétation des données. Il convient également de préciser qu'il y a imbrication de certaines valeurs, comme par exemple la famille et l'éducation même si pour la construction du tableau, nous avons pris soin de les distinguer. Nous avons élaboré ce tableau récapitulatif et synthétique des valeurs sélectionnées afin de rendre plus facile la lecture des éléments abordés lors du chapitre I « Etat de l'art et problématisation » en mettant, côte à côte, les hypothèses liées aux valeurs, les questionnements qu'on se pose ainsi que la manière dont les valeurs ont été interrogées sur le terrain.

Valeurs	Hypothèses⁵⁹⁵	Questionnements de départ	Recueil de données⁵⁹⁶
<i>Terre</i>	Il semblerait que la terre (celle que les paysans possèdent mais aussi la nature en général) soit la valeur centrale chez les paysans et à l'origine d'un travail spécifique, sur du vivant, en prenant en compte les saisons.	Les enquêtés sont-ils toujours attachés à la terre ? Si l'attachement à la terre est revendiqué, comment peut-on l'expliquer ? Quelle représentation symbolique ont-ils de la terre	Avez-vous des terres en fermage ou métayage ? Les traitements et l'utilisation des machines agricoles ne représentent-ils pas un danger pour la nature ? Est-ce que dans votre façon de travailler vous prenez en compte l'environnement ? Si tel est le cas, dans quel sens ? Etre propriétaire de sa terre (ou de son exploitation) qu'est-ce

⁵⁹⁵ Contrairement au « Chapitre I Etat de l'art et problématisation », les hypothèses sont abordées, dans le tableau, en fonction de l'importance que nous leur attribuons pour notre recherche.

⁵⁹⁶ Ces thèmes d'échange ne respectent pas l'ordre dans lequel ils sont abordés sur le terrain, à travers les guides.

	L'attachement à la nature peut être matérialisée par la pratique de certains loisirs, en lien avec la nature, comme la chasse et/ou la pêche.	aujourd'hui ?	que cela représente pour vous ? Pratiquez-vous la chasse ou la pêche ?
Travail	Le travail serait à l'origine d'une façon de vivre spécifique. Etre agriculteur, c'est plus qu'un métier, c'est un mode de vie. Il est possible d'apprendre le métier sans passer par un enseignement agricole mais la tendance aujourd'hui est d'avoir des connaissances	Comment les enquêtés évoquent-ils leurs conditions de travail ? Quel sens donner au vocabulaire employé ? Est-ce qu'ils considèrent leur métier comme un choix ? Qu'est-ce que cela veut dire pour eux avoir le choix ? Quelle vision ont-ils de leur métier ? S'ils valorisent leur travail, que signifie cette valorisation ? Est-ce qu'ils font allusion à des qualités personnelles et concrètes indispensables pour exercer ce métier ?	En quoi consiste votre métier ? Pouvez-vous me parler des techniques de travail que vous utilisez ? Considérez-vous qu'il y ait eu une amélioration des conditions de travail ? Avez-vous apporté beaucoup de transformations à l'exploitation depuis que vous vous êtes installé ? Votre mode de vie s'est-il amélioré depuis que vous vous êtes installé en tant qu'agriculteur ? Vous considérez-vous comme agriculteur ou plutôt comme paysan ? Pouvez-vous me donner une définition personnelle de ces deux termes ? Est-ce que vous vous sentez proche d'autres métiers ? Avez-vous suivi un enseignement agricole ? Faites-vous régulièrement des formations ? Quelles sont les qualités nécessaires pour être agriculteur exploitant ?

	agricoles apprises à l'école et des connaissances empiriques, autrement dit apprises sur le tas aux côtés du père. Nous supposons une distinction, au niveau du travail, entre les enquêtés de moins de cinquante et de plus de la cinquantaine. Il y a une forte hétérogénéité entre ceux qui sont intégrés au système productiviste et ceux qui le sont moyennement voire pas du tout, ce qui influence les pratiques et les représentations comme la manière de voir et d'exercer le métier mais aussi une différence au niveau du revenu et du mode de vie.		
	Il est possible de rencontrer un moindre investissement dans le travail pour les agriculteurs qui	Comment qualifier leur organisation de travail ? Si les agriculteurs n'ont pas de successeur connu, est-ce que cela a une influence sur leur manière de	Commercialisez-vous vous-mêmes vos produits ? Utilisez-vous l'informatique dans votre travail ? Avez-vous une activité d'agro-tourisme ? Faites-vous partie d'une société ? Si tel est le cas, pour quelle raison ? Comment fonctionne une telle société ? Le fait d'être en société a-t-il des répercussions sur la gestion et l'organisation du travail ? Avez-vous plusieurs sources de revenu ? Si tel est le cas, lesquelles et l'agriculture représente-t-elle votre source principale de revenu ? Est-ce que vous considérez que votre revenu soit suffisant pour vivre ? Comment votre revenu a évolué depuis que vous vous êtes installés ?

	n'auraient pas de successeur connu.	travailler ? Et quel avenir envisagent-ils pour leur exploitation ?	
Famille	On peut supposer que la plupart des agriculteurs a une exploitation acquise par héritage familial et que plusieurs générations travaillent ensemble. La tendance est à la formation d'un clan familial ou il y a peu d'échange avec l'extérieur pour ce qui est de l'exploitation. On peut s'attendre à ce que l'âge et le genre influencent la répartition des tâches. On peut également trouver une imbrication des rôles et des fonctions et donc une imbrication vie professionnelle-vie personnelle. Il peut arriver que le lieu de travail soit attenant à la maison voire au dessous de l'espace de vie.	Est-ce que la femme et/ou les parents travaillent sur l'exploitation ? Quelle est la composition de la famille ? Qu'est-ce que représente la famille aujourd'hui chez les agriculteurs ? Qu'est-ce qu'il en est du modèle familial aujourd'hui ? Va-t-on vers un éclatement du modèle familial ? Est-ce qu'il y a une forte homogamie sociale et endogamie professionnelle ? Comment se passe le travail en famille ? Est-ce qu'il y a une répartition des tâches ? S'il y a répartition des tâches, qu'est-ce qui la détermine ? Est-ce qu'il y a une bonne entente ou plutôt un conflit générationnel quand père et fils travaillent ensemble ? Quelle fonction a le père sur l'exploitation ? Gestionnaire ou exécutant ? Et quel rôle a-t-il dans la vie	En ce qui concerne l'exploitation, s'agit-il d'une transmission ? L'exploitation appartient-elle à votre famille depuis plusieurs générations ? Depuis combien de temps êtes-vous propriétaire ? Comment s'est effectuée votre intégration au sein de l'exploitation ? Vos parents travaillent-ils à vos côtés sur l'exploitation ? Et en ce qui concerne votre conjointe et vos enfants ? Est-ce que votre épouse est fille d'agriculteurs ? Depuis combien de temps êtes-vous en couple ou marié ? Faites-vous souvent des sorties entre amis ou en famille ? Comment se passe le travail en famille ? Est-ce qu'il y a une répartition des tâches ? Quel statut ont les différentes personnes qui travaillent sur l'exploitation ? Est-ce que vos parents vivent à proximité ? Est-ce que vous les voyez régulièrement ? Si leurs enfants sont eux-mêmes agriculteurs : est-ce que vous avez encouragé vos enfants à exercer ce métier ? Employez-vous des

	La tendance chez les agriculteurs doit être à la reproduction sociale.	privée ? Le lieu de travail est-il strictement séparé du lieu de vie ? Qui vit au foyer ? Est-ce que les parents vivent à proximité ?	ouvriers ? A l'année ou saisonnier ? Comment faites-vous pour les trouver ? Quelle profession exercent vos enfants ou veulent-ils exercer ? Si leurs enfants ne sont pas ou ne se prédestinent pas à être agriculteurs : comment avez-vous réagi quand vous avez su que vos enfants ne seraient pas agriculteurs ? Les avez-vous incités à exercer un autre métier, à poursuivre leurs études ? Est-ce qu'ils n'ont pas le projet de reprendre, plus tard, l'exploitation familiale ? Avez-vous d'autres personnes dans votre entourage familial qui sont agriculteurs exploitants ?
Temps	Pour ce qui est du temps de travail, les enquêtés étant des travailleurs indépendants, on peut s'attendre à rencontrer des agriculteurs qui consacrent beaucoup de leur temps au travail au détriment de leur vie personnelle, ce qui peut être source de tensions au sein du couple.	Est-ce qu'ils arrivent à concilier, temps de travail et temps personnel ? Est-ce qu'ils parviennent à distinguer temps de travail et temps de loisir ? Sont-ils en phase avec les rythmes sociaux ou plutôt avec les rythmes de travail ?	Au niveau de votre emploi du temps, pouvez-vous me décrire une journée de travail type ? Rencontrez-vous des difficultés à gérer temps de travail et temps pour vous ? Avez-vous des activités ou des loisirs ? Avez-vous l'habitude de partir en vacances ou de partir pour un autre motif ?

	Il est possible que les enquêtés s'expriment longuement sur le passé, le leur ou le passé de manière générale et peu sur le futur notamment celui de l'exploitation et de l'agriculture dans son ensemble.		Comment envisagez-vous votre futur ? Quel sera le devenir de votre exploitation dans un futur plus ou moins proche ? Avez-vous déjà effectué des démarches concernant la transmission de l'exploitation ? Allez-vous continuer à travailler sur l'exploitation une fois à la retraite ? S'ils vivent sur l'exploitation : une fois à la retraite allez-vous déménager ? S'ils n'ont personne en vue pour reprendre l'exploitation : qu'allez-vous faire de votre exploitation ? Avez-vous des craintes concernant l'avenir de votre profession ? Comment voyez-vous l'agriculture de demain ? Et l'agriculteur du futur ? L'agriculture, selon vous, va-t-elle encore innover ? Si oui, dans quel sens ?
Utilité	Au regard des particularités du métier, les enquêtés peuvent évoquer une certaine fierté face au sentiment de nourrir la nation, avec des produits de qualité ou le sentiment valorisant d'entretenir le paysage, considérant leur profession comme indispensable,	Comment se représentent-ils leur métier ? En quels termes en parlent-ils ?	Voir dans leur discours sur leur métier mais aussi sur la terre et la nature en général, ce qu'ils mettent en avant.

	pouvant entraîner un certain optimisme quant à son avenir.		
Education	On peut supposer que la taille de l'exploitation et son poids économique influencent la destinée sociale des enfants et/ou que ce soit les mères qui exercent une influence sur le choix de leur métier ou encore le fait de vivre dans des campagnes reculées. Au vu de la crise que connaissent les agriculteurs, on peut supposer qu'un nombre non négligeable d'entre eux souhaite que leurs enfants poursuivent des études. Les garçons sont peut-être davantage influencés par leurs parents pour reprendre l'exploitation que les filles. On peut se demander ce qu'il en est de la culture paysanne chez les enquêtés qui n'ont pas de parents agriculteurs et/ou qui ne sont pas issus du milieu. Peut-être que chez les fils d'agriculteurs, ce	Qu'est-ce qui peut influencer la trajectoire sociale des enfants d'agriculteurs ? Est-ce que les parents influencent les enfants dans le choix de leur métier et si oui, de quelle manière ? Si, au contraire, ils essaient de les dissuader, sont-ils soucieux de transmettre les valeurs paysannes ? Si l'exploitation va être reprise par un enfant, est-ce que ses parents l'encouragent à poursuivre ses études au-delà de l'âge obligatoire ? Et si c'est le cas, s'agit-il d'un enseignement agricole ? Si les enfants suivent des études non agricoles, est-ce que cela signifie la fin de la reproduction sociale ? Est-ce qu'il y a, chez les fils d'agriculteurs, un	Qu'est-ce qui est important pour vous dans l'éducation des enfants ? Est-ce que vous apprenez à vos enfants à protéger la nature ? Quelle profession exercent-ils ou veulent-ils exercer ?

	n'est pas tant le métier qui est refusé mais son mode de vie.	rejet du travail du père et de ses conditions de vie ?	
<i>Autosubsistance</i>	On peut supposer que l'autosubsistance prend aujourd'hui la forme du jardin potager et de l'élevage d'animaux pour leur propre consommation ainsi que des produits de l'exploitation. Par conséquent, on peut s'attendre à rencontrer des enquêtés qui ont un mode de consommation spécifique. Comme ils sont eux-mêmes des producteurs, il est possible qu'ils accordent de l'importance à leur alimentation. Ils ont également peut-être le souhait de se détacher de la société de consommation, ce qui peut passer par le refus de certaines pratiques. Néanmoins, il semblerait que la tendance soit également à une urbanisation du mode de vie, on peut donc s'attendre à ce que leurs pratiques de consommation et de loisirs soient un synchrétisme d'identification à la culture paysanne et	Que signifie avoir son propre jardin potager ? Quel sens donnent-ils à leurs pratiques de consommation ? Qu'est-ce que c'est, pour eux, des produits de qualité ?	Consommez-vous vos propres produits ? Avez-vous un jardin potager ? Est-ce que vous élevez votre propre volaille ? Où faites-vous vos courses habituellement ? Est-ce que vous achetez des produits bio ?

	d'acculturation à la culture de la société englobante.		
Collectivité villageoise	On peut supposer que les agriculteurs vivent dans un village ou ils ont toujours vécu et ou leur famille est installée depuis une ou plusieurs générations ou dans un village à proximité de celui dont ils sont originaires. Ils connaissent tous les anciens du village et moins voire pas du tout les nouveaux habitants. On peut trouver un certain attachement pour leur village qui peut passer par la pratique de la chasse comme symbole d'un ancrage au local ou encore par un engagement au conseil municipal et/ou la participation aux manifestations organisées par ce dernier. Il est possible que ce lien au local s'accompagne également d'un attachement à la campagne et par conséquent, on peut s'attendre à ce que le métier d'agriculteur soit aussi un projet de vie.	Qui sont les nouveaux habitants du village ? Quelle relation ils entretiennent avec eux ? Cherchent-ils à les connaître et à nouer des relations amicales ? Est-ce qu'il y a, dans leur discours, une opposition entre les Nous et les Ils ou les Eux ? Si oui, qui sont-ils ? S'ils évoquent un attachement pour leur village, quel sens donner à ce dernier ? Occupent-ils des fonctions au sein du village ? Participent-ils aux différentes manifestations qui y sont organisées ?	Est-ce que vous avez grandi dans le village ou vous vivez actuellement ? Est-ce que vous l'avez déjà quitté ? Est-ce que dans le village ou vous vivez, vous connaissez tous les habitants ? Occupez-vous une fonction au sein de votre village ? Participez-vous aux différentes manifestations organisées par votre village ?

Innovation	Le rapport à l'innovation serait à l'origine d'une appropriation différenciée du référent culturel commun. Avec l'innovation, ce sont les valeurs paysannes qui sont transformées. Il est possible que l'innovation entraîne une distinction entre les agriculteurs qui seraient davantage enclins aux tendances paysannes et ceux qui seraient du côté des tendances agricoles. Par extension, c'est donc la façon de penser et de se représenter le monde qui est transformée. Et en outre, il est possible que soit un élément de construction de leur identité. L'innovation est source d'inégalités économiques et sociales entre agriculteurs. Il y aurait deux attitudes face à l'innovation : une adhésion totale et une adoption du strict nécessaire.	Qu'est-ce qu'il y a de commun, au niveau des valeurs entre le petit producteur et le gros exploitant capitaliste ? Est-ce qu'il y a rupture ou continuité entre la petite exploitation paysanne et la grande exploitation capitaliste ? Pour les agriculteurs qui cherchent à innover sans cesse, qu'est-ce qu'il en est des valeurs paysannes ? Quelle forme prend l'innovation ? Qu'est-ce qu'il y a derrière l'innovation ? L'innovation est-elle perçue comme une valeur par les enquêtés ?	Que pensez-vous des différentes innovations qu'a connues l'agriculture ? Quelles ont été, pour vous, les innovations les plus importantes pour l'agriculture et le travail agricole ? Existe-t-il, pour vous, une culture paysanne ? Comment définissez-vous la culture paysanne ? Accordez-vous de l'importance aux valeurs dans votre vie de tous les jours et dans votre métier ? Quelle (s) valeur (s) mettez-vous en avant ?
Epargne	Les agriculteurs faisant désormais partie de l'économie	Quelle signification a le crédit aujourd'hui chez les	Le matériel agricole et l'achat de terre représentent-ils une

	de marché, on peut supposer que c'est davantage le crédit que l'épargne qui domine voire n'ont que des exploitations à crédit.	agriculteurs ? Qu'est-ce qui les incite à emprunter ?	dépense (ou investissement) importante ? Est-ce que vous renouvelez régulièrement le matériel agricole ? Achetez-vous souvent des terres ? Est-ce qu'il vous arrive d'en vendre ?
Politique	Au vu du lien historique entretenu par les paysans vis-à-vis de la politique, on peut s'attendre à rencontrer des enquêtés réfractaires à la politique et au syndicalisme.	Quelle place occupe la politique aujourd'hui chez les agriculteurs ? Perçoivent-ils la politique et le syndicalisme comme nécessaires ? Qu'est-ce qui les incite à se syndiquer ?	Vous intéressez-vous à l'actualité de manière générale ? Regardez-vous beaucoup la télévision ? Si tel est le cas, qu'est-ce que vous avez l'habitude de regarder ? Lisez-vous la presse ? Si tel est le cas plutôt presse local ou internationale ? Est-ce que vous faites partie d'un syndicat agricole ? Que pensez-vous du syndicalisme agricole ?
Indépendance	Comme ils n'ont pas de patron, on peut s'attendre à ce qu'ils aient une certaine fierté à être travailleurs indépendants et qu'ils fassent tout pour préserver cette indépendance et cette autonomie voire qu'ils aient décidé de faire ce métier pour cette liberté.	Qu'est-ce qu'il en est de leur autonomie face aux saisons et aux aléas climatiques ?	Voir si dans leur discours sur leur métier, ils mettent en avant une certaine autonomie et liberté.
Solidarité et individualisme	Il est difficile de formuler une hypothèse sur l'état de la solidarité et de l'individualisme aujourd'hui au sein des agriculteurs. Au vu de la crise que traverse le monde agricole depuis une	Les enquêtés ont-ils le sentiment de faire partie d'un groupe professionnel ? Si c'est le cas, comment le nomment-ils ? Quelle forme prend cette solidarité, si solidarité il y a ?	Trouvez-vous qu'il y a de la solidarité entre agriculteurs ?

	dizaine d'années, on peut penser que les agriculteurs sont davantage solidaires, « se serrent les coudes ».		
Religion	Au regard de la bibliographie sur ce sujet, il semblerait que la religion n'occupe pas une place importante dans la vie des paysans. Par conséquent, nous pouvons supposer qu'elle n'est pas une valeur pour les enquêtés.	Est-ce que les enquêtés attachent de l'importance à la religion ? Si la religion est importante dans leur vie, est-ce que cet attachement s'accompagne de pratiques religieuses ?	Est-ce que vous allez régulièrement à la messe ? Quelle importance accordez-vous à la religion dans votre vie ?

ANNEXE 2

Les tableaux de contextualisation des petites régions agricoles de l'Aude et des Pyrénées-Orientales

Les tableaux suivants ont été construits à partir du recensement agricole de 2010 (site Agreste).

Les communes prises en compte correspondent au lieu où se sont déroulés les entretiens renvoyant au lieu d'habitation des enquêtés et la plupart du temps au lieu de rattachement des exploitations ou de la partie la plus importante de celle-ci quand elle est éparpillée.

nd = non disponible.

s = donnée soumise au secret statistique

case vide = aucune donnée

Les exploitations agricoles, le travail et la superficie

	Exploitations agricoles ⁵⁹⁷			Travail dans les exploitations agricoles (en UTA)			Superficie agricole utilisée (en hectare)			Nombre d'habitant en 2012 selon l'Insee
	2010	2000	1988	2010	2000	1988	2010	2000	1988	2012
Aude	7275	9370	15169	9 065	12276	17977	223996	238738	247218	372259
Pyrénées-Orientales	4146	6902	11873	7 137	11760	16607	7 699	92618	97203	466712
<u>Aude</u>										
Aigues-Vives	49	67	66	70	113	110	903	1230	1138	537
Castelnau-d'Aude	32	50	61	26	42	63	309	348	423	481
Escales	30	46	63	44	70	80	723	843	811	424
Ferrals-les-Corbières	54	93	155	42	102	162	658	1080	1228	1191
La Redorte	52	83	118	46	113	138	768	996	1000	1145
Lézignan-Corbières	100	160	306	115	195	315	1593	1726	2228	11046
Montbrun-des-Corbières	21	29	42	30	57	78	434	576	636	329
Pexiora	15	20	31	16	27	40	1536	1266	1048	1316
Peyriac-Minervois	39	59	88	35	53	77	535	643	770	1136
Puichéric	51	69	102	87	96	132	1029	1233	1256	1119
Rieux-Minervois	97	129	168	87	130	180	1256	1691	1974	2083

⁵⁹⁷ Ensemble des exploitations.

Roquecourbe-Minervois	12	15	18	12	22	28	165	213	162	119
Saint-Couat-d'Aude	14	33	48	14	34	64	212	348	395	416
Saint-Frichoux	18	15	21	30	27	41	514	454	444	240
Saint-Nazaire-d'Aude	34	46	76	30	36	71	336	381	418	1874
Sougraigne	8	6	12	10	5	19	476	373	427	84
Talairan	39	42	67	48	69	112	641	921	807	386
Villesisclè	7	7	14	8	19	21	308	546	503	365 (en 2011)
<u>Pyrénées-Orientales</u>										
Bélesta	15	35	58	nd	41	62	nd	589	517	230
Bouleternère	23	39	70	43	107	182	181	326	368	903
Corbère	17	22	52	72	66	93	224	217	221	726
Corneilla-la-Rivière	40	69	110	53	114	158	584	669	780	1985
Ille-sur-Têt	86	175	283	219	447	690	1048	1421	1494	5434
Latour-Bas-Elne	12	21	47	26	62	124	93	240	368	2262
Maureillas-las-Illas	33	31	59	31	29	46	1463	949	600	2735
Mauray	118	137	164	187	286	249	1829	2144	1899	846
Montescot	9	15	19	46	24	18	199	364	100	1742
Mosset	16	17	34	23	32	47	1178	1020	911	293
Palau-del Vidre	58	63	115	120	242	315	467	469	828	3099
Pezilla-la-Rivière	68	132	297	104	301	545	413	781	1101	3396
Ponteilla	44	72	113	65	142	157	603	1083	1181	2 837
Prats-de-Mollo-la-Preste	17	20	31	27	30	42	2698	1 66	2653	1098
Prats-de-Sournia	4	11	15	5	11	17	159	278	129	74
Rivesaltes	85	133	291	140	280	410	2050	2188	2460	8367
Saint-Paul-de-Fenouillet	59	107	257	82	123	223	735	866	1122	1923
Tordères	5	4	0	7	6	0	283	509	0	181
Villeneuve-la-Rivière	12	30	66	44	52	133	133	239	375	1308
Vinça	22	45	102	37	90	125	322	292	349	1974

Cheptel, Orientation technico-économique de la commune et superficies

	Cheptel ⁵⁹⁸			Orientation technico-économique de la commune et superficie en terres labourables (en hectare)			Superficie en cultures permanentes (en hectare)		
	2010	2000	1988	2010	2000	1988	2010	2000	1988
Aude	48180	62085	66033	106022	109715	102508	70612	86558	104690
Pyrénées-Orientales	19696	23747	21004	5455	8551	6002	32666	46291	60523
<u>Aude</u>									
Aigues-Vives	0	0	0	Viticulture ⁵⁹⁹ 102	Viticulture 188	159	781	1039	976
Castelnau-d'Aude	0	0	4	Viticulture 52	Viticulture 23	24	257	325	397
Escales	5	7	33	Viticulture 174	Viticulture 184	154	549	644	653
Ferrals-les-Corbières	22	14	7	Viticulture 241	Viticulture 179	57	416	899	1163
La Redorte	12	0	4	Viticulture 131	Viticulture 79	115	634	915	880
Lézignan-Corbières	29	10	64	Viticulture 405	Viticulture 299	194	1158	1424	2012
Montbrun-des-Corbières	0	0	3	Viticulture 140	Viticulture 97	70	401	435	598
Pexiora	30	119	280	Céréales et oléoprotéagineux. Cultures générales (autres grandes cultures) 1531	Céréales et oléoprotéagineux. Cultures générales (autres grandes cultures) 1261	1 032	0	4	12
Peyriac-Minervois	2	4	7	Viticulture 66	Viticulture 72	57	460	570	706
Puichéric	4	10	4	Viticulture 243	Viticulture 135	136	778	1092	1115
Rieux-Minervois	2	7	11	Viticulture 176	Viticulture 217	174	1078	1470	1748
Roquecourbe-Minervois	0	0	0	Viticulture 25	Viticulture 43	19	139	170	143
Saint-Couat-d'Aude	3	2	3	Viticulture s	Viticulture 60	24	183	287	367
Saint-Frichoux	9	2	2	Viticulture s	Viticulture 189	64	322	265	379
Saint-Nazaire-d'Aude	0	0	1	Viticulture 97	Viticulture 100	35	239	258	374
Sougraigne	183	137	142	Polyculture et polyélevage. Bovins viande	Polyculture et polyélevage. Bovins viande	22	s	s	s

⁵⁹⁸ Ensemble des exploitations.

⁵⁹⁹ Viticulture (appellation et autre).

				s	8				
Talairan	5	118	46	Viticulture 105	Viticulture 77	56	520	660	749
Villesisclè	1	0	9	Polyculture et polyélevage. Cultures générales (autres grandes cultures) 283	Polyculture et polyélevage. Cultures générales (autres grandes cultures) 484	429	23	62	73
<u>Pyrénées- Orientales</u>									
Bélesta	nd	54	3	Viticulture s	Viticulture 22	3	nd	284	513
Bouleternère	4	1	3	Fruits et autres cultures permanentes 10	Fruits et autres cultures permanentes 22	5	169	294	355
Corbère	0	0	11	Fruits et autres cultures permanentes 10	Fruits et autres cultures permanentes 24	3	214	192	215
Corneilla-la- Rivière	33	14	9	Fruits et autres cultures permanentes s	Fruits et autres cultures permanentes 56	53	431	582	683
Ille-sur-Têt	11	76	22	Fruits et autres cultures permanentes s	Fruits et autres cultures permanentes 126	30	973	1167	1 420
Latour-Bas- Elne	3	92	106	Polyculture et polyélevage. Fleurs et horticulture diverse 58	Polyculture et polyélevage. Fleurs et horticulture diverse 43	45	26	33	138
Maureillas- las-Illas	395	290	324	Polyculture et polyélevage 34	Polyculture et polyélevage 25	41	56	135	170
Maury	1	0	0	Viticulture 39	Viticulture 113	16	1789	2030	1879
Montescot	0	149	84	Maraîchage. Polyculture et polyélevage s	Maraîchage. Polyculture et polyélevage 140	16	s	111	49
Mosset	660	657	532	Bovins viandes 57	Bovins viandes 37	13	4	7	47
Palau-del- Vidre	88	14	16	Polyculture et polyélevage 54	Polyculture et polyélevage 46	86	314	338	499
Pezilla-la- Rivière	2	15	51	Fleurs et horticulture diverse 9	Fleurs et horticulture diverse 94	53	364	569	716
Ponteilla	381	544	344	Viticulture s	Viticulture 138	17	567	943	1124
Prats-de- Mollo-la- Preste	818	754	760	Bovins viande s	Bovins viande 4	23	0	s	0
Prats-de- Sournia	101	200	39	Polyculture et polyélevage s	Polyculture et polyélevage 4	10	s	49	80
Rivesaltes	0	77	24	Viticulture	Viticulture	132	1751	1874	2214

				271	264				
Saint-Paul-de-Fenouillet	10	24	22	Viticulture s	Viticulture 13	13	718	851	1096
Tordères	38	58	0	Viticulture 0	Viticulture s	0	56	s	0
Villeneuve-la-Rivière	45	4	10	Polyculture et polyélevage 12	Polyculture et polyélevage 32	21	95	166	305
Vinça	1	4	10	Fruits et autres cultures permanentes 42	Fruits et autres cultures permanentes 22	10	275	267	333

Statut juridique des exploitations⁶⁰⁰

	Tous statuts		Exploitations individuelles		GAEC		EARL avec un chef d'exploitation seul		EARL avec plusieurs coexploitants		Autres	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
Languedoc-Roussillon	30710	43790	25328	39290	1057	1171	1 166	1 089	852	390	2307	1850
Aude	7275	9370	5994	8267	229	297	294	279	188	113	570	414
Pyrénées-Orientales	4146	6902	3294	6130	97	124	303	311	141	70	311	267
<u>Aude</u>												
Aigues-Vives	49	67	42	61	s	4	s	s			3	s
Castelnau-d'Aude	32	50	29	50	s						s	
Escales	30	46	25	40	s	s	s	s			3	4
Ferrals-les-Corbières	54	93	49	84	s	4		s	s		s	s
La Redorte	52	83	49	80	s	s	s	s			s	
Lézignan-Corbières	100	160	86	148	s	s	s	s		s	11	7
Montbrun-des-Corbières	21	29	10	22	s	s	4	s	s	3	4	s
Pexiora	15	20	7	13			s	4	s	s	4	s
Peyriac-Minervois	39	59	37	55		s	s	s	s			s
Puichéric	51	69	44	63		s	s		s		3	s
Rieux-Minervois	97	129	87	120	s	s	6	3	s	s	s	3
Roquecourbe-Minervois	12	15	9	12	s	s			s	s	s	s
Saint-Couat-d'Aude	14	33	s	30				s	s			s
Saint-Frichoux	18	15	16	12	s	s		s	s			

⁶⁰⁰ Ensemble des exploitations.

Saint-Nazaire-d'Aude	34	46	30	s			s	s	s		s	
Sougraigne	8	6	8	6								
Talairan	39	42	33	34	s	s			3	3	s	s
Villesisclè	7	7	3	4	s	s			s		s	s
<u>Pyrénées-Orientales</u>												
Bélesta	nd	35	s	33		s					s	s
Bouleternère	23	39	15	28	s		5	9		s	s	s
Corbère	17	22	10	16	s	s	4	s	s	s		
Corneilla-la-Rivière	40	69	35	63	s		s	3	s	s	s	s
Ille-sur-Têt	86	175	54	145	3	5	16	12	7	4	6	9
Latour-Bas-Elne	12	21	6	17	s	s	s		s	s	s	s
Maureillas-las-Illas	33	31	s	28				s		s	s	s
Maury	118	137	86	113	7	7	11	7	3	3	11	7
Montescot	9	15	s	s	s		s				4	s
Mosset	16	17	s	s	s	s						
Palau-del Vidre	58	63	45	48			s	6	s		7	9
Pezilla-la-Rivière	68	132	48	108	s	4	13	11	3	6	s	3
Ponteilla	44	72	33	60	s	3	s	4	4		4	5
Prats-de-Mollo-la-Preste	17	20	13	s	s				s	s		
Prats-de-Sournia	4	11	4	s		s						
Rivesaltes	85	133	64	117	s	s	9	s	s		10	7
Saint-Paul-de-Fenouillet	59	107	38	101	s	s	6	4	s		12	s
Tordères	5	s	5	s								
Villeneuve-la-Rivière	12	30	8	s	s				s		s	s
Vinça	22	45	17	40			s	5	s			

Qui succèdera au chef d'exploitation (âgé de 50 ans ou plus)

	Exploitations ⁶⁰¹							
	Ensemble des exploitations		Exploitations non concernées par la question succession		Exploitations avec successeur		Exploitations sans successeur ou inconnu	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
Languedoc-Roussillon	30710	43790	12318	19925	5464	8134	12928	15731
Aude	7 275	9370	2955	4729	1331	1722	2989	2919
Pyrénées-Orientales	4146	6902	1781	3078	562	1156	1803	2668
<u>Aude</u>								
Aigues-Vives	49	67	19	39	8	9	22	19
Castelnau-d'Aude	32	50	10	22	9	28	13	
Escales	30	46	9	21	4	22	17	3
Ferrals-les-Corbières	54	93	23	45	4	17	27	31
La Redorte	52	83	30	46	7	34	15	3
Lézignan-Corbières	100	160	32	60	16	61	52	39
Montbrun-des-Corbières	21	29	9	18	5	4	7	7
Pexiora	15	20	6	s	3	s	6	10
Peyriac-Minervois	39	59	19	34	5	9	15	16
Puichéric	51	69	25	34	9	24	17	11
Rieux-Minervois	97	129	41	69	10	26	46	34
Roquecourbe-Minervois	12	15	s	9	5	s	s	s
Saint-Couat-d'Aude	14	33	s	10	s	8	7	15
Saint- Frichoux	18	15	8	9	3	s	7	s
Saint- Nazaïre-d'Aude	34	46	13	18	12	10	9	18
Sougraigne	8	6	s	s		s	s	
Talairan	39	42	8	21	13	9	18	12
Villesisclè	7	7	s	4	s	s	3	s
<u>Pyrénées-Orientales</u>								
Bélesta	nd	35	nd	17		s	nd	s
Bouleternère	23	39	s	18	s	5	13	16
Corbère	17	22	s	13	s	3	8	6
Corneilla-la-Rivière	40	69	12	31	3	3	25	35
Ille-sur-Têt	86	175	30	76	10	23	46	76
Latour-Bas-Elne	12	21	10	s	s	s	s	13
Maureillas-las-Illas	33	31	s	11	s	5	18	15
Maury	118	137	65	74	21	24	32	39

⁶⁰¹ Ensemble des exploitations.

Montescot	9	15	s	7	s	3	4	5
Mosset	16	17	s	12	s	s	7	s
Palau-del-Vidre	58	63	27	34	6	4	25	25
Pezilla-la-Rivière	68	132	s	71	s	23	33	38
Ponteilla	44	72	16	25	9	7	19	40
Prats-de-Mollo-la-Preste	17	20	4	11	4		9	9
Prats-de-Sournia	4	11	s	s			s	s
Rivesaltes	85	133	41	57	6	15	38	61
Saint-Paul-de-Fenouillet	59	107	32	45	7	22	20	40
Tordères	5	s	s	s	3		s	s
Villeneuve-la-Rivière	12	30	4	17	4	5	4	8
Vinça	22	45	10	18	4	10	8	17

Age du chef d'exploitation ou du premier coexploitant

	EXPLOITATION ⁶⁰²									
	Ensemble		Moins de 40 ans		40 à moins de 50 ans		50 à moins de 60 ans		60 ans ou plus	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
Languedoc-Roussillon	30710	43790	5276	9016	7791	10911	9406	11 082	8237	12781
Aude	7275	9370	1244	2115	1856	2614	2380	2456	1795	2185
Pyrénées-Orientales	4146	6902	744	1372	1097	1706	1302	1710	1003	2114
<u>Aude</u>										
Aigues-Vives	49	67	7	21	12	18	17	16	13	12
Castelnau-d'Aude	32	50	7	10	4	12	10	8	11	20
Escales	30	46	5	7	5	14	13	10	7	15
Ferrals-les-Corbières	54	93	9	19	14	26	19	27	12	21
La Redorte	52	83	15	25	15	21	14	19	8	18
Lézignan-Corbières	100	160	8	28	24	32	33	48	35	52
Montbrun-des-Corbières	21	29	5	7	5	11	6	6	5	5
Pexiora	15	20	s	3	s	5	4	7	5	5
Peyriac-Minervois	39	59	8	16	11	18	14	9	6	16
Puichéric	51	69	8	19	17	15	16	17	10	18
Rieux-Minervois	97	129	15	28	26	41	34	27	22	33
Roquecourbe-Minervois	12	15	s	5	s	s	4	4	s	s

⁶⁰² Ensemble des exploitations.

Saint-Couat-d'Aude	14	33	s	6	s	4	5	9	4	14
Saint-Frichoux	18	15	5	s	3	5	5	5	5	s
Saint-Nazaire-d'Aude	34	46	8	6	5	12	11	15	10	13
Sougraigne	8	6	4	3	s	s	s	s	s	
Talairan	39	42	s	4	s	17	12	11	18	10
Villesiscle	7	7	s	s	s	3	4	s	s	s
<u>Pyrénées-Orientales</u>										
Bélesta	nd	35	nd	11	nd	6	nd	10	nd	8
Bouleternère	23	39	4	7	5	11	6	12	8	9
Corbère	17	22	5	5	s	8	8	4	s	5
Corneilla-la-Rivière	40	69	8	15	5	16	17	16	10	22
Ille-sur-Têt	86	175	11	29	22	47	35	37	18	62
Latour-Bas-Elne	12	21	4	s	6	s	s	8	s	7
Maureillas-las-Illas	33	31	8	3	6	8	9	10	10	10
Maury	118	137	37	47	30	27	34	39	17	24
Montescot	9	15	3	s	s	6	3	s	s	4
Mosset	16	17	s	6	4	6	8	s	s	s
Palau-del Vidre	58	63	11	16	16	18	17	18	14	11
Pezilla-la-Rivière	68	132	11	34	22	37	28	36	7	25
Ponteilla	44	72	s	14	13	11	s	22	17	25
Prats-de-Mollo-la-Preste	1	20	3	s	s	9	11	7	s	s
Prats-de-Sournia	4	11		s	s	4	s	s		3
Rivesaltes	85	133	19	29	22	28	27	34	17	42
Saint-Paul-de-Fenouillet	59	107	17	25	17	20	13	25	12	37
Tordères	5	s	s	s			s	s	s	s
Villeneuve-la-Rivière	12	30	s	9	5	8	4	5	s	8
Vinça	22	45	6	9	5	9	6	10	5	17

Les exploitations d'élevage

	CHEPTTEL															
	Total bovins				Total vaches				Vaches laitières				Vaches allaitantes			
	Exploitations en ayant		Cheptel correspondant (têtes)		Exploitations en ayant		Cheptel correspondant (têtes)		Exploitations en ayant		Cheptel correspondant (têtes)		Exploitations en ayant		Cheptel correspondant (têtes)	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Langue doc-Roussillon	3 031	2 673	200 097	210 176	2 944 7	2 604	103 225	9 440 8	939	647	24 411	18 741	2 391	2 259	78 814	75 667
Aude	467	364	27 947	25 856	4 52	353	15 728	1 244 3	103	54	3 290	1 944	363	311	12 438	10 499
Pyrénées-Orientales	242	191	16 211	14 232	2 37	186	9 644	7 266	34	18	1 049	674	220	175	8 595	6 592
	Chèvres				Brebis nourrices				Brebis laitières				Poulets de chair et coqs			
	Exploitations en ayant		Cheptel correspondant (têtes)		Exploitations en ayant		Cheptel correspondant (têtes)		Exploitations en ayant		Cheptel correspondant (têtes)		Exploitations en ayant		Cheptel correspondant (têtes)	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Langue doc-Roussillon	864	630	22 824	22 582	1 773	1 338	21 547 8	170 720	355	320	93 460	95 678	2 228	783	1465 708	1245 925
Aude	99	102	2 411	2 627	361	294	54 570	39 402	18	20	5 668	4 841	42 3	210	345 990	652 935
Pyrénées-Orientales	104	74	2 721	2 551	175	134	21 352	14 396	12	12	871	1 139	23 4	25	16 335	19409

Les exploitations de culture

	CULTURES ⁶⁰³											
	Céréales				Vignes				Vergers 9 espèces			
	Exploitations en ayant		Superficie correspondante (hectares)		Exploitations en ayant		Superficie correspondante (hectares)		Exploitations en ayant		Superficie correspondante (hectares)	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Languedoc-Roussillon	7101	5508	116989	117335	31541	19752	297862	236513	4946	2558	22170	15540
Aude	2237	1770	54419	50413	7253	5244	85489	69126	256	165	721	571
Pyrénées-Orientales	122	83	1382	1272	4506	2407	37687	25610	1838	939	7954	6286
<u>Aude</u>												
Aigues-Vives	4	3	s	31	63	44	932	688	21	19	106	90
Castelnau-d'Aude	s	s	s	s	50	32	325	s				
Escales	3	s	58	s	45	29	644	547				
Ferrals-les-Corbières	4	6	58	26	93	52	898	415				
La Redorte	3	5	s	69	83	50	914	633	s		s	
Lézignan-Corbières	4	4	s	s	158	94	1423	1152	s	s	s	s
Montbrun-des-Corbières					29	21	534	387				
Pexiora	19	15	812	899	s		s		s		s	
Peyriac-Minervois	8	3	18	4	58	35	568	453	3	s	1	s
Puichéric	5	6	48	44	68	47	1066	737	5	8	26	36
Rieux-Minervois	5	6	120	96	125	95	1452	1055	3	s	s	s
Roquecourbe-Minervois					14	10	161	133	4	4	8	6
Saint-Couat-d'Aude	s	s	s	s	33	13	286	183				
Saint-Frichoux	5	s	s	s	14	17	265	322	s		s	
Saint-Nazaire-d'Aude	s	4	s	12	42	30	248	231	s	3	s	8
Sougraigne		s		s					s	s	s	s
Talairan	9	7	60	43	40	37	648	s		s		s
Villesiscle	6	7	309	186	4	s	50	s	s	s	s	s
<u>Pyrénées-Orientales</u>												
Bélesta					33	nd	277	nd	s	s	s	s
Bouleternère					12	s	14	s	37	23	278	164

⁶⁰³ Ensemble des exploitations.

Corbère					6	3	11	2	20	15	179	211
Corneilla-la-Rivière		s		s	59	29	526	395	26	9	50	19
Ille-sur-Têt	s		s		59	16	133	110	146	73	1031	847
Latour-Bas-Elne					s	s	s	s	6	3	30	17
Maureillas-las-Illas					17	8	116	36	6	3	7	11
Maury					137	118	2030	1781		s		s
Montescot	s	s	s	s	9	3	111	s				
Mosset	s		s			s		s	4	s	6	s
Palau-del-Vidre		s		s	10	6	84	84	30	24	245	216
Pezilla-la-Rivière	s		s		81	33	531	340	22	7	31	11
Ponteilla					66	37	888	535	10	6	48	25
Prats-de-Mollo-la-Preste	s	s	s	s					s		s	
Prats-de-Sournia					7	s	48	s				
Rivesaltes		s		s	118	73	1745	s	39	29	128	180
Saint-Paul-de-Fenouillet					106	57	836	709	4		1	
Tordères					s	3	s	52	s	s	s	s
Villeneuve-la-Rivière					15	5	136	83	16	5	29	12
Vinça					32	9	85	58	33	14	180	205

Les actifs agricoles

	Actifs agricoles permanents ⁶⁰⁴							
	Nombre de personnes							
	Lien avec l'exploitation							
	Chefs d'exploitation et coexploitants		Conjoints non coexploitants actifs sur l'exploitation		Autres actifs familiaux		Salariés permanents hors famille	
	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000
Languedoc-Roussillon	34162	46628	9622	16792	3504	8722	8977	11103
Aude	8036	10072	2349	3693	821	1718	1802	2195
Pyrénées-Orientales	4557	7190	1388	3128	635	1621	2044	2517
<u>Aude</u>								
Aigues-Vives	52	73	24	19	s	10	s	28

⁶⁰⁴ Ensemble des exploitations.

Castelnau-d'Aude	36	50	15	28		s		s
Escales	35	46	14	27	s	31	s	14
Ferrals-les-Corbières	58	100	15	51		31	4	7
La Redorte	54	86	13	48	s	37	s	6
Lézignan-Corbières	101	167	25	98	3	88	49	42
Montbrun-des-Corbières	24	34	s	12	s	s	8	s
Pexiora	22	22	s	4		3	s	6
Peyriac-Minervois	40	62	9	29	s	s	s	s
Puichéric	55	76	s	26	s	11	20	20
Rieux-Minervois	100	135	18	50	7	5	10	21
Roquecourbe-Minervois	15	17	s	5		7		
Saint-Couat-d'Aude	15	34	s	17		s	s	s
Saint-Frichoux	20	16	8	8	s	s	s	s
Saint-Nazaire-d'Aude	37	46	s	14		s	s	s
Sougraigne	8	6	s	s			s	
Talairan	48	49	16	21	s	21	s	9
Villesisclé	10	10	s	3		3		5
<u>Pyrénées-Orientales</u>								
Bélesta	nd	36	nd	16	s	s	s	s
Bouleternère	26	41	9	27	6	19	12	18
Corbère	21	26	s	15	s	s	13	s
Corneilla-la-Rivière	42	70	24	44	s	33	s	17
Ille-sur-Têt	98	187	24	102	32	45	103	71
Latour-Bas-Elne	16	23	3	11	8	8	7	23
Maureillas-las-Illas	33	32	10	10	s	s	s	s
Maury	130	147	46	60	28	22	46	26
Montescot	10	15	4	10	s	s	s	s
Mosset	19	18	s	s		9	s	s
Palau-del-Vidre	65	63	8	38	6	14	67	91
Pezilla-la-Rivière	75	145	18	77		46	14	61
Ponteilla	54	74	16	38	3	32	12	31
Prats-de-Mollo-la-Preste	22	22	9	12	s	s	s	s
Prats-de-Sournia	4	12	s	s				
Rivesaltes	88	138	s	49		21	s	103
Saint-Paul-de-Fenouillet	66	108	18	50	13	21	13	14
Tordères	5	s	s	s	s		s	s
Villeneuve-la-Rivière	16	30	s	s	s	s	12	19
Vinça	24	45	s	26		19	s	5

Les guides d'entretien et leurs modifications

Guide d'entretien concernant les agriculteurs exploitants. Premières modifications

Notre travail de problématisation, entrepris à partir de novembre 2011 nous a conduit à modifier les différents guides d'entretien. Voici en italique les premières modifications. Vous trouverez, dans la plupart des cas, en notes de bas de page, les ouvrages auxquels nous nous référons.

1 L'agriculture et le travail d'agriculteur

- La technique et l'organisation du travail :

En quoi consiste votre métier ?

Depuis combien d'années l'exercez-vous ?

Pouvez-vous me parler de votre exploitation (quelle(s) culture(s) ou quel(s) élevage(s), le nombre d'hectares ou le nombre d'animaux etc.) ? Avez-vous une activité agricole variée ? Historique de l'exploitation.

Commercialisez-vous vous-mêmes vos produits ? Si tel est le cas, pour quelle(s) raison(s) ? Est-ce que vous exportez vos produits ou vous faites plutôt de la vente de proximité ? Vendre soi-même ses produits n'implique-t-il pas d'avoir des connaissances particulières (connaître par exemple le commerce, les marchés...) ? Si tel est le cas, comment avez-vous acquis ces connaissances ? Quand vous vous êtes lancé dans la vente de produits, n'avez-vous pas eu peur de ne pas avoir de client ? La vente de vos produits a-t-elle nécessité des investissements supplémentaires ? Si tel est le cas, est-ce que ces investissements ont été rentabilisés depuis ? Avez-vous choisi de vous regrouper avec d'autres agriculteurs pour vendre vos produits (Groupement d'Intérêt Economique, GIE, par exemple) ? Comment avez-vous fait pour faire connaître vos produits ?

Pour les agriculteurs qui amènent leur récolte à la coopérative : quel genre de relations de travail entretenez-vous avec la coopérative ?

Pouvez-vous me parler des techniques de travail que vous utilisez : équipement, outils, nouveaux matériels.... ? Ces techniques ont-elles beaucoup évolué ?

Avez-vous choisi la culture/élevage biologique ou biodynamique ? Si tel est le cas, pour quelle(s) raison(s) ?

Le matériel agricole *et l'achat de terres* représentent-ils un investissement important ? Est-ce que vous renouvelez régulièrement le matériel agricole ? *Achetez-vous souvent des terres ? Est-ce qu'il vous arrive d'en vendre ?*

Considérez-vous qu'il y ait eu une amélioration des conditions de travail ?

Trouvez-vous qu'il y a de la solidarité entre agriculteurs (comme le prêt de matériel, l'entraide au moment des vendanges, des cueillettes ou encore des moissons, le partage de hangar...) ?

Employez-vous des ouvriers ? A l'année ou saisonnier ? Comment faites-vous pour les trouver ?

Utilisez-vous l'informatique dans votre travail ? Si oui, pour quelle(s) tâche(s) ? Avez-vous Internet ? Utilisez-vous Internet pour votre activité agricole ? Si oui, dans quel but ? Est-ce que vous envoyez et/ou recevez régulièrement des mails ?

Avez-vous apporté beaucoup de transformations à l'exploitation depuis que vous l'avez prise (augmentation de la propriété, diversification de l'activité, changement de production, modernisation des structures, achat de nouveaux matériels...) ? S'il y a eu une diversification de l'activité ou carrément un changement de production, pour quelle(s) raison(s) ?

S'il y a une activité d'agro-tourisme : comment y êtes-vous venus ? Avez-vous rencontré des difficultés à mettre en place cette activité (du point de vue professionnel, social, réglementaire, juridique...) mais aussi à gérer à la fois l'activité touristique et l'exploitation ? Faites-vous partie d'une société (comme SCEA, EARL, CUMA, SCEV⁶⁰⁵, SARL) ? Si tel est le cas, pour quelle(s) raison(s) ? Comment fonctionne une telle société (répartition des tâches, prêt du matériel, tensions parfois...) ? Le fait d'être en société a-t-il des répercussions sur la gestion et l'organisation du travail ?

Maintenant, je voudrais qu'on aborde une question qui peut vous paraître indiscrète, mais l'entretien est anonyme. Avez-vous plusieurs sources de revenu ? Si tel est le cas, lesquelles et quelle est votre source principale de revenu ? Est-ce que vous considérez que votre revenu soit suffisant pour vivre ? Comment gérez-vous votre revenu ? Comment celui-ci a-t-il évolué depuis que vous vous êtes installé ?

Est-ce que vous pouvez me parler de la PAC⁶⁰⁶ ?

Faites-vous régulièrement des formations ?

Etes-vous syndiqué ou engagé dans une confédération ou une organisation quelle qu'elle soit ? Que pensez-vous du syndicalisme agricole ? Est-il nécessaire d'être syndiqué quand on est agriculteur ?

- Le temps de travail :

Combien d'heures par semaine, en moyenne, travaillez-vous ? Pouvez-vous me décrire une journée de travail type ?

Rencontrez-vous des difficultés à gérer temps de travail et temps personnel ?

Avez-vous l'habitude de partir en vacances ou de partir pour un autre motif ?

⁶⁰⁵ Société civile exploitation de la vigne.

⁶⁰⁶ Politique agricole commune.

S'il prend des vacances : combien de jours, de semaines ou encore de mois de vacances annuelles vous vous accordez ? Et comment vous organisez-vous pour l'exploitation ?

Progrès/modernité : l'agriculture a connu beaucoup d'innovations, qu'en pensez-vous ?

Quelles ont été, pour vous, les innovations les plus importantes pour l'agriculture ou le travail agricole ?

Quelles conséquences, ces innovations ont-elles eu sur le travail agricole et sur votre vie en dehors du métier ? (Voir s'il parle d'effets positifs et/ou négatifs, s'il n'évoque que des choses positives, lui demander s'il n'y a pas eu d'effet (s) négatif (s)).

Comment voyez-vous l'agriculture de demain ? Et l'agriculteur du futur ?

L'agriculture, selon vous, va-t-elle encore évoluer ? Si oui, dans quel sens ?

Le territoire⁶⁰⁷ : l'agriculture est très présente sur le territoire languedocien, ne trouvez-vous pas ?

Par conséquent, les traitements et l'utilisation des machines agricoles ne représentent-ils pas un danger pour la nature ? Est-ce que dans votre façon de travailler vous prenez en compte l'environnement ? Si tel est le cas, dans quel sens ? Avez-vous des idées pour améliorer la préservation de la nature ? Comment expliquez-vous votre intérêt pour la protection de la nature ?

2 L'installation en tant qu'agriculteur exploitant

En ce qui concerne l'exploitation, s'agit-il d'une transmission ? Si tel est le cas, celle-ci a-t-elle été effectuée dans le cadre familial ou hors cadre familial ? S'agit-il d'une transmission à titre gratuit ou à titre onéreux ? Est-ce que c'est une transmission subie (c'est-à-dire à la suite d'un décès) ou préparée (c'est-à-dire du vivant de la personne cédante) ? S'il s'agit d'une transmission préparée, quand celle-ci a-t-elle eu lieu ? Par quel moyen juridique a-t-elle été réalisée (testament, donation ordinaire, donation-partage...) ? Avez-vous rencontré des problèmes au niveau de la transmission (difficultés juridiques, économiques, ou encore avec les autres héritiers...) ?

L'exploitation appartient-elle à votre famille depuis plusieurs générations ?

S'il ne s'agit pas d'une transmission : quelles démarches avez-vous effectué pour devenir propriétaire ? Avez-vous rencontré des difficultés dans la mise en œuvre de ces démarches ?

Avez-vous bénéficié des aides à l'installation ? Si tel est le cas, lesquelles, financières ou conseils....?

Que faisiez-vous avant de vous installer ?

Quelles sont les qualités et les conditions requises pour gérer une exploitation agricole ?

⁶⁰⁷ Pujol Jean-Luc, Dron Dominique, *Agriculture, monde rural et environnement : qualité oblige*, La Documentation française, Paris, 1998.

Comment s'est effectuée votre intégration (notamment s'il s'agit de l'exploitation familiale) et/ou votre adaptation (notamment s'il n'a pas grandi dans le milieu agricole, paysan) au sein de l'exploitation ?

Avez-vous suivi un enseignement agricole ? Quelle formation avez-vous fait ? S'agit-il d'une formation par alternance ? Quel(s) diplôme(s) avez-vous obtenu ? *Que pensez-vous de l'enseignement agricole ? Trouvez-vous que celui-ci est nécessaire pour être agriculteur aujourd'hui ?*

La notion de propriété : depuis combien de temps êtes-vous propriétaire ?

Avez-vous des terres en fermage ou métayage ?

Etre propriétaire de sa terre, qu'est-ce que cela représente pour vous ?

3 L'activité hors travail a proprement dit

Habitez-vous sur l'exploitation ? Votre mode de vie s'est-il amélioré depuis que vous vous êtes installé en tant qu'agriculteur ?

Consommez-vous vos propres produits (*jardin potager, volailles, etc.*) ? Où faites-vous vos courses ? Est-ce que vous achetez des produits bio ? Est-ce que dans votre vie de tous les jours, vous accordez de l'importance à la protection de la nature ?

Vous considérez-vous comme agriculteur ou plutôt comme paysan ? Pouvez-vous me donner une définition personnelle de ces deux termes ? Est-ce que vous vous sentez proche d'autres métiers ?

Est-ce que vous vivez seul ? Avez-vous des enfants ?

Vous intéressez-vous à l'actualité (l'actualité agricole notamment au niveau de l'Europe mais aussi à l'actualité en général) ? Regardez-vous beaucoup la télévision ? Si tel est le cas, qu'est-ce que vous avez l'habitude de regarder ? Lisez-vous la presse ? Si tel est le cas plutôt presse local ou internationale ?

Pratiquez-vous la chasse et/ou la pêche ou d'autres activités/loisirs ?

Faites-vous souvent des sorties entre amis ? En famille ?

S'il lui arrive de prendre des vacances : pour les vacances, avez-vous l'habitude de quitter votre domicile ?

Si tel est le cas, où êtes-vous parti ces dix dernières années et pour l'année qui vient qu'est-ce que vous avez prévu ? Quel type d'hébergement choisissez-vous habituellement ?

La culture⁶⁰⁸ : est-ce que vous allez régulièrement à la messe ? Quelle importance accordez-vous à la religion dans votre vie ?

⁶⁰⁸ Cuche Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, La Découverte, Paris, 1996.

Est-ce que vous avez grandi dans le village ou vous vivez actuellement ? Est-ce que vous l'avez déjà quitté ? Envisagez-vous de vivre ailleurs ?

Occupez-vous une fonction au sein de votre village (au conseil municipal par exemple) ? S'il occupe une fonction au sein du village : laquelle ? Depuis combien de temps ? S'il n'occupe pas de fonction au sein du village : envisagez-vous d'en occuper une ? Participez-vous aux différentes manifestations organisées par votre village ?

Est-ce que dans le village ou vous vivez, vous connaissez tous les habitants ?

Existe-t-il pour vous une culture paysanne ?

Comment définissez-vous la culture paysanne ?

Qu'est-ce que vous entendez par culture ?

Les valeurs⁶⁰⁹ : accordez-vous de l'importance aux valeurs dans votre métier et dans votre vie de tous les jours ?

Quelle (s) valeur (s) mettez-vous en avant ?

L'histoire des paysans⁶¹⁰ : que savez-vous des paysans d'autrefois (leur façon de vivre, de travailler, leur histoire, etc.) ? Qu'en pensez-vous ?

4 L'entourage familial

Vos parents travaillent-ils à vos côtés sur l'exploitation ? Et en ce qui concerne votre conjointe et vos enfants ?

S'il travaille en famille : comment se passe le travail en famille et comment s'effectue la répartition des tâches ?

Quel statut ont les différentes personnes qui travaillent sur l'exploitation ?

Si ses parents, son épouse/époux ne travaillent pas avec lui sur l'exploitation : quel métier exercent-ils ? Pour quelle(s) raison(s) votre conjointe ne travaille-t-elle pas sur l'exploitation ?

Est-ce que vos parents vivent à proximité ? Est-ce que vous les voyez régulièrement ?

Est-ce que votre épouse est fille d'agriculteurs ? Si ce n'est pas le cas, est-ce qu'elle a toujours vécu à la campagne ? Depuis combien de temps êtes-vous en couple ou mariés ?

Quelle profession exercent vos enfants ou veulent-ils exercer ?

S'il a un ou des enfants : qu'est-ce qui est important pour vous dans l'éducation des enfants ? Est-ce que vous apprenez à vos enfants à protéger la nature ? Quelle profession exercent-ils ou veulent-ils exercer ?

⁶⁰⁹ Rezsohary Rudolf, *Sociologie des valeurs*, Armand Colin, Paris, 2006.

⁶¹⁰ Conte Arthur, *Les paysans de France de l'an 1000 à l'an 2000*, Plon, Paris, 2000.

Si ses enfants sont eux-mêmes agriculteurs : est-ce que vous avez encouragé vos enfants à exercer ce métier ?

Si ses enfants ne sont pas ou ne se prédestinent pas à être agriculteurs : comment avez-vous réagi quand vous avez su que vos enfants ne seraient pas agriculteurs ? Les avez-vous incités à exercer un autre métier, à poursuivre leurs études et les avez-vous soutenus dans le métier qu'ils ont choisi ? Est-ce qu'ils n'ont pas le projet de reprendre, plus tard, l'exploitation familiale ?

Avez-vous d'autres personnes dans votre entourage familial qui sont agriculteurs exploitants ?

5 Le futur professionnel et personnel

Comment envisagez-vous votre futur ?

Qu'allez-vous faire de votre exploitation dans un futur plus ou moins proche ?

Vos (ou votre) enfant(s) ou un autre membre de la familial vont-ils reprendre l'exploitation ? Si tel est le cas, s'agira-t-il d'une vente ou d'une donation ?

Avez-vous déjà effectué des démarches concernant la transmission de l'exploitation ?

Allez-vous continuer à travailler l'exploitation une fois à la retraite ?

S'il vit sur l'exploitation : une fois à la retraite allez-vous déménager ? Si tel est le cas, où avez-vous prévu d'habiter ?

S'il n'a personne en vue pour reprendre l'exploitation : quelle sera le devenir de l'exploitation ?

Avez-vous des craintes concernant l'avenir de votre profession ?

Guide d'entretien concernant les agriculteurs exploitants. Deuxièmes modifications

Vous trouverez ci-dessous, toujours notées en italique les autres modifications que nous avons apportées à la suite de notre travail de terrain ainsi que des commentaires. Les changements précédents ont été inclus dans le guide et mis en forme.

1 L'agriculture et le travail d'agriculteur

- La technique et l'organisation du travail :

En quoi consiste votre métier ?

Depuis combien d'années l'exercez-vous ?

Pouvez-vous me parler de votre exploitation (quelle(s) culture(s) ou quel(s) élevage(s), le nombre d'hectares ou le nombre d'animaux etc.) ? Avez-vous une activité agricole variée ? Historique de l'exploitation.

Comment avez-vous fait pour avoir l'exploitation que vous avez aujourd'hui ? *Question que nous n'avons pas toujours posée car les enquêtés y avaient souvent déjà répondu précédemment.*

Commercialisez-vous vous-mêmes vos produits ? Si tel est le cas, pour quelle(s) raison(s) ? Est-ce que vous exportez vos produits ou vous faites plutôt de la vente de proximité ? Vendre soi-même ses produits n'implique-t-il pas d'avoir des connaissances particulières (connaître par exemple le commerce, les marchés...) ? Si tel est le cas, comment avez-vous acquis ces connaissances ? Quand vous vous êtes lancé dans la vente de produits, n'avez-vous pas eu peur de ne pas avoir de client ? La vente de vos produits a-t-elle nécessité des investissements supplémentaires ? Si tel est le cas, est-ce que ces investissements ont été rentabilisés depuis ? Avez-vous choisi de vous regrouper avec d'autres agriculteurs pour vendre vos produits (Groupement d'Intérêt Economique, GIE, par exemple) ? Comment avez-vous fait pour faire connaître vos produits ? *Souvent abordé spontané par les enquêtés.*

Pour les agriculteurs qui amènent leur production à la coopérative : quel genre de relations de travail entretenez-vous avec la coopérative ?

Pouvez-vous me parler des techniques de travail que vous utilisez : équipement, outils, nouveaux matériels.... ? *Question pas toujours formulée car les enquêtés y avaient souvent déjà répondu ou y répondaient tout au long de l'entretien.* Et parfois posée de la manière suivante : Est-ce que vous utilisez des techniques de travail particulières ? ~~Ces techniques ont-elles beaucoup évolué ?~~ *Supprimée car répétitif au vu des questions suivantes.*

Avez-vous choisi la culture/élevage biologique ou ~~biodynamique~~ ? *La plupart des enquêtés ne connaissent pas la culture biodynamique. Un seul enquêté la pratique.* Si tel est le cas, pour quelle(s) raison(s) ?

Le matériel agricole et l'achat de terre représentent-ils ~~un investissement important~~ une dépense importante ? *Le terme « dépense » a été préféré à investissement car la plupart des enquêtés reprenait ce dernier à son compte.* Est-ce que vous renouvelez régulièrement le matériel agricole ? Achetez-vous souvent des terres ? Est-ce qu'il vous arrive d'en vendre ?

Considérez-vous qu'il y ait eu une amélioration des conditions de travail ?

Trouvez-vous qu'il y a de la solidarité entre agriculteurs (comme le prêt de matériel, l'entraide au moment des vendanges, des cueillettes ou encore des moissons, le partage de hangar...) ?

Employez-vous des ouvriers ? A l'année ou saisonnier ? Comment faites-vous pour les trouver ?

Utilisez-vous l'informatique dans votre travail ? ~~Si oui, pour quelle(s) tâche(s) ? Avez-vous Internet ? Utilisez-vous Internet pour votre activité agricole ? Si oui, dans quel but ? Est-ce que vous envoyez et/ou recevez régulièrement des mails ?~~ Ces questions ont été supprimées, les enquêtés y répondaient sans que l'enquêtrice n'ait besoin de les poser.

Avez-vous apporté beaucoup de transformations à l'exploitation depuis que vous l'avez prise (augmentation de la propriété, diversification de l'activité, changement de production, modernisation des structures, achat de nouveaux matériels...) ? S'il y a eu une diversification de l'activité ou carrément un changement de production, pour quelle(s) raison(s) ? Ces questions étaient souvent abordées précédemment quand les enquêtés parlaient de leur exploitation.

S'il y a une activité d'agro-tourisme : comment y êtes-vous venus ? Avez-vous rencontré des difficultés à mettre en place cette activité (du point de vue professionnel, social, réglementaire, juridique....) mais aussi à gérer à la fois l'activité touristique et l'exploitation ?

~~L'agriculture a connu beaucoup d'innovations, qu'en pensez-vous ?~~ Question posée de la manière suivante : que pensez-vous des différentes innovations qu'a connues l'agriculture ?

Quelles ont été, pour vous, les innovations les plus importantes pour l'agriculture et le travail agricole ?

Quelles conséquences, ces innovations ont-elles eu sur votre travail et sur votre vie en dehors du métier ? (Voir s'il parle d'effets positifs et/ou négatifs, s'il n'évoque que des choses positives, leur demander s'il n'y a pas eu d'effet (s) négatif (s)).

Comment voyez-vous l'agriculture de demain ? Et l'agriculteur du futur ?

L'agriculture, selon vous, va-t-elle encore ~~évoluer~~ innover ? Si oui, dans quel sens ?

Les traitements et l'utilisation des machines agricoles ne représentent-ils pas un danger pour la nature ? Est-ce que dans votre façon de travailler vous prenez en compte l'environnement ? Si tel est le cas, dans quel sens ? *Souvent spontanément mentionné.* ~~Avez-vous des idées pour améliorer la préservation de la nature ? Comment expliquez-vous votre intérêt pour la protection de la nature ?~~ Nous nous sommes rendus compte que ces informations n'avaient pas d'utilité pour notre enquête, cette dernière ne portant pas sur l'écologie.

Faites-vous partie d'une société (comme SCEA, EARL, CUMA, SCEV, GIE, SARL) ? Si tel est le cas, pour quelle(s) raison(s) ? Comment fonctionne une telle société (répartition des tâches, prêt du matériel, tensions parfois...) ? Le fait d'être en société a-t-il des répercussions

sur la gestion et l'organisation du travail ? *La plupart du temps, ces données ont évoquées sans que nous leur posions de questions.*

~~Maintenant, je voudrais qu'on aborde une question qui peut vous paraître indiscreète, mais l'entretien est anonyme. Propos supprimés car nous trouvions qu'ils accentuaient plus fortement le caractère personnel et indiscret de la question.~~ Avez-vous plusieurs sources de revenu ? Si tel est le cas, lesquelles et l'agriculture est-elle votre source principale de revenu ? Est-ce que vous considérez que votre revenu soit suffisant pour vivre ? ~~Comment gérez-vous votre revenu ?~~ Comment votre revenu a-t-il évolué depuis que vous vous êtes installé ?

~~Est-ce que vous pouvez me parler de la PAC ? Est-ce que vous vous intéressez à la PAC ? Quand nous posions cette question, les enquêtés ne se contentaient pas de répondre par oui ou par non, ils développaient leurs propos notamment en quoi la PAC les concernait.~~

Faites-vous régulièrement des formations ?

Etes-vous syndiqué ? ~~ou engagé dans une confédération ou une organisation quelle qu'elle soit ? Inutile car mentionné spontanément.~~ Nous préférons poser la question du syndicalisme de la manière suivante : Est-ce que vous faites partie d'un syndicat agricole ? Que pensez-vous du syndicalisme agricole ? ~~Est-il nécessaire d'être syndiqué quand on est agriculteur ?~~ Déjà évoqué dans la réponse à la question précédente.

- Le temps de travail :

~~Combien d'heures par semaine, en moyenne, travaillez-vous ? La question a été supprimée car les enquêtés avaient du mal à compter leurs heures de travail tellement ils dépassent les trente-cinq heures. Certains se sont notamment référés au trente-cinq pour souligner qu'ils allaient bien au-delà.~~ Pouvez-vous me décrire une journée de travail type ? Nous posions cette question de la manière suivante : Au niveau de votre emploi du temps, pouvez-vous me décrire une journée de travail type ?

Rencontrez-vous des difficultés à gérer temps de travail et temps ~~personnel~~ ? Nous avons remplacé « personnel » par « pour vous » ?

Avez-vous l'habitude de partir en vacances ou de partir pour un autre motif ?

S'il prend des vacances : combien de jours, de semaines ou encore de mois de vacances annuelles vous vous accordez ? Et comment vous organisez-vous pour l'exploitation ? Souvent abordé lors de la question précédente.

2 L'installation en tant qu'agriculteur exploitant

En ce qui concerne l'exploitation, s'agit-il d'une transmission ? Si tel est le cas, celle-ci a-t-elle été effectuée dans le cadre familial ou hors cadre familial ? S'agit-il d'une transmission à titre gratuit ou à titre onéreux ? Est-ce que c'est une transmission subie (c'est-à-dire à la suite d'un décès) ou préparée (c'est-à-dire du vivant de la personne cédante) ? S'il s'agit d'une transmission préparée, quand celle-ci a-t-elle eu lieu ? *La plupart du temps, mentionné sans que nous ayons besoin de leur demander.* ~~Par quel moyen juridique a-t-elle été réalisée (testament, donation ordinaire, donation partage...) ? Avez-vous rencontré des~~

~~problèmes au niveau de la transmission (difficultés juridiques, économiques, ou encore avec les autres héritiers...)? Ces questions ont été supprimées car trop techniques et inutiles.~~

L'exploitation appartient-elle à votre famille depuis plusieurs générations ?

Depuis combien de temps êtes-vous propriétaire ? *Souvent dit spontanément.*

~~S'il ne s'agit pas d'une transmission : quelles démarches avez-vous effectué pour devenir propriétaire ? Avez-vous rencontré des difficultés dans la mise en œuvre de ces démarches ? Inutile.~~

Avez-vous bénéficié des aides à l'installation ? Si tel est le cas, lesquelles, financières ou conseils....?

Avez-vous des terres en fermage ou métayage ?

Etre propriétaire de sa terre (ou de son exploitation) qu'est-ce que cela représente pour vous ? *Cette question a été formulée différemment selon le type d'exploitation notamment s'il s'agit de l'élevage.*

Que faisiez-vous avant de vous installer ?

~~Quelles sont les qualités et les conditions requises pour gérer une exploitation agricole ? Quelles sont les qualités nécessaires pour être agriculteur exploitant ?~~

Comment s'est effectuée votre intégration (notamment s'il s'agit de l'exploitation familiale) et/ou votre adaptation (notamment s'il n'a pas grandi dans le milieu agricole, paysan) au sein de l'exploitation ?

Avez-vous suivi un enseignement agricole ? Quelle formation avez-vous fait ? S'agit-il d'une formation par alternance ? Quel(s) diplôme(s) avez-vous obtenu ? *Les enquêtes ont répondu spontanément sans que nous leur posions ces questions.* Que pensez-vous de l'enseignement agricole ? Trouvez-vous que celui-ci est nécessaire pour être agriculteur aujourd'hui ?

3 L'activité hors travail a proprement dit

~~Habitez-vous sur l'exploitation ? Inutile nous l'avons vu par nous-mêmes.~~ Votre mode de vie s'est-il amélioré depuis que vous vous êtes installé en tant qu'agriculteur ?

~~Consommez-vous vos propres produits (jardin potager, volailles, etc.) ? Avez-vous un jardin potager ? Est-ce que vous élevez votre propre volaille ? Où faites-vous vos courses habituellement ? Est-ce que vous achetez des produits bio ? Est-ce que dans votre vie de tous les jours, vous accordez de l'importance à la protection de la nature ?~~

~~Est-ce que vous vivez seul ? Avez-vous des enfants ? Inutile car dit sans que nous ayons besoin de le leur demander.~~

~~Vous intéressez-vous à l'actualité de manière générale (l'actualité agricole notamment au niveau de l'Europe mais aussi à l'actualité en général) ? Regardez-vous beaucoup la~~

télévision ? Si tel est le cas, qu'est-ce que vous avez l'habitude de regarder ? Lisez-vous la presse ? Si tel est le cas plutôt presse local ou internationale ?

~~Pratiquez-vous la chasse et/ou la pêche ou d'autres activités/loisirs ? Avez-vous des activités ou des loisirs ? Pratiquez-vous la chasse ou la pêche ? Parfois la question était posée ainsi : Est-vous chasseur ou pêcheur ?~~

~~Faites-vous souvent des sorties entre amis ? En famille ? Faites-vous souvent des sorties entre amis ou en famille ?~~

~~S'il lui arrive de prendre des vacances : pour les vacances, avez-vous l'habitude de quitter votre domicile ? Nous ne nous étions pas rendus compte que nous posions déjà la question précédemment quand il s'agit d'évoquer le temps de travail des enquêtés.~~

Si tel est le cas, où êtes-vous parti ces dix dernières années et pour l'année qui vient qu'est-ce que vous avez prévu ? Quel type d'hébergement choisissez-vous habituellement ?

Est-ce que vous allez régulièrement à la messe ? Quelle importance accordez-vous à la religion dans votre vie ? *Souvent mentionné spontanément.*

Est-ce que vous avez grandi dans le village ou vous vivez actuellement ? *Nous employons le vocable « village » et non pas « ville » car nous émettons l'hypothèse que la majorité des agriculteurs vit dans un village (plus ou moins grand).* Est-ce que vous l'avez déjà quitté ? *La plupart du temps, l'enquêté y répondait dans la question précédente. Envisagez-vous de vivre ailleurs ? Inutile, si ce n'est pas abordé spontanément, soit c'est que ce n'est pas le cas soit que ce n'est pas envisagé sérieusement et donc que c'est une vague idée.*

Occupez-vous une fonction au sein de votre village (au conseil municipal par exemple) ? S'il occupe une fonction au sein du village : laquelle ? Depuis combien de temps ? S'il n'occupe pas de fonction au sein du village : envisagez-vous d'en occuper une ? *Ces questions se sont avérées souvent inutiles car les enquêtés en ont parlé d'eux-mêmes.* Participez-vous aux différentes manifestations organisées par votre village ?

Est-ce que dans le village ou vous vivez, vous connaissez tous les habitants ? *Nous n'avons pas posé cette question quand le village ou vivaient les enquêtés était trop important et souvent pour savoir s'il s'agissait d'un grand village ou pas, nous leur demandions combien il y avait d'habitants. Ils nous répondaient par une approximation.*

Existe-t-il pour vous une culture paysanne ?

Comment définissez-vous la culture paysanne ?

~~Qu'est-ce que vous entendez par culture ? Question que nous n'avons pas posé car nous l'avons jugée, pendant la passation de l'entretien, trop scolaire.~~

Accordez-vous de l'importance aux valeurs dans votre vie de tous les jours et dans votre métier ?

Quelle (s) valeur (s) mettez-vous en avant ?

Vous considérez-vous comme agriculteur ou plutôt comme paysan ? Pouvez-vous me donner une définition personnelle de ces deux termes ? Est-ce que vous vous sentez proche d'autres métiers ?

~~Que savez-vous des paysans d'autrefois (leur façon de vivre, de travailler, leur histoire, etc.) ? Qu'en pensez-vous ? A travers ces deux questions, les enquêtés ont cru que nous cherchions à évaluer leurs connaissances donc nous les avons par la suite, supprimées.~~

4 L'entourage familial

Ce thème a été abordé différemment selon les profils notamment lorsque les enquêtés n'avaient pas d'enfant.

Vos parents travaillent-ils à vos côtés sur l'exploitation ? Et en ce qui concerne votre conjointe et vos enfants ?

S'il travaille en famille : comment se passe le travail en famille et comment s'effectue la répartition des tâches ? *Souvent déjà dit quand ils ont évoqué leur façon de travailler. Quand ils n'en avaient pas parlé précédemment nous leur posions plutôt la question suivante : Est-ce qu'il y a une répartition des tâches ?*

Quel statut ont les différentes personnes qui travaillent sur l'exploitation ?

Si ses parents, son épouse/époux ne travaillent pas avec lui sur l'exploitation : quel métier exercent-ils ? Pour quelle(s) raison(s) votre conjointe ne travaille-t-elle pas sur l'exploitation ?

Est-ce que vos parents vivent à proximité ? Est-ce que vous les voyez régulièrement ?

Est-ce que votre épouse est fille d'agriculteurs ? Si ce n'est pas le cas, est-ce qu'elle a toujours vécu à la campagne ? Depuis combien de temps êtes-vous en couple ou marié ? *Il nous est arrivé, de façon exceptionnelle de ne pas poser cette question. C'est le cas quand nous ne connaissions pas les enquêtés et que la relation de confiance n'était pas bien établie, lorsque nous sentions qu'ils étaient encore méfiants.*

S'il a un ou des enfants : qu'est-ce qui est important pour vous dans l'éducation des enfants ? Est-ce que vous apprenez à vos enfants à protéger la nature ? Quelle profession exercent-ils ou veulent-ils exercer ?

Si ses enfants sont eux-mêmes agriculteurs : est-ce que vous avez encouragé vos enfants à exercer ce métier ?

Si ses enfants ne sont pas ou ne se prédestinent pas à être agriculteurs : comment avez-vous réagi quand vous avez su que vos enfants ne seraient pas agriculteurs ? Les avez-vous incités à exercer un autre métier, à poursuivre leurs études et les avez-vous soutenus dans le métier qu'ils ont choisi ? Est-ce qu'ils n'ont pas le projet de reprendre, plus tard, l'exploitation familiale ?

Quand l'enquêté n'avait pas d'enfant, nous leur posions la question suivante : est-ce que vous conseilleriez à une personne d'exercer le métier d'agriculteur ?

Avez-vous d'autres personnes dans votre entourage familial qui sont agriculteurs exploitants ?

5 Le futur professionnel et personnel

Comment envisagez-vous votre futur ?

~~Qu'allez-vous faire de votre exploitation dans un futur plus ou moins proche ? Quel sera le devenir de votre exploitation dans un futur plus ou moins proche ?~~

Vos (ou votre) enfant(s) ou un autre membre de la famille vont-ils reprendre l'exploitation ? Si tel est le cas, s'agira-t-il d'une vente ou d'une donation ? *Souvent déjà mentionné.*

Avez-vous déjà effectué des démarches concernant la transmission de l'exploitation ?

Allez-vous continuer à travailler l'exploitation une fois à la retraite ?

S'il vit sur l'exploitation : une fois à la retraite allez-vous déménager ? Si tel est le cas, où avez-vous prévu d'habiter ?

S'il n'a personne en vue pour reprendre l'exploitation : ~~quel sera le devenir de l'exploitation ?~~ Qu'allez-vous faire de votre exploitation ?

Avez-vous des craintes concernant l'avenir de votre profession ?

Guide d'entretien concernant les agriculteurs exploitants. Guide final

Voici la version finale du guide d'entretien concernant les agriculteurs exploitants, une fois mis en forme, après avoir pris en compte toutes les modifications. Il s'agit de celui que nous avons avec nous lors de la passation des entretiens.

1 L'agriculture et le travail d'agriculteur

- La technique et l'organisation du travail :

En quoi consiste votre métier ?

Depuis combien d'années l'exercez-vous ?

Pouvez-vous me parler de votre exploitation (quelle(s) culture(s) ou quel(s) élevage(s), le nombre d'hectares ou le nombre d'animaux etc.) ? Avez-vous une activité agricole variée ? Historique de l'exploitation.

Comment avez-vous fait pour avoir l'exploitation que vous avez aujourd'hui ?

Commercialisez-vous vous-mêmes vos produits ? Si tel est le cas, pour quelle(s) raison(s) ? Est-ce que vous exportez vos produits ou vous faites plutôt de la vente de proximité ? Vendre soi-même ses produits n'implique-t-il pas d'avoir des connaissances particulières (connaître par exemple le commerce, les marchés...) ? Si tel est le cas, comment avez-vous acquis ces connaissances ? Quand vous vous êtes lancé dans la vente de produits, n'avez-vous pas eu peur de ne pas avoir de client ? La vente de vos produits a-t-elle nécessité des investissements supplémentaires ? Si tel est le cas, est-ce que ces investissements ont été rentabilisés depuis ? Avez-vous choisi de vous regrouper avec d'autres agriculteurs pour vendre vos produits (Groupement d'Intérêt Economique, GIE, par exemple) ? Comment avez-vous fait pour faire connaître vos produits ?

Pour les agriculteurs qui amènent leur production à la coopérative : quel genre de relations de travail entretenez-vous avec la coopérative ?

Pouvez-vous me parler des techniques de travail que vous utilisez : équipement, outils, nouveaux matériels.... ?

Avez-vous choisi la culture/élevage biologique ? Si tel est le cas, pour quelle(s) raison(s) ?

Le matériel agricole et l'achat de terre représentent-ils une dépense importante ? Est-ce que vous renouvelez régulièrement le matériel agricole ? Achetez-vous souvent des terres ? Est-ce qu'il vous arrive d'en vendre ?

Considérez-vous qu'il y ait eu une amélioration des conditions de travail ?

Trouvez-vous qu'il y a de la solidarité entre agriculteurs (comme le prêt de matériel, l'entraide au moment des vendanges, des cueillettes ou encore des moissons, le partage de hangar...) ?

Employez-vous des ouvriers ? A l'année ou saisonnier ? Comment faites-vous pour les trouver ?

Utilisez-vous l'informatique dans votre travail ?

Avez-vous apporté beaucoup de transformations à l'exploitation depuis que vous l'avez prise (augmentation de la propriété, diversification de l'activité, changement de production, modernisation des structures, achat de nouveaux matériels...) ? S'il y a eu une diversification de l'activité ou carrément un changement de production, pour quelle(s) raison(s) ?

S'il y a une activité d'agro-tourisme : comment y êtes-vous venus ? Avez-vous rencontré des difficultés à mettre en place cette activité (du point de vue professionnel, social, réglementaire, juridique...) mais aussi à gérer à la fois l'activité touristique et l'exploitation ?

Que pensez-vous des différentes innovations qu'a connues l'agriculture ? Quelles conséquences, ces innovations ont-elles eu sur votre travail et sur votre vie en dehors du métier ? (Voir s'il parle d'effets positifs et/ou négatifs, s'il n'évoque que des choses positives, leur demander s'il n'y a pas eu d'effet (s) négatif (s)).

Quelles ont été, pour vous, les innovations les plus importantes pour l'agriculture et le travail agricole ?

Comment voyez-vous l'agriculture de demain ? Et l'agriculteur du futur ?

L'agriculture, selon vous, va-t-elle encore innover ? Si oui, dans quel sens ?

Les traitements et l'utilisation des machines agricoles ne représentent-ils pas un danger pour la nature ? Est-ce que dans votre façon de travailler vous prenez en compte l'environnement ? Si tel est le cas, dans quel sens ?

Faites-vous partie d'une société (comme SCEA, EARL, CUMA, SCEV, GIE, SARL) ? Si tel est le cas, pour quelle(s) raison(s) ? Comment fonctionne une telle société (répartition des tâches, prêt du matériel, tensions parfois...) ? Le fait d'être en société a-t-il des répercussions sur la gestion et l'organisation du travail ?

Avez-vous plusieurs sources de revenu ? Si tel est le cas, lesquelles et l'agriculture représente-t-elle votre source principale de revenu ? Est-ce que vous considérez que votre revenu soit suffisant pour vivre ? Comment votre revenu a évolué depuis que vous vous êtes installé ?

Est-ce que vous vous intéressez à la PAC ?

Faites-vous régulièrement des formations ?

Est-ce que vous faites parti d'un syndicat agricole ? Que pensez-vous du syndicalisme agricole ?

- Le temps de travail :

Au niveau de votre emploi du temps, pouvez-vous me décrire une journée de travail type ?

Rencontrez-vous des difficultés à gérer temps de travail et temps pour vous ?

Avez-vous l'habitude de partir en vacances ou de partir pour un autre motif ?

S'il prend des vacances : combien de jours, de semaines ou encore de mois de vacances annuelles vous vous accordez ? Et comment vous organisez-vous pour l'exploitation ?

2 L'installation en tant qu'agriculteur exploitant

En ce qui concerne l'exploitation, s'agit-il d'une transmission ?

L'exploitation appartient-elle à votre famille depuis plusieurs générations ?

Depuis combien de temps êtes-vous propriétaire ?

Avez-vous bénéficié des aides à l'installation ? Si tel est le cas, lesquelles, financières ou conseils....?

Avez-vous des terres en fermage ou métayage ?

Etre propriétaire de sa terre (ou de son exploitation) qu'est-ce que cela représente pour vous ?
Que faisiez-vous avant de vous installer ?

Quelles sont les qualités nécessaires pour être agriculteur exploitant ?

Comment s'est effectuée votre intégration (notamment s'il s'agit de l'exploitation familiale) et/ou votre adaptation (notamment s'il n'a pas grandi dans le milieu agricole, paysan) au sein de l'exploitation ?

Avez-vous suivi un enseignement agricole ? Quelle formation avez-vous fait ? S'agit-il d'une formation par alternance ? Quel(s) diplôme(s) avez-vous obtenu ? Que pensez-vous de l'enseignement agricole ? Trouvez-vous que celui-ci est nécessaire pour être agriculteur aujourd'hui ?

3 L'activité hors travail à proprement dit

Votre mode de vie s'est-il amélioré depuis que vous vous êtes installé en tant qu'agriculteur ?

Consommez-vous vos propres produits ? Avez-vous un jardin potager ? Est-ce que vous élevez votre propre volaille ? Où faites-vous vos courses habituellement ? Est-ce que vous achetez des produits bio ? Est-ce que dans votre vie de tous les jours, vous accordez de l'importance à la protection de la nature ?

Vous intéressez-vous à l'actualité de manière générale ? Regardez-vous beaucoup la télévision ? Si tel est le cas, qu'est-ce que vous avez l'habitude de regarder ? Lisez-vous la presse ? Si tel est le cas plutôt presse local ou internationale ?
Avez-vous des activités ou des loisirs ? Pratiquez-vous la chasse ou la pêche ?

Faites-vous souvent des sorties entre amis ou en famille ?

S'il lui arrive de prendre des vacances : où êtes-vous parti ces dix dernières années et pour l'année qui vient qu'est-ce que vous avez prévu ? Quel type d'hébergement choisissez-vous habituellement ?

Est-ce que vous allez régulièrement à la messe ? Quelle importance accordez-vous à la religion dans votre vie ?

Est-ce que vous avez grandi dans le village ou vous vivez actuellement ? Est-ce que vous l'avez déjà quitté ?

Occupez-vous une fonction au sein de votre village (au conseil municipal par exemple) ? S'il occupe une fonction au sein du village : laquelle ? Depuis combien de temps ? S'il n'occupe pas de fonction au sein du village : envisagez-vous d'en occuper une ? Participez-vous aux différentes manifestations organisées par votre village ?

Est-ce que dans le village ou vous vivez, vous connaissez tous les habitants ?

Existe-t-il pour vous une culture paysanne ? Comment définissez-vous la culture paysanne ?

Accordez-vous de l'importance aux valeurs dans votre vie de tous les jours et dans votre métier ?

Quelle (s) valeur (s) mettez-vous en avant ?

Vous considérez-vous comme agriculteur ou plutôt comme paysan ? Pouvez-vous me donner une définition personnelle de ces deux termes ? Est-ce que vous vous sentez proche d'autres métiers ?

4 L'entourage familial

Vos parents travaillent-ils à vos côtés sur l'exploitation ? Et en ce qui concerne votre conjointe et vos enfants ?

S'il travaille en famille : comment se passe le travail en famille ? Est-ce qu'il y a une répartition des tâches ?

Quel statut ont les différentes personnes qui travaillent sur l'exploitation ?

Si ses parents, son épouse/époux ne travaillent pas avec lui sur l'exploitation : quel métier exercent-ils ? Pour quelle(s) raison(s) votre conjointe ne travaille-t-elle pas sur l'exploitation ?

Est-ce que vos parents vivent à proximité ? Est-ce que vous les voyez régulièrement ?

Est-ce que votre épouse est fille d'agriculteurs ? Si ce n'est pas le cas, est-ce qu'elle a toujours vécu à la campagne ? Depuis combien de temps êtes-vous en couple ou marié ?

S'il a un ou des enfants : qu'est-ce qui est important pour vous dans l'éducation des enfants ? Est-ce que vous apprenez à vos enfants à protéger la nature ? Quelle profession exercent-ils ou veulent-ils exercer ?

Si ses enfants sont eux-mêmes agriculteurs : est-ce que vous avez encouragé vos enfants à exercer ce métier ?

Si ses enfants ne sont pas ou ne se prédestinent pas à être agriculteurs : comment avez-vous réagi quand vous avez su que vos enfants ne seraient pas agriculteurs ? Les avez-vous incités à exercer un autre métier, à poursuivre leurs études et les avez-vous soutenus dans le métier qu'ils ont choisi ? Est-ce qu'ils n'ont pas le projet de reprendre, plus tard, l'exploitation familiale ?

S'il n'a pas d'enfant : est-ce que vous conseilleriez à une personne d'exercer le métier d'agriculteur ?

Avez-vous d'autres personnes dans votre entourage familial qui sont agriculteurs exploitants ?

5 Le futur professionnel et personnel

Comment envisagez-vous votre futur ?

Quel sera le devenir de votre exploitation dans un futur plus ou moins proche ?

Vos (ou votre) enfant(s) ou un autre membre de la famille vont-ils reprendre l'exploitation ? Si tel est le cas, s'agira-t-il d'une vente ou d'une donation ?

Avez-vous déjà effectué des démarches concernant la transmission de l'exploitation ?

Allez-vous continuer à travailler l'exploitation une fois à la retraite ?

S'il vit sur l'exploitation : une fois à la retraite allez-vous déménager ? Si tel est le cas, où avez-vous prévu d'habiter ?

S'il n'a personne en vue pour reprendre l'exploitation : qu'allez-vous faire de votre exploitation ?

Avez-vous des craintes concernant l'avenir de votre profession ?

Guide d'entretien concernant les agriculteurs pluriactifs

1 Salarié et indépendant

Quel métier salarié exercez-vous ? Depuis combien d'années ?

Comment arrivez-vous à concilier le travail sur l'exploitation et le travail en dehors ?

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous une double activité professionnelle ?

2 L'agriculture et le travail d'agriculteur

- La technique et l'organisation du travail :

En quoi consiste votre métier d'agriculteur ?

Depuis combien d'années l'exercez-vous ?

Pouvez-vous me parler de votre exploitation (quelle(s) culture(s) ou quel(s) élevage(s), le nombre d'hectares ou le nombre d'animaux etc.) ? Avez-vous une activité agricole variée ? Historique de l'exploitation.

Comment avez-vous fait pour avoir l'exploitation que vous avez aujourd'hui ? Etre propriétaire de sa terre (ou de son exploitation), qu'est-ce que ça représente pour vous ?

Commercialisez-vous vous-mêmes vos produits ? Si tel est le cas, pour quelle(s) raison(s) ? Est-ce que vous exportez vos produits ou vous faites plutôt de la vente de proximité ? Vendre soi-même ses produits n'implique-t-il pas d'avoir des connaissances particulières (connaître par exemple le commerce, les marchés...) ? Si tel est le cas, comment avez-vous acquis ces connaissances ? Quand vous vous êtes lancé dans la vente de produits, n'avez-vous pas eu peur de ne pas avoir de client ? La vente de vos produits a-t-elle nécessité des investissements supplémentaires ? Si tel est le cas, est-ce que ces investissements ont été rentabilisés depuis ? Avez-vous choisi de vous regrouper avec d'autres agriculteurs pour vendre vos produits (Groupement d'Intérêt Economique, GIE, par exemple) ? Comment avez-vous fait pour faire connaître vos produits ?

Pour les agriculteurs qui amènent leur récolte à la coopérative : quel genre de relations de travail entretenez-vous avec la coopérative ?

Pouvez-vous me parler des techniques de travail que vous utilisez : équipement, outils, nouveaux matériels....

Avez-vous choisi la culture/élevage biologique ? Si tel est le cas, pour quelle(s) raison(s) ?

Le matériel agricole et l'achat de terre représentent-ils une dépense importante ? Est-ce que vous renouvelez régulièrement le matériel agricole ? Achetez-vous souvent des terres ? Est-ce qu'il vous arrive d'en vendre ?

Considérez-vous que les agriculteurs ont connu une amélioration de leurs conditions de travail ?

Trouvez-vous qu'il y a de la solidarité entre agriculteurs (comme le prêt de matériel, l'entraide au moment des vendanges, des cueillettes ou encore des moissons, le partage de hangar...) ?

Employez-vous des ouvriers ? A l'année ou saisonnier ? Comment faites-vous pour les trouver ?

Utilisez-vous l'informatique dans votre travail ?

Avez-vous apporté beaucoup de transformations à l'exploitation depuis que vous l'avez prise (augmentation de la propriété, diversification de l'activité, changement de production, modernisation des structures, achat de nouveaux matériels...) ? S'il y a eu une diversification de l'activité ou carrément un changement de production, pour quelle(s) raison(s) ?

S'il y a une activité d'agro-tourisme : comment y êtes-vous venu ? Avez-vous rencontré des difficultés à mettre en place cette activité (du point de vue professionnel, social, réglementaire, juridique....) mais aussi à gérer à la fois l'activité touristique et l'exploitation ?

Que pensez-vous des différentes innovations qu'a connues l'agriculture ? Quelles conséquences, ces innovations ont-elles eu sur votre travail et sur votre vie en dehors du métier ? (Voir s'il parle d'effets positifs et/ou négatifs, s'il n'évoque que des choses positives, leur demander s'il n'y a pas eu d'effet (s) négatif (s)).

Quelles ont été, pour vous, les innovations les plus importantes pour l'agriculture et le travail agricole ?

Comment voyez-vous l'agriculture de demain ? Et l'agriculteur du futur ?

L'agriculture, selon vous, va-t-elle encore innover ? Si oui, dans quel sens ?

Les traitements et l'utilisation des machines agricoles ne représentent-ils pas un danger pour la nature ? Est-ce que dans votre façon de travailler vous prenez en compte l'environnement ? Si tel est le cas, dans quel sens ?

Faites-vous partie d'une société (comme SCEA, EARL, CUMA, SCEV, GIE, SARL) ? Si tel est le cas, pour quelle(s) raison(s) ? Comment fonctionne une telle société (répartition des tâches, prêt du matériel, tensions parfois...) ? Le fait d'être en société a-t-il des répercussions sur la gestion et l'organisation du travail ?

Quelle est votre principale source de revenu ? Est-ce que vous considérez que votre revenu soit suffisant pour vivre ? Comment votre revenu a-t-il évolué depuis que vous vous êtes installé ?

Est-ce que vous vous intéressez à la PAC ?

Faites-vous régulièrement des formations ?

Est-ce que vous faites parti d'un syndicat agricole ? Que pensez-vous du syndicalisme agricole ?

- Le temps de travail :

Au niveau de votre emploi du temps, pouvez-vous me décrire une journée de travail type ?

Rencontrez-vous des difficultés à gérer temps de travail et temps pour vous ?

Avez-vous l'habitude de partir en vacances ou de partir pour un autre motif ?

S'il prend des vacances : combien de jours, de semaines ou encore de mois de vacances annuelles vous vous accordez ? Et comment vous organisez-vous pour l'exploitation ?

3 L'activité hors travail a proprement dit

Consommez-vous vos propres produits ? Avez-vous un jardin potager ? Est-ce que vous élevez votre propre volaille ? Où faites-vous vos courses habituellement ? Est-ce que vous achetez des produits bio ? Est-ce que dans votre vie de tous les jours, vous accordez de l'importance à la protection de la nature ?

Vous intéressez-vous à l'actualité de manière générale ? Regardez-vous beaucoup la télévision ? Si tel est le cas, qu'est-ce que vous avez l'habitude de regarder ? Lisez-vous la presse ? Si tel est le cas plutôt presse local ou internationale ?

Avez-vous des activités ou des loisirs ? Pratiquez-vous la chasse ou la pêche ?

Faites-vous souvent des sorties entre amis ou en famille ?

S'il lui arrive de prendre des vacances : où êtes-vous parti ces dix dernières années et pour l'année qui vient qu'est-ce que vous avez prévu ? Quel type d'hébergement choisissez-vous habituellement ?

Est-ce que vous allez régulièrement à la messe ? Quelle importance accordez-vous à la religion dans votre vie ?

Est-ce que vous avez grandi dans le village ou vous vivez actuellement ? Est-ce que vous l'avez déjà quitté ?

Occupez-vous une fonction au sein de votre village (au conseil municipal par exemple) ? *S'il occupe une fonction au sein du village* : laquelle ? Depuis combien de temps ? *S'il n'occupe pas de fonction au sein du village* : envisagez-vous d'en occuper une ? Participez-vous aux différentes manifestations organisées par votre village ?

Est-ce que dans le village ou vous vivez, vous connaissez tous les habitants ?

Existe-t-il pour vous une culture paysanne ?

Accordez-vous de l'importance aux valeurs dans votre métier et dans votre vie de tous les jours ?

Quelle (s) valeur (s) mettez-vous en avant ?

Vous considérez-vous comme agriculteur ou plutôt comme paysan ? Pouvez-vous me donner une définition personnelle de ces deux termes ? Est-ce que vous vous sentez proche d'autres métiers ?

4 L'entourage familial

Vos parents travaillent-ils à vos côtés sur l'exploitation ? Et en ce qui concerne votre conjointe et vos enfants ?

S'il travaille en famille : comment se passe le travail en famille ? Est-ce qu'il y a une répartition des tâches ?

Quel statut ont les différentes personnes qui travaillent sur l'exploitation ?

Si ses parents, son épouse/époux ne travaillent pas avec eux sur l'exploitation : quel métier exercent-ils ? Pour quelle(s) raison(s) votre conjointe ne travaille-t-elle pas sur l'exploitation ?

Est-ce que vos parents vivent à proximité ? Est-ce que vous les voyez régulièrement ?

Est-ce que votre épouse est fille d'agriculteur ? Si ce n'est pas le cas, est-ce qu'elle a toujours vécu à la campagne ? Depuis combien de temps êtes-vous en couple ou marié ?

S'il a un ou des enfants : qu'est-ce qui est important pour vous dans l'éducation des enfants ? Est-ce que vous apprenez à vos enfants à protéger la nature ? Quelle profession exercent-ils ou veulent-ils exercer ?

Si ses enfants sont eux-mêmes agriculteurs : est-ce que vous avez encouragé vos enfants à exercer ce métier ?

Si ses enfants sont eux-mêmes agriculteurs et salariés : est-ce que vous avez conseillé vos enfants à reprendre l'exploitation tout en ayant à la fois une activité salariée ?

Si ses enfants ne sont pas ou ne se prédestinent pas à être agriculteurs : comment avez-vous réagi quand vous avez su que vos enfants ne seraient pas agriculteurs ? Les avez-vous incités à exercer un autre métier, à poursuivre leurs études et les avez-vous soutenus dans le métier qu'ils ont choisi ? Est-ce qu'ils n'ont pas le projet de reprendre, plus tard, l'exploitation familiale ?

S'il n'a pas d'enfant : est-ce que vous conseilleriez à une personne d'exercer le métier d'agriculteur ?

Avez-vous d'autres personnes dans votre entourage familial qui sont agriculteurs exploitants ?

5 Le futur : indépendant et/ou salarié ?

Comment envisagez-vous votre futur ?

Avez-vous l'intention de continuer à mener de front deux activités professionnelles ?

Vos enfants ou un autre membre de la famille vont-ils reprendre l'exploitation ? Si tel est le cas, s'agira-t-il d'une vente ou d'une donation ?

Avez-vous déjà effectué des démarches concernant la transmission de l'exploitation ?

S'il a un héritier qui reprend l'exploitation : allez-vous continuer à travailler sur l'exploitation une fois à la retraite ?

S'il vit sur l'exploitation : une fois à la retraite, allez-vous déménager ? Si tel est le cas, où avez-vous prévu d'habiter ?

S'il n'a personne en vue pour reprendre l'exploitation : quel sera le devenir de celle-ci ?

Avez-vous des craintes concernant l'avenir de la profession agricole ?

Guide d'entretien concernant les agriculteurs retraités

1 La retraite⁶¹¹

Depuis combien d'années êtes-vous à la retraite ?

S'il travaille toujours l'exploitation : quelles sont les raisons qui vous poussent à continuer à travailler l'exploitation ?

Depuis combien d'années êtes-vous agriculteur ou durant combien d'années l'avez-vous été ?

Pouvez-vous me décrire une journée de travail type.

Pouvez-vous me parler de votre exploitation ou de votre ancienne exploitation (quelle(s) culture(s) ou quel(s) élevage(s), le nombre d'hectares ou le nombre d'animaux etc.) ? Avez-vous une activité agricole variée ? Historique de l'exploitation.

Etre propriétaire de sa terre, qu'est-ce que ça représente pour vous ?

Commercialisez-vous vous-mêmes vos produits ? Si tel est le cas, pour quelle(s) raison(s) ? Est-ce que vous exportez vos produits ou vous faites plutôt de la vente de proximité ? Vendre soi-même ses produits n'implique-t-il pas d'avoir des connaissances particulières (connaître par exemple le commerce, les marchés...) ? Si tel est le cas, comment avez-vous acquis ces connaissances ? Quand vous vous êtes lancé dans la vente de produits, n'avez-vous pas eu peur de ne pas avoir de client ? La vente de vos produits a-t-elle nécessité des investissements supplémentaires ? Si tel est le cas, est-ce que ces investissements ont été rentabilisés depuis ? Avez-vous choisi de vous regrouper avec d'autres agriculteurs pour vendre vos produits (Groupement d'Intérêt Economique, GIE, par exemple) ? Comment avez-vous fait pour faire connaître vos produits ?

Pour les agriculteurs qui amènent leur récolte à la coopérative : quel genre de relations de travail entretenez-vous avec la coopérative ?

Pouvez-vous me parler des techniques de travail que vous utilisez : équipement, outils, nouveaux matériels.... Ces techniques ont-elles beaucoup évolué ?

Avez-vous choisi la culture/élevage biologique ? Si tel est le cas, quelles sont les raisons de ce choix ?

Le matériel agricole et l'achat de terre représentent-ils une dépense importante ? Est-ce que vous renouvelez régulièrement le matériel agricole ? Achetez-vous souvent des terres ? Est-ce qu'il vous arrive d'en vendre ?

Considérez-vous qu'il y ait eu une amélioration des conditions de travail ?

⁶¹¹ Lors de notre enquête exploratoire, en Master II, nous commençons l'entretien avec les agriculteurs-retraités, en abordant le thème « l'activité hors travail proprement dit », le thème de « la retraite » venant en avant dernier. Or comme dans ce thème, nous posons un certain nombre de questions sur le travail et comme les agriculteurs ont aimé développer leurs propos sur ce thème, nous avons trouvé plus pertinent de débiter l'entretien par le thème « la retraite ». Et un agriculteur-retraité (Gérard, entretien n°15) a semblé surpris que nous évoquions dès le début le thème relatif à la vie en dehors du travail, à la suite de cet entretien nous avons donc modifié le guide.

Trouvez-vous qu'il y a de la solidarité entre agriculteurs (prêt de matériel, entraide au moment des vendanges, des cueillettes ou encore des moissons, partage de hangar...) ?

Que pensez-vous des différentes innovations qu'a connues l'agriculture ? Quelles conséquences, ces innovations ont-elles eu sur votre travail et sur votre vie en dehors du métier ? (Voir s'il parle d'effets positifs et/ou négatifs, s'il n'évoque que des choses positives, leur demander s'il n'y a pas eu d'effet (s) négatif (s)).

Quelles ont été, pour vous, les innovations les plus importantes pour l'agriculture et le travail agricole ?

Comment voyez-vous l'agriculture de demain ? Et l'agriculteur du futur ?

L'agriculture, selon vous, va-t-elle encore innover ? Si oui, dans quel sens ?

Les traitements et l'utilisation des machines agricoles ne représentent-ils pas un danger pour la nature ? Est-ce que dans votre façon de travailler vous prenez ou preniez en compte l'environnement ? Si tel est le cas, dans quel sens ?

Avez-vous plusieurs sources de revenu ? Si tel est le cas, l'agriculture représente-t-elle votre principale source de revenu ? Comment votre revenu a évolué depuis que vous vous êtes installé ? Est-ce que vous considérez que votre revenu soit suffisant pour vivre ?

Est-ce que vous vous intéressez à la PAC ?

Est-ce que vous faites parti d'un syndicat agricole ? Que pensez-vous du syndicalisme agricole ?

2 L'activité hors travail proprement dit

Consommez-vous vos propres produits ? Avez-vous un jardin potager ? Est-ce que vous élevez votre propre volaille ? Où faites-vous vos courses habituellement ? Est-ce que vous achetez des produits bio ? Est-ce que dans votre vie de tous les jours, vous accordez de l'importance à la protection de la nature ?

Vous intéressez-vous à l'actualité de manière générale ? Regardez-vous beaucoup la télévision ? Si tel est le cas, qu'est-ce que vous avez l'habitude de regarder ? Lisez-vous la presse ? Si tel est le cas plutôt presse local ou internationale ?

Avez-vous des activités ou des loisirs ? Pratiquez-vous la chasse ou la pêche ?

Faites-vous souvent des sorties entre amis ou en famille ?

Avez-vous l'habitude de partir en vacances ou de partir pour un autre motif ?

S'il prend des vacances : combien de jours, de semaines ou encore de mois de vacances annuelles vous vous accordez ?

Où êtes-vous parti ces dix dernières années et pour l'année qui vient qu'est-ce que vous avez prévu ? Quel type d'hébergement choisissez-vous habituellement ?

Est-ce que vous allez régulièrement à la messe ? Quelle importance accordez-vous à la religion dans votre vie ?

Est-ce que vous avez grandi dans le village ou vous vivez actuellement ? Est-ce que vous l'avez déjà quitté ?

Occupez-vous une fonction au sein de votre village (au conseil municipal par exemple) ? S'il occupe une fonction au sein du village : laquelle ? Depuis combien de temps ? S'il n'occupe pas de fonction au sein du village : envisagez-vous d'en occuper une ? Participez-vous aux différentes manifestations organisées par votre village ?

Est-ce que dans le village ou vous vivez, vous connaissez tous les habitants ?

Existe-t-il pour vous une culture paysanne ?

Comment définissez-vous la culture paysanne ?

Accordez-vous de l'importance aux valeurs dans votre métier et dans votre vie de tous les jours ?

Quelle (s) valeur (s) mettez-vous en avant ?

Vous considérez-vous comme agriculteur ou plutôt comme paysan ? Pouvez-vous me donner une définition personnelle de ces deux termes ? Est-ce que vous vous sentez proche d'autres métiers ?

3 L'entourage familial

Est-ce que vous êtes fils d'agriculteur ?

Vos enfants ont-ils repris votre exploitation ? Si tel est le cas, est-ce que vous travaillez à leurs côtés ? Et votre épouse travaille-t-elle aussi sur l'exploitation ?

S'il travaille en famille : comment se passe le travail en famille ? Est-ce qu'il y a une répartition des tâches ?

Quel statut ont les différentes personnes qui travaillent sur l'exploitation ?

Si leur épouse/époux ne travaille pas sur l'exploitation : quel métier exerce-t-elle ou exerçait-elle ? Pour quelle(s) raison(s) votre conjointe ne travaille-t-elle pas sur l'exploitation ?

Est-ce que votre épouse est fille d'agriculteur ? Si ce n'est pas le cas, est-ce qu'elle a toujours vécu à la campagne ? Depuis combien de temps êtes-vous en couple ou marié ?

S'il a un ou des enfants : qu'est-ce qui est important pour vous dans l'éducation des enfants ? Est-ce que vous avez appris à vos enfants à protéger la nature ? Quelle profession exercent vos enfants ?

Si ses enfants sont eux-mêmes agriculteurs : est-ce que vous avez encouragé vos enfants à exercer ce métier ?

Si ses enfants ne sont pas ou ne se prédestinent pas à être agriculteurs : comment avez-vous réagi quand vous avez su que vos enfants ne seraient pas agriculteurs ? Les avez-vous incités à exercer un autre métier, à poursuivre leurs études et les avez-vous soutenus dans le métier qu'ils ont choisi ? Est-ce qu'ils n'ont pas le projet de reprendre, plus tard, l'exploitation familiale ?

S'il n'a pas d'enfant : est-ce que vous conseilleriez à une personne d'exercer le métier d'agriculteur ?

Avez-vous d'autres personnes dans votre entourage familial qui sont agriculteurs exploitants ?

4 Le futur personnel

Comment envisagez-vous votre futur ?

S'il travaille toujours l'exploitation : envisagez-vous de continuer encore longtemps à travailler sur l'exploitation ?

S'il a toujours une exploitation : qu'allez-vous faire de l'exploitation quand vous arrêterez de travailler ?

Vos enfants ou un autre membre de la famille vont-ils reprendre l'exploitation ? Si tel est le cas, s'agira-t-il d'une vente ou d'une donation ?

Avez-vous déjà effectué des démarches concernant la transmission de l'exploitation ?

S'il n'a personne en vue pour reprendre l'exploitation : quel sera le devenir de celle-ci ?

Avez-vous des craintes concernant l'avenir de la profession agricole ?

Le support complémentaire aux guides d'entretien

Pour interroger les enquêtés, nous disposons de trois guides d'entretien, plus ou moins différents en fonction des enquêtés (c'est-à-dire agriculteur-exploitant, agriculteur-pluriactif, agriculteur-retraité) et divisés en thèmes. Il ne s'agit pas d'un questionnaire mais d'une série de thèmes d'échange que nous avons avec nous lors des entretiens, représentant ainsi une trame.

Ce support complémentaire aux guides, réalisé à partir de notre travail de problématisation permet d'apporter des explications sur les aspects que nous souhaitons que les enquêtés abordent, de formuler des hypothèses, de préciser les valeurs que nous interrogeons et il a également été construit dans le but de nous souvenir des éléments que nous cherchons à savoir et auxquels nous devons être attentifs pour éventuellement effectuer des relances. Il nous permettra aussi, plus tard de faire une comparaison entre ce que nous voulions savoir et les propos des enquêtés c'est-à-dire entre nos représentations et les faits. En outre comme le soulignent Beaud et Weber (2003) [Confrontez vos attentes (à travers les questions que vous posez) et les réponses que vous obtenez : l'écart, toujours significatif, exprime une différence entre vos propres catégories de perception (d'enquêteur et de personne singulière) et celles de l'enquêté. C'est cet écart qui fait sens sociologiquement, c'est cela qu'il vous faudra travailler dans l'analyse.] (Beaud, Weber, 2003, p274).

1 Guide d'entretien concernant les agriculteurs-exploitants

L'entretien aura pour objectif d'aborder les six grands thèmes suivants :

- l'agriculture et le métier d'agriculteur (1.1),
- l'installation en tant qu'agriculteur exploitant (1.2).

Ces deux thèmes renvoient directement au métier d'agriculteur car on ne peut pas parler des modes de vie en agriculture sans aborder la question du travail agricole ;

- l'activité hors travail a proprement dit (1.3),
- l'entourage familial (1.4),

Notre thèse a pour objectifs de s'intéresser au travail des agriculteurs mais aussi à leur vie en dehors du travail puisqu'il est communément admis que l'agriculture, c'est aussi un mode de vie, ce qu'il conviendra de vérifier. En outre, il y a deux temporalités chez les agriculteurs que nous ferons apparaître dans notre enquête : le temps nécessaire et le temps libéré. Il faudra s'intéresser à l'imbrication entre vie professionnelle et vie privée ; lieu de travail et lieu de vie étant souvent imbriqués. Toutefois, on peut également émettre l'hypothèse d'une certaine influence de l'entourage familial dans le choix de ce métier et par extension de ce mode de vie. De plus, les fonctions familiales sont souvent confondues. Ce qui explique le thème de l'entourage familial.

- le futur professionnel et personnel (1.5).

Nous ne nous intéresserons pas uniquement au futur professionnel mais aussi personnel car ils sont, dans ce métier, la plupart du temps, liés.

D'autre part, à travers ces thèmes, nous allons également interroger les valeurs des agriculteurs. Nous allons essayer d'amener les enquêtés à parler de leurs valeurs en leur posant le moins possible de questions spécifiques sur ce sujet.

1.1L'agriculture et le métier d'agriculteur

- Leur technique et leur organisation du travail :

En quoi consiste leur métier ?

Depuis combien d'années l'exerce-t-il ?

Leur demander de parler de leur exploitation (nombre d'hectares ou d'animaux, ont-ils des terres cultivées dans d'autres départements ? Historique de l'exploitation...). Ont-ils une activité agricole variée c'est-à-dire production de plusieurs cultures et/ou élevage ? Ce qui nous permettra ainsi de comparer le niveau de vie en fonction de l'exploitation (notamment du genre de production et de la taille de l'exploitation).

Comment ont-ils fait pour avoir l'exploitation qu'ils ont aujourd'hui ? A travers cette question, nous cherchons à savoir si l'agriculteur a contracté un crédit. Nous interroge donc ici la valeur « épargne ».

Commercialisent-ils eux-mêmes les produits ou passent-ils par des intermédiaires ? S'ils vendent eux-mêmes leurs produits, les inciter à parler de cette activité, la ou les raison(s) de ce choix de vendre eux-mêmes leurs produits (pour fixer les prix...) ? Exportent-ils leur production ou font-ils plutôt de la vente de proximité ? L'agriculteur qui vend lui-même ses produits doit-il avoir des connaissances particulières (connaissances par exemple du commerce, des marchés...) ? Si tel est le cas, lesquelles et comment les a-t-il acquises ? Quand ils se sont lancés dans la vente de produits n'ont-ils pas eu peur de ne pas avoir de client ? Est-ce que la vente de leurs produits a engendré des investissements supplémentaires (local, magasin, personnel...) ? Si tel est le cas, est-ce que ces derniers ont été rentabilisés depuis ? Ont-ils choisi de se regrouper avec d'autres agriculteurs pour vendre leurs produits (Groupement d'Intérêt Economique, GIE, par exemple) ? Comment ont-ils fait pour faire connaître leurs produits et attirer la clientèle ?

Pour les agriculteurs qui amènent leur récolte à la coopérative, les inciter à parler de leurs relations de travail avec la coopérative.

Leur demander de parler de leur technique de travail : s'intéresser à l'équipement, l'acquisition de nouveaux matériels, outils. Ces techniques ont-elles beaucoup évolué ? Inciter un récit sur les changements techniques et comment ont-ils été amenés à ces techniques.

Ont-ils choisi la culture/élevage biologique ou biodynamique ? Si tel est le cas, essayer de chercher la ou les raison(s) de ce choix : par conviction, pour protéger l'environnement ou pour des raisons financières comme le coût des pesticides.... Voir si dans leur discours, ils revendiquent la production de produits de qualité et une mission à remplir : celle de nourrir la population avec des produits de qualité. Vérifier également s'il y a des différences au niveau des jeunes agriculteurs⁶¹² et des anciens pour ce qui est des techniques de travail et du

⁶¹² Nous entendons par « jeunes agriculteurs » des agriculteurs âgés entre 21 et 35 ans puisque pour bénéficier des aides financiers à l'installation, il faut avoir entre 21 et 35 ans.

matériel utilisé d'où l'importance de varier les âges dans notre corpus. On peut supposer que les jeunes agriculteurs sont plus modernes que les anciens dans la profession et pratiquent davantage la culture biologique que les plus âgés. Toutefois, on peut également supposer que des agriculteurs âgés ayant des enfants qui envisagent de reprendre l'exploitation pratiquent l'agriculture biologique.

Le matériel agricole et l'achat de terre représentent-ils un investissement (dépense) important ? Renouvellent-ils régulièrement leur matériel agricole ? L'évolution rapide du contexte économique, social et commercial peut avoir des conséquences sur la mécanisation actuelle et la rendre obsolète, vérifier s'ils évoquent cet aspect là. Achètent-ils souvent des terres ? Est-ce qu'il leur arrive d'en vendre ?

Considèrent-ils qu'il y ait eu une amélioration des conditions de travail ? Voir s'ils parlent d'un travail difficile physiquement.

L'objectif de ces questions est également d'interroger la valeur « innovation ».

Est-ce qu'ils parlent de solidarité entre agriculteurs comme le prêt de matériel, l'entraide au moment des vendanges, des cueillettes ou encore des moissons, le partage de hangar...ou au contraire « c'est chacun pour soi » ? Evoquent-ils une sorte de mal être en ce qui concerne la dureté du métier que ce soit au niveau physique mais aussi moral : l'isolement, le célibat,... Nous interrogeons ici la valeur « solidarité et individualisme ».

Emploient-ils des ouvriers (à l'année ou saisonniers) ? Comment font-ils pour les trouver ?

Utilisent-ils l'informatique dans leur travail ? Si oui, pour quelle (s) tâche(s) ? Ont-ils Internet ? Utilisent-ils Internet pour l'agriculture ? Si oui, dans quel but ? Est-ce qu'ils envoient et/ou reçoivent régulièrement des mails ?

Ont-ils apporté beaucoup de transformations à l'exploitation depuis qu'ils l'ont reprise (augmentation de la propriété, diversification de l'activité, changement de production, modernisation des structures, achat de nouveaux matériels...) ? S'ils ont diversifié leur activité ou carrément changé de production, en chercher la ou les raison(s).

S'ils ont développé une activité d'agro-tourisme, comment y sont-ils venus ? Ont-ils rencontré des difficultés à mettre en place cette activité (du point de vue professionnel, social, réglementaire, juridique....) mais aussi à gérer à la fois l'activité touristique et l'exploitation ?

Que pensent-ils des différentes innovations qu'a connues l'agriculture ?

Quelles ont été, pour eux, les innovations les plus importantes pour l'agriculture et le travail agricole ?

Quelles conséquences, ces innovations ont-elles eu sur leur travail et sur leur vie en dehors du métier ? (Voir s'ils parlent d'effets positifs et/ou négatifs, s'ils n'évoquent que du positif, leur demander s'il n'y a pas eu d'effet (s) négatif (s) et inversement).

Comment voient-ils l'agriculture de demain ? Et l'agriculteur du futur ?

L'agriculture, selon eux, va-t-elle encore innover ? Si oui, dans quel sens ?

L'objectif de ces questions est d'interroger la valeur « innovation ».

Pour les agriculteurs qui n'ont pas adopté la culture biologique : les traitements et l'utilisation des machines agricoles ne représentent-ils pas un danger pour la nature ? Est-ce que dans leur façon de travailler prennent-ils en compte l'environnement ? Si tel est le cas, dans quel sens ? Nous cherchons à savoir s'il y a une véritable prise de conscience de la dégradation de la nature ou si la protection de l'environnement n'est pas uniquement liée à la question économique. Voir dès qu'ils parlent de l'environnement, s'ils ne parlent pas en même temps d'argent. Ont-ils des idées pour améliorer la préservation de la nature ? Comment expliquent-ils leur intérêt pour la protection de la nature ? Ces questions seront un moyen de vérifier s'ils s'intéressent vraiment à la protection de la nature, si cet intérêt est récent ou pas et si leur discours renvoie à une responsabilité vis-à-vis de la nature. La protection de la nature leur a peut-être été transmise par leurs parents et/ou apprise à l'école. Voir également ce qu'ils mettent derrière le terme « protection ». Voir s'il y a un lien entre l'écologie, l'âge et le niveau de formation des enquêtés.

Font-ils parties d'une société (comme SCEA, EARL, CUMA, SCEV, GIE, SARL) ? Si tel est le cas, leur demander la ou les raison(s) de ce choix pour la société. Comment fonctionne une telle société (répartition des tâches, prêt du matériel, tensions parfois...) ? Le fait d'être en société a-t-il des répercussions sur la gestion et l'organisation du travail ? Vérifier s'ils parlent des avantages et des inconvénients de la société. L'objectif est de créer une discussion sur le travail en société.

Ont-ils plusieurs sources de revenus ? Si tel est le cas, lesquelles et l'agriculture est-elle leur source principale de revenu ? Considèrent-ils que leur revenu soit suffisant pour vivre ? Comment leur revenu a-t-il évolué depuis qu'ils se sont installés ? On peut s'attendre à rencontrer de fortes différences de revenu en fonction de la taille de l'exploitation, du type de production ou encore de la gestion de la propriété. En outre, les agriculteurs représentent la profession où il y a le plus de disparités de revenu. Il y a beaucoup de crédits et d'aides dans l'agriculture mais les agriculteurs voudraient pouvoir vivre de leur travail et non pas des aides. Les crédits permettent de garantir le revenu des agriculteurs. Selon la FNSEA⁶¹³, en 2009, le revenu des céréaliers aurait connu une baisse de 51%. Les agriculteurs dénoncent aussi l'importance des charges et que celles-ci auraient augmenté de 30% notamment à cause du prix du fioul, des charges sociales et des normes environnementales alors que leur revenu ne cesse de baisser⁶¹⁴. Chercher à savoir ce qu'ils pensent de ces aides apportées à l'agriculture que ce soit de la part de l'Etat ou de l'Union européenne. Voir également s'ils parlent des impôts, des taxes et des charges mais aussi de la retraite qui est plus faible que la moyenne nationale. Et voir s'ils se considèrent en difficultés ou pas.

Leur demander de parler de la PAC. Comment celle-ci interfère dans leur vie professionnelle et comment la perçoivent-ils ?

Font-ils régulièrement des formations ?

Sont-ils engagés dans un syndicat, une confédération, une organisation quelle qu'elle soit ? Que pensent-ils du syndicalisme agricole ? Est-il nécessaire d'être syndiqué quand on est agriculteur ? Nous interrogeons ici la valeur « solidarité et individualisme ».

⁶¹³ Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.

⁶¹⁴ Source : article du nouvelobs.com datant du 27 avril 2010.

- Le temps de travail :

Leur demander de décrire une journée de travail type. Voir s'ils parlent du travail administratif et vérifier s'ils évoquent des variations du rythme de travail en fonction des saisons comme par exemple une charge de travail importante pendant la récolte suivie d'une période d'accalmie ou si le rythme de travail est toujours le même.

Rencontrent-ils des difficultés à gérer temps de travail et temps pour eux ?

Ont-ils l'habitude de partir en vacances ou de partir pour un autre motif ?

S'ils prennent des vacances, combien de jours, de semaines ou encore de mois de vacances annuelles s'accordent-ils et comment s'organisent-ils pour l'exploitation ? L'objectif est aussi de voir s'ils ont des regrets de ne pas trop prendre de vacances.

Voir à travers ce thème, s'ils évoquent des contraintes : difficultés économiques, revenu, réglementation, subventions par rapport à la fierté du métier. Les contraintes au niveau du travail, le temps de travail par rapport à l'activité salariée. Les difficultés d'accès aux loisirs.

L'objectif de ces questions relatives au travail sera également de s'intéresser à ce qu'il en est de la valeur « travail » et une attention particulière sera accordée aux éventuelles valeurs émergentes.

1.2 L'installation en tant qu'agriculteur exploitant

En ce qui concerne l'exploitation, s'agit-il d'une transmission ? Si tel est le cas, celle-ci a-t-elle été effectuée dans le cadre familial ou hors cadre familial⁶¹⁵ ? S'agit-il d'une transmission à titre gratuit⁶¹⁶ ou à titre onéreux ? Est-ce que c'est une transmission subie (c'est-à-dire à la suite d'un décès) ou préparée (c'est-à-dire du vivant de la personne cédante) ? S'il s'agit d'une transmission préparée, quand celle-ci a-t-elle eu lieu ? Par quel moyen juridique a-t-elle été réalisée (testament, donation ordinaire, donation-partage...) ? Ont-ils rencontré des problèmes au niveau de la transmission (difficultés juridiques, économiques, ou encore avec les autres héritiers...) ? Les inciter à parler de la transmission, les différentes étapes.... Voir s'il y a des différences entre une transmission de l'exploitation dans le cadre familial et hors cadre familial.

L'exploitation appartient-elle à leur famille depuis plusieurs générations ?

Depuis combien de temps sont-ils propriétaires ?

Ont-ils bénéficié des aides à l'installation ? Si tel est le cas, lesquelles, financières ou conseils.... (comme par exemple la Dotation Jeunes Agriculteurs, DJA, pour les agriculteurs âgés de 21 à 35 ans, les prêts MTS-JA, le Programme pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales, PIDIL, qui propose à la fois des conseils et une aide financière mais aussi l'installation progressive ou encore les aides fiscales ou les aides sociales, etc.) ?

Ont-ils des terres en fermage ou métayage ?

⁶¹⁵ La transmission de l'exploitation hors cadre familial est peu courante. L'Aide à la Transmission des Exploitations (ATE) attribue une prime à tout cédant transmettant à un jeune. Source : site Internet jeunes agriculteurs.

⁶¹⁶ Même s'il s'agit d'une donation, il y a des frais de succession.

Etre propriétaire de sa terre ou de non exploitation (pour les éleveurs) qu'est-ce que ça représente pour eux ?

Que faisaient-ils avant de s'installer ? (travaillaient-ils déjà sur cette exploitation ou sur une autre ?)

Quelles sont les qualités et les conditions requises pour gérer une exploitation agricole ?

Comment s'est effectuée leur intégration (notamment s'il s'agit de l'exploitation familiale) et/ou leur adaptation (notamment s'ils n'ont pas grandi dans le milieu agricole, paysan) au sein de l'exploitation ?

Ont-ils suivi un enseignement agricole ? Quelle formation ont-ils fait ? S'agit-il d'une formation par alternance ou pas ? Quel(s) diplôme(s) ont-ils obtenu ? Que pensent-ils de l'enseignement agricole ? Trouvent-ils que celui-ci est nécessaire pour être agriculteur aujourd'hui ?

1.3 L'activité hors travail à proprement dit

Il faudra s'intéresser à leur l'habitat et à l'équipement de celui-ci et vérifier s'ils font parties de la société de consommation ou si, au contraire, ils sont plutôt en retrait de celle-ci. Il est possible qu'ils revendiquent explicitement un certain rejet de la société de consommation et si tel est le cas, il conviendra de vérifier dans quelle mesure ils en sont à l'écart (peu d'équipement ou alors très bien équipé mais ils se considèrent quand même être délibérément en dehors de la société de consommation et donc une contradiction entre les discours et les actes). Parlent-ils d'une amélioration de leur mode de vie depuis qu'ils se sont installés en tant qu'agriculteurs ou plutôt d'une dégradation ?

Consomment-ils leurs propres produits ? Vérifier dans leur discours, s'ils sont réfractaires aux produits extérieurs, ceux du supermarché dont ils ne connaissent pas exactement la provenance. Chercher à savoir s'ils ont un jardin potager, s'ils élèvent leurs propres volailles et donc s'ils vivent en autarcie ou s'ils considèrent vivre en autarcie. Où font-ils leurs courses habituellement ? Achètent-ils des produits bio ? Si oui, pour quel (s) types (s) de produit (s) ? Est-ce que dans leur vie de tous les jours, ils accordent de l'importance à la protection de la nature ? L'objectif est de savoir si les enquêtés prennent en compte la protection de la nature dans leur vie en dehors de leur travail.

S'intéressent-ils à l'actualité (l'actualité agricole notamment au niveau de l'Europe mais aussi l'actualité en général) ? Regardent-ils beaucoup la télévision ? Si tel est le cas, qu'est-ce qu'ils ont l'habitude de regarder (le journal télévisé, les reportages, quel (s) genre (s) de reportages ? Emissions, quel (s) genre (s) d'émission (s) ? Des séries TV, françaises ou américaines ?). Les inciter à parler de leur usage de la télévision. Lisent-ils la presse ? Si tel est le cas presse locale ou internationale c'est-à-dire vulgairement l'Indépendant ou Le Monde ?

Ont-ils des activités ou des loisirs ? Pratiquent-ils la chasse ou la pêche ? Voir s'ils ont des loisirs liés à la nature.

Font-ils souvent des sorties entre amis ou en famille ?

S'il leur arrive de partir en vacances, où sont-ils partis ces dix dernières années et pour l'année qui vient qu'est-ce qu'ils ont prévu ? Quel type d'hébergement choisissent-ils habituellement (hôtel, gîtes, camping ou plutôt hébergé par la famille,...) ?

Est-ce qu'ils vont régulièrement à la messe ? Quelle importance accordent-ils à la religion dans leur vie ? Nous interrogeons ici la valeur « religion ».

Est-ce qu'ils ont grandi dans le village ou ils vivent actuellement ? Est-ce qu'ils l'ont déjà quitté ?

Occupent-ils une fonction au sein de leur village (au conseil municipal par exemple) ? Si tel est le cas, laquelle ? Depuis combien de temps ? Si ce n'est pas le cas, envisagent-ils d'en occuper une ? Participent-ils aux différentes manifestations organisées par leur village ?

Est-ce que dans le village ou ils vivent, ils connaissent tous les habitants ?

Existe-t-il pour eux une culture paysanne ? Leur demander de définir la culture paysanne ? Qu'entendent-ils par culture, au sens général du terme ?

Accordent-ils de l'importance aux valeurs dans leur métier et dans leur vie de tous les jours ? Quelle (s) valeur (s) mettent-ils en avant ?

Se considèrent-ils comme agriculteurs ou plutôt comme paysans ? Leur demander de définir les deux termes, voir s'ils mentionnent une différence entre les deux, voir s'il n'y a pas de contradiction dans leurs propos. Regarder quel vocabulaire ils emploient quand ils définissent le terme paysan ; si les mots utilisés sont négatifs ou si au contraire, ils se revendiquent avec fierté comme paysans. Est-ce qu'ils se sentent proches d'autres métiers ? Si tel est le cas lequel ou lesquels ?

Que savent-ils des paysans d'autrefois (leur façon de vivre, de travailler, leur histoire, etc.) ? Qu'en pensent-ils ?

1.4 L'entourage familial

Leurs parents, leur conjointe (ou conjoint pour ce qui est des agricultrices) et/ou leurs enfants travaillent-ils à leurs côtés sur l'exploitation ? On peut s'attendre à rencontrer plusieurs générations qui travaillent sur la même exploitation mais aussi leur conjointe (ou conjoint). Si tel est le cas, comment se passe le travail en famille (tensions quelques fois ou pas du tout) et comment s'effectue la répartition des tâches ? Et s'ils ne travaillent pas sur l'exploitation, chercher à savoir s'ils les aident quand même.

Quel statut ont les différentes personnes qui travaillent sur l'exploitation (notamment la conjointe ou le conjoint mais aussi les enfants, ont-ils le statut d'aide familial) ?

Si leurs parents, leur épouse/époux ne travaillent pas avec eux sur l'exploitation, quel métier exercent-ils ? Pour quelle(s) raison(s) leur conjointe (ou conjoint) ne travaille-t-elle pas sur l'exploitation ?

Est-ce que leurs parents vivent à proximité ? Est-ce qu'ils les voient régulièrement ?

Cette série de questions sur l'entourage familiale permet d'interroger la valeur « famille ».

Est-ce que leurs épouses sont filles d'agriculteurs ? Si ce n'est pas le cas, est-ce qu'elles ont toujours vécu à la campagne ? Depuis combien de temps sont-ils en couple ou mariés ? Inciter les agriculteurs à parler de leur rencontre avec leur conjointe car c'est un métier et un mode de vie réputés solitaires, isolés puisque l'agriculteur travaille souvent seul ou en famille et dans des milieux reculés (villages ruraux, fermes).

S'ils ont des enfants, qu'est-ce qui est important pour eux dans l'éducation des enfants ? Est-ce qu'ils apprennent à leurs enfants à protéger la nature ? Quelle profession exercent leurs enfants ou veulent-ils exercer ?

Si leurs enfants sont agriculteurs, est-ce qu'ils les ont encouragés à exercer ce métier ?

Si leurs enfants ne sont pas ou ne se prédestinent pas à être agriculteurs, comment ont-ils réagi quand ils ont su que leurs enfants ne seraient pas agriculteurs ? Les ont-ils incités à exercer un autre métier, à poursuivre leurs études et les ont-ils soutenus dans le métier qu'ils ont choisi ou au contraire, auraient-ils préféré qu'ils soient agriculteurs. Nous nous intéresserons à tous les enfants des enquêtés interrogés et même si ces derniers ont des enfants agriculteurs nous chercherons à savoir la profession exercée par ceux qui ne le sont pas. En outre, même si les enfants exercent un autre métier que celui d'agriculteur peut-être que certains ont le projet de reprendre, plus tard, l'exploitation familiale, ce qu'il faudra leur demander.

Cette série de questions sur les enfants permet d'interroger la valeur « éducation ».

S'ils n'ont pas d'enfant, est-ce qu'ils conseilleraient à une personne d'exercer le métier d'agriculteur ?

Ont-ils d'autres personnes dans leur entourage familial qui sont agriculteurs exploitants ? Il est question ici de juger de l'impact de l'entourage familial sur le choix du métier d'agriculteur.

1.5 Le futur professionnel et personnel

Comment envisagent-ils leur futur ?

Quel sera le devenir de votre exploitation dans un futur plus ou moins proche ?

Leurs enfants ou un autre membre de la familial vont-ils reprendre l'exploitation ? Si tel est le cas, s'agira-t-il d'une vente ou d'une donation ?

Ont-ils déjà effectué des démarches concernant la transmission de l'exploitation ?

Vont-ils continuer à travailler l'exploitation une fois à la retraite ?

S'ils vivent sur l'exploitation, une fois à la retraite vont-ils déménager ou continuer à habiter sur celle-ci ? S'ils déménagent, où ont-ils prévu d'habiter ?

S'ils n'ont personne en vue pour reprendre l'exploitation, que vont-ils en faire une fois à la retraite ? Chercher à connaître leurs sentiments par rapport au futur de l'exploitation notamment s'ils n'ont pas de successeur.

Ont-ils des craintes concernant l'avenir de leur profession ?

2 Suppléments pour le guide d'entretien concernant les agriculteurs-salariés

Nous conservons pour cet échantillon, les thèmes suivants :

- l'agriculture et le métier d'agriculteur
- l'activité hors travail à proprement dit
- l'entourage familial.

A ces trois thèmes nous rajoutons les thèmes suivants :

- salarié et indépendant,
- le futur : indépendant et/ou salarié ?

Avec ces deux thèmes, il sera question de s'intéresser à la pluriactivité, à l'articulation entre salariat et travail indépendant, aux raisons qui poussent certains à mener de front une activité salariée et indépendante, aux éventuelles difficultés mais aussi au futur, s'ils envisagent de continuer ainsi ou de privilégier une des deux activités. On peut s'attendre à rencontrer des salariés qui ont une activité très éloignée de l'agriculture.

2.1 Salarié et indépendant

Quel métier salarié exercent-ils ?

Comment arrivent-ils à concilier le travail sur l'exploitation et le travail en dehors ?

Pour quelle(s) raison(s) ont-ils une double activité professionnelle ?

2.2 Le futur : indépendant et/ou salarié ?

Comment envisagent-ils leur futur ?

Ont-ils l'intention de continuer à mener de front deux activités professionnelles ?

Leurs enfants ou un autre membre de la familial vont-ils reprendre l'exploitation ? Si tel est le cas, s'agira-t-il d'une vente ou d'une donation ?

Ont-ils déjà effectué des démarches concernant la transmission de l'exploitation ?

Vont-ils continuer à travailler l'exploitation une fois à la retraite ?

S'ils vivent sur l'exploitation, une fois à la retraite vont-ils déménager ou continuer à habiter sur celle-ci ? S'ils déménagent, où ont-il prévu d'habiter ?

S'ils n'ont personne en vue pour reprendre l'exploitation, quel sera le devenir de celle-ci ?

Chercher à connaître leurs sentiments par rapport au futur de l'exploitation notamment s'ils n'ont pas de successeur.

Ont-ils des craintes concernant l'avenir de la profession agricole ?

3 Suppléments pour le guide d'entretien concernant les agriculteurs-retraités

Nous conservons pour cet échantillon, les thèmes suivants :

- l'activité hors travail à proprement dit
- l'entourage familial.

A ces deux thèmes nous rajoutons les thèmes suivants :

- la retraite,
- le futur personnel

3.1 La retraite

Depuis combien d'années sont-ils à la retraite ?

S'ils travaillent toujours l'exploitation, quelles sont les raisons qui les poussent à continuer à travailler l'exploitation agricole ? (pour aider leur (s) enfant (s) qui a ou ont repris l'exploitation familiale, pour avoir un complément de revenu au vu de la faible retraite, par plaisir du métier, etc.).

Depuis combien d'années sont-ils agriculteurs ou durant combien d'années ils l'ont été ?

Leur demander de décrire une journée de travail type.

Ont-ils ou avaient-ils une activité agricole variée c'est-à-dire production de plusieurs cultures et/ou élevage ? Leur demander de parler de leur exploitation ou de leur ancienne exploitation (nombre d'hectares ou d'animaux...).

Etre propriétaire de sa terre ou de son exploitation, qu'est-ce que ça représente pour eux ?

Commercialisent-ils eux-mêmes les produits ou passent-ils par des intermédiaires ? S'ils vendent eux-mêmes leurs produits, les inciter à parler de cette activité, la ou les raison(s) de ce choix de vendre eux-mêmes leurs produits (pour fixer les prix...) ? Exportent-ils leur production ou font-ils plutôt de la vente de proximité ? L'agriculteur qui vend lui-même ses produits doit-il avoir des connaissances particulières (connaissances par exemple du commerce, des marchés...) ? Si tel est le cas, lesquelles et comment les a-t-il acquises ? Quand ils se sont lancés dans la vente de produits n'ont-ils pas eu peur de ne pas avoir de client ? Est-ce que la vente de leur produit a engendré des investissements supplémentaires (local, magasin, personnel...) ? Si tel est le cas, est-ce que ces derniers ont été rentabilisés depuis ? Ont-ils choisi de se regrouper avec d'autres agriculteurs pour vendre leurs produits (Groupement d'Intérêt Economique, GIE, par exemple) ? Comment ont-ils fait pour faire connaître leurs produits et attirer la clientèle ?

Pour les agriculteurs qui amènent leur récolte à la coopérative, les inciter à parler de leurs relations de travail avec la coopérative.

Leur demander de parler de leur technique de travail : s'intéresser à l'équipement, l'acquisition de nouveaux matériels, outils. Inciter un récit sur les changements techniques et comment ont-ils été amenés à ces techniques.

Ont-ils choisi la culture/élevage biologique ou biodynamique ? Si tel est le cas, essayer de chercher la ou les raison(s) de ce choix : par conviction, pour protéger l'environnement ou pour des raisons financières comme le coût des pesticides....Voir si dans leur discours, ils revendiquent la production de produits de qualité et une mission à remplir : celle de nourrir la population avec des produits de qualité.

Le matériel agricole et l'achat de terre représentent-ils un investissement (dépense) important ? Renouvellent-ils régulièrement leur matériel agricole ? Achètent-ils souvent des terres ? Est-ce qu'il leur arrive d'en vendre ?

Leurs conditions de travail se sont-elles améliorées avec l'arrivée de nouveaux matériels ? Voir s'ils parlent d'un travail difficile physiquement.

Est-ce qu'ils parlent de solidarité entre agriculteurs comme le prêt de matériel, l'entraide au moment des vendanges, des cueillettes ou encore des moissons, le partage de hangar...ou au contraire « c'est chacun pour soi » ? Evoquent-ils une sorte de mal être en ce qui concerne la dureté du métier que ce soit au niveau physique mais aussi moral : l'isolement, le célibat,...

Que pensent-ils des différentes innovations qu'a connues l'agriculture ?

Quelles ont été, pour eux, les innovations les plus importantes pour l'agriculture et le travail agricole ? Etant donné que ce sont des anciens dans la profession, on peut s'attendre à ce qu'ils aient connu beaucoup de changements.

Quelles conséquences, ces innovations ont-elles eu sur leur travail et sur leur vie en dehors du métier ? (Voir s'ils parlent d'effets positifs et/ou négatifs, s'ils n'évoquent que du positif, leur demander s'il n'y a pas eu d'effet (s) négatif (s) et inversement).

Comment voient-ils l'agriculture de demain ? Et l'agriculteur du futur ?

L'agriculture, selon eux, va-t-elle encore évoluer ? Si oui, dans quel sens ?

L'objectif de ces questions est d'interroger la valeur « innovation ».

Pour les agriculteurs qui n'ont pas adopté la culture biologique : les traitements et l'utilisation des machines agricoles ne représentent-ils pas un danger pour la nature ? Est-ce que dans leur façon de travailler prennent-ils en compte l'environnement ? Si tel est le cas, dans quel sens ? Nous cherchons à savoir s'il y a une véritable prise de conscience de la dégradation de la nature ou si la protection de l'environnement n'est pas uniquement liée à la question économique. Voir dès qu'ils parlent de l'environnement, s'ils ne parlent pas en même temps d'argent. Ont-ils des idées pour améliorer la préservation de la nature ? Comment expliquent-ils leur intérêt pour la protection de la nature ? Ces questions seront un moyen de vérifier s'ils s'intéressent vraiment à la protection de la nature, si cet intérêt est récent ou pas et si leur

discours renvoie à une responsabilité vis-à-vis de la nature. . La protection de la nature leur a peut-être été transmise par leurs parents et/ou apprise à l'école. Voir également ce qu'ils mettent derrière le terme « protection ». Voir s'il y a un lien entre l'écologie, l'âge et le niveau de formation des enquêtés.

Ont-ils plusieurs sources de revenus ? Si tel est le cas, lesquelles et l'agriculture est-elle leur source principale de revenu ? Est-ce qu'ils considèrent que leur revenu soit suffisant pour vivre ? Comment leur revenu a-t-il évolué depuis qu'ils se sont installés ?

Leur demander de parler de la PAC.

Ont-ils été engagés dans un syndicat, une confédération, une organisation quelle qu'elle soit... Que pensent-ils du syndicalisme agricole ? Est-il nécessaire d'être syndiqué quand on est agriculteur ?

3.2 Le futur personnel

Comment envisagent-ils leur futur ?

S'ils travaillent toujours l'exploitation, envisagent-ils de continuer encore longtemps à travailler sur l'exploitation ?

S'ils ont toujours une exploitation, que vont-ils faire de l'exploitation quand ils vont arrêter de travailler ?

Leurs enfants ou un autre membre de la famille vont-ils reprendre l'exploitation ? Si tel est le cas, s'agira-t-il d'une vente ou d'une donation ?

Ont-ils déjà effectué des démarches concernant la transmission de l'exploitation ?

S'ils n'ont personne en vue pour reprendre l'exploitation, quel sera le devenir de celle-ci ? Chercher à connaître leurs sentiments par rapport au futur de l'exploitation notamment s'ils n'ont pas de successeur.

Ont-ils des craintes concernant l'avenir de la profession agricole ?

Les caractéristiques sociodémographiques**Les caractéristiques sociodémographiques de la personne enquêtée⁶¹⁷****1 La position au regard de la typologie propre à la recherche**

Agriculteur	. Arboriculteur . Aviculteur . Céréaliier . Eleveur . Maraîcher . Oléiculteur . Riziculteur . Vigneron . Viticulteur
Suivant quelle(s) modalité(s)	. Propriétaire exploitant . Propriétaire exploitant travaillant en famille ⁶¹⁸ . Pluriactif ⁶¹⁹ . Propriétaire exploitant retraité . Autre ⁶²⁰ :
Depuis quand	. Depuis moins de cinq ans . Entre cinq et dix ans . Entre dix et quinze ans . Entre quinze et vingt ans . Depuis plus de vingt ans. Combien :

2 Les caractéristiques relatives au mode de vie actuel

Exploitation	. Monoculture . Polyculture . « Mono-élevage » . « Poly-élevage » . Agro-tourisme

⁶¹⁷ La version complétée des caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble des enquêtés figure aux pages 5 à 7 du corpus d'entretiens.

⁶¹⁸ Nous faisons référence à la famille proche c'est-à-dire époux ou épouse, parents et enfants.

⁶¹⁹ Propriétaire exploitant et salarié à l'extérieur de l'exploitation.

⁶²⁰ Deux profils, auxquels nous n'avions pas pensé, ont émergé lors de notre travail de terrain. Un agriculteur a mis son exploitation en fermage et est salarié dans une autre exploitation. Un autre, retraité a également laissé son exploitation en fermage et continue à travailler, au moment de l'entretien, en tant que salarié agricole.

Durée du travail hebdomadaire ⁶²¹	. Moins de 35 heures . 35 heures . Entre 35 et 40 heures . Entre 40 et 50 heures . Plus de 50 heures
Revenu issu de l'activité agricole	. Moins de 500 Euros . Entre 500 et 800 Euros . Entre 800 et 1000 Euros . Le Smic . Plus du Smic.
Habitat	. Habitat sur l'exploitation⁶²² . Habitat hors de l'exploitation
3 Les conditions d'installation en tant qu'agriculteur exploitant	
Propriété	. Achat . Donation
Transmission	. Cadre familial . Hors cadre familial . Subie . Préparée
Niveau d'étude	. Niveau VI . Niveau V . Niveau IV . Niveau III . Aucun⁶²³.
4 Les caractéristiques des personnes au moment de l'enquête	
Type de sociabilité ⁶²⁴	. Marié sans enfant . Marié avec enfant(s) . En couple⁶²⁵ sans enfant . En couple avec enfant(s) . Divorcé sans enfant . Divorcé avec enfant(s) . Célibataire sans enfant

⁶²¹ Il s'agit des heures de travail qui concernent uniquement l'agriculture. Nous ne prenons pas en compte, pour ceux qui ont une activité salariée, les heures de travail du salariat. En outre, nous pouvons supposer que les heures de travail sont variables en fonction notamment des saisons mais il s'agit d'une moyenne.

⁶²² Autrement dit entouré des terres de l'exploitation.

⁶²³ Nous ne prenons en compte que les diplômes renvoyant à l'activité agricole.

⁶²⁴ Etant donné que de plus en plus d'individus vivent en couple mais ne sont pas mariés, nous avons distingué ceux qui sont en couple de ceux qui sont mariés.

⁶²⁵ C'est-à-dire suivant une autre modalité que le mariage.

Age	. Célibataire avec enfant(s) . Moins de 25 ans . Entre 25 et 30 ans . Entre 30 et 35 ans . Entre 35 et 40 ans . Entre 40 et 45 ans . Entre 45 et 50 ans . Entre 50 et 55 ans . Entre 55 et 60 ans . Entre 60 et 65 ans . Entre 65 et 70 ans . Plus de 70 ans.

La grille d'observation

ORGANISATION DU TRAVAIL	
Equipe	- nombre de travailleurs : - Principalement famille - Principalement amis - Ni famille, ni ami - Nationalité étrangère, laquelle : - Habitues - Non habitues
Chef d'exploitation	- actif dans l'organisation du travail - passif dans l'organisation du travail
Organisation des tâches	- imposée oralement ou par écrit . au début de la journée . au début de la matinée et de l'après-midi . par le chef d'exploitation . par un autre membre de l'équipe, qui : - absence d'organisation orale ou écrite . « anarchie » . forme d'organisation « naturelle »
Remarques	
LES CONVERSATIONS	
Sujet (s)	- La vigne - l'actualité générale, à préciser :

	- La société, à préciser : - La politique - L'actualité du village, à préciser : - Le « bon vieux temps », à préciser : - La famille - La religion - Le quotidien, à préciser : - Les enfants - Autre :
Démarrage de la conversation	- Qui lance le (s) sujet (s) : . Toujours la même personne . Personne (s) différente (s) . Toujours la même personne, qui parle du même sujet. Quel sujet, quelle personne
Remarques	

ANNEXE 7

Un « effort de typologie »

Nous avons essayé de mettre sous forme de tableau la typologie afin d'avoir une représentation précise de celle-ci pour faciliter sa compréhension.

Paysans- agriculteurs	Paysans- agriculteurs/chefs d'entreprise- paysans	Chefs d'entreprise- paysans	Chefs d'entreprise- paysans/agri- managers	Agri- managers
<i>Jeannot</i> (entretien n°1) <i>Gaultier et Josianne</i> (entretien n°2) <i>Jean-Pierre</i> (entretien n°3) <i>Xavier</i> (entretien n°8) <i>Luc et Marie-Noëlle</i> (entretien n°10) <i>Rosane</i> (entretien n°11) <i>Jean-Luc</i> (entretien n°12) <i>Jacky et Maryse</i> (entretien n°14) <i>Cédric</i> (entretien n°18) <i>Romain</i> (entretien n°22) <i>François et Christiane</i> (entretien n°23) <i>Alain</i> (entretien n°25) <i>Pierre</i> (entretien n°27) <i>André</i> (entretien n°29) <i>Patrick</i> (entretien n°31) <i>Maya</i> (entretien n°34) <i>Bertrand</i> (entretien n°48) <i>Régis</i> (entretien n°49) <i>Marius</i> (entretien n°51) <i>David</i> (entretien n°55) <i>Lucien</i> (entretien n°58) <i>Charles</i> (entretien	<i>Yvan</i> (entretien n°7) <i>Bernard et nicole</i> (entretien n°16) <i>Claude</i> (entretien n°19) <i>Geneviève</i> (entretien n°26) <i>Marc et Valérie</i> (entretien n°37) <i>Raymond</i> (entretien n°52) <i>Suzanne</i> (entretien n°57)	<i>Philippe</i> (entretien n°4) <i>Florence</i> (entretien n°6) <i>Johanna</i> (entretien n°13) <i>Aimé</i> (entretien n°17) <i>Virginie</i> (entretien n°20) <i>Patricia</i> (entretien n°21) <i>Pascal</i> (entretien n°33) <i>Brice</i> (entretien n°36) <i>Paul</i> (entretien n°38) <i>Jean-Philippe</i> (entretien n°39) <i>François-Xavier et Stéphane</i> (entretien n°40) <i>Joël</i> (entretien n°41) <i>Christian</i> (entretien n°42) <i>Jean</i> (entretien n°43) <i>Frédéric</i> (entretien n°44) <i>Julien</i> (entretien n°45) <i>Armel</i> (entretien n°53) <i>Fabien</i> (entretien n°54) <i>Raphaël</i> (entretien n°56) <i>Magali</i> (entretien n°60)	<i>Christophe</i> (entretien n°5) <i>Ludovic</i> (entretien n°28) <i>Jean-Marc</i> (entretien n°30) <i>Catherine</i> (entretien n°32) <i>Jean-Michel</i> (entretien n°35) <i>Eric</i> (entretien n°46) <i>Maurice et Mathieu</i> (entretien n°47) <i>Sébastien</i> (entretien n°50)	<i>Louis</i> (entretien n°9) <i>Gérard</i> (entretien n°15) <i>Thierry</i> (entretien n°24)

n°59)				

Résumé thèse

Le groupe socioprofessionnel des agriculteurs a connu depuis la Seconde Guerre mondiale un changement socio-économique important. Le point de départ de cette thèse – à l'articulation des démarches hypothético-déductive et empirico-inductive – est de se demander s'il ne reste pas des traces, plus ou moins nettes, de la culture paysanne dans la configuration des valeurs du monde agricole contemporain. Peut-on parler de la fin de la culture paysanne comme certains chercheurs parlent de la fin de la classe ouvrière ? L'enquête de terrain se fonde sur l'approche qualitative de données recueillies par entretiens semi-directifs et libres ainsi que par des observations directes et participantes et des films sociologiques. Leur analyse a reposé sur l'élaboration, au préalable, d'un référent culturel commun construit à partir d'un syncrétisme des valeurs anciennes et nouvelles, permettant de construire le référent culturel « agripaysan » et confirmant ainsi l'hypothèse d'un syncrétisme des valeurs. A l'intérieur du référent culturel commun au corpus étudié, les valeurs ont été caractérisées en trois groupes : les « valeurs identitaires et distinctives », les « valeurs nécessaires » et les « valeurs extraprofessionnelles ». L'analyse des données a également mis en évidence une appropriation différenciée du référent culturel « agripaysan » qui est explicitée à l'aide d'une typologie en trois idéaux-types : paysan-agriculteur, chef d'entreprise-paysan et agri-manager. Plus largement, cette thèse interroge la culture en tant que mode de vie d'un groupe et s'inscrit, à la fois, dans la sociologie des modes de vie et dans la sociologie du travail, sans oublier la sociologie rurale.

Mots clés : culture paysanne, référent culturel « agripaysan », syncrétisme des valeurs, imbrication vie professionnelle-vie privé, « travail à-côté », « valeurs identitaires et distinctives », « valeurs nécessaires » et « valeurs extraprofessionnelles », films sociologiques.

The Farmers socioprofessional group has gone through a significant socio-economical change since the Second World War. The starting point of this thesis – in the hinge of an hypothetical-deductive and empirical-inductive approach – is to wonder whether or not some more or less distinct traces of the peasant culture remain in the layout of the contemporary agricultural world values. Shall we declare the end of the peasant culture just like some researchers do about the end of the working class ? The field survey is based on a qualitative approach of the data gathered via partially guided and free interviews as well as direct and participating observations along with sociological films. Their analysis was beforehand based on the drafting of a common, cultural referent created from the syncretism (merge) of the old and new values, allowing to build the cultural referent « farmo-peasant » and therefore confirming the theory of a syncretism of the values. The values within this cultural referent similar to the studied corpus have been characterized into three groups : the « distinctive and identity values », the « necessary values » and the « extraprofessional values ». The analysis of the data also highlighted a differentiated appropriation of the cultural referent « farmo-peasant » clarified thanks to its classification into three ideal models : peasant-cultivator, company manager-peasant and farmer-owner. Widely, this thesis examines the culture as a way of life for a group which at the same time falls in with the sociology of the ways of life, the work sociology and without forgetting the rural sociology.

Key words : farming culture, « agricofarmer » cultural referent, syncretism of the values, overlapping working life-private life, « extra income work », « identity and distinctive values », « necessary values » and « extraprofessional values », sociological film.

